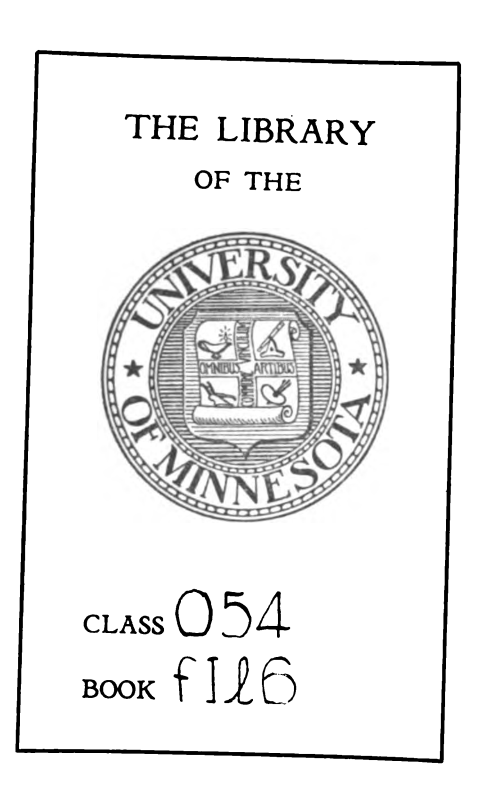
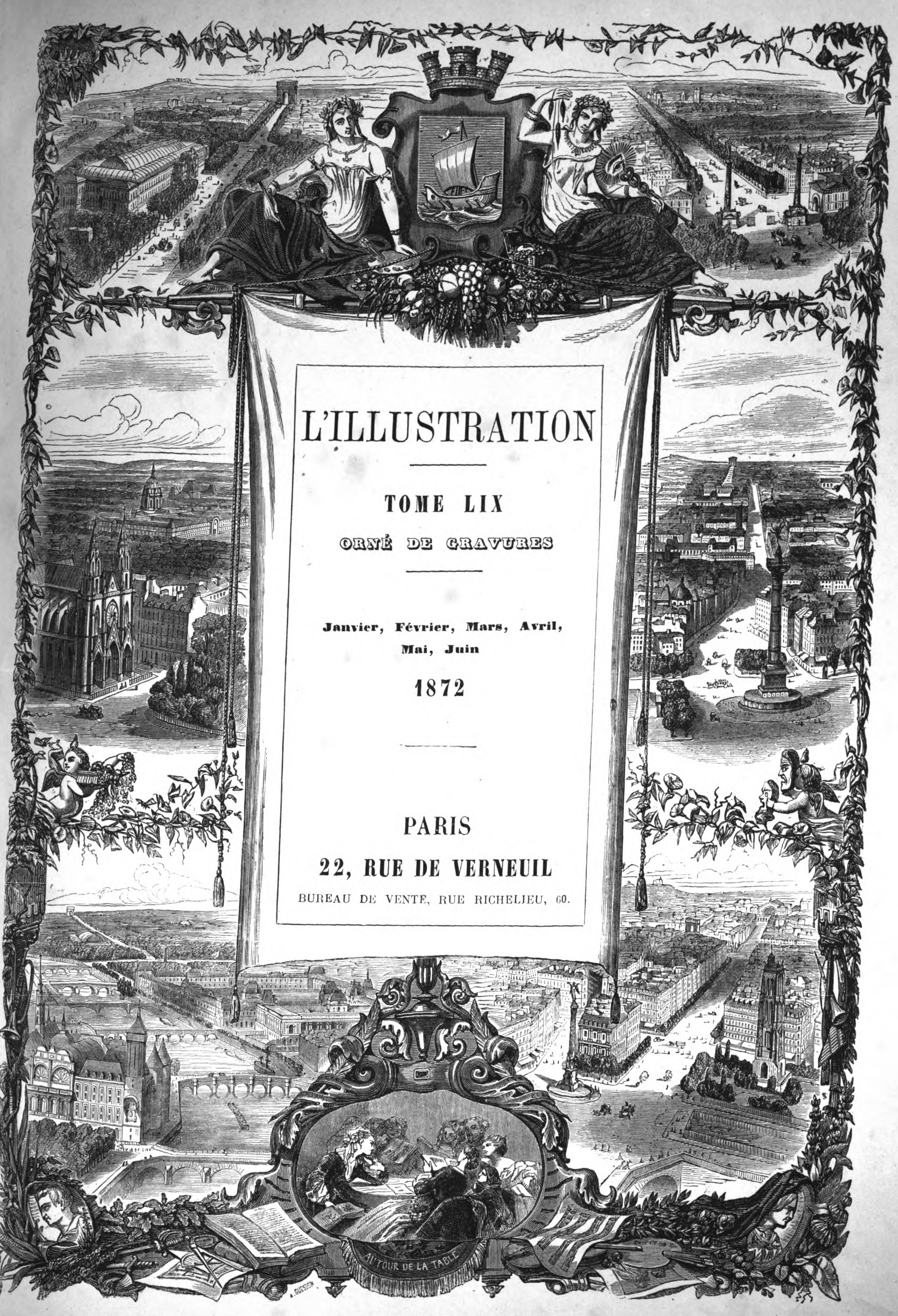





L'ILLUSTRATION
JOURNAL UNIVERSEL

PARIS — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.



L'ILLUSTRATION

TOME LIX

ORNÉ DE GRAVURES

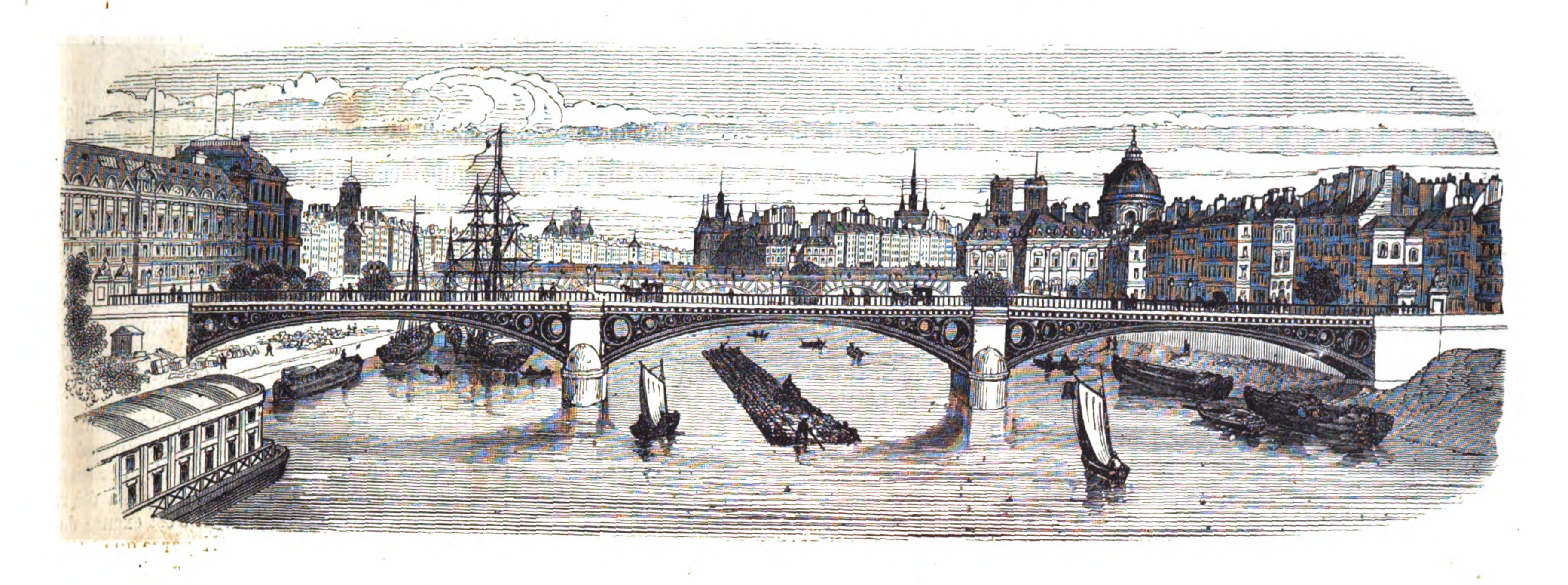
Janvier, Février, Mars, Avril,
Mai, Juin

1872

PARIS
22, RUE DE VERNEUIL
BUREAU DE VENTE, RUE RICHELIEU, 60.

L'ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL



Direction, Rédaction, Administration :
Toutes les communications relatives au journal, réclamations, demandes de changements d'adresse, doivent être adressées *franco* à
M. AUG. MARC, DIRECTEUR-GÉRANT.
Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un mandat sur Paris ou sur la poste.

30e ANNÉE. VOL. LIX N° 1506
Samedi 6 Janvier 1872
L'administration ne répond pas des manuscrits et ne s'engage jamais à les insérer.
Vu les traités, la traduction et la reproduction à l'étranger sont interdites.
BUREAUX : RUE RICHELIEU, 60.

Abonnements pour Paris et les Départements :
3 mois, 9 fr. ; — 6 mois, 18 fr. ; — un an, 36 fr. ; — le numéro, 75 c.
la collection mensuelle, 3 fr. ; le volume semestriel, 18 fr.
ABONNEMENTS POUR L'ÉTRANGER :
Mêmes prix ; plus les droits de poste, suivant les tarifs.
Les abonn. partent du 1er no de chaque mois.

LE 1er JANVIER A VERSAILLES. — Réception par le Président de la République des députations des grands corps de l'État.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

INTÉRIEUR.

L'année s'est terminée par la discussion de lois financières importantes, que nous exposons plus loin, dans un article spécial. L'expérience consommée des affaires et l'éloquente parole du Président de la République ont fait triompher les projets du Gouvernement.

C'est demain, 7 janvier, qu'ont lieu les élections pour l'élection de sept représentants. A Paris, l'*Union parisienne de la Presse* avait adopté à l'unanimité la candidature du maréchal Mac-Mahon; mais, en présence du refus du maréchal, l'*Union parisienne* a dû chercher un autre candidat, qui n'est pas encore connu à l'heure où nous écrivons ces lignes. Le parti républicain modéré a choisi pour candidat M. Vautrain, président du conseil municipal à Paris. Les comités électoraux du parti radical, qui mettaient en première ligne de leur programme le mandat impératif, l'ont modifié par une combinaison nouvelle, en substituant le mandat contractuel au mandat impératif. Victor Hugo est devenu le candidat du radicalisme en signant le mandat contractuel. Tous ces liens, tous ces engagements, avec lesquels on croit enchaîner un représentant, ne valent pas les garanties que donne la droiture. La démocratie ne doit avoir qu'un seul programme et une seule devise : Au plus digne!

Les deux questions les plus importantes à l'ordre du jour de l'Assemblée sont : le budget de 1872 et l'organisation de l'armée. Deux grosses affaires! Le budget, hélas! ne peut se trouver en équilibre qu'après avoir atteint le chiffre de 2 milliards 750 millions de recettes, et, pour arriver à ce total, nous avons encore 250 millions d'impôts à mettre en ligne. — Quant à l'organisation de l'armée, le projet de loi est toujours soumis à l'examen de la Commission de l'armée, qui vient de prendre, par 23 voix contre 12, une décision qui fixe à cinq années la durée du service militaire. L'armée comprendrait donc cinq ans de service actif, quatre ans dans la réserve et six ans dans un deuxième ban de la réserve consacré à la défense du territoire.

EXTÉRIEUR.

Les journaux de Berlin s'étudient, depuis quelques jours, à donner, par une interprétation rassurante, une signification pacifique à la note du 7 décembre de M. de Bismark, si menaçante et si cruelle. « L'Allemagne aime la paix et ne prétend qu'au rôle de servir de rempart à la tranquillité de l'Europe. » Tel est le langage que tiennent tour à tour la *Gazette de la Croix*, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* et la *Correspondance provinciale*. La presse allemande parle comme une compagnie qui obéit à un mot d'ordre. M. de Bismark croirait-il qu'il est allé trop loin, en voyant le blâme universel qui a condamné, dans toute la presse européenne, la note qu'il a envoyée au comte d'Arnim?

En Autriche, le Reichsrath a commencé ses discussions. Les députés de la Gallicie se sont hâtés de mettre à l'épreuve les intentions bienveillantes que montre pour eux l'empereur François-Joseph et le ministère Auersperg. Ils viennent de déposer la résolution arrêtée par la diète provinciale et tendant à accroître l'autonomie de leur pays. Le Reichsrath admettra-t-il les revendications de la Gallicie? C'est toujours le même problème qui s'agite. Le parti centraliste gouverne, mais c'est l'idée fédéraliste qui le mène.

L'Angleterre, tout entière livrée aux fêtes traditionnelles du Christmas, a célébré, dans ses réjouissances populaires, la convalescence de l'héritier présomptif de la couronne. Le prince de Galles est considéré comme hors de tout danger, et c'est la santé de la reine qui recommence maintenant à préoccuper nos voisins d'Outre-Manche.

Les journaux de Saint-Pétersbourg nous envoient à leur tour leurs commentaires sur les discours prononcés à l'occasion de la réception des princes et des généraux allemands. L'interprétation russe est la même que celle de M. de Moltke, qui a dit : « L'Allemagne établira au cœur de l'Europé une puissance assez forte pour empêcher tous ses voisins de pouvoir jamais faire la guerre. » Ajoutez à cette puissance celle de la Russie, et vous aurez, suivant les journaux russes, la résurrection de la Sainte-Alliance du Nord contre la démagogie de l'Occident. L'avenir nous dira si la Sainte-Alliance sera, cette fois, plus durable et plus vivace que la première fois.

L'Espagne, depuis l'élection de son dernier roi, en est à sa septième crise ministérielle. On peut se faire une idée de la situation du pays par cette nouvelle caractéristique : Des affiches, en lettres énormes, ont été apposées à tous les coins de rue de la capitale. Ces affiches portent : *Au Gouvernement : les classes souffrantes et méprisées demandent du pain.*

Les nouvelles qui nous arrivent de la Havane prouvent que l'état des esprits y est toujours en proie à une surexcitation des plus vives.

On se rappelle que des manifestations politiques avaient eu lieu, dans les cimetières de la Havane, en l'honneur des chefs de l'insurrection. Les étudiants en médecine de la ville s'étaient principalement fait remarquer dans ces manifestations. Les volontaires espagnols, envoyés pour combattre les rebelles, protestèrent avec une violence inouïe contre ces démonstrations, en demandant la tête des jeunes gens qui avaient osé témoigner leur sympathie pour les défenseurs de l'indépendance de Cuba.

Le gouverneur civil, M. Dionisio Lopez Roberts, s'associant à ces passions aveugles, se rendit lui-même à l'École de médecine, et procéda à l'arrestation de quarante-huit étudiants, qu'il fit promener ignominieusement dans les rues de la Havane.

Sous la pression des volontaires, qui criaient toujours : « Mort! mort aux rebelles et à ceux qui les soutiennent! » les malheureux étudiants furent poursuivis et jugés avec la dernière rigueur. Huit furent condamnés à mort, onze à six ans et vingt à quatre années de galères. En lisant cette sentence, on ne peut que protester contre l'effroyable disproportion entre la faute et le châtiment.

On pouvait s'attendre à une commutation de peine en faveur des huit étudiants condamnés à mort. Cette espérance était d'autant plus fondée, que les malheureux condamnés n'étaient que des jeunes gens de dix-sept, dix-neuf et vingt ans. Mais l'attente de l'opinion a été cruellement déçue, et l'exécution de la sentence fut arrêtée.

Les correspondances de la Havane racontent avec les plus longs détails cette horrible fusillade de huit jeunes gens, arrachés aux bancs de l'Ecole, et menés au supplice pour avoir donné une marque de sympathie au souvenir de quelques patriotes.

Les huit condamnés furent conduits sous la garde d'un piquet de volontaires derrière le château de la Punta. L'un d'eux pleurait, en appelant sa mère. Mais un autre, Alvarez de la Campa, en entendant pleurer son compagnon d'infortune, se tourna vers lui, en s'écriant : « Courage! mourons comme des hommes. Il n'y a que des criminels qui puissent trembler ici! »

A l'endroit du supplice, un drame horrible précéda l'exécution de la sentence et fit éclater les sentiments qui animaient la foule. Un nègre se précipita sur l'un des enfants, dont il était le serviteur, le prit dans ses bras, en s'écriant : « Enfant, je veux mourir avec vous! »

Un officier de volontaires, qui voulut repousser le nègre, tomba poignardé par lui, et le malheureux noir fut tué sur place à coups de baïonnettes par les volontaires. La fusillade eut lieu ensuite au milieu d'une émotion indescriptible.

Nous avons tenu à raconter cet épouvantable supplice, qui montre mieux que tous les commentaires la situation de l'Espagne et de l'île de Cuba. Ce n'est pas ainsi que l'Espagne consolidera sa domination sur la reine des Antilles. L'opinion publique a protesté avec tant d'indignation contre ces faits que le gouverneur a été révoqué. Mais comment effacer le souvenir de cette atroce exécution?

A Rome, le 1er janvier, le roi Victor-Emmanuel a envoyé le général Gralormo, accompagné d'un aide-de-camp, au Vatican, pour présenter ses félicitations au Saint-Père. Le général a été reçu par le cardinal Antonelli, qui s'est excusé de ne pouvoir le présenter à Pie IX, parce que le Saint-Père était indisposé. Le premier ministre du Vatican a prié le général Gralormo de présenter ses hommages au roi d'Italie. Pourquoi les deux souverainetés, temporelle et spirituelle, de l'Italie, ne finiraient-elles pas par s'entendre?

COURRIER DE PARIS

Par où commencer? Les faits abondent trop. Plus il y en a, plus il est difficile de les saisir. Ajoutez qu'au bout de vingt-quatre heures toute nouveauté passe à l'état de vieillerie. Jugez de ce que c'est pour huit jours écoulés! Le jour de l'an! vieille histoire. Autant nous parler de ce qui a pu se passer du temps de Pharamond. Voilà des siècles que Paris s'emporte contre la tyrannie des Étrennes. On chante à ce sujet une *Marseillaise* bien connue. « Ah! les bonbons frelatés, les baisers de Judas, les cadeaux forcés, l'aumône en grand, qui nous en délivrera? » Telle est la chanson. Essayez une réforme, même anodine, et vous verrez beau jeu. Cette année, on a multiplié plus que jamais les barraques à treize, — tout l'étalage pour vingt-cinq sous. Elles sont encore debout à l'heure qu'il est, et cela durera un mois plein. Et les cartes de visites? « A bas les cartes! » s'écrie-t-on encore en chœur tout le long de la ville. Or, toutes les fois qu'un homme de cœur cherche à s'affranchir de cette coutume, une ligue se forme pour le montrer au doigt. Un malotru! un civilisé sans l'être! un ours qu'il faudrait remiser dans quelque fosse du Jardin-des-Plantes! — C'est là, comme en toute chose, notre manière d'être des amis de la réforme.

Une autre coutume invariable, à propos du renouvellement de l'année, c'est la réception des grands corps de l'État par le chef du pouvoir exécutif. Même quand il n'y a plus ni porte-couronne, ni palais, la cérémonie suit son cours. En temps de République, on va saluer le président; mais ce n'est plus qu'une formule de politesse. Plus de compliments de part et d'autre; on ne se bombarde point de ces vieux madrigaux en prose qu'il a été si longtemps de mode de s'envoyer de part et d'autre. Aussi, cette année, la réception a présenté ce caractère tout nouveau : une simple visite, accompagnée de poignées de main. La première démarche a été faite par M. Thiers auprès de M. Grévy, président de l'Assemblée nationale. Premier hommage du pouvoir à la véritable souveraineté. En second lieu, l'Assemblée nationale s'est rendue chez le président de la République

pour le moment entouré de tous les ministres. On s'est mis à causer familièrement, comme on le fait dans un salon. M. Thiers paraissait plus jeune que jamais. — L'absence de discours est une innovation qui est renouvelée de ce qui se passe aux États-Unis.

A l'Académie française, où l'on se pique de ne jamais changer, il y a pourtant un peu de neuf. Par malheur pour la chronique, ce neuf a déjà une semaine de date. Il s'agit de l'affaire de Mgr Dupanloup. Le bouillant évêque d'Orléans, impétueux comme Ajax, vient de fulminer un factum contre M. Littré, un des candidats. Entre autres choses, il reproche au savant d'avoir écrit quelque part, un jour, que l'homme n'est point sorti tout d'une pièce du creuset de la création. Il aurait eu pour ancêtre un singe primitif, appelé primate, et, pour grand-père, un gorille. Un gorille, notre aïeul! Il y avait de quoi donner le frisson à tous les illustres vieillards qui siégent au palais de l'Institut. Hélas! il n'en a rien été. M. Littré a été élu; il a été élu d'emblée, au premier tour de scrutin, et, chose curieuse, sur l'initiative de M. Guizot, le plus spiritualiste des protestants. Sur ce, Mgr Dupanloup, considérant le fait comme une injure personnelle, comme un soufflet, mais refusant de tendre l'autre joue, a envoyé au chancelier de l'endroit sa démission d'immortel.

Tout cela ne pouvait manquer de faire grand bruit. On en parle donc un peu partout. Quant à moi, je me bornerai à noter les épisodes. S'il faut le dire, je vois là-dedans les préludes d'une grande et imposante querelle qui divisera prochainement le monde. Effectivement, qui l'emportera de la Foi révélée ou de la Science positive? Déjà, à la veille de 1830, deux hommes de haute taille avaient entamé le débat; Geoffroy Saint-Hilaire tenait pour les hypothèses scientifiques; Cuvier s'attachait aux légendes de la Genèse. Un vieillard à tête blanche, Goëthe, attendait avec une sorte de fièvre la fin de la controverse. « Je voudrais bien ne pas mourir avant de connaître la fin de tout ceci, » disait l'auteur de *Werther*. La révolution de juillet survint, la politique s'empara du haut du pavé; Cuvier fut fait pair de France, Goëthe mourut; toute cette grande dispute fut abandonnée. Pour le moment, l'évêque d'Orléans la ranime. Sommes-nous issus d'Adam, en ligne directe, ainsi que le veut la Bible? Avons-nous traversé un à un les divers échelons qui mènent du zoophyte au bipède, allant de l'huître au poisson, du bimane au quadrumane, et de ce dernier au gandin en gants roses qui se promène en ce moment sur le boulevard des Italiens?

Grâce à Mgr Dupanloup, la question est posée derechef. L'école positiviste se dispose naturellement à gloser. En même temps, les spiritualistes se préparent. Déjà un peintre de talent s'est mis à faire une copie de la noble fresque de Raphaël, qui montre Dieu faisant sortir le premier homme d'un bloc d'argile, et lui insufflant la vie rien que d'un geste. Il serait très-beau, sans aucun doute, de pouvoir attribuer au genre humain une origine divine. Cette page du grand artiste est un chef-d'œuvre; est-elle une vérité? La philosophie expérimentale, toujours implacable dans ses déductions, ne le concède point. Cependant, ce qu'il y a de fort amusant au milieu de ces grandes choses, c'est d'entendre les cris d'épouvante des bonnes gens. « — Ah! mon Dieu, que va-t-il arriver de nous, s'il est démontré que l'homme descend du singe? » J'en connais qui n'en dorment pas, et qui bientôt n'en mangeront plus.

En regard de cet incident, il faut noter aussi M. le duc d'Aumale en qualité de membre de l'Académie. Homme de courage, soldat valeureux, bon Français, le prince est tout cela, je le crois. Est-ce en raison de ces qualités diverses que les Nestors du quai Conti l'ont élu? S'il faut vous le dire, ils ressemblent assez, ces hommes du palais Mazarin, aux vieillards qui surprenaient la chaste Suzanne dans son bain. Ils savent bien ce qu'ils veulent, mais ce qu'ils veulent n'étant pas avouable, ils disent tout le contraire. Comment donc, et à quel titre ont-ils choisi le duc d'Aumale? Qu'ils le disent donc! — Mais non, je vous le répète, ils ne l'oseraient point! — Est-ce comme prince capable de coiffer, un jour ou l'autre, une couronne? — Mais la couronne, ce n'est point sur la tête de leur élu qu'elle pourrait s'asseoir. — Est-ce comme écrivain? — Mais, sous ce rapport, l'objet de leur prédilection n'a qu'un très-mince bagage. En fait d'œuvres littéraires, M. le duc d'Aumale n'a produit qu'un ouvrage de compilation historique et une brochure. Les deux choses sont passables, mais elles ne vont pas au-delà de la force d'amateur. Tels et tels, poëtes ou historiens, journalistes ou polygraphes, l'emporteraient de beaucoup sur l'Altesse. Admettez donc qu'il s'agit d'un caprice de la mode, et n'en parlons plus.

N'en plus parler, voilà qui est bientôt dit. L'opinion publique a beau être endormie, elle tient à être au courant de tout ce qui se passe; elle veut surtout savoir autant que possible le pourquoi des choses. Républicains, royalistes, bonapartistes, socialistes, tous s'enquièrent. Ah! çà, pourquoi donc ces vieillards, jadis si prudents, viennent-ils d'ouvrir encore une fois, en plein calme, la porte de leur résidence aux tempêtes de la politique? C'est ce qu'on se demande et ce qu'on a le droit de se demander, puisqu'au bout du compte on paie les jetons de présence de ces vieux messieurs. Il y a trois semaines, quand les deux princes d'Orléans, oubliant le papier signé à Bordeaux, se sont mis à demander leur entrée à l'Assemblée nationale, un homme d'esprit a dit tout à coup: « Ce sont des renards qui commencent à rôder autour du poulailler. » Le mot est tout à la fois joli et juste. Je l'imprime, parce qu'il n'y a pas de mal à ce qu'il soit conservé; mais où était, pour l'un des deux renards, la nécessité d'entrer à l'Académie française?

Cependant, ceux qui sont habiles dans l'art de finasser, vous prennent à part et vous disent à demi-voix:

— Mais, cher ami, d'où sortez-vous? Ignorez-vous donc que l'Académie française a cessé d'être littéraire pour devenir un corps politique? A bien prendre les choses, un poëte, un historien et un conteur ne sont admis là que par surcroît, semblables à la treizième huître en sus de la douzaine. Le véritable élément de ce palais, c'est l'homme d'État. Voilà pourquoi vous y voyez tous les anciens ministres éclopés, tous les pilotes du gouvernement qui ont réussi à faire chavirer le navire. Plus une Excellence a été ganache, plus elle a ses grandes entrées par là; plus un grand orateur a dit de sornettes à la tribune, plus il a droit à venir prendre ses invalides en cet endroit. Voulez-vous que je vous cite des noms propres? Précaution superflue. Vous les connaissez comme moi, ces vieux ministres, ces vieux diplomates, ces vieux tribuns; la France les connaît comme vous; et comment ne les connaîtrait-elle pas, puisque leurs noms sont inséparables de tous nos désastres? Je le répète, les lettrés et les poëtes passent par dessus le marché, quand il y a trop de place. C'est pour cela que Jules Janin a attendu; c'était pour cela que H. de Balzac n'a même pas eu à attendre; c'est pour cela que Théophile Gautier attend encore. Mais un prince arrive et se présente, un prince d'une véritable famille historique, c'en est assez pour que tous les anciens courtisans se piquent d'honneur; et c'est là, je vous jure, la raison pour laquelle le duc d'Aumale a été élu par vingt-huit voix sur vingt-neuf.

En parlant ainsi, l'officieux ne dit rien, mais il explique tout. Cherchez, vous trouverez des sous-entendus bizarres. L'Académie française a ses coulisses, comme le théâtre de Versailles a les siennes. Ainsi le fait est entouré d'énigmes, de logogryphes et de rébus. Les gens du monde sourient; ils croient deviner ce que le vote signifie. Mais tout le monde n'a pas cette habileté, et ne devine pas si bien. Pour le gros du public, l'élection de M. le duc d'Aumale peut être ou d'une bonne tactique, ou d'une rouerie charmante, mais c'est aussi et surtout d'une éclatante injustice. J'avoue que je n'hésite pas à me ranger parmi ceux qui sont de cet avis.

Cependant, l'esprit public ne perd pas ses droits. On fait des mots sur le prince, on pourrait dire contre le prince. Tel est l'usage chez nous. Toutes les fois qu'une figure est en relief, l'épigramme la vise, quelle qu'elle soit. Ce qu'on met en joue, c'est surtout l'héritage des 80 millions, arrivant à la suite du drame de Saint-Leu. Mais c'est vouloir aussi se rejeter un peu trop dans le rétrospectif. En 1830, quand le dernier des Condés a été trouvé pendu à l'espagnolette du château de Saint-Leu, M. le duc d'Aumale n'était qu'un enfant, à peine un écolier. Il n'a pu tremper en rien ni pour rien dans la sombre aventure; non, mais c'est lui qui en a profité. Filleul du vieillard qui venait de mourir, il a fait valoir par avocat la lettre d'un testament signé en sa faveur par son parrain. En cela, dans le fond, il est absolument hors de cause. Mais cela n'empêche point le mot qui court d'avoir une très-vive acuité. On peut même le comparer à ces flèches barbelées des chevaliers du moyen âge qui, bien lancées, entraient dans les chairs et n'en pouvaient plus sortir.

Nous autres aussi, nous étions jeunes, à l'époque où ce sinistre roman se mêlait à l'histoire courante. C'est là une conséquence de cette élection, d'avoir réveillé en sursaut tous nos souvenirs. Un soir, le prince de Condé avait accusé le désir de quitter la France pour rejoindre Charles X; le lendemain, on trouva le vieillard pendu à la fenêtre de sa chambre à coucher. Était-ce un suicide ou un assassinat? Le testament laissé en faveur du duc d'Aumale devint la raison déterminante d'une enquête. Chez les amis du nouveau roi, on disait: « c'est un suicide; » chez les collatéraux et les amis du vieillard : « c'est un meurtre. » Il y eut procès. Deux avocats surtout s'escrimèrent : Me Philippe Dupin, pour le jeune héritier; Me Hennequin pour le prince de la maison de Rohan. — En définitive, on donna raison au testament.

Oui, mais relisez la presse d'alors, je parle de la presse bien pensante : la *Gazette de France*, la *Quotidienne*, aujourd'hui l'*Union*, et le *Figaro*, et le *Brid'Oison*, et l'*Ami de la religion*. Relisez-les, et vous n'oserez pas répéter ce que vous aurez relu. Je ne veux pas même indiquer le rôle qu'on faisait jouer dans l'affaire à Louis-Philippe, à la reine, sa femme, et à la princesse Adélaïde, sa sœur; et cela sans biaiser, sans aller chercher midi à quatorze heures. Non, mais je peux dire qu'on associait à tous ces noms celui de la baronne de Feuchères.

L'histoire s'est emparée de ces faits. Consultez-la, si vous voulez être édifiés. Pour moi, je ne veux que raconter un fait dont j'ai été témoin.

Une nuit de carnaval, que j'avais quitté le Pays Latin pour aller au bal de l'Opéra, j'ai pu être témoin d'une scène étrange. Cela se passait au foyer. Des jeunes gens suivaient de l'œil un domino gris-perle. On disait, çà et là : « C'est elle! » Qui çà, Elle? Quelque soin que le domino eût pris de dissimuler sa beauté, il n'avait pu y réussir complétement. Des tresses de magnifiques cheveux blonds s'échappaient pour retomber sur le cou. Sa taille de guêpe, et son parler imprégné d'une voix d'oiseau avaient fait deviner le reste. « C'est elle! » répétait-on. Et on la suivait. Un homme, sévèrement habillé de noir, l'accompagnait, et paraissait souffrir d'un tel empressement. A un certain moment, un masque eut l'audace de s'approcher. Il était jeune, arrogant, persiffleur. Comme le domino gris-perle voulut le repousser, le masque tira tout à coup de sa poche, — devinez quoi? — une corde, oui, une corde, et il la montra, et il l'étendit, et il fit le signe d'un homme qui pend. — A ce spectacle, le domino gris-perle et son compagnon s'enfuirent en poussant des cris et se perdirent dans la foule. Quant au masque, il revint à mon groupe, en s'écriant :

— Eh! messieurs, j'en étais bien sûr : c'est elle, c'est la baronne!

C'était aussi émouvant que la scène de Lucrèce Borgia insultée à Venise.

Philibert Audebrand.

GEORGES AUBRY

Si la guerre, qui est l'art de dépeupler la terre, fauche de préférence sur les champs de bataille les natures d'élite, c'est que ce sont celles-là qui s'exposent le plus, emportées par l'amour de la patrie et l'enthousiasme de la gloire. Cette réflexion nous est inspirée par la vie et la mort de Georges Aubry, fils de M. F. Aubry, membre de la Chambre de Commerce de Paris.



GEORGES AUBRY.

Sorti de l'École polytechnique, Georges Aubry arrive à Metz deux jours avant l'investissement. Il y supporte stoïquement les douleurs du siége, s'exerce d'un cœur résolu à la manœuvre du canon, et devient un pointeur très-habile. Quand la noble et fière cité, « *vierge jusque-là des souillures de l'étranger,* » eut succombé, les élèves de l'École d'application étaient, d'après le droit des gens, des *non-combattants* et furent laissés libres par les Allemands. Georges Aubry, ne prenant conseil de personne, n'écoutant que son devoir en présence de la France envahie, gagne en toute hâte l'armée la plus proche, l'armée du Nord, campée à Lille. Son incorporation ne se réalisant pas assez promptement au gré de son impatience de combattre, il se rend à Tours, demande du service au Gouvernement de la Défense nationale et obtient d'être envoyé à Toulouse, où il est nommé lieutenant dans le 14e régiment d'artillerie.

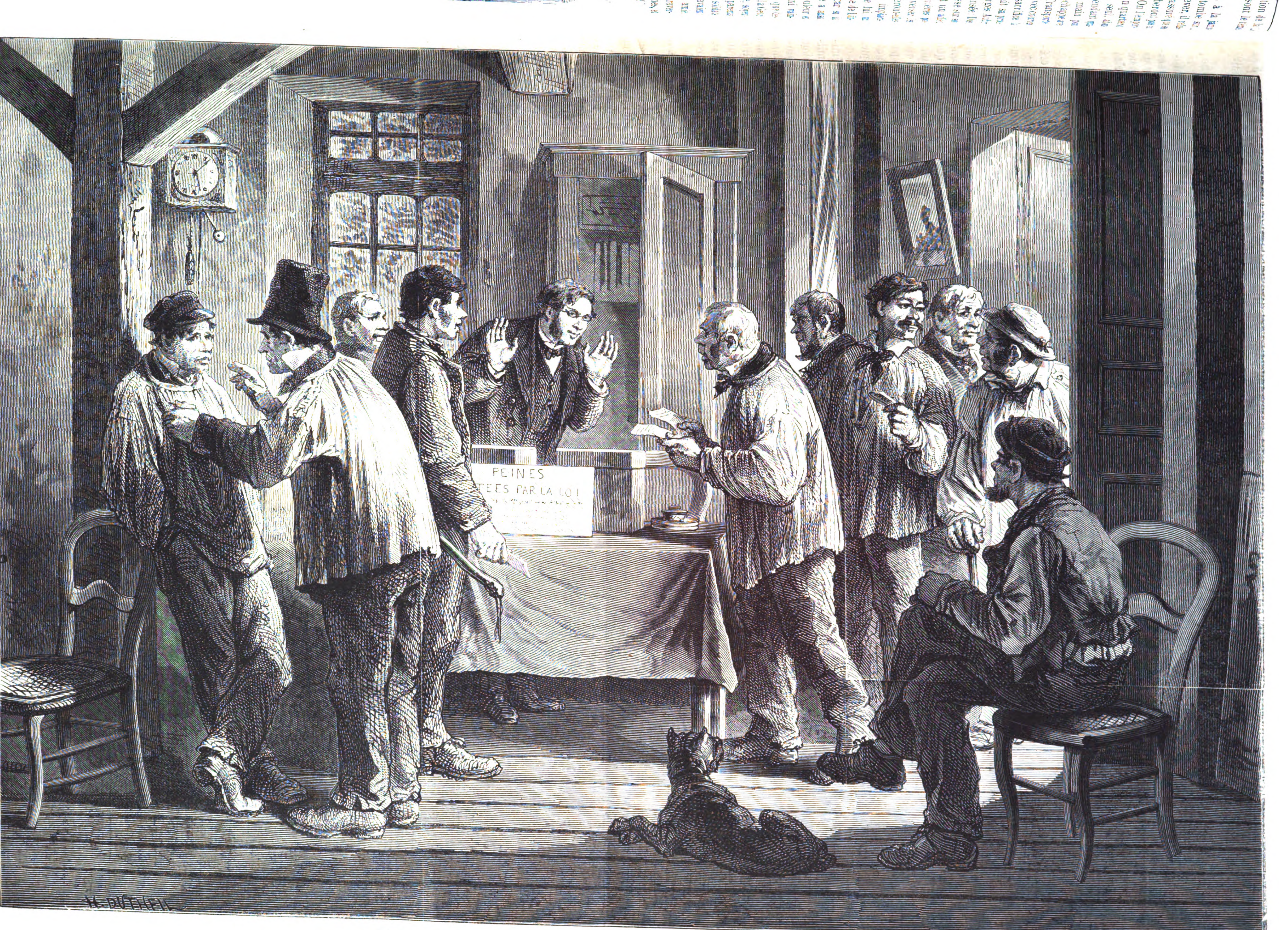
Dix jours après il était sur la Loire, et prenait part à ces luttes mémorables où le brave général Chanzy montrait « *cette indomptable ténacité* » qui, un moment, parut changer la fortune des armes.

Beaugency, Meung, Tavers, Vendôme et encore Vendôme, — cinq batailles en huit jours; — on sentait que là se jouaient les destinées de la France. Georges Aubry, à la tête de sa batterie, assiste à tous ces combats, il a deux chevaux tués sous lui, et déploie un mépris du danger, un sang-froid, une bravoure au-dessus de son âge. Cette belle conduite attire l'attention de ses chefs; trois propositions pour la décoration de la Légion d'honneur en sont le témoignage.

Blessé grièvement à la jambe, devant Vendôme, il tombe sur la route; on veut le relever, il refuse jusqu'à ce qu'il se soit assuré que ses chers canons ne tomberont pas au pouvoir de l'ennemi. On l'emporte et on le dépose dans un quartier de cavalerie, où il reste seul, abandonné sans secours pendant quatorze heures. Nulle main pour étancher le sang qui s'échappe avec la vie de sa blessure! Transporté à l'ambulance il y subit avec courage l'amputation; inutile sacrifice! la mort était là qui guettait sa proie.

Dans son agonie, Georges Aubry n'a plus qu'une seule pensée: Dieu et ses proches. Il se dresse sur son lit de souffrance et écrit un adieu suprême. Mais ses dernières paroles pourront-elles traverser les lignes ennemies? Trouveront-elles grâce devant des hordes implacables? Près de lui, comme lui, un officier allemand, le comte de Lütchau, se mourait; — car si la guerre a ses ombres, elle a aussi ses rayons; devant la douleur et la mort, il n'y a plus ni vainqueurs ni vaincus, il n'y a que des hommes.— « Donnez-moi votre lettre, dit-il à Georges Aubry; elle parviendra avec la mienne, soyez-en sûr; car, moi aussi, j'ai à saluer des parents que je ne reverrai plus. » Ces deux braves soldats qui, la veille, s'efforçaient de s'entretuer et avaient peut-être réussi, se tendirent une main amie. Leurs lettres, portant d'éternels adieux, traversèrent heureusement les bataillons en armes, et sans doute bien des larmes les ont arrosées!

LES ÉLECTIONS DU 7 JANVIER. — Le Comité de la rue d'Arras.



LES ÉLECTIONS DU 7 JANVIER. — Un bureau électoral dans une commune des environs de Paris.

Georges Aubry expirait le 21 décembre 1870, à vingt-deux ans, loin des siens, sans sentir leurs mains ranimer ses forces défaillantes, sans avoir pu se rassasier, une dernière fois, de leur vue, de leurs embrassements, sans avoir même la consolation de savoir que la croix des braves lui était décernée par un décret, comme une juste récompense de son héroïsme.

La vie se présentait à lui avec tous ses sourires; le plus brillant avenir lui était réservé. Il n'avait rien à demander à la fortune, elle l'avait comblé de ses dons; il n'avait rien à demander à la nature, sa physionomie respirait la grâce, l'affabilité en même temps que la fermeté, et était l'image de son âme. Mais oublions ces biens fragiles et périssables: sachons nous élever plus haut, et que la contemplation de tant de morts qui n'ont pas été sans gloire ne soit pas sans profit pour la France! Faisons trève aux vains regrets, aux pusillanimes lamentations; c'est en admirant, en louant sans cesse ces nobles cœurs frappés prématurément au champ d'honneur et qui ont cessé de battre avant l'heure; c'est en imitant leur courage, leur patriotisme, leur abnégation que nous devons les honorer; voilà le véritable hommage, voilà le pieux devoir de tous envers eux. Ils sont, en effet, bien dignes de notre admiration ceux qui peuvent, comme Georges Aubry, offrir un grand exemple dans une vie tranchée en son printemps! E. P.



QUESTIONS FINANCIÈRES

L'IMPOT SUR LE REVENU. — LA LOI DE LA BANQUE.

Il serait difficile de trouver, dans notre histoire financière, une période plus affligeante que celle de l'année que nous venons de traverser. En présence du gouffre que nous avons à combler, et dont la profondeur est depuis longtemps exactement connue, en présence d'un pays qui n'a jamais marchandé son concours au pouvoir, il était légitime de penser que nous adopterions, dès le premier jour, les voies et les moyens les plus propres à remplir nos obligations et à constituer la politique financière du Gouvernement.

Il n'en est rien pourtant, et depuis six mois, nous n'avons sur les yeux que le déplorable spectacle d'interminables discussions où se heurtent les idées les plus incohérentes et les systèmes les plus contradictoires. Antagonisme du Gouvernement et de l'Assemblée, antagonisme des projets les plus opposés dans l'Assemblée elle-même, tel est le régime financier que nous appliquons, à l'heure où la France succombe sous le poids de sa défaite et de ses charges.

Nous arrivons ainsi à vivre au jour le jour, à courir au plus vite, comme dans un incendie, au péril le plus imminent, et à ne faire bien souvent que le lendemain ce qui aurait dû être appliqué la veille. Nous allons à tâtons vers l'inconnu, en nous demandant quand jaillira le *Fiat lux* du régime financier que nous attendons. Cela est si vrai, que nous en sommes encore à discuter le budget de 1872, et à chercher les moyens de faire face à son déficit. Envisagez la situation sous toutes ses faces, et chaque question posée ne vous conduira qu'à l'incertitude.

Incertitude sur le régime douanier, comme si les pouvoirs publics devaient encore hésiter chez nous entre le régime qui paralyse l'activité nationale et celui qui développe le travail, le seul remède véritable à tous nos maux;

Incertitude sur l'assiette des anciens et des nouveaux impôts, comme si les lumières d'un demi-siècle de discussions économiques n'avaient pas dû nous éclairer sur les vieilles pratiques qu'il faut résolûment abandonner et les théories nouvelles que la nécessité nous impose;

Incertitude sur les mesures les plus élémentaires, les plus pressantes, sur les petites coupures, sur la circulation de la Banque, comme si la vie des affaires devait un seul instant échapper à l'attention de nos hommes d'État;

Tel est l'équilibre instable auquel nous sommes condamnés, au milieu d'une crise qui exige impérieusement une action prompte, nette, résolue. Toutes les grandes puissances ont leur système financier solidement constitué. L'Union américaine a le sien, l'Angleterre a le sien, l'Allemagne a le sien; et la France, plus intéressée que tous ces États à savoir ce qu'elle veut et où elle va, en est encore à se demander quel sera le régime économique et financier de la République.

C'est dans ces conditions calamiteuses que nous venons d'assister à deux importants discussions, sur l'impôt du revenu et sur la Banque. Nous allons les résumer.

On peut dire de l'impôt sur le revenu ce qu'on a dit du service obligatoire de l'armée et de l'instruction publique et obligatoire. C'est une question jugée. L'idée a si profondément pénétré dans les esprits, que le vote de cet impôt eût été accueilli avec une satisfaction marquée. L'adhésion générale qui reste quand même acquise à cette nouvelle taxe, se rattache au principe qui fait aussi la popularité du système de l'enseignement et du service militaire obligatoires. Pourquoi cette triple idée, — impôt sur le revenu de chacun, enseignement et service de guerre obligatoires pour chacun, — s'impose-t-elle avec tant de puissance aux populations? C'est qu'elle touche à l'idée-mère de notre Révolution, l'égalité, et que le pays du suffrage universel ne peut qu'applaudir aux réformes qui feront peser l'impôt plus également sur chacun. L'égalité, a dit Chateaubriand, est la passion française, et en touchant cette corde on va droit au cœur du pays.

Or, dans un temps où la richesse mobilière présente tant d'avantages, se développe avec tant de rapidité, et réalise de si grandes fortunes, n'est-il pas inique de penser qu'un porteur de titres mobiliers peut jouir impunément de son revenu et passer à côté de la patrie agonisante sans contribuer à cicatriser ses plaies? La conscience et l'équité protestent contre une si criante injustice, et l'esprit public ne cessera de revendiquer une répartition plus égale de l'impôt.

Pourquoi donc l'impôt sur le revenu, si bien accueilli par l'opinion, s'est-il vu si énergiquement combattu par une partie de l'Assemblée et par le Gouvernement? Est-ce parce qu'il serait impraticable? Devant l'application du système en Angleterre et en Prusse, l'assertion n'est plus soutenable: Est-ce parce qu'il pèserait trop lourdement sur les contribuables? Il produirait, au contraire, un résultat tout différent, puisqu'en ouvrant à l'État de nouvelles sources de revenus, il allégerait par cela même le fardeau qui pèse déjà sur le pays.

Théoriquement, le projet défie donc toute objection, et l'on peut dire qu'en principe l'Assemblée s'est montrée favorable à la proposition, puisque la commission a essayé de l'ajuster à l'ensemble de notre système d'impôt. Mais c'est précisément sur ce point que le projet peut soulever de sérieuses critiques. En prenant comme base de nos impositions l'organisation actuelle, M. Thiers n'a pas eu de peine à démontrer que la proposition aboutirait infailliblement à l'arbitraire, et l'Assemblée s'est rendue à l'argumentation pressante du Président de la République.

Que conclure d'une discussion qui nous présente un vote diamétralement opposé aux prémisses du débat? Une seule chose: c'est que nous procédons, dans nos réformes, par des combinaisons vraiment malhabiles et irréalisables. Il est certain qu'en voulant appliquer des systèmes nouveaux, nous devons préalablement songer à remanier profondément le système ancien. En agissant autrement, nous ressemblons à un ingénieur qui s'efforcerait d'ajouter aux vieux rouages de la machine de Marly la mécanique perfectionnée de notre siècle. Mieux vaut évidemment refaire une machine nouvelle. C'est à cette nécessité qu'arrive également tout financier qui veut réformer l'ancienne organisation financière du premier Empire et la vivifier par les réformes élucidées par la science. A ce point de vue, on peut dire que l'impôt sur le revenu survivra à sa première défaite; son jour n'est pas encore venu, mais il viendra.

Mêmes considérations pour le remaniement de la loi qui régit la Banque de France. Il nous serait facile de démontrer que l'organisation de notre premier établissement de crédit aurait besoin de modifications profondes sur les points suivants:

La composition de ses conseils;

L'installation de ses succursales;

Le montant de son capital;

L'ouverture et la réglementation de ses crédits.

Autant de questions qui, aujourd'hui, nous conduiraient trop loin.

En restant sur le terrain des mesures discutées, nous devons constater que le Président de la République a remporté, dans la séance du 29 décembre, une grande victoire financière. On sait que la loi limite à 2 milliards 400 millions le chiffre de la circulation des billets de la Banque, et que cette limite était, à 30 millions près, atteinte par les escomptes de la fin de l'année. La Banque allait être réduite à ne pouvoir plus escompter qu'avec son encaisse.

Pour épargner à la Banque une telle extrémité, le Gouvernement demandait à porter à 2 milliards 400 millions le montant de la circulation. La commission nommée par la Chambre, inspirée par un misérable esprit de parti, s'obstinait à ne vouloir accorder que 2 milliards 300 millions. Mais avec une autorité qui domine les hostilités de la droite, M. Thiers, en mettant en pleine lumière les urgentes nécessités de la situation et des affaires, a obtenu, en faveur du projet du Gouvernement, une grande majorité, et l'émission de la Banque est désormais fixée à 2 milliards 400 millions.

Le monde des affaires accueillait, le lendemain, avec une vive satisfaction, l'adoption d'une mesure qui, en écartant pour le moment tout projet d'emprunt, mettait au service de la trésorerie et du commerce un capital de 400 millions. La Bourse haussait, la prime de l'or descendait à 7 fr., et, chose surprenante, la recette du dernier jour de l'année, à la Banque, voyait apparaître un certain appoint en numéraire. La mesure a manifestement produit une détente.

Est-ce à dire qu'elle ne pouvait pas être encore améliorée? Oui, sans doute. En mettant si facilement dans la main de la Banque un capital de 400 millions, et en lui permettant de faire circuler ce capital à l'avantage de ses actionnaires, la loi nouvelle devait et pouvait imposer à ce capital des obligations profitables à l'intérêt général. Pourquoi n'avoir pas mis en regard des bénéfices que vont réaliser les actionnaires, l'obligation pour eux d'augmenter leur capital et de réaliser cette augmentation en numéraire? C'eût été là pour l'encaisse un nouveau point d'appui, et pour le crédit du billet de banque une garantie plus grande. Privilége oblige! et dans la crise que nous traversons, en voyant s'élever comme une marée montante la circulation de la Banque, nous ne devons reculer devant aucun moyen propre à donner à notre papier fiduciaire une solidité à toute épreuve. C'est surtout de ce côté que nous devons aller au devant de toute difficulté et prévoir tout nouveau mécompte. Que deviendrait la France, que serait la vie des affaires, le jour où le billet de banque aurait perdu la confiance et verrait sa valeur atteinte?

On est peiné de voir avec quelle ardeur les conseils de la Banque s'opposent à toute augmentation de son capital social. Le gouvernement de la Banque devrait pourtant s'apercevoir, dans la crise actuelle, que l'intérêt particulier des actionnaires disparaît aujourd'hui devant l'intérêt général du pays. Ces quatre cents millions vont donner, à bon compte, aux actionnaires, vingt millions de bénéfice. Les actions de la Banque pourront monter; mais nous verrions avec plus de plaisir monter le crédit de ses billets. HENRI COZIC.



LA TÊTE DE PLATRE

CONTE PHYSIOLOGIQUE.

Dans *Unter den Linden* (Sous les tilleuls), à Meisenheim, est mort, il y a peu de mois, un homme d'une vieillesse prématurée, aux allures mystérieuses, étranges, et, pour tout dire, suspectes.

Les gens du pays assuraient qu'il était Français; qu'il était arrivé dans la localité il y avait dix ans à peine, jeune encore; qu'on l'avait vu vieillir rapidement sans cause appréciable, si ce n'est peut-être son extrême sobriété: il se refusait toute nourriture substantielle, bien qu'il fût d'une stature colossale. Ce n'était pas assurément par avarice, car il donnait beaucoup aux pauvres gens. De mauvaises langues insinuaient qu'il devait lui en coûter peu de faire le bien, et que cet homme, en agissant ainsi, n'avait peut-être en vue que de restituer en partie des richesses mal acquises, afin d'en pouvoir conserver le surplus sans trop de remords. On l'accusait même de n'être point étranger à de nombreux vols à main armée, commis sur le grand chemin. Avant que cet homme ne fût venu s'établir à Meisenheim, on ne se rappelait pas d'avoir entendu parler de faits semblables.

*
* *

Il se produisit vers ce temps une singulière coïncidence :

Franck Müller, le messager, fut assailli entre Burg et Lorhoff et près du bois dit des Ravines. Il se défendit énergiquement, blessa grièvement à la tête son agresseur, et le mit en fuite. C'était, au dire de Franck Müller, un homme très grand, aux larges épaules, sans barbe ni cheveux: signalement qui se rapportait en tous points à l'étranger, dont les cheveux étaient toujours coupés très ras. On avait suivi un moment, à travers les fourrés, la piste de l'homme blessé.... Le messager Müller fit une déposition régulière entre les mains du bourgmestre.

Les soupçons s'étaient portés avec plus de force que jamais sur le Français d'*Unter den Linden*. Chacun guettait le moment où il se montrerait, pour vérifier s'il avait au front cette balafre profonde que Franck Müller disait avoir faite. La demeure de l'étranger restait close.

Au bout de huit jours, l'impatience croissant sans cesse, on frappa à la porte, aux volets des fenêtres basses, et, comme aucune réponse ne fut donnée, le bourgmestre se décida à faire ouvrir la maison. On pénétra jusqu'à la chambre où dormait d'habitude le mystérieux personnage, dans lequel l'esprit public s'obstinait maintenant à voir le brigand qui désolait le pays. On trouva le reclus, inanimé, sur son lit.

Il portait au front une large cicatrice, encore saignante ; mais il en avait une autre à la gorge, qui semblait remontrer à plusieurs jours, et une troisième et dernière blessure lui avait ouvert le flanc.

Evidemment, le malheureux s'était donné la mort, et il était bien difficile de dire si cet homme était celui contre lequel Müller, le messager de Meisenheim, s'était défendu si énergiquement, ou s'il n'y avait qu'un rapprochement fortuit entre les circonstances de la lutte sur le grand chemin et celles de la mort de l'étranger.

Le docteur Hasfeld fut prié d'aider à éclaircir ces ténèbres. Il ne put rien préciser quant à l'identité de l'homme suicidé avec le blessé du bois des Ravines. Mais il trouva près de la couche du mort un rouleau de papier écrit, dont il s'empara. Le bourgmestre, mis en possession de ce document, fit appel aux connaissances de Wilhelm Bloch, le magister de Meisenheim, qui savait un peu de français. La pièce fut lue secrètement; puis, sans cérémonies, fut porté en terre le corps de l'étranger défunt. Le docteur Hasfeld réclama le manuscrit qu'il avait découvert, comme étant un document utile à la science du physiologiste.

C'est grâce à lui que cet écrit a été conservé. Voici ce qu'il contenait :

*
* *

« Je suis né en Champagne. Il importe peu que je dise précisément en quel lieu et à quelle époque. Mon enfance ne présenta rien de particulier, si ce n'est peut-être que j'étais assez sombre et peu communicatif avec les garçons de mon âge, et que je les battais assez volontiers. Je fis des études complètes au collége de T***. Mon père était riche, et il me disait si souvent qu'il voulait me voir marié de bonne heure que je n'avais guère plus de vingt-cinq ans lorsque je me choisis une femme. Le veuvage de mon père allait enfin cesser; suivant ses propres paroles : une femme serait à la tête de la maison pour la diriger, et l'animerait de sa présence! Ma fiancée n'était ni belle, ni même jolie. Mais elle avait su me séduire par ses grâces mutines, son espièglerie et son esprit vif, tourné vers le paradoxe. Je l'aimai bientôt de toute la force de mon être. Je me sentais pris, en la regardant, d'accès d'une fureur jalouse, aveugle, insensée, et à ce signe mon père prétendait que j'étais réellement sous le charme. J'avais aussi pour elle une sorte de tendresse paternelle, qui prenait sa source dans la position précaire et, à beaucoup d'égards, très intéressante d'une jeune fille restée orpheline et sans fortune aux soins — ou plutôt à la charge — d'une vieille parente.

J'étais agréé; le moment du mariage était fixé; on ne s'occupait plus dans la demeure de mon père que des préparatifs nécessités par l'entrée en ménage du fils de la maison. Tandis que tapissiers et menuisiers mettaient tout en meilleur ordre, je partis pour Paris : il s'agissait de réunir les éléments de la corbeille de noces.

Chose surprenante, dans ma situation de fortune, c'était la première fois que je voyais Paris. Faire l'acquisition de ces bagatelles luxueuses qu'on peut offrir à une jeune femme, n'est pas une petite affaire. Je n'avais point l'esprit porté aux spéculations philosophiques: je ne voyais en réalité que les devantures des bijoutiers et des marchands de nouveautés. J'allais ainsi au hasard, regardant partout, plongeant jusqu'au fond des boutiques pour y découvrir ces objets précieux que je devais conquérir, pour ainsi dire, après un apprentissage des choses du bon goût que je faisais en conscience. Je demeurai, du reste, tout à fait provincial : le moment eût été mal choisi pour une initiation à la vie parisienne, et je comptais, avant peu, revenir avec ma jeune femme prendre plus réellement possession de Paris. J'étais donc logé où le hasard m'avait conduit : près de l'École de médecine, dans un hôtel vieux et triste.

*
* *

Un soir, je rentrai plus tôt encore que de coutume. Je me mis au lit, inquiet et souffrant vaguement d'un mal inexplicable. En cherchant la cause de ce mal, je n'eus pas de peine à la trouver : le matin de ce jour je m'étais arrêté devant le magasin d'un préparateur de collections anthropologiques, — non que j'eusse rien là à découvrir pour ma fiancée, mais par une habitude de flânerie qui se contracte aisément dans une grande ville, — et il y avait en vue des passants des rangées de têtes de décapités, obtenues fidèlement au moyen d'un moulage après décès. C'était une belle suite de scélérats, pour la plupart voleurs et assassins, aux instincts féroces et stupides. N'étais-je pas allé m'aviser qu'il y avait une ressemblance assez forte entre l'une de ces têtes et la mienne! Je me sentis tout d'abord troublé; puis surmontant cette première impression, je me mis à rire de ce que cette découverte avait de peu flatteur pour mon amour-propre. La tête riait aussi et d'un bien singulier rire! Un curieux, qui avait remarqué mon attention soutenue, voulut avoir sa part d'observation. Quelle remarque fit-il? Je ne le sais pas au juste, mais je surpris son regard allant de la tête à moi et se reportant ensuite de moi sur la tête en plâtre. Je m'esquivai plein de confusion. Ce jour-là, je reçus un charmant billet de mon aimable et impatiente Henriette, et je ne trouvai rien à y répondre. Une humeur inquiète s'était emparée de moi, et je ne pouvais détourner ma pensée de cette ressemblance répugnante.

Je m'endormis au milieu d'une agitation pénible, et le lendemain, en m'éveillant, je sentis que j'étais cloué sur mon lit par la fièvre. Il me fallait du repos. Je me promis de garder la chambre, mais après que j'aurais vu mieux, et de plus près, cette fâcheuse tête, dont une ressemblance, incertaine peut-être, troublait mes sens. Il me semblait que si je pouvais revenir sur l'impression si pénible de la veille, je serais guéri tout d'un coup de mon mal. Mieux eût valu peut-être conserver ce doute, qui était déjà un commencement d'apaisement, que de vouloir acquérir une tranquillité complète, au risque de la perdre tout à fait.

Une heure après, on eût pu me voir, pâle et languissant, me traîner devant la devanture du préparateur naturaliste, cachant le plus possible mon visage de mes mains, et cherchant à reconnaître, en examinant la tête de profil, aux trois-quarts et de face, que je m'étais abusé sur une prétendue ressemblance.

*
* *

Il y avait en moi une révolte de ma raison. Je n'étais pas beau, mon visage n'était pas régulier; mais comment pouvais-je avoir un air de parenté avec ce supplicié, moi homme riche, soigneusement élevé, heureux, et à la veille d'épouser une créature spirituelle et enjouée? La tête moulée n'était point celle d'un homme poussé au crime par la fatalité, les circonstances... Je lus le nom de l'homme : il s'appelait Poule et avait une histoire exempte de tout prestige; le malheureux avait tué pour voler, bassement, vulgairement.

— Etrange destinée! me disais-je, voilà un criminel à qui il n'avait manqué peut-être que ma fortune pour vivre en homme considéré, épouser une femme distinguée, faire souche d'honnêtes gens. Mais il n'a pas été *moi!* Et de même ma naissance, ma fortune et mon éducation m'ont empêché d'être *lui*, c'est-à-dire voleur et assassin...

*
* *

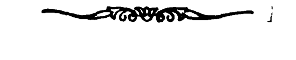
J'avais d'un de mes amis une lettre de recommandation pour un docteur de la Faculté de Paris. J'allai le voir : l'occasion me semblait heureuse, en ce qu'elle me permettait d'éclaircir un point important désormais pour moi : à savoir si les principes posés par Lavater sur la physionomie peuvent être élevés à la hauteur d'une science, ou si ce ne sont là que des hypothèses plus ou moins originales, émises par le célèbre pasteur de Zurich.

Il m'en coûtait d'aller ainsi au devant de mes craintes. Il m'en coûtait surtout de m'exposer à éveiller le soupçon sur la cause de ma curiosité. Mais je pris un air enjoué; je donnai aux traits de mon visage tant de mobilité, je fus auprès du docteur si pressant dans mes questions rapides, que celui-ci eut à peine le loisir de me dire qu'il croyait fermement à la valeur de la science physiognomonique, plus encore peut-être qu'au système de Gall, lequel système repose, comme on sait, sur l'existence présumée d'un rapport entre la conformation du crâne humain et les instincts dominant en nous.

Ce n'était donc pas un allégement que j'étais allé chercher auprès du docteur T... Comme je rentrais à mon hôtel d'un pas incertain, je m'aperçus que j'étais suivi par un homme d'une tournure militaire, mais dont le regard indécis se voilait avec intention sous de longs cils grisonnants. J'étais à peine assis chez moi qu'on frappa à la porte : je ne m'étais pas trompé; que me voulait cet homme?

CONSTANT AMÉRO.

(La suite prochainement.)







LA FÊTE DES ROIS. — SOUVENIR DE 1871. —



Dessin et composition de M. Janet Lange.

LA FÊTE DES ROIS EN 1871

C'est la fête des rois. Leurs Majestés se donnent un spectacle.

La loge est tendue de velours; l'or étincelle sur les nervures et les sculptures du balcon. Les bougies des candélabres projettent leur gaie lumière sur les uniformes chamarrés. On entrevoit, assis dans la loge souveraine, tous ces fronts couronnés qui se dressent au-dessus de la foule humaine. Celui-ci est Russe, cet autre Italien, celui-là Autrichien, un autre Bavarois; au milieu d'eux, impassible et satisfait, trône l'empereur, qui offre justement le spectacle à *ses bons frères* d'Europe. Et à côté de cet empereur de nouvelle date, le *chancelier* à son tour a pris sa place. Lui aussi peut revendiquer une part de collaboration dans le drame sanglant qu'on représente. Il a combiné les noirceurs, les sombres décors, enchevêtré les fils saignants, préparé les lugubres coups de théâtre. Il est de la fête et du gala. C'est la fête des rois, et Leurs Majestés s'offrent royalement une représentation inoubliable.

Le spectacle en vaut la peine. Jamais ce dramaturge inassouvi, l'Histoire, n'en montra peut-être de pareil : une ville à l'agonie, et quelle ville! la plus éclatante, la plus vivante et la plus enviée : Paris! Depuis près de quatre mois, en effet, Paris souffre : Paris saura souffrir encore; mais pourtant, à cette date de la *Fête des rois* de 1870, la douleur en est arrivée à sa période aiguë. La famine terrasse la cité robuste, les obus allemands lui emportent, chaque jour, des lambeaux de sa chair. Les morts s'entassent dans ses hôpitaux, ses ambulances, ses logis, ses mansardes. On meurt partout et l'on meurt de tout. L'enfant tombe, la tête fracassée, à côté du vieillard. Le lait manque aux lèvres avides des nouveau-nés, l'air libre aux poumons du mourant. Paris, tenant toujours son glaive, contemple avec le déchirement profond de la mère ses enfants qui tombent sans se plaindre, et ses fils encore debout qui ne demandent qu'à mourir.

Les Majestés alors préparent leurs lorgnettes.

Le râle de Paris, on ne contemple pas, on n'entend pas cela tous les jours du haut d'une avant-scène! Ils s'étalent dans leurs fauteuils, et tous, sourds aux voix des martyrs, souverains devenus à leur tour courtisans de la force et du succès, ils se plaisent à laisser doucement errer leurs yeux sans larmes sur les sombres tableaux de la ville assiégée : pareils à Néron, ils se donnent en commun cette fête. Fête des rois! Hécatombe des hommes! Ces tas fumants de cadavres font plaisir aux prunelles royales. L'indifférence des spectateurs est secouée par ces rouges images. La guerre et ses hideurs, c'est le délassement de ces blasés des maisons souveraines. Le concert affreux des plaintes des mourants arrive aux oreilles du roi de Bavière, ce virtuose, entre deux mesures de Wagner. C'est une symphonie comme une autre. « *Aujourd'hui, par un temps clair, fort beau et sans neige, le bombardement a commencé,* » écrit à l'impératrice Augusta le nouvel empereur Guillaume. Les grondements du canon Krupp tirent leurs salves pour le jour des Rois, et les obus allemands coupent en deux les enfants de la rue et les fleurs du Jardin des Plantes. Il faut de tout à Leurs Majestés pour leur fête, même un bouquet de plantes rares.

Et l'amas sanglant des cadavres monte, monte jusqu'au dernier des degrés où se tient Paris. Soldats éventrés, mobiles au front troué, pères de famille frappés à mort sous leur vareuse de combattants improvisés, pauvres gens étranglés par la faim, tous les âges, toutes les classes, des hommes, des enfants, des femmes, composent l'espèce de piédestal de sacrifiés, piédestal à la fois horrible et sublime, que les canonniers allemands dressent à Paris. En vérité, l'image est belle à admirer pour des Majestés, un jour de gala. Trouvez-moi vision mieux faite pour activer la circulation, activer l'humeur la plus lente et chasser le plus vite l'ennui! Là-bas, des combattants résistent encore et tiennent en respect l'ennemi qui, armé de la brosse à pétrole, apparaît triomphant parmi les flammes que ses mains viennent d'allumer. Ici, dans un coin, ces affamés, qui dépècent avec gloutonnerie un chien mort d'inanition peut-être; là, ces morts accumulés et lugubres; plus loin, cette rage du combat, cette odeur de carnage, cette rougeur d'incendie; allons, le drame est complet. Les rois assemblés en peuvent féliciter les auteurs. L'horreur est fièrement menée jusqu'au bout, sans faiblesse; l'illumination, l'embrasement final sont admirablement mis en scène. C'est effroyablement beau. Pourtant leurs Majestés n'applaudissent pas encore. Pourquoi? C'est que Paris est toujours debout. Livide, écrasé, une plaie au flanc, une blessure au front, Paris n'a cependant point disparu de la scène du monde. Qui sait si d'autres drames inattendus ne suivront pas celui qui se joue et qui se nomme le Jour des Rois de l'an de meurtre 1870?

Oui, qui sait? Mais non! Les rois sont calmes dans leur loge en velours sombre. Que craindraient-ils? Ils ont la force, ils ont le fer, ils tiennent le présent au collet et cadenasseront l'avenir. Ils acceptent sans souci ce plaisir de roi, comme il vient, et ce bombardement comme on le leur offre. Leurs sourires satisfaits remercient avec effusion les *terribles impresarii*. Le beau *jour des Rois*, en vérité! Le beau jour de fête! Et quel spectacle émouvant on peut, tandis que les sujets s'égorgent, savourer sans contrainte, du fond d'une loge princière!. . . . .

Vision ou réalité, ce tableau est une page qui s'impose. L'allégorie, cette fois, a la vérité stricte de l'histoire. Oui, Paris a été cela : le spectacle du monde. Chaque souverain pouvait, l'an passé, jour pour jour, compter les battements du cœur de Paris agonisant. Fête des rois, certes! Les fêtes des rois sont les douleurs des peuples.

JULES CLARETIE.

ÉLECTIONS DU 7 JANVIER

SALLE DE RÉUNIONS PUBLIQUES DE LA RUE D'ARRAS

Les élections qui vont avoir lieu, le 7 de ce mois, pour la nomination d'un député de Paris, préoccupent vivement le monde politique. Elles doivent avoir, dit-on, une influence décisive sur la question du séjour de l'Assemblée : si Paris est bien sage, il se peut que nos honorables consentent à ne plus lui tenir rigueur; dans le cas contraire, Versailles triomphe et est sacré capitale politique de la France. Si l'on considère, d'autre part, l'état de tutelle dans lequel est maintenue notre pauvre cité, après tous les malheurs dont elle a été la première victime, la question paraît plus sérieuse encore. Une élection raisonnable donnerait une grande force aux détracteurs de l'état de siége; quel prétexte invoquer pour justifier le maintien de mesures rigoureuses, au plus grand détriment d'une population si bien intentionnée? A moins de circonstances impérieuses, une loi d'exception est toujours chose abusive et impolitique. Les dernières élections ont prouvé que les Parisiens ne sont pas absolument dépourvus de bon sens; espérons qu'ils ne laisseront pas passer cette nouvelle occasion de l'affirmer : l'honneur, aussi bien que les intérêts de la ville, leur tracent la seule conduite qu'il y ait à suivre.

Malgré l'état de siége, le Gouvernement a eu le bon esprit, non-seulement d'autoriser les réunions publiques électorales, mais de leur laisser une liberté absolue. Il n'est trace de sergents de ville aux alentours des lieux de réunion, et le commissaire de police, — ce *Deus ex machinâ* que l'Empire avait inventé pour dénouer les situations difficiles, par le procédé unique, mais toujours bon quoique jamais applaudi, qui consistait à baisser la toile, c'est-à-dire à lever la séance, — le commissaire de police ne brille que par son absence, ainsi que le faisait gracieusement remarquer l'autre jour M. le citoyen président de la réunion de la rue d'Arras. Les choses n'en vont pas plus mal : les interruptions ont sauvé bien des orateurs; ici, rien de pareil; les discours les plus violents finissent d'eux-mêmes, faute d'aliment et de salive.

Cette petite salle de la rue d'Arras est bien le chef-d'œuvre du genre. Nous sommes loin des adaptations forcées du salon de deux cents couverts; le local a été construit *ad hoc :* on y peut voir, entendre, et fumer à son aise. Rien n'y manque, pas même la tribune, cette boîte solennelle qui fascine l'œil et fait battre le cœur des embryons de l'éloquence. Qui paye les frais du culte? Les adeptes, sans doute, car la rétribution modeste de dix centimes, prélevée à l'entrée, suffit à peine à couvrir les frais d'éclairage.

Nous voici dans la salle : un coup d'œil d'abord au public, et notre étonnement commence; nous ne nous attendions pas à nous trouver en pareille compagnie. Des paletots, des chapeaux à haute forme et des parapluies; la blouse est rare. Un voisin nous explique l'absence des ouvriers, que nous nous attendions à trouver là en grande majorité; l'ouvrier, nous dit-il, « se méfie; » cette absence « apparente » de sergents de ville ne lui dit rien qui vaille; mais il a ses délégués...; il sait, du reste, ce qui lui reste à faire. Sans doute un délégué, cette forêt de poils grisonnants abritée sous un feutre mou, la tête classique de l'apôtre de la démocratie; nous le reverrons tout à l'heure.

Ah! un homme paraît sur l'estrade. Tenue bourgeoise, l'air affairé et important : c'est le citoyen secrétaire de la réunion. « Nous allons, dit-il, procéder à l'élection du bureau. Que ceux qui veulent du citoyen Falcet pour président lèvent la main. » Dix mains se lèvent dans l'auditoire, composé environ de quatre cents personnes... « Maintenant, nous allons procéder à la contre-épreuve; c'est bien entendu, que ceux qui ne veulent pas du citoyen Falcet pour président lèvent la main. » Dix mains, les mêmes, à ce qu'il nous a semblé, s'agitent dans l'espace. L'épreuve est proclamée douteuse. On recommence; la seconde épreuve ressemble à la première; légère agitation, qui se termine par une prise de possession de la part du citoyen Falcet. Ainsi de l'élection des deux assesseurs : le bureau est constitué.

Petit discours présidentiel, qui se termine par une invitation paternelle à des égards réciproques. « Les auteurs d'interruptions inconvenantes seront priés de prendre la porte. » Dans la bouche d'un citoyen aussi bien musclé que le président Falcet, cette invitation acquiert un poids considérable : comment aurions-nous oublié cette soirée mémorable où, dans une lutte courtoise, à main plate, il terrassa plus d'un hercule de profession, et fit mordre la poussière à celui-là même que l'impresario des Arènes athlétiques avait surnommé « le Fauve des Jungles! »

Voici enfin le tour des orateurs : « *Il* viendra.— *Il* ne viendra pas. Etes-vous pour le contractuel ou pour l'impératif? — Moi, Victor n'est pas mon homme, mais je voterai pour lui. — Suffit... » En attendant, *Il* ne vient pas. « — Un grand génie, possible... mais j'aime pas les candidats en chambre. — Il viendrait... mais il ne viendra pas, vous comprenez; une ovation, le moindre bruit, ça fournit un prétexte... les Versaillais ferment la boîte... Il ne peut pas venir, crainte à l'ovation. — Trop modeste... »

Les orateurs se succèdent et se ressemblent : impossible de sortir du programme tracé à la réunion de la rue Bréa, et ratifié par le fameux club lyonnais de la rue Grollée. Un « nouveau » essaye d'insinuer timidement que peut-être, en y regardant de près, il se pourrait qu'il y eût eu quelques excès commis pendant la Commune... Sa voix est immédiatement couverte par les murmures et les interruptions : « Des fadeurs... — Monsieur est délicat... » L'orateur se sent perdu, mais il garde toute sa tête; et, reprenant haleine, il lance au milieu du bruit une violente apostrophe au « saltimbanque de Sedan. » Cette heureuse inspiration est saluée d'acclamations unanimes, et l'on consent à écouter de nouveau celui qui vient d'affirmer aussi nettement son opinion à l'égard du régime déchu. Nous n'avons pas été fâché d'acquérir cette nouvelle preuve des sym-

pathies dont les ouvriers entourent l'idée d'une restauration bonapartiste.

Mouvement de curiosité dans la salle : l'ex-général Cremer monte à l'*égrugeoir* (expression locale, qui signifie l'endroit où l'on casse un discours en paroles). Le général accepte tout et le reste, en termes moins excellents que l'intention. Cependant, notre voisin, l'apôtre à grande barbe, ne paraît pas satisfait; il hausse les épaules d'une manière très-perceptible, et s'écrie d'un air goguenard : « Eh ben, et la laïque?... » Le général paraît interdit. « Oui, la laïque?... » répète la grande barbe. Le président intervient alors et fait remarquer au citoyen Cremer que l'on désire avoir son opinion au sujet de l'instruction gratuite, obligatoire *et laïque*. Remis sur la voie, le général déclare, en termes éloquents cette fois, qu'il accepte tout, et il quitte la tribune au milieu d'applaudissements unanimes.

Voici venir enfin le citoyen Gagne, l'auteur de l'*Unitéide*, le créateur de la Philanthropophagie, ou manducation fraternelle de l'homme par l'homme, cette idée vraiment patriotique qui devait allonger si puissamment nos ressources alimentaires pendant le siége. Il ne fallait rien moins que cette organisation puissante pour trouver le joint entre les deux nuances insaisissables qui constituent le mandat impératif et le mandat contractuel. Nature éminemment conciliante, M. Gagne a eu l'honneur de proposer un rapprochement touchant entre les partis qui nous divisent, sur le terrain neutre d'une *Républiquéïde* de son invention. On comptait sur lui pour éteindre la guerre des deux mandats, il n'aura pas failli à l'attente générale. M. Gagne ne veut ni du « contractuel » ni de « l'impératif; » il propose « l'indicatif, » qui ne signifie ni plus ni moins que les deux autres. M. Gagne a été hué : il en est toujours ainsi des hommes pratiques.

Si les détails sont plaisants, la chose ne l'est guère : les radicaux apportent dans le débat un programme net et tranchant comme une lame neuve; ils savent ce qu'ils veulent et s'entendent admirablement pour affirmer leur volonté. Leur programme se compose de très-grandes vérités philosophiques qui reposent sur un nombre presque égal d'utopies dangereuses, le jour où il faudrait passer du domaine de la science dans celui de la pratique. Il ne s'agit de rien moins que de mettre notre vieille société la tête en bas : on ne s'inquiète pas de savoir si elle s'accommoderait de cette nouvelle situation. Périsse le monde plutôt qu'un principe. Aux conservateurs à dire s'ils veulent tenter l'expérience. Nous sommes dans la position du baigneur qui s'est aventuré loin de la côte : essayer de remonter le courant, c'est affronter une mort certaine; s'y abandonner, c'est aller se perdre en pleine mer; il nous faut louvoyer et tenter de gagner le rivage en utilisant l'impulsion des flots.

A. DE LOSTALOT.

GAZETTE DU PALAIS

La Commune avait du bon, et j'en sais qui la regrettent. Je ne parle pas des brigands en nom qui dirigeaient alors la débâcle sociale, et qui, prudemment retirés à Londres ou ailleurs, guettent de nouveau le moment de nous égorger et de nous pétroler. Non, ce n'est pas d'eux que je parle. Ils sont dans leur rôle, et peut-être que si j'étais à leur place je penserais comme ils parlent. Ce n'est pas qu'il ne soit affligeant de voir, de penser, qu'un grand nombre de ces bandits, qui sont la cause de tant de désastres et de sang répandu, se reposent tranquillement sur leurs lauriers et célèbrent, comme les honnêtes gens, les douces fêtes de Noël et du jour de l'an. Passe encore pour ceux qui ont été assez habiles pour s'esquiver dans le brouhaha, et pour mettre un bout de mer entre eux et nous; ceux-là, nous ne les tenons pas, et, bon gré mal gré, il faut leur faire grâce. Mais penser qu'il y en a d'autres qui se promènent à Paris, qui vont et viennent sur le boulevard, qui prennent leur bock sans sourciller et fument des londrès comme s'il en pleuvait; en vérité, voilà ce qui met la cervelle à l'envers.

N'allez pas croire au moins que je viens à la rescousse avec mon petit fifre, et ne lisez pas le nom de Ranc entre mes lignes; à tort ou à raison, on ne l'a pas poursuivi; sa cause est jugée, sinon gagnée, et ce n'est point à lui que je fais allusion. Celui que je veux nommer, c'est Lutz, le bras droit du docteur Parisel, si j'en crois les déclarations de M. Barral de Montaud; Lutz, le chef des fuséens, comme on le nommait. Ce Lutz, de sinistre mémoire, après être sorti de Paris en ballon pendant le siége, s'en est allé se faire condamner à Lyon à deux années d'emprisonnement, pour avoir distrait une somme d'argent à lui confiée pour l'équipement d'un corps franc. Il est vrai que la condamnation a été prononcée par défaut, mais il s'est bien gardé d'y faire opposition et de réclamer son jugement. Il est, de plus, sous le coup d'un mandat d'arrêt pour incendie, et pourtant M. Lutz, il y a cinq jours encore, était à Paris, et des témoins affirment l'avoir vu, lui avoir parlé. C'est au moins ce que j'entendais dire à l'occasion d'un procès en séparation de corps que lui fait sa femme. Qu'est-ce donc que la justice, si des hommes aussi coupables lui échappent? Quand je dis « coupables, » j'ai tort, car il ne m'appartient pas de préjuger une sentence qui n'est pas rendue; mais ne serait-il pas bon que des hommes, contre qui s'élèvent des charges aussi graves, comparussent enfin devant les tribunaux, et qu'on sût enfin à quoi s'en tenir sur leur compte, qu'on sût si ce sont des honnêtes gens calomniés, ou des coquins qui passent habilement au travers des mailles de ce filet sacré qui s'appelle le Code pénal? Je demande que M. Lutz n'ait plus le droit de se promener dans Paris tant qu'il n'aura pas réglé son compte avec la loi.

Je reviens à mes moutons. Une personne qui avait trouvé du bon à la Commune, c'est Mlle X... Appelons-la X..., si vous voulez bien. Vous la connaissez, et vous l'avez même applaudie naguère sur les planches; applaudie est peut-être beaucoup dire; après cela, tous les goûts sont dans la nature. C'est vous apprendre que Mlle X... a été actrice. Elle avait un protecteur, un jeune protecteur, dont elle eût bien voulu faire un mari; car le mariage, c'est le rêve que font toutes ces demoiselles, depuis la baronne d'Ange. Le jeune homme n'aurait pas mieux demandé que d'épouser, même pour de bon, même de la main droite; car maître Cupidon l'avait percé à fond d'une de ses flèches, et mis sur les yeux une emplâtre du genre de celle que Figaro applique sur les yeux de la mule de Bartholo. Il n'y avait qu'un petit inconvénient : la famille ne voulait pas entendre parler de ce mariage. On attendait donc les circonstances, quand la bienfaisante Commune se présenta. Vous vous rappelez de quels officiers municipaux elle nous gratifia; ils étaient si fiers de siéger dans nos mairies, et de s'étaler sur une estrade avec un foulard rouge sur la bedaine, qu'ils eussent fait raccoler dans la rue les passants, hommes et femmes, pour les marier de force. Point ne fut besoin d'ailleurs de violence pour cela; la municipalité offrait tant de facilités aux gens qui voulaient s'épouser, qu'on en vit venir à foison, et les *oui* tombaient par avalanches. Ce que voyant, Mlle X... se dit : « Voici l'occasion ou jamais; il faut décider Ernest. » Ernest fut bientôt décidé, et bras dessus bras dessous, on s'en fut à la municipalité. Le maire ne s'enquit, bien entendu, ni de l'existence des parents des futurs, ni de leur consentement. A quoi bon ces choses-là? Fi donc! Est-ce qu'on a des parents quand on est en Commune! La Commune est la mère de tous les citoyens, une bonne mère, une joyeuse mère. Du reste, la mère de Mlle X... était là, et elle jura qu'elle servirait de mere à Ernest comme à sa fille. L'officier municipal n'en demanda pas davantage, et le *conjungo* fut prononcé. Je ne sais plus où on célébra la noce, mais certainement on y but à la santé de nos bons amis les communeux, qui venaient, sous une forme nouvelle, de ressusciter le forgeron de Gretna-Green. Malheureusement, la Commune n'eut qu'un temps, et, la fête finie, les parents du jeune homme ont demandé la nullité du mariage. C'est Mlle X... qui n'était pas contente! Le Tribunal n'en a pas moins prononcé la nullité du mariage. Il a pourtant laissé à Mlle X... une compensation, puisqu'il a déclaré valable la reconnaissance d'un enfant naturel insérée à l'acte de mariage.

Qu'est-ce qu'un cri séditieux ? Voilà une question à propos de laquelle on pourrait noircir bien des rames de papier, sans arriver à une solution satisfaisante. L'année dernière, crier: Vive la République ! était contraire à la loi, et les sergents de ville vous eussent arrêté sans vergogne, s'ils vous avaient entendu le murmurer seulement. Il a été décidé que Vive la Pologne ! crié sur le passage du czar, était également un cri séditieux. Vive le Roi ! vive Henri V! vive la Charte! vive la Nation ! autant de cris séditieux, l'année dernière; à présent, il est défendu de crier: vive l'empereur ! vive l'empire ! vive Napoléon ! Mais est-il interdit de crier: vive le roi? C'est ce que nul ne saurait dire, vu l'état actuel et incertain des choses. Le mieux, je crois, serait de ne pas crier, et, le jour du scrutin, d'aller fidèlement et religieusement déposer son bulletin de vote dans l'urne; mais demander aux Français de ne pas crier, autant demander au torrent de ne pas couler, ou aux oiseaux de ne pas chanter. Nous crions d'abord; nous ne faisons rien après. Beaucoup de bruit pour rien, c'est notre devise. Donc on crie, et on défère aux tribunaux les gens qui crient; et les magistrats, comme les augures, ne peuvent se regarder sans rire. Dame! la veille, ils ont condamné un individu qui chantait à tue-tête : vive la République ! et le lendemain, les voilà dans l'obligation de le condamner pour avoir crié: vive Napoléon! Et que voulez-vous qu'ils fassent ? où trouver la règle ? comment la formuler? Le Tribunal de Bastia n'a pas cru la chose impossible, et il a décidé, en droit, que le cri ne devait pas être injurieux pour les personnes présentes qui ne partageaient pas les opinions de celui qui a envie de crier. A la bonne heure; voilà un excellent principe. Il me vient à l'esprit de crier: vive Henri IV ! je suis dans une foule de trois cents personnes; je commence donc par interroger toutes les personnes présentes, et quand je me suis assuré qu'elles pensent autant de bien que moi d'Henri IV, je pousse mon cri. C'est simple, commode et pratique. Mais le Tribunal a-t-il pensé à une chose? Si je suis partisan de la Commune ou de l'Empire (ce qui est tout comme, à vrai dire), et qu'après m'être assuré de l'assentiment de tous mes voisins, je crie: vive le comité de salut public ! ou vive l'empereur ! je ne serai donc pas coupable ?

Vous souvenez-vous que je vous avais un jour parlé de la condamnation du journal *Le Granvillais* dans la personne de son gérant, M. Chesnais, et que M. Chesnais me demanda de rectifier mon dire en ce sens, que j'avais eu l'air de donner comme définitive une condamnation qui était par défaut?... J'ai fait alors amende honorable. Aujourd'hui le jury a prononcé, et M. Chesnais, qui comptait avec tant de confiance sur la sagesse éclairée des jurés de la Manche, doit en dire pis que perdre; car les jurés n'ont pas été favorables à M. Chesnais. Ils ont eu le mauvais goût de trouver l'article en question tout à fait coupable; il est vrai que M. Chesnais avait, dans son journal, fait l'apologie de faits qualifiés crimes ou délits par la loi. La Cour, en conséquence, a condamné M. Chesnais à un an de prison et 2,000 francs d'amende, en même temps que le rédacteur de l'article, M. Alavoine (ex-consul à Jersey, nommé le 4 septembre) était lui-même condamné à quatre ans de prison et 5,000 francs d'amende. Je vois dans l'arrêt, que je tiens à citer exactement, de peur d'être obligé à une rectification, que les condamnations sont solidaires. Oh! le pauvre *Granvillais !*

O. RIGAUD.

BELFORT. — Vue prise du moulin des Fourneaux

BELFORT. — Les remparts; vue prise de la casemate Denfert.

LES FRÈRES
des
ÉCOLES CHRÉTIENNES
PENDANT LA GUERRE DE 1870-1871.

Il n'y a eu qu'une voix sur la conduite qu'ont tenue les Frères des Écoles chrétiennes, durant la terrible guerre que nous venons de soutenir contre l'Allemagne. Dès la première heure, ils ont concouru avec empressement à l'organisation des ambulances, si bien que, avant l'investissement de Paris, ils prodiguaient leurs soins à nos blessés sur tous les points du territoire menacé par l'ennemi. A Paris, où nous les avons vus agir sous nos yeux, nous pouvons témoigner qu'ils se sont de tous points montrés admirables de courage et de dévouement. Comme infirmiers, ils ont été l'activité, le zèle, l'abnégation même. Comme brancardiers, ils se sont montrés en courage les égaux des plus courageux. Au milieu des obus et des balles, ils allaient, impassibles, sur le champ de bataille, pour relever les blessés, sans que la mort ou les blessures de plusieurs d'entre eux aient jamais un seul instant ralenti leur généreuse ardeur, que nos généraux étaient au contraire forcés quelquefois de contenir. Ils étaient deux cents à Champigny qui, tous ont donné l'exemple d'un courage inébranlable. En vain voulait-on les faire rester en arrière des lignes, ils s'obstinaient à marcher au milieu des soldats, et sitôt que l'un de ceux-ci tombait, ils accouraient et le portaient jusqu'à la voiture la plus proche. Cependant, à cette bataille, trois seulement de ces braves frères furent légèrement blessés par des éclats d'obus. Au Bourget, ils furent plus cruellement éprouvés. Il y eut mort d'homme dans leurs rangs. Leur première escouade, sortant de la Courneuve, se dirigeait vers ce village, le drapeau de la convention de Genève porté en tête par un frère. Le feu avait cessé de notre côté. Ils avaient à peine franchi un espace de deux ou trois cents pas, lorsque tout à coup, et contre toute attente, les Prussiens firent une décharge. Un frère fut atteint, le frère Néthelme, qui portait le premier brancard. Une balle l'avait frappé au défaut de l'épaule gauche, et était allée jusqu'au poumon. C'est cette scène que représente la gravure que nous reproduisons ci-joint. Le frère Néthelme, transporté à l'ambulance de la Légion d'honneur, à Saint-Denis, ne devait pas survivre à sa blessure, et sa mort pénétra tous les frères d'un saint enthousiasme. Rue Oudinot, dans leur maison-mère, ils entouraient le vénérable frère Philippe, supérieur général de l'Institut, le suppliant de leur permettre de marcher avec les brancardiers. « Les frères ! Ah ! les frères ! disait le docteur Ricord, qui a été l'organisateur et l'âme des ambulances de la Presse, voilà des hommes qui font le bien pour le bien, sans souci de la renommée. Ceux-là savent pousser jusqu'à l'héroïsme la véritable fraternité et l'amour de la patrie. » Ils ne devaient plus avoir qu'une occasion de faire ce qu'ils appelaient, avec une simplicité touchante, leur devoir : la bataille du 19 janvier, Buzenval !

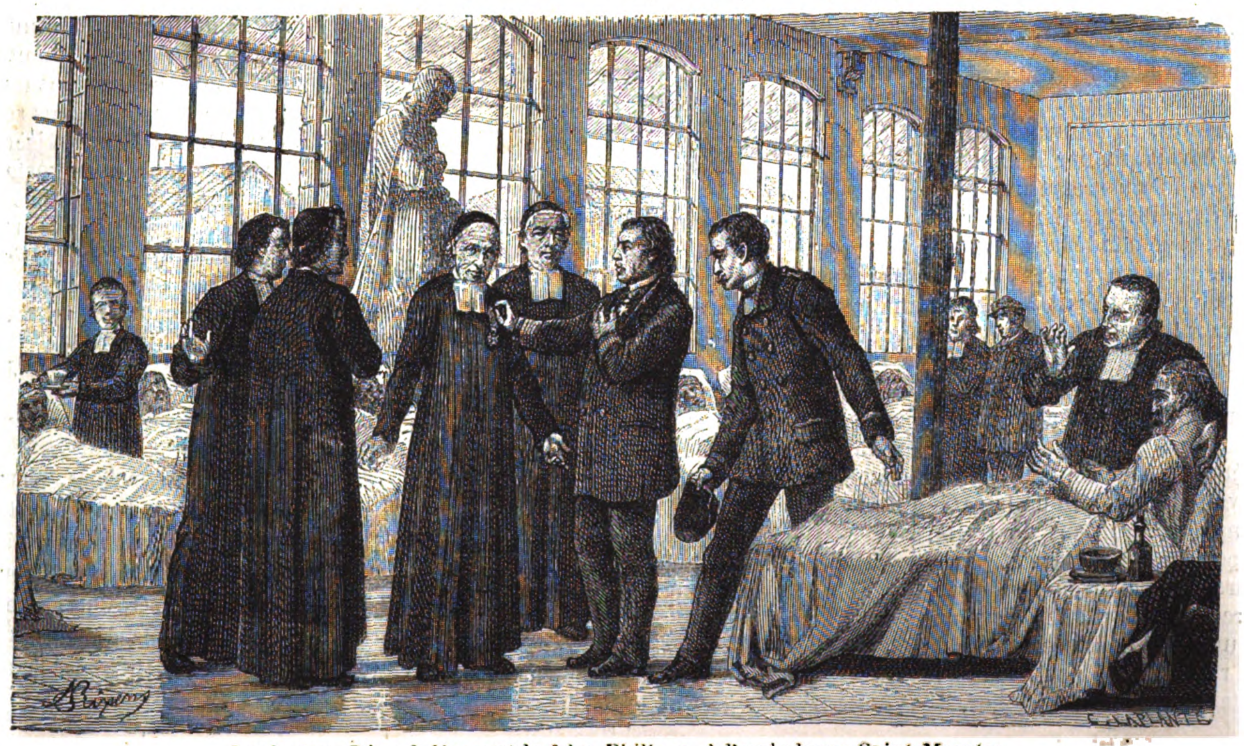


LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES PENDANT LA GUERRE.
Mort du frère Néthelme, au Bourget.


Le frère Philippe, supérieur général des Frères des Écoles chrétiennes.

Dans les départements, la conduite des Frères des écoles chrétiennes n'avait été ni moins dévouée ni moins digne d'éloges. Partout, ils s'étaient empressés de transformer leurs maisons en autant d'ambulances, où ils se multipliaient pour soigner nos malheureux soldats, pour les ramener à la vie ou pour rendre moins amères à ces jeunes hommes, naguère pleins de vigueur, de santé, d'espérance, les approches d'une mort prématurée et cruelle. Le vénérable frère Philippe, dont nous parlions tout à l'heure, avait donné l'exemple. Jusque dans la maison-mère de l'Institut, il avait fait établir une ambulance de quatre-vingt-cinq lits, avec son personnel d'infirmiers et son médecin. Et, toujours debout, toujours en éveil, malgré son grand âge, il veillait à tout, pourvoyait à tout avec la plus vive sollicitude, regrettant que ses forces ne lui permissent pas d'accompagner les frères, qu'il dirige et qu'il aime comme un tendre père, jusque sur les champs de bataille, où ils allaient avec tant d'empressement risquer leur vie pour secourir les victimes de cette guerre affreuse. Mais cette tâche était dévolue à son assistant, le noble et le généreux frère Baudime.

Cette ambulance de la rue Oudinot, désignée sous le nom d'ambulance Saint-Maurice, et fondée sous le patronage de Mme la maréchale de Mac-Mahon, avait été, dès le début de la guerre, une des principales ambulances de la Presse. On y voyait avec une admiration qui allait jusqu'à l'attendrissement, le frère Philippe prodiguer lui-même aux malades les soins les plus touchants, s'ingénier à leur être agréable, distinguant ceux qui s'étaient distingués, les recommandant à l'autorité, leur remettant avec une joie ineffable les récompenses qu'ils avaient méritées. Il s'oubliait lui-même


Le docteur Ricord décorant le frère Philippe, à l'ambulance Saint-Maurice.

comme s'oubliaient les autres frères, pour se prodiguer aux autres. Mais on ne l'oubliait pas, lui, et si, en sa modestie, il refusait pour lui la croix de la Légion d'honneur, qu'il avait cependant si bien méritée, au moins fut-il obligé de l'accepter pour l'Institut des Frères des Écoles, qu'il représentait. C'est des mains du docteur Ricord qu'il la reçut, dans cette même ambulance Saint-Maurice, qui avait été son champ de bataille. Et ce ne fut pas pour le docteur une mince joie que celle d'attacher ce glorieux signe sur le cœur du noble et vénérable frère, qu'il avait appris à connaître et à aimer. Le frère Baudime était présent. C'est à lui que Ricord avait dit, peu après le combat du Bourget : « Permettez-moi de vous embrasser. Vous êtes admirable! vous et les vôtres. Portez ce baiser au frère Philippe et à tous vos frères, et dites-leur que nous vous remercions tous, en notre nom et au nom de la France. » Que dire de plus?

Tous ces faits, si honorables pour les frères, ont été recueillis par M. J. d'Arzac, et consignés dans un livre fort intéressant, orné de seize belles gravures et intitulé : *les Frères des Écoles chrétiennes pendant la guerre de* 1870-1871, que vient de mettre en vente l'éditeur Curot, 22, rue Saint-Sulpice. Pour apprécier à leur juste valeur les Frères des Écoles chrétiennes, il faut lire ce livre.

Pierre Paget.

BELFORT

Nous avons une dette à acquitter envers Belfort.

Investis dans Paris, d'abord nous avons manqué de documents sur cette ville. Puis, l'insurrection du 18 mars et le règne éphémère de la Commune ayant détourné l'attention publique de tout ce qui n'était pas l'événement du jour, il nous a fallu forcément remettre une échéance à laquelle nous tenions d'autant plus à faire honneur que, de toutes nos places fortes, Belfort est celle qui s'est le mieux comportée devant l'ennemi.

Cette ville est l'une de nos plus fortes places de guerre, et défend, comme on sait, le passage ouvert entre les Vosges et le Jura. Elle est située aux pieds de collines calcaires, sur la rive gauche de la Savoureuse, et dominée par une citadelle imprenable, établie par Vauban sur un roc à pic et entourée par lui d'une enceinte bastionnée. Outre cette citadelle et le camp retranché du Vallon, quatre forts défendent encore cette place : les forts des Barres et des Hautes-Perches et ceux de la Miotte et de Justice, élevés sur les deux collines qui portent le même nom. Un de nos dessins représente la vue des fortifications de Belfort, prise du haut d'une casemate, que l'on avait, pendant le siége, surnommée la casemate Denfert, du nom du brave et énergique colonel à qui avait été confiée la défense de la place.

Belfort a résisté intrépidement à tous les efforts de l'ennemi, et le 26 janvier, elle repoussait encore victorieusement, malgré cinq mois d'investissement, de bombardement, d'attaques incessantes, le terrible assaut qu'il dirigeait contre les Perches. C'est alors que les Allemands commencèrent et poursuivirent avec une ardeur fiévreuse des travaux d'approche contre ces ouvrages.

Deux jours après cet assaut, le gouvernement signait la convention qui devait amener la capitulation de Paris et la fin de la guerre. Toutefois, les opérations militaires dans l'Est avaient été réservées, les Allemands ayant demandé la reddition de Belfort, et le gouvernement n'ayant pas voulu l'accorder, dans la croyance où il était à ce moment que l'armée du général Bourbaki se trouvait dans une bonne situation; ce qui n'était malheureusement pas exact.

La retraite de cette armée en Suisse avait laissé Belfort dans une position critique. Cependant son héroïque gouverneur était loin de songer à déposer les armes. Il ne savait rien encore de la capitulation. Les Prussiens qui, profitant du traité, dirigeaient for- troupes sur cette place et continuaient de la bombarder avec fureur, se chargèrent de la lui apprendre. A cet effet, ils y envoyèrent tout exprès un parlementaire chargé de réclamer, en outre, la reddition de la ville. Mais le colonel Denfert, qui était en droit de se défier, l'éconduisit avec une froide politesse, et les Prussiens reprirent, avec un nouvel acharnement, leurs travaux d'approche contre les Perches, dont, le 5, ils n'étaient pas éloignés de plus de 80 mètres. Cependant, à cette date, ils ne s'étaient encore emparés d'aucun des forts avancés de la place. Mais la situation était grave. Un nouvel assaut était imminent, et l'issue en était douteuse. Si l'ennemi parvenait à s'emparer des Perches, il dominait le Château, et pouvait prendre à dos les forts des Barres et de Bellevue. Néanmoins, Belfort pouvait résister, résista, et eût résisté plus longtemps encore, bien que toute résistance, par suite de la convention du 28 janvier, fût devenue inutile. Mais alors on était dans la deuxième quinzaine de février, et l'armistice touchait à sa fin; l'Assemblée venait de se réunir à Bordeaux, et le temps allait manquer pour la discussion des préliminaires du traité de paix. La prolongation de l'armistice était donc devenue une nécessité, et le bruit courut que les Prussiens n'y voulaient consentir qu'à la condition que Belfort se rendît. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'alors Belfort capitula, que sa garnison quitta, avec les honneurs de la guerre, la place qu'elle avait si vaillamment défendue, et que, le lendemain, on lisait dans le *Journal officiel* la note suivante : « L'armistice qui devait expirer le 19 février, à midi, a été prorogé au 24, avec faculté de renouveler cette prorogation si les circonstances l'exigent. »

Ainsi, non-seulement Belfort, par son admirable résistance, avait puissamment servi le pays, mais encore il lui avait été fort utile par sa chute même. Aussi Belfort est resté ville française. Son brave gouverneur, le colonel Denfert, avait déjà reçu sa récompense : il avait été élu membre de l'Assemblée nationale.

C. P.

LE PRÉSENT DANS LE PASSE

LE PASSÉ DANS LE PRÉSENT

En politique, plus ça change, plus c'est la même chose.

Alph. Karr. — En fumant. — Lucioles.

Mauvais éloge d'un homme que de dire : son opinion politique n'a pas varié depuis quarante ans. C'est-à-dire que pour lui, il n'y a eu ni expérience de chaque jour, ni réflexion, ni repli de la pensée sur les faits.

Victor Hugo. — *Journal des idées et des opinions d'un révolutionnaire de* 1830. — Octobre.

(Suite.)

Où en sommes-nous? Ah ! voici ! — Sautons par dessus trois ou quatre phrases, assez banales du reste, ergotant et ratiocinant sur le sens mal défini du mot «*Liberté*,» — dont les syllabes commencent à s'user, tant il a servi ! — pour arriver au trait final du paragraphe : — « En somme, impossible de se mettre d'accord, puisque...

« .....dans toutes les disputes sur la Liberté, un « argumentant entend presque toujours une chose et « son adversaire, une autre. Un troisième survient, qui « n'entend ni le premier ni le second et qui n'en est « pas entendu !

Encore ? — Oui ! mais, du moins, il y a cette fois pour excuse la hardiesse de l'emprunt. S'assimiler du Voltaire, en pleine Assemblée nationale, par la droite qui siége ! Malpeste ! voilà de la belle et bonne témérité, savez-vous ? — D'autant plus que, si bien peu sans doute d'entre vos collègues connaissent à fond le Dictionnaire philosophique, ils paraissent tous, en revanche, être très-ferrés sur cet article, précisément : *l'abus des mots.*

Patience ! nous touchons au but!

Tiens ! une note écrite, sur le manuscrit, à l'encre rouge :

— *Arrivé là, regarder fixement et tour à tour mes collègues...* — (Ici, un « blanc » de l'importance de deux lignes, destiné vraisemblablement à recevoir plus tard une série de noms qui n'étaient pas encore arrêtés dans la pensée du rapporteur...) *et donner à la voix, en lisant ce qui suit, le plus de mordant possible.*

Diable ! voyons donc ce qu'il va dire : — «D'ailleurs, que de gens aujourd'hui, comme dit le poëte,

« Que de gens aujourd'hui chantent la liberté
« Comme ils chantaient les rois ou l'homme de brumaire!
« Que de gens vont se perdre au levier populaire
« Pour relever le Dieu qu'ils avaient souffleté !
« On peut traiter cela du beau nom de rouerie,
« Dire que c'est le monde et qu'il faut qu'on en rie ;
« C'est peut-être un métier charmant, mais, tel qu'il est,
« Si vous le trouvez beau, moi je le trouve laid !

Là dessus, rien à reprendre, M. le Rapporteur ayant eu la conscience de se mettre hors de cause par ces quatre mots : « *comme dit le poëte.* » — Il est vrai qu'ayant, cette fois, des vers à placer, il ne pouvait guère faire autrement.

Nous sommes en mesure, du reste, de compléter sa déclaration : le poëte s'appelle Alfred de Musset, déjà nommé, et cette boutade se trouve dans la *Dédicace de la Coupe et les lèvres* (1832).

En marge du manuscrit — qui s'arrête là — M. le Rapporteur, pour se distraire, a, de ci de là, noté quelques *carillons charivariques*; menues trouvailles rencontrées par hasard, sans doute, dans ses laborieuses fouilles au fond de sa bibliothèque. Cela produit, autour de ce grave rapport, l'effet des bonshommes que dessine un écolier sur la manchette de ses cahiers. — En voulez-vous quelques échantillons? — Voici :

On annonce un prochain changement de ministère. — Quel bonheur !.. Mais ce n'est qu'en Angleterre.

Comment pense-t-on dans votre régiment? — On ne pense pas. — A la bonne heure !

Ils espèrent gagner la partie avec les *(bons?)* valets.

Le ministère n'est franc qu'à demi. Il sera dissous.

Bravo : fleur de rhétorique : — *Murmures* : réfutation; — *Clôture* : argument sans réplique.

Oui ! lecteur, vous l'avez dit : — ces actualités, si jeunes que d'aucuns doivent les trouver, frisent la quarantaine. Toujours de l'Ancien Figaro, parbleu !

Un dernier mot. — L'indiscrétion que nous venons de commettre en publiant ce document, n'aura pas même le bénéfice des circonstances atténuantes, puisque nous ne pouvons user, — et pour cause — du facile procédé qui consiste à féliciter l'auteur trahi de la profondeur et de la nouveauté de ses aperçus. Aussi les conséquences de cette publication commencent à nous effrayer beaucoup. Le ressentiment d'un Député-rapporteur n'est pas chose dont on puisse rire. D'autant moins que nous ignorons son nom. Si ç'allait être M. Jean-Didier Baze? Misère de nous !

Un seul espoir nous reste. C'est que M. le Rapporteur, honteux de ces procédés oratoires, prenne le parti de refaire son rapport en entier, afin qu'après lecture dans l'*Officiel* de celui qu'il lira à la Chambre, et textes comparés, on soit amené à considérer celui-ci comme d'invention pure. Ainsi puisse-t-il être !

Jules Rohaut.



AVIS IMPORTANT

Nous rappelons à nos Lecteurs de la province et de l'étranger, dans l'intérêt de leur collection, que l'*Illustration* n'ayant subi de lacune dans sa publication ni pendant le siége de Paris, ni sous la dictature insurrectionnelle de la Commune, chacun a la faculté de reprendre son abonnement à partir de n'importe quelle échéance.

Pour éviter tout retard dans la réception du journal, nous prions instamment nos Souscripteurs d'accompagner leurs demandes d'abonnement d'un mandat-poste ou d'une valeur à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Aug. Marc et Ce, 60, rue Richelieu, ainsi que de la bande d'adresse imprimée du journal.

Le livre que nous annonçons ici n'est pas un ouvrage conçu et publié après coup, à propos des événements dont l'origine remonte au mois de juillet 1870; — c'est la réunion en un magnifique volume, de toutes les livraisons d'un recueil périodique qui, paraissant deux fois par semaine depuis le début de la guerre contre la Prusse, a suivi pas à pas toutes les péripéties de la lutte et les a reproduites dans ses dessins, consignées dans son texte, avec cette complète impartialité, ce talent d'exactitude pittoresque dont les collaborateurs de *l'Illustration*, artistes et écrivains, conservent depuis si longtemps le secret.

Cet ouvrage est le panorama le plus complet et le mieux exécuté que l'on puisse posséder: Batailles, combats, épisodes militaires, épisodes du siége de Paris, types et scènes de mœurs, portraits d'hommes célèbres, cartes d'ensemble et plans spéciaux; — tout est contenu dans ce beau livre, qui sort des presses de l'*Illustration*; ce qui nous dispense d'en faire ici plus longuement l'éloge.

La plume et le crayon se sont disputé la tâche de ne laisser passer aucun fait saillant sans le consigner dans ce vivant répertoire des faits militaires, politiques et autres, que la France a vus surgir depuis le commencement de la guerre.

Un *Memorandum*, placé à la fin du volume et précédant la table des 460 gravures, classée méthodiquement, — relate jour par jour les événements; ce Memorandum peut tenir lieu de répertoire chronologique; il permet d'embrasser d'un seul coup d'œil la succession des faits inouïs qui après nos désastres, après l'investissement et le siége de la capitale, après l'armistice, ont abouti au Traité de Paris.

A. B.

LE CANICHE

On ne peut parler du chien sans penser à Buffon, qui a fait de cet animal la plus éloquente peinture.

Le chien a toutes les qualités, c'est convenu. Il a la beauté, la vivacité, la force, voilà pour le physique. Et qui ne connaît ses qualités morales? Pour son maître, il est d'une docilité absolue; il obéit au moindre de ses signes, lui est devoué jusqu'à la mort, et contre les pires traitements jamais ne se révolte. Servilité et courtisanerie, ai-je entendu dire à quelques personnes. Non, car le chien n'est pas ingrat.

Voilà bien des mérites. Ajoutez à cela qu'il est intelligent. Il a bonne mémoire, apprend facilement et retient. Laissant de côté ce fait connu, qu'il prend vite et de lui-même les allures et le ton de la maison qu'il habite, fier et arrogant ici, là humble et se faisant petit, brutal et grossier



LE CANICHE. — D'après un croquis inédit de H. Regnault.
Gravure extraite de *la Vie des Animaux illustrée.* — J.-B. Baillière, éditeur.

en cet autre endroit, je ne veux pour preuve de cette intelligence que la rapidité avec laquelle il acquiert cette instruction contre nature que se plaisent à lui donner certains industriels. Qui n'a vu, les jours de fête, dans quelque baraque de saltimbanques, les chiens savants faire montre de leur science, jouer aux cartes, aux dominos, ou bien, après avoir fait le tour de «l'honorable *sociliété,*» dire quelle en est la personne la plus amoureuse?

Il y a, en permanence, à l'ancienne barrière de l'École, un vieux bonhomme qui a, outre une demi-douzaine de rats très-drôles, deux ou trois barbets qui font merveille. On l'appelle l'homme aux rats; on pourrait aussi bien l'appeler l'homme aux chiens savants. Car, pour savants, ils le sont, ces caniches pacifiques. Il est peu de tours qu'ils ne connaissent, et il faut les voir danser aux sons du fifre et du tambourin! Je soupçonne fort notre regretté peintre Regnault de les avoir surpris, se livrant à cet exercice de la patte en l'air, quelque jour qu'il passait par là; car ce sont bien eux, je vous assure, que je retrouve en ce croquis que vous voyez ci-dessus, eux, en tous leurs atours, et leur impresario si connu, avec sa grande barbe blanche et inculte, et son feutre impossible. La scène méritait à coup sûr un coup d'œil, et le personnage un coup de crayon. Les voilà parés pour la postérité.

Ce charmant croquis inédit est emprunté à un ouvrage de la plus attachante lecture, la *Vie des animaux illustrée*, que vient de publier l'éditeur Baillière. C. P.

PRIMES DE L'ILLUSTRATION

PRIMES A PRIX RÉDUITS

COLLECTION COMPLÈTE

des œuvres spéciales pour piano à 2 mains de

BEETHOVEN — MOZART — WEBER — HAYDN

et 7 sonates choisies de **CLEMENTI**

Annotées par Moscheles, professeur au Conservatoire de Leipzig

POUR LES ABONNÉS

Beethoven, 4 vol.	16 fr.	au lieu de	32 fr.
Mozart.... 2 —	8 fr.	—	17 fr.
Weber.... 2 —	8 fr.	—	16 fr.
Haydn... 2 —	8 fr.	—	14 fr.
Clementi... 1 —	4 fr.	—	8 fr.

Plus de 1,700 pages d'impression grand format ordinaire.
La collection complète (11 vol.), 44 fr. au lieu de 87 fr.

Ajouter 5 fr. en sus pour recevoir *franco* les 11 volumes de la collection.

LES DOUZE MOIS

DERNIÈRE ŒUVRE DE GAVARNI

Texte par Théophile GAUTIER

Tirage exceptionnellement beau, sur papier gd-aigle très-fort
Format in-4°

L'Album cartonné — 6 fr. — Relié en percaline et doré sur tranches — 8 fr.

POUR LES ABONNÉS DE L'ILLUSTRATION

3 francs au lieu de 6. — 6 francs au lieu de 8.

2 francs en plus pour le port, pour la France continentale seulement.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS:

On ne doit pas frapper une femme, même avec une fleur.

Tout lecteur du rébus ci-dessus qui en enverra une explication exacte avant samedi prochain, pourra réclamer, au tiers de sa valeur, soit moyennant 6 fr. au lieu de 18, un des huit derniers volumes parus de l'*Illustration*, — à l'exception des volumes 56 et 57 formant le 2e semestre de 1870 et le 1er semestre de 1871.

Aug. Marc, *directeur-gérant.*

Imp. de l'*Illustration*, A. Marc, rue de Verneuil, 22, Paris.
Encres typographiques de Ch. Lorilleux.

ÉCHECS

QUATORZIÈME PARTIE

M. J.-H. Blackburne. (Sans voir l'Échiquier.) — M. Robey.

Blancs.	Noirs
1. P 4e R.	1. P 4e R.
2. P 4e F R.	2. P pr. P.
3. C R 3e F R.	3. P 4e C R.
4. F 4e F D.	4. F R 2e C R.
5. Roque.	5. P 4e C D.
6. F 3e C D.	6. P 3e T R.
7. P 4e D.	7. C R 2e R (*a*).
8. C 5e R.	8. F pr. C R.
9. P pr. F.	9. P 4e T D.
10. P 3e T D.	10. T D 3e T D.
11. C 3e F D.	11. C D 3e F.
12. D 5e T (*b*).	12. C D pr. P.
13. F D pr. P.	13. C D 3e C R.
14. F pr. P F R échec.	14. R c F.
15. F pr. C.	15. P pr. F D.
16. T pr. P échec.	16. R 2e C.
17. D 5e R échec.	17. R c C (*c*).
18. F 7e F échec.	18. R 2e T.
19. T 4e C.	19. D c F R.
20. T c F R.	20. P 3e D.
21. D 3e C.	21. F pr. T.
22. D pr. F.	22. D 2e C R.
23. D 7e D.	23. D 4e C R.
24. C 5e D.	24. P 3e F D.
25. C pr. C.	25. D 6e R échec.
26. R c T.	26. T D 2e T D.
27. F 6e C échec.	Abandonne.

(*a*) P 3e D, pour empêcher le Blanc de jouer C 5e R, est un coup indispensable dans cette ouverture. On le joue ordinairement avant P 3e T R.

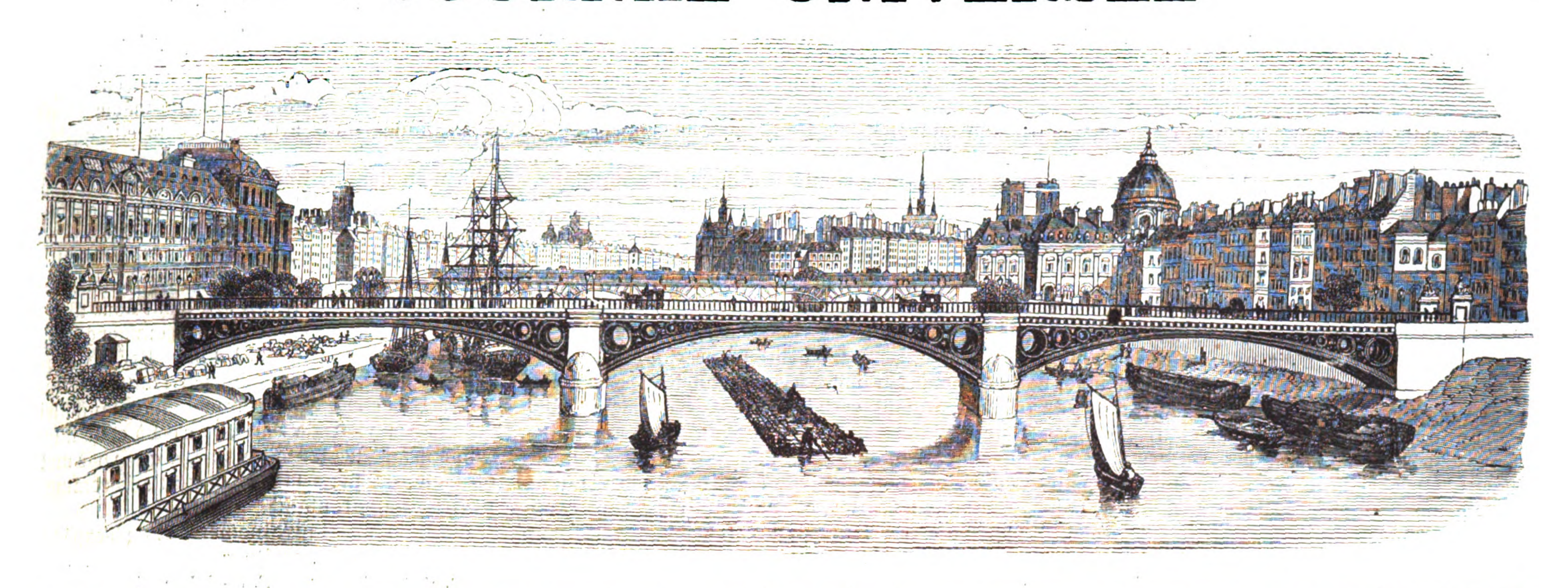
(*b*) Excellent ainsi que la suite.

(*c*) La prise du Fou entraîne le mat immédiat.

J. A. de R.

L'ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL



Direction, Rédaction, Administration :
Toutes les communications relatives au journal, réclamations, demandes de changements d'adresse, doivent être adressées *franco* à
M. AUG. MARC, DIRECTEUR-GÉRANT.
Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un mandat sur Paris ou sur la poste.

30e ANNÉE. VOL. LIX N° 1507
Samedi 13 Janvier 1872
L'administration ne répond pas des manuscrits et ne s'engage jamais à les insérer.
Vu les traités, la traduction et la reproduction à l'étranger sont interdites.
BUREAUX : RUE RICHELIEU, 60.

Abonnements pour Paris et les Départements :
3 mois, 9 fr. ; — 6 mois, 18 fr. ; — un an, 36 fr. ; — le numéro, 75 c. la collection mensuelle, 3 fr. ; le volume semestriel, 18 fr.
ABONNEMENTS POUR L'ÉTRANGER :
Mêmes prix ; plus les droits de poste, suivant les tarifs.
Les abonn. partent du 1er no de chaque mois.

SOMMAIRE

La frégate cuirassée anglaise la *Dévastation*.

REVUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

INTÉRIEUR.

L'élection du 7 janvier 1872 présente le même caractère que celle du 2 juillet 1871. Sur les dix-sept représentants élus, douze appartiennent à l'opinion républicaine, trois au parti conservateur et deux au parti bonapartiste. Le vote de Paris est particulièrement remarquable. M. Vautrain, républicain modéré, a été élu par 121,158 voix contre 93,423 données à M. Victor Hugo. Nous apprécions plus loin la portée de cette élection, et nous espérons que l'Assemblée ne voudra pas se soustraire aux vœux si légitimes qui s'y rattachent.

Avant de reprendre la discussion des projets de lois financières, l'Assemblée vient de voter une loi qui a passé bien inaperçue au milieu de nos querelles politiques, mais qui mérite pourtant une mention spéciale, et qui sera favorablement accueillie dans le monde des affaires. Il s'agit de la loi qui limite le droit des propriétaires, relativement au partage de l'actif des faillites. Jusqu'à présent, le propriétaire avait le droit d'intervenir, en exigeant le total de la somme à payer pour toutes les années du bail. Ce droit exorbitant, qui bien souvent équivalait à l'exclusion des autres créances, vient d'être réduit par la loi nouvelle, et le propriétaire ne pourra plus exiger que le loyer de deux années. Un bon point à l'Assemblée.

Puis la Chambre a repris l'interminable discussion des lois financières. De l'impôt sur le revenu elle a passé au projet de loi sur les matières premières, et de ce dernier projet à une dernière proposition, qui consiste à soumettre tous les projets d'impôts nouveaux à une étude plus complète, en équilibrant le budget par des centimes additionnels sur les quatre contributions principales. C'est peut-être par là que le Gouvernement et l'Assemblée auraient dû commencer, car les longs débats auxquels nous venons d'assister prouvent qu'il n'est pas facile de remanier, du jour au lendemain, l'ensemble de notre système financier.

Autre sujet de lamentations plus pénibles encore. On sait que M. Jules Simon a présenté son projet de loi sur l'instruction obligatoire. L'opinion pouvait assurément compter que sur cette question primordiale de l'enseignement primaire, il n'y aurait dans l'Assemblée, comme dans le pays, qu'une pensée et qu'une voix pour voter au plus vite la loi, qui apparaît comme la source vivifiante de notre régénération. Qui de nous n'a pas dit et répété cette phrase aujourd'hui stéréotypée : C'est l'instruction publique et obligatoire qui a infligé Sadowa à l'Autriche et Sedan à la France ! Eh bien, malgré ces leçons écrasantes, la Commission de quinze membres nommée pour examiner le projet de loi du Gouvernement, vient de se prononcer, par quinze voix contre deux, contre le principe de l'enseignement obligatoire. N'insistons pas, et attendons les conclusions de la Commission. Nier la nécessité de l'instruction, c'est, pour nous, nier la lumière !

EXTÉRIEUR.

Nos relations diplomatiques ont repris avec la Prusse leur cours régulier. L'ambassadeur de France, M. de Gontaut-Biron, a été reçu par l'Empereur en audience solennelle, et M. d'Arnim a remis à M. Thiers ses lettres de créance, comme ambassadeur de la Prusse en France. De part et d'autre, les communications ont été, dit-on, rassurantes et pacifiques. La paix est donc à l'ordre du jour, mais la paix... armée jusqu'aux dents !

La Prusse vient de réorganiser le ministère de sa marine, en le détachant du ministère de la guerre, qui l'avait dans ses attributions. Le nouveau ministère représentera les forces maritimes de la Confédération de l'Allemagne du Nord. Cette mesure a donné l'alerte à la presse de l'Angleterre et de la Russie. La *Gazette de Moscou* jette un cri d'alarme, en prédisant que la flotte allemande sera telle, en dix ans, que la flotte anglaise ne pourra elle-même lui tenir tête. C'est à l'Europe à prendre ses précautions, dit la feuille russe, en mettant, autant que possible, obstacle aux envahissements de l'empire allemand sur la mer, et en rendant au Danemark le Sleswig septentrional. C'est parler d'or. Mais la *Gazette de Moscou* doit savoir qu'au lieu de songer à mettre obstacle à l'expansion de la Prusse, le cabinet de Saint-Pétersbourg applaudit à l'œuvre de M. de Bismark.

Notons une mesure financière du gouvernement de Washington qui, dans l'état actuel de nos affaires, peut être considérée comme une bonne nouvelle.

On sait que l'excédant des recettes est consacré, aux États-Unis, à l'extinction de la dette publique. Or, au lieu de poursuivre à outrance le rachat des rentes de l'Union américaine, un parti politique demandait bruyamment que le Trésor pût consacrer ses ressources à diminuer la circulation du papier-monnaie, en vue de la reprise des payements en espèces.

On comprend les conséquences que la mesure aurait eue sur notre crise financière. Les États-Unis auraient certainement fait des achats d'or sur le marché anglais, qui n'aurait pu aussi facilement répondre aux demandes que nous lui adressons nous-mêmes. La proposition est heureusement écartée, et les États-Unis vont continuer à payer leurs dettes. Bonne nouvelle pour tout le monde !

L'ASSEMBLÉE A PARIS.

L'élection du 7 janvier à Paris représentait presque une gageure entre l'Assemblée et la capitale. L'Assemblée, saisie de la proposition de M. Duchatel, relative au retour du Gouvernement et de la Chambre à Paris, paraissait dire : — Comment peut-on songer à établir les pouvoirs publics dans un centre où l'élément conservateur n'existe pas, dans une cité toujours prête à éclater comme un volcan ?

Paris vient de répondre, et la signification du vote mémorable du 7 janvier peut se résumer par un seul mot : maintien de l'ordre et plus de révolution ! Or, cette réponse est formulée par une majorité incontestablement dévouée à tous les intérêts qui se rattachent à la conservation sociale. C'est là un point hors de toute discussion.

Le vote du 7 janvier a donc prouvé que Paris était méconnu, calomnié, injustement sacrifié. A l'Assemblée, aujourd'hui, de répondre à son tour à ce vote, en adoptant au plus vite, dans une pensée d'apaisement et d'union patriotique, la proposition présentée par M. Duchatel, pour nous replacer dans une situation normale et rendre à Paris le siége du Gouvernement et de l'Assemblée.

C'est là, pour nous, un débat complétement épuisé, et nous avons, depuis un an, plus d'une fois exposé toutes les raisons qui nécessitent un retour immédiat à Paris. A vrai dire, toute démonstration est pour nous inutile. On ne démontre pas un axiome, on le constate. Pourquoi donc l'Assemblée s'obstine-t-elle à nous terrifier par l'épouvantail d'une révolution nouvelle à Paris? Est-ce que le Gouvernement n'a pas prouvé qu'il était de taille à lutter contre la plus formidable insurrection? Est-ce que Versailles n'est pas maintenant désigné naturellement comme le rendez-vous des deux pouvoirs exécutif et législatif, dans l'hypothèse, actuellement bien improbable, d'un nouveau soulèvement des faubourgs parisiens? Cessons donc de verser le vinaigre sur nos plaies, et travaillons à refaire l'union nationale, en rendant au pays la capitale, qu'il redemande au nom de ses intérêts les plus chers.

Au nom de la France, car le suffrage universel trois fois interrogé a répondu trois fois de la façon la plus claire, au nom de la France, l'Assemblée doit rendre à Paris son titre de capitale, si glorieusement défendu pendant le siége. Paris est l'œuvre des siècles, et nos misérables querelles de partis doivent s'effacer devant la voix suprême de la nation. Paris est la tête de la France, et nous ne pouvons songer à décapiter la patrie.

Au nom de notre dignité devant l'étranger, l'Assemblée doit mettre un terme à la scission qu'elle perpétue entre Paris et Versailles, entre la capitale et les départements. N'est-ce pas, en effet, entrer dans le jeu de M. de Bismark, que de lui donner le droit de nous dire : « Quelle confiance voulez-vous que nous ayons dans la signature de la France, quand la France, représentée par son Assemblée nationale, proclame elle-même sa méfiance et l'indignité de Paris? » N'oublions pas que cette capitale, encore aujourd'hui huitième merveille du monde, nous est enviée par tous les peuples, par la Prusse elle-même, et que nous sommes seuls à médire de la cité qui fait notre prestige !

Au nom des affaires, mettons sans retard un trait d'union entre Paris et la France. Le pays a soif de travail, de crédit, d'activité, et le mouvement s'arrête, paralysé par l'incertitude, l'indécision, l'inconnu. Travaillons, disons-nous, sans cesse, parce que le travail seul peut nous tirer de l'abîme. Mais, pour travailler, commençons par mettre d'accord la tête et les bras. Par la Banque, par la Bourse, par le crédit, par l'initiative financière, industrielle et commerciale, l'impulsion des affaires vient de Paris, et c'est à cette impulsion souveraine, toute-puissante, que vous mettez obstacle, en persistant à traiter Paris comme un navire en quarantaine.

Au nom du Gouvernement et de l'expédition des affaires, enfin, arrêtons ce mouvement de bascule, qui fait aller de Paris à Versailles et de Versailles à Paris toutes les questions que les ministères et les administrations publiques doivent résoudre. Nos antichambres ministérielles sont pleines d'histoires de visiteurs qui, après avoir fait d'interminables odyssées entre Versailles et Paris, ont renoncé à la possibilité de trouver et d'entretenir nos ministres. Est-ce ainsi qu'on gouverne un pays, dans un temps où nous n'avons pas une minute à perdre?

En résumé, qu'on examine la question sous toutes ses faces, et toujours on arrivera à cette conclusion inévitable : Il faut que le Gouvernement et l'Assemblée reviennent au plus vite à Paris. C'est en vue de ce résultat, profitable à tous, que les électeurs de Paris viennent de tirer, par l'élection de M. Vautrain, une lettre de change sur la majorité de la Chambre. Nous allons voir si l'Assemblée laissera protester la signature de la majorité conservatrice de la capitale.

COURRIER DE PARIS

« Vive l'empereur du Brésil! don Pedro II est la première fourchette des deux mondes! »

Voilà ce qu'on entend dire depuis trois semaines dans tout endroit où l'on s'entend à bien vivre. Sa Majesté brésilienne, prince libéral entre tous, ne se pique point d'être une de ces têtes couronnées qu'il faut garder à vue à force de sabres et de fusils, afin d'éviter les coups de main. En souverain qui suit volontiers les préceptes du roi d'Yvetot, il peut quitter ses États durant un trimestre entier, sans redouter de trouver tout en l'air le jour où la fantaisie lui viendra de rentrer dans sa capitale. En Amérique, on sait que c'est un honnête homme et un esprit délicat, ayant soin de faire asseoir la Liberté à côté de lui sur le trône. Il n'en faut pas plus pour qu'on lui laisse ses coudées franches sur terre et sur mer. Qu'il aille où bon lui semblera; qu'il revienne quand il lui plaira. On n'en trouverait guère, pour le quart d'heure, auxquels pareille licence serait consentie. Mais don Pedro mérite cette confiance de la part des Brésiliens, émancipés par lui. Aussi sa figure est-elle toujours souriante, sa parole gaie; pas une de ses nuits ne peut être blanche. A table, il est le meilleur convive, et, comme je le disais en commençant, la fourchette la plus glorieuse des deux mondes.

Il n'y a pas de théâtre italien, cet hiver, à Paris; vingt salons, d'ordinaire ouverts avec fracas, se sont clos sous l'empire de craintes chimériques. Les faubourgs armoriés ont émigré à Nice, où, pour le moment, les orangers sont en fleurs; ce



sont là des lacunes pour le grand monde. Mais qu'importe, au fond? La belle humeur et la fourchette triomphante de l'empereur du Brésil tiennent lieu de tout cela. Il ne se passe point de jour que cent historiographes n'aient à enregistrer quelque nouvelle prouesse gastronomique de l'auguste voyageur. Don Pedro dîne au Grand-Hôtel, et sa seule présence y devient le signal d'un enchantement. Don Pedro fait des stations à deux ou trois ambassades, où l'on tient à le faire dîner à la vieille mode française, à la mode du grand Condé, du maréchal de Soubise et du prince de Talleyrand, et le prince, plus sincère que ferré sur l'étiquette des cours trop bégueules, est le premier à dire tout haut qu'il se lèche les doigts de ce qu'on lui a servi. L'autre soir, à Versailles, M. Thiers l'a retenu, sans façon, à la fortune du pot. Après le premier service, l'empereur rayonnait d'aise.

— Quel divin salmis! s'écriait-il. Jamais je n'ai mangé de pareilles bécassines. Que serait-ce donc, si l'on m'eût fait manger ce gibier-là à Paris!

Peut-être à la rigueur, dans ces dernières paroles, un membre un peu aigre de la droite eût-il pu trouver une pointe d'ironie ou de blâme contre la majorité de l'Assemblée nationale; pourtant il ne se serait agi que d'une épigramme des plus légères, de celles qu'on aimait tant jadis en France, et qui ne faisaient qu'effleurer l'épiderme. Mais d'ailleurs don Pedro ne s'occupe jamais de politique, et il a bien trop soin d'éviter un si noir sujet, afin de ne se faire que du sang rose. Voyager, tout voir, tout entendre, bien dîner, aller au théâtre; en sortir si la pièce est trop longue, y rentrer vite si la musique est sautillante et la guirlande d'actrices assez jolie pour être lorgnée, c'est là surtout ce que cet Anacharsis du ciel bleu est venu faire chez nous. Le digne prince, et comme on conçoit aisément que les peuples ne songent en rien à le repousser à coups d'escopette comme un fou sinistre ou comme quelque bête malfaisante!

Don Pedro II fera-t-il école? Cela se pourrait. Une chose évidente, c'est que pour toute Altesse qui n'a pas le timbre fêlé, cette manière de vivre doit l'emporter de beaucoup sur l'existence toute capitonnée d'ennui que se font, en général, les prétendus grands de la terre. En ce moment, par exemple, M. le duc d'Aumale a l'air de s'amuser comme on avait perdu l'habitude de s'amuser en France. Ainsi le château de Chantilly est tout retentissant de fêtes. On s'y lève avec le jour et l'on va chasser dans le parc; on y déjeune et l'on sort de table pour retourner chasser dans les bois d'alentour; on revient, on se débotte, on dîne, on soupe, on boit, on chante. Au fond, a-t-on si grand tort?

Quand on se met à feuilleter les *Mémoires du duc de Saint-Simon*, si bien bourrés de curieuses anecdotes, on voit que Chantilly n'a point été bâti pour autre chose que pour le plaisir. Les Condés savaient se battre, mais (un mot bien connu de Ninon de l'Enclos nous l'a appris) ils n'ignoraient pas non plus le grand art de s'égayer. Festins, chasses, veillées d'amour, concerts, bals, cette résidence servait d'abri à tout ce qui est fait pour agrémenter l'existence des raffinés. Et même l'illustre guerrier qui a élevé ces murailles, éprouvant le désir d'assaisonner ses passe-temps par des images piquantes, avait fait peindre des toiles et des fresques très-irrespectueuses pour Louis XIV lui-même. Vous qui croyez que l'opposition et la caricature datent seulement de la Révolution, allez à Chantilly, faites-vous conduire, si vous pouvez, dans les appartements secrets, et vous y apercevrez le roi-Soleil travesti en singe. Témérité de prince du sang, direz-vous. Ah! le grand Condé ne s'arrêtait pas à ces hardiesses! Au dessert, quand les vins de la côte d'Or et de la Gironde lui avaient délié la langue, il en laissait échapper de belles sur le monarque porte-perruque. En sa place, un croquant de journaliste eût été roué vif sur la place du Châtelet par la main du bourreau, ou pour le moins enfermé, toute sa vie, dans le fort de Pignerol. Mais un Condé, celui qu'on appelait Monsieur le Prince, ne se serait pas abaissé jusqu'à être journaliste.

Dans toutes les chroniques du sport et du beau monde, on a parlé mille fois du prince Richard de Metternich, de son salon, de ses duels, de ses mots et de ses cuisiniers; on en parle encore un peu aujourd'hui. En parlera-t-on demain? La chose devient douteuse. Déjà l'ex-ambassadeur d'Autriche a pu voir que la vogue se retirait de lui et de sa maison. Pour bien finir, il vient de faire vendre ses chevaux au Tattersall. Voilà donc comment il fait ses adieux à Paris. En nous quittant, le prince et la princesse s'en vont, paraît-il, en ligne directe à Nice, jusqu'au milieu de mai. Nice refleurit. La ville des oranges passe à l'état de capitale en miniature. Il n'y a pas que des Anglais malades, comme par le passé. Ceux qui tiennent à faire de la vie une fête s'y portent, au risque d'y coucher à la belle étoile, parce qu'il paraît que les maisons sont bondées d'émigrants. Un des nôtres, qui en revient, confirme le fait en ajoutant qu'il y a cependant par là des groupes de propriétaires qui ne sont pas moins intraitables que les Arabes du Fajoum. Peu importe; on paie et on paie cher, tant on s'estime heureux d'habiter une ville inondée d'un tiède soleil, baignée d'une mer bleue aux franges d'argent, où il n'est question ni de politique, ni d'académie, ni de petites coupures.

En même temps, chose bizarre, une grande dame du lieu revient tout à coup à Paris. C'est la baronne Vigier, lisez Mme Sophie Cruvelli, tant applaudie à l'Opéra, il y a vingt-trois ans. Suivant un pieux usage, cette ancienne étoile, qui ne veut pas cesser d'être une grande artiste, vient passer ici le Carême, afin d'y donner des concerts au profit des pauvres. Cette année, vu nos misères sans nombre, la baronne Vigier en donnera quatre, en se réservant, bien entendu, de garder pour elle-même bon nombre de billets. Impossible de faire un meilleur usage d'un beau talent et d'une belle fortune.

Mme la baronne Vigier le fait bien voir: Paris, même décapitalisé, a toujours un invincible attrait. Un grand d'Espagne de première classe, le duc de Sesto, pense de même; il est revenu, ces jours-ci, en grand équipage. Bien d'autres témoignent des mêmes prédilections. Qui n'a entendu parler du mariage de M. Henri Schneider, fils de l'ancien président du Corps législatif, avec Mlle Pauline Asselin? La cérémonie a eu lieu dans une des églises nouvellement construites. A propos de mariage, disons, un peu en courant, que Mario, veuf de la Grisi, convole en secondes noces avec une Anglaise de distinction. C'est aussi à Paris que viendra l'ancien ténor, aussitôt que l'anneau aura été passé au doigt de la nouvelle épousée.

Bien d'autres faits sont notés sur notre calepin. — Par exemple: — à dater du 10 janvier, tous les cigares sont augmentés de cinq centimes; ce qui doit, nous dit-on, fournir cinq ou six millions de plus au Trésor. — Des millions! il nous en faut tant, pour assouvir l'appétit de la Prusse! Aux environs du Havre, un chasseur a tué un lièvre noir, mais noir d'un bout à l'autre, comme un bloc de jais. Jamais rien de pareil ne s'était vu. La bête a été envoyée à M. Geoffroy-Saint-Hilaire, lequel serait entré dans un très-grand accès de fureur.

— Pourquoi l'a-t-on tué? Si l'on nous l'avait envoyé vivant, le jardin des Plantes aurait pu le payer 100,000 francs!

Cent mille francs, un lièvre! Hélas! dans quel temps prodigieux nous vivons!

L'Académie française est en permanence.

A propos d'Académie française, apprenez que le palais du quai Conti n'a pas cessé d'être en l'air; il y règne comme une dernière secousse par suite de la démission qu'a donnée Mgr l'évêque d'Orléans. Plusieurs démarches ont été tentées auprès du prélat pour l'engager à retirer sa lettre à M. Ernest Legouvé. Peine perdue. M. Guizot s'est rendu auprès de M. Dupanloup; il n'a rien pu obtenir; M. le comte de Falloux a fait de même une visite. Soin inutile. Ce que voyant, après en avoir délibéré, le docte corps a passé outre, c'est-à-dire qu'il a considéré le fait comme ne s'étant point passé. Il n'y a que chez les écrivains illustres du temps qu'on peut voir de ces choses-là: un épisode réel traité de chimère au moyen d'un vote.

Historiquement, cette page deviendra curieuse, un jour ou l'autre. Depuis que l'Académie française est née d'un caprice du cardinal de Richelieu, il était sans exemple qu'un membre se fût démis. Furetière a été expulsé, La Fontaine a fait faire la grimace, Molière n'a pas été agréé, Maurice de Saxe n'a pas daigné entrer. A la seconde Restauration, quelques immortels, trop compromis sous la République ou sous l'Empire, ont été rayés par ordonnance royale et réélus plus tard, après 1830; mais on ne connaît pas de démissionnaire. Toutefois, au lendemain de cette même révolution de juillet dont je parlais tout à l'heure, il y a deux membres qui, étant toujours titulaires, ne siégeaient plus, et ces deux immortels étaient aussi deux prélats, c'est-à-dire Mgr de Quélen, archevêque de Paris, et Mgr de Frayssinous, évêque d'Hermopolis *in partibus infidelium*.

Quant à Mgr Dupanloup, il sera évidemment plus membre de l'Académie française que tels ou tels qui continueront à assister aux séances. J'allais vous nommer ceux-là en toutes lettres; je me garderai bien de le faire. Cherchez et cherchez bien, car il n'y en a pas mal d'inconnus. Une autre conséquence pour l'évêque d'Orléans, c'est que le bruit de cette polémique va retentir jusqu'à Rome et pénétrera au Vatican. Ce sera bien le diable s'il n'est pas nommé cardinal. On a même déjà dit que le pape lui avait envoyé le chapeau rouge comme cadeau d'étrennes... — « A notre très-cher Félix » dira Pie IX. *Félix culpâ*, diront ceux qui aiment le latin et les jeux de mots.

Pour ne pas trop sortir du cercle de l'Académie française, disons en passant, un mot sur le P. Gratry. Heureux l'homme de talent qui n'a pas d'histoire, pourrait-on dire en variant un mot célèbre. Ancien élève de l'École polytechnique, où il avait occupé un des premiers rangs, écrivain d'un très-bon style, ce religieux s'était retiré dans les clairs-obscurs du Palais-Mazarin. On nous annonce qu'il est en ce moment à toute extrémité et atteint au point de ne pouvoir se relever. Dans un temps où tant de personnages, même de ceux qui portent son habit, prennent plaisir à se griser de réclames et de bruits, il n'a eu d'autre souci que celui de tenir peu de place dans le monde et de n'y faire presque point parler de lui. Il meurt, ou il va mourir, investi d'un mérite réel. Un moment, il y a une dizaine d'années, à l'époque où M. Ernest Renan publiait son roman sur le fils du charpentier, le P. Gratry prit la plume pour formuler une polémique, dans laquelle il a eu le dessus. Le lendemain, comme on le pressait de reprendre la plume, de continuer:

— Mon Dieu, non, répondit-il à un éditeur qui cherchait à le séduire par des offres brillantes. Un article de journal, une brochure, un livre, autant dépenser son temps à faire des ronds dans l'eau. Je n'en écrirai plus.

Encore une nouvelle:

Jules Janin, qui est retenu par la goutte dans son chalet de Passy, a un tout autre système que le religieux, et ce système est fort au gré de ceux qui aiment la belle prose et les pages amusantes. A tout moment, il dit: « Voilà mon dernier livre. » Et il écrit ou il dicte à sa femme des pages charmantes, qui ne sont toujours, Dieu merci! que son avant-dernier ouvrage. Pour le quart d'heure, un peu sur mon conseil, il réunit vingt ou trente épisodes de sa vie, qui ne manqueront pas de présenter un profond intérêt. Cela aura pour titre: *Petits Mémoires de mon temps*. Des portraits de contemporains célèbres ou d'originaux, des anecdotes, des souvenirs des premiers temps de sa vie littéraire; voilà ce qu'on trouvera surtout dans ce livre, déjà attendu avec impatience. Les *Petits Mémoires de mon temps* seront terminés en avril, à l'heure des premiers lilas et de la première hirondelle.

PHILIBERT AUDEBRAND.

DON BONIFACIO DE BLAS

NOUVEAU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES D'ESPAGNE.

En confiant à M. Bonifacio de Blas le portefeuille des affaires étrangères, et complétant ainsi son nouveau ministère, le roi d'Espagne a rallié un homme politique d'une valeur incontestable, dont les avis ne peuvent qu'être très-utiles dans les Conseils de la Couronne.

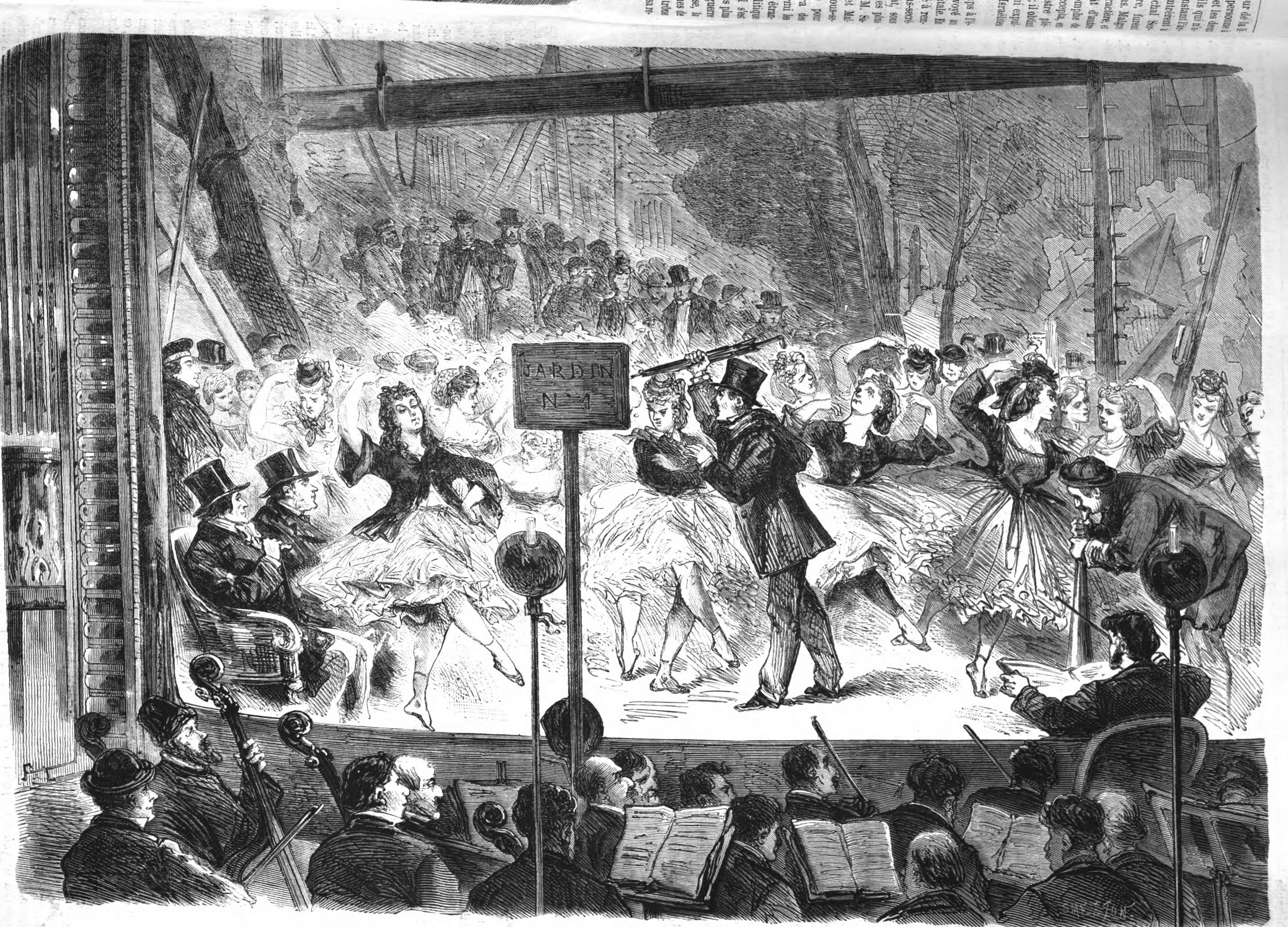
Issu d'une famille illustre de Ségovie, B. de Blas s'adonna dès sa jeunesse à l'étude du droit. A peine reçu docteur, il écrivit un ouvrage remarquable, intitulé: *Leçons de droit politique*, ouvrage devenu classique dans nos universités. Ce brillant début donnait déjà une idée de cette vigoureuse intelligence; aussi fut-il nommé auxiliaire au ministère de grâce et justice; il garda ces fonctions de 1856 à 1864, et après avoir été, à diverses reprises, sur le point de les quitter, il se décida enfin, en 1864, à aborder résolûment le terrain de la politique. Dans la presse, dans les comités, à l'étranger, partout en un mot, il fit des prodiges de volonté pour préparer le mouvement de 1868, exposant courageusement sa vie pour la défense de sa foi politique et de son ardent amour de la liberté. Il assista de sa personne à la bataille d'Alcolea, et les deux seuls personnages civils qui n'abandonnèrent pas un instant l'armée victorieuse et entrèrent à Madrid avec le maréchal Serrano, duc de la Torre, furent M. Sagasta et M. de Blas. Malgré la modestie de son caractère, et bien qu'il ne cherchât d'autre récompense que le triomphe de ses idées, M. de Blas accepta, en 1868, le poste de ministre plénipotentiaire à La Haye; il obtint la révocation de l'édit qui expulsait de la Péninsule les Israélites d'origine espagnole.

Il était depuis longtemps à l'étranger, quand il fut envoyé au parlement par sa ville natale. En janvier 1870, il fut appelé à remplir les fonctions de sous-secrétaire du ministère d'Etat, sous les ordres des hommes les plus importants, tels que: MM. Sagasta, Topete, Martos et Malcampo. Son passage au sous-secrétariat, qu'il a quitté pour devenir ministre, laissera des souvenirs ineffaçables parmi les diplomates espagnols et étrangers, ainsi que dans la politique intérieure du pays, car il s'est trouvé mêlé aux affaires les plus délicates, telles que la guerre entre la France et la Prusse, la formation des lois organiques de la diplomatie, l'élévation au trône de la maison de Savoie et sa re-



M. BONIFACIO DE BLAS,
Nouveau ministre des affaires étrangères d'Espagne.

UNE RÉPÉTITION AU THÉATRE DE LA GAITÉ. — La salle. — Dessin de M. Ryckebusch.



UNE RÉPÉTITION AU THÉATRE DE LA GAITÉ. — La scène. — Dessin d'après nature par M. Ryckebusch.

connaissance immédiate par les nations étrangères, les conventions postales, commerciales et consulaires avec la Prusse, le Portugal, la Belgique, l'Italie, l'Autriche, la Hollande, la Suède, le Brésil, etc., etc.

Telle est, à grands traits, la vie publique de M. de Blas. Toujours fidèle à ses idées, partisan de la liberté, pour laquelle il s'est constamment sacrifié, c'est une de ces personnalités qui honorent un parti. Ajoutons que M. de Blas, diplomate de premier ordre, est un sincère ami de la France.

F. C. T.

UNE RÉPÉTITION DU "ROI CAROTTE" A LA GAITÉ

Ce n'est pas mince besogne de mettre sur pieds une pièce de théâtre. Le public est un grand enfant, toujours prêt à rire ou à se fâcher, si les choses ne marchent pas comme sur des roulettes; n'allez pas brusquement détruire ses illusions, il aime à croire que c'est arrivé; la moindre imperfection de détail, une entrée manquée, un décor qui s'obstine à ne vouloir ni monter ni descendre, l'oubli d'un accessoire, une erreur de la clarinette, tout est prétexte à des distractions le plus souvent fatales à l'auteur. Aussi que de soucis, que d'ennuis et de fatigues! On a peut-être fait la remarque que les auteurs dramatiques meurent jeunes: ce n'est pas qu'ils aient toujours trop d'esprit, non: ils succombent prématurément à des maladies qui ne figurent pas encore dans le cadre nosologique: les indignations rentrées, les froissements d'amour-propre, l'amputation brutale d'une scène sur laquelle ils fondaient les plus belles espérances, etc... Leurs œuvres, la chair de leur esprit, ne sont-elles pas exposées en lieu public pour y être mises à la torture par trois bourreaux à la fois: la censure, les acteurs et le public?

Le personnel d'un théâtre se compose de deux éléments distincts: l'artiste et le comparse. L'élément intelligent n'est pas toujours le plus facile à conduire; il apporte dans le débat une dose de prétentions rarement justifiée par un talent proportionnel. Le moindre grimacier estime que tout ce qui n'incombe pas à son rôle fait longueur dans la pièce. Quant au personnel féminin, il est plus vétilleux encore: les vieilles femmes veulent jouer des adolescentes, les jeunes se refusent à entendre parler de rôles marqués. L'auteur doit tout discuter, depuis la couleur des cheveux jusqu'à la longueur des *traînes*. «Pourquoi Mlle X. a-t-elle deux lignes de plus que moi dans sa tirade?...» Celui-là seul est bien accueilli, qui parvient à convaincre isolément chacune de ces dames que les camarades sont là au seul effet de lui servir de repoussoir.

Après les acteurs vient l'orchestre, réunion frondeuse et gouailleuse, toujours prête à la charge, ennemie jurée des répétitions, et prompte à gagner la porte à la moindre distraction du chef. Le personnel de l'orchestre est, à beaucoup près, celui qui entre le plus rapidement dans la pensée de l'auteur et accomplit avec le plus d'intelligence sa part de la tâche commune: de là vient sans doute qu'il est le plus mal rétribué. Conscient de sa valeur, et indigné de se voir si peu apprécié, le musicien ne se croit pas obligé de déployer un entrain extraordinaire; qu'il s'agisse de *Don Juan* ou de l'*Œil crevé*, interrogez un violoniste, il vous dira combien il est peu récréatif de venir «scier sa voie de bois» tous les soirs. Mais qu'une heureuse circonstance porte ce même violoniste au pupitre du chef, ce n'est plus le même homme: l'œil étincelle, les traits se détendent; d'une main il caresse fiévreusement sa chevelure, pendant que l'autre, armée des insignes du commandement, s'agite en secousses convulsives; malheur aux camarades inattentifs! un coup sec sur le pupitre les aura vite châtiés de leur nonchalance! Le moindre pont-neuf est l'objet de toute sa sollicitude; les bras et les jambes ne lui suffisent pas à bien indiquer comme il comprend cette œuvre exquise; son dos se voûte au point d'éclipser la tête; on croirait voir un décapité chef d'orchestre.

Dans la seconde catégorie nous trouvons l'armée des comparses, race passive et nonchalante à lasser la patience d'un saint. Impossible de compter sur la moindre initiative; il faut leur apprendre à mettre une jambe devant l'autre, et c'est à chaque pièce nouvelle une éducation nouvelle à entreprendre. Ce personnel se recrute dans tous les rangs de la société; à côté de l'ouvrier laborieux qui cherche à grossir le salaire de la journée, on rencontre les déclassés de toute nature, au milieu desquels trône Gavroche, le sceptique et cynique voyou parisien, grand amateur de spectacle, mais curieux, avant tout, de connaître le dessus et le dessous des choses. Au haut de l'échelle, quelques fruits secs du Conservatoire et les gloires éclopées de la province. L'âge, la misère et «le crétinisme du public» les ont forcés d'accepter des rôles «indignes de leur talent»; s'ils peuvent atteindre l'emploi de chef d'attaque, une lueur d'espoir vient les consoler, et déjà ils entrevoient la possibilité d'une revanche qui ne viendra jamais.

Le corps de ballet sort de partout et d'ailleurs; il serait bien étonnant que dans une ville aussi féconde en ressources, on ne trouvât pas un assortiment complet de bacchantes disponibles: un entrechat est chose facile à faire, en comparaison des pirouettes fantaisistes que, sans éducation préalable, les habituées de Mabille et de Bullier exécutent avec tant d'aisance. Nous ne parlons ici que des coryphées de la danse, de ces personnes de bonne volonté que le théâtre de la Gaîté appelait à lui dernièrement, par une affiche dont voici le texte: «On demande de jeunes et jolies filles pour figurer dans le ballet et les suspensions.» Pour les premiers sujets, on s'adresse aux agences spéciales, et aussi aux maîtres de ballet, qui en élèvent à la brochette.

Tout ce monde, vu à la clarté du lustre, bien fardé et pommadé, alors que décors et costumes sont dans toute leur fraîcheur, ne résiste pas toujours à l'examen d'une bonne lorgnette; mais c'est encore une illusion charmante auprès de la triste réalité qui apparaît dans les séances intimes, aux répétitions. Il n'en conserve pas moins un aspect très-pittoresque et bien fait pour intéresser les amateurs de contrastes. Les répétitions du *Roi Carotte* avaient cela de particulièrement intéressant qu'on y pouvait étudier le fonctionnement de la machine théâtrale dans tous ses rouages: il y a de tout dans cet opéra-bouffe-féerie. M. Sardou, qui aime à bien établir ses enfants, n'a rien ménagé pour assurer l'avenir de son dernier-né; son ouvrage est interprété par de vrais chanteurs, des acteurs de mérite, des danseuses de haute volée et des clowns non moins remarquables. Le maestro Offenbach, de son côté, a fait grandement les choses; il n'a pas craint d'aborder sérieusement le morceau d'ensemble, assuré qu'il était du concours d'un orchestre et de chœurs capables de l'interpréter. Les machinistes et les décorateurs enfin ont été sommés de dire le dernier mot de leur art.

Il n'y a que le crayon qui puisse donner une idée de la physionomie d'une répétition; aussi laissons-nous la parole aux dessinateurs du journal: il faudrait un volume pour analyser une chose aussi complexe. Un mot seulement d'explication.

Notre dessin de la scène a été pris au moment où l'on répète le ballet. Le maître de ballet, l'*éleveur*, s'il faut l'appeler par le nom qu'on lui donne (on ne se pique guère de galanterie au théâtre), armé d'un prosaïque parapluie, bat une sorte de mesure composite, qui indique à la fois le temps musical et le tracé des figures. Sur les côtés, régisseurs, auteur et acteurs, reprennent haleine en observant l'effet. La foule bariolée des comparses s'étage dans le fond.

Comme on peut le voir par l'autre dessin, le spectacle n'est pas seulement sur la scène; la salle, plongée dans une obscurité profonde, n'est pas moins curieuse à fouiller: c'est là que vient se déverser le trop plein des acteurs et des figurants, en attendant le moment de l'entrée en scène. De temps à autre, un régisseur s'avance au bord de la rampe et fait entendre des appels étranges: «On demande les quatre radis noirs,» ou bien: «Mesdames des suspensions, passez vous habiller,» ce qui est une invitation à faire absolument le contraire. Çà et là, quelques jupes blanches, soigneusement relevées, s'épanouissent en éventail par-dessus les fauteuils: des danseuses flanquées de grands parents, ou des cariatides qui, tout à l'heure encore, jouaient le marbre à s'y méprendre.

Il est près d'une heure; cette «grue» de Mlle X. répète pour la dixième fois une «passade» insignifiante; le petit monde de la salle commence à murmurer. Mais Sardou y tient; bon gré mal gré, la passade sera faite comme il l'indique... Le petit monde se résigne en disant tout bas: «Quel raseur!» et des cabas mystérieux l'on voit sortir quelques comestibles empruntés pour la plupart à la charcuterie. Enfin Mlle X. a compris sa passade... Le régisseur exténué laisse échapper son porte-voix et s'affaisse sur une chaise. L'implacable Sardou est lui-même sur les dents; il se décide à prononcer les mots si impatiemment attendus de: «La suite à demain.»

A. DE LOSTALOT.



LA "DÉVASTATION"

La *Dévastation*, grande frégate cuirassée à deux tourelles, a été construite à Portsmouth sur les plans de M. T.-J. Reed, constructeur en chef de la marine anglaise.

Commencée en novembre 1869, elle a été mise à l'eau le 12 juillet dernier.

Ce moniteur de haute mer, le premier de ce genre, mesure 280 pieds en longueur, et il atteint, dans sa plus grande largeur, 62 pieds 3 pouces, mesure anglaise. Ce navire est formé de deux coques: l'enveloppe extérieure est recouverte d'un blindage qui, au centre et à la flottaison, n'a pas moins de 14 pouces d'épaisseur; les plaques de fer perdent de leur épaisseur vers les extrémités du navire, et descendent à 12 et à 10 pouces.

La coque jauge 4,406 tonneaux; le tirant d'eau moyen en charge, avec 1,800 tonnes de charbon, son armement et ses provisions, sera de 26 pieds et elle pèsera 9,050 tonnes. Le pont du navire est surmonté d'un parapet de 156 pieds de long et de 50 de large au milieu, et se termine en cône aux deux extrémités; sa hauteur est partout de 7 pieds; ce parapet, sur lequel sont placées les deux tourelles, est cuirassé avec des plaques de 12 et de 10 pouces d'épaisseur, ainsi que les tourelles, qui ont 24 pieds 3 pouces de diamètre intérieur; elles sont armées chacune de deux canons rayés de Frazer, se chargeant par la gueule, et du poids de 35 tonnes l'un.

Ils sont placés à près de 14 pieds au dessus de la flottaison du navire, ce qui augmente la facilité du tir à grande portée.

Il y a deux paires de machines indépendantes faisant tourner des hélices jumelles, et dont la force nominale est de 800 chevaux. Les tourelles ont une machine spéciale pour les faire tourner; une autre machine et des roues spéciales serviront aussi à faire gouverner le navire; mais par surcroît de précaution, les tourelles et le gouvernail pourront fonctionner à bras.

Enfin, entre les deux tourelles se trouve placée la tour d'observation, enveloppant les deux cheminées de la *Dévastation* et ayant des ouvertures pour communiquer avec l'intérieur du navire; cette tour est cuirassée, et les embarcations sont placées au-dessus et des deux côtés du navire, ce qui rend libre le champ de tir des canons des tourelles.

Dès que la *Dévastation* aura fait ses essais, nous nous empresserons d'en faire connaître les résultats à nos lecteurs. Si la France n'est plus assez riche pour continuer actuellement des expériences sur les nouveaux engins de guerre navale, faut-il au moins qu'elle suive avec le plus grand intérêt les progrès réalisés par les marines étrangères.



LA TÊTE DE PLATRE

CONTE PHYSIOLOGIQUE.

(Suite.)

L'homme étrange qui m'avait suivi de si près voulait savoir qui j'étais. Si ses souvenirs ne l'égaraient pas, disait-il avec toutes sortes de précautions, je devais avoir fait un assez long séjour dans une maison de détention qu'il se faisait fort de me désigner. J'avais devant moi un agent de police, et c'était uniquement sur l'inspection de mon visage qu'il avait conçu les soupçons outrageants qu'il me communiquait.

Que faire? Jeter cet homme à la porte?... C'était, je crois, le plus simple... Mais déjà, — ô honte! — il me semblait que je n'avais plus le droit de me dispenser d'une justification : je devais être, j'étais sûrement un être dangereux, et la société faisait bien de veiller avec défiance sur moi. J'entrepris le plus simplement du monde l'exposition de mes actes antérieurs; je donnai les raisons de ma présence à Paris. J'exhibai plusieurs actes authentiques; je laissai lire des lettres de mon père, de ma fiancée, de son frère...

L'agent demeurait interdit, et j'avais quelque plaisir, au milieu de mon angoisse, à le voir pénétré de confusion. Il n'interrogeait plus; il s'excusait, regardait la porte d'un air piteux, et ne demandait évidemment qu'à se soustraire à ma présence. Par contenance, à chacune de mes explications, il répondait à demi-voix :

— C'est étonnant! C'est bien étonnant, monsieur!... Des indications trop vagues données pour un signalement m'ont égaré. Je vous en demande pardon.

Enfin je fus délivré de lui.

Mais le mal que m'avait fait cet homme était, je le sentais, irréparable...

***

Je recevais lettre sur lettre de la Champagne. Mon père me pressait de terminer mes achats. Ma fiancée me grondait sur mon peu d'empressement à retourner auprès d'elle et sur la lenteur que je mettais à lui répondre. Le jour de notre union approchait, et mon éloignement causait mille petits embarras. J'inventai divers moyens de gagner du temps. Pour moi, la chose principale, était de trouver l'explication du problème cherché : à savoir, si malgré ma ressemblance parfaite avec un coquin de la pire espece, je pouvais être un honnête homme. L'affection de mon père, l'amour d'Henriette, l'amitié de son frère : tout cela s'effaçait et n'avait plus qu'une valeur relative; si je n'étais point digne de leurs bons sentiments, il importait peu qu'ils me fussent acquis. Dans le trouble de mon âme une chose m'apparaissait claire et précise : c'est que, différant de l'homme que j'avais cru être jusque là, je devais, en conséquence, faire le sacrifice des bénéfices que me valaient ma famille et ma fortune, assuré de bien mériter d'Henriette en renonçant à elle.

***

Avant d'en venir là, néanmoins, je résolus de m'éclairer complétement.

Et d'abord il me fallait avoir en ma possession cette tête de plâtre que je n'osais plus examiner dans sa vitrine. Je chargeai donc quelqu'un d'acheter et de faire remettre chez moi cette tête plus fatale que la tête de Méduse. J'avais pris des précautions infinies pour que ce hideux spécimen d'une face criminelle me fût remis sans encombre. J'avais peut-être pris trop de précautions : comme je rentrais au logis, une petite fille de sept à huit ans, appartenant à la dame qui tenait la maison, accourut au devant de moi, selon son habitude, et me dit avec vivacité : — « Monsieur, il y a votre portrait là haut, sur la table du milieu : on m'a bien recommandé de ne pas y toucher : mais vous me le montrerez encore une fois, n'est-ce pas, Monsieur? Pourquoi donc que vous avez les yeux fermés sur votre portrait? »

J'étais atterré.

« Il y a aussi une autre tête, dit l'enfant, toute écrite dessus. »

C'était une tête préparée pour l'étude du système de Gall, que je m'étais procurée également, autant pour détourner l'attention des intermédiaires que pour avoir entre les mains le moyen de compléter mon examen scientifique.

Je montai chez moi, très-abattu par les quelques paroles de l'enfant. Il n'y avait plus à douter de la ressemblance : l'épreuve était décisive!

***

Je cachai d'abord les deux plâtres.

« Avant, me disais-je, d'aller plus loin, vérifions quel degré de certitude s'attache aux hypothèses de Lavater et de Gall.

J'ouvris quelques livres que je possédais par hasard, et j'y vis que le système de Gall n'avait point jusqu'ici été vérifié par l'expérience; que lorsque le physiologiste allemand vint s'établir à Paris en 1807, il soutint, contre de très-savants confrères, des polémiques animées, sans parvenir à faire triompher ses principes. J'appris aussi avec un soulagement réel, que Lavater était un homme enthousiaste et d'une piété très-exaltée. Puis, après m'être aguerri contre les décisions de mes oracles, j'osai soulever la toile qui recouvrait le modèle de la conformation cranioscopique chez l'homme.

***

Je promenai une main tremblante sur ma tête pendant que je suivais de l'œil sur le crâne colorié les lignes de cette singulière géographie des régions du vice et de la vertu. O bonheur! cette proéminence que je voyais là et qui indiquait une ferme volonté dans l'accomplissement du bien, elle se trouvait aussi, et très-sensible, sous mes doigts.

Ce fut un éclair de bonheur : je vis Henriette épouse heureuse, mon père achevant une existence bien remplie, au milieu d'une joyeuse famille... N'est-ce point là la dernière lueur d'espérance et de joie que j'aie vu briller en ce monde? Hélas! il y avait aussi sur mon crâne — pas bien loin — une autre bosse, la bosse des instincts criminels.

***

Dérision! le bien et le mal en moi! Ces deux principes sur lesquels se sont fondées la plupart des religions, devaient se livrer en mon âme une lutte vigoureuse, dont l'issue pouvait être fatale à moi et à la société. Ainsi ma volonté était d'avance neutralisée : je devais assister en indifférent aux alternatives de ce combat qui pouvait faire de moi un honnête homme ou un scélérat. Mais s'il en est ainsi de nous tous ici-bas, si nous avons un pouvoir aussi incertain sur notre être, que devient la responsabilité que la religion fait peser sur nous? Et pourquoi la société établit-elle une si pesante solidarité entre nos actes et nous? Il se peut donc que toutes les faveurs arrivent à l'homme de bien, quoiqu'il ne se soit donné pour les mériter « que la peine de naître, » tandis que toutes les haines, toutes les réprobations, tous les dégoûts, toutes les vengeances doivent accabler le malheureux qui n'a apporté en ce monde que de mauvais instincts! Cependant, celui-ci a essayé peut-être — oui, *sans nul doute*, — il a essayé de réagir contre sa nature perverse; mais il ne lui est point tenu compte de ses efforts. S'il eût été infirme de corps, aveugle, paralytique, il eût trouvé ouverts devant lui des asiles que la charité des hommes a su élever : frappé d'insanité morale, il se peut qu'il ne rencontre aucune main secourable, et qu'il n'entende pas même un bon conseil.

***

Je voulus connaître à fond l'histoire de mon effrayant sosie. Grâce à une singulière rencontre mon journal favori entreprenait dans le même moment de raconter à ses lecteurs les phases de cette existence vouée au mal. Partout je trouvais cet aliment de ma curiosité, et les murs même — par une sorte de dérision amère — se couvraient d'immenses placards destinés à ramener l'attention du public sur l'homme dont les forfaits expiés sur l'échafaud étaient dans la mémoire de tous, effacés par d'autres forfaits plus récents, plus énormes peut-être....

Je me comparais à ce malheureux et je tirais de cet examen quelques motifs d'espérer. « Je suis arrivé jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, me disais-je, en restant honnête : pourquoi tant s'effrayer de l'avenir. La crainte que j'éprouve de tomber dans le mal n'est-elle pas déjà salutaire? Je suis d'une constitution vigoureuse et presque athlétique, et je puis mettre toute mon ardeur et toute ma force à réaliser le bien : pourquoi donc s'effrayer tant de l'avenir? Mais je ne sais où je lus qu'il n'était point rare que tout d'un coup on vît un homme abandonner la bonne voie pour la plus mauvaise; qu'il en était de la prédisposition au mal comme de la prédisposition à la folie. Qui peut dire pourquoi on passe sans transition aucune de la raison à la démence, bien que le germe de la maladie ait souvent été reçu avec la vie? Ce raisonnement frappa vivement mon esprit : ainsi je pouvais à tous moments devenir criminel... hélas! je l'étais déjà. Déjà j'avais songé à rompre mon mariage; déjà je m'étais fait remettre par mon père les pièces qui me donnaient le droit de recevoir la part des biens qui me revenaient de ma mère : c'était une grosse somme, et sûrement placée, que je pouvais toucher sans peine aucune.

J'écrivis à Henriette une dernière fois. Je lui représentai combien je me sentais incapable d'assurer le bonheur de sa vie. Après cette décision je me jetai dans tous les désordres. Je menai une existence de dissipations, de prodigalités et de débauches.

***

Un jour je fus, pour ainsi dire, réveillé de ma lourde et sauvage ivresse par une main qui me souffleta en pleine lumière. Un vengeur m'apparut : c'était le frère d'Henriette, qui venait me dégager de mes promesses. Une heure après, je le laissai pour mort au coin d'un bois. — Oh! loyalement : je veux dire, hélas! devant témoins.

Au moment de perdre connaissance, Victor m'apprit que mon père avait succombé à une attaque d'apoplexie, à la suite des chagrins que je lui avais causés.

Je ne perdis point de temps, et songeai à m'éloigner de Paris. Je chargeai un domestique que je m'étais donné de réduire au plus simple mon bagage, et après l'avoir congédié, je pris la route de l'Allemagne. Je m'aperçus plus tard que Jean n'avait pas oublié de placer dans l'unique malle que j'emportais, ce que la petite fille avait appelé : « mon portrait »; cette tête dans laquelle il voyait peut-être, lui, le buste de « Monsieur. »

Et c'est ainsi que je quittai Paris, — où j'étais venu, trois mois auparavant, pour faire la corbeille de noces de ma femme!

CONSTANT AMÉRO.

(*La suite prochainement.*)

Dans notre numéro du 30 décembre dernier, la légende de notre dessin de première page, représentant la salle où a eu lieu le banquet donné à l'occasion de l'*Inauguration du chemin de fer de la Ligurie*, portait : Banquet offert par la Commission française aux commissaires italiens. C'est : *par la Commission italienne aux commissaires français* qu'il faut lire.

Nos lecteurs n'ont pu d'ailleurs se laisser tromper par cette erreur de typographie, qui n'existe pas dans l'article accompagnant la gravure.



LA NATURE CHEZ ELLE



Gravure extraite de *la Nature chez elle.* — Texte par Théophile Gautier

Eaux-fortes de Karl Bodmer.

PAROLES DE VICTORIEN SARDOU

LE ROI CAROTTE

ARIETTE

Chantée par Mlle JUDIC

MUSIQUE DE J. OFFENBACH





LES THÉATRES

Le théâtre de l'Odéon a joué une pièce de M. Louis Bouilhet: *Mlle Aïssé.* Louis Bouilhet était assurément un poëte, mais un poëte dramatique, non: ni *Mme de Montarcy*, ni *Hélène Peyron*, malgré leur valeur littéraire incontestable, ne vivaient de ce tempérament puissant qui fait la force au théâtre. Aïssé, cette œuvre posthume d'un talent sympathique et aimé dans le livre, me semble la plus faible des œuvres dramatiques de Louis Bouilhet. Elle a bien des choses contre elle: la vérité d'abord. Mlle Aïssé est un type; cette figure, chacun de nous l'a sous les yeux; nous l'avons vue passer dans le dix-huitième siècle comme un singulier contraste avec le monde qui l'entourait: elle est si connue, qu'à peine ai-je besoin de quelques lignes pour rappeler cette étrange histoire.

M. de Ferriol, ambassadeur de France, avait acheté au prix de 1,500 fr., à Constantinople, une esclave, un enfant: elle avait cinq ans; elle se nommait Aïsha; elle venait de Circassie. Le propriétaire de l'enfant l'envoya en France, où elle fut élevée chez Mme de Ferriol, la sœur de Mme de Tencin, la mère de d'Argental et de Pont-de-Vesle. Cette beauté de sérail, qui grandissait pour les plaisirs d'un grand seigneur, faisait grand bruit, à Paris, par la singularité de son histoire. Le Régent hérita-t-il de ce trésor d'amour que M. de Ferriol se réservait pour lui-même? On l'a dit: c'était une calomnie. Ce qu'on sait, c'est que Mlle Aïssé se prit de passion pour le chevalier d'Aidie, un galant homme, respecté dans ce siècle qui respectait bien peu de choses. La passion d'Aïssé pour le chevalier était délicate, pleine de tendresse et d'élévation. Ses lettres témoignent de la loyauté, de la dignité même de cette âme. Elles sont touchantes de simplicité et de noblesse. Le chevalier, qui était de l'ordre de Malte, fut un instant sur le point de rompre ses vœux et d'épouser Mlle Aïssé: Aïssé se refusa à une faiblesse qui lui donnait le bonheur, mais qui déshonorait l'homme qui prenait pour femme une esclave nourrie par les bienfaits d'un maître. Un voyage en Angleterre cacha les suites de cette liaison; Mlle Aïssé mourut de honte d'avoir oublié ses devoirs: elle rompit avec le chevalier; elle languit dans le chagrin, et on l'enterra à l'âge de quarante ans.

Voilà l'histoire, ou si vous aimez mieux, le roman de Mlle Aïssé. Ce chapitre de l'amour dévoué, dans un temps où l'amour n'était qu'un plaisir, est resté, par sa singularité même, dans le souvenir de tous. Comment Louis Bouilhet l'a-t-il rendu au théâtre? A la façon des poëtes, c'est-à-dire en amoindrissant l'intérêt. Mlle Aïssé, entraînée vers le chevalier, demande à son courage le sacrifice de l'amour: elle résiste; et comme c'est peu des conseils et des paroles, elle s'éloigne en lui laissant croire qu'elle est la maîtresse du Régent; ce qui nous rejette immédiatement dans la *Dame aux camélias*; et si bien, que le chevalier d'Aidie, désespéré, se jette dans l'ordre de Malte: nous voilà tombés dans la *Favorite*. Mais cela ne se passe pas sans que le chevalier, qui arrache cet amour de son cœur, ne maudisse tous les gens qui ont prêté la main à une telle infamie, et ne jette ses imprécations à la tête des courtisans du Régent; ce qui nous conduit au *Roi s'amuse* et aux tirades de Triboulet. Pourquoi est-ce Mlle Aïssé et non le premier nom venu, et qu'était-il besoin d'évoquer ce souvenir, qui crie à chaque acte: Mais cela est faux; faux dans les faits, dans les sentiments et dans les caractères? Et le pire de l'affaire, c'est que cela est parfaitement ennuyeux.

Et puis, je ne sais rien de plus désagréable que cette phraséologie de la poésie moderne, cette façon ampoulée et lyrique de faire parler des gens dont nous connaissons si parfaitement le langage. Voici Mme de Tencin, d'Argental et Pont-de-Vesle lui-même, parlant le langage de nos jours, eux dont nous savons le style simple et sans prétention. Voici Mlle Aïssé, dont l'amour chante dans les métaphores de notre temps, elle dont nous avons les lettres avec les exquises saveurs du dix-huitième siècle. Que diriez-vous d'un tableau qui représenterait une élégante de nos jours, avec son costume et sa coiffure, l'air et la physionomie de cette époque, et sous lequel le peintre mettrait

Mme de Tencin ou Mlle Aïssé? L'erreur est absolue; ce n'est pas elle pourtant qui a le plus nui à ce drame, qui ressemble trop peu aux gens du dix-huitième siècle et trop au nôtre. Je crains bien que malgré les beaux vers qu'elle renferme, cette pièce de *Mademoiselle Aïssé* n'ajoute rien à la réputation de Louis Bouilhet. Peu importe : son œuvre était déjà faite, œuvre de poète véritable.

M. SAVIGNY.

LA NATURE CHEZ ELLE [1]

Il semble, en ce moment, que la Nature se hâte de déployer ses énergies. Sous des soleils plus lourds, les fruits mûrissent, se dorent, se diaprent de tons vermeils. Les pêches se veloutent et rougissent comme des joues de jeunes filles à qui l'on parle d'amour. Les raisins verts, sous les pampres éclaircis, prennent des transparences d'ambre ou d'améthyste. L'églantier, dont la petite rose a disparu depuis longtemps, s'orne de ses jolis boutons de corail auxquels, nous ne savons pourquoi, la langue populaire donne un nom si disgracieux. Les sorbiers étalent leurs corymbes de baies rouges si aimées des oiseaux. Ce n'est plus la beauté du Printemps, ni la vigueur de l'Été; mais bien l'âge mûr. Les promesses des premiers mois sont fidèlement tenues. La graine, devenue fleur, a donné son fruit. Tout ce qui a été semé se recueille.

Déjà les lourds chariots, traînés par des bœufs, ont ramené les gerbes dans les granges, et, sous les coups cadencés du fléau, le grain a été séparé de la paille. Les champs, dépouillés de leur parure d'or, ressemblent, avec leurs sillons nus, à des pièces d'étoffe brune rayée de noir. Ils ont rendu à gros intérêts ce que la main du semeur, s'ouvrant dans la pâleur de l'aurore ou la rougeur du soir, leur avait prêté autrefois.

Les oiseaux vont et viennent, fendant joyeusement l'air dans toutes les directions. Ils n'ont plus le souci de leur couvée, et se donnent du bon temps, sans remords, comme des pères de famille dont les enfants sont placés. A tous les buissons pendent des mûres, des graines et des baies de toutes sortes. Des myriades de cousins, de mouches, d'insectes, que fait pulluler l'humidité chaude de la saison, leur offrent de nombreux régals, une carte variée de mets friands. Aussi engraissent-ils comme des financiers, et prennent-ils, malgré leurs ailes, cette majestueuse obésité de la quarantaine qu'admirait Brillat-Savarin. Les ortolans, les becfigues, les cailles, semblent vouloir tenter le fusil du chasseur, ou s'adapter eux-mêmes cette bande de lard qui doit les envelopper à la broche. Il est passé, le temps des chansons et des amours, de la jeune maigreur et des équipées romanesques.

L'époque des vendanges approche. Dans les villages, le maillet du tonnelier retentit gaiement sur les cercles qui maintiennent les douves. On recherche les vieux tonneaux vides, on les remplit d'eau pour s'assurer qu'ils ne fuient pas et en réparer le bois. On graisse la vis des pressoirs, on nettoie les corbeilles et les hottes qui doivent servir à la cueillette et au transport du raisin. Les propriétaires de vignobles rassemblent, enrégimentent vendangeurs et vendangeuses. Les ménagères apprêtent les larges terrines de soupe fumante, et sur la pente des coteaux, parmi les pampres et les échalas, on voit briller quelque jupe rouge, quelque carreau bleu, quelque chemise blanche qui fourmillent activement autour des ceps.

Au-dessus des vignes, sans prendre garde au plomb du chasseur, tourbillonnent les grives ivres de raisin.

De la terre, moite des abondantes rosées de la nuit, s'élèvent des fumées et des brouillards, qui parfois se résolvent en pluie fine, et que le plus souvent absorbe le soleil plus haut monté sur l'horizon. Le ciel se débarbouille de ses nuances grises et devient d'un joli bleu un peu froid, où courent deux ou trois légers nuages, et sur lequel se détache en rose la file des sveltes peupliers qui bordent le chemin.

On voit encore voltiger çà et là quelques papillons blancs tardifs, se poursuivant pour conclure leurs noces, car ils n'ont plus que bien peu de jours à vivre, et de longs fils de la Vierge viennent se suspendre à vos habits.

La forêt a changé de couleur. On ne se plaindra plus de l'uniformité de sa verdure, qui n'existe, d'ailleurs, que pour les yeux inattentifs, car le vert d'aucun arbre n'est pareil. A mesure que le froid approche, une chaleur de ton se déclare parmi les feuillages, comme s'ils voulaient retenir le soleil qui s'en va. C'est la magnificence du couchant comparée à la splendeur blanche de midi. Tout prend une intensité, une vigueur et un éclat incomparables; comme dans la fournaise du crépuscule les couleurs s'incendient et se décomposent en brûlant, de manière à produire des effets d'une richesse éblouissante. En se retirant, la séve laisse les feuilles se revêtir des nuances les plus variées, dans cette gamme opulente et chaude qui plaît tant aux artistes, moins sensibles peut-être aux bouquets blancs et roses du Printemps qu'à la fauve couronne de feuilles mortes de l'Automne.

Si l'on regarde la vaste forêt qui s'étend sur la pente de la colline, on est frappé de cette transformation d'aspect causée par quelques matinées froides, où la gelée blanche suspend ses petites perles aux pointes des herbes et dans les mailles des filets d'araignée. Sur un chaud frottis de bitume à la Rembrandt, la Nature fait du feuillé avec des tons de topaze, d'or rouge, d'or pâle, de jaune ocreux, de terre de Sienne, de cuivre rouge; quelquefois elle pousse l'audace jusqu'à esquisser sur un fond sombre de sapins ou de noires verdures persistantes, un arbre au feuillage écarlate, insolence de coloriste qui lui réussit toujours. L'immense voûte formée par le sommet des arbres s'étend jusqu'à l'horizon, fauve et rutilante, légèrement brûlée dans les parties que la lumière n'atteint pas, semblant offrir des défis à la palette: surtout lorsqu'un oblique rayon de soleil fait étinceler comme une écume d'or la cime des vagues de feuillage.

De loin en loin s'élèvent des fumées bleuâtres, pareilles à celles des holocaustes antiques, produites par les feux d'herbes sèches que font brûler les paysans. Dans le silence un aboi se fait entendre, un coup de feu retentit : c'est quelque braconnier à la poursuite d'un chevreuil.

Si l'on pénètre dans la forêt, le spectacle n'est pas moins splendide. Les feuilles tombées étalent sous vos pieds leur tapis de velours roux épais et moelleux, où pointent les champignons comestibles ou vénéneux, comme des kobolds coiffés de leurs petits chapeaux. Ces branches au feuillage jaune déchiqueté, laissent voir le bleu du ciel, et rappellent une étoffe de damas broché d'or et d'azur.

Vous marchez, un bruit vous fait tressaillir; c'est un gland qui tombe du haut d'un chêne, espoir de la forêt future, et s'enfonce dans cette molle litière pour aller chercher la terre nourrie, d'où il ressortira, au bout de quelques années, frêle arbuste, et plus tard chêne géant à son tour, et capable de fournir sa membrure au vaisseau, sa poutre à l'édifice et sa douve au vin qui réjouit le cœur de l'homme, solide, robuste, incorruptible. La faîne abandonne aussi la branche du hêtre; les bouleaux laissent échapper leur graine mûre, le sapin secoue ses pommes écaillées, et dans cette saison qui semble annoncer la mort, tout prépare la vie.

En bonne ménagère, la Nature fait ses provisions pour la saison stérile. Elle emmagasine ses fruits, les range dans ses greniers, sur des planches, chacun suivant son espèce. Elle suspend les uns à des fils, donne aux autres une couche de paille, recouvre ceux-ci d'une natte, laisse ceux-là à l'air libre. Personne ne s'entend comme elle à conserver les pommes, les poires, les abricots, les raisins d'une saison à l'autre, sans avoir besoin d'en faire des confitures ou du raisiné. Comme elle est active, comme elle travaille, en ce moment même où l'on croit qu'elle se repose à jouir tranquillement de l'aisance acquise! Mais ce sont les jeunes évaporées, les mariées qui n'entendent rien encore au ménage, qui se conduisent ainsi. La Nature, quoique toujours jeune, n'est pas née d'hier. Elle a de l'expérience, et sait qu'il ne faut pas manger son capital. Elle prévoit que la saison prochaine amènera des besoins nouveaux, et elle s'arrange en conséquence.

Comme une mère prudente qui ne garde pas, en temps de disette, tous ses enfants auprès d'elle, et en envoie un certain nombre chez des parents éloignés qui habitent des pays plus fertiles, la Nature conseille à ceux qui ont des ailes d'aller hiverner dans des climats moins rigoureux, ou dont la froide saison ne coïncide pas avec la nôtre. Les grues, les cigognes, les canards, les oies sauvages, les cailles, les bécasses, quoiqu'elles ne soient guère spirituelles, ont compris à demi-mot ce que leur disait cette prévoyante maîtresse de maison. Elles se rassemblent et se préparent à l'émigration. Des bandes immenses de palombes, capables de couvrir le ciel comme des nuages, se précipitent vers les gorges des Pyrénées, où les attendent les oiseaux de proie, les filets et les chasseurs, qui ne parviennent pas, malgré un long massacre, à arrêter leur essor et à diminuer leur nombre.

THÉOPHILE GAUTIER.

(*La fin prochainement.*)

(1) Reproduction interdite.

LES TRAINEAUX A GLACE AUX ÉTATS-UNIS

En France, où l'hiver est rarement rigoureux, et à Paris surtout, où la glace dure peu, le patinage, les courses en traîneaux, toute cette branche du *sport* hyémal n'existe autant dire que pour mémoire. Il n'en est pas de même aux États-Unis d'Amérique, où ce *sport* est, au contraire, très en faveur, grâce au climat.

Là, en effet, durant de longs mois, les rivières gèlent et restent gelées, et ces chemins qui marchent se changent en chemins qui glissent, sur la surface desquels on voit alors filer, avec la vitesse et la grâce de l'hirondelle, les grands traîneaux à glace et à voiles.

A voiles, vous avez bien lu.

Il y en a une véritable flottille aux environs de New-York, notamment sur l'Hudson, où chaque année le froid est intense et persistant, comme au reste dans toute la partie nord du pays.

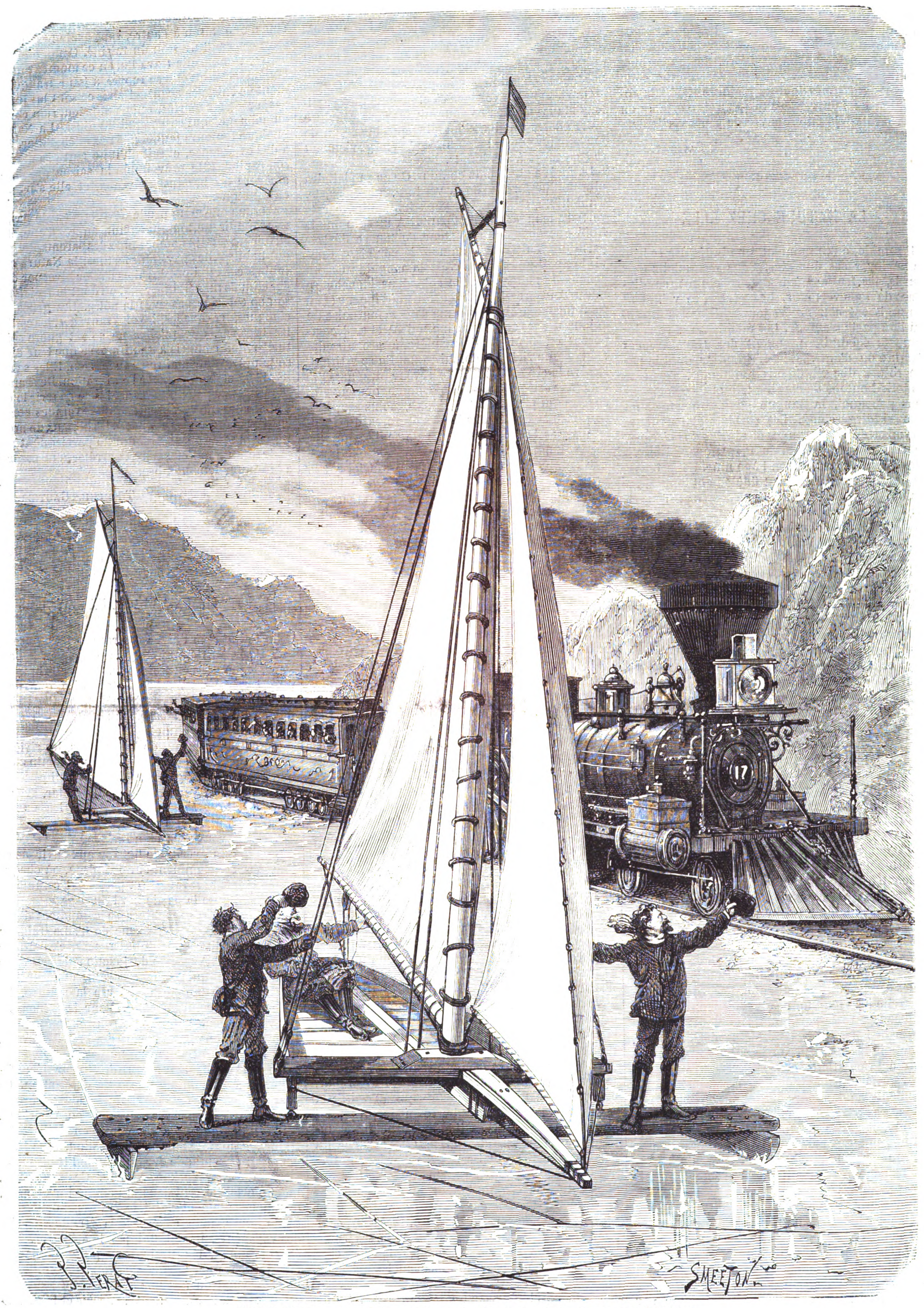
Ces ingénieuses machines se composent d'une charpente disposée en forme de T. Le traîneau proprement dit est adapté à l'arrière, c'est-à-dire à la tige du T. Au point de jonction de cette tige avec les bras, qui forment l'avant, et au-dessus, sur une pièce mobile, est placée la mâture. Le gréement est celui du côtre. Pour la manœuvre des voiles, deux hommes en sont chargés. Ils se tiennent debout sur chacun des bras de l'avant, dont l'extrémité repose sur un patin.

Un coup d'œil jeté sur notre dessin suppléera facilement à l'insuffisance de cette description. Ce dessin rappelle, en outre, un incident très-curieux, qui s'est passé dernièrement en Amérique.

Il s'agit d'une course de vitesse entre deux des traîneaux dont il vient d'être question, et le train express du chemin de fer qui côtoie l'Hudson, en allant de New-York à Albany. Ces traîneaux, qu'emportait le vent dans sa marche impétueuse, ont non-seulement suivi le train pendant plus d'une heure, mais encore, à la grande surprise des voyageurs, ils ont fini par le dépasser. Il a été constaté qu'ils couraient, ou plutôt qu'ils volaient avec une vitesse de soixante milles à l'heure, vingt de nos lieues.

Ces traîneaux s'appellent le *Zéphir* et le *Stalactite*, deux noms à inscrire en lettres d'or dans les annales du sport.

C. P.



ÉTATS-UNIS. — Course d'un traineau à voile et d'un train express sur l'Hudson.



MODES DE 1872. — MOIS DE JANVIER. — Toilettes de dîner et de réception. — Spécimen des gravures de l'*Illustration de la Mode*. — (Voir la page suivante.)

LE PAPYRUS DU MUSÉE DE BOULAQ

Nous avons tous pu voir à la dernière Exposition universelle de Paris des échantillons de la riche collection d'antiquités égyptiennes, créée à Boulaq par notre savant compatriote, M. Mariette-Bey, et par ordre du vice-roi.

Un monument important de cette collection, un papyrus hiéroglyphique qui remonte vraisemblablement à la XIX[e] dynastie égyptienne, contemporaine de Moïse, c'est-à-dire au XV[e] siècle avant notre ère, vient d'être interprété par le comte de Rougé. C'est un événement dans le monde de l'érudition. Le vulgaire ne soupçonne pas ce qu'il faut de peines et de temps, de science générale et d'efforts d'érudition pour obtenir un tel résultat. Il ne se doute point ce que chaque pas fait dans la connaissance de cette antiquité mystérieuse a dépensé de trésors de patience et de courageuse obstination. Ce qu'il saisit le mieux, grâce à l'élégante badinerie de ses *reporters* en vogue, c'est le ridicule du savant absorbé dans sa recherche, de ce savant en *us*, espèce de race fossile d'un monde disparu, étranger aux rumeurs journalières et aux préoccupations présentes. Cet homme est sans doute bien étonnant; ses erreurs (car il peut en commettre) sont assurément réjouissantes; ce serait manquer de ton que de le prendre au sérieux. C'est pourtant avec ces gens-là, dont nous nous moquons volontiers, que l'Allemagne s'est fait une grande littérature et qu'elle nous dispute aujourd'hui l'influence des idées et de la langue. Grâce à Dieu, nos savants ont survécu à la critique des journalistes. Ils sont là, tout prêts à revendiquer et à maintenir notre vieille suprématie.

C'est une école française, l'école de Champollion, dont M. le comte de Rougé est aujourd'hui l'un des plus illustres représentants, qui a eu l'honneur d'initier le monde moderne aux secrets de l'écriture hiéroglyphique et qui a fait parler les monuments du temps des Pharaons. Seule, cette belle conquête suffirait à nous assurer la reconnaissance de la postérité. Que de grands enseignements perdus sans elle! Que de faits ignorés! Quelle immense et irréparable lacune dans l'histoire du genre humain, dans l'histoire des idées et des religions! Quel vaste champ ouvert à l'activité des penseurs et des philosophes! Quel fécond sujet d'étude, d'observation et de comparaison!

On comprend de suite l'importance des travaux de nos égyptologues en songeant que le monde juif, dont nous avons reçu notre forme religieuse, est sorti des flancs de cette civilisation égyptienne, restée en grande partie un mystère pour l'antiquité païenne.

Le papyrus interprété par M. de Rougé est un recueil de préceptes moraux adressés par un père à son fils. On verra qu'ils ne procèdent point d'une civilisation barbare, mais d'un milieu singulièrement avancé.

« Ne mange pas le pain, tandis qu'un autre est présent, sans que ta main s'étende vers le pain pour le lui offrir. On sait que ce n'est pas pour toujours que parmi les hommes l'un est riche et l'autre malheureux, et le pain reste à qui s'est fait un frère. Tel est puissant pendant l'été qui sera exilé pendant l'hiver. — Que ton sort devienne élevé ou misérable, tu ne seras pas complétement heureux en réalité. — Ne réponds pas à un supérieur en colère; peut-être serais-tu repoussé. Parle avec douceur : c'est la recette pour le calmer. — En répondant à un vieillard (courbé) sur son bâton, fais tomber ton orgueil. »

L'idée de la grandeur et de la nécessité de la solidarité humaine, qui unit le faible au fort et le pauvre au riche, se retrouve exprimée ailleurs en d'autres termes, non moins formels : « N'appauvris jamais quelqu'un qui dépende de toi : c'est ton Dieu qui donne les biens. »

Le père paraît avoir à cœur de prémunir son fils contre les dangers de la séduction féminine :

« N'entre pas chez les courtisanes, de peur que ton nom ne soit avili. — Garde-toi de visiter fréquemment une femme, quand bien même on l'ignorerait dans sa ville. C'est une mer profonde et dont on ne connaît pas les détours qu'une femme éloignée de son mari. Les hommes commettent toutes sortes de fautes pour les femmes — Ne va pas à la suite d'une femme et ne lui laisse pas dérober ton cœur. — Ne réprimande pas une femme dans sa maison, quand même cela te paraîtrait juste. — Il y a beaucoup de gens qui ne savent pas comment agit l'homme qui veut faire cesser le désordre dans sa maison, sans y trouver en réalité son maître. Celui-là deviendra maître chez lui qui saura s'apaiser promptement. »

Comme on voit, ce n'est pas seulement au jeune homme, mais au père de famille que ces conseils s'adressent.

La religion a sa part dans les préceptes paternels :

« En apportant tes offrandes à ton Dieu, garde-toi de ce qui lui déplaît; ne discute pas sa doctrine. — Garde les préceptes qu'il a donnés, et que ton œil soit attentif aux conseils de sa colère. C'est lui qui donne aux esprits des formes innombrables; il exalte celui qui l'a exalté. Le Dieu de ce pays est Paschuu (la lumière); il est au dessus des cieux et ses images sont sur la terre. C'est lui qui donne le germe à tout ce qui naît. Il multiplie les biens. Il t'a donné ta mère. »

De cette doctrine à celle du monothéisme il n'y a pas bien loin; et nous comprenons qu'on soit plutôt tenté de chercher les origines du monothéisme hébreu dans un éclectisme intelligent et élevé des théories sacerdotales égyptiennes, que dans un instinct problématique et contestable des races sémitiques. C'est, du reste, l'avis de plusieurs savants égyptologues. (1) Nous nous souvenons enfin avoir entendu traduire en ces termes un passage d'un monument pharaonique définissant la divinité: « *Je suis celui qui s'engendre lui-même, je suis l'être, je suis l'unique!* » Le langage de Moïse est-il autre?

Mais, dira-t-on, ces interprétations des hiéroglyphes offrent-elles un caractère suffisant de probabilité ou de certitude pour asseoir sur elles une opinion quelconque? Les philologues ne doutent de rien, et on en a vu trois qui apportaient sur un fragment de phénicien trois traductions diamétralement opposées. A ceci nous répondrons: Mettez en face du même texte hiéroglyphique trois savants isolés, et vous obtiendrez d'eux des interprétations pouvant varier dans les détails et les nuances de la pensée, mais bien semblables et bien concordantes quant au fond. La lecture des hiéroglyphes est donc une science certaine, aux résultats acquis, aux principes admis et reconnus.

Le papyrus dit encore :

« Ne t'emporte pas dans la maison où l'on boit la bière; n'y parle pas; la réponse qui sort de ta bouche, tu ne sais plus la dire; tu tombes le corps brisé. »

A cette occasion nous avons entendu dire : Comment! les Égyptiens connaissaient la bière? — Oui, certes, et rien n'est mieux prouvé. Le nom de l'orge fermentée est formel dans les hiéroglyphes. Hérodote et Pline rendent d'ailleurs témoignage que la bière était fabriquée sur les bords du Nil dans l'antiquité la plus reculée. Le vin aussi figure parmi les offrandes faites aux dieux. On en compte jusqu'à huit espèces. On le conservait dans de grands vases analogues à nos anciens muids.

Le papyrus consacre le droit de la propriété individuelle et le respect du bien d'autrui avec une force qui eût échoué sans doute contre les *convictions* de nos socialistes communards, mais qui atteste que ce respect et ce droit ont été en tout temps ou en tout lieu la pierre angulaire de toute société humaine.

Remercions M. le comte de Rougé de son beau travail et souhaitons, pour l'honneur de l'érudition française, que notre illustre égyptologue trouve des disciples nombreux et de fervents émules. FERDINAND DELAUNAY.

(1) M. Mariette a été l'un des premiers à signaler cette opinion et à la soutenir, notamment dans un mémoire fort curieux, publié par lui en 1856, sur la *Mère d'Apis*.

LA MISÈRE A LONDRES

Il y a quelques jours, par une nuit sombre et neigeuse, la police de Londres ramassait sur les degrés de l'église Saint-Paul, une jeune fille à moitié morte de froid et de faim. La malheureuse, sans feu ni lieu, couverte de vêtements en lambeaux, impuissants à la protéger contre les rigueurs de la saison et suffisant à peine à la vêtir, était plongée dans cette effroyable misère qui est particulière à la capitale du royaume-uni de la Grande-Bretagne. Car s'il n'y a pas de ville en Europe où les voleurs soient plus nombreux et plus redoutables qu'à Londres, il n'y en a pas non plus où la misère soit plus grande. Aussi le fait que reproduit notre dessin n'est-il malheureusement pas un fait isolé. Il est peu de nuits où il ne se reproduise, ici ou là, en vingt endroits, dans ces horribles quartiers de la grande ville, où la police ne se hasarde qu'en nombre et avec mille précautions, et dont la paroisse de Saint-Gille semble être le type et le modèle.

Que l'on vante tant que l'on voudra l'excellence des institutions anglaises, j'y consens; mais il me semble que l'existence d'un pareil état de choses est bien faite pour jeter un peu d'ombre sur le tableau. P. D.

LE CARNET DES ARTISTES

Fac-simile des artistes contemporains, par Jules Gaildrau.

Le troisième numéro est en vente. Prix de chaque numéro : 30 centimes. Bureaux de vente, à Paris, au siége de l'*Illustration*, rue de Richelieu, 60, et aux bureaux de l'*Écho de la Sorbonne*, rue Guénégaud, 7.



EN VENTE

AU BUREAU DE L'ILLUSTRATION, 60, RUE RICHELIEU
Et chez tous les Libraires.

LA GUERRE ILLUSTRÉE

ET

LE SIÉGE DE PARIS

Un splendide volume gr. in-4° jésus, de **560** pages

ILLUSTRÉ DE PLUS DE **460** GRAVURES

Cartes, Plans et Portraits

Prix broché : 12 francs

RELIURE RICHE, CARTONNAGE ANGLAIS, 15 FR. 50
1 fr. 50 en sus pour recevoir *franco*.

Cet ouvrage est le panorama le plus complet et le mieux exécuté que l'on puisse posséder: Batailles, combats, épisodes militaires, épisodes du siége de Paris, types et scènes de mœurs, portraits d'hommes célèbres, cartes d'ensemble et plans spéciaux; — tout est contenu dans ce beau livre, qui sort des presses de l'*Illustration*; ce qui nous dispense d'en faire ici plus longuement l'éloge.

La plume et le crayon se sont disputé la tâche de ne laisser passer aucun fait saillant sans le consigner dans ce vivant répertoire des faits militaires, politiques et autres, que la France a vus surgir depuis le commencement de la guerre.

Nous recommandons à nos lecteurs une vente de bienfaisance au profit des personnes ruinées par les événements, et à qui leur situation et leur éducation ne peut permettre d'avoir recours à la charité publique.

C'est la première fois que la bienfaisance s'occupe du soulagement des misères secrètes les plus douloureuses, les plus intéressantes de toutes peut-être.

La vente aura lieu samedi 13, dimanche 14, lundi 15, chez M. le duc d'Escars, 73, rue de Grenelle-Saint-Germain, sous la présidence de Mme Ferdinand de Lesseps, assistée de vingt dames vendeuses.

Manuel de l'apprenti compositeur, par Jules Claye, imprimeur.— Consacré aux jeunes gens qui embrassent la carrière typographique, cet ouvrage résume avec méthode toutes les connaissances relatives à la première branche des opérations de l'art inventé par Gutenberg, à savoir, *la Composition*.

Depuis les vrais principes qui donnent l'adresse manuelle, jusqu'aux préceptes qui forment le bon goût, tout est prévu et indiqué dans ce petit livre qui, malgré ses proportions modestes, devient une œuvre complète et parfaitement appropriée au but qu'elle veut atteindre. — 1 vol. in-18. — Prix : **2** fr.; à Paris, chez J. Claye, imprimeur-libraire, 7, rue Saint-Benoît.

La 2e édition de l'intéressant ouvrage du général Palikao, *Un ministère de 24 jours*, vient de paraître chez l'éditeur Henri Plon. Un très-beau volume in-8°, enrichi d'une grande carte stratégique coloriée. — Prix : 6 fr. *franco*, 10, rue Garancière. Paris.

ALMANACH FINANCIER

POUR L'ANNÉE **1872**

DONNÉ GRATUITEMENT

Aux Abonnés d'Un An au Journal

L'ORDRE FINANCIER

Paraissant le Dimanche matin dans toute la France

Contenant les listes complètes de tous les tirages français et étrangers.

5 FR. *par An, pour Paris et les Départements.* 2e ANNÉE

8, RUE NEUVE-SAINT-AUGUSTIN
PRÈS LA BOURSE (PARIS).

Les grands Magasins du Printemps viennent d'adresser à toute leur clientèle la lettre suivante :

AU PRINTEMPS — *Paris, 13 janvier 1872.*
NOUVEAUTÉS
JULES JALUZOT
Rue du Havre, boult Haussmann, rue de Provence. — E PROBITATE DECUS
PARIS

Madame,

Notre mise en vente annuelle et périodique des

SOLDES D'HIVER

AURA LIEU A PARTIR DE
LUNDI 15 JANVIER.

Nous voulons, comme les années précédentes, vendant *à grand rabais* les marchandises de la Saison, faire place aux étoffes fraîches et nouvelles, car

AU PRINTEMPS tout y est nouveau, frais et joli comme le titre **AU PRINTEMPS**

Veuillez, Madame, recevoir nos respectueuses salutations.

Jules JALUZOT.

Nota. — Nous vous rappelons, Madame, que le *MARIE-BLANCHE*, la meilleure, la plus durable, la moins coûteuse des Étoffes de *Soie noire* pour robes, est notre *propriété exclusive*.

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

Le conseil d'administration a l'honneur de prévenir MM. les actionnaires du **Comptoir d'Escompte de Paris** que l'Assemblée générale extraordinaire, convoquée pour le 29 janvier courant, ne pouvant être régulièrement constituée par suite de l'insuffisance du nombre d'actions déposées, cette assemblée est remise au mercredi 31 du même mois, à deux heures de relevée, salle Herz, rue de la Victoire, n° 48.

Pour faire partie de cette assemblée, MM. les actionnaires possédant au moins dix actions, devront déposer leurs titres au siége de la Société, rue Bergère, n° 14, dix jours au moins avant l'époque fixée pour la réunion, c'est-à-dire avant le 21 janvier.

Conformément à l'article 37 des statuts, MM. les membres présents à cette réunion délibéreront valablement, quels que soient leur nombre et celui des actions représentées, mais seulement sur les objets à l'ordre du jour de la première convocation.

Nota. — Les cartes d'entrée délivrées pour l'Assemblée générale extraordinaire du 29 janvier serviront pour celle du 31.

ALMANACH RIMMEL

Parfumé et illustré (*Héroïnes des poètes français*) : Prix : **50** c.; *franco*, par la poste, **52** c. — *Parfumerie anglaise*, 17, *boulevard des Italiens*.

N'est-il donc pas un moyen de réparer les défaillances du teint, sans employer des compositions malsaines? La recette infaillible est bien connue, je parle de la *Veloutine Fay* (9, rue de la Paix,) qui rend à la peau sa blancheur et sa diaphanéité.

Les grains imperceptibles de cette poudre s'assimilent au tissu dermal.

Le teint s'éclaircit, l'incarnat brille plus rose; la *Veloutine Fay* illumine la physionomie, elle la poétise.

MARIAGES. Delorme, 55, boulevard Saint-Michel. Cette honorable Maison se recommande aux personnes désireuses de se marier promptement avec toutes les garanties possibles.

L'ÉTABLISSEMENT HYDROTHERMES

avenue Malakoff, 133, près la porte Maillot, est le seul contenant toutes sortes de *douches, bains de vapeur, bains turcs*, chambres d'inhalation pour le traitement des maladies de poitrine, affections rhumatismales, anémie. Consultations de 9 à 11 heures et de 4 à 6 heures.

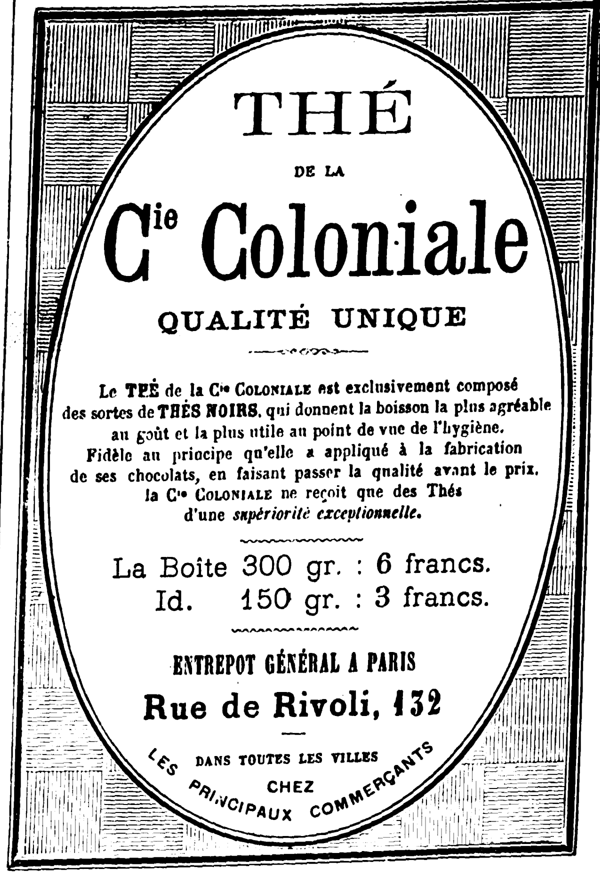
MAISON PARTICULIÈREMENT RECOMMANDÉE
HUILES ✻ D'OLIVE
Vente directe aux Consommateurs
Prix-courant de E. Lambert *et Cie, de Nice :*

HUILE VIERGE	L'Estagnon à vis de 50 litres, fr.	125		
	do	25	do	75
HUILE FINE	do	50	do	100
	do	25	do	60

Franco de port et d'emballage, en gare de l'achetr, paiem. à 30 jours.

ROBES ET MANTEAUX
ARIGON ET BORDET

Maison de premier ordre.— Ateliers de Couture
Modèles les plus nouveaux
Paris, 10, Rue du Bac, Paris
Faubourg Saint-Germain.





FABRIQUE DE CHOCOLAT
PH. SUCHARD
NEUCHATEL (SUISSE)
Médaillé à toutes les Expositions
ENTREPOT GÉNÉRAL, 41, rue Turbigo, 41, à Paris.
ENTRE LE BOULEVARD SÉBASTOPOL ET LA RUE St-MARTIN



VIN de **GILBERT SEGUIN**, fortifiant et fébrifuge. Paris, 378, rue Saint-Honoré. Exiger la notice.

BOUGIE DE L'ÉTOILE

Dépôts chez les principaux épiciers de Paris et de la province. Exiger le mot *Étoile* sur chaque bougie.

ARMES DE LUXE, H. Fauré-Lepage, r. Richelieu, 8.

BILLECART-SALMON VINS DE CHAMPAGNE
A Mareuil-sur-Ay. Maison fondée en 1818. Propriétaire à Bouzy, Mareuil, Ay, etc. — *Excellents vins.*

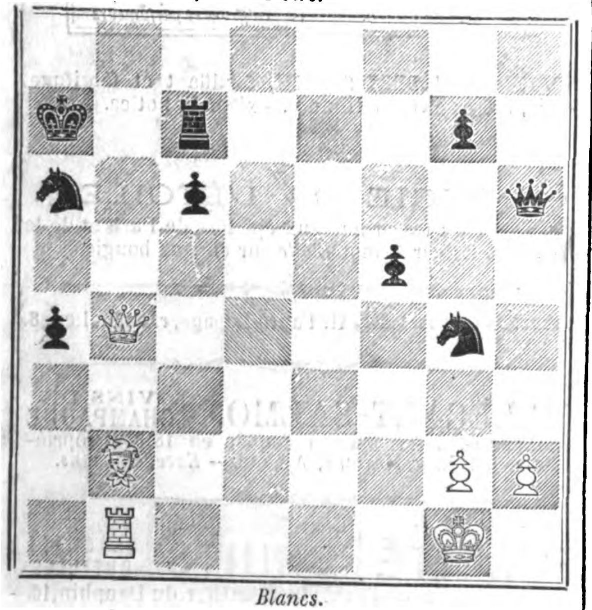


LA MISÈRE A LONDRES. — Morte de froid. — Croquis d'après nature par M. F. R. — (Voir l'article, page 30).

ÉCHECS

PROBLÈME N° 357, PAR M. BREDE.

Noirs.



Blancs.

Les blancs font mat en trois coups.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 356.

Blancs.	*Noirs.*
1. R 6ᵉ R.	1. R 2ᵉ C R.
2. C 5ᵉ R.	2. R c T R.
3. C 7ᵉ F R échec.	3. R 2ᵉ C R.
4. F 6ᵉ T R échec.	4. Mat.

Solutions justes du Problème N° 356. — Broque, à Cholet; Laforest, au Café Baron; Café de Rouen, à Dieppe; Vᵗᵉ G. de Pontus; Cercle de Saint-Amand; A. Thionville; The Malvern Club; Albin Coulard; F. Frere Jacques; Café Toussin, à Bernay; le Cercle du Creusot; Casino du Théâtre de Ferrare; Cercle des Canotiers, à Angoulême; Cercle de Chaumont; Café Prosper, à Dunkerque; Cercle de Saint-Amand-les Eaux; Café du Val-de-Grâce; Café de Paris, à Bar-le-Duc; le Savant du café Paulin; Cᵗᵉ Maurice du Châtel; Cercle méridional, à Montpellier; Café du Mirail, à Bordeaux; J. Baron Bianchi; A. Gouyer; Cᵗᵉ d'Orfengo; Em. Frau; J. Lequesne; Henry Lemaistre, sous-lieutenant au 6ᵉ hussards: Le Morvan; Café des 2 hémisphères; A. G., Cercle de l'Association chorale de Valenciennes; Cercle littéraire de Villeneuve-l'Archevêque; E. Fassin; Clary Louisy.

J.-A. DE R.

AUG. MARC, *directeur-gérant.*

Imp. de l'*Illustration*, A. MARC, rue de Verneuil, 22, Paris.
Encres typographiques de Ch. Lorilleux.

RÉBUS



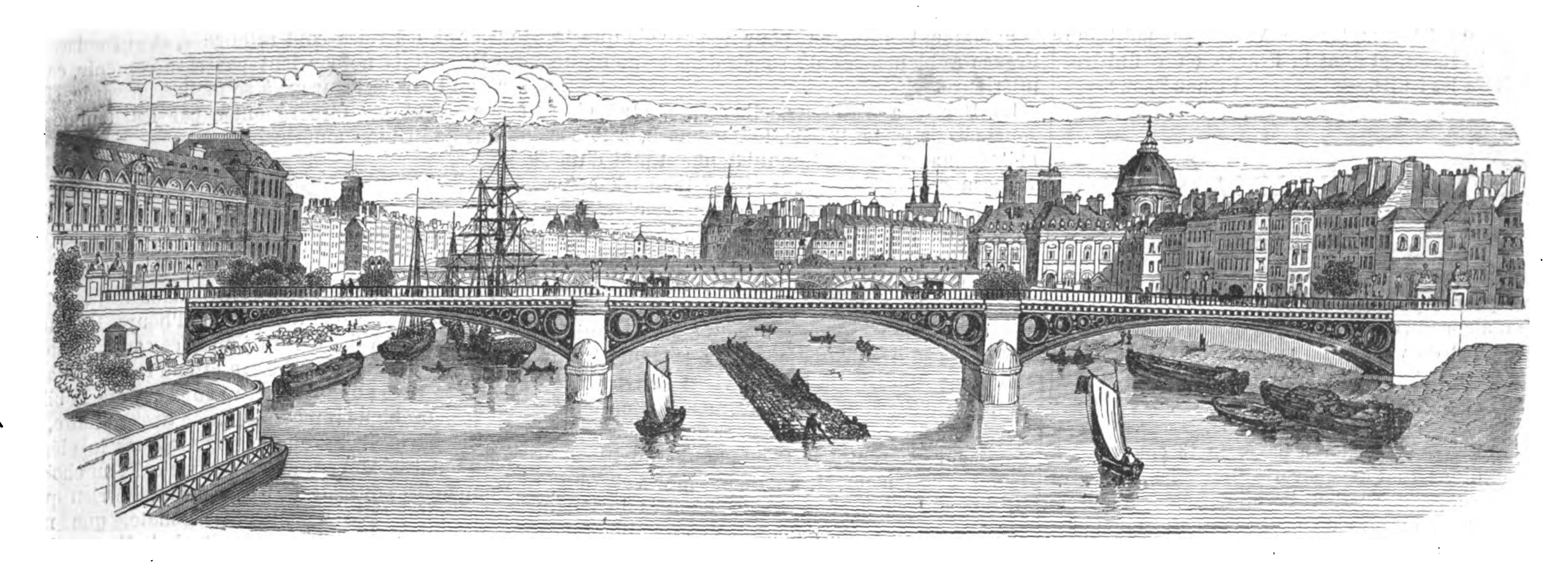
EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS:

Bien mal acquis ne profite pas.



L'ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL



Direction, Rédaction, Administration :
Toutes les communications relatives au journal, réclamations, demandes de changements d'adresse, doivent être adressées *franco* à
M. AUG. MARC, DIRECTEUR-GÉRANT.
Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un mandat sur Paris ou sur la poste.

30e ANNÉE. VOL. LIX. N° 1508
Samedi 20 Janvier 1872
L'administration ne répond pas des manuscrits et ne s'engage jamais à les insérer.
Vu les traités, la traduction et la reproduction à l'étranger sont interdites.
BUREAUX : RUE RICHELIEU, 60.

Abonnements pour Paris et les Départements :
3 mois, 9 fr. ; — 6 mois, 18 fr. ; — un an, 36 fr. ; — le numéro, 75 c.
la collection mensuelle, 3 fr. ; le volume semestriel, 18 fr.
ABONNEMENTS POUR L'ÉTRANGER :
Mêmes prix ; plus les droits de poste, suivant les tarifs.
Les abonn. partent du 1er no de chaque mois.

AVIS AUX ACTIONNAIRES

DE L'ILLUSTRATION

Messieurs les Actionnaires de *l'Illustration* sont convoqués pour le mardi 30 janvier 1872, *à 2 heures précises*, au siége de la Société, rue Richelieu, 60, pour entendre le compte rendu du Gérant, le rapport du Conseil de surveillance, statuer sur la répartition des bénéfices et se prononcer sur les questions d'intérêt général qui pourront être soumises à leur examen.

Pour assister à cette assemblée, Messieurs les Actionnaires devront faire, *cinq jours au moins* avant la réunion, le dépôt de leurs titres d'actions entre les mains du Gérant, qui en délivrera un récépissé servant de carte d'admission.

SOMMAIRE.

M. VAUTRAIN

M. Vautrain, le député récemment élu du département de la Seine, est un homme de 54 ans. Il est né dans le département de la Meurthe, à Nancy, en 1818. Reçu docteur en droit à Paris, où il avait fait ses études juridiques, il y conquit rapidement, comme avocat, une très-honorable position. La révolution de 1848 le fit entrer, en qualité d'adjoint, à la mairie du 9e arrondissement, dont il fut nommé maire, le 22 novembre de la même année, par le général Cavaignac. La fermeté de sa conduite, son courage et son humanité pendant les journées de juin lui valurent l'approbation méritée de tous les gens d'ordre et de liberté, et l'offre de places et de distinctions honorifiques qu'il déclina. La politique de l'Elysée trouva toujours en lui un adversaire décidé, et, après le coup d'Etat du 2 décembre, il revint au barreau, où il resta dignement pendant toute la durée de l'Empire. Le 4 septembre ne put le tirer de son cabinet, et il fallut que le suffrage des électeurs allât l'y chercher en lui imposant le devoir de mettre de nouveau son habileté administrative au service du pays, pour qu'il pût se décider à en sortir. On connaît sa conduite pendant le siége et l'on sait comment il dirigea, durant cette période difficile, le plus difficile des arrondissements de Paris. Le 18 mars, il se prononça contre le Comité central, qui le fit arrêter un instant quelques jours après, et avec lequel il ne pactisa jamais, quoi qu'en aient dit ses ennemis, ou plutôt les ennemis du parti conservateur républicain, auquel M. Vautrain a toujours appartenu. Après les journées de mai, ce n'est qu'à la demande de M. Thiers qu'il a repris possession de sa mairie. Élu conseiller municipal peu après, il était aussitôt porté à la présidence de ce conseil. Enfin, le 7 janvier, 121,158 voix l'envoyaient siéger à l'Assemblée nationale.



M. VAUTRAIN, DÉPUTÉ DE LA SEINE.

M. Vautrain est un esprit à la fois ferme et modéré, qui, ayant répudié les procédés violents, en-

tend n'agir que par la propagande des idées, et ne veut devoir qu'à la persuasion et au libre consentement de tous le triomphe du parti auquel il appartient, et qu'il croit être celui de la justice et de la vérité. Il est donc heureux qu'il ait été mis à même par les électeurs de prêter son concours à cette politique de conciliation qu'a adoptée la gauche de l'Assemblée de Versailles, politique qui lui réussit, et dont la France, en définitive, récoltera les fruits. PIERRE PAGET.

REVUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

INTÉRIEUR.

C'est toujours l'impôt sur les matières premières qui remplit les délibérations de l'Assemblée. Ce malencontreux projet que le gouvernement a eu le tort de vouloir imposer à l'industrie, malgré la résistance la plus vive du pays et de la Chambre, provoque dans tous les centres industriels l'impression la plus pénible.

M. Pouyer-Quertier a payé, le 13 courant, les 80 millions qu'il devait verser entre les mains du gouvernement prussien. Le ministre des finances, qui est en mesure de payer le quatrième demi-milliard, aurait proposé, dit-on, au comte d'Arnim de solder, en un seul payement, la somme entière, à la condition de délivrer deux autres départements de l'occupation prussienne. Puisse cette proposition aboutir!

On a fait grand bruit d'un projet présenté par M. Picard à la réunion du Centre gauche, relativement à la reconnaissance définitive par l'Assemblée du gouvernement républicain. Le projet de M. Picard comprenait les trois points suivants: 1° Proclamation de la République; 2° renouvellement par tiers de l'Assemblée nationale; 3° création d'une seconde chambre. Le Centre droit a été invité à vouloir bien discuter, comme le Centre gauche, le projet présenté par l'ancien ministre des finances. Mais après une longue discussion, la réunion, se rappelant les péripéties malheureuses du projet de M. Rivet, a craint de ne pouvoir mener à bonne fin la proposition de M. Picard, et le projet n'a même pas été présenté à l'Assemblée.

A l'insuccès de la tentative républicaine de M. Picard, nous devons ajouter comme pendant l'insuccès de la tentative de M. de Falloux, qui a essayé d'entraîner l'extrême droite dans une campagne qui aurait eu pour but de préparer les voies à une restauration, par un vote qui amènerait le duc d'Aumale à la présidence de la République. Le plan de M. de Falloux a été rejeté par la réunion et M. de Franclieu a déclaré que la droite ne se laisserait pas entraîner dans une combinaison qu'il a qualifiée d'intrigue. A droite, comme à gauche, mêmes velléités, même initiative, et comme résultat, même impuissance!

Le ministre de l'intérieur vient de prendre un arrêté aux termes duquel la vente des journaux le *Gaulois* et la *Constitution* est interdite sur la voie publique, à Paris et dans les départements. Regrettable mesure, assurément, qui fait ressembler le gouvernement de M. Thiers à tous les gouvernements, et qui ne sert qu'à mettre en relief l'importance des journaux mis en interdit. N'est-ce pas le cas de rappeler le mot de M. Alphonse Karr : « Plus ça change et plus c'est toujours la même chose! »

EXTÉRIEUR.

La Prusse, par tous ses journaux, nous envoyait depuis la note de M. de Bismark au comte d'Arnim des communications plus menaçantes les unes que les autres, sur les thèmes suivants : — « La France maltraite l'armée d'occupation; il faut envoyer des renforts à notre armée et réoccuper six nouveaux départements; la France est mal intentionnée; elle ne veut pas et ne peut pas d'ailleurs payer les trois milliards qu'elle nous doit encore; elle veut la guerre et le prince chancelier doit lui faire des représentations sur ses dépenses militaires. » — Tel était le langage uniformément vindicatif tenu par la presse prussienne. On signale une atténuation dans les appréciations des journaux prussiens, et les feuilles officieuses ont bien voulu nous annoncer que le ministre de la guerre n'envoyait aucun régiment en France. Il faut, en vérité, toute l'aigreur du tempérament prussien pour ne pas voir que la France a bien assez de soucis dans sa politique intérieure.

La Prusse a d'ailleurs, elle-même, plus d'un souci chez elle. La Russie, le Danemark, la Suède et l'Allemagne elle-même lui donnent plus d'une préoccupation. En voyant M. de Bismark créer un ministère de la marine et ordonner d'un coup vingt-deux bâtiments de guerre, la Russie songe à la Baltique et la mer du Nord et commence à témoigner son mécontentement. La Suède suit son exemple et le roi de Suède est accusé lui-même par les Prussiens, d'écrire dans les feuilles suédoises contre l'Allemagne. Le Danemark, sûr des sympathies de la Russie, vient d'envoyer son ministre d'État, M. Friz, réclamer l'exécution de l'article 6 du traité de Prague. Enfin, l'Allemagne commence à sentir le talon de fer de l'absolutisme prussien, et M. de Bismark se voit obligé de demander à la chambre des députés de Berlin le droit de maintenir dans les cours allemandes les représentants de la Prusse, afin de pouvoir mieux lutter contre les courants hostiles. Tôt ou tard, le régime de la force produira, de l'autre côté du Rhin, ce qu'il a produit partout : l'hostilité des populations et du gouvernement.

En Autriche, l'adresse votée par le Reichsrath est favorable au ministère du comte d'Auersperg. Le gouvernement central a donc réussi à dominer l'Assemblée; mais le pouvoir n'aura de force qu'en s'appuyant sur des provinces pleinement satisfaites et par conséquent largement dotées d'attributions libérales.

L'Angleterre regardait l'affaire de l'*Alabama* comme entièrement terminée. Mais il paraît que les États-Unis, en réduisant le débat à une question d'indemnité, réservent au cabinet de Londres une pénible surprise. Le chiffre demandé à Washington paraît s'élever à une hauteur pyramidale. L'Union américaine ne réclamerait rien moins... que des milliards! L'Angleterre est riche, mais pas au point de payer de si grosses indemnités. Attendons les actes.

Les États-Unis s'habituent d'ailleurs à traiter les États de l'Europe un peu comme leurs vassaux. Leur gouvernement vient de demander à la Russie le remplacement de son ministre, sous le prétexte que ce ministre prenait la défense de l'Angleterre dans l'affaire de l'*Alabama*. Voilà une prétention exorbitante, sans aucun doute, mais qui nous paraît encore insignifiante en présence du vote que vient d'émettre la chambre des représentants à l'égard du gouvernement français. Voici le fait :

Un des membres de la Chambre, M. Haldeman, a proposé une résolution exprimant le profond regret de la Chambre pour la sévérité extrême avec laquelle le gouvernement de M. Thiers avait poursuivi les prisonniers capturés sur le gouvernement de la Commune de Paris. L'urgence demandée pour cette proposition a été écartée par 96 voix contre 85, et la Constitution exige d'ailleurs pour l'urgence les deux tiers des voix. Mais tout en écartant la motion de M. Haldeman, la Chambre n'en a pas moins adopté un ordre du jour motivé, en vertu duquel, « tout en reconnaissant que les actes des gouvernements étrangers sont en dehors de sa juridiction, la Chambre sympathise profondément avec tous les efforts faits pour rétablir le *self government* et les institutions républicaines, et avec les familles et les amis de toutes les personnes qui ont perdu la vie, soit sur le champ de bataille, soit sur l'échafaud, soit de toute autre façon, pour la cause de la liberté civile. »

Ainsi, voilà le pays qui a condamné au gibet John Brown, le défenseur des esclaves, parce qu'il était en rébellion contre les lois de son pays, voilà le pays qui a soutenu ensuite la grande guerre de la sécession, pour soutenir l'abolition de l'esclavage, qui était devenue la loi de la République, voilà ce pays qui vient, par un vote solennel, approuver et encourager la guerre civile en France, après les désastres que la guerre lui a fait subir! Les États-Unis avaient inventé contre l'ingérence des États de l'Europe en Amérique une doctrine qui portait le nom de Monroë, son créateur. Aujourd'hui, les rôles sont retournés, et si l'audace des États-Unis ne parvient pas à se contenir, ce sera au tour de l'Europe à se mettre en garde, si elle ne veut pas être régentée par les hommes d'État de l'Union américaine.

COURRIER DE PARIS

Paris est définitivement entré dans la période aiguë de la musique à cent sous l'heure. Il pleut des concerts. D'ici à huit jours, ce sera la grêle. Le festival à grand orchestre attend le passant au coin des rues pour lui mettre sur la gorge le billet rose ou bleu. Impossible de se tirer d'affaire, à moins de tomber volontairement dans le piége d'une matinée ou d'une soirée musicale, au choix. Fontenelle poussait des cris d'écorché rien que pour une frêle romance. « Sonate, que me veux-tu ? » s'écriait ce sybarite de la Normandie, qui ne voulait pas être frôlé même par un pépin de pomme. Qu'est-ce que la sonate de l'auteur de la *Pluralité des mondes*, si l'on se met à la comparer à l'avalanche de notes, de gammes et de morceaux brillants dont les vingt arrondissements sont enveloppés pour le quart d'heure? Autre chose à dire: l'harmonieux bataclan va durer deux mois de suite. On comprend les esprits délicats qui, l'hiver, s'en vont faire un petit tour dans l'Afrique centrale.

Par bonheur, il n'y a pas que de la musique en l'air. D'autres arts, moins bruyants, sont de même à l'heure du réveil. Les peintres se sont remis à l'œuvre. Voilà pourquoi il y a un peu partout profusion de tableautins, voire même de grandes toiles. Cinq ou six grandes rues, voisines des boulevards, ont presque la physionomie d'un musée. L'art, exposé en plein vent, est un des attraits de la vie parisienne. A la devanture d'un magasin de chinoiseries, entre une tasse de vieux Sèvres et un casse-tête de l'Océanie, on aperçoit un Diaz ou un Philippe Rousseau du bon temps. Il n'y a pas de préoccupation de Bourse ni de rêverie politique qui tienne, on s'arrête et l'on se dit dans l'argot du jour :

— Ah! si je pouvais me payer ce bibelot-là!

Rue Laffitte, chez un marchand dont je ne vous indiquerai pas l'adresse, de peur d'avoir l'air de faire une réclame, on se trouve tout à coup en face d'un Corot tout fraîchement sorti des mains du vieil et excellent artiste. C'est un paysage, mais un paysage animé par la présence d'une forme humaine. Une jeune femme nue se trouve debout, en mai, entre la lisière d'un bois et la marge d'un lac. Jeune, belle, chaste comme la deesse à l'arc d'argent, elle s'apprête à prendre un bain. Il y a des fleurs partout, les premières fleurs, car elles sont à peine entr'ouvertes. On en voit à la ramure des arbres, sur les tapis de gramen, dans les touffes d'iris, et jusque dans l'or des cheveux de la baigneuse. — Il est inutile d'ajouter qu'on ne peut guère passer par là sans être fortement tenté.

S'il faut en croire les bruits d'atelier, cette toile devait être offerte par le prince Czartoryski à la princesse de Nemours, qu'il vient d'épouser. Au dernier moment, on aurait donné contre-ordre. Il paraît que la nouvelle mariée s'est opposée d'elle-même à ce qu'on surcharge trop sa corbeille de noces. Tout descendant qu'il soit des rois de Pologne, le prince a dû se conformer à ce premier désir. Cette baigneuse de Corot ira donc ailleurs. Où çà? dans quel boudoir ou dans quelle galerie? L'histoire intime des tableaux serait un livre bien intéressant à écrire, mais il faudrait la plume de plus d'un Vasari pour bien venir à bout d'une pareille tâche.

Pour ne pas sortir trop vite de ce sujet, un mot



sur un autre tableau, mais sur un tableau qui date d'il y a tantôt un siècle. Si vous allez voir jouer *Mlle Aïssé*, à l'Odéon, un peu avant le lever du rideau prenez sur vous de faire une halte au foyer. Bocage, comme vous le savez sans doute, à l'époque où il menait ce théâtre, avait imaginé de faire en cet endroit une exposition d'œuvres d'art. Le directeur actuel s'est bien gardé d'oublier cette tradition. Ces jours-ci, afin de donner plus de piquant encore à la pièce de L. Bouilhet, il a pris soin de faire mettre en bonne place le portrait de l'héroïne du drame. On a donc le loisir de voir de près la figure de cette belle Circassienne que Mme du Deffant recevait dans son salon et par laquelle un chevalier d'alors s'est senti le cœur percé de part en part. Je n'ai pas besoin d'ajouter que durant les entr'actes, ce portrait historique est constamment entouré.

A propos de cette toile, déjà remarquable par elle-même, il y a une observation intéressante à faire. Je veux parler du calme et de l'enjouement qu'on lit couramment sur cette figure de jeune femme. Cette placidité si précieuse n'était point spéciale à la belle enfant que l'Orient avait envoyée à Paris. Tous les contemporains en jouissaient comme elle. Quand vous irez au Louvre, parcourez les portraits du même temps et vous retrouverez dans chacun d'eux la même sérénité. Quelle différence entre ces figures et celles du temps où nous sommes ! Pourquoi ne pas le dire? nous nous efforçons tous de faire de la vie un enfer. Ceux que ne surmène pas l'amour de l'argent ou de la famosité se jettent de gaieté de cœur dans la fournaise de la politique. Toutes les chimères et toutes les passions chauffées à blanc nous enserrent de la tête aux pieds et se reflètent ensuite en traits profonds sur les visages. Mais qu'y faire? Le combat de la vie n'a jamais été plus âpre que dans les sociétés modernes. Il faut que cette vérité soit bien constante puisqu'on la lit chaque jour, en toutes lettres, jusque sur le sourire des femmes.

Mais à l'époque même où Mlle Aïssé était la coqueluche du beau monde, on se plaignait de voir les choses trop graves assombrir les jours qu'on avait à passer sur la terre. C'était au point qu'un grand poëte, le plus grand d'alors, dans le salon même de Mme du Deffant, laissait tomber de son front un vers devenu fameux. Ce vers qui est parvenu jusqu'à nous, se trouve, chose bizarre, plus actuel en 1872 qu'il ne l'était à l'âge dont nous parlons. En ce moment, on applaudirait Voltaire avec transport pour ce seul cri du cœur, si amer et si charmant :

Nous ne vivons jamais, nous attendons la vie.

Il ne se passe point de jour qu'on n'apprenne quelque drame inattendu. Nos luttes nous usent trop vite. Comment n'en pas convenir ? nos plaisirs, pas assez sagement ménagés, nous emportent avant le temps. Qui oserait le nier ? Une jeune femme, une marquise, s'il vous plaît, meurt tout d'un coup, à la fin d'un bal, au milieu d'une valse, un bouquet de roses thé à la main. Apoplexie causée, disait le médecin, par l'ivresse de la danse. L'autre semaine, le fils de Dupont (de l'Eure) tombe inanimé sur le boulevard, en face d'un café. Rupture d'un anévrisme, après une discussion politique un peu trop vive. Un jeune ténor, Colin, de l'Opéra, le même qui accompagnait si bien la blonde et harmonieuse Christine Nilsson dans *Hamlet*, s'enrhume, un soir, dédaigne de boire des quatre fleurs, revient à ses rôles, chante malgré tout, et le voilà saisi par une pleurésie aiguë qui l'emporte en trois jours. Ce vaillant artiste ne se rappelait sans doute pas que l'illustre Garat mettait trois heures à faire le nœud de sa cravate, et que d'octobre à fin mars, il prenait, tous les soirs, un lait de poule!

Après ça, s'écrieront les vrais sages, la vie vaut-elle donc la peine qu'on prenne tant de soucis pour la conserver? Au moment où je vous parle, l'existence même de la planète sur laquelle nous rampons est fortement menacée. Première note à prendre : les choses ne vont plus très-bien dans notre tourbillon. Pendant 1872, année bissextile, il y aura quatre éclipses successives, deux de lune et deux de soleil. Quatre éclipses, c'est presque autant de points sombres. Seconde note : un astronome italien raconte, dans les gazettes, qu'une comète, pour le quart d'heure en route du côté de la grande Ourse, coupera la terre en deux, comme le ferait la lame d'un rasoir pour une pomme de Calville. C'est dit, c'est imprimé, ça parcourt le continent. Il n'en faut pas plus pour que des millions d'esprits crédules éprouvent tous de terribles frissons dans le dos.

La terre sera-t-elle coupée en deux? Espérons que non. Quant à Paris, il suffit de jeter les yeux autour de soi pour voir avec quelle féerique rapidité il se reconstruit. On vient de placer des échafaudages à tous les édifices auxquels les pétroleuses avaient mis le feu. Tandis que la Préfecture de police et le Palais-de-Justice se relèvent, on se met en devoir de refaire l'Hôtel-de-Ville. Il avait été question, un moment, de rebâtir le monument sur un dessin nouveau, mais le conseil municipal a bien vite compris que c'était la forme primitive qu'il fallait faire sortir de terre. Par bonheur, on a pu retrouver les anciens plans. On travaille à force aussi au palais du quai d'Orsay, au palais de la Légion d'honneur, lequel sera tout entier reconstruit au moyen de la souscription faite par les membres de l'ordre. Au Palais-Royal, on a déjà déblayé les deux cours et l'on espère sauver plus d'une muraille qui, au premier aspect, paraissait trop compromise. Les Tuileries revivront-elles ? Il y aurait par là quelques hésitations, parce qu'on a perdu les cartons de Philibert Delorme. En tout cas, on refera un palais pour cadrer avec les deux Louvres, presque absolument conservés.

Pendant les deux mois de guerre civile que nous avons traversés, l'Arc-de-Triomphe, tout à coup changé en redoute, avait été tour à tour ébréché par la canonnade du Mont-Valérien et, un peu avant les troupes, par les chassepots des fédérés. Etex le sculpteur, expressément choisi par M. Thiers, bouche les fissures; il efface les traces de la mutilation. Il y aura trois bras et deux nez à refaire aux bas-reliefs qu'avaient pourtant respectés les Prussiens. Ce sera l'affaire d'un mois et demi.

Où l'on travaille sans relâche, c'est au bois de Boulogne. Le *Double Liégeois* le dit: Voilà le moment de replanter. J'ai vu qu'on prend décidément la chose à cœur. Qu'est-ce que ce serait que Paris sans la promenade du bois? Trois mille sapins, pins et mélèzes ont déjà été apportés ; quinze cents sont fixés en terre. D'autres essences sont en route. J'ai vu, non sans un vif mouvement de joie, je l'avoue, qu'on commençait à recéper la zone, hélas ! toute chauve des fortifications. Les sentiers, jadis si charmants, qui vont de l'avenue Uhrich à la Muette et de Passy à Auteuil, sont au nombre des cantons qu'on reboisera des premiers. Du côté de Saint-James, on replante aussi partout où il se révèle des éclaircies. A ce sujet, apprenez un détail touchant. M. Richard Wallace, cet Anglais qui a déjà tant fait pour la France, a demandé à refaire à ses frais cette partie du bois. On peut donc être sûr que rien ne sera négligé de tout ce qui sera de nature à rendre à ce merveilleux compartiment sa physionomie d'avant la guerre. M. Richard Wallace y mettra d'autant plus de sollicitude qu'il réside au joli petit château de Bagatelle, une des merveilles de l'endroit.

Indépendamment des considérations tirées de l'intérêt du commerce parisien, ce qui pousse surtout nos édiles à hâter la restauration du bois, c'est un avis récemment émis par le conseil d'hygiène et de salubrité. Paris se porte fort bien, cet hiver, la chose est démontrée ; néanmoins, une circonstance imprévue pourrait en faire un foyer de pestilence, comme cela arrive parfois pour les grandes villes. Les deux bois de Vincennes et de Boulogne serviraient dès lors d'éventail et de correctif. On voit donc combien il est devenu urgent de les rétablir.

Dans une séance solennelle, tenue, ces jours-ci, à l'Institut, toutes académies réunies, on a couronné un jeune lauréat de quatre-vingt-trois ans, lequel se nomme M. Guizot. A la majorité de 71 sur 80, on lui a décerné le prix biennal de 20,000 francs, celui qui a surtout pour objet d'encourager les essais de la jeunesse. L'honorable membre en a été, paraît-il, touché jusqu'aux larmes. C'était presque lui rendre ses vingt ans. Dans l'effusion de sa reconnaissance, l'auteur de l'*Histoire de la Civilisation* a déclaré alors qu'il ne recevait que pour rendre. Entre nous, c'est ce qu'avait fait, il y a trois ans, un autre débutant du nom de Thiers, objet, comme lui, de cette haute distinction. Imitant donc ce devancier, le second lauréat a exprimé le désir de capitaliser, dès à présent, les 20,000 francs en question. Il en fait le fonds perpétuel d'un prix de 3,000 francs à décerner tous les trois ans à la meilleure œuvre littéraire, à un livre d'histoire ou de poésie. Tout octogénaire donnant des espérances pourra, suivant l'usage, prendre part au concours.

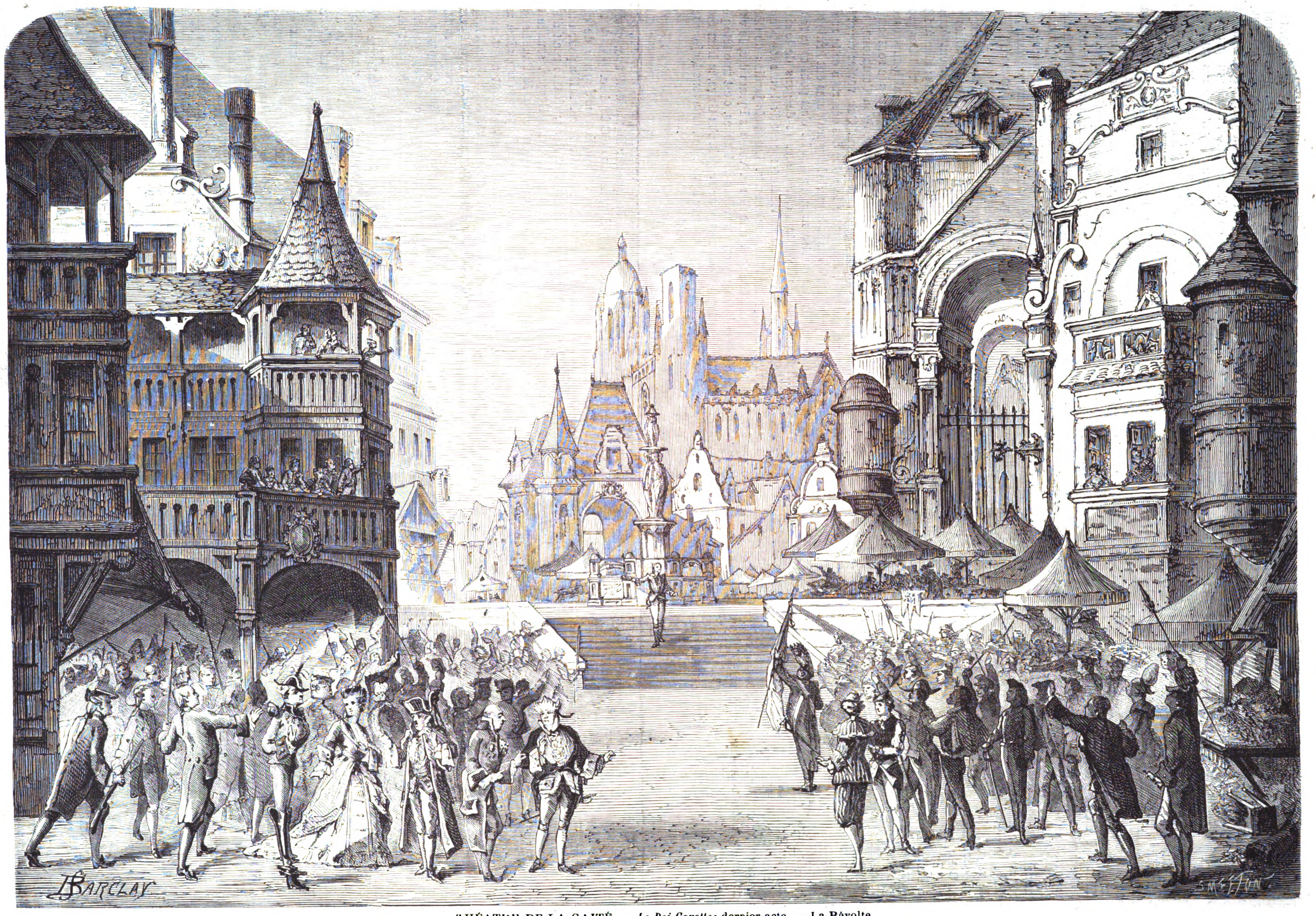
Nice n'est plus le seul refuge des nouveaux francs-fileurs. Il existe aussi une colonie française au Caire. Sur la foi des contes bleus publiés par les alarmistes, des familles entières ont émigré sur les bords du Nil. On s'entend si bien à faire détester notre grand et glorieux Paris! Des grandes dames ont eu peur, des millionnaires ont tremblé, des Anglais spasmodiques se sont sauvés. Depuis la chute éclatante de la Commune, tout danger a pourtant disparu. Que voulez-vous? on préfère encore le sable des déserts à cette rue de Rivoli dans laquelle les pétroleuses ont brûlé trois ou quatre monuments. Et c'est pour cette raison qu'il y a tant d'élégantes et de gens de loisir en Égypte. Cette vieille terre est d'ailleurs tout émaillée d'enchantements. Les seuls jardins de Choubra sont une féerie. Voir les Pyramides, le vieux Sphynx, les ruines de Thèbes, c'est une fête pour les yeux et pour l'esprit. Au Caire, si bien mené maintenant par le vice-roi, on a tous les journaux d'Europe, on trouve la viande saignante de Londres, le caviar de Pétersbourg, la bière de Vienne, les glaces de Naples; on y entend l'opérette comme à Paris. La nuit venue, la nuit d'Orient, on se promène en barque sur le grand fleuve, comme au temps d'Antoine ou de Cléopâtre.

Et justement voilà qu'on m'apporte de chez H. Plon un livre sur tout cela. Il a pour titre : *le Fayoum, le Sinaï et Pétra;* c'est le récit d'une expédition dans la moyenne Égypte, sous la direction de Gérôme, le peintre, par M. Paul Lenoir, un de ses élèves. Treize gravures du maître servent d'ornement au récit. Quant au texte, il est d'un ragoût très-relevé. Rien d'académique dans le langage, beaucoup d'accrocs à la grammaire, mais de la gaieté, de l'imprévu, des faits, du neuf, mille choses amusantes. Ces pages rappellent les premières *Impressions de voyage* d'Alexandre Dumas, lesquelles ont été le point de départ d'un nouveau genre.

En rentrant dans Paris, on constate que ce qui abonde le plus aujourd'hui, c'est la vente d'objets d'art. L'hôtel de la rue Drouot ressemble à un vaste entrepôt de bric-à-brac. On y vend à la criée du matin au soir, mais on y vend à bas prix, parce que les beaux meubles, les tableaux et la porcelaine rare sont là en trop grande quantité. Une seconde raison de la baisse serait dans l'incurie des officiers ministériels employés à la vente. A ce sujet, un homme du monde se plaignait très-ouvertement et très-publiquement, l'autre soir, de MM. les commissaires-priseurs.

— On ferait le double, s'écriait-il, s'ils faisaient leur devoir. Par malheur, ils sont presque tous propriétaires. Tout en vendant les bibelots d'autrui, ils pensent à leur maison de campagne; ils songent au jet d'eau qui est au milieu de leur jardin; c'est ce diable de jet d'eau qui leur trouble la cervelle. Ainsi au moment où ils élèvent leur bâton en l'air, ils sont à cent lieues des enchères; ils se disent tous bas : *Mon jet d'eau va-t-il? Mon jet d'eau ne va-t-il pas?* Voilà leur préoccupation exclusive; voilà aussi pourquoi ce pauvre mouton de public ne retire presque rien de ce qu'il vend.

PHILIBERT AUDEBRAND.



THÉATRE DE LA GAITÉ. — *Le Roi Carotte;* dernier acte. — La Révolte.

THEATRE DE LA GAITE. — *Le Roi Carotte;* 1er acte. — Le royaume des Singes.

CHEMIN DE FER DE NICE A GENES. — Nice; le vieux port.

LES THÉATRES

A voir un esprit ingénieux, plein de ressources, comme M. Sardou, s'associer avec M. Offenbach, j'aurais parié que ce *Roi Carotte* que devait enfanter cette heureuse collaboration, allait être le chef-d'œuvre du genre, la féerie par excellence. Je comptais sur la nouveauté dans le sujet, sur le renversement des effets connus, sur une fable brisant le moule des vieux modèles, et sortant toute brillante de l'imagination de l'inventeur. Il n'en est rien: la féerie de l'avenir, celle qui doit renverser l'échafaudage du passé, n'est pas encore fondue, et nous sommes encore à l'ancienne poétique, ou, si vous l'aimez mieux, à l'ancien jeu.

Je doute même qu'on en puisse sortir; une féerie n'est autre chose qu'une lutte, qu'une bataille contre le matériel: le décorateur en est le maître souverain; le machiniste la commande. Il lui faut, pour poser ses immenses décors, un temps dont l'auteur doit nécessairement tenir compte. Pendant qu'il travaille dans la coulisse à enlever le matériel qui vient de servir et à planter les montants, les châssis, les rideaux du tableau suivant, la scène doit être occupée par les personnages qui ralentissent nécessairement l'action dans une pièce latérale et secondaire; c'est ce qu'on appelle amuser le tapis. Si presque toutes les féeries se ressemblent, c'est qu'il n'en peut être autrement. Voilà pourquoi, sans doute, M. Sardou, dont nous attendions tant, a fort sagement fait d'agir comme ses devanciers.

Il y a un pas de fait pourtant dans le *Roi Carotte*: la comédie a pris par certains endroits possession de la place; elle en a chassé la trivialité proverbiale; le bon goût a donné quelques assauts à cette forteresse de la banalité, qui résiste encore sur bien des points; la fantaisie s'est accentuée plus finement, plus heureusement, et la musique a introduit un attrait de plus dans ce genre de spectacle, le plus aimé, assurément, du public parisien, si j'en juge par le succès du *Pied de Mouton*, des *Pilules du Diable*, de *Peau d'Ane*, de la *Chatte Blanche*, et par le succès de ce *Roi Carotte*, qui dépassera encore, et j'en suis convaincu, celui de ses aînés.

La critique accusera sans doute M. Sardou de s'être aidé, comme dans beaucoup de ses œuvres précédentes, de l'imagination d'autrui. Elle lui reprochera d'avoir emprunté à Hoffmann son *Roi Carotte*. La belle affaire! Vous avez lu, dans les *Aventures du petit Zacharie*, l'histoire de Cinabre, de cet avorton auquel la fée Rosalba a, dans un de ses caprices, octroyé le don de gagner les cœurs et de fasciner les yeux.

Le charme a opéré. Cet affreux monstre goitreux, bossu, qui a l'aspect d'une *rave* fendue, on le trouve charmant, spirituel, et tout le monde l'admire dans ses grimaces et dans ses culbutes. De cette rapide indication donnée par le conteur allemand, M. Sardou a fait le point de départ de sa féerie. Le grand mal, vraiment! Et voilà bien de quoi crier au plagiaire, quand tout s'arrête là! Du reste, du conte à la pièce, la différence est des plus grandes.

Il y avait une fois un prince nommé Fridolin; où régnait-il? je n'en sais rien; mais ses peuples étaient, à ce qu'il paraît, bien mécontents de lui; il se conduisait si mal que son bon génie lui-même, Robin-Lurron, l'abandonna à ses propres folies, et pensa qu'on ne pouvait guérir un tel cerveau qu'en le faisant passer par les épreuves de l'infortune. Songez donc! Ce prince avait vendu, pour festoyer, jusqu'aux armes de ses aïeux, et au lieu d'aimer la sage et noble princesse Rosée-du-soir, il courait après je ne sais quelle drôlesse élevée dans son couvent de Hongrie, à la façon des demoiselles de Paris qui courent le bois et voguent sur le lac en fumant des cigarettes, la princesse Cunégonde. Robin, indigné, avait livré le prince à toute la méchanceté de la fée Coloquinte: la méchante fée avait donc évoqué du potager un gnôme affreux, le roi Carotte. Cet avorton de roi prit possession du royaume de Fridolin, s'empara à son bénéfice de l'amour de ses peuples, des flatteries de sa propre cour, et se fit aimer de la princesse Cunégonde; il détrôna le prince de la sorte et si bien, que ce malheureux Fridolin, proscrit, chassé, se vit obligé de fuir et de courir le monde en compagnie d'un seul de ses ministres, le baron Truck, de son page, qui n'était autre que la princesse Rosée-du-soir, et de Robin-Lurron, déguisé en étudiant, son bon génie. Si fâché que fût Robin, il voulait bien la punition du pécheur, mais non sa mort; ce qu'il désirait surtout, c'était que son protégé apprît de la vie à être sage; aussi lui avait-il donné, à lui et à ses compagnons de voyage, les talismans les plus efficaces, moyennant quoi Fridolin alla à Pompéi, ranima la ville du passé, endormie depuis dix-huit cents ans sous la cendre, passa quelques heures avec l'antiquité, apprit ensuite la sagesse dans le royaume des singes, le travail dans l'empire des fourmis, la politique dans celui des abeilles; et quand Fridolin, échappant aux persécutions de la fée Coloquinte, fut enfin jugé digne de gouverner son peuple, Robin-Lurron brisa le pouvoir de la fée; l'affreux roi Carotte rentra dans le néant; Mlle Cunégonde, humiliée, s'engagea dans un café chantant, et le prince Fridolin devint l'époux de la sage et belle *Rosée-du-soir*.

Tel est le cadre de la pièce: une féerie ne se raconte pas; elle est faite pour être vue, et je n'en sache pas de plus belle, de plus resplendissante dans ses décors et dans ses costumes que le *Roi Carotte*.

Ce n'est rien que ce tableau du premier acte, avec cette grande porte, flanquée de tourelles, qui s'ouvre sur la ville, avec cette foule d'étudiants, de soldats, d'hommes et de femmes qui boivent, qui fument, qui chantent et qui valsent. Ce n'est rien que ce vieux château avec ses salles et ses armures qui chantent et maudissent les insulteurs des aïeux. Le tableau du potager, qui s'éveille aux évocations de la fée Coloquinte, est plus animé encore: la farandole court, bariolée de costumes de jeunes filles, de bergers et de soldats, dans les escaliers à jour et dans les galeries de l'hôtellerie du quinzième siècle. L'île des Singes est un acte des plus amusants, avec tout son peuple d'imitateurs et de gambadeurs; et un monde d'insectes se meut à l'acte des fourmis et des abeilles. Tout cela est très-beau, très-animé, très-brillant. Mais le tableau qui a été le plus applaudi pour sa pittoresque beauté, c'est celui de Pompéi, vue d'abord telle que le désastre du Vésuve nous l'a faite, et reconstruite immédiatement sous nos yeux avec ses maisons, son forum, ses temples, avec ses marchands, ses soldats, ses gladiateurs, ses *beaux*, ses courtisans, ses esclaves de Nubie, le monde qui la peuple, avec la vie antique enfin, animant la cité reconstruite. Voilà qui suffirait seul au succès du *Roi Carotte*.

La musique de M. Offenbach ajoute une animation, un attrait de plus à cette féerie. L'introduction du premier acte, avec son chœur de buveurs, est brillante et colorée à la fois; les couplets de la princesse Cunégonde, l'entrée du roi Carotte, écrits sur un rhythme vif et original, ont été des plus applaudis. Il me faudrait citer presque tous les morceaux de Robin-Lurron, qui se détachent de la partition par un caractère net et décidé. Le *quintette* chanté devant les ruines de Pompéi est extrêmement musical et contraste heureusement, par sa sévérité, avec le reste de la partition. Toute la scène de Pompéi dans laquelle passe une marche de noces est des plus heureusement traitée. La farandole du second acte est enlevée avec une chaleur, un entrain du diable; j'oublie nécessairement bien des morceaux, dans une œuvre si touffue trop même, et c'est là le défaut de cette partition; mais je n'ai garde de laisser passer le duo plein d'esprit et de grâce de la princesse Cunégonde et de Fridolin, et surtout le trio qu'on a voulu entendre une seconde fois:

> Nous venons du fond de la Perse.

Ajoutons, pour finir, que la pièce est jouée par Mlle Zulma-Bouffar, par Mlle Séveste, transfuge de l'Opéra-Comique; par Mme Judic, charmante d'esprit et de grâce dans le rôle de la princesse Cunégonde. Voici le côté des hommes: M. Masset, un pensionnaire de la Comédie-Française, est le prince charmant de cette féerie, dont Alexandre est le bouffon. Ne vous étonnez donc pas de l'immense succès que le public va faire à ce *Roi Carotte*.

M. Savigny.

LA SEMAINE PARLEMENTAIRE

Ce que l'Assemblée redoute le plus, après la dissolution, ce sont les coups d'État. Elle est surtout de l'avis de Mécénas, « ce galant homme » qui dit quelque part:

> .... Qu'on me rende impotent,
> Cul de jatte, goutteux, manchot; pourvu qu'en somme
> Je vive, c'est assez, je suis plus que content.

Peut-être tous les membres de l'Assemblée ne seraient-ils pas disposés à subir aussi galamment que Mécénas ces rudes conditions des infirmités humaines; mais il est certain que le plus grand nombre feraient, le cas échéant, de sérieux sacrifices pour sauver leur vie parlementaire. Un de ces honorables députés, plus illuminé peut-être qu'éclairé, l'honorable M. Jean Brunet, exprimait dernièrement à la tribune le désir que l'Assemblée adoptât sous forme de loi « un principe capital » dont l'influence rayonnât sur tous ses efforts. » Il avait cru trouver le principe dans un « vœu solennel du Christ Universel » et dans la construction « d'un temple sur la hauteur qui fut appelée à deux reprises la place du roi de Rome. » Recherche inutile, proposition superflue; l'Assemblée est depuis longtemps en possession de « son principe capital » et il y a longtemps que sa passion pour l'existence « rayonne sur tous ses efforts. » Nous pouvons donc nous épargner sans scrupule les frais d'un temple, et surtout la cérémonie d'un vœu au Christ qui, formé par une assemblée déjà vouée au blanc dès sa naissance, pourrait surcharger la conscience des contractants, en leur imposant des obligations trop rigoureuses.

C'est cet instinct profond de la conservation qui fait que l'Assemblée accueille si favorablement les projets qui paraissent lui fournir une occasion de renouveler son bail avec la vie; c'est à cet inaltérable sentiment que M. Buisson (de l'Aude) a dû, cette semaine, un si brillant succès comme rapporteur, en terminant son travail sur la proposition contraire de MM. Duchâtel, Humbert, par ces mots: Restons donc à Versailles!

Au surplus, le goût si vif de sauver la France en prenant une part quotidienne à sa régénération est avouable, mais il est surtout avoué avec une remarquable franchise, sinon expressément dans les termes, au moins formellement dans les actes. On n'a peut-être pas oublié la proposition de M. de Tréveneuc, ayant pour but de pourvoir instantanément au gouvernement de la France en cas d'une dissolution violente de l'Assemblée. « Dans le cas, dit M. de Treveneuc, où par une « circonstance quelconque l'action de l'Assemblée « nationale se trouverait empêchée, les présidents « des commissions départementales convoqueront « d'urgence les conseils généraux. »

Puis, ceci fait, ces présidents se rendront aussitôt soit à Bourges, soit à Tours, soit à Clermont, et se constitueront en une assemblée investie *ipso facto* de l'entière et pleine autorité sur tous les fonctionnaires civils et militaires. Telle est, en principe, cette proposition, qui fut d'abord trouvée excellente, et qui faillit à son apparition (25 juillet) être votée d'urgence. A cette époque, en effet, la majorité se croyait sûre du succès dans les prochaines élections, et chacun se flattant, comme il en avait le droit, d'obtenir la présidence de la commission départementale, se voyait appelé tout naturellement à rejoindre, au jour du danger, l'assemblée de Bourges ou de Tours. Les élections du 8 octobre vinrent malheureusement assombrir et même effacer ces riantes perspectives. Personne ne trouva plus son compte à appuyer

une proposition dont le résultat serait maintenant de faire passer le Gouvernement aux mains de ceux dont on n'avait pas prévu la fâcheuse élévation. Aussi peut-on considérer la proposition Tréveneuc, malgré les réclamations loyales de son auteur, comme disgraciée. L'Assemblée a d'autant moins dissimulé dans cette circonstance le véritable mobile, le « principe capital », selon l'expression de M. Jean Brunet, de ses résolutions en toutes choses, qu'elle a fait à M Buisson (de l'Aude) un accueil assez peu proportionné, il faut l'avouer, à l'exiguïté de la tâche accomplie par cet honorable député. La proposition de M. de Tréveneuc est grandement supérieure, comme effort législatif, à la conclusion de M. Buisson (de l'Aude), si remarquable qu'elle soit, et si ardente qu'ait été la conviction qui l'a inspirée. Seulement dans l'une il n'est question que de la vie de l'Assemblée, et dans l'autre on ne parle que de sa mort.

Au reste, un lien commun groupe le faisceau de ces propositions, ainsi que de toutes celles de même nature qui sont continuellement à l'ordre du jour de l'Assemblée, et dont les nécessités financières seules retardent l'explosion ; ce lien c'est, nous l'avons dit, la peur des coups d'État, mais plus spécialement des coups d'État populaires. Où est, se dit-on, la sécurité dans une ville qui a vu tour à tour et fait le 10 août 1792, le 1er prairial an III, le 18 fructidor an V, le 24 février 1818, le 15 mai 1848 et enfin le 4 septembre 1870 ? Tel est l'argument contre Paris. Quant aux motifs en faveur de la capitale, ce sont de simples et vulgaires raisons pratiques concernant l'expédition des affaires. Le Gouvernement a, paraît-il, dans cette reprise de la question de la « décapitalisation » de Paris, soutenu la discussion « de la façon la plus saisissante. » M. Buisson (de l'Aude) lui-même en fait l'aveu ; mais il ajoute aussitôt que la Commission est demeurée « avec une fermeté patiente, inébranlable, dans une résolution sage une fois exprimée. » Certes, ce n'est pas nous qui voudrions tenter d'ébranler ce qui est inébranlable, mais il nous sera permis de trouver que les vues de l'Assemblée sur cette question sont assez étroites, puisqu'en demeurant à Versailles elle se tient, tout au plus, à l'abri des avanies populaires, qu'elle reste à la merci des conspirations individuelles, et qu'en somme il importe peu au pays, du moment où sa représentation nationale a été annulée par la force, que le crime ait été commis par une foule armée momentanément, ou par une troupe dès longtemps disciplinée.

L'Assemblée, qui connaît si bien d'ailleurs l'histoire de la Révolution, ne doit pas ignorer celle de la Monarchie assez pour ne pas savoir que les coups d'État ne sont pas d'invention républicaine, et que les rois de France ont les premiers criblé de coups de canif le contrat national. Du jour où ces glorieux monarques cessèrent absolument de convoquer les états-généraux, ils constituèrent avec moins de bruit et moins de risques à l'état permanent, une irrégularité factieuse que le peuple ne se permet guère que tous les vingt ou trente ans. Bien plus, quand les états-généraux eurent été de nouveau, en 1614, convoqués seulement pour la forme, ils furent presque aussitôt dissous par ordre de la Cour. Quand on parcourt les procès-verbaux de ces trop rares séances, on voit que les députés prirent assez mal la chose. « Quoi ! disions-nous, écrit le rédacteur, quelle « honte, quelle confusion à toute la France, de « voir ceux qui la représentent, en si peu d'estime « et si serviles ! » La douleur fut générale, et beaucoup pleurèrent en se retirant « sur la liberté mourante. » C'est leur expression.

La majorité, qui craint les coups d'État d'en bas, n'a pas oublié non plus la façon royale dont Louis XIV, Louis XV et même Louis XVI en usaient à l'égard des Parlements, à la moindre velléité de résistance à l'enregistrement d'un édit. Le récit de ces querelles est tout une partie de notre histoire. Louis XVI, en 1787, à la veille de la Révolution, ne fit-il pas exiler et emprisonner ceux des membres du Parlement qui avaient censuré un projet d'emprunt de 420 millions qu'ils avaient jugé trop onéreux ? N'est-ce pas le même roi qui lançait des lettres de cachet contre toutes les assemblées provinciales qui tentaient de se réunir ? Nest-ce pas lui qui fit envahir à Rennes l'assemblée de la noblesse bretonne, et enfermer à la Bastille douze de ses députés ? Traita t-il mieux l'assemblée de Béarn et la grande union provinciale du Dauphiné ? Voilà ce que M. Léonce de Lavergne, qui connaît si bien ces matières, devrait offrir sans cesse aux méditations de ses collègues. Ils y verraient que les coups de force sont bien difficiles à éviter par les assemblées, qu'elles siégent à Versailles, à Rennes ou même à Bourges ou à Tours, comme le voudrait M. de Tréveneuc.

C'est que l'insurrection, avant d'être un devoir ou un crime, est surtout un vice inhérent à la malignité humaine, une nécessité qu'ont dû subir toutes les époques et tous les gouvernements. Assurément il y a des mesures à prendre contre les agitations coupables, mais encore faut-il que les expédients mis en usage n'aient pas pour effet de paralyser l'administration qu'on se propose de protéger. Il ne faut jamais que la politique descende jusqu'à la minutie, autrement on tombe dans l'exagération de ce célèbre anatomiste anglais qui, ayant étudié avec trop de curiosité les fibres les plus déliées de l'organisme, n'osait plus se baisser, de peur de se rompre une fibrille à lui connue. Poussant un peu plus loin sur la voie où elle s'est engagée, l'Assemblée pourrait en venir à décider que comme la Sainte-Vehme, pour plus de mystère et de sécurité, elle ne siégera plus que la nuit, et dans des lieux inconnus.

M. Thiers a tenté de clore la longue discussion de l'impôt sur les matières premières par un de ces discours dont on peut dire avec précision qu'il a le secret. Bien que d'une étendue toujours considérable, ces longs morceaux oratoires ne contiennent rien qui ne soit mûri, pesé, utile et surtout concluant. Le président de la République excelle à découvrir à propos les raisons les plus propres à persuader. Il a trouvé le moyen de faire de la sincérité même une arme politique, qui lui est d'un plus grand secours que les finesses les mieux ourdies. M Thiers est vrai dans ses procédés ; il ne dit pas toutes les vérités, mais il dit la vérité ; il en choisit une surtout, parmi celles qui lui servent, à laquelle il donne un relief extraordinaire, et qu'il ne permet plus ensuite qu'on perde de vue. C'est ainsi qu'il a combattu l'impôt sur le revenu, en faisant ressortir de toute sa force, l'arbitraire qui en accompagnerait la perception : c'est ainsi qu'il a défendu l'impôt sur les matières premières, en ne cessant de montrer que cet « impôt se répartit jusqu'à devenir presque insen« sible. » Nulle démonstration n'était plus importante ; c'est, en effet, la considération qui porte. Il reste bien peu d'objections de bonne foi et désintéressées contre un impôt très-productif et assez facile à faire rentrer, quoi qu'on en ait dit, et qui ne pèse sur le consommateur que d'un poids presque insignifiant. Ainsi le droit sur le coton n'aura pour effet de faire hausser le calicot que de 4 centimes par mètre. De telle sorte que sur une chemise d'ouvrier qui vaut, suivant la qualité, 3 fr., 4 fr., 5 fr., 6 fr., cela ne fera ressortir qu'une portion d'impôt de deux sous pour les deux mètres et demi qui sont nécessaires à la confection de la chemise. Sur une robe d'ouvrière de 12 fr., l'impôt ne sera que de 2 sous. L'habit noir égalitaire et démocratique en sera quitte pour 24 sous. Quant aux robes de soie à traîne, l'augmentation se répartira, selon le prix, dans les minimes proportions suivantes : Une robe de 300 francs paiera 12 francs. Une robe de 500 francs paiera 14 francs. Une robe de 600 francs paiera 18 francs. On voit que le système financier, défendu avec tant d'opiniâtreté et de lucidité par M. Thiers, n'a rien de commun avec une loi somptuaire, et que, dans cette occasion, les dames peuvent se faire les alliées du Gouvernement, et user de leur influence pour adoucir l'humeur disputante de leurs honorables maris.

LOUIS LIÉVIN.

TABLEAUX DE VOYAGE

NICE. — VILLEFRANCHE. — EZE

(*Voir les gravures, pages* 37 *et* 40.)

Grâce à l'achèvement du chemin de fer de la Ligurie, on va pouvoir désormais aller de Marseille à Gênes en une enjambée. Voilà la Corniche mise a la portée de tout le monde, cette miraculeuse, cette éblouissante Corniche qu'on ne vantera jamais assez ! Je l'ai parcourue à divers intervalles, et j'ai voulu la revoir ces jours derniers encore ; et maintenant qu'elle n'est plus sous mes yeux, j'éprouve l'irrésistible désir d'en parler. L'occasion et la saison ne sauraient être plus favorables, car c'est surtout à cette époque que la Corniche veut être visitée ; c'est en hiver qu'elle déploie le plus de coquetterie et de grandeur. N'est-elle pas le pays par excellence, le pays du ciel continuellement et follement bleu, — le pays où il fait si bon vivre — et même mourir ?

L'enchantement commence dès Marseille, « cette façade ouverte sur l'Orient », comme la désignait Méry. Mais pour aujourd'hui, si vous le voulez bien, nous *brûlerons* Marseille et nous ne nous arrêterons qu'à Nice. Encore n'est-ce pas de la Nice de tout le monde, de la Nice banale, que je compte vous entretenir ; — je laisserai de côté la promenade des Anglais, le quai Masséna, le Jardin public, le Paillon, et je me dirigerai vers le port, qui représente plus particulièrement l'ancienne Nice. M. Deroy, mon compagnon de voyage, en a fait un dessin du meilleur effet, comme on peut en juger.

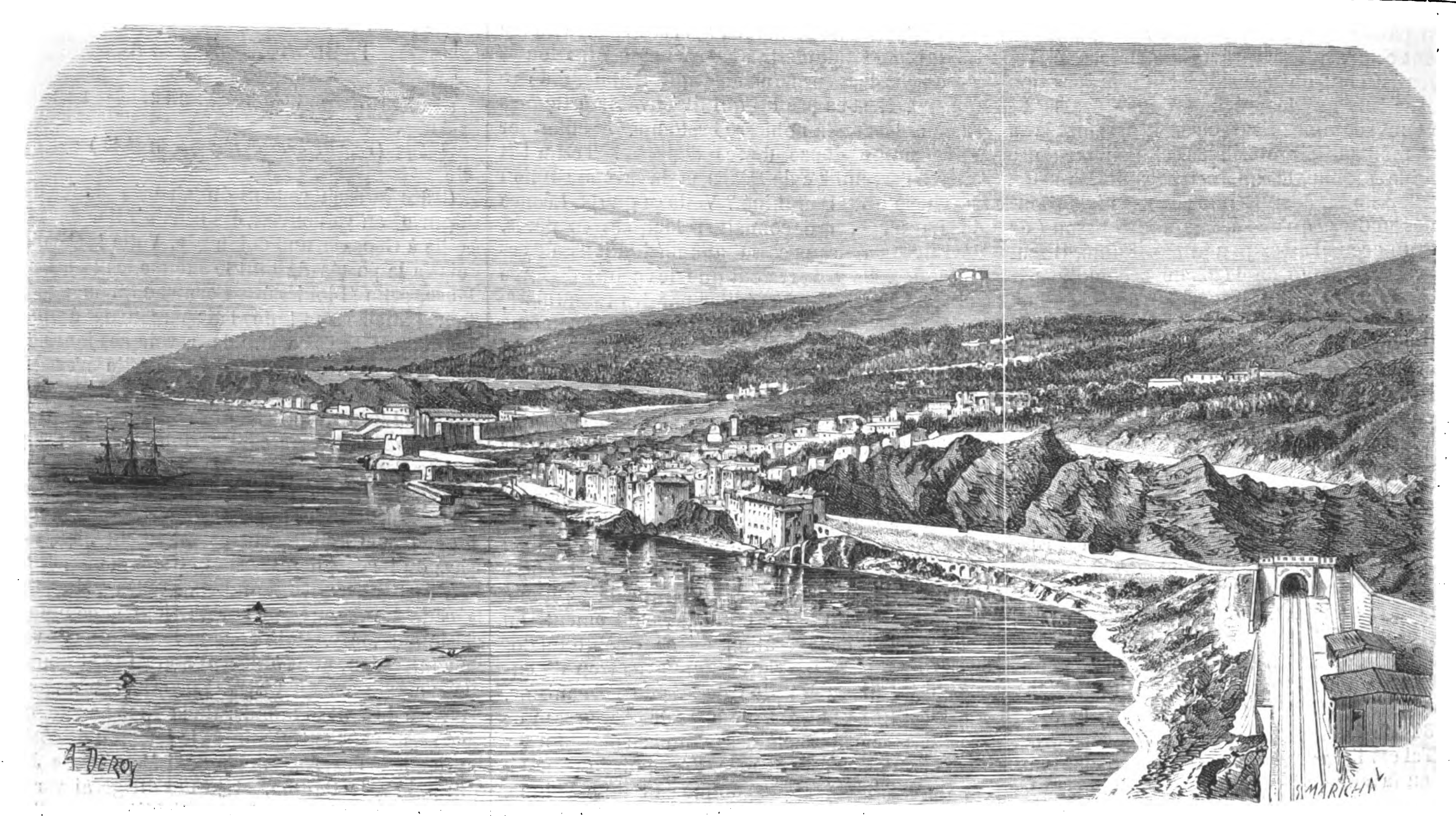
C'est dans une maison de ce port, au numéro 4, qu'est né Garibaldi, fils de Jean-Dominique Garibaldi, marin, et de dame Rose Raymondo.

Le port de Nice a cela de particulier, qu'on ne l'aperçoit pas tout d'abord ; il faut, en effet, aller le chercher pour le trouver. Il se cache derrière un énorme rocher-promenade qu'on appelle « le Château. » C'est, à ce qu'affirment les gens spéciaux, un des ports les plus sûrs de la Méditerranée, quoique l'entrée en soit assez difficile. Excepté les grands bateaux à vapeur qui font le service de Gênes et de Marseille, je n'y ai pas vu de navires bien considérables ni bien nombreux.

Après la visite au port, l'ascension au Château est indispensable. Une ceinture de beaux arbres s'élève et serpente où se dressaient jadis les remparts rébarbatifs d'une forteresse, qui passait son temps à se défendre contre les Sarrazins et contre les Lombards, comme toute forteresse d'alors. A celle-ci est liée intimement la légende de la Séguranne. La Séguranne est la Jeanne Hachette de Nice. Par malheur, tous les historiens, Durante en tête, sont d'accord pour convenir qu'elle était d'une laideur repoussante. On l'avait surnommée *la Maù Facia*, c'est-à-dire, *la Mal Faite*. Cela ne l'empêcha pas de payer sa dette à son pays dans des conditions où la singularité le dispute à l'intrépidité. Un jour du mois d'août 1543, elle mangeait tranquillement la soupe avec son mari (*la zuppa col di lei marito*, dit Scallier), lorsque les Turcs s'avisèrent de donner l'assaut à un des bastions du Château. Catherine Séguran n'hésite pas, elle accourt, elle s'élance, elle se montre aux créneaux, et.... « cela suffit pour mettre l'ennemi en fuite », écrit le même Scallier. Hâtons-nous d'ajouter, pour atténuer le côté comique de cette légende, que la pauvre femme ne se contenta pas d'une simple apparition, et qu'elle prit de ses propres mains un étendard aux assiégeants. Nice lui a prouvé sa reconnaissance en donnant à une rue le nom de rue Séguranne, — mais on n'a pas osé aller jusqu'à la statue.

A une hauteur de 96 mètres la plate-forme du Château découvre un horizon magnifique. A ses pieds rampe la vieille Nice grise, tortueuse, lépreuse, et vouée à une prochaine démolition.

Restons quelques instants dans l'ancienne ville, puisque nous y sommes. En voyage comme en



CHEMIN DE FER DE NICE A GÊNES. — Villefranche.

CHEMIN DE FER DE NICE A GÊNES. — Eze; vue prise de la Corniche.



LES PRISONNIERS DE LA COMMUNE A VERSAILLES. — Les caves des grandes écuries.

critique, je vais volontiers à ce qu'on néglige ou à ce qui se dérobe, à ce que les relations oublient ou mentionnent légèrement. Mon instinct me porte tout d'abord au faubourg dédaigné, au marché lointain, à l'humble chapelle. J'ai des lunettes spéciales pour ces flâneries à la recherche du pittoresque. Tel édifice sculpté que je déniche tout seul, — sans *guide* vivant ou imprimé, — dans un carrefour perdu, me cause des sensations de joie comparables à celles que j'éprouve en rencontrant un livre rarissime à l'étalage poudreux d'un bouquiniste. On comprend qu'il soit quelquefois nécessaire de s'armer d'un certain courage et de surmonter des répugnances fort naturelles ; ces explorations-là ne peuvent se faire en compagnie d'une sœur. Le pittoresque est trop souvent apparenté au laid et même au fétide; dans ce cas, il faut savoir joindre à l'âpre curiosité de l'artiste la résignation d'nn inspecteur de la salubrité publique.

La vieille Nice est comprise entre la préfecture et la place Napoléon. C'est la ville italienne, connue seulement des habitants et absolument dédaignée, des étrangers Là, les rues se croisent, s'entrelacent, se brouillent, se rejoignent, resserrées à de certains endroits au point de ne pas laisser passer deux personnes de front. Que dis-je? Il y en a qui sont de simples fentes bordées de maisons plus hautes que les plus hautes maisons de Paris. L'intention bien évidente des constructeurs est d'avoir voulu se garantir des vents de la mer; en cela, ils ont complétement réussi; ils possèdent ces deux avantages inestimables : fraîcheur en été, chaleur en hiver. Mais à quel prix, hélas ! Si leur intention saute aux yeux, elle saute également au nez; les professions les plus odorantes se sont donné rendez-vous dans ces boutiques condamnées aux ténèbres à perpétuité; on y respire à la fois la morue sèche, les chaussures, la cassonade, l'huile, l'ail, la pâtisserie indigène. Aux fenêtres mille guenilles pendent avec ostentation, comme autant de drapeaux déchiquetés par des balles.

Ne nous mettons pas en de trop grands frais d'étonnement : nous rencontrerons la même ville tout le long du littoral méditerranéen, et jusqu'à Gênes, et même plus poussée à l'étrange, à l'effrayant. En attendant, sachons reconnaître que les laideurs de la ville de Nice sont rachetées presque à chaque pas par des détails d'architecture plus ou moins intéressants. Quelques-unes de ces maisons sont des palais, tels que celui des Lascaris, dont les escaliers de marbre sont ornés de statues, et dont les plafonds gardent les traces de riches peintures. Près de là, au coin de la rue Droite et de la rue du Collet, voici le pur style arabe. Et puis partout, rue aux Herbes, rue de la Boucherie, rue Pairolière (de *pairouliès* ou chaudronniers), ce ne sont que grilles tordues et rebroussées, comme on ne sait plus en faire. Au-dessus d'un assez grand nombre de portes je distingue, assujettie à la muraille par deux petits cercles de fer, une carafe pleine d'un breuvage blond, qui n'est autre que du vin d'Asti. C'est l'enseigne des cabarets de Nice.

Même quand ces ruelles ne sont que des égouts, même quand ces maisons ne sont que des bouges, elles ont encore leur histoire, leurs souvenirs. Il y a près d'un siècle que le président Dupaty écrivait : « On m'a mené dans la rue la plus obscure, on m'a fait entrer dans la maison la plus pauvre, on m'a fait monter cinq étages ; enfin, j'ai trouvé un petit homme assez mal vêtu : c'était le premier président du Sénat de Nice. »

J'ignore si les notabilités actuelles ont toujours leur domicile dans ce vieux berceau de Nice ; j'en doute cependant. La population nombreuse qui s'y agite me semble appartenir exclusivement à la classe artisane. D'ailleurs, aucune particularité bien sensible de costume. Les hommes du port sont coiffés de ce traditionnel bonnet de laine rouge, carré, haut, et dont une moitié retombe sur le côté.

Les femmes n'ont de particulier que de grosses boucles d'oreille dorées; elles vieillissent vite, comme dans tous les pays de soleil. D'ailleurs, artisans et artisanes paraissent doués d'une dose suffisante de gaieté. Une de leurs passions dominantes, après la sérénade improvisée, c'est la voiture. « Ils se cotisent sept ou huit, raconte M. Emile Négrin, prennent une citadine, entonnent la *Bella Zigouzin*, et laissez-les partir! *Faï tirar*, comme ils disent. Ils courent la ville dans des positions extravagantes, chantant à se briser les poumons, sans s'inquiéter le moins du monde du disparate qui règne quelquefois entre la pauvreté des habits et le luxe du véhicule. Tout chômage est employé à aller manger un lapin à quelque guinguette extra-muros; — en voiture, bien entendu. Ils aimeraient mieux y aller ainsi et n'avoir plus de quoi payer une bouteille à l'arrivée, que d'y aller à pied avec la perspective de vingt bouteilles. La chanson, la voiture et le lapin, voilà le binôme invariable des ouvriers niçois. »

Allons, Nice est décidément bien française; le trait du lapin est concluant.

CHARLES MONSELET.

LA TÊTE DE PLATRE

CONTE PHYSIOLOGIQUE

(Suite)

Il y a bientôt dix ans que je suis dans cette petite ville de la Bavière rhénane.

J'y vis avec ce qui me reste de la fortune de ma mère, converti en valeurs de banque.

Mais c'est ici que ma destinée s'est accomplie.

J'avais d'abord cherché un refuge à l'étranger. Je pensais que la nouveauté du pays, des mœurs différentes, que sais-je ? le changement d'air, peut-être, pourraient exercer une influence salutaire sur mes facultés morales, si profondément troublées. Dans les premiers temps il me sembla qu'en fuyant ma patrie, en brisant mes affections, en rompant avec le passé, je m'étais fui moi-même. Mais je vieillissais à vue d'œil ; mon front, tout à fait dégarni de cheveux, ajoutait encore maintenant à ma ressemblance avec l'affreuse tête....

Je n'avais rien perdu de ma force, de ma volonté. J'en fis l'épreuve : je détestais la chasse : je voulus être chasseur; j'aimais les habitudes sédentaires : je voulus prendre goût aux grandes promenades à pied. La chasse et l'exercice s'associaient bien. J'y joignis des études de botanique qui me poussaient à aller au loin herboriser sur le flanc des montagnes.

Pour occuper mon esprit, je me mis avec ardeur à apprendre la langue qu'on parlait autour de moi, et je réussis en peu de temps à me la rendre familière.

Alors je commençai à lire les philosophes allemands, avec l'espérance de trouver, parmi ces penseurs si puissants, le médecin qui procurerait le calme à mon âme. Lectures stériles! C'est surtout Kant et Fichte qui m'avaient attiré. Mais plus j'avançais dans la connaissance des écrits de l'illustre métaphysicien allemand et de celui qui, parmi les philosophes de son école, a poussé à leurs dernières conséquences les doctrines de son criticisme, moins j'étais sûr de pouvoir triompher enfin des mauvais instincts de ma nature, malgré l'amour du bien qui était aussi en moi. Le seul profit de ma laborieuse étude, fut d'amortir un peu la vivacité de mon imagination. Je me trompe, j'en tirai encore un autre profit.

Il me sembla qu'il y avait quelque chose de monstrueux dans cet examen approfondi de soi-même auquel les philosophes nous convient. Quelle exubérance du sentiment personnel peut nous soutenir dans cette tâche si ingrate ! Eh ! n'avais-je pas déjà trop étudié ma misérable constitution morale ! N'avais-je pas trop goûté à ces fruits de l'arbre de la science! Heureux les simples d'esprit! Jeune et étourdi, je m'abandonnais à toutes les inspirations du moment! J'y trouvais le plaisir quelquefois, et toujours la satisfaction et le bien être qui appartiennent à la vie matérielle. De quoi étais-je allé m'aviser en cherchant à scruter le fond de ma conscience? Tout bonheur avait été perdu pour moi dès cette heure! Que de fautes n'avais-je pas commises depuis! Et maintenant, j'irais subtiliser encore, apprendre à distinguer dans nos connaissances ce qui vient des choses, et ce que notre esprit y ajoute, pour arriver à cette conclusion : que nous ne pouvons avoir la certitude que les choses sont exactement comme nous les voyons, et qu'il nous faut une notion donnée d'avance par la raison, pour agir en vertu d'une loi générale, absolument comme si l'existence du monde extérieur était certaine ! Et tandis que je me livrerais à ces spéculations intellectuelles, j'oublierais que je ne suis point seul, qu'il y a d'autres hommes à qui je peux être utile ! Le savoir humain me parut être le produit de l'égoïsme.... Je cherchai une autre direction à donner à mon activité.

* * *

A Meisenheim il y a beaucoup de pauvres gens. Je songeai enfin à eux. J'avais plus de fortune qu'il ne m'en fallait avec le genre de vie que je menais. Je fis une large part à l'indigence. Comme j'étais étranger à la localité et que j'y étais regardé d'un œil défiant, je me servis de la main du bourgmestre pour distribuer mes aumônes. C'était un bien digne vieillard que le bon Otto Menecke, et la ville qu'il administrait le perdit trop tôt. Il me rappelait mon père, et m'amenait à faire de salutaires retours vers le passé. Pour récompenser ma charité il m'initiait à la chronique secrète des misères honteuses, des dévouements pudiques, des sacrifices sublimes de la charité. Je n'avais jamais pensé qu'il y eût tant de vertu cachée. Beaucoup de gens doivent penser de même par la faute de ceux qui exaltent incessamment dans l'histoire les actions éclatantes et donnent une fausse idée de l'héroïsme.

L'excellent Otto Menecke, perclus des jambes, était loin de pouvoir par lui-même exercer complétement son doux ministère. Je lui venais en aide. J'allais à la recherche des infortunes, puis, en son nom, je retournais vers ceux qui m'avaient fait leurs confidences touchantes, porteur de secours dont j'avais fourni ma part. Qu'il faisait bon, au matin d'un beau jour, de s'échapper à travers bois, le fusil en bandoulière comme pour une partie de chasse ou un rendez-vous amoureux déguisé, et de cheminer du côté où l'on savait qu'on ferait des heureux. J'essuyais des larmes d'attendrissement et je recevais avec religion et plein d'espérance cette bénédiction que le pauvre donne au riche, de tout son cœur.

Il m'arrivait d'aller au delà du territoire sur lequel s'étendait l'administration paternelle de l'excellent bourgmestre, emporté par le désir de découvrir des malheureux qui n'avaient pas eu leur part de soulagement.

Et quand je venais faire à ce dernier le rapport de mes courses, il me grondait doucement d'étendre le domaine de sa protection au delà des limites officielles de son autorité.

* * *

Un jour, sur le bord de la Toss, petite rivière qui longe au midi le bois des Ravines, j'aperçus une cabane construite avec des planches trop courtes, laissant passer la lumière et le regard tantôt en haut, tantôt en bas. Une légère colonne de fumée s'échappait au-dessus du toit. La porte était mal fermée. Je vis là sur un affreux grabat une femme qui paraissait malade. A ses pieds dormait un enfant en haillons. Les préparatifs d'un repas bien maigre se faisaient dans un coin du réduit. Çà et là étaient suspendus des filets et autres engins de pêche. L'homme était absent du logis. Je poussai la porte, et la malade ne parut point étonnée. Je liai conversation avec elle, et bientôt je pus lui faire accepter sans trop de peine le produit de ma chasse : deux perdrix, je crois, et quelques menus oisillons, en échange de quelques poissons de rivière. Je conservai le souvenir de la triste cabane placée sur

le bord de la petite rivière, près de la limite du bois des Ravines.

***

Une autre fois, je mis en action le conte du petit Chaperon Rouge. J'y jouai le rôle du loup dévorant. J'avais rencontré une fillette blonde que je voyais souvent; et son air attristé disait assez qu'un malheur devait être arrivé : — oui, la grand'mère souffrait beaucoup, au lit, et seule, et l'enfant venait quérir au bourg des médicaments et quelques provisions. Je lui promis d'aller voir la bonne femme, et la petite m'enseigna comment on tirait « la chevillette »... J'étais assis au chevet de l'aïeule bien avant que la fillette eût fini sa récolte de noisettes et de fleurs des champs, et je jouis de sa surprise mêlée de joie et d'une légère crainte d'être grondée pour un retard.

Heureux moments!

***

J'avais placé l'image de mon sosie, de l'assassin Poule, dans un caveau situé sous la maison où je demeurais. J'aurais voulu enfouir aussi profondément mes souvenirs, mes anciennes craintes, mon angoisse passée...

J'y réussissais presque.

Vers ce temps j'appris, grâce aux bons offices du bourgmestre, que Victor, le frère d'Henriette, que j'avais cru mort, avait survécu à ses blessures. Henriette était mariée et heureuse.... — Elle avait déjà deux enfants... un garçon, une fille...

Je respirais plus librement. Le passé se dégageait de remords...

Le malheur était tout entier pour moi seul...

***

Le bourgmestre mourut, et celui qui le remplaça n'eut plus besoin d'un lieutenant des bonnes œuvres : tout devait se faire administrativement.

Je retombai dans une fâcheuse oisiveté, et plus souvent qu'auparavant j'allais m'asseoir dans le caveau de ma maison, en face de la tête de plâtre, que j'avais placée sur une haute pierre qui lui servait de piédestal. Je demeurais là de longues heures, abîmé dans mes réflexions, ne pouvant détacher mes regards de cette tête à laquelle la lumière tremblotante de ma lampe donnait des expressions mobiles et étranges. Poule semblait parfois me sourire amicalement; l'instant d'après il paraissait me plaindre. Tour à tour, il devenait sombre, pâle et défait, comme avant le dernier supplice, grimaçant, sévère, — oui, sévère, comme s'il était importuné par mon obstination à l'examiner....

Un jour la lampe marqua sur la muraille nos deux ombres sœurs, qui semblaient se rapprocher pour un baiser fraternel. Je tremblai d'abord d'horreur et de saisissement. Poule riait : dans mon désir de rendre plus complète la ressemblance, j'ouvris aussi une bouche contractée, et un éclat de rire strident vint frapper mon oreille, sans que j'aie jamais pu décider que c'était bien moi qui avais ri...

***

Je suis hardi de ma nature, et j'avais lu dans les écrits des criminalistes que les coquins n'ont aucun courage.

— Il faut tenter une épreuve, me dis-je.

C'était un soir. Je revenais de la chasse. A cent pas de moi, sur le chemin de Landehr que je traversais en ce moment, j'entendais venir un chariot léger. Je jette sur les arbustes environnants mon chapeau et mon manteau, je barre la route, et, armant mon fusil, je demande d'une voix forte qu'on arrête la voiture et qu'on en descende : il y avait dedans trois hommes et une femme..

— Ils me tueront s'ils veulent, me disais-je, mais si je sors avec bonheur de l'aventure, il me sera prouvé que je suis au-dessus de misérables qui n'oseraient s'exposer ainsi isolément.

Je reconnus alors dans les voyageurs le vieux prêteur sur gages Jacob Zell, escorté de Kloten l'huissier, et d'un commissaire priseur. Ils venaient de procéder aux enchères des meubles et hardes d'un certain Weiteneau, tailleur, mon voisin de *Unter den Linden*, devenu le créancier insolvable de l'usurier Jacob. La femme qui se trouvait avec eux m'était inconnue.

— Fouette le cheval vigoureusement, dit celle-ci à Kloten et laisse-moi faire : ils sont trois !

L'huissier Kloten exécuta la manœuvre en habile automédon. Le cheval prit le galop, et j'entendis tomber à mes pieds une pesante bourse de cuir.

Je ne pus comprimer un bruyant éclat de rire, — qui sembla donner encore du jarret au quadrupède sauveur.

— Eh! braves gens! criai-je en courant après la voiture, honnête Jacob, reprenez votre bien si légitimement acquis. Arrêtez donc !

Ce fut en vain.

CONSTANT AMÉRO.

(*La fin prochainement*).

LES PRISONNIERS DE LA COMMUNE

Nous avons publié déjà une série de dessins sur les prisonniers de la Commune.

Prisonniers dans les forts, sur les pontons, dans les prisons de Versailles, et notamment aux chantiers. Voici aujourd'hui une vue de la prison établie en la même ville, dans les caves des Grandes-Écuries, car on en a établi un peu partout. Le nombre des prisonniers, toujours grandissant depuis les premiers jours d'avril, avait forcé le Gouvernement de les multiplier, et l'installation de plusieurs d'entre elles a dû naturellement s'en ressentir.

Heureusement que nous en sommes à l'épilogue de ce drame de deux mois, et que cet épilogue même touche à sa fin.

Plusieurs membres de la gauche ont déposé, on le sait, sur le bureau de l'Assemblée nationale, une proposition d'amnistie qui a été prise en considération par la commission devant laquelle elle avait été renvoyée. Amnistie partielle, devant rendre immédiatement à la liberté tous les prisonniers n'ayant exercé aucun commandement sous la Commune et n'étant poursuivis pour aucun crime ou délit de droit commun, ni un fait spécialement désigné dans l'insurrection. D'après les derniers renseignements qui nous parviennent, ce projet d'amnistie deviendrait inutile, grâce aux mesures nouvelles récemment prises par les commissions militaires chargées d'examiner les dossiers des insurgés prisonniers, mesures qui arrivent au même résultat que le projet de la gauche.

En effet, les prisonniers ont été divisés, par les commissions, en trois catégories. En premier lieu, comme dans le projet, les individus qui n'étaient revêtus d'aucun grade et ne sont accusés d'aucun crime ou délit de droit commun, sont remis successivement en liberté. De même pour les sous-officiers se trouvant dans les mêmes conditions, avec cette différence toutefois qu'ils sont placés sous la surveillance de la police. Enfin les officiers, ainsi que les prisonniers retenus pour crime ou délit de droit commun, sont envoyés devant les conseils de guerre.

Tout porte donc à croire, dès à présent, que, dans deux ou trois mois au plus tard, l'œuvre des commissions militaires et des conseils de guerre sera complétement terminée. P. P.

BUENOS-AYRES

NOTES AU CRAYON

Nous extrayons quelques passages d'une correspondance qui nous est adressée par L...., cet artiste français à l'esprit original, aventureux, fantaisiste, et que les derniers événements éloignent, comme tant d'autres, de la vieille Europe. Ces passages, les voici :

Buenos-Ayres, 16 décembre.

. . . . Depuis le matin nous naviguions dans les eaux du Rio de la Plata; quel beau nom! *fleuve de l'argent!* — maître fleuve, en vérité, douze fois plus large à son embouchure que le lac de Genève à Evian.

— Apercevez-vous cette ligne quelque peu sombre, me dit un des passagers, — vieux routier de l'Atlantique, qui retournait en Amérique pour la cinquième fois, — distinguez-vous une sorte de trait noirâtre avec quelques points blancs? — C'est Buenos-Ayres!

J'ouvrais de grands yeux, je clignotais; j'arrondissais mes mains autour de mes paupières; je m'armais de mes binocles... la vérité est que je ne voyais rien !

— C'est cependant bien visible! me répétait alors mon compagnon en haussant les épaules, signe manifeste de mépris pour une vue aussi courte que la mienne!

Il vint cependant un moment, — environ cinq à six heures après cette apparition problématique, — où les moins clairvoyants d'entre nous ne purent se méprendre; c'était bien une ville qui se déroulait à l'horizon! Un bon vent nous permit bientôt de distinger nettement le littoral : Buenos-Ayres se développait verdoyante, inondée de soleil, presque gaie, sur un espace plat, uniforme, de plusieurs kilomètres.

— Ouf! beau voyage lorsqu'il est fini ! me dit avec mélancolie un pauvre diable de Basque qui, croyant à un débarquement immédiat, réunit ses instruments aratoires, sa pelle, sa pioche, et les ajusta sur son épaule, comme au retour d'une journée de labeur.

Nous nous trouvions à deux milles seulement du rivage. Tous mes compagnons, émigrants partis, pour la plupart, moins à la piste de la fortune qu'à la recherche d'une terre paisible, loin des horreurs de la guerre civile et des ambitieux, se groupaient sur le pont.

En saluant une nouvelle patrie, que de pensées tumultueuses et diverses traversaient leur esprit! Celui-ci, vieux déjà, mais éternellement jeune par les rêves dorés de son imagination, semblait — en contemplant les rives américaines — toucher enfin l'Eldorado; son front rayonnant, ses yeux brillants, même les haillons qu'il portait avec orgueil, tout son être nous disait : « Maintenant, je suis riche! » Celui-là, triste, réfléchi, embrassait d'un tendre regard une femme, de petits enfants, et, cherchant à pénétrer l'avenir, il se demandait si la misère, plus affreuse encore loin de la patrie, n'allait pas le poursuivre comme un remords!

Moins préoccupé de l'avenir que du présent, je m'amusai, quant à moi, à prendre un croquis d'ensemble de la ville. Nous étions précisément en face de la Douane et à quelques centaines de brasses des deux jetées. Avec une bonne longue-vue, nous aurions pu compter les voies qui aboutissent au Rio de la Plata, et qui, coupées à angle droit par d'autres rues, font de la ville une sorte d'échiquier. Au-dessus de ces îlots de maisons déplorablement basses, on apercevait quelques édifices qui émergeaient comme des bouées.

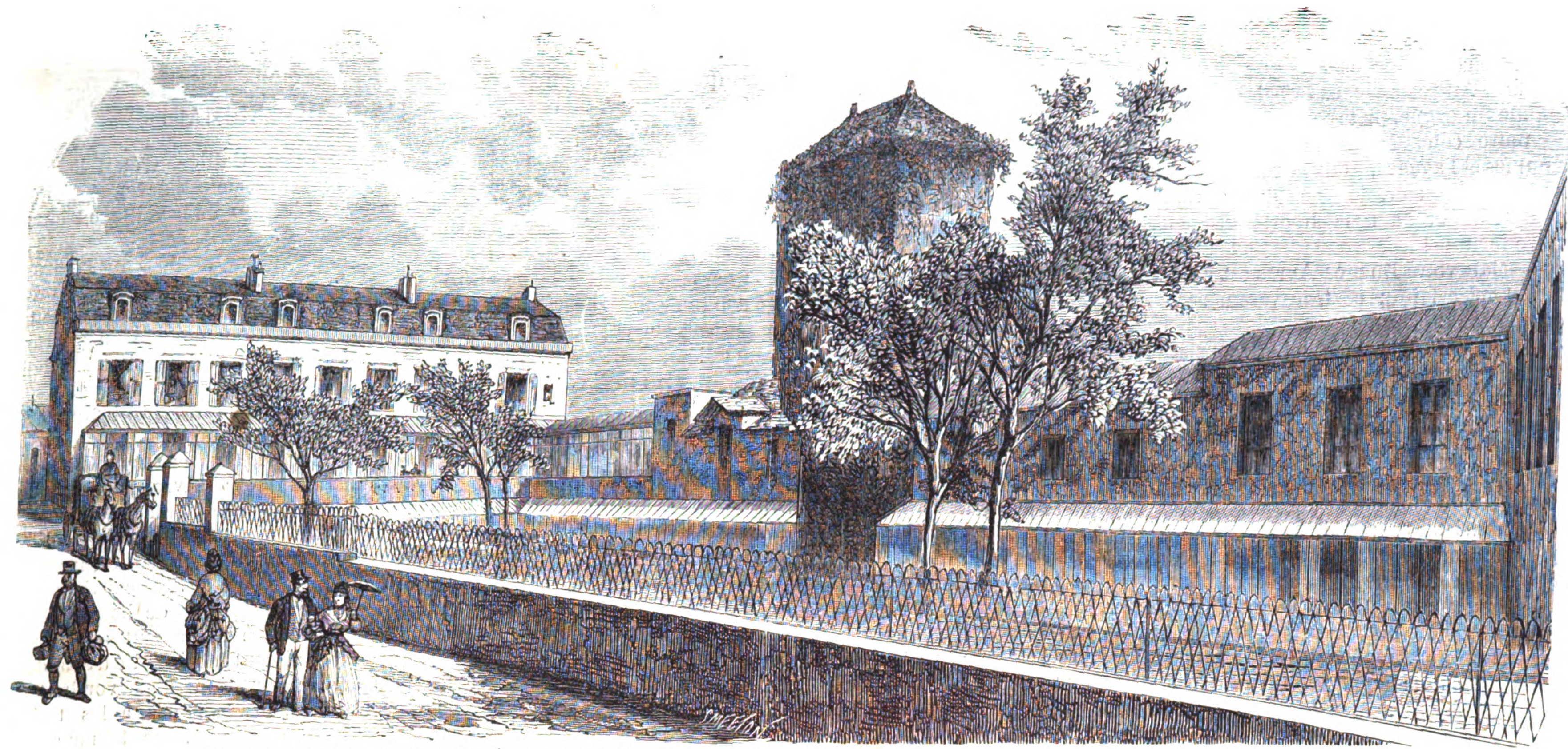
Tout d'un coup notre navire se met en panne ! Stupeur générale des passagers! Notre gouvernail s'est-il brisé ? notre pilote est-il mort ?

— Eh ! par Colomb! pourquoi ne débarquons-nous pas? Allons-nous faire quarantaine ? Est-ce une réminiscence des pontons ? Parce que nous venons de France, passons-nous pour pestiférés ?



BUENOS-AYRES. — La pêche dans la rivière de La Plata.

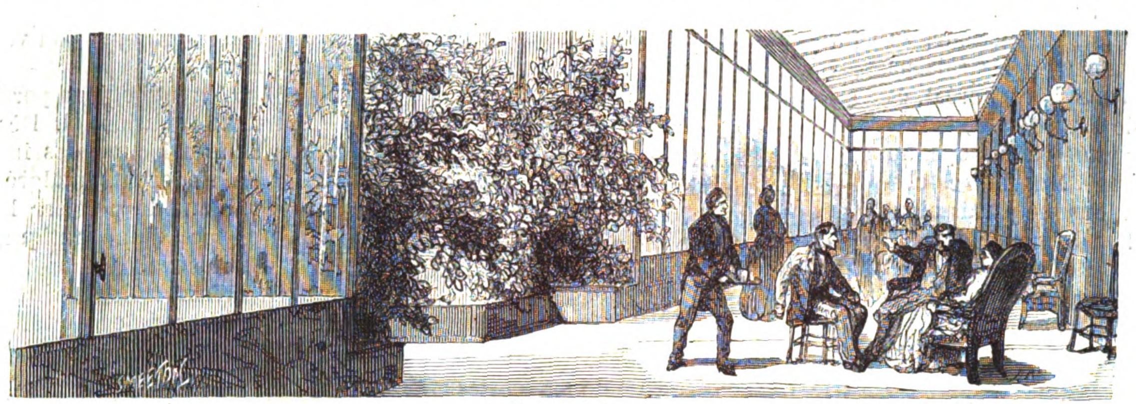
BUENOS-AYRES. — Une halte de conducteurs de charrettes.

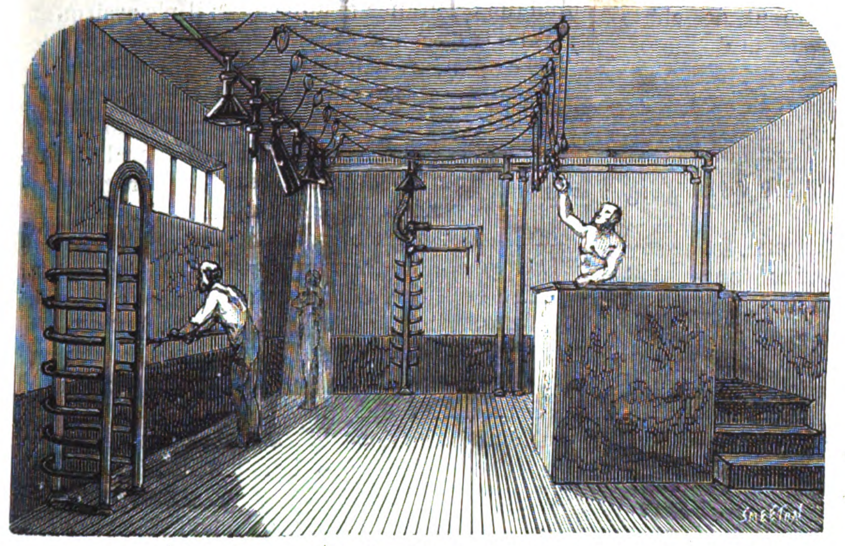

ÉTABLISSEMENT HYDROTHÉRAPIQUE DU Dr BELOT, AVENUE MALAKOFF, 133 (Porte-Maillot). — Vue générale.

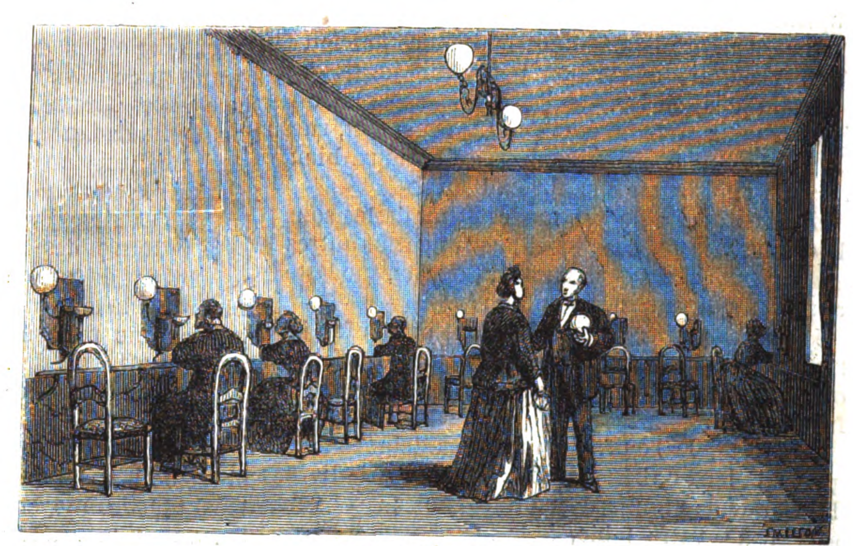
— Patience! patience! me fit avec un clignement d'yeux mon vieux routier; — nous connaissons ces parages.

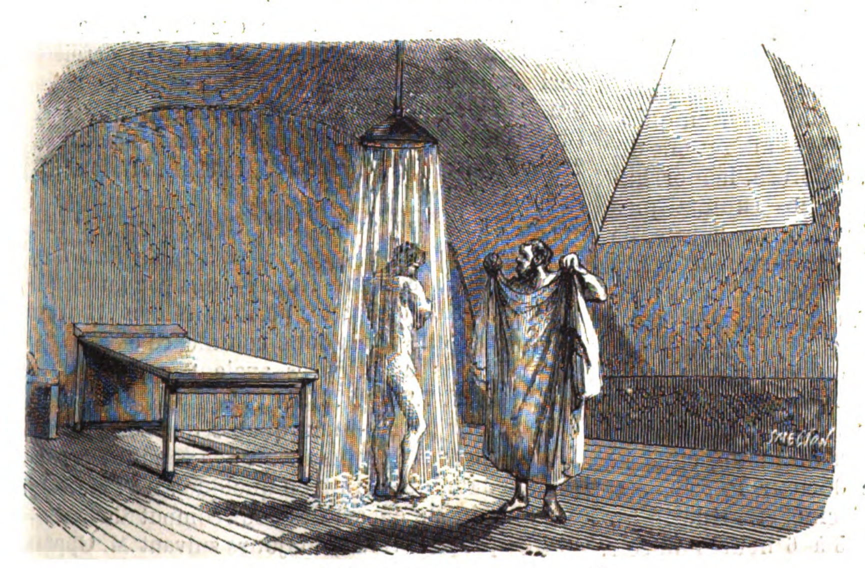
— Mais voilà près de deux heures que nous stoppons sous ce ciel de feu; je vous déclare que si j'étais condamné à faire ici quarantaine, je me jetterais résolûment à la mer, et gagnerais la rive sous le bénéfice de cette purification!

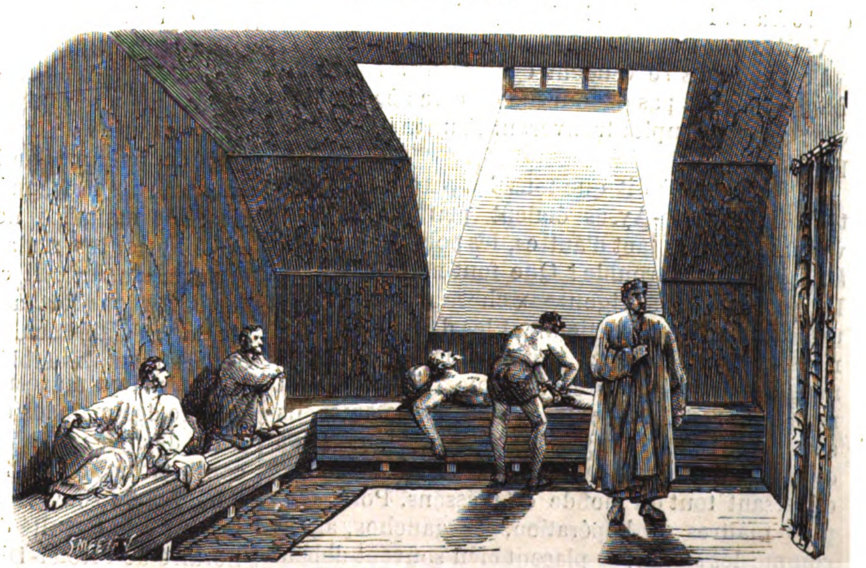
— Patience! reprit mon interlocuteur; si nous allions nous engager imprudemment à quelques mètres du *muelle*, nous y resterions à coup sûr ensablés, sur le flanc, dans le plus piteux état, et la compagnie se soucie plus de la coque de son navire


Galerie d'hiver.


Salle des douches.


Salle d'inhalation.


Bains russes.


Bains turcs.

que des coups de soleil que nous pouvons prendre. Au reste, voyez la baleinière qui, légère comme un cygne, plate comme un radeau, évolue de notre côté. Avant la tombée de la nuit, hommes et bagages, nous aurons été déversés sur le môle ; ce soir, je vous donne rendez-vous ; nous trinquerons à la liberté des peuples et à votre fortune !

— Mais votre Buenos-Ayres est un port détestable ! m'écriai-je; ce transvasement est la condamnation de la ville.

— Un port détestable, cher monsieur! Un des premiers ports du monde, voulez-vous dire? Un port qui, chaque année, reçoit 5,000 navires à voiles et plus de 1200 bâtiments à vapeur ! Une ville de 200,000 habitants, sortie de terre comme par enchantement, et qui possédera 2 millions de citoyens avant trente années!

Je n'insistai pas; la chaleur était insupportable; le thermomètre marquait 37° à l'ombre; nous étions au commencement de décembre.

— Monsieur, me dit naïvement un des émigrants, nous avons été bien trompés; toujours de la trahison ! on nous répétait là-bas que la température était douce; si nous avons une pareille chaleur en décembre, que sera-ce au cœur de juin?

Je ne pus retenir un franc éclat de rire. Ignorance ! voilà de tes coups! Je m'efforçai de faire comprendre à mon malheureux compatriote que l'époque des saisons, au sud de l'Équateur, se trouve en opposition complète avec les saisons dont nous jouissons dans l'hémisphère boréal, et qu'on a l'été dans le sud de l'Amérique, tandis qu'on salue une nouvelle année en Europe, au milieu des neiges et des frimas. Mes figures cosmographiques, mes explications me paraissaient être sans réplique et j'étais fier de mon succès.

— C'est égal, dit mon terrible élève en hochant la tête, — si ça continue, nous grillerons au mois de juillet!

Éducation ! sainte éducation ! serait-il vrai que tu dois être commencée au berceau?

En cet instant, un employé de l'asile des émigrants sauta sur notre vaisseau et distribua des imprimés en cinq idiomes. On nous avertissait qu'une demeure hospitalière était mise gracieusement à notre disposition pour huit jours.

L'asile des émigrants se dresse sans aucun éclat à deux pas du port de débarquement, rue Corrientes, n° 8. Je m'y rendis en curieux, bien résolu à choisir une chambre ailleurs.

L'entrée de l'asile est modeste; modestes sont les salles, les dortoirs, les lits, qui ne sont autres que des planches, — modeste la *coccina*, modeste aussi l'intelligence des employés.

Je voulus goûter de la nourriture et, ma foi, je trouvai la viande, *el puchero*, exquise, parfaite, comparée surtout aux tristes repas que nous avions faits à bord.

Au reste, le bœuf, le mouton atteignent des prix fabuleux de bon marché : deux sous la livre, la viande de première qualité! Voulez-vous voir servis sur votre table, à la manière des héros d'Homère, un mouton, un bœuf entiers? Demandez! 6 francs le mouton, 50 francs le bœuf!

Voulez-vous un cheval? 25 francs!

Les poissons se vendent également à bas prix. La pêche n'est pas dépourvue de caractère et nos écuyers sans emploi trouveront là un métier assez profitable.

Je vous ai déjà dit que tous les parages du littoral de Buenos-Ayres étaient peu profonds et vaseux. Comme tant d'autres, les poissons aiment à nager en eau trouble ! Que font nos pêcheurs? Ils partent sur de vigoureux chevaux, emportant un long filet dont ils tiennent les deux bouts; arrivés au point extrême, alors que leurs montures ne laissent plus apercevoir que l'extrémité du naseau et reniflent comme des hippopotames, ils se séparent en sens opposés, déploient leurs filets et reviennent à fond de train du côté de la rive, déversant tout un monde de poissons. Pour être plus maîtres de l'opération, les gauchos, agiles comme des singes, se placent bien souvent debout sur la croupe de leurs chevaux.

Ils ne trouveront pas ici de chevaux à l'allure élégante, de ces espèces nobles qui paraissent, en vérité, aussi fières que les preux d'autrefois, mais tout grossiers et sauvages qu'ils paraissent, ces excellents animaux n'en rendent pas moins d'immenses services.

Des centaines de charrettes, lourdes, massives, circulent sans cesse à travers les Pampas, et le roulage, qui se meurt en Europe, commence à naître dans la Confédération argentine. Je vous livre la photographie d'une halte de conducteurs et de ces chariots, couverts, pour la plupart, de peaux de bœuf ! O rude poésie des Pampas !

J'hésite entre deux ou trois projets : m'élancer à travers les déserts de l'Ouest, — acquérir une concession et devenir gros fermier, — ou entrer dans quelque comptoir de Buenos-Ayres. Un journaliste de mes amis, toutes réflexions faites, se fit cuisinier. Aujourd'hui il est riche; mais que je préfère demeurer artiste!...

Pour extrait : RICHARD CORTAMBERT.

L'ÉTABLISSEMENT HYDROTHÉRAPIQUE

DE LA PORTE MAILLOT

Il vient de se fonder à Paris, au numéro 133 de l'avenue Malakoff, près de la porte Maillot, un important établissement médical, appelé à avoir un grand succès. Son propriétaire et directeur est le docteur Charles Belot, de la Havane, docteur en médecine de la Faculté de Paris.

Cet établissement, commencé en 1869, allait être terminé, lorsque la guerre vint le détruire presque complétement. C'était une conséquence de sa situation.

Cette catastrophe ne découragea pas le docteur Belot qui, la guerre finie, revint à son idée et à son œuvre. Aussi aujourd'hui, grâce à sa persévérance, possède-t-il le plus bel établissement hydrothérapique qui existe à Paris, et où l'atmiatrie, c'est-à-dire l'art de traiter les affections pulmonaires par les inhalations, au moyen de l'eau pulvérisée, occupe une large place. On trouve, en effet, dans ce grand établissement, des chambres d'inhalations d'après le système de Siegler, au moyen de la vapeur; d'autres d'après le système Salles Girons; des chambres pour l'inhalation des substances résineuses; des substances minérales; une chambre à douches pharyngiennes pour le traitement des maladies de la gorge; des bains à air comprimé.

On y trouve des bains de vapeur, bains russes, bains d'étuve sèche, bains turcs, bains minéraux de toutes sortes, bains électriques, et, de plus, une maison de bains ordinaires et une piscine ou bassin de 12 mètres de long sur 7 de large, pour l'exercice gymnastique dans l'eau en hiver.

Le but du docteur Belot, en fondant son établissement, a été de réunir dans un seul et même local tous les moyens que l'art emploie pour aider à l'action interne des médicaments, et dont l'eau à ses différents états et à ses différents degrés, et l'air à ses diverses pressions et à ses diverses températures constituent la base. Les maladies qui peuvent être traitées avec le plus grand succès par ces puissants moyens, sont : les affections des voies aériennes, bronchites chroniques, phthisie; maladies de la gorge; les altérations du sang, congestions, anémies, chlorose, hémorrhagies; les maladies nerveuses; les rhumatismes chroniques; les maladies du foie, de la rate, de la peau, etc., etc. Il est loisible aux malades, à des conditions fort acceptables, de se faire traiter dans l'établissement, où des chambres et des appartements meublés sont mis à leur disposition, ainsi qu'un restaurant qui est également au service des malades externes.

Un dernier mot : M. le docteur Belot donne des consultations de 9 à 11 heures du matin, et de 4 à 6 heures du soir; et M. le docteur Piorry, professeur à la Faculté de médecine et médecin honoraire de l'Hôtel-Dieu, de 5 à 6 heures du soir.

P. P.

L'AGE DE L'HUMANITÉ

La terre tourne, disait Galilée. C'était là, paraît-il, une hérésie. L'hérésie est devenue vérité. Ainsi va le monde. L'erreur de la veille se trouve la vérité du lendemain.

On nous a enseigné à tous que 4000 ans environ avant la venue de Jésus-Christ, Dieu créa le premier homme. Où a-t-on pris les éléments de cette date? Dans la Bible, dit-on, comme on y avait pris que le soleil tournait autour de la terre immobile. Eh bien ! les 4000 ans ne sont pas plus sérieux que le système astronomique qui faisait de notre planète le centre de l'univers.

On a eu tort de vouloir établir sur la Bible un système de chronologie; ce livre ne comporte pas, surtout pour les temps primitifs, qu'on en tire une supputation rigoureuse. Les Israélites l'ont compris et ont laissé à l'arbitre de chacun le soin de bâtir la chronologie qui lui conviendrait. Aujourd'hui il ne manque pas de bons esprits, de véritables savants, sincèrement attachés à l'Église, qui reconnaissent la nécessité d'abandonner les 4000 ans en question. Mais voudra-t-on les écouter et n'arrivera-t-on pas à les traiter d'hérésiarques? Nous espérons, quant à nous, que la science et l'évidence seront entendues et acceptées. Mais, pour Dieu! qu'on y mette de la bonne grâce, si l'on veut éviter plus d'un embarras.

L'égyptologie a porté le premier coup au système traditionnel. Dès les premiers pas qu'on fit dans la lecture des inscriptions hiéroglyphiques, on s'aperçut, malgré la difficulté non encore vaincue de préciser les dates, qu'on se trouvait en face d'une antiquité très-haute et nullement fabuleuse.

L'assyriologie vint confirmer cette opinion.

L'archéologie préhistorique, grâce au concours de la géologie qui avait déjà réformé la croyance aux six jours de la création, acheva de démontrer la très-haute antiquité de notre espèce. Mais, jusque-là, il ne fut possible de formuler avec quelque assurance aucune date; il n'y avait qu'un point d'acquis à la science, et ce point était toutefois capital, c'est que toute la chronologie des temps primordiaux était à reconstruire et que les données admises étaient tout à fait insuffisantes.

M. Jules Oppert, le savant qui a eu la bonne fortune de renouveler en France, pour les monuments assyriens, la belle découverte de Champollion pour les monuments des bords du Nil, M. Oppert nous communique un travail destiné à faire la plus vive sensation et qui, si les conclusions qu'il donne étaient acceptées, nous fournirait enfin le *desideratum* signalé, une date remontant à plus de dix mille ans avant notre ère.

Sans entrer dans le détail des ingénieuses et subtiles discussions de M. Oppert, nous essaierons de faire comprendre à nos lecteurs par quels moyens il est parvenu à signaler cette date, comme historique, bien que dans l'état actuel de la science archéologique, il ne puisse y rattacher encore aucun événement.

M. Oppert rappelle que le cycle sothiaque des Égyptiens se composait de 1460 ans. La dernière période sothiaque finit le 20 juillet 139 de notre ère. Elle avait commencé en 1322 avant Jésus-Christ. Les périodes antérieures commencèrent en 2.782, 4.242, 5.702, 7.162, 8.622, 10.082 et 11.542 avant notre ère.

Les Chaldéens, suivant M. Oppert, avaient une période analogue, appelée *période du Dieu Sin*, équivalant à 1805 ans. Nous savons par un monument assyrien que cette période finit en 712 avant notre ère; elle avait donc commencé en 2.517 ; et les périodes antérieures avaient commencé en 4,322, 6.127, 7.932, 9.737, 11.542.

Il est déjà très-remarquable que les périodes chaldéennes et égyptiennes nous conduisent à la même date, qui serait, en quelque sorte, la suture ou le point de départ des deux computations. Mais voilà qui prouverait, toujours suivant M. Oppert, les rapports des deux peuples et le mélange de leur chronologie, c'est que les 139.180 années comp-



tées par les Chaldéens entre le déluge et la première dynastie médique, se composent de la somme de douze périodes chaldéennes et douze périodes égyptiennes.

M. Oppert croit à l'antériorité de la civilisation égyptienne.

Nous reconnaissons qu'il sera facile de critiquer les calculs; toutefois il nous paraît en ressortir un fait grave et incontestable, c'est une coïncidence, difficile à admettre comme fortuite, entre les supputations chronologiques des deux pays voisins, coïncidence qui nous ramène à une date précise, en l'année 11.542 avant notre ère, époque où dut avoir lieu une éclipse de soleil, accompagnée de l'apparition de l'étoile Sirius, au moment même où le soleil était éclipsé.

Enfin, ce qui donne du poids aux recherches de M. Oppert, c'est qu'elles concordent par leurs résultats avec les recherches de l'épigraphie, de l'archéologie et de la géologie. Nous n'en voulons pour preuve que ce fait bien connu. Au temps de Chéops, constructeur de la plus grande pyramide, on découvrit non loin du sphinx un temple très-ancien, presque mégalithique, enseveli sous les sables, et qui avait été construit dans une antiquité très-reculée. Ce temple, consacré au soleil, nous en avons encore les débris sous les yeux, Or, il a été découvert, comme le constate une inscription contemporaine de Chéops, environ 3,500 ou 4,000 ans avant J.-C.; et le peuple, relativement très-ancien, qui l'avait dédié à Ra, était un peuple civilisé, en possession du fer et d'arts mécaniques perfectionnés, un peuple qui ne s'était pas développé à ce point en quelques centaines d'années, mais auquel il faut concéder plusieurs milliers d'années avant Chéops.

On nous annonce que M. Brasseur (de Bourbourg) trouve, en ce moment, dans des manuscrits américains qu'il étudie, des preuves nouvelles d'une très-haute antiquité de la race humaine.

FERDINAND DELAUNAY.

Le Fayoum, le Sinaï et Pétra, expédition de peintres dans la moyenne Égypte et l'Arabie Pétrée, sous la direction de J. L. GÉRÔME, par Paul Lenoir, vient de paraître chez l'éditeur Henri Plon en un charmant volume in-18, enrichi de jolies gravures d'après des études de Gérôme et d'après des photographies. Prix : 4 fr. *franco*, 10, rue Garancière, à Paris.

LA MODE

La beauté, l'élégance et le goût se résument dans ces mots : la Parisienne. Elle seule sait se servir de tout ce que l'art a créé pour l'embellir. Rose aux fleurs des Indes, rose de Cour, rose Plessy, que doivent accompagner les blancs aux fleurs des Indes, de la Cour, ou le blanc Plessy pour les soirées.

Une merveille dans la parfumerie vient de se découvrir; *la maison Violet, boulevard des Capucines, rotonde du Grand-Hôtel*, en a eu l'heureuse chance; c'est la Crème de Beauté à la glycérine, crème merveilleuse pour entretenir la beauté du teint; et l'Eau de toilette à la glycérine parfumée. La glycérine parfumée ne s'est pas faite jusqu'à ce jour, aussi ces deux nouveaux produits vont-ils figurer, avec honneur, à côté de la Crème Pompadour et du savon royal de Thridace, tant de fois breveté.

La Parisienne, mieux que toutes les autres, comprend que l'élégance ne serait pas complète, sans le concours du fameux petit-corset dit Ceinture régente, pour lequel on a fait sonnets et madrigaux.

C'est que réellement elle est admirable, cette ceinture régente, et ses inventrices, *Mmes de Vertus sœurs*, 27, *Chaussée d'Antin*, ont lieu d'être fières de leurs brevets et des succès de ce *mignon corset*.

Chaque belle création mérite ses éloges, mais lorsque le courage supplée au talent, il le double; voici ce qui est arrivé au grand fabricant d'éventails, *E. Kees*, dont la maison a été brûlée par les pétroleuses :

Sa nouvelle installation au *N° 28, rue du Quatre-Septembre*, ressemble à un petit palais féerique.

Les éventails miroitent à vos yeux comme des pluies de perles ou de rubis : L'éventail artistique, en émail sur bois, avec peinture sur noir ;

L'éventail princesse, une merveille d'art; la monture, en nacre d'Orient, reproduit de la dentelle de muguets. Les peintures Louis XV sont voilées par un point à l'aiguille ;

L'éventail en ivoire est exceptionnel par son travail et ses peintures; c'est la jeunesse, la richesse, l'art et le goût.

Pour finir, j'ai trouvé un bijou. Un myosotis sur soie, adorable, au prix de huit francs !

BARONNE DE SPARE.

MONUMENT ÉLEVÉ A LA MÉMOIRE DE M. INGRES, A MONTAUBAN.

MONUMENT ÉLEVÉ A INGRES

A MONTAUBAN.

Ingres a son monument, qui a été érigé à l'extrémité de la promenade des Carmes, à Montauban, ville natale de l'illustre peintre.

Ce monument, entouré d'une grille en fer forgé de 10 mètres de largeur sur 8 de profondeur, se compose de deux parties : une statue et un bas-relief qui lui sert de fond. Naturellement, la statue est celle d'Ingres, et le bas-relief est la reproduction en bronze de son œuvre capitale, l'*Apothéose d'Homère*.

Ingres est placé au centre du monument. Il est représenté assis, en costume d'atelier et la palette à la main. Il travaille à l'apothéose, la tête tournée du côté de Raphaël et d'Apelles.

Deux pilastres d'une forte saillie servent de cadre au bas-relief et de niche à la statue, le tout appuyé sur un soubassement en pierre de Bruniquel rosée, qui sert à relier, dans le plan général du monument, le bas-relief à la statue, et qui repose lui-même sur une plate-forme en mosaïque ornée d'une grecque.

Le bas-relief en bronze se détache à la manière des anciens, en se découpant sur la pierre du portique, figuré par une ligne courbe se profilant sur le ciel. Un large bandeau lui sert de base, et sur ce bandeau sont appendues six couronnes de laurier en bronze, rappelant les succès les plus mémorables obtenus par le grand artiste.

La façade postérieure du monument n'est que la silhouette de la façade principale. C'est un vaste mausolée, d'un style sévère, le tombeau d'Ingres. Au fronton brille une couronne d'or, celle que lui décerna la ville de Montauban, en 1862. Au-dessous du fronton, on lit cette inscription : *A Ingres, la ville de Montauban.*

Tel est à grands traits ce monument. C'est l'œuvre remarquable de M. Antoine Etex, l'auteur de plusieurs groupes célèbres, entre autres de ceux de la *Résistance* et de la *Paix*, de l'arc de triomphe de l'Etoile.

P. D.

ÉCHECS

QUINZIÈME PARTIE

M. STEINITZ. *Blancs.*	M. PAULSEN. *Noirs*
1. P 4e R.	1. P 4e R.
2. C D 3e F.	2. C D 3e F.
3. P 4e F R	3. P pr. P (*a*).
4. P 4e D (*b*).	4. D 5e T échec.
5. R 2e R.	5. P 3e D.
6. C R 3e F.	6. F 5e C R.
7. F pr. P.	7. Roque.
8. R 3e R.	8. D 4e T.
9. F 2e R.	9. D 4e T D.
10. P 3e T D.	10. F pr. C.
11. R pr. F (*c*).	11. D 4e T èche
12. R 3e R.	12. D 5e T.
13. P 4e C D.	13. P 4e C R.
14. F 3e C.	14. D 3e T.
15. P 5e C.	15. C D 2e R.
16. T R c F.	16. C R 3e F.
17. R 2e F.	17. C 3e C.
18. R c C.	18. D 2e C.
19. D 2e D.	19. P 3e T R.
20. P 4e T D.	20. T c C.
21. P 6e C.	21. F T pr. P.
22. T pr. C (*d*).	22. D pr. T.
23. F 4e C échec.	23. R c C.
24. C 5e D.	24. D 2e C.
25. P 5e T.	25. P 4e F R.
26. P T D pr. P.	26. P F D pr. P.
27. C pr. P.	27. C 2e R (*e*).
28. P pr. P.	28. D 2e F.
29. P 6e F.	29. C 3e F.
30. P 4e F D (*f*).	30. C 2e T.
31. D 2e T	31. C 4e C.
32. C 5e D.	32. D pr. C.
33. P pr. D.	33. C pr. P.
34. D 7e T échec.	34. R 2e F.
35. T c F D échec.	35. C 3e F.
36. T pr. C échec.	36. Mat.

(*a*) C 3e F R est considéré comme plus fort.

(*b*) M. Steinitz a joué ce coup bizarre avec un grand succès au tournoi de Bade; mais nous estimons qu'une analyse correcte en fera voir les côtés faibles.

(*c*) Meilleur.

(*d*) Parfaitement bien joué.

(*e*) Si le noir prend le Cav. il est mat en cinq coups.

(*f*) Menaçant de gagner la Reine ou de faire mat en deux coups.

J. A. DE R.

Tout lecteur du rébus ci-contre qui en enverra une explication exacte avant samedi prochain, pourra réclamer, au tiers de sa valeur, soit moyennant 6 fr. au lieu de 18, un des huit derniers volumes parus de l'*Illustration*, — à l'exception des volumes 56 et 57 formant le 2e semestre de 1870 et le 1er semestre de 1871.

AUG. MARC, *directeur-gérant*.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

Encres typographiques de Ch. Lorilleux.

RÉBUS

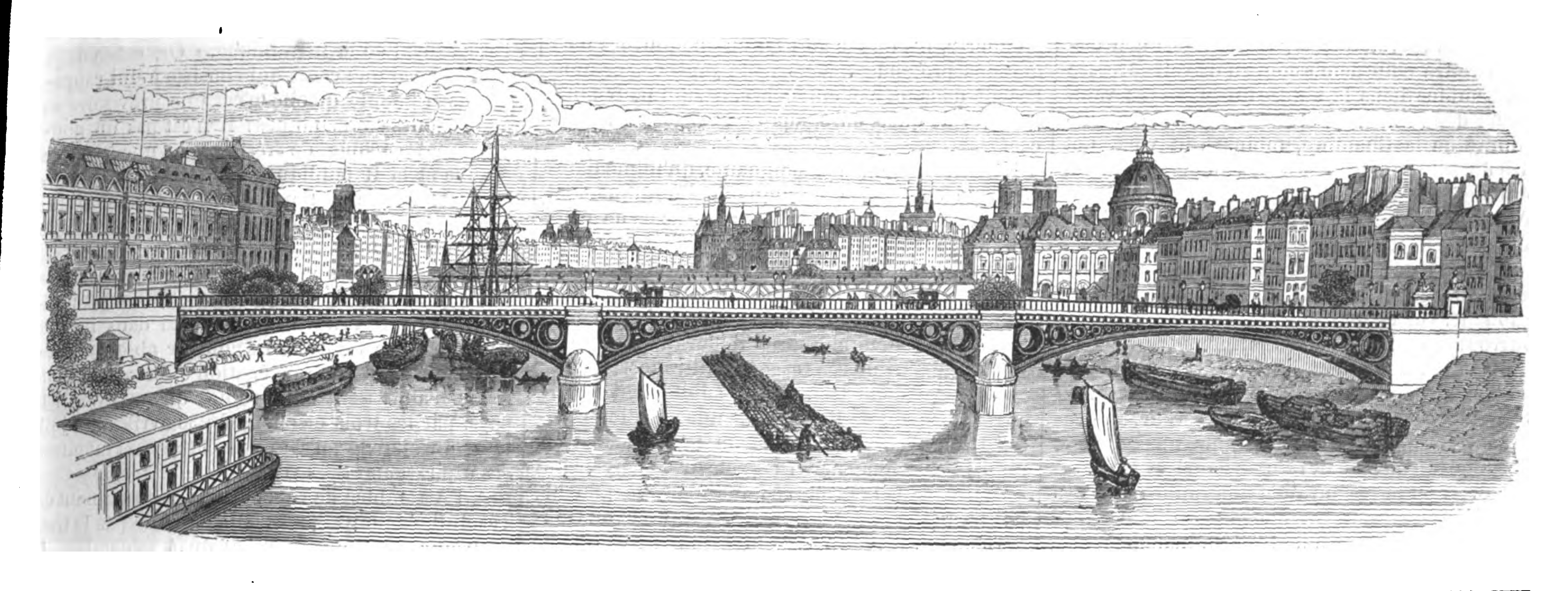


EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS :

Un homme sans soucis!... mais, c'est à mettre sous cloche.

L'ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL



Direction, Rédaction, Administration :
Toutes les communications relatives au journal, réclamations, demandes de changements d'adresse, doivent être adressées *franco* à
M. AUG. MARC, DIRECTEUR-GÉRANT.
Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un mandat sur Paris ou sur la poste.

30e ANNÉE. VOL. LIX Nº 1509
Samedi 27 Janvier 1872
L'administration ne répond pas des manuscrits et ne s'engage jamais à les insérer.
Vu les traités, la traduction et la reproduction à l'étranger sont interdites.
BUREAUX : RUE RICHELIEU, 60.

Abonnements pour Paris et les Départements :
3 mois, 9 fr.; — 6 mois, 18 fr.; — un an, 36 fr.; — le numéro, 75 c. la collection mensuelle, 3 fr.; le volume semestriel, 18 fr.
ABONNEMENTS POUR L'ÉTRANGER :
Mêmes prix; plus les droits de poste, suivant les tarifs.
Les abonn. partent du 1er nº de chaque mois.

SOMMAIRE.

M. LEREBOURS

M. Lerebours vient d'être nommé par M. l'archevêque de Paris à l'importante cure de la Madeleine, en remplacement de M. Deguerry, dont on connaît la fin tragique.

Cette nomination était depuis quelque temps déjà annoncée et attendue.

M. Lerebours est un enfant du Dauphiné. Il appartient à une des premières familles de cette province. Il a fait ses études à Vaugirard, à l'institution de l'abbé Poiloup, dont il fut un des élèves les plus distingués. En sortant de cette institution, il entra au séminaire de Saint-Sulpice.

Plus tard, prêtre habitué de Saint-Thomas d'Aquin, où, le dimanche, il faisait le catéchisme de persévérance aux jeunes filles du faubourg Saint-Germain, il se consacra tout entier aux bonnes œuvres. Partout où il y avait une idée généreuse à répandre, une bonne action à faire, quelque pieuse entreprise à poursuivre, quelque misère à secourir, on était sûr de le rencontrer. Il obéissait à sa nature. Tout en lui, en effet, respire l'amour, le zèle, la bienveillance pour le prochain, en un mot la charité, cette suprême vertu qu'il pratique avec une ardeur admirable, aussi peu



L'ABBÉ LEREBOURS, NOUVEAU CURÉ DE LA MADELEINE.

ménager de ses propres ressources qui, heureusement, sont grandes (M. Lerebours a une trentaine de mille francs de rente), que de celles des personnes riches qu'il sait associer à son ardeur, intéresser à ses efforts dans l'accomplissement de son œuvre si méritoire.

Une si haute piété, un dévouement si absolu, une si complète abnégation de soi-même eurent bientôt attiré à M. Lerebours toutes les sympathies et tous les respects, et elles ne pouvaient manquer de fixer sur lui l'attention de M. l'archevêque Darboy, qui, frappé de l'étendue de son intelligence, de la supériorité et de la vigueur de son esprit, nourri des plus fortes études, eut dès lors constamment recours à ses lumières dans les affaires difficiles.

Tant et de si éminentes qualités désignaient depuis longtemps M. Lerebours pour un poste important. Le nouvel archevêque, en le nommant à la cure de la Madeleine, a donc bien fait d'appeler à une vie plus active cette intelligence distinguée, bien fait surtout, cela a été dit, de donner pour directeur religieux aux fidèles de ce riche quartier un homme versé dans la pratique de toutes les œuvres de charité.

M. Lerebours est âgé de quarante-cinq ans seulement. P. P

REVUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

Le grand événement de la semaine a été la démission de M. Thiers. Nous faisons ressortir plus loin, dans un article spécial, toute la portée de cette résolution si regrettable. M. Thiers a fort heureusement retiré cette démission, qu'il avait adressée à l'Assemblée dans la séance du 20, en recevant, par une députation, un ordre du jour voté à l'unanimité de la Chambre, moins huit voix. Cet ordre du jour refusait d'accepter la démission du président de la République.

A la suite du rejet de l'impôt sur les matières premières, le ministre des finances a fait voter trois nouveaux impôts, sur les sucres, les allumettes chimiques et l'enregistrement des colis à la douane. On estime que ces nouveaux impôts pourront rapporter 25 ou 30 millions.

M. Rouher vient de publier l'adresse qu'il envoie aux électeurs de la Corse pour le scrutin du 11 février prochain. L'ex-vice-empereur, qui regarde lui-même son nom comme un symbole, proclame ouvertement sa conviction et ses espérances. C'est la restauration de l'Empire qu'il va poursuivre en rentrant dans la politique. Nous voici donc en présence de trois prétendants bien résolus.

La Suisse poursuit depuis quelque temps un travail de reconstitution très-important. L'Assemblée fédérale, composée du Conseil national représentant le peuple dans son ensemble et du Conseil des Etats, représentant plus spécialement les cantons, accomplit une tâche difficile, celle de la révision de la constitution. Le but capital poursuivi par l'Assemblée fédérale tend à la centralisation et à l'unification, au point de vue civil, comme au point de vue militaire.

Un seul code, une seule armée, tel est le programme rationnel mis en avant par les promoteurs des réformes qui vont remanier le statut fondamental, et l'opinion leur est favorable dans une certaine mesure. Aussi la réorganisation des bases de la constitution sur ces données obtiendra-t-elle la majorité à l'Assemblée fédérale. Mais les vieux défenseurs des libertés cantonnales trouvent que le système unitaire va trop loin, et ils font remarquer qu'en exagérant ce régime, l'indépendance des cantons finira par disparaître sous le poids d'une centralisation excessive. De plus, ils font observer que cette centralisation est surtout soutenue par les cantons allemands, qui sont les plus nombreux, et ils se demandent si la main de la Prusse ne contribuerait pas à donner au gouvernement de la Suisse cette impulsion si rapide et si favorable aux intérêts allemands.

L'opposition à ces tendances trop radicales commence donc à se manifester dans certains cantons, et l'initiative de cette résistance a commencé dans les cantons français. Au grand conseil de Genève M. le docteur Duchosal a soumis une proposition qui demande de surseoir à toute discussion et de soumettre au vote populaire la révision de la constitution. Le réveil des idées d'indépendance cantonnale ralentira peut-être le zèle un peu trop ardent des unitaires.

L'île de Cuba, que les journaux espagnols nous représentent toujours comme à peu près pacifiée, est toujours ravagée par le fléau de la guerre civile. On avait annoncé que Cespedès et Agramonte, les deux chefs de l'insurrection, avaient quitté l'île. Mais le *Bulletin de la révolution cubaine* dément la nouvelle et affirme que les deux chefs du mouvement sont toujours à la tête des révoltés et qu'ils ont remporté récemment de sérieux avantages.

Notons, en terminant, un vote important du congrès américain. Un parti remuant voulait modifier l'article de la constitution qui impose aux candidats à la présidence la condition d'origine américaine. L'abolition de cette condition eût été favorable aux naturalisés, et par conséquent aux Allemands déjà nombreux aux Etats-Unis. Mais le Congrès a repoussé la proposition, et les citoyens nés en Amérique continueront à pouvoir seuls prétendre à la première magistrature de la République.

LE VOTE DU 19 JANVIER

La démission de M. Thiers, à la suite du vote de l'Assemblée qui rejette l'impôt sur les matières premières, n'a donné au pays qu'une journée d'émotions profondes. Mais cette journée, comme l'éclair dans un ciel enténébré, a suffi pour nous montrer de quels ouragans la France est menacée.

L'impression a été si poignante, qu'immédiatement la conscience publique a énergiquement protesté contre la conduite et les actes de ceux qui, du jour au lendemain, par une inspiration aussi malheureuse qu'inattendue, ont ainsi poussé la France jusqu'au bord de l'abîme. Et le cri unanime de l'opinion a dû faire comprendre au président de la République qu'il devait prendre la plus large part de ces responsabilités terribles.

Pourquoi donc transporter subitement sur le terrain brûlant de la politique une question complétement réservée aux voies et moyens de l'administration financière? Le vote du 19 janvier qui a trouvé, dans la droite comme dans la gauche, des partisans et des adversaires du projet du Gouvernement, n'avait-il pas montré par cela même que la politique était considérée comme en dehors du débat? Et d'ailleurs, dans son grand message, M. le président de la République n'avait-il pas affirmé que les questions de finances étaient particulièrement du ressort de l'Assemblée, qui ferait « librement » son choix entre les divers systèmes d'impôt qui lui seraient soumis?

M. Thiers a donc commis une faute des plus graves en faisant d'un projet financier une question politique, et en déchirant si légèrement le mandat que le vote de la proposition Rivet lui a confié. Faut-il donc lui rappeler que, même dans les conditions précaires où il se trouve constitué, le pouvoir de M. Thiers représente une autorité placée en dehors et au-dessus du ministère?

Cela est si vrai que le ministère lui-même, pour conjurer le retour d'une semblable crise, a représenté à M. Thiers qu'il ne devrait à l'avenir se mêler aux discussions de l'Assemblée que dans les circonstances graves où le cabinet sentirait le besoin de s'appuyer sur la parole du chef du gouvernement. C'est bien là, en effet, l'esprit et la lettre de la situation faite au président de la République par la proposition Rivet.

Toutefois, le pays n'a aucune illusion à se faire au sujet de la constitution Rivet elle-même. Là où il faudrait un mécanisme définitif, régulier, fortement constitué pour parer à toutes les éventualités de la crise la plus redoutable peut-être de notre histoire, la Chambre s'obstine à ne vouloir mettre qu'un rouage imparfait, irrégulier, transitoire, sans résistance et sans force. Pour traverser cette mer hérissée d'écueils, il nous faudrait un puissant navire, et l'Assemblée persiste à nous laisser sur le radeau de la Méduse.

Bien plus, l'Assemblée elle-même semble à tout instant prendre plaisir à redire sans cesse au pouvoir qu'il n'est qu'éphémère et qu'il doit absolument se considérer comme provisoire. Singulière préoccupation, en vérité, qui ne rappelle que l'idée de la mort au malade que l'on veut sauver et qui montre astucieusement ses entraves à celui qui voudrait marcher.

Là commence à son tour la responsabilité de l'Assemblée, et si la Chambre ne semble pas le moins du monde s'en préoccuper, il n'en est pas moins vrai que les événements de chaque jour aggravent, dans des proportions redoutables, la situation qu'elle a voulu prendre vis-à-vis du pays. Il ne suffit pas de proclamer sa souveraineté. C'est surtout à l'heure présente que la souveraineté oblige, et la voix de l'opinion doit faire comprendre à nos représentants que la France est loin de les trouver à la hauteur des grands devoirs qu'ils avaient à remplir.

L'Assemblée croit avoir sauvé le pays, quand elle a invoqué bruyamment le pacte de Bordeaux. Comme si le pacte de Bordeaux, consolidé par la Constitution Rivet, ne risquait pas, à tout instant, de nous laisser sans ministère et sans gouvernement!

La journée du 19 janvier fera-t-elle enfin comprendre à la Chambre que la lettre tue et l'esprit vivifie? Qui dit pacte, dit un engagement qui impose des obligations, et l'engagement pris à Bordeaux consiste à faire, suivant le mot consacré, « l'essai loyal de la République. » Or, est-ce donc un essai loyal que celui qui consiste à lui rappeler tous les jours qu'elle n'est que provisoire et que ses jours sont comptés? Il n'est pas un gouvernement capable de résister à une si rude épreuve et la République, placée dans ces conditions, ressemble de tous points à la fameuse jument qui avait toutes les qualités, sauf qu'elle était morte.

C'est assez dire que le provisoire représente le mal qui nous ronge, nous dévore et nous tue. Il est temps que l'Assemblée s'arrête dans la voie fatale où elle est entrée. Le pouvoir absolu qu'elle s'arroge n'est qu'une délégation et la souveraineté réelle n'appartient aujourd'hui qu'au pays. Or le pays, par les trois élections du 30 avril, du 2 juillet et du 7 janvier, n'a-t-il pas clairement manifesté ses aspirations et ses vœux?

A l'Assemblée de répondre. Mais en prenant des résolutions nouvelles, qu'elle n'oublie pas le triste souvenir du Gouvernement du 4 septembre. Le Gouvernement de la défense nationale, en manquant à sa mission, nous a conduits au traité de Versailles. L'Assemblée nationale, en n'obéissant qu'à ses passions, peut nous conduire à la guerre civile.

COURRIER DE PARIS

Nôrôdôm 1er, roi de Cambodge, vient d'arriver à Paris.

Sujet de conversation pour tout le monde.

— Vous l'avez vu ?

— Pas tout à fait. Seulement j'ai pu causer avec le majordome qui l'a installé au Grand-Hôtel.

— Eh bien, quel homme est-ce ?

— Un assez beau prince pour un barbare.

— Il est grand ?

— Non, de taille moyenne, mais d'une musculature herculéenne.

— La figure ?

— On ne sait pas au juste.

— Comment ! on ne sait pas ?

— Les uns disent couleur pain d'épice, les autres jaune d'or avec des fibrilles vertes.

— Quel signe particulier ?

— Il a les dents noires, à cause du bétel qu'il mâche sans cesse.

— Ira-t-il à cheval ou sur un éléphant ?

— On assure qu'il se promènera en palanquin, comme sur les bords du Gange.

— Ça rappelle le roi d'Oude, vous savez, qui avait une si belle robe de soie, avec un soleil d'or dans le dos.

Ils en disent bien d'autres et de plus pommées encore.

Nôrôdôm 1er, roi de Cambodge, n'a eu qu'à paraître pour éclipser ce digne don Pedro II, l'empereur du Brésil. Depuis tantôt un mois et même plus, celui-là était la coqueluche des Parisiens. Pas de fête sans lui ; à tout pas qu'il daignait faire dans la ville, on voyait les historiographes de la chronique noter le fait sur leurs tablettes. Mais ici c'est comme au *Roi Carotte*, où il y a tant de changements à vue. Après celui de la veille, celui du lendemain. Passez, rois et empereurs ! Les causeurs de la petite presse feront à chacun de vous l'aumône d'une réclame.

Que vient faire en Europe Nôrôdôm 1er ? Nul ne le sait au juste. Ce qu'il y a toujours eu d'héroïque dans les princes de l'extrême Orient, ç'a été leur manière de garder leur secret. On peut supposer que cet Indou a quelques intérêts avec cette royale et terrible compagnie des Indes qui, en cent ans, a confisqué plus de trônes et supprimé plus de couronnes qu'Attila et que Bonaparte



réunis. Des souverains dépossédés, cette société d'oligarques fait des rentiers à grosse prébende, des fantômes de rois, et c'est tout. Cela se voit à Delhi, où il y a un Grand-Mogol pour rire ; cela existe dans le Pundjab, dans l'Oude, dans vingt compartiments de la grande et merveilleuse presqu'île. Les Anglais laissent à leurs tributaires tout ce qui peut tromper l'œil : un titre de roi, l'appareil du pouvoir, un palais, un harem. Rien de plus. Macaulay a dit : « Ce sont des cochons à l'engrais près d'auges en marbre rose et en porphyre. »

Tout dernièrement, je veux dire il y a une dizaine d'années, deux photographes à la recherche de sites inconnus étaient allés dans l'Inde. Le vent du hasard les poussa, un jour, au milieu d'une forêt qui paraissait être vierge tant il y avait de grands arbres serrés les uns sur les autres. On fit halte. En préparant sa boîte, l'un des deux s'assit sur quelque chose qui pouvait ressembler à des décombres. L'autre, en faisant du feu, trouva un fût de colonne. Ils cherchèrent, creusèrent et fouillèrent ; ils venaient d'inventer un temple.

— Qu'est-ce que ça signifie ? demandèrent-ils aux natifs.

Personne ne put leur répondre. On fit de nouvelles recherches qui amenèrent de nouvelles trouvailles : des statues gigantesques, des palais, une ville, les vestiges d'une civilisation disparue. A la fin un brahmine interrogé répondit que, suivant un grimoire qu'il avait été à même de lire, il y avait eu en cet endroit, il y a vingt mille années, une ville d'un million et demi d'habitants. La cité avait été détruite à la suite de convulsions politiques profondément oubliées.

Il se peut que le roi de Cambodge soit une espèce d'Anacharsis, un dilettante voulant se faire une idée par ses yeux de ce que nous sommes. Ou bien encore il est attiré par l'invincible attrait de notre civilisation et de nos arts. Une chose certaine, c'est qu'il va être des plus fêtés. On sait qu'il est couvert de diamants et qu'il apporte plusieurs cassettes pleines de poudre d'or. Les invitations pleuvent déjà autour de S. M. Vieille histoire, toujours nouvelle.

En 1845, il était arrivé aussi à Paris un roi de l'Hindoustan. Les dames du corps de ballet lui envoyèrent une belle supplique à l'effet de l'inviter à voir les coulisses de l'Opéra. Un soir, on vit s'approcher son palanquin ; Nestor Roqueplan précédait le noble étranger. Le matin même, ce roi étant allé au Jardin des Plantes, s'était amusé à jeter dans la cage des singes des noix et des amandes. A l'Opéra, il jeta une poignée de topazes brûlées et de saphirs. Pas une des pierres qui ne fût ramassée.

Tout récemment a eu lieu à Notre-Dame un service funèbre en mémoire de ceux qui sont morts aux environs de Paris pendant le siége. La solennité avait été organisée par la Société de secours aux blessés militaires. Toute l'église était tendue de noir. Sur des bannières également noires se détachait la croix de Genève, rouge sur fond blanc. Au milieu du chœur, devant l'autel, se dressait un immense catafalque à colonnes et fronton d'argent drapé d'étoffe noire. Tout autour des drapeaux français. La foule était nombreuse et choisie. De tous les cœurs sortait ce cri, renouvelé de Pindare : « Honneur à ceux qui sont morts pour la patrie ! »

Puisqu'il vient d'être question de l'ancien Opéra, parlons du nouveau. En ce moment, on travaille avec une activité fébrile à l'édifice bâti par M. Ch. Garnier. Tout compte fait, il y a encore pour sept ou huit mois de main-d'œuvre à fournir. La foule qui passe voit le monument debout : « Tout est fini, » dit-on. Je sais même des naïfs qui ajoutent : « Il n'y a plus qu'à ouvrir les portes. » Ceux-là ignorent tout autant ce qu'il faut pour l'agencement d'un grand théâtre que les papous des mers de la Sonde eux-mêmes. Le péristyle, le contrôle, les couloirs, la salle proprement dite, le parterre, l'orchestre, les loges, la scène, le foyer du public, le foyer des acteurs, les loges, le vestiaire, le machinisme, les coulisses, le cinquième dessous, les escaliers, le lustre, l'administration, le poste des pompiers, tout cela formerait bien et hardiment les vingt-quatre chants d'une épopée. — La mer à boire !

A l'heure où je vous parle, cent ouvriers travaillent, nuit et jour, à disposer la grande salle. Il faut que tout soit bien clos ! La question est de savoir s'il y a un écho. Ah ! s'il y avait un écho, tout serait perdu ! Voyez-vous le *cantabile* de Rossini répercuté une demi-minute après être sorti du gosier du chanteur ! Entendez-vous l'andante de Meyerbeer qui revient ? Voilà surtout ce que l'architecte s'est proposé d'éluder. Rue Lepeletier, dans la salle provisoire qui dure depuis cinquante ans, il n'y a pas d'écho et c'est ce qui la rend si précieuse. Imaginez qu'il y a un écho, comment s'y prendre pour corriger ce solécisme ? En poésie, libre à vous de remettre sur ses jambes un vers tortu ou estropié. En musique, on redresse ; en peinture, en sculpture, en gravure, en typographie, on refait. En matière d'acoustique, on ne le peut guère. Il n'y a pas à prendre ni un grattoir, ni de la sandaraque, ni un morceau de gomme élastique pour dire : « Refais. » Pour refaire, il faudrait, avant tout, commencer par démolir le nouvel Opéra pour le rebâtir ensuite.

Depuis quelques jours, on remarque sur la partie droite de la ligne des boulevards en se dirigeant vers la Madeleine, un nouveau système d'éclairage appliqué au service des becs municipaux et à celui d'un certain nombre d'établissements particuliers. La lumière est beaucoup plus blanche, elle est beaucoup plus vive que ne l'est ordinairement celle du gaz. Les uns lui donnent le nom de *nouveau gaz*, les autres celui de *gaz oxygène*; enfin, M. Tessié du Motay, son inventeur, l'appelle le *gaz oxyhydrique*.

Par suite de cet éclairage, ceux qui longent les lampadaires ont tout à coup la figure illuminée des lueurs les plus bizarres. Cela ne manque pas de ressemblance avec ce qui se voit près de la devanture des pharmaciens, où il y a de grands bocaux bleus, verts ou rouges. Ainsi les groupes qui passent ont l'air de jouer un rôle dans une féerie. Que cette lumière soit adoptée en grand, et Paris aura l'air d'un conte d'Hoffmann.

En France, où l'on passe à tort pour changeant, une nouveauté fait toujours peur. Il est des esprits que le nouveau gaz effraie. Un Romantique de la première heure me disait, l'autre soir : — « Cette innovation nous empêchera de voir les « étoiles. » D'autres redoutent qu'on ne possède plus ni les ténèbres bienfaisantes ni le mystère de la nuit. On nous a déjà donné l'aéroscension, la vapeur et l'électricité, trois merveilleuses découvertes fort utiles à la famille d'Adam, mais qui dépoétisent de plus en plus la vie. Que sera-ce, si l'on trouve moyen de supprimer la nuit ?

Au sujet de nos perfectionnements industriels et scientifiques, il n'y a pas que les évêques et les romantiques qui s'emportent. Les femmes aussi se plaignent. Dans le monde où l'on voudrait bien n'être pas trop positif, on s'est passé de main en main, cette semaine, une lettre étrange, tout à fait moderne, une lettre d'amour ou supposée telle. Elle est d'un jeune homme de vingt trois ans à une jeune femme ; on n'y trouve que deux lignes à peine, comme dans un télégramme.

« Je vous envoie un bouquet ; demain, je dîne « avec vous.

« Compliments. » (Suit la signature.)

Voilà le style épistolaire en 1872. Vous le voyez, on devient laconique même en matière d'amour. Un raisonneur vous prouvera que cela ne saurait être autrement. L'excuse est précisément tirée de ces belles inventions qui devaient nous rendre supérieurs à nos pères. — « Il faut, assurent les lo- » giciens, qu'on économise le temps et les mots, » dans le siècle de la vapeur et de l'électricité. » — A la bonne heure, mais calculez un peu où vous mèneront ces procédés d'épargne, amoureux de cet âge de fer. « Je vous envoie un bouquet ; de- « main, je dîne avec vous. » Il fallait n'user ni trop de temps, ni trop de sensibilité, ni trop d'encre, ni trop de style. Le jeune homme était sans doute attendu à la Bourse, où il avait quelque report à faire. Aujourd'hui, allez ! on courtise bien mieux le 3 pour 100 que les femmes !

A la vérité, tout n'est pas à rejeter dans le temps où nous sommes. Ainsi on écrit de Java à un de nos savants, à l'un des organisateurs du Jardin d'acclimatation, qu'un colon hollandais a inventé, — après dix ans de labeur, — une rose — œillet, fleur phénoménale d'un merveilleux aspect. Toute l'Europe galante va être mise en mouvement par suite de cette découverte. — Voilà, dans tous les cas, le fameux dahlia bleu d'Alphonse Karr distancé, du moins pour quelque temps.

Roses, œillets, dahlias, il n'y a plus qu'un très-petit nombre d'originaux qui s'occupent de ces choses-là. Hélas ! la politique absorbe les plus généreux. On pourrait dire qu'elle grise et enserre tout le monde. On se passionne partout pour des substantifs ; on se remettrait volontiers à s'égorger demain pour des cocardes. La belle affaire, surtout quand il n'y a qu'à jeter les yeux du côté de l'Allemagne et à ne former qu'une France ! Mais non, rien n'y fera. A Versailles, 750 députés, qui se croient des hommes raisonnables, défont toutes les semaines, le lendemain, le frêle château de cartes qu'ils ont péniblement construit, la veille, et ils le referont pour le défaire ensuite. Le théâtre aussi s'apprête à devenir politique, comme si nous avions à chercher des prétextes de nous arracher les cheveux même au milieu de nos plaisirs. Voici M. Victorien Sardou, l'auteur du *Roi Carotte*, qui se prépare à faire jouer une comédie satirique, intitulée : *Rigabas*, tout entière dirigée, dit-on, contre des hommes qui ne pensent pas comme lui. — Il se peut que cet essai de tirades aristophaniques réussisse. Entre nous, il y a plus de chances encore pour qu'il devienne le point de départ de scènes qui n'auraient rien de comique.

Cette situation me rappelle un conte populaire de ma province, que je demande la permission de glisser ici. En Berri, il existe une petite forêt de chênes verts et de trembles. Un bûcheron venait de s'y marier. C'était le second jour de la fête. La cornemuse avait joué le fameux air : *Allez-vous-en, gens de la noce*. Dans la cabane, il ne restait que les nouveaux époux. Le bûcheron soupirait après le moment où il se trouverait pour la première fois en tête-à-tête avec sa femme, qui était jeune, éveillée, fort jolie. De son côté, la bûcheronne se hâtait de mettre la table sur le pas de la porte, sous la feuillée ; il lui tardait d'entendre les choses aimables que ne manquerait pas de lui dire son mari.

Au moment où elle rinçait les verres, un battement d'ailes se faisait entendre ; c'était un oiseau qui venait de s'abattre sur un pommier sauvage.

— Vois donc, mon ami, dit la bûcheronne en interpellant son mari, vois donc quel beau geai !

— Ça, un geai ! riposte le bûcheron, on voit bien que tu ne t'y connais pas : c'est un merle !

— Je te dis que c'est un geai.

— Je te soutiens que c'est un merle.

— Tu ne sais pas ce que tu dis, c'est un geai.

— Tu extravagues, c'est un merle.

D'un mot à l'autre, on passe aux gestes menaçants. Hélas ! c'est l'usage. La femme s'entête, l'homme la cogne ! Hélas ! c'est encore l'usage.

Toutefois, on se raccommode : il faut bien toujours en finir par là ! Un an s'écoule. Un soir, la forêt était toute en fleurs. A l'heure du souper, la bûcheronne, mettant le couvert, se prend à pousser un profond soupir.

— Qu'as-tu donc, mon cher cœur, à gémir ainsi ? lui demande le bûcheron.

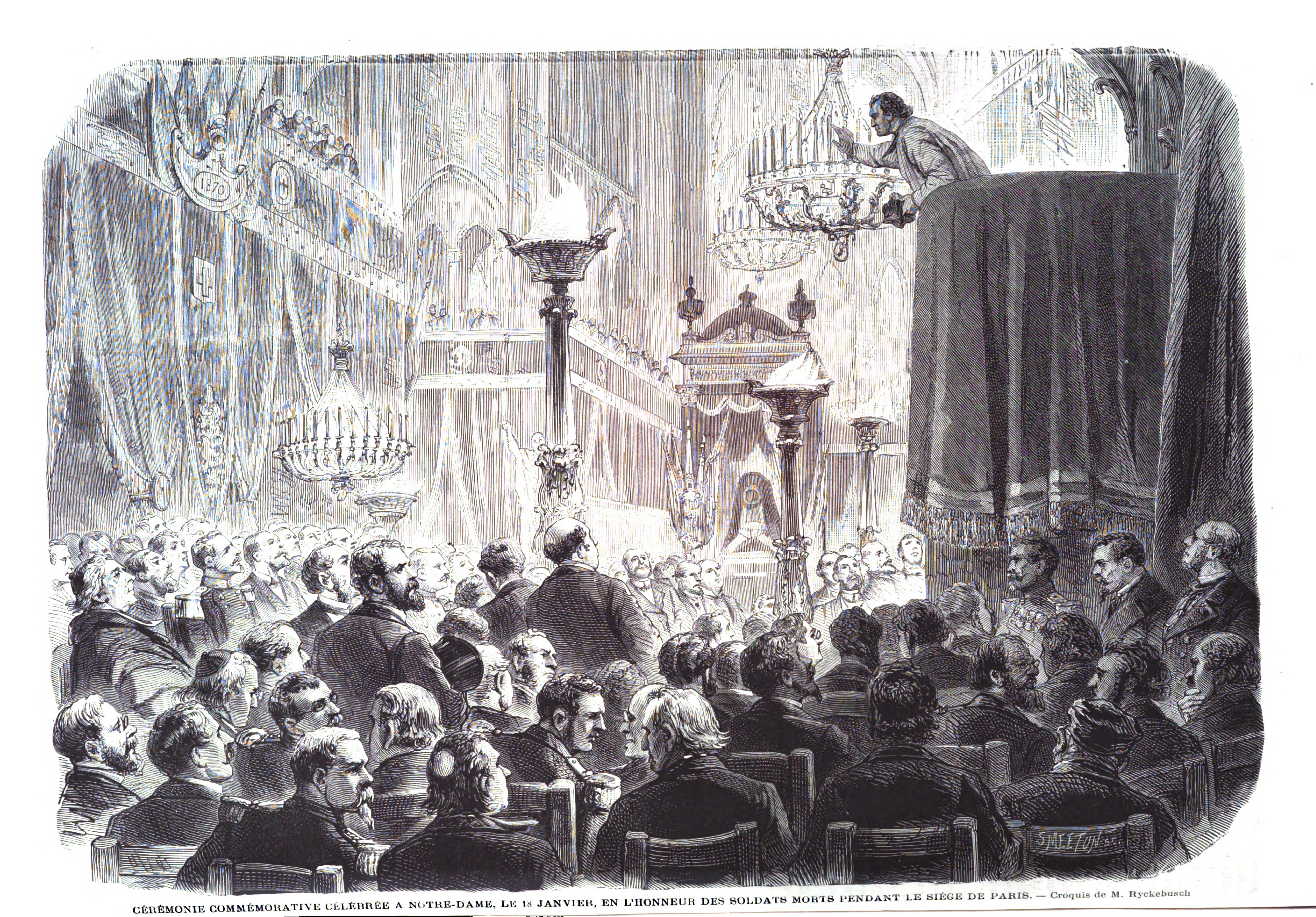
— Ah ! répond-elle, je ne puis m'empêcher de me rappeler qu'il y a un an, à pareil jour, à la même heure, nous nous sommes querellés à nous battre et tout cela parce que j'avais vu un geai.

— Femme, est-ce que tu veux recommencer ? je te dis que c'était un merle.

— Non, sur l'honneur, c'était un geai.

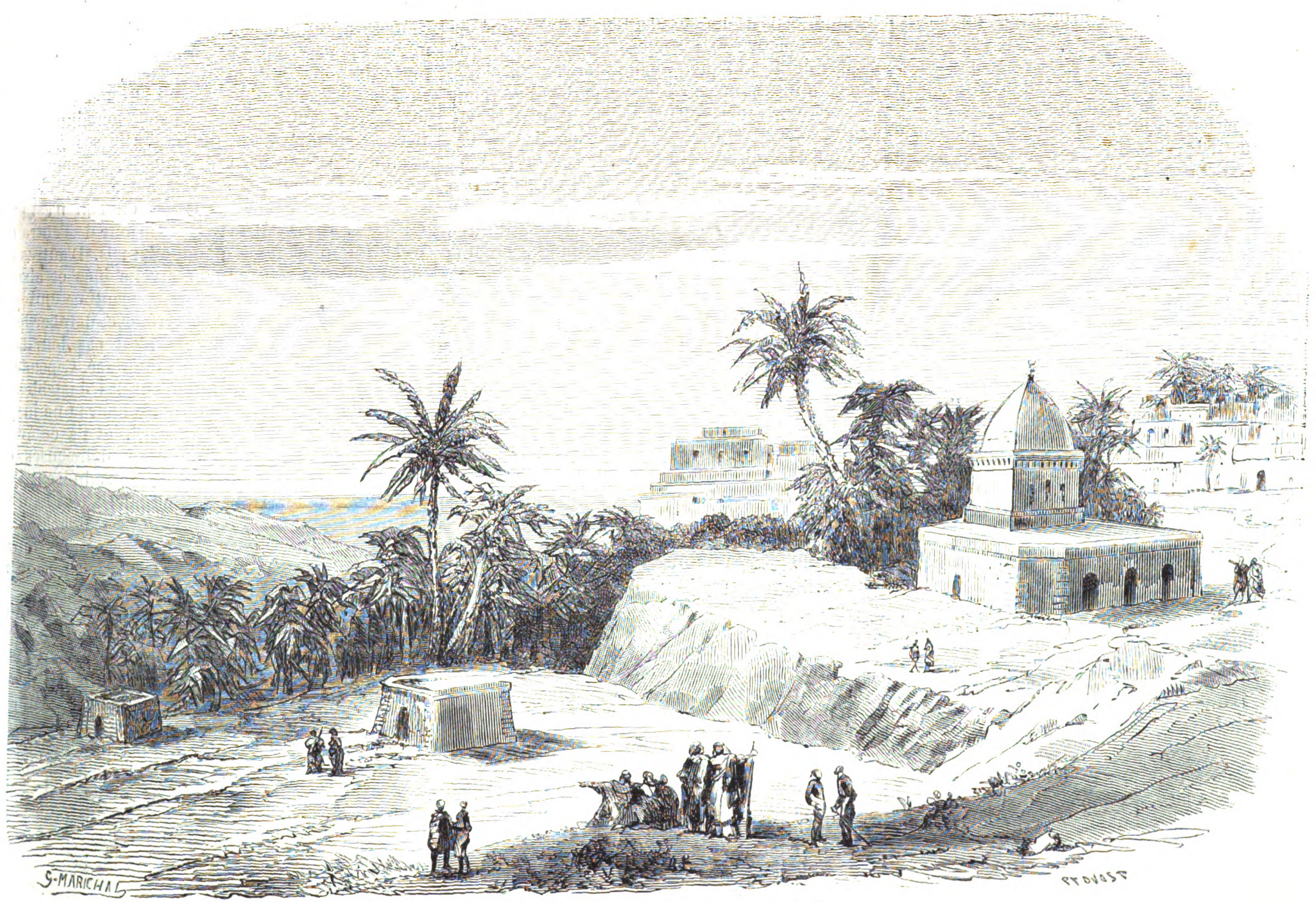
— Sacrebleu, je te répète que c'était un merle.

Pour la seconde fois, la polémique s'échauffe ; ils s'emportent, ils se prennent aux cheveux ; — Dieu sait tout ce qui arriva. Je me trompe, je le



CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE CÉLÉBRÉE A NOTRE-DAME, LE 18 JANVIER, EN L'HONNEUR DES SOLDATS MORTS PENDANT LE SIÉGE DE PARIS. — Croquis de M. Ryckebusch

ÉVÉNEMENTS D'ALGÉRIE. — L'oasis de Negrin, frontière tunisienne.



ÉVÉNEMENTS D'ALGÉRIE. — L'oasis de Terkan.

sais aussi : après s'être bousculés, ils pleurent l'un et l'autre et s'embrassent; ils se mettent à table et le mari dit en baissant la voix :

— Ecoute, ma chère femme, voilà deux fois que nous nous querellons pour un geai et pour un merle que nous ne connaissons même pas. Si tu veux m'en croire, nous laisserons là ces vilains oiseaux sur lesquels nous ne parviendrons jamais à nous entendre. Qu'il n'en soit donc jamais question entre nous.

La chose arriva comme le bûcheron l'avait souhaité. Il n'y eut plus le moindre point noir dans le ménage.

Mais à quoi bon ce récit? Personne n'aura la sagesse de mon bûcheron!

PHILIBERT AUDEBRAND.

AUG. ANASTASI

S'il est pour un peintre un malheur affreux, irréparable, dont la pensée seule donne le frisson, pire que la mort qui du moins termine tout, c'est celui de devenir aveugle. Aveugle, Homère l'a été, Milton le fut aussi, mais le souvenir du monde disparu vivait en eux; ils pouvaient dicter ou chanter leurs poëmes sublimes. Toute communication n'était pas interrompue entre eux et leur œuvre. Beethoven sourd entendait en lui les symphonies merveilleuses que retraçait sa plume. Le peintre, quand le rayon s'éteint dans son œil, quand cette fenêtre ouverte sur la création se ferme devant lui, est incapable de rien exécuter. Son talent le quitte brusquement. La main qui n'est plus guidée retombe inerte et laisse échapper le pinceau. Le dessin et la couleur sont impalpables et ne se révèlent pas aux doigts comme les contours de la sculpture. Tout est fini. L'inexorable nuit entoure désormais le malheureux; en vain, des tableaux rendus plus lumineux encore par l'obscurité qui les environne se peignent dans son imagination comme dans une chambre noire; en vain, intérieurement le soleil brille, le ciel s'azure, les arbres verdissent, les premiers plans s'accentuent, les horizons fuient, les formes se dessinent, les groupes se nouent, ramenés par une mémoire trop fidèle; le pont qui conduisait du rêve à la réalisation est rompu.

Au mois de juin 1870 nous étions à Saint-Gratien, ce charmant séjour si hospitalier aux artistes, avec ce pauvre Anastasi. Il jouissait délicieusement de son bonheur, ne prévoyant guère ce que la destinée cruelle lui réservait. Après bien des épreuves, bien des souffrances, bien des misères peut-être, le succès lui était venu, couronnant de persévérants efforts. Il se sentait accueilli, aimé, compris. Jamais il ne fut plus gai, plus expansif. Toute la journée il errait dans le parc, choisissant un de ces beaux arbres qui datent de Catinat, pour en faire une étude, prenant un point de vue, notant un effet de couleur ou de lumière, copiant une guirlande de fleurs heureusement jetée, car son repos même était laborieux et la pensée de son art ne le quittait jamais. On allait à son arbre sûr de l'y retrouver, et ce qui le matin n'était qu'un croquis, était le soir déjà presque un tableau, tant son coup d'œil était juste, sa main rapide et d'une élégante certitude, récompense d'un travail assidu. On se penchait vers l'esquisse, on la confrontait avec la nature qui avait posé devant le peintre sans réclamer le quart d'heure de repos du modèle, et l'on complimentait Anastasi dont la sincère modestie reclamait contre ces éloges.

Après dîner, le soir, tout en fumant des cigarettes sous la verandah, il plaçait timidement un mot fin et juste dans les interminables discussions esthétiques, thème éternel de nos entretiens. Si quelqu'un s'asseyait au piano, il lâchait la causerie pour aller écouter la musique qu'il adorait comme tous les peintres, différents en cela des poëtes qui ne la peuvent souffrir, par jalousie de métier sans doute. Comme s'il pressentait qu'il n'en dût pas profiter longtemps, il s'abandonnait avec délices à la vie charmante qu'on menait alors dans ce décaméron de l'art présidé par une autre Fiammetta.

Cependant, la sérénité s'altérait, des bruits de guerre commençaient à se répandre, un tonnerre sourd grondait à l'horizon, présageant l'orage qui allait bientôt éclater.

Ce fut vers ce moment-là qu'Anastasi ressentit les premières atteintes de son mal. Il voyait des papillons noirs danser devant ses yeux, comme des morceaux de papier brûlé qu'emporte le vent. La nature lui semblait se rembrunir comme un vieux tableau dont les nuances se carbonisent; les couleurs baissaient de ton, changeaient de valeur; les contours s'effumaient et devenaient confus, même le soleil noircissait comme dans la gravure d'Albert Dürer; peu à peu les objets s'éteignaient dans une pénombre crépusculaire. Une nuit qui n'était pas marquée sur le cadran allait venir pour le pauvre artiste. Des douleurs d'abord sourdes, ensuite plus vives, se manifestaient. Anastasi qui n'avait cru qu'à une fatigue passagère de la vue, pensa avec terreur à la cécité. L'ombre opaque montait toujours et s'épaississait autour de lui; il pouvait dire à la Destinée féroce, comme le petit prince Arthur à son gardien: « Hubert! Hubert! mes pauvres yeux! »

Tous les soins imaginables furent prodigués au malheureux peintre; tout ce que la science peut essayer fut tenté. Peine inutile! La nuit avait noué à tout jamais son bandeau noir sur ces yeux si clairvoyants naguère.

Cet affreux malheur, lorsqu'il fut certain, car chacun s'obstinait à l'espoir comme Anastasi lui-même, excita dans le monde si sensible des arts une vive et profonde sympathie. C'était là une infortune à frapper plus que toute autre l'imagination des peintres. En effet, la cécité pour eux, c'est la mort vivante, c'est l'annihilation complète du talent, l'écroulement soudain des rêves d'avenir. C'est plus que cela encore : la disparition de cette vaste nature dans la familiarité de laquelle ils vivaient, l'évanouissement éternel comme au fond du tombeau, de ce monde de formes et de couleurs, source pour eux d'inspiration et de jouissance, dictionnaire toujours ouvert où ils cherchent des mots pour exprimer leur pensée. Aussi tous furent émus et touchés au plus tendre de l'âme. Anastasi était d'ailleurs très-aimé et très-estimé pour son caractère et son talent, qui grandissait et s'affirmait chaque jour.

On résolut d'assurer ce brave et loyal garçon, si laborieux, si méritant, si artiste, contre les vicissitudes de l'avenir et peut-être contre les besoins ou les misères du présent, car la tête de mort qui sert de tire-lire aux peintres n'est jamais bien pleine de monnaie. Chacun promit de grand cœur qui un tableau, qui une aquarelle, qui une étude, ou une statuette, ou un émail, ou une coupe ciselée, quelqu'un de ces morceaux délicats que les artistes choisissent et réservent pour eux.

Mais bientôt se déclara ce cataclysme de désastres inouïs que l'esprit, malgré l'évidence, se refuse à croire : l'invasion du sol, les défaites sans revanche, les prises de ville, l'investissement et le blocus de Paris, la famine et la mort lente par inanition, la petite vérole noire, le bombardement, le pillage, le massacre et toutes ces calamités des époques les plus sombres de l'histoire qui faisaient penser à un déluge de barbares Huns, Goths, Hérules, conduits par un Attila.

Il fallut prendre le chassepot, courir aux remparts suppléer la garnison des forts, veiller aux portes, affronter la pluie incessante de projectiles, s'engager dans les régiments de marche pour ces sorties d'où l'on rentrait (quand on rentrait) toujours héroïquement battus. A peine l'art, en ces jours funestes, trouva-t-il le temps d'élever sur le glacis, à deux pas du corps de garde, une tête de la République et une statue de la Résistance, modelées en neige.

Les ateliers étaient déserts et n'avaient d'autres visiteurs que les obus entrant par le toit et éclatant au milieu des toiles, des châssis et des brosses, car les artistes, il faut leur rendre cette justice, se conduisirent très-bravement pendant le siége, Henri Regnault, ne l'a que trop prouvé. On ne pensait guère à la peinture de ce moment-là, ou du moins on n'avait pas le temps d'en faire. On ne s'occupait que de la *défense nationale*, et si l'on avait quelque loisir, on cherchait à découvrir à travers le brouillard le vol de quelque pigeon messager rapportant des bulletins plus ou moins authentiques et les lettres microscopiquement photographiées des chers absents. Il ne faut pas s'étonner et mal juger du cœur humain si, en telles circonstances, Anastasi fut, non pas oublié, mais un peu négligé. Il dut comprendre, puisque le spectacle des choses lui était retiré, au tonnerre des boulets, au fracas des bombes, au sifflet des obus, au rôle des mitrailleuses, au pétillement des balles, aux clameurs de la rue, qu'il se passait des événements de la plus sinistre gravité, et que l'heure était vraiment trop solennelle pour qu'on pût penser à lui. Son désastre particulier se perdait dans le désastre immense!

Après la capitulation, lorsque Paris, cet autre radeau de la Méduse, peuplé de spectres hagards et frénétiques, put enfin se ravitailler, quand on eut dévoré les premières bouchées de pain et de viande, on se souvint bien vite d'Anastasi.

Quelques tableaux destinés à la vente au profit du pauvre aveugle commencèrent à se grouper, mais la Commune vint avec ses sauvageries, ses fureurs, ses démences, ses massacres, mille fois plus horribles que l'invasion elle-même. Peut-on organiser une vente de tableaux dans le cratère d'un volcan en éruption? ce serait une tentative aussi folle qu'inutile. Anastasi dut encore attendre.

Aussitôt que les monstrueux bandits chassés par nos valeureux soldats eurent abandonné leurs dernières défenses, aux lueurs de Paris flambant sous des flots de pétrole, dès qu'on put marcher dans les rues désobstruées de leurs barricades, de leurs décombres, M. Beugniet, qui s'était chargé de conduire l'affaire à bien, se remit en marche avec un zèle, une activité, une chaleur d'âme et une infatigable persévérance qu'on ne saurait trop louer, ne plaignant ni son temps, ni sa fatigue, ni sa dépense. Ce n'est pas une petite affaire que de réunir pour une date fixe plus de deux cents objets d'art.

Sans doute, la bonne volonté est égale chez tous. Ce qui a été promis en toute effusion de cœur sera religieusement tenu. Ces billets de l'âme ne se laissent pas protester. Si le tableau était tout prêt, tout encadré, tout verni, le peintre dirait, quelle qu'en fût la valeur : « Prenez et emportez. » Mais comme l'homme de Montaigne, l'artiste est « ondoyant et divers ». Il a ses caprices, ses enthousiasmes, ses langueurs, ses moments de paresse, où il pourrait dire comme Murger : « Il y a comme cela des années où l'on n'est pas en train. » Il s'agit de trouver le jour de l'entrain, et M. Beugniet ne le manque jamais. D'autres se laissent distraire par une nouvelle idée et abandonnent l'ancienne, recommençant ce qui est bien fait; il faut savoir les arrêter et dérober leur toile à temps. L'exactitude n'est pas leur fait, même lorsque leur cœur est intéressé. Cependant les retardataires, ceux qui n'ont pas de tableaux tout faits, trouvent à la dernière heure une inspiration pour leur cher Anastasi, et ils enlèvent au bout du pinceau une de ces délicieuses esquisses tout feu et tout esprit, qu'admirent surtout les connaisseurs. M. Beugniet a fort heureusement surmonté ces difficultés. Qui achèterait en bloc la collection réunie par ses soins aurait une très-jolie galerie de l'école française, où ne manquerait aucune note significative.

Nous voulions terminer ces lignes en citant les maîtres les plus illustres qui ont envoyé leur tribut d'amicale et fraternelle charité à cette vente si longtemps retardée par la fatalité des événements. Mais un scrupule touchant d'Anastasi nous arrête. Dans sa reconnaissance, égale pour tous, il ne veut aucune exception. Pourquoi mettre celui-ci en lumière et laisser l'autre dans l'ombre? Le cœur est tout pour lui et l'obole vaut autant que la pièce d'or. Il ne fait d'exception que pour Corot, le maître vénérable et respecté de tous qui lui a inspiré l'amour du vrai et du beau, le peintre élyséen à qui la nature apparaît à travers la gaze d'argent de la poésie. Nous aimons ce respect filial de l'élève.

Bien que, selon nous, l'égalité ne doive pas régner dans la république des arts — pas plus que dans l'autre — nous respecterons cette délicatesse de sentiment; mais Anastasi ne nous empêchera pas de dire qu'à sa vente seront réunis le présent et l'avenir de la peinture en France, et que dans les deux cents noms que renferme le catalogue de M. Beugnet figurent toutes les gloires, toutes les illustrations et toutes les promesses de l'école française.

On peut donc espérer, sans crainte de mécompte, que le produit de la vente sera tel, qu'il assurera pour toujours le bien-être et le repos du peintre aveugle. — Triste antithèse faite par le sort! — Il est doux d'être ainsi pensionné par ses frères en art. Désormais, si l'on ne peut lui rendre la vue de sa lumière, Anastasi a du moins la faculté de choisir le mur blanc, crépi à la chaux et festonné de vigne au bord de quelque mer bleue, contre lequel, songeant à la vision du monde évanoui, il aspirera mélancoliquement la tiède chaleur du soleil. THÉOPHILE GAUTIER.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

L'affaire est arrangée ; il ne reste plus qu'à plumer les canards. Allons, tant mieux, réjouissons-nous et préparons nos plumes : c'est un édredon de 170 millions qu'on va récolter sur notre dos pour ces bons Prussiens qui s'en feront du bois!

Ce résultat final n'avait rien de bien imprévu. Qu'il fallût payer, nous ne l'ignorions pas ; mais de quelle manière, sous quelle forme, c'est là ce qui restait à savoir. Il n'est pas facile, à ce qu'il paraît, de faire payer tout le monde équitablement, et si, tous ensemble, nous sommes prêts à contribuer aux charges, chacun en particulier n'y met pas la même ardeur. Il est si doux de voir payer le voisin!

C'est ce qui m'a le plus particulièrement frappé dans cette discussion de dix-huit jours, terminée par une révolution en miniature, dans laquelle, heureusement, personne n'est resté sur le carreau. Je n'ai point encore entendu un orateur qui n'ait dit en commençant: « Nous sommes prêts à contribuer autant qu'il le faudra, et, sauf M. Roveure, qui s'est offert en holocauste sous les espèces du sel, je n'ai encore entendu personne qui n'ait dit: « Tous les impôts que vous voudrez, excepté sur nous. »

Les valeurs mobilières, la propriété foncière, le revenu, la maison d'habitation se sont distinguées dans cette vigoureuse défense de la caisse. « Ne touchez pas à l'agriculture ! Ne touchez pas à la bourse! Ne touchez pas au revenu ! Ne touchez pas au propriétaire ! » voilà ce qu'on entend sur toute la ligne. Et tout discours pouvait se traduire en ces mots sacramentels: « *Imposez tout le monde, excepté nous.* »

Les matières premières surtout ont fait une résistance désespérée. Le lin, le chanvre et le coton, l'écheveau de laine et la bobine de soie, se sont insurgés sur tout le territoire ; les graines oléagineuses, les bois communs et jusqu'aux bois de teinture ont fait un *pronunciamiento* partout où se rencontrait une chambre de commerce. Délégués de ci, télégrammes de là, propositions, adresses, supplications et manifestes, ils ont remué ciel et terre. Les textiles assiégeaient les couloirs de l'Assemblée, la soie de Lyon bombardait de télégrammes incessants la tribune législative; tant et si bien, que la victoire leur est restée et que nous nous sommes trouvés un beau soir sans gouvernement et sans ministres.

Le Gouvernement, cependant, avait vaillamment combattu. Dix-huit jours durant, il était resté sur la brèche, faisant tête aux commissions, aux députations, aux dépêches, aux discours. M. Thiers avait donné deux ou trois fois de sa personne, non sans quelque succès, et deux douzaines de bouteilles vides — Bordeaux première — attestaient que M. Pouyer-Quertier avait pris la parole au moins une douzaine de fois.

J'ai eu l'honneur autrefois de présenter aux lecteurs de l'*Illustration* M. Pouyer-Quertier. Il n'était pas alors ministre de finances, mais il faisait déjà contre les traités de commerce des discours terribles, impétueux comme des trombes, torrentueux et goguenards, pleins de dédains amers à l'endroit de la douane et de dédains légers à l'endroit de la grammaire, poussant droit comme un sanglier au travers des statistiques commerciales de M. Rouher et de la syntaxe de MM. Noël et Chapsal.

C'est par un verre de vin de Bordeaux que M. Pouyer-Quertier marque les divisions de ses harangues; autant de points, autant de verres. Or, son discours de vendredi a duré presque toute la séance et, un moment, on a pu craindre qu'il ne comptât, en vérité, trop de points; un orateur ordinaire s'y fût perdu ; mais M. Pouyer a du tempérament; c'est le tribun de la douane et des droits protecteurs; après la huitième pose, il a brillamment enlevé la péroraison et fait avouer à ses adversaires qu'il n'était pas possible de défendre mieux une cause perdue. La chaleur du discours allait croissant et quand M. Pouyer-Quertier a interpellé directement: « *ce bon M. Clapier* » ou ce « *cher M. de Lasteyrie* », j'ai vu le moment où ces adversaires acharnés, touchés de cette familiarité si bienveillante, allaient se rendre à merci. Mais les matières premières sont intraitables sur les principes: ce bon M. Clapier et ce cher M. de Lasteyrie ont versé chacun un pleur de regret, après quoi, ils ont voté « non. »

Ç'a été un coup de théâtre. Sur le champ, M. Thiers a quitté la salle: n'était que la démission entraînait celle de tout le cabinet, et qu'il fallait nécessairement en délibérer en conseil, il l'eût donnée tout de suite; à tous ceux qui l'entouraient, il l'annonçait en termes vifs: « *Je suis ma foi, bien heureux d'être débarrassé* », disait-il. — Et je ne suis même pas sûr qu'il n'ait pas dit : «... d'être *libéré.* »

Donc, vendredi soir, nous étions sans gouvernement; vous en êtes-vous aperçu? Je ne crois pas, car à Paris, pendant les deux jours de la crise, on n'en a pas su grand'chose ; en revanche, à Versailles, on n'en a rien su du tout. Ce sont des gens très-calmes que les Versaillais, fort occupés de leurs affaires et qui n'ont pas l'air de se préoccuper beaucoup de ce que devient l'Assemblée. Quand par hasard ils entendent un peu de bruit du côté du palais, ils se bornent à sourire en se disant: « Tiens! il paraît que ça chauffe! » et les restaurateurs, quand vers les six heures ça n'est pas fini, font tout bonnement mettre au feu quelques plats de plus: « Chef! la Chambre manquera le train aujourd'hui ! Mettez au feu pour trente de plus! » et tout est dit. MM. de Ravinel et Cézanne prétendent que c'est là un gros argument pour la continuation du séjour à Versailles; pour moi, c'est tout le contraire, et si j'étais l'Assemblée, je me sauverais bien vite d'une ville où l'Assemblée se trouve à peu près dans la situation d'un passant au coin d'un bois, et parfaitement assurée qu'on la violerait vingt fois sans qu'on l'entendît, ou mieux encore, sans que, l'entendant, personne se dérangeât pour la défendre. Et je ne puis m'ôter de l'idée que vendredi soir, cinq cents ratapoils résolus, dont on aurait préalablement « chauffé les gosiers », auraient pu en un tour de main mettre la Chambre, le Gouvernement, la droite, la gauche et le cabinet — le ministre de la guerre y compris — au fond de leur sac, sans que les bons bourgeois de Versailles eussent daigné s'en préoccuper autrement que pour dire: « Tiens! il paraît que ça chauffe ! » A Paris, on aurait su la chose deux jours après par une dépêche de Lyon ou de Marseille et « le tour était fait. » Il paraît même que certaines gens y avaient songé, mais qu'on n'a pas trouvé le nombre de ratapoils nécessaire pour l'opération.

La chose s'est donc passée en famille, sans bruit, sans esclandre. M. Thiers est rentré chez lui, non pas pour faire ses paquets, car il donnait à la Chambre ses huit jours et se chargeait de faire jusqu'à ce qu'on l'eût remplacé, le gros œuvre du ménage, — mais pour y réunir les ministres. Il y a trouvé une démission toute fraîche, la première qui fût arrivée, celle de M. Léon Say qui, avant de voter contre le Gouvernement, avait cru de bon goût de ne plus en faire partie, ou à peu près. En même temps que M. Thiers arrivaient des députés de toute nuance, de toutes les réunions. Le centre gauche surtout et la gauche modérée y foisonnaient. Sur le moment, il paraît que M. Thiers les a reçus plus que chaudement. « Vous êtes ingouvernables! » disait-il, et, au fond, il n'avait peut-être pas tout à fait tort.

— « Mais, lui disait-on, il ne s'agit que des matières premières, ce n'est pas politique, ça! »

— « Ça m'est égal! nous ne pouvons pas marcher ensemble; avant huit jours, nous nous brouillerons encore pour les traités de commerce! Et pour la loi de l'armée! Et pour ceci, et pour cela! J'aime autant m'en aller tout de suite. »

— « Changez vos ministres et restez chez vous; nous arrangerons toutes ces petites affaires en famille et vous n'aurez pas à vous en inquiéter. Quand bien même nous consommerions deux ou trois fournées de ministres, qu'est-ce que cela vous fait?

Ici s'est placée la réponse caractéristique de M. Thiers.

— « Changer mes ministres et moi rester! *Est-ce que par hasard vous me prenez pour un Empereur*! ou pour un souverain quelconque plus ou moins constitutionnel? Je ne suis qu'un *petit bourgeois*, entendez-vous! Et jamais je ne me donnerai des airs de renvoyer un cabinet sans m'en aller avec lui, surtout quand c'est moi qui ai fait le projet de loi et soutenu la discussion. »

Au fond, je ne sais pas si M. Thiers avait bien envie de s'en aller; je le crois volontiers, mais ce que je sais parfaitement, c'est que personne ne croyait à son départ. Les gouvernements, et j'en suis bien fâché, sont choses dont on ne peut pas se passer complétement et si par hasard on voulait n'en point avoir, on en aurait tout de suite trois ou quatre, ce qui est encore pis. C'est précisément ce dont nous pouvions être menacés, chacun des deux ou trois partis extrêmes ayant son gouvernement en vue et personne n'ayant sous la main un gouvernement capable de se faire accepter ou de se faire subir par tous. Aussi, bon gré, mal gré, sauf huit ou dix Mérovingiens exaltés chacun a fait ce qu'il a pu pour ramener M. Thiers. Et ceux qui se sont donné le plus de peine pour arriver à ce résultat sont précisément ceux à qui le résultat contraire aurait fait le plus de plaisir.

« Puisque vous le voulez, j'essayerai encore! » — dit M. Thiers. Et personne n'est parti. M. Léon Say a repris sa démission et aussi M. Pouyer-Quertier. Mais je me demande si ce ministre-là, — je ne le nommerai pas — n'a pas raison, qui a dit : « Ce n'est pas encore pour cette fois; personne ne savait assez bien son rôle; mais ç'a été une répétition générale.

JEAN DU VISTRE.



LES PRISONNIERS DE LA COMMUNE

La question des prisonniers de la Commune marche évidemment d'un pas rapide vers une solution définitive et prochaine.

Il a été prononcé, en effet, sur la plupart des graves affaires auxquelles a donné lieu l'insurrection du 18 mars. Les membres de la Commune ont été jugés, ainsi que les journalistes, les pétroleuses, ceux qui ont fusillé les généraux Clément Thomas et Lecomte, le rédacteur du *Siècle*, Chaudey, et les otages de la préfecture de police. Dernièrement encore, le 6e conseil de guerre, siégeant à Versailles, rendait son arrêt dans l'affaire de l'assassinat des otages enfermés à la Roquette. Quand il aura été statué sur une ou deux autres affaires, qui vont être évoquées au premier jour, ce sera tout. Les grands coupables, ceux du moins sur lesquels la justice a pu mettre la main, auront été frappés, et il ne restera plus dans les prisons ou sur les pontons que le troupeau plus ou moins conscient des partisans de la Commune, qui n'ont pris part à l'insurrection et à la guerre civile qui en a été la suite, que par contrainte, ignorance ou misère. Rien, dès lors, n'est donc moins étonnant que l'augmentation toujours croissante du nombre des mises en liberté de ces malheureux, qui ont été certainement suffisamment punis par une captivité préventive de plus de huit mois. P. P.



Menton.





Mont

TABLEAUX DE VOYAGE

Deuxième article.

MONACO. — MONTE-CARLO. — MENTON. — VINTIMILLE.

La première station du chemin de fer après Nice est Villefranche, une ville miniature aux maisons en amphithéâtre, cuites et dorées par le soleil, au bord du plus joli et du plus azuré des golfes. Villefranche est toute fière d'abriter en ce moment dans sa rade une escadre américaine et de voir circuler des uniformes d'officiers dans ses rues, lesquelles rues ne sont, à vrai dire, que des escaliers quand elles ne sont pas des souterrains, — témoin la rue Obscure, la bien nommée, qui rampe littéralement sous une vingtaine de maisons.

Plus loin, cramponné au roc, c'est Eze (*Isia* ou *Œsus*, les savants donnent le choix entre les deux étymologies). On ne voit pas Eze du chemin de fer, cela est fâcheux; on ne le voit que du chemin de la Corniche qui le surplombe, et il semble qu'il soit impossible d'y pénétrer. Don César de Bazan s'écrierait:

Dans ce charmant logis on entre par en [haut,
Juste comme le vin entre dans les bou- [teilles.

De ce point culminant le regard embrasse un océan d'oliviers, non plus les petits oliviers de la Provence, chétifs et chagrins, mais des oliviers géants, altiers, éperdument chevelus. On en montre un, à Beaulieu, qui mesure neuf à dix mètres de circonférence à sa base; ce colosse passe pour être âgé de plus de cinq cents ans.

Encore quelques forêts d'oliviers, et nous entrons dans la principauté de Monaco. Saluons, car à partir de ce moment nous allons quitter le monde réel pour le monde enchanté. Et d'abord, disons adieu à la France et même à l'Europe; rien de ce que nous avons vu ne ressemble à ce que nous allons voir. Nous sommes en Afrique, à en juger par la végétation hyperbolique qui nous environne, par ces aloès menaçants, armés comme pour un combat contre des tigres, par ces euphorbes immenses, par ces caroubiers contournés et crispés, par ces monstrueuses figues de Barbarie, tapisserie naturelle des abîmes, par ces palmiers arrogants, et surtout, surtout, par cette coloration chaude et parfumée du ciel et de la mer. Si le nom de Monaco amène involontairement un sourire sur les lèvres, la vue de Monaco emplit les yeux d'un éblouissement inoubliable.

Ville antique, dont la fondation est attribuée à Hercule,

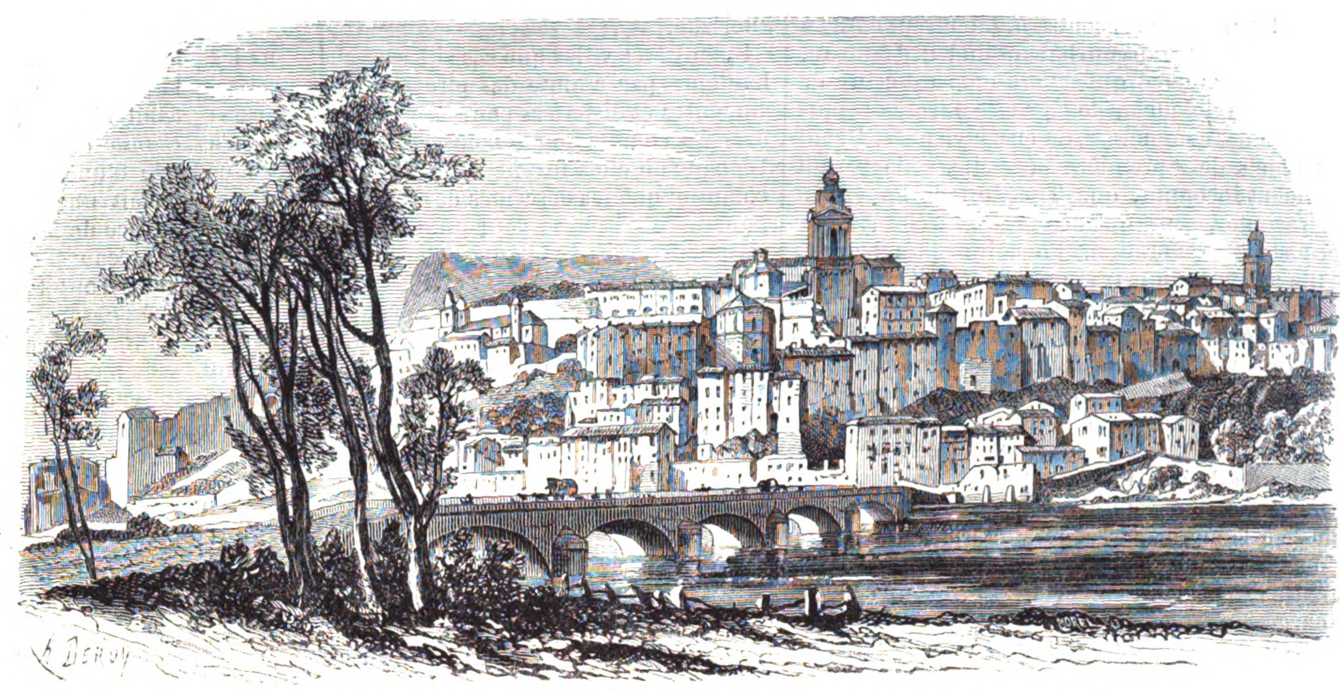


MONACO. — Vue gén

IN DE FER DE NICE A GÊNES



e-Carlo.



Vintimille.

ville à la fois imposante et mignonne, ville fortifiée et fleurie, Monaco est située sur le plateau d'un rocher qui s'avance très au loin dans la Méditerranée. On y arrive par une série de ponts qui la contournent, comme Angoulême, ou par un escalier plus roide, d'un beau caractère, qui conduit directement à la place du Château. Cette vaste place est fermée par des remparts qu'on s'étonne de voir garnis de canons, braqués, d'un côté, sur les citrons de la Condamine, et de l'autre sur les pigeons de la mer; derrière ces canons, d'espace en espace, sont empilés de noirs boulets. C'est cet « appareil de guerre » permanent qui a sans doute encouragé les plaisanteries sur la principauté de Monaco, plaisanteries faciles, accrues encore par la popularité d'un air de danse et par le discrédit d'une monnaie.

De la place du Château, on aperçoit la station de Monte-Carlo, où le prince a autorisé un casino qui attire continuellement de riches étrangers. Monte-Carlo est le Versailles du littoral méditerranéen. Comme dans l'autre Versailles, des millions ont été jetés sur cette roche autrefois farouche et nue; des prodiges ont été réalisés, des miracles ont été accomplis et s'accomplissent encore. Au premier aspect, ce ne sont que terrasses superposées, rampes majestueuses descendant jusqu'à la mer, larges escaliers bordés d'arbres verts et de fleurs insolentes d'épanouissement; fontaines, vases, grottes, parterres, tout le train d'une résidence royale. — La statuaire est un peu absente, c'est une lacune à combler. — Au-dessus de ces doubles et triples terrasses d'un si grand aspect, s'élève et s'étend un édifice qui participe à la fois du temple athénien, de la villa italienne et du palais français, et qui est tout cela à la fois. C'est le Casino de Monte-Carlo. L'œil charmé s'arrête sur des colonnades, des péristyles des pilastres; sur des pavillons agrémentés de fresques légères; sur des perrons brodés d'héliotropes et de roses au cœur mourant. Maintenant, au milieu de cette féerie, représentez-vous un va-et-vient perpétuel d'hommes et de femmes élégamment parées, un froufrou d'étoffes, un fouillis d'ombrelles, des saluts échangés au tournant des bosquets, des entretiens accoudés sur des balustrades de marbre, et vous aurez un tableau pour lequel ce ne serait pas trop de la collaboration d'Isabey, de Baron et de Voillemot. Ajoutez-y des bouffées de musique, des accords de valses qui s'échappent l'après-midi d'une cage en fer doré, pleine d'instrumentistes choisis parmi les plus renommés de l'Europe. N'oubliez pas surtout ce printemps éternel emprunté à l'île de Calypso. Il y a beaucoup de l'île de Calypso dans le Casino de Monte-Carlo....



érale de la principauté.

Monaco ! Monte-Carlo ! Pays séduisants et tentateurs! Là, on ne rencontre ni laboureur harassé de fatigue, ni paysan courbé sous un lourd fardeau. Le seul commerce qui s'y pratique est celui de l'essence de violettes et de l'essence de roses, le plus poétique des commerces, on en conviendra. Quant aux objets de « première nécessité, » ils y sont tellement inconnus, que Théodore de Banville a pu raconter, sans qu'aucune voix s'élevât pour l'accuser d'exagération, l'histoire d'un brin de paille acheté à un prix fou par l'administration du Casino. C'était à l'occasion d'une représentation du *Dépit amoureux*. Marinette, lors de la répétition, s'aperçut tout à coup qu'il lui manquait la paille qu'elle doit rompre avec Gros-René. Comment faire? On fouilla vainement tout Monaco : de la paille, allons donc ! Et pourquoi pas aussi de l'avoine, du seigle, de l'orge? En présence de l'embarras des comédiens, qui refusaient de déranger quelque chose à l'œuvre sacrée de Molière, l'administration du Casino n'hésita pas : elle fit atteler une chaise de poste qui emporta vers Nice un courrier chargé d'aller conquérir ce brin de paille fabuleux. Je ne sais rien de plus beau dans l'histoire de l'art dramatique.

Pour le moment, on m'a paru fort occupé à Monte-Carlo de l'installation d'un tir aux pigeons, situé tout à fait au bord de la mer, et destiné à voir affluer des amateurs de toutes les parties du monde. Le bâtiment est presque terminé ; il est fort coquet, bien qu'il n'ait coûté que quelques centaines de mille francs. L'intérieur en a été décoré de peintures charmantes par un artiste très-connu à Paris et très-goûté partout, M. Ternante. L'inauguration de ce tir aux pigeons doit avoir lieu prochainement ; on parle déjà de plusieurs prix de 10,000, de 15,000 francs, de 20,000 francs. C'est à croire que l'or et les billets de banque font partie de la flore de cette fertile contrée.

Mais il faut que je continue mon voyage ; je jette un dernier adieu, en les groupant dans un long coup d'œil, aux gracieuses habitations de Léon Dormeuil, d'Arban, de Briguiboul, de Villemessant, blotties dans les oliviers argentés ou adossées aux rocs séculaires. « Semez des Gascons, ils poussent partout, » disait Henri IV ; il paraît que le mot peut s'appliquer également aux artistes et aux gens de lettres. Heureux confrères ! colonie spirituelle et bien avisée! Vous qui avez su transporter toutes les gaietés parisiennes dans ce coin de terre, combien j'envie votre destin !

De Monte-Carlo à Menton, il y a à peine vingt minutes de chemin de fer. Menton, vous le savez, appartient presque exclusivement aux Anglais, qui s'en sont emparés, non pas aussi brusquement que de Gibraltar, mais progressivement et doucement, comme de Pau. Les Anglais ont fait de Menton une ville à leur image, tout en longueur ; vous la croyez finie, elle recommence un quart de lieue plus loin, et toujours ainsi. Ils y ont importé leur architecture de romance et s'y sont construit des maisons en forme de donjons, de nougats et de pièces montées. Un ange d'albâtre lève rêveusement les yeux sous un vestibule d'hôtel garni. Ils se sont arrangé une promenade des Anglais, à l'instar de Nice ; ils se sont même procuré un torrent desséché, à l'instar du Paillon. Le long de cette promenade et au bord de ce torrent, ils se promènent avec la gravité qu'on leur connaît, sans regarder personne, dans des costumes d'une coupe chimérique et d'une coloration arbitraire. Quelquefois ils montent à âne, et leurs grandes jambes rasent presque le sol. Les petites filles étalent leurs blondes chevelures dénouées, et les demoiselles majeures montrent un nez aux ailes pincées sous des lunettes vertes. Heureuses gens! heureuse nation! J'admire sa force et sa sérénité, et son dédain puissant de la raillerie! Laissons donc les Anglais a Menton ; cela a l'air de leur faire tant de plaisir!

Nous sommes en Angleterre, nous serons tout à l'heure en Italie. La transition est marquée par un redoublement de beauté dans le paysage. Cette partie de la Corniche est peut-être la plus accidentée; elle abonde en tournants hardis, en torrents surmontés d'arches géantes.

Enfin la forteresse de Vintimille se dresse à l'horizon.

Singulières villes que ces villes perchées sur les hauteurs par crainte des pirates! Rues étroites, sinueuses et disposées pour la barricade; maisons dressées comme autant d'observatoires. C'est qu'à l'époque où elles furent bâties, rien n'était plus commun que les descentes des Barbaresques, ces flâneurs maritimes ; pour un oui ou pour un non ils pillaient les habitants et les emmenaient en esclavage. Peu à peu, la civilisation aidant, ces villes justement craintives sont descendues le long des montagnes ; puis, s'enhardissant, elles se sont avancées jusqu'au rivage; si bien qu'aujourd'hui elles trempent leurs pieds dans les flots, tout en gardant leur front dans les cieux.

CHARLES MONSELET.



LES THÉATRES

Parmi les comédies et les proverbes de Musset, il en est peu que le Théâtre-Français n'ait repris : ils attendaient patiemment, dans le livre, que quelqu'un vînt les enlever à leur isolement volontaire pour les porter au grand jour de la rampe. Ils y restèrent longtemps : le jour arriva pourtant où l'on s'aperçut que c'était là du théâtre et du théâtre excellent. Mme Allan avait fait, à l'étranger, l'essai de cette comédie en dehors des habitudes scéniques du temps. A son retour à Paris, elle joua le *Caprice*; le succès fut immense. Toutes les autres comédies vinrent à la suite avec une fortune plus ou moins grande. Les unes restèrent au répertoire, d'autres ne purent tenir longtemps la scène, en raison même de leur caractère, qui tenait plus du roman que du théâtre. Parmi ces dernières se trouva *Fantasio*.

Il faut bien le dire, ce *Fantasio* se réduit à peu de chose : à quelques scènes de l'étudiant, tourmenté de vagues désirs, laissant aller son esprit à la recherche de quelques distractions et son âme en quête de bonne fortune. Il n'est pas de cœur de vingt ans qui reste bien longtemps isolé; il rencontre rapidement un cœur qui, comme lui, chante à qui voudra l'entendre la chanson de l'amour. Fantasio trouvait, lui, la princesse Elsbeth; sous les habits du fou du prince, de Saint-Jean, qui venait de mourir, l'étudiant écoutait, surprenait et provoquait une confidence, en rougissant de son audace. Ce page, moins entreprenant que Chérubin, craignait d'offenser la comtesse. Le rêve s'évanouissait avant même que se fût accentuée une pointe de réalité. Tout cela avait pris deux actes dans l'esprit du poëte; c'était beaucoup : deux scènes auraient suffi; le reste n'était plus qu'un remplissage, une comédie des plus incolores avec des étudiants sans gaieté, un roi de Bavière terne comme un prince de féerie, un prince de Mantoue grotesque, flanqué d'un certain Marinoni, un aide de camp pour faire rire dans un théâtre de société. Fantasio n'eut donc pas de succès à la Comédie-Française, et voilà qu'en vertu de ce passé on le reprend aujourd'hui pour en faire un opéra-comique.

Il est vrai qu'on a un peu arrangé la pièce, que la scène de la perruque enlevée, qui ne se passait qu'en récit dans la comédie de Musset et qui courrouçait tant Mgr le prince de Mantoue, a été mise en action pour terminer le second acte. Comme il fallait une conclusion au Fantasio de l'original, qui reste dans le vague, la pièce se termine par un sourire, par un effet comique : Marinoni est nommé comte pour avoir fait déclarer la guerre, et Fantasio est élevé à la dignité de prince pour avoir fait signer la paix.

Eh bien, malgré tout cela, la pièce reste des plus froides. Et je ne puis comprendre par quel caprice M. Offenbach est allé chercher un tel sujet, qui pouvait convenir au livre, mais qui, certes, n'avait rien à faire avec le théâtre.

C'est sans doute en vertu de la loi des contrastes que l'esprit de M. Offenbach a obéi à cette fantaisie. Lui, le musicien du caprice, de la gaieté, le plus souvent même de la charge à fond de train, il s'est repenti un jour de nous avoir tant et si longtemps fait rire, et il s'est dit: Allons au rêve, à la poésie, au sentiment. La chose, du reste, lui avait réussi, dans un jour de bonheur, avec la *chanson de Fortunio*; mais cette *chanson de Fortunio*, née d'une lecture de Musset, n'avait qu'un acte; c'était une impression, non une œuvre. La romance de Musset était comme la dominante de ce morceau si court; mais, aujourd'hui, les proportions sont tout autres. Ce Fantasio, toujours le même, sans mouvement, sans situation, monotone enfin, a imposé sa monotonie au compositeur. Je sais bien que l'honneur du musicien est sauf; je n'ignore pas que là, plus que partout ailleurs, il a été soigneux de lui-même, sévère à sa propre inspiration, soucieux de son travail, consciencieux dans l'ensemble et les détails de son œuvre, qu'il a repoussé les formules dans lesquelles il a si longtemps et si souvent jeté ses idées musicales ; tout cela lui a été justement compté par le public et par la critique; mais la pièce n'en est pas moins dans une teinte grise. Le caractère de Fortunio ne se dessine même pas dans la scène où le poëte l'avait jeté, dans sa fantaisie et sa gaieté un peu forcée. M. Offenbach semble l'avoir volontairement voilé dans une rêverie d'amour. Pour que l'œuvre revînt presque tout entière à Musset, on y a introduit le plus possible des chansons du poëte : la *Ballade à la lune*, par exemple. Or, cette ballade, M. Offenbach l'a traduite en musique, comme un *lied*, comme un *lamento* :

> Maîtres, maîtres divins, où trouverai-je, hélas !
> Un fleuve où me noyer, une corde où me pendre,
> Pour avoir oublié de faire écrire au bas :
> *Le public est prié de ne pas se méprendre.*

Qui parle ainsi ? Alfred de Musset, aux gens qui ont lu posément sa *Ballade à la lune*. On s'est trompé, au début, à cette espièglerie du poëte ; il faut prendre garde de s'y tromper encore. Je regrette que le compositeur se soit trop laissé séduire au sentiment attristé de Musset et qu'il n'ait pu animer davantage le personnage de Fantasio, dont il a fait un frère de Fortunio. Sa partition aurait gagné à accentuer plus nettement, plus vivement ce personnage. C'est dans les rôles secondaires que M. Offenbach a cherché le côté brillant, éclatant de son œuvre. Spark avec son air :

> Sur les effets et sur les causes
> Laissons les savants discourir,

a été des plus applaudis ; il est vrai que ces couplets, appuyés par le chœur, sont d'une facture des plus mélodiques et des plus charmantes. L'air de Spark qui finit le premier acte et qui a pour refrain :

> Le sort des fous est agréable,

est d'un rhythme bien net, bien franc; aussi a-t-il été redemandé, comme le premier morceau par lequel s'ouvrait cet acte, qui contient une romance d'un dessin d'une pureté parfaite et du sentiment le plus poétique et le plus juste. Les couplets du prince : *Je médite un projet surprenant*, avec la réplique de Marinoni, ne sont pas d'un effet bien original. Malgré quelques hésitations et quelques longueurs, le premier acte était des plus réussis et des plus remarquables. Mais hélas! le compositeur devait s'arrêter où l'arrêtait la pièce, et son habileté ne pouvait vaincre un sujet si vide au second acte et au troisième. Il y a de jolies choses pourtant dans ces dernières parties. Les couplets de Fantasio, qu'égayent un charmant travail d'orchestre, la marche sur laquelle s'avancent les conviés de la noce, le duo de la prison avec ses notes ardentes et passionnées ; mais tout cela est trop long et se répète par trop dans un effet épuisé après cet heureux premier acte.

Melchissédec a eu avec Mlle Priola les honneurs de la soirée. Ismaël a dit en comédien et en chanteur son rôle de prince de Mantoue; quant à Mme Galli-Marié, je voudrais n'avoir qu'une critique à lui adresser, je voudrais n'avoir qu'à lui reprocher de ne pas prononcer un seul des vers de Musset.

M. SAVIGNY.

LA TÊTE DE PLATRE

CONTE PHYSIOLOGIQUE

(Fin)

Où la femme avait-elle vu avec moi deux compagnons? Mon chapeau peut-être et mon manteau, suspendus aux buissons, avaient joué le rôle de comparses....

Je prêtai l'oreille: une altercation s'élevait parmi les voyageurs. La femme se justifiait d'avoir jeté la bourse de Jacob Zell, et accusait les trois hommes de leur pusillanimité.

Qu'allais-je faire de cette bourse?

Je la ramassai.

Elle contenait sans doute le produit de la vente des effets mobiliers et autres, saisis chez Weiteneau, le tailleur.

D'abord j'eus la pensée de rendre au pauvre diable l'argent que l'usurier avait réalisé. Mais c'était périlleux, car on m'accuserait tout de suite d'avoir dévalisé Jacob Zell sur la grande route.

Je me rappelai le pêcheur de la Toss.

Au petit jour j'étais devant sa cabane, sous la porte de laquelle je glissai dans un sac de toile le contenu de la bourse de cuir — un trésor. Je voulus changer le chiffre de la somme, pour détruire tout soupçon sur sa provenance, au cas où le brave pêcheur entendrait parler de l'arrestation du chemin de Landehr, et en prenant ce soin je glissai, sans le vouloir, parmi les espèces dérobées, dix florins d'or qui m'appartenaient bien en propre.

***

Lorsque je rentrai à Meisenheim, il n'était bruit que de l'événement de la nuit dernière.

Le bourg était dans la consternation. Les commères ne tarissaient pas.

Seul Weiteneau, debout sur le seuil de sa maison vide, se frottait les mains en pensant que l'usurier Zell avait perdu le fruit de ses calculs.

Il me salua amicalement et me conta, sans pouvoir dissimuler sa joie, ce qui était arrivé près de Landehr. Naturellement, les faits se trouvaient déjà considérablement amplifiés.

Enfin je me trouvai dans ma demeure, seul, en face de mes actes.

***

Quelle singulière plénitude j'éprouvai en tout mon être! Cette course folle à travers la forêt, du chemin de Landehr à la hutte du pêcheur de la Toss, ce retour par les bords de la rivière et les prairies, avec de l'eau jusqu'à mi-jambes, en évitant les habitations des cultivateurs, cette rentrée à Meisenheim comme après une promenade matinale (j'avais caché mon fusil dans un bouquet d'arbres); il y avait dans tout cela une nouveauté, un mouvement, une agitation fébrile qui me séduisaient. Je pensai que le mal devait avoir sa poésie comme il avait sa prose. Les bruits de la rue arrivaient jusqu'à moi et je ressentais un orgueil insensé à être la cause de cette terreur qu'éprouvaient les bons bourgeois de Meisenheim et leurs excellentes commères. On ne m'avait jamais aimé dans ce bourg, et ma qualité d'étranger me faisait tenir en suspicion. J'avais rêvé d'être le bon ange de la cité allemande, et je m'étais vainement employé sans relâche au soulagement de ses pauvres, mais en vain: «si mon caractère est passionné pour les extrêmes, s'il y a en moi, me disais-je, ce besoin de faire le bien ou le mal, et peut-être alternativement l'un et l'autre, puisque je n'ai pas réussi à me faire aimer ici, je m'y ferai craindre!»

J'allai rendre visite à la tête de plâtre: elle n'avait plus rien d'effrayant pour moi. Poule, avec ses yeux fermés, semblait m'amnistier pleinement. Il avait aussi perdu cet air de fanfaron du crime qui m'en imposait. La terreur que ce masque blanchi m'inspirait jadis faisait place à un dédain suprême. Je me sentais bien au-dessus de la pitoyable vulgarité de mon sosie; je roulais sous mon crâne brûlant des projets où la vanité du chef de bandit se mêlait au désir philosophique de faire trembler les méchants, de déconcerter leurs calculs égoïstes, d'établir des compensations intelligentes: l'usurier Jacob Zell et le pêcheur de la Toss avaient éprouvé les effets de mon premier acte de violence. Quel magnifique début n'était-ce pas? Enfin, je donnais un libre cours à toutes mes facultés, à tous mes instincts! Parmi ceux-ci, lesquels l'emporteraient? N'importe. N'avais-je pas assez souffert dans ma longue lutte? N'avais-je pas renoncé à la femme que j'aimais, à mon pays, à un avenir de bonheur? Il fallait aller jusqu'au bout, réaliser ce programme fatal que j'avais mission de remplir, en obéissant à ma nature pour trouver à la fin ma rédemption — ou ma perte!

***

De ce jour je fus tout autre.

De ce jour, la force, l'énergie, la volonté, l'intelligence, la ruse, la patience, toutes les facultés que j'avais en moi, je les appliquai à la réussite de projets exécutés dans les ténèbres.

Mais aussi j'exerçai tous mes bons instincts et je dois dire que je n'ai jamais bénéficié de mes larcins audacieux...

Cet écrit, — si je meurs de mort violente, — fera connaître mon âme, — ma misère!...

Ma folie, peut-être! car la méchanceté exercée envers son semblable ne doit être qu'une des formes de la folie humaine...

***

Telles étaient les révélations contenues dans le manuscrit laissé pour sa justification par l'homme vieilli prématurément, qui est mort il y a quelques mois sur le boulevard dit *Unter den Linden*, à Meisenheim, dans la Bavière rhénane.

CONSTANT AMÉRO.

CORRESPONDANCE D'ALGÉRIE

AU DIRECTEUR

Tebessa, le 20 décembre 1871.

Les derniers événements qui se sont passés dans le sud-est de la province de Constantine ont conduit la colonne dont je faisais partie jusqu'aux oasis de Feskan et de Negrin, dernières possessions françaises sur la frontière tunisienne.

Je vous adresse quelques croquis pris au galop de mon cheval.

Le premier donne une idée de la vue de Negrin, prise du côté du nord; à gauche, le mont Madjour, qui rappelle par son nom l'ancienne colonie romaine *Ad Majores*, dont les ruines, appelées par les Arabes Besseriani, s'étendent sur le flanc sud-ouest. En avant, les monticules de sable aggloméré dans lesquels Negrin est enfouie; à l'horizon le Sahara présentant l'aspect de la mer, au point de faire illusion.

Negrin est une oasis comptant environ douze mille palmiers et cent cinquante maisons. On trouve encore dans les jardins quelques figuiers et quelques abricotiers. Les habitants de Negrin cultivent des légumes et principalement des navets.

Les dattes de Negrin ont une certaine réputation.

Feskan est moins important; il n'y a guère que six mille palmiers et soixante maisons; mais à côté des palmiers, il y a une vingtaine d'ares d'oliviers produisant de l'huile très-recherchée.

Les habitants de ces deux oasis n'ont aucune industrie: ils vivent du produit de leurs dattiers et des redevances que leur payent les Nemenchas, grande tribu nomade du cercle de Tebessa, pour leur garder les blés qu'ils y déposent.

Negrin, ayant pris part à l'insurrection, a été abandonné par ses habitants à l'arrivée de la colonne. Ceux-ci se sont réfugiés à Tamerza, la première oasis tunisienne. Aussi a-t-on été obligé de détruire toutes les maisons et de couper une grande partie des palmiers mâles pour les amener à composition.

La colonne Flogny, dont je faisais partie, est la première qui soit venue à ces oasis par la route du nord. Une seule colonne, celle du général Desvaux, avait visité ces oasis, mais en venant par le sud-ouest, par la route de Zeribet-el-Oued.

Contrairement à l'indication donnée par la carte de l'état-major, Feskan est à dix kilomètres N. N. O. de Negrin. La position de cette dernière oasis est assez exactement indiquée. L'altitude de Negrin est de 168 m. Pour y arriver par le nord, on franchit, dans une gorge profonde, le lit de l'Oued-Mechera, un pâté de montagnes ayant environ 25 kilomètres d'épaisseur, une hauteur moyenne de 300 mètres et une altitude de 900 mètres. Le ravin de Constantine, prolongé pendant 25 kilomètres, peut seul donner une idée de ce couloir qui forme l'entrée du Sahara de ce côté.

Agréez, etc. E. L.

L.-colonel, C[t] supérieur de Tebessa.

GAZETTE DU PALAIS

Il n'a été question que d'armes toute la semaine au Palais: à la première chambre, on plaidait l'affaire Manceaux contre Chassepot; à la chambre des appels correctionnels, on discutait l'affaire Place.

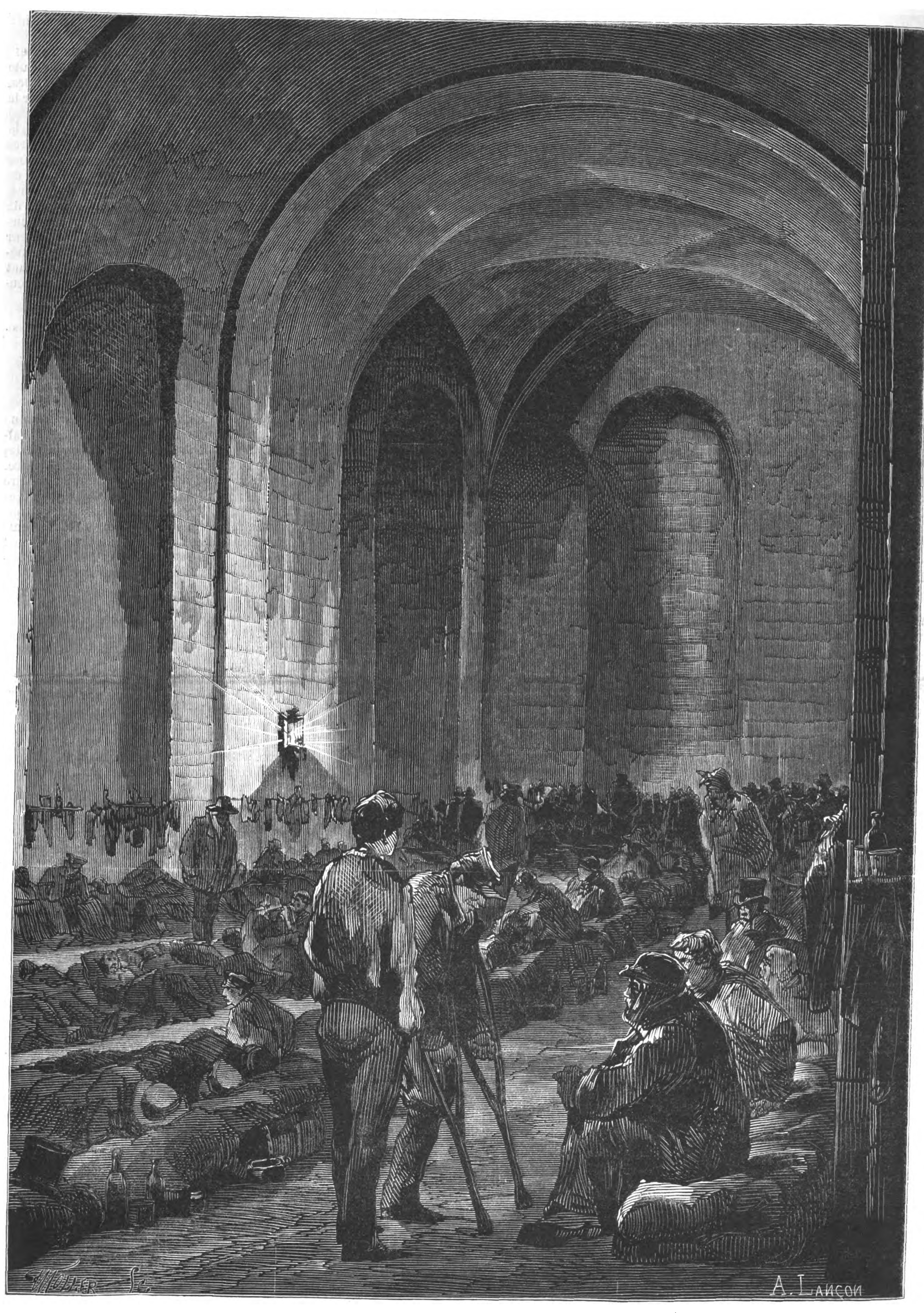
J'ai eu naguère à vous entretenir de l'affaire Chassepot; c'était à l'époque où elle vint en première instance, il y a près de trois années: trois années, autant dire avant le déluge. Se souvient-on, à présent, de ce qui se passait il y a trois ans! Y prend-on garde? A-t-on de mémoire pour autre chose que les folies de ce gouvernement qui nous a conduits à l'abîme, que la haine de cet implacable étranger qui se repent de ne nous avoir pas écrasés tout à fait? Ah! le souvenir! la belle et la triste chose en même temps, et dans quelles sombres méditations il nous entraîne pour le quart d'heure!

Mais c'est de l'affaire Manceaux qu'il s'agit.

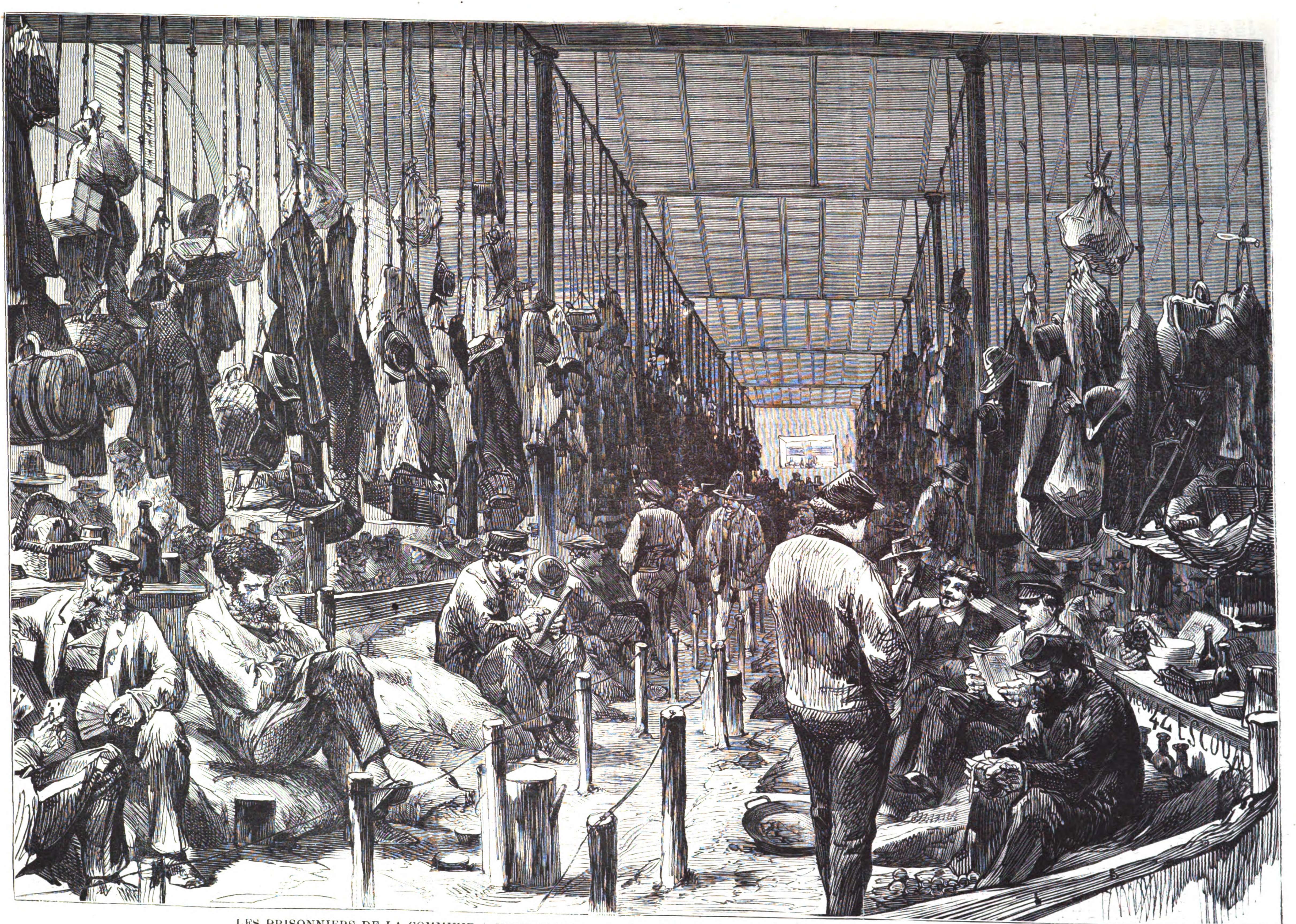
Or, M. Manceaux — qui l'ignore? — est un de nos armuriers les plus habiles; il est de ceux qui, depuis vingt ans, se sont le plus préoccupés des perfectionnements à apporter aux armes de guerre, surtout à celles qui se chargent par la culasse. Je me souviens, pour ma part, il y a quelque douze ans, de l'avoir entendu discuter savamment sur les fusils prussiens. Il les admirait beaucoup, tout en ne se dissimulant pas leurs imperfections, et il pressait le gouvernement d'alors de suivre les Prussiens dans la réforme de l'armement. Il est vrai que, dès cette époque, M. Manceaux, soit par lui-même, soit par ses ouvriers, avait découvert d'importants perfectionnements, et qu'il n'eût pas été fâché que son fusil fût adopté pour notre armée. Songez donc que ces questions d'armement se chiffrent par millions de millions, et que, lorsqu'on a le bonheur d'être chargé de les résoudre, on a le double avantage de s'enrichir en un clin d'œil, en même temps qu'on se couvre de gloire. C'est tout profit. M. Manceaux, étant depuis longtemps fort riche, ne visait évidemment qu'à la gloire et au plaisir d'être utile à son pays; et voilà pourquoi, dès ce temps-là, il disait à notre comité d'artillerie: Prenez mon ours. Le comité ne le prit pas, loin de là; si l'on recherche dans les archives du ministère de la guerre, on y retrouvera même certain rapport, fait avec toute la conscience et toute la morgue de nos officiers d'alors, lequel concluait au maintien du vieux fusil à piston comme n'étant pas, en définitive, inférieur aux fusils à aiguille. Convenez que c'est admirable, et que, si le rapport existe, — ce dont je voudrais douter — il faut le faire imprimer en lettres d'or et le transmettre à nos petits-enfants pour les engager à se défier de la routine qui nous a fait commettre tant de sottises et finalement nous a perdus.

Il est vrai qu'avant les tristes expériences que nous venons de faire, il n'est pas un homme, en France, qui ne crût sincèrement qu'un Français, fût-il armé d'une espingole moyen âge ou d'un fusil à bassinet, valait au moins trois Prussiens,





LES PRISONNIERS DE LA COMMUNE A VERSAILLES. — L'Orangerie : aspect de nuit.



LES PRISONNIERS DE LA COMMUNE A VERSAILLES. — Aspect intérieur d'un des docks de Satory occupé par les officiers de la Commune.

quatre Autrichiens, dix Italiens, vingt Espagnols, et ainsi de suite, à l'infini. Dame! n'avions-nous pas la belle légende du bataillon de la Moselle en sabots, de l'armée d'Italie sans souliers et sans pain? Et la *furia francesa* ne triomphait-elle pas de tout? Tout cela, sans doute, est à merveille, à la condition que l'infériorite de l'armement ne soit pas telle qu'elle compense ou même annule toutes les qualités de courage et de valeur personnelle. Nous savons trop bien à présent que la furie française est impuissante contre une artillerie qui couvre les hommes d'une pluie de mitraille et les couche régulièrement par terre à 2,000 mètres.

Ce fut en 1866 que cette vérité nous apparut pour la première fois, après Sadowa; encore n'y croyait-on guère, et pensions-nous pour la plupart que, si Benedek eût commandé à des Français, l'issue de la bataille eût été toute différente. Pourtant, à tout hasard, on se préoccupa de l'armement, et on pensa à le modifier. C'est alors aussi que le gouvernement, qui gardait rancune à M. Manceaux de ses avertissements passés, se mit en devoir d'obtenir les avantages de son fusil, sans toutefois s'adresser à lui. Ainsi naquit le fusil Chassepot, qui, suivant M. Manceaux, emprunte à son propre système des éléments essentiels. De là, le procès dont la Cour est actuellement saisie : Chassepot a-t-il ou n'a-t-il pas contrefait le brevet de M. Manceaux? car, bien entendu, M. Manceaux, pour se garder, comme on dit, à carreau, a pris un bon brevet à l'abri duquel il plaide. Ce n'est pas tout; M. Manceaux soutient en même temps que le brevet de Chassepot — car Chassepot, lui aussi, a son petit brevet — est radicalement nul et que son invention appartient au domaine public. Grosse question, comme vous voyez, et qui, par ce temps de tueries et de massacres, est d'un poignant intérêt. Je n'entrerai pas ici dans les détails techniques du procès, ni dans la comparaison de *la chambre* du fusil Manceaux avec *la chambre* du fusil Chassepot : la chambre ici a-t elle les mêmes dimensions que là? a-t-elle le même but? a-t-elle le même résultat? Les détritus sont-ils expulsés de la même façon? S'accumulent-ils dans l'une et pas dans l'autre? Le cône plein joue-t-il le même rôle dans les deux armes? Tout cela est palpitant, mais, à moins d'être armurier, on n'y comprend goutte, et je pense que les conseillers, au sortir de l'audience, s'en vont prendre des répétitions chez quelque armurier en renom.

Le procès de M. Manceaux est du reste moins dirigé contre M. Chassepot que contre l'administration du gouvernement impérial, et il faut bien dire qu'à ce point de vue les assertions de son avocat, si elles sont justifiées, sont bien graves. Il est question notamment d'un M. Cahen-Lyon qui, en sa qualité de bailleur de fonds de Chassepot, aurait joué un rôle au moins singulier; la faveur persistante, dont il jouissait auprès de l'administration, paraît un peu bien inexplicable, ou ne s'expliquerait, selon l'avocat de M. Manceaux, que par des complaisances fâcheuses et des sous-entendus inavouables. Ces imputations sont-elles fondées? Ce n'est pas à nous de le dire; nous remarquons seulement que M. Cahen-Lyon est officiellement adressé, dès l'origine, à M. Chassepot, qui traite avec lui; que M. Cahen-Lyon connaît avant tout le monde les bonnes dispositions du ministère pour le nouveau fusil; que M. Cahen-Lyon s'entend avec M. Chassepot avant toute commande du gouvernement, et que la commande arrive juste le lendemain du jour où il a traité; de sorte que pour lui on peut dire, au rebours du proverbe, qu'un bonheur n'arrive jamais seul. Ajoutons qu'au moment où la fortune comblait ainsi de ses faveurs l'heureux M. Cahen-Lyon, il était cependant sous le coup de poursuites criminelles à raison de fournitures faites antérieurement à l'administration dans des conditions qui, d'après l'avocat de M. Manceaux, seraient tout à fait frauduleuses, ce qui même aurait amené tout récemment de la part de M. d'Audiffret-Pasquier, président de la commission d'enquête, des paroles très-dures pour M. Cahen-Lyon. Je n'ai pas besoin d'ajouter que l'avocat de ce dernier — c'est M. Pinard, l'ancien ministre — proteste énergiquement contre ce qu'il appelle des allégations, et qu'à son tour il a profité de l'occasion pour hasarder une réhabilitation de cette administration dont il peut dire : *pars magna fui*; il a notamment trouvé l'occasion de rappeler les discussions parlementaires qui se sont engagées en 1867 sur ces questions de réforme dans l'armement, et je dois dire que la lecture, après tous nos désastres, de la phraséologie creuse de Garnier-Pagès, Jules Simon, même Jules Favre, repoussant toute réforme, vantant la *force morale*, qui vaut mieux que la force physique, m'a paru sinistre et m'a fait froid dans le dos. Que de fautes, hélas! à l'actif des uns comme des autres. Au bout de tout cela, qui sera le vainqueur? Manceaux ou Chassepot? Les dieux n'ont pas encore prononcé.

Dans le procès de M. Place, il est aussi question d'armes. Vous savez que M. Place était consul général à New-York, au moment où la guerre a éclaté, et que, chargé d'acheter des armes pour la France qui en manquait, il en a acheté pour des sommes considérables, mais à des conditions telles que l'œil perspicace de la justice croit y reconnaître des fraudes. Vous savez encore qu'en première instance M. Place a été acquitté; c'est sur l'appel du ministère public qu'il comparaît de nouveau devant la Cour. A dire le vrai, et pour faire part, en qualité de gazetier, de mon impression personnelle, je crois que ses juges, de prime-abord, ne lui sont pas favorables. On sent dans l'âpreté des demandes que lui adresse le président, dans l'attitude des magistrats, dans leur froide impassibilité même, je ne sais quoi d'hostile à M. Place. M. Place a de plus le tort de se faire assister à la barre par son frère, l'évêque de Marseille, et il semble que la Cour soit en garde contre l'influence que cette haute situation est de nature à exercer sur leur esprit.

Les reproches qu'on adresse à M. Place sont de deux sortes : on lui reproche d'avoir fait, quelquefois, sans ordre aucun, ou même contrairement à des ordres formels, des achats d'armes absolument défectueuses, hors d'état de servir, à des prix fabuleusement élevés; au lieu d'ailleurs de faire ces achats, soit avec le concours des hommes experts que lui désignait le Gouvernement de la défense nationale, soit du moins directement et par lui-même, il a opéré ces achats sous le couvert d'intermédiaires qui, d'après la prévention, ne sont autres que ses employés; d'où le ministère public conclut que le prix déclaré n'est pas le prix réellement payé et qu'il y a une différence que M. Place a partagée avec ses intermédiaires. En second lieu, on lui reproche de s'être attribué, en dehors de tout règlement, contrairement aux habitudes les mieux établies des consulats, une commission qui ne s'élève pas à moins de 600,000 fr., et qu'il a commencé par encaisser. Tels sont les deux ordres de griefs relevés par l'accusation.

J'ai suivi les débats jusqu'au point où ils en sont, et voici, pour ma part, la conviction que je me suis faite : je ne crois pas, sauf preuves nouvelles, que M. Place ait commis un délit suffisamment caractérisé pour entraîner contre lui l'application d'une peine. Mais j'avoue, d'un autre côté, que j'ai souffert en entendant le consul général soutenir son droit à une commission dans les circonstances où se trouvait alors la France. Quoi! le pays était aux abois, ses finances étaient à sec, ses embarras prodigieux, et voilà le moment où un consul général, n'envisageant que son intérêt particulier et pécuniaire, s'attribue et s'alloue la somme de 600,000 fr.; il voit non les dangers de la patrie, mais une affaire, une bonne affaire pour lui, et c'est dans les revers même de la mère-patrie, dans ses embarras qu'il puise les éléments de sa propre fortune. M. Place peut gagner son procès devant les tribunaux, je crois qu'il le gagnera; mais, à mon avis, son procès est perdu devant l'opinion publique.

O. Rigaud.

La troisième édition de l'*Histoire de la guerre franco-prussienne*, par M. Alfred Michiels, qui vient de paraître chez tous les libraires, a une cause spéciale d'intérêt. Poursuivant son travail de confrontation entre les récits prussiens et les récits français, l'auteur y commence une véritable enquête sur les actions et les plans secrets du maréchal Bazaine; aucun juge d'instruction ne pourrait la faire avec la même étendue et le même soin. Or, les témoignages allemands corroborent les témoignages français de la manière la plus frappante. Deux belles planches, gravées d'après les dessins de MM. Janet et Pauquet, accompagnent cette livraison, comme chacune des précédentes.

La Première armée de la Loire, par le général D'AURELLE DE PALADINES, vient de paraître chez l'éditeur Henri Plon. Un superbe volume in-8° cavalier, enrichi de quatre cartes stratégiques coloriées et du *fac-simile* d'un ordre du gouvernement de Tours. Prix : 8 fr. *franco*. 10, rue Garancière, à Paris.

En vente à la librairie académique **DIDIER et Cie**, quai des Augustins, 35 :

Rousou, par Mme *Marie Sebran*. 1 vol. in-12.... 3 »

Le Mariage, par *Armand Hayem* (Mention honorable de l'Académie des sciences morales). 1 volume in-12.... 3 50

M. de Silhouette, Bouret et les derniers fermiers généraux, par *Pierre Clément* et *A. Lemoine*. 1 volume in-12.... 3 »

Campagne de Paris, Souvenirs de la Mobile, par *Ambroise Rendu*. 1 volume in-12.... 2 50

La Restauration de la France, par *Am. de Margerie*. Deuxième édition. in-12.... 2 50

Les Nationalités musicales dans le drame lyrique, etc., par *Gust. Bertrand*. 1 volume in-12... 3 50

Les fleurs débordent de tous côtés et les parfums exhalent leurs doux aromes à la *Corbeille fleurie*.

La Violette de Parme, avec ses senteurs suaves, l'Eau de Toilette, la Pommade à la Violette, ou bien la fameuse Eau de Toilette aux fleurs d'Italie. La maison *Ed. Pinaud et Meyer* vient encore d'élargir son catalogue de beauté. Qui n'a pas entendu parler du lait d'Hébé, cette eau de Jouvence qui donne à la peau un velouté et une fraicheur incomparables? Le Lait d'Hébé fait partie de la parfumerie hygiénique nouvellement organisée, 30, *boulevard des Italiens*, sous la direction du savant docteur Debay. Nous n'omettrons pas de recommander à toutes les jolies femmes la Pâte Callidermique onctueuse et remplaçant le savon, pour les personnes dont la peau est souvent grasse. La Pâte Callidermique est un produit remarquable et digne de tous les éloges ; du reste, il figure au premier rang du cadre élégant de la *Corbeille fleurie*, sans y oublier l'Eau des *Fées de Mme Sarah Félix*, un autre succès.

Baronne de Spare.



la faculté d'exiger un N° de chacune des dix séries d'Obligations; ce qui lui assure le remboursement à 300 fr. d'une obligation chaque année.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE

Les Mardi 30, Mercredi 31 Janvier, Jeudi 1er, Vendredi 2 et Samedi 3 Février inclusivement.

ON VERSE

en souscrivant	**25** fr., ci	**25** fr.	»
à la répartition	**50** —	**50**	»
le 28 février	**50** —	**50**	»
le 31 mars	**50** —	**50**	»
le 30 avril	**50** moins le coup. du 30 avril	**45**	**50**
	225 fr.	**220**	**50**
Bonification pour la libération en souscrivant		**2**	**50**
	Versement réel	**218**	»

COMMISSION DES OBLIGATAIRES

Une Commission est instituée pour veiller à l'exécution des engagements pris envers les obligataires, notamment ceux relatifs à la prise des hypothèques, requérir toutes inscriptions et les renouveler en temps utile.

Cette commission se compose de :

MM. LÉGOYT, O. ✠, ✠, ancien chef de division de la statistique générale de France, au ministère du commerce et de l'agriculture;

MACKENZIE, O. ✠, ✠, ingénieur, administrateur de chemins de fer;

DE MONVAL, ✠, ancien payeur général du Trésor;

NICOULLAUD, ancien notaire et ancien conseiller général de la Vienne;

DE VERNEJOUL DE LA ROQUE, ancien inspecteur des eaux et forêts, directeur de la compagnie des chênes-liége du Mélah.

De tous les placements, celui qui assure aux capitaux la sécurité la plus incontestable, est le *Prêt hypothécaire* sur des propriétés territoriales ayant une valeur double au moins de l'importance du prêt luimême.

Tel est le caractère absolu des Obligations faisant l'objet de cette émission.

Elles reposent sur trois domaines très-considérables situés en France, en Algérie et en Autriche, acquis par la Société Générale Forestière, après une étude approfondie de leurs ressources, par des experts spéciaux, dont les rapports constatent une valeur minima de 12,887,560 francs. Ces Domaines représentent une superficie de plus de 12,000 hectares, d'une exploitation très-facile et d'un produit annuel de 1,310,645 francs.

Ces Obligations sont divisées en 10 séries, portant un N° de 1 à 10, et chaque année un N° est tiré qui désigne la série appelée au remboursement.

Si l'on prend la 6e année comme moyenne de l'amortissement, la moitié des obligations se trouvant remboursées et le service des intérêts n'absorbant plus que **200,000 fr.**, le bénéfice net s'élève alors à **444,031 fr.** (sans préjudice des augmentations de chaque année), dont **15 0/0**, soit **66,600 fr.**, sont attribués aux certificats de participation; et si l'on suppose que les souscriptions par séries pleines forment la moitié de la souscription, le supplément de bénéfice qui résultera pour tout souscripteur d'une série sera de **60 fr.** par série ; ce qui correspond à une augmentation certaine de revenu de **2 fr. 70 0/0** sur le prix de **225 fr.** par obligation.

Ces Obligations seront cotées aux bourses de France.

ON SOUSCRIT :

A Paris : A la **Société Industrielle, Banque de Crédit et d'Émission** (*Anonyme*), 16, place Vendôme.

Dans les départements : *Dans ses succursales* et chez tous les banquiers correspondants.

Toute demande de souscription adressée avant le 30 Janvier sera irréductible. — Les souscriptions seront réduites proportionnellement.

On peut également souscrire en versant au Crédit de la **Société Industrielle,** dans toutes les succursales de la Banque de France, ou en envoyant des mandats, chèques, bons de poste, billets de Banque, coupons, et en général tous titres *au cours moyen du jour*, par lettres chargées, adressées à la **Société Industrielle.**

BOUGIE DE L'ÉTOILE

Dépôts chez les principaux épiciers de Paris et de la province. Exiger le mot *Étoile* sur chaque bougie.

ALMANACH FINANCIER

POUR L'ANNÉE **1872**

DONNÉ GRATUITEMENT

Aux Abonnés d'Un An au Journal

L'ORDRE FINANCIER

Paraissant le Dimanche matin dans toute la France

Contenant les listes complètes de tous les tirages français et étrangers.

5 FR. *par An, pour Paris et les Départements.* 2e ANNÉE

8, RUE NEUVE-SAINT-AUGUSTIN

PRÈS LA BOURSE (PARIS).

L'ÉTABLISSEMENT HYDROTHERMES

avenue Malakoff, **133**, près la porte Maillot, est le seul contenant toutes sortes de *douches*, *bains de vapeur*, *bains turcs*, chambres d'inhalation pour le traitement des maladies de poitrine, affections rhumatismales, anémie. Consultations de 9 à **11** heures et de **4** à 6 heures.

LA MEILLEURE, LA PLUS DURABLE, LA MOINS COUTEUSE
des Étoffes de Soie noire pour Robes est le

MARIE-BLANCHE

PROPRIÉTÉ ET DROIT DE VENTE EXCLUSIFS

DES GRANDS MAGASINS DU PRINTEMPS

Rue du Havre, boulevard Haussmann, rue de Provence

On rembourse toute Robe qui ne répond pas à la garantie donnée.

Envoi *franco* de marchandises et d'échantillons dans toute la *France*, la *Suisse*, la *Belgique*, la *Hollande*, *Londres* et l'*Italie septentrionale*.

AU PRINTEMPS tout y est nouveau, frais et joli comme le titre **AU PRINTEMPS**

GRAND SUCCÈS

LA VELOUTINE

est une poudre de riz spéciale préparée au bismuth,

par conséquent d'une action salutaire sur la peau.

Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

CH. FAY

Parfumeur, rue de la Paix, 9.

MAISON DE CONFIANCE

L. NICOT

26, rue aux Ours, 26 (PARIS)

AU COIN DU BOULEVARD SÉBASTOPOL

Grand choix de MÉDAILLONS OR

GRAVÉS ET ÉMAILLÉS

Médaillons **pour 2 à 12 photographies**

MÉDAILLONS FANTAISIES

A pierres fines

FRANCE — EXPORTATION

SAVON GLYCÉRINE

de RIMMEL

SUPÉRIEUR A TOUS LES SAVONS

POUR BLANCHIR ET ADOUCIR LA PEAU

Prix : **2 fr.** la boîte de **3 pains**

PARFUMERIE ANGLAISE

17, BOULEVARD DES ITALIENS, PARIS.

MARIAGES. Delorme, 55, boulevard Saint-Michel. Cette honorable Maison se recommande aux personnes désireuses de se marier promptement avec toutes les garanties possibles.

ARMES DE LUXE, H. Fauré-Lepage, r. Richelieu, 8.

ROBES ET MANTEAUX

ARIGON ET BORDET

Maison de premier ordre. — Ateliers de Couture

Modèles les plus nouveaux

Paris, 10, Rue du Bac, Paris

Faubourg Saint-Germain.



ARGENTEZ VOUS-MÊME ou réargentez couverts, services de table et tous objets en Ruolz, plaqué, cuivre avec le *bleu d'argent pur*. Boîte avec instruction, 1 fr. 50. Envoi *franco* en France contre 1 fr. 80 en timbres-poste. H. Laborde, rue Saint-Gilles, 14, Paris.



FABRIQUE DE CHOCOLAT

PH. SUCHARD

NEUCHATEL (SUISSE)

Médaillé à toutes les Expositions

ENTREPOT GÉNÉRAL, 41, rue Turbigo, 41, à Paris.

ENTRE LE BOULEVARD SÉBASTOPOL ET LA RUE St-MARTIN

VIN de **GILBERT SEGUIN,** fortifiant et fébrifuge Paris, 378, rue Saint-Honoré. Exiger la notice.





MALADES ou BLESSÉS soulagés par lits et fauteuils mécaniques. Vente et location. Dupont et Villard, successeurs de Gellé, rue Serpente, 18.

POMMADE DESLAURIERS

Contre la **CHUTE DES CHEVEUX** produite par les **Pellicules, Irritations et Démangeaisons de la Tête.**

2 fr. PARIS. — 31, rue de Cléry, 31 **2** fr.

CHEZ LES PHARMACIENS ET PARFUMEURS

BILLECART-SALMON VINS DE CHAMPAGNE

A Mareuil-sur-Ay. Maison fondée en 1818. Propriétaire à Bouzy, Mareuil, Ay, etc. — *Excellents vins.*



L'ÉTABLISSEMENT DU Bon-Pasteur

Il existait encore, il y a moins d'un an, au numéro 71 de la rue d'Enfer, une maison de refuge connue sous le nom d'*Établissement du Bon-Pasteur*. C'était le plus ancien établissement de ce genre fondé à Paris.

Tenu par douze religieuses, sous la direction de la présidente du conseil d'administration de l'Œuvre, Mme de Kergorlay, il était affecté aux jeunes filles égarées, qui, ramenées par de pieuses sollicitations, témoignaient du désir de rentrer dans la voie de l'honnêteté par le travail, soit en demeurant dans l'établissement, soit en se plaçant, sur la recommandation des dames de l'Œuvre, dans quelque maison honorable.

Cette maison du Bon-Pasteur a rendu, pendant les cinquante années de son existence, les plus grands services. Aujourd'hui, il n'en reste que les ruines, que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs. Pendant la lugubre semaine qui a marqué la fin de la Commune, elle a été complétement incendiée. Le personnel dut se réfugier à l'Hôtel-Dieu, puis chez Mme de Kergorlay, enfin rue de Babylone, d'où l'établissement du Bon-Pasteur fut transporté à Vaugirard, où il attend que le conseil municipal ait pris à son sujet une résolution qui presse, car l'Œuvre est écrasée sous l'énorme loyer de 12,500 fr., qu'il lui a fallu accepter sous peine de se trouver sans asile.

Quelle sera cette résolution? Le conseil municipal fera-t-il reconstruire les bâtiments de la rue d'Enfer? achètera-t-il la maison de Vaugirard? Quelle que soit celle de ces deux résolutions qu'il prenne et à la réalisation de laquelle l'Œuvre offre de concourir pour une somme de 100,000 francs, fruit de ses économies, il y a lieu de penser que nous ne tarderons pas à la connaître.

Inutile d'ajouter, en terminant, que nous n'admettons pas la supposition que le conseil puisse, en cette circonstance, se déterminer à ne rien faire en faveur d'une Œuvre si éminemment utile, qu'il condamnerait par cela même à disparaître.

P. P.

DEBLAIEMENT DE LA CHAPELLE DU REFUGE, RUE D'ENFER, INCENDIE LE 24 MAI 1871.

ÉCHECS

PROBLÈME N° 358, PAR M. R. ORMOND.

Les blancs font mat en trois coups.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 357.

Blancs.	*Noirs.*
1. D 6e C échec.	1. R pr. D.
2. F 4e D échec.	2. R 4e T.
3. F 6e C échec.	3. Mat.

Solutions justes du Problème N° 357. — Em. Frau; F. de Brös, 6e hussards; Cercle de Cunéo; A. Gouyer, 45e au camp de Satory; Casino de Ferrare; Asile d'aliénés à Maréville; Eug. Thiesson; Café de Rouen, à Dieppe; A. Barthès; Café Prosper, à Dunkerque; Cte d'Orfengo; Café des Moulins; Café de la Comédie, à Saint-Jean-d'Angély; Ach. Bassecourt; Association chorale de Valenciennes; Cercle de Chaumont; Cercle littéraire de Bellay; A. Porte; Café Bastide, à Tulle; Café de l'Ouest, au Mans; Cercle agricole d'Arles; J. Lequesne; Cercle de Denain; Café de la plage, Sables-d'Olonne, Alf. Gautier; Cercle Chaptal, à Amboise; Henri Cliquennois; Cercle de Saint-Amand-les-Eaux; Broque, à Cholet; A. Thionville; L. Manoury; T. Peraldi; Casino de Brescia.

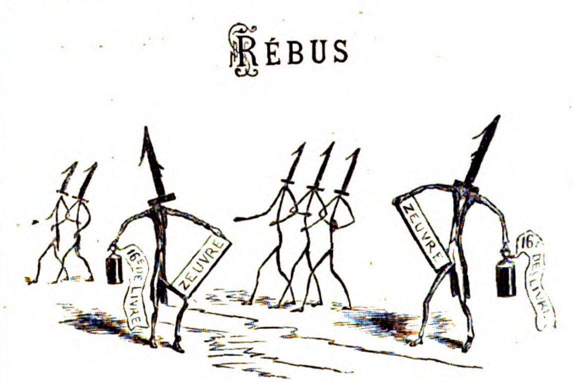
J.-A. DE R.

AUG. MARC, *directeur-gérant*.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

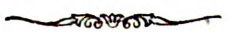
Encres typographiques de Ch. Lorilleux.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS :

Les infirmités de l'âme sont plus à redouter que celles du corps.

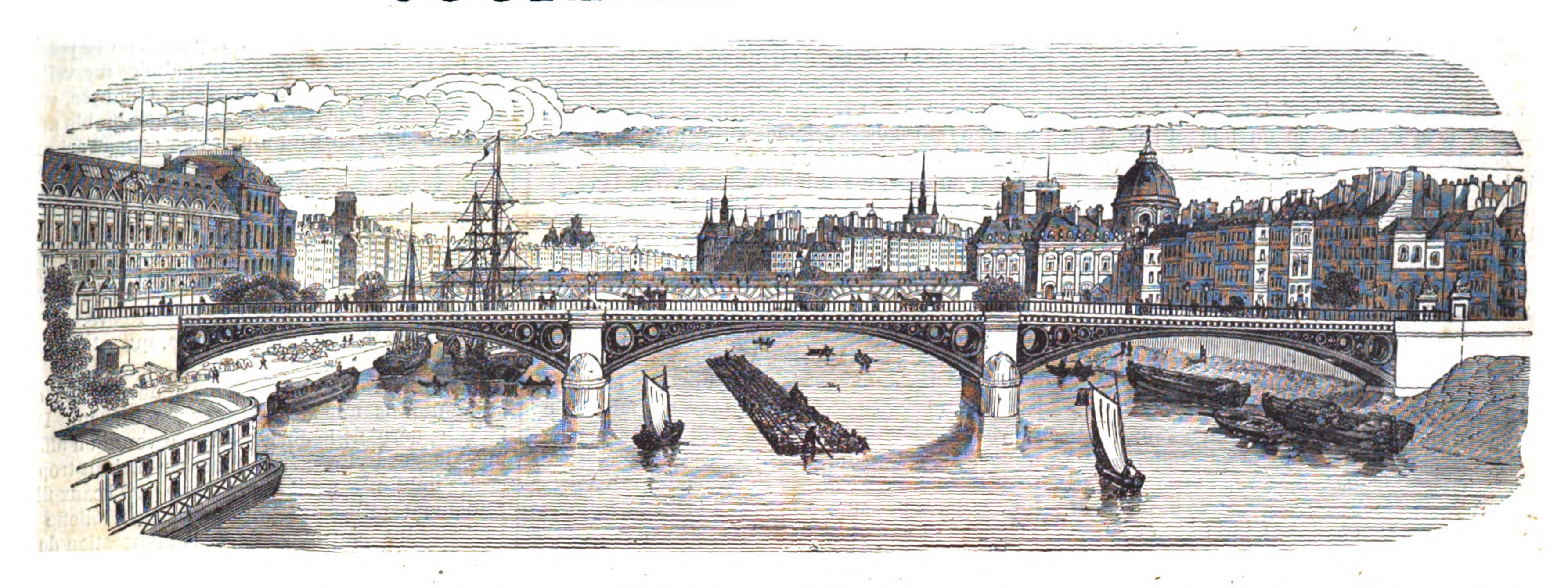


Tout lecteur du rébus ci-dessus qui en enverra une explication exacte avant samedi prochain, pourra réclamer, au tiers de sa valeur, soit moyennant 6 fr. au lieu de 18, un des huit derniers volumes parus de l'*Illustration*, — à l'exception des volumes 56 et 57 formant le 2e semestre de 1870 et le 1er semestre de 1871.



L'ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL



Direction, Rédaction, Administration :
Toutes les communications relatives au journal, réclamations, demandes de changements d'adresse, doivent être adressées *franco* à
M. AUG. MARC, DIRECTEUR-GÉRANT.
Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un mandat sur Paris ou sur la poste.

30e ANNÉE. VOL. LIX. N° 1510
Samedi 3 Février 1872
L'administration ne répond pas des manuscrits et ne s'engage jamais à les insérer.
Vu les traités, la traduction et la reproduction à l'étranger sont interdites.
BUREAUX : RUE RICHELIEU, 60.

Abonnements pour Paris et les Départements :
3 mois, 9 fr. ; — 6 mois, 18 fr. ; — un an, 36 fr. ; — le numéro, 75 c. la collection mensuelle, 3 fr. ; le volume semestriel, 18 fr.
ABONNEMENTS POUR L'ÉTRANGER :
Mêmes prix ; plus les droits de poste, suivant les tarifs.
Les abonn. partent du 1er no de chaque mois.

SOMMAIRE.

A. DEROY

LA CATASTROPHE DE LA RUE SÉGURANNE A NICE. — D'après un croquis de M. Ternande.

REVUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

Il n'y a plus aujourd'hui en France qu'une seule préoccupation, celle de la souscription nationale qui s'organise et se poursuit pour libérer le pays.

Indépendamment de cette souscription, nous devons mentionner le projet d'emprunt national présenté à la commission du budget par M. de Soubeyran. La commission du budget est favorable à ce projet, qui repose sur les bases suivantes : Emprunt national de quatre milliards, en obligations de 100 francs sans intérêts, remboursables à 200 francs en soixante ans. Au tirage de ces obligations s'ajouteraient six millions de primes chaque année. Cinq cents millions seraient affectés à la diminution de la dette de l'État envers la Banque. La souscription, doublée d'un pareil emprunt, doit aboutir à la libération du pays.

L'Assemblée nationale a continué la discussion des impôts proposés par le projet de loi relatif à la marine marchande La loi nouvelle, a dit justement l'amiral Saisset, fait rentrer par la fenêtre le système protecteur que l'Assemblée avait mis à la porte.

Le comte de Chambord vient de publier, le 25 janvier, une lettre qui a l'importance d'un nouveau manifeste. Les déclarations du représentant de la monarchie légitime méritent d'être enregistrées. « Je n'abdiquerai jamais, dit le comte de Chambord. Je ne laisserai pas porter atteinte, après l'avoir gardé intact pendant quarante années, au principe monarchique, patrimoine de la France, dernier espoir de sa grandeur et de sa liberté.

« Le césarisme et l'anarchie nous menacent encore, parce que l'on cherche dans des questions de personnes le salut du pays, au lieu de le chercher dans les principes. » Quant au drapeau blanc, le comte de Chambord le maintient quand même, en déclarant que s'il a subi des revers, il y a des humiliations qu'il n'a point connues. Cette allusion à la capitulation de Sedan ne suffira pas pour faire oublier à nos soldats le drapeau de la révolution française. Ce manifeste donne le coup de grâce à la fusion.

Le Conseil national de la Suisse, dans sa séance du 27 janvier, vient de voter deux résolutions qui donnent en partie satisfaction aux réclamations des cantons que nous avons fait connaître dans notre dernier numéro. Des quatre droits populaires réclamés par les ultra-démocrates, et tendant à faire participer directement le peuple à l'administration et à la législation, le Conseil national en a rejeté deux : le droit de *veto* et le droit de révocation. Il a adopté le *referendum* facultatif et l'initiative, quand ces deux demandes seront formulées par 50,000 citoyens, ou cinq cantons. Ces deux résolutions représentent l'intervention directe du peuple dans la législation.

C'est le 6 février que s'ouvre le parlement anglais. La prochaine session promet d'être mouvementée et remplie de discussions ardentes. Que de problèmes posés! que de solutions attendues ! Les questions se pressent, plus irritantes les unes que les autres. Le *ballot* ou vote secret, les prérogatives de l'Église, l'enseignement catholique, le *Home rule* de l'Irlande, les revendications des classes ouvrières, l'*Internationale*, l'indemnité de l'*Alabama*, et bien d'autres questions brûlantes promettent à nos voisins de vives discussions.

L'Autriche paraît se calmer un peu. Le ministère centraliste a triomphé des premières difficultés, et le nouveau chancelier de l'Empire, M. Andrassy, semble compter sur la pacification des provinces et l'apaisement des esprits. Eviter toute cause de trouble, pour s'occuper exclusivement de la réorganisation des forces vitales de l'Empire, tel est le programme du nouveau chancelier, qui répondait dernièrement à une députation catholique qui lui demandait un asile pour le saint-père : « Cette hospitalité serait à coup sûr une cause d'agitation pour l'Empire; je ne connais d'ailleurs aucun pays catholique qui soit en mesure d'offrir un asile au pape. »

La crise ministérielle en Espagne a fait prendre au roi Amédée une résolution grave. La chambre a été dissoute et les électeurs sont convoqués pour nommer, le 2 avril, de nouveaux députés qui se réuniront le 24 du même mois.

De l'autre côté de l'Atlantique, les journaux américains nous annoncent que des troubles graves ont éclaté à la Nouvelle-Orléans. Le président Grant a refusé de proclamer la loi martiale. Mais les esprits n'en sont pas moins en proie à une surexcitation des plus tumultueuses. Voici la cause du conflit. Le parti républicain est divisé en deux fractions qui se disputent le pouvoir. L'une a pour chef le gouverneur Warmoth, qui est opposé au général Grant, et l'autre le marshall des États-Unis Packard, président du comité exécutif républicain, qui est soutenu par les fonctionnaires fédéraux et par M. Carter, président du Congrès. Chacun des deux partis veut prendre la haute main sur la législature, et ces luttes ont fait éclater en pleine Chambre de tels désordres, que des tentatives de meurtre y ont abouti à un assassinat. Au message envoyé par M. Warmoth M. Carter a répondu par une proclamation et la ville est chaque jour menacée de voir les deux partis se livrer bataille dans les rues.

Autre manifeste lancé contre la polygamie des *saints* des derniers jours. On sait que Brigham Young a été poursuivi par les magistrats de l'Union pour cause de polygamie. Le gouverneur de l'Utah vient à son tour, dans son message, de déclarer qu'il était bien résolu à extirper la polygamie de la société des mormons. Le mormonisme va donc voir disparaître la condition principale de la religion nouvelle qu'il a voulu fonder.

COURRIER DE PARIS

Rien de plus noble ni de plus imposant que ce qui se passe. Toutes les femmes de France s'occupent du rachat de la patrie. Une souscription nationale est ouverte; elle a pour fin de congédier au plus vite les Prussiens. Le traité de Francfort prétendait nous écraser sous le poids accablant de 5 milliards, rançon inhumaine, telle qu'il n'y en a pas dans l'histoire. Ces 5 milliards, la France les payera; elle les payera avant l'échéance marquée, puisque les femmes s'en mêlent. M. de Bismark n'avait en vue que l'impôt. « Ils se révolteront contre l'impôt, » disait-il. Le ministre du nouvel empereur d'Allemagne ne comptait pas sur la magie du patriotisme français; il ignorait que nos femmes en demandant un sou, rien qu'un sou, au riche et au pauvre, parviendraient à répondre aux conditions du contrat. Il n'y a qu'une dizaine de jours que ce mouvement est commencé. En ce moment même, il surexcite et anoblit jusqu'au dernier de nos villages. Je vous le répète, les femmes s'y mettent d'un seul cœur, en confondant tous les partis et toutes les situations. On ne refuse le concours d'aucune aumônière; c'est comme au temps où Charles VII quittait Bourges pour repousser l'invasion d'alors; Agnès Sorel et Jeanne d'Arc sont aussi Françaises l'une que l'autre.

Dans un comité formé à la hâte, on voit dix ou douze noms de grandes dames. Ne croyez pas pour cela que les autres classes soient exclues. Encore une fois, on ne peut trop le répéter, le mouvement est unanime Si cette heureuse et patriotique inspiration est partie de Paris, les départements en ont vite compris la poésie et la grandeur. Dès dimanche, le maire de Nancy envoyait un télégramme pour dire que, dans la ville, il était sûr de trouver 650,000 francs. Ici aussi, à la première nouvelle, l'amour du pays a pénétré tous les cœurs. L'École polytechnique a suspendu un moment ses études pour souscrire. Au même instant, les dames de la Halle, au nombre de 1000, se sont empressées de stipuler pour un sou par semaine. De quartier en quartier, de rue en rue, de maison en maison, c'est une sainte frénésie. On cherchait un lien qui nous réunit tous : le voilà trouvé! La France délivrée de la présence des Allemands, voilà notre dogme!

Parmi les légendes bibliques. les poëtes hébreux en racontent une fort belle. Il y avait en Egypte, dans les jardins de Pharaon, un palmier merveilleux, couvert de fleurs et de fruits. Cambyse, roi de Perse, vint à la tête de son innombrable armée ; il tira son épée du fourreau et coupa l'arbre. Durant la nuit l'arbre repoussa. Cambyse, irrité, le coupa de nouveau. L'arbre sacré refleurit de plus belle au soleil levant. On va dire : « C'est une fable. » Eh bien, cette fable, c'est l'histoire de notre France. Il y a un an, dans un jour de surprise, endormi et désarmé, ce grand pays a pu être abattu. La nuit passe, et il se relève. C'est ce que démontre cette souscription, qui est surtout l'œuvre des femmes.

« Soyons Français. » Ces mots deviennent de plus en plus une devise, presque une loi. Dimanche dernier, le Jockey-Club a voulu en affirmer le sens. En général, on se plaisait trop à croire qu'il n'y avait par là que de beaux fils, seulement préoccupés du soin de leur toilette et tout au plus, par moments, de l'amélioration de la race chevaline. On pourra savoir que les patriotes n'y manquent pas. Avant la guerre qui nous a été si fatale, des Allemands de tous les points de la Confédération germanique faisaient partie de cette compagnie. Après l'occupation, la même tolérance ne pouvait plus exister. Ainsi le 28 janvier une assemblée générale a eu lieu. On y a discuté une proposition déposée par cinquante-trois membres le jour de l'entrée des Prussiens à Paris. On y demandait l'exclusion des sujets de l'empire allemand et l'abrogation de l'article du règlement qui permet aux ambassadeurs de faire partie du club sur leur simple demande.

Il a été de même délibéré sur une motion tendant à ce que les noms des douze membres du cercle qui ont été tués en défendant la France, fussent inscrits sur un tableau d'honneur qui resterait à toujours dans les salons. On pense bien que le vote a eu lieu par acclamation.

Tant de graves manifestations n'empêchent point le plaisir d'être à l'ordre du jour. Il est juste d'ajouter qu'à la fin de toute fête l'idée de la patrie renaissante domine et se fait jour avec éclat. S'il s'agit d'un banquet, on porte un toast à la France ; si c'est un bal, on termine la soirée par une souscription ou par une tombola. Dans le courant de la semaine a eu lieu le bal des Sauveteurs, qui est toujours d'une physionomie si curieuse. Le rachat de la France n'a pas été oublié là plus qu'ailleurs. De jeunes et jolies quêteuses ont parcouru la salle et ont reçu les offrandes de tous les danseurs. On finira bien, grâce à tout cela, par alléger le Trésor, un moment si affaissé. Et ce qu'il y a d'incompréhensible pour nos vainqueurs, c'est que ces choses s'accomplissent au bruit de l'orchestre et le sourire sur les lèvres.

Au fait, le carnaval est dans son plein, ou il s'en faut de peu. Partout où l'on prend plaisir à mettre la nappe, on se hâte, car d'ici à trois ou quatre jours la chasse sera fermée. Suivant un arrêté de M. Léon Say, on ne tirera pas un seul coup de fusil dans le département de la Seine, passé le 6 février prochain. C'est un peu là ce qui explique pourquoi la devanture des marchands de comestibles est encombrée de tant de lapereaux et de coqs de bruyère. Dans huit jours, toutes ces richesses cynégétiques auront disparu. Que ceux qui ont l'amour des côtelettes de chevreuil y songent. Dès le 7 février, il n'y aura plus pour eux de friand morceau sans délit.

A la vérité, le faubourg Saint-Honoré n'a pas l'air de se soucier beaucoup de la sévérité des prohibitions. On y déjeune fastueusement comme à l'ambassade de Russie, dont le prince Orloff a décidément pris possession; on y donne des dîners de gala comme à l'hôtel Rothschild, où il y a des princes pour convives; on y soupe, au retour de l'Opéra-Comique, comme chez le duc d'Au-

male, lequel fait très-évidemment de la vie une fête. Et, après tout, s'il ne menait pas grand train, que ferait-il de ses 5 millions de revenu ?

A propos de dîners, avez-vous entendu parler de la soirée que M. Thiers se propose de donner aux membres de l'Assemblée nationale? Le président de la République recevra ses 750 collègues à l'hôtel de la préfecture. Le jour n'est pas encore fixé, mais le programme est tout tracé. Ce sera une simple soirée, avec musique, thé, causerie et croquignoles. Il en est que cette sévérité de mise en scène effraye. Ceux-là ne pourraient pas s'accommoder de Washington recevant Chateaubriand, jeune homme, introduit chez lui par une seule servante ayant un balai à la main. Il leur faut, avant tout, la satisfaction des yeux, un immense décor, même s'il ne cache que des misères. Le luxe d'hier excite leurs regrets.

— Ah ! disent-ils, la France n'est plus qu'une république entourée de harangues et de petits-fours !

Attendez un peu et vous verrez venir les grandes choses. En fait d'industrie, par exemple, le temps est aux prodiges. Pour le moment, on songe à nous faire un chemin de fer souterrain. Trois cents wagons courant au-dessous de nous pour servir la ville, n'est-ce donc rien ? Si cela continue, notre vie ne sera plus qu'un conte arabe. Il pleut des féeries, nous le voyons assez par le *Roi Carotte*. Il se prépare mille enchantements. Fermez donc les fenêtres !

Grâce au chemin de fer souterrain, Paris sera approvisionné vingt-quatre heures plus tôt qu'il ne l'est aujourd'hui. Le poisson nous arrivera vivant, les alouettes battant des ailes et les fraises sur leurs tiges. Paris ne vivra, toute l'année, que de primeurs. Et que de temps épargné pour tout le monde! Non-seulement il n'y aura plus d'encombrement dans les rues, mais encore on pourra traverser la ville en wagon, plus vite qu'on ne boit un verre d'eau.

Ce chemin de fer pronostique bien d'autres merveilles. Sommes-nous bien éveillés? Ne ressemblerions-nous point à cette Belle au bois dormant qui, pendant un siècle, rêva sur un coussin de velours? J'ai peur qu'un de ces matins la baguette d'un magicien ne nous arrache tous à ces songes. On parle de ponts suspendus pour dégager les grandes artères. Ces ponts suspendus, vieux projet du temps de Louis-Philippe, ne sont qu'une préface; voilà qu'on imagine aussi un immense *velarium* pour nous garantir de la pluie et du soleil.

Oui, à en croire les beaux génies qui parlent de tout refaire, on serait occupé en ce moment à tisser, à Roubaix ou à Saint-Quentin, cette autre nouveauté. Ce serait un parapluie ou un parasol de coutil orné. Il partirait de la colonne de Juillet, couvrirait les boulevards et aboutirait par ses derniers anneaux aux corniches de la Madeleine.

Croyez cela et buvez du château-margaux, si vous pouvez.

Voilà les Jeux qui frappent à notre porte, absolument comme l'Amour mouillé à celle d'Anacréon. Hélas! Bade les proscrit; Hambourg devient inhospitalier. La troupe des Jeux et des Ris est errante; la Roulette couche à la belle étoile, le Trente-et-Quarante, hier encore tant fêté, ne sait plus où reposer sa tête zébrée de rouges et de noires. La Compagnie s'adresse à la France. « Ouvrez-nous; nous sommes transis de froid ; » nous allons mourir de faim; ouvrez-nous! » Jusqu'à cette heure on a fait la sourde oreille. Ouvrir aux Jeux, cela ne se peut pas. En 1836, sur la motion du vertueux Eusèbe Salverte, député de Paris et membre du Caveau, une loi a été portée qui interdit pour toujours le rétablissement des Jeux chez nous. J'ai vu les dernières maisons du Palais-Royal, toutes remplies d'anciens sous-préfets, d'anciens officiers de gendarmerie et d'anciens loups de mer. J'ai vu la dernière nuit de Frascati, à l'endroit même où les petites dames d'à présent se bourrent de petits gâteaux. « C'est la dernière nuit de Pompéi! » s'écriait Méry en se tordant les mains de rage au spectacle de ces mœurs pittoresques que la prose des temps modernes chassait. Il y en avait bien d'autres qui gémissaient, mais la loi est la loi. Il a fallu obéir.

On se disait : « Les Jeux et les Ris, une fois chassés, le Palais-Royal sera épuré et Paris moralisé. » Nous savons tous ce qui en est. Sans doute on ne voit plus, comme il y a trente-cinq ans, un clerc d'huissier en tournée de recette, entrer au jeu avec un sac de 1000 francs qui ne lui appartient pas et se casser la tête d'un coup de pistolet après l'avoir perdu. On ne voit plus l'ouvrier, le samedi soir, venir perdre en dix minutes, sur une carte, la paye de la semaine, qui est le pain de sa famille. C'est pour le mieux, j'en conviens. Mais Paris s'est-il donc tant épuré? Depuis trente ans, la ville est pleine de tripots clandestins où l'on éternise les dupes. Il y a autour de nous plus de Grecs qu'il ne s'en trouvait dans l'armée d'Agamemnon. Quand vient l'été, les jeunes gens de famille, emportant leur légitime en or sonnant, s'en vont la dépenser follement aux stations balnéaires et enrichir ainsi cette Allemagne qui a eu pendant cinquante ans pour politique de nous diminuer le plus possible.

Mais voilà que l'Allemagne elle-même, aujourd'hui qu'elle est gorgée, se fait vertueuse et proscrit à son tour les Jeux, le Trente-et-Quarante, la Roulette et son train. A-t-elle tort? A-t-elle raison? Ce n'est pas à moi qu'il appartient de répondre. La Compagnie frappe à notre porte, en demandant l'abrogation de l'interdit. Pour commencer, elle voudrait bâtir un casino à Aix-les-Bains. Toute la cité se joint à elle, autorités et conseil municipal en tête. Il y aurait une pluie de millions pour toute la Savoie. C'est fort joli, cette pluie de millions, mais il paraît que ça ne fait pas le compte de la vertu. On pense que l'interdit ne sera pas levé.

Que va devenir la troupe des Jeux et des Ris?

Paris pense qu'il n'aura pas besoin de cet attrait du rétablissement des jeux pour ramener chez lui les beaux fils de tous les soleils. On y est ingénieux à varier les plaisirs, je parle de ceux qui sont permis. Entre autres nouveautés, il y a, pour le moment, d'admirables concerts au Grand-Hôtel, avec le dessus du panier de l'art musical comme exécutants. Chose prodigieuse! l'Alboni s'y fait entendre avec toute la fraîcheur virginale de sa voix. En l'écoutant, on ne croirait jamais qu'il s'est écoulé vingt-quatre ans depuis le jour où Mme Emile de Girardin écrivait d'elle : « C'est un » éléphant qui a avalé un rossignol. » Le rossignol chante comme en 1847. — Un de ces prestigieux concerts sera donné au profit de la souscription nationale pour la libération du territoire.

Il se fait beaucoup de bruit autour des répétitions de *Ruy-Blas*. Encore quelques jours et nous pourrons revoir ce beau drame, dont la venue a été jadis le signal d'une renaissance littéraire. Victor Hugo assiste au mouvement de la mise en scène. Pour que la reprise soit un fait nouveau, actuel, le grand poëte la fera précéder d'une sorte d'allocution en vers, une variété de prologue. Même juxtaposition de beaux alexandrins dans le courant de l'œuvre. Sous le second empire, on redoutait *Ruy-Blas*; on craignait les allusions politiques, surtout à propos du grand monologue à l'adresse des ministres qui mangent l'Espagne. Sous la troisième République on n'a plus ce sujet d'appréhension. S'il y a des allusions, c'est que le public en imaginera de nouvelles.

Il n'y aura pas de bœuf gras cette année. — Qui s'en plaindra?

Un usage invariable : à dater de février, ceux qui habitent Paris songent déjà à savoir où ils iront en villégiature en avril.

La Normandie est toujours de mode.

Etretat, par exemple, est devenu une bourgade littéraire depuis qu'Alphonse Karr en a parlé dans le charmant roman intitulé : *Le Chemin le plus court*. — J. Offenbach y possède un pied à terre. Plusieurs de nos artistes dramatiques en renom y ont des maisons de campagne. — Tous les ans, les touristes y vont prendre des bains de mer.

Il y a quelques jours, un prince russe entre dans le village normand. Le premier habitant qu'il rencontre est un cordonnier. Dès lors il s'engage entre eux le dialogue suivant :

LE PRINCE RUSSE. — Est-ce ici Etretat?

LE CORDONNIER. — Oui, monsieur.

LE PRINCE RUSSE. — Il paraît qu'il y réside beaucoup d'artistes, l'été?

LE CORDONNIER. — Oui, monsieur, nous avons beaucoup d'artistes, mais nous avons aussi des personnes distinguées.

PHILIBERT AUDEBRAND.



LA CATASTROPHE DU PONT DE BRAGUE

ET LA CATASTROPHE DE LA MONTAGNE DU CHATEAU, A NICE

Nice, le 26 février.

Hier, il est arrivé ici un horrible accident de chemin de fer. A peine la nouvelle nous en était-elle parvenue, que je me transportais en toute hâte sur les lieux, d'où j'arrive, avec le croquis ci-joint que je vous envoie.

C'est près d'Antibes, au pont de Brague, jeté sur le torrent du même nom, que le malheur a eu lieu.

Les pluies continuelles des jours précédents avaient considérablement grossi ce cours d'eau qui, s'échappant de ses rives et se répandant dans la campagne, avait fini par emporter une des arcades du pont dans sa course furieuse.

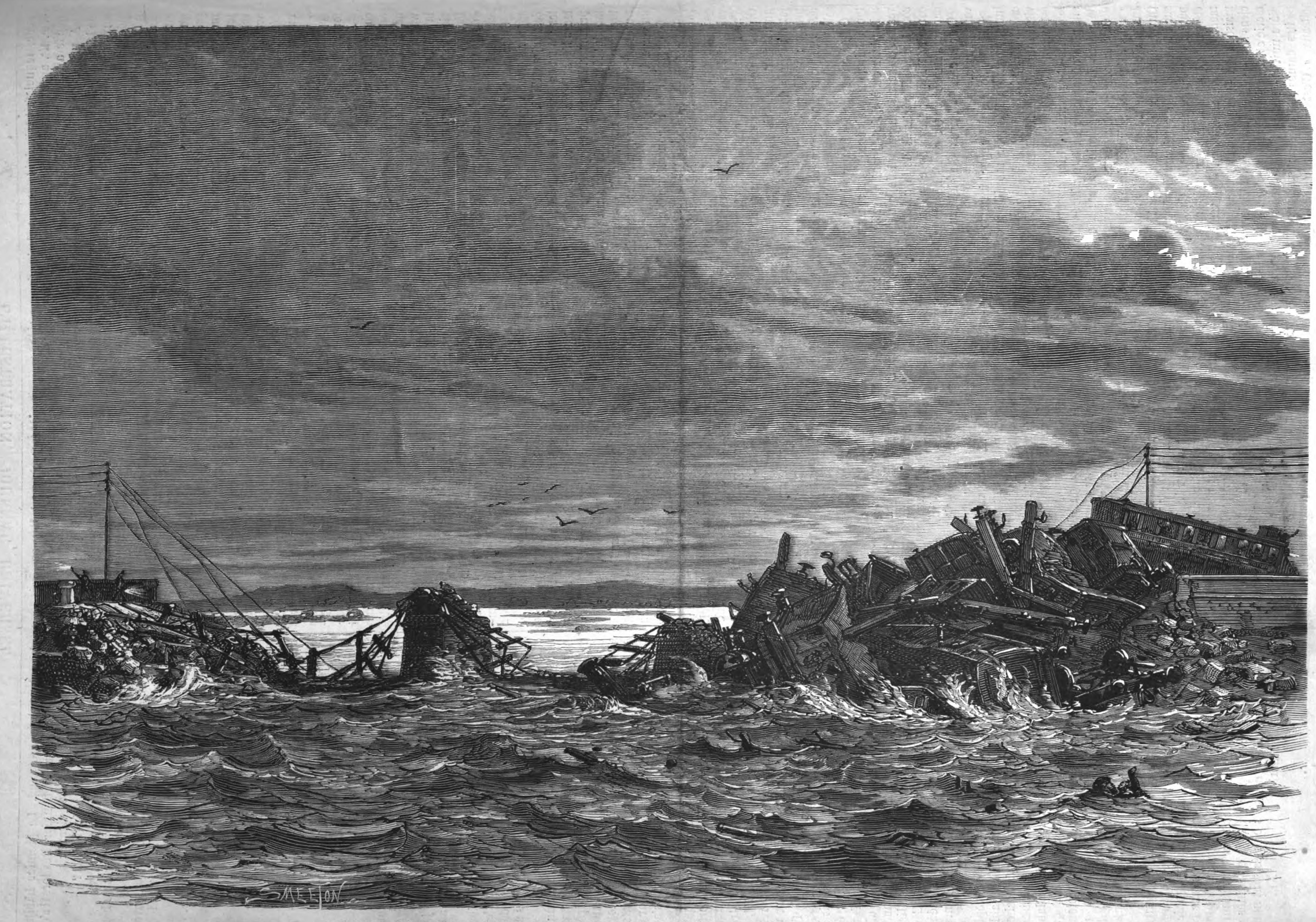
L'effondrement de cette arcade était connu à Antibes près d'une demi-heure avant le passage du train qui devait venir s'abîmer en cet endroit. Ce train était le train de banlieue, allant de Menton à Grasse et portant le numéro 492. Les employés de la gare d'Antibes, pressentant l'affreuse catastrophe qui menaçait, firent l'impossible pour la prévenir. Malgré l'eau qui les couvrait jusqu'aux épaules, ils s'avancèrent autant qu'ils le purent dans la direction du pont, en faisant des signaux avec des fanaux rouges. La pluie tombait alors à torrents, et l'obscurité était complète. Ces signaux n'ont-ils pas été aperçus, ou bien l'ont-ils été trop tard ? Je ne sais. Toujours est-il que bientôt, le train survenant et s'engageant sur le pont, rencontra le vide et plongea. Inutile d'insister sur un tableau que je serais impuissant à rendre et que vous vous représentez d'ailleurs facilement.

Neuf wagons, sur treize dont se composait le train, ont été brisés. Quatre voyageurs ont été tués et, de plus, le mécanicien et le chauffeur. Quant aux blessés, ils sont au nombre de dix. Dans le premier moment, le bruit s'était répandu que Mme Cinti-Damoreau et le violoncelliste M. Laussel, qui allaient donner un concert à Cannes, se trouvaient parmi les noyés. Ils n'ont même pas été blessés, fort heureusement. Hélas ! le malheur n'était déjà que trop grand !

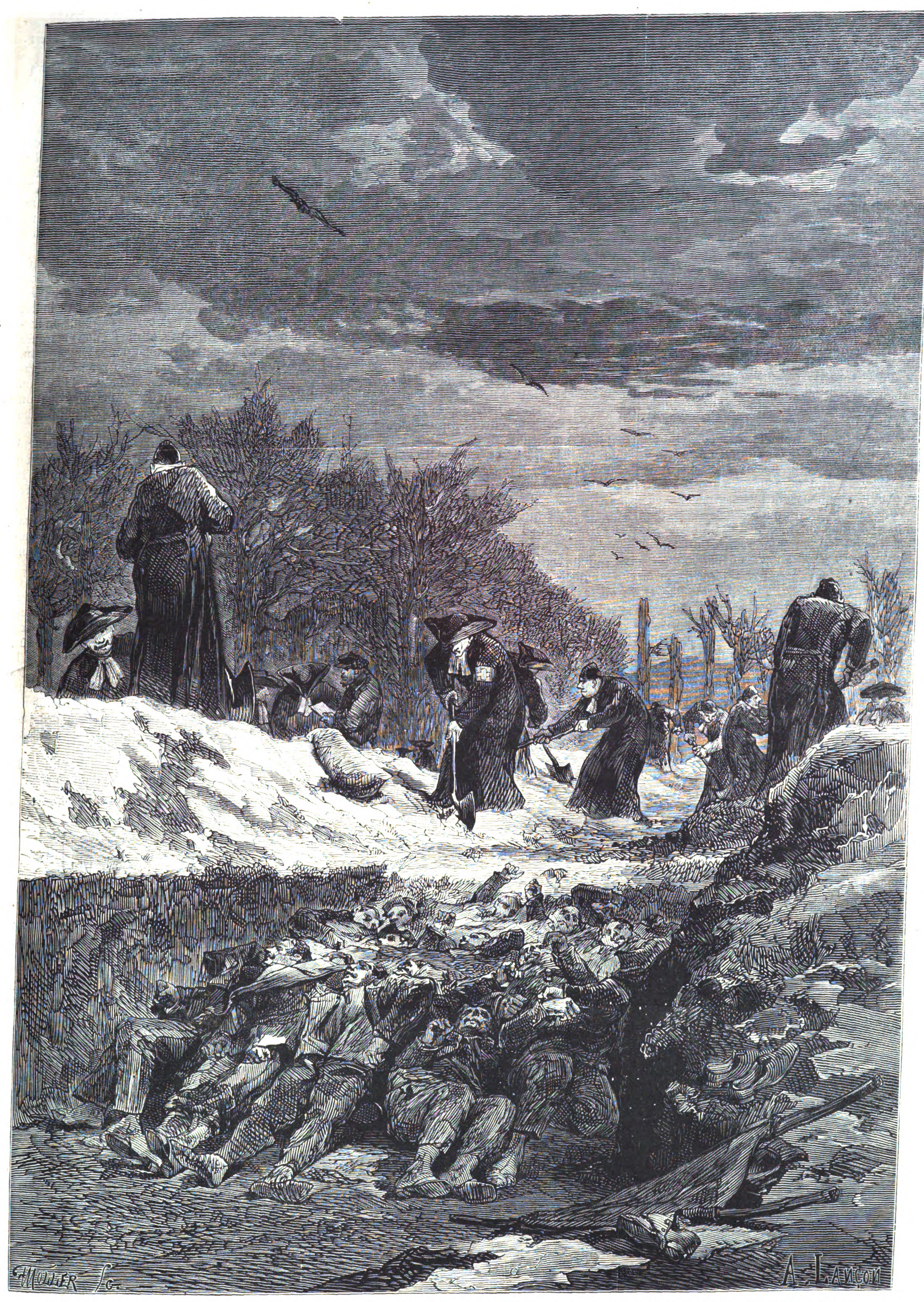
Quelques heures auparavant, une catastrophe d'une autre nature, mais non moins lamentable, s'était produite à Nice. Un bloc énorme de rochers se détachant de la montagne du Château, faisant face à la mer, s'abattait avec un bruit formidable sur les maisons bordant la rue Séguranne, qui passe au-dessous. Beaucoup furent violemment ébranlées ; une seule, la maison de Mme Baudoin, fut à peu près complétement détruite, et elle n'était malheureusement pas inhabitée!

Une foule immense et pleine d'anxiété accourut aussitôt sur le lieu du sinistre, où se portèrent également, de leur côté, la troupe, les pompiers et la police. Le déblaiement fut entrepris sans retard et continué toute la nuit à la lueur des torches. Grâce à l'activité, au zèle des travailleurs, quelques victimes ont pu être retirées saines et sauves des décombres; mais les blessés sont nombreux, et il y a des morts ! X...





ACCIDENT DU PONT DE BRAGUE, CHEMIN DE FER DE TOULON A NICE. — D'après un croquis de M. Te:nande.



L'ANNIVERSAIRE DU 28 JANVIER. — Souvenir du siége de Paris. — L'ensevelissement des morts sur le champ de bataille de Champigny.

Revue Littéraire

Balzac inconnu (tome XX des *Œuvres complètes de Balzac*, chez Michel Lévy. — *La Réforme intellectuelle et morale*, par M. Ernest Renan.

J'ai un goût particulier pour les *Œuvres complètes* des écrivains en renom. Je tiens à les connaître tout à fait, dans l'entier développement de leur talent, depuis leurs balbutiements littéraires jusqu'à leurs œuvres parfaites. Sans nul doute, je ne regarde guère que comme des curiosités bibliographiques ces langes où l'homme de génie enveloppa tout d'abord sa pensée, mais je n'en suis pas moins friand de ces primeurs et de ces écrits quasi inédits. Il en est de ces essais comme de certaines ébauches où le peintre se livre davantage et se fait mieux connaître, toutes hâtives et incorrectes qu'elles soient. J'aime à prendre, à surprendre plutôt, l'artiste à son début, lorsqu'il traduit le *Buveur d'opium*, comme Musset, lorsqu'il imite Lucain ou Virgile, comme Victor Hugo dans le *Conservateur littéraire*, ou lorsqu'il écrit au *Charivari* comme Balzac.

Les éditeurs des *Œuvres complètes* de l'homme qui nous a laissé la *Comédie humaine*, n'ont eu garde d'omettre dans leurs volumes les mélanges, croquis, articles, préfaces, ou opuscules que Balzac a semés, çà et là, aux heures de luttes, et pendant ces années de jeunesse où il voua son robuste tempérament au labeur le plus assidu et le plus colossal qu'ait entrepris un homme de lettres du temps présent. Après les grandes œuvres, déjà consacrées, en quelque sorte, par la postérité, après la *Recherche de l'absolu*, *Eugénie Grandet* ou les *Parents pauvres*, nous avons maintenant ces pages, jusqu'à présent perdues dans des recueils oubliés et devenus rares et qu'on trouve réunies dans l'édition de Michel Lévy pour la première fois. Ce sont, pour la plupart, des contes, des nouvelles, souvent insignifiantes, plus souvent remarquables, mais écrites dans le goût défectueux d'une époque qui prenait l'horrible ou l'étrange pour le beau. Balzac s'y montre *romantique* tout comme Pétrus Borel, ou excentrique comme son futur secrétaire Lassailly. Ces atrocités font sourire, et deux fois lorsqu'on les voit signées de ce nom tourangeau, c'est-à-dire à demi rabelaisien de Balzac, qu'on trouvera bientôt au bas des *Contes drolatiques*. Mais, à côté de ces bizarreries froidement voulues, ce volume contient des morceaux de premier ordre et d'un intérêt capital, par exemple, ces essais analytiques où le penseur se révèle et s'affirme dans toute sa puissance, à la fois ingénieuse et virile. Je veux parler de ces physiologies de la démarche, de la toilette, de la vie élégante ou du cigare, qui ressemblent à des paradoxes de Swift, annotés par un conteur gaulois. Et que dire de ce *Traité des excitants modernes* où Balzac étudie, à propos du café, du tabac, de l'alcool, cette vie fouettée, surmenée, électrique, nerveuse, qui est la vie moderne? Ici le moraliste se double d'un médecin et d'un naturaliste. Jamais, je pense, on n'a peint avec de pareils traits cette honteuse chose qu'on appelle l'ivresse. Puis, la conclusion rigoureuse en faveur du calme, de la raison et de la patience, comme Balzac la résume dans un axiome imagé qui est bon à méditer: *Quand la France envoie des cinq cent mille hommes aux Pyrénées, elle ne les a pas sur le Rhin. Ainsi de l'homme.*

A première vue, on croirait à une vérité de la Palisse, et, en y songeant, on s'aperçoit que tout le secret de la vie est là. L'homme, dit Balzac, n'a qu'une somme de force vitale, également répartie entre la circulation sanguine, muqueuse et nerveuse. Absorber l'une au profit des autres, c'est causer un tiers de mort. De là son horreur pour les excitants qui altèrent l'existence en la sublimant pour une heure. Je ne sais pas de travail plus intéressant à étudier que le *Traité des excitants*. Où Balzac l'avait-il publié? Je ne sais. Il avait été réimprimé à la suite d'une édition de Brillat-Savarin, et peu de lecteurs en avaient eu connaissance. Le voilà maintenant sauvé et mis en lumière.

Je voudrais, si faire se peut, que tout ce qu'a écrit Balzac fût ainsi préservé de l'oubli. Les éditeurs parviendront-ils à tout réunir? Pour ce faire, que de recherches et de travail! Balzac a beaucoup écrit et sous des pseudonymes divers. J'ai voulu justement, jadis, essayer de réunir sous ce titre: *Balzac inconnu*, ses écrits épars, et je crois connaître certains travaux de lui dont ses éditeurs définitifs ne soupçonnent peut-être pas l'existence.

Savent-ils que Balzac a publié en 1824, en collaboration avec Horace Raisson, une *Histoire impartiale des Jésuites*; qu'il a édité en 1831, chez Levavasseur, une brochure politique, l'*Enquête sur les deux ministères*, où il blâme la théorie du juste-milieu, et appelle le règne encore nouveau de Louis-Philippe: « une monarchie tempérée par des émeutes? » Ont-ils connaissance de ce roman curieux qui se nomme *Charles Pointel, ou mon Cousin de la main gauche?* Ne nous rendront-ils pas ce précieux travail philosophique publié chez Roret, dans la collection des *Manuels*, et aujourd'hui invraisemblable, le *Manuel complet des honnêtes gens?* Sans compter tel factum contre les auteurs dramatiques (les bêtes noires de Balzac avec les critiques), à propos des emprunts effrontés que les dramaturges font aux romanciers.

Je possède quelques exemplaires assez rares d'un petit journal, le *Gymnase, recueil de morale et de littérature*, publié à Paris, à l'*imprimerie de H. Balzac, rue des Marais-Saint-Germain*, nº 17. Je suis persuadé que plus d'un article inséré dans ce recueil est de Balzac. Lorsque Balzac, *imprimeur*, publia une édition, fort estimée, de la Fontaine — la Fontaine complet en un volume, — la notice sur le fabuliste, anonyme et placée en tête de l'édition, avait pour auteur Balzac. La laissera-t-on perdre avec tant d'autres?

Je voudrais retrouver, et je retrouverai peut-être, dans les volumes futurs, toutes ces miettes encore savoureuses tombées de la table de ce Gargantua littéraire. Quel homme! quel cerveau puissant! quel remueur d'idées! Dans un temps qui s'habitua malheureusement trop à tout sacrifier à la phrase, à l'image, à la couleur, Balzac n'eut qu'un objectif : la pensée. De là sa force, son originalité, sa puissance grandissante. Il domine son siècle, dont il sera pour l'avenir le grand annaliste, le Saint-Simon. Il a devancé, deviné le monde contemporain, vautré à terre, prosterné devant l'or et le succès. Fanfaron d'audace, Balzac lui-même semblait, de son vivant, se donner l'attitude de ses héros : « Un nom, disait-il un jour à Antony Deschamps, laisser un nom après soi, laisser de la gloire! Je m'en moque pas mal! Je voudrais laisser des millions et je ne laisserai pas un sou! » L'homme qui, alors qu'il signait ses romans Horace de Villerglé, inconnu, besoigneux, tenait son encrier dans sa main gauche, en hiver, afin que l'encre ne gelât point tandis qu'il écrivait, cet homme n'avait qu'un effroi : la pauvreté.

Il n'avait qu'un amour aussi : la vérité. Il avait beau dire, comme un jour à Bertall : « Je mets çà et là dans mes romans de grands mots incompréhensibles pour jeter de la poudre aux yeux des bourgeois, » — il se souciait surtout d'être vrai et d'être humain. Etudiant sur le vif, dès son adolescence, le monde de la Restauration, n'aimant ni la légende, ni la romance, il se proposait surtout comme but la vie, dût-il la rendre débordante et gigantesque. « Il y a deux grands coquins dans ce siècle, disait-il, dans sa haine du convenu, c'est Walter Scott et Béranger. » Il haïssait celui-ci parce qu'il idéalisait la gloire brutale, l'autre parce qu'il illuminait d'un vif éclat le roman historique, que Balzac essaya d'aborder. D'ailleurs, extrême en toutes choses, réellement mal à l'aise devant toute convention littéraire ou sociale, ce grand Balzac, vivant en halluciné avec le monde fictif inventé par son génie, haussait les épaules devant ses contemporains qui le méconnaissaient, et léguait en riant, à la façon d'un Titan gaulois, son œuvre à l'avenir. Un jour qu'on proposait de le nommer à l'Académie, Sainte-Beuve, qui n'aimait point Balzac et ne le comprenait point, répondit : *Il est trop gros pour nos fauteuils.*

Il y avait là un fond de réalité. Mais Sainte-Beuve se trompait d'objectif. Il eût pu dire trop grand. Des hommes comme Balzac vont seuls à travers la vie, à la façon de Michel-Ange.

Il est intéressant de passer de ce livre en quelque sorte posthume de Balzac à l'ouvrage que vient de publier M. Ernest Renan sur la *Réforme intellectuelle et morale* de la France. C'est aller d'un style tourmenté, taillé à facettes, étincelant et laborieux, à cette langue pure, correcte et classique du peintre du lac de Tibériade. Le livre de M. Renan est tout actuel, très-désespéré, très-attristé, mais du moins plein de franchise. L'auteur connaît l'Allemagne et connaît la France. Il les compare l'une à l'autre et il laisse échapper plus d'un soupir. Nous sommes demeurés en chemin. La tortue a touché le but et le lièvre s'efforce encore de l'atteindre. M. Renan, qui ne passera certes pas pour un flatteur de nos chauvinismes, essaie de nous marquer comment nous pourrons regagner le temps perdu. Il ne s'agit de rien moins que de refondre la nation tout entière, et, avant la nation, l'individu. Le *connais-toi toi-même* du sage ancien devient un *corrige-toi toi-même* sous la plume du philosophe contemporain.

J'ai lu ce livre avec un vif plaisir, et, malgré tous les points noirs qu'il nous signale, avec un sentiment secret d'espérance. Quelle que soit la fortune des Allemands, ils ne sont, à cette heure, que des parvenus. Quelle que soit notre ruine, nous demeurons encore les enviés, et, si nous savons profiter de l'épreuve, nous retrouverons notre rang. C'est ce que M. Renan dit fort bien dans ses lettres à M. Strauss. On peut même, en personnifiant dans les deux savants les deux pays et en comparant, par exemple, M. Renan à M. Strauss, mettre en regard la pédantesque gloriole et l'implacable insolence du Germain avec la tristesse, et la pénétrante amertume du Celte. A coup sûr, M. Strauss semble triompher, mais qui sait si, le temps aidant, et la Prusse nous empruntant nos défauts, notre vaine gloire militaire d'hier, sans nos qualités, le jour ne viendra pas où M. Renan aura raison et où ses avertissements à l'Allemagne, gonflée comme la grenouille de l'histoire, ne seront pas devenus des prophéties.

Je le souhaite pour la satisfaction du philosophe et pour le bonheur à demi brisé de mon pays.

Jules Claretie.

LA NATURE CHEZ ELLE (1)

(Fin).

Le pauvre petit rossignol, audacieux et insouciant comme un artiste, parvient à franchir l'Alpe neigeuse, et s'en va chanter dans les jardins de Vérone, sous le balcon de Juliette. Il gagnera sa vie dans ce pays de virtuoses. Mais quoi! les hirondelles, qui connaissent le temps comme des augures et lisent dans le ciel à livre ouvert, continuent à pousser leurs cris joyeux autour des cheminées, à raser le sol d'un éclair rapide, en happant les moucherons encore nombreux! On dirait qu'elles ont oublié leurs habitudes voyageuses. Cependant, un certain jour, qui ne diffère en rien des autres aux yeux myopes de l'homme, une inquiétude soudaine, que rien ne semble motiver, s'empare de la tribu. C'est un caquetage perpétuel entre les petites sœurs à robe noire et à guimpe blanche, et voilà ce qu'elles se disent, comme l'a raconté dans ses vers un poëte de nos amis, qui entend le langage des oiseaux comme Démocrite, Dupont de Nemours, ou l'Érylangus du beau *Pécopin* :

Déjà plus d'une feuille sèche
Parsème les gazons jaunis;
Soir et matin, la brise est fraîche,
Hélas! les beaux jours sont finis!

(1) Reproduction interdite.



On voit s'ouvrir les fleurs que garde
Le jardin, pour dernier trésor.
Le dalhia met sa cocarde
Et le souci sa toque d'or.

La pluie au bassin fait des bulles;
Les hirondelles sur le toit
Tiennent des conciliabules;
Voici l'hiver, voici le froid!

Elles s'assemblent par centaines,
Se concertant pour le départ.
L'une dit : « Oh! que dans Athènes,
» Il fait bon sur le vieux rempart!

» Tous les ans, j'y vais, et je niche
» Aux métopes du Parthénon.
» Mon nid bouche, dans la corniche,
» Le trou d'un boulet de canon. »

L'autre : « J'ai ma petite chambre
» A Smyrne, au plafond d'un café.
» Les Hadjis comptent leurs grains d'ambre
» Sur le seuil d'un rayon chauffé.

» J'entre et je sors, accoutumée
» Aux blondes vapeurs des chiboucks.
» Et, parmi des flots de fumée,
» Je rase turbans et tarbouchs. »

Celle-ci : « J'habite un triglyphe
» Au fronton d'un temple, à Balbeck.
» Je m'y suspends avec ma griffe
» Sur mes petits au large bec. »

Celle-là : « Voici mon adresse :
» Rhode, palais des Chevaliers;
» Chaque hiver, ma tente s'y dresse
» Au chapiteau des noirs piliers. »

La cinquième : « Je ferai halte,
» Car l'âge m'alourdit un peu,
» Aux blanches terrasses de Malte,
» Entre l'eau bleue et le ciel bleu. »

La sixième : « Qu'on est à l'aise
» Au Caire, en haut des minarets!
» J'empâte un ornement de glaise,
» Et mes quartiers d'hiver sont prêts. »

« A la seconde cataracte, »
Fait la dernière, « j'ai mon nid;
» J'en ai noté la place exacte
» Dans le pschent d'un roi de granit. »

Toutes : « Demain, combien de lieues
» Auront filé sous notre essaim;
» Plaines brunes, pics blancs, mers bleues
» Brodant d'écume leur bassin? »

Avec cris et battements d'ailes,
Sur la moulure aux bords étroits,
Ainsi jasent les hirondelles
Voyant venir la rouille au bois.

Je comprends tout ce qu'elles disent
Car le poëte est un oiseau;
Mais, captif, ses élans se brisent
Contre un invisible réseau!

Des ailes! des ailes! des ailes!
Comme dans le chant de Ruckert,
Pour voler là-bas avec elles
Au soleil d'or, au printemps vert!

La veille, on les voyait tourbillonner par milliers avec une agitation extraordinaire; le lendemain on n'en voit plus une. Elles sont déjà bien loin, les rapides voyageuses qui défient tous les moyens de vélocité de l'homme, locomotives et bateaux à vapeur, et que l'électricité seule peut devancer. Il était temps; la mauvaise saison se déclare tout à coup. Les vents se déchaînent, les nuages crèvent, et la tempête secoue les arbres comme pour en faire tomber les feuilles couleur de safran et rougies par le givre du matin. Les insectes, sentant qu'ils vont mourir, s'occupent activement de la génération future de leurs enfants, qu'ils ne doivent jamais voir, et qui, ne connaissant pas leurs parents, pourront se croire les fils directs de la terre. Admirable sollicitude, maternité désintéressée qui n'aura pas sa récompense! Ils enfouissent leurs œufs dans le milieu le plus favorable, avec une étonnante sûreté, dans le bois, dans la terre, dans l'eau, dans le cadavre d'un animal, dans les poils d'une chenille, dans la graine d'une plante, et la petite larve, enfant posthume, trouvera autour d'elle tout ce qui est nécessaire à ses développements : ses sommeils limbiques seront protégés jusqu'au jour où, ses métamorphoses accomplies, elle s'élancera dans la vie définitive et complète. L'éternel mouvement circulaire des générations ne s'arrêtera pas. De l'hécatombe sans fin des individus, l'espèce renaît toujours vivace; la mort n'est que le fumier fécond de la vie.

Les corbeaux, les corneilles, les pies criaillent aigrement entre les branches des vieux arbres dégarnis, dont la robuste armature, masquée naguère par le feuillage, se laisse voir à nu, comme l'indication anatomique d'un dessin de maître. L'œuvre de l'année est finie, en apparence du moins, car déjà sous le sol, tout travaille et fermente sourdement. Les germes des choses sentent l'inquiétude de la vie prochaine.

C'est l'époque où la Nature peut se retirer chez elle, et, comme une paysanne à la veillée, écouter en filant les légendes d'autrefois, à moins qu'elle ne raconte elle-même une de ces merveilleuses histoires qu'elle sait si bien. Mais la Nature est peu parleuse. Elle se fait plutôt comprendre par des images que par des phrases, et le livre auquel depuis si longtemps elle travaille est comme un journal d'illustrations sans texte. Pendant ces longues soirées, les pieds allongés vers les braises du foyer, la tête appuyée sur la vieille tapisserie de son fauteuil, elle médite silencieusement, et bientôt le sommeil ferme ses paupières attendries; mais en regardant son visage, dont la beauté transparaît sous les rides, on devine au sourire qui voltige sur ses lèvres qu'elle rêve de printemps et d'amour.

THÉOPHILE GAUTIER.

LES PROPHÉTIES ET LA PRUSSE

I

Tout le monde se rappelle cette prophétie qui avait prédit jour pour jour la chute de Napoléon III. En voici une qui prédit la chute de Guillaume Ier, et, chose curieuse! cette prophétie a été imprimée, pour la première fois, en 1722, dans un recueil périodique intitulé : *la Prusse savante*, rédigé par Lilienthal, professeur à l'Université de Kœnigsberg. C'est à la *Revue britannique*, n° de novembre 1871, que nous devons la publication et le commentaire historique de ce document, dont nous allons faire ici une analyse rapide, ne regrettant que de ne pouvoir le donner tout entier.

On attribue cette prophétie à un religieux du couvent de Lehninn, appelé le frère Hermann, qui vivait vers l'an 1270. Elle ne fit sensation dans le public qu'au moment où le roi Frédéric II monta sur le trône, c'est-à-dire en 1740. On commença alors à s'étonner de la précision avec laquelle les événements du règne de ce prince y étaient annoncés, et il en parut des éditions dans la plupart des villes de l'Allemagne. Elle se compose de cent hexamètres latins, rimant au milieu et à la fin, dont l'invention eut lieu en 1154 par Léoninus, et cette forme, qu'affectionne le treizième siècle, assigne ce millésime à la prophétie.

S'adressant à son couvent :

« Maintenant, ô Lehninn, dit le prophète, je vais t'annoncer avec soin les événements futurs que m'a dévoilés le Seigneur, créateur de toutes choses. »

Après ce début, Hermann déroule avec précision tous les événements qui se passeront en Allemagne dans les siècles suivants, les guerres de toute sorte, jeux de princes, pour s'annexer des peuples, et il arrive au moment où l'Électorat de Brandebourg sort de l'obscurité de l'histoire. Comment? Cet Électeur, de la maison des Hohenzollern, avait prêté à Sigismond des sommes assez rondes pour la sûreté desquelles le gouvernement de la Marche devait lui rester jusqu'au remboursement. « Vous voyez, dit spirituellement la *Revue britannique*, que, dès l'origine, cette famille s'entendait aux prêts sur gages et aux otages. » Frédéric saisit sa proie et réunit sous sa souveraineté les deux bourgs de Nuremberg et de Brandebourg. Longtemps avant Hermann avait dit :

Ex humili surgis, binis nunc inclyta burgis
Accendisque facem, jactando nomine pacem.

« Voici que tu sors de ton humilité à présent; illustre par deux bourgs, tu allumes un brandon, tout en te glorifiant d'un nom qui exprime la paix. » (*Friede-rich*, en allemand, riche en paix.)

Le Hohenzollern, à la tête d'une petite troupe d'hommes d'armes franconiens, s'en va en guerre avec un canon d'une grosseur extraordinaire, lançant des boulets de 24, et « égorgeant les loups tout en coupant les mamelles aux brebis ».

Ici apparaît annoncée, dès le règne du premier Hohenzollern, la grandeur future de la famille. *Dico tibi verum, tua stirps longum dierum*, dit le prophète.

Et il fait ensuite un historique rapide, concis et saisissant des faits et gestes des Hohenzollern jusqu'à Elisabeth de Danemark, épouse de l'Électeur de Brandebourg, Joachim Ier, qui a introduit dans son Etat la religion réformée et l'a inoculée à ses enfants. Ici Hermann s'arrête et, dans son vers 49, s'écrie :

Hoc ad tredenum durabit stemma venenum.
« Ce venin durera jusqu'au treizième règne. »

Or, si l'on compte les règnes des Hohenzollern à partir de ce moment, on trouve que, en 1871, c'est le TREIZIÈME; c'est celui de Guillaume Ier.

Et alors le prophète raconte d'avance l'étrange généalogie des Hohenzollern, règne par règne, jusqu'au règne actuel.

C'est Sigismond, *dont la durée sera courte* (mort en effet à quarante-sept ans); c'est Georges-Guillaume « *qui se livre trop à la confiance et dont un loup dévore le troupeau* (vers 70), allusion au prince de Schwartzemberg, que l'historien Gallus appelle « le fléau de Brandebourg, la verge et la colère de Dieu pour châtier la Marche. » C'est lui le loup; puis viennent ceux qui portent trois bourgs dans leurs noms « annexion de l'archevêché de Magdebourg; » l'État très-étendu s'accroît sous l'un et l'autre prince (vers 73); prédiction du traité de Westphalie, qui agrandit énormément la Prusse.

Sed quid juvabit, prudentia quando cubabit?
« Mais que servira la force quand la prudence s'évanouira? »

Voici Frédéric-Guillaume, l'hydropique, qui mourant tout décomposé en dedans et au dehors, « *foris quassatus et intus* », et laisse sa couronne à un jeune homme qui frémit, tandis que la grande femme enceinte gémit (vers 81). Ce jeune homme, c'est Frédéric II; cette femme, c'est Marie-Thérèse « *magna puerpera* ». Il enlève la Silésie à l'Autriche, déchaîne la guerre de Sept ans; ensuite vient Frédéric-Guillaume qui imite ses pervers aïeux (vers 85):

Qui sequitur pravos imitatur pessimus avos.

« Son fils florira et obtiendra plus qu'il n'aurait jamais pu espérer » (vers 89), allusion aux traités de Vienne en 1815, qui font de la Prusse, sous Frédéric-Guillaume III, une grande puissance qui est alors, dit la *Revue britannique*, « comme une épée dont la pointe s'avance dans le flanc de la France et dont la poignée est dans la main de la Russie. »

Ici le moine Hermann jette deux vers terribles :

Et princeps nescit quod nova potentia crescit.
Tandem sceptra gerit qui stemmatis ultimus erit.

Quelle est cette nouvelle puissance qui grandit? Quels sont donc ces sceptres qui seront les derniers? Est-ce la démocratie, que le prince Guillaume a écrasée en 1849 au combat de Ladenbourg et qui prendra sa revanche? Est-ce la Russie qui se sent menacée et qui s'allierait à la France? Toujours est-il que le prophète a annoncé qu'avec le treizième règne finira la race des Hohenzollern :



LES PRISONNIERS DE LA COMMUNE A VERSAILLES. — La prison des Chantiers.



ACCIDENT ARRIVÉ A S. M. L'EMPEREUR DE RUSSIE PENDANT UNE CHASSE A L'OURS, LE 16 JANVIER 1872.

ultimus erit. Et remarquez bien qu'il dit les *sceptres, sceptra*, et aujourd'hui il y en a deux : empereur d'Allemagne, roi de Prusse.

Telle est la fameuse prophétie d'Hermann, qui n'annonce pas un fait isolé, mais une série de faits nombreux où toute l'histoire des princes qui se sont succédé dans le Brandebourg est racontée, dès 1270, règne par règne, et s'est réalisée dans le passé avec la dernière exactitude.

Et d'ailleurs, le frère Hermann n'est pas le seul qui ait prédit la fin de la Prusse. Un autre, un Allemand aussi, un nommé Spielbœhn, mort en 1783 à Cologne, a écrit :

« N° 8. Sois attentif, pays de Berg! la famille royale qui descend d'un burgrave tombera tout à coup de sa haute position au-dessous même du rang des margraves. »

Et le filon ouvert par la *Revue britannique* est déjà suivi par les chercheurs et les érudits. Voici M. Edouard Fournier qui s'est demandé comment s'accomplira la prophétie d'Hermann, et qui, dans une lettre écrite à la *Revue britannique*, s'exprime ainsi (n° de décembre 1870):

« Le renversement de ce qui nous a renversés viendrait de la Russie, et c'est le père même du roi de Prusse d'aujourd'hui qui l'aurait entrevu dans un rêve.

Le bizarre comte de Schlabendorf en parlait souvent pendant son séjour à Paris. Le Russe Jochmann prit note de ce qu'il disait, et voici ce que Henri Zocchokke publia en 1836, dans le premier volume des *Fragments de reliques*, comme dit le titre :

« J'ai rêvé, disait un jour le roi de Prusse, que l'envie m'avait pris de savoir ce qui se passera longtemps après que je ne serai plus. A cet effet, je m'étais rendu, muni de vivres et d'argent, dans une contrée déserte, pour m'y livrer au sommeil d'Épiménide. A mon réveil, je vis qu'on m'avait volé mes vivres, mais on n'avait pas touché à l'argent. Je pris la route qui devait me conduire chez moi, mais je ne m'y reconnaissais plus. Un paysan passa; je lui demandai le chemin le plus proche : il me regarda d'un air hébété et ne me répondit pas. Je lui offris un frédéric d'or pour en obtenir ce que je désirais : il prit la pièce, la retourna, l'examina et me la rendit en disant :

« On ne connaît pas ça chez nous : si vous n'avez pas d'autre monnaie que celle-là, vous courez grand risque de mourir de faim. »

Et en disant cela, il fouilla dans sa poche et en retira quelques kopecks russes.....

« Où suis-je? m'écriai-je, et je me réveillai. »

Oui, en Russie ! Un autre Sedan, un autre Napoléon III, un autre Wilhemshœhe ! Peut-être!!!

E. P.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

Il faut en faire votre deuil, pauvres Parisiens, mes amis ; il faut vous en consoler si vous le pouvez, car la chose est irrévocable, et vous ne verrez pas de longtemps fumer le calorifère dont les puissantes cheminées mettaient au Palais-Bourbon un panache de fumée, — emblème de la besogne qui s'y faisait. — Vous ne pourrez plus, rangés sur les trottoirs du pont de la Concorde, contempler le défilé de nos seigneurs et maîtres, Messieurs les députés, et vous réjouir à la vue de ces galbes étourdissants, venus des départements lointains, qui sont la joie des yeux et tempèrent pour le spectateur la gravité des représentations parlementaires. La proposition Duchatel est indéfiniment ajournée et l'Assemblée prend à Versailles ses quartiers de printemps. Un poëte élégiaque dont j'ai le malheur d'être connu m'a voulu lire, l'autre jour, une élégie sur ce lamentable sujet. Cela commençait par l'exclamation obligée : « *Lugete, veneres.* » Je lui fis remarquer que le mot n'était point juste, puisque les beautés du grand monde ont leur loge à Versailles et... les autres n'en pleurent pas ; on vient les voir à Paris.

Car s'il y a, je puis vous le dire, trois cents députés logés dans l'ex-capitale, on en peut compter quatre cents qui s'y viennent distraire de deux jours l'un ; les cinquante restants y viennent tous les jours.

De sorte que si vous tenez à connaître *de visu* nos sept cent cinquante souverains, rien n'est plus facile. Ils sont visibles deux fois par jour dans la salle des Pas-Perdus de la gare de Saint-Lazare, de 1 heure à 1 heure 20 de l'après-midi, et de 6 heures 30 à 6 heures 35 le soir. On dit bien qu'à la gare Montparnasse il s'en rencontre quelques-uns, mais ce sont plutôt les ministres qui rentrent par là.

Et je conseille spécialement cette visite aux curieux qui veulent se rendre compte du mouvement politique ; c'est fort instructif et plein de renseignements. Ainsi la semaine dernière, au train de 6 heures 30, j'ai su, par la seule inspection des arrivants, qu'on faisait encore un essai de fusion orléano-légitimiste. La séance encore n'était pas finie quand le train partait de Versailles, et cependant plus de trente députés, de ceux qui logent à Versailles même, de ceux qui, d'ordinaire, prolongent les séances au delà des heures du train, — car cela vexe la gauche, laquelle manque forcément le scrutin ou le départ, — trente députés au moins de la « droite flottante » débarquaient à la gare Saint-Lazare; les uns tout flambants neufs sous l'habit noir et la cravate blanche, les autres en costume « de travail », mais une valise à la main. C'était clair et compréhensible comme les finesses de M. Baragnon : les habits noirs allaient faire un dîner politique ; les valises, — invités de 2me classe, — allaient « passer la soirée ». Les premiers n'avaient pas le temps de s'habiller, donc c'était un dîner ; or, les dîners légitimistes ne se donnent qu'à Versailles ; les ministres n'ont pas de cuisine à Paris, la gauche ne dîne pas ; donc... c'était un dîner orléaniste. Et comme, parmi les habits noirs se rencontraient surtout des légitimistes amis de la fusion, c'était d'un dîner fusionniste qu'il s'agissait. De plus, c'était un dîner important, car j'ai pu compter au moins vingt habits noirs et trente valises, lesquelles étaient surtout des valises orléanistes ; il était, par conséquent, démontré que l'orléanisme faisait des avances à la légitimité, puisque les légitimistes dînaient et que les orléanistes « passaient la soirée » seulement. Et voilà comment les employés du chemin de fer savent d'avance les nouvelles.

Je sais un *reporter* — et des mieux informés — qui n'emploie pas d'autre procédé ; jamais il ne pousse jusqu'à Versailles et jamais ne dépasse le quai d'embarquement. C'est lui qui, le premier, avant la grande séance du 19, m'a prédit l'échec de la loi des matières premières et la crise gouvernementale : « Voyez-vous, me dit-il, ces trois » messieurs en frac bleu barbeau ? Ce sont les dé» légués de l'industrie. Celui-ci, le gros à cheveux » rouges, vient de causer avec un groupe de » droitiers ; c'est un délégué de Rouen : celui-là, » le brun qui gesticule si fort, est de Marseille et » vient de quitter un groupe de libre-échangistes ; » l'autre, le grand blond, est des Vosges, et sort » de ce groupe que vous voyez là-bas, tous centre » droit. Ces trois délégués se frottent les mains ; » donc c'est que la loi ne passera pas. Et ce sera » grave, car voici à votre droite M. Calmon, et à » votre gauche deux aspirants préfets qui ne s'em» pressent pas d'aller saluer M. le secrétaire » général. Allons, il va y avoir une grosse » crise ! »

Eh bien, mon *reporter* m'affirme que la dénonciation des traités de commerce sera votée ; que la loi sur la marine marchande ne sera plus ébréchée par aucun amendement ; que l'on n'arrivera pas à nommer un vice-président de la République ; il soutient que le renouvellement partiel de l'Assemblée a des chances d'adoption et il estime que la souscription nationale réunira de fort grosses sommes. « C'est le seul point, dit-il, sur lequel tout le monde soit d'accord à l'Assemblée. »

Le fait est que, tous ses défauts à part, cette Chambre est patriote. N'étaient les questions de parti, sur lesquelles tout le monde prend feu ; n'étaient les ambitions personnelles, sur lesquelles on est d'autant plus intraitable qu'on s'en cache davantage ; n'étaient les questions électorales, auxquelles il est toujours dangereux de toucher ; n'étaient les questions d'intérêts particuliers, dont il n'est pas possible de sortir, parce que les intérêts se défendent toujours ; n'étaient les maladresses commises par inexpérience, les erreurs qui proviennent de ce qu'on n'a pas appris, les préjugés qui tiennent à ce qu'on n'a pas oublié, les rancunes qui ne savent pas s'effacer, les espérances qui ne savent pas se contraindre, — il n'y aurait rien à dire. Et je suis convaincu que la grande propriété, si farouche quand il s'agit d'imposer le guano ou de détaxer les blés à l'entrée, se distinguera par le chiffre de ses souscriptions. Il faut le dire à la louange de tous, l'intérêt des électeurs est surtout celui qu'on défend. On refuse un impôt de trois sous sur les engrais, on payera mille francs de souscription avec un égal empressement.

M. Bouisson — de Montpellier — a pris l'initiative et prêché d'exemple. Dix mille francs de souscription, c'est un joli prône et il est difficile de mieux prêcher. Espérons que la propriété foncière et la grande industrie, si largement représentées dans l'Assemblée, ne voudront pas rester en arrière de la médecine. M. Bouisson devra couper au moins deux jambes et un bras, opérer une cataracte et réduire une couple de fractures au profit de la libération du territoire. Pour équivaloir à ces sacrifices, MM. les directeurs des compagnies de chemins de fer peuvent bien se priver d'un déraillement ou deux et offrir à la patrie ce que leur coûterait ce petit intermède. Il me vient d'ailleurs une idée que je recommande aux membres de la commission, c'est de taxer les députés, pour les prochaines élections, à deux francs pour chaque voix obtenue en sus de la majorité. Cela se payera avec plaisir et, pour les candidats malheureux, ce sera une sorte de consolation, une vengeance patriotique. C'est une proposition qui, j'en suis sûr, aurait des chances d'être adoptée par la majorité de l'Assemblée ; et la gauche, quoique menacée d'en faire les frais en majeure partie, ne s'y refuserait pas, pourvu que le sacrifice ne fût pas indéfiniment retardé et qu'on prît les mesures nécessaires pour en faire le compte tout de suite.

A cela près, la semaine parlementaire n'est pas riche. M. Thiers est rentré dans sa tente et ne paraît plus dans l'Assemblée ; mais il n'a pas pour cela renoncé à ses idées protectionnistes. Si battu qu'il ait été, il ne se tient pas pour battu et, sous une autre forme, il recommence la campagne. La loi sur la marine marchande n'est pas autre chose qu'une reprise du système de la protection. Jusqu'à présent, j'avais cru que les deux hommes les plus protectionnistes de France étaient MM. Pouyer-Quertier et Thiers ; je m'aperçois que je me suis trompé : ce sont MM. Thiers et Pouyer-Quertier.

M. le ministre des finances, cependant, ne s'épargne pas à la besogne ; seulement, il masque son jeu quand il est de sang-froid ; au commencement des discussions, il a soin de dire : « Vous voyez bien, messieurs, qu'il n'y a pas là» dedans la moindre muscade protectionniste ; pas » de double fond où cacher le moindre impôt sur » les matières premières ; c'est du libre-échange » tout pur et sans alliage ! » Mais quand la discussion commence à s'échauffer, quand viennent les amendements, M. le ministre s'oublie : « Une ! » deux ! votez-moi ça ! C'est de la protection, si » vous voulez, mais il en faut bien un peu, et » même beaucoup, car votre libre-échange, tenez ! » ne m'en parlez pas ! Il nous fait payer tout plus » cher, et c'est un système si étrange, qu'en met» tant les blés à bas prix il renchérit le pain. La » protection, au contraire, fait que les blés sont » chers, et par suite, que le pain est à bon » marché ! »

Nous n'avons entendu que cela pendant toute la semaine, et le pouvoir de l'éloquence est si grand, que la loi finit par être votée. Même hier, le succès des protectionnistes a failli passer leurs espéran-



ces, si bien qu'ils en étaient confus, et, tout en essayant d'enlever le vote, ils s'en excusaient modestement. C'est M. Monjaret de Kerjégu qui a failli remporter cette victoire. Il proposait un amendement auprès duquel l'article de la commission n'était que camelotte; après l'adoption de ces quelques phrases, il ne restait plus qu'à mettre tout le long de la côte française, une ligne d'écriteaux avec cette inscription : « Il est interdit à tout navire étranger d'approcher à plus de 4 kilomètres. » Cela se passait à six heures un quart du soir; la gauche avait pris le train de cinq heures cinquante-cinq ; les indifférents de la droite s'en étaient allés tranquillement dîner aux Réservoirs après avoir voté la continuation de la séance ; — car c'est ainsi que cela se fait : ce sont les flâneurs qui se donnent des allures de travailleurs enragés ; on vote la continuation de la discussion, après quoi on se sauve religieusement et l'on va dîner à l'aise pendant que les consciencieux qui, le plus souvent, ont voté le renvoi au lendemain, font scrupuleusement cette corvée supplémentaire. Donc, il ne restait plus personne que les protectionnistes forcenés et, naturellement, ils applaudissaient. Le doux M. Ancel, tout rougissant de modestie, se laissait forcer la main avec une docilité charmante. » La commission, disait-il, ne s'oppose pas, ni le ministère non plus. » La commission c'était M. Ancel ; le ministère, c'était M. Pouyer-Quertier; un peu plus, la chose était faite, la muscade passée; M. Ancel déjà se préparait à remercier. « C'est peut-être beaucoup, messieurs, et nous sommes confus de cette trop grande bonté, nous n'en demandions pas tant ; mais puisque vous le voulez! » Lorsque, tout d'un coup, voilà le ministère qui proteste ; voilà la commission qui proteste ; voilà M. Grévy qui proteste, — l'Assemblée n'étant plus en nombre; et voilà M. Ancel qui, toujours rougissant de modestie, reconnaît que « c'était en effet un peu trop ».

Une autre comédie qui n'est pas moins intéressante, est celle qui s'est jouée à huis-clos entre l'extrême droite et M. Thiers, à propos de la nomination proposée d'un vice-président de la République : « Nous voudrions bien nommer un vice-président, » disait la droite. « Pourquoi faire? » demandait M. Thiers. « Pour vous suppléer au besoin. « — « Et même pour me suppléer sans besoin. » — Du tout; mais enfin... » — « Je vous vois venir : le jour où vous auriez quelqu'un pour me remplacer, vous me laisseriez partir et même vous m'y aideriez un peu ; je n'entends pas de cette oreille-là. N'en parlons plus, ou je m'en vais tout de suite. » — Jamais ! nous ne voulons pas que vous partiez! » — Je ne le veux pas non plus; donc, pas de suppléant. » Ce petit proverbe, qui s'est joué entre la préfecture et l'hôtel des Réservoirs, aurait eu pour titre, si M. Thiers l'eût permis : « Un clou chasse l'autre. » Mais M. Thiers a préféré l'intituler : « Qui quitte sa place... la garde. »

JEAN DU VISTRE.

TABLEAUX DE VOYAGE

Troisième article.

BORDIGHERA. — SANREMO. — ONEGLIA. FINALE-MARINA.

Avant d'avoir vu Bordighera, je ne professais qu'un goût raisonnable pour le palmier; j'estimais qu'il tenait assez bien son emploi dans le chœur des arbres classiques. Je lui accordais d'être d'un excellent effet sur les remparts d'une ville, comme Cadix ou Monaco. Mais c'était tout. L'arbre par lui-même, avec son écorce rugueuse et son maigre dôme de branches, me laissait froid. Même j'avais donné asile dans ma mémoire à ces vers irrévérencieux d'Ausone de Chancel dirigés contre certains palmiers souffreteux d'Algérie :

Monsieur, dis-je au voisin dont je touchais la manche,
Pourquoi ce grand balai planté là par le manche?
— Monsieur, c'est un palmier. — Vous dites? — Un palmier.
— Devant un cabaret! sur un tas de fumier!
Je croyais m'abuser, la foi toujours espère :
Mais j'en vis un second; les deux faisaient la paire.
Pardon à deux genoux, ô mes jeunes amours,
A qui j'ai si souvent joué ces mauvais tours
D'appeler des palmiers vos tailles élancées,
Si souples que le vent les aurait balancées.
Pardon à deux genoux, car je vous appelais,
Sans m'en douter, hélas! des manches à balais.

Encore une fois je n'avais pas vu Bordighera. Aujourd'hui tout est bien changé. Le palmier s'est révélé à moi; il m'a parlé et je l'ai compris. Sa poésie m'est apparue soudainement. Cela tient à ce que je viens de traverser une forêt entière de palmiers, — car Bordighera n'est pas autre chose; ce promontoire qu'on aperçoit de Monaco n'est qu'une longue plantation de palmiers. Rien de plus surprenant à voir, de plus étrange, de plus grandiose. Et pour opposer un poëte à un autre poëte je citerai cette page de l'auteur de *la Mer de Nice* : « Si vous voulez des palmiers réellement vivants il faut aller jusqu'à la Bordighera. Du bord de la mer au fond de la campagne, en jardins, en pépinières, en terrasses étagées, les palmiers lancent vers le ciel leurs immenses rameaux droits, hardis, luxuriants, sublimes comme la gloire, et comme la prière avides d'éther et d'azur. Vers les étoiles! vers les étoiles! semblent s'écrier ces nobles feuilles. Parmi ces jardins les uns sortent à peine de terre; les palmes sans tronc y semblent des jets de verdure; dans d'autres les arbres deux ou trois fois séculaires sont des géants aux panaches terribles. A vos pieds vous avez les palmes naissantes, mais déjà fières, car à peine né ce feuillage auguste a l'orgueil de sa destinée impérissable; sur vos têtes les grands palmiers, minces, hardis, comme les colonnes démesurées d'un temple idéal. Les uns sont penchés au bord du chemin, comme un Génie qui prend son vol ; ceux-là, touchant à peine du pied une muraille effritée, s'élancent dans l'espace, soutenus tout entiers dans l'air qui semble leur prêter des ailes. Quelques autres aussi, las sans doute d'un effort inouï, sont tout à fait couchés, étendus le ventre contre terre, comme un pèlerin brisé de fatigue mais chez ceux-là aussi le feuillage regarde toujours les vastes plaines d'azur, comme une aspiration à Dieu. »

Décidément les palmiers sont faits pour aller par troupes, comme les éléphants.

Sanremo, qui succède à la Bordighera dans ce panorama sans cesse renouvelé, est une des expressions les plus complètes et les plus importantes de toutes les villes du littoral, et particulièrement de la rivière de Gênes. C'est pourquoi je demanderai la permission de m'arrêter sur Sanremo. Je lui conserve son orthographe et sa désinence italiennes, non-seulement parce que nous sommes en Italie, mais encore parce qu'il me serait difficile de la désigner autrement. Elle s'est appelée autrefois Saint-Romulus, du nom d'un évêque de Gênes qui était venu y mourir, et plus anciennement Matuta, du nom de la déesse Aurore sans doute. Comment ces deux appellations se sont elles fondues plus tard en celle de Sanremo? Mystère!

Sanremo, est encore une ville bâtie en amphithéâtre, ce qui la divise naturellement en ville haute et en ville basse. Naturellement aussi, la ville haute est la ville ancienne, et la ville basse est la ville moderne. Celle-ci se compose d'une longue rue bordée des invariables *Hôtel Victoria* et *Hôtel de la Grande-Bretagne*; c'est la seule connue des voyageurs. Je suis tout de suite allé à l'autre.

Ce n'est plus d'une ascension qu'il s'agit, cette fois, mais d'une escalade. Par quel prodige d'équilibre nos ancêtres savaient-ils faire tenir des maisons sur les parois des précipices? Sans indication d'aucune sorte, sans conducteur, comme toujours, j'ai pris par le versant oriental, qui se trouve être le plus pénible à gravir. Vingt fois je me suis vu sur le point non pas de tomber mais de dégringoler. Je comprends que les Anglaises, si intrépides cependant, s'arrêtent dès les premiers pas et rebroussent chemin. C'est le quartier pauvre et laid, et même plus que laid.

Les rues ne sont plus des rues, ni même des ruelles, ce sont des boyaux. Les allées ne sont pas des allées, mais des trous plongeant dans des ténèbres insondables. On a beau se rappeler qu'on est au milieu d'une population de braves gens (Depuis un temps immémorial les statistiques ne constatent pas un seul meurtre à Sanremo), on ne peut se défendre d'une certaine inquiétude. Comment peut-on vivre là-dedans? Comment y vit-on? Telles sont les questions qu'on s'adresserait si l'on n'était exclusivement préoccupé par les embarras de la gravitation. Toujours monter! toujours tourner! toujours s'enfoncer dans l'effrayant et dans l'immonde! On comprend ces lignes de l'*Homme qui rit* : « Tout à coup Gwiplaine entra dans de l'inattendu. » Hâtons-nous de dire que la récompense est au sommet, où un point de vue étourdissant m'a récompensé de toutes mes fatigues.

La descente par le versant occidental est considérablement plus adoucie; c'est le chemin de tout le monde, celui qu'on m'eût indiqué si j'avais consenti à demander mon chemin; — l'autre est celui des indigènes, le casse-cou des intimes. Le crépuscule était venu; les cloches annonçaient l'heure de la bénédiction. J'ai compté trois églises sur une seule place; je suis entré dans l'une d'elles, très-éclairée et très-peuplée.

Une enseigne m'a rendu rêveur dans une des rues de Sanremo; elle est ainsi conçue, et surmonte une boutique de modeste apparence :

DESALVI, DÉBRIS DE NAPOLÉON Ier
DÉPÔT DE SANGSUES.

Débris de Napoléon Ier! Qu'est-ce que cela pouvait vouloir dire? Etait-ce un homme qui montrait pour de l'argent des débris du grand empereur? Mais quels débris? Napoléon a été inhumé tout entier. Il ne pouvait donc être question de débris humains, mais seulement de débris de costumes, d'objets lui ayant appartenu. Ce point expliqué, restait le « dépôt de sangsues ». Je cherchais quel rapport il y avait entre les impériales reliques et ces vulgaires annélides. La boutique obscure ne laissait rien voir à l'intérieur.

Après avoir passé et repassé plusieurs fois, je me décidai à entrer. Un vieillard se détacha de l'ombre et s'avança, en me demandant comme aurait pu le faire un commis de notre rue des Lombards, « ce qu'il y avait pour mon service. » Lorsque je lui eus exprimé mon désir de voir *le* ou *les* débris de Napoléon Ier annoncés sur son enseigne, il me répondit du ton le plus simple :

— C'est moi, monsieur.

Et comme ma physionomie exprimait l'étonnement, il ajouta :

— Je suis un des derniers soldats de Napoléon..... J'ai fait la guerre d'Espagne, et de tous mes compagnons je suis resté le seul survivant..... Ne vous étonnez pas si l'impression que j'ai conservée de ces événements est telle, que j'ai voulu en consacrer le souvenir par l'inscription qui vous a fait vous arrêter..... comme tant d'autres..... Dans le commencement, mes compatriotes se sont un peu moqués de moi, mais cela m'était égal; ils ont fini par s'habituer à mon culte pour Napoléon, qui était avant tout un Italien encore plus qu'un Français..... J'ai bien gagné le droit de me regarder comme un de ses débris, car les blessures ne me manquent pas..... Mais malgré cela, le débris peut durer quelque temps encore..... Eh! eh!

Je regardai ce vieillard qui est, en effet, assez vert.

Il me fit les honneurs de son humble logis et me montra plusieurs images encadrées représentant des scènes de bataille.

Mais ce que je ne m'expliquai pas, ce fut la présence, dans sa chambre, d'un cabriolet, — sans cheval, il est vrai. Je soupçonne le digne homme de coucher en voiture.

Je pris congé de M. Desalvi en lui promettant de lui acheter des sangsues, à l'occasion.

Sanremo a ses célébrités : la première est le jurisconsulte Papinien qui y naquit, et qui écrivit ses ouvrages sous les règnes de Marc-Aurèle et de Septime Sévère. Je doute cependant que les habitants de Sanremo connaissent beaucoup Papinien, — tandis qu'il ne se passe guère de jour qu'ils ne prononcent le nom de Bresca.

Bresca est le plus populaire des enfants de Sanremo, et sa légende menace de se perpétuer jusque dans les âges à venir les plus lointains. Cette légende est une des plus naïves et des plus dramatiques à la fois de toute l'Italie. Bresca était un simple capitaine de navire marchand; en 1586, il se trouvait à Rome pour ses affaires. Un jour, porté par le flot des curieux jusque sur la place du Vatican, il se vit au premier rang des spectateurs qui allaient assister à l'érection du fameux obélisque qu'on y admire encore.



LE CHEMIN DE FER DE NICE A GENES. — Sanremo.

Cette manœuvre, qui devait être exécutée sous les ordres de l'architecte Domenico Fontana, offrait de grandes difficultés. Fontana craignait surtout d'être troublé par les bruits de la foule. Le pape Sixte-Quint, pour diminuer ses inquiétudes, avait rendu un arrêt par lequel il interdisait sous peine de mort la moindre parole pendant l'opération qui devait amener la pose du monolithe sur son piédestal.

On peut s'imaginer le tableau extraordinaire que présentait cette foule muette dans cette place immense. Le saint-père avait voulu assister à la cérémonie; du haut de son trône de pourpre il promenait son regard sévère sur ce peuple retenant son haleine. Domenico Fontana paraît sur l'échafaudage d'où il doit diriger les travaux; il a communié le matin et a reçu la bénédiction pontificale, ce qui ne l'empêche pas d'être très-pâle. Enfin, le signal est donné à l'aide d'un drapeau : les cabestans commencent à jouer; les cordes se tendent et crient; le bloc de granit s'élève avec lenteur; encore une minute et il reposera majestueusement sur sa base. Tout à coup un craquement se fait entendre; toutes les poitrines se serrent, tous les yeux s'agrandissent. L'obélisque reste immobile, malgré l'action des cordages, puis il baisse de quelques pouces. L'angoisse est générale. Sixte-Quint a froncé le sourcil.....



Bordighera

C'est alors qu'une voix audacieuse et vibrante s'élève du milieu de la place, et s'écrie sans plus songer à l'édit :

— De l'eau ! de l'eau! Mouillez les cordes! *(Acqua alle corde!)*

L'architecte qui défaillait, se hâta de suivre ce conseil; on jeta de l'eau sur les câbles relâchés, qui se contractèrent de nouveau; et bientôt le géant égyptien, au lieu de se briser en éclats, s'installa pour plusieurs siècles sur le piédestal de la place Saint-Pierre.

Néanmoins, en vertu de l'édit, le donneur de conseils, qui n'était autre que notre capitaine de navire Bresca, fut arrêté par les Suisses et conduit aux pieds du saint trône. Je ne répondrais pas qu'il se sentît fort rassuré. Mais Sixte-Quint avait compris que la mort de cet homme serait un acte odieux et impolitique; non-seulement il pardonna au marin de Sanremo, mais encore il le « combla de récompenses, » comme on dit dans les contes de fées. Entre autres privilèges, il lui accorda, pour lui et pour ses descendants, la faveur de fournir de palmes sa Maison papale pendant la semaine sainte. C'est aujourd'hui M. le chanoine Victor-Amédée Bresca qui est en possession de ce privilège.

« Je n'ai pu découvrir aucune trace de cette anecdote dans les historiens contemporains les mieux informés, » dit M. Valery. C'est possible. Mais la tradition est plus que confirmée par une fresque du temps, placée dans la bibliothèque du Vatican, qui représente Bresca prosterné aux pieds de Sixte V.

CHARLES MONSELET.



Oneglia.



Finale-Marina.

REVUE DU MOIS, PAR BERTALL



— Des impôts! des impôts! pourvu que ce soit mon propriétaire qui paye, ça me va.





Discussions sur les impôts.

— Pourvu que ce soit mon locataire qui la gobe, cela me botte à merveille.

— Moi je suis cotonnier, je blâme l'impôt sur le coton; mais j'accepte avec reconnaissance l'impôt sur les vins.

— Moi, je suis dans les vins. Epargnons les liquides, mais soyons raides sur le coton.



— Moi, je n'y vais pas par quatre chemins. Les jolies femmes sont les seules utiles, les laides et vieilles sont de trop

Qu'elles payent 80 0/0 de leur revenu.



Une bonne garde-malade.

— Quand je soigne quelqu'un, faut qu'il fasse ce que je veux Vous allez tout de suite prendre ma médecine, ou bien je vous flanque mon bonnet par la figure, et je m'en vas



— Les matières premières, ne vous inquiétez pas de cela, mon ami. Vous ne seriez jamais imposé qu'en dernier lieu.



Une vieille demoiselle.

— Quant aux vieux garçons, ces gens-là ne sont bons à rien. 50 0/0 d'impôt sur le revenu à 40 ans. Confiscation complète à 60



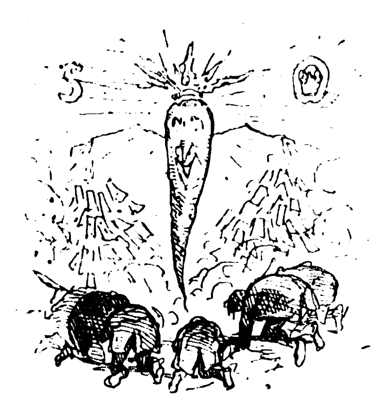
Impôt sur les jolies femmes.

— Ma bonne amie, nous autres jolies femmes. n'avons-nous pas des avantages exceptionnels. Pourquoi ne payerions-nous pas une forte patente?



Un député pour tout faire.

— On vous a dit qu'il fallait nous cirer les bottes! Des bêtises de réactionnaires! Nous les cirons nous-mêmes. Faut seulement tous les soirs venir prendre les ordres chez le citoyen *Manezingue* et payer un petit verre au monde. Voilà!



Vive le roi!

CAROTTE PAR SARDOUFFENBACH.

Les dieux, poursuivant leurs allures,
Versaient des torrents de coupures
Sur leurs obscurs blasphémateurs.



Un duel à la mode prussienne.

— Que faites-vous?

— Vous voyez bien, j'ai blessé monsieur, alors je lui prends sa montre et son porte-monnaie. Faites-lui aussi payer ma voiture, et n'oubliez pas le déjeuner.



— Enfin on finira bien par s'entendre. Voici la fusion de l'*impératif* et du *contractuel*.



— Vois-tu, Polyte, une république où on ne manifeste pas, c'est pas une république. Faudra-t-il pas maintenant dépenser 25 sous de chemin de fer pour aller manifester à Versailles?



Les braves du Midi.

— Té! mon bon! Tâche voir un peu si Bismark et ses Prussiens ont été seulement se frotter à la Cannebière!!!



— Peuh! ces Parisiens! ils sont 1,800,000! arrive un Marseillais, un tout petit! haut comme ma botte, à peine l'asseoit! personne plus ne dit mot

— Zuge un peu!!!..



Morale.

— Ma pauvre Gretchen, Guillaume a gagné 5 milliards, c'est possible. Nous n'avons gagné que des coups — et plus rien à balayer.



Pour finir, grand succès et prompte réussite à la *Souscription des femmes* grandes et petites *de France*.

LE PRÉSENT DANS LE PASSÉ

LE PASSÉ DANS LE PRÉSENT

« *En politique, plus ça change, plus c'est la même chose.* »
(Alph. Karr. — En fumant. — Lucioles.)

« Mauvais éloge d'un homme que de dire : son opinion politique n'a pas varié depuis quarante ans. C'est-à-dire que pour lui, il n'y a eu ni expérience de chaque jour, ni réflexion, ni repli de la pensée sur les faits. »

(Victor Hugo. — *Journal des idées et des opinions d'un révolutionnaire de* 1830. — Octobre.)

« Incertitude et méfiance » : ce sont toujours les deux mots de la situation. Tandis que les radicaux — au milieu de leurs éternelles revendications — affectent d'entrevoir un avenir couleur de rose, leurs adversaires extrêmes persistent à déclarer que ce rose est du rouge, et que ce rouge est fait de sang et de feu. Les gens sans prévention et de bonne foi, placés entre ces deux manières de voir comme l'âne de Buridan entre ses deux seaux, et déconcertés davantage encore par la politique actuelle — bascule trébuchant ce matin à gauche et ce soir à droite — renoncent à se faire une opinion définitive. Ils attendent, mais en attendant ils constatent les difficultés financières qui s'accumulent et la propriété commerciale qui décroit.

Somme toute, les divers partis se sont fondus en trois grandes sectes, savoir : — celle des « Toutirabien » ; celle des « Toutiramal » ; et celle enfin, la plus nombreuse, des « Riennevaplus. » —

Les théories des « Toutirabien » et les arguments des « Toutiramal » peuvent être matières à débats. Les affirmations des « Riennevaplus » sont seules à ne pas souffrir de contradiction — car, seules, elles s'appuient sur un fait actuel, indiscutable et permanent : le malaise du pays.

Quant aux causes dudit malaise, elles sont, à vrai dire, fort complexes — et partant fort diverses. Nous ne saurions les exposer toutes. Il est certain, toutefois, que si l'on apprenait aujourd'hui la dissolution définitive de l'*Internationale*, le PARCE QUE de ce POURQUOI se trouverait singulièrement simplifié. Cette association n'est-elle pas — à tort ou à raison — passée à l'état de Croquemitaine pour la société ?

Nous avons sous les yeux une lettre écrite à l'Assemblée par un illustre général, qui nous semble résumer très-exactement, sur ce point, l'opinion du plus grand nombre.

En voici quelques extraits :

Messieurs,

..... Nos circonstances sont difficiles, la France est menacée au dehors et agitée au dedans ; tandis que des cours étrangères ..... se déclarent les ennemies de la France, des ennemis intérieurs, ivres de fanatisme ou d'orgueil, entretiennent un chimérique espoir et nous fatiguent encore de leur insolente malveillance.

» Vous devez, Messieurs, les réprimer..... Vous le voulez sans doute ; mais portez vos regards sur ce qui se passe dans votre sein et autour de vous.

» Pouvez-vous vous dissimuler qu'une faction, et, pour éviter les dénominations vagues, que la faction jacobite, l'*Internationale*, a causé tous les désordres ? C'est elle que j'en accuse hautement. Organisée comme un empire à part dans sa métropole et dans ses applications, cette secte forme une corporation distincte au milieu du peuple français, dont elle usurpe les pouvoirs en subjuguant quelques-uns de ses représentants et de ses mandataires.

C'est là que.... l'amour des lois se nomme aristocratie et leur infraction patriotisme ; là, les assassins de *Clément Thomas* trouvent des triomphes ; les crimes de *Rigault* trouvent des panégyristes.

» C'est moi qui dénonce cette secte.... Et comment tarderais-je plus longtemps à remplir ce devoir lorsque chaque jour affaiblit les autorités constituées, substitue l'esprit d'un parti à la volonté du peuple ; lorsque l'audace des agitateurs impose silence aux citoyens paisibles, écarte les hommes utiles, et lorsque le dévouement sectaire tient lieu des vertus privées et publiques qui, dans un pays libre, doivent être l'austère et unique moyen de parvenir aux premières fonctions du gouvernement.

..... Les factieux.... qui usurpent le nom de patriotes ! Tous veulent renverser nos lois, se réjouissent des désordres, s'élèvent contre des autorités que le peuple a conférées... prêchent à l'armée l'indiscipline, sèment tantôt la défiance et tantôt le découragement.

» ..... Que le règne des clubs, anéanti par vous, fasse place au règne de la loi ; leurs usurpations, à l'exercice ferme et indépendant des autorités constituées ; leurs maximes désorganisatrices aux vrais principes de la liberté ; leurs fureurs délirantes au courage calme et constant d'une nation qui connait ses droits et les défend ; enfin, leurs combinaisons sectaires, aux véritables intérêts de la patrie, qui, dans ce moment de danger, doit réunir tous ceux pour qui son asservissement et sa ruine ne sont pas les objets d'une atroce jouissance et d'une infâme spéculation.

» Telles sont, Messieurs, les représentations que soumet à l'Assemblée nationale... un citoyen à qui on ne disputera pas de bonne foi l'amour de la patrie, que les.... factions hairaient moins s'il ne s'était élevé au-dessus d'elles par un désintéressement auquel le silence eût mieux convenu, si, comme tant d'autres, il eût été indifférent à la gloire de l'Assemblée nationale, à la confiance dont il importe qu'elle soit environnée, et qui lui-même ne pouvait mieux lui prouver la sienne qu'en lui montrant la vérité sans déguisement.

» Messieurs, j'ai obéi à ma conscience, etc., etc.

Si, comme on pourrait le supposer à première lecture, les lignes précédentes portaient la signature du maréchal Mac-Mahon, peut-être les trouverait-on un peu naïves dans une Assemblée dont on peut dire — au figuré comme au propre — que, contre l'*Internationale*, « son siége est fait. »

Mais ces citations, auxquelles nous nous sommes contenté de faire subir trois ou quatre altérations de mots — indiquées d'ailleurs par des *italiques* — ne deviennent-elles pas extrêmement curieuses, — au point de vue de leur actualité persistante — dès qu'on les fait suivre de la mention ci-après :

« — *Extraites d'une* LETTRE DU GÉNÉRAL DE LA FAYETTE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE, lue en séance publique, le 18 JUIN 1792.....? »

JULES ROHAUT.

En vente à la librairie académique **DIDIER et Ce**, quai des Augustins, 35 :

Tablettes d'une femme pendant la Commune, par Mme *Blanchecotte*. 1 volume in-12............	3 50
Le Mariage, par *Armand Hayem* (Mention honorable de l'Académie des sciences morales). 1 volume in-12............	3 50
M. de Silhouette, Bouret et les derniers fermiers généraux, par *Pierre Clément* et *A. Lemoine*. 1 volume in-12............	3 »
La Restauration de la France, par *Am. de Margerie*. Deuxième édition. 1 vol. in-12........	2 50
Campagne de Paris, Souvenirs de la Mobile, par *Ambroise Rendu*. 1 volume in-12............	2 50
Les Nationalités musicales dans le drame lyrique, etc., par *Gust. Bertrand*. 1 volume in-12...	3 50
Le Cardinal de Retz. — Son génie, — Ses écrits, par *Marius Topin* (ouv. couronné par l'Académie française). 3e édition. 1 volume in-12...	1 25
Rousou, par Mme *Marie Sebran*. 1 vol. in-12....	3 »

Les Paroles de l'Heure présente. Sous ce titre, le révérend Père Adolphe Perraud fait paraître à la Librairie Adrien Le Clere un nouvel ouvrage d'un grand intérêt, qui, en peu de jours, vient d'arriver à sa deuxième édition.



ÉCHECS

SEIZIÈME PARTIE

M. LÖWENTHAL. *Blancs.*	M. OWEN. *Noirs*
1. P 4e R.	1. P 3e C D.

Cette défense, appelée par les Italiens *Fianchetto*, est aussi solide que possible et convient aux joueurs qui ne sont pas familiers avec les débuts. Il est bon d'y recourir de loin en loin et d'aborder franchement les difficultés de l'attaque au choix de l'adversaire.

2. P 4e F R.	2. F 2e C D.
3. P 3e D.	3. P 3e R.
4. C 3e T R.	

Quand les Noirs ont poussé le P. à la 3e du Roi, le Cav. est généralement mieux sorti à cette case qu'à la 3e du Fou.

	4. P 4e F D
5. F 2e R.	5. F 3e D.
6. F 3e R.	6. C 3e F D.
7. P 3e F D.	7. T D c F D.
8. Roque.	8. F c C D.

Le jeu des Blancs est de beaucoup préférable.

9. C 2e D.

P. 4e D. nous semble plus opportun, moins timide.

	9. C R 2e R.
10. F 3e F R.	10. Roque.
11. P 3e C R.	11. P 4e D.
12. F 2e C.	12. P 5e D.

Les Blancs ont temporisé; ici les Noirs n'égalisent-ils pas le jeu par P 4e F R.?

13. P pr. P.	13. P pr. P.
14. F 2e F.	14. C 3e C.

Démonstration qui ne peut aboutir à rien et qui donne de l'avance aux Blancs.

15. C 3e F.	15. F 3e T D.
16. C c R.	16. F 2e C.
17. P 3e T D.	17. C 3e F.
18. C 3e F R.	18. P 3e F R.

M. Owen a enfermé ses propres pièces et il joue ce Pion pour essayer d'opposer une barrière à l'effort des Blancs contre sa gauche; mais alors pourquoi pas P 4e R.

19. D 3e C D.	19. D 3e D.
20. P 5e F R.	20. T R c D.

Le Pion est perdu quoi qu'on fasse.

21. C 4e F R.	21. R c T.
22. D pr. P R.	22. D 4e F.
23. T D c F D.	23. D 4e C D.
24. C 5e T R.	24. D pr. P C D.

Très-faible Dans une situation aussi critique, il fallait chercher les parades défensives telles que T 3e D et T c C R.

25. C 5e C.

Coup assez élégant, après lequel les Noirs perdent forcément.

	25. P pr. C.
26. P 6e F.	26. P 3e C R.
27. P pr. C et gagne.	

J. A. DE R.

AUG. MARC, *directeur-gérant.*

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.
Encres typographiques de Ch. Lorilleux.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS :
A chacun selon ses œuvres.

PRIME OFFERTE AUX ABONNÉS DE L'ILLUSTRATION

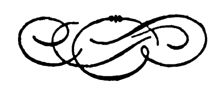
L'ILLUSTRATION DE LA MODE

LE PLUS UTILE ET LE MEILLEUR MARCHÉ DES JOURNAUX DE MODES



Chaque Numéro
paraissant le premier samedi
du mois,
et composé de huit pages du format
de l'*Illustration*,
contient
un grand nombre
de gravures sur bois,
une Chronique de la Mode et du
Monde élégant
et l'explication détaillée de toutes
les gravures.

COSTUMES
TOILETTES DE VILLE
ET DE SOIRÉE
LINGERIE — CONFECTIONS
AMEUBLEMENT
ETC., ETC., ETC.





SPÉCIMEN DES GRAVURES DE *L'ILLUSTRATION DE LA MODE*.



Chaque Numéro
est accompagné d'une magnifique
gravure sur acier coloriée,
exécutée par les premiers artistes
et imprimée
sur papier de luxe,
ou d'une planche de patrons
en grandeur naturelle
permettant
d'exécuter soi-même les toilettes
représentées
par les gravures.



OUVRAGES DE BRODERIE
CROCHET
TAPISSERIE — DENTELLES
TRAVAUX D'AIGUILLE
COIFFURES
ETC., ETC., ETC.



L'Illustration de la Mode en est aujourd'hui à son quatrième numéro et déjà son succès l'a placée au premier rang parmi les publications analogues.

Nos gravures, entièrement inédites, reproduisent, longtemps à l'avance, les modes les plus nouvelles et les plus élégantes, dont nous nous sommes assuré la communication par des conventions spéciales conclues avec les premières maisons de Paris.

La figure ci-dessus offre un spécimen de ces gravures, dont chacune est accompagnée d'une description permettant à nos lectrices d'exécuter elles-mêmes le modèle qu'elle représente.

En un mot, nous offrons à nos lecteurs un journal de modes si bien compris et d'un prix tellement réduit, qu'aucun de nos Abonnés ne refusera d'y souscrire, soit pour lui, soit pour la personne qu'il voudra bien nous désigner.

Prix de l'Abonnement d'un an, pour Paris : 4 fr. — Pour les Départements : 5 francs.

PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN, POUR L'ÉTRANGER

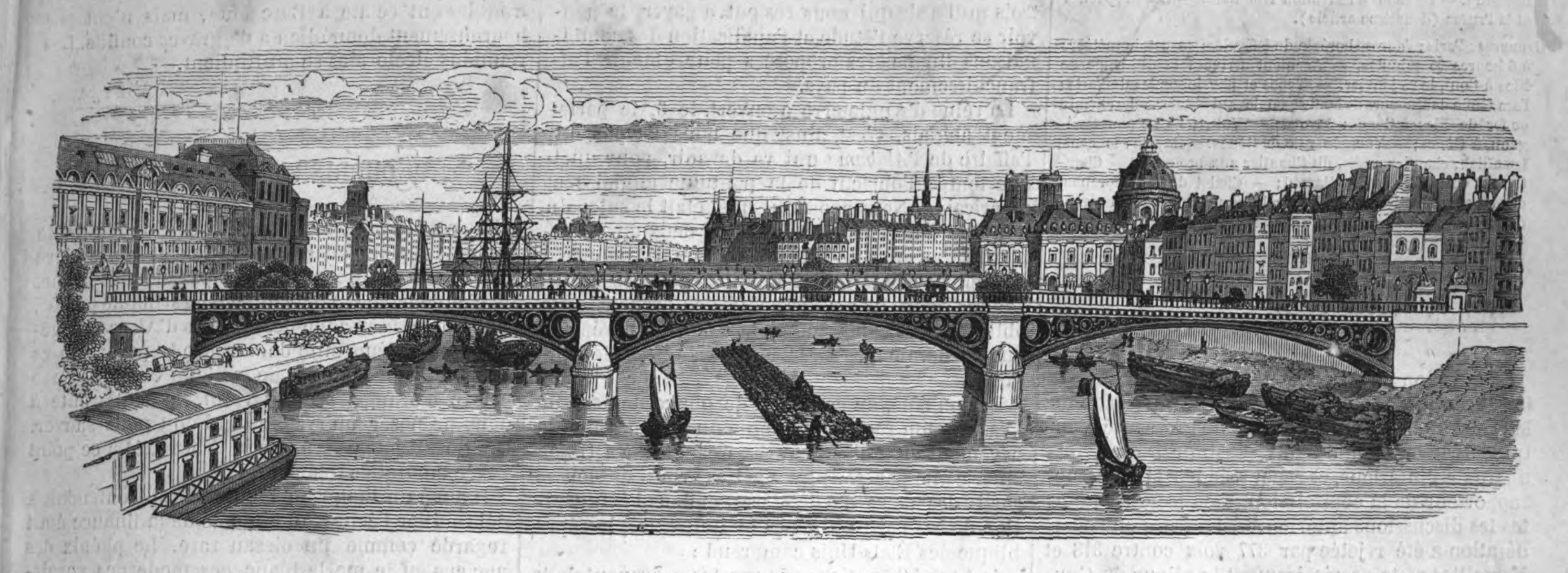
Suisse, Belgique, Italie : **6 fr. 50.** — Angleterre, Espagne, Hollande : **7** fr. — Allemagne, Danemark, Portugal : **7** fr. **50.** — Colonies françaises et anglaises, Indes : **8** fr. — Turquie, Egypte, Principautés danubiennes, Russie, Suède et Norvége : — **8** fr. **50.** — États-Unis, Mexique, Grèce, Amérique du Sud : **10** fr.

LA MODICITÉ DU PRIX D'ABONNEMENT NE PERMET PAS DE RECEVOIR DE SOUSCRIPTIONS POUR MOINS D'UN AN.

Les demandes d'Abonnement doivent être adressées au bureau de *l'Illustration*, 60, rue de Richelieu, et accompagnées d'un mandat de poste ou d'une valeur à vue sur Paris, au nom de MM. AUGUSTE MARC et Comp[ie].

L'ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL



Direction, Rédaction, Administration :
Toutes les communications relatives au journal, réclamations, demandes de changements d'adresse, doivent être adressées *franco* à
M. AUG. MARC, DIRECTEUR-GÉRANT.
Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un mandat sur Paris ou sur la poste.

30e ANNÉE. VOL. LIX N° 1511
Samedi 10 Février 1872
L'administration ne répond pas des manuscrits et ne s'engage jamais à les insérer.
Vu les traités, la traduction et la reproduction à l'étranger sont interdites.
BUREAUX : RUE RICHELIEU, 60.

Abonnements pour Paris et les Départements :
3 mois, 9 fr. ; — 6 mois, 18 fr. ; — un an, 36 fr. ; — le numéro, 75 c.
la collection mensuelle, 3 fr. ; le volume semestriel, 18 fr.
ABONNEMENTS POUR L'ÉTRANGER :
Mêmes prix ; plus les droits de poste, suivant les tarifs.
Les abonn. partent du 1er no de chaque mois.

PARIS. — L'aurore boréale du 4 février; aspect du météore à 6 heures 35 minutes.

SOMMAIRE.

Texte: — Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Chronique parlementaire. — L'aurore boréale du 4 février. Les Théâtres. — Tableaux de voyage (quatrième article), Gênes. — Tableaux, esquisses, études et dessins de Henri Regnault. — Le canal d'irrigation Ismaïlieh. — Les prophéties et la Prusse (deuxième article).

Gravures: Paris: l'aurore boréale du 4 février; aspect du météore à 6 heures 35 minutes. — Accident arrivé à la diligence de Nice à Coni, le 25 janvier. — Types et physionomies de Paris: l'académie des joueurs de boules, boulevard d'Enfer. — Le chemin de fer de Nice à Gênes: Savone; — Voltri; — Le pont Carignan, à Gênes; — Vue générale de Gênes. — Égypte: le canal Ismaïlieh; chantier arabe, dit Chantier aux brouettes; — Chantiers et entrepôts d'Abou-Hamed; — Chalet de l'entrepreneur des travaux, sur les bords du canal d'eau douce; — Un convoi de terrassement. — *La Nature chez elle*: crépuscule. — Échecs. — Rébus.

REVUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

La question de Paris-capitale vient d'être discutée et résolue par l'Assemblée. La proposition de M. Duchatel, défendue par MM. de Pressensé, Vautrain, Brisson, Louis Blanc, Casimir Périer, ministre de l'intérieur, et repoussée par M. Buisson, rapporteur de la commission, a eu le sort de toutes les discussions antérieures. La prise en considération a été rejetée par 377 voix contre 318 et Versailles reste provisoirement le séjour du Gouvernement et de la Chambre. Nous disons provisoirement; car la question ne peut manquer de se représenter quand on organisera définitivement le pouvoir en France. Nous traversons une mer agitée, pleine d'écueils et de tempêtes. Mais le vaisseau symbolique de la ville de Paris en a traversé bien d'autres, sans y sombrer. *Fluctuat, nec mergitur.*

A la suite de ce vote, M. Casimir Périer, ministre de l'intérieur, a donné sa démission, qu'il n'a pas consenti à reprendre, malgré l'insistance de M. Thiers. Le passage de M. Casimir Périer au ministère a été de courte durée et n'a été marqué par aucune mesure mémorable.

M. Casimir Périer a été remplacé, au ministère de l'intérieur, par M. Victor Lefranc, ministre du commerce, qui cède lui-même son département à M. de Goulard, ministre plénipotentiaire de France en Italie.

A propos du traité de commerce, la Chambre a émis un vote qui donne au Gouvernement la faculté de le dénoncer, s'il en éprouve la nécessité, dans les négociations qu'il va reprendre pour remanier les tarifs. Mais il est bien entendu, et le Gouvernement a fait sur ce point les déclarations les plus explicites, il est formellement entendu que dans ce remaniement des tarifs, le Gouvernement ne reviendra pas au système protecteur, définitivement condamné.

La Chambre a passé ensuite à la discussion du projet de loi présenté par M. de Tréveneuc, relatif aux pouvoirs qui pourraient être attribués aux conseils généraux, dans l'hypothèse d'un coup d'État ou d'un nouveau 18 mars. C'est là, comme on le voit, une grosse question et qui présente, dans l'application, les plus sérieuses difficultés. Ne serait-il pas, en vérité, plus sage de songer à la consolidation du pouvoir actuel? Ne serait-il pas plus facile de maintenir l'autorité du Gouvernement et de l'Assemblée en leur assignant une nouvelle résidence dans les départements? La Chambre ne s'est pas encore prononcée sur le projet, qui a été renvoyé à la commission.

L'Assemblée s'est, encore une fois, occupée de la question des poursuites contre les journaux qui ont attaqué la Chambre et la commission des grâces. Après une discussion des plus vives, l'autorisation a été accordée par 445 voix contre 143. Que devient, en présence de ce vote, la distinction des pouvoirs qui constitue l'essence du régime constitutionnel?

D'après un certain nombre de circulaires et de documents officiels, il est permis d'affirmer que le Gouvernement n'interviendra pas dans la souscription patriotique organisée pour la libération du pays. L'action du pouvoir eût pourtant communiqué au mouvement national une impulsion irrésistible. Mais la libre initiative n'en produira pas moins un résultat sérieux.

Le Gouvernement ne peut évidemment s'abstenir dans une question d'un intérêt si vital. Comme la souscription ne peut donner l'énorme total de trois milliards qui nous restent à payer, le pouvoir se réserve l'étude et l'application des combinaisons financières proposées pour obtenir l'affranchissement du pays.

La reine d'Angleterre a ouvert, le 6, le parlement anglais. C'est, ainsi que nous l'avons dit, l'affaire de l'*Alabama* qui va devenir, pour quelque temps, l'objectif de la politique anglaise et américaine. Nous avons dit quel était le sujet du nouveau différend qui divise les deux gouvernements. Par le traité qu'elle a signé, l'Angleterre s'est engagée à payer les dommages causés par les navires sortis de ses ports. Mais en prenant cette obligation, le cabinet anglais n'entendait réparer que les dommages directement causés par les corsaires.

De son côté, au contraire, le gouvernement de Washington réclame, au nom du même traité, le payement de toutes les pertes causées à l'Union américaine par tous les navires armés en course sortis des ports d'Angleterre, et dans l'énumération de ces pertes directes et indirectes, la république des États-Unis comprend :

1° Les réclamations pour pertes provenant de la destruction des vaisseaux et de leurs cargaisons par les croiseurs insurgés.

2° Les dépenses faites par la nation en poursuivant ces croiseurs.

3° Les pertes éprouvées par suite du transfert sous pavillon britannique de la marine marchande des États-Unis.

4° L'élévation du prix des assurances.

5° Les pertes causées par la prolongation de la guerre et par l'augmentation des dépenses faites pour la suppression de l'insurrection.

Les États-Unis font ainsi monter le chiffre de leurs réclamations à 6 milliards 250 millions. Et l'on comprend qu'un pareil chiffre fasse jeter les hauts cris à la presse anglaise. Pourquoi tant crier? répondent les journaux américains. L'affaire est soumise à la conférence arbitrale convoquée à Genève pour juger la question. Nous n'avons, en effet, qu'à attendre la sentence; mais l'opinion de toute la presse en Europe est unanime pour reconnaître que les revendications de l'Amérique sont exorbitantes et inacceptables.

Le discours de la reine Victoria place d'ailleurs le conflit sur un nouveau terrain. « Dans le mémoire des États-Unis, dit-elle, figurent de larges créances. Ce n'est pas mon avis que ces créances soient du ressort des arbitres. » Ce langage est clair et net. Le Gouvernement n'admet pas la présentation, devant le tribunal des arbitres, des créances indirectes.

La discussion et le vote de l'adresse qui ont eu lieu, suivant l'usage, immédiatement après la lecture du discours du trône, n'ont fait d'ailleurs que donner plus de relief et d'énergie à l'attitude prise par le cabinet de Londres. M. Disraéli, en critiquant les actes du ministère et M. Gladstone en les défendant, comme premier ministre, ont été d'accord pour établir que les réclamations des États-Unis étaient insensées et ne pourraient même pas être acceptées par un peuple que la guerre ou une calamité nationale aurait réduit à la dernière extrémité. Que répondra le cabinet de Washington?

En Prusse, la politique de M. de Bismark a recommencé la lutte qu'il avait entreprise après la guerre contre l'ultramontanisme et l'église catholique. Le cardinal Antonelli doit regretter aujourd'hui les avances et les flatteries qu'il adressait à la Prusse victorieuse pour obtenir sa protection.

Le ministère centraliste de l'Autriche poursuit son œuvre de concorde et d'apaisement. « C'est la question l'*Ausgleich*, c'est-à-dire de l'accommodement, disent les journaux de Vienne, qui domine aujourd'hui la situation. » Le cabinet espère pouvoir donner satisfaction à la Gallicie.

La Bavière se montre vivement préoccupée de son avenir. Le prince Othon vient d'être frappé d'une grave maladie. Les journaux bavarois se demandent ce que deviendrait la Bavière, en face des convoitises de la Prusse, si les deux princes venaient à mourir sans héritiers.

L'Espagne est en pleine fièvre électorale. Des troubles ont éclaté à Barcelone, mais n'ont pas heureusement donné lieu à de graves conflits. Les réunions électorales se multiplient.

COURRIER DE PARIS

Trois milliards, la belle affaire! Une feuille de papier, un peu d'encre, une plume et la première tête à l'envers que vous verrez passer dans la rue, on n'en demande pas davantage. La semaine passée, grâce au cri élégiaque des femmes d'Alsace, on gémissait sur l'énormité de la rançon à payer. En ce moment, on se moque de la dette comme d'une pelure d'orange. Ils sont vingt, ils sont trente à nous proposer un système qui doit nous sauver. Qui aurait jamais cru que la France fût à ce point pavée de grands financiers?

Il a été un temps où l'homme qui s'entendait à débrouiller l'écheveau emmêlé de la finance était regardé comme un oiseau rare. Le phénix des anciens ou le merle blanc des modernes paraissaient plus faciles à mettre en cage. On a connu tour à tour le grand Sully, Colbert, Turgot, un peu Necker; l'Empire a eu Mollien; la Restauration, M. de Villèle; la première République avait eu Cambon; la Révolution de juillet a pu compter sur l'abbé Louis. Et à travers ces temps-là, avant, pendant et après, il y a eu, hélas! une longue kyrielle de gaspilleurs, l'abbé Terray et son effroyable lignée qui dure encore et qui durera toujours.

— Un vrai financier! s'écriait un roi. Si j'en connaissais un, je l'enlèverais moi-même, une nuit, à l'aide d'une échelle de soie et d'un manteau couleur de muraille, comme on le fait pour une jolie femme.

Frappez du pied aujourd'hui sur un pavé, le premier venu, pour sûr vous verrez surgir tout à coup comme d'une boîte à surprise, non pas un, mais dix ou douze de ces hommes de génie dont la boîte osseuse est une Californie. A ceux-là, il ne faut qu'une feuille de papier et qu'un crayon d'un sou pour résoudre en cinq minutes le redoutable problème de l'indemnité des milliards à payer pour libérer le territoire. Law ressuscite avec des masques divers. Les projets ne nous coûtent que la peine de placer chacun notre pince-nez sous nos yeux, pour voir de quelle façon féerique nous devons nous y prendre pour avoir lesdits trois milliards sans avoir seulement une coquille de noix à débourser. L'un dit: — Aliénez la ferme des tabacs pour trente ans. — L'autre: — Non, ayez recours à la roue magique de la loterie. — Et patati, et patata, il y en a déjà cinquante dans ce goût-là. Examen fait, tout esprit un peu rassis arrive à comprendre que nous n'ouvrons pas assez souvent les portes de Charenton.

L'indemnité des trois milliards a été stipulée; elle sera payée. Pour le moment, on étudie, on se recueille, on cherche. Mais l'essentiel est de ne pas renouveler ce mouvement d'énervation au-devant duquel la France est allée, il y a un an, à propos de la résistance. Nous avons affaire à ces froids Teutons qui paraissent avoir de la neige fondue dans les veines. Il ne faut pas leur ressembler sans doute. Un peu de calme et de réflexion ne messied pas à notre situation. En fait de finance, c'est un illustre historien qui le dit, on ne doit jamais prendre des vessies pour des lanternes. Non-seulement l'imagination n'a rien à faire en une telle chose, mais elle y serait mortelle. — Ceci soit dit pour les gens à systèmes qui sortent par bandes de dessous les pavés.

Sous ce rapport, il y a d'ailleurs comme une sorte d'endémie. Tandis que les fortes têtes trouvent une formule de dix ou douze lignes pour opérer notre rachat, on vient de découvrir que,



dans un coin écarté, d'autres théoriciens fabriquaient avec du cuivre et de l'étain des louis et des écus. Rien de plus exact : le commissaire de police de Vanves a fait, ces jours derniers, une descente dans un souterrain où l'on faisait de la fausse monnaie. Un souterrain et des faux-monnayeurs, tout cela nous ramène à l'histoire de Mandrin et aux romans d'Anne Radcliffe. Paris moderne, éclairé au gaz et sillonné, nuit et jour, par six mille gardiens de la paix, ne nous semblait pas capable d'être si romanesque.

D'un autre côté, voici, toujours à propos d'argent, une nouvelle qui court et qui a l'air d'être absolument fabuleuse, même si elle est cent fois vraie. M. Louis Reybaud aurait été nommé percepteur d'un des vingt arrondissements. Ce n'est point parce qu'il est ultra-septuagénaire que la chose est invraisemblable; c'est surtout parce que, durant cinquante années, sa main s'est exercée à écrire ce qu'il y a de plus étranger aux chiffres. Un peu collaborateur de Barthélemy et de Méry à la *Némésis*, rédacteur en chef de ce *Corsaire* où il avait su grouper Alphonse Karr, Frédéric Soulié, Léon Gozlan, Jules Sandeau et cinq ou six autres, il s'est jeté en plein, un jour, dans le métier de conteur. Il a fait des romans. Il a écrit *Jérôme Paturot*. Il a fait plus que personne de petites satires, des épigrammes, des parodies, sur un ton un peu classique, j'en conviens, mais toujours avec une verve endiablée. Depuis vingt-cinq ans, il est membre de l'Académie des sciences morales et politiques et dégustateur-juré des ballots de petite prose qu'on fait passer par la douane de l'Institut. — Y a-t-il donc quelque part, à Versailles, un magicien qui, d'un coup de baguette, ait pu changer ce frondeur en un homme qui perçoit l'impôt des portes et fenêtres?

Après ça, en vue des hasards de la vie littéraire, le plus sûr de lui-même ne pourrait jamais dire comment il finira. Cela rappelle assez le trait d'un impitoyable persiffleur, qui, dans trente volumes très-hardis, a tout analysé, tout critiqué, tout mordillonné. J'ai nommé Sébastien Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris*. Devenu vieux, ne pouvant plus mordre, il accepta du premier consul une sinécure à la loterie, institution corruptrice qu'il avait éloquemment flagellée. Or, un jour, au cabaret, Rétif de la Bretonne, son compère, lui en fit reproche.

— Mais, riposta vivement Mercier, depuis quand n'est-il plus permis de vivre sur le pays ennemi ?

Nous ne voyons que trop combien la chose est permise, puisque c'est là ce qui nous surexcite tous.

Un bibliophile disait un jour :

— Ce qui me déplaît surtout dans la vie, c'est qu'un homme d'esprit met souvent cinquante ans à se faire une bibliothèque, et qu'il ne demande ensuite que huit jours pour s'en défaire.

Ce mot doit être de mise aujourd'hui à propos de ce qui se passe chez les marchands de bric-à-brac. Combien de collections de tout genre sont pour le quart-d'heure éparpillées à tous les vents de Paris ! Depuis un an, c'est à qui se séparera de ses petits dunkerques. Les chinoiseries émaillent les faubourgs. Il y a de vieilles porcelaines, de vieilles faïences et de vieilles médailles jusque dans les quartiers neufs. Ce qu'on s'attache particulièrement à vendre, c'est ce qu'on a en fait de tableaux. Promenez-vous en lorgnant la devanture des magasins : la voie publique est un musée.

On sait que la galerie des frères Péreire doit être prochainement vendue à la criée. Tout récemment, on a adjugé les dessins et les belles estampes de feu M. Soleil, de la Banque de France. L'intéressante collection des tableaux peints pour Anastasi par ses confrères, est exposée à l'hôtel des Commissaires-priseurs. On promet aussi, pour un temps très-proche, la vente des tableaux de M. Étienne Arago, l'ancien maire de Paris. Dix autres succéderont. — Attachez-vous donc aux œuvres d'art, si vous l'osez.

Étienne Arago a longtemps vécu sur la terre d'exil. En vingt ans, à force de parcourir l'Italie, la Belgique, la Hollande et un peu l'Allemagne, il était parvenu à réunir ces toiles si curieuses que l'inclémence des temps le condamne à mettre en vente. Il y a là dedans de belles pages, signées de noms illustres. Il s'y trouve aussi bon nombre de tableaux de genre ou de scènes les plus aimables tirées de l'École française. On y remarque notamment le *Singe ramasseur de fleurs*, un très-joli Watteau. Nous autres, nous étions assez portés à croire que le singe en peinture datait d'Alexandre Decamps, qui en a fait tant et de si beaux. Sous Louis XV, le singe était presque autant à la mode que le marquis. Pas une grande dame qui se dispensât d'en avoir un. On se rappelle celui de Mme Du Barri. Mlle Clairon avait le sien, la Guimard aussi ; mais, chose bizarre, Sophie Arnould n'en voulait point. Or, pour vaincre les répugnances de la danseuse, M. de Lauraguais s'avisa d'abord de lui en envoyer un, peint par Watteau ; c'était un singe qui assemblait des fleurs. Idée ingénieuse et charmante, tout à fait dans le goût du temps. Dans l'esprit du donateur, c'était un acheminement.

De là ce billet de l'actrice à Lauraguais :

« Marquis, nul ne s'entend mieux que vous à
» faire un présent. Ce singe est d'un goût exquis.
» Mais pourquoi me menacer d'un autre, d'un
» singe en vie ? Non, de grâce. Vous et celui de
» Watteau, ça me suffit. Je n'en veux pas un
» troisième. »

Il est certain que le *Singe assembleur de fleurs* ne sera pas celui des tableaux le moins bien accueilli.

Deuxième lettre de M. Alexandre Dumas sur les choses du jour. Cela nous arrive du Havre en même temps que la marée fraîche. L'auteur de la *Princesse Georges* y fait de la politique, en disant qu'un homme de lettres n'en doit pas faire. Il est des penseurs qui soutiennent que le prêtre n'a pas à s'écarter de l'autel; M. Alexandre Dumas veut qu'un écrivain soit un amuseur, rien de plus. Un directeur du peuple jamais. Ce qui le pousse à se marier à cette théorie, c'est que, vivant de fictions, fourbissant des poignards et allumant des torches pour des situations imaginaires, le poëte risque trop de conserver cette mise en scène quand il entre dans la réalité. Sur ce, il cite Collot d'Herbois et Félix Pyat, un comédien de 93 et un dramaturge de 1871.

Il y a déjà bon nombre de siècles que Platon chassait les poëtes de sa république. Mais tout a changé dans le monde. Ceux qui sont un peu familiers avec l'histoire moderne ne sauraient admettre en rien les prohibitions du spirituel auteur du *Demi-Monde*. Si, comme le dit Pascal, les moines ne sont pas des raisons, un comédien et un dramaturge n'en sont pas non plus. Quand on se met à projeter ses regards à la date de 89, on voit que les gens de lettres n'ont pas cessé d'être au pouvoir. Bien mieux, ils y ont presque toujours rempli un rôle d'hommes utiles et hors de ligne.

Turgot écrivait, Necker aussi. Mirabeau, artisan de vingt volumes, arrête la banqueroute d'un mot et les fous du banc de Robespierre d'un geste. Volney, l'abbé Maury, Barnave, dix autres donnent du relief à la Constituante. Peu après, Marie-Joseph Chénier, s'associant tour à tour à Talma et à Méhul, relève l'art français. Si Mme Roland, qui écrivait mieux que personne, n'eût pas été tuée, dans le temps même où l'on guillotinait les reines, elle aurait entravé la marche de la Terreur. Faut-il admettre que Fabre d'Églantine, disciple de Beaumarchais, l'auteur du *Philinte de Molière*, a conçu l'idée si originale et si raisonnable de nommer autrement qu'à la romaine, les douze mois de l'année, redevenus païens? Un peu plus tard, pour pacifier les esprits et former un code nouveau, on voit venir Fontanes, Benjamin Constant, Daunou et Daru, tous gens de lettres de profession.

Sous la Restauration, Benjamin Constant est ministre. Après sa chute, la place appartient à un vaudevilliste du nom de Martignac, grand ami de la charte. A propos ! j'aurais bien pu dire que le roi Louis XVIII était aussi un homme de lettres.

En latin il lisait Horace,

s'écrie Béranger. Et même on lui attribue une comédie en vers, jouée à l'Odéon sous ce titre : *la Famille Glinet*. N'omettons pas non plus M. de Peyronnet, faiseur de bouquets à Chloris pour les grandes dames et de contes bleus pour les petites filles. Mais c'est beaucoup grâce à sa faute, dit-on, qu'éclata la révolution de juillet, la plus littéraire des révolutions. Pour le coup, en ce temps-là, temps calme si favorable à l'épanouissement du théâtre et des beaux livres, la thèse de M. Alexandre Dumas eût été tenue pour barbare, je le parierais. A cette époque, on ne pouvait être ministre qu'à la condition d'avoir signé des *bons à tirer*. Il y avait d'abord M. Guizot, si célèbre déjà par sa traduction de Shakespeare; M. Villemain, l'auteur de *Lascaris*; M. Thiers, M. de Barante, M. Victor Cousin, M. le duc de Broglie, tous historiens, tous piliers d'académie; il y avait M. de Salvandy, l'auteur d'*Alonzo*; il y avait même, comme grand-chancelier de France, M. Pierre-Denis Pasquier, à qui l'on devait un vaudeville intitulé : *Grimou ou le Portrait à finir*. Les ambassadeurs étaient des romanciers, les préfets des chansonniers, les maires des librettistes. Encore un petit bout de temps, et Victor Hugo était pair de France. Une grande convulsion politique et sociale survenait, et Lamartine, renouvelant le prodige d'Orphée, charmait par sa parole les tigres et les lions rassemblés dans un jour de colère sous le balcon de l'Hôtel-de-Ville.

Notez bien, s'il vous plaît, que ce phénomène historique n'était pas particulier à la France. Toute l'Europe le ressentait. En Angleterre, on avait vu aux affaires Shéridan; en Allemagne, Goëthe; en Espagne, Martinez de la Rosa; en Piémont, les de Maistre et Gioberti; en Russie même, le tzar d'alors disait de temps en temps : « J'ai grande envie de nommer Gogol ministre. » Ce Gogol était le plus grand conteur du pays.

Il y a mieux, auprès du sultan Mahmoud se trouvait Kosrew pacha, tout à la fois poëte et vizir.

Il vient d'arriver de Cuba une négresse, nommée Sarah, qui est douée, paraît-il, d'une voix merveilleuse; les gens de la Havane l'ont surnommée la *Patti noire*. Cette cantatrice couleur d'ébène ne saurait jouer l'opéra, parce que sa figure seule exclurait chez nous toute pensée grave; mais elle pourra se faire entendre dans les concerts. Ce sera une des singularités de la saison.

Comment se fait-il que la nature se montre si prodigue de chanteuses qu'on en rencontre de merveilleuses même chez les négresses, et qu'elle soit si avare de ténors qu'on n'en rencontre plus un seul tout le long des deux mondes?

Par bonheur, la chimie finira par remédier à cette disette.

Voici, par exemple, ce qui vient de se passer à Naples.

Il s'agit de la correspondance suivante, échangée entre artistes, deux ténors un peu fourbus :

« Mon cher Rodolphe, je dois chanter ce soir,
» au théâtre Massimo, *Ernani*, mais, par une fata-
» lité incroyable, je n'ai point trouvé dans mon
» gosier le *la* de poitrine qui m'est indispensable.
» Si tu peux me prêter le tien, pour une soirée,
» tu m'obligeras.

» Ton dévoué,

» GIUSEPPE F***. »

Réponse par messager :

« Cher Giuseppe,

« Le porteur du présent te remettra un flacon
» dans lequel tu trouveras ce que tu demandes
» Aie soin de le prendre au moment d'entrer en
» scène, parce qu'un coup d'air du mois de février
» que nous avons pourrait l'endommager. Prends
» bien garde de ne pas trop le maltraiter, car moi
» aussi je chante *Ernani*, et n'oublie pas que mon
» *la* est toute ma fortune et qu'il me rapporte à
» Saint-Pétersbourg 3,000 roubles par mois.

» A toi de cœur,

» RODOLFO R***

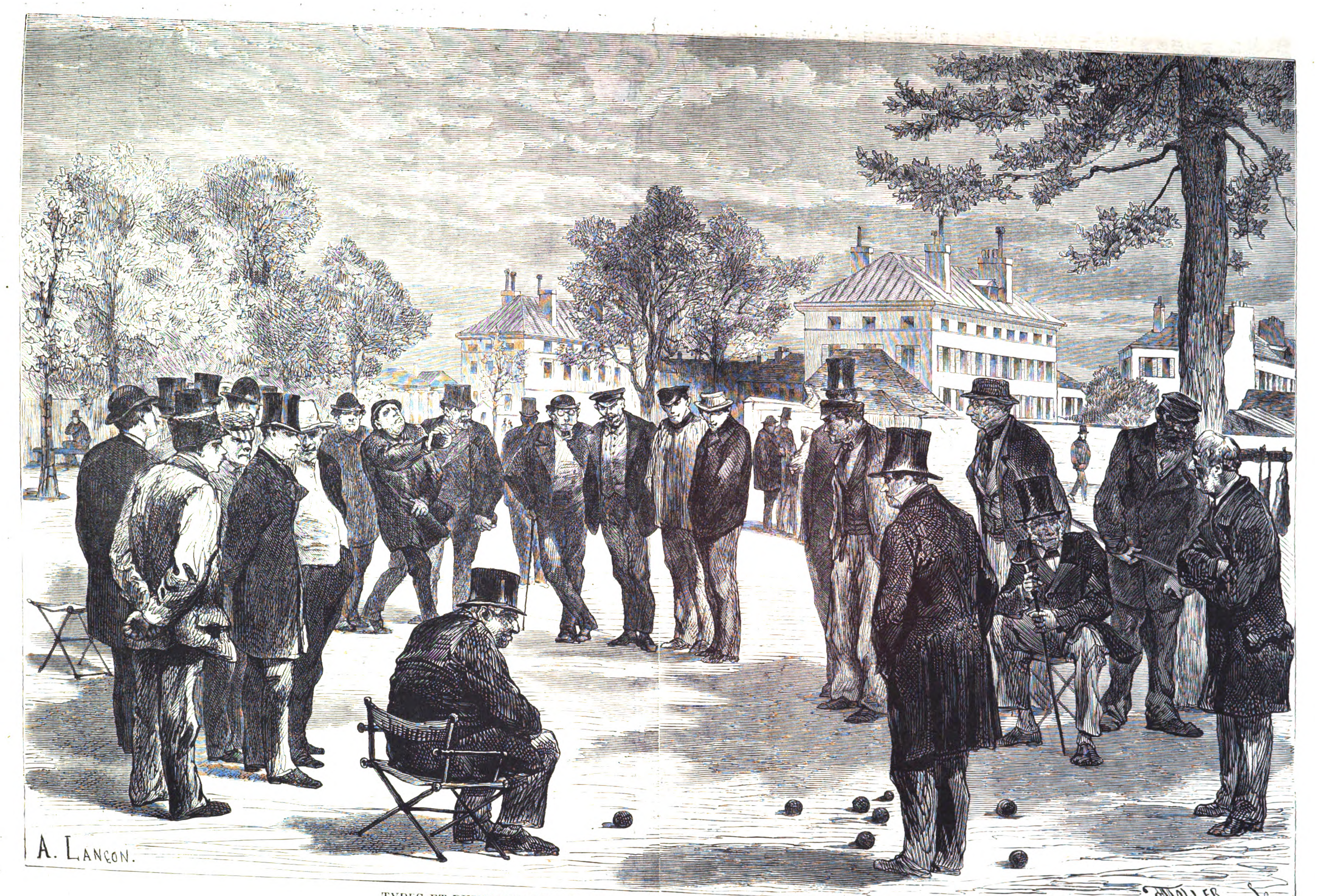
Le *la* en flacon est un des mille et un prodiges de la chimie contemporaine.

PHILIBERT AUDEBRAND.





ACCIDENT ARRIVÉ A LA DILIGENCE DE NICE A CONI, LE 25 JANVIER.



TYPES ET PHYSIONOMIES DE PARIS. — L'académie des joueurs de boules, boulevard d'Enfer.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

Ça ne pouvait pas durer. Il y avait bien quinze jours, ou quatorze, que nous n'avions eu de crise gouvernementale, ou tout au moins ministérielle. On votait — mauvaises ou bonnes — des lois d'affaires, sans trop se prendre aux cheveux; il y avait même des jours où l'on écoutait les orateurs et, dans les couloirs, on ne parlait plus que de temps en temps de changements ministériels. La tradition se perdait, les bonnes habitudes tombaient en oubli.

Nous voilà rentrés dans l'ordre: depuis avant-hier soir, vendredi, nous sommes en pleine crise ministérielle.

Vendredi, notez-le bien. C'est le jour habituel; l'Assemblée, qui est une personne de bonne compagnie, a son jour pour chaque chose. C'est le vendredi qu'elle reçoit... les démissions des ministres. Je n'en connais pas une — voire celle de M. Thiers — qui n'ait été donnée un vendredi. M. de Larcy qui, régulièrement, se retire une fois par semaine, a mis le vendredi à la mode. C'est le vendredi matin qu'il donne sa démission; le samedi matin, régulièrement il la retire.

Ah! le métier de ministre se gâte! Autrefois, sous l'Empire,—un ministre était un homme heureux; on l'appelait « excellence » — ce qui flatte toujours — et on lui donnait, pour lui rappeler les nécessités pratiques et positives de la vie, une centaine de mille francs par an, sans compter de légers accessoires. Il avait un domicile, un bel hôtel, des voitures, des huissiers très-galonnés — ce qui réjouit la vue — très-insolents — ce qui relève la dignité de la maison. Sauf quelques exceptions — deux sur onze, ou à peu près : les finances et le ministère d'État, — la fonction touchait à la sinécure. On avait des directeurs généraux qui faisaient la besogne, des conseillers d'État qui se chargeaient des corvées, des députés fidèles qui jamais ne savaient dire non.

Aujourd'hui, le ministre est un infortuné contre lequel tout le monde conspire : De solliciteurs très-humbles qu'ils étaient, les députés sont devenus des maîtres jaloux, soupçonneux, exigeants. Du ministère, ils ont pris tout le pouvoir, toute l'autorité, tous les agréments, ne laissant au malheureux titulaire que la responsabilité. Si, par hasard, une pauvre petite fois, le ministre peut caser dans quelque bon petit coin un cousin, un neveu, voire un gendre ou un fils, c'est à la faveur d'une surprise; il faut que les députés n'aient pas flairé le poste vacant, qu'ils aient ignoré l'existence de la sinécure, ou bien que, la demandant tous à la fois pour les leurs, ils se soient neutralisés l'un l'autre. Le ministre n'est plus « son excellence »; c'est un monsieur, un quidam, possesseur précaire d'appointements réduits, vivant par tolérance et qui doit avoir ses paquets toujours faits. On ne s'installe plus, comme autrefois, dans ses meubles, pour longtemps; on campe, et ce serait une audace presque ridicule que celle d'un ministre qui ferait faire « des réparations » à l'hôtel ministériel. On est quasi nomade, sans domicile fixe; une sorte de vagabond, errant entre Paris et Versailles, que les huissiers regardent, non sans dédain, comme un oiseau de passage. Puis, il faut tout faire soi-même; le gros du ménage et les corvées. On parle soi-même, on siége soi-même, on travaille, on reçoit, on discute soi-même, et le tout, pour avoir affaire après à des députés qui ne savent plus dire oui et qui vous renvoient à propos de rien, sans daigner y prendre garde; quelquefois même sans le savoir.

Oui, sans le savoir : c'est ainsi que vendredi dernier, l'Assemblée a ouvert toute grande à M. Casimir Périer la porte par laquelle on s'en va. Voter contre un ministre, c'est si naturel qu'il semble maintenant que cela ne tire plus à conséquence. Rien n'était comique comme la stupéfaction de Messieurs les députés du centre droit, quand on leur apprit cette nouvelle : « M. Casimir Périer se retire. » — « Vraiment! vous plaisantez? Et pourquoi? » — « Mais, vous le savez bien; n'avez vous pas voté contre lui? » — « Sans doute, mais qu'y a-t-il de commun entre ce vote et la démission de M. Périer? Tous les jours il arrive qu'on vote contre un ministre et il ne s'en va pas pour cela. Voyez plutôt M. Pouyer-Quertier; est-ce qu'il s'en va, lui? » — « Peut-être bien; en tout cas, M. Périer se retire. » — « Vous m'étonnez beaucoup. »

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que le métier de député n'en devient pas meilleur, au contraire. Si leur souveraineté gêne les ministres, elle les gêne bien davantage eux-mêmes; ils sont souverains, c'est vrai, mais en bloc, et chacun d'eux a 730 co-souverains qui réduisent à bien peu de chose sa souveraineté. Le gâteau n'est jamais bien grand et ne donne que des parts bien petites auquel mordent 730 mâchoires bien endentées; on se regarde de travers, on se chamaille, on s'enlève réciproquement les morceaux de la bouche, et les miettes même sont disputées avec acharnement. Si bien qu'il n'y a plus que les horions dont chacun arrive à recevoir son compte. Et si grande est la bienveillance des uns pour les autres qu'il n'est niche qu'on ne se fasse. Jusqu'aux petites misères du boire et du manger. Ainsi, par exemple, jadis, le buffet de la Chambre était hospitalier et nourrissant. Il offrait aux orateurs les réconfortants les plus variés, depuis l'eau sucrée, le consommé, le verre de madère, jusqu'à la fine côtelette saignante. Même il n'était pas besoin d'un discours pour conquérir son lunch; et l'on m'a conté dans le temps, que la buvette avait pour pratiques assidues des députés peu bruyants, mais de haut appétit, n'ouvrant la bouche qu'en dehors de la séance, mais ne s'en privant pas au buffet, lesquels avaient coutume de traiter leurs électeurs influents aux frais de l'État, avec les côtelettes parlementaires et le bordeaux de la tribune. Eh bien, aujourd'hui, non-seulement la côtelette a disparu, non-seulement le buffet borne ses libéralités à la vulgaire bavaroise et au consommé bourgeois, mais encore il ne *donne* pas ce qu'il *offre* et, se payant lui-même, il prélève sur l'indemnité — déjà réduite — de nos hommes d'État, la somme de 5 francs par mois, soit 0,16 centimes par jour et par tête. C'est peu, j'en conviens; mais c'est énorme, à cause du principe; car le buffet gratuit était un principe, tout comme la royauté de droit divin.

Autre chose : c'était un principe aussi, et un principe fondamental, qu'au bout d'une législature tout député devait être — s'il ne l'était déjà — chevalier de la Légion d'honneur; deux législatures équivalaient à la rosette, trois législatures donnaient droit au collier de commandeur; on savait à première vue l'âge politique d'un député; à première vue on reconnaissait les bons députés des brouillons de l'opposition. Il n'y avait pas à s'y tromper Eh bien! à l'avenir, il n'en sera plus ainsi : à partir de cette semaine, les députés ne pourront plus être décorés, ni promus dans la Légion d'honneur, tant qu'ils seront en fonctions. Après, oui; mais après, cela ne tire pas à conséquence.

Cette confiance qu'ils ont les uns pour les autres les honore; si nous nous permettions, nous, simples folliculaires, d'imprimer quelque part que M. X., député, s'est rallié subitement à telle ou telle opinion, à tel ou tel ministre, à tel ou tel gouvernement dont il n'était que médiocrement partisan, le tout à seule fin d'être décoré dans un délai moral, que n'aurions-nous pas dit, mon Dieu! Quelle expiation serait capable de nous faire pardonner pareille calomnie? Mais voilà que dans l'Assemblée même, des hommes qui passent pour être plus respectueux de l'Assemblée que nous ne le sommes, nous autres, viennent dire à haute et intelligible voix ces choses-là; et ils présentent une loi qui interdit au député d'être décoré, d'être fonctionnaire, et s'il l'est déjà, de recevoir de l'avancement. Et il se rencontre cinq cents députés — et même plus — qui votent cette loi. Mais c'est comme s'ils disaient ceci, ou à peu près : « Nous sommes tous très-fermes dans nos opinions, très-désintéressés, préoccupés uniquement de l'intérêt public et pas du tout du nôtre; c'est pourquoi... nous pensons que le Gouvernement pourrait nous corrompre et que nous pourrions nous laisser faire, et comme nous ne le voulons pas, nous nous l'interdisons par une loi. »

Et ils sont cinq cents à peu près qui ne se sentent pas assez sûrs de leurs collègues pour se passer d'une loi qui leur interdise de se laisser corrompre!

Mais la loi Princeteau — c'est ainsi qu'elle se nomme — ne me paraît point suffisante pour atteindre le but qu'elle se propose. Elle devrait, en outre, interdire aux députés d'avoir des fils, des gendres, des neveux, des cousins, des oncles, des nièces, des amis, des électeurs ayant quelque chose à solliciter ou à obtenir. Faire nommer son fils receveur général est presque aussi tentant que d'être décoré soi-même, et je connais pas mal d'honorables qui aimeraient tout autant une préfecture pour leur gendre ou leur neveu que pour eux-mêmes. D'autant qu'on ne peut pas être en même temps sous-préfet, substitut, capitaine, consul, percepteur ou débitant de tabac, tandis qu'en appelant à la rescousse — et même sans avoir besoin de l'appeler, car elle y vient assez toute seule — une nombreuse famille, on peut successivement ou simultanément obtenir toutes ces petites faveurs, toutes ces petites places. C'est du crédit et du profit à la fois, et un député qui a « bien casé » les siens dans son arrondissement se fait du coup un état-major électoral capable de gagner les plus terribles batailles. Donc, tant que M. Princeteau n'aura pas fait une loi ainsi conçue : « *Il est interdit aux députés d'être des hommes* » j'estime qu'il n'aura rien fait.

A cela près, la semaine parlementaire a produit peu de nouveautés, sauf toutefois l'accident arrivé à M. de Broglie, notre ambassadeur en Angleterre : Il a été obligé d'aller à Londres! Mais on espère que ce voyage extraordinaire sera de courte durée.

M. de Gavardie a parlé deux fois. Bonne aubaine pour les chroniqueurs. M. de Gavardie est le mieux rasé de tous les substituts. Il est des Landes et tient à ses échasses : ne pouvant les apporter au naturel, il les met dans ses discours toutes ses phrases en ont, tous ses mots sont montés dessus; pour dire : Bonjour, il a deux périodes, longues comme de Paris à Versailles; et jamais il ne lâche un substantif sans l'accompagner d'une paire d'épithètes et d'un adverbe qui réalisent assez bien l'idée qu'on se fait du Landais, juché sur trois perches, une à chaque jambe et l'autre soutenant « ce sur quoi l'on est assis. »

M. de Gavardie est substitut, il vivra substitut, et — devînt-il ministre de la justice, il mourra substitut. Son rêve, c'est qu'on poursuive beaucoup de journaux, beaucoup de livres, beaucoup d'écrivains, beaucoup d'imprimeurs. La lettre moulée lui est suspecte et on le trouve dix fois par jour en arrêt devant les boutiques de libraire, flairant « la chose à poursuivre. » M. Dufaure, — à qui il reproche de ne point poursuivre assez, — répond invariablement qu'il s'en réfère au bon sens public. M. de Gavardie, qui ne connaît point ce tribunal-là, paraît ne point comprendre et semble se dire que ce n'est pas un gouvernement sérieux que celui sous lequel on ne poursuit presque pas de journalistes.

On n'a pas parlé de drawback cette semaine; mais gare la semaine prochaine!

L'impôt des matières premières ressuscite tout doucement; avant quinze jours d'ici, ce vaincu du 20 janvier tiendra le haut du pavé. M. Pouyer-Quertier fourbit à neuf ses vieux discours et M. Thiers, tout guilleret, s'apprête à prendre sa revanche. Mais il y aura du tirage.

JEAN DU VISTRE.



L'AURORE BORÉALE DU 4 FÉVRIER

Chacun sait que les aurores boréales sont des phénomènes *électriques* qui s'accomplissent à de grandes hauteurs dans l'atmosphère. On peut les comparer à des orages silencieux, à des éclairs lents et immenses. Plusieurs de ces nappes d'é-



lectricité ont été mesurées s'étendant sur la moitié du globe terrestre, visibles dans les deux mondes à la fois! On a constaté que quelques-unes planaient à 200 lieues de hauteur. Ces étranges lumières constituent sans contredit les plus grandioses phénomènes de l'atmosphère et les plus merveilleux spectacles, surtout lorsqu'elles atteignent le degré d'intensité qui en fait la splendeur des régions boréales. Par elles, notre planète émet dans l'espace une lumière propre, distincte de celle qu'elle reçoit du soleil, et qui doit être visible des autres planètes, et surtout de la lune.

L'aurore de dimanche dernier a offert cette particularité remarquable, qu'elle ne venait point du Nord, comme il arrive généralement. Dans sa première phase, à six heures, elle consistait en une mince traînée lumineuse, rose, traversant le ciel de l'Est à l'Ouest, comme une voie lactée d'un nouveau genre. Le reste du ciel était relativement sombre; cependant la brume de la journée avait à peu près disparu et laissait briller les étoiles. Bientôt, une sorte de nœud se forma dans le grand arc, au sommet, sur les pléïades, et sembla devenir le foyer d'une douce et transparente lumière. Ce foyer s'agrandit lentement, tandis que de temps en temps des lueurs faibles embrasaient ici et là d'immenses régions du ciel. La longue traînée lumineuse perdit sa régularité, et le foyer avec ses deux côtés d'arc parut à peu près sous la forme d'une aile disloquée. C'était là une coupole de lumière située au sud-est et presqu'à notre zénith, d'où tombaient des pendentifs de lumière, d'où s'élançaient des rayons rouges. Il était six heures trente-cinq minutes, et c'est le plus beau moment du phénomène, celui que représente notre dessin.

Quelques minutes après, je distinguai des rayons pâles dirigés du zénith vers le Nord. A l'Est, les Gémeaux, étoiles de première grandeur, étaient presque éclipsés dans la lumière blanche qui surmontait le rayon rouge; Jupiter, dans ce rayon, le perçait comme un filet d'or limpide. Aldébaran fut éclipsé. Orion resta visible derrière la magique traînée rouge du sud.

A sept heures, toute cette fantasmagorie céleste avait changé de forme, et le ciel restait simplement éclairé dans sa hauteur de vagues traînées pourpre. Mais des rayons se reformaient de temps à autre pendant toute la soirée, dans toutes les parties du ciel, et de formes si changeantes, qu'il serait absolument impossible de les dessiner ni de les décrire. On voit à sept heures cinquante minutes deux zones lumineuses, l'une de l'est au zénith, l'autre de l'ouest-sud-ouest au nord-est en passant par le nord. A huit heures vingt minutes, le maximum d'intensité lumineuse était au sud, et il n'y avait plus que de faibles lueurs au nord. A dix heures, de vives lueurs s'étendent de nouveau de l'ouest-sud-ouest au nord-est, en formant quelques bandes plus brillantes au zénith. De dix heures à onze heures, ces lueurs augmentent et diminuent d'intensité, et présentent des bandes diversement nuancées. Le nord est alors illuminé d'une lumière blanche et pure rappelant exactement celle de l'aurore d'un beau jour.

Toute trace de lumière avait disparu à minuit.

Le résultat général de cette observation est que l'aurore magnétique du 4 février a été totalement différente de celle du 24 octobre 1870 comme de celle du 13 mai 1869. Celle-ci consista en jets rectilignes lumineux partant du nord. Celle du siége montra une draperie de moire flottant dans l'espace et qui disparut pour faire place à l'illumination d'un immense feu de bengale. La dernière consista en une coupole suspendue presque au zénith, envoyant des rayons surtout à l'ouest-sud ouest et au nord-est. Les ayant attentivement observées toutes les trois, je puis donner ici mon impression et avouer que celle du 24 octobre fut la plus imposante, la plus grandiose.

Mais celle-ci n'en offre pas moins ce caractère rare d'avoir été formée sur nos têtes, et de ne pas venir du nord comme les deux premières. Celles-ci avaient été visibles surtout en Danemark, Suède, Norvége, Russie. Celle de dimanche s'est élevée sur l'Europe centrale et méridionale. Ainsi, en comparant toutes les dépêches que l'on vient de recevoir à l'Observatoire, je constate qu'elle a été observée dans toute la Turquie d'Europe et d'Asie, en Russie, en Illyrie, en Italie, en Espagne, en Angleterre, en Belgique, mais qu'on ne signale pas l'avoir vue d'Irlande, de Danemark, Suède et Norvége, régions habituellement si favorisées. — Il va sans dire que la France entière, de Strasbourg à Brest et de Dunkerque à Marseille, l'a vue aux mêmes moments et sous les mêmes formes.

L'aurore boréale étant un phénomène électrique, on s'explique facilement qu'elle occasionne des perturbations dans la transmission des dépêches télégraphiques, et que l'aiguille aimantée oscille, se dérange, s'affole même, lorsque s'accomplissent ces actes encore mystérieux du magnétisme terrestre. Une coïncidence plus difficile à expliquer, et pourtant réelle, est le rapport constaté entre le nombre des taches du soleil et celui des aurores. Ainsi, nous avons ces années-ci un maximum de fréquence d'aurores et un maximum de taches solaires. On a compté, l'année dernière, quatre cents taches sur le disque radieux, ce qui ne s'était jamais vu depuis qu'on a commencé cette genre d'observations.

J'ajouterai encore, car le fait est extrêmement curieux, qu'il paraît exister actuellement des phénomènes analogues dans la planète Jupiter. Son aspect est plus détaillé que de coutume, et il y a dans son atmosphère des traînées si lumineuses, que le 30 décembre dernier, le quatrième satellite de cette planète ayant passé sur elle, a paru *noir*, par contraste avec la brillante lumière rosée qui la caractérise actuellement, quoique ce satellite soit parfaitement blanc lorsqu'on le voit à côté de la planète, sur le fond du ciel.

CAMILLE FLAMMARION.

LES THÉATRES

Avant de vous faire connaître Rabagas, permettez-moi de vous présenter le prince de Monaco. Si caché qu'il soit dans sa souveraineté microscopique, le prince a des ennemis. Au-dessous de lui, sous la terrasse de son chateau, s'élève une brasserie, le *Crapaud volant*, sorte de bouge où se fabriquent et se manipulent les machines d'opposition qui doivent faire sauter un jour le domaine du prince. Le *Crapaud volant* est bien constitué; c'est une forteresse de l'opposition; il a son club et son journal et il bombarde chaque soir et chaque matin la propriété du voisin. Ceci tuera cela; et les démocrates montent à l'assaut du pouvoir. D'abord les projectiles connus; la petite pluie de l'insulte.

A celle-là le prince est habitué. « Vous avez certainement vu de ces mauvais ménages où l'on ne fait rien que l'autre n'y trouve à redire! L'un, c'est moi; l'autre, c'est mon peuple. Tous mes actes sont appréciés, dénaturés, travestis avec un art! Exemple : je me promène, j'ai donc bien des loisirs! je ne me promène pas, j'ai peur de me montrer! je donne un bal, luxe effréné! pas de bal, quelle avarice! je passe une revue, intimidation militaire! je n'en passe pas, je crains l'esprit des troupes! des pétards à ma fête, l'argent du peuple en fumée! pas de pétards, rien pour les plaisirs du peuple! je me porte bien, l'oisiveté! je me porte mal, la débauche! je bâtis, gaspillage! je ne bâtis pas, et le prolétaire! Enfin, je ne puis ni manger, ni dormir, ni veiller à ma guise, que tout ce que je fais ne soit proclamé détestable et tout ce que je ne fais pas encore pire! » Ce n'est rien encore que tout cela.

Le *Crapaud volant* s'est émancipé; il en vient à braver le prince dans sa propre demeure. Affront spublics, placards diffamants, charivaris nocturnes, si bien que ce prince de Monaco, perdant patience, est prêt à se brouiller avec ses ennemis, lorsqu'un bon conseil lui vient de la part d'une femme. Et le prince de se ranger aussitôt à cette politique féminine. Elle est bien simple : vous avez un ennemi, un avocat, journaliste à la fois, agitant le peuple par la parole et par la plume; ne luttez pas contre lui, absorbez-le; ne faites pas sauter les poudres, noyez-les.

C'est bientôt dit; mais il n'est pas d'un abord facile, cet avocat; qui diable osera chercher ce Rabagas dans son repaire? *La Carmagnole* a pour collaborateurs le maître d'abord, et puis une société de gens de lettres qui se recommande par la grossièreté du style et la grossièreté des manières; de plus elle s'affirme par la calomnie, et fait fond de succès sur la bêtise humaine.

C'est là que la révolution se confectionne avec tous les éléments de la démagogie: les colonels péruviens, les généraux polonais et les jocrisses de l'émeute. M. Sardou a mis la scène à Monaco. Je le remercie de cette délicatesse. Toujours est-il que cette petite machine va éclater, lorsqu'arrive un gendarme. Il y a bien un moment de panique, mais ce n'est rien. Ce coureur de l'autorité est simplement porteur d'une lettre à l'adresse de Rabagas. Le prince appelle l'avocat auprès de lui; Rabagas à la cour! — Tu n'iras pas! — J'irai. — Mais c'est de la trahison! — C'est de la politique, la bonne. — Mais alors, il te faut un habit? — J'aurai un habit. — Une culotte! — J'aurai une culotte; Robespierre en portait bien! Et après avoir bien convaincu ses amis de la fermeté de son caractère, Rabagas se rend chez le prince.

O misère! Rabagas le Spartiate, le Romain, le pur des purs, n'est qu'un bonhomme peint en démagogue. Tout ce maquillage politique tombe à la température de la cour, et voilà le démagogue de la veille devenu autoritaire. Le peuple se révolte; trop tôt, l'émeute! Rabagas ne l'avait commandée que pour onze heures, quand il était chef de révolution, et la voilà qui éclate, lui, premier ministre. Il était l'insurrection, il est maintenant l'autorité; et comme le peuple siffle son élu, Rabagas fait charger la canaille. Son excellence a eu une popularité d'un instant; mais elle tient à ce pouvoir auquel elle a touché, elle s'y cramponne et ne veut lâcher son portefeuille qu'avec la vie.

Vous pensez que ces trois premiers actes de *Rabagas* ne se sont pas passés dans le calme le plus complet. On a applaudi, on a sifflé; on s'est interpellé un peu grossièrement. Quelques spectateurs ont pris Rabagas pour leur compte. La vérité est que ce drôle, fait de pièces et de morceaux, rappelle tout le monde et ne ressemble à personne. Comme il faut lever les masques et faire parler tout haut les allusions, le public a été moins discret que M. Sardou. Dans ce chef d'émeute se cramponnant au pouvoir, dans ce Mirabeau de barrière, dans ce Danton en culottes, il a vu qui, celui-ci, qui, celui-là; puis il en a nommé un troisième, et il s'est passionné, enflammé, suivant ses prédilections ou ses antipathies, ses admirations ou ses mépris; la comédie politique de M. Sardou ne s'arrête pas à mon sens à ces spécialités: ce qu'elle a voulu, c'est de prendre son bien où c'était son droit de le prendre dans les mœurs politiques; tant pis pour ceux sur qui elle frappe. Je l'ai entendu juger bien différemment. C'est excellent! c'est du dernier mauvais! c'est un chef-d'œuvre! c'est stupide! La vérité, pardon, — ma vérité à moi, — c'est que ce Rabagas est plein de verve et d'esprit, qu'il est écrit à l'emporte-pièce en ses trois premiers actes, c'est-à-dire, en toute sa partie qui éclate comme une satire. Maintenant, M. Sardou a fait courir dans toute cette histoire de révolutions une petite aventure amoureuse qui est bien anodine, avec sa passion de la fille et du neveu du prince! C'est un bouquet de fleurs des champs piqué sur une barricade.

Nous avons revu Lafont, l'excellent Lafont, dans cette comédie. Nous l'avons retrouvé avec son élégance, sa distinction dans le rôle du prince de Monaco. Rabagas a été joué avec beaucoup d'entrain et de comique par Grenier, que le Vaudeville a pris au théâtre des Variétés, et Mlle Antonine s'est chargée d'un rôle de femme qu'elle rend avec esprit, avec finesse et en véritable comédienne.

M. SAVIGNY.



TABLEAUX DE VOYAGE

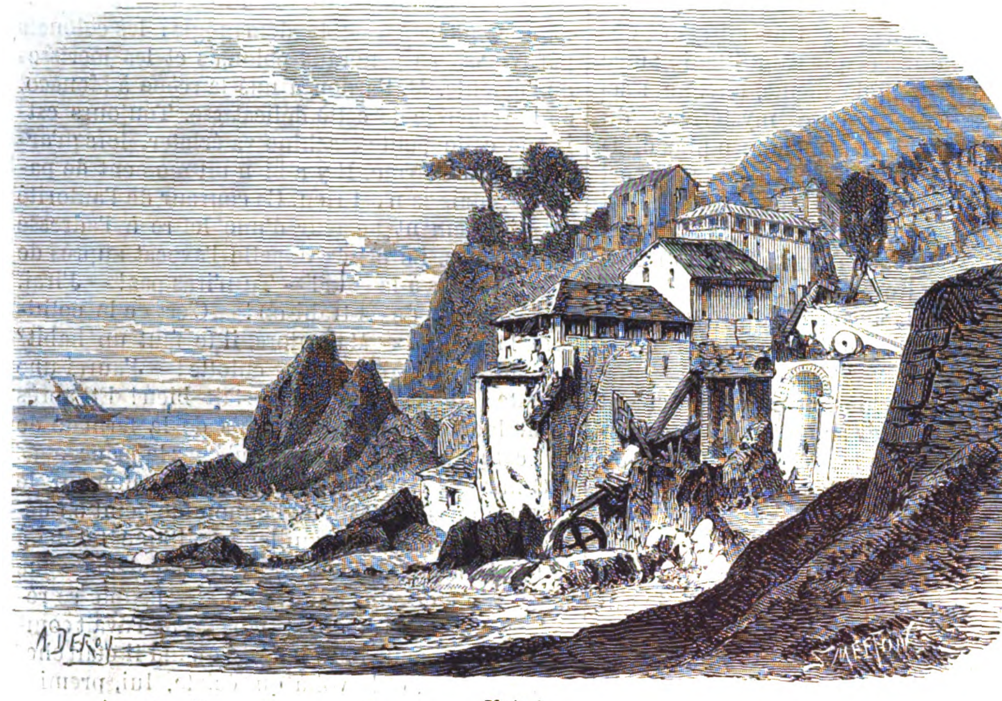
Quatrième article.

GÊNES. — LA RUE AUX PALAIS

Gênes est le prodigieux finale de cette symphonie pastorale qui s'appelle la Corniche. C'est une explosion de magnificence.

A mesure que j'en approchais, je répétais cette strophe de l'épître enjouée et émue adressée par Alfred de Musset à son frère revenant d'Italie :

Tu l'as vue, assise dans l'eau,
Portant gaiment son *mezzaro*,
La belle Gênes,



Voltri.



LE CHEMIN DE FER DE

Vue générale

Le visage peint, l'œil brillant,
Qui babille et joue en riant
Avec ses chaînes.

Nous verrons tout à l'heure ce que c'est que le *mezzaro*.

Le chemin de fer, tantôt longeant la mer, tantôt courant en plein faubourg, vous dépose doucement dans une gare immense, bien mieux aménagée que nos gares françaises, en ce sens que les voitures y peuvent entrer et circuler à couvert, et donnant sur la grande place de l'Acqua-Verde. Là se dresse, sur un haut piédestal orné d'attributs maritimes, une statue de Cristoforo Colombo, la main appuyée sur une belle sauvagesse agenouillée et vêtue de plumes.

Cette entrée à Gênes, moins panoramique que l'entrée par le port, a cet avan-



E FER DNICE A GÊNES. — Savone.



Le pont Carignan, à Gênes.

le de Gênes.

tage d'introduire immédiatement le voyageur au milieu de ces palais incomparables qui sont la gloire de la noble cité. *Via Balbi*, *Via Nuovissima* et *Via Nuova* ne sont à vrai dire qu'une seule et longue rue bordée à droite et à gauche des plus somptueux édifices, presque tous en marbre et d'une architecture grandiose. Quelques-uns sont couverts de fresques; celui de la famille Brignole-Sale est uniformément rouge du haut en bas, ce qui lui a valu le surnom de *Palazzo rosso*. Ces palais sont d'une hauteur considérable; le premier étage passerait chez nous pour un troisième. Au-dessus de portiques immenses ouvrant sur des vestibules ornés de colonnes et de statues, se détachent d'énormes blasons sculptés. Quelque averti qu'on soit, l'impression produite est saisissante; on cherche dans sa mémoire un équivalent, sans le trouver. Dans chaque ville, certainement, on rencontre un ou deux palais sur une place, rien de plus commun; mais ici, c'est toute une rue de palais, une rue de deux kilomètres : palais Durazzo, palais Balbi-Piovera, palais Tursi, palais Serra, palais Adorno, palais Grimaldi, palais Doria, palais Cattaldi, palais Cambiaso, palais Negroni, palais Spinola, etc., etc. La plume se lasserait à les énumérer; les livres-guides eux-mêmes y renoncent. Chacun de ces palais est digne de loger un roi; mais il n'y a pas assez de rois dans le monde pour peupler la « rue aux Palais » de Gênes. — Il ne fallait rien moins que cette accumulation de splendeurs, que cette débauche de merveilles pour faire perdre la tête à l'honnête Dupaty. Écoutez-le, le premier jour de son arrivée; il marche comme un homme ivre; il peut à peine, en rentrant, jeter quelques lignes sur le papier: « Je suis ébloui, étourdi, ravi; je ne sais ce que je suis; mes yeux sont remplis d'or, de marbre, de cristal, de porphyre, de basalte, d'albâtre en colonnes, en pilastres, en chapiteaux, en ornements de toutes les espèces, de toutes les formes, de tous les genres, ionique, dorique, corinthien; mille tableaux sont épars dans mon imagination. »

Et voilà pourquoi Gênes a mérité d'être appelée « la Superbe », tandis que Venise s'est contentée d'être *Venezia la bella*. Lequel vaut mieux? L'une et l'autre se sont *partagé l'empire des mers*, comme on dit au collége; l'une et l'autre ont été gouvernées par des doges également sérénissimes. Si Venise a eu le Conseil des Dix, Gênes a eu les inquisiteurs d'État. Elles ont passé toutes les deux par d'incroyables périodes de fortune et de revers, de grandeur et d'abaissement. De tout cela, il leur reste des palais, et encore des palais. Mais les palais de Venise sont de frêles constructions à côté des palais de Gênes, ces masses colossales. On n'a aucune idée, avant d'avoir pu en juger par soi-même, de l'épaisseur de ces murailles, auxquelles l'éternité semble être acquise. Que dirons-nous de la décoration intérieure après tous nos éloges de l'ornementation extérieure? Quels termes assez suffisants nous restera-t-il en présence de cette profusion et de cette irradiation? La lutte de faste et d'orgueil entreprise contre Venise se continue dans les palais à coups de chefs-d'œuvre de peinture; et lorsque la ville des lagunes semble près de triompher par le génie de ses Titien et de ses Véronèse, Gênes, les mains pleines d'or, va chercher à travers l'Europe entière les toiles des maîtres les plus renommés pour les réunir chez elle. C'est ainsi que chacun de ses palais est un musée précieux.

Lors de mon premier séjour à Gênes, j'avais l'habitude de visiter régulièrement, chaque jour, trois ou quatre palais après mon déjeuner. C'était ma moyenne. Au bout de quinze jours, je n'avais pas fini, je me lassai; — on se lasse de tout, même du beau.

Le palais, cette plante particulière au sol de Gênes, ne pousse pas seulement dans les trois rues plus haut nommées; il vient aussi dans les rues de traverse, dans les ruelles, aux carrefours. Si vous vous informez d'un perruquier ou d'un boulanger, on vous répond tranquillement : « Le troisième palais à gauche. » Les gens qui n'ont pas les moyens d'avoir un palais s'en font peindre un sur la façade de leurs maisons. De là, la multitude de fresques dont la vieille ville est revêtue. Cela lui donne un air de gaieté, comme une robe à ramages à une grand'mère.

Je confesse ma sympathie pour ce mode de décoration. Un mur où danse une nymphe me plaît mieux qu'un mur tout nu. J'ai de quoi me satisfaire ici : les fresques interviennent partout et à propos de tout; elles masquent les misères et relèvent les mesquineries; elles rendent l'auberge plus invitante et donnent du style à l'hôtel garni. C'est plaisir de les voir courir le long des faubourgs, ouvrant des perspectives azurées dans les impasses, accrochant leurs guirlandes aux croisées borgnes, faisant monter jusqu'aux toits du pauvre la lumière et le printemps. L'art n'a quelquefois rien à voir là-dedans; quelquefois même il est assez outrageusement méconnu; mais qu'importe! Je ne déteste pas le mauvais goût, lorsque le mauvais goût se fait amusant, et c'est le cas à Gênes. Laissez-moi donc aller à ces innocents coloriages; songez que j'ai tant d'occasions de voir du blanc et du correct!

GOURMANDISE.

Génois et Génoises sont extraordinairement « portés sur leur bouche », comme on dit en style familier. Les boutiques de *confituriers* abondent dans chaque rue, presque dans la même proportion que les marchands de vin à Paris. Mais quelle différence à l'avantage de Gênes! Quel aspect riant ont ces boutiques, et les jolies marchandises qu'on y débite! Pralines, marrons confits, dragées de toutes les couleurs, cédrats, grenades, chapelets de gimblettes, brochettes de caramels, quartiers d'oranges glacés, pistaches, macarons, pâtes sèches, ouvrages en chocolat, biscuits de mille sortes et de mille formes, boutons de fleurs d'oranger au sucre candi, raisins secs, — tout cela entremêlé de fleurs, enveloppé de rubans, étalé dans des boîtes coquettes. Ces boutiques ne désemplissent pas du matin au soir. Il y en a pour le peuple et pour l'aristocratie. Même dans les plus modestes, on compte toujours quatre ou cinq personnes achetant, babillant, choisissant, goûtant, grignotant. Il semble que l'action de manger des bonbons soit la grande affaire de la vie à Gênes. Heureusement qu'ils ne coûtent pas cher.

LE MARCHAND DE FILIGRANES.

Au bas de la rue Luccoli, tout près de la *Loggia de Banchi*, les magasins des marchands de filigranes appellent les regards des passants. Filigranes d'argent et d'or, filigranes en colliers et en boucles d'oreilles; filigranes pour broches et pour breloques, figurant des éventails, des arrosoirs, des barques, des poignards, des fleurettes, des papillons. Les filigranes sont une des plus mignonnes spécialités de l'industrie génoise. Le mot seul est charmant; les lettres semblent briller d'un éclat fin et vif.

Depuis un quart d'heure, peut-être davantage, j'étais en contemplation devant un de ces magasins-là, prenant un plaisir naïf à regarder ces étincelantes bagatelles répandues dans plusieurs vitrines. De rêverie en rêverie, j'en étais venu à les comparer à ces autres bagatelles de l'esprit et du style dont quelques-uns de nous, ouvriers en phrases, nous faisons profession plus ou moins.

« Ce sont aussi des filigranes, pensais-je, ces petits couplets déliés, légers et fragiles, que nous exposons dans les volumes et dans les revues, ces vitrines de l'intelligence; — ce sont des filigranes, ces sonnets que nous tâchons de faire si chatoyants, ces stances qui se déploient comme des branches d'éventail, ces chansons qui s'épanouissent comme des fleurettes; — filigranes, ces épigrammes qui imitent des poignards, et ces madrigaux qui imitent des papillons. Avec nos filigranes nous essayons, nous aussi, d'attirer les yeux des jeunes femmes et des passants qui se laissent encore prendre à la poésie. »

Je mettais une certaine complaisance à poursuivre cette comparaison, lorsque je fus rejoint par mon compagnon de voyage. Il regarda l'objet de mon attention et dit d'un ton insouciant :

— Peuh! cela noircit bien vite!

Cette simple parole me causa une douloureuse sensation. Il me sembla que je venais d'être frappé au cœur. « Cela noircit bien vite! » Voilà, en trois mots, la philosophie des filigranes. Soyez donc reluisants, délicats, exquis à plaisir! « Cela noircit bien vite! » Hélas! je m'en doutais un peu, mais je ne voulais pas y songer, et je sais mauvais gré à mon ami de m'avoir rendu désormais toute illusion impossible. Et vous tous, mes confrères du temps passé, aimables maîtres en filigranes, Voiture, Dorat, Boufflers, Aloysius, Bertrand, l'avez-vous entendu comme moi? l'avez-vous entendu, l'implacable passant : « Cela noircit bien vite! »

O les filigranes de Gênes!

CHARLES MONSELET.

HENRI REGNAULT

TABLEAUX, ESQUISSES, ÉTUDES ET DESSINS.

Il nous a été donné de voir, pendant qu'on la classait pour l'exposition qu'on en doit faire au palais des Beaux-Arts, comme une sorte de bout de l'an à son héroïque mémoire, la collection des tableaux, aquarelles, études et dessins laissés par Henri Regnault, et c'est une bonne fortune qu'il nous est permis, sans être indiscret, de faire partager à nos lecteurs, autant du moins que des mots peuvent remplacer la vue même des choses.

En contemplant ces reliques pieusement découvertes une à une par les mains paternelles, à notre admiration se mêlait un sentiment d'amère mélancolie. Certes, il n'est pas de mort plus belle et plus souhaitable que celle rencontrée en combattant volontairement pour la patrie contre l'invasion des barbares. Les dieux ne sauraient accorder à ceux qu'ils aiment un plus noble trépas, le sacrifice eût-il même été inutile; mais le regret n'est pas défendu à ceux qui restent. L'on peut déplorer une vie si pleine de promesses, brusquement interrompue, et penser à la perte irréparable que l'art a faite dans ce jeune artiste qui avait quitté la palette pour le chassepot. C'est bien un génie qu'a tué la stupide balle prussienne.

Un génie! Nous ne disons pas le mot à la légère. Henri Regnault avait le *don*, cette faveur merveilleuse du ciel qui tombe sur une tête prédestinée, gratuitement et sans cause apparente, comme la grâce des chrétiens. On ne la mérite pas, on l'a: voilà tout. Ceux qui l'ont reçue paraissent appartenir à une race surnaturelle, et ils sont d'une race surnaturelle, en effet. Ils semblent se souvenir des choses plutôt que les apprendre. Dès les bancs de l'école ils sont déjà passés maîtres, et le professeur effrayé sent qu'il n'a plus de leçons à leur donner. Ils ont l'œil extérieur et l'œil intérieur, la vision et l'intuition. Ils saisissent les rapports invisibles et les *correspondances*, comme Swedenborg. Le don est un des priviléges de cette aristocratie divine des génies qui blesse le plus le sentiment d'envieuse égalité, si général à notre époque; mais sans lui on ne peut rien, ni en poésie, ni en peinture, ni en musique, et à celui qui en est dénué, quelque effort qu'il fasse, il faut répéter la phrase de Jean-Jacques, dérangée ainsi : « Zanetto, laisse-là les muses et étudie les mathématiques. »

Au don, pour qu'il soit efficace, il est nécessaire de joindre l'étude; qui le nie? Mais croyez que le travail acharné, malhonnête, le *labor improbus*, comme les Latins l'appelaient, sans doute parce qu'il violente les résistances légitimes des choses, ne viendra pas à bout d'accomplir l'œuvre si facile à l'artiste doué, malgré le proverbe qui assure la victoire à l'obstination laborieuse.

Il est bien entendu que nous ne voulons parler que de ce travail malheureux fait, *invitâ Minervâ*, par des natures stériles, ingrates, ou qui se sont trompées de vocation. Mais le génie, on peut s'en



convaincre en regardant les nombreuses toiles, les innombrables croquis que laisse derrière lui un artiste mort si jeune (et nous avons vu à peine la moitié de la collection), est toujours à l'œuvre et dans un jet de production que rien n'arrête. Seulement pour le génie un rapide coup d'œil équivaut à une longue étude : il découvre à première vue la ligne caractéristique, la tonalité dominante, le côté rare et singulier. Par un privilége qui n'appartient qu'à lui, il voit les dessous en même temps que les dessus, il saisit le ressort caché des attitudes, démêle le galbe des tournures à travers les plis des vêtements, se détermine résolûment pour tel ou tel effet — toujours le plus frappant et le plus pittoresque, — servi dans ses volontés et ses caprices par une infaillible habileté de main. Henri Regnault est le meilleur exemple de ce travail heureux qui ressemble à un épanouissement spontané de la nature, à l'éclosion d'une belle fleur au-dessus d'un vase élégant.

La plupart de ces études et de ces toiles se rapportent à l'Orient, le pays de prédilection, la patrie élective de l'artiste, la terre radieuse où la couleur s'absorbe dans la lumière, avec d'étonnantes finesses pour faire corps avec elle, où les costumes ont gardé le jet libre et puissant de la draperie antique. L'Espagne moresque y tient aussi une très-grande place. Grenade avait fait une vive impression sur Henri Regnault. C'était un visiteur assidu de l'Alhambra. Il n'est pas de recoin du palais des rois mores qui n'ait été pour lui le sujet d'une étude à l'huile, à l'aquarelle ou au crayon. Son dernier tableau « l'Exécution sans jugement sous le règne des califes à Grenade, » témoigne de cette préoccupation.

Une toile nous a particulièrement frappé. Jamais plus éblouissant bouquet de couleurs ne s'est épanoui pour le plaisir des yeux. C'est une ardeur fraîche, une fraîcheur ardente, une harmonie enchanteresse, une musique de tons, une symphonie de palette qui procurent des sensations que ne cause pas ordinairement la peinture. L'impression en est presque voluptueuse. Pourtant, aucune gracieuse nudité féminine n'y déploie ses blancheurs et n'y fait à travers sa beauté un victorieux appel aux sens; c'est le charme même du ton qui agit.

Le sujet est à peu près le même que celui des femmes d'Alger de Delacroix, sans qu'il y ait le moindre rapport entre les deux compositions. Dans une salle de harem, des femmes en riche costume oriental sont assises, ou nonchalamment étendues sur des carreaux et des tapis, prenant le café ou faisant le *kief*. De splendides étoffes bariolées, des tapis de Perse, de Smyrne et de Kabylie pendent le long des murailles crépies à la chaux, et s'y appliquent comme des mosaïques veloutées. Contre une colonne haute, svelte, élégante, dont le chapiteau ressemble à une fleur, s'appuie une mulâtresse, qui l'entoure du bras comme on ferait de la taille d'une amie.

Cette colonne est d'un blanc merveilleux, un blanc intense et rayonnant que Decamps chercha toute sa vie sans l'atteindre, une vraie pâte de lumière appliquée au couteau — et qui prend un relief étrange sans le contraste d'ombres rousses et bitumineuses. Pour les délicats, ce blanc trouvé par Henri Regnault est une volupté inconnue, une jouissance toute neuve. Un tel enthousiasme à l'endroit d'une valeur de blanc paraîtra sans doute puéril à ceux qui n'aiment dans la peinture que ce qui n'est pas de la peinture : l'idée, le sujet, le drame, le but moral et les intentions littéraires. Mais nous autres dépravés, qui préférons Paul Véronèse à Hogarth, quoique le grand Vénitien n'ait jamais corrigé personne, nous en jouissons délicieusement. Aucun autre art que la peinture ne pourrait nous donner cette qualité de sensation.

Dans une autre toile plus petite, représentant un sujet analogue avec d'importantes variantes d'architecture et de personnages, — thème favori que l'artiste aimeà reprendre et qu'il couvre à chaque fois de broderies nouvelles, — nous retrouvons cet adorable blanc épais, crémeux, blond au soleil, glacé, à l'ombre, de légers frottis bleuâtres. Au milieu du tableau, jetée sur une de ces tringles de fer qui rejoignent les arcades moresques, une pièce de gaze transparente — quelque étoffe de Brousse rayée de fils d'argent — mêle à ses scintillations des teintes de laque d'une fraîcheur idéale, à faire paraître vineux le carmin de la rose de Schiraz dont le rossignol est amoureux.

Ces deux tableaux ne sont pas absolument finis dans le sens que les philistins attachent à ce mot, mais qui ne craindrait qu'une exécution plus achevée ne fît disparaître ces premières indications si spirituelles, si nerveuses, si certaines, et ne ternît en les fatigant la virginale pureté des tons ?

Une toile d'assez petite dimension pour la multitude de figures qu'elle contient, représente « l'empereur du Maroc sortant de son palais. » Rien de plus original dans sa fidélité que la disposition de cette scène. Sur les terrasses des maisons qui, au Maroc, ressemblent à d'énormes dés taillés dans des bancs de craie, et qui forment les premiers plans, se tiennent debout les femmes voilées, les enfants et autres spectateurs qui craignent d'affronter la foule. De ce point élevé, le regard, comme dans une vue cavalière, s'étend sur les cours du palais et jouit de l'ensemble du spectacle. On voit l'empereur à cheval s'avancer entre deux haies de soldats au milieu d'un brillant état-major. Les musiques sauvages détonnent, les étendards s'agitent, tout le monde court aux armes et les saïs tiennent les chevaux des mouchirs prêts à monter en selle. Tout le peuple se rue au passage du cortége, et ce fourmillement de types et de costumes fournit à l'artiste une occasion de faire jouer et chanter les couleurs qu'il ne manquera pas, comme vous le pensez bien.

Au delà des murailles crénelées du palais, on aperçoit sur un aride escarpement de terrain la casbah blanche avec son étendard rouge au bout de son mât. Des figures microscopiques, qui n'ont pas pu trouver de meilleures places, de loin, regardent.

On s'attendrait à voir bleuir au-dessus de cette scène un pur ciel d'Orient, mais le vent d'ouest amène parfois des nuages de la mer et le ciel est d'un gris mat, dont la neutralité fait valoir le joyeux papillotement de couleur des premiers plans.

Il y a dans ce tableau des parties merveilleusement achevées; d'autres sont indiquées seulement d'une touche libre, alerte et spirituelle. Ce ne sont pas les moins intéressantes.

Parmi cent projets interrompus par sa mort glorieuse, Henri Regnault caressait un rêve de tableau gigantesque dans des proportions à la Paul Véronèse. C'était une sorte d'apothéose de l'islam, dont Clairin, le *fidus Achates* de Regnault, le témoin de sa vie, le confident de ses pensées, nous a décrit la composition. Le calife, l'émir Al-Mumenim, le commandeur des croyants, pour employer le style des Mille et une Nuits, se tenait debout au seuil d'un palais de la plus riche architecture arabe, dont les portes s'entr'ouvraient comme celles d'un tabernacle. Un fleuve où se reflétait en tremblements lumineux la féerique construction amenait aux pieds du calife, sur des barques traînant des tapis dans l'eau, les armures damasquinées et niellées d'or, les vases d'argent, les coffrets incrustés de nacre, les bijoux constellés de pierreries, les brocarts brillants d'orfrois, les étoffes splendidement rayées, toutes les richesses des peuples vaincus et surtout, butin encore plus précieux pour le peintre que pour le calife, les belles captives blondes ou brunes aux cheveux tressés de perles, les prisonniers frémissants les bras liés au dos, et sur un plat d'or d'un curieux travail, la tête du roi ennemi tué dans la bataille.

Ce triomphe devait se dérouler à l'aise en un cadre immense. Regnault avait fait élever, pour le contenir et l'exécuter, un vaste atelier à Tanger et déjà les toiles étaient cousues, les châssis cloués. De nombreuses études avaient été faites et de ces études la collection qu'on nous a permis de voir en contient une du plus vif intérêt.

C'est l'Alhambra imaginaire, plus splendide que le réel, que Regnault avait créé pour son calife. La disposition est celle que Clairin nous avait indiquée. Au milieu de la façade toute brodée de guipures découpées dans le stuc, plaquée d'azulejos, rayée d'inscriptions à la gloire de Dieu et du sultan, mêlant à des enroulements de fleurs leurs caractères cufiques, historiée de colonnettes en albâtre oriental ou en jasque fleuri, s'ouvre le porche aux battants de cèdre, au fond duquel devait apparaître, comme dans une fournaise d'or,

L'émir pensif, féroce et doux

Telle devait être l'architecture servant de fond à ces personnages symbolisant les diverses races de l'islam au temps de l'invasion sarrazine, quand l'Orient débordait sur l'Occident et que le croissant faisait reculer la croix. L'artiste comptait beaucoup sur ce tableau pour sa gloire future, car il n'attachait aucune importance à ce qu'il avait fait jusqu'alors. Pour lui, le *Triomphe de l'islam* était achevé; il le voyait scintiller devant ses yeux comme un rayon de lumière dans un monceau d'escarboucles. Nul doute, si le coup de fusil de Buzenval ne l'eût empêché d'exécuter son rêve, que ce tableau n'eût été l'un des chefs-d'œuvre de l'école moderne.

La manière dont Regnault entend l'aquarelle dépasse en hardiesse d'attaque, en certitude de main et en puissance d'effet ce qu'on fait de plus limpide, de plus brillant et de plus coloré, les célébrités du genre en Angleterre. Nous avons vu de lui, ce même jour, des morceaux d'Alhambra, des coins de cours moresques ayant pour plafond un triangle de ciel bleu, des études de colonnes et des chapiteaux rehaussés de quelques points de gouache, d'un éclat et d'une vigueur incomparables. Nous avons remarqué, entre autres choses, un portrait de grande dame en costume espagnol, vue de derrière et ne montrant par dessus l'épaule qu'un bout de profil perdu. La robe, la mantille, les falbalas sont de ce noir profond, velouté et doux, qui n'appartient qu'aux maîtres et qu'on ne trouve que sur la palette de Titien, de Rembrandt et de Vélasquez.

Ce serait une tâche bien longue, impossible peut-être, que d'indiquer même d'un mot chacun des morceaux peints, lavés ou dessinés que contient cette première série. L'œil voit rapidement ce que la langue et surtout la plume est lente à exprimer. Nous citerons cependant le panorama en trois feuilles des montagnes de Guadix, au crayon noir; c'est un paysage immense, d'une sévérité grandiose, où l'homme, comme aux époques anté-historiques, n'a pas encore fait son apparition. Il est resté nu, décharné, stérile comme le champ de bataille des cataclysmes cosmiques. Pluton et Neptune y ont lutté tour à tour, l'un poussant ses basaltes des entrailles de la terre, l'autre étalant ses sables en larges nappes. Là, Henri Regnault s'est montré l'égal des plus grands paysagistes de style.

Mais quel dommage de ne pouvoir raconter tous ces bouts de croquis faits sur des bouts de papier ramassés derrière le jeune maître, et collés à de grandes feuilles par cet étrange et fidèle Lagraine, à la fois l'ami, le modèle et le domestique de l'artiste, un pur bohême de race et de caractère, d'une force d'hercule et d'un dévouement de caniche. Ce serait faire le voyage d'Espagne et d'Afrique, mais alors il faudrait un livre et non pas un article.

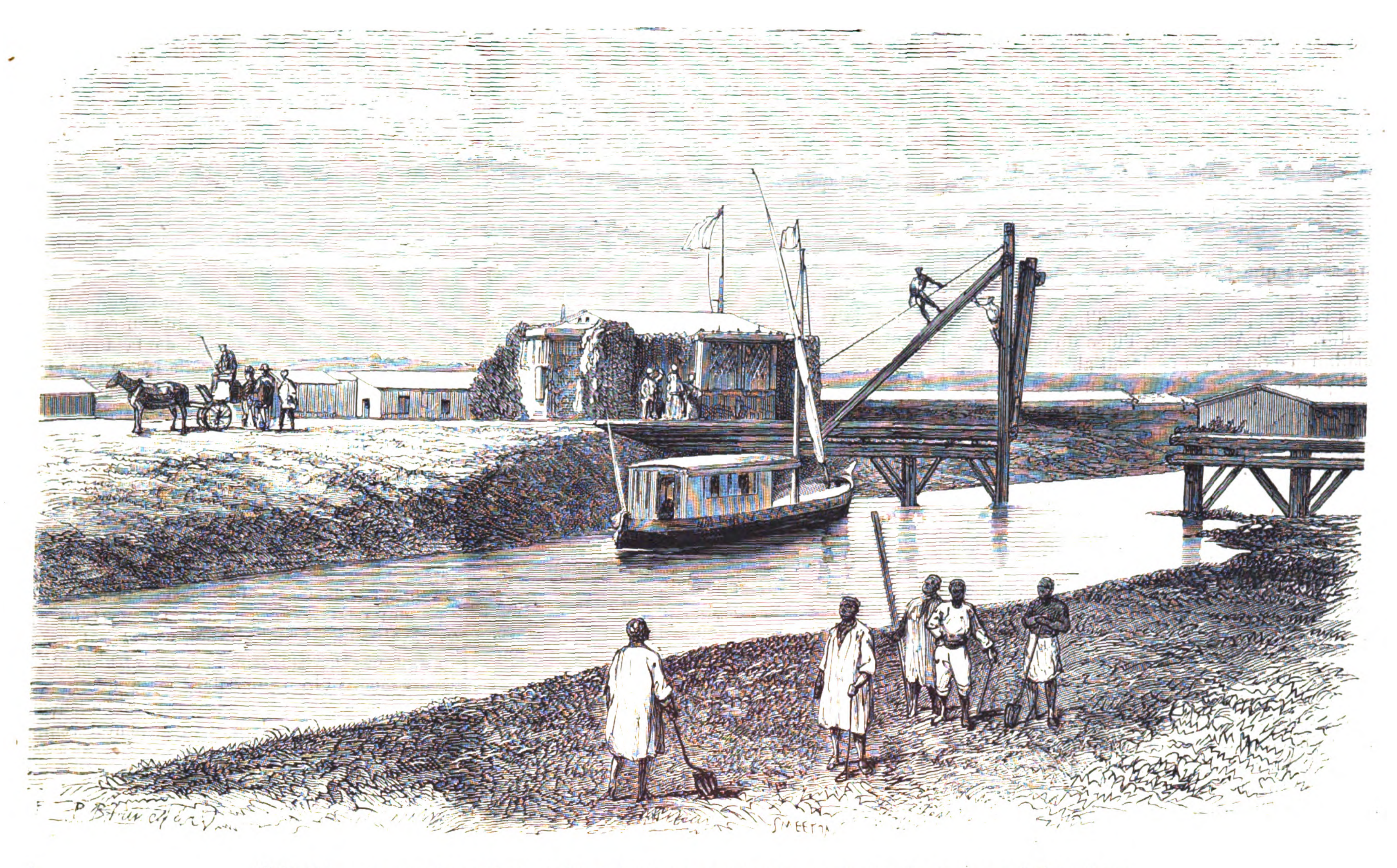
THÉOPHILE GAUTIER.





ÉGYPTE. — Le canal Ismaïlieh; chantier arabe, dit Chantier aux brouettes.

Chantiers et entrepôts d'Abou-Hamed. — D'après les photographies de M. Désiré, au Caire.



EGYPTE. — Le canal Ismaïlieh; chalet de l'entrepreneur des travaux, sur les bords du canal d'eau douce.

Un convoi de terrassement. — D'après les photographies de M. Désiré, au Caire.

LE CANAL ISMAILIEH

AU DIRECTEUR

Abou-Ahmed, 15 janvier 1872.

Monsieur le Directeur,

Je vous adresse quelques vues photographiques intéressantes que je vais essayer de vous expliquer.

Vous vous rappelez les éclats d'incrédulité qui accueillirent, en Angleterre, l'idée du percement de l'isthme de Suez? On déclarait absolument impossible le creusement d'une voie navigable à travers un désert de 160 kilomètres de longueur et l'on considérait, avant tout, comme une œuvre surhumaine la prétention inévitable d'amener l'eau bienfaisante du Nil jusqu'au centre du désert à couper. Or, sans eau douce il était évidemment impraticable de maintenir, dans l'isthme, non-seulement des hommes de travail, mais surtout des machines à vapeur dont les chaudières réclameraient une importante et régulière alimentation d'eau douce. Il n'y avait qu'un moyen à employer : c'était de creuser un petit canal d'alimentation qui amenât l'eau du Nil au beau milieu de l'isthme de Suez. Les ingénieurs de M. de Lesseps se mirent résolûment à l'œuvre et les incrédules se virent forcés de reconnaître bientôt que la première grande difficulté à vaincre était surmontée : un canal de 8 mètres de largeur et de 1 mètre 50 à 2 mètres de profondeur avait été creusé depuis les environs de Tagazig jusqu'à Ismaïlia, ville centrale de l'isthme, sur les bords du lac Timsah, et ce canal continue jusqu'à Suez qui, pour la première fois, voyait de l'eau douce.

A peine ce canal d'alimentation était-il terminé, que des milliers de travailleurs et de puissantes machines attaquaient le grand canal maritime sur plusieurs points de son parcours.

Ce premier succès n'avait pas paru concluant aux yeux intéressés des adversaires de l'entreprise française : il y eut encore des doutes sur la possibilité d'exécution du grand canal. Mais avec une persévérance indomptable, les machines dirigeaient, les hommes piochaient... Cette voie maritime est désormais ouverte aux flottes de tous les pays, car c'est le cachet des œuvres françaises que l'universalité!

Pour éviter des travaux inutiles et dispendieux, les ingénieurs de M. de Lesseps avaient embranché leur canal d'alimentation d'eau douce sur le bras du Nil le plus rapproché du centre de l'isthme de Suez. C'est dans les environs de Tagazig que cet embranchement fut fait, non point, à proprement parler, sur un bras du Nil, mais sur un très-ancien canal de dérivation devenu ramification du grand fleuve.

Avec cet esprit d'entreprise qui distingue la race égyptienne, le canal d'eau douce d'alimentation existant entre Tagazig et Ismaïlia ne tarda pas à devenir une voie navigable sillonnée par des barques à larges voiles trafiquant entre les anciennes villes égyptiennes du centre et les villes naissantes du désert de Suez. Tagazig, d'ailleurs, est un marché égyptien important où les cotons et les grains se centralisent. Le canal d'eau douce augmente encore l'importance de Tagazig.

A mesure que le mouvement maritime se développait dans le grand canal maritime, Ismaïlia voyant passer dans ses eaux les navires allant aux Indes, en Chine, au Japon et en revenant, Ismaïlia, dis-je, tendait nécessairement à devenir le port principal de l'Egypte centrale. Et en effet, dès l'année dernière, un certain nombre de navires sont venus exprès à Ismaïlia pour y charger des graines de coton.

On peut dire que par le canal d'eau douce que je viens de décrire, Tagazig est en communication directe avec tous les ports asiatiques et européens. S. A. le khédive voulut que cette grande situation, faite à la petite ville de Tagazig, profitât également au Caire; il décida que le canal d'eau douce voie d'alimentation et de navigation, serait prolongé de Tagazig jusqu'à la capitale même de l'Egypte.

Le point précis où l'ancien canal d'eau douce commençait se nomme Abou-Ahmed. C'est là, à Abou-Ahmed, que l'habile ingénieur français chargé de ce travail, M. Brocard, et l'entrepreneur, M. Paponot, ont installé leur quartier général.

Abou-Ahmed, c'est la ville égyptienne de l'intérieur dans toute sa pureté : maisons blanches et grises, carrées, où le soleil frappe en plein; hangars indéfinis à l'européenne; rail-way traversant la ville, brutalement; entre le chemin de fer et le canal, des jardins improvisés où la verdure est luxuriante... Un chalet, sur les bords mêmes du canal, est la demeure de l'entrepreneur; les plantes grimpantes ont déjà envahi les murs faits de planches; c'est frais et gracieux.

Mais il suffit de s'éloigner et de se rendre sur les chantiers pour retrouver le désert, pour retrouver l'Egypte.

Voici le *chantier aux brouettes* livré aux indigènes. Les hommes sont prêts à creuser, à charger de terre les ânes dociles, à consommer leur tâche avec régularité: ils n'attendent que le signal de l'ingénieur pour se mettre à l'œuvre. — Voilà le *chantier européen* où toutes les nationalités sont représentées. Là, le travail est déjà commencé, c'est une seconde de repos.

Ceux qui, comme vous, monsieur le directeur, ont vu l'Egypte et savent ce qu'y peut créer de merveilles le moindre filet d'eau douce, comprendront tout ce qu'a de bienfaisant un tel travail vigoureusement entrepris. Sans parler du service immense que va rendre au Caire cette voie navigable qui va faire définitivement d'Ismaïlia le port naturel de la capitale égyptienne, quelles richesses ne va pas apporter ce canal d'irrigation au pays qu'il traversera.

On ne peut voir sans émotion ces chantiers de creusement, car ils rappellent les premières pelletées de sable enlevées à l'isthme de Suez, avec une confiance, une foi étonnantes. Ce canal nouveau porte le nom de canal Ismaïlieh, en l'honneur du khédive régnant, Ismaïl, qui le fait creuser. Il aboutit d'ailleurs à une ville, Ismaïlia, qui porte le nom du même prince et en souvenir des services rendus à l'œuvre universelle de M. de Lesseps.

Quand ce canal sera terminé, le Caire sera, par le port d'Ismaïlia, en communication navigable avec tous les ports du monde. Il est impossible de prévoir tout le trafic qui se produira alors entre le centre de l'Egypte et le lac Timsah où, chaque jour, passent des navires de toutes destinations et de toutes provenances. Il est certain qu'Ismaïlia deviendra un vaste marché d'échange entre les productions égyptiennes et les marchandises de tous les pays.

Veuillez agréer, etc. D.....

LES PROPHÉTIES ET LA PRUSSE (1)

II

Serait-il donc vrai, ô joie inénarrable! que le treizième règne, celui de Guillaume 1er, doive être le dernier de la race des Hohenzollern? Serait-il donc vrai que la chute profonde, l'heure suprême de cette dynastie « qui égorge les loups en même temps qu'elle coupe les mamelles aux brebis » :

« Dumque lupos necas, ovibus præcordia secas, »

est écrite dans les desseins prochains et impénétrables de Dieu? Serait-il donc vrai qu'elle est condamnée par un décret d'en haut « à descendre, comme le dit Spielbœhn, au-dessous du rang des margraves? » Serait-il donc vrai!!!

On sait que les Hohenzollern se rangèrent les premiers sous la bannière de Luther et se mirent à la tête de la réformation. Joachim, Électeur de Brandebourg, adopta l'hérésie, inocula ce poison, dit le moine Hermann, à ses enfants. Comme Hermann en 1270, Spielbœhn est saisi par le même motif d'une sainte haine, du don de la prophétie et s'écrie en 1783 :

« Je vois la destruction des hérétiques et leur effroyable châtiment; ces esprits débiles se sont imaginé qu'ils pouvaient pénétrer les desseins de Dieu. Mais la patience de Dieu touche à sa fin; il punira leur folie et leur perversité ». N° 9.

Peut-on considérer comme un symptome la question religieuse qui se réveille en ce moment en Allemagne sous le souffle de la Prusse? A Berlin, à Munich, à Posen, voilà face à face et en lutte ouverte les deux puissances, seules encore vivantes, pourrait-on dire, dans la Germanie nouvelle : le Pape et l'Empereur. Et ne croyez pas qu'il s'agisse ici de religion, non; il s'agit de suprématie religieuse; le magistrat civil veut se faire pape, comme son auguste sœur et alliée, de race allemande, la reine d'Angleterre, héritière d'Henri VIII. Il veut renouer la chaîne interrompue des temps, c'est-à-dire accomplir ce que n'ont pu faire ses ancêtres au temps même de la réformation : « *En Allemagne, les princes et les villes impériales*, disait Mélanchton, *ne s'étaient pas mis en peine de la doctrine religieuse, mais seulement de la domination.* » (1) Donc, dans cette question, ou plutôt dans cette crise, les princes allemands, prussiens, bavarois et autres veulent devenir les arbitres de la conscience. Ils se servent du dogme de l'*infaillibilité* comme Luther s'est servi de la vente des *indulgences* contre les papes. Ils ne sont pas en peine de la doctrine religieuse, *de doctrinâ religionis nihil laborant*, mais de domination, *tantum de regno sunt solliciti*. Serait-ce l'aurore des temps prédits par le cénobite Hermann, par le pieux Spielbœhn, et toucherions-nous à la fin du protestantisme prussien et de cette hypocrisie luthérienne qui feignait, dit la *Revue britannique*, de s'humilier devant Dieu à chaque hécatombe humaine? « Israël, dit Hermann, commet un crime abominable; il l'expiera par sa mort. »

« Israel infandum scelus audet morte piandum. »

Hermann, comme tous les prophètes, appelle Israël l'hérétique, par opposition à Juda resté fidèle. L'heure de l'expiation des pillages, des meurtres, des incendies dont la France, la vieille Gaule, a été la victime, serait-elle proche? Si la lutte se déclare entre le principe luthérien et le principe catholique, et si celui-ci triomphe, ne sera-t-il pas juste que l'on voie des mains reconnaissantes relever les ruines de l'abbaye de Lehninn, qui est le couronnement de la prophétie d'Hermann? On le devra bien à ce bon cénobite pour avoir prédit le jour où « le loup ne tendra plus d'embûches au noble troupeau ».

Nec lupus nobili plus insidiatur ovili.

Quelle valeur ont ces prophéties, tantôt gaies, tantôt sinistres? Les esprits libres et éclairés ne doivent sans doute pas y attacher une trop grande confiance. Mais j'avoue franchement que si j'étais Prussien, ce qu'à Dieu ne plaise! j'en serais fort préoccupé et presque épouvanté. En effet, la prophétie, c'est la voix de Dieu qui se substitue au libre arbitre. Dieu a écrit d'avance la destinée des individus et des peuples dans un livre inexorable; tout ce qui doit arriver est prévu, inéluctable, la grandeur aussi bien que la chute; cela est prescrit, marqué d'avance par le destin. Or, qui plus que la Prusse a toujours cru obéir à des lois fatales écrites dans un livre éternel? Écoutez plutôt le roi actuel de Prusse, Guillaume Ier, dans son discours prononcé le 7 janvier 1861, le jour de son couronnement à Kœnigsberg :

« Il n'est pas dans la *destinée* de la Prusse de se reposer sur les biens acquis... »

L'entendez-vous? *La destinée*! La Prusse, sire, a donc une destinée! Une main fatale, invisible la

(1) Voir *l'Illustration* du 3 février 1872.

(1) Mignet, *Notices historiques*, t. 2, p. 327.



pousse, elle ne fait qu'obéir. Elle n'est pas libre, elle n'est donc pas coupable; elle ne fait que suivre la destinée, cette force secrète et irrésistible qui ne lui permet pas de se contenter des *biens acquis*. Alors elle prend des États, des provinces, des villes; elle s'annexe les royaumes, dépouille les princes, ravage, détruit, avec la force du torrent, la puissance de la trombe, la rapidité de la foudre. Ne lui demandez ni de s'arrêter, ni de se contenir dans les dévastations dont elle sème les campagnes, dans les ruines dont elle frappe les cités, encore une fois elle obéit à une force aveugle, fatale, irrésistible à la destinée. La destinée lui a crié : Tu seras grande, et elle cède docilement à cette voix prophétique. Aussi pas de scrupules qui empêcheraient l'accomplissement de la destinée. Frédéric II était allé visiter Strasbourg : là il apprend la mort de l'empereur Charles VI laissant une veuve, Marie-Thérèse, qui a la faiblesse de croire au droit des gens. Frédéric rebrousse chemin aussitôt, se met à la tête de son armée et sans déclaration de guerre, envahit la Silésie, cette perle de l'Autriche et la réunit à l'héritage des Brandebourg. Première application de la théorie des destinées de la Prusse. A quelque temps de là on sait que c'est ce même Frédéric qui est l'instigateur du triple partage de la Pologne.

Les successeurs de Frédéric continuent de supplanter le droit au profit de la force; Guillaume Ier avait dit un jour à Bade : « On me presse de faire en Allemagne ce que Victor-Emmanuel a fait en Italie; inutile de dire que je repousse une proposition aussi infâme. » Mais bientôt une voix prophétique, évoquant la destinée de la Prusse, lui crie : Marche! marche! Et le voilà qui déchire le contrat le plus solennel de tous, où ont été parties contractantes des empereurs, des rois, des princes, mandataires des peuples, et lui, dont l'esprit chevaleresque, disait-on alors, avait été révolté des spoliations italiennes, il prend *violemment*, selon sa formule officielle, le Hanovre, le Holstein, la Hesse, la Franconie, au mépris de tout droit des gens écrit ou non écrit, et fonde une Prusse agrandie, menaçante, en attendant qu'elle porte plus loin son ambition et ses conquêtes.

La *destinée* de la Prusse ne pouvant être satisfaite des *biens acquis*, une autre guerre préparée depuis longtemps et à laquelle on peut appliquer cette parole de Montesquieu : « Le véritable auteur de la guerre n'est pas celui qui la déclare, mais celui qui l'a rendue nécessaire; » une autre guerre, dis-je, éclate, et la France tombe, *au jour marqué*, dans les serres de l'aigle à deux têtes. Toujours la destinée de la Prusse! Amère destinée!

Qui nous consolera? Qui nous donnera l'espoir d'un meilleur avenir? Qui nous dira que l'on ne fonde rien par la violence, l'hypocrisie et l'injustice? C'est le vœu prophétique d'un Hohenzollern qui a écrit les paroles que voici :

« Je souhaite à cette maison royale de Prusse de sortir complétement de la poussière où elle restée jusqu'ici; je souhaite qu'elle devienne le refuge des malheureux, l'appui des opprimés, la providence des pauvres, l'effroi des méchants; mais si le contraire arrivait, si, ce qu'à Dieu ne plaise! l'injustice, l'hypocrisie devaient y triompher de la vertu, alors je lui souhaite à cette maison royale une chute plus prompte, plus rapide que ne l'a été son élévation. »

Lequel des Hohenzollern a dit cela?

Lequel des Hohenzollern a fait cette prédiction?

Lequel des Hohenzollern a, par cette intuition de l'avenir, condamné sa race?

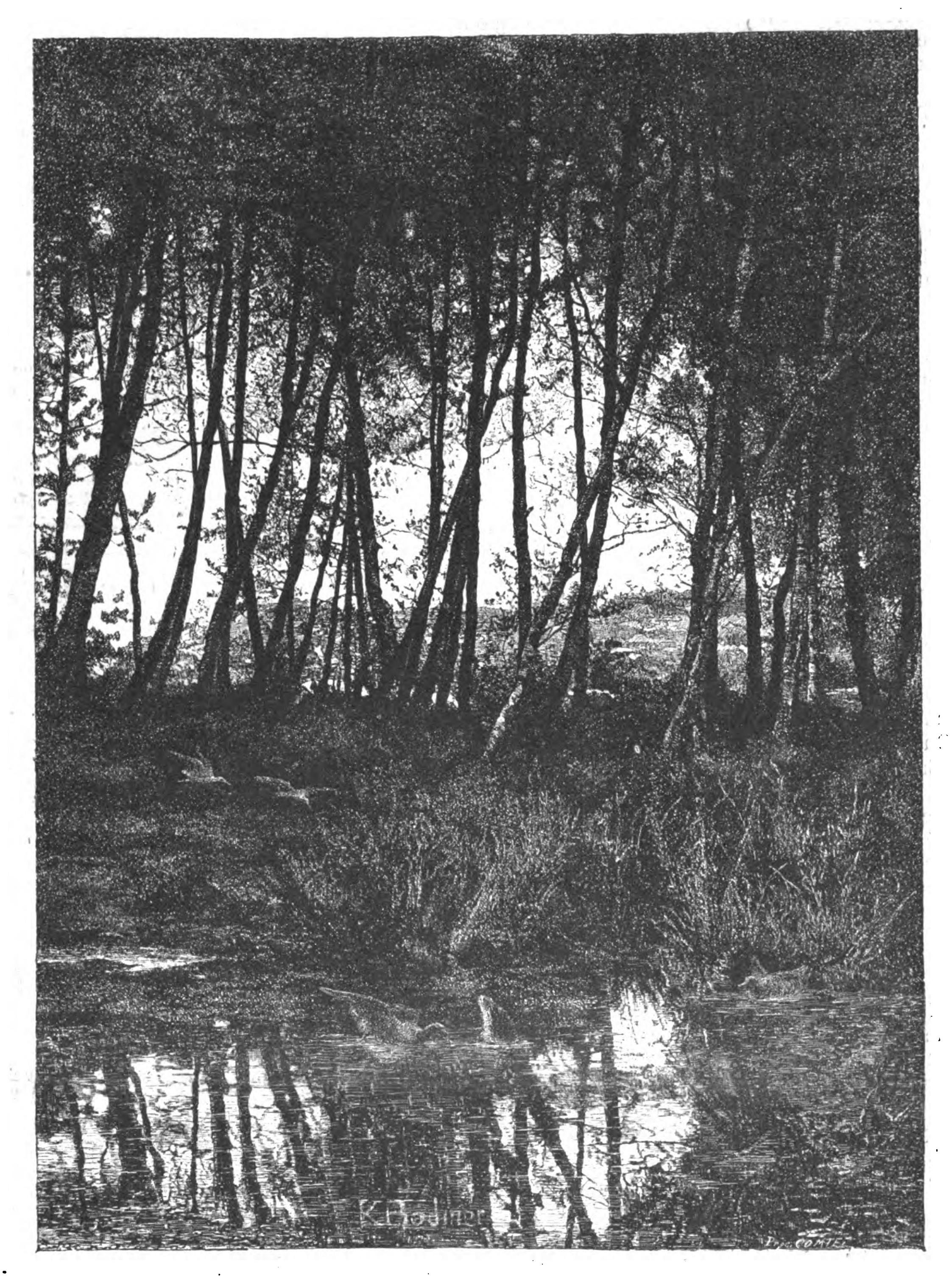
C'est Frédéric II, dit le Grand, alors qu'il était encore dans l'effervescence de la jeunesse. Il est vrai qu'il a peu, dans la suite, conformé ses actes à ses paroles. Mais qu'importe! La vérité est plus forte que les plus mauvais instincts de l'homme, prince ou peuple.

Que la France sache donc attendre, non l'accomplissement des prophéties, ce rôle passif n'est pas digne d'elle, mais le triomphe définitif de la justice, qui est aussi le triomphe de ses destinées immortelles. Qu'elle se recueille dans sa gloire passée à défaut de la gloire présente, la main sur l'épée de Jemmapes et de Valmy; qu'elle s'aide, Dieu l'aidera! Ce qu'elle subit, c'est une métamorphose; c'est une éclipse, rien de plus. Elle a toujours été le soldat du droit et de la lumière, et sa devise en ces jours d'épreuves doit être celle de l'un de ses grands hommes d'État : LE TEMPS ET MOI.

E. P.

La 3e édition de la *Deuxième Armée de la Loire*, par le général Chanzy, est épuisée. La 4e édition, sous presse, est parue le 8 février. Prix (volume et atlas) : 10 fr *franco*. — H. Plon, éditeur, 10, r. Garancière. Paris.

La publication du *Grand Dictionnaire Littré* se poursuit régulièrement. La 26e livraison (du mot *Seillé* au mot *Souscrire*) vient d'être mise en vente. Avant la fin de l'année, ce vaste monument, élevé à la langue française, sera terminé.

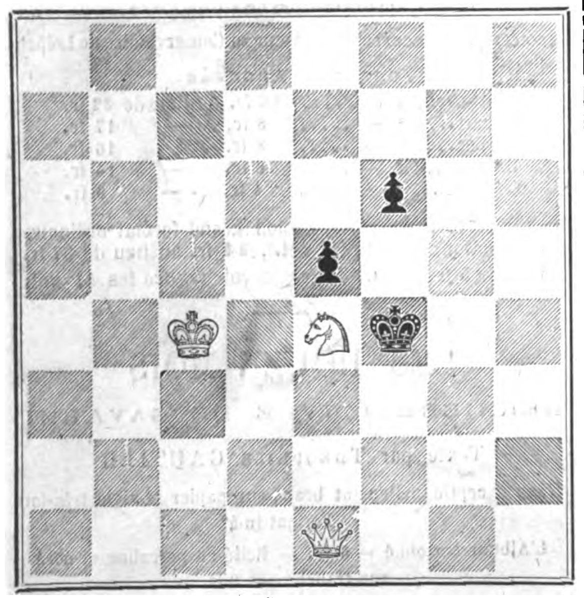


LA NATURE CHEZ ELLE. — Crépuscule.

ÉCHECS

PROBLÈME N° 359, PAR M. S. LOYD.

Noirs.



Blancs.

Les blancs font mat en quatre coups.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 358.

Blancs.	*Noirs.*
1. C 7ᵉ R.	1. R pr. C.
2. D 8ᵉ F R échec.	2. R pr. D.
3. F 5ᵉ F D échec.	3. Mat.

Solutions justes du Problème N° 358. — Café du Mirail, à Bordeaux; Ach. Bassecourt; Cercle Maguelonne, à Montpellier; Broque, à Cholet; Cercle de l'Union, à Tulle; Buffet alsacien, 23, rue Jacob, à Paris; Emile Frau; E. Frère Jacques; Photog. Waléry, à Marseille; A. Thionville; A. Viau; Cercle agricole d'Arles; Café Bellaton, aux Sables.

Toutes les autres sont fausses.

J.-A. DE R.

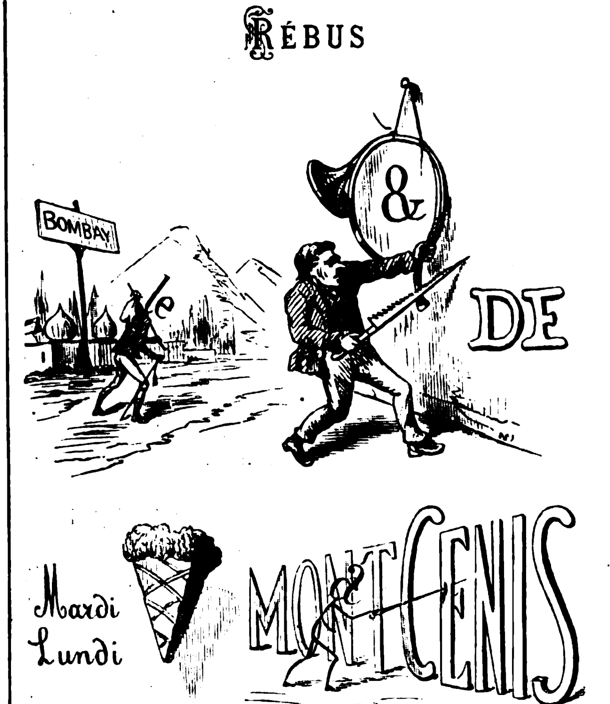
Tout lecteur du rébus ci-contre qui en enverra une explication exacte avant samedi prochain, pourra réclamer, au tiers de sa valeur, soit moyennant 6 fr. au lieu de 18, un des huit derniers volumes parus de l'*Illustration*, — à l'exception des volumes 56 et 57 formant le 2ᵉ semestre de 1870 et le 1ᵉʳ semestre de 1871.

AUG. MARC, *directeur-gérant.*

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

Encres typographiques de Ch. Lorilleux.

RÉBUS



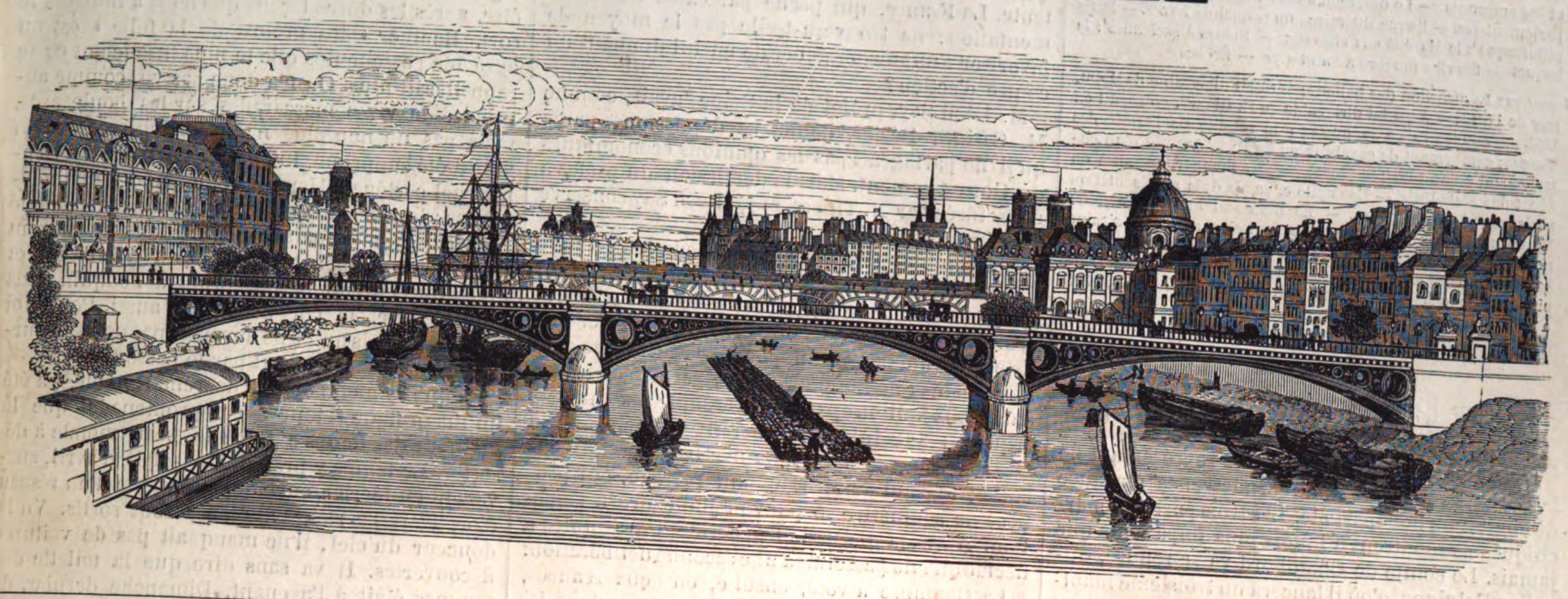
EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS :

Aux dépens du bon sens gardez de plaisanter;
Jamais de la nature il ne faut s'écarter.

BOILEAU.



L'ILLUSTRATION
JOURNAL UNIVERSEL



Direction, Rédaction, Administration :
Toutes les communications relatives au journal, réclamations, demandes de changements d'adresse, doivent être adressées *franco* à
M. AUG. MARC, DIRECTEUR-GÉRANT.
Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un mandat sur Paris ou sur la poste.

30e ANNÉE. VOL. LIX. No 1512
Samedi 17 Février 1872
L'administration ne répond pas des manuscrits et ne s'engage jamais à les insérer.
Vu les traités, la traduction et la reproduction à l'étranger sont interdites.
BUREAUX : RUE RICHELIEU, 60.

Abonnements pour Paris et les Départements :
3 mois, 9 fr.; — 6 mois, 18 fr.; — un an, 36 fr.; — le numéro, 75 c.
la collection mensuelle, 3 fr.; le volume semestriel, 18 fr.
ABONNEMENTS POUR L'ÉTRANGER :
Mêmes prix; plus les droits de poste, suivant les tarifs.
Les abonn. partent du 1er no de chaque mois.

LA DIRECTION DES BALLONS. — Aérostat dirigeable de M. Dupuy de Lôme; ascension du 2 février 1872.

SOMMAIRE.

Texte: — Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. —Les aérostats dirigeables, à propos de l'expérience de M. Dupuy de Lôme. — La retraite de l'armée des Vosges. — Les impôts et les emprunts. — Le différend anglo-américain. — Chronique parlementaire. — Revue littéraire : un paquet de livres. — Paris pittoresque : le Marché aux chevaux. — Mœurs alsaciennes : le baquet. — Service funèbre à Saint-Cyr. — Échecs.

Gravures: La direction des ballons : aérostat dirigeable de M. Dupuy de Lôme; — Aérostat dirigeable de M. Giffard, construit en 1852. — Souvenirs de la guerre : la retraite de l'armée des Vosges; campement de cavalerie en forêt; — Arrivée d'un détachement à Saint-Claude (Jura). — M. Sumner, membre du Sénat des États-Unis. — Le Capitole, palais de la représentation nationale, à Washington. — Le différend anglo-américain : Washington; une séance de la commission anglo-américaine nommée pour le règlement des réclamations relatives à l'*Alabama*. — Mœurs alsaciennes : Comment sera mon mari? — Paris pittoresque : le Marché aux chevaux. — Service funèbre célébré à Saint-Cyr. — Rébus.

REVUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

L'élection de M. Rouher comme représentant de la Corse a provoqué une recrudescence marquée de l'agitation bonapartiste. Les trois partis monarchiques se montrent à la fois plus impatients que jamais. Le comte de Chambord va se rendre, dit-on, en Belgique, d'où il lancera un troisième manifeste. De leur côté, les princes d'Orléans ont publié une déclaration de principes, dans le *Journal de Paris*, en réponse à la lettre du chef de la famille de Bourbon. Enfin, les bonapartistes, plus remuants et plus audacieux que l'année dernière, s'agitent et parlent comme s'ils disposaient de l'armée et des populations.

Nous constatons ces agissements et ces menées, qui témoignent de l'opiniâtreté, mais aussi de l'impuissance des prétentions monarchiques. Ces démonstrations tumultueuses forceront probablement l'Assemblée à prendre une résolution définitive. Malheureusement la Chambre, de son côté, s'agite avec la même activité stérile. L'un des chefs de la majorité, M. Saint-Marc Girardin, constate lui-même, dans le *Journal des Débats*, que l'Assemblée ne représente, en réalité, que le piétinement sur place. Ce mouvement dans le vide ne forcera-t-il pas la Chambre à se rattacher, comme le pays lui-même, au gouvernement de la République?

Le provisoire d'ailleurs et l'impuissance des partis monarchiques finiront par engager l'Assemblée dans la voie des solutions définitives. Des négociations ont déjà lieu entre le centre droit et le centre gauche, en vue d'arriver à constituer un grand parti conservateur républicain et de fonder définitivement, au nom de ce parti, le gouvernement de la République. Il n'est bruit, depuis quelques jours, que du projet élaboré entre les deux réunions.

Ce projet se résume par les dispositions suivantes :

1° Proclamation définitive de la République;
2° Constitution d'une chambre haute;
3° Renouvellement de l'Assemblée par tiers.

Ce projet, adopté par la Chambre, aurait le double avantage de nous donner un gouvernement définitif et une majorité résolue à le défendre.

Les élections qui viennent d'avoir lieu montrent, en effet, que la France est désormais résolue à maintenir la forme républicaine. Trois départements avaient des députés à nommer. La Corse, qui garde encore comme un culte la tradition napoléonienne, a nommé M. Rouher; mais le département de l'Eure a nommé, à une forte majorité, M. Lepouzé, candidat nettement républicain, et les Côtes-du-Nord M. Le Gal La Salle, conseiller général, décidé, suivant sa profession de foi, « à soutenir loyalement la politique de M. Thiers contre les impatiences des partis extrêmes ».

Deux questions sont toujours à l'ordre du jour : les projets financiers relatifs à la réalisation des trois milliards, et la souscription volontaire en vue d'atteindre le même but. Le mouvement national du denier de la délivrance est certainement énergique et plein d'élan. On cite deux maisons, l'une à Reims, l'autre à Lille, qui ont souscrit un million chacune, et toutes les villes montrent la plus louable émulation. Mais ce qui manque jusqu'à présent à cette œuvre patriotique, c'est l'organisation, c'est une direction, une entente. La France, qui pèche par excès de réglementation, ne trouvera-t-elle pas le moyen de favoriser l'impulsion générale en lui donnant un centre d'action?

M. Léon Say, préfet de la Seine, avait, comme M. Casimir Périer, donné sa démission, parce qu'il ne partageait pas les opinions économiques du Gouvernement. Mais la démission du préfet a été refusée par M. Thiers, et M. Léon Say conserve ses fonctions.

L'Assemblée a commencé la discussion relative à la réforme judiciaire. Trois projets se trouvent en présence : 1° le projet de la commission qui remet à un jury d'honneur le soin de dresser une liste de candidats et au pouvoir exécutif le soin de choisir et de nommer juges, parmi ces candidats, ceux qui lui paraîtront réunir les qualités requises; 2° celui de M. Bérenger, député de la Drôme, qui consiste à nommer les juges au concours; 3° celui de M. Emmanuel Arago, qui propose de soumettre le pouvoir judiciaire à l'élection. Après la discussion générale, l'Assemblée a décidé qu'elle passerait à une seconde délibération.

La Chambre a voté, ensuite, en deux séances, les lois relatives à l'assistance publique dans les campagnes, au rétablissement des registres de l'état civil brûlés par la Commune et à la diminution des droits du propriétaire dans les faillites.

Cette semaine, tout l'intérêt de la politique étrangère s'est concentré sur la question de l'*Alabama*. Après le langage tenu par le discours du trône en Angleterre, après l'exposé fait par M. Gladstone, traitant les réclamations des États-Unis d'*absurdes* et d'*insensées*, on se demandait quelle serait l'attitude prise par la grande République. Nous ne connaissons pas encore les résolutions prises par le cabinet de Washington, mais nous avons pu nous rendre compte des appréciations formulées par les journaux américains, et ces premières manifestations de l'opinion semblent loin de vouloir pousser les choses à l'extrême. La pensée généralement exprimée par le *Herald*, le *New-York-Times* et la *Tribune* peut se résumer ainsi. L'Angleterre peut renoncer, si elle le veut absolument, au jugement arbitral qu'elle a tout d'abord accepté. L'Amérique ne fera pas de ses réclamations un *casus belli*. La question de l'*Alabama* redeviendra ce qu'elle était autrefois, entre les deux gouvernements, une question pendante, et quoi qu'il arrive, l'Amérique tient sous sa main, avec le Canada, la garantie hypothécaire de sa créance.

De plus, le *Herald* et le *New-York-Times* ont fait entendre que les États-Unis, armés de cet instrument diplomatique, tenaient, pour l'avenir, une menace permanente pour le cabinet de Londres, dans l'éventualité d'une guerre avec d'autres puissances. Ainsi, qu'il plaise à M. de Bismark de chercher querelle à l'Angleterre, à propos de la Hollande, de la Belgique, d'Anvers, en vue de développer la marine marchande de l'empire allemand, et le royaume-uni aura immédiatement deux ennemis sur les bras. Que la Russie songe à réaliser les vues de sa politique traditionnelle du côté des possessions anglaises dans l'Inde, et l'Angleterre pourra compter que les États-Unis lanceront contre sa marine marchande cent Alabamas armés de pied en cap. Voilà assurément une perspective des plus redoutables pour la politique anglaise.

A ces appréciations inquiétantes est venue s'ajouter, le 12 courant, une nouvelle aussi douloureuse qu'inattendue. Une dépêche télégraphique de l'India-Office apprenait que le vice-roi des possessions anglaises dans l'Inde, lord Mayo, avait été frappé de deux blessures mortelles, pendant qu'il visitait la prison des Andaman. Ces coups lui ont été portés par un prisonnier musulman. Le vice-roi a succombé à ses blessures. Cette dépêche a produit dans toute l'Angleterre une profonde et universelle émotion.

COURRIER DE PARIS

N'en déplaise à ceux qui prennent plaisir à épiloguer sur tout, le carnaval a été ce qu'il devait être, après les dures leçons que nous a infligées le sort. Remuer « les grelots de la folie » est un agréable passe-temps que le plus insouciant ne se rappellerait plus. On n'a donc pas vu, comme autrefois, de vives mascarades sur les boulevards, mais pas un non plus n'a pris le cilice. Le bœuf gras a été supprimé, lui, ses oripeaux et son sempiternel cortége d'Hercules et d'amours mythologiques; le soir, à table, on ne s'est pas condamné pour cela à faire maigre comme dans un couvent de trappistes. On a trouvé moyen d'être gai et digne tout ensemble. Le cornet à bouquin s'est fait entendre, le cor de chasse aussi. Pourquoi ont-ils compris qu'ils ne devaient pas nous assourdir comme cela se faisait par le passé?

Ce qu'il y a eu surtout de remarquable, ç'a été un magnifique retour à ces promenades que le malheur des temps a forcé le beau monde à déserter. Le temps y prêtait. Un soleil d'avril, survenant en février, enveloppait la ville d'un réseau d'or. Tous les riches attelages sont sortis. Vu la douceur du ciel, il ne manquait pas de voitures découvertes. Il va sans dire que la toilette des femmes était à l'avenant. Dimanche dernier, de deux à cinq heures, la grande avenue des Champs-Élysées avait retrouvé comme par enchantement la physionomie animée que vous lui avez vue dans les années prospères. Au bois, de la porte Dauphine à la cascade, il y avait, sans interruption, double rangée de voitures et de calvacades.

Ceux qui aiment le bois étaient bien revenus le voir, sur la fin de l'automne, à propos des dernières courses; mais, en ce temps-là, on n'avait fait que s'y aventurer. Les entailles profanes qu'il a subies pendant les deux siéges l'avaient tout défiguré! Dimanche dernier, ç'a été autre chose. L'empressement qu'on montrait à faire le tour des lacs prouvait qu'on tient bien réellement à ces grands sentiers et à ces allées que nos édiles font replanter. Parmi les promeneurs, il n'y avait pas que des Français. La colonie russe, la colonie anglaise et la colonie américaine grossissaient à l'envi les deux files dont il vient d'être question. D'ici à quarante jours, quand les feuilles auront repoussé et que les acacias se mettront à refleurir, la fashion tout entière reprendra ses habitudes de trente années, je veux dire qu'on verra recommencer la promenade si élégante et si curieuse à voir qui se montrait là, tous les jours, avant l'heure du dîner.

Rendons justice à M. Léon Say. Le préfet de la Seine, se rendant aux observations qui lui ont été faites, a compris enfin que le bois de Boulogne était indispensable au mouvement de la vie parisienne. Il y a par là des désastres que le temps seul peut réparer. On ne refera pas avant vingt ans les avenues ombreuses de pins et de marronniers qui bordaient si poétiquement le boulevard Maillot. Mais partout où une rapide main-d'œuvre peut refaire les chemins, poser des boutures et semer des gazons, des ouvriers se hâtent et le font. Presque tous les petits cours d'eau, si longtemps négligés, étaient ou taris ou encombrés de vase. On vient de les remettre en état. Il n'y a pas jusqu'au parc des biches qui n'ait repris sa figure accoutumée.

En ville, le carnaval a eu aussi une certaine allure. On s'est amusé autant que les circonstances permettaient de le faire. Il y a eu des travestissements assez nombreux, mais seulement dans l'intérieur des familles. — Sur le boulevard Pigalle, dans une salle cachée aux yeux du public payant, il existe depuis une dizaine d'années une société d'amateurs composée en grande partie de négociants, de banquiers et de gens de Bourse. Chaque année, à cette même époque, par les soins et avec le concours des sociétaires eux-mêmes, on y donne sur un charmant petit théâtre *ad hoc* une revue des douze mois, toujours piquante, toujours fort



applaudie. En 1871, le petit théâtre est demeuré clos. On ne songeait guère à chanter ni à rire, alors! L'autre jour, la petite salle était tout éclatante de lumières et de belles toilettes. On y a vu défiler, avec accompagnement d'une fraîche musique, cinq tableaux tout à la fois amusants et fort patriotiques. — Cette Revue ne sera jouée en tout que trois fois.

Dans le grand monde et chez les diplomates, les réceptions ont eu beaucoup de relief. Il est arrivé un riche Oriental, un pacha qui a autant de pierres précieuses qu'on en voit dans les contes arabes. A peine entré dans l'hôtel qu'il avait fait retenir, il a donné à dîner et à jouer. Bonne préface pour être bien vu, chez nous, l'hiver. L'ambassade anglaise, d'ordinaire si réservée, a multiplié ses invitations. Il paraît qu'en vue de l'affaire de l'*Alabama* on voudrait bien avoir maintenant des amis partout, dans la diplomatie, dans le monde, dans la finance et même dans la presse. M. le duc d'Aumale a eu de même un grand dîner et une grande soirée, deux fêtes dont la comtesse de Paris faisait les honneurs. On n'y a signalé que des personnalités politiques.

Pour bien tenir sa place d'héritier présomptif, feu le duc d'Orléans recevait aussi, on se le rappelle, dans celui des pavillons du palais des Tuileries où il faisait sa résidence. Il admettait sans doute la politique, mais pas exclusivement. En véritable enfant de 1830, il voulait des artistes le plus possible. Il lui fallait des musiciens, des poètes, des peintres, surtout des peintres. Sous ce rapport, la liste de ses invités a été souvent rédigée par Alexandre Decamps et par Alexandre Dumas. Un soir, à la Maison d'Or, à l'ancien *Mousquetaire*, ce dernier nous a même raconté un mot dit à cette occasion par le prince :

— Que les têtes à cravate blanche et les hommes à crachats en disent ce qu'ils voudront, j'aime la Haute Bohême. Pour moi, une soirée sans artistes serait une nuit d'été sans étoiles.

Je viens de parler de la comtesse de Paris. Est-il vrai que les femmes soient tout en l'air à propos d'une coiffure imaginée par cette princesse? Il est pour le moins certain que la chronique s'occupe de cet important détail de nos mœurs actuelles. Le besoin de se peigner d'une manière nouvelle se fait-il sentir? Il paraît que oui. Indépendamment de la nécessité qu'il y avait d'innover, on s'appuie, dit-on, sur l'histoire. Marie-Antoinette avait inventé une façon de se coiffer, Mme Tallien aussi une, Joséphine Beauharnais une aussi, et la dernière impératrice également une. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour la comtesse de Paris? Suivant ce qu'on rapporte à ce sujet, les cheveux sont tirés sur les côtés et relevés haut sur le front. Un peigne d'écaille, placé sur le sommet de la tête, retient les nattes qui complètent la coiffure. Avec une fleur ou un ruban sur le côté la parure est achevée. Telle est donc la nouveauté du jour, que dix ou douze grandes dames cherchent à mettre à la mode. Politique peu redoutable, que celle qui ne tient qu'à un cheveu.

En tout cas, il paraît que les faux chignons sont consternés.

Baissons un peu le ton; — nous voilà dans le genre familier.

Tout récemment, un observateur s'écriait : « Les domestiques s'en vont! » — Rien de plus vrai. Après les dieux, les rois; après les rois, les poètes. A présent, on ne rencontre plus que difficilement ce vieux contre-fort de la famille qui servait bien et qui se trouvait heureux de servir. Sans aucun doute le mouvement des idées modernes est bien pour quelque chose là-dedans. En 1834, à Ménilmontant, dans la fameuse maison du Père Enfantin, les saint-simoniens proclamaient l'abolition de la domesticité. Pour la consacrer par des faits, ils déclaraient vouloir se servir eux-mêmes, mais ils se servaient avec accompagnement de la jolie musique de Félicien David, ce qui était une circonstance atténuante. En ce temps-là, on aurait pu voir le peintre Bonheur balayer la cour; le frère Michel Chevalier battait les habits, tandis que le frère Isaac Péreire cirait les bottes. Un jeune orateur de la salle Taitbout, du nom de Retouret, se ceignait gravement d'un tablier de cuisine, afin d'éplucher les carottes de la communauté. Tout cela forma un spectacle des plus originaux, mais l'art de devenir son propre domestique à soi-même, ainsi inauguré par ces vaillants novateurs, n'a eu aucune espèce de succès.

Aussitôt les saint-simoniens partis pour l'Orient, où ils allèrent, vous le savez, à la recherche de la femme libre, Paris revint donc à la domesticité pure et simple, telle qu'elle existait depuis la fin de la féodalité. La chose marcha assez bien durant un petit bout de temps. Vint 1848; la révolution de Février fit du domestique un électeur et, par conséquent, un éligible. Il y eut mieux : j'ai vu, à la Constituante, un noir du nom de Mazulime, qui, deux ans avant, avait été valet de chambre du général Pernetty. 1871 est venu à son tour. Pour parer aux besoins de la défense, tout domestique a été incorporé dans la garde nationale. Un peintre d'un grand talent nous racontait même, l'autre jour, que, tout le temps qu'il est allé monter la garde au rempart, il y a été commandé par son cocher, lequel était aussi le sous-lieutenant de la compagnie. La Commune a encore broché là-dessus, en affectant de mettre en haut ce qui était en bas.

Cependant on nous cite certains faits qui prouvent qu'on pourra peut-être, à la longue, se passer de gens de service. Il suffira pour y parvenir d'employer la recette dont on va voir le détail dans ce qui suit.

Deux amis sont sortis du collége le même jour, — je les connais. — Tous deux se sont trouvés pauvres sur le pavé de la grande ville. Tous deux ont pioché, travaillé, passé des nuits, fait venir des rides à leur front; mais l'un a versé en route; l'autre a gagné un million. — C'est une histoire qu'on rencontre à tout coin de rue aujourd'hui. — Ce qui est moins commun, c'est de voir l'un des deux amis, celui qui n'a pas eu de chance, devenir peu à peu, insensiblement, sans s'en douter, ni lui, ni l'autre, le domestique de son ami intime.

Un matin, le pauvre diable entre chez le richard.

— Ah! te voilà, Eugène; eh bien, tu es bien gentil d'être venu, ce matin, me demander à déjeuner. Assieds-toi là, un instant, sur ce fauteuil; j'ai deux mots à écrire. Ne te gêne pas, mais tu sais, j'ai ma manie. Quand je tiens une plume, je ne sais plus ce que je fais du moment qu'on remue autour de moi. Ainsi ne bouge pas.

L'autre s'assied et retient son souffle. En voilà pour dix minutes. La lettre finie, pliée, cachetée, poudrée, le crésus reprend :

— A propos, il est dix heures; nous ne nous mettons d'ordinaire à table qu'à dix heures et demie. Tu aurais le temps de me rendre un petit service.

— De quoi s'agit-il?

— Tout simplement d'aller jeter cette lettre à la poste. Le temps de sauter le ruisseau, mais dare dare : il serait essentiel qu'elle fût jetée à dix heures moins une minute, à cause de la levée.

— Je courrai. C'est tout ?

— Ah ! mon Dieu, Pierre n'est pas là, et je me suis promis de manger du homard ce matin. Tiens, voilà une coupure de vingt francs. En revenant, entre chez Chevet, et achète ce que je te demande.

— C'est bien, ce sera fait.

Il y a beaucoup de variantes dans la scène, mais au fond, elle est toujours la même et elle se prolonge indéfiniment.

— Eugène, je cause d'affaires avec monsieur que voilà; — le chien de ma femme nous casse la tête avec ses cris; oblige-moi d'aller le faire taire. — Eugène, veux-tu aller chercher le petit à la pension Trimoulet? — Eugène, j'ai quinze coquecigrues à dîner ce soir : il faut que je m'absente. Tu devrais bien me remplacer pour veiller au service.

A la Bourse, où ils se rencontrent, le richard dit au pauvre :

— Tiens, relève donc le collet de mon paletot. Ah ! que les boutons de mes guêtres sont mal entrés dans les boutonnières ! J'ai une sciatique, je ne puis me baisser; tiens, veux-tu reboutonner mes boutons ?

Le moyen de dire non, quand, une fois, on a passé par le commencement ? Le pauvre diable remet le collet du paletot et reboutonne les boutons de guêtres. — Autour d'eux, dans le monde où ils vivent, on assure que, prochainement, quand le pauvre diable sera devenu plus pauvre et le richard plus riche, on entendra des phrases comme celle-ci :

— Eugène, dis donc, Pierre est allé à son pays, tu devrais bien donner un coup de brosse à mes habits; — Eugène, cela te contrarierait-il de conduire la voiture, mais pour ce matin seulement?

Un savant académicien vient de publier une statistique. Il y dit que Paris consomme chaque jour deux millions de tasses de café. Une mer noire. Comme ce membre de l'Institut, je crois que Paris est le lieu de la terre où l'on prend le meilleur café. Le vin enivre, la bière alourdit, le cidre endort, l'eau-de-vie brûle, le thé rend Anglais, l'absinthe rend fou : il n'y a que le café qui égaye et exalte. Deux doigts de café peuplent la tête d'idées, d'images, de rêves, d'odes. A l'homme qui a vidé une soucoupe de vieux Sèvres, il ne manque rien pour avoir le verbe de Diderot pendant dix minutes et l'esprit de Rivarol pendant cinq. Je ne vois qu'un revers à la médaille, et le savant académicien n'y songe pas assez : c'est la sophistication, cet adultère commercial qu'on modère un peu par la police correctionelle, mais qu'on ne saurait réprimer qu'à l'aide de la justice à la turque.

En ce moment Paris raffolle des commérages, au point de faire supposer qu'il ne veut pas vivre d'autre chose. Que de cancans! — Tenez, voilà quelques échantillons de ceux qu'on se plaît à faire courir. — Pie IX se sauve de Rome pour venir résider à Avignon. — Eh bien, non, c'est faux, archi-faux. — Guillaume Ier, le nouvel empereur d'Allemagne, frappé d'une apoplexie séreuse, est paralysé des deux jambes. — Encore un canard. — M. Louis Veuillot se pose en candidat à l'Académie française pour remplacer le P. Gratry. — Non, non, si clérical qu'il soit, M. Louis Veuillot est trop bon écrivain et pas assez duc pour cela. — On vient de décider que les jeux seraient rétablis en France, d'abord à Aix, en Savoie, et ensuite à Enghien-les-Bains. — C'est aussi une fable inventée à plaisir; c'est bien assez de Monaco. La France ne se sent pas encore assez rapetissée pour se changer en un grand-duché de Bade.

On annonce avec un certain fracas de réclames la prochaine arrivée d'un dompteur sans pareil, lequel, dit-on, gagne deux cent mille francs par an. Il arrive d'Amérique. Il se montrera aux Parisiens, qui le couvriront de bravos et d'or, car l'or reparaîtra pour lui, j'en suis sûr. — Un dompteur! la ville entière aura la tête tournée pour le personnage. — Et le pauvre Longfellow est venu nous visiter, il y a quelque temps, sans avoir reçu même une lettre de six lignes, même une invitation à dîner, Longfellow, un des grands poètes de ce siècle !

Dans la Rome antique, la part des gens de lettres était fort petite ; mais, en revanche, les mimes, les danseurs, les joueurs de flûte et les dompteurs de bêtes y avaient beau jeu. La fortune de Batyle, *molli saltante Batyllo*, fut proverbiale ; celle de Calypige dépassa toute mesure. Il eut un temple ! Un joueur de flûte gagnait un demi-million, et plus, en une saison. Que diraient nos ténors s'ils le savaient ? Je ne parle pas de ceux qui vivaient avec les lions de Barca. Aussi les poètes se sauvaient-ils au loin. Lorsqu'on disait à Martial :

— Quand donc reviendrez-vous à Rome ?

— Quand je saurai jouer de la flûte, répondait-il.

PHILIBERT AUDEBRAND.

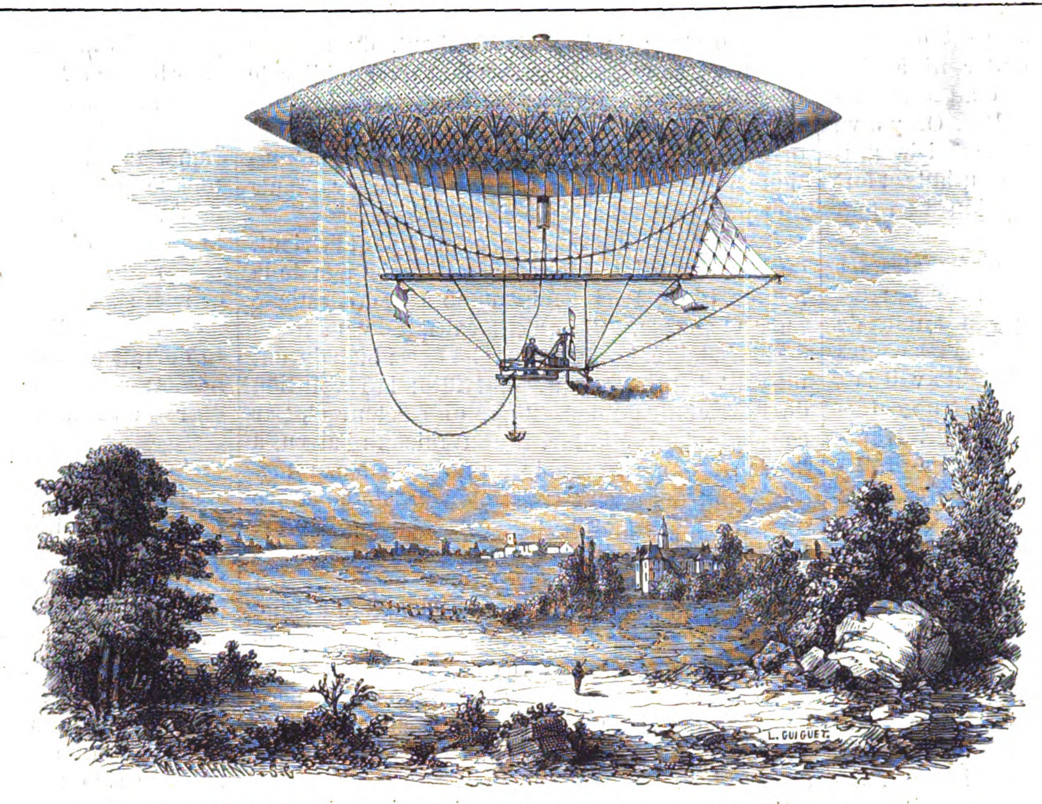


Les AÉROSTATS DIRIGEABLES

A PROPOS DE L'EXPÉRIENCE DE M. DUPUY DE LÔME

Dans le courant du mois d'octobre 1870, au moment où l'ennemi qui investissait Paris voyait les ballons messagers flotter paisiblement dans les airs, un savant bien connu par ses grands travaux, M. Dupuy de Lôme appelait l'attention de l'Académie des sciences sur un projet de construction d'aérostat dirigeable, de forme allongée, et muni d'une hélice mise en mouvement par des bras humains. L'importance que présentait une telle découverte, à une telle époque, excita l'intérêt de tous; le 29 octobre, le Gouvernement de la défense nationale n'hésita pas à ouvrir à M. Dupuy de Lôme un crédit de 40 000 francs pour mener à bonne fin, le plus promptement possible, l'œuvre si considérable et si grosse d'espérances qu'il se promettait d'entreprendre.

Ce ballon dirigeable, destiné à déjouer par la voie des airs la vigilance toute terrestre de l'armée allemande, vient d'être seulement terminé. La première ascension a été exécutée le 2 février 1872, et les conditions du voyage ont paru assez satisfaisantes à un grand nombre de panégyristes récents, pour qu'ils aient cru pouvoir s'écrier avec enthousiasme: « M. Dupuy de Lôme a pris place dans les rangs des inventeurs qui honorent l'humanité. »



LA DIRECTION DES BALLONS. — Aérostat dirigeable de M. Giffard, construit en 1852 Gravure extraite des *Merveilles de la Science*, de M. Louis Figuier.

Examinons donc scrupuleusement le nouvel aérostat et les résultats qu'il a donnés dans l'ascension du 2 février. Mais pour le faire avec fruit, avec équité, jetons les yeux sur un passé qui nous semble trop vite oublié.

Le 25 septembre 1852, voici ce que M. Émile de Girardin écrivait en tête du journal *la Presse*:

« Hier vendredi, 24 septembre 1852, un homme est parti imperturbablement assis sur le tender d'une machine à vapeur, élevée par un ballon ayant la forme d'une immense baleine, navire aérien, pourvu d'un mât servant de quille et d'une voile tenant lieu de gouvernail.

» Ce Fulton de la navigation aérienne se nomme Henri Giffard.

» C'est un jeune ingénieur qu'aucun sacrifice, aucun mécompte, aucun péril n'ont pu décourager, ni détourner de cette entreprise audacieuse, etc... »

Pour la première fois, en effet, on venait de

SOUVENIRS DE LA GUERRE. — La retraite de l'armée des Vosges: campement de cavalerie en forêt.

C. Moller sc.

A. Lançon

SOUVENIRS DE LA GUERRE. — La retraite de l'armée des Vosges. — Arrivée d'un détachement à Saint-Claude (Jura).

tenter, d'une façon sérieuse, la direction des aérostats à l'aide de la vapeur. Le ballon de M. Giffard était de forme allongée, terminé par deux pointes ; il avait 12 mètres de diamètre au milieu, et 44 mètres de longueur ; il contenait 2500 mètres cubes de gaz. Le filet qui entourait le ballon était fixé à une grande traverse inférieure, à l'arrière de laquelle se trouvait une voile triangulaire représentant le gouvernail et la quille. Cette traverse en bois soutenait une machine à vapeur avec sa chaudière et ses accessoires. Cette machine qui équivalait à la force de trente hommes et qui ne pesait que 150 kilogrammes, faisait mouvoir une hélice.

M. Giffard s'éleva de Paris dans des conditions défavorables, par un vent violent; mais son voyage suffit à démontrer que le principe de la direction des ballons était créé. L'action du gouvernail se fit parfaitement sentir. « A peine avais-je tiré une des deux cordes de manœuvre du gouvernail, dit M. Giffard en 1852, que je voyais immédiatement l'horizon tourner autour de moi. » L'hélice, mise en mouvement par la vapeur, suffisait à déplacer l'aérostat latéralement, et, par moment, le navire aérostatique résistait à l'intensité du vent, avec assez de puissance pour demeurer immobile à la même place. A compter de ce jour, — nous ne saurions trop le répéter, — le principe de la navigation aérienne était fondé. M. Giffard, en 1855, construisit un second aérostat, qui exécuta encore un voyage des plus concluants ; mais il reconnut bientôt que, pour achever son œuvre, il fallait résoudre des problèmes importants de construction aérostatique, imperméabilité du tissu, préparation économique de l'hydrogène, etc. Pendant dix ans, il étudia et résolut tous ces problèmes de détails; après avoir momentanément abandonné les aérostats pour inventer l'*injecteur* devenu un des organes essentiels de la machine à vapeur, il créa les ballons captifs à vapeur, et arriva à construire à Londres, en 1869, un gigantesque aérostat captif, s'élevant à 600 mètres de haut. Ce ballon mesurait 12 000 mètres cubes ; il était formé de tissus superposés enduits de caoutchouc et complétement imperméables. M. Giffard prépara là, pour la première fois, un volume considérable d'hydrogène pur, modifia de toutes pièces les principaux organes du ballon, en construisant des soupapes perfectionnées, en semant ainsi sur une route un peu détournée les jalons qui lui permettaient toutefois d'approcher sûrement du grand but qu'il poursuivait toujours et que, nous l'espérons, il poursuit encore.

Revenons au ballon de M. Dupuy de Lôme, construit en 1872, et voyons en quoi il diffère de celui qui l'a précédé dans les airs.

L'aérostat de M. Dupuy de Lôme est un ballon de forme allongée, muni à l'arrière d'une voile triangulaire servant de gouvernail. A sa partie inférieure se trouve fixée une nacelle oblongue, munie d'une hélice, que huit hommes peuvent mettre en mouvement. Voilà, succinctement la description du nouveau navire aérien.

Il est moins allongé que celui de M. Giffard, et, par conséquent, sa forme est moins favorable à la direction. M. Dupuy de Lôme, dans son rapport à l'Académie des sciences, reconnaît lui-même qu'un allongement plus grand serait plus propice, mais qu'il a rencontré des difficultés de construction qu'il n'a pas vaincues. M. Giffard avait su donner a son aérostat une forme plus allongée, parce qu'il suspendait sa nacelle à une barre horizontale rigide, et qu'il ne craignait plus ainsi de modifier la forme du navire par la traction des cordes. M. Dupuy de Lôme aurait trouvé un bien plus grand avantage dans ce mode de suspension de la nacelle.

M. Giffard employait la machine à vapeur comme force motrice; c'était là une entreprise hardie, audacieuse, mais l'inventeur de 1852 sut rendre illusoire le danger de la réunion du feu et d'un gaz inflammable. M. Dupuy de Lôme substitue les bras de l'homme à la machine. — Si l'on considère maintenant non plus dans son ensemble, mais dans ses détails, le ballon nouvellement construit, on reconnaît facilement que tous ses organes sont empruntés aux perfectionnements apportés par M. Giffard dans ses ballons captifs à vapeur.

Le tissu de l'aérostat dirigeable de M. Dupuy de Lôme est formé de plusieurs étoffes de soie et de caoutchouc alternativement superposées, et recouvertes extérieurement d'un vernis. C'est identiquement le même tissu que M. Giffard avait inventé pour la construction du ballon captif de l'Exposition universelle de 1867. M. Dupuy de Lôme a muni son ballon de soupapes qui ferment hermétiquement au moyen de lames métalliques circulaires, s'appuyant sur des bandes de caoutchouc. On peut voir chez M. Flaud, au Champ-de-Mars, des soupapes semblables construites par M. Giffard en 1867 et en 1869. — M. Dupuy de Lôme a gonflé son aérostat au moyen d'hydrogène pur, préparé dans des batteries où le gaz s'obtient par l'action du fer et de l'acide sulfurique sur l'eau; il insiste dans son rapport sur ce mode de production, qui lui a permis de produire 3 500 mètres cubes de gaz. M. Giffard a construit déjà cet appareil en 1867 et en 1869 pour gonfler ses ballons captifs, et il a pu produire à la fois un volume de gaz quatre fois plus considérable.

Ainsi, les ressemblances sont tellement frappantes, que sans juger les faits avec le moindre parti pris, il n'est pas permis de considérer l'entreprise de M. Dupuy de Lôme comme nouvelle. Nous sommes persuadé que cet ingénieur, ne se doute même pas des emprunts si nombreux qu'il a faits à son prédécesseur ; il a surtout étudié le principe de son navire aérien, et il a laissé en grande partie le soin de la construction à M. Yon, qui est précisément le constructeur habituel de M. Giffard, à M. Yon qui, depuis vingt ans, sous la direction et sur les plans de M. Giffard, préside à la confection du ballon dirigeable à vapeur de 1855, et des aérostats captifs de Paris et Londres. Imperméabilité d'un tissu, fermeture hermétique de soupapes, préparation en grand du gaz hydrogène, conditions de stabilité d'un aréostat allongé, problèmes que M. Giffard a résolus peu à peu patiemment pendant vingt ans de travaux. M. Dupuy de Lôme a tout trouvé sous la main, avec l'aide de M. Yon, élevé à l'école de M. Giffard. Aussi s'égare-t-il complétement quant à l'importance des résultats qu'il a acquis; le lecteur impartial jugera, du reste, en toute connaissance de cause, s'il examine avec soin les gravures qui accompagnent notre texte. Le dessin qui représente l'aérostat de M. Giffard, conduit dans les airs en 1852, est reproduit d'après une gravure des *Merveilles de la Science* de M. Figuier, ouvrage publié en 1868, et dans lequel on peut lire tout au long la description des admirables expériences de M. Giffard. L'aérostat de M. Dupuy de Lôme est beaucoup moins bien conçu, quoique né vingt ans plus tard, et nous sommes persuadé qu'il est tout à fait insuffisant pour donner des résultats tout à fait sérieux.

En outre, M. Dupuy de Lôme, dans le Rapport qu'il a présenté à l'Institut, pose certains principes que nous croyons devoir réfuter. « Pour obtenir, dit-il, un aérostat dirigeable dans un sens horizontal à travers l'atmosphère, *il faut obtenir la permanence de la forme du ballon.* » C'est dans ce but que M. Dupuy de Lôme a introduit dans son aérostat un *ballonnet* qui peut se remplir d'air quand l'aréostat perd du gaz. Cette idée, qui a déjà été émise par le général Meusnier, à la fin du siècle dernier, nous paraît tout à fait désavantageuse à la direction aérostatique. Si le ballon dirigeable de forme allongée perd du gaz, c'est à dire de sa force, que fait M. Dupuy de Lôme? Il lui insuffle de l'air, il lui conserve son même volume; de sorte que la force est moindre, la résistance de l'air étant la même. Il serait plus sage, comme l'a proposé M. Giffard, de munir l'aérostat allongé de courroies de caoutchouc extérieures, qui contracteraient l'étoffe quand on perdrait du gaz, et qui auraient pour effet de diminuer la résistance de l'air proportionnellement à la diminution de force ascensionnelle de l'aérostat. Nous avons vu que le système d'attache de la nacelle au nouveau ballon était mal conçu en raison de l'absence d'une traverse rigide; mais ce qui est tout à fait défectueux dans l'appareil de M. Dupuy de Lôme, c'est le moteur; comment! en 1852, en 1855, on a fait des ascensions dans des navires aériens à vapeur, et, en 1872, on construit dans des conditions moins favorables ces mêmes navires, en leur donnant le bras de l'homme pour force motrice! Et à ce sujet, on parle d'innovation, de progrès; il y a là réellement une erreur, une confusion incompréhensible. Que dirait M. Dupuy de Lôme, qui a construit avec tant de hardiesse d'admirables navires cuirassés, pourvus de machines à vapeur puissantes, si un inventeur se proposait de nous ramener aux bateaux à rames? Le procès de la machine n'est-il pas gagné depuis longtemps? Pourquoi M. Dupuy de Lôme qui a eu recours à M. Giffard pour construire son aérostat, n'a-t-il pas suivi de plus près le modèle qu'il avait sous les yeux? Donnez au navire aérien une forme plus allongée, un volume plus considérable qui lui permettra d'enlever une machine à vapeur puissante, et la véritable navigation aérienne sera définitivement créée. Mais vous n'obtiendrez que des effets insignifiants avec une hélice mise péniblement en mouvement par les bras de l'homme; peut-être, si le temps est tout à fait calme, si le vent est clément, obtiendrez-vous des déviations et voire même une direction momentanée, mais, dans tous les cas, vous n'aurez fait que ramener la science à la date de 1852, si regrettablement oubliée dans l'histoire des ballons.

M. Dupuy de Lôme ne restera pas, nous l'espérons, sur cette expérience préliminaire. Que ce soit lui ou son prédécesseur et maître en aéronautique qui marche en avant, nous serons le premier à applaudir au progrès réel. Puisse être proche le jour où nous verrons un ballon se diriger dans toute l'acception du mot, c'est-à-dire se promener dans l'atmosphère et dans tous les sens, comme la barque qui sillonne au gré du nautonnier la surface d'un lac. Souhaitons que cette agitation salutaire, produite par M. Dupuy de Lôme autour d'un grand problème, ne soit pas stérile; faisons des vœux pour que la France, qui a donné les ballons au monde, et qui s'en est souvenue si bien pendant le siége de Paris, compte aussi parmi ses enfants le nouveau Colomb qui ouvrira définitivement aux hommes le vaste empire de l'atmosphère!

Gaston Tissandier.

LA RETRAITE DE L'ARMÉE DES VOSGES

L'armée de l'Est, déjà démoralisée par de précédents insuccès, par l'ordre de retraite du 18 janvier, par la disette de vivres dont elle souffrait cruellement, reçut le dernier coup par la dénonciation de l'armistice du 28.

Cette dénonciation fit sur elle l'effet d'une bataille perdue.

De ce moment, la retraite qui jusque-là s'était opérée avec assez d'ordre et quelque fermeté, sous la pression de l'ennemi acharné à sa poursuite, prit une tournure alarmante. Et il n'en pouvait être autrement avec de jeunes troupes rassemblées au hasard et à la hâte, à peine instruites, incapables de supporter les rudes fatigues de la guerre, et, par-dessus le marché, depuis trois semaines endurant les plus rudes privations que jamais armée ait eues à supporter.

Les vivres, en effet, manquaient complétement. Pas de pain pour le soldat, qui vivait comme il pouvait ; chaussé de sabots ou de souliers percés, parfois d'un soulier et d'un sabot, vêtu de loques, incapables de le protéger contre l'intensité du froid. De la neige et du verglas partout, des chemins à peu près impraticables pour les transports. C'était lamentable. Aussi vit-on les défaillances se multiplier. D'après le récit d'un officier d'état-major, il suffit de l'arrivée de quelques hulans à Frosnes pour faire rendre le bataillon des Pyrénées-Orientales, de la division Seghars, qui revenait de grand'garde. Dégagé par quelques compa-

gnies du 83e, ces soldats ne voulaient pas reprendre leurs armes ni se remettre en bon ordre, disant qu'ils préféraient être prisonniers que de continuer une telle vie de souffrances.

Dans ces conditions, la retraite se changea bientôt en déroute, puis en débâcle... du moins pour la plus grande partie de l'armée, celle qui se retirait par la route de Saint-Laurent à Saint-Claude. Il n'en fut pas de même pour l'autre partie, la division Cremer, qui, mieux conduite et mieux commandée, se replia lentement par Morez, en faisant bonne contenance, mit habilement entre elle et l'ennemi le fort des Rousses, et gagna ensuite paisiblement Gex, puis Bourg... C. P.



LES IMPOTS ET LES EMPRUNTS

I

J'aimerais à continuer à cette place une étude sur les impôts, étude commencée en d'autres temps et à une époque où la prospérité de la France permettait d'espérer un allégement plutôt qu'une aggravation (1). Mais après les débats douloureux qui se sont produits dans l'Assemblée nationale, j'aurai presque l'air d'un homme perdu dans les ruines. En effet, n'avez-vous pas été frappé de ce phénomène étrange et singulier que, à l'occasion de la recherche de remèdes nouveaux pour cicatriser les plaies du pays, nous avons eu des joûtes d'avocats bien plus que des consultations de médecins. Tous les impôts, non pas seulement ceux à créer, mais ceux déjà créés, ont passé au fil de la langue des différents orateurs, chacun les jugeant rétrospectivement à son point de vue particulier, de telle sorte que de cette discussion académique il n'en est pas un qui ne soit sorti meurtri et presque haïssable. Et, en vérité, en présence des causes lamentables qui ont rendu nécessaires de pareils débats, on se prend à envier le sort des peuples dont on a dit qu'ils sont d'autant plus heureux qu'ils n'ont pas d'histoire.

Il est certain qu'aucun impôt, pris en soi, ne peut trouver grâce devant la critique; mais est-ce à dire que l'État puisse ne pas en établir? L'institution de l'État est un rouage indispensable au développement de l'humanité, et elle implique dès lors d'immenses sacrifices et des dépenses énormes, conditions essentielles de ce développement. Et la plainte est, pour ainsi dire, éternelle; elle date du jour où l'homme a quitté l'état de nature pour entrer dans les liens de la société politique. Sans pouvoir lui fixer une époque précise, on peut affirmer que depuis Nemrod le Chasseur jusqu'à nos jours, entre le cheval et le cavalier se passe le dialogue suivant :

Le cheval. — Cette selle me blesse le garrot.

Le cavalier. — Quelle selle voudrais-tu donc?

Le cheval. — Toute selle blesse plus ou moins.

Le cavalier. — Mais, animal, il faut toujours une selle.

Cette conversation sur les impôts en général peut être tenue à l'occasion de chaque impôt en particulier. Tout impôt profère sa plainte amère.

Écoutez l'impôt foncier, il vous dira avec quelque raison que, eu égard aux charges qui pèsent sur lui, la corde est tendue au maximum de la force de résistance.

Écoutez l'impôt mobilier, il vous dira que tel particulier est fort riche qui n'a qu'un chétif logement, et tel autre qui n'a qu'un revenu très-modique a un loyer considérable; ce qui fait que la base est très-inégale et très-défectueuse.

Écoutez l'impôt des patentes, il vous dira qu'étant déjà frappé dans sa faculté de travail, on ne peut atteindre encore les produits fabriqués ou les transactions; car ce serait, selon l'expression de Vauban : « tirer d'un sac plusieurs moutures. »

Écoutez l'impôt des portes et fenêtres, il vous dira que rien n'est plus barbare que de taxer l'air, qui est un besoin indispensable pour assainir les appartements, les usines, les ateliers, et que cela équivaut à s'emparer de la lumière et de la respiration du genre humain.

Écoutez l'impôt sur les boissons, il rappellera ces paroles de Montesquieu : « Le vin est si cher par les impôts qu'on y met qu'il semble qu'on ait entrepris de faire exécuter les préceptes du divin Alcoran qui défend d'en boire. »

Écoutez l'impôt du sel, il vous dira qu'en remplissant le Trésor de millions, il le remplit aussi de murmures, de privations du peuple, de récriminations des partis, et de cette désaffection sociale qu'il faut écarter des bases des institutions politiques.

Et cependant, puisque les membres de la société politique veulent se donner le luxe des plébiscites, des guerres, des capitales, il est juste et logique qu'ils acceptent et souffrent le luxe des impôts. Tels peuples, tels gouvernements, telles charges. « Une longue suite de fautes ou de malheurs a obligé, dit Necker, d'étendre ou de diversifier les impôts de toutes les manières. »

Telle est, en ce moment, et en réalité, la situation de la France : une longue suite de fautes et de malheurs l'oblige non pas seulement à étendre mais encore à créer de nouveaux impôts. C'est à qui en inventera des impôts, c'est à qui en apportera. Mais un point sur lequel tout le monde doit tomber d'accord, c'est que l'impôt n'est pas le meilleur des placements comme on a osé le dire; c'est que si on laissait tout ce que l'impôt pompe et aspire entre les mains du contribuable, celui-ci en ferait un meilleur emploi que l'État. Rien n'exaspère plus contre l'impôt que les gouvernements despotiques, dilapidateurs et prodigues; or le monde semble être voué à ceux-là. Aussitôt qu'ils sentent une richesse dans le pays qu'ils oppriment, ils sentent aussi un besoin, c'est de s'en emparer pour la gaspiller dans de folles entreprises. Les peuples sont toujours taillables et corvéables à merci, et on leur reproche de faire des révolutions! Les révolutions ne sont autre chose que le principe de liberté indéfinie qui s'agite çà et là dans le monde, aux prises avec l'inflexible force qui l'étreint; et, dans cette lutte, il y a des instants de trouble et de vertige. L'homme rêvant l'image idéale d'un état de nature qu'il a paré de toutes les couleurs de son imagination, veut rompre les chaînes qui le tiennent dans les liens coûteux de la société politique; alors la haine l'enflamme, soulève en lui un frémissement de colère et il veut réaliser le rêve si plein de paix, de bien-être et de bonheur qui lui est apparu. Erreur profonde contre laquelle proteste sa nature intime! car si un jour un âge d'or devait reparaître où l'humanité pourrait se passer de l'ordre politique, ce bonheur idéal ne pourrait être préparé et réalisé que par l'ordre politique lui-même!

Impôt et gouvernement, c'est tout un. Mais si l'on réfléchit que la force du gouvernement est en raison inverse du poids des impôts, on reste effrayé de la situation que nous a faite le dernier pouvoir qui a pesé d'un poids si lourd sur la France. Il lui a légué en tombant une chaîne dont la nation est obligée de faire le métal, et cette chaîne, qui doit la traîner? C'est le gouvernement qui a pris sa succession onéreuse, sans avoir le droit de la répudier; et cette situation est véritablement épouvantable. Il faut pour soutenir l'État commencer par s'aliéner la collection d'hommes qui forment l'État. Il faut être impopulaire pour être tutélaire. Il faut substituer parfois à la justice de l'impôt la nécessité de l'impôt, en considérant que ce n'est pas tout que d'inventer une machine à vapeur, qu'il faut encore la rendre inexplosible. Dans cette situation inexorable, dans cette opération de vie ou de mort pour la France, on doit hautement faire appel au désintéressement, à la générosité, à l'abnégation de tous.

On pourrait résumer toutes les discussions qui se sont produites à l'Assemblée nationale par un mot : l'anarchie, le babélisme de l'impôt. Les projets abondent; chacun apporte son grain de sable et le jette dans le torrent qui l'entraîne. Mais une chose étonne dans tous ces projets, c'est qu'ils frappent inégalement tantôt un côté, tantôt l'autre; tandis qu'il est équitable que toute la fortune de la France soit atteinte, car l'impôt que l'on demande c'est une rançon de guerre qui a pour objet de sauver toute la fortune de la France. Les circonstances sont exceptionnelles et appellent par conséquent des remèdes exceptionnels, héroïques. Propriété mobilière et immobilière, commerce, industrie, capital, revenu, tout doit passer sous ces fourches caudines de la guerre; aucune immunité, aucune exception ne sont possibles. Il ne s'agit, les besoins étant strictement mesurés, que de faire une répartition générale. Trêve donc aux plaintes vaines, stériles; le salut, c'est l'égalité, et l'égalité, c'est ici la justice.

EUGÈNE PAIGNON.

(1) Voir *l'Illustration*, avril et mai 1870.

SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE

DES

FEMMES DE FRANCE

LES VERSEMENTS

Le Conseil de la Banque de France, dans sa séance du jeudi 8 février, a décidé qu'il serait ouvert un compte à la SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE DES FEMMES DE FRANCE POUR CONCOURIR A LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE.

Toutes les succursales sont dès aujourd'hui autorisées à recevoir les versements. La Banque a bien voulu affranchir de toute commission les versements ou les transferts des succursales au siége central, aussi bien que les virements des diverses succursales entre elles.



LE DIFFÉREND ANGLO-AMÉRICAIN

Un nouveau point noir vient de paraître à l'horizon de la politique internationale, à propos de l'interminable affaire des réclamations de l'*Alabama*, que l'on croyait pouvoir regarder comme arrangée.

Faisons un rapide historique de cette affaire.

On sait que, lorsqu'éclata aux États-Unis d'Amérique la guerre de la sécession, l'Angleterre reconnut tout de suite les révoltés du Sud comme belligérants sur mer, bien qu'ils n'eussent encore aucun navire pour tenir la campagne, et que des corsaires, parmi lesquels l'*Alabama*, le *Nashville*, le *Florida*, la *Rétribution*, etc., construits, équipés et armés pour le compte des sudistes, dans les ports anglais, s'échappèrent de ces ports, du consentement tacite du gouvernement de la Grande-Bretagne ou à son insu, et causèrent le plus grand dommage à la marine marchande américaine.

Le gouvernement de Washington, tant que dura la guerre, n'avait cessé de réclamer, mais en vain, contre ces actes, qui, la guerre finie, provoquèrent en Amérique une véritable explosion de l'opinion publique, dont M. Summer, du haut de la tribune du sénat, se fit le fougueux et éloquent interprète. De nouveaux pourparlers s'engagèrent alors entre les deux gouvernements et, à la suite de longues discussions, une haute commission mixte, composée de cinq commissaires anglais et de cinq commissaires américains, se réunit à Washington, au commencement de l'année dernière, pour examiner et tâcher d'arriver à régler le différend.

Dans ces conférences, les Américains posèrent en principe que l'Angleterre n'avait pas observé strictement à leur égard ses devoirs de neutralité. Ils établirent ensuite que les corsaires qui avaient été préparés, armés ou ravitaillés dans les ports de la Grande-Bretagne, et les actes qu'ils avaient commis, avaient occasionné aux États-Unis des pertes directes importantes, auxquelles il fallait ajouter des pertes indirectes non moins grandes, causées et par la poursuite qu'il leur avait fallu faire de ces corsaires, et par la prolongation de la guerre qui en avait été la conséquence, enfin par la nécessité où s'était trouvée la marine marchande américaine de passer sous pavillon anglais. Ils concluaient que l'Angleterre était justement responsable de ces pertes et devait être tenue, en conséquence, de payer aux États-Unis une somme dont il ne restait plus qu'à déterminer le chiffre,

Les commissaires anglais, tout en se refusant à admettre que la Grande-Bretagne se fût rendue justement responsable envers les États-Unis des pertes ci-dessus mentionnées, répondirent que, néanmoins, elle adopterait volontiers, afin de maintenir avec l'Union américaine des relations amicales, le principe de l'arbitrage, pourvu qu'on pût trouver un arbitre convenable, et « qu'on parvînt à s'entendre sur les points auxquels l'arbitrage s'appliquerait. »

Ces conférences aboutirent au traité de Washington, signé le 8 mai 1871, établissant ce tribunal d'arbitrage, chargé de prononcer sur toutes les réclamations des États-Unis, et composé de cinq arbitres nommés, savoir : un par le président des États-Unis, un par la reine d'Angleterre, un par le roi d'Italie, un par le président de la Confédération helvétique et enfin un par l'empereur du Brésil. Ces cinq arbitres qui se sont réunis le 15 décembre dernier, à Genève, pour s'ajourner au mois de juin prochain, sont : Sir Alexandre Cockburne, lord-président de la Cour du banc de la reine, M. Charles-Francis Adams, ancien envoyé des États-Unis à Londres, le comte Sclopis, jurisconsulte et sénateur italien, M. Jacques Stœmpfli, ancien président de la Confédération suisse, membre du conseil d'État, enfin le baron d'Itajuba, envoyé du Brésil à Paris.



M. SUMNER, MEMBRE DU SÉNAT DES ÉTATS-UNIS,
Un des promoteurs du différend anglo-américain.

Était-on donc enfin parvenu à s'entendre? Hélas! l'entente n'était qu'apparente. En réalité, le traité de Washington n'établit nettement qu'une chose : la reconnaissance par l'Angleterre du principe de responsabilité encourue par elle. Mais quant aux limites de cette responsabilité, elles restent dans le vague. Comprendront-elles seulement les pertes directes? S'étendront-elles au contraire jusqu'aux pertes indirectes? C'est ce qui n'est nullement déterminé. Dans ces conditions, un nouveau conflit ne pouvait manquer de se produire, et c'est ce qui est arrivé lorsque les États-Unis, conformément à l'article 3 du traité, soumirent au tribunal d'arbitrage l'exposition de leurs griefs et les documents à l'appui de leurs prétentions, qu'ils n'ont jamais abandonnées, pas plus à propos des dommages indirects que des dommages directs. De là, vive émotion en Angleterre, violentes protestations de la presse, réclamations à Washington. L'affaire en est là. Comment se dénoûra-t-elle? Mystère. Le gouvernement anglais s'inclinera-t-il devant l'arrêt du tribunal de Genève, s'il prononce contre lui? Il le dit. C'est ce que nous verrons en juin. C. P.

LE CAPITOLE, PALAIS DE LA REPRÉSENTATION NATIONALE, A WASHINGTON.



LE DIFFÉREND ANGLO-AMÉRICAIN. — Washington. — Une séance de la commission anglo-américaine nommée pour le règlement des réclamations relatives à l'*Alabama*.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

On vient de distribuer à MM. les députés, et je crois même qu'on a poussé la condescendance jusqu'à le distribuer aux journalistes, un document fort curieux et que je vous engage à consulter : c'est le *Relevé statistique des travaux de l'Assemblée*. Toutes les lois votées, toutes les propositions prises en considération, tous les projets présentés y sont catalogués soigneusement ; c'est le bilan de l'initiative parlementaire.

Ce petit livre est tout à fait instructif ; il s'y trouve près de trois cents projets de loi dont quelques-uns ne sont pas sans avoir le sens commun. Une vingtaine à peu près ont été votés ; ce ne sont pas les plus mauvais, ce ne sont pas toujours les meilleurs ; d'autres dorment dans les oubliettes des commissions ; d'autres, enfin, ont eu la chance d'être promptement jugés, condamnés, exécutés une fois pour toutes. C'est là surtout ce qu'il convient d'étudier ; c'est ce qui sort de l'ordinaire, les choses trop franchement insensées ou trop hardiment sages. Il se rencontre dans ce tas de rebuts un certain nombre de perles. Les propositions de M. Brunet y abondent : « Le moyen de sauver la France en la vouant au Christ universel par le procédé pratique d'un monument élevé sur le Trocadéro » et un autre « moyen de régénérer la France » par la réorganisation territoriale des provinces et Paris capitale. C'est la spécialité de M. Brunet de « sauver la France. » Malheureusement, on ne veut pas le laisser faire, sans quoi, depuis longtemps nous n'aurions plus ni Prussiens, ni dettes, ni divisions, ni querelles. Une seule des propositions de M. Brunet a réussi, celle relative à l'entrée des princes d'Orléans dans l'Assemblée. Il est fâcheux que, par extraordinaire, cette proposition-là n'ait pas été destinée à sauver le pays ! Pas même à apaiser nos querelles intestines, au contraire !

La proposition de M Duchâtel (retour à Paris) figure dans cette statistique entre l'impôt du revenu et les taxes sur les matières premières ; la proposition de M. Ravinel (installation définitive à Versailles) lui fait pendant, entre le projet Dahirel, qui consiste à proclamer la monarchie légitime, et la proposition de Pompéry, qui réclame la proclamation de la république.

L'Assemblée, avec une égale impartialité, refuse le pour et le contre : elle est éclectique dans ses répugnances et, plus résolue mais non moins indécise que Trouillogan, le philosophe pyrrhonien, elle ne se borne pas à ne répondre ni oui ni non. Elle répond « non » à tout coup. Comme disent les bons bourgeois, « elle ne sera pas facile à marier : elle ne sait pas dire : « oui. »

C'est un signe des temps, cela ; et, si je voulais creuser à fond ce petit livret, j'y trouverais bien des enseignements encore. *Aux fruits on connaît l'arbre*, dit la sagesse des nations ; or, dans ces fruits des travaux de l'Assemblée, ce qui le plus abonde, ce sont les fruits secs.

Un des mieux réussis, c'est la proposition de M. de Tréveneuc. Quand elle fut présentée, c'était « le salut de la France; » il semblait qu'on eût trouvé la panacée universelle, la garantie infaillible contre les coups d'État et les révolutions. On s'en était engoué ; M. de Tréveneuc semblait avoir mis la main sur l'idée rare qui devait satisfaire tout le monde. La droite y inclinait beaucoup; c'était le moment où elle espérait tout des conseils généraux; la gauche n'y répugnait pas ; cela permettait le retour à Paris. Si bien que, pour apaiser la droite et lui faire accepter de rentrer au palais Bourbon, la gauche lui offrait « en garantie » le vote de la proposition Tréveneuc. On eût dit que la chose allait être votée à l'unanimité, et que ce phénomène merveilleux de l'accord parfait sur une question politique allait être visible à Versailles, de trois heures à six heures de l'après-midi, dans la salle de spectacle de Louis XIV, le jour où l'on discuterait la proposition de Tréveneuc.

Eh bien, le phénomène n'a point été visible ; qui plus est, après les petits incidents de la semaine dernière, je doute qu'il soit visible de longtemps, soit à Versailles, soit à Paris.

Il faut bien reconnaître que, très-séduisante en elle-même, la proposition de M. de Tréveneuc n'était pas précisément très-pratique : c'est un inconvénient qui se présente souvent et qui, surtout, s'attache aux bonnes idées. Rien n'est plus facile que d'avoir une idée juste, bonne, profitable, de tous points admirable; mais la réaliser, c'est le *hic*. Ainsi, j'ai depuis longtemps une conviction absolue, une opinion profondément ancrée dans mon esprit, c'est qu'il serait on ne peut plus équitable, on ne peut plus profitable à moi et aux miens que j'eusse, d'ici à vingt-quatre ou quarante-huit heures, une centaine de mille livres de rentes. Je connais peu d'idées que je trouve meilleures; mais je suis bien forcé,—trois fois hélas!—de convenir que mon projet n'est point pratique. De même, je crois que l'idée de M. Brunet — « sauver la France » — et celle de beaucoup d'autres députés — « payer les cinq milliards sans demander un sou d'impôts » — sont également des conceptions admirables, désirables, et dont les auteurs devraient être couronnés de lauriers, si seulement il existait l'apparence de la queue d'une idée pratique pour mettre ces beaux projets à exécution.

C'est pourquoi l'on s'est disputé deux jours sur la loi Tréveneuc, pour aboutir à un renvoi à la commission, c'est-à-dire à un enterrement de première classe.

Après quoi, comme il n'y avait plus rien à faire qui en valût la peine, on s'est, — naturellement, — disputé.

La chose n'est point nouvelle; c'est un des passe-temps favoris de l'Assemblée. Le grand bonheur de la droite c'est de picoter la gauche ; le plus grand plaisir de la gauche, c'est d'asticoter la droite. Quand une séance se passe sans qu'on ait trouvé, de part et d'autre, l'occasion et le moyen d'échanger, au milieu d'un tapage infernal, les apostrophes les plus désagréables, ces messieurs trouvent qu'ils ont perdu leur journée.

On s'est fait, cette semaine, toutes sortes de gentillesses malicieuses, destinées à se prouver, — ce dont on est de part et d'autre très-assuré, — la mauvaise volonté la plus réciproque. Mais je dois dire que les Versaillais ont eu le dessus sur les Parisiens; leur position stratégique est meilleure, parce qu'ils ont leurs campements sur le théâtre même de la lutte. Que la séance finisse à cinq heures et demie ou à six heures un quart, peu leur importe ; ils sont chez eux à six heures et demie. Les Parisiens, au contraire, obligés de courir à la gare, — ce qui prend un bon quart d'heure, à tout le moins, — et de courir ensuite de la gare Saint-Lazare chez eux, sont menacés, chaque soir, de dîner froid ou brûlé. S'ils s'attardent seulement de deux ou trois minutes, il faut courir pour ne pas manquer le train, et il en est quelques-uns qui ne sont pas précisément sveltes ; quand ce ne serait que M. Picard. De sorte que MM. les Versaillais ne se font pas faute de prolonger la séance, malgré les réclamations des Parisiens, jusqu'à six heures. A six heures, c'est-à-dire cinq minutes après le train parti, les Versaillais s'en vont tranquillement, laissant leurs victimes dépenser comme il leur plaît les cinquante-cinq minutes qui leur restent, jusqu'au train suivant. A la septième ou huitième reprise de cette petite comédie, les Parisiens ont pris le parti décisif de s'en aller à cinq heures trente-cinq, laissant M. de Gavardie pérorer tranquillement à la tribune comme il lui conviendrait. La droite, alors, à son tour victime de sa propre manœuvre, obligée ou de céder, ou de rester en séance et d'entendre M. de Gavardie, a reculé devant cette extrémité douloureuse et protesté quasi officiellement. Un armistice est intervenu et on a dû se faire des concessions réciproques : la séance durera jusqu'à six heures ; mais le train de sept heures partira à six heures trente-cinq. La perte est pour les Parisiens, qui rentreront chez eux quarante-cinq minutes plus tard que par le passé.

Les jours gras ont fourni à la droite une autre occasion de constater et d'exercer sa supériorité, en privant ses collègues de leurs vacances. Les traditions parlementaires veulent qu'on chôme le jours gras. Cette coutume est de haute signification et cache un sens très-profond ; cela voulait dire que la politique et le carnaval ne doivent point être mêlés, ce qui tendait à établir qu'ils n'ont rien de commun; c'est ce qu'on appelle une vérité *officielle*. La droite n'a pas voulu qu'il en fût ainsi et, quand on lui a parlé de congés, elle s'est cabrée. « Fêter les jours gras ! quel scandale! » Et voilà M. Dahirel qui prend feu et menace d'excommunication majeure quiconque proposera l'ombre d'un congé. Quelques piocheurs enragés, quelques flâneurs timides qui ont voulu se faire passer pour piocheurs, quelques orateurs de rencontre qui espèrent, dans le vide de l'ordre du jour, trouver le joint pour placer un discours depuis six mois appris et récité quotidiennement à huis-clos devant leur armoire à glace, ont obéi à cette injonction menaçante. Mais les fidèles des habitudes parlementaires se sont dérobés et, le lendemain samedi, jour de pétitions, M. Dahirel lui-même manquait à l'appel.

M. Bethmont a de nouveau proposé les congés. Cette fois, c'est M. de Ventavon qui s'est levé pour en finir avec cette mauvaise plaisanterie.

Ce n'est pas le premier venu que M. de Ventavon, et il est difficile de le confondre avec qui que ce soit de ses collègues: son talent le tire de pair et aussi sa tournure. Il est jurisconsulte et tiendrait son rang parmi les meilleurs, s'il n'était, à certains moments, par trop avocat. Il est avocat et compterait parmi les premiers s'il n'était, à certains moments, par trop jurisconsulte ; il serait orateur éminent si, à certaines heures, il n'était trop académique et frotté de rhétorique provinciale. A Grenoble, il pourrait être académicien ; à Gap, c'est un homme politique; à Rome, c'est un fidèle qu'on estime ; à Versailles, c'est un excellent homme dont on fait grand cas, qu'on applaudit volontiers, mais qui ne fera jamais ombrage à personne : c'est ce qu'on appelle « un à peu près ». Un « à peu près » de chef, ayant un « à peu près » d'influence, un « à peu près d'éloquence » un « à peu près » de jugement. Esprit méticuleux, rangé, tiré à quatre épingles, comme ses périodes, mais limité, peu capable de s'élever aux choses hautes et grandes ; il voit les événements et les hommes avec une loupe et n'en saisit ni l'ensemble ni le mouvement; c'est un instrument incomplet, comme le serait un télescope dont on aurait changé la lentille contre l'objectif d'une boîte à photographie.

Avec cela, un galbe précieux et une tournure inimitable. Le profil de M. de Ventavon, sculpté en bois dur, fera certainement un jour la joie de nos enfants quand on servira les noisettes au dessert. Son nez, qui n'est pourtant point aquilin, surplombe, en le touchant presque, son menton qui n'est point à deux étages. Ses cheveux lui font une houppe ; les revers de son habit noir, entr'ouverts sur sa poitrine, et ses basques qui descendent, en se croisant, jusqu'aux mollets de ses jambes courtes, font l'effet d'une paire de grosses ailes noires sur un corps arrondi. On dirait d'un gros ara noir et quand il ouvre la bouche, on s'attend à entendre : « As-tu déjeuné? » Mais c'est une voix sympathique, un talent aimable et, dans les petites choses, un adversaire dangereux.

C'est à lui que l'Assemblée devra de ne point chômer le mardi gras. Il est vrai qu'il y a des compensations; si M. de Gavardie veut bien occuper la tribune mardi, nous pourrons avoir la cause grasse et nous pourrions, mercredi, faire maigre et pénitence en écoutant M. de Belcastel.

JEAN DU VISTRE.

REVUE LITTÉRAIRE

UN PAQUET DE LIVRES.

Des livres d'histoire, des romans, des poésies, des ouvrages de discussion philosophique et de critique littéraire, il y a de tout un peu et des livres de choix, dans le paquet que j'ai mis de côté, sur ma table de travail et que je signalerai cette



fois à l'attention du lecteur. Que de feuillets imprimés! Nous sommes bien véritablement dans *l'âge du papier*. Il semblerait que tout le monde a quelque chose à dire, tant on a de hâte à saisir la plume. Bien des livres une fois coupés, on s'aperçoit, il est vrai, que la confidence que l'auteur avait à faire n'était pas toujours fort importante. Mais le livre est lu et on y a bien gagné, en somme, quelque chose.

J'ai hâte de mettre à jour l'arriéré des livres nouveaux. Comme ils sont nombreux, les auteurs me pardonneront de ne leur accorder que peu de place; mais je ne veux faire attendre personne. Et cette fois, je serai volontiers indulgent, ne fût-ce que pour me faire pardonner mon laconisme.

Avant tout, j'indiquerai, en les désignant à une attention toute spéciale, les deux volumes de documents historiques que publie la librairie H. Plon. L'un est le travail du général d'Aurelle de Paladines sur la *première armée de la Loire*; l'autre, celui du vice-amiral la Roncière le Nourry sur *la Marine au siége de Paris*. Tous deux sont indispensables à qui veut connaître, dans ses détails, l'histoire de la dernière guerre. Le livre de M. d'Aurelle de Paladines complète, en le précédant, celui du général Chanzy. Il nous raconte l'organisation de cette première armée de la Loire, dans laquelle Paris eut si longtemps une foi absolue, et qui gagna d'ailleurs vaillamment la bataille de Coulmiers. M. d'Aurelle de Paladines explique ensuite pourquoi il demeura si longtemps campé devant Orléans, et pourquoi il ne tira pas un meilleur parti de la journée de Coulmiers. En résumé, M. d'Aurelle de Paladines, malgré tout, restera le héros de cette histoire, qui nous donna (ne l'oublions pas), de si grandes, de si vives espérances.

Quelle soirée que celle où l'on apprit à Paris la défaite des Bavarois! On s'embrassait sur les boulevards. Hélas! on repartait déjà pour Berlin. Je retrouve la trace de cette joie dans le beau livre de M. la Roncière le Nourry, *la Marine au siége de Paris*. Des cartes magnifiques, avec le plan de nos tranchées, des travaux des Allemands, de la portée de leurs batteries accompagnent cet ouvrage réellement de premier ordre. C'est avec une émotion profonde que j'ai lu les pages de ce chef de la marine, qui parle avec conviction des mérites, disons mieux, des mâles vertus de ses soldats, de ces armes d'élite dont il dit dans sa *Préface*:

« Et ces armes modestes et vaillantes qui, dans cette guerre, n'ont pas déchu de leur passé, veut-on savoir leur lendemain? Elles sont parties pour quelque colonie lointaine, et là, morcelées en petits détachements, elles vont s'en aller dans l'intérieur, le plus souvent sans nouvelles, sans écho de la patrie. Après quelques mois, on apprendra que le détachement est réduit à moitié par le climat, par la maladie, ou qu'il a été décimé dans quelque obscur combat. La mort marche à grands pas dans leurs rangs. Voilà le vrai dévouement, l'abnégation, le devoir dans toute sa rigueur. »

J'espère que cette simple citation donnera au lecteur le désir de parcourir et d'étudier ce remarquable ouvrage d'un homme que la défense de Paris a tout à fait mis en lumière.

Le livre anonyme, le *Siége de Paris*, d'abord publié en feuilleton dans le journal *le Temps*, puis réuni en volume par M. Paul G..., officier de marine attaché à un de nos secteurs, complète l'ouvrage officiel de M. la Roncière le Nourry. C'est un des meilleurs travaux qu'on ait écrits sur le siége. Il nous fait, lui aussi, admirer davantage le dévouement, la discipline, le courage de ces marins, héros des forts de Paris, combattants admirables du Bourget et du plateau d'Avron. Des documents inédits et précieux accompagnent le journal personnel et très-intéressant de M. G...

Deux ouvrages encore, après ces deux livres supérieurs, méritent et appellent notre attention. Le premier, c'est l'*Examen des femmes honnêtes de France*, un écrit anonyme dont l'auteur, une femme, porte un grand et beau nom et n'a pas l'habitude de prendre la plume. Et pourtant cela est composé d'une façon tout à fait hors de pair, c'est une chose absolument remarquable que cette réflexion sur les choses du jour. L'auteur reproche aux femmes leur part de responsabilité dans nos malheurs et, en le lisant, on voit qu'il — ou elle — a raison. Mais quoi! les Françaises se relèvent à cette heure, et l'œuvre patriotique des femmes de France efface bien des faiblesses et rachète bien des coquetteries.

Le second ouvrage, c'est l'histoire de l'*Internationale* de M. Fribourg. Aucun livre n'est plus intéressant à l'heure présente. Il faut oser regarder en face les choses et demander aux mots ce qu'ils signifient. « *Il n'y a pas de question sociale*, dit le Rabagas de M. Sardou, *il n'y a que des positions sociales*. » C'est fort joli, mais c'est avec de tels mots qu'on recule la solution des problèmes et qu'on aigrit les haines, et qu'on voit surgir brusquement un jour des polissons sanglants comme ceux que nous avons vus à l'œuvre. Donc, étudions au contraire, et cherchons les remèdes. C'est ce que M. Fribourg a voulu faire. Sachons-lui gré de ce travail utile entre tous et qui jette sur tant d'obscurités et tant de gouffres sombres une lumière saine et vive.

Je voulais aussi depuis longtemps donner place dans une de nos *Revues*, à la brochure de M. A. Piédagnel, les *Ambulances de Paris pendant le siége*. M. Jules Janin a déjà fait connaître dans le *Journal des Débats*, le mérite de ce travail spécial. M. Piédagnel l'a écrit avec une patriotique conviction et après avoir aidé à soigner nos blessés, il a fait connaître le dévouement des ambulanciers, hommes et femmes. Il faut le louer et le remercier deux fois.

La guerre de 1870-71 inspire toujours beaucoup de vers: elle a servi, cette fois, de texte à deux poëtes d'un tempérament différent, M. Charles Diguet et M. H. Baze. L'un et l'autre célèbrent avec énergie notre résistance et flétrissent l'invasion allemande. Le recueil de M. Diguet, très-viril et très-élevé, s'appelle l'*Epopée prussienne*. Le titre est ironique, les vers sont hardis et brûlants, on y sent l'indignation vraie qui fait la langue mâle. J'ai déjà signalé la *Frontière* de M. Baze, qui sert de pendant à l'*Epopée* de M. Diguet.

M. Albert Wolff, placé par la guerre dans une situation assez difficile, a pris avec esprit et aussi avec un empressement dont il faut lui savoir gré, une position neutre. Né à Cologne et devenu l'hôte de Paris, il a, avant de solliciter d'être naturalisé Français, écrit en Belgique, tandis que les deux peuples luttaient, un livre qu'il s'est efforcé de faire sincère et calme et qu'il a appelé *Deux Empereurs*. Sa sympathie reconnaissante pour la France est évidente, non pas qu'il prenne parti contre l'Allemagne, mais il montre que si l'empereur Napoléon a été fatal à notre pays, l'empereur Guillaume ne sera pas moins nuisible au sien. Ce livre est à lire. Il contient, à notre adresse, beaucoup de vérités malheureusement trop évidentes, mais reconnaissons que, s'il est sincère pour nous, il ne l'est pas moins pour la Germanie et pour ce parti militaire qui a *caporalisé* à jamais l'Allemagne. Le talent de M. Wolff semble avoir mûri et grandi dans ces pages.

Je regrette de ne pouvoir m'étendre comme je le voudrais sur le *Libre examen* de M. Louis Viardot. Non pas que le sujet me paraisse dangereux, mais il m'entraînerait beaucoup trop loin. Ce *Libre examen* est la réédition en volume d'une savante brochure de M. Viardot qui fit sensation il y a trois ou quatre ans et qu'on discuta beaucoup dans les cercles philosophiques. Les conclusions de M. Viardot sont absolument hardies et ce n'est pas lui qui reculera devant l'expression de sa pensée. Il croit à la raison humaine, à la justice, il examine sans faiblesse et passe au crible des vérités qu'il n'accepte que sous bénéfice d'inventaire. Tous les esprits ne pourront que gagner à lire et à étudier ces pages qui sont l'œuvre d'un philosophe érudit et aussi d'un homme de courage.

Je note au passage, dans un ordre d'idées analogue, le beau livre du patriote russe, Alexandre Herzen, intitulé: *De l'autre rive*. Il me vient de Genève et il contient d'amères réflexions sur des événements passés qui ressemblent trop, hélas! aux événements d'aujourd'hui.

La politique tient le haut du pavé, à cette heure, sans cela j'accorderais plus d'espace au magistral petit *Traité de poésie française* de Théodore de Banville, un orfèvre émérite, qui nous enseigne l'art des joailleries, et à ce livre plein de science, plus remarquable qu'il n'est gros et qui, né de la collaboration de MM. E. et Richard Cortambert, s'appelle les *Trois règnes de la nature*. L'univers dans un étui. Mais, encore un coup, la politique est exigeante. M. Edm. Douay publie une série de judicieuses réflexions, les *Deux Républiques*. Travail à méditer, et qui fait honneur à celui qui l'a écrit. Mais je vous entends, mes lectrices, les romans, n'y a-t-il donc plus de romans, par le temps qui court? Si fait, et de charmants, *la Fraynoise*, de M. Louis Depret, par exemple, un récit délicat et fin, suivi d'une comédie qui m'a beaucoup plu et qui s'appelle, *Dans trois ans*. M. Dépret est un humouriste, qui, à de certains moments, atteint au dramatique vrai. Son dernier livre est un de ses meilleurs.

L'*Occupation* de M. Charles Joliet appartient à une série de récits que l'auteur lui-même a nommés « les romans patriotiques. » M. Joliet est un Chatrian franc-comtois. Il a dramatisé avec une sobriété qui porte coup, les souvenirs, les chroniques de son pays. Chose curieuse! ces récits de l'invasion furent écrits et publiés deux ans avant l'invasion germanique. Ils n'ont rien perdu pour être relus au lendemain de tous ces maux, bien au contraire. Je signale ce volume avec plaisir à l'attention des lecteurs.

Autre roman, le *Faubourg Saint-Antoine*, de M. Tony Révillon. M. Révillon avait décrit jadis le *Faubourg Saint-Germain* avec ses élégances: voici qu'il nous présente le *Faubourg Saint-Antoine* avec toutes ses fièvres. C'est la grande époque du *faubourg de gloire* qu'il nous conte, les enrôlements volontaires, le départ des soldats de 92, les victoires républicaines, la grande tourmente, les scènes violentes de la rue, et à peindre tout cela l'auteur apporte une véritable force et une couleur saisissante. C'est aussi *la couleur* que recherche M. Émile Zola dans ce roman ardent, excessif, d'un réalisme cruel, la *Curée*. Je n'oserais recommander cette *Curée*, aussi saignante que celle d'Auguste Barbier, à mes lectrices, mais je n'hésite pas à déclarer que les artistes y trouveront leur compte. Trop de crudité, certes, mais une vigueur absolue et des bonheurs de description vraiment singuliers. Cette *Curée* forme la suite et la fin d'un autre roman, l'*Héritage des Rougon*, où M. Zola s'est proposé de nous conter impitoyablement l'histoire d'une famille de parvenus sous le dernier Empire. Juvénal applaudirait parfois.

Après ces rudesses, reposons-nous avec les *Lettres à un absent*, d'Alphonse Daudet, des pages exquises, d'une tendresse et d'une ironie pénétrante, de vrais bijoux de style, en vérité, et relisons ensuite le roman de M. Cherbuliez, la *Revanche de Joseph Noirel*. Ce Joseph Noirel avait obtenu déjà un succès réel dans la *Revue des deux mondes*. Il le retrouve en librairie, et c'est justice.

Un débutant déjà connu et fort bien connu dans le journalisme, c'est M. Georges Maillard, une plume loyale et sincère. M. Maillard publie un premier roman, la *Roche Cardon*, et ce roman est tout à fait attachant,—encore un livre à lire. L'auteur a complété son volume par un viril récit de la bataille de Buzenval, où, garde national mobilisé, il avait quitté la plume pour le chassepot et fait son devoir.

J'allais oublier (c'eût été ingrat) l'ouvrage de M. Henri Rivière, paru hier, et que j'achève à l'instant, *Mademoiselle d'Apremont*. J'aime particulièrement le talent incisif et soigneux de M. Rivière. Je voudrais lui voir retrouver son succès profond de *Pierrot* et *Caïn*. Ce dernier volume n'a pas les mêmes qualités que ces deux poignants récits, mais il en a d'autres et de fort attachantes. Je vous recommande surtout *Monsieur Margerie*, la nouvelle qui termine le volume: on ne peut l'oublier.

Reposons-nous sur ces livres d'imagination. Quelle course sans arrêt! Que d'ouvrages signalés trop rapidement! Que de choses dans *mon paquet de livres*! Beaucoup de ces travaux méritaient un article spécial, mais le moyen de tout analyser? La ballade de Bürger a une variante, et maintenant, heureusement ou malheureusement, il faut crier: *Hurrah! les livres vont vite!* J. CLARETIE.



MOEURS ALSACIENNES. — Comment sera mon mari?



PARIS PITTORESQUE. — Le marché aux chevaux.

PARIS PITTORESQUE

LE MARCHÉ AUX CHEVAUX.

Depuis les démolitions et les nouvelles percées exécutées à travers le XIII° arrondissement, le quartier des Gobelins, jadis si populeux, comprend de vastes parties désertes qui, les soirs surtout où il n'y a pas de lune, rappellent vaguement au passant attardé la solitude des savanes du *Far-west* ou la profondeur des steppes de l'Ukraine.

Une des principales causes de ce dépeuplement, c'est l'éloignement du marché aux chevaux, qui du boulevard de l'Hôpital a été transféré à la halle aux fourrages du boulevard Montparnasse.

Ce marché, ouvert depuis plus de deux siècles sur l'emplacement de l'ancienne *Folie-Eschalart* (en face la Salpêtrière), avait attiré dans ces parages toute une série d'établissements spéciaux: auberges, bouchons, fabriques de voitures et de harnais, ateliers de charronnage, de serrurerie, de menuiserie, dont la plupart ont été emportés par les expropriations.

Nous trouvons des lettres patentes de cette époque enregistrées au Parlement et confirmant l'établissement du marché aux chevaux.

En voici les termes:

« Vu le placet présenté au Roy, afin d'avoir per-
» mission et pouvoir de faire establir le mercredy
» de chacune septmaine un marché en l'un des
» fauxbourgs de la ville de Paris pour y vendre et
» exposer chevaux et aultres bestiaux à pied
» fourché;

» Vu le renvoi à nous faict par Sa Majesté, som-
» mes d'avis, après avoir faict descente au faubourg
» Saint-Victor, à son bout près la Croix de Cla-
» mart, que le marché à establir soit construict
» audit lieu et au bout dudit fauxbourg, prosche
» la Croix de Clamart.

» Fait au bureau de la ville le douzième jour
» d'avril mil six cent trente-neuf. »

Ajoutons, pour compléter le côté historique, que le marché aux chevaux fut concédé à la ville de Paris par décret impérial du 30 janvier 1811.

Sa translation au boulevard Montparnasse n'a d'ailleurs nullement changé sa physionomie, ni modifié l'allure de ses habitués.

Les transactions ont toujours lieu le mercredi et le samedi de chaque semaine, comme autrefois, et chacun paye le même droit d'entrée pour attacher sa bête au piquet.

J'ignore ce qui se passait par là du temps du roi Louis XIII, fondateur de l'établissement, comme vous le voyez par les lettres patentes ci-dessus; j'ignore, dis-je, quelles étaient à cette époque les habitudes de la *maison*, mais je puis vous assurer qu'aujourd'hui, sauf les chevaux entiers qui sont généralement de bonne qualité, on ne trouve au boulevard Montparnasse que des bêtes tarées ou vicieuses, des animaux de rebut de la dernière catégorie: en un mot, tous les sujets *manqués*, qui ne seraient pas reçus au Tattersall, où l'on n'admet pas les chevaux d'une valeur approximative au-dessous de 100 francs.

C'est ce qui donne au marché aux chevaux son cachet spécial; ce qui fait qu'on y voit une clientèle *sui generis* qui ne se rencontre que là : petits loueurs de voitures, coureurs de barrières, automédons interlopes, marchands ambulants, artistes forains, saltimbanques ou maisons roulantes, industriels du macadam, rouleurs de grands chemins, colporteurs à quatre roues, charretiers et cochers rôdeurs de nuit.

Tout ce monde-là vient boulevard Montparnasse se remonter à vil prix.

L'acheteur y a souvent affaire à des *maquignons en chambre,* n'offrant aucune surface, aucune garantie.

Par conséquent, dans le cas de vice redhibitoire qui ne manque jamais de se présenter à la suite d'une de ces ventes, le client inexpérimenté n'a qu'un recours complétement dérisoire contre ce *camelot en articles à quatre pattes.*

Notez d'ailleurs qu'il faut se méfier toutes les fois qu'on a affaire à un marchand de chevaux. Tous les maquignons sont des *roublards*. Un maquignon tromperait son père.

Loin d'en rougir, on en est fier dans la partie. Rien de plus curieux à observer qu'une vente au boulevard Montparnasse.

Autour d'une malheureuse rosse étique dont les os percent la peau, vous voyez les amateurs se livrer à un examen approfondi, tandis qu'un compère à figure placide, à l'air bonasse, dit au maquignon : — « Pas d'apparence. Besoin de se refaire. Mais du fonds. Une bonne bête qui vaut cent écus comme un liard. » Quelques assistants, auxquels le maquignon vient de payer un *mêlé-cassis* sur le *zinc*, opinent du bonnet; et parfois l'acheteur se laisse influencer et tope, tandis que le pauvre *carcan*, tremblant sur ses jambes mal assurées, semble rêver à la joie ineffable du repos éternel, dont les arbres verts du cimetière Montparnasse, qui regardent mélancoliquement le marché par-dessus le mur, inspirent fatalement l'idée...

Maintenant, il est évident que, si l'on vous présente au marché aux chevaux une bête d'un bon aspect et *marquant bien*, singeant le cheval de luxe, en un mot, c'est qu'elle a un vice, soyez-en persuadé.

Au boulevard de l'Hôpital, le marché recevait encore, il y a une vingtaine d'années, la marchandise arrivant directement des foires. Aussi, on y trouvait de tout en ce temps-là : du bon comme du mauvais, et même du très-bon.

Il n'en est plus ainsi aujourd'hui. Plus haut, je vous ai dit pourquoi.

Les mercredis et les samedis, des agents de police circulent sur le marché pour reconnaître les chevaux volés, que le voleur ne manque jamais d'amener au boulevard Montparnasse.

Malgré toutes les précautions prises pour dissimuler la personnalité de l'animal, les agents finissent souvent par découvrir l'objet et pincer le filou.

C'est également au marché aux chevaux que se vendent à la criée les animaux provenant des saisies.

Chaque jour de marché, l'équarrisseur Macart et son collègue y envoie un commis expert, pour faire l'acquisition des sujets bons pour Montfaucon.

Les procédés des maquignons sont connus.

On sait qu'un cheval se *maquille* comme une petite dame. Avant de le mettre en vente, on lui fait sa tête, on lui teint sa robe, on lui pose une fausse queue, une fausse crinière.

Le *travail* est souvent poussé jusqu'aux dernières limites de l'art. On remet une nouvelle langue aux chevaux qu'un accident (plus fréquent qu'on ne croit) a privés de cet appendice. On leur coupe les dents usées dont l'aspect suffit pour dévoiler leur âge à l'œil du connaisseur, et on leur en pose de toutes neuves. Chez certains sujets, on n'a besoin que de limer et de rajuster le système dentaire; dans ce cas, on refait la *fève*.

Quand le maquignon a procédé à ces soins secrets et délicats de la toilette de sa marchandise, il possède ce qu'on appelle un cheval *truqué*.

Et alors, il le met hardiment en vente. L'œil d'une mère ne le reconnaîtrait pas.

Puis, il y a les *trucs* ordinaires qui sont l'enfance de l'art; on grise un cheval méchant avec de l'alcool; sur le marché, hébété par l'ivresse, il est doux comme un mouton.

Pour ma part, j'ai connu un cheval aveugle qui, trois fois de suite, a été vendu sur le marché; la première fois, il a trouvé preneur à 550 francs, la seconde à 300, et la troisième à 150. La chose semble extraordinaire, et cependant elle est arrivée. Comme dit le proverbe espagnol: « On ne connaît
» pas un cheval avant de l'avoir essayé; même
» après l'avoir essayé, on ne le connaît pas en-
» core. »

Terminons en rappelant que, pendant le siége, c'était au boulevard Montparnasse qu'on recevait les chevaux pour la boucherie; ce marché fut transféré aux abattoirs de la Villette quand les projectiles atteignirent ce périmètre.

Depuis le déplacement du marché aux chevaux du quartier des Gobelins, il a été fortement question de le réinstaller sur les vastes terrains circonscrits par les boulevards de l'Hôpital, Saint-Marcel et la rue Duméril (ancienne rue *Maquignonne*).

Le choix serait des plus heureux.

Néanmoins, l'état provisoire subsiste toujours, et l'on n'entend plus parler de rien.

Il y a deux ans environ que les habitants du quartier des Gobelins ont adressé une pétition à la préfecture pour demander la restitution du marché aux chevaux, dont ils regrettent de plus en plus l'éloignement.

On leur promit beaucoup... C'est tout ce que j'ai su...

Et la vente des *bucéphales* au rabais continue toujours, le mercredi et le samedi, dans cet enclos voisin du cimetière Montparnasse, où reposent peut-être beaucoup de maquignons dont l'ombre doit tressaillir d'aise aux échos des bons *trucs* de la génération nouvelle...

ÉLIE FRÉBAULT.

MŒURS ALSACIENNES

LE BAQUET.

Voyez-les: elles sont trois jeunes filles, toutes les trois jeunes et jolies, et portant toutes les trois avec la même belle grâce le costume si pittoresque des femmes alsaciennes. La maman, appuyée contre la fenêtre, les regarde avec un air de bonhomie un peu railleuse. Que font-elles là, autour de ce baquet? Ah! voilà. J'ai dit trois jeunes filles, et vous pensez bien qu'il doit être un peu question entre elles d'un mari. Un mari! Comment sera-t-il? Grosse question, bien faite pour faire trotter dans les nuées ces petites cervelles un peu trop pleines d'imaginative. Comment il sera? Eh bien, c'est le baquet qui doit le leur apprendre. De quelle façon? Regardez un peu. Dans cette cuiller que tient l'une d'elles, il y a du plomb fondu qu'il s'agit de laisser tomber dans l'eau, à travers l'anneau de la clef placée sur le baquet. Et selon les formes que prendra le plomb en arrivant au fond du liquide, le mari sera bon à souhait, plus beau que cela encore, ou laid à faire peur et méchant comme un diable. Mais il n'y a qu'un jour dans l'année pour procéder à cette grave opération, si l'on veut qu'elle réussisse. Ce sera le 24 février, jour de la Saint-Mathias si vous êtes de la montagne, et le jour de la Saint-André, si vous êtes de la vallée. Et ne vous avisez pas d'aller dire à ces jeunes filles que le baquet pourrait bien tromper leurs espérances; il n'y ferait pas bon, et vous n'auriez qu'à bien vous tenir. Le baquet est un article de foi dans les campagnes d'Alsace, en même temps qu'un très-utile article de ménage. Et il est tout autant consulté que l'était au siècle dernier, à Paris, par les belles dames de la Cour, le baquet du docteur Mesmer. Pas en ce moment, sans doute. Les cœurs ne sont pas à l'amour aujourd'hui, et comme dit le poëte alsacien des *Eieder des Hasses*: « Qui pourrait désormais échanger des paroles d'affection? Mon regard vers toi devient plus étrange, hélas! et plus timide. Il est effrayé par le tumulte menaçant de l'ouragan. »

C. P.



Le syndicat des Banquiers hollandais, dirigé par MM. Becker et Fuld, Insinger et Cº, Lippmann, Rosenthal et Cº, Wertheim et Gompertz, d'Amsterdam, émet sur les grands marchés financiers étrangers, cinquante mille actions de 500 francs de la *Banque Franco-Hollandaise*, libérées de 50 0/0.

Cette émission est faite au prix de **577** fr. **50** c. par action, payables comme suit :

Fr. **100** » en souscrivant.
100 » à la répartition.
77-50 le 15 mars 1872.
50 » le 1er avril 1872.

Fr. **327-50**

Le service financier du Syndicat étant centralisé au Comptoir d'Escompte de Paris, les demandes d'Actions pour la France, l'Angleterre et la Belgique, pourront être adressées, par lettre, au plus tard le mardi 20 février 1872,

A **PARIS**, au *Comptoir d'Escompte*, 13, rue Bergère ;

A **BRUXELLES**, à l'*Agence du Comptoir d'Escompte*, 10, rue de Berlaimont ;

A **LONDRES**, à l'*Agence du Comptoir d'Escompte*, 144, Leadenhall street E. C.

Les lettres de demande devront être accompagnées du montant du premier versement, qui sera porté au crédit du compte ouvert, à cet effet, sur les livres du Comptoir d'Escompte au Syndicat des Banquiers hollandais.

La date extrême pour l'encaissement des versements est fixée au *mercredi 21 février* 1872.

Les souscripteurs qui adresseront leurs demandes aux deux Agences du Comptoir d'Escompte de Paris ci-dessus désignées, devront faire leurs premiers versements :

A **LONDRES**, au change de **25.45**, soit livres sterling **3.18.7** par Action ;

A **BRUXELLES**, au change de **100 1/2**, soit Fr. **99.50** par Action.

EN VENTE

AU BUREAU DE L'ILLUSTRATION, 60, RUE RICHELIEU
Et chez tous les Libraires.

LA GUERRE ILLUSTRÉE

ET

LE SIÉGE DE PARIS

Un splendide volume gr. in-4° jésus, de **560** pages

ILLUSTRÉ DE PLUS DE **460** GRAVURES

Cartes, Plans et Portraits

Prix broché : 12 francs

RELIURE RICHE, CARTONNAGE ANGLAIS, 15 FR. 50

1 fr. 50 en sus pour recevoir *franco*.

Le livre que nous annonçons ici n'est pas un ouvrage conçu et publié après coup, à propos des événements dont l'origine remonte au mois de juillet 1870; — c'est la réunion en un magnifique volume, de toutes les livraisons d'un recueil périodique qui, paraissant deux fois par semaine depuis le début de la guerre contre la Prusse, a suivi pas à pas toutes les péripéties de la lutte et les a reproduites dans ses dessins, consignées dans son texte, avec cette complète impartialité, ce talent d'exactitude pittoresque dont les collaborateurs de *l'Illustration*, artistes et écrivains, conservent depuis si longtemps le secret.

Un *Memorandum*, placé à la fin du volume et précédant la table des 460 gravures, classée méthodiquement, — relate jour par jour les événements; ce Memorandum peut tenir lieu de répertoire chronologique; il permet d'embrasser d'un seul coup d'œil la succession des faits inouïs qui après nos désastres, après l'investissement et le siége de la capitale, après l'armistice, ont abouti au Traité de Paris. A. B.

La Marine au siége de Paris, par l'amiral de la Roncière le Nourry, vient de paraître chez l'éditeur Henri Plon. Superbe volume in-8° et atlas de dix grandes cartes orographiques et plans, *à l'échelle*, imprimés en couleur. Prix : 10 fr. *franco*, 10, rue Garancière, Paris.

Nous informons nos lecteurs que l'Office du Comptant, 1, rue Saint-Georges, vient de se charger d'émettre, pour le compte de la Compagnie d'assurances l'Union Internationale, 15 000 actions de 100 francs. — On sait les bénéfices énormes que réalisent les Compagnies d'assurances, et nous ne pouvons qu'applaudir à la bonne pensée qu'a eue la Compagnie de rendre ses titres accessibles à tous. On verse 25 francs en souscrivant. Adresser les fonds à l'Office du Comptant, 1, rue Saint-Georges.

On répond à toutes demandes de renseignements par retour du courrier.

LA MODE

La saison n'est pas encore assez avancée pour cueillir ses fleurs ailleurs qu'à la rotonde du *Grand Hôtel, chez Violet*. C'est là que nous cherchons les Fleurs de France, et la Crème de beauté à la glycérine; cette nouvelle perfection de la Reine des Abeilles, qui s'est adjoint l'Eau de toilette à la glycérine parfumée.

Quant à la Crème Pompadour et à la Crème froide mousseuse, analyser leur succès, ce serait vouloir analyser celui de la beauté.

Le Savon royal de thridace est de toutes les fêtes; en parlant des brevets accordés à la parfumerie moderne, on manquerait à tous ses devoirs de *reporter* élégant, si, en première ligne, on ne donnait à ce Savon si exquis la place qui lui est assignée depuis son apparition, autant par ses nombreuses médailles que par ses fervents admirateurs.

On croira difficilement qu'à présent déjà on se fait inscrire chez *MMmes de Vertus sœurs, 27, Chaussée-d'Antin*, pour être une des premières à recevoir l'une de ces admirables Ceintures-régentes brevetées, dont le succès est universel. Ce petit Corset sans rival ne vient que de Paris; il n'a aucune succursale, ni en France ni à l'étranger; aussi faut-il, sur chaque Ceinture-régente, exiger le cachet de leurs inventrices. C'est encore chez ces dames que se fait l'admirable Baigneuse en flanelle blanche pour toilette de chez soi.

Baronne de Spare.

Nos souscripteurs dont l'abonnement expire fin février sont priés de le renouveler immédiatement s'ils veulent n'éprouver aucun retard dans la réception du journal.

SERVICE FUNÈBRE

CÉLÉBRÉ A L'ÉCOLE MILITAIRE DE SAINT CYR.

Nous avons enregistré déjà à cette place beaucoup de sanglants anniversaires, bien des services funèbres. Nous n'étions cependant pas encore au bout de notre tâche pénible, tant a été grande, en cette guerre néfaste qu'il nous a fallu soutenir contre la Prusse victorieuse, la somme totale de nos pertes et de nos deuils!

Naguère c'était à Notre-Dame que nous pleurions; un peu plus tard nous cheminions tristement vers l'église de Saint-Cloud, puis vers celle de Rueil. Voilà maintenant que les élèves de nos diverses écoles militaires adressent à leur tour un pieux adieu à leurs camarades qui, tout de suite debout au premier cri de la patrie blessée, se sont aussitôt élancés à son secours, et bravement se sont fait tuer pour elle.

Ce sont les élèves de l'École polytechnique qui ont commencé.

Dernièrement ils faisaient célébrer, dans l'église Saint-Étienne-du-Mont, un service en mémoire de leurs trois camarades tués pendant le premier siége de Paris. Puis vinrent les officiers-élèves de l'École d'application d'artillerie et du génie. Cette fois, le service eut lieu à Fontainebleau, en cette ville qui a déjà été témoin d'un des grands abaissements de la France. Enfin, tout récemment, c'était le tour des élèves de l'École de Saint-Cyr, réunis à Saint-Cyr même, autour du funèbre catafalque, en présence du commandant, des professeurs et de tous les officiers de l'école, placés dans les stalles du chœur.

Cette cérémonie a été très-touchante. Les anciens élèves de l'école, présents à Paris y assistaient, en même temps que les nouveaux, tous en uniforme. Ils occupaient l'intérieur de l'église, entièrement tendue de noir, avec faisceaux de drapeaux habillés de deuil flottant aux piliers de la nef et aux quatre angles du catafalque.

Je n'ai pas besoin de dire au milieu de quel recueillement a été célébré le service commémoratif; comme tous ces jeunes fronts se courbaient tristement, pâles sous l'émotion douloureuse qui mouillait leurs paupières, et combien étaient serrés tous ces cœurs ardents qui ont si généreusement battu et si vaillamment se sont portés au devant de l'ennemi, au moment, à l'heure où la France était en danger.

Tristesse de bon augure, en somme, car, par sa gravité même, elle prouve combien pour tous le deuil présent semblait lourd à porter. Aussi, que l'heure du péril vienne à sonner de nouveau, et vous verrez ce dont, après avoir passé par de pareilles épreuves, ces jeunes gens seront capables!

C. P.

SERVICE FUNÈBRE CÉLÉBRÉ A SAINT-CYR, en l'honneur des élèves de l'École militaire morts pendant la guerre.

ÉCHECS

DIX-SEPTIÈME PARTIE

M. PAULSEN. *Blancs.*	M. BLACKBURNE *Noirs*
1. P 4e R.	1. P 4e R.
2. C R 3e F.	2. C D 3e F.
3. F 5e C.	3. C R 2e R.
4. P 3e F.	4. P 4e D.
5. C pr. P.	5. P pr. P.
6. D 4e T.	6. D 4e D.
7. C pr. C.	7. C pr. C.
8. P 4e F D.	8. D 3e D.
9. F pr. C échec.	9. P pr. F.
10. Roque.	10. D 3e C.
11. D 3e C (*a*).	11. F 3e D.
12. D 3e R.	12. Roque.
13. P 3e D.	13. F 4e F R (*b*).
14. P 4e D.	14. F D 5e C R.
15. C 3e F (*c*).	15. P 4e F R.
16. P 3e F.	16. P pr. P.
17. P 3e C R.	17. T D c R.
18. D 3e D.	18. D 4e T.
19. F 2e D.	19. D 6e T.
20. T 2e F.	20. F pr. P.
21. T D c F R (*d*).	21. F pr. P échec (*e*).
22. R c T.	22. F 6e C échec.
23. R c C.	23. F pr. T échec.
24. T pr. F.	24. D 6e C.

Les Blancs abandonnent.

(*a*) Ce coup est nécessaire, il importe que le Fou noir n'aille pas à 6e T R.

(*b*) La prise du Pion coûterait un Fou.

(*c*) Dans cette position déjà menaçante pour eux, les Blancs eussent mieux joué en provoquant l'échange des Reines.

(*d*) Il n'y a rien de préférable.

(*e*) Finement joué par M. Blackburne; si le Fou est pris, P 7e F échec et la Dame est perdue.

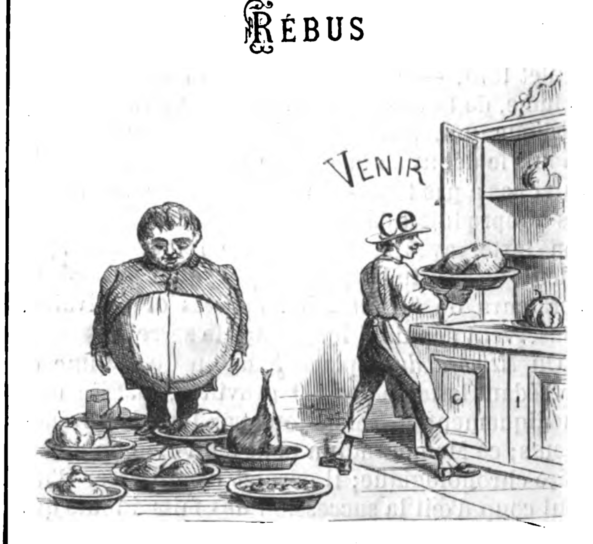
J. A. DE R.

AUG. MARC, *directeur-gérant*.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

Encres typographiques de Ch. Lorilleux.

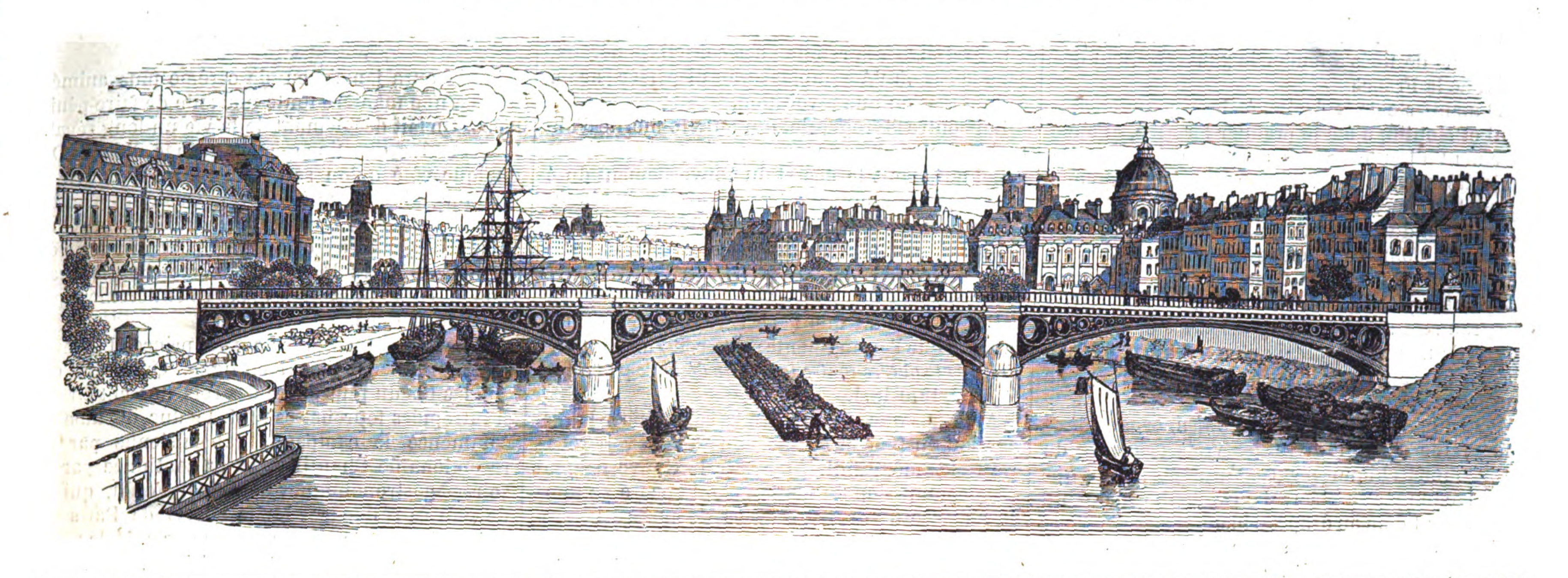
RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS: Le voyage aux Indes est encore raccourci par la percée du mont Cenis.

L'ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL



Direction, Rédaction, Administration :
Toutes les communications relatives au journal, réclamations, demandes de changements d'adresse, doivent être adressées *franco* à
M. AUG. MARC, DIRECTEUR-GÉRANT.
Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un mandat sur Paris ou sur la poste.

30e ANNÉE. VOL. LIX N° 1513
Samedi 24 Février 1872
L'administration ne répond pas des manuscrits et ne s'engage jamais à les insérer.
Vu les traités, la traduction et la reproduction à l'étranger sont interdites.
BUREAUX : RUE RICHELIEU, 60.

Abonnements pour Paris et les Départements :
3 mois, 9 fr. ; — 6 mois, 18 fr. ; — un an, 36 fr. ; — le numéro, 75 c. la collection mensuelle, 3 fr. ; le volume semestriel, 18 fr.
ABONNEMENTS POUR L'ÉTRANGER :
Mêmes prix ; plus les droits de poste, suivant les tarifs.
Les abonn. partent du 1er no de chaque mois.

SOMMAIRE.

L'INSTRUCTION PRIMAIRE. — Enfants se rendant à l'école, dans le haut Jura.

REVUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

Cette semaine peut s'appeler la semaine des manifestes. La droite, le centre droit, le centre gauche, la gauche, ont multiplié leurs réunions pour aboutir à la présentation de projets constitutionnels destinés à fonder le gouvernement définitif de la France.

Le manifeste de la droite, élaboré par MM. Ernoul et Moulin, a été le premier terminé, et a été vivement discuté par les diverses nuances de la majorité monarchique. C'est ce programme qu'une députation de représentants est allée soumettre à la sanction du comte de Chambord, qui est venu à Anvers pour cette entrevue décisive. Mais il semble que les édifices de la monarchie ne sont plus chez nous que des châteaux de cartes. Les programmes se suivent et disparaissent tour à tour. Ce manifeste, ainsi qu'on s'y attendait, n'a pas été approuvé par le représentant de la royauté pure.

Pourquoi ? Parce que, dit l'*Union*, organe de la monarchie de droit divin, les vrais principes du droit monarchique n'y sont pas posés, et que l'équivoque y a sa place. Le comte de Chambord reste donc fidèle au drapeau blanc et aux doctrines qu'il a proclamées dans ses deux premières déclarations. Le vieux droit monarchique dit, comme le vieux droit romain : *Sint ut sunt, aut non sint.*

Les orléanistes, au contraire, applaudissent au programme formulé par la droite, et se réjouissent de voir la minorité rejetée de leur côté par l'attitude immuable du comte de Chambord. Le *Journal de Paris*, s'adressant aux signataires de la déclaration, leur dit qu'il professe leurs principes. De tous temps le droit théorique de la monarchie a dû se plier aux concessions, et Henri V refuse les concessions que Henri IV acceptait. La majorité de la droite se rendra-t-elle à l'invitation des princes d'Orléans?

Mais l'initiative des partisans de la monarchie n'a fait que raviver, d'un autre côté, le zèle du centre gauche et de la gauche. Le centre gauche a cherché, depuis quinze jours, à trouver les moyens d'établir entre lui et le centre droit un trait d'union acceptable pour les deux réunions, en vue d'arriver à constituer un grand parti conservateur républicain. Les bases de la combinaison projetée seraient la reconnaissance de la République, la présidence de M. Thiers et la formation d'une chambre haute. Mais jusqu'à présent, ce programme n'a pas encore reçu de forme définitive.

Ajoutons qu'à tous ces projets monarchiques et républicains viennent se joindre les intrigues et les menées bonapartistes. Il n'est bruit que de tentatives d'embauchage dans l'armée, de conspirations militaires, et l'on annonce dans les journaux dévoués à la cause de l'Empire une lettre-manifeste de l'exilé de Chilselhurst. Un journal est allé jusqu'à parler de l'arrestation de trois généraux, comme ayant trempé dans un complot qui avait pour but d'enlever à Versailles l'Assemblée nationale. Toutes ces agitations opposées, tous ces projets contraires, ne disent-ils pas assez combien est douloureuse notre situation présente et combien il est temps de mettre un terme au provisoire ?

Pendant que les meneurs des trois partis monarchiques travaillent ouvertement au grand jour au renversement de la République, on se demande quelle est l'attitude du Gouvernement. Le pouvoir fondé par le décret du 31 août 1871, jusqu'à présent silencieux et inactif, vient enfin de prendre une résolution.

Un projet de loi déposé, dans la séance du 21 février, par M. le ministre de l'intérieur, demande que toute attaque contre l'Assemblée et le Gouvernement fondé par elle, soit immédiatement l'objet de poursuites. L'Assemblée, après avoir entendu les explications du ministre de l'intérieur, a voté l'urgence. Ce vote et ce projet de loi vont-ils mettre un terme aux manœuvres qui répandent, depuis un mois, le trouble et l'inquiétude dans tout le pays? Les acquittements que le jury vient de prononcer contre les journaux poursuivis à la demande de la Chambre, feront-ils comprendre enfin à la droite que le pays est loin d'approuver leurs manifestations coupables?

Au milieu de cette agitation parlementaire, qui rompt définitivement le pacte de Bordeaux, l'Assemblée nationale poursuit le cours de ses travaux. Mentionnons rapidement les projets qui ont occupé les délibérations de la Chambre :

Loi relative à la réunion des conseils généraux, dans le cas où l'Assemblée serait dispersée par un coup d'État ou une révolution.

Loi contre l'ivrognerie, qui aura le mérite d'obtenir l'approbation de tous les partis.

Loi qui abolit le décret du gouvernement du 4 septembre, qui soumettait à une taxe les habitants de Paris qui s'étaient éloignés pendant le siége.

Loi relative à l'organisation du conseil d'État.

Loi concernant la réorganisation de la magistrature.

Loi demandant que l'avertissement des contributions que l'on augmente porte cette inscription : *Frais de la guerre contre la Prusse déclarée par Napoléon III*, 1870-1871.

Ajoutons que la Chambre va commencer la discussion du budget et que nous allons voir reparaître les mêmes divisions, car le Gouvernement et la commission du budget n'ont encore pu tomber d'accord sur les moyens de mettre nos recettes et nos dépenses en équilibre.

La politique étrangère a cessé de considérer l'affaire de l'*Alabama* comme immédiatement périlleuse pour la paix du monde. La réponse du gouvernement des États-Unis n'arrivera guère que dans les premiers jours du mois de mars ; mais, en attendant, le ministère anglais a présenté au parlement le Mémoire qu'il doit envoyer au tribunal de Genève. Dans la thèse qu'il soutient, le ministère maintient que l'Angleterre, dans sa conduite au sujet des navires l'*Alabama*, *Shenandoah*, la *Floride*, la *Georgia*, n'a pas manqué à ses devoirs internationaux et n'a encouru aucune responsabilité. Le gouvernement anglais a observé une neutralité vigilante et scrupuleuse, et les croiseurs n'ont pas été équipés pour la guerre sur le territoire anglais. Le seul reproche que le gouvernement de Washington puisse formuler, repose donc uniquement sur la construction des navires dans les ports de l'Angleterre. La question ainsi réduite à sa véritable mesure, le ministère n'attend du tribunal de Genève qu'une sentence juste, et qui écartera les prétentions exorbitantes du cabinet de Washington.

Toutefois, cette question a causé dans toute l'Angleterre une impression profonde. L'opinion s'y montre moins préoccupée du conflit lui-même que des conséquences qu'en ont tirées les journaux américains. Cette menace de guerre suspendue sur la tête du commerce anglais vient de s'accentuer encore par le langage tenu par les journaux russes. La presse de Saint-Pétersbourg et de Moscou n'hésite pas à déclarer que l'influence anglaise dans les affaires de l'Europe est annulée pour longtemps. Humiliée en Europe et en Amérique, la Grande-Bretagne n'aura plus aucune action sur la question d'Orient. Et cet effacement n'a pas même les honneurs de la lutte ; c'est sans coup férir que l'Angleterre vient de perdre son ancienne prépondérance, tandis que les États-Unis et la Russie, par leur entente cordiale, la réduisent à une inaction complète. Telles sont les perspectives ouvertes à l'Angleterre par la Russie, et ce langage doit prouver à nos voisins que la politique de non-intervention, tant vantée par eux, n'est pas non plus sans inconvénients graves.

Du côté de la Prusse, c'est la question militaire qui revient toujours au premier plan. Les journaux anglais ont encore publié, cette semaine, des correspondances qui font connaître, dans les plus minutieux détails, les améliorations que poursuit la Prusse dans ses armements. L'un des progrès les plus importants se rapporte aux difficultés de la mobilisation. Il paraît que M. de Moltke a trouvé que la mise sur pied de guerre de l'armée allemande avait demandé trop de temps en 1870. Les états-majors prussiens se proposent de résoudre le problème de manière à mettre en campagne en treize jours et même en neuf jours une armée de huit cent mille hommes. On voit que la Prusse ne s'endort pas sur ses lauriers.

COURRIER DE PARIS

Il n'y aura jamais eu de carême plus animé. Paris a une manière toute nouvelle de faire pénitence. On fait décidément de la vie un long régal. Il n'est plus question que de grands dîners. De quelque côté qu'on se retourne, on se heurte à quelque table en fer à cheval. Quelques pieuses affiches ont bien annoncé que le P. Monsabré était monté en chaire à Notre-Dame pour une série de sermons. Croyez bien que, même chez le beau monde, l'orateur sacré est éclipsé entièrement par les chefs d'office.

Cette fois-ci encore, le nom des princes d'Orléans est le premier à mettre en ligne. Qui aurait cru que les fils du plus sobre des rois dussent être de si intrépides fourchettes ? M. le duc d'Aumale a commencé la campagne rabelaisienne par les réceptions de Chantilly, et l'a continuée par les soirées gastronomiques de l'hôtel Fould, qui est devenu sa résidence. M. le comte de Paris suit naturellement l'exemple de son oncle. M. le prince de Joinville, qui s'était tenu à l'écart, se met aussi à remplir ce rôle d'amphytrion. Voilà M. le duc de Montpensier, retour d'Espagne. Nouveaux festins. On dégaîne partout avec bravoure les couteaux de cuisine.

A propos du beau-frère de la reine Isabelle, un riche baron, M. Achille Sellières, a organisé dimanche, en son hôtel, une grande réception. Le dîner était de cinquante couverts. En tout, douze princes et presque autant de généraux. On y remarquait aussi quelques députés. La haute finance y figurait aussi, cela va sans dire. On avait éclairé l'hôtel à *giorno*. Plus de quarante valets de pied, en magnifique livrée rouge, se tenaient le long des escaliers. Quant au service de table, il était fait par de nombreux maîtres d'hôtel, revêtus d'une tenue spéciale. — Pendant le dîner, les chœurs et l'orchestre du Conservatoire se sont fait entendre.

Vous voyez que ces scènes ne ressemblent pas mal à un tableau de Paul Véronèse.

Une autre nouvelle avait mis l'eau à la bouche au monde où l'on s'amuse (style du jour). On avait promis le retour de Kalil-bey, aujourd'hui Kalil-pacha. Cet Oriental devait quitter l'ambassade ottomane de Vienne pour celle de Paris. En voilà encore un qui s'entend à semer de repas fins et de perles le chemin de la vie ! Une soirée de deux cent mille francs n'est rien pour ce Turc, qui a déjà fait pendant une année la joie de l'Occident. Un Parnassien, qu'il a admis un jour à fumer du tabac de Latakié avec lui, disait que son seul chagrin était de ne pouvoir pas faire paver en diamants la cour de son hôtel. Dans la capitale de l'Autriche, où il réside pour le moment, il a donné, voilà dix jours, une fête qui est encore, pour le quart d'heure, le thême de toutes les conversations. Entre autres choses, on y a servi des faisans rôtis qui avaient des yeux d'émeraudes, et les officiers de bouche avaient ordre, naturellement, de placer ces yeux sur l'assiette des dames. Je vous laisse à penser si Paris eût fait bon accueil à la seconde édition de ce madrigal culinaire. Mais le télégramme s'était trop hâté ; Kalil-pacha demeurera à Vienne, ce qui condamne le monde dont j'ai parlé à ne manger, ce carême, que des coqs de bruyère en chair et en os, comme d'habitude.

On écrit de Périgueux que les truffes n'ont jamais été si abondantes dans la Dordogne. Sur les côtes de la Normandie, les huîtres, qui ne sont plus outrageusement draguées par les Anglais, sont redevenues nombreuses, au point de faire baisser les anciens prix. Ceux qui s'occupent de gastrosophie vous diront que ces deux faits ne sont pas pour rien dans le mouvement qui se manifeste sous nos yeux. Une chose certaine, c'est qu'on ne voit en



tous lieux que repas de corps. Les francs-maçons du Grand-Orient s'attablent à tour de rôle, loge par loge. M. Grévy, président de l'Assemblée nationale, voulait réunir ses collègues par petites fournées, mais comme il voulait que ces agapes parlementaires eussent lieu à Paris, la politique s'est mise de la partie et il a fallu y renoncer. On se contentera d'aller démocratiquement vider une tasse de thé et manger des croquignoles aux soirées de M. Thiers.

Il y a quelques jours, Roger, le ténor, se trouvait à table avec un certain nombre de notabilités politiques. On trouvait là, entre autres, deux ministres et trois généraux, car il y a maintenant des généraux partout. C'était un beau brouhaha à propos de la forme du gouvernement. Tout à coup la maîtresse de la maison, interpellant l'artiste, lui dit :

— Eh ! monsieur Roger, mêlez-vous donc un peu à la conversation.

— Non, madame, répondit le ténor, j'ai bien plus de plaisir à entendre chanter ces messieurs.

On fait quelque bruit de l'arrivée soudaine de la comtesse de Lippa, une des plus belles femmes de la cour de Victor-Emmanuel. Comment cette grande dame a-t-elle consenti à quitter Rome à l'époque de l'année où la Ville éternelle a le plus de relief poétique, à cause des fêtes? Les causeurs prétendent que la voyageuse aurait dans ses cartons un diplôme d'ambassadrice *in partibus*. Voilà bien notre manie de mettre de la politique dans tout, même dans les caprices d'une femme. La comtesse de Lippa vient, paraît-il, habiter Paris trois mois. Qui sait si ce n'est pas uniquement pour se montrer au prochain Longchamps?

On vient de vendre aux enchères les livres du duc de Montesquiou-Fézensac. Cette bibliothèque, car, en dépit de son exiguïté, c'en était une, ne se composait que de neuf cents volumes. Oui, neuf cents volumes seulement, mais tous d'un choix exquis. — Ce même jour et au même endroit, le commissaire-priseur a mis à la criée un assez curieux recueil d'autographes. Dans le nombre se trouvait un simple billet de La Popelinière dont on a bien voulu nous permettre de prendre copie. Par cette lettre, adressée à son intendant Lebrun, le célèbre financier recommandait de faire observer à son neveu l'ordre suivant en fait de vins.

Nota. — Il s'agissait d'un dîner donné à Passy, en l'absence de La Popelinière, à des gens de lettres, des peintres et des musiciens : Diderot, Grétry, Vanloo, Marmontel, Greuze, etc., etc. — Voyez ce qu'il y a dans l'ordre donné par l'oncle au neveu :

« Tu feras *goûter* les vins de la Romanée, de « Saint-Vivant, de Citeaux, de Chambertin, de « Saint-Georges, de Grave, tant rouge que blanc; « tu feras *humer* le vin de Rota, de Chypre, de « Pacaret, de Samos, de Malvoisie, de Madère, de « Syracuse; tu feras *appuyer* enfin sur le Rosé, « l'Aï et le Tockay. »

Le susdit autographe est tombé entre les mains d'un de nos paysagistes en renom.

N'y a-t-il pas un certain à propos à le ressusciter, à une heure où l'on vide si bien les verres?

Les ventes à la criée, eh! mon Dieu, après les dîners, voilà ce dont on paraît s'occuper le plus. Tous nos murs sont tapissés d'affiches invitant celui qui passe à aller, toute affaire cessante, à l'hôtel de la rue Drouot. Pourquoi les plus riches galeries se décomposent-elles? En quels coins des deux mondes s'en vont aller les belles toiles que la France tenait tant autrefois à garder chez elle? Réponde qui pourra à ces questions. Pour nous, nous nous bornons à constater le fait. Ainsi, à dater des derniers jours de février, on mettra en vente la collection jadis si fameuse de M. Paturle. C'est dire que vingt toiles merveilleuses sont déjà examinées du matin au soir pour le compte des amateurs de la Grande-Bretagne, de l'Amérique et de la Russie. Quatre grands tableaux fixent surtout l'attention. Ce sont : *les Pêcheurs de l'Adriatique*, de Léopold Robert, *Marguerite à l'église*, *Marguerite sortant de l'église*, d'Ary Scheffer et *le Décaméron*, de Winterhalter. — Il y a aussi, provenant du même cabinet, des Brascassat, des Decamps, des Alfred de Dreux, des Meissonier et des Philippe Rousseau.

Trois autres galeries d'une égale importance sont exposées afin d'être, peu après, offertes au public. Un ancien homme d'Etat, qui est tombé il n'y a pas bien longtemps du haut de l'échelle politique sur laquelle il était juché, se résigne lui aussi à se défaire de ses tableaux, mais en ne voulant absolument pas qu'on imprime son nom, ni même ses initiales sur les affiches. Les échos de l'hôtel des ventes prétendent qu'il y a là-dessous une vive et profonde douleur. Ces toiles comprennent un grand nombre d'œuvres de l'Ecole hollandaise et de l'Ecole vénitienne; elles contiennent aussi une quarantaine de belles pages de l'Ecole française. Il avait fallu vingt ans et plus d'un million pour former cet écrin artistique. Un jour d'orage est survenu, et tant de choses précieuses s'envolent à travers l'espace comme des fétus de paille!

Après cela, y a-t-il donc tant à se moquer de ceux qui passent philosophiquement leur vie à table?

On peut mieux faire, je le sais, et, par exemple, il y a quelque chose de fort original dans l'entreprise de deux jeunes ingénieurs français. Un peu dégoûtés de l'Europe pour le présent, deux polytechniciens sont allés à Constantinople; là ils sont parvenus à mettre dans la tête du sultan qu'il serait bon de construire une voie ferrée allant de la Syrie aux Lieux Saints. Entre une visite au harem et trois ou quatre gorgées de son chibouque, Abdul-Aziz s'est laissé convaincre. Il en résulte qu'au moment même où je parle, nos deux jeunes Français tracent le prochain parcours d'un chemin de fer de Jaffa à Jérusalem. Que va dire de cette témérité scientifique et industrielle la grande ombre de Châteaubriand?

Sans doute, cet acte d'audace était prévu, surtout depuis une quinzaine d'années. Du jour où le khédive a fait poser des rails du Caire à Suez, le vieux monde biblique devait se marier avec ce qu'on est convenu d'appeler les progrès de la civilisation. Mais il n'en est pas moins certain que l'ancienne poétique s'en va miette à miette. Voyez-vous l'Européen qui va dans ces parages, entendant crier par un sous-chef de gare : « En voiture, « les voyageurs pour Capharnaüm! » et un instant après : « La vallée de Josaphat, dix minutes « d'arrêt! »

Étonnez-vous maintenant qu'il y ait un bouillon Duval sur la cîme du Sinaï!

« Plus je vois les hommes, plus j'aime les chiens », disait Lamartine au comte d'Orsay, un peu après 1848. C'est sans doute par la même raison qu'on prend plaisir aujourd'hui à aller passer la soirée auprès des singes du Cirque. Qui ne serait souvent disposé à donner tous les gros personnages du temps pour ces deux frères Rigolos? Chez ceux-là, du moins, les tours sont inoffensifs et les cabrioles toujours amusantes. Nés au Cap, sur la branche d'un cèdre, à cent mètres au-dessus du niveau de la terre, ils sont devenus, par suite d'études de haute voltige, les premiers écuyers du monde connu. Vous pensez bien qu'Auriol lui-même, si connu par la souplesse de ses sauts, n'aurait jamais été de force à lutter avec les jeunes Africains. Péreira, l'Espagnole, est belle à voir sur son trapèze. Deux Indiens de Singapoor sont d'une intrépidité sans pareille en fait d'acrobatie. Mais tout s'efface en présence des deux singes. Il y a pourtant une recommandation à faire. On est supplié de ne pas les troubler par des friandises. Jeudi soir, au moment d'un exercice de haute école, une jeune dame leur a jeté une poignée de noisettes et d'amandes. Les deux grands artistes n'ont plus eu un grain de talent pour toute la soirée.

Une élégie, en passant.

Cent cinquante pieds de laurier-rose, originaires de l'Eurotas, formaient au parc Monceaux une merveilleuse corbeille. L'hiver de 1871 les avait respectés, la Commune aussi. Notre dernier janvier les a fait mourir. Sur l'ordre de M. Alphand, on vient de les arracher pour en faire du sarment. Quelques promeneurs du parc accusent le directeur général des neiges de Paris. A les entendre, il n'a pris aucune précaution capable de garantir les divins arbustes. On va mettre à leur place de mélancoliques petites branches de buis. Comme tout se rapetisse autour de nous! Quant à ce pauvre parc, jadis si vert et si fleuri, il sera bientôt aussi chauve qu'un œuf d'autruche ou que le crâne d'un académicien.

Où en est la question des jeux? — Tout le long de la ville on rencontre un personnage en frac noir, cravate blanche, gants gris-perle, mise correcte et humble; c'est le mandataire de la Roulette, c'est le chargé d'affaires du Trente-et-Quarante. Toujours en mouvement, il va de Versailles à Paris et de Paris à Versailles, pérorant, pétitionnant, pleurant. Sa requête, vous la connaissez. Il demande un gîte pour les jeux chassés de Bade, de Wisbade et de Hombourg. Si l'on ne veut pas de lui à Paris, qu'on le renvoie à Versailles. Ah! la belle ville de jeux ce serait que Versailles, avec ses grandes rues silencieuses, ses palais, ses musées, son parc, ses forêts et son chemin de fer! Eh bien, si on lui refuse Versailles, qu'on lui concède Enghien. — Enghien, c'est encore trop près de la capitale? Accordez-lui Aix. Accordez-lui un village, un coin de terre, un abri sous un arbre, voilà ce qu'il implore. Moyennant la concession, dit-il, vous le verrez, il vous guérira des tripots; il vous guérira du creps clandestin. Et comme il vous rendra riches! Il fera, s'écrie-t-il, affluer chez vous l'or anglais, pourtant si modéré; l'or américain, si prodigue; l'or oriental, qui est un éblouissement; l'or russe, qui est une fièvre; l'or allemand, qui sera une restitution; l'or espagnol et italien, qui sont deux réminiscences. — Cette guitare, l'homme au frac noir la chante tour à tour au président de la République, aux ministres, aux ambassadeurs, aux députés et aux journalistes. On ne lui a pas encore répondu et il est douteux qu'on lui réponde, du moins d'une manière affirmative.

En fait d'or, il n'y a réellement qu'une chose actuelle chez nous: c'est la souscription qui doit avoir pour effet de libérer le territoire des Prussiens. On cite de jour en jour des traits qui touchent à l'héroïsme. Cette semaine, on a remarqué, non sans émotion, le mouvement de la maison Hachette, laquelle offre 20,000 francs toutes les fois qu'il y aura 20 millions encaissés. L'adresse des femmes de Metz est de même un généreux épisode qu'il n'est pas permis de passer sous silence. Si Metz est dépeuplée, ruinée, accablée, les nobles quêteuses n'en ont pas moins recueilli 100,000 francs à travers mille ruines. Et comment pourrions-nous consentir à nous détacher de cœurs si patriotes!

Mme la duchesse D*** a organisé une loterie de trois mille billets dont tous les numéros ont été éparpillés un peu partout. Lundi soir était fixé pour le tirage des lots. Une petite note, adressée aux intimes, annonçait que le tirage aurait lieu à l'hôtel, dans le grand salon de l'hôtel, au milieu d'un petit nombre d'invités. — Vers six heures, les portes s'ouvrent. On voit entrer trois inconnus d'une mise assez étrange : deux grosses femmes, l'une en bibi rose, l'autre en bibi bleu; l'homme, petit bourgeois, en bourgeron ou peu s'en faut. A peine entrés, ils saluent à droite et à gauche; puis ils s'asseyent.

Un peu étonné, le duc s'approche, salue et dit :

— Mesdames et monsieur, puis-je savoir ce qui me vaut l'honneur de votre visite?

— Mais, monsieur, répond une des grosses femmes, nous venons pour la loterie.

En effet, c'étaient trois billets tombés dans la petite bourgeoisie.

— Eh bien, dit le duc, c'est pour le mieux. — Et, en s'adressant à ses amis : — Si nos 36 millions de Français ressemblaient à ces braves gens, demain la France redeviendrait la France.

Philibert Audebrand.



L'INSTRUCTION PRIMAIRE. — Une école primaire dans le haut Jura ; la classe.



ÉVÉNEMENTS D'ALGÉRIE. — Entrée de la colonne expéditionnaire de Lammerz à Ghardaïa (Mzab), le 24 janvier 1872.

L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE

UNE ÉCOLE PRIMAIRE DANS LE HAUT JURA

Jetez un regard sur notre dessin. Une chambre pauvre et blanchie à la chaux; à droite, un tambour; à gauche, un drapeau; au fond, un lit; au milieu, un poèle, deux tables et quelques bancs, voilà la scène. Cette chambre sert à la fois de chambre à coucher, de cuisine, de salle municipale et de classe pour les deux sexes. La scène se passe à Quoisrette, dans le Jura. Maintenant voici les acteurs : cinq ou six bambins et autant de bambines, entrant chacun avec une bûche sous le bras, plus un homme à l'air grave et résigné, l'instituteur. Et certes si quelqu'un a besoin de résignation, c'est bien l'instituteur de Quoisrette. Il n'est qu'adjoint et adjoint d'une école de hameau, ce qui fait que son traitement, comme celui de tous les malheureux qui sont dans la même position que lui, déterminé par le préfet sur l'avis du conseil municipal et du conseil départemental, est si misérable qu'il vaut mieux n'en pas donner le chiffre. Le lecteur le devinera sans peine, s'il sait à combien peut s'élever le traitement du mieux partagé : de l'instituteur communal. Ce traitement, dans le plus grand nombre des communes, ne dépasse pas sept cents francs, tout compris, le fixe et l'éventuel, et même le produit de la rétribution scolaire. Dans les communes, les instituteurs adjoints sont moins misérables. Ils savent sur quoi compter; ils touchent au moins un traitement fixe. Ceux de première classe ont 500 francs, ceux de seconde 400 francs. Et cela pour enseigner aux enfants la lecture, l'écriture, les éléments de la langue française, le système des poids et mesures, l'arithmétique pratique, les éléments d'histoire et de géographie, etc., etc.; ce n'est pas cher, en vérité. Un domestique, dans une bonne maison, est mieux payé, et il n'a pas charge d'âmes. Il est vrai que l'instruction primaire n'a pas été, et pour cause, le premier souci des gouvernements qui se sont succédé en France jusqu'à ces derniers temps. Va-t-on s'amender sur ce point? je me plais à l'espérer; mais, quoi que nous fassions, nous aurons du chemin à parcourir avant d'approcher de l'Amérique, de la Suisse, et de cet autre vaillant petit peuple, le peuple danois, chez qui, depuis longtemps, sans parler de ses *hautes écoles de paysans*, la fréquentation des écoles est obligatoire de sept à quatorze ans. Aussi, dans ce pays, les instituteurs sont-ils nombreux et bien rétribués, car ils ont fort à faire. En 1867, la proportion des enfants de cet âge, ne fréquentant aucune école, n'y était que de 0,77 pour 100! L'obligation, voilà le secret, et tout est là. Malheureusement, si elle compte beaucoup de partisans en France, elle y compte aussi beaucoup d'ennemis. Le gouvernement de Juillet, pas plus que celui de la Restauration, ne s'y arrêta. Et le second empire n'en voulut pas davantage. En vouloir, il n'avait garde. Il avait trop besoin pour cela de faire parler à son gré le suffrage universel. Aussi, quant par trois fois une vaste pétition, partie de l'Alsace, sur la nécessité de rendre l'instruction obligatoire, vint frapper aux portes du Sénat, ce corps conservateur et ami de la sainte ignorance, montant sur ses chevaux des jours de grande bataille, par trois fois la repoussa avec perte. Et au Corps législatif, à propos de la même question, le Gouvernement s'écriait, par la bouche de M. Genteur, son commissaire : « Ne nous demandez plus l'instruction obligatoire, elle n'est pas dans nos mœurs. Vous prétendez qu'elle a réussi en d'autres pays, en Amérique, en Suisse, en Prusse.... *On nous a mis au-dessous de la Prusse!*

« Laissons de côté, messieurs, tous ces rêves d'imagination. Vraiment, on ne devrait plus en parler.... » Ainsi s'exprima M. Genteur, et on laissa de côté *ces rêves*, après en avoir beaucoup ri. M. Duruy lui-même eut beau faire, il n'en fut plus question. Il fallut la révolution du 4 septembre, et la guerre, qui prouva que nous étions bien réellement hélas! au-dessous de la Prusse, précisément parce que nous étions des ignorants, pour que la question revînt sur l'eau et parût à tous les yeux ce qu'elle est réellement pour nous : une question capitale, la première question, puisque c'est une question de vie ou de mort. D'un livre que vient de publier M. Amédée Guillemin, bien connu pour ses ouvrages de science populaire, il résulte que sur cent personnes en France, il y en a en moyenne quarante-deux absolument illettrées. A ce nombre on peut joindre hardiment celles qui, sur nos vingt-cinq lettres, en possèdent bien.... une demi-douzaine, et sont obligées de s'y reprendre à plusieurs fois pour tracer une panse d'A, ce qui élève la moyenne des illettrés à soixante pour cent au moins, fait lamentable, et qui suffit, à lui seul, pour mettre en lumière l'évidente nécessité de l'instruction obligatoire. En effet, comme le dit excellemment M. Elisée Reclus, ce n'est pas à la bonne volonté des gens qu'on peut remettre le soin de leur instruction, lorsqu'il est démontré, par l'exemple de tous nos voisins, que « l'ignorance n'a été extirpée nulle part sans un effort énergique de la société. » Cette nécessité de l'obligation, peu de personnes la contestèrent dans le premier moment, où l'on n'était frappé et préoccupé que d'un seul intérêt : celui du pays, jusque-là que M. Eugène Rendu, dont l'opinion est considérable, reproche aujourd'hui au parti conservateur, dans une brochure intitulée : *L'obligation légale de l'enseignement*, d'avoir commis une lourde faute en laissant ses adversaires prendre l'initiative des projets de réforme scolaire dont le point de départ est l'obligation. Et il ajoute qu'il en commettrait une plus irréparable encore, en les combattant aujourd'hui. Mais voilà plus d'un an que la guerre est terminée, et depuis lors nous avons, dans cet ordre d'idées, fait beaucoup de chemin... en arrière. L'intérêt du pays a fait place à l'intérêt du parti. Et tous les partis ne s'arrangent pas également de la lumière qui, à la fin rayonnant, les ferait à jamais disparaître pour n'en laisser debout qu'un seul : celui de la France! Aussi est-ce en vain que le ministre de l'instruction publique, M. Jules Simon, dans son projet de loi de l'instruction primaire, déposé vers la fin du mois de décembre dernier, s'est montré, au chapitre des concessions, accommodant, un peu, beaucoup, et même trop, certainement. Ce projet consacre le principe de l'obligation, il suffit. Toutes les forces du parti des ténèbres se ligueront contre lui. La commission, chargée de l'examiner, lui sera hostile. On agitera les départements, les brochures pleuvront, et, au milieu des éclats du tonnerre de M. l'évêque Dupanloup, M. l'archevêque de Rouen proclamera que ce projet de loi, si timide cependant, si peu radical, si insuffisant, serait, s'il était voté, *un malheur public, plus grand que tous nos désastres!*

Telle est la situation aujourd'hui. Qu'en adviendra-t-il? Dieu le sait! En attendant, pauvre instituteur, j'en ai peur pour toi : tu n'es pas au bout de tes peines; et toi aussi, France malheureuse, si profondément que tu sois descendue dans l'abîme du malheur, je crains bien que tu n'en aies pas encore touché le fond!

C. P.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

J'ai lu dans un gros livre, moins intéressant mais tout aussi réaliste qu'un roman de Balzac, — le *Code*, — une phrase toute courte, dont la profondeur me fait frémir à mesure que j'y réfléchis de sang-froid; cette phrase, la voici :

« *L'intérêt est la mesure des actions.* »

Un jurisconsulte de ma connaissance m'a expliqué depuis que c'était là tout simplement une formule de procédure et que cela signifiait, sans plus, « qu'on ne pouvait pas se mêler à un procès sans y être personnellement intéressé. »

Tout cela est bel et bon, mais la phrase n'en reste pas moins ce qu'elle est, dans sa formule générale, précise comme un axiome, tranchante comme un dogme, insolente comme une vérité vraie. Non, ce n'est pas seulement un précepte de chicane, c'est un coup de scalpel dans la conscience humaine et un coup si rudement donné qu'il la coupe en deux, l'ouvre et la retourne si bien qu'on en voit le fond, le vrai fond.

Oui, l'*intérêt est la mesure des actions;* et c'est une mesure si juste qu'on peut aisément à un atome près, étant donné l'intérêt, savoir jusqu'où va l'action; étant donnée l'action, calculer l'intérêt.

Pendant toute cette semaine de tripotages et d'intrigues, la tribune chômant tandis que les couloirs ou les coulisses fermentaient, cette pensée ne m'a pas quitté; malgré moi je l'ai portée en toutes choses et cette mesure de l'action par l'intérêt, de l'intérêt par l'action, s'est faite en toute occasion dans mon esprit, instinctivement, sans aucune participation de ma volonté; cet axiome était pour mon intelligence comme une paire de lunettes sur mes yeux; je voyais tout à travers cette idée et je voyais si nettement que, malgré moi, sans m'en être douté, j'analysais toutes choses. Ainsi font les chimistes depuis qu'ils ont découvert l'analyse spectrale : On place un prisme de verre sous le rayon lumineux qu'il s'agit d'analyser et, sur un papier blanc, on voit, écrite en lignes infaillibles, l'analyse demandée.

Mon prisme, tout aussi infaillible que l'autre, c'était cette petite phrase de sept mots : « l'*intérêt est la mesure des actions.* »

Les opinions? Peuh!... si sincères qu'elles soient, elles participent un peu beaucoup de l'intérêt; c'est même à cause de cela qu'elles sont sincères. Connaissez-vous beaucoup de barons, comtes, marquis, ducs ou princes, millionnaires et faisant bonne figure dans le monde, qui soient républicains, démocrates ou même socialistes et communeux? J'en doute. Quiconque peut briller à la cour et trouver auprès d'un roi faveur et crédit, ne songe guère à fonder une république; et c'est de très-bonne foi qu'on se sent porté tout à fait irrésistiblement vers un gouvernement qui attache quelque prix à des titres dont on est pourvu, à des grands noms dont on est l'héritier, à des traditions dont on a l'avantage et le profit.

Par contre, comment voulez-vous qu'un pauvre diable, trouvé sous une feuille de chou, sans sou ni maille, et pour qui le hareng saur est un mets des grands jours, soit intimement convaincu qu'il n'y a rien au-dessus d'un gouvernement où les millionnaires et les marquis sont tout et les pauvres diables pas grand chose? Et notez que les uns et les autres sont de très-bonne foi, qu'ils n'ont pas le moins du monde leur intérêt personnel en vue; mais il n'y a pas de vérité qui frappe mieux que celle dont on a fait l'expérience; il n'est pas d'abus que l'on comprenne mieux que celui dont on a souffert. Et c'est pourquoi le millionnaire ou le marquis ont la conviction profonde que la société ne peut être heureuse si elle n'est gouvernée par les marquis et les millionnaires, et les pauvres diables sont imbus jusqu'aux moelles de cette idée, que le bonheur du pays et du monde entier ne peut être assuré que par le gouvernement des pauvres diables.

Voilà ce qui explique les opinions et les convictions pour le commun des martyrs : pour les hommes politiques, c'est autre chose.

Prenons un député à son origine, je veux dire à son élection. Jusque-là, il est du commun des martyrs : il a, comme tout le monde, son opinion, faite de ses intérêts sans qu'il s'en doute, et il est convaincu que le bonheur public dépend du triomphe de son opinion. Or, son opinion c'est lui; donc le bonheur public dépend de son succès à lui. S'il est député, c'est bon; s'il devenait ministre, ce serait mieux encore. Et c'est ce qui fait que, pour servir utilement son pays, il est convaincu, — de très-bonne foi, — qu'il faut d'abord se faire réussir lui-même.

Aussi, je mets au défi quiconque a pu voir de près les événements politiques de contester cette vérité : « qu'il y a peu de députés qui n'aient rien à gagner personnellement au succès de leur parti. »

Notez encore que je parle uniquement des gens de très-bonne foi, négligeant les ambitieux, — et il s'en trouve, — et considérant comme des ex-



ceptions — qui, malheureusement, sont assez communes, — les brouillons qui, de propos délibéré, travaillent pour eux-mêmes.

Et après tout, il est fort difficile de ne pas faire le raisonnement que voici, ou à peu près :

« Sous tel et tel gouvernement, je ne serais rien » du tout. Ce serait un petit malheur; mais les » principes que je professe et qui, seuls, peuvent » faire le bonheur de l'humanité, seraient mis au » rancart, ce serait un grand malheur. D'autre » part, sous le gouvernement de mon choix, je » serai ministre, ambassadeur ou préfet; ce n'est » pas cela qui me décide; mais le bonheur de » l'humanité sera tout à fait assuré par le triom- » phe de mes principes; donc, c'est au bonheur de » l'humanité que je travaille en cherchant à de- » venir préfet, ambassadeur ou ministre. C'est » pourquoi je m'y résigne et, puisqu'il faut que » cela soit, tâchons que la chose arrive le plus vite » possible. »

C'est comme cela que l'intérêt personnel s'immisce dans la politique, et voilà comment l'égoïsme est la source et la clé de toutes les opinions.

Et à cela il n'est pas de remède, à moins qu'on ne fasse une loi dans laquelle il serait dit « que tout gouvernement, le jour même de son installation, fera déporter sans exception tous ceux qui, sciemment, auront contribué à l'établir. » Et encore ne suis-je pas sûr que cette loi fût suffisante. En tout cas, nous n'en sommes pas encore à en faire l'expérience et je doute qu'on la fasse jamais officiellement, quoique, sans en avoir l'air, cette loi soit fort raisonnable et que, si l'on en retranche le mot « *sciemment* » elle ait été plusieurs fois appliquée dans une certaine mesure. Car, soyez-en bien convaincus, c'est rarement par son propre mérite qu'un parti réussit, mais par les fautes de ses adversaires: et par exemple, c'est aux insurgés de 1848 que l'empire a dû son succès; aussi, en a-t-il déporté un certain nombre; il est vrai de dire que les chefs de la rue de Poitiers y ont aussi contribué pas mal, mais on s'est borné à les mettre à Mazas pour quarante-huit heures parce qu'ils avaient agi presque sciemment.

Donc il faut en prendre son parti : « l'intérêt est la mesure des actions » et il restera la mesure des actions.

Après tout, si le comte de Paris devenait roi des Français, je ne verrais aucun inconvénient à ce qu'il fît préfets ou ambassadeurs les députés qui ont imaginé le bienheureux programme dont on s'occupe si fort en ce moment. L'invention est ingénieuse et spirituelle tout à fait. Étant donné un prétendant auquel on est tenu de rester fidèle, mais qui n'a pas d'avenir, il s'agit de résoudre le problème suivant : lui garder fidélité tout en contribuant au succès d'un autre. Cela paraît difficile au premier abord; eh bien, non! rien n'est plus simple, et en un tour de main le problème a été résolu. Le procédé — qui n'est point neuf — est tiré du recueil de la « Civilité puérile et honnête » : C'est la recette de « l'offre polie » qu'on appelle en langue vulgaire : « offre de Gascon. » C'est l'art d'être convenable, galant, généreux, magnifique, sans qu'il en coûte rien. A un ami que ses cors aux pieds font souffrir, vous proposez une partie de chasse dans la montagne; à M. Picard, une promenade à cheval sur un étalon mal dompté; à M. Victor Hugo, une représentation de Ruy-Blas au profit des pauvres, à M. de Belcastel, la lecture des œuvres de Voltaire, à M. Thiers, un traité de libre-échange avec l'Angleterre, à M. de Gavardie, l'éloge de M. Arago, à M. de Ravinel, la rentrée de l'Assemblée à Paris, et une bonne définition de l'ironie; au duc d'Aumale, la reconnaissance du droit divin en la personne du comte de Chambord, au comte de Chambord, la légitimation de 1830 par l'adoption d'un programme constitutionnel et de la royauté en parapluie, et le tour est joué : l'offre est refusée avec enthousiasme, la politesse est faite et on est libre de porter son offre ailleurs, à quelqu'un qui l'accepte d'avance. Ça n'est pas plus malin que cela.

Et voilà où nous en sommes pour le quart d'heure; les Gascons sont dans la jubilation et les Normands aussi: mais il faudra voir, car il ne manque pas de troisièmes larrons.

En attendant, on fait un tas de petites lois auxquelles s'intéressent ceux qui y sont intéressés. M. Lefebvre-Pontalis prêche pour qu'on rétablisse le conseil d'État et pour qu'on le fasse inamovible. M. Batbie aussi, qui, étant de son métier professeur de droit administratif, ferait un conseiller d'État magnifique. M. Batbie au moins, à en juger par les apparences, a plus d'étoffe et plus de surface que M. Lefebvre-Pontalis. Ce serait le plus grand des conseillers d'État possibles ; mais pourquoi, quand il parle, a-t-il l'air de vouloir, à chaque parole, piquer une tête par-dessus la tribune, sur le banc des huissiers ? Il est bon d'être poli, mais franchement, c'est trop de faire à chaque mot une si profonde révérence. M. Batbie est de haute taille, et cela lui donne l'air de se courber trop bas.

Demain on va procéder à l'élection des questeurs. On dit M. Baze fort anxieux ; les journalistes le sont aussi ; mais j'ai quelque raison de penser que les journalistes ont tort : quel que soit le successeur de M. Baze, s'il en a un, la presse n'y gagnera rien. La majorité n'aime pas les journaux, et si elle a moins d'horreur pour ceux qui pensent bien, ce n'est jamais qu'une tolérance ; et j'ai peur que nous ne changions notre cheval borgne pour un aveugle. Quant à moi, qui n'entre jamais aux Pas-Perdus, j'y demeure indifférent, en vertu de mon axiome : « l'intérêt est la mesure des actions. »

JEAN DU VISTRE.

ÉVÉNEMENTS D'ALGÉRIE

ENTRÉE DE LA COLONNE EXPÉDITIONNAIRE DE LAMMERZ A GHARDAÏA (MZAB).

Les meilleures nouvelles nous parviennent d'Algérie. Dans nos trois provinces africaines le calme se rétablissait rapidement, et la réorganisation était à peu près partout terminée vers la fin de janvier.

Plusieurs colonnes expéditionnaires opéraient simultanément, et avec un égal succès, dans les trois provinces : la colonne du général de Lacroix, dans la province de Constantine; la colonne mobile de Géryville, dans la province d'Oran ; enfin, dans la province d'Alger, la colonne mobile de Metlili.

C'est à la marche de cette dernière colonne, commandée par le lieutenant-colonel de Lammerz, du 42e de ligne, que se rapporte le dessin que nous publions aujourd'hui.

Cette colonne se composait d'un détachement du 50e de ligne, commandé par le capitaine Fontaine ; du 3e bataillon du 1er régiment de tirailleurs algériens, commandé par le capitaine Moullé; de la 3e section (de montagne) de la 7e batterie du 3e régiment d'artillerie, commandée par le sous-lieutenant Jolibois; du 6e escadron du 1er régiment de chasseurs de France, commandé par le lieutenant de Surirey; d'une division du 4e escadron de spahis, commandée par le sous-lieutenant Domengé, enfin d'un goum des l'Arbaa et des Oulad-Naïl.

Le sous-lieutenant Juhel, du 1er spahis, était chef d'état-major de la colonne qu'accompagnait le docteur Bertelé, médecin aide-major de première classe au 1er de tirailleurs algériens, à l'obligeance duquel nous devons le croquis que reproduit notre dessin.

La colonne de Lammerz, après avoir opéré durant près de trois mois chez les Oulad-Naïd, avait reçu la mission de parcourir le Mzab et de se diriger vers Metlili et Coléah, afin de fermer la route du Touat aux rebelles qui voudraient s'y réfugier, et de les poursuivre dans la direction de Goléa, des Chambaa-el-Mahdi.

C'est ainsi que, le 21 janvier, elle arrivait devant Ghardaïa, ville principale de la confédération de l'Ouad-Mzab.

Notre dessin représente le lieutenant-colonel de Lammerz recevant les djémas de l'Ouad-Mzab, au moment où la colonne s'apprête à traverser Ghardaïa. Toute la population s'est groupée le long des murs d'enceinte. Au-dessus de la porte de la ville, et encadrée dans une des ouvertures qui la surmontent, apparaît la tête d'un crieur public, prêt à remplir son office. Pendant ce temps, un peu à l'écart, un tam-tam de nègres, une derdeba frappe éperdument l'air de ses sons nazillards et sourds... C. P.

LES IMPOTS ET LES EMPRUNTS (1)

II

Un impôt, ai-je dit, à l'abri de toute critique, un impôt payé sans quelques murmures, c'est la pierre philosophale. Il ne faut donc chercher que des degrés dans l'équité ou l'iniquité des impôts. Le devoir de la législation est de s'efforcer de les améliorer en remplaçant ceux qui ont été condamnés par l'expérience par d'autres plus en rapport avec les modifications de la richesse publique et les progrès du temps. Il est hors de doute que le système financier de la France ne repose sur aucun plan logique, sur aucune vue d'ensemble; il se compose de combinaisons variées et successives, sans lien entr'elles, où ne se révèlent que beaucoup d'oublis au milieu de surcharges innombrables.

Beaucoup de tentatives ont eu lieu pour faire porter l'impôt sur sa véritable base, c'est-à-dire sur la *richesse acquise*; de là sont sorties deux études principales : l'impôt sur le capital et l'impôt sur le revenu. On n'a pas peut-être assez pris garde que ces deux impôts existent déjà et fonctionnent avec assez de force et de souplesse. N'est-ce pas, en effet, un impôt sur le capital que les droits de mutation mobilière et immobilière, l'impôt des portes et fenêtres? que les droits de succession, d'enregistrement, de timbre, de circulation des produits industriels et agricoles? N'est-ce pas un impôt sur le revenu que l'impôt foncier, l'impôt mobilier, les patentes, l'impôt sur le sucre, le tabac, les sels, les boissons, les lettres, les quittances, les voitures publiques et particulières? Sans doute, il y a sur tout le système actuel un travail de remaniement à faire, mais les besoins sont pressants, immédiats, et l'on n'a pas le temps, quand tant de dangers aussi inexorables sont là, de se livrer à des réformes radicales. Il faut faire et faire vite.

Cela dit, le premier trésor où il faille puiser, c'est l'économie des dépenses; il est le seul qui nous soit ouvert aujourd'hui et il ne faut pas craindre d'y recourir largement, dût-on soulever des masses de mécontentements. C'est ainsi que s'y prit d'abord Vauban, dont Saint-Simon disait : « Il ruinait une armée de financiers, de commis, d'employés de toute espèce; il les forçait à vivre à leurs dépens, et non plus à ceux du public... » Au premier rang donc des moyens propres à relever la France de sa gêne doit être la diminution des charges publiques. Il faut être sur ce point aussi hardi qu'implacable.

Cette réforme si populaire une fois opérée, l'opinion une fois satisfaite par ces holocaustes nécessaires, les économies une fois réalisées, il faudra ensuite faire face aux intérêts de la dette, car il n'est pas même encore question du capital, ce qui sera bien autre chose. Donc je supplie que l'on se rappelle que nous ne sommes pas dans une situation qu'il nous soit loisible de changer.

Nous sortons de la crise la plus douloureuse que la France ait traversée depuis des siècles. Un traité de paix a été conclu après une guerre désastreuse, et la France a été obligée comme Louis XIV, lors des préliminaires de la paix d'Utrecht, de dire : « J'abdique ma gloire. » Elle aurait pu ajouter aussi : « J'abdique ma richesse. » Il n'est plus possible de délibérer là-dessus, le

(1) Voir *l'Illustration* du 17 février 1872.



LE COMTE DE PARIS.



LA COMTESSE DE PARIS

débat est clos; emportez-vous tant que vous voudrez contre les faits, cela leur est égal; donc il faut payer. Et je demande qu'on réfléchisse que ce traité de paix a été ratifié, non par un souverain, en vertu d'une Charte quelconque, mais par la France tout entière; que c'est la France tout entière qui en a recueilli, si ce n'est la gloire, hélas! du moins l'utilité, et que tout impôt étant basé sur l'utilité générale, il est de toute logique que la fortune générale en supporte toutes les conséquences. Qui a-t on arrêté dans sa marche offensive? Une armée ennemie. A qui en voulait cette armée? A nos vies, à nos personnes, à nos propriétés. Qui a sauvé tout cela? La paix! Donc toutes les propriétés sont tenues, en vertu de l'utilité dont elles ont bénéficié, de s'imposer les sacrifices nécessités par l'œuvre de salut accomplie pour elles.

Le sol pourrait-il se refuser à sa part de sacrifice? De quel droit? Il était foulé par les armées étrangères; il a été affranchi. Il était dans leurs mains, il a été rendu à ses maîtres légitimes. Prétexter de ses charges pour se soustraire à l'obligation de contribuer aux frais de la guerre, me paraît une prétention aussi excessive que profondément déraisonnable. Ce serait, à mon avis, une immense faute que de ne pas faire supporter à l'impôt foncier sa part de cet immense malheur; car la paix a réalisé cette parole dite autrefois dans un autre sens : « Le territoire de la France est libre comme les personnes qui l'habitent. » La fortune territoriale est la base des États, comme l'État est la base de la fortune territoriale; il y a solidarité complète entre ces deux forces sociales. elles se forment et s'élèvent, s'abaissent ou tombent ensemble.

La fortune mobilière, créée dans les temps modernes par l'essor de l'industrie commerciale et manufacturière, par les économies et les épargnes des familles, est représentée par les capitaux fixes et circulants, par les meubles, les objets d'art, les bestiaux, les semences, les outils du travail industriel et agricole, les matières premières, les produits fabriqués, les profits, etc. Elle forme incontestablement une grande richesse, une richesse accumulée, acquise. N'était-elle pas, elle aussi, en grand péril par l'état de guerre? n'était-elle pas chaque jour la proie de ces hordes spoliatrices qui renouvelaient les exploits des bandes d'Attila et de Genséric? Par conséquent, n'est-il pas juste de la taxer proportionnellement aux profits qu'elle a retirés de la paix? n'est-ce pas ce que veulent la vérité, le droit, l'équité? Donc, elle doit supporter une partie du fardeau imposé à tous pour le rétablissement de l'indépendance matérielle, morale et politique de la France.

Sans doute l'impôt est toujours un mal, puisque c'est l'enlèvement d'une portion de la richesse; eussiez-vous donc mieux aimé que cet enlèvement d'une portion de votre richesse fût produit par la guerre, et de plus aux périls de vos vies? Il y a quelquefois des maux nécessaires, mais ils seront d'autant moindres qu'ils seront répartis sur un plus grand nombre de personnes. Et remarquez bien ceci, je vous prie; le fisc est entré déjà dans la manufacture pour y saisir les produits du travail, les frapper à leur sortie de la machine encore en mouvement; il a déjà posé sa main nécessiteuse sur l'œuvre de la vapeur, et il s'arrêterait, au mépris du principe de l'égalité pour tous les citoyens, devant la richesse mobilière, dans un moment où un lien de souffrance commune doit unir toutes les destinées du pays!

Et il faut le dire, la France offre, sous ce rapport, un pénible spectacle. Toutes les classes menacées d'impôts s'insurgent et protestent par toutes les voix dont elles disposent. Vous avez entendu les fabriques, les manufactures protestant contre les taxes sur les matières premières; entendez-les encore protestant contre les taxes sur les transactions. Avoir frappé les papiers, c'est bien; avoir frappé les allumettes, c'est encore mieux; mais frapper les cotons, les calicots, les laines, les draps, les soies, les étoffes, quelle injustice! On serait presque en droit de leur répondre : « Qui vous parle de justice? Il s'agit de la rançon des guerres et des révolutions, des folles entreprises et des ambitions insensées. » Mais la justice veut que chaque citoyen participe aux charges de la patrie proportionnellement à sa fortune. Je ne me dissimule pas que lors de la fixation de la quote-part de chacun dans les impôts à établir, lors de l'accomplissement de ce grand inventaire, de cet acte de désintéressement, d'abnégation de tous pour le salut de la France, il pourra se commettre quelques erreurs d'appréciation, de l'arbitraire peut-être; mais « point de grand exemple, dit Tacite, sans des injustices particulières qui disparaissent devant les grandes considérations de l'utilité publique. »

Le premier travail à faire est donc de calculer les besoins et ensuite de créer des ressources adéquates en les demandant à la fortune immobilière et mobilière de la France. Ainsi on dira à chacune d'elles : « Je prouve que votre fortune n'est pas au-dessous de tant. Or, comme chacun doit payer en raison de sa fortune, vous, vous me donnerez tant; et vous tant. » Sans doute beaucoup de précaution, beaucoup de prudence, beaucoup de mesure seront nécessaires pour trancher cette question si délicate de répartition proportionnelle, mais on atteint toujours le but quand tous les citoyens d'un grand pays savent élever leurs sacrifices à la hauteur de leur patriotisme.

EUGÈNE PAIGNON.

LES THÉATRES

M. Federico Ricci a fait à lui seul les frais des nouveautés musicales pendant la semaine passée; depuis que *Crispinio e la Comare* a placé M. Ricci parmi les maîtres de l'Italie adoptés par la France, le théâtre s'est réclamé de lui, espérant toujours un succès avec ce compositeur. Il s'est trompé plus d'une fois : avec *Corrado d'Altamura* que chantait Mario si j'ai bonne mémoire, avec la *Chiara di Rosamberg*, célèbre par un duo bouffe; je crains que l'Athénée, qui avait trouvé une fortune dans une *Folie à Rome*, n'ait pas eu la main heureuse en reprenant *Il Marito e l'amante*, qui est le titre italien d'une *Fête à Venise*.

Je dois le dire tout d'abord, pour dégager le musicien de la responsabilité de cette œuvre, il n'est vraiment pas possible de lutter avec un pareil sujet. Ce *Marito e l'amante* est emprunté à une comédie du Théâtre-Français qui fut jouée sous la Restauration; quel était son titre à la rue Richelieu? Je n'en sais rien, et vraiment il est inutile de le rechercher. De ces pièces-là il s'en est fait par douzaine et en vers, ce qui en multipliant le nombre des vers par le chiffre des pièces donne un joli total de mauvais alexandrins; par bonheur, cette poésie-là ne compte pas dans notre littérature. Vous preniez d'abord un valet, un Frontin, sans cet homme à tunique à boutons d'or, au chapeau galonné, au pantalon jaune et aux bottes à retroussis, rien n'eût pu marcher; il était la base de toute opération dramatique. Cela fait, vous ajoutiez un jeune étourdi, un comte par exemple, qui court comme Joconde après toutes les femmes excepté après la sienne. La comtesse cherche son mari, ô surprise! Pendant cette course, qui rencontre-t-elle? Un ami de son époux; cet ami lui fait la cour, et comme l'indiscrétion était aussi un des moyens comiques de ce temps-là, ce jeune homme conte la chose au comte et lui parle de son amour pour la belle inconnue. C'est charmant! Et voilà le comte jouant pour autrui dans une partie qui l'amuse et protégeant les amours de son ami avec sa femme. Ah! la bonne folie! C'est lui qui écrit les lettres, c'est lui qui, caché derrière un paravent, souffle les déclarations de son ami. On n'est pas plus drôle. Mais comme il faut que tout ait une fin, même la situation la plus comique, le comte s'aperçoit qu'il conspire contre lui-même, il reconnaît sa femme et tout s'arrange.

Ce sujet a séduit M. Ricci, qui l'a transporté sur la scène italienne avec les personnages français et qui l'a accepté dans les lieux mêmes où il se passait à Paris. Les auteurs du nouveau livret, ou plutôt les parodistes de cette partition de Ricci, ont changé cette géographie et ont fait passer la scène à Venise. Je n'ai pas bien compris la nécessité de cette mutation. MM. Nuitter et Beaumont ont trouvé sans doute là un avantage, celui de raviver la pièce par de la couleur locale, et de donner un bal masqué dans la ville des doges. Mais vraiment, il y a si peu de vers dans cette *Fête à Venise*, que ce n'était guère la peine de déranger la pièce de son milieu primitif : quelques Méphistophélès habillés de rouge, des canotiers et des porteurs d'eau. Je ne sais pas si les spectateurs de Venise trouveraient bien pittoresque l'entrée de dix Auvergnats avec leurs seaux sur l'épaule; mais, à mon sens, les porteuses d'eau vénitiennes n'ont pas un caractère plus marqué que ces honorables industriels, et des canotiers de Bougival aux gondoliers du Rialto la différence n'est pas grande. Pauvres gondoliers! les a-t-on assez poétisés! les a-t-on assez fait passer sous les rayons de la lune chantant des vers du Tasse; braves gens qui poussent leurs barques à l'arrière et à l'avant, ôtant leur veste et ne gardant que leur gilet et leur pantalon, et ne se doutant ni de Torquato Tasso, ni de Ferrare ni de Sorrente. Et le Lido! un banc de sable. Des mots, des mots, des mots; mais l'opéra-comique vit de ces rengaines : MM. Nuitter et Beaumont le savent bien; voilà pourquoi ils ont préféré Venise à Paris. Le mieux eût été de prendre une bonne pièce, et celle-là est des plus médiocres.

La musique de M. Ricci ne la relève guère, à vrai dire : c'est l'école, c'est la formule; une inspiration facile à elle-même, empruntant beaucoup aux autres; un orchestre plein de laisser-aller, tantôt bon, tantôt médiocre; quelques phrases heureusement attaquées, moins heureusement finies; un joli duo de femmes d'un excellent effet vocal et fort applaudi; un duo pour basse et soprano bien coupé; un duo de ténor interminable; enfin, un quintette, morceau capital de l'œuvre, mais tellement compromis par la pièce, que la musique, qui a à ce moment une valeur réelle, s'est perdue au milieu des éclats de rire des spectateurs. MM. Duwast, Aubéry, Odezenne ont pourtant fait de leur mieux; Mme Canetti a chanté de sa plus jolie voix et Mme Douau a joué de son jeu le plus fin; mais que voulez-vous? cette *Fête à Venise* est une si drôle de pièce!

Le *Docteur Rose*, joué aux Bouffes-Parisiens, est un chef-d'œuvre à côté d'elle. Ce n'est pourtant pas une perle que ce *Docteur Rose*; il a bien des défauts, et le pire de tous c'est qu'il se démène beaucoup pour ne pas arriver à grand'chose *Much ado about nothing*, beaucoup de bruit pour rien, dit une pièce de Shakespeare. Ce Capsulo, c'est son nom, est un médecin à part; il ne soigne pas ses malades, fi donc! il ressuscite les morts. Il a fait dans cette partie de nombreuses expériences qui n'ont pas réussi; mais cela doit tenir à un détail; la preuve en est, c'est que le docteur qui ne s'est pas découragé malgré ses déconvenues, soigne pour le moment un pendu qui va à merveille, puisqu'il mange, qu'il marche et qu'il parle au besoin, tout cela par l'effet de la pile électrique administrée à effluves voulues. Il y a bien une explication à ceci : Zéruli, le ténor de Venise, nous sommes encore à Venise, la coqueluche des femmes du Lido, toujours le Lido, a été surpris dans l'appartement de la Dogaresse, et par qui? par le Doge. Or, le Doge accuse le ténor de trahison envers la sérénissime république et le pauvre diable est pris d'une telle frayeur, qu'il devance la justice du Doge et se pend, — pardon, il va se pendre — à un réverbère du Rialto, lorsqu'une femme le sauve et lui donne asile dans la maison même du docteur. Quelle cure! Elle est si merveilleuse que le mort finit par prendre le vivant et qu'après avoir échappé aux menaces du Doge, à la passion de la Dogaresse, à l'amour de la prima donna, la Gardinella, Zéruli épouse la nièce du docteur Rose. Mais qu'il a donc fallu d'allées et de venues, de marches et de contre-marches, de bravi, de voleurs et de masques pour arriver à un résultat aussi simple! Que ces gens-là ont donc couru les uns après les autres quand il leur était si facile de se rencontrer!



Sur cette folie plus bruyante qu'excentrique, M. Federico Ricci a composé une agréable partition, spirituelle, charmante et dans laquelle se trouvent des morceaux hors ligne. Il y a bien toujours la facture italienne et je ne m'en plains pas; quand elle est réussie, celle-là vaut la nôtre. Et puis s'attend-on à ce que M. Ricci nous donne du Boïeldieu ou de l'Hérold? Il est lui, et c'est beaucoup; nous l'avons retrouvé dans de nombreuses pages de cet opéra. L'introduction est mouvementée et élégante dans son allure de valse; elle est bien traitée; le petit trio: « Sauvé! sauvé! » a de l'esprit et de l'entrain; le sextuor, répétition des morceaux connus de l'école, est d'un excellent effet vocal. Le trio des hommes au troisième acte s'enlève dans un rapide mouvement bouffe. Mais les morceaux principaux de l'ouvrage ont été chaleureusement applaudis avec Mme Peschard, qui chante avec un remarquable talent le rôle de Zéruli. Son air du premier acte: « Pour faire mon malheur » est un bijou, et par l'originalité de la mélodie et par la finesse et la justesse de la déclamation; et l'air du quatrième : « Je viens à toi, mon cœur est dans la peine » semble un madrigal en musique du XVIIIe siècle.

Après le *Roi s'amuse*, après *Hernani*, *Ruy-Blas* est le drame à fortes émotions révolutionnaires. On a tant entretenu la jeunesse d'aujourd'hui des effets terribles que produirait cet ouvrage, qu'elle l'attendait avec l'espoir de voir sortir encore de ses vers les orages du passé. Les orages du passé! mais nous étions, nous, à ces représentations de *Ruy-Blas*, données au théâtre de la Renaissance. Elles sont restées dans notre souvenir. Voulez-vous la vérité à ce sujet? la voici. Sauf la grande tirade de Ruy-Blas, sauf la vigoureuse apostrophe aux ministres, dans laquelle chacun trouva les allusions qu'il plaisait à sa passion de tourner contre le gouvernement d'alors, le reste alla de soi, comme dans le plus ordinaire des drames. On applaudit beaucoup à cette poésie brillante et colorée qui passe comme des jets de lumière dans la nuit de cette action étrange; on s'amusa fort à quelques vers volontairement baroques de M. Victor Hugo; on se regarda avec étonnement, la pièce finie, et on se demanda par quelle erreur le poëte avait cru pouvoir donner la vie à une fable aussi invraisemblable.

Quoi! voilà un valet amoureux de la reine d'Espagne, montant par degrés, à l'aide de cet amour, jusqu'au pouvoir suprême; le voilà premier ministre, dissertant sur toute la politique de son pays et du monde, tançant et de la bonne façon ses collègues qui vendent l'Espagne, prenant leur démission, gouvernant en chef, devenu roi, enfin, et lorsque Don Salluste, le maître de cet homme, arrive avec un bout de papier, une signature qui avoue une domesticité, cet homme se courbe et reprend la souquenille. Voilà le crédit que Victor Hugo demandait au public. Ce n'est rien encore. Ce Ruy-Blas, amoureux de la reine et que la reine aime, — elle le lui a dit et en quels termes! — sait qu'un piége est tendu à cette femme, qu'elle va y tomber, et avec elle la dignité royale; il jure de la sauver coûte que coûte, et s'il veut sauver le monde c'est pour elle. Or, il a entre ses mains l'homme qui menace cette femme, et il hésite, et il se fait encore, lui le ministre et l'amant, le valet de cet homme, jusqu'à ce qu'il convienne au poëte d'en finir avec ce jeu d'esprit qui se prolonge en irritant le bon sens du spectateur! Mais cela est inadmissible. Et ce quatrième acte rempli d'ailleurs de vers charmants, comme il nous semblait ennuyeux et long! Comme il arrêtait l'action du drame dont nous appelions le dénoûment immédiat. Voilà ce que nous pensions alors, nous les jeunes gens de ce temps-là, nous qui exaltions Hugo, ce poëte de la jeunesse d'alors. Qu'en pense la jeunesse d'aujourd'hui et que dit le public de l'Odéon? Ce que nous pensions, ce que nous disions alors.

Je suis allé hier à l'Odéon : le public est le même que par le passé; il a beaucoup applaudi aux endroits que nous applaudissions. Il s'est étonné, comme nous, à certaines scènes du drame, et il s'est retiré surpris que ce *Ruy-Blas*, dont il attendait de si puissantes émotions, le laissât aussi calme et aussi indifférent.

En 1838, *Ruy-Blas*, allant des applaudissements à l'ennui, avait parcouru une carrière d'une trentaine de représentations. Rien ne s'était opposé que lui-même à sa fortune, ni la censure, ni l'autorité; il était mort de sa mort naturelle. Et pourtant, quels interprètes n'avait-il pas pour lui donner la vie! Frédérick Lemaître, le premier de tous, Frédérick, poétique et terrible à la fois. Cette fois il n'est pas moins heureux dans ses traducteurs. Si Lafontaine ne rappelle pas entièrement son illustre prédécesseur, il a encore de la passion et de très-beaux mouvements dramatiques. Mélingue, étranglé par la peur à la première représentation, a repris possession de lui-même, et joue en grand comédien le personnage de Don César. Geffroy, qui s'est chargé du rôle de Don Salluste, en a fait une création au-dessus de l'éloge. Mme Sarah Bernhardt, qui manque de force au dernier acte, donne à la Reine un charme attendrissant. Mais je crains bien que *Ruy-Blas* n'ait encore le sort qu'il a eu par le passé.

M. Savigny.

GAZETTE DU PALAIS

L'abondance des matières a, deux semaines de suite, fait rejeter notre Gazette, et nous nous trouvons singulièrement en retard avec le Palais; ainsi nous n'avons pu vous apprendre le dénoûment de l'affaire Place, qui s'est terminée par deux ans de prison pour notre ex-consul général à New-York. La condamnation a généralement paru sévère, sans toutefois exciter aucune pitié pour l'homme qui avait jugé bon de s'enrichir aux dépens de nos désastres. C'est aujourd'hui de la vieille histoire; n'en parlons plus.

Dans un autre ordre d'affaires, Chassepot a gagné son procès, et la Cour n'a pas eu assez de fleurs pour en couronner le brevet de son inventeur : c'était le moins qu'on pût faire pour le seul homme qui ait compté un triomphe dans nos défaites; car il est aujourd'hui acquis que le fusil Chassepot est une perfection. Consolons-nous un brin avec cela et disons-nous qu'avec d'autres généraux, un plus grand nombre de soldats, plus de canons, moins d'imprévoyance et de vantardise, nous eussions été vainqueurs; enfin, cela n'a pas tenu à Chassepot; voilà ce que dit en propres termes la Cour: c'est bien quelque chose pour lui, sinon pour nous.

Je n'ai pu non plus vous parler de l'affaire Teulat; qui çà, Teulat? m'allez-vous dire. Parbleu! le grand, le seul Teulat, le précepteur amoureux, qui, au lieu d'instruire l'enfant, embrassait la mère, et plus tard la poursuivait, la persécutait de toutes les façons et sous toutes les formes; Teulat, la fameuse victime de la loi de 1838. Teulat, qu'on enferma comme fou, et qui en conscience l'était bien un peu, pour réclamer 100 000 francs de dommages-intérêts pour sa prétendue séquestration arbitraire. Teulat a perdu son procès à la Cour comme au Tribunal, malgré la plaidoirie de Me Bigot, son avocat. Eh quoi! Me Bigot? Oui, Me Bigot en appel, tout de même que Me Dupont de Bussac devant le Tribunal. Il y avait donc de la politique là-dedans? Hélas! où n'en met-on pas aujourd'hui!

La princesse de Bauffremont, après avoir échoué dans une première demande en séparation de corps, en a formé une seconde, et le Tribunal, cette fois, l'avait autorisée à faire la preuve de certains faits qu'elle alléguait. C'était un demi-succès déjà. Le prince ne l'a pas entendu ainsi; il est allé à la Cour, et la Cour, après de longs délibérés, a fini par rejeter une seconde fois la demande de la princesse. De quoi se plaignait-elle donc? De rien, ou presque rien; croiriez-vous qu'elle avait été blessée de ce que le prince, retour du Mexique, après de longs mois de séparation, lui avait adressé, en mettant le pied sur le sol français, une dépêche ainsi conçue : « Où sont mes chemises? » Pas un bonjour, pas un mot de tendresse, d'ailleurs, bien que la dépêche n'eût pas, je crois, les vingt mots réglementaires. Bah! Ce sont là mœurs de prince et la princesse a le cœur trop sensible.

Catherine Probst l'avait aussi, le cœur sensible, et elle l'avait, paraît-il, prouvé à plusieurs reprises. L'histoire dit, du reste, que c'était un beau brin de fille. Elle avait débuté par être servante dans une brasserie, où son grand œil noir faisait vider plus de bocks que le plus ardent soleil du midi. Comme on vidait d'un trait son verre pour pouvoir dire : Catherine, un bock! et pour le recevoir des mains de Catherine. Bien des cœurs s'y étaient pris et l'on prétend que tous ne l'avaient pas trouvée cruelle. Cependant la brasserie l'ennuya et elle entra dans une maison bourgeoise, chez un banquier s'il vous plaît. Le caissier lui fit des yeux en coulisse et elle ne se fâcha point de ce manége; au contraire, elle rendit soupir pour soupir et le reste. Mais tout passe, même l'amour, et le caissier, qui n'était pas fait autrement qu'un autre, l'éprouva. L'amour devint une chaîne, et il songea à la rompre. Catherine ne l'entendit pas ainsi, et elle rappela le volage à ses serments. Va-t-en voir s'ils viennent! Les serments étaient bien loin. Ce que voyant, demoiselle Catherine acheta un revolver et se mit aux trousses de son ancien amant, lui disant, le pistolet sur la gorge: « Ton amour ou ta vie. » On se familiarise avec tout, même avec le revolver, et le caissier devint indifférent même aux menaces de Catherine. Le drame eut une fin cependant, une fin vulgaire, je suis obligé de le confesser. Un jour que notre homme s'en allait à la promenade, regardant de loin s'il n'apercevait pas un pistolet en jupons, il se trouva accosté par un homme qui lui jeta une pleine fiole de vitriole à la figure. L'homme, c'était Catherine, qui s'était mise dans un pantalon ; son amant a perdu l'œil droit et reste défiguré pour le reste de ses jours. Catherine a été acquittée par le jury de Vaucluse. Il y avait naguère, au Palais-Royal, un bon vaudeville qui finissait plus gaîment, mais qui, au fond, était tout à fait l'histoire de ce caissier sentimental; les auteurs l'avaient intitulé : *Ah! que l'amour est agréable!*

Saviez-vous que la Compagnie des petites voitures expérimentait un compteur kilométrique? Oui, assurément : mais aviez-vous appris que le problème était résolu? Non, j'imagine. Eh bien, il paraît que le problème est résolu; et surtout n'allez pas dire le contraire, ni émettre des doutes sur la viabilité de cette invention, ou sur son application pratique, ou sur l'inutilité de son emploi; tant qu'on n'aura pas du moins trouvé des chevaux mécaniques qui marcheront régulièrement et du même pas, ne dites pas que le compteur laissera toujours à désirer, et qu'il enfantera nombre de querelles entre le cocher et son bourgeois; non, sur votre tête, n'avouez rien de pareil, autrement le sieur Cézard, — un beau nom, quoique démodé à l'heure qu'il est! — vous écrira une grande lettre, oh! mais là, une grande, grande lettre, et vous obligera de l'imprimer d'un bout à l'autre. Et si vous refusez, il vous fera sommation par huissier, puis vous assignera, et vous fera condamner à l'insertion de sa lettre. Témoin ce pauvre *Figaro* qui, en riant de tout suivant son métier, avait ri du compteur et s'est vu forcé d'insérer la prose de M. Cézard, président de la Chambre syndicale des entrepreneurs de voitures, sans préjudice, je vous prie, de 200 fr. de dommages-intérêts. L'argent, ce n'est rien; mais la prose! Disons donc bien haut que le compteur est excellent, qu'il est parfait, que c'est le roi des compteurs, non, pas le roi — car si M. Cézard est républicain, il dirait que je calomnie son compteur — mais le président de la République des compteurs. Êtes-vous content, ô Cézard!

Un bon procès, ou plutôt une bonne tentative de procès est celle qu'a imaginée le journal la *Digue*, un bon petit journal radical, démocratique, social et international de la Manche, enfin un

L'AÉROSTAT DIRIGFABLE DE M. DUPUY DE LOME. — *La nacelle.* — Dessin de M. Rickebusch.

LA PLATA. — La *Carneada.*

LA PLATA. — Un *Corral*, parc à bestiaux, aux environs de Buenos-Ayres.

petit journal qu'il ne faut pas tenir à la main quand on traverse un pâturage, sous peine de mettre en goguette messieurs les bœufs et les taureaux. Ce journal compte plus d'un ami qui fut, dans les temps, victime des proscriptions du 2 décembre. Hélas! qui n'en compte? Toujours est-il que le journal, voulant faire quelque chose pour un ancien proscrit, eut l'idée — la drôle d'idée! — de former au nom de cet individu et avec sa procuration, une saisie-arrêt sur les fonds provenant de la vente de l'ex-yacht impérial l'*Hirondelle*, que l'on vendait ces jours derniers pour le compte de ses propriétaires. Voici comme on raisonnait : le proscrit a souffert un préjudice dont il lui est dû réparation; qui lui doit réparation? Le sieur Napoléon, comme s'exprime la procédure. Or, ledit sieur fait vendre son yacht; donc le proscrit, son créancier, a droit de saisir-arrêter les sommes qui formeront le prix de la vente. Le président du Tribunal a pourtant refusé d'autoriser la saisie, en disant : Prouvez d'abord que vous êtes créancier, et faites juger comme quoi il vous est dû des dommages-intérêts. Si le procès se poursuit, je vous en ferai connaître les péripéties et l'issue.

On parle de poursuites contre le *Radical* et le *Peuple souverain*, qui sont, comme on dit, deux têtes dans le même bonnet, avec cette différence toutefois que le *Radical* fait de la pratique, le *Peuple souverain* de la théorie. Ce dernier journal est un bureau d'idéologues qui entreprennent de fonder ce qu'ils appellent « la démocratie scientifique. » Oh! le vilain temps que le nôtre, où nous ne pouvons rien dire sans employer de grands mots qui, pour le coup, en disent moins qu'ils ne sont gros et qui effaroucheraient singulièrement Martine. La démocratie scientifique! Fi! cela sent l'arithmétique... et le calcul. Donc, les deux journaux font appel aux frères et amis pour payer les amendes auxquelles a été condamné le *Radical*; c'est le vieux jeu, qui est toujours nouveau. Le gouvernement d'aujourd'hui, comme les gouvernements d'hier, voit dans ce fait une insulte à la la loi et à la justice, d'où poursuite, et probablement après, condamnation. Décidément la route dite « du progrès » est une ornière, et le monde une cage d'écureuil.

Signalons en finissant les cinq condamnations à mort prononcées dans l'affaire de l'assassinat des Dominicains d'Arcueil, de braves gens auxquels la Commune n'avait à reprocher que leur habit et leur dévouement,—et la condamnation à la déportation de Blanqui, qui nous reviendra, pour nos péchés, si loin qu'on l'envoie. Le vieil insurgé s'est défendu en disant qu'après tout il n'avait fait, le 31 octobre, que ce que d'autres avaient fait le 4 septembre, et le commissaire du gouvernement lui a presque donné raison sur ce point-là. Quand donc comprendrons-nous qu'il n'y a qu'une règle, la loi, et qu'elle est faite pour les gouvernants comme pour les gouvernés?

O. Rigaud.



BUENOS-AYRES ET LA CONFÉDÉRATION ARGENTINE

NOTES AU CRAYON

Voici quelques nouveaux détails que nous extrayons de la correspondance de notre ami L..., récemment débarqué dans la Confédération argentine.

Buenos-Ayres.

... Buenos-Ayres! La ville du bon air, de l'air libre, quel prestige! Trop souvent les dénominations de localités ne sont que d'amères railleries et semblent avoir été données entre deux éclats de rire; mais, cette fois, rien n'est plus juste que ce nom : Buenos-Ayres. La vertu des villes, c'est leur salubrité. Celle-ci n'attente nullement à la vie de ses habitants.

De douces brises rafraîchies par le voisinage de la mer viennent agréablement vous caresser deux fois par jour, et, le soir, le ciel bleu indigo s'illumine d'un million d'étoiles! O les belles études astronomiques que l'on pourrait faire ici... s'il y avait des astronomes! Pas un nuage dans cette admirable voûte!

Et c'est là précisément le désespoir des Argentins! Qui, dans ce bas-monde, peut se dire satisfait du temps, de son gouvernement et de soi-même? Pleuvra-t-il. Ne pleuvra-t-il pas? Question importante, question vitale. Aussi, un gros nuage signalé à l'horizon est-il salué par de vives clameurs!

Mais la Providence, trop haut placée pour bien entendre, n'en laisse pas moins de longues semaines le pays sans une goutte d'eau. C'est alors que le vent de la pampa, roulant sur un sol brûlé, poudreux, soulève d'immenses colonnes de poussière qui rappellent les tourbillons de sable poussés par le simoun...

Buenos-Ayres est décidément une ville maussade, qui perd à être examinée de près; elle me rappelle ces provinciales à l'esprit terne et qui ne trouvent absolument rien à vous dire, après un quart d'heure d'entretien.

De prime abord, vous pourriez vous supposer dans quelque port espagnol ou même du midi de la France! Pas le moindre vestige d'indigène tatoué ou emplumé! Pas de costumes à caractère! Çà et là quelques jolies sénoras aux yeux expressifs et qui pourraient bien avoir fait leurs premières armes aux Champs-Élysées; puis, sur les quais et sur les places, le nez au vent et l'inévitable béret rouge sur la tête, l'émigrant basque, qui, les deux mains plongées dans les poches de sa jaquette, ouvre de grands yeux devant les boutiques d'oiseaux. Partout le costume européen, la redingote sombre, ou la grande houppelande du travailleur!

La cathédrale, les églises, le théâtre de Colon, la place de Victoria, les marchés où se pressent les marchands de bœufs, tout, en résumé, ne vous laisse qu'un souvenir assez froid. Ne demandons pas au nouveau monde des merveilles d'architecture; il en est avare.

Si vous aimez le pittoresque, défiez-vous surtout des villes jeunes. Il faut aux cités l'empreinte des années, la patine du temps. Le caractère ne se grave qu'à la longue. Prenez cent enfants, tous se ressemblent. Comparez cent vieillards; à celui-ci, l'austérité, la réflexion ont creusé les joues et profondément marqué les rides du front; à celui-là, la débauche a éteint le regard et affaibli les lignes du visage. Mêmes lois pour les villes! L'originalité, le côté typique ne s'incrustent qu'après des siècles de durée. La population se reflète dans ses monuments, comme notre caractère sur nos propres traits. Aussi y a-t-il de vieilles cités honnêtes, sévères, lubriques, infâmes ou scélérates, tandis que la banalité règne sur toutes les jeunes.

Je reviens d'une excursion dans le voisinage et j'ai vu les gauchos! Montés sur des chevaux qu'ils dirigent le plus souvent par la seule pression des genoux, ils errent en maîtres à travers les pampas. Aux Indiens repoussés, dépossédés, a succédé le gaucho. Il chasse devant lui des milliers de troupeaux, et semble les dominer, les fasciner, les dompter, un peu à la manière des toréadors.

On raconte des merveilles d'audace, de dextérité, dont les héros sont les enfants des pampas! Les gauchos se servent parfois aussi aisément de leurs pieds que de leurs mains pour lancer le terrible *lazo* qui s'enroule autour des jambes du bœuf et le fait sûrement tomber prisonnier de son redoutable adversaire.

Bon nombre de gauchos ont acquis une habitude telle de se servir, comme organes de préhension, de leurs doigts de pied, qu'il n'est pas toujours prudent de laisser ses valeurs à la portée de ces prestidigitateurs d'un nouveau genre.

Un voyageur français, pêcheur infatigable, fit un jour, à ses dépens, l'expérience de leur adresse. On lui avait dit de se mettre en garde, les gauchos n'étant trop souvent que d'habiles pick-pockets, aussi surveillait-il les doigts crochus de ses compagnons. Eh bien! il fut volé; des hameçons, enfouis dans ses poches, lui furent enlevés devant lui! Pendant qu'il pêchait, assis sur les bords d'un rio, un des trop curieux habitants avait plongé son pied dans son gousset et lui avait cueilli ses hameçons!

De tous côtés, on remarque des palissades en bois sans écorce, qui rappelle vaguement des os de baleine et qui entourent de grands parcs de bestiaux. Tout près, s'élève modestement la maison d'exploitation où, tout en se chauffant avec de la bouse de vache, le cultivateur peut entrevoir le jour où sa fortune sera faite. Ici, on fait de la viande! Expression féroce.

Un fermier de fortune médiocre possède toujours au moins deux à trois mille têtes de bétail.

La viande salée, préparée, est expédiée en Europe, livrée à la dessiccation ou réduite à l'excès, elle apparaît sous la forme de tablettes et de jus, que l'on met en boîtes ou en bouteilles.

— Tenez, me disait un de ces âpres négociants, le sourire aux lèvres, en me montrant une boule grosse comme le poing, voilà un bœuf!

Superbe invention! L'élevage des moutons donne également des bénéfices énormes. Chaque année, Buenos-Ayres envoie en France pour 88 millions de laines, de cuirs, de graisses, de crins, d'os et de cornes de bœuf! Dans dix années, ce commerce aura doublé.

On m'a cité un habitant qui, à cette glorieuse industrie de la viande, avait gagné en quelques années une fortune de plus de 100 millions de rente, et il était arrivé la pioche sur l'épaule.

Dans la province de Buenos-Ayres, les visites des Indiens ne sont plus à redouter, et l'on peut dormir sans barricader sa porte. Mais, plus loin, dans l'intérieur, les habitants s'organisèrent de manière à résister aux invasions brusques des maraudeurs de la pampa. Ils entourent leurs maisons de fossés, établissent de véritables fortifications et se tiennent toujours prêts à repousser à coups de fusil les assaillants.

Les Indiens se précipitent comme la foudre par groupes de soixante à quatre-vingts cavaliers, enlèvent d'abord les bœufs et les chevaux qu'ils poussent devant eux, et s'il leur reste du temps, ils capturent les femmes et les enfants... et quelquefois les hommes quand ils consentent à ne pas les assassiner.

C'est dans une de ces razzias que fut emmené captif le jeune Français Guinnard, dont les aventures sont aussi dramatiques, aussi saisissantes que celles de Robinson lui-même. Peut-être vous rappelez-vous l'histoire de ce malheureux qui, pendant trois années, se vit condamné à disputer aux chiens la viande crue qu'on lui lançait et qui échappa miraculeusement à la fureur des sauvages. Un jour que ses maîtres étaient à moitié endormis par l'ivresse, il se glisse en rampant vers l'endroit où se trouvaient les chevaux, saute sur l'un d'eux, en chasse plusieurs devant lui et gagne en toute hâte la campagne. Il galope sans relâche, croyant avoir sans cesse les indigènes à sa poursuite. Cette course désordonnée durait depuis quatre jours lorsque le cheval s'abattit, il était mort de fatigue. Le second et le troisième eurent bientôt le même sort... Mais l'esprit donne des ailes... ne pouvant plus compter sur le secours de ses pauvres compagnons de misère, il franchit les Andes presque mourant et pieds nus. Il fut recueilli au Chili et put revenir en France. Cette histoire fit un certain bruit à Paris, où j'eus le plaisir de connaître assez intimement, il y a une dizaine d'années, l'infortuné voyageur.

Il y a trois mois, en passant la frontière de Belgique, je vois entrer dans le wagon un commissaire à lunettes bleues qui, sur un ton assez peu parlementaire, nous demande nos passeports. L'inspecteur ne m'était pas inconnu, mais sur-le-champ, au milieu de la nuit, je ne pouvais démêler son nom. En ouvrant mon permis de circulation, il poussa un cri de joie et se jeta dans mes bras.

Le commissaire n'était autre que l'ancien captif des Patagons!

Richard Cortambert.



PETITE GAZETTE

La violette qui est de saison à présent, l'est toujours à la Corbeille Fleurie, 30, boulevard des Italiens. C'est dans cette oasis enchantée que la Violette de Parme s'épanouit sous toutes les formes: en eau de toilette, en pommade et en extrait pour le mouchoir. Joignez à tous les brevets de la maison *Ed. Pinaud et Meyer*, le Lait d'Hébé, ce philtre de beauté qui a fait à peine son entrée dans le monde des jolies femmes, et qui déjà y trône en souverain. Le Lait d'Hébé donne une jeunesse, une fraîcheur et un velouté à la peau qu'on ne peut avoir qu'en ayant ses vingt printemps. Le Lait d'Hébé est une merveilleuse découverte; c'est de toutes les eaux de beauté ce qui se fait de plus parfait. Pour prévenir les rugosités de la peau, faites un usage journalier de la Pâte Callidermique; cela a toutes les vertus du Savon dulcifié et des crèmes. Les Savons de la maison *Ed. Pinaud et Meyer* sont tous brevetés; inutile de faire leur éloge.

Avec le soleil, l'ombre! avec le printemps, la sève! mais si la verte chevelure décore les arbres, les boutons ne sont pas seyants au visage; c'est pourquoi, belles lectrices ou jeunes lecteurs, vous conseillerons-nous la Lotion du Dr Wilck, efficace, très-prompte à les faire disparaître sans retour, ainsi que toute autre affection ayant le sang pour source et le printemps pour cause. Un flacon vous suffit; il coûte : 5 francs chez le Dr Wilck, 11, place de la Bourse, à l'entresol.

Baronne de Spare.

Un artiste bien connu, M. Allongé, fait une nouvelle vente à l'hôtel Drouot, le 26 de ce mois. Qui de nous ne se souvient de cette première vente d'il y a quatre ans, où tant d'amateurs se sont disputé ses fusains!

Cette fois, nous assure-t-on, la vente aura un attrait nouveau : outre ses fusains, M. Allongé nous offrira des tableaux et des aquarelles.

Nous en avons vu quelques-unes de ces aquarelles chez M. Berville, cet homme de goût qui sait prendre le talent à sa naissance, et nous avons été frappé de ce parti pris d'exécution et de cette chaleur de coloris qui placent tout de suite une œuvre au premier rang.

Cette vente sera faite par Me Oudart, assisté de M. E. Barre; elle dépassera de beaucoup, nous en sommes certain, la première.



M. VAUDOYER.



M. DUBAN.

MM. DUBAN ET VAUDOYER, ARCHITECTES

MEMBRES DE L'INSTITUT DE FRANCE

Au moment où nous nous préparions à rendre un hommage mérité à la mémoire de Duban, à propos de l'exposition des magnifiques dessins de cet artiste qui a lieu à l'École des beaux-arts, la mort est venue frapper M. Vaudoyer, son meilleur ami, qui avait été chargé d'organiser cette exposition et de lui élever un tombeau en s'associant MM. Duc et Labrouste.

Réunis pendant toute leur existence d'artistes par une constante harmonie, dans les idées qui ont renouvelé notre école d'architecture, réunissons-les dans l'hommage qu'ils méritent après leur mort. Ils brisèrent le vieux moule académique où s'endormait l'école du premier empire. Creusant profondément l'étude des monuments antiques de l'Italie, ils en firent jaillir une source féconde, où toute la génération actuelle est venue puiser. Duban fit revivre surtout le côté décoratif de Rome et de Pompéï. Ses dessins sont parfaits, comme caractère, comme finesse d'exécution et délicatesse de coloris. On lui confia l'installation de l'École des beaux-arts dans les bâtiments délabrés de l'ancien couvent des Petits-Augustins, il s'en acquitta avec bonheur et à force de talent trouva des dispositions heureuses et pittoresques, dans la nécessité même de conserver d'anciennes constructions qu'on ne voulait pas détruire. Le duc de Luynes, si intelligent, si magnifique protecteur des artistes, chargea Duban de la restauration du château de Dampierre. C'est là qu'il semble par son talent avoir transporté une salle du palais des Césars, pour y placer la Minerve d'or et d'ivoire, où Simart essaye de nous donner une idée de ce que pouvait être la statue de Phidias au Parthénon.

C'est là qu'il encadra d'une décoration royale la charmante statue en argent de Louis XIII, un chef-d'œuvre peu connu de Rude. Mais l'œuvre capitale de Duban, c'est la restauration du château de Blois, aujourd'hui terminée et qui mérite un examen impossible dans cet article. Nommé en 1848 architecte du Louvre, il reconstruisit une partie de la galerie d'Apollon qui s'écroulait sans avoir été jamais terminée, et décora de deux magnifiques voûtes le salon de l'École française et le grand salon carré. Ses dessins et ses grands travaux lui valurent en 1855 la grande médaille d'honneur avec Ingres et Delacroix.

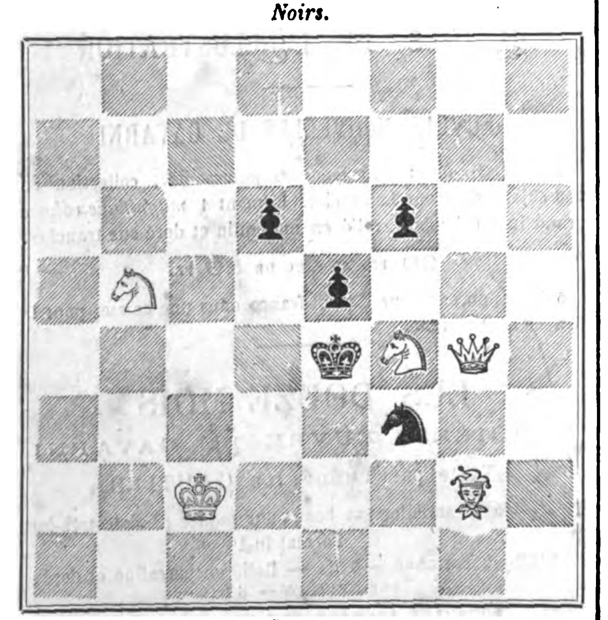
VAUDOYER

On a oublié aujourd'hui l'enthousiasme avec lequel s'organisa en 1824 la souscription nationale pour doter la famille du général Foy et lui élever un monument au concours. Un jeune élève de l'École des beaux-arts remporta le prix, en même temps que l'Institut l'envoyait à Rome rejoindre ses amis Duban et Duc, l'architecte du Palais-de-Justice. A son retour de Rome en 1832, il ouvrit un atelier d'où sont sortis des artistes de talent Davioud, architecte des théâtres du Châtelet, Renaud à qui l'on doit la gare du chemin d'Orléans. Esperandieu à qui Marseille a confié la construction de Notre-Dame de la Garde et des musées et du Château-d'Eau. C'est ce dernier qui l'aidait dans la construction de la cathédrale de Marseille, dont il avait été chargé en 1846 et qu'il n'a pu terminer. Aujourd'hui que l'on voit s'élever sous le ciel éclatant de la Provence les grands dômes couronnant cet immense édifice à grandes assises alternées de marbres de couleur, on peut se faire une idée de ce que deviendra le monument débarrassé de ses échafauds. Avant la cathédrale de Marseille il avait été nommé architecte du conservatoire des Arts-et-Métiers. C'était l'occasion de montrer son talent sous des aspects divers. Restaurer l'église du XII[e] et XIII[e] siècle, faire une belle bibliothèque de l'ancien réfectoire, grouper autour de ces vieux restes des galeries d'exposition, des laboratoires, des amphithéâtres, préparer une sorte de Louvre industriel pour notre époque positive, tel fut son but. Ce monument n'est pas terminé, mais il faut espérer qu'il s'achèvera sur ses plans, et que son fils, jeune architecte d'avenir, pourra un jour continuer ces travaux, car Vaudoyer est mort trop tôt pour l'art français. Il a été foudroyé debout au milieu de ses collègues pendant l'examen d'un projet d'architecture, le 10 février. Il était né en 1803.

ÉCHECS

PROBLÈME N° 360, PAR M. S. LOYD.

Noirs.



Blancs.

Les blancs font mat en deux coups.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 359.

1. D c C R.	2. D 2[e] F R.	3. D 3[e] C R.	4. D 3[e] D éch.
R. pr. C.	P 4[e] F R.	P 5[e] F R.	Mat.
....	R 5[e] D.	D 3[e] C R.	C 6[e] D éch.
R 4[e] F R.	R 5[e] F R.	R 4[e] F R.	Mat.
....	D 2[e] F R.	D 3[e] C R.	D 3[e] D éch.
P 4[e] F R.	R pr. C.	P 5[e] F R.	Mat.
....	R 3[e] D.	D 6[e] C R.	D 3[e] C R éch.
R 6[e] F R.	R 5[e] F R.	R 6[e] F R.	Mat.

Solutions justes du Problème N° 359. — Café du Mirail, à Bordeaux; Emile Frau; Eug. Thiesson; Rolland; Cercle agricole d'Arles; Cercle du Creusot; Cercle de Chaumont; Café Vénitien, à Liége. J.-A. DE R.

Tout lecteur du rébus ci-contre qui en enverra une explication exacte avant samedi prochain, pourra réclamer, au tiers de sa valeur, soit moyennant 6 fr. au lieu de 18, un des huit derniers volumes parus de l'*Illustration*, — à l'exception des volumes 56 et 57 formant le 2[e] semestre de 1870 et le 1[er] semestre de 1871.

AUG. MARC, *directeur-gérant.*

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

Encres typographiques de Ch. Lorilleux.

RÉBUS



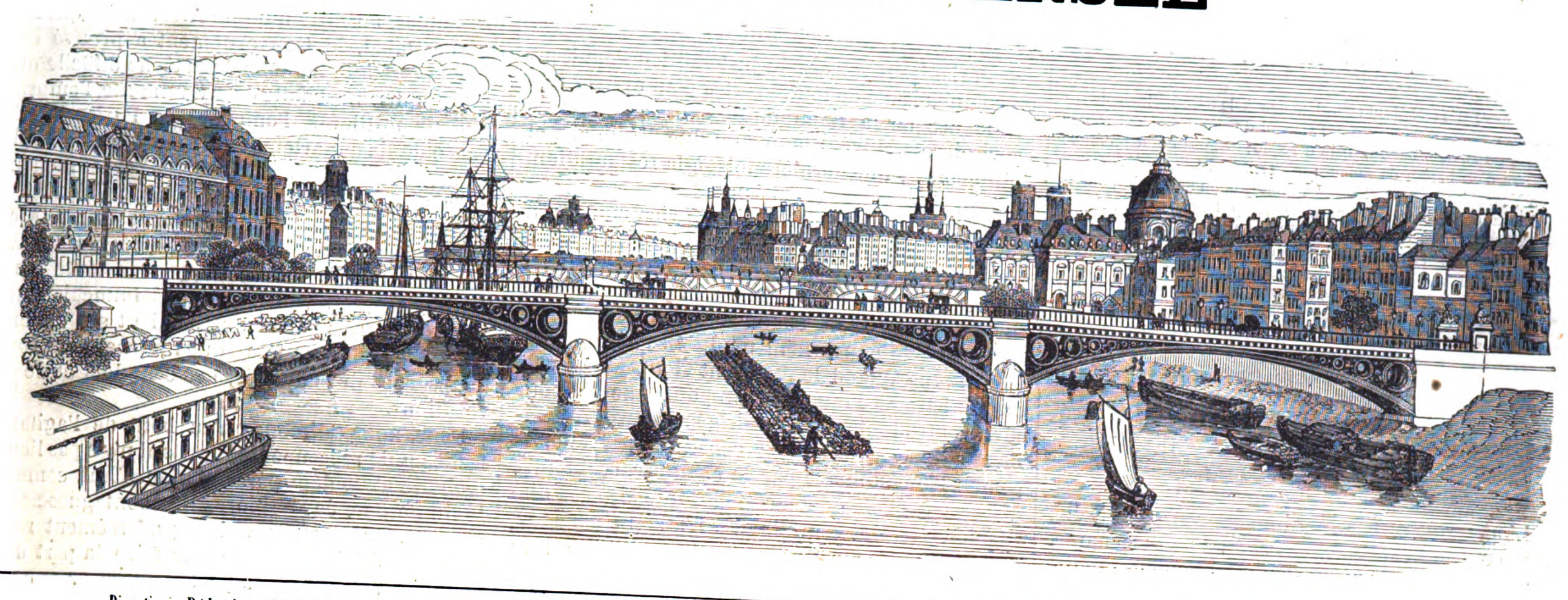
EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS :

Penser, c'est vivre; se souvenir, c'est revivre.



L'ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL



Direction, Rédaction, Administration
22, RUE DE VERNEUIL

Toutes les communications relatives au journal, demandes d'abonnement, réclamations, demandes de changements d'adresse, doivent être adressées, à M. Augte Marc, directeur-gérant, 22, rue de Verneuil.
Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un mandat-poste ou d'une valeur à vue sur Paris.

30e ANNÉE. VOL. LIX. N° 1514
Samedi 2 Mars 1872
Prix du N°: 75 c. — La collection mensuelle : 3 fr. — Le vol. semestrie : 18 fr.
PRIX D'ABONNEMENT
Paris et Départements : 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 18 fr. — 1 an, 36 fr.
Etranger : le port en sus, suivant les tarifs.
Les abonnements partent du 1er numéro de chaque mois.

Bureaux de Vente et d'Abonnement
60, RUE DE RICHELIEU

L'administration ne répond pas des manuscrits ni des documents qui lui sont adressés; elle ne s'engage jamais à les insérer.

PARIS. — Visite du Lord-Maire de Londres à la Sainte-Chapelle.

REVUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

Le pèlerinage des légitimistes à Anvers a été, sans contredit, l'événement capital de la semaine. La population d'Anvers s'en est émue, et la ville a vu chaque jour se renouveler des manifestations libérales pour protester contre cette conspiration au grand jour. Les gendarmes, la police et l'armée ont dû plusieurs fois charger la foule, et la Chambre des représentants a entendu les députés de l'opinion libérale interpeller deux fois le Gouvernement, au sujet de menées qui pourraient compromettre la neutralité de la Belgique vis-à-vis du gouvernement français.

En présence d'une agitation qui allait croissant, le comte de Chambord a cru devoir quitter Anvers, et, le 27 février, il s'est embarqué pour la Hollande. Ce départ a fait cesser tout désordre.

Quant au manifeste de la droite, il ressemble au livre aux sept sceaux de l'Écriture. Personne n'a pu encore le lire, et il est défendu aux profanes d'en approcher. Ce document inconnu va tomber dans les limbes de l'oubli, et il n'aura attesté, une fois de plus, que l'impuissance et la stérilité des combinaisons monarchiques.

Au point de vue des projets constitutionnels qui doivent nous donner un gouvernement définitif, nous en sommes toujours au travail de l'enfantement. Mais deux faits apparaissent aujourd'hui, en pleine lumière, l'impossibilité d'arriver à cette entente qu'on appelle la fusion, et qui n'est en réalité que le travail de la toile de Pénélope, et les déclarations du gouvernement relatives au maintien de la République.

Sur ce dernier point, une lettre écrite par M. Barthélemy Saint-Hilaire, chef du cabinet de M. Thiers, à un conseiller général du département de Meurthe-et-Moselle, a produit une impression des plus vives. Cette lettre, qui a toute l'importance d'un acte politique, déclare dans les termes les plus formels que M. Thiers est résolu à maintenir intact le dépôt de la République. Tous les efforts du président tendent à ce but, et le projet de loi déposé par le ministre de l'intérieur est, d'après cette lettre, appelé à produire les meilleurs effets. La lettre conclut en déclarant que cette mesure ne sera pas, selon toute apparence, la seule que prendra le Gouvernement.

Le maintien de la République, sinon par conviction, du moins par raison, tel est donc le dernier mot des manœuvres qui cherchent incessamment à renouer les fils d'une quatrième restauration.

Il serait difficile de trouver dans notre histoire une situation comparable à la crise que nous traversons. En 1849, à l'heure où la rue de Poitiers se tournait vers la réaction et manifestait son hostilité contre la République par la loi du 31 mai, sa résistance s'en tenait aux questions légales, et c'est des ténèbres d'une nuit d'hiver que sortit, tout armé, le coup d'État du 2 décembre.

Aujourd'hui, tout se fait au grand jour, à la face du soleil, et, pour caractériser d'un mot notre situation présente, il faudrait l'appeler, « la conspiration en permanence. »

A Anvers, la monarchie du droit divin convoque le ban et l'arrière-ban des mérovingiens, et les représentants de l'extrême droite n'hésitent pas à faire nargue à la République, en criant : Vive le roi !

A Paris, les royalistes du juste-milieu s'épuisent en combinaisons de toutes sortes pour arriver à la présidence de la République, — essentiellement provisoire, — suivant le mot du duc d'Aumale, et pour aboutir, une dernière fois, à la restauration, *quoique, parce que* des Bourbons.

En Corse, M. Rouher, redevenu vice-empereur, présente l'impérialisme comme un culte, et fait son entrée à l'Assemblée de Versailles avec l'outrecuidance d'un homme tout prêt à déposer sur le bureau de la chambre un acte d'accusation contre le gouvernemeut du 4 septembre.

Bien plus, quand le président vient, par la voix du ministre de l'intérieur, proposer une loi pour sévir contre toute attaque dirigée contre l'Assemblée et le Gouvernement constitué par elle, la commission nommée par la chambre se montre disposée à établir dans cette loi tutélaire les distinctions les plus regrettables. L'attaque des journalistes, passe encore; leurs peccadilles seront toujours des cas pendables. Mais pour l'attaque venant de l'Assemblée, c'est une autre affaire ! La République doit attendre d'elle particulièrement le coup de grâce. En d'autres termes, la droite se réserve le droit de tout faire, et le pays voit ainsi s'agiter au-dessus de lui tous les brandons de discorde et de guerre civile accumulés par les partis monarchiques dans la Chambre.

Nous disons dans la Chambre, car le pays, en dépit des excitations de toutes sortes, montre pour toutes ces menées, la plus profonde indifférence.

Le comte de Chambord peut faire appel aux derniers fidèles de la monarchie pure qui vont le saluer à Anvers. Mais où donc est la Vendée qui s'est levée en France pour saluer en sa personne le drapeau blanc ?

L'orléanisme, toujours placé entre la monarchie et la révolution, comme le tombeau de Mahomet entre la terre et le ciel, peut bien essayer de galvaniser le régime de la *Charte bâclée*. Mais où donc est le conciliabule assez puissant pour bâcler une charte en face du suffrage universel ?

L'impérialisme, toujours prêt à pêcher en eau trouble, peut bien essayer le ressort usé de Strasbourg et de Boulogne. Mais où donc est le réveil des populations, qui faisait dire, au retour de l'île d'Elbe, que « l'aigle volait de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame » ?

Tout le fracas des tonnerres monarchiques n'a pas trouvé un écho en France. Le pays, calme et désabusé, sait par une quadruple expérience, — Empire, Restauration, Gouvernement de Juillet, second Empire, — que l'habileté de tous ces sauveurs n'a jamais su que perpétuer chez nous les révolutions, et il attend patiemment l'heure propice où il pourra, dans la plénitude de son droit, faire pacifiquement acte de souveraineté.

La souveraineté ! C'est là, en effet, le dernier mot des conflits qui nous agitent aujourd'hui, et sur ce point l'Assemblée commet la plus étrange des confusions. Il importe de ne pas oublier que, non-seulement les faits nous montrent la Chambre en désaccord avec le pays, mais que ces prétentions monarchiques sont en contradiction manifeste avec notre droit politique, avec le principe fondamental de la souveraineté du peuple.

La droite de l'Assemblée se trompe du tout au tout en proclamant bruyamment chaque jour sa propre souveraineté. Tous les sophismes ne changeront rien au caractère de son pouvoir essentiellement transitoire. Le mandataire restera toujours subordonné au mandant, et le pays restera seul maître de lui-même. L'un des chefs de la droite, M. Baragnon, n'a-t-il pas été obligé de confesser lui-même, ces jours derniers, que « rien ne pouvait se faire contre le suffrage universel. »

Or, le pays, librement consulté, le pays devenu souverain par le suffrage universel, le pays n'a-t-il pas, une fois, deux fois, clairement manifesté ce qu'il voulait? Toutes les fois qu'il a pu faire entendre sa voix, n'a-t-il pas dit par ses votes aux artisans des restaurations monarchiques: Plus de révolution ! Maintien et amélioration du gouvernement actuel !

Pourquoi ? Parce qu'en dépit de tiraillements inévitables, au milieu d'une Assemblée qui n'est qu'une Babel, le Gouvernement a prouvé qu'il pouvait être à la hauteur de la tâche difficile qu'il doit remplir. La défaite de la Commune, l'emprunt de deux milliards, l'emprunt de Paris, la délivrance de six départements, le maintien de l'ordre ont montré que les obstacles créés par les meneurs de la royauté n'ont pas empêché la République de rendre au pays les plus grands services. Ajoutons que ces services eussent été irréalisables avec une restauration monarchique, car toute tentative de ce genre, en soulevant immédiatement contre elle trois partis qui seraient ses ennemis irréconciliables, ne ferait que ramener pour longtemps l'ère des émeutes, des complots et de révolutions.

Donc, nous estimons qu'au bout de l'agitation factice qui préoccupe les esprits, il n'y a pas lieu de craindre et de désespérer. Aujourd'hui, comme à la fin de l'année dernière, les montagnes accoucheront, d'une souris, et le pays, forcément rendu tôt ou tard à lui-même, saura faire la part de la conduite politique des partis et garder pour lui les pouvoirs dont la droite abuse. Patience! Les fautes commises par la droite se multiplient si bien, que nous ne tarderons pas à voir se lever le jour où le pays se prononcera sur ses destinées, et ce jour-là, quand les hommes politiques demanderont aux électeurs : Où allons-nous? Les électeurs ne manqueront pas de répondre: Au maintien du gouvernement actuel!

COURRIER DE PARIS

Ces jours-ci, à Versailles, on a cherché à faire disparaître un homme qu'on supposait être le plus inoffensif de tous les êtres : c'était à propos du projet de loi relatif à la réforme de l'instruction publique. Là-dessus, un député de la droite, qui est toujours furieux dans ses discours, à l'instar de tous les modérés, a demandé que le ministre nommât dans chaque collége un professeur de morale. Si nous sommes inférieurs aux Allemands, cela vient, disait-il, de ce que la jeunesse française est de plus en plus mal élevée. Les prétendus grands hommes qui sortent de l'École normale sont de pâles romanciers ou des chroniqueurs sans retenue, ignorant même l'art naïf de se moucher proprement en société. C'est avec ces gens-là qu'on a formé le cœur et l'esprit des jeunes Français depuis une vingtaine d'années. D'où est résultée, comme conséquence, la reddition de Sedan. L'honorable orateur demandait donc qu'on plantât à l'avenir, dans tout lycée, un professeur de morale. En même temps, il exigeait que, d'un trait de plume, le ministre supprimât le pion.

Monsieur le député, en dépit des Manuels de philosophie à l'usage de l'aspirant au baccalauréat ès lettres (j'en ai eu un, hélas ! et je l'ai vendu, il y a trente ans, à un bouquiniste du quai Voltaire pour aller voir jouer, un soir, Mlle Déjazet au théâtre du Palais-Royal), en dépit des leçons imprimées, la morale ne s'apprend pas par cœur, elle se démontre. On conçoit un musicien qui vous apprend à jouer du violon. Il est bon d'avoir un maître de danse ; mais la morale qu'on enseigne en cinq ou six leçons, plus ou moins, est une petite morale de pacotille et qui ne tient pas.

Je reviens au pion. Monsieur le député de la droite, je vous en prie et je vous en supplie, *precor atque obtestor*, ne nous enlevez pas le pion. Dans un temps où l'on cède à la fièvre de tout détruire, laissez-nous ce rempart de la vieille autorité des familles. Hélas ! ce pauvre pion, si maigre, si mal vêtu, si mal nourri, si mal couché, si mal payé, il est l'homme du dévouement par excellence

Durant une année, il est crucifié cent fois pour le moins et il boit la ciguë à pleine tasse presque tous les jours de sa vie. Et pourtant quel homme utile! Ses fonctions touchent à l'apostolat. Il se montre et la vertu renaît. Il paraît, et aussitôt la morale triomphe.

Que cinq ou six garnements se liguent pour tomber sur un de leurs camarades, vite le pion apparaît comme la *Justice poursuivant le crime* dans l'admirable tableau de Prud'hon, et il leur inflige un pensum qui veut dire qu'il ne faut pas abuser de la force. Qu'un *cancre* s'endorme à l'étude, tout de suite : — « Monsieur Tonnelier, vous me co- » pierez le verbe *laborare*, pour vous faire com » prendre que le travail est l'ami de l'homme. » Ce qu'il réfrène surtout, c'est la gourmandise, en confisquant les fruits et les pots de confiture, voire même le saucisson passés en fraude. Il est tour à tour médecin et douanier. Monsieur le député de la droite, si j'étais sculpteur, je ne voudrais représenter la Morale que sous les traits de ce héros obscur qu'on appelle le pion.

A l'Assemblée nationale, il y a parfois autant de femmes qu'à une représentation de l'Opéra; seulement, elles sont moins jeunes : c'est dans l'ordre. Elles sont moins jeunes, et il faut dire un mot sur celles qui se mettent maintenant le plus en évidence.

Sur la fin de l'Empire, avant la guerre, Paris ne jurait que par une dizaine de grandes dames. Oui, elles étaient une dizaine portant l'enchantement et la ruine partout où elles passaient. C'était ce que l'on commençait à appeler la *Vieille garde*, parce que, depuis quinze ans déjà, leurs noms, répétés par toutes les trompettes de la chronique, se trouvaient en tête de toutes les fêtes, on pourrait dire de toutes les campagnes. Pour un peu, ç'aurait été un reflet du règne de Louis XIII, c'est-à-dire l'*Escadron volant de la Reine*. Quand la cour allait à Compiègne, elles étaient de la première fournée, princesses, duchesses, comtesses, marquises. Novembre arrivé, aussitôt que les lacs du bois gelaient à glace, on les voyait, la nuit, avec des torches, se promenant sur leurs traîneaux; d'où le *Club des patineurs*. Le Carême était leur printemps. On leur laissait ce privilége de faire le carnaval en temps prohibé, ce qui leur donnait à mordre une sorte de fruit défendu.. Les sybarites d'alors n'ont oublié, allez! ni les bals parés des Tuileries, ni les tableaux vivants, ni tant d'autres fredaines bien venues chez les gens comme il faut. Ah! la *Vieille garde* était là, intrépide, applaudie, chantée, encouragée! Mais la guerre est venue. Tout cela n'est plus, même en silhouette. Ces trois dernières années ont déplumé bien des têtes, elles ont fait pâlir la Voie lactée. Qui chercherait des yeux la *Vieille garde* ne la rencontrerait plus que par fragments. Elle est un peu éparpillée à travers l'Europe étonnée. D'autre part, telles et telles que nous avons vues si superbes, baissent la tête à la manière des élégies. Vous auriez peine à reconnaître celle qui avait tant de succès habillée en Torrent; vous ne sauriez plus quel nom mettre sur celle qui était en Feu.

Eh bien! M. Thiers vient de se montrer galant pour ces débris d'un monde qui n'est plus. Sur son ordre, on a disposé, pas très loin de la tribune diplomatique, une loge brillante, ensoleillée d'or et de devises. Provisoirement, ce sera le refuge de ces naufragées, je n'ose pas dire l'Hôtel des Invalides de la vieille garde. A la vérité, cette attention du chef du pouvoir exécutif rappelle un peu les mœurs parlementaires d'autrefois, une pratique des âges anté-diluviens. Du temps de Louis-Philippe, au Palais-Bourbon, il y avait une tribune spéciale pour ce qu'on appelait alors les Égéries. (Voyez les *Guêpes* d'Alphonse Karr et les *Nouvelles à la main* de Nestor Roqueplan.) Dans cette tribune, au premier rang, brillait la princesse de Liéven, une Russe, jadis fort jolie, et qui, paraît-il, tenait dans sa main tous les mystères de la diplomatie européenne. Mais voyons! Les blondes scintillantes qu'on a tant célébrées pour leur élégance consentiraient-elles à se transformer en Égéries? En est-il une seule assez héroïque pour remplacer ses corsages d'azur lamés d'or par une robe grise tiquetée d'encre et légèrement zébrée de cire à cacheter?

Mon Dieu! la roue de la Fortune est sans cesse en mouvement, nous le savons bien! Tenez, voilà que Christine Nilsson, vous savez, la blonde Ophélie d'*Hamlet*, se retire tout à la fois du théâtre et des États-Unis, où, suivant ce que l'on raconte, la chanteuse a gagné près de trois millions. Celle-là aurait été aisément de la *Jeune garde*, s'il y en avait eu une. « Il paraît que son gosier est une mine de diamants, » disait le pauvre Alcide Tousez en parlant d'une cantatrice de son temps. Trois millions gagnés en cinq ou six ans, rien qu'en faisant des roulades, ce n'est pas mal pour une petite fille de la Scandinavie, née dans une humble cabane, chez des gens du peuple. Mais Christine Nilsson est si blonde, si blanche, si harmonieuse! A Paris, il n'y a pas bien longtemps, elle était la coqueluche des habitués de l'orchestre. Elle avait un parti, elle avait fait école; elle avait imaginé, elle aussi, une coiffure, car, après tout, c'est là, chez les femmes, le signe le plus certain du succès : inventer et faire adopter une manière nouvelle de se coiffer. — Mais voyez la noirceur de la chronique! Ses triomphes de théâtre, cette blanche et blonde Christine Nilsson les doit à la France, et, un jour, aux États-Unis tout encombrés d'Allemands, la France, accablée sous le nombre et désarmée, la chanteuse aurait figuré dans un concert au profit des vainqueurs! Est-ce vrai? Christine Nilsson n'était rien quand Paris l'a fait connaître. Est-ce possible? L'artiste a respiré l'air de notre ciel. Est-ce vraisemblable? L'ingratitude, je le sais, a été publiquement glorifiée, un jour, par un sceptique, qui prenait de grands airs. Au fond, tout le monde haïssait la théorie nouvelle et l'on méprisait son auteur. Ophélie peut bien être égoïste sans se montrer ingrate. Ce qu'on dit au sujet de ses prédilections allemandes ne doit être qu'un racontar auquel il ne faut pas ajouter foi.

En tout cas, le mouvement pour la libération du territoire français prend les allures d'un grand événement. Chez nous et à l'étranger, les souscriptions se multiplient; Paris, ville de plaisir, paraît n'avoir plus autre chose en tête. Tout ce qui se passe se fait au profit de la souscription ouverte par « les femmes de France. » Un meeting a eu lieu, au Cirque des Champs-Élysées, sous la présidence de M. Ernest Legouvé, de l'Académie française; M. Athanase Coquerel y a prononcé un très-beau discours « sur le rachat du territoire. » A la sortie de l'enceinte, trente dames, ayant à la main des aumônières de velours, ont recueilli les offrandes. L'or, l'argent et les coupures tombaient en ondées patriotiques dans les bourses des belles quêteuses. Il en est de même un peu partout et à propos de tout. Mme la baronne Vigier (Sophie Cruvelli) donne des matinées musicales. La recette grossira ce qu'on destine à être notre rançon. Il y a des bals, des loteries, des concerts, des représentations théâtrales, toujours en vue du même résultat. On donne le plus qu'on peut. Mais il n'y a pas à se le dissimuler, ce qu'on a à payer est un total effroyable. Jamais dans aucun temps, ni dans aucun pays, on n'aura vu rien de pareil. Ayons bon courage. La France est habituée à faire l'impossible. Quand le patriarche des Hébreux, frappant du bout de sa baguette le rocher d'Horeb en faisait jaillir une source d'eau vive, il accomplissait un miracle moins étonnant que le prodige que notre nation est en train d'accomplir, mais le prodige se fera jusqu'au bout, la souscription agissant d'un côté, et le gouvernement de l'autre.

En vue de ce grand fait, on se remet à parler de la vente des diamants de la couronne. Quelques-uns de nos lecteurs nous ayant écrit pour nous demander d'insister sur ce point, il est juste de leur rappeler qu'il y a, en ce moment à l'étude un projet de loi daté déjà de deux mois. Ainsi l'affaire dépend de l'Assemblée nationale. Ajoutons qu'on n'y met pas grand empressement. La France a son orgueil. Il lui répugnerait de se défaire de son écrin. Mais s'il ne doit plus y avoir de couronne, à quoi bon les diamants de la couronne?

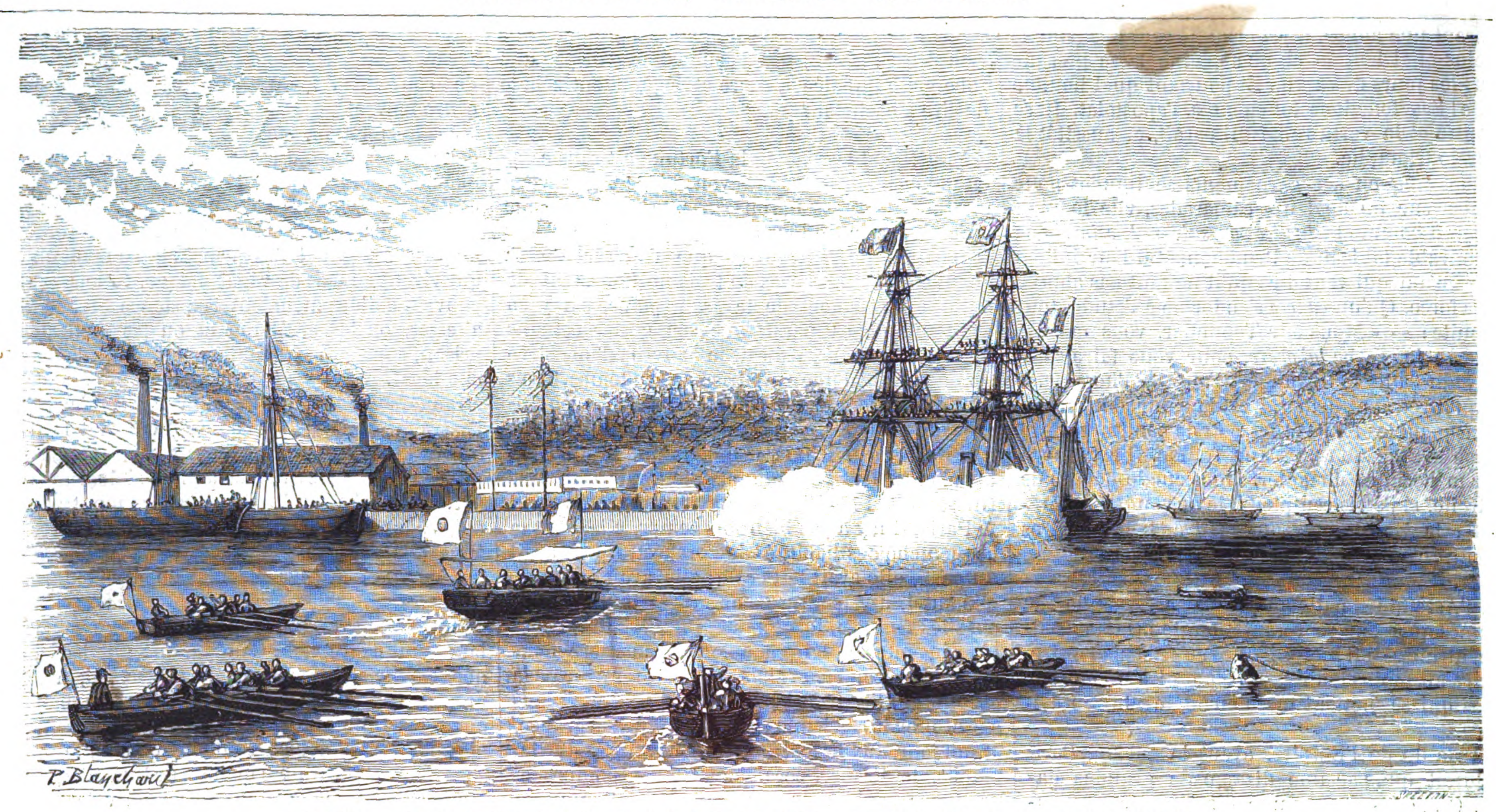
Jacques Callot, peintre philosophe, n'était-il donc pas animé du pressentiment de l'avenir, quand il représentait une demi-douzaine de rois et de reines, habillés en mendiants, courant la prétentaine, la besace sur le dos? De nos jours le nombre est grand des princes qui mendient ou qui vivent en état de vagabondage. Si tels et tels pauvres diables menaient l'existence errante des altesses, on les arrêterait et on les mettrait en prison, sous prétexte qu'ils n'ont point de domicile légal. A propos de couronnes tombées, deux étrangers viennent d'arriver à Paris. L'ex-roi et l'ex-reine de Naples sont descendus en hôtel garni. Vers dix heures du matin, ils sortent en très-mince équipage et même à pied, si le temps le permet. On dit au Parisien, en les montrant au doigt : « Voilà deux anciens porte-sceptres. » Mais qu'est-ce que cela peut faire au peuple qui a le plus vu et le plus façonné de grandeurs déchues?

Notez que s'il ne s'étonne pas, il ne cesse pourtant point d'être poli. Çà et là, on salue les deux nouveaux visiteurs. François II, l'ex-roi, a l'air un peu craintif, un peu troublé. Tout ce mouvement de l'immense fourmilière lui paraît inexplicable. Le voilà bien loin des cinquante mille lazzaroni qu'il voyait couchés sur les dalles, dans son beau pays parsemé de roses et de volcans. Ici tout le monde travaille pour s'amuser ou s'amuse pour faire quelque chose. On ne dort pas, on ne joue pas aux cartes en plein vent, on ne se contente pas d'un sou de macaroni dans une écuelle de terre brune. Quant à la princesse, encore jeune, d'une figure sympathique, elle ressemble assez à la statuette qu'un de nos sculpteurs avait faite d'elle au moment du siége de Gaëte. Sans doute elle a la tête mélancolique d'une déshéritée, elle a aussi le regard fier. Quand on voit le couple de près, marchant, regardant, causant, on est presque tenté de croire que c'est cette jeune reine qui, un jour, a été le roi. Dans son entourage, on se raconte, en effet, qu'une fois, pour repousser l'armée de Victor-Emmanuel, elle a voulu elle-même tirer le canon. En se promenant, sur les boulevards, elle achète des bonbons et des fanfreluches.

Si Bagdad était la ville des Mille-et-une nuits, Paris peut se dire à bon droit la ville des mille-et-une pluies. Que d'ondées! Il a plu toute la semaine et, bien entendu, dans un long rayon. Les courses de Porchefontaine s'en sont ressenties au point de n'exister que pour la forme. Il n'y avait pas de public. Au reste, le programme était peu tentant. Trois courses seulement. Peu de chevaux engagés. A deux heures, courses des haies. Prix : 1000 francs. La lutte a lieu entre *Géranium* et *Sans-Souci*. Les deux chevaux partent ensemble. Au saut de la dernière haie, *Sans-Souci* tombe et permet à *Géranium* d'arriver assez facilement. Deuxième course, prix : 2000 fr. On ne voit entrer en scène que *Contrebande* et *Flora*. Au deuxième obstacle, *Contrebande* se débarrasse de son jockey, et *Flora* arrive seule au petit galop.

Ces détails, je les prends dans un télégramme. N'admirez-vous pas ce paragraphe : « *Contrebande* se débarrasse de son jockey? » Bien entendu, le cheval est tout dans cette affaire; l'homme ne compte pas. En traduisant congruement, la chose devient curieuse, presque dramatique. « *Contrebande* se débarrasse de son jockey », cela signifie que ce dernier a un bras rompu et les reins cassés. Mais qu'est-ce que ça peut faire? On ramasse l'homme, on le met sur une civière, on l'emporte! Un chirurgien va le raccommoder. Tous les jockeys en exercice ont été de même rapiécés très-proprement. Sous trois semaines, celui-là pourra remonter sur sa bête. Sous un mois, il recommencera à courir et à se casser le cou pour se faire raccommoder encore. C'est exactement comme pour les rois dont je vous parlais tout à l'heure.

PHILIBERT AUDEBRAND.



JAPON. — Visite du Mikado à l'arsenal de Yokoska; débarquement du Mikado dans la baie d'Yeddo.

CORRESPONDANCE DU JAPON

AU DIRECTEUR

Nous venons d'être témoins de l'un des plus grands pas qu'aient fait les Japonais vers la civilisation européenne. Je veux parler de la visite du Mikado à l'arsenal de Yokoska.

On n'ignore pas en France que le Mikado était, il y a trois ans, complétement invisible, et que son entourage ne se décida à le montrer que lorsqu'il eut vaincu le Taïcoun.

A partir de cet événement, la politique du Mikado change; il quitte Kioto, la ville sainte, qui est loin de tout grand centre et de tout mouvement, et vient établir sa capitale à Yeddo, ville très-populeuse et très-commerçante, tout près de Yokohama la ville du Japon la plus peuplée d'Européens.

C'est là que le Mikado commence à se montrer à son peuple. Il passe une grande revue de ses troupes; puis il reste deux ans sans reparaître de nouveau.

On dirait qu'il s'est assez montré, et qu'il veut redevenir invisible.

Au bout de ces deux ans, il fait un nouvel effort et vers le milieu de 71 il convoque les ministres étrangers, et se les fait présenter.

Cinq mois se passent ainsi. En vain lui conseille-t-on d'aller se rendre compte de l'état prospère des différentes industries établies par les Européens dans son empire; il résiste, et n'ose s'aventurer plus en avant.

C'est alors que M. Verni, ingénieur de la marine française et directeur de l'arsenal de Yokoska, se rend à Yeddo pour décider la cour à faire une visite à l'arsenal. Après bien des hésitations et des pourparlers, les ministres finissent par promettre cette visite, mais ils ne fixent ni l'époque, ni la durée du séjour.

L'aviso français *le Segond* ayant à faire quelques réparations se trouvait à Yokoska à la fin du mois de décembre 1871.

A ce moment-là, la cour de Yeddo se décide à faire la visite promise.

Le commandant du *Segond* prend alors les dispositions nécessaires pour recevoir le Mikado avec les honneurs qui lui sont dus.

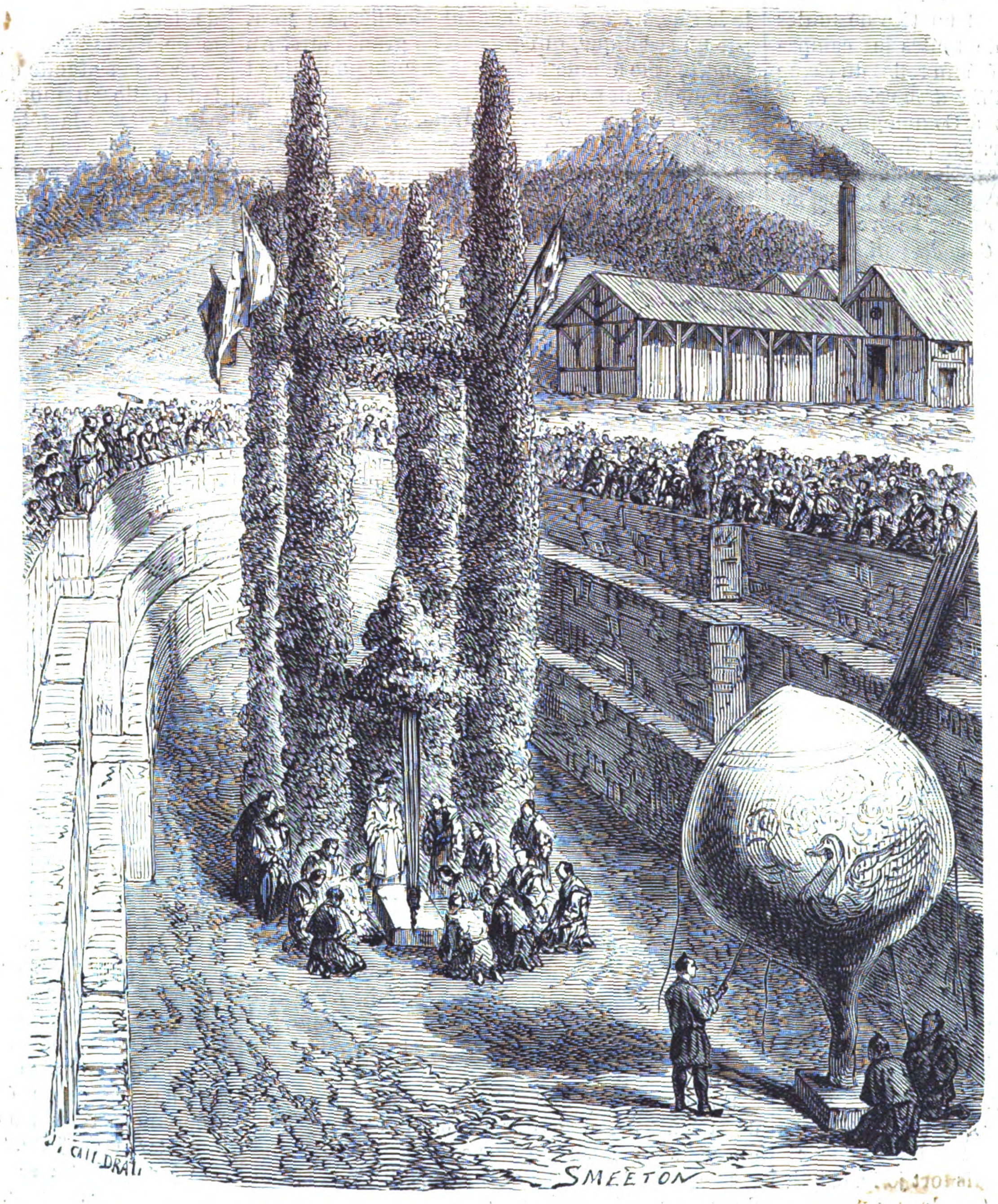
Le premier dessin représente *le Segond*, saluant de vingt et un coups de canon. Le Mikado se rend à la cale qui a été disposée pour son débarquement, suivi d'une flottille de canots et de baleinières.

Il visite d'abord la forge au marteau pilon, puis la chaudronnerie et la fonderie.

Le second dessin représente le Mikado sur un trône, disposé dans la fonderie, regardant fondre ses armes, et une formule écrite en caractères chinois.

Il se rend après cela dans l'atelier d'ajustage, où il examine avec soin les machines en se les faisant expliquer.

La première journée est terminée, le Mikado va dans la maison qui a été préparée à son intention, et tout reprend la vie ordinaire.



Pose de la première pierre d'un bassin de radoub. — D'après les croquis de M. Kœnig, lieutenant de vaisseau à bord de l'aviso *le Segond*.





JAPON. — Visite du Mikado à l'arsenal de Yokoska ; la Fonderie. — D'après un croquis de M. Kœnig.

Le lendemain le Mikado assiste à la sortie et à l'entrée de navires dans le bassin.

Puis il va poser la première pierre d'un bassin en construction; c'est le sujet du troisième dessin. Après la pose de la pierre, on fait partir un ballon au grand contentement de tous les Japonais qui assistent à la fête. Le Mikado va ensuite voir manœuvrer la grue.

La deuxième journée se termine ainsi, le Mikado retourne à son palais, d'où il ne doit plus sortir que pour se rendre à bord du bâtiment amiral qui doit le conduire le lendemain matin à Yédo.

Le soir du second jour, l'aviso français illuminait à la grande satisfaction de toute la cour japonaise.

Maintenant le premier pas est fait, le Mikado se lance dans la voie de la civilisation, aujourd'hui c'est Yokoska qu'il visite, plus tard ce sera un autre des grands centres de son empire Il se rendra compte de tout le bien apporté par les Européens, et bientôt le Japon, dégagé des entraves qui le maintiennent stationnaire, s'ouvrira entièrement au progrès et à la richesse.

Recevez, Monsieur le rédacteur, l'assurance de mes civilités les plus empressées. X***

CERCLE DE L'UNION ARTISTIQUE

EXPOSITION DE PEINTURE

Le cercle de l'Union artistique, qu'en style familier on appelle, nous ne savons trop pourquoi, — le club des Mirlitons, — a été fondé, il y a quelques années déjà, pour fournir aux artistes et aux gens du monde une facile occasion de se rencontrer, de se connaître et de s'apprécier. On y fit de la musique, des lectures, des conférences, des expositions; on y joua même la comédie, et c'est dans la salle de spectacle convenablement appropriée à cette destination temporaire que sont placés sous le jour le plus favorable les tableaux, aquarelles, dessins, sculptures, rassemblés par les soins des membres du cercle. L'exposition est publique, les visiteurs s'y succèdent librement, sans carte d'entrée, sans lettre d'invitation, et de nombreuses voitures stationnent sur la place Vendôme, veuve de sa colonne, devant l'hôtel où le club s'est installé après avoir quitté la rue Choiseul, car bien que le chiffre des morceaux portés au catalogue ne dépasse guère une centaine, ils sont assez choisis et assez rares pour piquer vivement la curiosité.

Tout ce qui rappelle Henri Regnault, cet artiste prédestiné dont on a pu dire qu'il avait débuté en génie et qu'il était mort en héros, intéresse au plus haut degré le public. Son nom est célèbre, son œuvre interrompu si vite est peu connu. On n'en sait guère que le portrait du maréchal Prim et la Salomé, cette merveilleuse symphonie en jaune majeur, dont tout œil sensible à la peinture a gardé l'éblouissement. — Pour cette exposition, une douleur jalouse a bien voulu laisser sortir du sanctuaire, où brûle comme une lampe devant une image sainte un inextinguible souvenir, les trois aquarelles, dernières œuvres de Regnault. Nous les avions déjà vues et admirées autrefois, quelque temps après la mort du jeune artiste à jamais regrettable. L'impression qu'elles produisirent sur nous a été retracée alors même dans ces lignes que nous demandons la permission de transcrire. « C'est en plein Orient que nous transportent ces splendides aquarelles qu'on croirait exécutées sous l'immuable azur du ciel d'Afrique et non sous ce triste dais de brouillard qui recouvrait Paris pendant les mois d'hiver du siége. La première représente une jeune femme couchée sur un divan, dans un costume où dominent ces étoffes aux blancheurs transparentes traversées de raies mates. Ces blancheurs font l'effet du camélia entouré de fleurs variées qu'on place au milieu des bouquets de bal; elles attirent et concentrent la lumière et leur éclat se répand par douces ondulations sur les teintes fraîches qui les environnent. La femme, à demi allongée, dans une pose assouplie par les langueurs du *kief*, rappelle cette délicieuse Haoua dont Fromentin, dans *une année au Sahel*, trace un si délicieux portrait avec une plume qui vaut son pinceau. On ne saurait trop admirer l'étonnante harmonie de ces étoffes, de ces tapis, de ces accessoires de couleurs disparates en apparence, mais dont les contrastes se résolvent en accord parfait. Depuis les *Femmes d'Alger*, d'Eugène Delacroix, aucun peintre n'a su mieux baigner d'une ombre limpide le chatoiement d'un riche intérieur moresque.

La seconde de ces aquarelles a pour sujet un intérieur encore, mais d'une signification et d'une valeur toutes différentes. Sur un divan encombré de carreaux de brocart, de soie ou de maroquin, est assis ou plutôt accroupi un jeune homme nu jusqu'à la ceinture, basané presque comme un mulâtre et le bras s'appuyant au genou avec un mouvement plein de science et de hardiesse. C'est une figure étrange. Une espèce de turban négligemment enroulé lui recouvre le front de ses larges plis et projette sur ses yeux une ombre mystérieuse. On dirait un Manfred ou un don Juan oriental ayant connu peut-être une autre civilisation et voulu changer de blasement. En regardant ce corps amaigri et nerveux, consumé d'ardeur, nous pensions au héros de Namouna, à cet Hassan d'Alfred de Musset, qui s'en était allé réchauffer son scepticisme au pays du soleil, quittant le cigare pour le haschich. Le peintre n'a probablement pas eu cette idée, mais son aquarelle la suggère: l'ennui de la volupté, le désir de l'inconnu, la fatigue des paradis artificiels, comme les appelle Baudelaire, se lisent sur ce visage ravagé, mais jeune encore malgré les excès.

Sur les épais tapis qui jonchent le sol est étendue une jeune femme qui, les épaules adossées au divan, enveloppée d'une gandourah noire à capuchon entr'ouverte à la poitrine, dont la blancheur ressemble à la lune sortant d'un nuage sombre, laisse errer nonchalamment ses doigts teints de henné sur les cordes d'une guzla dont elle s'accompagne. Le chant s'exhale comme un soupir de ses lèvres distraites. Elle sent qu'elle n'est pas écoutée et suit son rêve. Rien de plus séparé que ces deux êtres, tous deux jeunes et beaux, placés aux deux bouts d'un divan.

Le luxe qui les entoure a une richesse sourde, une ardeur sombre et comme une gravité funèbre, malgré la violence des tons conservés dans l'ombre avec une superbe maëstria de coloris. Ce ne sont que rideaux et portières d'étoffes où s'est épuisé l'art de l'Orient, que tissus magnifiques, que tapis de Smyrne, de Kabylie ou de Turquie, que plateaux incrustés de nacre, armes constellées de pierreries, narghilés du Khorassan, et cependant il y a quelque chose de tragique sous cet amoncellement de splendeurs. Cette chambre pourrait servir de fond à quelque scène de jalousie et de meurtre. Le sang ne ferait pas tache sur ces tapis d'une pourpre sombre.

La troisième aquarelle n'est qu'un simple bouquet de palette, un sélam de couleurs orientales épanouies dans un rayon de lumière; elle représente une cadine ou une odalisque se tenant debout au milieu de sa chambre et comme ravie de sa beauté et de son costume chatoyant; tout cela fait au premier coup, avec une fraîcheur et une limpidité incomparables. Le peintre, tout en maintenant sa volonté, a su profiter admirablement des heureux hasards de l'aquarelle. »

La plus importante de ces aquarelles, celle que nous nommerons *Hassan et Namouna*, faute de désignation plus précise imposée par le peintre, vient d'être retirée de l'exposition pour être confiée au burin de M. Léopold Flameng. Il faut toute son habileté pour faire chanter à du noir et du blanc toute cette gamme de couleurs.

Il est peu de peintres dont on ait en ces derniers temps autant parlé que de Fortuny. Mais en réalité peu de gens ont eu l'occasion ou la chance de rencontrer quelque œuvre du jeune artiste espagnol. Sa réputation est mystérieuse quoique très-grande, et il semble fuir la publicité avec le même soin que les autres la poursuivent.

Deux aquarelles de Fortuny figurent à l'exposition du cercle des Beaux-arts, et offrent un curieux sujet d'étude en les rapprochant de celles de Regnault.

La première a pour titre un *Soldat*. Il ne s'agit pas, comme vous le pensez bien, d'un soldat moderne en correct uniforme, mais bien d'un lansquenet, d'un reître, d'un soudard, au plus haut degré de dépenaillement pittoresque.

Au milieu d'une chambre, dont le fond sombre laisse deviner des tentures d'une richesse sourde, — quelque chambre de palais envahi sans doute, — le *soldat* appuyé contre un meuble de chêne sculpté, le pot en tête, sa cuirasse posée à terre devant lui, nu jusqu'à la ceinture, se livre comme le pouilleux de Murillo à la recherche de ces ennemis intimes dont l'armure la plus strictement bouclée ne défend pas les fils de Mars. Mais avec quelle gravité et quelle profondeur de stratégie il procède à cette opération importante! Son torse, sculpté par une maigreur vigoureuse, ses bras secs et nerveux dont paraissent toutes les ficelles, ses clavicules formant des creux où les corbeaux pourraient boire, ses mains noueuses gantées de crasse et de hâle contrastant avec la blancheur relative du corps. Tout cela est traité avec une science d'anatomie et une puissance de ton incroyables.

Fortuny, pour varier son travail, laisse certaines parties de ses aquarelles presque à l'état d'ébauche et en pousse d'autres jusqu'à l'extrême fini. Ici, par exemple, les chairs du reître sont largement massées, hardiment mises à l'effet, tandis que la cuirasse et le casque sont traités avec un soin, une finesse et une vérité d'imitation que Meissonier seul pourrait égaler.

Ce procédé est familier à l'artiste espagnol, qui laisse ainsi le tremblement de la vie aux portions animées de son œuvre, réservant pour les accessoires le dessin précis, le détail arrêté et figé de la nature morte.

La seconde aquarelle représente un *Circassien*; ce n'est probablement qu'une étude de type et de costume, mais qui a pris sous le pinceau de l'artiste un caractère mystérieux et farouche. Le long d'un mur baigné d'ombre, rayé vaguement d'assises blanches et noires, se tient debout ou plutôt adossé, le Circassien coiffé du heaume de mailles, serré dans sa tunique d'une laque sombre pareille à du sang caillé, le flanc ceint d'une large lame ondulée comme celle des kriss malais. Que fait-il là? Est-il en faction ou en embuscade? Sa mine efféminée et féroce ne présage rien de bon, et nous ne sommes pas sans inquiétude pour celui qui passera tout à l'heure à sa portée.

La manière de Fortuny, comparée à celle de Regnault est plus heurtée, plus contrastée, d'effet plus brusque; les morceaux se tiennent moins et son exécution a des inégalités voulues. Elle est à la fois plus fine et plus brutale. Tous deux sont des coloristes de race servis par une prodigieuse habileté de main.

On se souvient du bruit qui s'est fait, il y a quelques années, autour de l'Œdipe interrogeant le sphinx de Gustave Moreau, un peintre qui redébutait au milieu de sa carrière, après avoir donné presque incognito des preuves de grand talent. Par une longue étude de Mantegna et des maîtres de cette époque, il avait profondément modifié sa manière et cette imitation ou plutôt cette assimilation, produisit un effet de surprise dégénéré bien vite en engouement. Il apportait une sensation nouvelle ou renouvelée, ce qui est la même chose à distance. Rien de moins fréquent en art que cette émotion et les dilettante, à qui le beau ne suffit pas toujours, la recherchent avidement. Il leur faut par-dessus, le rare, le singulier, l'étrange, le choquant même, un choix bizarre d'ajustements et d'accessoires, une dépravation exquise de style, de forme ou de couleur, une certaine barbarie délicate, archaïque et savante, qualités que possédait l'Œdipe devinant l'énigme de M. Gustave Moreau.

Le tumulte excité par cette apparition s'est apaisé et M. G. Moreau est resté avec la réputation d'un artiste savant, ingénieux, d'une originalité un peu laborieuse, mais en somme d'un ragoût extrême et d'une saveur excitante.

De l'auteur du Sphinx on voit, à l'exposition du Cercle, en la cherchant bien, une toute petite aquarelle ayant pour sujet Sappho — et du goût le plus étrange. Cela n'est ni grec, ni hellène, ni pélage, ni étrusque, cela est asiatique, persépolitain, ninivite. La poëtesse, assise sur une pointe de rocher aux bizarres découpures et tenant sa



grande lyre, semble méditer au bord de l'abîme bleu le saut qui doit la guérir de son fatal amour. Près d'elle marquant le faîte du promontoire, s'élève une colonne de lapis-lazuli surmontée d'un griffon d'or. Quel délicieux émail on peindrait d'après cette composition, où le caprice de l'ornement se mêle si à propos à la fantaisie du style et de la couleur!

Que les deux tableaux algériens de M. G. Boulanger sont charmants! l'Afrique française ne lui a jamais fourni de plus gracieux motifs. Dans l'une de ces toiles un chef de grande tente, un Hadjoute, magnifiquement vêtu, chaussé de bottes rouges allant jusqu'au genou et monté sur un superbe cheval, suit le lit d'un cours d'eau obstrué de lauriers roses, ayant en croupe une belle fille qui de ses petites mains se rattache à la haute selle arabe. Le chef se retourne à demi vers elle avec un geste d'une galanterie héroïque.

Dans l'autre cadre, la jeune fille fait boire à une fontaine le généreux coursier, revêtu d'un caparaçon mi-parti, comme le destrier d'un baron féodal, et elle le flatte doucement de sa belle main teinte de henné.

On n'imagine guère Puvis de Chavannes que se déployant dans des cadres immenses capables de couvrir les parois de quelque escalier monumental. Il est l'homme de la fresque sur toile. Pourtant il a exposé cette fois, au cercle de l'Union artistique, deux tableaux tout petits — des *Enfants cueillant des fruits dans un verger* et une *Femme passant un ruisseau.* — Eh bien! ce sont des fresques tout de même. Comme ce peintre dont parle Henri Heine et qui ne savait faire que des anges rouges, Puvis de Chavannes ne sait faire que des fresques. Il en porte partout la grandeur, le style et la coloration idéale.

M. Vibert a costumé à l'orientale le portrait de M. A. G., et l'a fait marchander des étoffes et des tapis devant une échoppe de Smyrne, de Tanger ou de Constantinople. Tout cela est peint à merveille, d'une intensité de couleur et d'une habileté de main surprenantes. Mais ne serait-il pas temps de modérer un peu l'arrivage des tapis et des étoffes d'Orient? Il y en a sur la place de quoi approvisionner plusieurs bazars.

Nous ne pouvons pas rendre compte un par un de tous les morceaux charmants ou précieux que renferme cette exposition, choisie par le goût des artistes et des gens du monde. — Il suffit de nommer : Curzon, Jalabert, Eugène Lami, Corot, Tony Robert-Fleury, Ségé, W. Wyld, Ziem, Mouchot, Émile Lévy, Worms; on sait ce qu'ils savent faire; mais nous ne pouvons résister au plaisir de dire quelques mots du *Non piangere* de Bonnat, un petit garçon qui console sa sœur un peu plus âgée que lui, grondée sans doute pour quelque méfait enfantin. C'est un sourire dans une larme traversée par un rayon de soleil italien.

THÉOPHILE GAUTIER.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

Quand on se battait sur le radeau de la *Méduse*, certes le moment n'était pas bien choisi, mais au moins y avait-il des causes compréhensibles et des circonstances atténuantes. D'abord, on n'avait pas autre chose à faire; pas de direction à suivre, pas de manœuvres, pas de rames, aucun moyen de travailler au salut commun; puis on avait faim, et on se battait pour les vivres, ce qui est une raison.

Nous n'avons, nous, aucune de ces excuses. Nous ne sommes point perdus en pleine mer et, Dieu merci, notre naufrage n'est pas si complet que nous soyons désemparés de toutes nos voiles. La France, heureusement, est quelque chose de plus qu'un radeau craquant à toutes ses ligatures; nous avons une direction, nous savons ce que nous pourrions, ce que nous devrions faire et la besogne qu'il faudrait promptement expédier suffirait à occuper longtemps tous nos bras, toutes nos forces, toute notre intelligence. Enfin, nous n'en sommes pas à la famine et ne sommes pas réduits à cette extrémité douloureuse, qui seule peut expliquer sinon justifier bien des choses, de nous manger les uns les autres. Quand il n'y a qu'un morceau de pain pour cinquante personnes, on comprend qu'il soit disputé cruellement; mais quand il y a pour tous du pain et de la viande à discrétion, il n'est pas admissible qu'on s'entre-déchire uniquement pour la question de la sauce. C'est cependant ce que nous faisons. Fontenelle lui-même n'était point si féroce et, du moins, s'il n'était pas fâché que l'abbé fût mort, il n'avait point songé à le supprimer dans le seul but de manger toutes les asperges à la sauce. Nous, au contraire, pour la sauce blanche, la sauce bleue, la sauce verte ou la sauce rouge, nous sommes près de nous colleter, au risque de n'avoir plus ni sauce ni vivres, et d'être mis nous-mêmes, tous en un tas, à la sauce allemande ou à la sauce au pétrole. Voilà qui est patriotique et intelligent!

Nous avons tout à faire et, qui pis est, à refaire; les lois, les institutions, la fortune du pays et nous passons notre temps à mettre des bâtons dans nos propres roues et des pierres dessous, comme s'il n'y en avait pas assez. Nous nous plaignons que la sécurité nous manque et nous employons nos jours, nos soirées et nos nuits à confectionner de petits complots les uns contre les autres. Et nos législateurs, nos souverains, nos « sauveurs » — du moins c'est le titre qu'ils se sont donné — n'ont d'autre occupation que de *conspirailler* contre le gouvernement qu'ils ont eux-mêmes institué et contre ceux qu'ils auraient envie de constituer les uns ou les autres. Pas un homme politique, si mince que soit sa personnalité, ne se croit dispensé de travailler à son petit complot. On fait de la conspiration comme on faisait, à certaines époques, de la potichomanie, des tables tournantes, du bilboquet ou de la découpure; c'est une vogue, c'est une rage. On conspire à pied, à cheval, en voiture, en wagon. En wagon surtout; il ne se passe pas une journée sans que les employés du chemin de fer du Nord ne trouvent sous les banquettes, sur les coussins ou dans les filets de leurs wagons, des bruits de conspiration, des pièces de complot, des fragments de manifeste, des lambeaux de proclamation, des plans de coup d'État, de coup de main, tout le bric-à-brac du métier de conjuré : signes de reconnaissance, alphabets cryptographiques, pièces de monnaie coupées en morceaux, mots d'ordre et gestes maçonniques, etc., etc.

Route d'Anvers, de Lucerne, de Chantilly, de Chislehurst! En voiture, Messieurs les conspirateurs! Je m'attends à ce que les compagnies fassent prochainement des «*trains spéciaux de conspiration*» et à ce que l'Encyclopédie Roret publie au premier jour le «*Manuel du parfait conjuré*»

Car, remarquez bien ceci, le piquant de la chose, ce qui distingue notre époque de toutes celles — fort nombreuses — où l'on a conspiré avec le plus d'entrain, c'est qu'aujourd'hui, si l'on se cache, si l'on prend la peine de se dissimuler, c'est uniquement par respect pour la tradition. Il est certain qu'une conspiration manque à tous ses devoirs si elle n'affecte pas des airs de mystère; il y a un rite consacré dont il est malséant de s'écarter. Le manteau couleur de muraille, les conciliabules nocturnes, les serments «de ne rien révéler» sont aussi indispensables, aussi sacramentels que le domino, le faux nez, le loup et la fausse barbe pour les bals de mardi-gras. Au fond, c'est absolument la même chose et le mystère, des deux côtés, est de même force. A part une demi-douzaine de provinciaux en « bordée » et cinq ou six bourgeoises incomprises qui cherchent à se faire déchiffrer, il n'est pas un masque dont le sergent de ville ne puisse dire, à première vue, les noms, prénoms, profession et domicile : de même, il n'est pas un député quelconque dont le *reporter* le plus mal informé ne puisse, à première vue, dire les voyages, les accointances, les engagements; jusqu'au programme, jusqu'au manifeste qu'il cache dans son portefeuille, jusqu'au poste diplomatique ou autre auquel il aspire en cas de succès, on connaît par le menu la petite conjuration de chacun. La liste des conjurés, — le secret des secrets, le mystère des mystères, — se publie dans les journaux!

La cause de cette floraison générale de petits complots, c'est « le Provisoire. » Du moment où il est entendu que le Gouvernement n'est pas un gouvernement pour de bon; que la République n'est pas une république sérieuse; que tout est transitoire, provisoire, précaire; que tous les gouvernements possibles ont quelque chance de s'établir, pourvu qu'ils aient la force de s'imposer, il est clair que le droit à la conspiration est la première règle, le premier devoir de tous. Et, par la force des choses, il est tout aussi permis, tout aussi légal, de travailler au renversement du Gouvernement qu'à son maintien; voire même — et c'est là ce qui est particulièrement réjouissant — ce sont des conspirations tout aussi coupables et au même degré défendues, celle qui a pour but de maintenir le Gouvernement et celle qui tend à le renverser.

Voilà, pour le moment, où nous en sommes et lorsque, fatigué d'une situation aussi étrange le Gouvernement présente une loi contre les conspirateurs, on lui répond ceci, ou à peu près : « Contre les conspirateurs ? Très-bien ; mais il faudra s'entendre. Si c'est contre les autres, bon ; mais si c'était contre nous, non. »

Voilà les aimables occupations auxquelles a été consacrée cette semaine. On a bien, à la vérité, confectionné par-ci par-là quelques bouts de loi ; mais, — selon l'expression aussi juste que peu parlementaire d'un député qui a parfois le sens commun — ces « petits trognons de loi, ces râpures de code » sont tout bonnement des prétextes à séances. Cette semaine, ce sont les magistrats et les notaires qui ont amusé le tapis, pendant que leurs collègues, dans les couloirs, à la buvette et surtout en wagon Paris-Versailles, Versailles-Paris, confectionnaient des manifestes et collectionnaient des signatures.

Mais entre magistrats et avocats, la chose était sérieuse et la bataille a été rude. Le parquet et le barreau vivent un peu comme deux frères ennemis. Chacun d'eux a sur l'autre une supériorité : l'un a le talent et l'argent : l'autre a l'autorité. Les avocats soutiennent que neuf fois sur dix, les procureurs sont des avocats manqués. Les procureurs répondent que les avocats sont des farceurs qui n'ont point assez de sérieux, de désintéressement pour faire de bons magistrats. Et il y a du vrai dans les deux reproches. Mais ce qui, surtout, vexe la magistrature, c'est que les avocats ne veuillent devenir magistrats que sur le tard, et « après fortune faite, » comme disent les annonces de « magasins à remettre » : qui plus est, messieurs du barreau ne daignent s'engager que dans le régiment des colonels : il les faut nommer d'emblée au moins présidents ou avocats généraux, souvent même procureurs généraux. Il est évident qu'il est vexant pour un magistrat d'avoir commencé par être substitut de sixième classe à Bourganeuf ou dans toute autre résidence de même agrément; d'avoir pendant vingt ans tiré le diable par la queue et l'occasion par le toupet, pour arriver en cas de grand succès à un poste d'avocat général, et de voir ensuite un avocat, gras et fleuri, qui a vécu au chef-lieu et s'y est fait de bonnes rentes, devenir tout d'un coup et sans effort, son supérieur.

Aussi, de tous temps, la question de l'avancement a soulevé des tempêtes. Cette fois-ci, comme les autres, on s'est fort chamaillé, et nous en avons appris de belles. Les magistrats eux-mêmes — j'entends les magistrats députés — et M. Bérenger en tête, qui cependant a la vénération de la magistrature, — nous ont révélé de fort jolis détails sur l'intérieur de la magistrature. Il paraît qu'on y sollicite ferme et que les choses s'y passent « en famille; » et c'est pourquoi l'on voit tant de magistrats, fils de magistrats, frères de magistrats, Le jour où les avocats ont parlé — MM. Goblet de Ventavon, Pâris et autres, — on racontait dans les couloirs une anecdote typique. Dans je ne sais plus quel ressort, le premier président était grave-

LA SOUSCRIPTION NATIONALE POUR LA DÉLIVRANCE DU TERRITOIRE. — Grand *meeting* tenu au Cirque des Champs-Élysées, le 25 février 1872.

LA FRANCE PITTORESQUE. — Petites filles portant de l'eau (montagnes du Jura).



TYPES ET PHYSIONOMIES DE PARIS. — Les chiffonniers; le triage de la hotte.

ment malade. Ces choses-là se savent instantanément et mettent en branle toute la magistrature du ressort. Il n'est pas un substitut qui ne possède, sur un petit carnet fermant à clé, la nomenclature complète des magistrats du ressort, avec mention de leur âge, date de nomination, états de service, chances d'avancement, et qui ne soit informé par le télégraphe si le procureur générale a la migraine et si tel ou tel juge a mal aux dents.

La maladie du premier président aussitôt connue, deux présidents de chambre partent pour Paris; six conseillers prennent le même chemin, quinze juges accourent au chef-lieu du ressort, huit procureurs les suivent et dix substituts s'empressent de les imiter. Un seul a la naïveté d'aller, sans intention de solliciter, rendre visite au premier président malade. Il est introduit et trouve le magistrat frais et dispos La maladie n'était qu'un rhume; le premier président avait voulu faire l'épreuve de son ressort. Le substitut naïf eut de l'avancement : les autres... se promirent d'être mieux renseignés une autre fois.

Après les magistrats, l'enregistrement. Il n'y a vraiment pas de quoi faire une chronique folâtre cette semaine. M. Sebert, — qui est l'idéal du parfait notaire, — a fait au fisc des reproches bien sentis. M. Mathieu Bodet, dont la voix ressemble au son d'une cloche fêlée, et dont la tournure est notariale, au moins autant que celle de M. Sebert, a répondu dans l'intérêt du Trésor; mais du diable si, dans toute cette discussion, on trouverait la queue d'un mot pour rire. J'aime mieux parler de M. Baze.

L'honorable questeur était seul, dans son cabinet — du moins on me l'a conté — il y a une huitaine de jours; tout à coup, du ton et du geste de l'ogre flairant la chair fraîche, il s'écrie : « Il y a un journaliste par ici ! je le sens! »

On cherche, on furète; rien! M. Baze affirmait toujours : « Il y a un journaliste ! » Les huissiers juraient leurs grands dieux qu'ils n'avaient rien vu; que peut-être il était passé quelque spécimen de cette race devant la porte; mais M. Baze n'en voulut pas démordre : et pourtant, il était seul.

Et il avait cependant raison. Cinq jours après, on eut l'explication de ce mystère. Au même jour, à la même heure, à la même minute où M. Baze, seul dans son cabinet, avait « flairé » un journaliste, le journal d'Agen insérait, à l'insu de M. Baze, une lettre de M. Baze.

Le journaliste, c'était lui! On m'affirme qu'il n'en est pas encore consolé!

Jean du Vistre.

LES IMPOTS ET LES EMPRUNTS (1)

III

Malheureusement, il ne s'agit pas aujourd'hui pour la France d'une réforme de l'impôt, la parole n'est pas aux théories, elle est aux faits, et si, au lieu de se procurer les ressources immédiatement et inexorablement nécessaires, on se jetait dans la discussion, dans l'examen des origines et des principes, si l'on faisait table rase de la matière avec l'espoir de reconstruire l'édifice plus ou moins vermoulu de l'impôt et d'arriver à un système plus vrai, à une répartition plus équitable, quand aurait-on terminé un travail aussi considérable? J'insiste sur ce point, au risque de me répéter, parce que je ne veux pas que l'on croie que j'accepte comme définitives ces improvisations qui se font chaque jour tambour battant, et que je renonce à une refonte générale de l'impôt.

L'étude des impôts, en France, n'est jamais venue que dans des moments pour ainsi dire suprêmes; aussi a-t-elle toujours été superficielle. Écoutez, en effet, ce que disait un membre de l'Assemblée constituante de 1791, à l'occasion de l'impôt sur les patentes :

(1) Voir *l'Illustration* des 17 et 24 février 1872.

« Vous avez décrété un droit sur les actes, sur les successions; vous avez imposé le papier sur lequel les actes doivent être écrits; mais le produit présumé de ces impôts, en y joignant même l'évaluation de ceux que les terres peuvent raisonnablement supporter, n'est pas encore assez considérable pour atteindre à la hauteur de vos besoins. *Pressé entre l'extrême difficulté et la nécessité non moins extrême d'imposer*, votre comité *s'est vu forcé* de faire tomber l'avance des impositions sur ceux qui débitent les productions ou les marchandises. »

Même situation, donc même expédient. Mais, au moins, du sein du gouvernement, quelque voix s'élèvera-t-elle pour dire qu'on ne fait que du provisoire, qu'une révision est solennellement promise, qu'un système nouveau remplacera cet échafaudage de contradictions et d'inégalités superposées qu'on appelle, en France, le système des contributions publiques? Cette voix, personne encore ne l'a entendue.

Dans tous les projets d'impôts qui se produisent, on rencontre partout et toujours pareille confusion, pareil amalgame, pareil double emploi. On crée des impôts sur des objets, des actes, des transactions qui n'avaient point été atteints *directement*, sans s'apercevoir qu'ils étaient déjà atteints *indirectement*. Prenons pour exemple l'industrie manufacturière. Si, après avoir frappé d'une taxe le produit fabriqué, vous frappez encore l'industrie dans sa patente, dans ses livres de commerce, dans ses matières premières, dans ses produits, dans son capital immobilier, dans ses emprunts, dans ses actes de société; combien alors n'aurez-vous pas tiré « de moutures du même sac? » L'industrie la plus heureuse donne, en moyenne, un produit net de 6 à 7 pour cent; elle a aujourd'hui la concurrence des emprunts si rémunérateurs d'États, où donc se procurera-t-elle les capitaux dont elle s'alimente? où donc les trouvera-t-elle avec l'avenir que vous lui préparez? Et ne dites pas qu'elle pourra augmenter le prix de ses produits? Non, car elle trouvera sur nos marchés les produits similaires étrangers, qui d'abord n'ont pas ses charges et ensuite n'ont pas subi, pour passer à l'état de marchandise consommable, la même cherté de l'argent. Ne tenez-vous pas compte aussi de la diminution de la consommation, par suite de la gêne générale? Où vont donc ces impôts géminés sur le commerce et l'industrie? Ils vont droit aux sources mêmes de la prospérité publique pour les tarir. C'est la taxe sur le travail et non la taxe sur la richesse acquise. De pareils impôts, outre qu'ils ne sont pas justes, sont impolitiques, et en irritant les populations ouvrières, ils ébranlent les gouvernements! Au lieu de commencer par affranchir les travailleurs, vous les écrasez! On nous dit que c'est par le travail seul que la France peut se relever de ses ruines, et on commence par rendre le travail, l'association des capitaux et leurs profits légitimes, complétement impossibles! Au lieu de briser ou tout au moins de raccourcir le réseau de la misère, on en multiplie les mailles. Il est vrai qu'on nous répond : « Nous ne voulons pas d'impôt sur le revenu de l'industrie; » mais qu'est-ce que vous faites donc par la série de taxes que j'ai énumérées plus haut, si ce n'est un prélèvement par préférence et privilége sur l'industrie? Vous imposez la machine productrice avant même qu'elle ait été mise en mouvement? » Quand j'entends parler du revenu de l'industrie, disait Turgot, je crois en revenir à la grande question de la soupe des Cordeliers; elle est à eux quand ils l'ont mangée. » Il en est de même du prétendu revenu de l'industrie : lorsque toutes les rétributions qu'on lui demande seront payées, il ne lui restera rien, et s'il ne lui reste rien à donner, qui donc s'y adonnera, qui donc la commanditera?

Quand, en Angleterre, le gouvernement a été dans la nécessité d'établir un impôt sur le revenu, on ne s'est pas contenté de nommer une commission de la chambre des communes et de la charger de faire un rapport sur la question. On a fait dans tout le pays une enquête dont j'ai un exemplaire sous les yeux et où toutes les questions ont été posées et résolues par les hommes les plus compétents et les plus éclairés (1). Et des lois ont été votées ensuite qui ont pu atteindre une valeur imposable (l'Irlande exceptée) de 7 milliards et demi de francs, lesquels, à trois pour cent, ont produit 275 millions par an. Et à mesure que les charges publiques ont diminué et que la dette contractée pour soutenir la guerre de Crimée a été amortie, le gouvernement anglais a réduit l'*income-tax* dans une proportion considérable; il a commencé par celui-là parce qu'il était le plus vulnérable pour le pays.

En France, l'impôt sur le revenu a succombé devant cette objection qu'il prêtait trop à l'arbitraire et qu'il ne présentait pas une base assez fixe, assez solide. Si l'on avait bien cherché, on aurait pu peut-être trouver cette base, sans recourir à des moyens inquisitoriaux. Ainsi, l'impôt mobilier, calculé sur la valeur de la location occupée par le contribuable, n'est-ce pas là une des manifestations de la richesse les plus éclatantes et les plus vraies? Il n'y a, pour la constatation du fait, nulle inquisition, nul arbitraire possibles. Une proposition a été faite dans ce sens à l'Assemblée nationale, et elle nous paraît digne d'une étude approfondie (2). Le revenu de chaque contribuable y est calculé d'après la valeur locative du logement qu'il occupe, en exemptant les portions de bâtiments qui servent à une exploitation agricole, industrielle ou commerciale et qui sont déjà touchés par la patente. Mais comme il ne faut pas que la famille nombreuse soit atteinte parce qu'elle est nombreuse, la valeur locative varie d'après un multiplicateur qui fixe un niveau à l'impôt, suivant le nombre des parents ou alliés vivant en communauté de famille avec le contribuable. De telle sorte que pour obtenir le revenu imposable, on multiplierait la valeur locative par 8 ou 9 si le contribuable est seul, et, au moyen d'une échelle descendante, on arriverait à le multiplier par 3 ou 4 seulement, si la famille se composait de 9 personnes et au-dessus (art. 7). Cette proposition nous semble très-ingénieuse et appuyée sur des bases très-équitables. Cet impôt serait qualifié : *impôt de guerre*; il serait proportionnel et non progressif (art. 10).

On ne peut nier que ce ne soit là un impôt somptuaire, et M. Aubry ne l'a pas dissimulé luimême en en affranchissant les logements garnis inférieurs à 400 fr. et les logements non garnis inférieurs à 200 fr. On peut ajouter aussi qu'il grèvera beaucoup les villes tandis qu'il ne fait qu'effleurer les campagnes et crée ainsi une sorte d'inégalité choquante dans nos mœurs. Cette considération me touche peu, et j'aime mieux voir une loi qui favorise la formation du capital par l'épargne dans les champs, que celle qui favorise les Cléopâtre buvant des perles dans les villes. Quant à l'arbitraire qui se trouverait dans la valeur locative en ce que celle-ci n'est pas toujours une preuve de l'existence de la fortune réelle, il me semble que l'arbitraire fiscal est un peu semé partout dans les impôts que l'on vient de créer, et que lorsqu'il s'agit d'une aggravation justement appelée par le projet : *impôt de guerre*, il ne faut pas y regarder de si près; car si la France n'a pas voulu la guerre, elle n'est pas libre de ne pas vouloir les impôts; le chef qu'elle s'était donné dans un jour d'aveuglement en est seul responsable, mais malheureusement il n'en subit pas seul l'expiation.

En 1695, Fénelon écrivait à Louis XIV :

« ... Vos ministres ont renversé toutes les anciennes maximes de l'État... On a poussé vos revenus et vos dépenses à l'infini. On vous a élevé jusqu'au ciel... pour avoir appauvri la France tout entière, afin d'introduire à la cour un luxe monstrueux et incurable. On a rendu votre nom odieux, et toute la nation française insupportable à tous nos voisins.

« En voilà assez pour reconnaître que vous

(1) Report from the select committee on income et property tax, together with the proceedings of the committee, minutes of evidence and appendix. — *In-quarto*.

(2) Cette proposition est due à l'initiative de M. Aubry, député des Vosges.



avez passé votre vie entière hors du chemin de la vérité et de la justice. Tant de troubles affreux qui ont désolé l'Europe depuis plus de vingt ans, tant de sang répandu, tant de provinces saccagées, tant de villes et de villages mis en cendres, tant d'exactions endurées par la France : voilà ce que vous appelez votre gloire!... La France est aux abois. »

Oui, LA FRANCE EST AUX ABOIS; et si Napoléon III avait pu prévoir que l'histoire serait autorisée un jour à lui tenir, en toute vérité, le langage de Fénélon à Louis XIV, il eût sans doute reculé avec horreur devant lui-même.

EUGÈNE PAIGNON.

TABLEAUX DE VOYAGE

(Cinquième et dernier article.)

Gênes

LES ÉGLISES

Les églises ne le cèdent point aux palais, ni pour le nombre ni pour la richesse. On en compte une centaine environ, en y comprenant les chapelles des couvents et des hôpitaux. La cathédrale, dédiée à San-Lorenzo et située dans la rue du même nom, où elle se présente de côté, est un édifice de grand style, toute revêtue de marbre, — cela va sans dire, — disposé en assises blanches et alternées. Cela donne l'idée d'un colossal jeu de dominos. Chacune des deux rampes du bel escalier qui mène à un triple portail est ornée d'un lion sculpté qui se précipite vers le pavé, par un mouvement très-hardi. Il est impossible de n'être pas conquis par cet ensemble singulier et puissant.

Au contraire, l'église de l'Annunziata, sur le parcours de la « rue aux palais », n'a de valeur qu'intérieurement. Il est vrai que c'est là tout ce qu'on peut imaginer d'excessif et d'effréné comme luxe d'ornementation. La tête vous tourne à contempler les voûtes rouges, bleues, dorées, — surtout dorées, — où se meuvent des milliers de personnages peints. Il n'y a pas de place pour un seul petit morceau de muraille nu. Étonnez-vous que le mot *théâtral* en arrive à la bouche de tous les voyageurs!

Saint-Cyr, une des plus anciennes églises de la chrétienté, renferme plusieurs morceaux de sculpture du Puget : une vierge et des figures d'anges. Saint-Étienne possède un tableau peint en collaboration par Raphaël et Jules Romain. André Doria est enterré à Saint-Mathieu.

Prenons le pont de Carignan, aux arches démesurées, qui joint deux collines, et arrivons à Sainte-Marie ou l'Assomption, la plus simple et la plus admirée des églises de Gênes. Nous y retrouvons le Puget avec un de ses chefs-d'œuvre : le Saint-Sébastien.

Églises et palais se valent comme on voit; encore n'ai-je soufflé mot des toiles de Rubens, du Guide, du Titien, du Guerchin qui abondent dans les unes et dans les autres.

PUGET AU VIOLON

Ce grand artiste que la France revendique avec tant d'orgueil, — bien qu'elle ne lui ait épargné pendant sa vie ni les affronts, ni les injustices, — Pierre Puget, l'auteur du *Milon de Crotone*, a fait un séjour de plusieurs années à Gênes. Ce fut même la période la plus brillante de sa carrière si bien remplie. Accueilli par le sénat avec une distinction marquée, pensionné par les familles Sauli et Lomellini, chargé d'autant de travaux de sculpture et d'architecture qu'il pouvait en souhaiter, Puget connut la gloire et l'aisance. Il n'eût tenu qu'à lui de les connaître plus longtemps sans un misérable événement qui réveilla mal à propos les turbulences provençales et son caractère.

Un soir qu'il était sorti de chez lui, après minuit, pour aller mettre une lettre à la poste, il se vit arrêté par une patrouille. A cette époque, un édit défendait de porter des armes la nuit, édit dont je ne m'explique pas très-bien la sagesse, car c'est surtout la nuit qu'il importe d'être armé. Or, par inadvertance, Puget avait gardé son épée; il essaya de se justifier auprès des soldats et déclina son nom; mais ces hommes ne connaissaient que leur consigne et l'entraînèrent au poste. Je soupçonne Puget de leur avoir opposé quelque résistance et quelque bruit, ce qui dut aggraver son affaire. Furieux, il écrivit du poste même à son protecteur Sauli en le priant de venir le délivrer sans retard; mais soit que la lettre n'ait pas été remise, soit que Sauli ait été négligent, Puget dut passer la nuit au corps de garde.

Il en conçut une telle colère, qu'une fois de retour dans son atelier, il y mit tout en pièces. Puis il signifia au sénat qu'après l'affront qu'il venait de recevoir, il lui était impossible de rester à Gênes et qu'il allait préparer son départ. Quelques excuses qui lui furent faites, et quelques instances qu'on employât, elles le trouvèrent inébranlable dans sa funeste et, disons-le, absurde résolution. Je ne jurerais pas qu'au dernier moment le regret ne se soit glissé dans son âme et qu'il n'ait pressenti le triste avenir qui l'attendait, mais l'entêtement marseillais fut le plus fort. Puget revint dans son pays, où il passa ses dernières années et où il épuisa ses forces à lutter contre la mesquinerie des municipalités et des ministres. Combien de fois ne dut-il pas reporter les yeux sur cette Gênes qu'il avait contribué à faire superbe!

Une nuit au violon, cela pouvait se pardonner....

L'ACQUA-SOLA

L'Acqua-Sola est un grand jardin-promenade situé sur une plate-forme qui s'élève au centre même de la ville. On y arrive par de larges escaliers et par des pentes douces, accessibles aux voitures. Des allées bien entretenues, de beaux arbres, des parterres de fleurs, des bancs occupés par des bonnes d'enfants, un bassin, voilà ce qu'on voit à l'Acqua-Sola, comme dans tous les jardins publics. Mais ce qu'on ne voit qu'à l'Acqua-Sola, ce sont des échappées bleues de la Méditerranée, ce sont des perspectives de montagnes, brunes comme des robes de moines; ce sont des villas éparpillées et comme piquées dans une campagne continuellement ensoleillée. Pourtant, ce ne serait pas encore assez si à l'extrémité de l'Acqua-Sola ne se dressait un énorme monticule assez semblable au labyrinthe du Jardin des Plantes, à Paris, et comme lui façonné en colimaçon, mais bien plus considérable, avec des terrasses étagées, aboutissant à un observatoire d'où l'œil embrasse tout l'amphithéâtre de Gênes et peut s'étendre par un ciel clair jusqu'aux monts de la Corse.

Des plantes rares, des oiseaux étrangers, et même quelques animaux féroces ont été rassemblés dans cette partie de l'Acqua-Sola, qui n'est ouverte qu'à de certaines heures du jour.

J'allais oublier de mentionner un théâtre diurne de dimension assez grande, qui est établi à l'Acqua-Sola. Dans une stalle de parterre à ciel ouvert, j'y ai vu jouer, l'après-midi, une pièce fortement accusée dans le sens anti-religieux. Il s'agissait de l'enlèvement d'une jeune fille par des moines. Stenterello, l'inévitable bouffon, contrecarrait sans cesse les projets de ces derniers; une des scènes les plus applaudies était celle où il tenait sous son poignard levé un franciscain, blême de terreur et dépêchant force signes de croix.

Il ne me restera plus rien à dire sur l'Acqua-Sola lorsque j'aurai appris au lecteur que cette riante et majestueuse colline sert de tombeau à quatre-vingt mille victimes de la peste de 1556.

DIATRIBE CONTRE GÊNES.

Aucun voyageur n'a refusé son tribut d'admiration à Gênes. Seul, Montesquieu (le croirait-on)? s'est mis en frais de diatribe, et, qui plus est, de diatribe poétique. Il paraît que le grave président n'était pas content de l'accueil qui lui avait été fait par les Génois. Il s'en vengea par sept ou huit maigres strophes qui n'étaient point destinées à la publicité et qui y sont cependant arrivées par la trahison d'un ami. Rien de plus médiocre que ce petit morceau, qui commence ainsi :

Adieu, Gênes détestable!
Adieu, séjour de Plutus!
Si le ciel m'est favorable,
Je ne vous reverrai plus.

Adieu bourgeois, et noblesse
Qui n'a pour toutes vertus
Qu'une inutile richesse;
Je ne vous reverrai plus.

Suivent quelques strophes dont nos lectrices souffriraient difficilement le réalisme; et puis la conclusion, sèche comme la teneur d'un passeport :

Mais un vent plus favorable
A mes vœux vient se prêter :
Il n'est rien de comparable
Au plaisir de vous quitter.

Décidément, l'auteur des *Lettres persanes* n'était homme d'esprit qu'en prose.

LES BOUQUETS

Une autre industrie de Gênes, ce sont les bouquets, bouquets gigantesques, monstrueux, dont la renommée est européenne, et dont l'exportation se fait sur une grande échelle. On les confectionne et on les vend en plein air, sous les portes cochères qu'ils obstruent de leur énorme circonférence.

Ainsi, les bouquets, les filigranes et les bonbons, voilà la Gênes moderne. Ce sont là les apparences d'une ville heureuse, on en conviendra. Et de fait, la gaieté, l'animation, la vie, voilà ce qui y saute aux yeux. Sur le port et aux alentours, règne une activité considérable. Dans les rues, c'est un va-et-vient perpétuel; les hommes causent à voix haute; les femmes marchent rapidement, couvertes du *mezzaro*, long voile de mousseline, blanc ou noir qui leur sert de coiffure et qui retombe sur leurs épaules. Le *mezzaro* est moins coquet que la mantille, mais il a encore de la tournure.

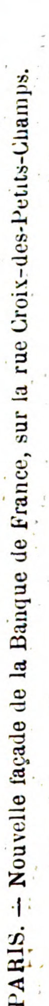
CHARLES MONSELET.

LA BANQUE DE FRANCE

Pendant que la Banque de France répand, comme une manne sur le pays, la pluie de ses grandes et de ses petites coupures, elle accomplit dans son propre palais une véritable métamorphose. L'œuvre ne date pas d'hier. Voilà bien huit ans que la Banque poursuit, sans interruption, tout un ensemble de constructions pour arriver à une réorganisation générale de tous ses services. Nous sommes encore loin du couronnement de l'édifice, et la Banque entendra bien encore deux ans le bruit du marteau avant d'avoir opéré son complet rajeunissement.

Cette transformation de notre premier établissement de crédit aura duré dix ans. Deux lustres! C'est, comme on le voit, une longue étape et une grosse affaire. Mais il importe d'observer que tout ce travail grandiose est conduit comme par enchantement. Remarquez, en effet, qu'au milieu de tout ce tumulte d'ouvriers et de matériaux, la Banque n'a pas cessé de vaquer à ses opérations ordinaires. Le va-et-vient de son labeur quotidien, escompte, billets, espèces, titres, succursales, ce flux et reflux de la circulation monétaire qui va de Paris aux départements et des départements à Paris, tout ce mouvement perpétuel de la richesse publique continue à recevoir de l'hôtel de la Banque son impulsion accoutumée. La Banque a pour ainsi dire, à l'intérieur, une double carapace. L'une provisoire en planches, l'autre en pierres qui s'édifie lentement, ce qui donne au mouvement intérieur de l'hôtel un aspect des plus pittoresques.

Nous mettons aujourd'hui sous les yeux de nos lecteurs la façade du pavillon qui va devenir,



PARIS. — Nouvelle façade de la Banque de France, sur la rue Croix-des-Petits-Champs.

dans la nouvelle organisation, l'entrée principale du monument. Les anciennes portes de la rue de la Vrillière et de la rue Radziwil seront réservées à la direction, aux hauts fonctionnaires et au personnel de la Banque. Mais l'entrée principale, l'entrée publique, sera celle que nous représentons et qui s'ouvre sur la rue Coquillière, dans la rue Croix-des-Petits-Champs.

Ce grand pavillon représente un vaste parallélogramme coupé de trois rangées de fenêtres. Cette simplicité de lignes, ce grand nombre de fenêtres nous montrent que l'architecte a principalement songé à l'utilité du monument qu'il avait à construire. L'art ne vient qu'en seconde ligne, et la Banque lui fait tout juste assez d'accueil pour nous prouver qu'elle n'a pas voulu lui réserver le sort que Platon réservait à la poésie.

Le travail, mais un travail qui a besoin d'une large place, voilà donc l'impression première que laisse l'imposant édifice. A ce point de vue, l'architecte, M. Crétin, qui reconstruit en ce moment les docks de la Villette incendiée par la Commune, a dû déployer une grande habileté pour arriver à loger, dans l'étroit espace des terrains de la Banque, tous les services et toutes les dépendances qui se rattachent à sa réorganisation. Sans entrer dans aucun détail, chacun comprend bien aujourd'hui que la Banque, l'*alpha* et l'*oméga* de notre circulation monétaire, représente un monde, et sa propriété est contenue dans des limites bien étroites. Mais il suffit de regarder notre dessin pour voir que nos architectes savent retrouver dans la hauteur ce que la superficie ne peut donner.

Une plaque de marbre placée au-dessus du portail porte cette simple inscription : *Banque de France.*

Arrivons aux ornements de l'édifice. L'entrée du pavillon est surmontée à son sommet d'un fronton qui donne à l'édifice un aspect monumental. Les deux figures qui le décorent sont de M. Carrier-Beleuze. Ces deux figures symboliques représentent Minerve et la Fortune.

C'est, comme on le voit, la traduction de la maxime populaire que Franklin exprimait ainsi : — « Le travail et l'économie conduisent seuls à la fortune; si d'autres conseillers vous parlent d'autres moyens, regardez-les comme des charlatans. »

Au premier étage du pavillon central s'ajuste un grand balcon dont l'effet s'harmonise avec le fronton de l'édifice.

Au-dessous, deux médaillons, en guise de cariatides, nous présentent deux autres figures : le Commerce et la Vigilance. Ces deux mots, en se complétant l'un par l'autre, ne donnent-ils pas toute la philosophie de l'établissement?

HENRI COZIC.



LE PONT DU MOULIN, A L'ILE ADAM. — D'après un tableau de Grandsire. — Gravure sur bois de M. Smeeton.

PARIS PITTORESQUE

LES CHIFFONNIERS.

Le promeneur qui s'égare dans certains coins reculés du Paris inconnu peut facilement s'imaginer qu'il est tombé dans une de ces bourgades sauvages comme on en rencontre encore au fond de la vieille Bretagne.

Les Parisiens du boulevard n'ont aucune idée de ces régions étranges où d'affreuses masures menaçant ruine sont étayées au moyen de charpentes qui empiètent sur la chaussée; où les meilleures constructions grimacent lézardées et outrageusement ventrues; où le sol est défoncé par les roues de charrette; où le passant égaré marche sur des tessons de bouteille; où le candélabre à gaz est un luxe inconnu; où un reverbère honteux, souvenir d'un autre âge, projette sa lueur blafarde sur le terrain tourmenté et semé d'embûches....

Cloaques oubliés par l'administration municipale qui, distraite par d'autres soins, s'est endormie sur les projets d'embellissement dont l'exécution est attendue avec impatience par les habitants de ces zones deshéritées....

Je sais, entre autres, dans un coin écarté du XIIIe arrondissement, une région peu connue où une bonne partie de la laborieuse corporation des chiffonniers a son quartier général.

Cette contrée est arrosée par la nauséabonde rivière de Bièvre, dont un des bras prend à cet endroit le nom de *Rivière morte*.

Entre cette rivière morte et la Bièvre proprement dite s'étendent des terrains de l'aspect le plus pastoral, où les blanchisseuses d'alentour font sécher leur linge sur des piquets.

Là, on est à deux cents lieues du boulevard Montmartre.

Ces terrains sont submersibles, c'est-à-dire que, pour peu que l'année soit pluvieuse, ils disparaissent sous les eaux pendant un temps plus ou moins prolongé.

C'est de ce côté qu'on trouve encore des vestiges des jardins plantés au dix-huitième siècle par les gens du bel air qui y avaient installé leurs *petites maisons*, où l'on venait se délasser *en famille* de l'étiquette gênante des cours.

En ce temps-là, les tanneries, mégisseries, teintureries, peausseries, savonneries, fabriques de produits chimiques et de chandelles n'envoyaient pas encore leurs émanations délétères sous les ombreuses charmilles des gentilshommes en partie fine, bien que Jean Gobelin eût déjà, dès le quinzième siècle, apporté son industrie de la teinture des draps sur les bords alors fleuris de la Bièvre.

Il est encore d'autres parages où les chiffonniers ont planté leur tente.

En quittant la route de Neuilly, vous prenez la route de la Révolte. Vous montez du côté d'une espèce de cour des Miracles, où sont remisés des véhicules de saltimbanques; vous tombez dans un terrain vague où s'élevaient, avant la guerre, des cahuttes en bois et torchis de l'aspect le plus misérable.

Ces cahuttes étaient louées à la semaine par les chiffonniers. C'était le *petit Mazas*.

On y marchait sur des détritus d'animaux et de végétaux et sur des débris de plâtras et de morceaux de fer-blanc. L'air y était chargé d'exhalaisons méphitiques. On y circulait à travers les oripeaux et les loques qui garnissaient les lucarnes et les peaux de chat qui séchaient au soleil.

Il y avait là une vieille, ridée comme une pomme de reinette, qui était l'Esculape de la tribu.

Elle fabriquait une certaine pommade très-estimée dans l'endroit avec de la graisse de chat camphrée.

Le *Petit-Mazas* a disparu, comme tout ce qui se trouvait dans la zone militaire.

Comme nous le disions plus haut, c'est dans ces régions excentriques que logent généralement les chiffonniers.

Le chiffonnier, c'est l'homme libre par excellence, le philosophe du macadam.

Il faut voir avec quelle pitié il regarde les esclaves de Paris enfermés du matin au soir dans un atelier ou derrière un comptoir!

Que d'autres, mécaniques vivantes, règlent l'emploi de leur temps sur la marche tyrannique des horloges, lui, l'homme de la fantaisie, travaille quand il veut, se repose quand cela lui fait plaisir, sans souvenir de la veille, sans souci du lendemain.

S'il se sent glacé par la bise ou la neige, il se réchauffe avec le *polichinelle* classique des *bibines* du quartier.

S'il a trop chaud, il se met à l'ombre. S'il est fatigué, il se couche par terre et s'endort.

Diogène, le jour où il s'aperçut qu'il pouvait boire dans sa main, rejeta sa coupe comme un meuble inutile.

Le chiffonnier philosophe n'a pas moins de dédain pour les biens de ce monde.

C'est un chiffonnier titubant sous le *petit bleu* qui, décoiffé par son propre roulis, adresse à son chapeau bosselé qui gisait sur le sol, cette apostrophe pleine de logique: « Je ne te ramasse pas, parce que si je te ramassais je tomberais, et si je tombais, ce n'est pas toi qui me ramasserais... »

Presque toujours le chiffonnier, après avoir adopté son état par nécessité, le continue par inclination. Il se complait dans sa vie nomade, dans ses courses nocturnes, dans son indépendance gouailleuse.

Soumis à toutes les privations, il est fier parce qu'il se sent libre.

Il traite avec hauteur le marchand de chiffons auquel il porte sa récolte.

« Si mon prix ne te va pas, j'irai ailleurs. » Et il fait mine de s'éloigner.

On aperçoit l'orgueil à travers les trous de la veste.

Il faudrait ne pas avoir 7 francs dans sa poche, prix de la hotte et du crochet, pour se priver de cette ressource à la portée de tout homme qui jouit d'une bonne santé et de ses quatre membres.

La hotte (*le cachemire d'osier*) est tapissée dans le dos. C'est l'instrument de travail, l'accessoire obligé de tout chiffonnier à plaque.

Le maraudeur qui exerce sans permis de la préfecture n'a qu'un mannequin, sorte de panier à deux bricoles suspendu au cou.

Celui-là, c'est un chiffonnier de contrebande.

Le véritable *artiste* commence son travail à la nuit. Il rentre vers deux ou trois heures du matin, suivant sa chance. L'homme habile entretient des intelligences avec les bonnes du quartier où il opère; celles-ci alors lui font bonne mesure en vidant les ordures.

Après quelques heures de sommeil, il procède au triage.

« Mais » se demandent ceux qui ne connaissent pas les secrets du métier, « comment le chiffonnier peut-il subsister? — Que peut-on faire de son ignoble marchandise?... »

Ne craignez rien. Les vils débris qu'il retire de la fange sont comme les hideuses chrysalides qui prennent plus tard des ailes diaphanes et des formes élégantes...

Rien de ce que le chiffonnier ramasse au coin de la borne n'est perdu pour l'industrie.

ÉLIE FRÉBAULT.

(*La fin prochainement.*)

LES THÉATRES

En rentrant à l'Opéra, M. Faure a ramené avec lui sur notre première scène lyrique la dernière œuvre de M. Thomas, *Hamlet*. On conçoit facilement les préférences de M. Faure pour cet ouvrage, bien qu'*Hamlet* ne soit pas un des meilleurs de notre répertoire. C'est de lui que le rôle prenait une grande partie de sa valeur. Il est vrai de dire que Mlle Nilsson avait attiré, par l'éclat de ses débuts, la foule autour d'Ophélie; que sa beauté avait fait vivre sur la scène ce personnage poétique de Shakespeare; mais M. Faure avait pris la plus grande part de ce succès et l'œuvre s'incarnait dans le chanteur.

Tel nous l'avons vu autrefois sous le beau et sévère costume du prince de Danemark, tel nous l'avons retrouvé vendredi dernier, avec la correction un peu froide de son jeu et de son chant. Il a dit avec cette perfection d'école la scène de l'apparition, le finale du second acte, si habilement coupé par la chanson à boire. On a fort applaudi le beau trio du troisième acte, dont M. Faure a détaillé les effets avec une science et une mesure parfaites.

La rentrée de M. Faure n'était pas le seul intérêt de cette reprise. Vous vous rappelez sans doute avoir vu aux Italiens une charmante personne, à la voix un peu faible mais d'un timbre agréable, qui débuta dans la *Sonnambula*, si je ne me trompe, Mlle Sessi. Après nous avoir quittés pendant quelques années passées en Angleterre, Mlle Sessi nous revient, plus faite à son art et formée à de fortes études sous des maîtres. Elle a abordé ce grand rôle, rendu si difficile par les souvenirs du triomphe de Mlle Nilsson.

Je ne rapproche pas, je ne fais pas de comparaisons; ce procédé de jugement est toujours faux et injuste. *Siamo chi siamo*, dit un proverbe italien: « Nous sommes ce que nous sommes »; et Mlle Sessi, qui est bien elle, a son incontestable valeur. La voix de Mlle Sessi n'a pas les notes de cristal de la chanteuse suédoise, mais sa voix est d'un timbre charmant, pénétrant et sympathique; l'artiste la manie avec art; si l'organe est un peu lourd dans les registres inférieurs, il a une grande légèreté, une netteté pleine de précision dans les notes d'en haut; Mlle Sessi remplit le rôle de la grâce de sa personne et du charme de sa voix. Aussi son succès a-t-il été des plus vifs. La débutante, accueillie chaleureusement, a été rappelée avec Faure après le duo du premier acte, et la salle entière l'a applaudie après la grande scène de la folie.

Le rôle de Mme Gueymard est des plus difficiles, et, il faut le dire, il est peu fait pour mettre en relief les qualités de cette artiste; néanmoins elle a su lui donner une valeur, surtout dans le duo du premier acte, qui lui a mérité les plus grands applaudissements.

Quant à Mlle Beaugrand, le public, qui témoigne justement de plus en plus ses sympathies pour cette danseuse hors ligne, lui a fait un triomphe dans la *fête du printemps*.

Le théâtre de l'Opéra-Comique cherche maintenant ses succès où le Théâtre-Lyrique avait autrefois trouvé les siens. Il les demande à Mozart; on ne saurait mieux s'adresser; c'est la première fois pourtant que notre scène lyrique véritablement nationale fait un emprunt au maître; l'Opéra lui doit Don Juan; toutes nos autres scènes lui ont pris une œuvre, seul jusqu'ici l'Opéra-Comique ne lui avait rien demandé.

Mozart lui portera bonheur avec les *Noces de Figaro* qui, je n'en doute pas, auront la même fortune que par le passé, c'est-à-dire quand elles étaient jouées par Mmes Carvalho, Ugalde et Vandenheuven. De ce brillant trio, Mme Carvalho seule est restée. Mlles Cico et Battu ont remplacé leurs devancières. Mlle Cico n'est certes pas la Suzanne de mes rêves; elle joue lentement, et comme embarrassée de sa terrible tâche, ce rôle écrasant. Mlle Battu, que nous n'avions pas vue depuis longtemps, a gardé cette méthode sûre d'elle-même, ce style magistral qui avaient assuré son succès à l'Opéra. Elle a fort bien dit l'air du quatrième acte, qu'il lui a fallu recommencer, ainsi que son *duetto* avec Mme Carvalho, ce *duo* de la lettre qui a été remplacé, je ne sais trop pourquoi, par un duo d'amour entre Chérubin et la comtesse. C'est M. Melchisédech qui tient le rôle un peu froid du Comte. Quant à M. Bouhy, qui joue celui de Figaro, sa voix ne se prête guère à cette partition, dont il ne peut pas



rendre les effets dans les notes graves : c'était là une bien grande difficulté, dont l'artiste a triomphé. J'ai à peine nommé Mme Carvalho dans cette importante reprise des *Noces de Figaro*, elle en est cependant l'âme, et il suffirait d'elle seule pour en assurer le succès. Ce n'est pas que Mme Carvalho dise d'une façon magistrale le fameux: *non so piu cosa son, cosa faccio*; elle en ralentit le mouvement et elle ne le chante pas, et pour cause, dans sa passion et dans sa fougue. Si je faisais cette critique à Mme Carvalho, elle me répondrait : Je le sais bien; » mais Mme Carvalho qui chante dans une rare perfection le reste du rôle, a fait du « *voi che sapete*, » tout un poëme qui se cherche dans les désirs indéfinis, l'amour de Chérubin. Cet air à lui seul est un triomphe, et voilà tout Paris forcé de l'entendre ou de l'avoir entendu.

M. SAVIGNY.

LA MODE

On croit avoir tout dit sur le foulard des Indes, c'est là une grande erreur; pour s'en convaincre il faut voir les magnificences créées par la *Malle des Indes, passage Verdeau*, 24 et 26. Les dessins les plus mignons, les plus coquets, les petites rayures fines sur fonds de toutes nuances, les petits bouquets Pompadour sur fonds clairs sont admirables; l'Œillet noir sur gris perle est exquis pour demi-deuil. La toilette la plus distinguée se fera en crêpeline unie, le feuille-morte clair est tout ce qu'il y a de plus à la mode, de même que la nuance tête de nègre en magnifique foulard croisé. La Malle des Indes, dont on admire le goût sans cesse nouveau, vient de recevoir comme dernière nouveauté la série des petites rayures sur foulard croisé double qui a le brillant du satin. On se fait difficilement une idée de la beauté de ces tissus de l'Inde; dans notre prochain numéro, nous donnerons une gravure des toilettes en foulard des Indes. Pour jeunes filles, on a, depuis 48 francs, une robe charmante; pour une toilette riche, il faut compter 75 francs environ.

La Malle des Indes, la première maison de Paris pour ses riches costumes en Foulard des indes, expédie *franco* sa belle collection d'échantillons.

BARONNE DE SPARE.





LA NATURE CHEZ ELLE. — Le héron.

L'ILLUSTRATION DE LA MODE

C'est aujourd'hui que paraît le cinquième numéro de l'*Illustration de la Mode*. Entièrement consacré aux modes destinées à la saison de printemps qui va s'ouvrir, ce numéro contient les dessins et les descriptions de plus de trente modèles de toilettes, costumes, confections, chapeaux et coiffures créés en vue de la saison nouvelle par les premières maisons de Paris, et dont nous avons pu obtenir la communication avant même leur apparition.

Nos lectrices se trouveront donc initiées par avance à tous les secrets de la mode nouvelle. C'est en s'assurant ainsi par avance la primeur des créations les plus originales et les plus élégantes, que l'*Illustration de la Mode* a pu acquérir dès son début une supériorité hors ligne sur les autres publications du même genre, supériorité qu'elle mantient par le goût irréprochable qui préside à sa rédaction.

Prix de l'abonnement d'un an, pour Paris, 4 fr. — Pour les départements, 5 fr.

La modicité du prix d'abonnement ne permet pas de recevoir de souscriptions pour moins d'un an.

Les demandes d'abonnement doivent être adressées au bureau de l'*Illustration*, 22, rue de Verneuil, et accompagnées d'un mandat de poste ou d'une valeur à vue sur Paris.

Le Syndicat de la Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de musique, certain d'être l'interprète des sentiments patriotiques de tous les Sociétaires,

Décide qu'il sera fait abandon des droits d'auteur afférents à ladite Société pour toutes *Représentations*, tous *Concerts et Bals*, exclusivement et entièrement donnés au profit de l'Œuvre nationale de la libération du Territoire.

Les Membres du Syndicat : MM. J. Colombier, S. Dufour, Gourdon de Genouillac, P. Henrion, E. Heu, Ch. Lecocq, Le Bailly, A. Mayer, Ch. Moreau, A. Philibert.

(*Extrait du procès-verbal de la séance du* 8 *février* 1872.)

Thomas SAUVAGE, *président*.

ÉCHECS

DIX-HUITIÈME PARTIE

Amateur Valaque. *Blancs.*	M. Arnous de Rivière *Noirs*
1. P 4e R.	1. P 4e R.
2. C 3e F R.	2. C 3e F D.
3. P 4e D.	3. P pr. P.
4. C pr. P.	4. D 5e T R.
5. D 3e D.	5. C 3e F R.
6. C 3e F D.	6. F 5e C D.
7. C 5e F R (*a*).	7. D pr. P R échec.
8. F 2e R.	8. P 4e D.
9. C 3e C R.	9. D 3e R.
10. F 3e R.	10. F pr. C échec.
11. P pr. F.	11. Roque.
12. Roque T R.	12. C 4e R.
13. D 2e D.	13. F 2e D.
14. T D c R.	14. C 5e R.
15. C pr. C.	15. P pr. C.
16. F 4e D.	16. F 3e F.
17. F 3e D (*b*).	17. C 6e F échec (*c*).
18. P pr. C.	18. D 3e C R échec.
19. R c T.	19. P. pr. F
20. D 4e F R.	20. D 4e T R.
21. T 3e R.	21. P pr. P.
22. T c C R.	22. P 3e F R.
23. F pr. P (*d*).	23. P 8e F f. D.
24. T pr. D.	24. T pr. F et gagne.

(*a*) Si : 7. F 2e D. F pr. C. — 8. F pr. F. D pr. P R ech. — 9. D pr. D. C pr. D. — 10. C pr. C. C pr. F. et les noirs ont l'avantage.

(*b*) Plus ingénieux que solide. La réponse de l'adversaire n'a pas été prévue.

(*c*) Ce coup permet aux noirs de prendre de suite une forte position offensive.

(*d*) Le Fou se sacrifie inutilement, il n'y a plus de défense possible.

J. A. de R.

Aug. Marc, *directeur-gérant*.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.
Encres typographiques de Ch. Lorilleux.

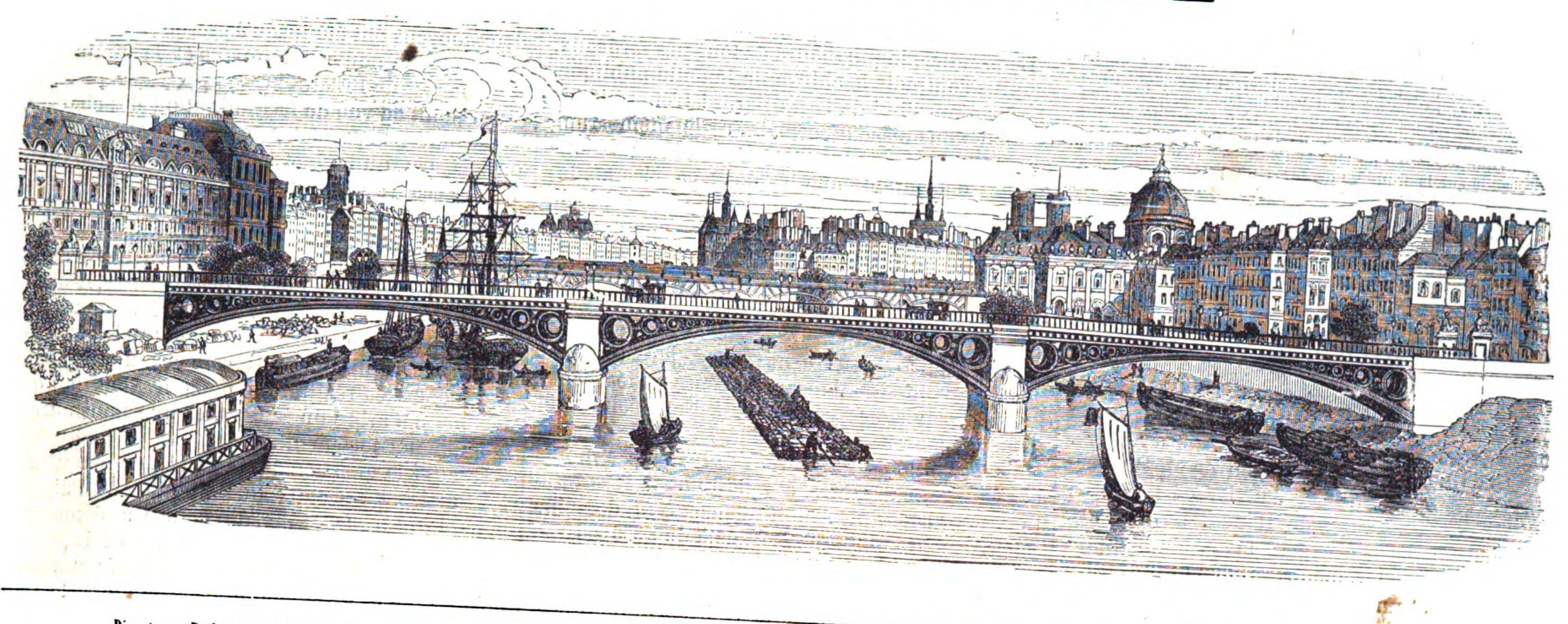
RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS :

Victor-Emmanuel aura donné à l'Italie son unité.

L'ILLUSTRATION
JOURNAL UNIVERSEL



Direction, Rédaction, Administration
22, RUE DE VERNEUIL

Toutes les communications relatives au journal, demandes d'abonnement, réclamations, demandes de changements d'adresse, doivent être adressées, à M. Augte Marc, directeur-gérant, 22, rue de Verneuil.
Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un mandat-poste ou d'une valeur à vue sur Paris.

30e ANNÉE. VOL. LIX. No 1515
Samedi 9 Mars 1872
Prix du No : 75 c. — La collection mensuelle : 3 fr. — Le vol. semestriel : 18 fr.
PRIX D'ABONNEMENT
Paris et Départements : 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 18 fr. — 1 an, 36 fr.
Étranger : le port en sus, suivant les tarifs.
Les abonnements partent du 1er numéro de chaque mois.

Bureaux de Vente et d'Abonnement
60, RUE DE RICHELIEU

L'administration ne répond pas des manuscrits ni des documents qui lui sont adressés ; elle ne s'engage jamais à les insérer.

COUR D'ASSISES DE ROUEN. — Affaire Janvier de La Motte ; le banc des accusés. — D'après un croquis de M. Ryckebusch.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

Chaque semaine apporte avec elle sa crise. Il y a quinze jours, c'était le manifeste de la droite; la semaine dernière, c'était le pèlerinage d'Anvers. Cette semaine, c'est la déposition de M. Pouyer-Quertier en faveur de M. Janvier de la Motte, devant la Cour d'assises de Rouen. Le ministre des finances a fait un exposé favorable à la fameuse théorie de virements, prônée et pratiquée par l'Empire et universellement condamnée par toute l'opposition. De plus, le ministre des finances avait déclaré illégales les pièces du ministère de l'intérieur, sur lesquelles étaient fondées les réclamations relatives aux 213 000 fr. que le Gouvernement réclamait à l'accusé.

Cette déposition ne pouvait manquer de provoquer une émotion profonde. C'était, en effet, la condamnation de la conduite tenue par les collègues de M. Pouyer-Quertier. En présence d'une dissidence aussi complète, une alternative était inévitable : ou les collègues de M. Pouyer-Quertier devaient se retirer, ou M. Pouyer-Quertier lui-même devait donner sa démission. Mais cette dernière résolution était assurément la plus logique, puisque c'est M. Pouyer-Quertier qui se trouvait en dissentiment avec le Gouvernement et avec l'opinion.

C'est le parti qui a prévalu et, après deux jours de silence, le *Journal officiel* a fait connaître que M. Pouyer-Quertier avait déposé son portefeuille. Le ministre des finances est remplacé par M. de Goulard, ministre du commerce. On s'accorde à regarder l'occupation du ministère des finances par M. de Goulard comme intérimaire.

A ce sujet nous devons constater aujourd'hui une heureuse nouvelle. Le 6 courant, le Gouvernement français a payé à la Prusse le solde des deux premiers milliards de l'indemnité de guerre, qui n'étaient exigibles que le 1er mai prochain. Ce payement anticipé procure à la France une bonification d'intérêt de quelques millions.

Pendant que la Prusse envoie à Rome l'un de ses meilleurs diplomates, M. le comte d'Arnim, et pendant que le prince Frédéric-Charles déclare à la cour du roi d'Italie que le gouvernement italien peut parler haut à la France parce qu'il a la Prusse derrière lui, l'Assemblée nationale voit les membres de la droite épier le moment de poser au Gouvernement une interpellation formelle au sujet de l'attitude que la France doit prendre vis-à-vis du saint-siége. Manœuvre véritablement incroyable, et qui ne peut que nous rendre de plus en plus hostile la politique du royaume d'Italie. N'est-ce donc pas assez d'avoir la Prusse sur les bras? Attendons les interpellations, qui doivent se produire samedi prochain.

LE BUDGET

Depuis un an, le Gouvernement, l'Assemblée et la presse n'ont cessé de remuer les questions d'emprunts et d'impôts, sans parvenir à mettre encore en équilibre les recettes et les dépenses du budget. Le gouffre est toujours là, béant, et l'on dirait vraiment, en voyant l'Assemblée se lancer sur le chemin des grandes aventures, qu'elle n'en connaît pas la profondeur.

Analysons ici les éléments qui composent les différents chapitres de ce livre formidable, et les chiffres que nous allons mettre en lumière montreront que tous nos hommes politiques doivent avoir toujours présent à l'esprit l'effroyable passif qui pèse sur notre malheureux pays.

Le premier, le plus lourd de tous nos fardeaux, est sans contredit le chiffre de la dette publique. Il est aujourd'hui de 17 milliards! L'énormité de ce total nous place désormais sur le même rang que l'Angleterre et les États-Unis, avec cette différence défavorable que les deux peuples anglo-saxons amortissent chaque année leur passif, tandis que nous en sommes encore à chercher les moyens d'équilibrer notre budget.

Voici, en quelques mots, l'historique de cette dette énorme.

La mesure du tiers-consolidé avait donné au Consulat et à l'Empire un grand-livre très-peu chargé. Cette situation avantageuse et les bénéfices de la victoire permirent à Napoléon Ier de mener sans embarras financiers sa grande épopée. Mais la chute de l'Empire n'en légua pas moins des charges écrasantes, et à la fin de la Restauration, dont l'administration financière fut des plus sages, la dette publique était déjà de 3 300 000 000.

Les rentes au grand-livre étaient de 164 568 000 fr.

Le Gouvernement de Juillet montra pour les ouvertures de crédit une résistance marquée. Il n'augmenta les rentes que d'un chiffre de 12 277 267 fr., soit d'un capital de 240 millions.

Mais la liquidation de la dette flottante et des autres engagements de l'État, légua à la République de 1848 un passif considérable, qui accrut la dette d'environ 1 100 000 000 et les rentes à payer de 52 923 000 fr.

Le second Empire dont toute la politique financière peut se caractériser d'un seul mot : Expédients, et qui se vantait d'avoir décuplé la richesse publique, ajouta au grand livre 130 millions de rentes, soit un capital de 2 620 000 000.

En résumé, au mois de juillet 1870, au moment de la déclaration de guerre, la dette publique inscrite s'élevait déjà à 7 milliards 660 millions.

Depuis cette date néfaste, nos dettes n'ont cessé de s'accumuler avec nos désastres. En 1870, nous avons contracté deux emprunts s'élevant ensemble à 1 milliard 90 millions qui ont grevé le grand-livre de 54 410 000 fr. de rentes.

En 1871, pour payer la rançon prussienne, le Gouvernement a dû emprunter 2 milliards et inscrire au passif du Trésor 138 823 000 fr. de rentes nouvelles.

En outre, le Gouvernement doit à la Banque de France 1 550 millions pour les emprunts forcés qui lui ont été faits pendant la guerre.

Il doit à la Compagnie de l'Est 325 millions pour l'indemnité de la cession des lignes de l'Alsace-Lorraine, que le Gouvernement a prise à sa charge en diminuant d'autant ce qui est dû à la Prusse.

Il doit à la ville de Paris les 200 millions que Paris a payés comme contribution de guerre.

De plus, la dette flottante actuelle n'est pas moindre de 700 millions.

Enfin, écrasante obligation, il faudra, en mai 1874, payer 3 milliards à la Prusse.

Si nous alignons tous ces chiffres, nous arrivons au total suivant :

Capital de la dette	16 525 millions.
Rentes inscrites	814 —

Ce n'est là, bien entendu, que le premier chiffre du budget. Après avoir payé ses arrérages, l'État doit faire face à tous les services publics. Le chiffre jusqu'à présent exigé pour le fonctionnement de la machine de l'État s'élève, approximativement, en chiffres ronds, à 1 500 millions.

Ajoutons à ces premiers chiffres les frais de l'occupation allemande, les intérêts des sommes à payer, les indemnités à distribuer aux personnes qui ont souffert de l'invasion, les sacrifices que nous coûtera encore cette lourde liquidation, et nous arrivons immédiatement à la nécessité d'aligner un budget de 2 500 millions.

2 milliards 500 millions à payer chaque année! Voilà le chiffre que chacun de nos représentants devrait trouver gravé dans sa mémoire, en caractères indélébiles. Il finirait peut-être par comprendre que le pays ne doit plus songer qu'à mettre en pratique le mot de Septime Sévère : *Laboremus!* Travaillons!

Pour mettre en équilibre ce budget immense, deux moyens ont été jusqu'à présent appliqués: la recherche de nouveaux impôts et la diminution des charges de l'État.

Au point de vue de la diminution des charges, nous devons constater que les sommes qui ont disparu du budget des dépenses s'élèvent à 158 210 000 fr. C'est un capital important, sans doute ; mais en examinant à la loupe les chiffres qui composent cette économie, on s'aperçoit bien que le Gouvernement est loin d'avoir tranché dans le vif de notre budget des dépenses. Ainsi, la suppression des sommes consacrées au régime impérial figure seule dans ce total pour un chiffre de 37 millions ! Il est certain qu'au sujet des économies réalisables, nous n'avons fait que toucher à l'arbre du budget, et que nous aurons à l'émonder fortement.

Quant à la question des impôts et des emprunts, les articles spéciaux que publie M. Paignon dans l'*Illustration* sont de nature à démontrer surabondamment que si nous avons fait peu de besogne, c'est que les problèmes à résoudre ont été mal posés. Il est clair que sur la plupart de ces questions on s'est évertué, connaissant la longueur du navire, à trouver l'âge du capitaine. La conclusion logique, inévitable, de tous ces débats, aboutit à la refonte complète de notre système financier. Les nécessités que nous subissons sont telles, que ce remaniement ne peut manquer de s'accomplir un jour.

COURRIER DE PARIS

Henry Murger a donc menti quand il a fait les deux premiers vers de sa jolie chanson sur les infidélités de Musette. A Paris, ce n'est plus l'hirondelle, c'est le cheval qui annonce le retour du printemps. Dimanche matin, on était encore à la queue de l'hiver; cependant une affiche rose, rédigée par des hommes du sport, annonçait l'arrivée du renouveau pour deux heures de l'après-midi, sans faute. *Premières courses du printemps*, disait la pancarte. Est-ce par suite de cette injonction que le ciel a été tout à coup semblable à un saphir, c'est-à-dire d'un bleu irréprochable?

Paris était prévenu. La politique! avec quel empressement on rejetait ses insipides et inutiles soucis! Il n'y avait plus qu'un mot en l'air: « Voyons ce qui se passe à La Marche. » Ainsi la foule se portait du côté du bois. C'était un magnifique déploiement de fraîches toilettes. Vous rappelez-vous les riches attelages d'avant la guerre? Tous avaient disparu. On pensait que c'en était fait d'eux et qu'on n'aurait plus à les revoir. Rien que par l'effet de l'affiche rose, ils sont sortis tout à coup de dessous terre. Les voitures russes étaient les plus nombreuses, les américaines les plus cossues. A dater d'une heure, le vaste damier de la Concorde, les Champs-Élysées et l'avenue Uhrich offraient aux yeux ce spectacle unique au monde d'une promenade hippique de 4 kilomètres d'étendue, grandes dames, cavaliers, jockeys, cochers et piétons s'efforçant de reprendre les allures de la vie élégante.

On le sait, le point d'arrivée était ce même plateau de Longchamps que les deux guerres de l'an dernier n'ont pu réussir à défigurer tout à fait. De l'arc de triomphe au premier lac, la hache du général Trochu et l'obus du Mont-Valérien ont beaucoup trop abattu, ainsi que j'ai déjà eu occasion de le dire ici-même. Néanmoins, ce sol si agréablement boisé n'a pas été absolument tondu. Et d'ailleurs on s'occupe sans cesse de replanter. Des Le Nôtre en blouse et des La Quintinie ayant la bêche à la main, réparent les injures d'une

année doublement funeste. Toute l'avenue Uhrich, entièrement nue, faite seulement pour ceux qui ne vont pas à pied, va être, dit-on, garnie d'une superbe allée d'arbres verts, qu'on fera venir exprès de Norwége. Quant au bois proprement dit, on le retape du mieux qu'on peut. La chose n'est pas des plus faciles pour ces caisses héroïques de la ville de Paris, qui ont été mises à sec par tant de crises imprévues. Il faut un miracle pour réparer le mal. Eh bien, avec un peu de temps et des édiles qui ne joueront pas trop au Spartiate, le miracle se fera.

Je reviens aux premières courses, si bien annoncées par l'affiche rose. La foule qui les allait voir avait bien encore en elle quelque chose de grave. Elle n'entend pas oublier, cela se voit bien, le deuil profond qui fait saigner le cœur de la patrie. En même temps, il lui faut vivre et elle a le désir et le devoir de vivre. De là cet air intrépidement gai, qui met en relief tout visage français. Aller en foule aux courses, c'est dire que la vie parisienne retrouve tous ses ressorts; c'est remettre en mouvement les ressources de la mode, du plaisir et du luxe; c'est faire renaître le travail; c'est s'acheminer vers l'apaisement de nos inféconds querelles.

— Monsieur, disait tout près de moi un économiste très-fort dans l'art de grouper les chiffres, il y a là deux cent mille personnes et trente-cinq mille chevaux. La journée finie, tout compte fait, ce sera 10 millions qui ruisselleront dans les rues de Paris.

Par hasard, le temps formait un heureux contraste avec celui qu'on avait eu, huit jours auparavant, aux courses de Porchefontaine. J'ai déjà dit combien le ciel était bleu. Il restait si peu d'arrière-goût des dernières pluies, que presque toutes les calèches étaient découvertes. Ce n'était pas non plus la toilette d'hiver, mais ce qu'on appelle le costume entre deux saisons. Le premier et tiède frisson du printemps agitait par moments la ramure encore nue des arbres. Les chevaux chargés de grelots et les postillons faisant claquer leur fouet achevaient de donner une vive animation à ce tableau.

Au champ de courses, l'assistance était très-nombreuse. — Quoi qu'on en ait dit, la coiffure imaginée par la comtesse de Paris ne s'est pas encore popularisée : les chignons tiennent toujours bon. Toutefois, il y a une tendance manifeste à les battre en brèche. — Il y avait un grand nombre de marchandes de violettes. — Le petit bouquet d'un sou était aussi bien arboré par les femmes que par les hommes. — Quelques anciens préfets prétendaient, mais à demi-voix, que ce petit bouquet devenait une sorte de ralliement bonapartiste. Il n'en était absolument rien. Cette année, au bois de Boulogne comme partout, les violettes ne sont que la cocarde du printemps.

Il y a, du reste, à noter que le Carême continue à être le temps de l'année où l'on se sera le plus amusé. C'est l'heure des bals, je veux dire des bals de corps, toujours fort courus. Cette semaine a eu lieu le bal des demoiselles du commerce, dames de comptoir, caissières, etc., etc.

Un autre bal spécial, non moins friand, celui des artistes dramatiques, avait été promis pour samedi dernier. Pour toutes sortes de raisons, il a été remis à huitaine. On sait qu'il aura lieu dans la salle de l'Opéra, et, bien entendu, avec une certaine magnificence. Les affiches qui ont décommandé la fête n'ayant pas été changées assez vite, des amateurs se sont présentés à la porte, afin d'entrer. Dans le nombre, on cite quelques membres de la jeunesse dorée, qui, vers trois heures de la nuit, surmenés par la mousse de l'aï, ont fait une petite scène style Régence, en cherchant à forcer les issues. Pour leur faire bien comprendre qu'on ne dansait pas, on les a conduits au violon. Ç'a été, au reste, l'affaire de quelques minutes seulement.

Après le bal des artistes dramatiques, viendront les trois ou quatre autres que la tradition indique et que l'usage autorise. Par exemple, on annonce un bal des clercs de notaire, lequel sera naturellement émaillé de jeunes filles à marier. Dans une gamme un peu plus modeste, le bal des commissionnaires en marchandises, lequel sera fort opulent.

Il y aura aussi le bal des gens de maison, le plus original de tous, si l'on prend les choses au point de vue des manières et de la toilette. Là, une fois l'an, Gros-René se présente en jeune beau de la Chaussée-d'Antin, assez souvent avec les habits de son maître; là, Dorine descend de voiture en châle des Indes ou bien avec une pelisse de dentelles qui a coûté deux mille écus. Quand Lafleur arrive, il se fait annoncer tout haut sous un nom de marquis ou même de duc, le nom de la maison où il sert. Marinette porte avec elle, au bout d'une chaîne d'or, un petit flacon d'éther, taillé dans une émeraude, afin de combattre les vapeurs. Bref, l'assemblage en question voit se produire en une nuit plus de singularités qu'il n'y en a eu au théâtre pendant cent-cinquante ans.

Il en est du bal des domestiques comme de celui des demoiselles du commerce : n'y entre pas qui veut. Condition *sine quâ non*, il faut prouver qu'on appartient à la livrée. — Une certaine année, sous le règne de Louis-Philippe, un homme bien connu par ses excentricités, lord Seymour, parvint à s'y faufiler, non à prix d'or, — il n'y serait jamais parvenu, — mais en se présentant adroitement sous le nom et l'accoutrement d'un valet de bonne maison. Bientôt reconnu par un officier de bouche qui avait eu occasion de le rencontrer à l'ambassade anglaise, il était déféré à un jury d'honneur et il allait être expulsé de force, quand une jolie caméristе, étendant sur lui les lames de son éventail, le sauva à peu près comme la Esmeralda le fit pour Quasimodo, égaré dans la cour des Miracles. Le lord obtint de demeurer jusqu'à la fin, à la condition d'être traité d'égal à égal par tous les danseurs de l'endroit.

Où personne n'a pour le quart d'heure le cœur à la danse, c'est à l'Académie française. La dernière séance, celle où M. Cuvillier Fleury a reçu M. Duvergier de Hauranne, a bien décidément fait voir qu'il n'y avait plus aucun avenir pour l'illustre corps. Toutes ces cérémonies bizarres, dans lesquelles il ne se dit pas un mot de vrai, jurent de plus en plus avec les temps nouveaux. Il existe, d'ailleurs, plus d'un genre de complication dans le mécanisme actuel de l'illustre barraque. Premier point : M. Victor Hugo a déclaré qu'il n'y remettrait plus les pieds, du moins jusqu'à nouvel ordre. Secondement, M. Émile Ollivier, qui quitte la Toscane, ayant été élu régulièrement, demande à être introduit d'ici à trois mois, et pas un ne s'offre pour lui servir de compère. En troisième lieu, M. Dupanloup maintient sa démission, et l'on ne veut pas la recevoir. Autre chose, demande un sursis d'une année, avant d'être reçu. Cinquièmement : il y a un remplaçant à nommer au P. Gratry, qui vient de mourir, et le seul candidat en passe d'être élu est, dit-on, un voltairien à tous crins, presqu'un athée.

Arrangez tout cela, si vous pouvez.

Bien des choses tristes ou bizarres resteraient à dire. La kyrielle ci-dessus n'est déjà que trop longue. Je veux pourtant rappeler que M. Émile Augier vient de partir brusquement. L'auteur de *Gabrielle* va faire un tour en Italie. Pourquoi ce départ à la veille du printemps? Est-ce pour échapper à l'Académie française ou bien pour s'écarter du théâtre? On a parlé de tracas imprévus à propos d'une pièce nouvelle annoncée. M. Emile Augier aurait dit à un intime :

— J'ai froid. Je vais me réchauffer à Naples. Le soleil de là-bas vaudra encore mieux pour moi que le soleil de la rampe.

Depuis quelques jours, on parle grandement d'une sorte de conjuration contre les consommateurs qui aurait été ourdie par les principaux maîtres de café. Il s'agirait tout simplement d'augmenter, dans la proportion de vingt pour cent, ce qu'on boit dans ces établissements. L'accroissement de l'impôt a été le prétexte de cette nouveauté. A cette nouvelle, les boulevards ont été sens dessus dessous. La grande bourse, la petite bourse, les fumeurs de cigares s'emportent. Avant qu'il fût question des milliards à payer à la Prusse, tout café gagnait cent pour cent sur ce qu'il servait au public. Un si grand bénéfice, toujours persistant, ne mettrait-il donc pas ces établissements à même de supporter une aggravation d'impôt? Voilà ce qu'on se dit. *Verba volant.* Ces paroles s'envoleront et l'on paiera; c'est l'usage à Paris.

Il faut le dire, les maîtres de café se sont toujours montrés avides. Citons des faits. Sous Louis XV, une tasse de café coûtait quatre sous; sous Louis XVI, cinq sous; sous le premier empire, six sous. Les Bourbons venus, on éleva le prix à quarante centimes, et il est resté à ce taux.

En 1848, il y avait comme une monomanie d'insoumission commerciale. Sous l'influence des idées émises au Luxembourg, deux cent mille ouvriers demandaient d'abord une augmentation de salaires et, en second lieu, la diminution d'une heure de travail. Voyant ce mouvement, des cafés parlèrent d'y participer, en augmentant leur tarif.

Ce fut alors qu'un satiriste de mes amis lança la bordée suivante :

« Si le dérèglement commercial continue, où » irons-nous? Encore huit jours, et Paris ne sera » plus tenable. Diminuer et augmenter, c'est ce » qu'on demande partout, sans rime ni raison. » Que la règle proposée fleurisse et nous en ver» rons de belles! Ainsi MM. les Comédiens du » Théâtre-Français, ayant à réciter un vers alexan» drin, s'arrêteront court au premier hémistiche. » MM. les cordonniers, ayant à faire une paire de » chaussures, ne fourniront qu'un soulier au lieu » de deux. MM. les cafetiers, qui ne servaient » déjà qu'une demi-tasse, ne consentiront plus » qu'à en verser un quart. »

Cette boutade eut, je me le rappelle, un très-grand succès. En tous cas, l'innovation projetée s'arrêta à mi-chemin et ne fut jamais réalisée.

PHILIBERT AUDEBRAND.

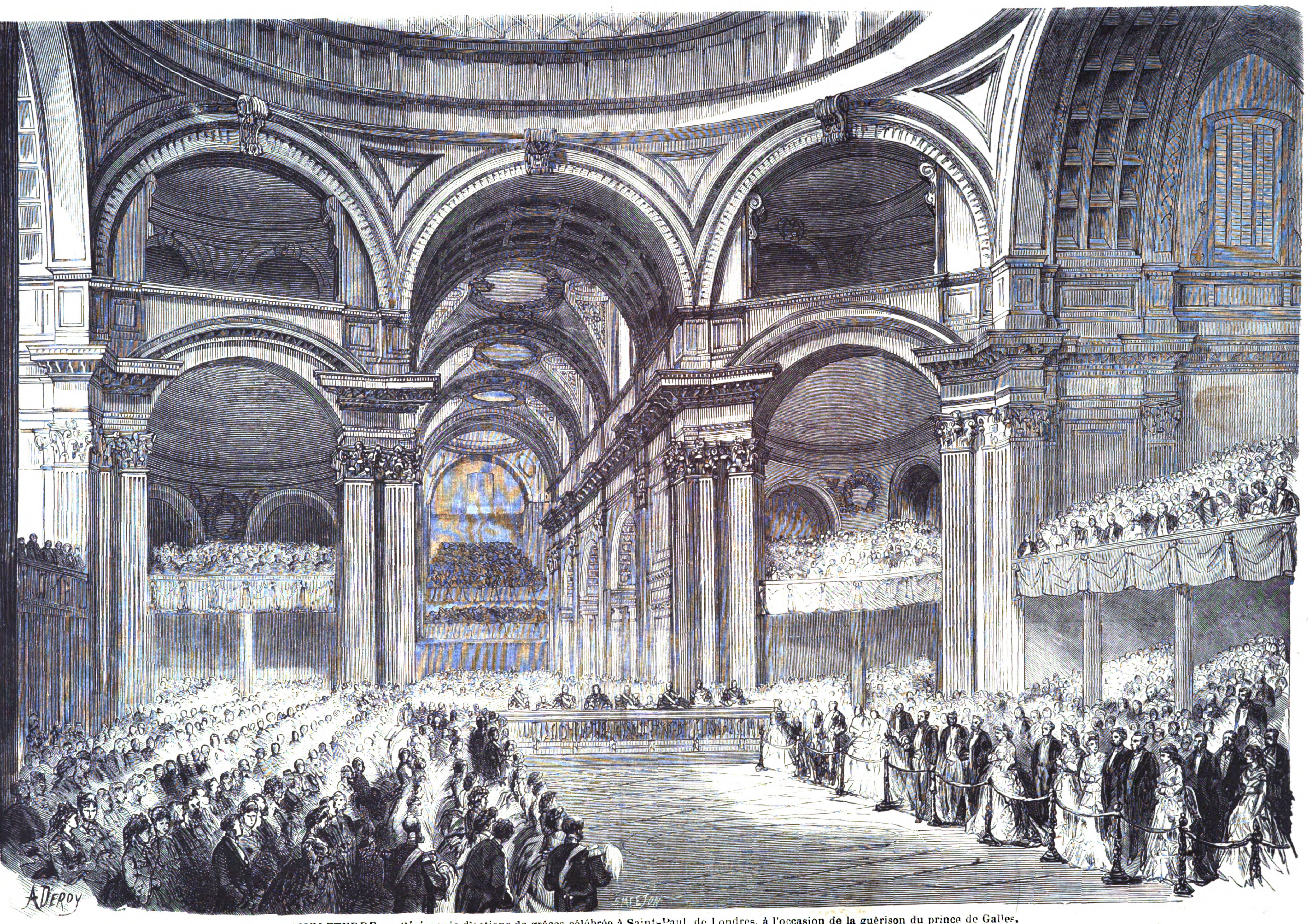
GAZETTE DU PALAIS

Les discussions passionnées auxquelles a donné lieu le procès Janvier de la Motte sont loin d'être épuisées; les journaux bonapartistes continuent à chanter victoire; pour eux, l'ancien préfet de l'Eure est désormais le plus intègre des administrateurs, comme l'Empire l'idéal des gouvernements : c'est le jury qui l'a proclamé. Les feuilles radicales ne sont pas moins satisfaites du scandale occasionné par ces tristes débats; à les croire, la décision du jury ne prouve qu'une chose, c'est qu'il n'a pas voulu condamner M. Janvier pour des actes qui étaient ceux de tous ses collègues, et qu'autorisait la corruption du système impérial.

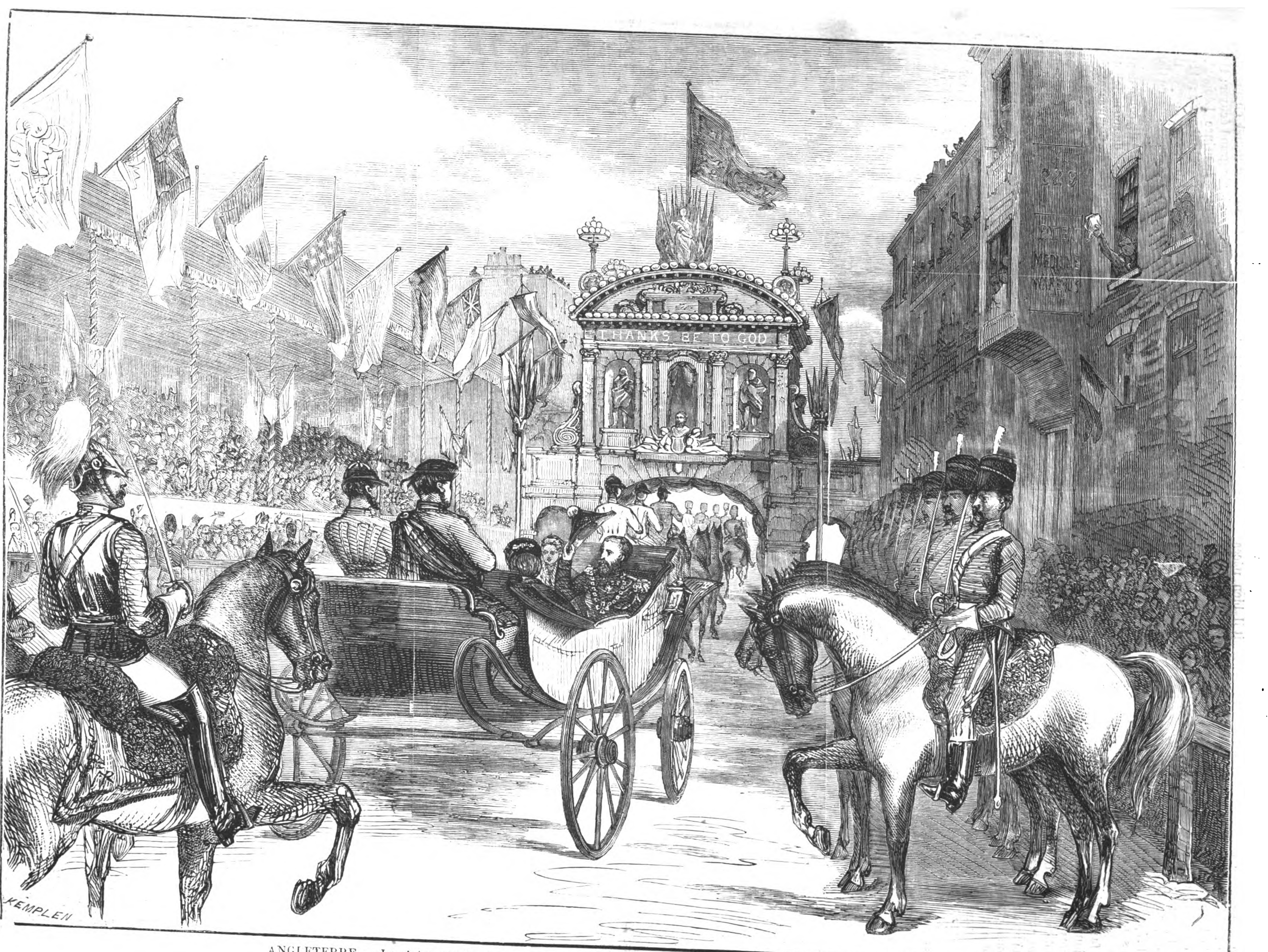
Ne pourrons-nous donc jamais nous habituer à apprécier les faits en eux-mêmes, à juger les hommes, sans nous demander à quel parti ils appartiennent? Pourquoi cette déplorable manie d'introduire constamment la politique dans des questions de simple moralité et de justice?

Ce travers, il est vrai, est inhérent au caractère français; mais, dans la circonstance actuelle, la faute première n'est-elle pas surtout au Gouvernement, qui s'est laissé trop volontiers aller à l'espoir de frapper un fonctionnaire de l'Empire? Il faut bien le dire, alors qu'aucune tentative sérieuse n'avait été faite pour obtenir l'extradition des assassins et des incendiaires de la Commune, rien n'a été épargné pour arracher à l'hospitalité de la Suisse l'ancien préfet de l'Eure; des délits correctionnels eussent été insuffisants; on a cherché des crimes justiciables de la cour d'assises, on a accusé M. Janvier de concussion, on a fait de lui un vil faussaire, on l'a représenté comme reliquataire d'une somme énorme envers l'Etat.

C'était dépasser le but; le verdict du jury vient de le prouver; et dans toutes les exagérations qui



ANGLETERRE. — Cérémonie d'actions de grâces célébrée à Saint-Paul, de Londres, à l'occasion de la guérison du prince de Galles.



ANGLETERRE. — La cérémonie d'actions de grâces du 27 février. — Arrivée de la reine d'Angleterre à la Cité de Londres.

se débitent pour ou contre M. Janvier, dans les polémiques violentes que ce procès a soulevées, on est bien obligé de reconnaître que le Gouvernement a une grande responsabilité; avant de réclamer l'extradition d'un homme qui avait joué un rôle important dans les affaires publiques, avant de lui faire subir une longue détention, ne devait-il pas se rendre un compte exact des faits et trouver des preuves sérieuses? Autrement, que peut-il répondre à ceux qui lui reprochent d'avoir obéi à ses sentiments de rancune, d'avoir cherché à se venger, plutôt qu'à punir?

Les faits étaient pourtant bien simples : quelques jours après le 4 septembre, les anciens adversaires de M. Janvier de la Motte pendant le cours de son administration avaient déposé une plainte contre lui; ils l'accusaient d'avoir détourné à son profit les fonds du département et des communes, de n'avoir même pas reculé devant des faux. Nous ne reviendrons pas ici sur les nombreuses dépositions qui ont été entendues; mais pour tout lecteur impartial et attentif des débats qui viennent de se dérouler devant la cour d'assises de l'Eure, n'est-il pas évident qu'aucun argument matériel n'a été produit contre l'accusé? Homme de plaisir, et, si l'on veut, de débauche, quand M. Janvier de la Motte a-t-il volé?

Il a usé et abusé des virements et des mandats fictifs, c'est incontestable; mais n'oublions pas qu'il s'est trouvé, à plusieurs reprises, en présence de circonstances urgentes, non prévues au budget départemental; il lui fallait de l'argent, il en a créé comme il l'a pu, quitte à se justifier plus tard. Ces expédients de comptabilité, d'ailleurs, étaient tolérés sous l'Empire comme ils le sont aujourd'hui; il est des cas où l'on ne peut se dispenser d'y avoir recours; seul, l'abus, l'emploi systématique en est blâmable; en tout cas, il faut toujours rendre des comptes, et il est vraiment difficile d'admettre que le conseil général de l'Eure qui a approuvé tous ceux de son préfet, n'ait pas vu clair alors dans les détournements qu'on lui reproche aujourd'hui.

Ce qui est plus grave, c'est la souscription des ouvriers cotonniers : ici encore, l'accusation n'a apporté que des inductions, des arguments par hypothèse; mais d'autre part, tous les témoignages produits en faveur de la générosité de M. Janvier, toutes ces histoires de tournées où se distribuaient des rouleaux d'or, ne sont pas non plus des preuves concluantes, et si le jury n'a pu se croire autorisé à affirmer une culpabilité, chacun, du moins, conserve le droit de supposer ce qui lui paraît le plus vraisemblable.

Aussi, la vérité sur le fond du procès est-elle tout entière, selon nous, dans la déposition de M. Pinard; l'ancien ministre de l'intérieur, après une enquête approfondie, reconnut qu'aucun acte criminel n'était matériellement prouvé; mais il refusa de se faire le complice tacite d'une administration désordonnée et destitua M. Janvier: c'était la punition administrative, infligée par un chef hiérarchique; elle était méritée de tous points, mais c'était la seule à laquelle on pût légitimement recourir.

La vie privée de M. Janvier qu'avait-elle, en effet, à démêler avec la justice? Qu'ont prouvé les deux réquisitoires du ministère public, qui n'ont oublié aucune des folies et des dissipations de l'accusé? Était-il bien utile de flétrir publiquement un homme qui a des enfants, et n'eût-il pas été plus digne de l'impartialité des juges de se renfermer dans les termes de l'accusation? Je sais bien que les magistrats de Rouen n'ont fait là que ce qui se fait dans tous les tribunaux français; cependant, ne pourrait-on enfin renoncer à des habitudes dont le seul résultat est de donner à la justice une apparence de colère qu'elle ne mérite pas, sans doute, mais qu'elle ne devrait même pas encourir?

Ce qui ressort, en somme, de ce déplorable procès, c'est que M. Janvier faisait bourse commune avec le département, et que le Conseil général n'y voyait pas de mal ; quant à toutes ces tournées, à ces continuelles distributions d'argent, à ces générosités répandues à tort et à travers, à ces ovations faites partout au préfet prodigue, elles témoignent seulement de l'état de démoralisation où est arrivé notre malheureux pays.

Était-il bien nécessaire de mettre à nu toutes ces plaies et n'eût-on pas été plus sage en s'abstenant d'entreprendre une poursuite sur de simples indices? En entamant un pareil procès, on a amené les adversaires et les amis de M. Janvier à se placer sur le terrain de la politique : les faits ont été dénaturés, des préoccupations étrangères à la cause y ont été mêlées, et, quoi qu'on puisse dire, le verdict du jury de la Seine-Inférieure retombe en plein sur la tête du Gouvernement. La leçon lui profitera-t-elle et comprendra-t-il qu'il a autre chose à faire pour la régénération de la France, que de se laisser aller à ses rancunes? Au lieu de chercher des arrêts contre l'Empire, qu'il s'attache donc plutôt à ne pas suivre ses errements et à faire mieux que lui : le pays ne lui demande pas autre chose.

FRANCION.



LA GRANDE CÉRÉMONIE DU "THANKSGIVING"

A LONDRES

Londres, mercredi

AU DIRECTEUR

Depuis bientôt trois semaines Londres était fou, égaré, sens dessus dessous. Londres si méthodique, si régulier, si *business-like* comme on dit ici, n'était réellement plus reconnaissable. Une idée fixe dominait tout : le *Thanksgiving*. Il faut vous dire qu'à la suite de la maladie de l'héritier présomptif, le gouvernement a cru devoir célébrer son heureux retour à la santé par un *Te deum* solennel dans la cathédrale de Saint-Paul, accompagné d'un jour de réjouissances. Le 27 février était la date fixée d'avance, et, depuis longtemps, les conversations, les journaux quotidiens, tout enfin, ne roulait plus que sur cette thèse. Cela donnait presque un cauchemar. Enfin l'événement est passé. Ouf! nous respirons maintenant, et nous en profitons pour vous donner un récit abrégé de cette imposante et mémorable cérémonie; je dis « abrégé », car s'il fallait vous faire une relation circonstanciée de toutes les phases de cette monumentale démonstration, six colonnes de *l'Illustration* n'y suffiraient pas.

Il était assez douteux que le prince de Galles prît part lui-même à la cérémonie; mais au dernier moment, le public a appris que l'héritier était arrivé de Sundringham à la gare de Brighton avec la princesse, sa femme, et qu'ils se trouveraient à la procession dans la voiture de la reine. Le cortége devait quitter Buckingham Palace à midi, et se rendre par Pall-Mall, Trafalgar-square, le Strand, Fleet-street et Ludgate-Hill à la cathédrale. Le parcours était splendidement décoré : des rangées de drapeaux flottaient au-dessus des rues et des fenêtres, et donnaient à Londres, si peu pittoresque à un point de vue artistique, l'air d'une fausse Venise. Les rues étaient bondées, littéralement bondées de spectateurs, et cette mer de têtes humaines était tellement compacte qu'il lui était impossible de bouger; il y en avait jusque sur les toits des maisons, sur les cheminées, sur les parapets, partout enfin; et l'audace et l'imprudence de certaines personnes étaient réellement effrayantes à voir. Bien des gens avaient passé la nuit sur le pavé, afin d'être aux premières loges.

La procession royale a donc quitté le palais de Buckingham à midi. Elle était composée de douze voitures, lesquelles contenaient : 1° le *speaker* de la chambre des Communes; 2° le lord-chancelier; 3° le duc de Cambridge, général en chef des armées anglaises; 4° la maison du prince Léopold, du prince Arthur et du duc d'Édimbourg; 5° l'écuyer et le *groom in waiting* du prince de Galles; 6° le secrétaire particulier de la reine, le chambellan royal et d'autres dignitaires appartenant au service royal particulier ; 7° et 8° les femmes de la princesse de Galles, le chambellan du prince de Galles, le trésorier particulier de Sa Majesté ; 9° le *gold-stick in waiting*, le grand chambellan, la maîtresse des robes; 10° le grand écuyer; 11° le prince Georges de Galles, le prince Léopold, le prince Arthur et le duc d'Edimbourg ; 12° le prince Albert-Victor de Galles, la princesse Béatrice, la princesse de Galles, le prince de Galles et la reine.

La voiture du lord-mayor était celle dont se sert ce grand dignitaire le jour de son installation. C'est une boîte surchargée de dorures et construite pour cet usage spécial il y a deux cents ans. Les voitures du *speaker* et du cortége royal étaient plus modernes et de meilleur goût ; la dernière, où se trouvaient le prince de Galles et la reine, était sobrement dorée, attelée de six chevaux et découverte. La musique des *life-guards* marchait derrière ; costumes splendides, ruisselant d'or. Puis venaient les *horse-guards*, les lanciers et un brillant état-major. Le costume des valets de pied était également magnifique. Après avoir traversé Pall-Mall et Trafalgar-square, la procession s'est engagée dans le Strand, aux applaudissements frénétiques de l'immense foule. Il s'y mêlait bien d'ici de là quelques sifflets, mais toute marque de désapprobation était noyée par les cris et les trépignements de joie. Après avoir parcouru le Strand dans toute sa longueur, le cortége est arrivé à Temple-Bar, la limite de la Cité. Nous aurions dû dire que le lord-mayor et sa suite attendaient là le moment de se joindre à la procession. Lorsque la reine est arrivée devant l'antique porte, le premier dignitaire de la Cité est venu lui présenter respectueusement et à genoux les clefs. Ajoutons que la tradition exige que la porte soit fermée et que la souveraine vienne y frapper avant qu'on lui permette de passer outre; mais cette partie du vieux cérémonial a été retranchée. Pour le pittoresque, c'est fort dommage ! Temple-Bar avait été reblanchi à neuf et orné de fleurs; les pavés étaient couverts de sciure de bois, et les voitures avançaient lentement et sans bruit au milieu de l'enthousiasme universel. Dans Fleet-street, la plupart des grands bureaux de journaux avaient rivalisé de prodigalité dans leurs décorations; l'ovation a été augmentant d'intensité, et en montant Ludgate-Hill, les cris sont devenus tellement frénétiques, que je me suis demandé si ce n'était pas de la démence. Le peuple anglais est excessif, exagéré, dans tout ce qu'il fait, dans ses violences comme dans ses bontés, dans ses colères comme dans ses joies. Le parcours était terminé. La famille royale est entrée dans Saint-Paul, qui contenait vingt mille assistants. Le siége de la reine était richement capitonné de velours et d'or (de l'or partout!), à sa gauche était réservé un emplacement pour les riches étrangers; à droite, la tribune du corps diplomatique; puis celle de la chambre des Communes et de l'assemblée des Pairs. L'intérieur de la cathédrale est admirablement arrangé. On a tenté de la rendre aussi gaie que possible, et l'on a partiellement réussi, malgré l'air naturellement sombre qui caractérise cette vaste église. Les évêques et le clergé occupent le chœur. L'évêque de Londres officie. Les *aldermen* sont habillés d'écarlate. Les pairs d'Angleterre portent le collier, mais ils n'ont pas la robe d'État. Les *beef-eaters*, gardiens de la Tour de Londres, sont échelonnés de la tribune royale jusqu'à la porte. Aussitôt que la reine a pris place, l'office commence par un hymne. Puis l'évêque de Londres prononce quelques paroles et donne sa bénédiction. Quelques instants après, les canons de la Tour de Londres annonçaient que le grand *thanksgiving* tirait à sa fin. On a raccourci le service, à cause de la fatigue que devait nécessairement éprouver la famille royale.

Tout n'était pas fini. A deux heures, le cortége repart de Saint-Paul par le viaduc de Olkd-Holborn. La procession pénètre lentement dans Oxford-street et là, les applaudissements sont pour le moins aussi violents qu'auparavant. La princesse de Galles et la reine saluent continuellement.

Le prince, habillé en colonel, lève aussi son chapeau. Le petit prince, fils aîné de l'héritier, a l'air très-effrayé et a toutes les peines du monde à contenir ses larmes. La procession atteint Regent-Circus et Marble-Arch, puis fait le tour de Hyde-Park et rentre à Buckingham-Palace. L'ex-empereur Bonaparte avait loué une maison près de Albert-Gate pour voir le départ du cortége. Chose étrange : en apprenant cette nouvelle, la reine lui a fait dire qu'elle tenait un balcon de Buckingham-Palace à sa disposition. Ceci n'est pas douteux : la nouvelle est officielle.

La plus brillante partie de la fête du Thanksgiving était réservée pour le soir. Toutes les maisons étaient illuminées ; les unes représentaient le chiffre du prince de Galles, les autres des signes emblématiques. Il y avait des devises de feu de toutes sortes. Certaines maisons d'Oxford-street se faisaient remarquer par la splendeur de leurs devantures. Mais ce n'est pas tout : vingt mille lanternes chinoises suspendues à des fils de fer sur une étendue de plusieurs lieues, donnaient réellement un caractère à ces maisons ordinairement si tristes et si sales. Les réverbères étaient surmontés de couronnes et ne laissaient passer la lumière qu'à travers des papiers armoriés. La foule était toujours immense, et Dieu sait quel ouvrage la police a eu pendant toute la journée, pour contenir ce flot irrésistible. Il va sans dire que des milliers d'ivrognes ont fêté le Thanksgiving par des libations si copieuses, que le pavé s'est trouvé à deux heures du matin subitement transformé en une arène de luttes où nous avons été à même de voir, en moins d'un kilomètre de distance, une cinquantaine de combats acharnés. C'est d'ailleurs le dénoûment infaillible de toute fête anglaise. Albion a le vin... ou plutôt la bière querelleuse.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

Il y a décidément beaucoup d'ordre et de méthode dans les crises ministérielles ; ce n'est pas tous les huit jours qu'on s'en donne le luxe, mais tous les quinze jours régulièrement ; pour plus de régularité, c'est toujours le vendredi que cela se déclare ; enfin, pour donner à cette petite cérémonie le caractère solennel d'un rite immuable, perpétuel, et consacré par la tradition, la règle s'est établie que, dans toutes les crises, si variées qu'elles fussent, il y aurait au moins une partie du programme qui ne varierait pas et qui constituerait le fond sacramentel obligé, rituel de la chose. Cette formalité immuable, c'est la démission de M. de Larcy.

Tant que M. de Larcy n'a pas donné sa démission, cela ne compte pas ; ce n'est pas une crise régulière, reconnue, officielle ; ce n'est pas une crise « *orthodoxe* ». C'est une crise indûment organisée, qui peut tourner à mal et dont il faut se méfier. Et encore faut-il, quand M. de Larcy démissionne, que ce soit un vendredi de quinzaine, sans quoi le caractère rituel n'existe pas et il n'y a pas à s'en occuper ; les démissions de M. de Larcy n'ont de gravité que le vendredi ; celles des autres jours ne sont que des velléités, des réminiscences, une sorte d'exercice pour s'entretenir la main, quelque chose comme « un raccord » ou une répétition avant la reprise prochaine de la pièce.

Mais lorsque, le vendredi de quinzaine arrivant, M. de Larcy démissionne, alors c'est une crise pour de bon ; une vraie crise « selon la formule, » et voici comment les choses se passent : Un incident quelconque, gros ou petit, insignifiant ou sérieux, se produit au commencement de la semaine. S'il est grave, c'est bien, on n'a pas à le choisir ; s'il n'y en a point de sérieux, on cherche parmi les quinze ou vingt incidents quotidiens celui qui paraît le plus propice, le plus « avantageux, » comme disent les fripiers de Paris. Puis, le vendredi, l'un quelconque des ministres donne sa démission ; c'est alors qu'intervient M. de Larcy pour donner à l'affaire son cachet d'orthodoxie ; à onze heures vingt-cinq minutes du matin, M. de Larcy donne sa démission. Dès lors, tout est régulier et la crise est revêtue, au grand complet, de son caractère sacramentel.

Elle suit son cours le samedi et, quelquefois, le dimanche. Ces deux jours-là sont invariablement consacrés à chercher des ministres-remplaçants. Presque toujours, deux ou trois ministres de plus démissionnent successivement ; le ministre de la guerre, ordinairement, se dévoue et ouvre la marche ; quant au ministre de l'intérieur, il n'a pas à se dévouer, c'est lui, neuf fois sur dix, qui fait le fond de la crise. La droite y ajoute immédiatement MM. J. Simon et Dufaure dont elle demande la démission, — ceci est rituel également — et qui se gardent bien de la donner, — ceci est plus rituel encore et spirituel en même temps, car s'ils la donnaient une fois, ce ne serait pas comme M. de Larcy, pour la reprendre le surlendemain, et ils n'auraient probablement plus l'occasion de recommencer.

Quand on en est là, c'est le beau moment de la crise, le moment des cancans, des racontars ; le moment des petits tripotages, des petites intrigues ; on fait « des listes », on échafaude des « combinaisons, » on compose des mixtures savantes dans lesquelles on fourre un peu de tout, de la droite, du centre droit, du centre gauche. C'est le moment où les personnalités s'agitent, où les ambitions se démènent, où les espérances s'exaltent. Il y a comme cela trois ou quatre heures pendant lesquelles les portefeuilles sont, comme les timbales du mât de cocagne, à la disposition de qui peut les prendre : et je mets en fait que, sauf quelques naïfs, modestes et ingénus, — les violettes parlementaires — il n'est pas un député qui n'ait rêvé, à son moment, les honneurs du ministère.

Le lundi matin, tout est fini. Une fois sur quatre, le ministre de l'intérieur s'en va — comptez combien nous en avons consommé depuis six mois, vous verrez que cela fait juste le compte. — Dès lors, tout est arrangé ; le lundi, à onze heures vingt-quatre minutes du matin, M. de Larcy retire sa démission et la crise est terminée. — Les trois autres fois, personne ne part ; tous les ministres démissionnaires reprennent leur portefeuille ; en ce cas, M. de Larcy retire sa démission à onze heures vingt-cinq minutes et les autres ministres sont dès lors autorisés à retirer les leurs dans la journée.

C'est ce qu'on est en train de faire au moment où je vous écris. Cette fois, l'incident occasionnel, ç'a été la lettre de M. Barthélemy Saint-Hilaire à M. Varroy. La droite a crié ; cela sentait « la République définitive ». On parlait d'interpeller. Dans la commission spéciale, M. V. Lefranc a désavoué le caractère officiel de la lettre : seulement, il paraît qu'il l'a trop désavoué ; la gauche a crié. De là une crise. Aujourd'hui, sans aucun doute, la chose doit être finie, à moins que l'incident Pouyer-Quertier — la déposition du ministre des finances dans l'affaire Janvier de la Motte — ne vienne compliquer à nouveau la situation ; auquel cas on aviserait à renvoyer la crise à quinzaine pour que M. Dufaure pût en être, à l'occasion des rapports par lui demandés aux premiers présidents des cours d'appel sur les communards de province.

D'ici là, d'autres incidents se produiront certainement, dont on pourra faire une crise convenable, sérieuse, qui puisse aboutir, une « quatrième crise », celle qui emporte son ministre.

Par le fait, nous avons sur le chantier pas mal de petites affaires avec lesquelles il sera facile de confectionner autant de crises qu'on voudra et de toutes les espèces. D'abord, la loi Lefranc. Celle-là contient les éléments les plus corsés ; c'est un véritable arsenal de guerre politique ; avec un peu de bonne volonté, ce n'est pas une crise seule, ce ne sont pas même plusieurs crises ordinaires et « rituelles » qu'on en peut tirer, c'est une demi-douzaine pour le moins de combinaisons ministérielles et, au besoin, gouvernementales. Cela promet. Puis, nous avons sur la planche la loi sur l'instruction publique, la pétition des évêques, la proposition de M. Denfert sur le renouvellement de l'Assemblée ; autant d'objets, autant de crises en préparation. Si j'étais M. de Larcy, je ferais certainement imprimer deux ou trois douzaines de formules de démission et autant de formules de retrait de démission. D'ici à quelque temps, on en viendra, très-probablement, à penser que les vendredis de quinzaine ne suffisent pas ; les crises deviendront forcément hebdomadaires, sans quoi nous n'écoulerions jamais le stock d'incidents, le stock de querelles, de projets scabreux, d'interpellations et autres, que nous avons en réserve ; et les candidats au ministère commencent à trouver déjà que le stock d'aspirants au portefeuille devient trop considérable, parce que les titulaires durent trop longtemps, et que, par suite, il ne se fait pas de « placements. » C'est pourquoi, de bimensuelle qu'elle est, la démission de M. de Larcy pourrait bien devenir bi-hebdomadaire ; et, dès lors, on comprend l'utilité de formules imprimées.

Lundi soir. Je me trompais ; cette fois, tout le monde ne retirera point sa démission. M. Pouyer-Quertier se retire. Sa déposition dans le procès Janvier de la Motte lui coûte son portefeuille. Il convient de dire que ce n'est point la faute à M. de Larcy ; quant à lui, il est en règle ; il a retiré sa démission à l'heure voulue ; mais le cas de M. Pouyer-Quertier n'est qu'accidentel, cela n'entrait pas dans la crise ; il n'y avait pas de cérémonial réglé. La chose se passait et devait se passer entre MM. Victor Lefranc, Dufaure, — et naturellement — M. de Larcy. En ce qui les concerne, tout s'est passé régulièrement, personne n'est parti. M. Pouyer-Quertier, qui ne devait pas être de cette petite fête, s'y est trouvé mêlé sans y avoir songé. C'est pourquoi, seul entre tous, il reste sur le carreau.

Voilà de l'ouvrage pour les fabricants de ministres ! Sera-ce M. Casimir Périer qui prendra le portefeuille des finances ? On le dit et je le crois volontiers ; M. Casimir Périer était rapporteur de la commission du budget, ce qui est une désignation comme une autre. Nous saurons cela demain, c'est-à-dire que nos lecteurs le sauront déjà depuis longtemps lorsque paraîtront ces lignes.

A en juger par ce que nous voyons, la semaine sera rude. Les enquêtes sur le 18 mars et la discussion de la loi sur l'*Internationale* nous promettent bien des orages. C'est une jolie machine de guerre que l'enquête parlementaire ! Étant donnée une majorité qui prend le pouvoir des mains d'une minorité, quel doit être le principal souci de la majorité d'abord, de la minorité ensuite ? Répondez à cette question.

Il semble, à ne consulter que le bon sens, le patriotisme, le devoir, il semble, dis-je, que le souci de la majorité devrait être de faire mieux que ses devanciers, de mieux gérer les intérêts du pays, et de réparer les fautes commises. Il semble que le souci de la minorité dût être de faire oublier les fautes et de contribuer, dans la mesure de ses forces, à prévenir les fautes des autres.

Eh bien, non, vous n'y êtes pas ! Le premier souci de la majorité, c'est d'accabler la minorité, de façon à ce que jamais elle ne puisse reprendre le pouvoir ; c'est de mettre en lumière, — en les exagérant autant que possible, — toutes ses fautes et de la perdre dans l'opinion publique.

Le premier souci de la minorité, c'est de rendre à la majorité la pareille ; de la perdre dans l'opinion publique, d'accentuer les fautes qu'elle commet et de lui en faire faire le plus possible.

Comme cela profite au pays ! et comme cela profite à l'Assemblée ! Nous voilà, nous, la France, dans la situation d'un homme dont le bras droit emploierait toute sa force à couper le bras gauche, tandis que le bras gauche, de son côté, s'emploierait avec une égale énergie à couper le bras droit. Or, comme une paire de bras se compose du bras droit et du bras gauche, je demande ce que vaudra ma paire de bras, quand le droit sera cassé et le gauche coupé ! Et le tronc, le buste, le corps, — je veux dire la France, — qu'y gagnera-t-elle ?

JEAN DU VISTRE.

LE PROFESSEUR LAUGIER

La Faculté de médecine de Paris vient de perdre un de ses professeurs les plus éminents, et le corps médical tout entier un des hommes qui honoraient le plus la profession, à la fois par son caractère et par son talent.

M. Stanislas Laugier naquit le 28 janvier 1799, dans une famille que la science avait déjà illustrée. Son père, André Laugier, professeur de chimie générale au Muséum d'histoire naturelle, et plus tard membre de l'Académie des sciences, était cousin-germain de l'illustre Fourcroy, qui fut le parrain de l'enfant. Comme son frère, un des membres actuels les plus distingués de l'Académie des sciences, le jeune Laugier se prépara de bonne heure à suivre la carrière de l'École polytechnique, mais une maladie grave vint l'atteindre au moment des examens, et il dut s'engager dans une autre voie. C'est à cette circonstance que la médecine doit de le compter parmi les sommités de l'art chirurgical. M. Laugier a su prendre place à côté des grands chirurgiens de la première moitié de ce siècle; citer les noms de Velpeau, de Gerdy, de Sanson, de Blandin et de Bérard, c'est affirmer la haute valeur de l'homme qui fut le rival de pareils compétiteurs; il conquit un à un les honneurs universitaires avec les armes loyales du concours. Qu'il nous soit permis, en passant, de regretter le temps où l'École de médecine ne connaissait pas d'autre manière de combler les vides qui se faisaient dans le corps enseignant, et d'appuyer le vœu émis tout récemment encore par la Faculté, pour le rétablissement du concours.

Interne de Dupuytren pendant quatre années, M. Laugier emporta la médaille d'or de l'internat en 1825; cinq ans plus tard, il était agrégé à la Faculté de médecine et chirurgien du bureau central des hôpitaux. Après avoir pris part avec distinction à plu-



LE DOCTEUR LAUGIER.
D'après la photographie de M. Carjat.

LA DOUANE ET LA CONTREBANDE SUR LA FRONTIÈRE DU JURA. — Un poste sédentaire à Esserteux.



LA DOUANE ET LA CONTREBANDE SUR LA FRONTIÈRE DU JURA. — Service d'hiver. — Douaniers découvrant une piste de contrebandiers.

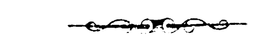
sieurs concours pour le professorat, il était enfin proclamé vainqueur en 1848, et nommé professeur de clinique interne à la place d'Auguste Bérard; quelques années plus tard, il succédait à Roux dans la clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu, où il avait fait ses premières armes sous la direction de Dupuytren.

Nous ne pouvons pas exposer ici les travaux scientifiques qui ont illustré M. Laugier : ces travaux considérables lui ont ouvert successivement les portes de l'Académie de médecine et de l'Institut, où il eut l'honneur de succéder à Velpeau.

M. Laugier était de ces professeurs qui cherchent avant tout à faire de leurs élèves des praticiens utiles ; plus solide que brillant, il ne se laissa jamais enivrer par le côté artistique de la chirurgie, en dépit d'une habileté de main telle, qu'il a pu concevoir et exécuter les opérations les plus hardies, dans des cas désespérés. Il fut l'apôtre convaincu de la chirurgie conservatrice: ce sera son éternel titre de gloire.

M. Laugier est mort sur la brèche. Les fatigues du siége avaient porté un coup fatal à sa robuste constitution ; pendant ce triste hiver de 1870, son dévouement aux blessés lui fit oublier les ménagements qu'il devait à son grand âge ; la crise passée, ses amis virent avec effroi que ce dernier effort l'avait épuisé. Il parut cependant reprendre quelques forces dans les mois qui suivirent, mais ce fut comme le dernier éclat d'une lumière qui va s'éteindre : le 23 février dernier, il succomba. M. Laugier laisse un nom qui ne périra pas : sa bienveillance et l'honorabilité de son caractère lui avaient conquis l'affection et le respect de tous ceux qui le connaissaient ; son rare mérite le fait compter parmi les illustrations de notre pays.

Dr DE LOSTALOT.



LES DOUANIERS DANS LE JURA

I

LE SERVICE D'HIVER

Dénoncer les traités de commerce, réviser les tarifs pour les aggraver, multiplier les barrières entre deux pays, cela servira peut-être à remplir le Trésor, bien qu'il y ait des gens qui prétendent que ce n'est pas le meilleur moyen. Là-dessus, je laisse à décider à plus savant que moi. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que si ces mesures préparent de beaux jours aux contrebandiers et les font sourire, elles doivent être moins du goût des douaniers. Douaniers, contrebandiers! entre ces ennemis séculaires, la lutte va donc recommencer plus acharnée que jamais, lutte de ruse et d'adresse, de force aussi, que le crayon de notre collaborateur Lançon, un Jurassien convaincu, retrace avec autant d'à-propos que de vérité. Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur ces dessins; où pas un détail ne se trouve qui n'ait été vu et qui, certes, sont bien de circonstance!

Sur les frontières de l'Est, dans les montagnes du Jura, la douane a un service d'hiver et un service d'été, et deux classes d'employés : les ambulants et les sédentaires. Les premiers, comme leur nom l'indique, tiennent la campagne, font le service des reconnaissances et des embuscades. Ce sont les plus jeunes, garçons pour la plupart, et vivant casernés. En est-il de mariés, par hasard? Leur femme habite la caserne avec eux, comme cela se fait dans la gendarmerie départementale. Quant au douanier sédentaire, généralement vieux et chargé de famille, il garde les postes ou reste dans les bureaux. Celui-là vit chez lui, donnant, en dehors du service, tous ses soins au carré de jardin qui fournit sa modeste table de légumes et de fruits.

Ce personnel se recrute, autant que possible, parmi les anciens militaires, habitués à la discipline, et rompus de longue date à toutes les fatigues. Le douanier est peu payé : 700 francs par an. Il est vrai qu'il a sa part dans les prises qu'il fait. Mais le métier est rude.

L'été, ce n'est rien. Alors courir les champs, passer la nuit à la belle étoile, caché dans quelque buisson, la belle affaire! Un chasseur, en mainte circonstance, fait cela, et pour son plaisir. Mais viennent les premières neiges sur l'aile des premières bises, c'est autre chose.

En novembre, la terre est complétement revêtue de sa blanche pelisse d'hiver, qu'elle ne dépouillera plus qu'en avril ou qu'en mai, et qui, chaque jour, ira se rembourrant d'une ouate nouvelle. Alors le paysage se transforme et change complétement d'aspect. La neige, tourbillonnant sous le souffle âcre du vent, et emportée au gré de la tourmente, a comblé avins et vallées, effacé tout vestige de chemin. Cependant il faut que le douanier circule et se reconnaisse au milieu de ce désert semé d'abîmes perfides. Comment s'y prendra-t-il? Il a pour cela de sûrs moyens.

Pour relier les uns aux autres les postes d'observation, il commence, aux premières neiges, par tracer son chemin de ronde ou de patrouille, qui n'a que 50 à 60 centimètres de large, au plus. Et afin que cette piste ne se perde pas sous les neiges fréquentes, il la borde d'une rangée de perches, hautes de 2 mètres environ, et plantées de quatre en quatre pas. Voilà les communications établies. Chaque jour battue au même endroit, la neige se durcit. Vient-il à en tomber une couche nouvelle? le pied du douanier en a aussitôt raison. Mais parcourir ce chemin n'est pas tout. Il arrive telle circonstance où le douanier doit forcément s'en écarter, c'est-à-dire s'aventurer sur une nappe de neige non foulée, qui, vers le milieu de l'hiver, a communément une épaisseur de dix pieds. Dans ce cas, il chausse des raquettes, dont il a besoin d'être toujours muni. Cette chaussure se compose, dans le Jura, de deux lattes clouées sur un cercle mince et légèrement allongé, de 35 centimètres de large sur 40 de long. Elle se fixe au moyen de courroies. Cette base très-large, et qui ne doit jamais être pleine, afin que la neige ne puisse s'y attacher, empêche le pied d'enfoncer, mais rend la marche aussi lente que pénible.

Ainsi équipé, le fusil sous le bras, le bâton à la main, une lanterne sourde cachée sous son manteau et n'éclairant que par le fond, pour plus de prudence, le douanier est armé en guerre, et paré pour la campagne. Il s'engage sur sa piste habituelle. Mais le vent souffle; la neige tombe fine et pressée, et bientôt, sous l'effort de la tempête, réduite en poussière, le fouette au visage et l'aveugle. Il est obligé, pour se diriger, pour gagner le poste où il doit correspondre avec la brigade voisine, de s'aider des jalons qui bordent le sentier, de les chercher de la main. Et cependant, c'est pour lui le moment de redoubler de vigilance; car cet horrible temps est précisément celui que souhaite, qu'attend avec impatience, dont profite le contrebandier. C'est qu'il sait que s'il est des gens qui, esclaves de leur devoir, l'accomplissent coûte que coûte, il en est aussi qui savent, d'un cœur léger, transiger avec leur conscience. La montagne a des chalets où quand la tempête sévit au dehors, pétille le sapin résineux, que couronne la flamme d'une gaie auréole. Le contrebandier sait cela et il connaît les hommes. Il sait encore que la neige aura vite effacé, sur le chemin de ronde qu'il est obligé de traverser, la trace de son passage. Autre chance de mener à bonne fin son entreprise. Et voilà pourquoi il aime et recherche la rafale.

Mais supposons les douaniers à leur poste et la trace du contrebandier reconnue. Aussitôt la patrouille détache un homme au poste le plus rapproché pour le prévenir. Et ainsi de poste en poste, l'éveil est bientôt donné. Alors on chausse les raquettes, et la chasse commence. Les contrebandiers sans doute ont de l'avance, mais ils sont chargés de ballots. C'est 80, quelquefois 100 livres qu'ils ont sur le dos, poids énorme avec lequel il leur faut courir. Et la poursuite est acharnée. L'espoir de l'avancement, surtout la part de prise qu'ils voient poindre à l'horizon, met des ailes aux raquettes des douaniers. Et si les contrebandiers n'atteignent pas le cours de quelque ruisseau, ou mieux encore, le terrain où leur piste sera perdue, neuf fois sur dix ils seront atteints, à moins qu'ils ne se résignent à se débarrasser de leurs ballots pour courir plus vite. Et, même en ce cas, plus d'un est pris, non toutefois sans combat, combat acharné où le bâton joue un grand rôle. Car le douanier se sert rarement de ses armes à feu, si ce n'est pour renseigner sur la position de l'ennemi les brigades qui opèrent de concert. Au besoin, il saura se montrer humain. A cet homme qu'il assommait naguère, à charge de revanche, il présentera volontiers sa gourde. Histoire de lui rendre la force de marcher... jusqu'à la prison.

Vous voyez que le service du douanier, surtout l'hiver, n'est pas précisément doux, et que, pour atteindre sa retraite, il faut qu'il soit solidement trempé. Il est vrai que les médecins des douanes savent choisir leurs hommes. Cette retraite, achetée si cher, est de 400 francs. O Capoue! c'était bien la peine de tant s'évertuer! Et encore, combien n'y arrivent pas et restent à moitié chemin, morts à la peine, ou de quelque mauvais coup, ou bien encore inopinément ensevelis dans quelque abîme, jusqu'aux premiers rayons du soleil printanier, qui fait fondre la neige et éclore les fleurs!

C. P.

LES THÉATRES

Le Théâtre-Français a repris *Turcaret*. Il est certaines pièces qui s'imposent à lui, en raison de la réputation dont elles jouissent; il les a reçues du passé, il doit les transmettre à l'avenir. Ce n'est pas une bien fructueuse succession à recueillir, mais il est de son devoir de l'accepter, sans réclamer même le bénéfice d'inventaire. Il ne faut pas s'y tromper, Turcaret est ennuyeux; il se recommande au public par une date historique et par une valeur littéraire. Cette date nous rejette à cette malheureuse époque des financiers et des traitants qui s'enrichirent des désastres de la France à la fin du règne de Louis XIV. Le Sage, qui avait été *quelque* temps « dans les bureaux d'anthropophages, » comme dit Saint-Simon, se souvint de son premier métier et de ses premiers maîtres; il mit en scène les partisans et le public applaudit fort à la comédie; mais, il ne faut pas s'y tromper, la pièce ne s'éleva pas jusqu'à la hauteur de la satire, elle n'attaqua pas toute la bande; elle s'arrêta aux traitants infimes et ce fut là que fut sa fortune.

Ce Turcaret, cette façon d'enrichi tranchant du gentilhomme, entretenant la Baronne, brisant les meubles de la dame dans un moment de jalousie, rachetant son amour par l'achat d'un mobilier nouveau, cet homme, fils de paysan, auquel sa richesse d'un jour permet la grossièreté et l'insolence, qui laisse sa sœur, Mme Jacob, marchande à la toilette, à son misérable métier, qui abandonne sa femme pour se faire gruger par une baronne du demi-monde de ce temps-là; ce Turcaret, dis-je, cette comédie bouffonne, avec ce personnage grotesque, fit la joie du XVIIIe siècle. Elle manquait d'intérêt; Le Sage le savait bien et était le premier à le dire, mais elle se rachetait par l'amusement dans les scènes épisodiques; et par le marquis de la Tribaudière, ce gentilhomme débraillé et toujours ivre, et par M. Furet, ce Normand prêt à tous les coups de main, et par M. Rafle, ce collaborateur caché et honteux dans les ténébreuses actions de M. Turcaret, et par Mme Jacob, et par l'extravagante Mme Turcaret, cette grande dame de Valognes, qui joue au ton de la cour dans une petite ville de Normandie et qui la première a porté « des prétintailles. » Vous le voyez, nous sommes dans la charge classique.

Quelle drôle de société, mais quel vilain monde! M. Turcaret n'est pas un financier, c'est un escroc qui prête à la petite semaine et qui vole l'argent qu'on lui confie; la Baronne plume M. Turcaret; le Chevalier vit de l'amour de la Baronne et des dépouilles de M. Turcaret; Frontin est bon à mettre au bagne en compagnie de

son maître; M. Furet ne vaut pas mieux que lui; le Marquis soupe aux frais de Mme Turcaret; tout cela forme un ensemble nauséabond de filous et de gens de mauvaise vie, fort peu agréable à rencontrer au coin d'un théâtre; mais la pièce de Le Sage est défendue par ce passé même, et nous aurions mauvaise grâce à nous récrier contre nos pères, si excellents juges, on le dit du moins, en moralité.

Pour être supportable, il faut que cette folie soit jouée follement et que le spectateur n'ait pas le temps de réfléchir sur les mœurs qu'on lui montre, et c'est là, à notre avis, un des défauts de l'interprétation actuelle de *Turcaret*. Elle est op sage. Mlle Royer dit le rôle de la Baronne avec trop de distinction, elle lui prête trop de charme; M. Got a trop d'esprit; Barré trop de tenue; cette comédie a le diable au corps; elle doit être, il faut la jouer à la diable. Les rôles secondaires donnent la note. Bressant est excellent dans le rôle du Marquis; Mlle Jouassain joue avec beaucoup de verve Mme Jacob, et Mlle Nathalie fait de Mme Turcaret un excellent personnage, d'un ridicule et d'une bouffonnerie achevés.

L'autre motif est une fantaisie littéraire de M. Édouard Pailleron, moins qu'une comédie, quelques scènes, mais de l'esprit le plus gai, et de la facture la plus amusante. Vous saurez que Mme d'Heilly est séparée de son mari. Pourquoi? Rassurez-vous, les torts sont du côté de l'époux. M. d'Heilly se grise. Mme d'Heilly appartient donc, par droit de conquête de l'amour, à qui saura la prendre; mais la dame connaît toute la stratégie amoureuse des poursuivants: elle tient en ordre ses affaires, et opère tous les quinze jours sa liquidation en mettant à la porte ceux qui la pressent de trop près. Si elle rencontre quelqu'un par trop persistant dans ses attaques, en avant, alors, le grand moyen: — Monsieur, je suis veuve; et, là-dessus, le monsieur effrayé s'enfuit et court encore. M. de Piennes est un de ceux qui s'obstinent, et ne veut pas démordre de ses prétentions. Allons, il faut jeter le grand mot: « Monsieur, je suis veuve! » A quoi répond froidement M. de Piennes: « Je le sais, madame. Voici pourquoi j'ose vous demander votre main. » Et, en effet, M. d'Heilly vient de mourir, ce qu'ignorait sa femme. C'est tout; mais cela est joué par Mme Plessy avec une grâce, un esprit, une finesse qui assurent à ce petit acte un véritable succès.

M. Savigny.

LES IMPOTS ET LES EMPRUNTS (1)

IV

Quel chemin... en arrière a fait la France depuis le jour où M. Thiers, sous le plus économe des gouvernements, prononçait cette parole légendaire: « Saluez le milliard, messieurs, vous ne le reverrez plus. » Un budget d'un milliard paraissait alors excéder les forces du pays. Et pourtant la monarchie de 1830, pendant dix-huit années, n'a créé que 44,869,998 fr. de rentes. La république de 1848, en moins de trois ans, a créé 75,741,031 fr. de rentes. L'empire nous a légué, en s'en allant ou fuyant, 500 millions de rentes en plus, environ (le compte n'est pas encore définitif), mais à lui seul il a contracté ou obligé la France à contracter une somme d'emprunts trois ou quatre fois plus élevée que celle de l'Europe entière dans le même espace de temps. Le règne de Napoléon III a été le temps de moisson de l'agiotage. Il n'a pas eu un ministre osant dire à un autre ministre, comme Colbert à Lamoignon: « Connaissez-vous comme moi l'homme auquel nous avons à faire, sa passion pour la représentation, pour les grandes entreprises, pour tout genre de dépenses? Voilà donc la carrière ouverte aux emprunts, par conséquent à des dépenses et à des impôts illimités; vous en répondrez à la nation et à la postérité. »

(1) Voir *l'Illustration* des 17, 24 février et 2 mars 1872.

Aujourd'hui la dette de la France s'élève, en capital, à 17 milliards (chiffre rond), lesquels à 5 pour 100 d'intérêt, en moyenne, donnent une somme de 850 millions de rentes annuelles à payer. Ainsi voilà quelle a été la marche ascendante de la dette:

En 1852. . .	239,304,500 fr.	de charge annuelle.
En 1861. . .	349.887,150 fr.	— —
En 1872. . .	850,000,000 fr.	— —

En 1851, chaque habitant, en France, aurait eu à payer pour rembourser la dette une somme de 252 fr.; en 1872, cette somme serait trois fois plus forte et se monterait à environ 7 ou 800 fr., soit 30 à 40 fr. d'intérêt par tête d'habitant, au lieu de 12 fr. Voilà le legs des profusions, des dilapidations et des guerres de cet empire qui devait être l'ordre et la paix! voilà cette page qui commence par des fanfares et finit par des deuils!...

Ce n'est pas tout: il faut encore ajouter à ce chiffre effrayant de 17 milliards les dettes contractées par les départements, les villes et les communes, dont on ne peut que présumer le chiffre et qui sont nées de l'instinct d'imitation, et de l'impulsion donnée à tous par un gouvernement dépensier et prodigue. Que de tristesses, de privations et de larmes sont renfermés dans de tels chiffres!

A la marche ascendante de la dette correspond comme l'effet à la cause la marche ascendante des budgets. Voici des termes de comparaison instructifs:

Le budget de la restauration est fixé, en 1815, en dépenses ordinaires, à 827,415,000 fr.

Le budget de la monarchie de 1830 est fixé, en 1832, à 962.971.270 fr., plus 143.647,000 fr. de dépenses extraordinaires.

Le budget de la république de 1848 est fixé, en 1849, à 1,572,571,097 fr.

Le budget de l'empire est fixé, en 1858, à 1,890,299,012 fr.

Le budget du même empire, en 1870, après la guerre qu'il a « si follement entreprise, si ineptement conduite » sera probablement fixé à plus de 3 milliards 500 millions.

De quelle force a besoin un pays pour résister à cette avalanche qui roule et bondit sur les populations, ravage les champs, les villes, se précipite sur l'épargne et l'anéantit d'un coup inévitable et périodiquement terrible!

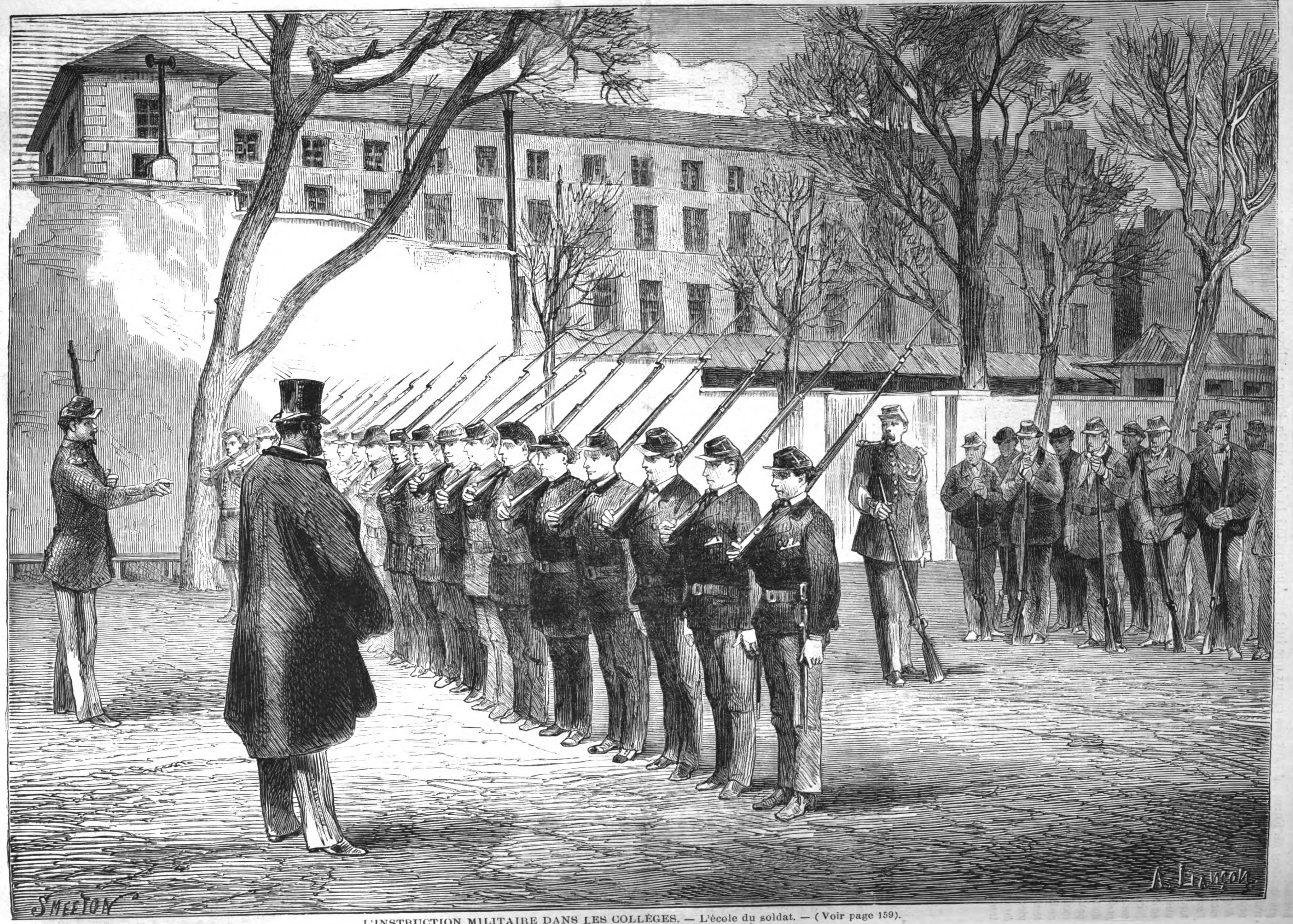
Mais, douleur encore plus amère! dommage encore plus profond! voilà cinq ou six milliards qui vont s'expatrier du sol français pour aller travailler pour..... le roi de Prusse. En France, ils n'étaient pas inactifs, ils allaient dans la manufacture, dans l'usine, dans l'atelier, féconder le commerce et l'industrie; ils iront ailleurs, ils iront chez nos ennemis irréconciliables et ne reviendront plus.

Aussi faut-il s'attendre qu'une crise industrielle et commerciale sera produite en France et peut-être dans le monde entier, par cette exportation de numéraire ou d'instrument de travail, comme il en survint une en 1825 et 1826 dans la Grande-Bretagne, à la suite des prêts énormes faits aux États américains; comme il en survint une en 1815, chez nous, à la suite du paiement du milliard aux puissances alliées; comme il en survint une aux États-Unis en 1863, à la suite de la guerre de sécession; c'est une loi fatale qu'une crise commerciale et industrielle soit une conséquence des emprunts: ce qui s'explique aisément, puisque chaque emprunt retire les capitaux des canaux de la production, pour les verser aux caisses stériles des trésors d'États. C'est l'eau qui cesse de donner le mouvement à la roue de l'usine; c'est le vent qui cesse d'enfler la voile du navire, c'est la vapeur qui cesse d'animer la locomotive du chemin de fer.

Et ici je me permettrai de ne pas partager l'opinion de ceux qui pensent qu'il y a avantage pour un pays de placer ses emprunts à l'étranger. Il vaudrait bien mieux les placer chez soi-même avec un intérêt plus élevé. Devenir tributaire d'une autre nation, c'est aliéner non-seulement une partie de ses revenus, mais aussi en une certaine mesure sa liberté d'action, sa dignité, son indépendance politique. A-t-on bien calculé qu'emprunter à l'étranger 5 milliards à 6 pour 100, c'est se mettre dans la nécessité d'exporter, dans un espace de dix ou douze ans, le même capital en intérêts? Ne serait-il pas préférable de laisser ces intérêts dans le pays, où ils accroîtraient le capital national, que de les voir s'exiler chez d'autres peuples? Sans doute, si l'argent emprunté était consacré par l'État qui emprunte à des dépenses reproductives comme la construction de chemins de fer, de canaux, de routes, il se pourrait que l'intérêt payé, quoique élevé, fût inférieur au bénéfice réalisé; et alors le placement, loin d'être onéreux, serait au contraire une opération avantageuse pour l'État. Mais ce n'est pas malheureusement le cas où se trouve la France; elle est obligée d'emprunter pour payer une dette et de s'appauvrir pour enrichir un implacable ennemi, qui ne lui rendra de longtemps les capitaux énormes qu'il lui a arrachés par un traité de paix où, là aussi, la force a primé le droit. Il faudrait donc se préoccuper de conserver à la France les bénéfices des gros intérêts que nous devrons payer pour réaliser les futurs emprunts de guerre, et s'efforcer d'être tout à la fois son propre créancier et son propre débiteur en excluant, autant que possible, les capitalistes étrangers de toute participation à cette opération nationale.

Il faudrait bien plus. Comme aux temps de sa prospérité financière la France était un des plus grands marchés de capitaux du monde, et qu'elle a fait des placements énormes sur les valeurs étrangères, il serait d'une bonne politique d'amener les capitalistes français à retirer l'argent qu'ils ont placé à l'étranger, en Allemagne surtout, en Autriche, en Russie, en Espagne, en Amérique et de le rappeler en France, dût-on sensiblement élever la prime offerte aux capitaux.

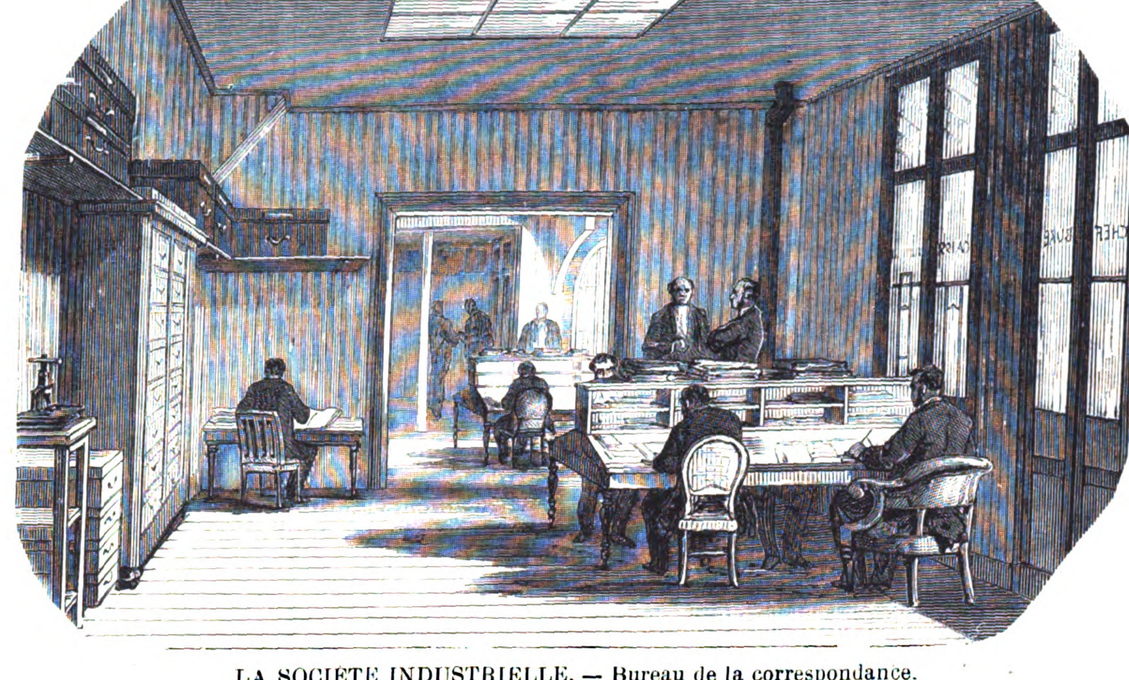
On objectera peut-être que les étrangers viendront sur notre marché acheter une partie des rentes le lendemain de l'émission de l'emprunt, et qu'ainsi ils atteindront le même résultat que s'ils avaient été des souscripteurs originaires; mais ne serait-il pas possible de décider que cet emprunt, tout national, dont l'objet est de rendre à la France sa liberté et sa grandeur, sera nominatif pour les souscripteurs et non négociable ou non coté à la Bourse pendant un certain temps, deux ans par exemple, afin de donner au pays le temps de reconstituer son épargne? Ne pourrait-on pas lui donner législativement le caractère immobilier, comme on l'a fait pour les actions de la Banque de France? Ne pourrait-on permettre aux familles de lui imprimer le caractère dotal dans les contrats de mariage? Ne pourrait-on pas déclarer qu'il sera reçu en paiement et comme argent dans les transactions avec l'État, telles que la vente des forêts, fonds et superficies, ou l'aliénation d'autres immeubles dépendant du domaine public? Je ne fais qu'indiquer, mais l'idée que j'émets me semble susceptible d'extension et de développements. C'est à ceux qui ont sollicitude des grands intérêts de la France à chercher et à présenter des combinaisons qui sortent des sentiers battus et à ne pas verser dans l'ornière de la routine. Je n'ignore certainement pas le sort réservé aux prétendus innovateurs: ils sont toujours mal venus de vouloir contrarier les règles établies; si l'on consent quelquefois à les écouter, c'est pour leur accorder qu'ils ont raison en principe, en théorie, ce qui, en langage bureaucratique, veut dire qu'en pratique, ils sont absurdes et n'ont pas le sens commun et qu'ils se nourrissent de viande creuse comme la philosophie allemande. Et puis, d'ailleurs, comme on attend toujours le dernier moment pour prendre un parti, ainsi que ces débiteurs imprévoyants qui ne s'avisent qu'en face de la saisie de leurs biens, on a recours naturellement aux hommes spéciaux en administration et en finances, c'est-à-dire à ceux qui gardent fidèlement les traditions du passé. Bientôt, tout est dit, tout est bâclé, au risque que tout soit perdu. La dette, se dit-on, après tout, n'est-elle pas perpétuelle? N'est-elle pas le funeste



L'INSTRUCTION MILITAIRE DANS LES COLLÉGES. — L'école du soldat. — (Voir page 159).

héritage que l'aveugle égoïsme des pères transmet à l'honnête probité des neveux? A quoi bon, dès lors, sacrifier le présent à l'avenir? Et alors se forme dans l'Etat une école financière, école abominable, l'école des Érostrates politiques, qui pose ouvertement en doctrine et met en pratique les mots non moins abominables de Danton: « La meilleure manière de régler ses comptes est de brûler ses registres. »

EUGÈNE PAIGNON.



LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE. — Bureau de la correspondance.

La

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

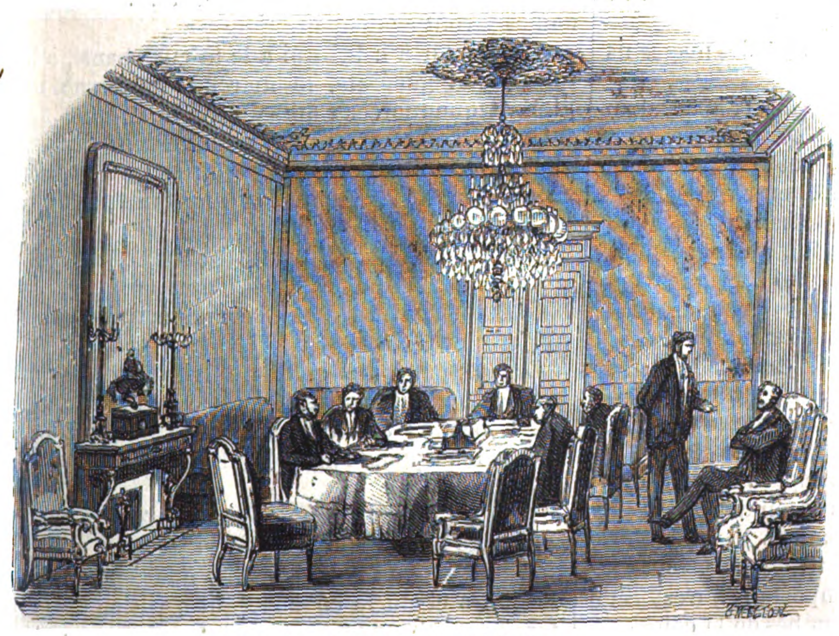
BANQUE DE CRÉDIT ET D'ÉMISSION

A différentes reprises nous avons eu l'occasion de parler de cette société, qui, jeune encore dans le monde des affaires, a su bientôt conquérir une place sérieuse, par les opérations qu'elle a réalisées, par les entreprises auxquelles elle a prêté son concours.

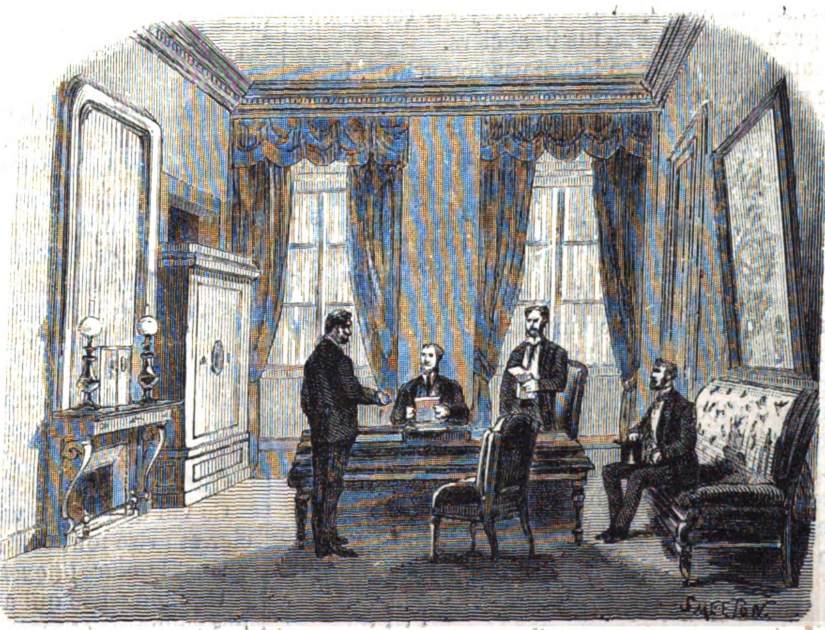
Nos lecteurs ont pu suivre avec nous la progression ascendante de cet établissement de crédit,



Bureaux du public et Caisses.



Salon du Conseil d'administration.



Cabinet du Directeur.

qui, malgré les violentes commotions de ces dernières années, a su tenir haut et ferme son pavillon. Sans engagements dans le passé, qui pouvaient compromettre les plus forts; sans charges dans l'avenir de nature à enrayer sa marche d'action, la paix l'a trouvée la première à son poste, prête à apporter à tous son contingent de ressources et d'aptitudes. Alors qu'après le 18 mars Paris était fermé à toute transaction, comprenant les services qu'elle pouvait rendre, elle ouvrit une succursale à Versailles et vint en aide à l'épargne en payant, dans ses bureaux, des masses de coupons arriérés, rendant ainsi l'aisance et le bien-être à de pauvres porteurs dont les ressources étaient depuis longtemps épuisées. A partir de ce moment commence sa véritable transformation. Les résultats obtenus par la création de Versailles, lui montrent la voie où elle doit entrer, le champ ouvert qu'elle doit creuser pour développer ses forces et augmenter les services qu'elle peut rendre. Les succursales sont établies dans les principales villes de production et de commerce, et bientôt vingt-cinq rameaux vigoureux viennent apporter leur sève à l'arbre que les coups de vent impétueux n'avaient pu faire plier. Partout ces établissements rendent des services: la clientèle y abonde, l'exactitude, les conditions modérées, la régularité des opérations, au bout de quelques mois, leur donnent dans ces villes de province *droit de cité*.

Bientôt les occasions se présentent pour mesurer leur force: l'emprunt national, l'emprunt de la ville de Paris sollicitent les capitaux de l'épargne. La Société industrielle, admise à y participer, apporte à l'État, à la ville de Paris, grâce à ses succursales, un chiffre de souscriptions réellement considérable, et que n'eussent pas dédaigné de vieilles et importantes maisons.

La clientèle va sans cesse croissant, les opérations grandissent tous les jours; il faut à ces nouveaux fonctionnements des moyens proportionnés et en rapport avec la nouvelle sphère d'action de l'entreprise. C'est alors que les actionnaires décident à l'unanimité la majoration du capital et l'extension des opérations sociales.

Le public répond à cet appel et les actions de la Société sont souscrites, en quelques jours, par les clients qui comprennent à quelle entreprise on les convie de s'associer.

En effet, le but de la Société industrielle est aussi simple que puissant: aider par tous ses moyens le commerce et l'industrie. Ses opérations sont multiples: elles comprennent tout ce qui est du ressort de la banque moderne, participation aux emprunts publics de gouvernements ou de municipalités; création ou extension de sociétés; concours à l'industrie par la mise en train de fonctionnements que l'individualisme ne peut souvent réaliser. A côté de ce rôle important, la Société industrielle fait pour ses clients toutes les opérations de Bourse, avances sur titres, encaissement de coupons, reports, comptes courants avec chèques, opérations que traitaient jadis seulement les grands établissements financiers.

Mais là encore ne se borne pas son action. Pour le commerce, elle encaisse et escompte, à des conditions les plus favorables, le papier sur les villes de France et surtout dans les localités où elle a des succursales.

Comme on le voit, il y a là une infinité considérable d'opérations, qu'une maison sans nombreuses ramifications dans le pays ne peut facilement suivre, mais qui deviennent faciles et lucratives quand on a, comme la Société industrielle, un bras dans presque toutes les grandes villes de France. Nouvellement installée dans son hôtel de la rue Taitbout, nous avons cru être agréable à nos lecteurs, après leur avoir parlé à nouveau de la Société industrielle, de leur offrir un dessin représentant l'ensemble des bureaux où s'élaborent tant d'affaires, où se remuent déjà tant de capitaux.

P. P.

L'EXERCICE MILITAIRE

DANS LES LYCÉES ET LES COLLÈGES

Si la droite de l'Assemblée nationale n'est point favorable à l'obligation, en ce qui concerne l'instruction, en revanche, elle en est fort partisan pour le service militaire. La commission en a très-carrément adopté le principe; le projet de loi qui le consacre est déposé et sera certainement adopté prochainement. Le Gouvernement lui-même, bien qu'hostile à l'obligation, laissera faire, nous n'en doutons pas, cédant en cela avec raison au vœu unanime du pays. Il a trop le sentiment de la nécessité pour la France d'une forte organisation militaire, pour risquer de tout compromettre par une opposition intempestive. Il a d'ailleurs prouvé quelles sont ses dispositions à cet égard, en rétablissant, au commencement de cette année, dans les lycées et les collèges, pour les élèves des classes supérieures, des exercices qui, prescrits par le maréchal Niel, n'avaient été abandonnés deux ans plus tard, que sur l'ordre du maréchal Lebœuf, de triste mémoire.

Cet essai, qui avait alors donné les meilleurs résultats, ne pouvait manquer d'en donner aujourd'hui d'excellents. Nos jeunes lycéens y mettent une ardeur et un entrain dignes de tous les éloges. On en peut juger par le dessin que nous publions ci-joint, et qui représente les rhétoriciens du collége Rollin évoluant au commandement du sous-officier de la garde républicaine chargé de présider à leur instruction.

Et c'est vraiment plaisir de les voir manœuvrer! Pour peu que vous le souhaitiez, ils vous exécuteront une marche par le flanc avec autant d'aisance et de facilité qu'un changement de direction par file. L'école du soldat, comme vous le voyez, n'a donc plus de secrets pour eux, et déjà ils commencent à percer les mystères de l'école de peloton. Quant au maniement du fusil, ils y sont passés maîtres.

L'arme dont ils se servent en ce moment est le fusil Snider, à baïonnette, qu'ils échangeront bientôt contre le chassepot, avec lequel au besoin, soyez-en bien convaincus, ils sauront, eux aussi, faire merveille.

Les exercices ont lieu deux fois par semaine.

C. P.

PARIS PITTORESQUE

LES CHIFFONNIERS.

(Fin).

Nous avons dit que rien de ce que le chiffonnier ramassait au coin de la borne n'était perdu pour l'industrie. Vous allez le voir.

Dans le voisinage des halles, il y a des magasins d'oranges en gros.

Si vous assistez au déballage des caisses, dont les odorantes effluves viennent corriger les âcres senteurs de la morue salée, vous remarquerez qu'on jette à la rue toutes les oranges gâtées.

Des chiffonniers ramassent le fruit avarié, l'empilent dans les hottes et, une fois au logis, le lavent et le versent dans de grandes barriques pleines d'eau, où ils le laissent macérer pendant quelques jours. Puis, quand la fermentation commence, ils y ajoutent un peu de cassonade et mettent le liquide en cruchons. Au bout de quelque temps, il a acquis assez de force pour faire sauter le bouchon.

C'est ce qu'on appelle le *champagne Mouffetard*.

Ce vin de luxe se vend parfaitement chez l'épicier et grise tout comme un autre.

C'est la *veuve Cliquot* des petites bourses.

Une industrie qui a son importance, c'est celle des rognures et morceaux tombés de la coupe des flanelles. Le chiffonnier réalise là-dessus de très-beaux bénéfices; car il achète les déchets à 3 francs 75 c. le kilog. et les revend 5 francs aux fabricants de tissus, après les avoir effilochés.

Les fabricants de carton et de papier achètent pour leur usage:

Les *carons*, vieux papiers sales........	8 fr.	les 100 k
Le *gros de Paris*, toiles d'emballage...	8	—
Le *gros de campagne*, chiffons de couleur, cotonnades........................	18	—
Le *gros bulle*, toiles en fil grossières...	20	—
Le *bulle*, même qual., mais plus propre.	26	—
Le *blanc sale* chiffons.....................	34	—
Le *blanc fin*, chiffons propres et de toile de fil....................................	44	—

Les chiffons d'une dimension raisonnable passent entre les mains des revendeuses à la toilette du marché du Temple.

Les fabricants de produits chimiques tirent du sel ammoniaque des lambeaux de laine ou de drap.

On fait de nouvelles vitres avec les morceaux de verre cassé, de nouvelles ferrures avec les anciennes, et de la colle forte avec les os.

C'est ainsi qu'avec du vieux on fait du neuf.

Fait-on autre chose dans la vie?...

La classe des chiffonniers se recrute dans tous les rangs de la société. C'est dans cette corporation qu'on trouve le pêle-mêle social le plus étrange et le plus imprévu.

On y rencontre parfois:

Un fils de famille décavé.

Un notaire qui a eu des malheurs.

Un ancien *cabotin* de province.

Un vieux *troubad* qui a fait trois congés.

Un auteur dramatique incompris.

Un ventriloque.

Un Polonais.

Ce mélange panaché n'a rien qui doive vous surprendre: le *chiffon* est le refuge suprême des épaves de la société, des déshérités du sort, des fruits secs de l'existence, de tous ceux, en un mot, qui ont laissé leurs plumes dans cet engagement meurtrier qu'on appelle la bataille de la vie.

C'est pour cela que, parmi les chiffonniers, on trouve tant de philosophes.

On rencontre des types de chiffonniers dans tous les quartiers de Paris.

Sur la place d'Austerlitz, dans les soirées d'été, il y a un vieux marchand de pain d'épice très-connu des habitués sous le nom de l'*Oncle des chiffonniers*.

Vers les 8 heures et demie, 9 heures, les chiffonniers et chiffonnières qui descendent de la rue Mouffetard viennent faire cercle autour de lui. Le bonhomme se coiffe alors d'un immense bonnet de coton, ce qui provoque toujours une explosion d'hilarité dans l'auditoire.

Puis, il invite chacun des assistants à verser à la caisse. Les sous pleuvent.

La récolte faite, un des chiffonniers grimpe sur une planche mise en travers de la boutique et chante une chanson. Après lui, un autre. Les dames y vont également.

A celle ou à celui qui a le mieux chanté, à la satisfaction générale, le marchand décerne un gigantesque morceau de pain d'épice.

La petite fête dure ordinairement jusqu'à 10 heures et demie, moment où chacun des *artistes* reprend la hotte ou le mannequin et s'en va au travail.

Comme opinion politique, le chiffonnier n'en a guère: il est ennemi du désordre.

C'est tout naturel: en temps d'insurrection, le *chiffon* ne va pas.

Ce n'est pas à dire qu'on ne trouve pas dans ces moments la moisson suffisante à récolter le long de la borne: au contraire, jamais on n'a plus d'occasions pour faire ses affaires dans les immondices...

Mais on ne trouve pas à vendre. Aux moments d'émeute le commerce est mort.

A une époque où le progrès nous envahit tous les jours et où le commerçant parisien se croit forcé de suivre le mouvement en changeant la dénomination de sa profession et en imposant des noms ronflants à sa spécialité, il m'est doux de

constater que le chiffonnier résiste à l'entraînement général et conserve les vieilles traditions.

Aujourd'hui l'épicier a vécu ; il n'y a plus qu'un *négociant en denrées coloniales*, dont la boutique est un *magasin d'approvisionnement*.

Le classique bottier alsacien disparait pour faire place aux *docks de la cordonnerie*.

Le marchand d'habits est distancé par les *manufactures de vêtements confectionnés*.

Certains concierges des grands quartiers commencent déjà à s'appeler :

Administrateur délégué des locations.

Le chiffonnier lui!... reste chiffonnier. Il ne renie pas le nom de ses ancêtres. Qui sait?... Peut-être un jour, dans ce siècle qui devient étincelant, le chiffonnier sera-t-il le dernier représentant du passé... le souvenir suprême du vieux Paris qui s'en va...

Aussi, dès maintenant, peut-il s'écrier : « *Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là !...* »

ÉLIE FRÉBAULT.

PETITE GAZETTE

La Ville de Lyon, 6, rue de la Chaussée-d'Antin, complète de jour en jour ses assortiments de nouveautés pour la saison de printemps. Comme garniture de vêtements Cachemire, la vogue sera certainement la Guipure de laine assortie à la nuance de l'étoffe. Les nouveaux modèles (tous exclusifs) de Franges et d'agréments noirs imitant la broderie se demandent déjà beaucoup, quoique fabriqués pour la saison d'été. Il en est de même de la Passementerie ornée de jais, qui recommence à jouir d'une grande faveur auprès des élégantes Parisiennes.

Nous n'en parlerons cette fois-ci que comme préface de certaines ceintures nouvelles, tellement nouvelles qu'elles sont encore en ce moment sur les métiers. Mais nous avons déjà pu en admirer le type; et, du 15 au 20 mars, la Ville de Lyon espère pouvoir mettre en vente la première édition de ces rubans. Sans entrer dans d'autres détails, disons qu'il est impossible qu'un grand succès ne soit pas réservé à cette heureuse innovation, d'un goût parfait et d'une qualité sans reproches.

Parmi les patrons nouveaux de voilettes, citons la Sicilienne, écharpe brodée au crochet ou au passé. La Religieuse, grand voile long, retombant jusqu'à la taille. Plus une nouvelle mantille espagnole, forme Marie-Stuart, ornée, sur le milieu de la tête, d'un joli nœud de velours noir.

Avec le soleil, l'ombre! avec le printemps, la séve! Mais si la verte chevelure décore les arbres, les boutons ne sont pas seyants au visage; c'est pourquoi, belles lectrices ou jeunes lecteurs, vous conseillerons-nous la Lotion du Dr Owilck, efficace, très-prompte à les faire disparaître sans retour, ainsi que toute autre affection ayant le sang pour source et le printemps pour cause. Un flacon vous suffit; il coûte : 5 francs chez le Dr Owilck, 11, place de la Bourse, à l'entresol.

G. R.

LES NOUVELLES ACQUISITIONS DU JARDIN DES PLANTES. — Le gnou.

LE GNOU

Le gnou, que nous avons l'honneur de vous présenter, appartient à la famille des antilopes, comme la gazelle, cette élégante et fine petite bête à laquelle il est loin de ressembler. Mais entre l'antilope canna et lui, la différence n'est pas bien grande.

Le gnou rappelle à la fois le bœuf, le cerf et le cheval : le premier, par ses cornes; le deuxième, par ses jambes, et le troisième par sa crinière, sa croupe et son encolure. Il a encore avec le cerf un autre point de ressemblance, c'est celui de la présence de *larmiers*, c'est-à-dire de fossettes creusées autour de l'angle interne de l'œil.

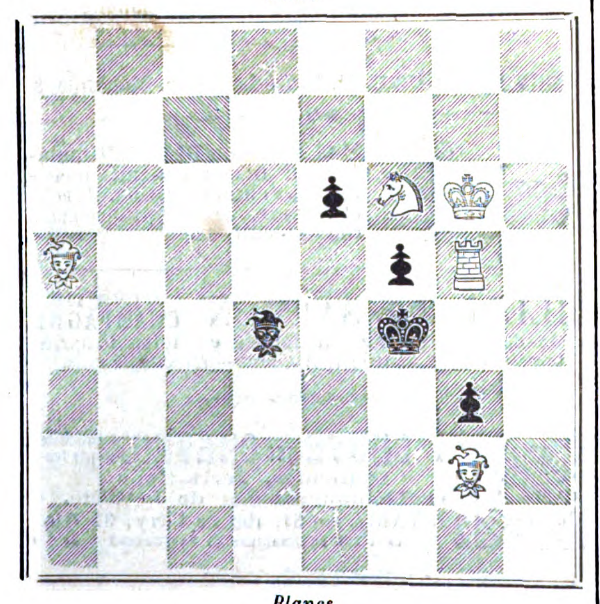
Les antilopes forment, dans la classification de Cuvier, la première section des ruminants à cornes creuses, à noyau osseux solide et sans pores ni sinus. Ces cornes persistent pendant toute la durée de la vie de l'animal.

Pour en finir avec le gnou, disons qu'il a la vue bonne, l'ouïe et l'odorat d'une grande finesse, et que, malgré ses manières un peu brutales, il est moins méchant qu'il n'en a l'air. C. P.

ÉCHECS

PROBLÈME N° 361, PAR M. G. E. BARBIER.

Noirs.



Blancs.

Les blancs font mat en trois coups.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 360.

Blancs.	*Noirs.*
1. F c T R.	1. P 4e D.
2. C 2e CR échec.	Mat.
Si P pr. C.	D 6e R échec mat.
R 6e R.	D pr. C.

Solutions justes du Problème N° 360. — Café Concordia, à Anvers; Eug. Thiesson; G.; Cercle du Creusot; Ern. Féchoz; Cercle Maguelonne; Ass. chorale de Valenciennes; Caffe Demetrio di Pavia; Café du Mirail; Cercle des Ecoles; Boissart: Em. Frèrejacques; A. Thionville; A. Collomé; Photographie Waléry; Broque: Café Vénitien; Augustini Baptiste; Café Baranger, à La Châtre; Casino Lyrique, au Mans; Viau; Vivier Sarradon; Cercle du Commerce; Frel. B.; Café Gassion; Café Eldorado; Hoguelade; Loyd; Casino du théâtre de Ferrare; Cercle de l'Union, à Tulle; Ternard; L. Beirlaut.

J.-A. DE R.

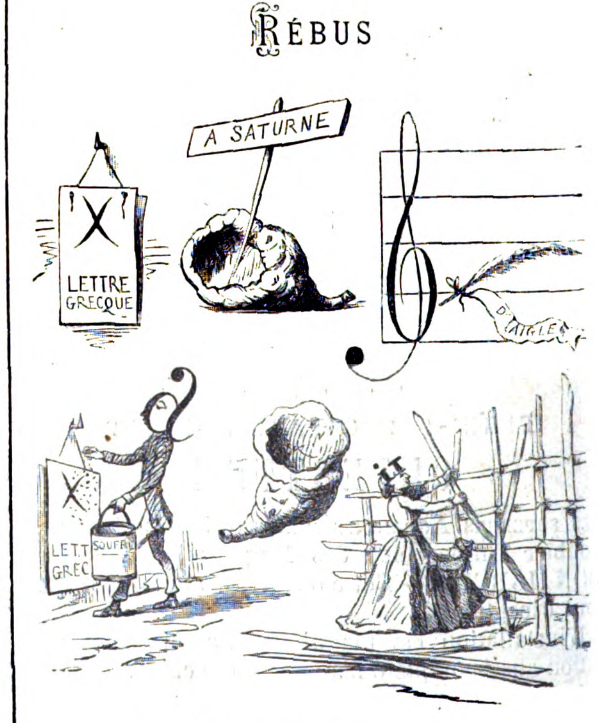
Tout lecteur du rébus ci-contre qui en enverra une explication exacte avant samedi prochain, pourra réclamer, au tiers de sa valeur, soit moyennant 6 fr. au lieu de 18, un des huit derniers volumes parus de l'*Illustration*, — à l'exception des volumes 56 et 57 formant le 2e semestre de 1870 et le 1er semestre de 1871.

AUG. MARC, *directeur-gérant*.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

Encres typographiques de Ch. Lorilleux.

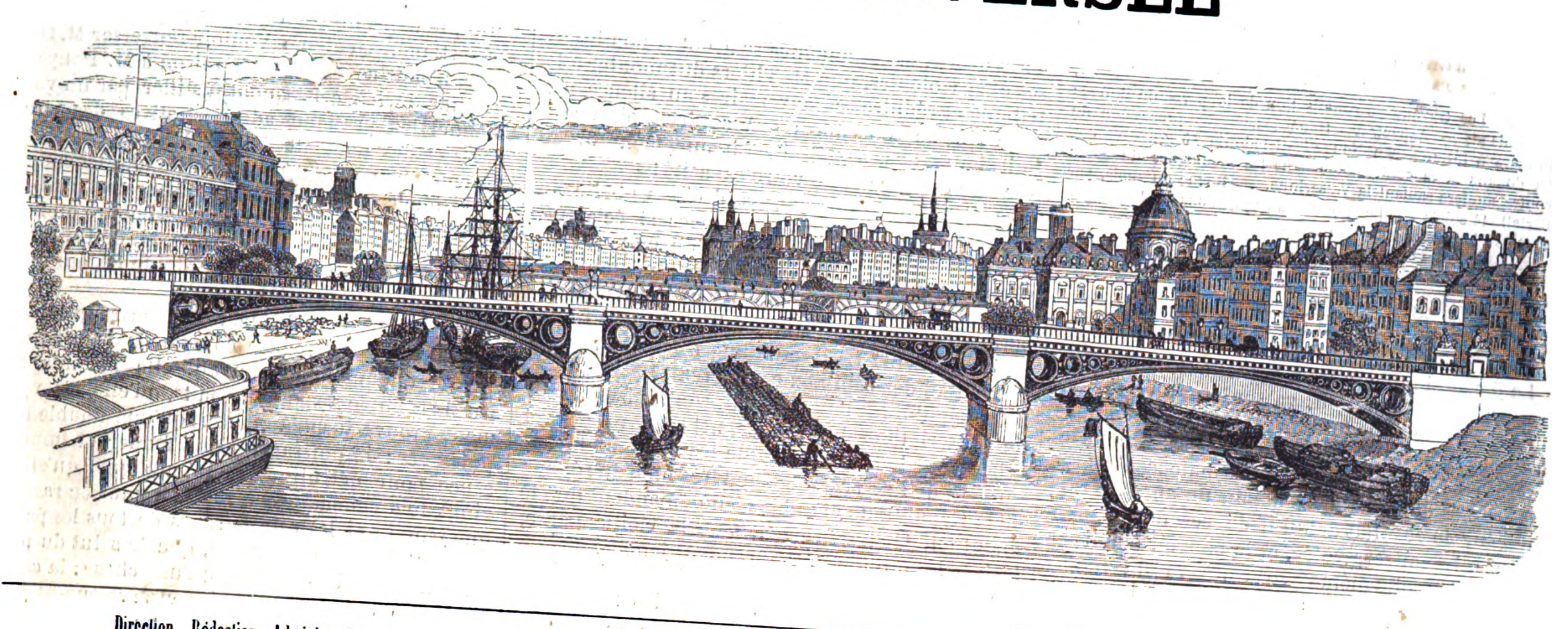
RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS :

S'abandonner à la colère, c'est souvent venger sur soi les fautes d'autrui.

L'ILLUSTRATION
JOURNAL UNIVERSEL



Direction, Rédaction, Administration
22, RUE DE VERNEUIL
Toutes les communications relatives au journal, demandes d'abonnement, réclamations, demandes de changements d'adresse, doivent être adressées, à M. Aug^te Marc, directeur-gérant, 22, rue de Verneuil.
Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un mandat-poste ou d'une valeur à vue sur Paris.

30e ANNÉE. VOL. LIX. N° 1516
Samedi 16 Mars 1872
Prix du N°: 75 c. — La collection mensuelle : 3 fr. — Le vol. semestriel : 18 fr.
PRIX D'ABONNEMENT
Paris et Départements : 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 18 fr. — 1 an, 36 fr.
Etranger: le port en sus, suivant les tarifs.
Les abonnements partent du 1er numéro de chaque mois.

Bureaux de Vente et d'Abonnement
60, RUE DE RICHELIEU
L'administration ne répond pas des manuscrits ni des documents qui lui sont adressés; elle ne s'engage jamais à les insérer.

A. LANÇON.

LES TRAVAUX DE CANALISATION DE LA PERTE DU RHONE. — Le sondage.

REVUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

La discussion de la loi à laquelle M. Victor Lefranc a donné son nom, va soulever une fois de plus contre le Gouvernement les récriminations ardentes de la droite. Mais l'article spécial dans lequel nous résumons plus loin les malencontreuses campagnes de la majorité, depuis un an, nous rassure sur le résultat définitif de ces débats passionnés. La loi sera votée, et le pouvoir établi par l'Assemblée elle-même se trouvera du moins armé, par une mesure spéciale, contre les ennemis qui pourraient songer à l'attaquer.

La grosse question depuis quinze jours, à l'Assemblée, est la première délibération relative à la loi contre l'*Internationale*. C'est le sinistre souvenir de la Commune qui a manifestement inspiré cette loi, dont la discussion vient de révéler toute l'insuffisance. Le projet est mal élaboré, mal rédigé, et bien certainement inefficace. Après toutes les critiques présentées à la tribune, il ne peut s'élever aucun doute à cet égard. Comme la plupart des lois de répression, la loi contre l'*Internationale* n'atteindra pas son but. Ce n'est pas d'ailleurs au point de vue uniquement répressif qu'il faut considérer le redoutable problème du capital et du travail. De deux choses, l'une : ou l'organisation du travail comporte des améliorations réalisables, ou tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possible. Or, la possibilité d'améliorer les lois du travail n'est niée par personne, et dès lors le devoir commande de se préoccuper avant tout de ces réformes, qui peuvent, mieux que les lois répressives, mettre un peu de baume sur nos plaies sociales. C'est ainsi que le problème se pose en Angleterre, et ce point de vue nous paraît assurément supérieur à celui que nous voyons adopté chez nous.

En Prusse, nouveau triomphe de M. de Bismark. Le prince-chancelier vient de faire passer à la chambre des seigneurs qui lui était hostile la loi relative à l'inspection des écoles primaires par des inspecteurs laïques. Cette loi est justement considérée comme une mesure dirigée contre l'influence catholique en Allemagne.

De Madrid, les nouvelles commencent à redevenir inquiétantes Le ministère Sagasta, — c'est le septième depuis l'avénement du roi Amédée! — voit se coaliser contre lui les trois partis de l'opposition : les carlistes, les radicaux et les républicains. Attendons le résultat des élections.

LES CAMPAGNES DE LA DROITE

Il y a un an, l'Assemblée nationale, convoquée et réunie à Bordeaux, confiait, au milieu d'acclamations enthousiastes, le pouvoir exécutif de la République française à l'homme d'État éminent que le pays venait d'indiquer à son choix, par les vingt-huit nominations qu'il avait obtenues aux élections générales du 8 février. Il importe de rappeler que la droite de l'Assemblée se fit principalement remarquer par l'énergique approbation qu'elle donna à cette résolution, et cela se comprend, parce que ce vote représentait pour elle la chute du Gouvernement du 4 septembre.

Eh bien! nous allons résumer brièvement les grands actes qui ont signalé cette mémorable année, et cette vue d'ensemble va nous permettre d'apprécier à leur juste valeur les services que les campagnes de la droite ont pu rendre au pays.

A peine le pacte de Bordeaux était-il signé, que le Gouvernement, occupé à dompter la plus formidable guerre civile de notre histoire, voyait déjà s'élever contre lui les attaques acrimonieuses de la droite, et ces attaques se firent si nombreuses et si violentes, que M. Thiers dut monter à la tribune et réduire ses adversaires au silence par cette riposte écrasante : « Accordez-moi encore huit jours, et je vous laisserai une tâche digne de votre courage et de votre capacité! »

La Commune vaincue, la droite va-t-elle au moins s'incliner devant un service si éclatant? Pas le moins du monde! Elle détourne tout simplement ses batteries, et c'est alors l'indemnité de guerre qui devient l'objectif de ses nouvelles attaques. Comment trouver 2 milliards avec un tel Gouvernement? La République n'est-elle pas l'épouvantail des capitaux et du crédit?

La République lance son emprunt, et 5 milliards de souscriptions lui répondent! C'est un nouvel échec pour la droite, puisque les capitaux lui signifient qu'ils s'accommodent très-bien du régime de la République et qu'ils n'en demandent que le maintien. Qu'importe? Comme la vieille garde, les partis politiques ne se rendent jamais.

Victorieux au point de vue militaire, victorieux au point de vue du crédit, le pouvoir exécutif voit alors la droite tourner ses manœuvres du côté politique. A tout propos, à chaque instant, soit par des projets de loi, soit par des interpellations, soit par les discussions à l'ordre du jour, la droite ne cesse de rappeler au Gouvernement qu'elle représente la souveraineté, et que le pouvoir exécutif n'est que l'expression de sa volonté omnipotente. Sur ce troisième point, comme sur les deux premiers, la droite se trompait encore; car une Assemblée n'exprime jamais qu'une délégation de pouvoir. Dans un pays démocratique, le suffrage universel seul est souverain, et c'est à lui qu'il appartient de résoudre le redoutable problème de notre destinée.

Or, le suffrage universel interrogé, au mois de juillet, pour remplir les siéges vacants de la représentation nationale, répond en donnant une majorité immense aux candidats républicains. Les élections municipales avaient déjà affirmé, dans ce sens, la volonté du pays. Que conclure de cet antagonisme manifeste? Une seule chose : c'est que la droite, en affirmant *urbi et orbi* sa souveraineté, ne faisait en réalité qu'usurper une autorité qui ne lui appartient pas et creuser entre elle et le pays un abîme de plus en plus profond. Encore une condamnation formelle de sa politique aventureuse.

Armée, crédit, politique, tout lui échappe; et néanmoins la droite persiste à traiter le Gouvernement établi par elle à peu près comme les grenouilles traitaient le roi Soliveau. Le centre gauche s'en émeut, et la proposition Rivet se présente pour mettre un terme à tant de mauvais vouloir. La droite, jusqu'au dernier jour, lutte contre le projet avec une opiniâtreté inébranlable. La loi passe, et la droite, encore une fois vaincue, se voit réduite à se lancer dans de nouvelles entreprises.

C'est ici que reparaît le travail de cette toile de Pénélope, toujours reprise et toujours abandonnée, qu'on appelle la fusion. Voilà vingt ans, — quatre lustres! — que cette chimère passe à travers la politique, comme une comète à travers le firmament, sans jamais parvenir à connaître sa route. Aujourd'hui comme autrefois, la fusion était un rêve irréalisable, et il n'était pas besoin d'être prophète pour annoncer une déconvenue nouvelle. Il y aura toujours entre le drapeau tricolore et le drapeau blanc un gouffre que rien ne comblera.

N'importe! La droite semble avoir tout mis en œuvre pour livrer à la République l'assaut suprême. Manifeste occulte, conciliabules secrets, voyage du comte de Chambord, pèlerinage à Anvers; tout a été mis en œuvre pour renverser le Gouvernement de M. Thiers. Tentative insensée qui, en démontrant l'impuissance de la droite, n'a servi qu'à mettre plus que jamais en lumière les mérites incontestables du régime réparateur qui a l'approbation du pays.

Ne mentionnons que pour mémoire l'hostilité que montre la droite pour le projet de loi présenté par M. Victor Lefranc et pour M. Dufaure : double maladresse, qui montre toute absence d'esprit politique dans un parti qu'on a justement appelé « le parti mérovingien. » Vouloir renverser M. Dufaure, n'était-ce pas donner raison à M. Pouyer-Quertier, et par conséquent justifier par un vote solennel les pratiques administratives des virements et des mandats fictifs? Vouloir abandonner comme une cible, à la portée de tous les coups, la présidence de la République française, n'est-ce pas encourager le bonapartisme, à l'heure où l'un des enfants terribles de la droite, M. de Guiraud, proclame du haut de la tribune toute restauration monarchique impossible?

En résumé, si la droite veut bien rappeler ses campagnes et se rendre compte de la conduite qu'elle a tenue depuis un an, elle reconnaîtra, par le simple exposé des faits, qu'elle n'a vraiment prouvé jusqu'à présent qu'une double impuissance : impuissance pour fonder et impuissance pour détruire. La République, qu'elle a vingt fois condamnée à mort, a plus de racines que jamais, et les esprits sages de tous les partis arrivent à cette conclusion, que le salut du pays ne demande à l'Assemblée qu'une chose : la constitution d'un grand parti conservateur-libéral, avec le maintien de la République.

COURRIER DE PARIS

Il y avait à Nice, depuis la Commune, à peu près quinze mille boudeurs; c'était ce qu'on appelait autrefois l'élite du beau monde. Effrayés, non sans quelque raison, ils s'étaient habitués au chef-lieu des Alpes-Maritimes. On disait : « Non-seulement ils y passeront l'hiver, mais encore ils finiront par y prendre racine; Paris ne les reverra plus. » Ceux qui parlaient de cette sorte ne savaient pas qu'il y a pour la grande ville une nostalgie irrésistible, bien plus irrésistible que toutes les autres. L'auteur d'*Obermann* parle de l'amour invincible des Suisses pour leurs montagnes. Un Suisse qui, à 1500 lieues de Lucerne, entendait, un soir, le ranz des vaches, tomba en syncope et pensa en mourir. Pour Paris, pour ceux qui ont vécu de la promenade sur l'asphalte, des échos de l'Opéra, des bruits de la Bourse et des racontars de la petite presse, c'est bien autre chose; on a beau être dans un pays enchanté, sur le seuil même de l'Italie, il faut céder et revenir. Voilà justement ce qui arrive pour les émigrés dont je parlais tout à l'heure. Depuis qu'il y a des bourgeons aux arbres et qu'il leur est démontré que le tigre de la guerre civile ne se promène plus à travers nos rues, les voilà qui reviennent dix par dix, cent par cent. Perdre Paris de vue pendant un an, c'est déjà d'une belle force. Aucun ne saurait aller au delà. On en a déjà rencontré plus d'un qui ne se montre pas moins stupéfait que s'il revenait du *Monomotapa*.

Bonington, ce peintre d'un si bel avenir, avait déjà dit : « On meurt vite à Paris, d'accord, mais » on ne vit pas ailleurs. » Bonington a figuré pour deux toiles à la vente Pereire. Des amateurs sont accourus de tous les coins de l'Europe afin de s'approprier des lambeaux de cette galerie. Mais voyez l'effet du séjour dans Paris : plusieurs de ces étrangers ont déclaré vouloir ne plus quitter la ville. Le mouvement du carême les a séduits. Y a-t-il de quoi s'étonner si fort? En ce moment, Saint-Pétersbourg est toujours gelé; Berlin n'a plus que la figure d'un camp; Vienne n'a pour se dédommager que la musique d'Offenbach; Londres ne parle que de l'affaire de l'*Alabama*; à Rome, le pape a décrété un nouveau jeûne en signe de deuil. En fin de compte, le boulevard de la Madeleine jusqu'au faubourg Poissonnière est le seul lieu où l'on respire un peu de gaieté.



La vente des tableaux Pereire a duré plusieurs jours. Je vous ai déjà dit qu'il y était venu des députés de tous les coins de l'Europe artiste ou millionnaire. Une fois les enchères couvertes, il y a eu plusieurs scènes étranges, des épisodes qu'on ne peut voir qu'ici. On raconte, par exemple, un très-grand souper arrangé par les acquéreurs. Sur la fin de la soirée, ou plutôt de la nuit, car les choses les plus curieuses se passent toujours chez nous à la lueur du gaz, on s'est laissé aller à des échanges et à des paris. Un Hollandais et un Hongrois ont joué un Hobbéma de 35 000 francs à l'écarté, en cinq points secs. Un Giorgione doit servir, ajoute-t-on, de dénoûment à un mariage ébauché. Qu'on nous trouve donc un autre coin de la terre où les choses se passent d'une aussi galante façon?

Presque au même instant, les courses de la Marche ont repris leur train. On peut dire que le troisième dimanche l'a emporté de beaucoup sur les deux autres. Pour le coup, bon nombre des boudeurs, retour de Nice, s'étaient mêlés à cette foule diaprée. Les chevaux engagés sont de plus en plus nombreux. On a grandement lorgné un pur-sang anglais, Odfellow, arrivé de Londres, le matin même, par le train. Il paraît que c'est un jeune Anacharsis de la race chevaline qui vient en France afin d'y mettre le sceau à son éducation. Cet Odfellow figurera dimanche prochain aux courses du Vésinet.

Pas une soirée ne se passe sans un bal de corporation. Après les demoiselles de commerce et les gens de maison, les fleuristes et les plumassières. Cette dernière réunion a été, paraît-il, la plus brillante. Ceux qui sont quelque peu au fait des allures du haut article de Paris vous diront que le commerce des plumes à orner les chapeaux et des fleurs artificielles est une des plus riches industries de Paris. On rencontre par là, en grand nombre, des fortunes de fort calibre. Quant aux mœurs, il n'y a qu'à se rappeler un charmant petit roman, le *Lion amoureux*, le chef-d'œuvre de Frédéric Soulié, sans contredit. Un lion, un élégant de 1840, a rencontré une petite bourgeoise dans un quadrille et il en a la tête tournée. La belle enfant n'est autre qu'une plumassière. On doit se rappeler le reste de l'histoire. Si le dramatique conteur vivait encore de nos jours, il pourrait encore aller prendre ses héroïnes dans la même spécialité: il y en avait de fort belles au bal de samedi dernier.

En temps ordinaire, les Italiens fermaient aux alentours de Pâques pour enjamber le détroit et s'organiser à Londres. Cette année, sous la pression des événements, on a changé tout cela, comme le dit Sganarelle en parlant du cœur à droite. Les Italiens ont rouvert il y a quelques jours. Tout donne à penser qu'ils tiendront jusqu'à l'été. La *Traviata* a été la pièce de début. Entre nous soit dit, il n'était pas facile de faire une troupe italienne; les premiers sujets de l'ancienne s'étant un peu éparpillés en Angleterre et en Russie depuis près de deux ans. Il a bien fallu ramasser çà et là tout ce qu'on a pu trouver, les bribes et les morceaux. Au bout du compte, la chose peut marcher telle qu'elle est; Gardoni et Verger ont été surtout bien accueillis.

Un moment on avait nourri un grand espoir; on disait: « L'Alboni se laisse vaincre et chantera. » Hélas! non. Trois ou quatre fois, la brillante cantatrice a consenti à se faire entendre dans les concerts de l'hôtel du Louvre, mais ç'a été tout. Ni les prières, ni les offres brillantes n'ont été de force à fléchir l'artiste. Jadis le taureau de la Crète dévorait la fleur de la jeunesse d'Athènes. Ainsi fait aujourd'hui le mariage pour les actrices auxquelles le public s'attache le plus. La comtesse Pepoli n'aurait pas dû pouvoir nous enlever l'Alboni. Au reste, c'est à un mariage aristocratique, célébré au théâtre, qu'Hector Berlioz faisait allusion quand il disait:

— Les grandes chanteuses sont des Vestales; on devrait les condamner à être enterrées toutes vives aussitôt qu'elles font mine de se marier.

« Une mode a à peine détruit une autre mode » qu'elle est abolie par une plus nouvelle, qui » cède elle-même à celle qui la suit et qui ne » sera pas la dernière. Telle est notre légèreté. » Pendant ces révolutions, un siècle s'est écoulé, » qui a mis toutes ces parures au rang des choses » passées et qui ne sont plus. La mode alors la » plus curieuse et qui fait le plus plaisir à voir, » c'est la plus ancienne. » (La Bruyère.)

Ces lignes du grand moraliste, écrites il y aura bientôt deux cents ans, sont marquées en ce moment d'un mouvement très-curieux d'actualité.

Depuis le second dimanche de mars, la mode pour les femmes est d'être roses.

Il est très-difficile de faire dix pas dans la rue sans rencontrer une femme rose, mais rose de la tête aux pieds.

Un fragment d'aurore, d'une transparence presque céleste, enveloppe ainsi celles qui courent au bois ou même qui vont à pied, pour leurs affaires ou pour leurs plaisirs. Le chapeau est rose, la robe rose et les gants roses, ce qui ne s'était encore vu que pour les hommes. Celles qui ont les yeux noirs, bleus ou pers sont, à ce qu'il paraît, dans une désolation profonde. Plusieurs, dit-on, s'inquiètent d'un procédé de teinture qui leur mette sous les paupières la couleur du lever du jour.

D'où vient ce terrible amour du rose? Pour les blondes et pour les brunes, cela va fort bien sans doute, mais on prétend que c'est une vive attaque à la beauté des rousses, lesquelles, comme on se le rappelle, étaient fort en vogue tout récemment encore, sous le second empire.

Pour en revenir à ce que disait La Bruyère de la mobilité des modes, les femmes roses ont été deux fois fortement recherchées dans notre Paris: sous Louis XV, d'abord, à l'avénement de Mme Dubarry; sous le Directoire ensuite, à cause d'un caprice de Mme Tallien. Le rose actuel ne sera probablement en vogue qu'un ou deux mois.

A propos de toilette, lisez les feuilles judiciaires, vous y verrez qu'un mari vient d'être condamné à payer pour 15,000 francs de parfumeries que sa femme avait prises à crédit. La chose se passait, il est vrai, sous l'ancien régime, c'est-à-dire avant la guerre. N'importe, il faut fièrement aimer le *maquillage* pour en dépenser une telle dose!

— Mais, disait un avocat, ç'a été de tout temps. Tenez, le rouge est très-ancien.

La belle affaire! Le rouge, si vous voulez, est d'institution divine; Homère en parle. A preuve, Junon, la déesse aux yeux de bœuf, s'en servait. Était-ce le jour où elle emprunta la ceinture de Vénus? Je ne le crois pas. Était-ce cet autre jour, pendant le siége de Troie, où elle fit à son céleste époux une si belle scène de la vie privée? Je ne le sais pas. Mais ce qui est sûr, c'est qu'une de ses suivantes vola un pot de fard sur sa toilette pour le donner à Europe. Pourtant toute reine des dieux et des hommes qu'elle était, cette Junon, elle ne se serait jamais permis de dépenser de ces belles choses pour 15,000 francs. Mais que doit dire aux Champs-Élysées, si elle y est, l'ombre de ce bon M. Dupin, lequel, de son vivant, faisait de si beaux discours sur *le luxe effréné des femmes*?

Auguste Luchet vient de mourir après une courte maladie. Homme du lendemain de 1830, écrivain coloré, il s'était de bonne heure fait un nom comme dramaturge et comme romancier. Il avait donné, il y a trente-cinq ans, en collaboration avec Félix Pyat, à la Porte-St-Martin, le *Brigand et le philosophe*, œuvre pleine d'audace. La phrénologie alors naissante y jouait un grand rôle. Peu après, toujours avec le même, il avait fait jouer à l'Ambigu *Ango*. Celui-là était un drame à peu près historique, célèbre par son prologue. Dans cet acte, qui était d'une piquante originalité, on voyait apparaître tout à coup Clément Marot, François Rabelais, Jean Calvin, Ambroise Paré et l'avocat Féron, le mari de la belle Féronière, tous transformés en républicains, conspirant contre le roi. Quant à Ango, le marin de Dieppe, représenté par Bocage, il désarmait François Ier, le jetait à terre, lui mettait le pied sur la gorge et, en définitive, le forçait à demander grâce. Tout cela était un peu raide, comme on dirait de nos jours. Jules Janin ne pouvait se défendre de protester avec force dans les *Débats*. François Ier, le vainqueur de Marignan, demandant pardon à un rustre! Le prince des critiques ne le voulait pas. Au reste, comme *Ango* coïncidait avec la machine de Fieschi, il fut la première pièce de théâtre que la censure se mit à faucher. Et les deux jeunes auteurs lançaient une préface foudroyante contre le roi Louis-Philippe.

Vers le même temps, Auguste Luchet avait écrit, cette fois avec Michel Masson, *Thadéus le Ressuscité*. Un récit bizarre, l'histoire d'un homme qui avait été « pendu à Berlin » et qui était venu faire ses frasques à Paris. A cet époque-là, ces sortes d'aventures étaient une sorte de monnaie courante. On n'a pas encore oublié qu'un sculpteur alors célèbre, le baron Bosio, prenait plaisir à raconter comment, dans son enfance, il avait été tambour de régiment et, par suite, pendu haut et court, ce qui ne l'empêchait pas d'avoir bon pied, bon œil. *Thadéus le Ressuscité* fut surtout lu par les gens du monde. Plus d'une duchesse en raffolait.

Un autre roman du même conteur devait avoir un très-grand retentissement. Il s'agit du *Nom de famille*. Il y avait là-dedans des pages tellement brûlantes contre les grands du jour, que le parquet crut devoir déférer à la cour d'assises, non-seulement le romancier, mais aussi l'éditeur. Ce dernier n'était autre que notre ami Hippolyte Souverain, le plus barbu des faiseurs de livres.

—Y songez-vous? disait H. de Balzac à ce dernier. Comment! vous allez comparaître devant les jurés de la Seine avec la longue et belle barbe que vous portez jusque dans le creux de la poitrine! Rien que sur cet indice de républicanisme, vous êtes un homme condamné d'avance. Faites-moi vite couper ça.

Hippolyte Souverain tenait beaucoup à sa barbe; il tenait plus encore à ne pas aller en prison. C'est pourquoi il se fit raser. Le jour des débats, il se montra avec le visage lisse et fut acquitté. Quant à Auguste Luchet, il était frappé très-sévèrement. Un an de prison et 1000 fr. d'amende. En homme habitué à vivre en plein air, à travers les prés et les bois, il préféra l'exil à Sainte-Pélagie. Il partit donc pour Jersey où il demeura cinq ans. Au bout de ce temps, il revint, un peu attiédi, un peu attristé.

— J'ai vu de trop près la réalité pour faire encore des œuvres d'imagination, nous disait-il dans un petit cercle d'amis, où nous passions alors nos soirées.

Il nous confia aussi qu'il se proposait de vulgariser dans un livre les idées de Broussais, qu'il tenait pour le plus grand philosophe des temps modernes. Cela se passait en 1847. On était à la veille d'une révolution. En effet, le 24 février éclata. Au premier moment, il fut nommé gouverneur du palais de Fontainebleau.

Ce fut alors que les journaux à cancans lui imputèrent le crime le plus bizarre qu'on pût imaginer.

— Comprenez-vous cette ânerie! disait-il en crispant ses poings robustes. Voilà qu'on m'accuse d'avoir fait frire les carpes historiques du bassin, celles auxquelles François Ier jetait de la mie de pain et la duchesse d'Étampes des anneaux d'or. A bien prendre les choses, ces carpes auraient tantôt quatre cents ans! Et il y a un public pour ajouter foi à de tels contes!

A dater du 10 décembre, il avait quitté le palais du Primatice et était revenu aux lettres. Hélas! quand on le pressait, il avouait, presque avec des larmes dans la voix, que le feu sacré s'était retiré de son âme. Sans doute il se trompait, puisqu'il a pu faire jouer un beau drame, *le Cordonnier de Crécy*, que j'ai eu le plaisir d'aller applaudir à sa première représentation. Mais chose trop certaine, cet homme de cœur et d'une si noble probité avait été usé par la lutte. Nos derniers désastres n'ont pas peu contribué à précipiter sa fin.

Philibert Audebrand.



LES TRAVAUX DE CANALISATION DE LA PERTE DU RHONE. — Aspect des tranchées.



LA PROCESSION DU 10 MARS A LILLE.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

Les vieilles chroniques du Languedoc racontent que jadis, vers la fin du XIIIe siècle, — c'était le bon temps des guerres seigneuriales, — le baron de Chuselan et le comte de Mondragon se faisaient une guerre perpétuelle. Le premier, étant quelque peu suspect d'hérésie albigeoise, le second quelque peu parent de Simon de Montfort et ayant eu des inquisiteurs dans sa famille, ils ne pouvaient « se *pâtri l'un l'autre* » et n'eût été que le Rhône coulait entre les deux baronnies, l'une ou l'autre eût fini par être du tout ruinée voire même toutes les deux. On s'était pendant longtemps si fort battu, pillé, brûlé, que le cri des pauvres vilains, toujours rançonnés et meurtris des deux côtés de la querelle, en vint jusqu'à Rome, quoique Rome fût fort loin; et le Saint-Père, bien qu'il eût à ce moment « beaucoup d'autres cigales à ferrer » ne put faire autrement que de s'en émouvoir.

« Adonc, mû de pitié pour ce pauvre peuple si » cruellement foulé, Sa Sainteté ordonna qu'il y » aurait, non pas paix ou trève entre les seigneurs, » puisque de haine naturelle et inapaisable se » haïssaient, mais qu'entre les deux baronnies y » aurait terre neutre, de refuge et d'asile, où se » pût remettre et recouvrer quiconque ne vou» drait être des deux seigneurs assailli. Et fut dé» signée pour terre de refuge l'isle de Cadenet, » sise en plein milieu du Rhône, laquelle isle, afin » que ne fût de ses droits frustré le saint siége, » fut déclarée terre papale et tenue de payer cha» cune année en Rome, rente perpétuelle de six » sols d'or; car de tout temps fut sacré et consa» cré que n'arrive en Rome aucune affaire qui n'y » apporte deniers.

» Et furent les deux barons compris parmi ce » qui pourraient en l'isle chercher refuge; si que » l'un, étant de l'autre de trop près serré, pour» rait avoir trève en touchant l'isle et s'y remi» sant.

» Or advint que les deux barons se continuant » leurs guerres, prirent soin de se faire bâtir dans » l'isle un château, chacun à chaque bout, où ha» bitaient de coutume; et là vivaient se faisant » mauvais visage, mais de querelles et de coups » s'abstenant, sauf que chacun d'eux, quand il » avait de forces assez en hommes et deniers, sor» tait de l'isle pour aller à l'autre faire la guerre » et assiéger réciproquement leurs donjons. Et » par ainsi sçavaient fort bien les pauvres villains » remisés en l'isle, quand l'un des deux seigneurs » avait de l'autre reçu échec, car incontinent qu'il » courait fortune d'être pris ou navré, le battu se » venait remettre en l'isle et s'y réclamer du droit » de refuge et de neutralité; par ainsi sçavaient » les villains qu'il avait eu échec.

» Mais après maintes rencontres, advint que les » deux barons, l'un de l'autre meurtris, ayant à » ces batailles perdu le fond de leurs deniers, le » sang de leurs soudards ou vassaux, affaiblis des » horions reçus, et, par méfiance, de tous leurs » voisins pourchassés, se réfugièrent tous deux en » l'isle et n'en purent sortir, faute de forces pour » tenir la campagne. Or, en ce temps-là, le saint» père fort vieilli et d'ailleurs vilainement con» trarié de grosses hérésies et schismes scanda» leux, n'avait plus pouvoir de maintenir trève » dans sa terre de Cadenet, et les deux barons se » continuant de quereller malgré la trève, advint » que le sire de Mornas, lequel était un payen ri» baud, de toute vergogne délaissé et ne respec» tant rien sinon plus fort que lui quand devant » lui le rencontrait, prit terre en l'isle une nuit » que les deux barons se battaient maugré la trève » et sur tous les deux mit la main. Et, incontinent » fit, comme hérétique Albigeois décoller le baron » de Chuselan et, dans un cul de basse-fosse » mettre le baron de Mondragon, lequel, étant bon » catholique, méritait indulgence plus large. Et le » sire de Mornas pilla l'île si bien et la dérasa de » tous ses arbres, lisières, oseraies et ceintures que » l'au d'après, à la fonte des neiges, le Rhône » montant la couvrit et emporta. De cela y a plu» sieurs siècles déjà et pourtant encore se voit, » aux eaux claires d'été, la ruine des châteaux, » couchés au fond de la rivière aux deux tourbil» lons qu'on appelle en langue du pays « *li gran* » *ravoôu de Cadenet* ».

Voilà la tradition : et n'allez pas me dire que ce n'est point de la chronique parlementaire, car je n'en saurais trouver de plus exacte et de plus vraie pour vous raconter les événements de la semaine, et prédire — autant qu'on le peut faire — ceux qui pourraient bien arriver dans l'avenir.

N'est-il pas vrai qu'il y a quinze jours ou trois semaines « était sorti de l'île le baron de Mondragon, bon catholique, » je veux dire la droite, « retours d'Anvers » pour en finir avec la République et ramener son roi? N'est-il pas vrai qu'elle est rentrée hier dans le terrain neutre du pacte de Bordeaux ? Et n'est-ce pas pour avoir reçu échec et par crainte que la gauche à son tour, quittant le terrain neutre, ne fît campagne aussi et ne proclamât la République de façon ou d'autre ? Pour moi, comme les « pauvres villains réfugiés en l'isle», je ne suis point embarrassé de reconnaître lequel des deux partis a reçu échec ; et celui que je vois revenir le premier au pacte de Bordeaux, je le tiens pour battu quand même il chanterait victoire. Et je ne suis pas sans quelques craintes à l'endroit du « Sire de Mornas, payen ribaud ne respectant rien, sinon plus fort que soi, » et toujours prêt à profiter de nos querelles. Et si vous voulez bien réfléchir, ne fût-ce qu'un peu, veuillez me dire contre qui pourrait bien être faite cette fameuse « loi-Lefranc » dont on s'occupe si fort depuis quelques jours ? Contre qui, si ce n'est contre le troisième larron qui, s'il en avait l'occasion et la force, mettrait, comme en 1851, la main sur la gauche hérétique et sur la droite bien pensante ? Sans compter qu'à défaut du « Sire de Mornas, » nous avons d'autres écornifleurs en campagne ; là-bas, en Champagne, j'aperçois encore des casques pointus, et l'on affirmait hier que sur le boulevard Montmartre, en plein midi, le « général » Cluseret fumait en paix son cigare ces jours derniers.

Donc, si les deux partis ne peuvent prendre sur eux d'abjurer leur haine naturelle, qu'au moins ils respectent le terrain neutre et gardent la trève, sans quoi nous pourrions bien aussi, quelque belle nuit, être « emportés et noyés. »

Et cependant, on n'a point l'air d'y prendre garde. A qui mieux mieux, on se querelle et chaque parti s'ingénie à chercher occasion de faire à l'autre, selon le cas, tantôt une niche, faute de mieux, tantôt, quand la bonne fortune d'une grosse querelle se présente, une grosse querelle.

Pas plus dans les petites questions que dans les grandes, on n'est d'accord. C'est comme la cuisine créole qui, dans toutes les sauces, fourre toujours le même ingrédient : du piment à emporter la bouche. Quel que soit le plat du jour, le piment en fait la base, comme « goddam » fait le fond de la langue anglaise. Eh bien! à l'Assemblée, en toute question, il y a aussi un élément inévitable, fondamental, partout et toujours présent : la passion, l'animosité, presque la haine.

La semaine entière est là pour le prouver, et la séance d'aujourd'hui, lundi, met le sceau à cette démonstration. Quoi! dans quelques méchants journaux, des écrivains de médiocre renommée, dans une heure de mauvaise humeur, sous l'impression d'une émotion pénible, auront écrit un article de convenance douteuse et de peu d'urbanité, et cela suffira pour que les 750 représentants du pays, négligeant les affaires les plus graves, s'exposent à compromettre leur dignité dans des querelles personnelles?

C'est un jeu de tous points dangereux. Ordonner des procès, c'est se mettre soi-même en jugement. Porter plainte et poursuivre une offense, c'est se déclarer offensé; le profit en est mince. Et d'ailleurs, quand le plaignant n'obtient pas satisfaction, c'est lui qui se trouve condamné.

L'Assemblée a fait poursuivre dix journaux; ils ont été tous les dix acquittés. Sur qui retombent ces dix acquittements? Et aujourd'hui, sur qui retombe le scandale, car c'en est un, de cette malencontreuse séance?

Il n'est que temps d'y songer. La dignité de l'Assemblée, son crédit, sa considération, sa force, dans de pareilles querelles, chaque jour se diminuent et se perdent; et, pour peu que l'on continue, le temps n'est pas loin où les deux partis, tous deux épuisés, hors d'état de se faire une guerre sérieuse, n'auront de force que pour se neutraliser réciproquement et se livrer, impuissants, au premier aventurier venu.

Cela n'est point gai et ce n'est pas ma faute si ma Chronique aujourd'hui n'a pas le mot pour rire : « Les sottises des grands, si risibles soient-elles, » disait je ne sais plus quel écrivain anglais, « jamais ne me font sourire. Je sais trop bien qui les paie et combien de maux en sortent pour le pauvre peuple. »

Nos gouvernants feraient bien de méditer quelque peu cette pensée.

JEAN DU VISTRE.

LA PERTE DU RHONE

On sait que le Rhône, notre plus grand fleuve, et l'un des plus beaux de l'Europe, après avoir traversé le lac de Genève, passé entre les Alpes et le Jura et baigné le pied du fort de l'Ecluse, finit par se perdre sous les rochers entre le mont Vuache et le Grand-Credo, pour ressortir soixante pas plus loin et reprendre sa course à l'air libre.

Une compagnie industrielle a eu l'idée de canaliser cette partie du cours du fleuve, de façon à utiliser la force motrice qui résulte de sa chute. Ce sont ces travaux de canalisation que représentent les dessins que nous publions aujourd'hui. Un article spécial et explicatif devait les accompagner; mais l'abondance des matières nous a forcés, à notre grand regret, de renvoyer cet article à la semaine prochaine.

Ce n'est donc que partie remise, et le lecteur ne perdra rien pour avoir un peu attendu.

C. P.

LA MANIFESTATION LILLOISE

POUR L'ŒUVRE DE LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE

L'œuvre de la libération du territoire fait son chemin, bien que le Gouvernement ait cru devoir, non sans raison peut-être, en décliner la direction. Il est bon qu'une pareille œuvre, née de l'initiative privée, conserve ce caractère privé qui lui permet d'obéir à toutes les impulsions, de se prêter à toutes les inspirations du patriotisme. Pour arriver à son but, celui-ci prend, en effet, toutes les formes. On donne, on quête, on se cotise; les ouvriers déposent sur l'autel de la patrie une fraction de leur salaire hebdomadaire; les employés, les fonctionnaires une portion de leurs appointements mensuels. Ici l'on danse, là on fait de la musique ou l'on donne des représentations dramatiques; plus loin on confère, on prépare des ventes d'objets d'art, etc. Et il en est ainsi par toute la France. A Lille, dimanche dernier, il s'agissait d'une grande quête publique, exécutée dans des conditions qui nous ont paru devoir faire l'objet du dessin que nous mettons sous les yeux du lecteur, et pour lequel nous avions envoyé tout exprès sur les lieux un de nos dessinateurs.

Le spectacle était des plus imposants.

C'était un immense cortége, marchant aux sons de la musique militaire, et où avaient pris place avec des détachements des régiments en garnison dans la ville : gendarmerie à cheval, cuirassiers, ligne, canonniers sédentaires, sapeurs-pompiers, enfants de troupe, toute la jeunesse des écoles, et les diverses sociétés lilloises, bannières en tête : société de Jeanne-Maillotte, ou des Arquebusiers, société de l'Avenir lyrique, société la Cécilia, société la Concordia, la Fraternité, les Lièvres, les



Orphéonistes, l'Union chorale. Trois grands chars figuraient dans ce cortége. L'un, celui de l'Alsace-Lorraine, chargé de nous rappeler nos malheurs et de symboliser notre foi dans l'avenir, et placé à l'extrémité, roulait, environné des enfants de troupe et de la jeunesse des écoles. Le deuxième, très-élégant, et placé dans les premiers rangs, entre le détachement des canonniers sédentaires et la société la Concordia, était chargé de bouquets de violettes artificielles, liés par un ruban tricolore et portant une inscription commémorative. Cinquante bouquetiers, pris parmi les jeunes gens de la ville, avaient pour mission de les offrir aux dames... moyennant cinq francs. Il ne leur était pas interdit de recevoir davantage, et je n'ai pas besoin d'ajouter que les bouquets ont été vite épuisés. Le troisième char enfin, au centre du cortége, portait, enveloppée dans les plis du drapeau national, une immense aumônière, destinée à recevoir le produit de la quête qui, faite par des officiers de la garnison, ainsi que par un certain nombre de jeunes gens de Lille, a été très-abondante.

Cette manifestation patriotique, favorisée par un magnifique temps, a été splendide. Partout, sur le parcours du cortége, la foule se pressait, innombrable, très-animée des plus patriotiques sentiments. Elle a fort applaudi, sur la Grande-Place, les diverses musiques qui faisaient partie du cortége et qui jouaient alternativement; et quand, à leur tour, toutes les sociétés chorales, unissant leurs voix, entonnèrent le chœur : *France!* l'enthousiasme a été indescriptible. Lille se souviendra longtemps de cette manifestation patriotique du 10 mars.

En résumé, excellente, très-excellente journée de plus pour l'œuvre de la libération du territoire. C. P.

LES IMPOTS ET LES EMPRUNTS (1)

V

Il y a une école économique qui affirme :

— Que les dettes publiques augmentent les richesses sociales de tout le montant de leur capital (2);

— Que les emprunts doivent être assimilés aux mines d'or (3);

— Que les dettes d'une nation sont des dettes de la main droite à la main gauche (4);

— Qu'une nation qui ne doit qu'à elle-même ne s'appauvrit pas (5);

— Qu'une dette nationale est productive de la prospérité nationale (6).

Condorcet, examinant ces opinions, ne les rejetait « *que parce qu'une partie des intérêts pouvait être payée à des étrangers, lesquels n'avaient nul avantage à faire servir leurs capitaux aux progrès de l'industrie nationale.* »

Je suis de l'avis de Condorcet, et c'est pour cela que je demande un système d'emprunt qui fasse passer les intérêts des mains des contribuables dans celles du rentier de l'État, d'autant mieux qu'ici le capital de la rente ne sera plus en France.

On dit : « Emettez un emprunt, les étrangers souscriront, les Allemands surtout. » Je le crois bien! L'Allemagne aura le capital — trois ou quatre milliards — plus deux milliards qu'elle a déjà reçus. — Total, cinq ou six milliards. Si elle a encore les intérêts de nos emprunts, elle s'enrichira aux dépens de la France, d'abord de l'intérêt du capital qu'on lui aura payé, et ensuite de l'intérêt du capital qu'elle nous aura prêté. Voilà donc la France tributaire perpétuelle de l'Allemagne; voilà donc la France qui s'est épuisée à payer à l'Allemagne cinq milliards de capital, s'épuisant encore à lui en servir à 6 0/0 la rente! On le voit, nous sommes loin des théories de l'école économique que j'indiquais plus haut, et nous ne pouvons pas nous offrir la consolation de Condorcet, parce qu'alors une partie des intérêts sera payée aux Allemands et autres étrangers, au grand dommage de notre industrie nationale. Si nous sommes riches, prêtons, je le veux bien, nos capitaux aux étrangers, car nous en toucherons le loyer, comme aux XVIe et XVIIe siècles fit Gênes, qui était alors le grand marché des emprunts internationaux; comme dans la seconde moitié du XVIIIe siècle fit la Hollande; comme fait l'Angleterre, qui place, d'après des calculs suffisamment exacts, 200 millions chaque année sur les autres États; mais n'empruntons pas surtout aux États avec lesquels nous sommes en opposition et en contradiction d'intérêts! N'allons pas jeter la semence là où nous ne devons pas recueillir la moisson.

Il y a aussi un système d'emprunt qu'il faut changer, car il est contraire à toutes les règles de bonne administration des fortunes privées, qui doivent être aussi appliquées aux fortunes publiques. En effet, admettrait-on qu'en échange d'une somme reçue de 80 fr. un emprunteur s'obligeât à rembourser 100 fr.? C'est pourtant ce que fait l'État toutes les fois qu'il emprunte. Ainsi, en 1818, lorsque la maison Baring de Londres soumissionna un de nos emprunts, Jacques Laffite engagea le duc de Richelieu, alors premier ministre, à se soumettre ostensiblement à un intérêt de 7 ou 8 0/0, puisque les circonstances le commandaient, plutôt que de reconnaître qu'il recevait une somme supérieure à celle qui était versée au Trésor; s'il l'avait exigé ou obtenu, combien grande eût été la différence pour l'État, qui aurait pu, au moyen d'un nouvel emprunt ouvert dans des circonstances favorables, rembourser les 57 millions réellement versés? Et quand il a été possible de réduire l'intérêt à 4 1/2 0/0, il est arrivé que l'État a remboursé 100 fr. alors qu'il n'en avait reçu que 60, et M. Baring a placé de l'argent à 8 1/4 0/0 jusque-là. Il en sera de même de nos derniers emprunts émis à 80 fr. Ils dissimulent un capital fictif. Emprunt de deux milliards, dit on! Fiction. L'État n'a reçu que 1960 millions, et il doit deux milliards! Perte sèche : 40 millions. Quand la prospérité, en renaissant, aura réparé nos désastres, il n'est pas présomptueux d'espérer que le crédit de la France s'élèvera au niveau du crédit de la Belgique, que notre 5 0/0 vaudra 110 et 115 fr., et qu'alors nous pourrons émettre un emprunt au pair et même au-dessus du pair, pour rembourser celui que nous aurons fait dans nos tristes temps; et alors que devrons-nous payer à ceux qui nous ont prêté 80 fr.?.... 100 fr. Un commerçant qui ferait de pareilles opérations perdrait tout son crédit. Même dans l'état actuel de la France, je crois qu'il est possible de réformer ce mauvais usage dans l'émission du prochain emprunt de trois milliards, et d'éviter ainsi une perte qui serait cette fois de 60 millions.

L'emprunt à contracter devra-t-il être amortissable? Je n'hésite pas à répondre affirmativement. C'est un emprunt de guerre; et malheureusement de guerre offensive. Or, tous les emprunts de ce genre doivent être amortis par la génération qui a fait la guerre, parce qu'ils représentent des dépenses complétement stériles, à la différence des emprunts de la paix, qui représentent en général des dépenses reproductives, augmentent la richesse sociale et profitent par là même aux générations suivantes. Le Gouvernement le pense bien puisqu'il demande un fonds d'amortissement de 200 millions. Mais voyez-vous la justification des réflexions que nous avons faites plus haut : Voilà des prêteurs qui vont promptement bénéficier de toute la différence entre le prix d'émission et le prix de remboursement! N'aurait-il pas mieux valu leur accorder 5 1/2 ou même 6 0/0 d'intérêt et ne leur rembourser que la somme effectivement versée? L'emprunt à effectuer devant donc être successivement annulé par un fonctionnement régulier de l'amortissement, il faut corriger l'abus que j'ai signalé, qui se résout pour l'État en une perte évidente, considérable, et adopter un système qui permette de rembourser non une somme *fictive* mais la somme *réelle*.

Dans ce but, je proposerais de créer non de la rente, mais des obligations amortissables au prix d'émission, et rapportant 6 0/0 d'intérêt. De la sorte si j'élève un peu l'intérêt, j'abaisse aussi le capital à rembourser, et la compensation est toute au profit de l'État.

Ces obligations, pour être à portée de toutes les fortunes, devraient être divisées en coupures de 100, 500, 1000, 5000, 10 000, 20 000, 40 000, 100 000 fr. Elles seraient ainsi accessibles aux petits comme aux grands capitalistes.

Il serait accordé aux souscripteurs deux ans pour les libérer par des versements mensuels, de manière que leur réalisation vînt à temps pour faire face au payement du solde de l'indemnité de guerre.

Ces obligations, seraient nominatives et ne pourraient être négociées qu'après leur libération définitive.

Leur transmission ne pourrait avoir lieu que par les voies civiles et par acte authentique enregistré à un droit fixe et minime.

Pourquoi, m'objectera-t-on, ces entraves? Le voici :

1° On diminue ainsi les chances de souscription de la part des étrangers.

2° On fait un placement de père de famille.

3° On immobilise en quelque sorte ces obligations dans les portefeuilles à l'égal des titres hypothécaires.

4° On empêche la perturbation que produiraient trois milliards jetés sur le marché des fonds publics.

On pourrait donner, comme je l'ai déjà dit, à ces obligations des avantages légaux; les élever au rang et à la dignité d'immeubles, comme les actions de la Banque de France; permettre de les dotaliser; les accepter comme numéraire dans certaines transactions avec l'État, comme les cautionnements dans les adjudications, les acquisitions d'immeubles du domaine public, etc., etc. Ce serait un fonds de roulement civil, pour ainsi dire, qui rendrait à la Société et à l'État des services considérables et remplirait une fonction différente de celle que remplit la rente, mais non moins utile.

Mais, dira-t-on, en excluant les étrangers de la souscription de ces titres, en refusant à ceux-ci la rapidité de circulation qui est un des avantages de la rente, ne risquez-vous pas de compromettre le placement de cet emprunt capital dont l'objet est la libération du territoire de la France, encore occupé par notre implacable créancier : l'empereur d'Allemagne?

Libération du territoire! Évacuation des départements occupés! Voilà des mots qui sont des choses et qui doivent toujours être dans nos bouches comme dans nos cœurs : *Delenda Carthago.* A l'invasion que cette partie de la France a subie la première, au pillage, à l'incendie qu'elle a soufferts, la première, se joint encore la présence odieuse d'un impitoyable ennemi. C'est donc d'une œuvre de délivrance qu'il s'agit, et l'appel au patriotisme et à l'intérêt ne serait pas entendu! Et la France aurait besoin de recourir à l'étranger pour accomplir ce devoir pressant et suprême! Non, cela n'est pas possible; non, cela ne sera pas. En face de cette obligation, *strictissimi juris*, de droit très-étroit, la France doit prendre, s'il le faut, sans hésitation comme sans faiblesse, des mesures dont l'exemple a été donné par les gouvernements les plus conservateurs, les moins révolutionnaires, sinon, la patrie n'est qu'un mot vide de sens comme de devoir.

EUGÈNE PAIGNON.

(1) Voir *l'Illustration* des 17, 24 février, 2 et 9 mars 1872.
(2) Pinto — (3) Berkely. — (4) Melon. — (5) Voltaire. — (6) Robert Peel, le père.

LES BALLONS DIRIGEABLES

M. Gaston Tissandier vient de publier, chez Dentu, une brochure très-intéressante sur l'expérience récente de M. Dupuy de Lôme et sur les belles tentatives de direction aérienne exécutées par M. Henri Giffard, en 1852 et en 1855. Cet opuscule est rempli de faits peu connus du public, et le texte est accompagné de plusieurs gravures sur bois qui facilitent l'explication des appareils. Il sera apprécié du public, à un moment où la grande question de la navigation aérienne est à l'ordre du jour.

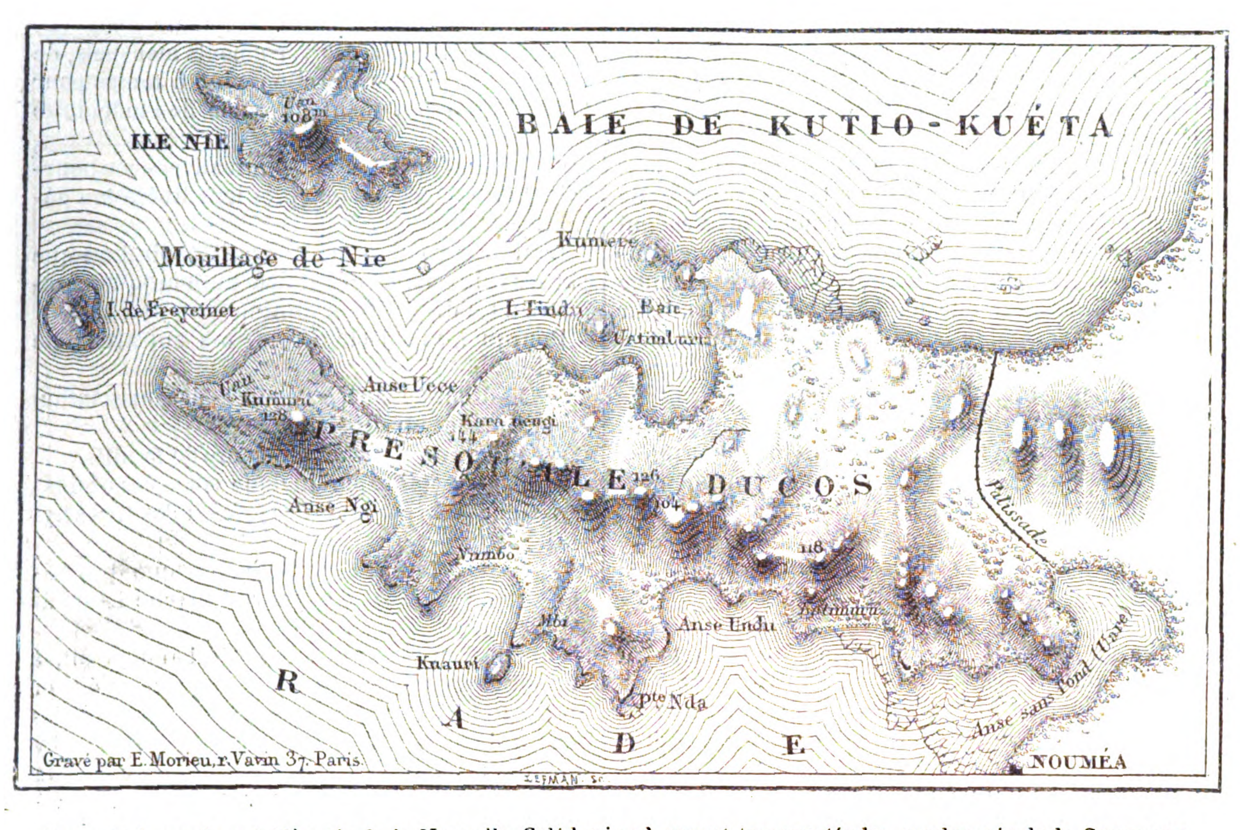


LA NOUVELLE PATRIE DES TRANSPORTÉS

En 1851, les îles Marquises, *Nouka-Hiva* avaient été choisies comme lieu de transportation politique. Mais leur surface trop restreinte offrait peu d'avenir aux travailleurs.

On a reconnu aujourd'hui que notre colonie de la Nouvelle-Calédonie offrait de sérieux avantages au point de vue de la salubrité et de la facilité d'installation des condamnés, qui peuvent y trouver bien des ressources naturelles inconnues aux Marquises.

L'Assemblée se dispose, en conséquence, à voter la loi qui fixe nos établissements de la Nouvelle-Calédonie comme lieu de transportation politique.



Carte de la partie méridionale de la Nouvelle-Calédonie où seront transportés les condamnés de la Commune.

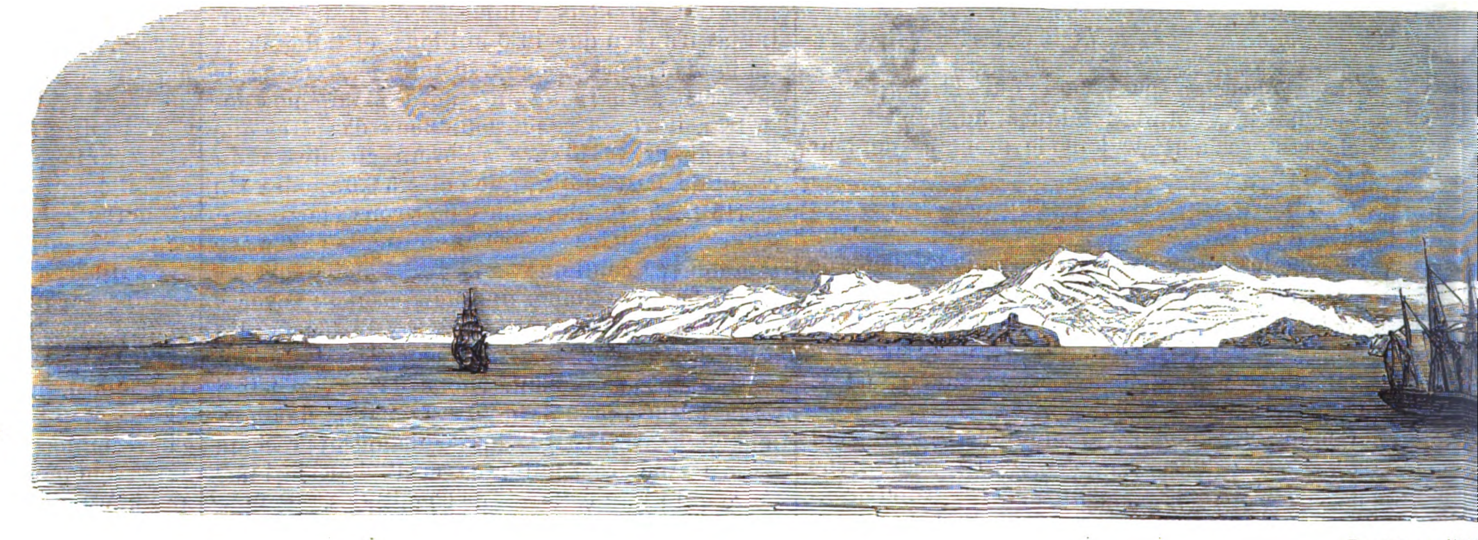


Carte de l'île des

à leur usage. En un mot, les transportés jouiront de toutes les commodités qui peuvent se concilier avec les exigences du service.

Quoique située sous les tropiques, la Nouvelle-Calédonie jouit d'un climat très-salubre. Les chaleurs n'y sont jamais excessives, tempérées qu'elles sont par les brises de terre et de mer qui se font sentir alternativement.

Les Européens peuvent sans danger se livrer toute l'année aux travaux agricoles. La raison de ce fait peut être attribuée à l'orientation de l'île sud-est et nord-ouest, qui l'ex-

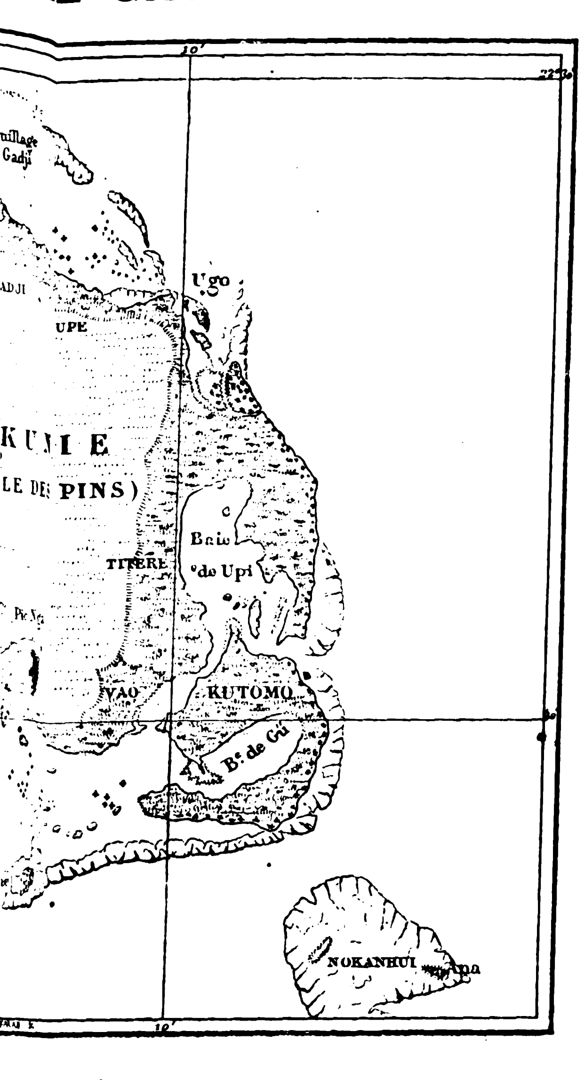


La presqu'île D



L'île des

ELLE-CALÉDONIE



...e de l'île des Pins.

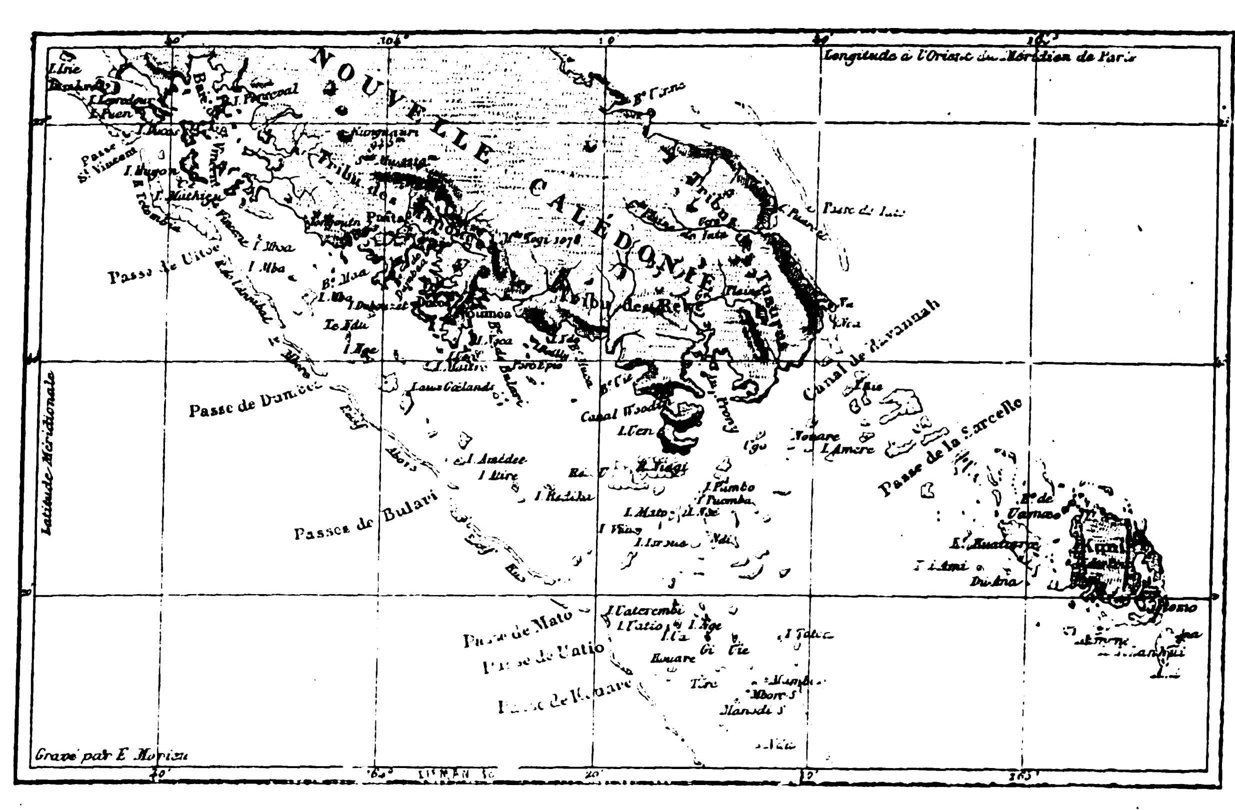
Les navires qui doivent embarquer les condamnés n'attendent plus que le vote de cette loi pour appareiller.

Les condamnés à la transportation simple seront conduits à l'île Kunié où île des Pins; les autres, à la presqu'île Ducos, qu'une enceinte fortifiée isolera du continent.

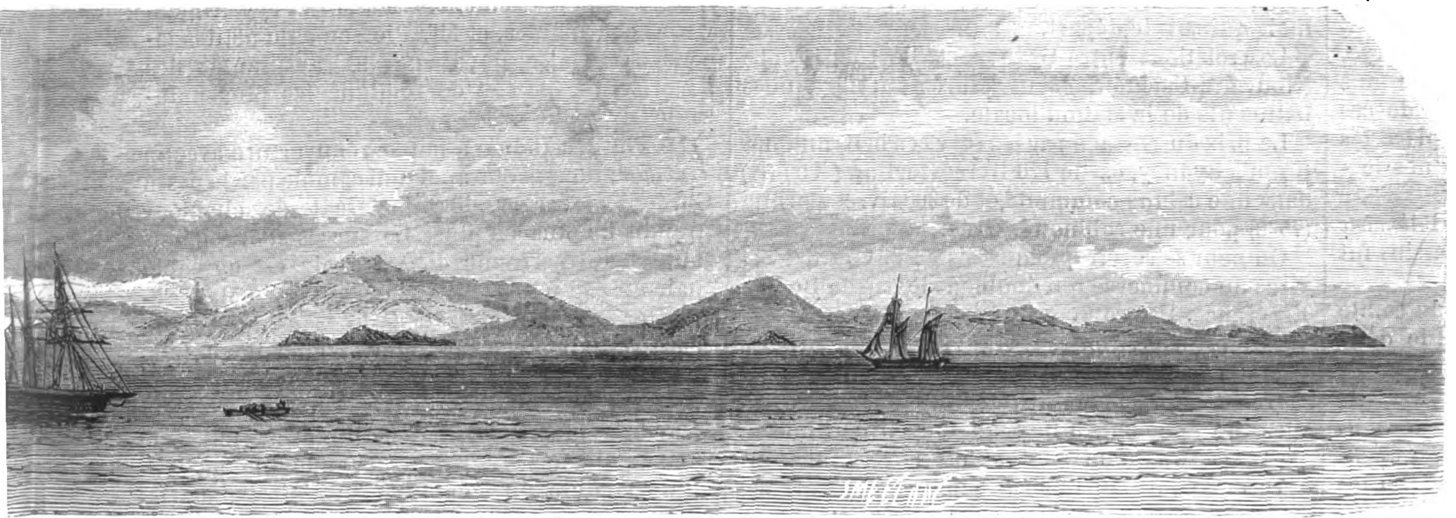
Le départ ne s'effectuera point du même port pour tous les condamnés. Les navires chargés du transport iront chercher chacun d'eux au lieu de sa détention.

Toutes les précautions sont prises pour une excellente installation des condamnés pendant le voyage; ce qui n'est pas sans importance quand il s'agit d'une traversée de plusieurs semaines.

Il y aura à bord une bibliothèque exclusivemen



Carte de la presqu'île Ducos.

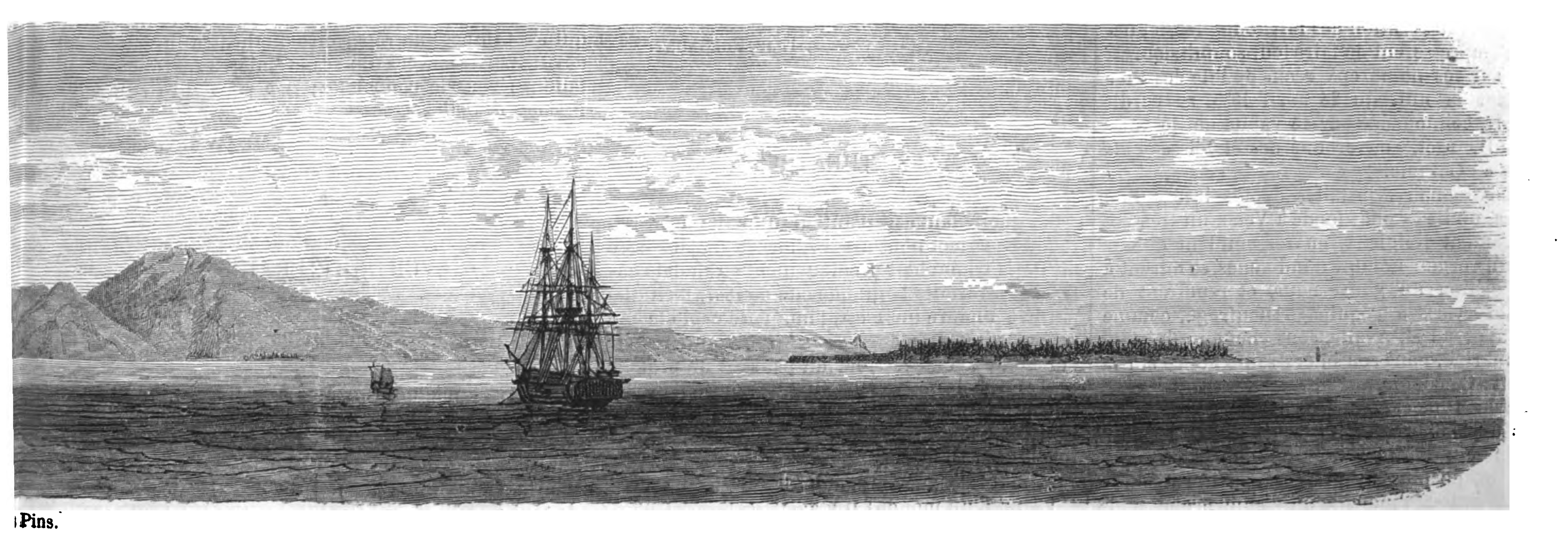


...squ'île Ducos

pose à l'action constante et bienfaisante des vents alizés du sud-est.

Les plus grandes chaleurs règnent pendant les mois de janvier et de février, et ne dépassent guère 32° centigrades. Les mois les plus frais sont ceux de juillet et d'août, pendant lesquels le thermomètre donne une moyenne diurne de + 16 à + 18°.

Un premier essai d'établissement pénitentiaire a été fait en Nouvelle-Calédonie en 1864. Parti de Toulon le 6 janvier sur la frégate à voiles *Iphigénie*, commandant Bertin, le convoi, composé de 250 forçats pris par-



...Pins.

mi les ouvriers des différents corps d'État, arriva le 7 mai suivant à Port-de-France.

Les condamnés ont été débarqués sur l'île Nou, et ont été employés depuis cette époque aux travaux d'installation du pénitencier et aux constructions publiques à Port-de-France.

Depuis l'arrivée de ces condamnés dans la colonie, la santé des hommes n'a pas cessé d'être excellente.

Un deuxième convoi de deux cents hommes, choisis parmi les forçats astreints, par la nature de leur condamnation, à la résidence perpétuelle, est parti de Toulon le 20 janvier 1866, à bord de la frégate *Sibylle*.

A partir de la prise de possession, la Nouvelle-Calédonie fut placée sous l'autorité du commandant de la station de l'Océan Pacifique, dont la résidence était à Taïti, et administrée par des commandants particuliers.

Un décret du 14 janvier 1860 a séparé le gouvernement de nos établissements en Océanie et érigé la Nouvelle-Calédonie en colonie distincte.

L'île Kunié, future résidence des condamnés à la transportation simple, à trente milles au sud-est de la Nouvelle-Calédonie, a été reconnue le 23 septembre 1774 par le capitaine Cook, commandant l'*Adventure* et la *Resolution*.

L'illustre navigateur donna à l'île Kunié le nom d'île des Pins, à cause de la grande quantité d'arbres de cette essence qu'elle renferme, et qui lui font comme un rideau de verdure sur les côtes. C'est là ce qui donne à cette terre, vue de la pleine mer, un aspect étrange; car avant que l'œil puisse distinguer le plateau sur lequel leurs pieds se posent, il aperçoit ces colonnes végétales qui semblent s'élancer directement de l'eau.

C'est dans ces parages que vint mouiller, en 1851, l'*Alcmène*; l'équipage d'une chaloupe envoyée pour faire une reconnaissance hydrographique, sous les ordres de MM. Devarenne et de Saint-Phalle, aspirants de marine, fut massacré avec ses officiers par les indigènes.

C'est en mémoire de ce triste événement que le nom d'*Alcmène* fut donné à un des îlots faisant partie de l'île des Pins, par M. Bouquet de la Grye, l'éminent ingénieur de la marine qui a le plus contribué à faire connaître la géographie de ces contrées éloignées, et qui a dressé sur place les cartes que nous donnons aujourd'hui à nos lecteurs.

Le massacre de nos braves marins de l'*Alcmène* ne resta pas impuni. Une partie des assassins fut tuée, et leurs cases détruites.

Ces événements, ainsi que les rapports du comte d'Harcourt, commandant de l'*Alcmène* et le désir de posséder une colonie lointaine qui pût recevoir des établissements pénitentiaires, décidèrent le Gouvernement français à s'emparer de la Nouvelle-Calédonie.

En conséquence, le 24 septembre 1853, le contre-amiral Febvrier-Despointes, commandant en chef les forces navales dans le Pacifique, prit solennellement possession de la Nouvelle-Calédonie et de ses dépendances au nom de la France.

Grâce à l'intervention des missionnaires, les naturels s'empressèrent de faire leur soumission.

C'est sur les nombreux récifs de l'île des Pins que, dans la nuit du 28 avril 1855, se perdit l'*Aventure*, commandée par le capitaine de vaisseau du Bourget, gouverneur des établissements français en Océanie.

Les missionnaires installés depuis 1848 à l'île des Pins, où ils avaient fondé à Vacia un très-bel établissement religieux, en rassemblant autour d'eux un certain nombre d'indigènes, se mirent à la disposition du gouverneur, et rendirent de grands services à l'équipage naufragé, comme nous l'apprend M. Avalle, sous-chef au ministère de la marine, dans son intéressante notice sur la Nouvelle-Calédonie.

L'île des Pins est entourée de bancs de coraux. Elle a une superficie de treize mille hectares et possède de huit à neuf cents habitants, tous convertis, et, de plus, ayant tous appris l'art de se vêtir, ce qui est l'indice d'un commencement de civilisation.

On a fait beaucoup de fables à leur sujet. Il est positif que, dans ces archipels du Sud comme à la Nouvelle-Calédonie, les habitants étaient anthropophages. La nourriture animale faisant défaut dans ces régions, ils mangeaient leurs ennemis et même au besoin leurs amis, faute de roastbeefs et de beefsteaks.

Mais, depuis l'occupation française, de nombreux troupeaux ont été amenés et se sont facilement acclimatés dans le pays, ce qui ne laisse plus aucun prétexte au cannibalisme.

Les transportés peuvent se rassurer à ce sujet, et n'avoir aucun souci de ce voisinage. Pourvu qu'ils ne se dévorent pas eux-mêmes entre eux, ils ne courent aucun danger de cette nature.

Quoique voisine de la Nouvelle-Calédonie, dit M. Jules Garnier dans son remarquable ouvrage sur l'Océanie, l'île des Pins n'offre déjà plus les mêmes conditions climatériques. La température y est plus basse et d'une régularité encore plus grande. L'air est très-pur et très-sec ; les orages presque inconnus. Point de marais; partant, point de moustiques, cet insecte insupportable qui peut rendre odieuses les terres les plus luxuriantes de ces régions. En un mot, c'est peut-être le climat le plus sain et le plus agréable qui existe dans le monde.

La presqu'île Ducos jouit absolument des mêmes avantages.

On voit donc que les transportés se trouveront là-bas dans les meilleures conditions, et que leurs efforts sur une terre qui ne demande qu'à produire, pourront donner aux travailleurs patients et infatigables une aisance inespérée qui adoucira leurs regrets au souvenir de l'ancienne patrie...

Terminons par quelques renseignements qui peuvent avoir de l'intérêt pour bien des familles.

La Nouvelle-Calédonie est en communication mensuelle avec la France, au moyen des paquebots-poste anglais de la Compagnie péninsulaire et orientale qui desservent l'Australie.

Les départs de Marseille ont lieu le 28 de chaque mois, et les arrivées à Sydney le 14 du dernier mois qui suit le départ.

Les relations entre Sydney et Port-de-France (Nouvelle-Calédonie) sont assurées au moyen des bâtiments de la station locale.

Le prix du passage par les services britanniques jusqu'à Sydney, est de 120 livres sterling (3000 fr.) dans une cabine commune, et de 300 livres sterling (7500) pour une cabine réservée.

On peut se servir quelquefois de la voie des navires du commerce qui doublent le cap de Bonne-Espérance. Par cette voie, la moyenne de la traversée est d'environ cent-vingt jours, et le prix du passage 2000 fr.

L'affranchissement des correspondances expédiées de la colonie a lieu au moyen de timbres-poste spéciaux à nos possessions d'outre mer.

Des mandats sur la poste peuvent être adressés de France dans la colonie, mais seulement au profit des militaires et navires qui s'y trouvent en garnison, et des transportés qui sont dans les établissements pénitentiaires.

ÉLIE FRÉBAULT.

LES THÉATRES

Par quelle fantaisie d'auteur dramatique M. Edmond Gondinet nous a-t-il ramenés vers ce passé où Paris triomphait pacifiquement du monde entier? Il a réveillé la grande cité de 1867, bien disparue à l'heure qu'il est, l'immense capitale qui ne vit plus que dans le souvenir du monde étonné de sa chute. Ce n'était pas sans un profond regret que le public du Gymnase voyait passer devant lui cette gloire déchue. Voilà donc ce que nous avons été! Allons, tout cela est de l'histoire ancienne, et la désolation a passé sur ce caravansérail momentané de l'univers.

La fin d'un monde! Il y avait là le sujet d'une puissante comédie. M. Edmond Gondinet, qui est un esprit fin et ingénieux, au lieu de brosser avec des teintes puissantes et vigoureuses cette immense toile, n'a peint à sa manière qu'un petit coin de tableau. Un jour peut-être un autre reprendra la pièce; quant à M. Gondinet, il a eu des visées moins hautes, il lui a suffi d'esquisser quelques scènes de ce drame du luxe parisien.

Au premier acte, un salon où se sont donné rendez-vous tous les étrangers venus de tous les coins de la terre; une tertullia d'Allemands, d'Américains, d'Espagnols, d'Italiens et de Turcs qui ont évidemment chassé Paris de son propre domaine, — la pièce a pourtant pour titre: *Paris chez lui*, — car à peine trouvons-nous deux ou trois personnages appartenant à la société parisienne. Ce premier tableau, très-mouvementé, très-amusant, est des plus spirituels. J'adresserai pourtant une critique à l'auteur: cette ruche où bourdonnent tous les idiomes humains excepté le nôtre, rend une musique désagréable; qu'un Anglais en scène parle mal le français, passe; qu'un Américain écorche notre langue, passe encore; mais des Allemands, mais des Turcs, mais des Italiens travestissant nos mots à qui mieux mieux, c'est trop, et l'oreille se fatigue à écouter ce baragouinage persistant.

L'acte suivant, chez le célèbre modiste Cranner, a paru un peu long et un peu vide, malgré la beauté des toilettes des personnages; cet étalage d'un magasin de modes ne suffit pas à une comédie; et j'ai regret de le dire, malgré la petite intrigue qui anime le troisième acte, malgré le retour aux mœurs simples de cette grande coquette qui doit pour 80 000 francs de colifichets à l'illustre Cranner et revient subitement à la vie de famille et aux robes montantes, ce *Paris chez lui* aurait eu besoin de plus encore que de ce dénoûment, pour finir sur les applaudissements de la salle.

La pièce est très-bien jouée par Pradeau d'abord, qui a un rire tudesque des plus amusants; par Landrol, par Raynard, fort comiques dans des rôles effacés pourtant; Mlle Massin et Mlle Angelo y sont charmantes, et Mlle Pierson a de petites façons d'Anglaise impatiente et sautillante, des surprises de mots et de réplique les plus amusantes du monde.

Le Théâtre-Italien a fait sa réouverture avec la *Traviata*; nous avons applaudi comme par le passé Gardoni et Verger, dont le talent de chanteur grandit de plus en plus. Le succès d'une débutante, belle personne dont la voix est agréable mais un peu faible, n'a pas été aussi vif. Mais c'était la première *apparition* de la chanteuse au Théâtre-Italien: Mme Ramirez était donc très-émue, aussi attendrons-nous la semaine prochaine pour la juger.

Je dois signaler une très-belle matinée musicale donnée dimanche dernier au Vaudeville, au profit de l'œuvre du sou des chaumières, dans laquelle nous avons entendu et Gardoni et Mlle Chaumont, et Mlle Favart et Coquelin, et où Mlle Barataud a joué avec tout son esprit et toute sa finesse un acte charmant de Mme Louis Figuier, qui s'est imposé au répertoire du théâtre du Vaudeville par le succès de ses premières représentations: vous le connaissez; il a pour titre: *les Pelotons de Clairette*.

M. SAVIGNY.

REVUE LITTÉRAIRE

LIVRES D'HISTOIRE ET DE SCIENCE

Il y a çà et là, en province, travaillant loin du bruit, occupés à de savantes et patientes recherches, un petit nombre d'hommes que la popularité bruyante semble dédaigner et qui méritent pourtant l'attention de tout ce qui lit encore et de tout ce qui pense. On les appelle des érudits et, chose étrange et bien faite pour nous humilier



pays, et c'est parfois au delà du Rhin et non ici qu'ils sont prophètes.

Cette réflexion, assez triste au fond, m'est suggérée par la lecture que je viens de faire d'un travail éminemment curieux de M. Jules Loiseleur sur la *Doctrine secrète des Templiers*. M. Loiseleur, bibliothécaire de la ville à Orléans, semble s'être donné pour tâche de deviner les énigmes historiques, de résoudre certains problèmes inquiétants qui tiennent (quelques-uns depuis des siècles) la curiosité publique attentive. Il avait déjà donné un travail approfondi sur le Masque de fer, son étude sur les Templiers est plus intéressante encore et plus complète. On se croirait en plein drame du boulevard. La magie joue son rôle dans ce récit lugubre. Une sorte d'école farouche semble présider aux réunions des chevaliers que le bûcher attend. M. Loiseleur a reconstruit savamment, dans tous ses détails, cet épisode de notre moyen âge, et tous ceux qui s'intéressent aux côtés obscurs de notre histoire le remercieront d'avoir porté sur ce point une lumière si vive.

Autre mystère, autre procès, celui-ci tout littéraire. On connaît les charmantes et tendres poésies de Clotilde de Surville et les *Stances à mon premier-né* ont fait leur chemin par le monde. *« Dors, cher enfantelet, vrai portrait de son père! »* Lorsque ces poésies furent publiées pour la première fois, en 1803, par Charles Vanderbourg, ce fut un concert d'éloges et comme un ravissement; puis la critique, revenant sur son admiration, voulut prouver et réussit à prouver que les prétendues poésies de la *Dame de Surville* n'étaient qu'un pastiche fort réussi de la langue du quinzième siècle et que le véritable auteur du recueil était un contemporain, le marquis de Surville, qui *« l'avait formé comme un ouvrage de marqueterie, en pillant des vers de tous les côtés. »* Chatterton avait déjà pris le public lettré à ses pastiches, Macpherson venait de singer Ossian. On admit volontiers que M. de Surville, prenant Vanderbourg pour complice ou pour dupe, avait fait de même. M. Antonin Macé, professeur d'histoire à Grenoble, nous prouve justement, dans un travail très-savant, qu'on trouve chez Techener, que la critique a calomnié Vanderbourg, calomnié le marquis de Surville et que Clotilde de Surville mérite absolument de prendre place ou plutôt de garder sa place dans la littérature française. C'est un fleuron de notre couronne poétique que M. Macé assujettit et affermit sur le front de la patrie. Il faut l'en remercier et l'en louer.

Quand je lis ces œuvres d'étude et de science que peu de gens dégusteront, je me demande ce que fait la renommée, qui n'entonne jamais que les louanges des bruyants. C'est de province encore, de Nîmes, où il professe, que me viennent deux thèses de M. Emmanuel des Essarts. Poëte distingué, il a laissé, cette fois, le vers pour la prose savante et, mieux que cela, pour le latin. La thèse le veut ainsi. On n'est point docteur sans cela. C'est ainsi que M. Des Essarts a dû faire l'éloge de Milton dans la langue de Virgile. Parler de Cromwell en latin? Puisqu'il le faut, on s'y résigne, et l'on prend sa revanche en parlant, en bon français, de l'*Hercule grec*. Dans un travail, où il était si facile d'être pédant, M. Des Essarts est demeuré vivant, tour à tour éloquent et fin. Cette thèse de doctorat se lit avec le plaisir qu'on éprouve à connaître quelque chose de délicat et de profond, sous une forme accessible. Fi des savants rébarbatifs! Le docteur lui-même aujourd'hui doit dire, à son tour : Laissez venir à moi les ignorants et les simples.

M. Frédéric Béchard, délaissant le roman comme M. Des Essarts paraît, mais à tort, abandonner la poésie, a écrit avec soin une brochure d'actualité sur les *États du Languedoc*. Je ne veux voir dans ce travail, dont je laisse ici le côté scientifique très-remarquable, que la preuve du besoin de vitalité, mais de vitalité personnelle, qui anime chaque partie de la France. Il est bien évident que la centralisation, avec son apoplexie à la tête et son anémie aux extrémités, comme disait Lamennais, a causé en partie bien des maux soufferts. M. Béchard étudie à part une province pour montrer que chaque coin d'une nation peut et doit vivre de sa vie propre. Ce que demande, avec preuves savantes à l'appui de sa réclamation, M. Béchard, qui est légitimiste, c'est ce que réclamait un jour Barère : l'individualisme dans l'unité, la vie de la province dans la grande vie de la nation.

Il nous faut signaler et encourager ces études, d'où naîtront peut-être maintes réformes utiles. L'histoire du passé doit être l'enseignement de l'heure présente. C'est pourquoi les écrivains qui, comme M. Augustin Challamel, par exemple, se donnent pour tâche de nous rappeler nos traditions, méritent toute notre sympathie. Ils la méritent deux fois lorsque, comme M. Challamel, ils impriment les huit volumes des *Mémoires du peuple français* à leurs frais, et se donnent tout entiers à l'œuvre unique. L'ouvrage de M. Challamel, commencé depuis des années, en est arrivé à son tome VII. A travers les bouleversements de la politique, l'auteur, sans se lasser, a continué son œuvre. La société des Gens de Lettres l'a couronnée, le public l'a lue, les savants l'apprécient. Le volume actuel nous donne le tableau de la France depuis la Fronde jusqu'à la moitié du règne de Louis XIV. Quelle époque, aussi troublée, aussi agitée que la nôtre, avec ses factions au début, son despotisme au dénoûment! D'abord, les *Frondeurs*, les *Importants*, les *Petits maîtres*, puis le roi, l'entrée de Louis XIV au Parlement, le rayonnement du roi-soleil, la splendeur inoubliable et l'épouvantable horreur du grand siècle. Tant de gloire et tant de misères. Avec l'autorité du chercheur et du patriote honnête, M. A. Challamel retrace, d'une plume qui ne tremble pas et qui dit tout, les tableaux divers de ces années dramatiques, et son livre prend place dès aujourd'hui à côté des meilleures histoires.

J'en dirai autant de l'*Histoire de la République française* de M. Ernest Hamel. On a tant écrit d'histoires de la *Révolution* qu'il était temps de publier une histoire de la *République*. La Révolution, c'est le drame, la lutte des partis, le déchaînement des passions, l'Europe ameutée, la France divisée; la République, c'est-à-dire la période qui part du Directoire et qui finit à l'Empire (près de dix ans!) c'est la liberté intérieure, la gloire au dehors, la guerre civile domptée, l'Europe soumise, la France grande et forte. Tout ce que le Directoire et le Consulat ont réalisé, tout ce qu'a produit la moisson si terriblement ensemencée de 92 à 95, M. Hamel le passe en revue, et son histoire est la meilleure réponse à ceux qui prétendent que l'ordre et la sécurité ne peuvent marcher de pair avec la République. D'un ton sombre, net et probant, M. Hamel raconte toute cette histoire que va prochainement reprendre M. Michelet, dans un *Tableau du XIXe siècle* qu'il prépare. Le livre de M. Hamel est assurément le plus juste, le plus apaisé, le mieux fait qui soit sorti de sa plume. Point d'esprit de parti, un grand amour de la liberté et de la France. J'ajoute, au point de vue purement matériel, que ce répertoire de faits est soigneusement mis en œuvre; car des sommaires mis en marge des pages permettent au lecteur de se retrouver facilement à travers les noms et les événements.

Quelle étonnante époque que cette Révolution, et combien les événements d'hier la font mieux connaître par comparaison. Je reçois un livre du docteur Laborde, *les Hommes de l'insurrection de Paris devant la psychologie morbide*, et M. Dumas fils a écrit à la première page : « *Voilà un livre très-curieux. Lisez-le.* » Certes, il vaut qu'on le lise. Il est effrayant. Il démontre tout ce qu'il y eut d'égarement, de folie dans les événements de la Commune. Jules Allix, conduit à Charenton, s'écriait : Pourquoi n'y mène-t-on pas aussi les autres? » Le docteur Laborde nous prouve que pour plusieurs, ce pauvre Allix avait raison. Lullier, Babick étaient absolument fous. Je ne cite que les plus caractérisés. L'Allemagne, dont le dernier roi, frère de l'empereur actuel, est mort en demandant *une tasse de café à quatre chevaux*, a profité de cela pour déclarer par la plume de ses savants que nous étions une nation d'aliénés. Certes, il y a du vrai dans cette assertion, mais il y a aussi beaucoup de faux. Nos aliénés sont un peu, leur réputation est souvent beaucoup plus grande à l'étranger que dans leur propre nés. Non, certes; mais l'aliénation a joué largement son rôle, le livre de M. Laborde est là pour le prouver. — J'ajoute qu'on n'en aime que davantage le bon sens et la raison calme.

On m'apporte, au dernier moment, les deux volumes de M. Ernest Havet, les *Origines du Christianisme*. C'est un bien gros sujet pour un post-scriptum. Je leur réserve une place à part.

JULES CLARETIE.



LA CONTREBANDE DANS LE JURA

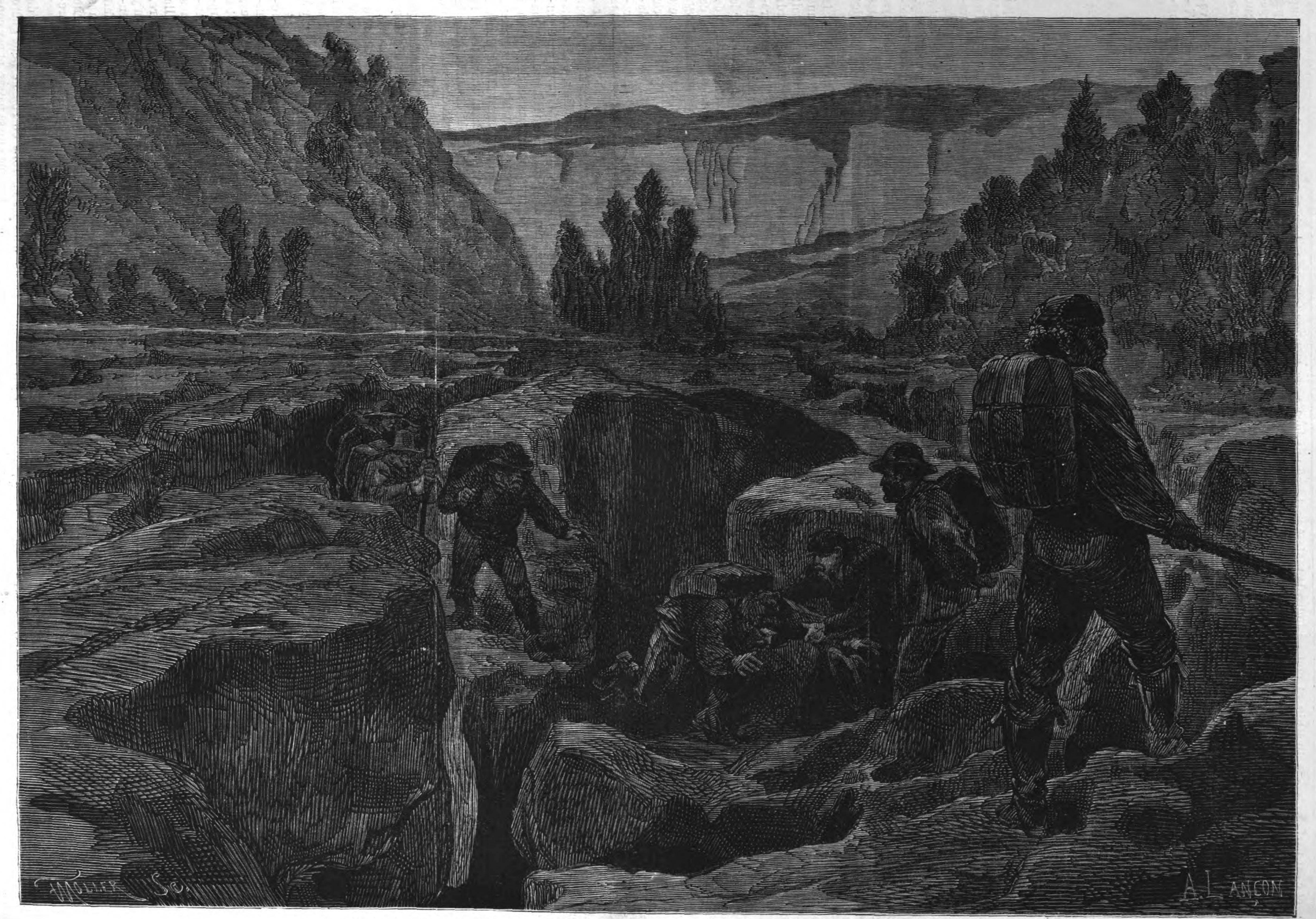
Le type du contrebandier du Jura n'a rien qui rappelle les choses romanesques que l'on raconte sur ceux des Pyrénées et même sur ceux de la frontière de Belgique. Il ne fait pas exclusivement son métier de la contrebande. Peu de gens sont connus pour tels, et le bourgeois des petites villes de ce pays qui en fait une espèce de monstre, au point de vue du caractère, le coudoie journellement sur les marchés et dans les foires du pays. Ce sont généralement des coupeurs de bois, des garçons de ferme enfin, même tout le monde des hauts plateaux.

Tous ceux qui portent le ballot ne font pas la contrebande pour leur compte, car il y a une mise de fonds assez considérable pour qu'elle soit hors de la portée de la bourse des montagnards qui s'exposent à ce métier-là. Quand un entrepreneur fait passer de la marchandise, il recrute dans le pays sa bande et paye le porteur sur le pied de 10 francs par ballot pour le passage de la ligne. Le contrebandier alors ne répond de rien; seulement sa réputation l'empêche de *dé-balloter* pour une fausse alerte, car la bande est toujours surveillée par un guide qui ne porte rien. Celui qui travaille à son compte gagne davantage, mais aussi il expose son capital. Il travaille alors isolément. La plus forte contrebande qui se fasse dans ces pays est le tabac, la poudre, les étoffes, les montres et les cartes à jouer. Pour passer ces différentes marchandises, en les soustrayant aux droits, toutes les ruses sont employées, afin de dérouter la vigilance du douanier. Mais une ruse ne peut pas servir longtemps sans être éventée; car le douanier a ses espions, et il est rare qu'un chargement fait à Genève, Vevey, Lausanne ou ailleurs, n'arrive pas à la connaissance des bureaux de douanes. Alors la surveillance redouble, mais le contrebandier, de son côté, redouble aussi de ruse et d'audace.

La plus grande quantité des marchandises qui traversent la douane sans payer les droits est portée à dos d'homme. On a essayé dans le temps de se servir de chiens, comme sur la frontière de Belgique, mais le pays est tellement sauvage et escarpé que beaucoup de chiens se tuaient. Aussi le temps qu'il fallait passer à instruire l'animal et les pertes de marchandises ont fait renoncer à ce mode de transport.

Autrefois la douane avait trois lignes : la première très-difficile, à cause des nombreuses embuscades et des *rebats* continuels faits entre elles; la seconde, composée d'embuscades et de postes placés sur tous les chemins; et là troisième, supprimée depuis bien longtemps, qui ne commandait guère que les routes, mais assez avant dans le pays. Le contrebandier n'était donc tranquille qu'à une assez grande distance de la frontière, c'est-à-dire cinq ou six lieues. Maintenant, il n'y a qu'une seule ligne, qui vient encore d'être renforcée dernièrement; mais à la façon dont se fait le service, si le danger ne dure pas longtemps (l'espace de 7 ou 8 kilomètres), il est très-difficile à éviter pour qui a sur le dos un ballot de contrebande.

Le grand principe, dans ce métier-là, est de passer dans les endroits où l'on ne peut guère supposer qu'un homme puisse passer, et par con-



LA DOUANE ET LA CONTREBANDE DANS LES MONTAGNES DU JURA. — Contrebandiers sautant la Valserine.

REVUE DU MOIS, PAR BERTALL



La droite.
— J'ai là dans ma poche mon manifeste, et je l'y laisse; il faut que la main gauche ignore ce que fait la main droite.



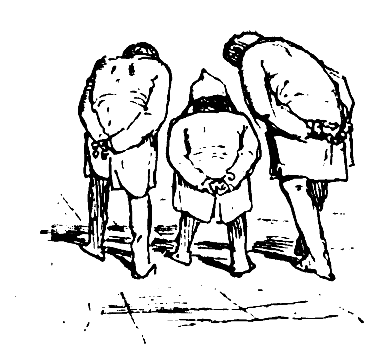
Le centre droit.
— Mon manifeste est là, n'en dites rien.



La gauche.
— Celui qui voudra voir mon manifeste, des navets! il ne faut pas que la main droite sache comment se lave la main gauche.



Le centre gauche.
— Mon manifeste est là, je vous le garantis; il n'en sortira pas.



Tiers-parti.
— Eh bien! puisque les manifestes ne se manifestent pas, continuons à nous promener en long; et puis, après, nous nous promènerons en large.



Les regrets du hulan après la guerre.
— Encore si c'était une pendule de chez Tostain! mais un méchant coucou de 6 francs, trois balles dans le dos, un coup de baïonnette dans les reins! c'est pas riche!



— Mon ami, il faut en finir, un gouvernement où il n'y a pas de cour, pas de toilettes, pas de commerce, ce n'est pas un gouvernement; qu'on se le dise!



La grande épicerie française: des lampions?
— Y a pas! y a pas! il nous faut quelque chose: une fête de n'importe quoi. En France, il faut des lampions! On ne peut pourtant pas *éluminer* pour le 4 septembre.



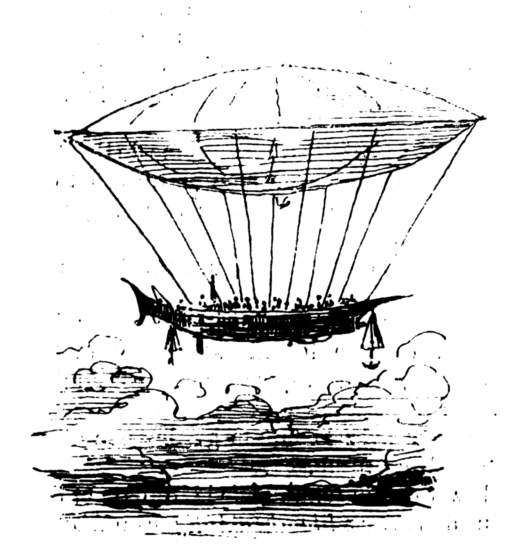
Restauration de l'Hôtel-de-Ville par M. Hector Horeau.
— Deux ailes à l'Hôtel-de-Ville, c'est une idée!
— S'il avait pu se servir de ses deux ailes en mars 1871, il aurait évité bien des malheurs.



Souscription des femmes de France.
— Cher monsieur Dalloz, il s'agit de fléchir nos ennemis et de leur plaire. Chacune de nous sacrifie sa pendule!



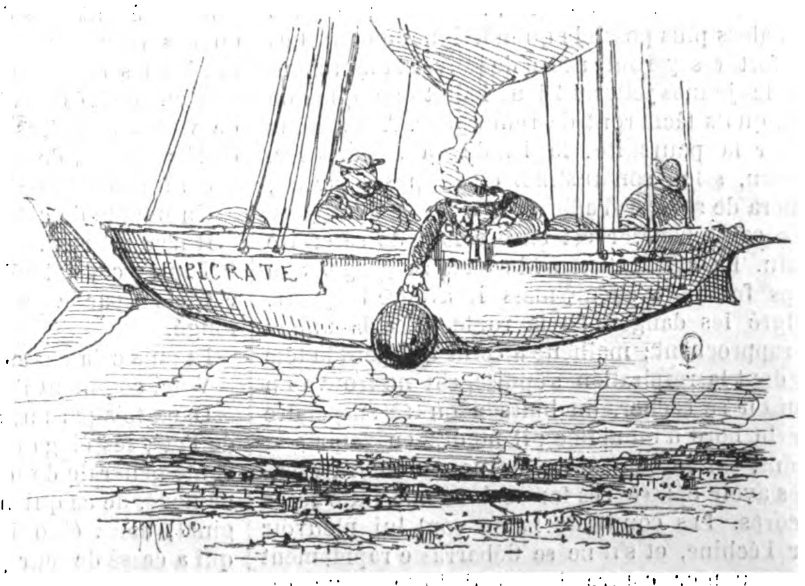
Une représentation de Ruy-Blas.
— Maître! si ce clampin Galdabas qui toujours
Se pend à votre habit, vous l'envoyiez à l'ours!!



Nouveau ballon Dupuy de Lôme, pour supprimer les barrières, rapprocher les hommes, amener la paix universelle.



— Allons bon! voilà encore ces imbéciles de Français qui, après avoir inventé la vapeur, l'électricité, la photographie, etc., trouvent encore la direction des ballons. Ça va être bien dur de changer toute notre usine militaire.



Heureusement pour la gloire de l'humanité, dans six ans, à la première guerre, à l'aide d'un ballon allemand à l'hélice, on aura la gloire d'asphyxier une armée, une place forte, un département en trois minutes!

BERTALL

séquent où la douane ne juge pas à propos de mettre une embuscade. Un ballot pèse généralement de 60 à 80 livres, et va quelquefois jusqu'à 100. Il y a de 2 à 3 kilos pour l'emballage; la marchandise bien serrée et bien pliée est emballée dans de la toile. Ensuite le ballot a une chemise de toile cirée, afin que si, en route, on est obligé de le cacher dans quelque trou de roche, dans des buissons et même dans l'eau, la marchandise soit avariée le moins possible. Ce ballot qui affecte toutes les formes, mais surtout celle d'un havresac, est maintenu sur le dos du porteur par deux bretelles nattées en paille, sans doute pour que leur volume blesse moins l'épaule qu'une courroie de cuir. Le contrebandier n'est jamais armé, si ce n'est d'un bâton, avec lequel il se défendra en cas d'attaque. En été, il porte sur ses souliers une seconde chaussure qu'il appelle *chausson*. C'est une espèce d'espadrille faite avec de la ficelle forte, qui amortit le bruit de ses pas et l'empêche de glisser sur les roches. Cette chaussure ne se porte que dans l'été. L'hiver, le contrebandier se sert de cercles, afin de ne pas enfoncer dans la neige. Le pas d'un homme exercé avec ces sortes de chaussons, sur n'importe quel terrain, est tellement silencieux, qu'à moins de rencontrer une branche sèche ou de faire rouler un caillou, le contrebandier peut passer à quelques pas d'une embuscade de douaniers sans être entendu.

Le contrebandier choisit surtout les nuits noires et les temps de pluie et de grand vent; et, pour affronter de pareils temps, même en hiver, il est invariablement vêtu d'une blouse en toile bleue, qu'il appelle *chemise de roulier*, qui est la même que celle de tous les charretiers des environs de Paris. Il est généralement coiffé d'un mauvais chapeau de feutre ou d'une casquette. Ainsi équipé, il s'enfonce dans les ravins, quand la tempête fait craquer les arbres et quand la pluie ou la neige lui cingle la figure. Souvent, quand il ne voudra pas laisser de traces, il marchera dans le lit d'un torrent. Il s'aidera des mains pour descendre un escarpement, s'accrochant aux branches et aux racines, se servant, pour escalader un rocher, d'un arbre qui croît au pied, s'arrêtant souvent pour consulter les bruits, laissant avancer le guide pour s'assurer du terrain.

Si le douanier a entendu la marche de la bande ou surpris avec sa lanterne sourde la piste des contrebandiers, ceux-ci s'en apercevront bientôt, car le douanier se jettera précipitamment sur leur trace. Les coups de feu retentiront, non pour blesser les contrebandiers, qui ne peut être vu dans la nuit, mais pour appeler et avertir les brigades qui sont dans le voisinage. Le contrebandier va tenter un effort suprême pour gagner du terrain, et, malgré les périls de la route, la bande avancera avec une rapidité qui, à chaque pas, mettra la vie de chacun d'eux à deux doigts de la mort. Rochers, précipices, fondrières, tout sera traversé dans la nuit noire avec une incroyable témérité; mais les brigades vont arriver à droite, à gauche; le salut n'est alors plus possible qu'individuellement. Les plus forts essayeront encore de sauver la marchandise, les jeunes jetteront leur ballot dans quelque trou, qu'ils tâcheront de remarquer. Alors, pour diviser la poursuite, la bande va s'éparpiller. Chacun, selon son instinct et selon ses jarrets, tâchera de se tirer d'affaire.

Le contrebandier est encore loin de se croire perdu. La respiration siffle dans sa gorge. Son corps fume de sueur, mais il avance toujours, malgré les dangers de la route. Les douaniers se rapprochent; malheur à celui qui perd la tête ou dont la respiration s'épuise, s'il ne trouve un trou où se cacher, un buisson où se suspendre sur le bord d'un abîme ; il faudra en venir aux mains, car le contrebandier ne se rendra qu'après avoir épuisé ses forces dans une lutte corps à corps. Les coups de bâton vont lui pleuvoir sur l'échine, et s'il ne se débarrasse rapidement du douanier contre lequel il lutte, pour reprendre sa course, il en aura bientôt d'autres sur le dos, car le combat va laisser à ceux qui sont en arrière le temps d'arriver. En ce cas, il est perdu, et le pauvre diable, brisé de fatigue, trempé de sueur, de pluie et de neige, sera enfin forcé de se rendre à l'évidence de sa situation.

Une fois qu'il est bien établi qu'il est prisonnier, le douanier ne lui fera aucun mal, et sur la route de la prison on boira même quelques coups sans rancune.

Les pauvres contrebandiers qui se sont laissé prendre ont donné à la bande le temps de se tirer du guêpier, mais les ballots jetés seront abandonnés, car si les douaniers soupçonnent l'endroit où ils ont été cachés, ils font bonne garde dans ces endroits-là.

Une fois pris, le contrebandier est conduit dans un bureau de douane où l'on dresse un procès-verbal, et de là en prison. Quand cet accident lui arrive à l'entrée de la mauvaise saison, ce n'est pour lui que demi-mal, car il passera l'hiver en prison, la contrebande étant encore un plus rude métier en hiver.

Il fait d'abord de la prison préventive, puis il en fait après sa condamnation, et comme il est généralement condamné à une amende, il en fait encore pour la payer; car il serait difficile à l'État de trouver chez lui de quoi faire la somme. Une fois sorti de là, il a fait sa première campagne, et il est alors contrebandier en titre. Et malgré les misères attachées à ce métier, il ne le quittera pas, car si le braconnage est une passion, la contrebande en est une plus grande encore.

Quelques bénéfices qu'on puisse faire dans cette partie-là, peu de contrebandiers s'enrichissent, et le plus clair des bénéfices, c'est généralement de la prison, des coups, des jambes ou des bras cassés, et la mort souvent au fond d'un précipice ou dans un tourbillon de neige. A. L.

PARIS PITTORESQUE

LES PETITS SECRETS DU LUXE.

On lit parfois dans des journaux spéciaux que Mme la princesse de M.... ou la comtesse de P.... ou Mlle C. P.... vient de se commander douze ou quinze robes à la fois chez le couturier en vogue.

Ne vous êtes-vous jamais demandé *in petto* ce que deviennent ces innombrables toilettes qui, évidemment, n'ont pas le temps de s'user, puisqu'on les renouvelle si souvent?

Les femmes raisonnables de la classe moyenne (il y en a encore), qui changent de robe une fois par saison, comme au bon vieux temps, s'imaginent peut-être que les opulentes étoiles du *high life* doivent posséder une pièce spéciale, un arsenal aussi vaste que celui de Toulon, où l'on remise, à mesure qu'on les reçoit, tous les engins merveilleux de la coquetterie moderne, tous ces costumes fascinateurs, ces créations abracadabrantes de l'*artiste* à la mode.

Elles rêvent sans doute de chambres féeriques où des magnificences à crever les yeux sont entassées les unes sur les autres... de grands cabinets encombrés de vêtements de toutes couleurs... de vastes armoires où sont empilées de riches étoffes de soie, de moire, de velours...

Un fouillis de dentelles...

Un monde de colifichets?

Il n'en est rien.

Toutes ces splendeurs finiraient par se détériorer ou par la poussière ou un pliage trop prolongé.

Et puis cela passerait de mode.

Voici comment l'on procède :

Deux fois par an, à la fin de l'hiver et à la fin de l'été, les élégantes *de primo cartello* font une vente générale de tout ce qui leur semble un peu démodé, de ce qui ne leur paraît plus assez original, assez éblouissant, en un mot, de tout ce qui a cessé de leur plaire.

Nous voici au moment de la plus belle vente : c'est la liquidation de l'hiver, en terme du métier : la *lessive de la saison*.

Fameuse aubaine pour les femmes de chambre! Car celles-ci traitent directement avec les marchandes à la toilette, qui, ce jour-là surtout, font des affaires d'or.

Quelquefois une garde-robe complète se vend aux enchères, ainsi que je l'ai vu l'autre jour à l'hôtel Drouot.

Le plus souvent, on traite de gré à gré. Dans ce cas, on ne vend pas ordinairement à prix débattu; tout est marqué, étiqueté suivant la valeur approximative.

En général, ces dames restent dans leur appréciation de beaucoup au-dessous de la valeur réelle.

Aussi, avec les clientes de cette catégorie, les négociantes en chiffons ne marchandent point.

Bien des dames de la haute bourgeoisie connaissent ces détails et s'en vont à la fin de l'hiver chez les grosses marchandes à la toilette pour faire leur choix.

Elles savent qu'elles trouveront là, à des prix avantageux comparativement, des costumes d'une élégance incontestable, des toilettes de bal ravissantes, en un mot, mille choses du dernier goût, sortant de chez la bonne faiseuse, et n'ayant souvent été portées qu'une ou deux fois par les capricieuses souveraines du grand luxe parisien.

Dans le monde interlope, ces ventes ont un tout autre aspect.

Les dames de cette classe qui tiennent le premier rang sur le turf de la galanterie opèrent un *lavage* tous les huit jours.

Celles de leurs amies ou connaissances qui se trouvent momentanément dans une position inférieure, profitent de l'occasion pour remonter à bon marché leur garde-robe, qu'elles revendent ensuite au rabais à la marchande à la toilette, qui l'écoule *à tempérament*, c'est-à-dire à tant par mois, à la clientèle d'une catégorie au-dessous de celle-là.

Les gants jouent un rôle important dans ces sortes de ventes.

Le gant défraîchi, celui qui finit déchiré, soit parce qu'on a ouvert une porte avec trop de vivacité ou pressé trop fortement les doigts de son danseur, celui qui s'est taché parce qu'on a épluché une orange ou grignoté un bonbon... tous ceux-là, la femme de chambre les ramasse dans le coin où madame les a jetés insoucieusement.

La marchande à la toilette en fait encore des gants neufs, qui ont leur moment de gloire dans les cercles du faubourg Montmartre et du quartier Bréda.

Puis, après cette incarnation, les gants vont à la borne, où le chiffonnier les ramasse.

Ils se retrouvent au rendez-vous général des épaves de la vie parisienne : au Temple.

Blanchis, recousus, rafistolés, les gants de cinq francs se vendent 75 centimes au *Décrochez-moi ça*, et peuvent encore faire la joie de quelques étoiles de barrière...

La marchande à la toilette aime surtout à *travailler* avec les actrices très-répandues.

Les vêtements qui viennent de cette source sont généralement très-recherchés par une certaine clientèle, qui pense sans doute acquérir une forte dose de *chic* avec ce qui a été porté par les artistes.

Le fait est que la toilette d'une femme de théâtre à la mode semble conserver comme un reflet de sa personne, comme un parfum de son élégance et de son cachet...

Aussi, il faut voir comme c'est couru... et comme c'est imité.

Car on imite tout aujourd'hui. Vous avez les faux cheveux comme les fausses dents et les fausses poitrines, le simili-pierre comme le simili-marbre...

De même vous avez la fausse garde-robe d'actrice... le simili-costume.

Allez chez une marchande à la toilette et demandez-lui de l'*article Blanche d'Antigny* ou *Léonide Leblanc*.

Et vous verrez si elle hésite.

ÉLIE FRÉBAULT.



PRIMES DE L'ILLUSTRATION

PRIMES A PRIX RÉDUITS

COLLECTION COMPLÈTE

des œuvres spéciales pour piano à 2 mains de

BEETHOVEN — MOZART — WEBER — HAYDN

et 7 sonates choisies de **CLEMENTI**

Annotées par MOSCHELES, professeur au Conservatoire de Leipzig

POUR LES ABONNÉS

Beethoven,	4 vol.....	16 fr.	au lieu de	32 fr.
Mozart....	2 —.....	8 fr.	—	17 fr.
Weber....	2 —.....	8 fr.	—	16 fr.
Haydn...	2 —.....	8 fr.	—	14 fr.
Clementi...	1 —.....	4 fr.	—	8 fr.

Plus de 1,700 pages d'impression grand format ordinaire. La collection complète (11 vol.), **44** fr. au lieu de 87 fr.

Ajouter 5 fr. en sus pour recevoir *franco* les 11 volumes de la collection.

LES DOUZE MOIS

DERNIÈRE ŒUVRE DE GAVARNI

Texte par THÉOPHILE GAUTIER

Tirage exceptionnellement beau, sur papier gd-aigle très-fort
Format in-4°

L'Album cartonné — 6 fr. — Relié en percaline et doré sur tranches — 8 fr.

POUR LES ABONNÉS DE L'ILLUSTRATION

3 francs au lieu de 6. — 6 francs au lieu de 8.

2 francs en plus pour le port, pour la France continentale seulement.

A nos lecteurs et lectrices musiciens, nous sommes heureux de recommander: *A Conchita*, délicieuse chanson d'A. Dumas fils, musique de S. David, et *Si vous m'aimiez!* mélodie de G. Rupès, l'auteur de la célèbre mélodie: *Rappelle-toi*.

Signalons de ce dernier auteur un cantique de toute beauté intitulé: *Célébrons le Seigneur!* qui peut, sans crainte de pâlir, rivaliser avec le Noël d'Adam.

Ces différentes mélodies existent pour toutes les voix.

Nous informons nos lecteurs que l'OFFICE DU COMPTANT, 1, rue Saint-Georges, vient de se charger d'émettre pour le compte de la Compagnie d'assurances l'UNION INTERNATIONALE, 15,000 actions de 100 fr. — On sait les bénéfices énormes que réalisent les Compagnies d'assurances, et nous ne pouvons qu'applaudir à la bonne pensée qu'a eue la Compagnie de rendre ses titres accessibles à tous. On verse 25 fr. en souscrivant.

Adresser les fonds à l'*Office du Comptant*, 1, rue Saint-Georges.

On répond à toutes les demandes de renseignements par retour du courrier.

LA MODE

Quel vilain froid, et comme ce vent est l'ennemi déclaré de la beauté; nos lectrices nous sauront gré de leur parler de la fameuse Crème de beauté à la glycérine, qui vient de s'épanouir sous les tentures de brocatelle de la maison *Violet, rotonde du Grand-Hôtel*. L'Eau de toilette à la glycérine parfumée fait merveille, de même que la Crème Pompadour, brevetée et exclusive à la Reine des Abeilles. Les fards du jour sont le blanc et le rose Pompadour onctueux, le rose aux fleurs des Indes et le rose Plessy pour le soir; le rose Impératrice est la perfection du fard.

N'oublions rien; car le Savon royal de Thridace nous en voudrait, et il a mille fois raison de rappeler ses droits.

La Ceinture-Régente a été admirée dans la corbeille princière de la princesse M.... Il y avait six petits chefs-d'œuvre de Corsets; chaque ceinture malgré cela portait le cachet incrusté de *Mmes de Vertus sœurs*, 27, *rue de la Chaussée-d'Antin*; car il faut vous dire, mesdames, qu'afin d'éviter toute contrefaçon, la Ceinture-Régente brevetée *est toujours signée* de ses célèbres inventrices.

BARONNE DE SPARE.

On lit dans le *Coiffeur européen :*

« Il est très-difficile, nous ne cesserons point de le répéter, qu'une femme porte bien une parure élégante, si elle n'a pas naturellement un teint clair et uni, ou tel qu'on l'obtient en employant comme eau de toilette le Lait Antephélique ou Lait Candès. Les dames savent très-bien qu'elles le trouveront chez les coiffeurs-parfumeurs, mais nous ne devons pas attendre qu'elles nous le demandent; nous devons en provoquer la vente, parce que ce précieux cosmétique, en rendant et conservant la peau du visage mate ou transparente, rehausse singulièrement le travail du coiffeur. »



Cette jolie toilette est un spécimen des riches Robes en Foulards de la *Malle des Indes, 24 et 26, passage Verdeau*. Les échantillons sont envoyés franco. La jupe est en foulard uni, écru, gris, marron, selon le goût de la personne. La Tunique Pompadour, avec bouffants et pouff Pompadour, est en foulard avec fleurettes Pompadour de toutes les nuances. C'est ce qui se fait de plus frais et de plus nouveau cette saison.

PUBLICITÉ EXCLUSIVE DE "L'ILLUSTRATION"

G. RICHARD ET Ce

Passage des Princes (Escalier **D.**)

TARIF DES INSERTIONS

RÉCLAMES : **6** FR. — FAITS PARIS : **10** FR.

l'Italie montre vis-à-vis de la France une attitude pleine de méfiance, sinon d'hostilité. Affectant de regarder comme certaine une restauration monarchique, elle se met en garde contre la politique que cette restauration ne manquerait pas de suivre à l'égard du saint-siége. L'Italie, à notre avis, verrait plus juste et serait plus dans le vrai, si elle s'en tenait à la réalité des faits. Pour le quart d'heure, se prémunir contre le péril d'une restauration chimérique, c'est tout simplement se battre, comme Don Quichotte, contre des moulins à vent. M. Fournier, notre ambassadeur, qui est aujourd'hui à Rome, ramènera, nous l'espérons, le gouvernement italien à une appréciation plus exacte de la situation. L'intérêt de l'Italie est de se ranger du côté de la France, qui a combattu pour faire son unité, et de se méfier de ses glorieux parvenus qui, de leur aveu, n'ont d'autre objectif que l'anéantissement de la race latine.

Au milieu de ces préventions injustes de l'Italie, le saint-père continue à occuper le Vatican. Certains journaux persistent à nous annoncer son départ comme définitivement arrêté dans les conseils du saint-siége. Mais ce départ chaque jour annoncé et chaque jour ajourné, ne produit plus la moindre impression. Dans ses dernières allocutions, Pie IX s'est contenté de recommander des prières pour l'Assemblée nationale d'un grand pays qui doit discuter la question du gouvernement papal. Le saint-père faisait ainsi allusion à la pétition des évêques de France à l'Assemblée de Versailles. Encore une espérance qui va tromper le Vatican! M. Dupanloup demandera bien de fixer un jour pour cette discussion, mais il est impossible que la majorité de la Chambre prenne une résolution nettement tranchée, dont le résultat serait de jeter l'Italie dans les bras de la Prusse.

Le conseil d'enquête sur les capitulations est à la veille de se séparer, et à cette nouvelle les journaux ont fait grand bruit au sujet de la résolution que le conseil aurait prise sur la capitulation de Metz. Tous les journaux ont annoncé que le conseil d'enquête, à la presque unanimité, a conclu au renvoi devant un conseil de guerre. Le *Journal officiel* a répondu en affirmant que cette nouvelle était prématurée et que le conseil avait encore plusieurs personnes à entendre. Mais l'ensemble avec lequel cette nouvelle a été affirmée dans toute la presse nous montre la première impression produite par l'enquête. Dans tous les cas, espérons que les dépositions faites devant le conseil seront livrées à la publicité. Il importe que, dans l'intérêt de la vérité historique, la lumière se fasse sur ce grand acte de la reddition de Metz qui, en rendant au prince Frédéric-Charles sa liberté d'action, a paralysé tous les efforts de la seconde campagne et rendu impossible la délivrance de Paris.

L'anniversaire du 18 mars, de lugubre mémoire, s'est passé à Paris dans le plus grand ordre. Paris, comme la France, ne demande qu'à retrouver dans le travail les éléments de sa régénération. Les réfugiés de la Commune à Londres avaient annoncé, pour cet anniversaire, un grand meeting où l'on devait entendre de nombreux orateurs de la France et de l'Angleterre. Mais, à la dernière heure, le propriétaire de la salle a refusé les clefs de sa maison, et la réunion n'a pu avoir lieu. Tant mieux! C'est aux orateurs de la Commune qu'il faut rappeler que le silence est d'or.

La députation de Paris a eu une première entrevue avec M. de Goulard, ministre des finances, au sujet des deux cents millions que Paris a payés à la Prusse, le lendemain de la signature des préliminaires de la paix. Il est certain que le payement de ces deux cents millions ne peut être laissé entièrement à la charge de la capitale. M. de Goulard a promis de se faire, au conseil des ministres, l'interprète des revendications de la municipalité parisienne.

A la Chambre, après le vote de la loi contre l'*Internationale*, on s'est mis à discuter le budget. Nous avons, il y a quinze jours, présenté le tableau de ce grand livre que nous devrions avoir constamment ouvert devant les yeux. Pour équilibrer le budget de 1872, le Gouvernement a 30 millions d'impôts nouveaux à trouver. La dénonciation du traité ne permettra, dans tous les cas, une augmentation de recettes que l'année prochaine. Comment se fera donc l'équilibre?

AVIS

Dans notre numéro du 30 décembre dernier, nous annoncions, sans en donner encore le titre définitif, la publication d'une histoire pittoresque de la Commune, pour laquelle nous avions à notre disposition des documents précieux et complétement inédits.

Les circonstances nous ayant contraints d'ajourner jusqu'à présent l'apparition de cet important ouvrage dont les éléments sont aujourd'hui tout prêts, nous avons eu l'idée qu'il formerait une suite naturelle au *Paris nouveau*, auquel il ne manque, pour être complet, que deux ou trois livraisons au plus.

Nous avons donc pensé qu'il valait mieux tout d'abord terminer ce livre qui a été tiré à plus de 100 000 exemplaires, et dont nous sommes en mesure de faire paraître la fin sans retard : *Paris incendié* le suivra sans interruption.

La gratuité de ces primes exceptionnelles ne pourra avoir de rétroaction sur les livraisons parues lors du renouvellement tardif ou d'une souscription à l'*Illustration*. Il est donc nécessaire de renouveler ou de demander son abonnement avant le 1er avril, pour éviter d'avoir à payer les livraisons parues en dehors du cours d'un abonnement.

Toutes les demandes de renouvellement ou d'abonnement doivent être accompagnées d'un mandat-poste ou d'une valeur à vue sur Paris, et adressées à MM. Aug. Marc et Ce, rue de Verneuil, 22, à Paris.

COURRIER DE PARIS

Ils ont beau dire, Paris n'est plus le même. Tout y a changé en attendant que tout s'y renouvelle. Entre gens du monde, il a été question d'un scandale entre un prince et un général. La chose devait finir par un duel, suivant l'usage. Naguère, en d'autres temps, ce fait serait devenu le thème de la causerie des désœuvrés pendant huit jours de suite. On a laissé passer l'incident pour passer à un autre. Quelques indiscrets ont alors prétendu que la Lucca, cantatrice italienne, chassée de Berlin par les succès de la Mallinger, sa rivale, allait revenir chez nous. Mais point. La Lucca se contente d'aller à Londres. Sachez, en effet, qu'il y a de hautes raisons politiques pour que cette chanteuse ne se montre plus à Paris. Voilà ce qu'on nous dit dans le monde des ambassades.

Ah! le monde des ambassades est payé pour savoir par le menu bien des choses qui doivent être ignorées du vulgaire. Mais que voulez-vous? Au temps où nous sommes, il n'y a plus de secret nulle part pour personne. Ce qu'il y a de certain c'est qu'une lutte, d'abord sourde, et peu à peu éclatante a mis aux prises deux chanteuses de Berlin. Laquelle sera la reine? Sera-ce la Lucca? on lui attribue d'anciens droits à cet égard. Sera-ce la Mallinger? elle est et plus jeune, et plus séduisante, et plus aimée du public. D'accord, mais le public n'était pas tout là dedans. Une volonté souveraine planait au-dessus de tout cela. Dans ce pays de Prusse où Frédéric le Grand aimait tant à plaisanter notre France d'autrefois, à propos de Cotillon Ier, de Cotillon II et de Cotillon III, une tête couronnée, même couverte de cheveux blancs, subit des influences que ressentait Louis XV en personne. Tant il est vrai que, comme l'a dit Vico, l'histoire est bien le serpent qui se mord la queue. Bref, La Lucca régnait en *donna assoluta* sur le théâtre impérial de Berlin. — Eh bien, voilà qu'un soir le public, se moquant nettement des prédilections du trône, se mit à applaudir une autre cantatrice. Non-seulement on se mit à l'applaudir, mais encore on la bombarda de bouquets. Rien que la semaine dernière, on lui jeta assez de fleurs pour en remplir trois charrettes. « C'est pourtant à moi, s'écriait la rivale, que » ces hommages reviennent, puisque S. M. Guillaume est de mon côté. » On la laissait dire, on applaudissait toujours l'autre, et on l'a tant applaudie que la Lucca, offensée jusqu'au vif du cœur, a quitté brusquement le théâtre et a dit : « Je m'en vais à Paris. »

Eh bien! non, elle ne vient pas à Paris; elle n'oserait pas. Paris l'a reçue dans le temps passé, sur un de ses théâtres, puisque Paris, par grandeur d'âme, donne volontiers asile au premier venu, homme ou femme. Aujourd'hui il n'en serait plus de même. Pourquoi? Ne me forcez pas à répondre à cette question. Il y a des choses qui se comprennent à demi-mot. Paris ne peut pas avoir oublié par qui il a été bombardé pendant l'hiver de 1871, et il sait que la cantatrice souriait au bombardeur. Voilà pourquoi la fugitive de Berlin fera bien de demeurer à Londres.

Dimanche dernier ont eu lieu les courses du Vésinet. Ce steeple-chasse a prouvé qu'il y avait de plus en plus adhésion à l'état de choses actuel. Le monde-cheval a l'air de sortir de jour en jour du cinquième dessous au fond duquel il paraissait se cacher depuis tantôt deux ans. Au moment des courses d'été, on aura tout à fait repris les anciennes allures. — Sur le dernier turf, on a parlé de la mort fort inattendue du vicomte de Raffy. Bien connu dans le monde du sport et de la haute fashion, le vicomte de Raffy, enlevé en moins de quinze jours par une fluxion de poitrine, n'était âgé que de trente-six ans.

Tout montre que la séve du printemps nous pousse. En ce moment, M. Thiers fait restaurer l'Élysée, où il résidera pendant les vacances de Pâques; M. Charles Blanc se multiplie au palais de l'Industrie, en vue de l'exposition des Beaux-Arts qui s'ouvrira le 1er mai, au plus tard. A l'Institut, on s'arrange pour que les élections relatives au remplacement du P. Gratry aient lieu aussi en mai, dans la première quinzaine de ce mois. Pour ne pas rester en arrière de ce mouvement d'activité, le nouvel Opéra achève la décoration de sa salle et de son foyer. Il n'y a pas jusqu'à la Monnaie, si longtemps inoccupée, qui ne se mette en devoir de produire et de produire beaucoup, tant on a hâte de remplacer le système des coupures. Bronze, argent et or, chaque semaine, les balanciers y frappent pour 3 millions et demi d'espèces ayant cours. D'ici à un mois, on verra, paraît-il, moitié moins de papier en circulation. — Très-bonne mesure, bien vue de tous les esprits vraiment patriotes.

Il m'est arrivé plus d'une fois de parler, dans ce Courrier, des œuvres posthumes d'Henri Regnault. L'exposition qu'on vient de faire de plusieurs toiles laissées par le jeune et glorieux auteur de la *Salomé* a captivé autant les artistes que les gens du monde. Quel peintre de talent les Prussiens nous ont tué! A tous les désastres qu'elle a causés cette guerre imbécile et sacrilége aura encore ajouté l'amertume de cet épisode : la perte d'une gloire en floraison pour la France. Ce sera une raison de plus de ne rien oublier. — A propos de cette exposition, il a été question d'une supercherie; on a prétendu que, parmi les toiles exposées, il y en avait une qui n'était pas du jeune artiste mais d'un autre. — Si l'assertion en question était fondée, un désaveu formel serait nécessaire; Henri Regnault a assez fait par lui-même : il n'est pas nécessaire à sa mémoire de s'étayer sur un ouvrage d'emprunt.



Ne sortons pas, s'il vous plaît, du domaine des arts sans constater que les ventes se poursuivent de jour en jour, sans relâche, rue Rossini, à l'Hôtel des Commissaires-priseurs. Il semble que ce soit un usage invariable à la suite de toute grande secousse politique. Les riches, trop vite effrayés, se hâtent de se défaire de ce qui les charme le plus, sauf à revenir au plus tôt sur leurs démarches. Quand on lit les *Mémoires* d'Alfieri, on voit que cela se passait déjà ainsi après 89. On se dépêchait de vendre, mais au bout de six mois ou d'un an, on se mettait en quatre pour racheter. Voilà ce qu'on a vu, voilà ce qu'on reverra. — Ces jours-ci, on a terminé la vente des tableaux de Paul Baroilhet, l'ancien chanteur, laquelle a produit 100 000 fr. A ce sujet il a été reconnu que les Yankees s'efforcent de plus en plus de former des galeries. Presque toutes les demandes d'achat sont faites par des richards de Baltimore ou de New-York. Nous voilà bien loin de ces austères et rudes colons que Fenimore Cooper nous montrait uniquement préoccupés du soin de faire de l'argent avec la peau des bœufs sauvages. Il est pour le mieux sans doute de voir les citoyens de l'Union se faire des galeries comme des grands seigneurs, mais n'est-il pas temps qu'on empêche nos chefs-d'œuvre d'émigrer chez eux?

Entre autres affiches apposées sur les murs de l'Hôtel des ventes, on en voit une sur papier feuille-morte, indice de mélancolie, qui annonce la mise prochaine aux enchères de deux violons. Hélas! les véritables musiciens comprendront combien la nuance de l'affiche est bien assortie à ce qui se passe! Ces deux violons sont un Amati et un Stradivarius. Par un sentiment de pudeur blessée ou de tristesse jalouse que tout homme de cœur appréciera, le vendeur n'a pas voulu livrer son nom au public. Évidemment ce n'est qu'à la suite de quelque infortune de haute taille qu'on peut descendre jusqu'à cette nécessité inexorable de se défaire de tels instruments. Paganini possédait un violon de Crémone auquel son archet donnait à son gré la voix des anges ou le cri du diable; et cet homme de génie, si avare, ne tenait plus en place aussitôt qu'il y avait quelque part en route un Stradivarius ou un Amati. Pour se porter acquéreur, il n'hésitait pas à aller d'un bout du continent à l'autre, à faire trois cents lieues d'une traite; et c'était bien quelque chose à une époque où il n'y avait pas encore de chemins de fer.

— *Pour oune de ces violons*, disait cet autre Linus, *ze donnerais oune diamant gros comme oune œuf de pizeon; non, ce n'est pas assez dire : ze donnerais aussi ma semise.*

Mon Dieu! qui sait? Le temps où nous sommes est si étrange et l'ascendant de la mode est si bizarre, que ces deux violons seront peut-être vendus sans grand bruit, presque à huis-clos. La vogue est en faveur d'autres bibelots, des toiles, des laques et des faïences. A coup sûr, ce ne sont pas les Yankees qui délieront les cordons de leur bourse pour acheter un Amati ou un Stradivarius!

Ces républicains d'au delà de l'Atlantique, il ne faudrait pourtant pas trop les accuser de prosaïsme. Songeons qu'il n'y a pas encore cent ans qu'ils se sont constitués à l'état de famille politique, et ils ont fait bien plus de grandes choses que beaucoup d'autres, à tort dédaigneux. En quatre-vingts ans de temps, ils ont formé la société la plus puissante et la plus riche qu'on connaisse. Avec l'écume et le prolétariat des vieilles civilisations d'Europe qu'on leur envoie sans cesse, ils font des citoyens, des États, presque des empires. Ils ont su dompter une à une toutes les forces de la nature, assoupli les mers, canalisé les plus grands fleuves, défriché cent forêts vierges, créé avec une rapidité prodigieuse mille villes toutes florissantes. Ils ont rehaussé l'idée du travail que la folie de l'ancien monde aristocratique tenait pour ignoble, et aujourd'hui ils ont plus de patriciens véritables qu'on n'en a vu pendant toute la Renaissance à Gênes, à Florence et à Venise. Enfin quand ils nous empruntent nos artistes, ne fût-ce que pour six mois, ils ne les renvoient que chargés d'or et de bank-notes. Donnez-leur le loisir de se polir un peu, et qui sait? vous verrez ensuite en eux des amateurs d'une exquise délicatesse.

Et justement, tenez, voilà Capoul, vous savez, Capoul, le ténor léger, qui quitte Boston pour revenir à Paris. *La Reine Mab*, un petit journal littéraire où a écrit jadis Edgar Poë, fait du chanteur français un autre Jason, revenant de Colchos avec la Toison d'or. — Il n'est pas question d'une autre Médée, bien entendu. — Capoul daignera-t-il se montrer encore sur les planches de l'Opéra-Comique? On peut en douter. D'un autre côté, Christine Nillson se dispose de même à partir, et, ainsi que j'ai déjà eu occasion de le dire, avec 1,500,000 francs gagnés en dix-huit mois. La chanteuse scandinave se rendra directement à Londres. En Angleterre, où l'on remue les guinées à la pelle, on pourra encore la payer sur le taux de New-York, peut-être; mais, vû la guerre et ses suites, Paris est devenu quelque peu spartiate. Nous n'avons plus à la main que la monnaie de Lycurgue. Sera-ce une raison, pour que nous n'entendions plus la blonde Ophélie dans l'*Hamlet* d'Ambroise Thomas?

Il n'y a qu'un instant, à propos de deux violons, j'étais amené à rappeler le nom du grand Nicolo Paganini. Celui-là aussi aimait l'or, à telles enseignes, comme nous l'a raconté Fiorentino, qu'il a laissé trois millions à son fils; mais, dans l'intimité, quand on le poussait à parler, il confessait qu'il n'y avait rien à gagner pour un artiste sans la consécration préalable de notre ville.

— *Paris ne doune pas beaucoup d'arzent; Paris doune mieux: il doune cette grande cose qu'on appelle la réputazione, et il n'y a que lui qui sace la douner.*

Il n'est peut-être pas sans à propos de reproduire ces paroles du célèbre musicien dans un moment où Paris compte tant d'inimitiés injustes.

Les concerts, les oratorios et la musique de chambre vont toujours leur train. Un succès de vogue, fort mérité, est acquis à la romance de M. Alexandre Dumas, romance espagnole, intitulée : *A Conchita.* — Une valse fait fureur; elle est de J. Klein et a pour titre : *Fraises au champagne!* Dans le premier moment, sur le seul vu du titre, je l'avais quelque peu ébréchée, cette valse, en lui attribuant une philosophie de petits crevés qu'elle n'a décidément pas.—Même chose pour une autre composition musicale intitulée : *Cuir de Russie.*— Mais, entre nous, ne faut-il pas avoir le diable au corps pour aller broder de la musique sous ces étiquettes?

Pour ne pas trop sortir du sujet, je finirai, si vous le voulez bien, par une histoire d'hier.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que Paris se plaint de l'insolence toujours croissante des cochers. Bien avant Collignon, de tragique mémoire, ces messieurs traitaient déjà la pratique comme ils mènent leurs chevaux. Heureusement quelques hommes de cœur se mettent de temps en temps à leur tenir tête.

J'ai recueilli à cette occasion un fait qui ne doit pas être perdu pour ceux qui aiment à voyager à travers les rues.

La semaine dernière, rue Royale, pas loin de la Madeleine, par un temps de pluie fine et de boue gluante, une voiture de place, en passant, éclaboussait de la tête aux pieds un jeune homme assez élégant, quoique piéton. Comme il arrive toujours en pareille circonstance, le cocher se mit à rire aux éclats en narguant l'éclaboussé. Ce dernier, furieux, court après la voiture. Il saisit le rieur par le bras; il le fait descendre de force de son siége et lui administre la plus belle correction du monde, aux applaudissements de la foule. La chose durait depuis quelques minutes, quand le monsieur qui se trouvait dans la voiture, mettant le nez à la portière, dit à cet éclaboussé si habile à rosser :

— Eh! monsieur, qui battez si bien les cochers, battez plus vite le mien, s'il vous plaît, car je l'ai pris à l'heure.

PHILIBERT AUDEBRAND.

JOSEPH MAZZINI

Joseph Mazzini, qui vient de mourir, aura, de quelque façon qu'on envisage le rôle qu'il a rempli, marqué sa place parmi les personnalités les plus importantes que l'histoire définitive devra juger en dernier ressort. On ne saurait, dans une courte biographie, donner une idée du monde d'événements auxquels il fut mêlé et qu'il dirigea souvent. Contentons-nous de faire connaître quelques traits caractéristiques de cette singulière physionomie.

Mazzini était né à Genève, le 28 juin 1808. Fils d'un professeur de médecine à l'université de cette ville, il s'était destiné tout d'abord au barreau, et, jeune, reçu docteur en droit, il se sentit bientôt doublement attiré par la lutte littéraire et politique. Dans de brillants articles de jeunesse, il a laissé le secret de ses aspirations en littérature; il était romantique, partisan des doctrines nouvelles grand admirateur du fameux roman de Manzoni, *les Fiancés*, qui passionnait et divisait alors toute l'Italie. En politique, Mazzini n'avait qu'un rêve : l'unité de son pays. Depuis 1815, l'Italie, réduite en esclavage, était la proie de l'étranger. Elle respirait à peine sous le talon de l'Autriche. Mazzini résolut de l'affranchir. On en était alors aux sociétés secrètes, aux affiliations de carbonari, aux complots ourdis dans l'ombre, et Mazzini devait rencontrer dans ces conciliabules un homme dont le sort allait faire un empereur. Austère, assez sombre, éloquent, d'une éloquence âpre et fertile, Mazzini exerçait sur les jeunes gens, ses contemporains, une influence profonde. Dès 1830 (il avait vingt-deux ans), il essaye de réformer, de rajeunir la société déjà vieillie des carbonari. Il est dénoncé, arrêté, emprisonné. Au bout de six mois, on le relâche. Il vient à Marseille et fonde alors cette société de la *Jeune-Italie* d'où devait partir, en somme, l'unité nationale de sa patrie.

Le programme de Mazzini tenait alors et a toujours tenu dans ces deux mots : *Dio è Popolo*, Dieu et le Peuple. Esprit religieux, croyant, presque mystique, Mazzini ne s'en prit jamais à la religion et ne voulut jamais se passer de la foi. Le jour où, dictateur de la république romaine, il apprit que les Français allaient tenter l'assaut de la porte Saint-Pancrace, il rendit, avec ses deux collègues, le décret suivant : « Au nom de Dieu et du » peuple, au premier son de la cloche, le Saint-» Sacrement sera exposé dans les principales » églises pour implorer le salut de Rome et le » triomphe du bon droit. Les *triumvirs*, Carlo Ar-» mellini, G. Mazzini, Aurelio Saffi. » Cette foi en Dieu, qui fit toujours le fond de la doctrine de Mazzini, est un des traits de caractère les plus frappants de sa nature. Mazzini résumait son programme en trois mots : Dieu, la Famille et la Patrie. Tous ses manifestes et tous ses écrits n'ont pas d'autre inspiration. Je sais combien il est difficile d'analyser une existence semblable à la sienne et tout ce qu'on peut dire, par exemple, de cette manie du complot, de l'agitation perpétuelle, de la conspiration à jet continu; mais du moins cet homme, voué tout entier à l'œuvre qu'il regardait comme un apostolat politique, protesta toujours contre certaines tentatives d'assassinats auxquels on avait mêlé son nom et, naguère encore, il flétrissait, avec l'autorité de son nom, ce qu'il appelait la « ronde infernale de la commune. »

« L'orgie de fureur, de vengeance, de sang, dont Paris a donné le spectacle au monde, écrivait Mazzini dans la *Roma del Popolo* (juin 1871) remplirait notre âme de désespoir, si nous n'avions que des opinions et non une foi. Les actes de la Commune sont à honnir éternellement. »

Nulle existence d'ailleurs n'aura été à la fois plus sévère et plus romanesque que celle de cet homme. Il fut, on peut le dire, un souverain sans royaume, quelque chose comme un *impresario* terrible qui tient, dans la coulisse, et fait mouvoir les fils de tout un monde. Toujours caché, tantôt ici, tantôt là, traversant sous des déguisements

les pays où sa tête était condamnée, avertissant lui-même la police française qu'il quittait, tel jour, à telle heure, le sol français, correspondant secrètement, du fond de quelque retraite ignorée, avec les plus haut placés, entouré d'espions et de séides, vivant des années quelque part sans être reconnu, apparaissant et disparaissant, sorte de personnage insaisissable et fantastique dont on annonça tant de fois la mort et qui, ayant à peine le souffle, vécut soixante-deux ans d'une vie écrasante. Cherchez donc un roman qui vaille cette histoire!

A Londres, une famille anglaise louait, depuis des années, à un étranger, ou plutôt à un Irlandais dont le langage correct et élégant ne laissait point de place au soupçon, un appartement dans le logis commun. Chaque soir, l'hôte du logis venait dans le cercle de famille et jouait, avec un goût absolu, des mélodies de son pays sur une guitare. Il y avait dans ce salon, appendu à la muraille, un portrait de Joseph Mazzini. Les Anglais parlaient souvent de « l'agitateur » et leur hôte ne se mêlait pas à leurs propos, disant qu'il ne connaissait point Mazzini. Or, ce joueur de guitare, c'était Joseph Mazzini, et il demeura là, sans se trahir, durant de longues années et sans que ses hôtes eux-mêmes soupçonnassent même qu'il pouvait être Italien.



PISE. — Maison mortuaire de Mazzini.

Il faut aux conspirateurs une présence d'esprit et un sang-froid étonnants. Un jour, en Italie, dans la maison d'un ami, Mazzini voit entrer deux personnages qui demandent à parler au maître du logis. Mazzini les introduit, sans se douter de rien, lorsqu'au moment où il entre dans la pièce où se tenait son ami : — Comment, s'écrie brusquement celui-ci, s'adressant à Mazzini, vous introduisez des personnes chez moi sans les annoncer! Allons, drôle, décidément vous n'entendez rien au service. Sortez, et ne répliquez pas, ou je vous chasse! » Mazzini comprit. Son ami, devinant des sbires dans les deux inconnus, donnait ainsi le temps au conspirateur de s'éloigner. Mazzini n'attendit pas, s'inclina et s'enfuit rapidement hors de ce logis que les gens de police commençaient en effet à fouiller.

Combien de traits semblables pourrions-nous raconter! L'histoire de cet homme, je le répète, appartient au roman ou au drame. Moins bruyant que Garibaldi, plus ténébreux que Daniel Manin,

PISE. — Passage du convoi funèbre de Mazzini le long de l'Arno. — D'après les croquis de M. Borgoménério.



NÉLATON

D'après une photographie de M. Bertall

Mazzini représente pour l'Italie le patriote qui travaille à l'œuvre commune, non pas en plein jour, mais dans l'ombre, et à qui tous les moyens sont bons pour refaire la patrie. Il y avait, a-t-on dit, du Calvin dans cet homme en frac. Cela est vrai. Un jour, du fond de sa retraite, le conspirateur écrivit une lettre au roi Victor Emmanuel. Il le conjurait de n'avoir qu'une seule pensée, l'Italie, et, sans craindre qu'on traitât son écrit d'apostasie, voici ce qu'il disait :

« Oubliez un moment le roi pour n'être que le premier des citoyens... Soyez grand comme le destin que Dieu offre à votre ambition, sublime comme le devoir, hardi comme la foi. Veuillez et dites-le. Vous aurez tout le monde, et nous les premiers, avec vous... Et quand vous aurez vaincu, sire, quand, au milieu des applaudissements de l'Europe et de l'ivresse reconnaissante des vôtres, joyeux de la joie de ces millions de citoyens et heureux d'avoir accompli une œuvre digne de Dieu, vous demanderez à la nation quel poste elle assigne à celui qui engagea son trône et sa vie afin de la rendre libre et une, soit que vous désiriez passer glorieusement à la postérité avec le nom de président à vie de la République italienne, soit que la pensée dynastique et royale reste encore dans votre esprit, que Dieu et la nation vous bénissent ! Moi, républicain, prêt à retourner attendre la mort dans l'exil, afin de garder intacte jusqu'au dernier soupir la foi de ma jeunesse, je m'écrierai avec mes frères de la patrie italienne : « Président ou roi, que Dieu vous bénisse comme » la nation pour laquelle vous osâtes et vous » vainquîtes. »

J'ai cité cet écrit qu'on ne connaît pas, et qui éclaire d'une lumière nouvelle la figure de Mazzini. Cet homme pâle, presque olivâtre, grave, avec ses traits las et son allure brisée, mais son regard étincelant, ne vivait, depuis longtemps, avec d'autre but que d'arracher sa terre natale à l'étranger. Il a fallu que nous souffrissions pour nous expliquer certaines douleurs, mères de conjurations que beaucoup réprouvaient. Disons bien vite que ce n'est ni par le poignard, ni par l'affiliation dans l'ombre, ni par les complots que les pays renaissent, mais par l'instruction large et forte, la lumière partout répandue, la purification des mœurs et la refonte, la trempe des caractères.

Le peuple de Pise a suivi en foule, l'autre jour, le cercueil de Mazzini. Cette vieille cité pisane, morne et triste, pareille à son Campo-Santo agrandi, a retenti du bruit du cortége funèbre. Les journaux ont paru encadrés de noir. Cette mort du conjuré a pris l'importance d'un deuil national. Les nations pardonnent tout aux hommes qui ont travaillé à cette tâche lourde et difficile : chasser l'étranger.

JULES CLARETIE.

LE DOCTEUR NÉLATON

Le docteur Auguste Nélaton est né à Paris, le 18 juin 1807. Deux ans plus tard, son père, capitaine de la garde, succombait glorieusement sur le champ de bataille de Wagram ; il laissait sa veuve et un autre fils, qui est devenu un peintre distingué.

Après avoir fait d'excellentes études universitaires, le jeune Nélaton embrassa la carrière médicale, vers laquelle il se sentait appelé par une vocation toute particulière. Le succès l'attendait dès le début, et ne devait jamais l'abandonner ; il fut un des plus brillants parmi cette pléiade de chirurgiens d'élite qui se formèrent à l'école de Dupuytren. Reçu docteur en 1836, il contracta, le jour même de sa thèse, un riche mariage. Ce qui pour d'autres eût été un prétexte à l'oisiveté, devint pour lui un stimulant pour le travail : libre de toute ambition pécuniaire, il voulut consacrer les loisirs que lui laissait la fortune à conquérir une haute position sociale par son propre mérite. Surmontant les entraves que lui suscitait le mauvais état de sa santé, il se livra de nouveau à l'étude, et bientôt vit ses efforts récompensés par une double nomination de professeur agrégé et de chirurgien des hôpitaux.

En 1852, s'ouvrit à la Faculté de médecine un concours pour une chaire de clinique chirurgicale ; le docteur Nélaton sortit vainqueur de la lutte ; quatre ans plus tard, l'Académie de médecine lui ouvrait ses portes.

Les honneurs universitaires ne vinrent pas seuls ; bientôt le brillant chirurgien fut appelé de tous côtés par une nombreuse clientèle, que sa fortune personnelle ne lui fit pas négliger. Enfin la guérison de Garibaldi mit le comble à sa réputation en lui imprimant le sceau de la popularité.

On se rappelle que le célèbre général fut blessé à Aspromonte par un coup de feu qui l'atteignit au pied. Les médecins italiens, après avoir sondé la plaie, déclarèrent qu'elle ne recélait aucun projectile. Cependant Garibaldi souffrait horriblement, et de jour en jour son état général devenait plus inquiétant ; ses amis le décidèrent à consulter les célébrités chirurgicales de l'Europe. Patridge vint de Londres, et Périgof de Saint-Pétersbourg ; après examen attentif, ils se rangèrent à l'avis des médecins italiens, pour affirmer que la balle n'était pas dans la plaie. La situation du blessé continua à empirer ; bientôt il fallut songer à l'amputation comme ressource suprême, mais Garibaldi refusa formellement de s'y soumettre. On se décida enfin à consulter un chirurgien français ; cinquante-neuf jours s'étaient écoulés depuis la blessure. Mandé par dépêche télégraphique, le docteur Nélaton accourut à la Spezzia. Dès le premier examen, il reconnut la présence de la balle, montrant à Garibaldi lui-même les parcelles métalliques que le plomb avait déposées sur la boule de porcelaine qui surmontait son stylet d'exploration. L'obstacle reconnu, il fallut le vaincre ; Nélaton se prononça contre tout débridement qui eût envenimé la blessure ; il se borna à dilater graduellement le canal de la plaie au moyen de cylindres de gentiane, et, quelques jours plus tard, sans opération sanglante, la balle se détachait d'elle-même : Garibaldi était sauvé.

Le docteur Nélaton fut, en cette circonstance, aussi désintéressé qu'il avait été habile ; il ne voulut rien accepter, s'estimant « heureux et fier, disait-il, d'avoir sauvé la vie à l'illustre général, homme de cœur qui l'avait si souvent exposée pour une noble cause, celle de l'émancipation et de l'indépendance ! »

De ce jour la renommée du grand chirurgien ne connut plus de bornes, et, comme on le dit malicieusement dans le monde médical, personne ne fit de plus belles affaires dans le commerce médical d'*exportation* ; il partagea avec Ricord la position d'arbitre sanitaire auprès des têtes couronnées. L'Institut se laissa aller à l'engouement général en appelant dans son sein cet homme hors ligne sans doute, mais qui n'apportait pas avec lui le lourd bagage scientifique qu'il est d'usage d'abriter sous la coupole du palais Mazarin.

La fin de l'Empire trouva le docteur Nélaton grand-officier de la Légion d'Honneur et sénateur ; le prince impérial était devenu son débiteur presqu'au même titre que Garibaldi : toutes les jambes sont égales devant la science. Les honneurs si bien attribués au grand chirurgien ne nous choquent en rien ; le seul reproche que nous puissions leur faire, c'est d'avoir détourné de l'enseignement un professeur éminent dont les leçons étaient autrement profitables à l'humanité, en même temps que sa pratique hospitalière faisait bénéficier un plus grand nombre de blessés des ressources d'un art où son habileté était consommée. Le docteur Nélaton est, en effet, un clinicien hors ligne : il partageait avec Velpeau l'honneur d'attirer à ses leçons un nombreux concours d'élèves et de médecins étrangers : la faculté n'a pas encore remplacé les deux illustres professeurs qui jetaient un si vif éclat sur l'école de Paris.

Dr DE LOSTALOT.



CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

LE CHAPEAU DU PRÉSIDENT

Quel dommage qu'Aristote n'ait pas connu le régime parlementaire ! Et quel beau chapitre il eût certainement ajouté à son fameux « chapitre des chapeaux, » s'il lui eût été tant seulement donné d'assister à la séance de mardi dernier, s'il eût pu seulement entrevoir, dans toute la splendeur de son importance politique, le couvre-chef inimitable de l'inimitable M. Saint-Marc Girardin, au moment solennel où, avec une majesté sans pareille, ce véritable monument — *nec pluribus impar* — lentement soulevé, majestueusement arboré, faisait le *quos ego* dans l'Assemblée bouleversée par le souffle des passions.

Ce n'était pas Neptune frappant de son trident les flots révoltés. Non ; dans ce mouvement du dieu des mers, la colère, la fougue, l'effort, accusent l'infériorité de la puissance ; élever la voix et forcer le geste pour se faire obéir, c'est le fait d'une divinité de second ordre ; au suprême pouvoir, à la suprême majesté, la menace est inutile ; au moindre geste, au moindre signe, au premier froncement de sourcil, tout rentre dans l'ordre ; les clameurs cessent et les fronts s'inclinent sous l'empire d'une profonde vénération.

Et si, devant le chapeau de M. Saint-Marc Girardin, les flots houleux de l'Assemblée ont mis quelque temps à s'apaiser, c'est que l'âge moderne, impitoyable dans ses perfectionnements, a compromis la majesté des choses et des hommes par les formes ridiculement bourgeoises qu'il leur a données. Au lieu d'un vulgaire « tuyau de poêle » en carton et poil de lapin, donnez à M. Saint-Marc Girardin un trident comme à Neptune, un paquet de foudres comme à Jupiter, et je vous garantis l'effet produit.

Mais avec de semblables accessoires, si majestueux qu'ils soient dans leur singularité, le plus olympien des hommes trahit malgré lui sa condition d'homme. Le chapeau de M. Saint-Marc Girardin, sans doute, n'a rien de commun avec celui des simples mortels ; et,

Son immense faux-col à la vaste envergure,
Sa « lévite » marron, à l'antique carrure,
Trahissent l'immortel ;
Rien ne saurait vieillir chez messieurs les quarante,
Saint-Marc vivra toujours en l'an dix-huit cent trente,
Un dix-huit cent-trente éternel !

Il y a eu, même avant le régime parlementaire, des chapeaux fameux dans l'histoire. La coiffure joue un grand rôle dans la politique. Théocratie, royauté, noblesse : affaire de coiffure. Dites-moi la coiffure d'un homme et, comme Cuvier recomposait le mastodonte avec un seul os, je retrouverai l'homme tout entier. Je vous dirai son époque, son pays, sa classe, son rang. L'histoire des chapeaux, c'est l'histoire de l'humanité. Le *pschent* égyptien, la *tiare* moderne, toute la théocratie est là ; le casque d'osier recouvert d'une tête de loup, c'est l'épopée gauloise tout entière, jetant les Galates en Asie et Brennus à Rome. Casque et cimier, c'est tout le moyen âge. Et n'est-ce pas pour le panache blanc d'Henri IV, pour la couronne fermée de l'Empire, et pour le bonnet phrygien que nous nous querellons aujourd'hui ? Ah ! quel chapitre que le chapitre des chapeaux !

Mais notre époque bourgeoise est venue qui, dans sa rogue modestie, dans son arrogante simplicité, a fauché les panaches, les plumes, les fleurons. Aujourd'hui, — sauf les rapins, les Quarante et les sergents de ville — tout le monde a le même chapeau ; et je vous mets au défi, vingt chapeaux étant donnés, de me dire seulement s'il s'y trouve le chapeau d'un prince ou celui d'un commis de nouveautés. Le chapeau n'est plus un insigne, la marque du rang « le grade, » comme disent les officiers à propos de leurs galons ; c'est tout bonnement un chapeau ; cela ne sert plus à se faire



reconnaître dans la mêlée comme le cimier des anciens barons : le chapeau noir n'a plus qu'un usage : on a un chapeau noir, comme les meuniers ont un chapeau blanc, « pour se couvrir la tête. »

Il reste cependant au chapeau, de tous ses honneurs et de toutes ses prérogatives, une prérogative et un honneur : mais par une singulière logique des choses, cette fonction n'est pas un reste de ses fonctions anciennes; l'époque nouvelle a fait table rase, et ce qu'elle a donné au chapeau, c'est de son fond, c'est de sa nature propre qu'elle l'a tiré : ayant inventé le régime parlementaire, elle a inventé « le chapeau parlementaire, » le *chapeau du Président*.

Se découvrir, c'est le signe du respect. Dans une assemblée en séance tout le monde est nu-tête, — sauf toutefois les malingres et les enrhumés, à qui la calotte est permise; et aussi les chauves qui veulent paraître jeunes et cacher leur calvitie; mais la calotte seulement et pas le chapeau. — Le Président mettant son chapeau proclame par ce seul acte, visible de tous, qu'il n'a plus devant lui une assemblée en séance, à laquelle le respect soit dû, mais un tohu-bohu tout à fait inconvenant, auquel nulle révérence n'est due. Voilà le principe.

Et Dieu sait s'il a maintes occasions d'être appliqué ! Toutes les révolutions possibles s'inaugurent par le chapeau du Président.

Sans parler de temps déjà loin de nous, sans rappeler le chapeau glorieux, celui-là — de Boissy-d'Anglas, — sans même revenir à la Restauration et à 1830, c'est par le chapeau du Président qu'a été constatée l'ouverture de la révolution de 1848. On raconte même que ce chapeau-là fut mis un peu tôt et un peu vite. Au 4 septembre, M. Schneider ne mit le sien qu'à la dernière extrémité.

Aux temps calmes, le chapeau du Président n'a point un rôle aussi tragique; le drame parlementaire tourne aisément à la comédie, et le couvre-chef officiel devient une péripétie commode qui dénoue infailliblement les imbroglios les plus compliqués, les situations les plus inextricables. C'est la dernière ressource, *l'ultima ratio* du Président.

Précisément pour cette raison, l'usage en doit être soigneusement réservé aux cas d'absolue nécessité. Avant d'en venir là, le Président doit avoir préalablement épuisé toutes les ressources du règlement, tous les efforts de son autorité; quand il se couvre, c'est comme s'il disait : « *Je n'y puis rien.* » Et c'est toujours un aveu pénible à faire que l'aveu de son impuissance ; aussi, sans que ce soit une règle stricte, il est reconnu que le meilleur président est celui qui se couvre le plus rarement. Je ne crois pas que M. de Morny ait jamais fait usage du chapeau. Je me hâte de dire que le mérite de cette exception ne lui appartenait point en propre. Quand on commande à 250 comparses bien disciplinés, lorsqu'au lieu d'une assemblée souveraine on a devant soi toute une tribu de « *oui ! oui !* », quand il dépend du Président de dresser la liste de ceux « qui ne reviendront pas, » le commandement est facile ; aussi pour faire pendant à la règle ci-dessus, on peut formuler la règle inverse : « L'indépendance d'une assemblée et la véracité de ses passions se présument par une plus grande fréquence du chapeau du président. »

Cependant rien n'est rigoureux en pareille matière; il me souvient d'avoir vu M. Walewski se couvrir dans un jour d'inénarrable tumulte, pour protéger l'indépendance de l'opposition, à laquelle M. Rouher voulait imposer l'apologie du 2 décembre. M. Thiers, s'il voulait bien s'en souvenir, retrouverait peut-être au fond de sa mémoire l'apostrophe dont il salua le vice-empereur; mais je ne crois pas qu'il voulût la répéter à haute voix un jour de dîner diplomatique. Un autre jour, M. le baron Jérôme David s'est servi de son chapeau comme d'un éteignoir, pour mettre sous le boisseau M. Havin et ses collègues en journalisme. L'explication menaçait de tourner à mal : « une ! deux ! La séance est levée ! » le tour était fait, la discussion étranglée ; ce fut rapide comme une exécution militaire.

Ces différences dans le rôle moral du chapeau se retrouvent et peuvent se diviser dans la forme matérielle de l'objet. Le chapeau de M. Walewski manquait de galbe : c'était, ni plus ni moins, la coiffure d'un homme de bonne compagnie, la coiffure de tout le monde. Celui de M. Schneider, bourgeois et sévère rectiligne, avec de petites ailes plates, correct avec une affectation de simplicité, avait un air de discipline froide, qui convenait au chef d'une grande usine : il y avait de l'angle droit, de la « mathématique. » Ce chapeau-là certainement avait présidé plusieurs conseils d'administration et quelques assemblées d'actionnaires. Celui de M. du Miral, vaste, évasé par le haut, pourvu de fortes ailes contournées, semblait avoir plusieurs doubles fonds; il avait dû servir d'urne de vote et, malgré soi, l'idée de la soupière et du chaudron naissait dans tous les esprits, à la vue de ce monument.

Celui de M. Jérôme David venait à coup sûr de chez Sakowski : chapeau d'officier « en bourgeois », cela se mettait un peu sur l'oreille, et, même sur la table du président, cela vous avait un air de sabreur ; on cherchait de l'œil, involontairement, le ceinturon et le bancal de hussard qui devaient l'accompagner.

M. Grévy, lui aussi, a un chapeau typique, qui correspond parfaitement au caractère de son maître, rond, simple, sans prétentions et d'une modestie égale à sa rigidité — c'est du caractère que je parle ; on pourrait s'y tromper, car le couvre-chef de M. Grévy est un chapeau rond, simple, modeste, et de feutre dur. On voit tout de suite que M. Grévy considère cet accessoire comme de peu d'utilité; c'est sur lui-même qu'il compte et, pour faire son *quos ego*, quelques paroles bien senties lui suffisent d'ordinaire. Il a le coup de boutoir fort dur, et procède — comme les les bons tireurs — par des coups droits d'une raideur formidable; le chapeau n'est qu'un expédient dont il dédaigne la facilité. Si bien qu'un jour où l'esprit de mutinerie avait gagné l'Assemblée — il y a de ces jours-là, comme il y a des jours où l'électricité fait des siennes; ce sont des orages magnétiques, — un jour M. Grévy, forcé de se couvrir, et n'osant pas arborer un chapeau si peu parlementaire, fut obligé de recourir à l'emprunt et se coiffa du premier chapeau venu — qui lui tombait jusqu'aux yeux ; j'ai toujours cru que c'était le chapeau de M. Batbie.

Quant au couvre-chef de M. Saint-Marc Girardin, je renonce à le décrire; ce n'est pas un chapeau, c'est une coupole; qui plus est, une coupole académique, datant de 1830, ou même de 1828. Ce qu'il y a, dans ses courbes majestueuses, de solennité, de dédain, de « quant à soi », c'est inimaginable ; ce n'est pas un chapitre, c'est un livre qu'Aristote aurait écrit sur le chapeau de M. Saint-Marc Girardin. Il n'est pas « grand comme le monde, » il est haut comme l'orgueil.

JEAN DU VISTRE.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON

Encore quelques semaines, et l'Exposition universelle de Lyon ouvrira ses portes au public.

Nous sommes heureux de pouvoir assurer, à ce propos, à ceux de nos lecteurs qui se sont intéressés à l'œuvre de régénération agricole, industrielle, commerciale, sociale en un mot, qui constitue cette exposition, que son succès est aujourd'hui certain, et que l'ouverture aura lieu exactement à l'époque fixée, c'est-à-dire le 1er mai prochain.

Inutile d'ajouter que, le crayon et la plume à la main, nous reviendrons bientôt sur ce sujet, qui est fait pour appeler l'attention la plus sérieuse et la plus sympathique de l'*Illustration*.

PIERRE PAGET.



LES ATTRACTIONS

Nouvelle.

DU CÔTÉ DU MATIN

Du côté du matin, la princesse était encore assoupie sur son tapis de Senna. Une gaze légère la couvrait tout entière et laissait pressentir dans sa transparence la créature la plus exquise qui fût jamais.

Il se dégageait à l'entour une senteur suave. Son front était blanc comme les jasmins et ses paupières à demi fermées envoyaient un rayon à travers les cils. C'était comme deux aurores.

Quand elle les leva, le séraphin qui battait des ailes pour charmer ses songes, s'enfuit à la hâte, tant il eut peur d'être aveuglé par l'éclat. Car une fois ouverts, ces yeux-là marquaient midi.

Ils paraissaient de velours noir.

Une toison dorée comme les maïs bien mûrs inondait ses épaules. Sa gorge était si pure, qu'on n'ose pas en parler avec des expressions humaines.

Sa main avait juste la dimension d'un baiser d'amoureux.

Elle se tenait sur le dos, la tête appuyée sur un coussin en soie lilas et les bras arqués gracieusement sous son cou.

Elle avait un genou plié et posé sur l'autre, de façon que le pied mignon qui était en l'air était nu. Il n'eût pas été plus délicat s'il avait été taillé dans une agate bien polie. Les ongles étaient pareils à des pétales de roses. La gaze dessinait çà et là des plis admirables. Or, comme la brise était caressante, elle fit un mouvement et se découvrit.

Le séraphin n'avait jamais rien vu de plus ravissant, même parmi les houris. Il s'était réfugié sur l'appui de la fenêtre, d'où il épiait délicieusement en mettant son aile devant ses yeux.

Toutes les blancheurs étaient réunies sur ces épaules, tous les tons roses sur ces joues, et la pointe des seins était dorée.

Le séraphin en demanda la cause à Mahomet. Mahomet lui expliqua qu'un jour la princesse s'étant baignée dehors dans le bassin de lapis-lazuli, un rayon de soleil était descendu du haut des palmiers. Il était devenu amoureux d'elle, et il avait posé son baiser d'or à cette place, où il était demeuré depuis, tant il s'y plaisait.

C'était exact, car le séraphin s'était aperçu déjà que le soleil avait un rayon de moins, un soir de la semaine passée.

Tout à coup la voix des mouedden, du haut des minarets, frappa l'air pour appeler les fidèles à la prière du point du jour.

Les suivantes accoururent apportant la cuvette d'argent pour l'ablution.

La princesse posa ses deux belles mains sur ses grands yeux, comme pour s'assurer qu'elle était bien vivante; puis elle se leva en disant :

— J'ai songé cette nuit !...

Après la prière elle courut sur le seuil, et elle s'arrêta en mettant la main sur son cœur.

Elle rougit pour la première fois depuis sa naissance. La cour était dans une grande agitation. Des nègres au large buste chargeaient à la hâte d'immenses ballots sur les chameaux. Les mahara étaient déjà agenouillés ; les mules et les cavales piaffaient en hennissant, et elles avaient des plumes de toutes les couleurs sur les oreilles et des grelots au cou.

La princesse leva la tête en fermant ses beaux yeux, et fit un soupir d'une félicité si grande, que toutes les nuées du ciel en furent émues.

Enfin elle s'avança radieuse jusqu'auprès de l'aïeul à barbe d'argent. Elle s'agenouilla. Alors l'aïeul étendit ses mains maigres, comme agitées par le vent d'ouest : puis d'une voix cassée il murmura :

— « Dieu est grand, Dieu est l'unique, et Mahomet est son envoyé. Va, enfant de mon enfant et chair de ma chair, que toutes les grâces t'accompagnent ! N'oublie pas l'aumône, ni l'hospita-

lité, ni la prière, et bénis le Seigneur autant que les sables sont étendus. »

La princesse se releva. Elle baisa l'aïeul, puis la grand'mère, qui pleurait au point de ne plus voir clair, et elle s'élança avec la légèreté d'une gazelle.

Un noir magnifique, avec des pendants en cuivre aux oreilles et une ceinture rouge, tenait par la bride un admirable mahara au poil fauve. Sur un mot de sa maîtresse, le mahara plia ses jarrets et la princesse sauta sur la selle creuse bordée d'argent et de turquoises. Elle posa ses pieds adorables sur le garot de la bête, et inclina sa tête sous un parasol rose, charmant, piqué dans la selle.

Son père, sa mère et ses amis montèrent aussitôt après sur les autres mahara, ou sur les cavales nerveuses, ou sur les mules au sabot sonore. Ceux qui ne partaient pas avaient les mains étendues en signe de bénédiction.

La princesse indiqua d'un geste pudique la direction à prendre, en rougissant sous sa gaze. Le khébir donna le signal du départ, et la caravane s'éloigna du côté du soir....

La princesse s'appellait Messaouda, ce qui veut dire Heureuse.

MUSÉE DE NAPLES. — La Coupe Farnèse, face supérieure.

DU CÔTÉ DU SOIR

Du côté du soir, la même aurore qui avait réveillé Messaouda, arrivait une minute après sur un palais mauresque.

Le prince dormait encore. Son fusil damasquiné, ses pistolets et son yatagan en acier fin étaient à ses côtés.

Il avait les sourcils et la barbe noirs.

Son teint était fortement basané, excepté le front, qui était aussi blanc que la plume des cygnes.

Par sa djebba fendue on apercevait un verset du Koran pendu en amulette à son cou puissant. Sa cuisse était admirablement musclée, et la main d'une finesse extrême et d'une souveraine distinction, avait la force d'un étau.

La voix des mouedden, appelant à la prière du point du jour, le réveilla.

Or les esclaves lui présentaient le bassin d'or pour l'ablution. Il posa ses mains sur ses paupières, car il doutait qu'il fût éveillé, et il dit en se levant :

— J'ai songé cette nuit...

Après la prière, il trouva la cour dans un grand mouvement. Les chameaux, les mahara, les cavales et les mules étaient réunis, et des esclaves du Niger apportaient des ballots en quantités.

Une pensée indicible passa sur son front, et il leva ses yeux au ciel en actions de grâces.

Puis il s'avança d'un pas ferme.

Il s'agenouilla devant l'aïeul à la barbe neigeuse.

Celui-ci, étendant ses mains ridées, aux veines saillantes, fit un effort d'haleine et s'exprima ainsi :

— « Dieu est grand, Dieu est l'unique et Mahomet est son envoyé. Va, enfant de mon enfant et chair de ma chair, que toutes les grâces t'accompagnent. N'oublie pas l'aumône, ni l'hospitalité, ni la prière, et bénis le Seigneur autant que les sables sont étendus. »

Le prince se releva. Or, comme il est défendu d'amollir son cœur, et que rien n'amollit plus que les adieux, il baisa vivement l'aïeul sur la nuque, comme s'il eût commis un vol ; ensuite il passa sans oser regarder la grand'mère, qui était à genoux sur le sol et pleurait bien fort.

Il se hâta de sauter sur sa cavale, laquelle hennit de plaisir. Et ses deux levriers au museau allongé et aux yeux doux donnaient des coups de dents à la cavale, pour jouer, et ils agitaient leurs queues.

Le père, la mère et les amis montèrent aussitôt



après sur les mahara, les cavales et les mules.

Enfin le prince indiqua d'un geste grave la direction à suivre, et le khébir donna le signal du départ.

La caravane s'éloigna du côté du matin...

Le prince s'appelait Messaoud, ce qui signifie Heureux.

GEORGE JAPY.

(*La suite prochainement.*)

d'analogue aux plus étincelants vitraux peints.

On ne connaît pas avec certitude son lieu d'origine. Les uns disent qu'il fut trouvé près du Tibre, dans le tombeau de l'empereur Hadrien, aujourd'hui château Saint-Ange; d'autres qu'il fut ramassé, en 1527, pendant le siége de Rome, par un des soldats du connétable de Bourbon, et qu'il fut acquis par le pape Paul III, Farnèse; d'autres disent enfin qu'il a appartenu aux Médicis. Ce qui est certain, c'est que la coupe de sardoine appartenait aux Farnèse lorsque Philippe V, roi d'Espagne, petit-fils de Louis XIV, épousa Élisabeth, princesse de cette famille. Leur fils, don Carlos (depuis l'illustre Charles III d'Espagne), hérita de tout le mobilier de Farnèse, dont la possession lui fut assurée en 1736 par le traité de Vienne. Il transporta à Naples une grande partie de ces richesses, qu'il plaça dans son palais de Capo di Monte. La *Tazza Farnesiana* était un des ornements de cette demeure.

On formerait une petite bibliothèque en réunissant tout ce qui a été publié au sujet de la *Tazza*. Vers et prose ont tour à tour célébré ce chef-d'œuvre. Le poëme de Bartoli voit dans le sujet représenté sur cette coupe le retour de Trajan de Germanie. Bianchini prétend que c'est l'apothéose d'Alexandre le Grand : ce prince, qui dirige son vol vers l'Olympe, est suivi par un triton. La figure du centre est celle d'Arrhidée, frère puîné du héros macédonien. Le vieillard barbu est l'Euphrate. Maffei pense autrement : le vieillard barbu est un père de famille dont l'un des fils mort s'envole vers l'Olympe; l'autre, vivant, perpétue la race. Peut-être, ajoute-t-il, cette famille est celle de Ptolémée-Aulète. Mariette soutient qu'il s'agit de Cléopâtre, Santoli qu'il s'agit de Romulus et d'Auguste. Visconti abandonne les sujets historiques pour la mythologie pour lui le vieillard barbu est le Nil, la femme appuyée sur le sphinx est Isis, le jeune homme debout, Horus. Bernardo Quaranta admet et rejette en partie ce commentaire; il admet le Nil, mais le jenne homme debout est Alexandre le Grand, appuyé sur le bois d'une charrue : il va tracer le sillon qui marquera l'enceinte d'Alexandrie; le couteau qu'il tient est le soc; le sac qu'il porte au bras gauche contient la farine qui sera répandue sur le tracé.



MUSÉE DE NAPLES. — La Coupe Farnèse, face inferieure.

D'après une photographie de M. Bernoud, de Naples.

LA COUPE FARNÈSE

La plus riche collection de pierres gravées antiques est celle de la Bibliothèque nationale, à Paris; on y admire surtout la fameuse coupe, dite des Ptolémées.

Après la collection de Paris, les plus réputées sont celles de Vienne, de Saint-Pétersbourg et de Naples. A cette dernière appartient la magnifique coupe, *la Tazza Farnesiana*, dont nous offrons le dessin à nos lecteurs.

Ce vase est taillé dans une sardoine blanche, rubanée de veines blanches. Vues par transparence, ses couleurs irisées et ses nuances, dégradées du pourpre au violet, ont quelque chose

Voici l'explication que nous proposons :

Au centre l'Égypte assise, le bras gauche appuyé sur un grand sphinx couché. Elle tient de la main droite des épis. Près d'elle le Nil barbu,

assis au pied d'un arbre, et tenant la corne qui caractérise ordinairement les fleuves. De l'autre côté, deux femmes tenant une coupe et un rhyton, symbole d'abondance; on aperçoit derrière elles un groupe d'épis, qui indiquent la principale production du pays. Le jeune homme debout au centre est le laboureur, appuyé sur le *prêtre* de la charrue, la main droite reposant sur le joug qui y est fixé, la gauche, non sur le soc, mais sur le *coutre* de cette charrue. A son bras est suspendu le sac du semeur. Quiconque a vécu aux champs ne s'y trompera pas. En haut les vents étésiens, qui, en soufflant vers le sud, forcent les eaux du Nil à déborder et sont ainsi le principe de la fertilité du pays. Au revers un *gorgonium*, ou masque de Méduse, posé au centre d'une égide ornée de serpents, sujet décoratif des plus connus.

Le savant M. Adrien de Longpérier, consulté par nous, accepte cette explication. Il ajoute que le vase pourrait bien avoir été commandé par l'empereur Hadrien pour sa villa. On sait que ce prince, après son retour d'Égypte, manifesta un goût prononcé pour les choses de ce pays, et que sa villa devint une sorte de musée égyptien dans lequel s'accumulèrent les imitations des objets artistiques de l'Égypte.

L'une des plus belles collections particulières de pierres gravées antiques est celle des ducs de Marlborough, laquelle, suivant la loi anglaise, est inaliénable et ne peut, sous aucun prétexte, sortir de la Grande-Bretagne. A Paris, nous avons aussi à citer la collection du baron Roger, débris de celle de son père, et dans laquelle tous les amateurs citent avec admiration un grand et beau camée en sardoine représentant Octavie.

FERDINAND DELAUNAY.

GAZETTE DU PALAIS

Il faut bien parler du procès Tichborne, le plus beau procès qui se soit encore vu sur la terre, de mémoire de juge et d'avocat. Et quand je dis : procès, c'est roman qu'il faudrait dire. Un roman à faire la fortune d'un feuilleton, du temps où l'on croyait encore aux feuilletons. Je commence. Roger Tichborne était, s'il vous plaît, le fils aîné d'un fort grand personnage en Angleterre, et par conséquent l'héritier d'une fortune colossale. A l'âge de dix huit ans, il partit pour faire son tour du monde; car quel est le blond fils d'Albion qui n'a pas fait son voyage circulaire de Londres à Paris en passant par New-York, le Cap et Pékin? Roger venait de quitter Rio-Janeiro, d'où il avait écrit à sa noble famille pour lui donner de ses nouvelles, qui étaient excellentes, quand le navire qui le portait, lui et sa fortune, *le Belca*, fut assailli par la tempête et périt corps et biens. C'est au moins la nouvelle que les gazettes apportèrent en Europe, et lord Tichborne prit le deuil de son héritier. Il avait d'ailleurs un autre fils, James, et il reporta sur celui-ci son affection et ses espérances

Lady Tichborne ne se laissa pas convaincre aussi facilement. Est-ce que les mères peuvent jamais croire que leurs enfants s'en iront avant elles ? peuvent-elles penser que la Providence leur arrache ainsi, comme à plaisir, le meilleur de leur âme ? Lady Tichborne demeura persuadée que son cher Roger n'était pas mort, qu'il avait échappé par miracle au naufrage, qu'il vivait, malheureux sans doute et peut-être dans une île déserte, mais enfin qu'il vivait.

Un pressentiment, des voix célestes, de vagues rêves lui montraient son fils, lui parlaient tout bas et à toute heure de lui; elle ne pouvait pas se tromper, est-ce qu'un cœur de mère s'est jamais trompé ? Aussi elle eût voulu partir, traverser les mers, fouiller l'Océan et se mettre en quête non d'une terre inconnue, comme Cook, mais de son fils qui devait l'attendre, lui tendre les bras sur quelque plage lointaine. Lord Tichborne était un Anglais pur sang, flegmatique, positif et froid; il avait soigneusement lu les journaux qui donnaient le récit du naufrage; il avait pris ses renseignements auprès de l'Amirauté, et à tous les pleurs de milady, il répondait: « C'est inutile; Roger est mort. » La mère dut donc renoncer à son voyage d'exploration. Les années passèrent, Milord Tichborne mourut.

Alors la tendresse inquiète de lady Tichborne se réveilla plus ardente que jamais. Elle était libre, maîtresse de ses actions. Elle couvrit les journaux de tous les pays d'annonces promettant des récompenses fabuleuses à la personne qui lui donnerait des nouvelles sérieuses de son fils Roger. Ces annonces, elle les fit traduire en toutes langues et les fit publier partout, jusque chez les peuplades de l'Afrique et de l'Océanie. Tant d'efforts devaient porter leurs fruits. Un beau matin, une lettre arriva du fin fond de l'Australie, qui disait que Roger vivait, qu'il avait été recueilli par le navire américain *l'Osprey*, et qu'il avait été transporté à Waga où il exerçait la profession de boucher. Un Tichborne, boucher ! N'importe; voilà la pauvre mère au comble de la joie ; ses rêves, ses pressentiments se réalisaient !

Il fallut d'abord envoyer de l'argent, beaucoup d'argent à un intermédiaire qui se chargeait d'aller porter la bonne nouvelle à Roger; il fallut en envoyer aussi à celui-ci pour qu'il pût liquider son petit commerce et faire honneur à ses affaires. Enfin, toutes choses étant réglées, il annonça à sa mère qu'il s'embarquait pour Paris, où lady Tichborn résidait alors et où elle l'attendait. Comme elle compta les jours, les heures! Que cette attente lui parut longue! que de fois son cœur battit au moindre coup de vent! Si le perfide océan allait encore une fois lui ravir son trésor!

Roger arriva à bon port; mais fatigué par la traversée, souffrant, c'est dans une chambre d'hôtel bien sombre, les rideaux tirés, dans son lit, qu'il reçut sa mère. Quelles caresses! quelles étreintes! quelle joie! ou plutôt quel délire ! C'est que bien des années s'étaient écoulées depuis la séparation, et tous les deux ils étaient bien changés! Lui, si fluet, si élégant, si élancé, il était gros, lourd, commun; elle, elle était toute blanche. Qu'importe tout cela, quand on se revoit! Le cœur ne change pas, il défie les années; le cœur de lady Tichborne était toujours le même pour son fils. Les autres membres de la famille ne pouvaient voir Roger du même œil, cela est bien clair; aussi ne manqua-t-on pas d'insinuer à lady Tichborne qu'elle était la dupe d'un imposteur, que ce prétendu Roger était un aventurier! Milady mit les calomniateurs à la porte; elle connaissait apparemment son fils; elle avait des signes certains pour le reconnaître, elle n'était pas folle, assurément; elle savait bien ce qu'elle faisait, et elle vécut ainsi plusieurs années avec ce fils, qu'elle choyait et qu'elle aimait pour tout le temps pendant lequel elle en avait été privée. Puis elle mourut à son tour.

La guerre commença alors. Roger voulut se faire mettre en possession des biens de son père, dont son frère cadet jouissait à son détriment. James accepta la lutte. Il fallut plaider. Les plus célèbres avocats de l'Angleterre prêtèrent leurs concours à l'un et à l'autre. Pour soutenir ses droits, Roger fit appel à une souscription publique, qui fut promptement couverte; il se présenta escorté d'une foule d'anciens amis, d'anciens serviteurs, qui déclarèrent le reconnaître parfaitement. Des témoins furent appelés d'Amérique et d'Australie; les frais du procès montèrent rapidement à près de trois millions, entendez-vous cela, trois millions? On en était à la 102e audience, et le ministère public, l'attorney général, parlait depuis vingt-trois jours, je dis bien vingt-trois jours, quand, tout à coup, le chef du jury se leva et déclara que ses collègues et lui étaient parfaitement édifiés et n'avaient pas besoin de plus amples renseignements. Je le crois bien, grands dieux! Cette déclaration équivalait à la condamnation de Roger, que le jury entendait regarder comme un faux Tichborne. Les avocats du moins le comprirent ainsi, car immédiatement ils déposèrent sur le bureau de la Cour le désistement de leurs clients. Mais alors le lord chief-justice, se levant à son tour, donna l'ordre d'arrêter le prétendant comme coupable de faux témoignage, si bien que Roger Tichborne, ou celui qui se dit tel, et dont l'identité ne sera peut-être jamais reconnue, est aujourd'hui incarcéré à la prison de Newgate. Je vous avais promis un roman; qu'en dites-vous?

C'est un rôle analogue qu'a joué pendant quelque temps à Paris le nommé Morel, qui se faisait passer pour secrétaire particulier du duc d'Aumale, et, sous le couvert de ce grand nom, commettait une foule d'escroqueries. Il fallait entendre cette pauvre dame Roncier, une marchande de meubles, se plaindre de Morel. Elle eût volontiers demandé sa tête; mais, si facilement qu'on la donne en ce temps-ci, on ne la donne pas encore pour si peu. Ce Morel était du reste un audacieux personnage. Recherche faite, il a déjà été condamné deux fois pour vol et abus de confiance. Un beau parleur, du reste, et qui n'avait à la bouche, pour sa défense, que les grands mots de dignité, de réhabilitation. C'est qu'il le prenait de haut avec les magistrats, vantant son propre courage, se glorifiant lui-même d'avoir fait son devoir au 18 mars en rentrant à Paris, « tandis que la magistrature avait fui, abandonnant et désertant son poste ».

Cet écart de langage a valu à Morel, sans préjudice de ce que pouvait lui valoir son escroquerie, une condamnation à trois mois de prison. Le plus burlesque, c'est que ce personnage, qui se présentait ainsi partout comme secrétaire du duc d'Aumale, avait en même temps des relations familières avec le journal la *Constitution* et correspondait avec Chislehurst. Voilà ce qui s'appelle avoir le pied dans tous les camps et manger à tous les râteliers.

Au conseil de guerre, nous retrouvons Paul Vaissier : vous rappelez-vous Paul Vaissier, dont il fut un moment tant question pendant le siége, mais surtout pendant la Commune, un ingénieur qui avait inventé le *pare-boulets* et la barricade mobile? Delescluze et les autres lui votaient alors des couronnes. Il avait trouvé le moyen de se faire charger par Gudin, le peintre, de la garde de ses tableaux, et par la comtesse Bobrinskoï de la garde de son hôtel. Il profita de cette double mission pour vendre une partie des tableaux du peintre et pour dévaliser l'hôtel de la comtesse, qu'il croyait bien s'être approprié pour toujours. C'est à cette occasion que M. D'Obreskoff, le chargé d'affaires du gouvernement russe, alla trouver Paschal Grousset et lui déclara que si Vaissier ne sortait pas immédiatement de l'hôtel de la comtesse Bobrinskoï, il allait en référer à son gouvernement, qui saurait faire respecter ses nationaux. Paschal Grousset se confondit en excuses vis-à-vis du chargé d'affaires, fit arrêter Vaissier, et pour donner complète satisfaction à la Russie, ordonna de le fusiller. Dame ! c'est que la vie d'un homme ne pesait pas lourd dans ce moment-là. Heureusement que Vaissier avait des amis dans les hautes fonctions ; Vermorel et Delescluze empêchèrent son exécution. Arrêté depuis la fin des troubles sous la prévention de pillage et de vol, Paul Vaissier a été condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée. Voilà un coup dont son *pare-boulets* ne l'aura pas garanti.

O. RIGAUD.

Nous sommes heureux d'annoncer aux amateurs de *Musique de chambre* le retour de MM. Alard et Franchomme à leur ancien bercail de la rue Bergère et à la grande salle du Conservatoire, avec le concours d'artistes tels que Mmes Pauline Viardot et Miolan-Carvalho, MM. Francis Planté et Louis Diéner. Nous n'avons pas besoin de parler de l'intérêt qui s'attachera aux programmes de cette année.

Trois séances seulement auront lieu et sont fixées aux dimanche 24 mars, lundi de Pâques 1er avril, et dimanche 14 avril, à deux heures précises. On s'inscrit pour la location *au Ménestrel*, 2 *bis*, rue Vivienne, chez MM. Heugel et Cie, éditeurs du répertoire concertant des séances Alard-Franchomme.





GUERRE DES FRONTIÈRES DU RHIN

PAR RUSTOW.

Traduit de l'allemand (2 forts volumes in-8°).

Encore une fois remontons la voie douloureuse Tout livre qui nous édifiera sur les tristes événements accomplis doit être pour nous un enseignement. Surtout ceux qui nous arrivent de l'étranger. Aujourd'hui nous avons principalement besoin de connaître avec exactitude ce qui s'est passé. Sans chercher à lénifier l'amertume de nos douleurs et de nos regrets, nous nous devons à nous-mêmes de ne pas rendre l'expérience stérile. C'est le travail viril qui incombe à quiconque ne désespère pas de la patrie. Les épreuves corroborent les natures énergiques.

M. Rüstow, l'auteur du livre qui nous occupe, est colonel dans l'armée fédérale suisse. Par position, comme par goût, il est depuis longtemps familiarisé avec toutes les questions militaires. Dès les premières pages, on comprend qu'il étudie avec passion tout problème nouveau qui surgit d'une découverte et nécessite des modifications, des améliorations dans les armements, dans les organisations, dans les tactiques et les stratégies. C'est avec de pareils hommes que la petite république helvétique a pu toujours maintenir le rang honorable qu'elle occupe en Europe, et sauvegarder son indépendance, ne cherchant pas à empiéter sur les voisins, mais n'ayant pas recours à eux à l'heure où la neutralité, dont on est légitimement jaloux, pouvait paraître menacée.

M. Rüstow ne fait point mystère de ses sympathies pour la nation française, au milieu de laquelle il a longtemps vécu, de son estime pour notre armée, qu'il fréquente intimement pendant quelques mois chaque année. Mais cela n'obscurcit point sa vue. Au contraire, sa clairvoyance a été mise en éveil à une époque où les illusions régnaient souverainement partout, aussi bien dans les hautes régions officielles que dans le vulgaire. Pour lui, la décadence a commencé dès 1860, lorsque le régime impérial s'est trouvé impuissant à comprimer et à diriger des mouvements qu'il avait excités, des passions qu'il avait déchaînées. Dès ce moment, les esprits vigilants et attentifs entendaient les craquements de l'édifice, et les lézardes apparaissaient une à une, malgré la pompe qui essayait de les masquer.

Les événements d'Allemagne ne firent que rendre plus manifeste encore ce qu'avaient révélé les événements d'Italie. Guerre du Danemark, guerre de Bohême, question du Luxembourg, tout se ressent pour la France de la période de décadence dans laquelle la précipite un césarisme sans pudeur, sans habileté, à bout de voie dès qu'il ne s'agit plus de quelque machination sourde et ténébreuse de conspirateur. Vainement invoque-t on aujourd'hui la prospérité matérielle qui recouvrait tout cela. Il y a tromperie et duperie dans l'argumentation. L'esprit impartial, et qui ne se laisse pas aveugler par des mirages fallacieux, reconnaît que l'appréciation sur la sénilité et la décomposition est vraie. Il trouve même que l'expression est modérée, pour peu qu'il se rappelle combien on se complaisait dans ces somnolences morbides analogues à celles qu'engendre le chloroforme. Mais c'est de ce sommeil, quand il s'empare des rouages politiques et sociaux, administratifs et militaires, que le poëte a pu dire avec raison: *Consanguineus leti sopor*. Sommeil cousin-germain de la mort. La poésie antique, cette grande devineresse, a tout prévu. Les observations qui portent juste sur l'organisation vital n'ont pas de date.

Ces préliminaires conduisent M. Rüstow à l'examen de nos forces disponibles et préparées au moment où nous allions affronter le choc le plus formidable dont il soit fait mention dans les fastes militaires. C'est ici que l'insanité éclate et s'étale en pleine lumière. La critique de M. Rüstow n'a aucun ménagement à garder. Il dit tout ce qu'il sait, tout ce que lui révèlent les documents officiels et authentiques, soigneusement et minutieusement compulsés. Il n'épargne personne, ni les ministres trompeurs et trompés, ni les administrateurs complaisants et paresseux, ni les courtisans éhontés, uniquement occupés de capter les bonnes grâces et les faveurs du maître, ni l'opposition législative, qui se faisait une popularité en chicanant les contingents annuels et demandant à tout propos des réductions d'effectifs. Tout est passé et tamisé dans ce crible. A chacun est faite sa part de responsabilité dans nos défaites, dans nos désastres et dans nos ruines. Personne n'y échappe, pas plus le grand que le petit. Et c'est justice. Est-il nécessaire d'ajouter que, comme presque toujours, aux grands incombe la plus large portion?

En regard de ce tableau, fort triste aujourd'hui pour un œil français, M. Rüstow a placé l'étude de l'organisation militaire allemande, qu'il connaît et apprécie aussi bien que la nôtre.

Dès le début, le lecteur est donc préparé à toutes les douleurs qui vont suivre. En effet, avec les premières batailles, avec la ridicule affaire de Saarbruck, avec Wissembourg, avec Forbach, avec Frœschviller, le calvaire de la France commence, et ce calvaire nous conduira jusqu'à Sedan, à travers Borny, Gravelotte, Saint-Privat, jusqu'à la honteuse inaction de Bazaine, que couronne une capitulation plus honteuse encore, jusqu'à Paris, dont la famine seule a raison, jusqu'à la résistance héroïque, mais infructueuse, des armées improvisées de la Loire, du Nord, de l'Est, jusqu'à la conquête de presque la moitié du territoire, jusqu'aux armistices qui permettent à une assemblée nationale de se réunir à Bordeaux et de voter cette paix de Francfort, léonine s'il en fut, et qui pèse si lourdement sur nous et les générations qui nous suivent; enfin, jusqu'à l'humiliation la plus complète et au démembrement lamentable de la patrie. On ne peut y penser que le cœur gonflé.

Arrêtons-nous cependant, et refoulons nos larmes et nos rages, nos amertumes et nos colères. Aussi bien, pas plus les unes que les autres, ne sont dignes d'hommes vaillants, de cœurs robustes. La douleur doit être gardée. Mais il faut d'autres vertus pour la régénération.

Si par la comparaison des forces mises en présence par les belligérants, de la mobilisation et de l'élasticité des troupes, M. Rüstow a préparé son récit de telle manière que les résultats ne surprennent aucun esprit impartial, il en est de même quand il en vient à examiner la valeur des généraux et les méthodes du commandement. Il ne fait grâce à personne. Il veut avoir le sens, la clef et la raison des événements qui s'accomplissent, et, pour atteindre ce but, il faut qu'il porte ses investigations plus haut et plus loin que les organisations matérielles. Il n'est pas homme à se contenter des illusions qui nous ont été si fatales pendant cette terrible année. Avant tout, pour lui, passent la réalité et la vérité quelles qu'elles soient. C'est ainsi qu'il juge sévèrement Bazaine après Gravelotte, où le succès aurait pu nous rester, si l'on avait su profiter des avantages acquis dans cette brillante journée du 16 août. Sans la lenteur effrayante du commandement de l'armée française, qui, loin de comprendre la véritable situation se mentait à lui-même, les Allemands auraient pu attendre longtemps leur succès décisif du 18 août. Ainsi s'exprime nettement M. Rüstow. Et il donne des explications précises qui font toucher du doigt les fautes commises. Dès le 17, on pouvait combattre avec les corps qui, la veille, avaient attendu vainement, l'arme au pied, l'ordre d'engagement.

Mais cela n'entrait pas dans les plans et les idées de celui qui avait tout fait pour avoir le commandement en chef, et qui ne sut point en user habilement dès qu'il eut été débarrassé de la personne de l'empereur et du quartier impérial.

Nous citons ce détail, parce qu'on ne saurait trop relever tout ce qu'a présenté d'anormal la conduite de ce soldat de fortune, dont la pensée ne recula jamais devant aucune ambition. Un historien purement et uniquement militaire aurait quelque peine à la comprendre. Mais, s'il ne cache pas ses prédilections pour tout ce qui tient aux armées, M. Rüstow cependant ne néglige rien de ce qui peut lui donner l'intelligence complète d'une situation. C'est ainsi qu'il est amené à s'occuper des intrigues politiques qui ont précédé, accompagné et suivi le 4 septembre. Nulle part, nous avons déjà eu occasion de le signaler à propos d'autres publications, ces intrigues ne prirent un caractère plus odieux et plus antipatriotique qu'autour du maréchal Bazaine et dans ce qui formait son conseil intime. C'est là que l'invasion allemande a trouvé son plus puissant auxiliaire, et elle s'en est servie avec cette habileté scientifique et peu scrupuleuse des moyens qui a caractérisé la chancellerie et l'état-major germaniques dans toute cette guerre. L'utilité y primait tout. Peu importait le procédé, pourvu qu'on atteignît le but ou l'objectif, comme on dit en allemand.

Il ne faudrait pas croire cependant que les intrigues eussent toutes leur origine et leur principal centre d'action au quartier général de Guillaume de Prusse et dans le cabinet diplomatique de M. de Bismarck. Elles s'abattirent sur notre malheureux pays des quatre coins de l'horizon. Toutes les ambitions, toutes les prétentions se réveillèrent. Elles déployèrent au vent leur bannière avec plus ou moins de franchise et de loyauté. « Lors des malheurs de leur pays, dit M. Rüstow, les princes qui en sont bannis n'ont jamais d'autres idées que des idées de prétendants. » Et il part de là pour nous faire connaître les proclamations et les manœuvres de tous les représentants des anciennes et illustres familles qui ont autrefois régné sur la France. Si tous ces princes, ajoute-t-il avec une haute raison, « avaient vraiment eu une étincelle de patriotisme, ils n'auraient pas mis en avant leurs mesquins intérêts privés, à l'heure du malheur de la France, afin de ne pas compliquer davantage la situation difficile du pays »

Ne nous appesantissons pas là-dessus. Seulement il est bon et utile de relever des opinions aussi catégoriquement exprimées, surtout en n'oubliant pas qu'elles émanent d'un étranger fort désintéressé dans toutes nos dissensions intestines. On ne peut pas l'accuser d'être aveuglé par des passions personnelles et d'obéir à un mot d'ordre de parti. La manière dont il traite les allures dictatoriales de M. Gambetta serait là pour le prouver au besoin. Il n'épargne pas plus dans leurs écarts les républicains que les princes. Ses paroles n'en ont que plus de poids.

En véritable historien de cette guerre néfaste, M. Rüstow ne se contente pas de suivre les soldats sur les champs de bataille. Il les accompagne aux heures plus tristes encore de la captivité et de l'internement. Il les a vus de près en Suisse, où la dernière armée de l'Est chercha un refuge qui aurait pu devenir un péril pour la Confédération helvétique. Le spectacle qui a passé sous ses yeux inspire à l'écrivain quelques pages remplies de hauts enseignements. C'est là surtout que ses sympathies pour la France se donnent libre carrière. Elles sont d'autant plus vives, que les Allemands émigrés en Suisse ont subitement et complétement changé d'allures. Autant ils étaient humbles jadis et prompts à renier leur patrie d'origine, autant ils se montrent orgueilleux, arrogants, fiers d'appartenir à la terre et à la race qui a accompli de si grandes choses et produit de si grands hommes. A Zurich surtout, ils sont prêts à réclamer de tous des hommages comme la part qui leur revient dans la gloire récemment conquise par la grande Allemagne. Ils se croient déjà maîtres et souverains de toute la terre où ils daignent poser le pied et agissent en conséquence. De là des scènes déplorables. Quelques-unes ont eu dans la presse européenne un retentissement que les désordres ne devraient jamais avoir. C'est pourquoi on approuve les écrivains impartiaux qui remettent chaque chose à sa place légitime.

Le livre de M. Rüstow, dans l'original en langue allemande, a paru par livraisons. Il a été écrit pendant que les événements s'accomplissaient, à



THÉATRE DU CHATELET. — *Daniel Manin*, drame de **MM.** de Lorbac et d'Harmenon, acte III, 2e tableau. — D'après un croquis de M. Lallemand.

l'aide des documents et des rapports officiels qu'on publiait de tous les côtés. Cette méthode convient plus au travailleur qu'à l'historien. Bonne pour poser des jalons et bien se reconnaître, elle présente cependant des inconvénients graves dont l'auteur s'est aperçu avant d'arriver à la fin de sa tâche.

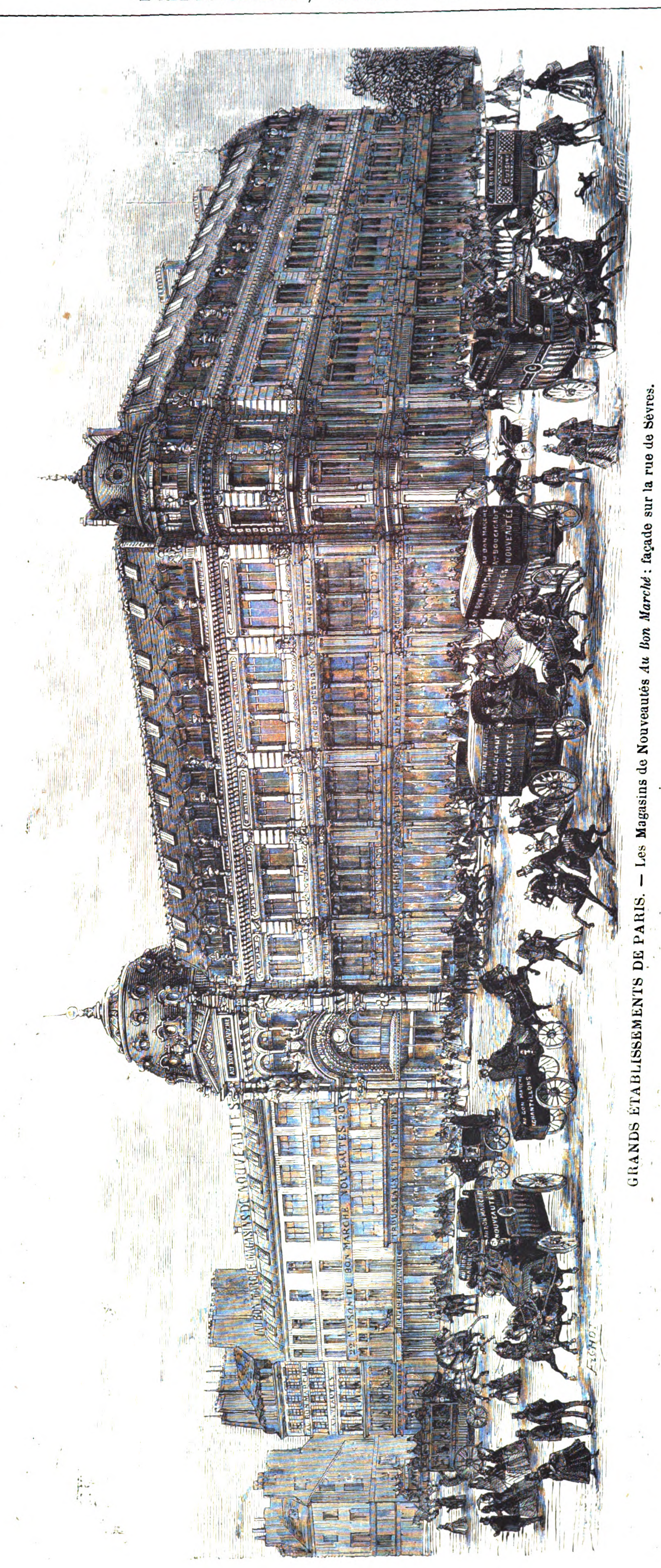
Quelles que soient la bonne volonté, l'indépendance, l'activité, on est souvent exposé à commettre des erreurs que des documents nouveaux font reconnaître plus tard et lorsqu'il est impossible de les rectifier ailleurs que dans les *errata* de la fin de l'œuvre, où la légèreté du lecteur ne va pas toujours les chercher. M. Rüstow n'a pas été à l'abri de ce que comporte une publication vicieuse. Son traducteur est parfois obligé de redresser des assertions qui pèchent par l'exactitude. L'écrivain original s'est lui-même amendé sur bien des points dans les dernières livraisons. Tout cela ne vaut pas une refonte générale; mais celle-ci ne pourrait être faite intelligemment que dans une seconde édition.

On peut souhaiter que le livre en arrive là et promptement. Car l'œuvre, ainsi que nous l'avons déjà dit, est remarquable et recommandable.

GEORGES BELL.

LES THÉATRES

Les auteurs de *Daniel Manin*, joué au Châtelet, ont donné au public parisien la joie d'une revanche contre la Prusse. Ils l'ont conduite sur le terrain du théâtre, et une fois là, ils ne lui ont ménagé ni le mépris, ni les insultes. L'horrible drame qui se passait à Paris et autour de Paris il y a un an, celui dont il faudrait toujours se souvenir sans en parler jamais, ils l'ont mis en scène. Nous avons revu ce siége de Paris: car personne ne pouvait s'y tromper. Les noms étaient changés, il est vrai, mais les faits restaient les mêmes, et quand on parlait de Venise chacun songeait à Paris. Cette sanglante et douloureuse histoire a été reprise tout entière, chapitre par chapitre. Occupation étrangère, conseils de guerre, conspirations, émeutes, révolutions, garde nationale inexpérimentée avec ses chefs ignorants ou grotesques, les ambulances, la famine; tout cela a été passé en revue; on ne nous a pas même épargné le



GRANDS ÉTABLISSEMENTS DE PARIS. — Les Magasins de Nouveautés *Au Bon Marché*: façade sur la rue de Sèvres.

able au de la reddition de la cité, au milieu de gaietés navrantes et d'effets comiques qui ont été applaudis par une bonne partie de la salle. Je ne discute pas le goût du public; il s'intéresse ou il s'amuse à de tels spectacles; il aime à revenir sur les émotions de ce passé cruel, c'est son affaire; mais pour moi, je préfère qu'on reporte mon souvenir aux jours du triomphe qu'aux heures du malheur; aussi c'est le cœur serré par une douleur affreuse que je suis sorti de ce drame du Châtelet, qui m'a rejeté dans ces jours lugubres du siége qu'éclairaient pour tant, pendant ces cinq longs mois d'hiver, une lueur d'espérance. L'erreur, noble alors, s'est éteinte; l'illusion généreuse a disparu; disons donc le mot, la défaite est venue, défaite que l'avenir réparera, chacun de nous l'espère; atténuons-la, si vous voulez, mais du moins ne la chantons pas.

Qu'elle est donc dangereuse, cette déclamation du faux patriotisme qui se contente de phrases et de mots! Aussi voyez de quelle manière les auteurs de *Daniel Manin* ont traité cette histoire de Venise, qui ne fut plus pendant longtemps Venise la belle, mais Venise la vaillante! Elle se réveilla contre la domination étrangère, elle chassa les Autrichiens de la place Saint-Marc et de ses lagunes; mais hélas! malgré son courage, malgré son énergie, elle retomba aux mains de l'ennemi après la bataille de Novarre, et il fallut à l'Italie, impuissante à agir d'elle-même, le secours de la France pour arriver à sa libération, et il fallut que l'Autriche tombât à Sadowa pour que Venise se rattachât au faisceau de l'unité italienne. Voilà ce que MM. de Lorbac et d'Harmenon ne nous ont pas dit. Il est vrai qu'ils ont remplacé la vérité historique par une vive fiction historique.

Manin, ce grand et noble citoyen, est l'avocat des condamnés politiques : à ce titre il devient suspect au pouvoir autrichien; on l'arrête, le peuple le délivre; le voilà président de la République. Venise capitule et Manin meurt dans l'exil. Voilà une biographie découpée pour la scène.

Mais Manin a une fille, Emilia; elle est aimée d'un jeune Autrichien, fils du gouverneur de Venise, un général inflexible, tout entier à son devoir et qui trouve dans sa propre fa-

mille la révolte et la guerre. Ce fils renie son nom et sa patrie ; il se crée un pays d'adoption, l'Italie ; il passe moralement à l'ennemi. Ce qui est le premier châtiment de ce père, mais ce qui est un bien pauvre roman et une fiction dramatique déjà bien usée.

La mise en scène de ce drame, ou plutôt de cette révolution servie par tranches, est des plus soignées. Le tableau du quai des Esclavons, dont l'*Illustration* donne le dessin et qui représente les deux factions rivales de Venise, les *Nicolotti* et les *Castellani*, abjurant leurs haines séculaires et se réconciliant sur la Piazzetta ; le tableau de l'intérieur du bastion Saint-Antoine et de l'attaque de nuit ont une grande et belle tournure. L'apothéose de Daniel Manin dans l'église Saint-Marc est d'un superbe effet, et toute l'œuvre des décorateurs a été chaleureusement applaudie.

La pièce est fort bien jouée. M. Lacressonnière a donné au personnage de Manin un caractère élevé, un sentiment profond. Mlle Lia Félix rend le rôle d'Émilia Manin avec une vigoureuse énergie et une grande puissance. Charly, avec sa voix mordante et cuivrée, fait le général autrichien aussi antipathique qu'on lui a recommandé de le faire. Les interprètes, et c'était justice, ont donc été redemandés ; peut-être *Daniel Manin* leur devra-t-il un succès. C'est ce que je lui souhaite.

M. SAVIGNY.



GRANDS ÉTABLISSEMENTS DE PARIS

LES NOUVEAUX MAGASINS DU " BON-MARCHÉ ".

L'industrie essentiellement parisienne du commerce de nouveautés semblerait par sa nature ne devoir rechercher que les milieux les plus fréquentés, et il peut paraître difficile de faire prospérer un établissement de ce genre dans un centre éloigné des affaires, tel que l'extrémité du faubourg Saint-Germain. Cependant une maison a su progresser dans ce tranquille quartier, au point de devenir, pour ainsi dire, le type même d'un succès non interrompu. — S'inspirant d'un principe juste, appliqué honnêtement et avec persévérance, elle a pris sa place au premier rang ; on y voit affluer tout Paris ; la France, l'Europe entière, l'Amérique viennent la visiter, ou s'adressent à elle ; et cette prospérité sans exemple n'a rien emprunté au charlatanisme d'une réclame exagérée.

Ces réflexions nous sont suggérées par la visite que nous venons de faire aux nouveaux magasins du *Bon-Marché*, dont les agencements spéciaux, uniques en leur genre, demeureront une des curiosités de Paris. Personne mieux que le fondateur de cette maison n'a su à la fois et créer l'organisation solide sans laquelle nulle œuvre ne dure, et perfectionner sans cesse ses moyens d'action, afin de les maintenir toujours au niveau de l'accroissement continu de son cercle d'affaires.

Ce serait un chapitre curieux de l'histoire du commerce contemporain, que de raconter dans ses détails l'immense développement du petit rez-de-chaussée formant l'encoignure de la rue de Sèvres, qui, mesurant quelques mètres carrés en 1850, est devenu en 1872, l'édifice monumental dont notre dessin représente une façade. — M. Aristide Boucicaut inaugurant le système qui est resté le sien, de *vendre tous ses articles à petit bénéfice et entièrement de confiance*, se trouva bientôt, par son succès, mis en présence du difficile problème d'agrandir sans cesse un local qui sans cesse se retrouvait trop étroit devant l'affluence toujours croissante de sa clientèle.

Le premier agrandissement un peu considérable date de 1852, mais ce ne fut qu'en 1869 que le *Bon-Marché* après avoir absorbé pied à pied les maisons qui l'entouraient, put enfin déboucher sur l'emplacement naguère occupé par l'hospice des Petits-Ménages, et trouver l'espace qu'il fallait pour tracer le plan d'une vaste construction, conçue et édifiée uniquement en vue du commerce spécial des nouveautés.

Les travaux, vivement poussés, allaient s'achever, lorsque le siége de Paris vint les interrompre. Ils furent repris après le blocus et nous nous souvenons qu'à ce moment nous eûmes l'occasion de visiter une première fois l'édifice, déjà presque terminé, où se faisait alors une distribution de vivres reçus d'Angleterre ; distribution faite par les chefs et employés de la maison avec un entrain et une ampleur qui étaient un témoignage de reconnaissance envers nos voisins, en même temps qu'une marque de vive sympathie pour les souffrances qu'un long siége avait accumulées.

Aujourd'hui l'œuvre est heureusement terminée (1), et nous en donnerons prochainement la vue intérieure. Nous décrirons en même temps les agencements spéciaux, si remarquables à tous égards, dont l'innovation appartient à la maison du *Bon-Marché*.

(*La fin prochainement.*)

(1) L'ouverture des nouveaux Magasins est fixée au Mardi de Pâques, 2 avril.



LES ACTUALITÉS DE LA SEMAINE

LE CARNAVAL ISRAÉLITE

C'est ce soir, 23 mars, que commencent pour les israélites les fêtes de *Purim*, solennité religieuse en souvenir du salut des Hébreux, dû à la suprême intercession d'Esther.

Dans sa préface à la tragédie de ce nom, Racine a écrit cette phrase... phrase étrange dans la bouche d'un homme nourri des saintes Écritures :

« On dit *même* que les Juifs célèbrent *encore* cette fête. »

Les descendants d'Abraham et de Jacob célébreront jusqu'à la consommation des siècles la perte d'Aman et le triomphe de Mardochée.

La date est trop glorieuse pour la nation israélite pour que jamais elle vienne à l'oublier.

D'après la légende de la Comédie-Française, Rachel aimait à jouer cette œuvre de Racine ce jour-là, où le grand rôle d'Esther était en pleine actualité.

C'est pour cette raison que le Théâtre-Français, du vivant de l'éminente tragédienne, affichait toujours la tragédie d'*Esther* le jour de *Purim*.

Aujourd'hui, 20 du mois de *Vei-ador* (23 mars), commence le *Deniss-Estr*, ou jeûne d'Esther, en mémoire du jeûne qu'observa l'épouse d'Assuérus, la veille de sa fameuse entrevue avec le roi.

Ce soir, les fidèles (*froum*) se rendront à la synagogue munis d'un étui où se trouve enfermée la *mekila* (parchemin sur lequel est inscrite l'histoire d'Esther et d'Aman)

Ils entendront le rabbin réciter les malheurs d'Israël, et rappeler toutes les péripéties du drame.

Toute la soirée, la rue Notre-Dame-de-Nazareth aura une animation inaccoutumée.

Le jeûne finit à la nuit tombante.

C'est alors que commencent les réjouissances de *Purim*.

A cette occasion, chaque ménagère israélite a sa table chargée de *kougelhopf* et de *kiedlich*, la pâtisserie nationale qu'on offre à tout venant, sans oublier les viandes fumées, *pickel-flash*.

Le lendemain, les visites ne discontinuent pas de toute la journée.

Les dames et les demoiselles de la religion arboreront les plus triomphantes toilettes pour la promenade traditionnelle de la place Royale.

Les cafés de la rue de Rivoli, aux alentours de l'Hôtel-de-Ville, seront peuplés par les plus jolis minois du culte hébraïque.

Toute fête israélite ayant toujours pour base la bienfaisance combinée avec les réunions de famille, les pauvres ne sont point oubliés dans la cérémonie.

Ils font dans les maisons la tournée de charité qu'on appelle : *schlachmounass*.

Dans la plupart des grandes familles il y a des soirées dansantes, et c'est bien rare s'il ne se prémédite pas quelque mariage à la suite de ces soirées.

Le grand bal annuel des israélites, bal paré masqué qui a lieu au Wauxhall à cette occasion, est généralement très-couru et très-recherché.

On y rencontre les types féminins les plus exquis de la beauté juive.

Au milieu de ce Paris qui change sans cesse autour de lui, le peuple juif a toujours conservé sa physionomie particulière. Il reste immuable comme aspect.

La jeunesse, il est vrai, suit bien le courant et n'est pas très à cheval sur les vieilles coutumes. Mais les *vieux* ont gardé le respect de la tradition. Ils restent fidèles à leur antique quartier et à la loi de Moïse, qu'ils ont gardée dans toute sa pureté primitive.

Quand le prolongement oriental de la rue aux Ours aura fait disparaître des pâtés entiers de maisons dans les rues Beaubourg, Grenier-Saint-Lazare, Michel-le-Comte, des Vieilles-Haudriettes, du Grand-Chantier, des Quatre-Fils, du Parc-Royal, etc., les *anciens* d'Israël seront bien forcés d'aller établir ailleurs leurs pénates ; surtout, quand le prolongement de la rue Lobau aura entamé les rues des Deux-Portes, des Billettes, de l'Homme-Armé, des Enfants-Rouges, etc., en apportant l'air et la lumière dans ce vieux quartier, une des dernières épaves du moyen âge.

Mais soyez certains que les patriarches du culte ne s'écarteront guère des IIIe et IVe arrondissements, leur quartier général depuis Philippe-Auguste.

ELIE FRÉBAULT.



LE PRÉSENT DANS LE PASSÉ

LE PASSÉ DANS LE PRÉSENT

« *En politique, plus ça change, plus c'est la même chose.* »
(Alph. KARR. — En fumant. — Lucioles.)

« Mauvais éloge d'un homme que de dire : son opinion politique n'a pas varié depuis quarante ans. C'est-à-dire que pour lui, il n'y a eu ni expérience de chaque jour, ni réflexion, ni repli de la pensée sur les faits. »
(VICTOR HUGO. — *Journal des idées et des opinions d'un révolutionnaire de* 1830. — Octobre.)

Certes, la lettre du général Lafayette, citée dans notre dernier article, présentait un caractère d'actualité bien curieux, — mais lisez maintenant les extraits ci-dessous de la pétition lue à l'Assemblée, le 17 juillet 1792, au nom des FÉDÉRÉS, et dites-nous si elle ne pourrait pas être aussi bien datée d'octobre 1870 !

... La nation est trahie ; et comment ne le serait-elle pas ? le soin de nous défendre contre nos ennemis est confié à ceux qui les ont appelés !... Des officiers plus que suspects commandent nos armées et gardent nos forteresses.

... Vous avez déclaré la patrie en danger, c'est nous avertir de la perfidie de la cour, de celle de ses agents et des fonctionnaires publics tous corrompus par elle ; car, sans la trahison de nos ennemis intérieurs, les autres ne seraient point à craindre, ou plutôt ils n'existeraient pas.

... S'il le faut, nous marcherons seuls ; seuls, nous sauverons le peuple... Le peuple entier se précipitera avec nous sur ses ennemis et nous prouverons à l'univers que sans les chefs payés par la cour... les *ennemis* seraient déjà vaincus ; nous prouverons que les *factieux* qui aiment la patrie... que les *brigands* qui ont de l'humanité et des vertus savent faire rentrer dans le néant tous les *honnêtes gens* couverts de crimes et de parjures et tous les amis de l'ordre public qui trahissent le peuple, s'enrichissent de ses dépouilles et sont souillés de son sang...

N'est-ce pas exactement là le langage des soldats-citoyens pendant cette désastreuse campagne républicaine qui, de la capitulation de Sedan, nous a conduits à la capitulation de Paris ?

Allons, bien décidément nous ne sommes que des plagiaires !

***



Un nouveau journal quotidien citait dernièrement quelques petits vers que nous reprenons au *Corsaire*, où nous les trouvons, car ils sont notre bien :

Citoyens, un mot d'affaire:
Un mot sans plus et j'ai fini :
L'âge d'or est passé, l'âge d'argent aussi.
Tous les deux n'ont brillé qu'un instant sur la terre.
Bientôt l'âge d'airain remplaçant ce dernier,
Quand on commençait à s'y faire,
Fut chassé par l'âge d'acier.
C'est celui-ci, messieurs, qui nous fit tous crier
Et qu'aujourd'hui pourtant plus d'un sage regrette.
A son tour il fait place à l'âge de *papier*...
Dieu nous garde de l'allumette!

Or, ce n'est pas de notre monnaie de papier, — émise par la Société générale, le Comptoir d'escompte, puis la Banque, — qu'il s'agit en ces pauvres rimes, mais bien de ce papier-monnaie qu'on nommait l'assignat.

Cette petite pièce, en effet, n'a guère moins de quatre-vingts ans.

⁂

Les divergences d'opinion, — même en ces « matières premières » où tout le monde devrait être depuis longtemps d'accord, — n'ont qu'une médiocre importance en temps ordinaires. Mais que penser d'un pays qui, — par l'organe de ses mandataires, — perd en querelles et menées souterraines des heures pendant lesquelles la botte allemande pèse encore de tout son poids sur une partie du sol?

Nous n'avons pas à entrer ici dans les questions brûlantes qui sont à l'ordre du jour. Mais il ne nous déplaît pas de signaler, en passant, — et sans nous y appesantir, — l'opinion d'un grand historien sur le 18 fructidor :

La légalité est une illusion à la suite d'une révolution comme la nôtre. Ce n'est pas à l'abri de la puissance légale que tous les partis pouvaient venir se soumettre et se reposer, il fallait une puissance plus forte pour les réprimer, les rapprocher, les fondre et les protéger tous contre l'Europe en armes et cette puissance, c'était la puissance militaire.

Depuis qu'il a écrit ces lignes, M. Thiers a modifié plus d'une de ses opinions. Il est vrai. Pourtant nous ne nous y fierions pas. Et si nous étions un conspirateur rouge, violet, tricolore ou blanc, notre patriotisme ne dormirait pas tranquille.

JULES ROHAUT.

PRIMES DE L'ILLUSTRATION

PRIMES A PRIX RÉDUITS

COLLECTION COMPLÈTE

des œuvres spéciales pour piano à 2 mains de

BEETHOVEN — MOZART — WEBER — HAYDN

et 7 sonates choisies de **CLEMENTI**

Annotées par MOSCHELES, professeur au Conservatoire de Leipzig

POUR LES ABONNÉS

Beethoven, 4 vol.	16 fr.	au lieu de	32 fr.
Mozart.. 2 —	8 fr.	—	17 fr.
Weber.... 2 —	8 fr.	—	16 fr.
Haydn... 2 —	8 fr.	—	14 fr.
Clementi... 1 —	4 fr.	—	8 fr.

Plus de 1,700 pages d'impression grand format ordinaire. La collection complète (11 vol.), 44 fr. au lieu de 87 fr.

Ajouter 5 fr. en sus pour recevoir *franco* les 11 volumes de la collection.

LES DOUZE MOIS

DERNIÈRE ŒUVRE DE GAVARNI

Texte par THÉOPHILE GAUTIER

Tirage exceptionnellement beau, sur papier gd-aigle très-fort Format in-4°.

L'Album cartonné — 6 fr. — Relié en percaline et doré sur tranches — 8 fr.

POUR LES ABONNÉS DE L'ILLUSTRATION

3 francs au lieu de 6. — 6 francs au lieu de 8.

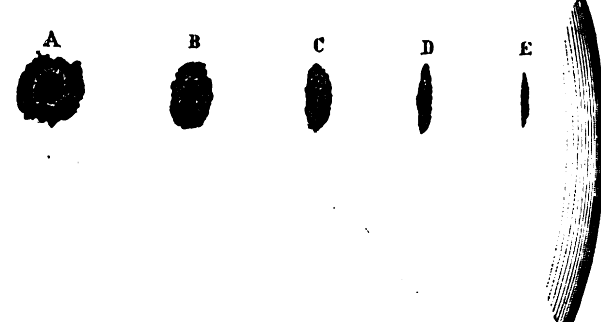
2 francs en plus pour le port, pour la France continentale seulement.

LE SOLEIL

Le Soleil, exposé des principales découvertes modernes, par le P. Secchi. 1 vol. in-8°. Chez Gauthier-Villars.

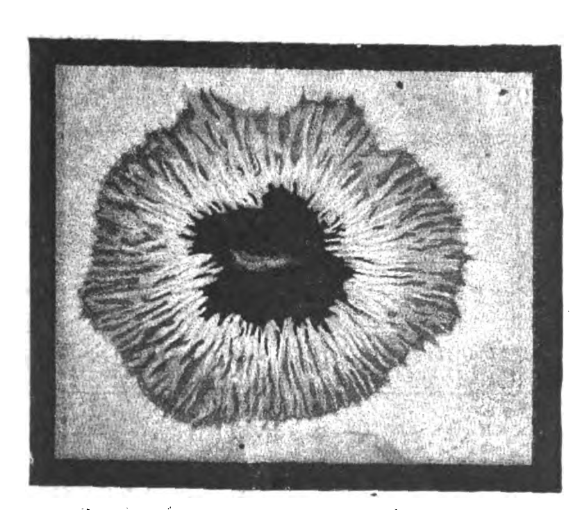
L'audacieux esprit humain, qui est parvenu à sonder les profonds mystères de la nature, à découvrir les secrets qu'elle tenait cachés, à mesurer la hauteur des cieux inaccessibles, à peser la terre sur laquelle nous fondons nos empires et nos dynasties, l'esprit humain a osé s'attaquer à l'éblouissante splendeur du Soleil lui-même; il l'a regardé en face, cet astre radieux aux rayons duquel la vie de la Terre est suspendue; il l'a examiné, scruté, retourné en quelque sorte dans tous les sens; et quoique cette étude, commencée depuis trois siècles, soit loin d'être terminée, cependant elle est déjà assez avancée pour que l'on puisse se rendre compte de la nature du Soleil, de sa structure, et de son mode d'action lumineux et calorifique dans l'univers.

Depuis quelques années, l'attention des astronomes des divers pays s'est spécialement concentrée sur l'analyse de cette curieuse surface solaire. Un illustre astronome en a fait surtout l'objet sympathique de ses prédilections et de ses plus attentives recherches. C'est le Père Secchi, directeur de l'observatoire de Rome. Dans un savant ouvrage, imprimé avec un soin digne de la beauté du sujet, par M. Gauthier-Villars (imprimeur de l'Observatoire et de l'Académie des sciences), l'auteur vient d'établir l'état actuel de la question en résumant le résultat de ses propres travaux et celui des astronomes qui se sont occupés du même sujet.



Taches du soleil entraînées par sa rotation.


Tache arrivant au bord du soleil.


Tache solaire régulière.

La conclusion générale des déterminations les plus récentes faites sur la constitution physique du soleil, permet de résumer comme il suit, avec l'illustre directeur de l'Observatoire de Rome, nos connaissances relatives à l'astre important qui nous éclaire :

Au delà de la limite apparente du disque solaire, il existe une atmosphère transparente mais jouissant d'un pouvoir absorbant assez considérable pour pouvoir arrêter une partie des rayons solaires.

Cette atmosphère n'a pas partout la même hauteur; elle atteint son maximum à l'équateur et dans la région des taches; elle devient minimum aux pôles.

Dans cette atmosphère flotte une couche gazeuse, dont la température est très-élevée et de laquelle s'échappent les protubérances. L'hydrogène est le principal élément de ces appendices et de la couche rosée qu'on observe pendant les éclipses.

Cette couche enveloppe le soleil de toutes parts, et son épaisseur est variable. Elle n'est pas exclusivement composée d'hydrogène; elle contient encore d'autres substances, et en particulier de la vapeur de sodium et de magnésium. Des observations délicates y font encore constater la présence de la vapeur d'eau.

Pendant l'éclipse totale du 12 décembre dernier, M. Janssen a constaté, au delà de l'atmosphère du soleil, l'existence d'un gaz qui l'environne dans l'espace.

Les taches sont des cavités produites par des émanations de gaz venant de l'intérieur, avec une température plus élevée, et dissolvant en raison de cette température une partie de la photosphère. Cette opinion, déjà appuyée de raisons sérieuses, acquiert un très-haut degré de probabilité par les observations des facules et des protubérances, puisque ces appendices ne peuvent être produits que par des jets de gaz sortant de la masse intérieure du soleil.

Le soleil est un globe liquide, ou probablement même gazeux. C'est une immense fournaise dont la température s'élève très-probablement à plusieurs millions de degrés.

Ajoutons en terminant, que le soleil est situé à la distance de 11 575 fois le diamètre de la terre, c'est-à-dire à 148 millions de kilomètres; que son diamètre est 108 fois plus grand que celui du globe terrestre; de telle sorte que de son centre à sa surface, il y a près du double de la distance d'ici à la lune; que son volume surpasse de 1 259 712 fois celui de la terre, d'après les dernières mesures, ce qui équivaut de 1 393 350 sextillions de mètres cubes ci :

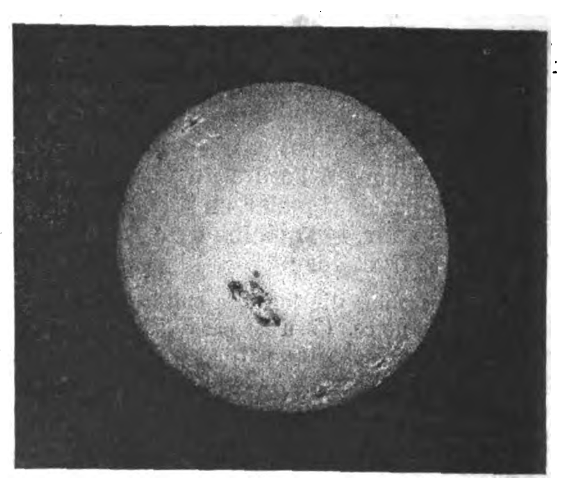
1 393 350 000 000 000 000 000 000 000

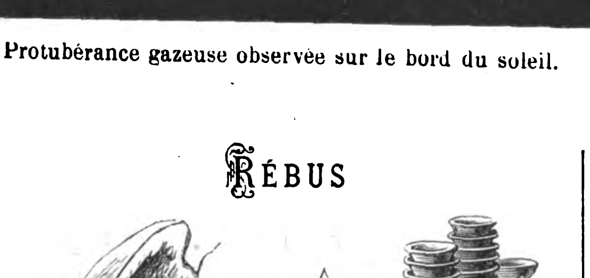
et que le poids de cette immense sphère de gaz est de près de 2 nonillions de kilogrammes, savoir :

1 946 600 000 000 000 000 000 000 000 000

Qu'il y a loin de la conception de l'univers moderne à celle de l'univers antique, qui voyait dans le soleil un petit flambeau créé exprès pour la terre, qui le faisait traîner par quatre chevaux, et qui taxait Anaxagore d'exagération pour avoir osé dire qu'il était peut-être aussi grand que le Péloponèse !

CAMILLE FLAMMARION.


Le soleil : photographie faite en un centième de seconde.


Protubérance gazeuse observée sur le bord du soleil.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS : On voit souvent la sottise en carrosse et le mérite à pied.

LE CARNET DES ARTISTES

Fac-simile des croquis des artistes contemporains, par Jules Gaildrau.

Le quatrième numéro est en vente. Prix de chaque numéro : 30 centimes. Bureaux de vente, à Paris, au siége de l'*Illustration*, rue de Verneuil, 22, et aux bureaux de l'*Écho de la Sorbonne*, rue Guénégaud, 7.

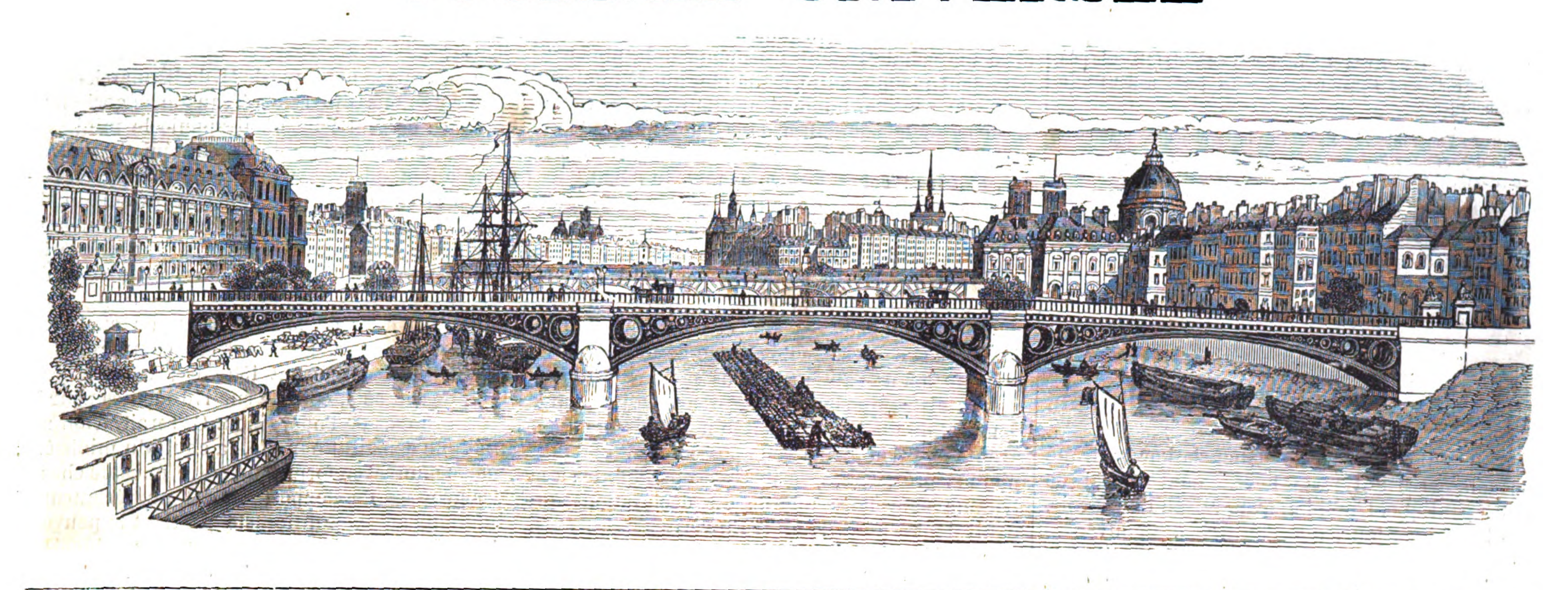
Tout lecteur du rébus ci-contre qui en enverra une explication exacte avant samedi prochain, pourra réclamer, au tiers de sa valeur, soit moyennant 6 fr. au lieu de 18, un des huit derniers volumes parus de l'*Illustration*, — à l'exception des volumes 56 et 57 formant le 2e semestre de 1870 et le 1er semestre de 1871.

AUG. MARC, *directeur-gérant*.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.
Encres typographiques de Ch. Lorilleux.



L'ILLUSTRATION
JOURNAL UNIVERSEL



Direction, Rédaction, Administration
22, RUE DE VERNEUIL
Toutes les communications relatives au journal, demandes d'abonnement, réclamations, demandes de changements d'adresse, doivent être adressées, à M. Augte Marc, directeur-gérant, 22, rue de Verneuil.
Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un mandat-poste ou d'une valeur à vue sur Paris.

30e ANNÉE. VOL. LIX. N° 1518
Samedi 30 Mars 1872
Prix du N°: 75 c. — La collection mensuelle : 3 fr. — Le vol. semestriel : 18 fr.
PRIX D'ABONNEMENT
Paris et Départements : 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 18 fr. — 1 an, 36 fr.
Etranger: le port en sus, suivant les tarifs.
Les abonnements partent du 1er numéro de chaque mois.

Bureaux de Vente et d'Abonnement
60, RUE DE RICHELIEU
L'administration ne répond pas des manuscrits ni des documents qui lui sont adressés; elle ne s'engage jamais à les insérer.

GÊNES. — Funérailles de Mazzini dans le cimetière Staglieno. — D'après un croquis de M. Borgomenerio. — (Voir page 194)

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

C'est toujours l'acte de dénonciation du traité de commerce qui reste l'événement capital de notre politique. L'opinion avait raison de prévoir, dès le premier jour, que l'attitude des gouvernements étrangers serait unanimement hostile à la résolution prise par la France. On sait en effet, aujourd'hui, que dans les réceptions diplomatiques de M. de Rémusat, les ambassadeurs étrangers ont fait connaître la décision prise par leurs gouvernements de ne modifier en rien les traités qu'ils ont conclus avec nous, et lord Lyons a formellement déclaré que l'Angleterre entendait maintenir le traité absolument intact jusqu'au 15 mars 1873.

D'un autre côté, les réclamations des centres industriels et des chambres de commerce vont recommencer à faire entendre d'énergiques protestations. Condamné par le pays, condamné par tous les gouvernements de l'Europe, M. Thiers finira, nous l'espérons, par renoncer à une politique commerciale impossible. Dans un des entretiens animés que cet acte provoque à la Chambre, le président de la République a pu entendre déjà ce mot énergique : — Revenir aujourd'hui à la protection, c'est, en matière de commerce, arborer le drapeau blanc !

La demande d'interpellation, relativement à la pétition des évêques, adressée par M. Dupanloup, a heureusement été indéfiniment ajournée, et ce dernier renvoi sera de nature à faire tomber les préventions habilement entretenues en Italie contre nous. La présence de M. Fournier, notre ambassadeur à Rome, fera le reste. On est aujourd'hui parfaitement fixé sur la nature des instructions données au représentant de la France. M. Fournier doit faire entendre au gouvernement de Victor-Emmanuel que la volonté formelle du cabinet de Versailles et de la majorité de l'Assemblée est de continuer, avec une puissance amie et voisine, des rapports d'amitié qui sont traditionnels, et qui ont pour point de départ une confraternité militaire de date récente. En présence des assurances données par notre ambassadeur, il est impossible que l'Italie songe à faire revivre entre elle et la Prusse, contre la France, le traité de 1866.

Une troisième question, toujours pendante, celle de la libération du territoire, est plus que jamais l'objet des préoccupations publiques. Tous les journaux annoncent chaque jour que M. Thiers s'en occupe activement, et les correspondances de Berlin annoncent également que M. de Bismarck ne demande pas mieux que de hâter le rappel des corps d'armée prussiens. Les deux premiers milliards versés par la France sont-ils déjà dévorés, comme l'affirmait M. Thiers dans un récent entretien ? Quel que soit le motif, il est certain que cette attitude nouvelle du cabinet de Berlin peut hâter la solution d'une question qui intéresse au plus haut degré le pays.

L'Assemblée, qui comptait prendre un mois de vacances pour les fêtes de Pâques, sera probablement retenue à Versailles par la nécessité de terminer la discussion du budget.

La question Bazaine n'a pas encore reçu de solution. Le conseil d'enquête a pourtant terminé ses travaux, et la décision ne peut se faire attendre. Espérons que la discussion publique viendra donner satisfaction à l'opinion. A tous les points de vue, c'est le parti le plus désirable à prendre, et le maréchal Bazaine lui-même doit, plus ardemment que tout autre, demander que la lumière se fasse ; car son honneur militaire ne peut que souffrir de la pénombre dans laquelle on laisserait se perpétuer les accusations portées contre lui. *Fiat lux* ! Tel est le dernier mot du débat.

Tous les personnages qui ont pris part au grand drame de ces deux dernières années ont à cœur de dégager de leur mieux leur responsabilité. M. de Gramont vient, après M. Benedetti, de publier un livre sur les négociations qui ont abouti à la déclaration de guerre, et vraiment l'on se demande si ce livre apologétique ne tourne pas à la confusion de l'auteur. « Nous savions, dit l'ancien ministre, que la Prusse était armée jusqu'aux dents, et que la France était loin d'avoir le même avantage. » Comment ! vous possédiez, d'une manière si précise, ces vérités, et vous montiez à la tribune pour faire une de ces déclarations qui équivalent à un *casus belli* ! En vérité, si c'est ainsi que se défendent les ministres au cœur léger, le silence serait plus favorable à leur mémoire.

Les journaux de Londres nous donnent l'analyse de la réponse de lord Granville à la dernière note des États-Unis. Le chef du Foreign-office revient encore une fois sur les déclarations faites par le gouvernement anglais, refusant d'admettre devant le tribunal de Genève les réclamations au sujet des pertes indirectes. La forme de ces dépêches est sans doute courtoise et amicale ; mais au fond le désaccord est complet. — Retirez le chapitre des pertes indirectes, dit l'Angleterre. — Je le maintiens, répond l'Amérique, et j'attends la réponse du tribunal. Je suis d'ailleurs prête à vous fixer le chiffre maximum de mes réclamations.

On peut s'étonner à bon droit de ces formes diplomatiques,

Où jusqu'à « je vous hais ! » tout se dit tendrement.

Pour nous, le chiffre maximum des États-Unis, nous le connaissons, c'est le Canada. Et nos voisins le sentent si bien, qu'ils n'osent pousser les choses à l'extrême.

Ce n'est pas d'ailleurs l'Amérique seule qui fait sentir à l'Angleterre son aiguillon. Tous les jours les journaux anglais nous montrent les points noirs de la politique européenne. C'est la Prusse qui menace du côté de la Hollande et d'Anvers ; c'est la Russie qui menace de prendre la moitié de l'Asie ; c'est encore la Russie qui parle et agit comme si la question d'Orient s'ouvrait demain. Tous ces périls ne sont ils pas de nature à impressionner vivement l'Angleterre et à lui faire comprendre à son tour le péril de l'isolement ?

Constatons, en effet, que la Russie commence à sortir du recueillement que le prince Gortschakoff signalait, après le traité de Paris, comme le mot d'ordre de la politique extérieure de Saint-Pétersbourg.

Le traité de Paris est déjà modifié par le traité de Londres, et les journaux russes nous annoncent que le gouvernement russe vient de décider la réouverture du port de Sébastopol comme port militaire et commercial.

Voilà donc le dernier vestige de la guerre de Crimée effacé d'un trait. Et ce n'est pas tout. Les journaux allemands nous font comprendre, depuis quelque temps, que le prince Charles de Hohenzollern doit renoncer au gouvernement de la Roumanie. La Prusse voudrait-elle préparer les voies à la politique de Saint-Pétersbourg, et la Russie, qui fait depuis deux ans tant de préparatifs militaires, se dispose-t-elle à députer un nouveau prince Mentschikoff auprès de *l'homme malade* ?

La Prusse, de son côté, ne s'endort pas sur ses lauriers. La politique de M. de Bismarck ne sommeille jamais que d'un œil. Nous trouvons la main du prince-chancelier dans le Luxembourg, où il règle la question des chemins de fer, en Italie où ses diplomates voudraient entraîner le gouvernement italien dans l'orbite de la politique prussienne, et jusqu'en Espagne, où les journaux espagnols signalent un peu partout la présence des agents de M. de Bismarck. Ne va-t-on pas jusqu'à insinuer que la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne pourrait ressusciter bientôt ?

On voit que la politique de M. de Bismarck étend autour de nous un vaste réseau de négociations hostiles : en Autriche, où il appuie le ministère centraliste qui représente la suprématie du rameau allemand sympathique à la Prusse ; en Italie, où il exploite contre nous la prévention du ministère contre les menées des prétendants monarchiques en France ; en Espagne, où il épie les complications que font présager les divisions des partis.

Les nouvelles de Madrid sont, en effet, loin d'être rassurantes. Le ministère compte que les élections lui donneront 150 voix ; mais la coalition, de son côté, compte sur 170 députés pour les trois groupes de l'opposition. Ce serait, d'après la pratique constitutionnelle, la chute du ministère ; mais comment en former un autre, puisque chacun des groupes de l'opposition est numériquement inférieur au parti unioniste qui tient le pouvoir ? Aussi fait-on courir les bruits et les combinaisons les plus contradictoires. Le duc de Montpensier se prononce pour le prince Alphonse, le fils de la reine Isabelle. Le roi Amédée, dans le cas d'un nouvel échec, prendra, dit-on, pour le moment l'autorité d'un dictateur. Les républicains et les carlistes feraient, de leur côté, appel au pays, et les radicaux, enfin, reviendraient à la politique du maréchal Prim, en demandant à la Prusse un prince protestant. N'est-ce pas le cas d'adresser à l'Espagne la mémorable parole naguère prononcée chez nous : Malheureuse Espagne ! Malheureux roi !

LES FUNÉRAILLES DE MAZZINI A GÊNES

Nous avons parlé, la semaine dernière, des honneurs funèbres rendus à Mazzini par les habitants de Pise ; Gênes, la ville natale du défunt, n'a pas montré moins d'enthousiasme envers sa mémoire, et lui a fait des obsèques magnifiques.

Après trois jours d'exposition dans une chapelle ardente, le corps a été transporté au cimetière Staglieno, accompagné d'une foule émue et recueillie : notre dessin représente le moment où le cortège arrive au pied du grand escalier du cimetière ; tous les délégués des sociétés politiques et des corporations ouvrières abaissent leurs drapeaux, et Campanella, l'ami de Mazzini, rappelle les talents, le courage et l'invincible foi de celui en qui partisans et adversaires se sont réunis pour honorer le type du grand patriote italien.

P. PAGET.

COURRIER DE PARIS

Ces huit derniers jours ont formé la semaine la plus bizarre de l'année. Qu'on se figure un temps de liesse pour les uns et de jeûne pour les autres. Pour ceux-ci, les rameaux verts de l'Église ; pour ceux-là, les premiers lilas en fleurs. Êtes-vous allé au sermon du P. Monsabré ? Avez-vous vu la reprise de *Faust* ? On a servi des œufs durs aux pensionnaires du couvent des Oiseaux ; on a conduit les jeunes juives au bal masqué, car c'était le carnaval des israélites. Au point de vue de l'almanach, tout était mêlé. Le même jour on a vu, vingt fois de suite, se débattre en l'air le pour et le contre. Il a fait soleil, il est tombé du grésil.

Entre deux cigares, sur l'asphalte, les gens du sport disaient :

— Voilà la fin de l'hiver ; — voilà la préface du printemps.

Étrange coïncidence ! Cette année, la semaine de Pâques devient un signal de vacances pour les



comédiens et pour les députés. Ajoutez que ces derniers sortent, s'il vous plaît, du théâtre de Versailles. Une telle rencontre est de nature à réjouir ceux qui aiment à faire des rapprochements. Eh! mon Dieu! ils ont parlé les uns et les autres au public, en récitant des rôles. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'ils reviennent à Paris en même temps, les uns et les autres. Lesquels aimez-vous le mieux? Lesquels vous amusent le plus? Est-ce que tels et tels ne mériteraient pas, par ci, par là, quelques bons petits coups de sifflet? Mais j'oublie une chose! on est devenu si indifférent à toute chose chez nous qu'on a perdu l'habitude de siffler!

Si je vous racontais que j'en ai entrevu deux, l'autre jour, deux anciens camarades de collége, un député et un comédien, attablés l'un en face de l'autre devant un guéridon de brasserie, aux Champs-Élysées et se plaignant de concert de la sévérité des temps, que diriez-vous? Ils parlaient justement de l'absinthe, une actualité brûlante. J'ai même cru comprendre que l'artiste faisait à ce sujet de longs reproches à l'orateur. Comment! la Chambre a frappé l'absinthe d'un impôt de 500 francs par hectolitre! C'est pour le coup que la chose devient amère! Sans doute, l'homme politique balbutiait comme une double excuse. Premièrement, il parlait de l'indemnité des trois milliards à payer; secondement, il invoquait la raison de l'hygiène.

On l'a dit, en effet, et on le répète tous les jours, l'absinthe est pour la France ce que l'opium est pour les Chinois. Elle épuise le corps, elle hébète l'esprit. Elle tue. Un jour, devant moi, Roger de Beauvoir avait improvisé une très-belle strophe dans laquelle il la nommait la Muse verte, la Muse de malheur. — « Supprimez-la! » disait-il. Eh bien! c'est ce qu'a voulu faire la Chambre en la foudroyant d'un impôt tel qu'il n'y en a jamais eu de pareil. Oui, mais notre comédien ne se payait pas de ces raisons-là. A l'entendre, l'absinthe est généreuse, prise à petite dose; Raspail la permet. Et puis, elle est devenue un commerce qui pivote sur cent millions par an.

— Mais, reprenait l'acteur furibond, un droit de 500 francs par hectolitre! A ce prix-là, il n'y a plus que les millionnaires pour se permettre d'*étrangler un perroquet* (boire un verre d'absinthe). Que vont faire les pauvres diables? Les plus philosophes se résigneront peut-être au sirop d'orgeat en mettant des lunettes vertes.

Où le vote de l'Assemblée nationale a produit le plus de sensation, c'est dans les cafés militaires. Depuis la conquête d'Afrique, l'armée a une très-grande tendresse pour la liqueur verte. Tels et tels généraux, que je pourrais nommer, passent pour en boire plutôt deux fois qu'une. Un publiciste n'a même pas craint d'attribuer à cette prédilection la cause de nos désastres. Au fond, cette thèse peut se soutenir, par malheur. Combien sont devenus fous, combien sont morts à la suite de ces grands verres fouettés! Et c'est un progrès, dit-on. Turenne n'a jamais bu une goutte d'absinthe, ni Hoche, ni Kléber, ni Marceau non plus.

Pourquoi ne pas le dire? L'absinthe a fait aussi un grand nombre de victimes dans le monde de l'art.

Il n'y a pas bien longtemps, nous avons vu s'éteindre, au fond d'une petite province, un de nos amis, un musicien du plus bel avenir. Ancien prix de Rome, il a laissé quatre ou cinq opéras qui ont été tous joués par nos premières scènes lyriques avec le plus grand succès. Le pauvre garçon avait un peu plus de quarante ans et il ressemblait déjà à un vieillard. Quand en nous abordant, vers ces derniers temps, il nous tendait la main, on aurait pu croire qu'elle était de marbre ou de glace, tant elle était froide. En parlant, il sentait parfois sa mémoire s'évanouir. Il cherchait ses mots, ânonnait, et finissait la phrase la plus sérieuse par un éclat de rire. L'absinthe était pour les trois quarts dans le labeur de cette caducité précoce; ses amis le savaient bien et étaient convenus de lui arracher son verre et de le briser à ses pieds toutes les fois qu'ils le surprendraient occupé à en boire. Mais comment suivre un homme pas à pas dans une ville où il existe mille endroits, au bas mot, où l'on débite la satanique liqueur?

Ceux qui connaissent bien la matière estiment que l'impôt des 500 francs par hectolitre pourra enrichir le Trésor, peut-être, mais ce sera tout; s'il faut les en croire, il ne remédiera en rien au mal existant, au contraire. On a fait des calculs. Le verre sera augmenté de quinze centimes au plus. Ce serait beaucoup sans doute, mais on a affaire à une habitude qui devient une tyrannie. Pour y persister, l'officier portera plus longtemps son uniforme ou il fera des dettes; l'artiste s'imposera des privations, l'ouvrier apportera un peu moins d'argent à sa famille. Et puis il y aura le chapitre de la sophistication. Je ne crois pas trop m'avancer en disant qu'il y a déjà des chimistes qui étudient l'art de faire une absinthe qui élude l'impôt. Ah! les chimistes, voilà encore une des gloires et une des plaies de l'épargne! Un savant illustre en convenait tout haut, hélas! Voyant par ses yeux tout ce que la science moderne falsifie ou empoisonne, le baron Thénard disait à qui voulait l'entendre :

— La chimie tue plus d'hommes que le canon.

Allons vite à autre chose :

A l'hôtel des commissaires-priseurs, les ventes de tableaux reprennent de plus belle. La semaine sainte n'amène point de répit, tout au contraire. Rien que pour cette fin de mois, on aura compté cinq ventes annoncées par voies d'affiches. Tableaux du comte de***, aquarelles, dessins, camées de madame G***; tableaux de M. C***; tableaux du comte de Ribeyre; tableaux du duc Fialin de Persigny. Tout cela va être enlevé rondement et payé sur place, car il y a encore plus d'argent que d'objets d'art.

A ce sujet, on commence à s'occuper avec une vive sollicitude de ce que pourra être le prochain salon. En homme qui a toujours eu un goût prononcé pour les arts plastiques, M. Thiers a donné ordre de ne rien négliger pour que l'exposition de 1872 soit imposante et nombreuse le plus possible. Dès à présent, on travaille au palais des Champs-Élysées, de manière à en faire disparaître tout ce qui serait de nature à rappeler les deux siéges. Il est question déjà d'une centaine de belles pages, tableaux d'histoire, portraits, paysages, qui attestent que la France n'a rien perdu de son génie. — Parmi les œuvres envoyées, on cite quatre ou cinq toiles qui concernent spécialement l'Alsace. Entre autres, on cite la *Jeune Alsace*, de M. Henner, que les dames de Mulhouse ont acheté pour l'offrir à M. Gambetta, et que M. Flameng vient de graver. Il y aura aussi, de M. Schutzenberger, *Une famille pleurant un fils que lui enlève la conscription allemande;* de M. Marchal, *une Alsacienne* qui sort de sa maison, un bouquet de soucis au corsage. Un sujet traité par M. Feyen-Perrin rappelle le laboureur des *Géorgiques*:

Un jour, le laboureur dans ces mêmes sillons,
Où dorment les débris de tant de bataillons...

Une jeune fille de la Lorraine traverse la campagne où l'herbe verte, pleine de fleurs, cache à demi des tronçons d'armes, des lambeaux d'uniformes, des ossements épars. — Une élégie et une invitation à ne pas oublier. — M. Carolus Durand exposera, paraît-il, un portrait de femme qui pourra bien attirer l'attention encore plus que ne l'a fait, au dernier salon, celui de Mme Ernest Feydeau.

On a prétendu, mais ce n'est qu'un bruit en l'air, — qu'il y avait, dans le jury, une conjuration souterraine contre le paysage. D'abord on s'est mis à dire qu'il y avait décidément trop de levers de soleil, trop de clairs de lune, trop de rives de lacs, trop de lisières de forêts, mais surtout de grands bœufs roux ruminant à travers les grandes herbes ou retournant les guérets avec le fer de la charrue. Les derniers tenants de l'école de Louis David ont pris texte de ce panorama, toujours le même, pour poser en fait que la peinture s'émiette en petites bucoliques, et ne se révèle plus en grandes pages d'histoire ni en portraits capables de traverser les siècles. De là cette conspiration. Haro sur le paysage! Qu'il y ait une hécatombe de paysages!

Voilà ce qu'on se raconte à demi-voix sur le seuil des ateliers. Entre nous, ce n'est là qu'une de ces rumeurs qu'on s'amuse à forger entre rapins quand on n'a rien de sérieux à dire. Croyez que le paysage sera représenté au Salon de 1872 avec autant d'éclat que par le passé.

L'ouverture de l'Exposition aura lieu irrévocablement le 1er mai prochain.

Art, duels, concerts, procès, théâtre, coups de Bourse, sermons, mariages, ces diverses manifestations de la vie sociale animent de plus en plus la grande ville; néanmoins, il est une mauvaise fée qui a toujours et de plus en plus le haut du pavé. Je parle de la politique. Ah! la politique peut être comparée à une autre Carabosse, qui vient sans cesse, avec ses béquilles et sa tête branlante, troubler ceux qui voudraient bien dépenser leurs jours en doux loisirs. Hélas! il coule toujours des flots d'encre sur vingt questions soi-disant graves, qui finissent, au bout du compte, par s'en aller toutes en fumée. Les petites brochures nous assiégent, les gros livres nous accablent. Et dire que voilà quatre-vingts ans que ce train dure, et qu'il pourra bien durer cent ans encore!

Tenez, justement, hier au soir, rêvant à ces incessantes logomachies dont la France est le théâtre depuis près d'un siècle, je me suis mis à passer en revue très-rapidement ce qu'on écrivait et ce qu'on publiait de 1789 à 1800 sur ces mêmes matières qui nous préoccupent tant aujourd'hui. Nous nous flattons d'être d'intrépides enfileurs de phrases, la plume à la main. Eh bien, vous allez voir que nous venons à peine, sous ce rapport, à la cheville de nos pères. Pamphlets, brochures, plaquettes, libelles, almanachs, feuilles volantes. Écoutez ce qu'ils publiait :

— Bon Dieu! qu'ils sont bêtes, ces Français!
— La bouillie pour les chats.
— Chapeaux bordés à vendre!
— Chacun a ses raisons; Arlequin a bien les siennes.
— Ça va mal, ça ne va pas; ça n'ira pas; non, c'est le chat!
— Notre caractère n'a pas changé; nous ne sommes que trompés.
— Dépêchez-vous : il est temps de me lire.
— Détail du combat qui a eu lieu au bois de Boulogne entre l'abbé Maury et Mirabeau.
— En voilà douze pris la main dans le sac.
— Faut-il rire? Faut-il pleurer?
— La foudre allait partir avant l'éclair.
— Grand bal national, démasqué.
— Il faut que l'argent circule.
— Je ne suis pas de l'avis de tout le monde.
— Ma malle pour l'autre monde.

Il y en a de fort belles et de magnifiquement écrites : Mallet du Pan, Rivarol, Chamfort, Camille Desmoulins, Ginguené, tous les hommes de talent s'en sont mêlés.

— Motion d'un âne bâté.
— Mouillez les cordes et pendez-les.
— Mes amis, voici pourquoi tout va mal; voici comment tout irait bien.
— Papiers déchirés; pourquoi ça?
— Peuple, tu ne sais qu'adorer et pendre.
— Peuple, tu es un Géronte trompé.
— Sauvez-nous ou sauvons-nous.
— Personne ne sait plus sur quel pied danser.
— Si j'ai tort, qu'on me guillotine!
— Il fera encore jour demain matin.

Il y a encore des invitations aux députés d'alors de s'en aller. A ceux-là, on donnait 18 francs par jour, les 25 fr. d'aujourd'hui.

— Rendez-nous 18 fr. et partez.
— Nous ne vous rendrons pas 18 fr. et nous nous ficherons de vous.
— Plus de 18 fr., nous voulons un louis (c'est-à-dire le roi.)
— Rendez-nous 18 fr. et décampez donc!
— Comment! fichtre! vous ne partirez donc pas!

Tout cela est réel; tout cela fait partie de la très-intéressante collection des *Papiers de la Révolution*, formée pendant soixante ans par M. de la Bédoyère et acquise, moyennant 80,000 fr., par la bibliothèque de la rue Richelieu.

PHILIBERT AUDEBRAND.



LE DÉPART POUR LA FANTASIA. — TABLEAU DE H. REGNAULT.

D'après une photographie de M. C. Brion.



UNE EXÉCUTION SANS JUGEMENT SOUS LES CALIFES DE GRENADE. — TABLEAU DE H. REGNAULT.
D'après une photographie de M. Périchet.

EXPOSITION DES ŒUVRES DE HENRI REGNAULT

A L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

Pendant quelques jours on a vu réunis dans une salle de l'École des Beaux-Arts les tableaux, les aquarelles, les dessins, les ébauches, les croquis de toute grandeur et de toute espèce laissés par Henri Regnault, né à Paris, le 30 octobre 1843, tué au combat de Buzenval, le 19 janvier 1871. La foule s'est portée à cette exposition avec l'empressement sympathique qui était dû à la mort courageuse du jeune artiste; elle s'y est renouvelée avec une ardeur passionnée que justifiait la richesse de la collection offerte.

Ces toiles à demi-couvertes, ces études inachevées, ces feuillets d'album déchirés, si nombreux qu'ils soient, ne composent pas sans doute le bagage entier du peintre dont la courte existence fut étonnamment laborieuse; ils suffisent pourtant à remplir l'âme ravie d'une admiration douloureuse pour ce noble jeune homme qui marchait, d'une allure si libre et si superbe, vers les grandes luttes de l'intelligence et avait su amasser de bonne heure, pour construire le monument qu'il rêvait, une provision si abondante et si diverse des matériaux les plus précieux.

Henri Regnault, c'est là sa gloire, a visé haut dans son art. Ses ambitions furent multiples, ses aspirations puissantes. La collection de ses études révèle, dans les désirs de son esprit chaleureux, une étendue et une fougue que ses tableaux connus pouvaient seulement faire soupçonner. On y suit, pas à pas, depuis l'enfance jusqu'à la mort, les progrès réguliers et sûrs de cette sensibilité vive et fine, de cette curiosité pénétrante et insatiable, qui semblent avoir été le fonds même de son talent. Rarement la vocation éclata chez un enfant avec cette précocité; rarement aussi elle se trouva mieux fortifiée et mieux dirigée par un milieu plus favorable. L'imagination active du jeune Regnault, excitée par les conversations des savants et des artistes qui l'entouraient, apprit d'eux en même temps à classer de bonne heure, d'une façon très-précise, ses plus fugitives impressions. La *Bataille d'Issus*, la *Bataille d'Arbelles*, la *Bataille de Rocroy*, grandes compositions théâtrales, dans un goût mélangé de Lebrun et d'Horace Vernet, furent crayonnées, de onze à treize ans, avec la témérité naïvement présomptueuse qui est le propre des collégiens de cet âge, mais aussi avec une facilité d'arrangement, une richesse de réminiscences qui dénotent un esprit singulièrement vivace et déjà trop nourri peut-être de traditions classiques et de manières d'école. Regnault, abandonné à son goût dans ce moment, soumis à l'enseignement commun du dessin, fût peut-être simplement devenu un gigantesque pasticheur, un prodigieux fabricant de batailles officielles. La volonté de sa famille le sauva en lui imposant d'abord la discipline d'une forte éducation littéraire. Au sortir du collége, Regnault, trouvant enfin le champ libre, tourna le dos aux bibliothèques et aux musées, et se jeta à corps perdu dans la nature. La vie, qui l'attirait de toutes parts, le séduisait surtout sous ses formes les plus colorées, les plus franches, les plus vives, dans les animaux; à cette époque se place une série considérable d'études peintes et de dessins d'après les tigres et les lions du Jardin des Plantes, les chiens et les chevaux de Meudon, etc. (1863-1864). La largeur de la vision, la hardiesse du trait, la résolution du style, la simplicité du coup de brosse ou de crayon y annoncent un maître. Il apporte plus de timidité dans l'interprétation de la figure humaine; ses premiers portraits, d'un dessin correct, d'une harmonie éteinte, d'une allure paisible, tant soit peu bourgeoise, ne font guère prévoir, à une si courte distance, les emportements prochains et les éclats inattendus du pinceau hardi qui devait jeter sur la toile les figures si diverses et si vivantes du maréchal Prim, du général Milanz del Bolsk, de M. P..., compositeur de musique, de Mme la vicomtesse de D...

Vers 1866, il entre en connaissance, sinon en possession complète de lui-même. Dans le tableau de « *Thétis apportant les armes d'Achille* » qui lui valut le prix de Rome, dans le portrait de la *Dame rouge*, exposé en 1867, éclate déjà, avec un sentiment réel de la magnificence décorative, un goût très-particulier et très-aristocratique des harmonies de lumières délicates et imprévues. Pour allumer sous le front du peintre l'incendie qui s'y préparait, il ne fallait plus qu'une étincelle; Regnault la demanda au soleil d'Italie, d'Espagne, d'Afrique, au soleil de Carpaccio, de Veronèse, de Velasquez, de Delacroix; l'astre joyeux lui répondit par un coup de sa flamme, si vif et si puissant, que le jeune homme en trembla, comme étourdi. Dès ce jour, Regnault fut hors de lui; il devint l'amoureux fou, l'amoureux exclusif, l'amoureux irrésistible de la belle lumière. La fête de sa jeunesse commença; il la mena d'un train d'enfer, avec toute la fougue et l'entrain d'une première passion. Partout il la poursuivait, sa voluptueuse, sa caressante, sa fugitive lumière: dans les charpentes des masures, dans les ciselures des bijoux, dans les broderies des étoffes, dans les sculptures de la pierre, dans le plumage des oiseaux, dans les transparences de la chair; aucun des illustres maîtres que nous avons nommés n'en a certes adoré avec plus de joie et de hardiesse tous les caprices, toutes les fantaisies, toutes les coquetteries. Dans cet éblouissement produit sur ses sens par la nature extérieure, est-il étonnant que l'artiste ait oublié un instant ses études antérieures, et négligé l'homme qu'il ne voyait plus? Cette fascination exclusive n'eût pas duré; et il pensait si peu à s'y abandonner qu'il préparait déjà une vaste composition « le *Triomphe de l'Islam* » où la beauté des formes humaines et la splendeur des merveilles de l'art arabe devaient concourir à symboliser la civilisation poétique dont Cordoue et Grenade l'avaient enivré!

Qu'eût été Regnault peintre d'histoire? Avait-il le souffle assez fort pour pousser jusqu'au bout, sur une vaste toile, le développement d'une grande pensée épique ou lyrique, ou devait-il être condamné, par la mobilité même et l'acuité de ses sensations à s'enfermer dans des motifs restreints, d'un effet vif mais superficiel? Ces sortes de questions ne peuvent être posées, puisqu'elles ne peuvent être résolues. Tout au plus est-il permis de faire des suppositions plus ou moins raisonnables en présence des ouvrages achevés et des travaux interrompus.

Les trois tableaux importants que Regnault a livrés au public, comme des tableaux terminés, marquent les étapes diverses d'un esprit laborieux qui, pour se compléter, s'agite, essaye et cherche; il est difficile d'y voir la manifestation définitive d'un talent mûr et posé, en possession de lui-même. Dans le *Maréchal Prim entrant à Madrid avec l'armée révolutionnaire* (1868), l'effort vers la peinture héroïque est très-marqué et très heureux. Les portraits historiques de Velasquez empêchent, en ce moment, le jeune voyageur de dormir, et les traditions nationales de notre vieille peinture, où l'impression humaine tient toujours la meilleure place dans la composition, n'ont pas été jetées encore de côté, comme un fardeau trop lourd sous l'aveuglante clarté du ciel d'Afrique. Le marquis insurgé, pâle et haletant sur son énorme monture dont la bouche sanglante écume sous le mors, la tête nue, le visage crispé, l'œil inquiet et hardi, comme étonné de son triomphe et épouvanté par les vociférations de la populace bigarrée qui l'acclame et le suit, est, à coup sûr, une des figures les plus hardiment historiques qu'ait créées l'art contemporain. A cet instant, on put croire que le pensionnaire de Rome allait simplement reprendre de haut la grande tradition française en y rapportant la vigueur et la jeunesse, depuis longtemps perdues, ramasser la palette de Gros, de Géricault, de Delacroix; on se trompait. Regnault, de plus en plus ébloui, trouvait déjà cette palette trop terne, trop pâle, trop éteinte, et il courait de nouveau vers le soleil pour s'en composer une avec des pétillements de flamme, des scintillements de pierreries, des lueurs de cristal, des reflets de nacre. L'étude des innombrables croquis et ébauches qu'il fit en Espagne et en Afrique est tout à fait instructive à cet égard. La précision patiente avec laquelle y sont analysés tous les détails d'ornementation matérielle n'y surprend pas moins que la passion voluptueuse avec laquelle y est exprimée la sensation générale des lumières caressantes, spécialement dans les intérieurs richement tapissés, et les merveilleuses architectures, où une sorte de langueur contemplative s'empare de l'artiste ravi et devient pour lui la plus exquise des jouissances.

L'habileté technique du peintre, soit dans la peinture à l'huile, soit dans l'aquarelle, est dès lors prodigieuse; les doigts d'un pianiste rompu à tous les tours de force, comme Listz, ne courent pas avec plus d'agilité sur le clavier des sons que les doigts de Regnault sur le clavier des couleurs; il y improvise les variations les plus étourdissantes, il en fait jaillir, à chaque instant, des harmonies étranges et des nuances inattendues. C'est au salon de 1870 que le virtuose lança son grand air de bravoure, la *Salomé*. Ce *scherzo* brillant sur un thème tragique engoua tout Paris, qui s'abandonna au charme. En la retrouvant ici, cette beauté bizarre et sauvage, dans son attirail courtisanesque, parmi ses bibelots étincelants, les yeux, comme naguère, en sont fascinés et ne peuvent rien demander davantage. Si le dernier mot de l'art était le choix délicat des harmonies colorées, le rendu parfait des transparences de la chair, des souplesses du tissu, des brillants du métal, ce dernier mot serait dit dans cette antithèse orientale entre l'horreur du fond et le charme de la forme.

Cette antithèse, effleurée dans la *Salomé*, fut accentuée avec une brutalité singulière, et qui dut étonner de la part d'un esprit distingué, dans l'*Exécution sans jugement sous les califes de Grenade*. L'effroyable tache de sang frais qui coule, rouge et fumant, sur les marches de marbre blanc, à la stupéfaction du passant horrifié, est un trompe-l'œil qui détonne, sans nécessité, sur l'admirable harmonie d'un ensemble merveilleusement ensoleillé. Là, comme dans la *Salomé*, comme dans la plupart des ébauches de cette période, le peintre part des objets extérieurs pour arriver à la nature humaine; il n'a pas combiné ses fonds d'architecture pour son drame, il superpose son drame à ses fonds d'architecture; son vrai personnage est toujours le soleil, personnage écrasant, dominateur, exclusif. L'*Exécution sans jugement* caractérise donc, mieux encore que la *Salomé*, cette façon nouvelle de sentir et d'exprimer; car, malgré l'horreur du sujet, la réalité du sang, malgré le glaive fumant, malgré la tête coupée, l'impression pittoresque qui sort de cette toile, pour les yeux, est encore une impression de charme et d'ivresse, tant les clartés dorées qui la baignent et la pénètrent de toutes parts, dans les arabesques colorées du plafond, dans les vêtements brodés du supplicié, dans la robe éclatante et souple du bourreau, s'obstinent à nous enchanter par leurs exquises et paisibles douceurs.

Non moins brillante, non moins surprenante, plus complète et plus satisfaisante pour l'esprit eût été la *Sortie du pacha à Tanger*, dont Henri Regnault n'a laissé qu'une ébauche, faite dans les derniers mois de sa vie. Cette composition, vraiment merveilleuse, et très vaste dans sa petite dimension, annonce décidément une maturité puissante et sereine, qui, dédaignant enfin les effets voyants et les recherches de détails, chères à sa première jeunesse, aborde hardiment et franchement tous les développements logiques d'une pensée pittoresque. Les trois étonnantes aquarelles, lavées quelques jours avant la catastrophe de Buzenval, *Hassan et Namouna, Haoua, Intérieur de harem*, malgré quelques excessives complaisances pour les tapis exotiques, affirment l'étude constante de l'expression humaine. Le *Départ pour la fantasia*, que nous reproduisons, montre aussi avec quelle verve hardie et originale le peintre, même après Delacroix et Fromentin, eût rendu les scènes familières de la vie africaine. Toutes ses études passées de portrait, d'animaux, de paysage, lui serviront

désormais à la fois; et l'on trouve déjà dans cette petite toile, comme dans la *Sortie du Pacha*, un goût très-sûr de la composition pittoresque uni au sentiment le plus vif du caractère barbaresque et de la franche clarté du ciel méridional.

De la période inquiète des recherches en tous sens et des tentatives hasardeuses, Henri Regnault allait donc passer à une période plus grave de production virile et réfléchie. Exceptionnellement doué par la nature, exceptionnellement favorisé par la fortune, muni d'une éducation solide et en possession d'une volonté énergique, le jeune peintre, déjà célèbre, voyait devant lui se dérouler les horizons magnifiques d'une longue vie de triomphes. Un coup de fusil tiré par quelque rustaud Poméranien, le soir d'une bataille, sur un képi dépassant la crête d'un mur, a stupidement brisé cette belle destinée; mais la Gloire aime ceux qui meurent jeunes, ceux qui meurent pour leur pays, et elle entoure leur front sanglant d'une auréole chaque jour grandissante, qui les illumine, dans la postérité, de rayons plus étincelants et plus durables que n'eussent fait peut-être les victoires réitérées d'une vie heureuse et satisfaite!

GEORGES LAFENESTRE.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

Le budget! Voici tantôt un an qu'on y travaille et, pour tant qu'on vote, on n'arrive pas même à joindre les deux bouts. Il paraît que c'est plus long à voter qu'à payer, car nous avons déjà payé trois mois de 1872 avant que l'Assemblée ait pu parvenir à liquider complétement 1871. Et ce que je trouve admirable, c'est que les députés se plaignent; ils trouvent que c'est pénible à voter, que c'est fatigant, douloureux; est-ce que par hasard ça serait plus douloureux à voter qu'à payer? Il faut bien le croire, puisque le pays paye sans se plaindre et que la Chambre se plaint sans voter.

En février 1871, il semblait qu'en un tour de main on dût tout remettre en place, voter la paix, l'emprunt, les budgets, régulariser les finances; on criait contre les procédés financiers du 4 septembre, contre l'irrégularité des impôts. L'année s'est passée sans que l'exercice de 1871 fût complétement voté, et maintenant nous avons déjà écorné d'un trimestre l'année 1872 sans budget régulier.

Ce n'est pas que je trouve mauvais qu'on prenne la peine de discuter longuement les articles de la loi de finances Quand je songe au travail que représente chacune de ces longues colonnes de chiffres, quand j'essaye d'évaluer en journées de fatigue ces tas d'or que le moindre chapitre du budget avale si prestement, je me sens frémir et je suis d'avis qu'on ne saurait y regarder de trop près. C'est bientôt fait de dire : « Par assis et levé : une! deux! adopté. » Mais le pauvre diable qui, par la vertu de cette manœuvre en deux temps et trois mouvements, payera six ou sept francs de plus, aura besoin de piocher et de suer deux jours entiers en sus de son travail ordinaire. Il y a de quoi réfléchir!

J'ai vu le temps où tout le budget, tout d'un bloc, s'expédiait en huit jours. Cela marchait vite. « Levez la main! baissez la main! adopté! » Même on trouvait que c'était faire les morceaux trop petits que de voter par chapitres. C'est par ministères qu'on y allait : « Ministère de la guerre, 500 millions! une! deux! enlevé. » C'est ça qui était un vote! A 250 votants, cela faisait deux millions par voix et chaque député pouvait se vanter d'avoir extrait pour sa part, à lui seul, en moins d'une seconde et d'un simple geste, la bagatelle de deux millions des poches de ses concitoyens.

Aujourd'hui, c'est par pièces et morceaux que se fait le budget; si amer qu'il soit, nous « sirotons » le calice, comme les enfants gâtés qui boivent médecine et « font durer le plaisir » au lieu de tout avaler d'une fois et d'en être quittes pour une seule nausée.

Chaque ministère est un budget entier qu'il faut enlever chapitre par chapitre; on chicane, on dispute, on fait de l'éloquence, on se chamaille sur des riens. Puis, comme le temps presse, on a remords du temps perdu et, tout d'un coup, en trois ou quatre votes, on expédie dix, vingt, trente, cent millions; après quoi, on recommence à se disputer pour des misères, pour trente, pour dix, pour cinq, pour deux mille francs.

C'est que le budget, c'est tout; si jamais la méthode Jacotot — « tout est dans tout » — a été appliquée, c'est au budget. Et ce n'est pas étonnant, vu que l'argent et la politique c'est tout un. Six cent mille francs au lieu de 30 millions à l'article de la liste civile, c'est la République au lieu de l'Empire; huit cent mille francs de moins à la subvention des théâtres, c'est Paris opprimé par Carcassonne et Quimper, et ainsi de suite.

Et certes, Carcassonne, Quimper, la basse Bretagne, le Limousin, et le Berry — sans compter les autres — avaient une belle envie de prendre sur Paris leur revanche. Comment! tous les jours, sans en excepter les dimanches, ces beaux fils de Paris auront des spectacles splendides, tandis que Bourganeuf, Redon, Brignolles et Pont-à-Mousson n'auront que deux ou trois pauvres petites fois dans l'année une représentation de hasard par une troupe de rencontre! un vaudeville antédiluvien joué par des cabotins du *Roman comique*! Non! non! et non!

Et Carcassonne se démène comme un diable dans un bénitier pour faire retrancher à ce Sardanapale de public parisien ses délices de l'Opéra, du Théâtre-Français et même — ce que c'est que la passion! — même de l'Odéon!

J'ai fait, au sujet de ce vote, une remarque assez significative : Tous les deux cent vingt-quatre députés — moins quatre ou cinq — qui ont voté pour Carcassonne contre l'Opéra, sont habitants de Versailles!

Pas n'est besoin de vous dire que M. Raudot en était, et aussi M. de Lorgeril, et M. Du Temple également. Ces messieurs, à ce qu'il paraît, n'aiment pas la musique. Il est juste de dire qu'ils n'aiment pas davantage la littérature et les mathématiques. Sur la littérature, ils sont d'accord. M. Raudot pense — et il l'écrit! — que l'école normale, l'école d'Athènes, l'école de Rome sont « des institutions *funestes*. » Il ne dit pas le pourquoi, ce qui est fâcheux; mais M. de Lorgeril le dit pour lui. Toutes les écoles sont du luxe; entre toutes, elles ne fournissent pas un seul laboureur, mais elles produisent parfois des journalistes. Donc......

Et cependant, il a été journaliste, M. de Lorgeril! Lui aussi a fait « gémir la presse ». Il est vrai que c'était dans les Côtes-du-Nord et pour « les bons principes ». Puis, il tempérait l'austérité des « bons principes » par les petites fleurs de la rhétorique badine. M. de Lorgeril est vicomte, voyez-vous et ce titre, le plus jeune et le plus sémillant de tous, oblige aux choses légères. Duc, c'est sérieux, politique, grave; avec le titre de duc, on ne peut être qu'ambassadeur ou académicien. Comte, c'est vieux, c'est presque bourgeois. On est député, administrateur de grande compagnie, quasi-négociant; et puis, il y a Dieu sait combien de comtes de l'Empire. Mais vicomte!

Dieu merci! l'Empire n'en a pas fait. C'est un titre jeune, qui convient à des cadets; cela est coquet, sémillant; cela va fort bien avec la galanterie et les paillettes. M. de Lorgeril adore les paillettes. Ses petits discours, pleins d'ardeur et de verdeur, sont bourrés de paillettes, de jeux d'esprit, de points, de traits. C'est le « bouquet à Chloris » de la politique. Le vicomte est bien un peu gros, un peu joufflu pour ce rôle léger; mais il est si léger quand même, que cet embonpoint ne lui messied pas; cela donne du piquant à sa désinvolture, de l'imprévu à sa légèreté. Il est breton et chevau-léger en même temps, catholique austère mais coutumier du calembour; un boulevardier de Saint-Malo.

M. Du Temple, au contraire, est austère en tout. Il n'a pas pour les mathématiques l'aversion de M. Raudot ou du gros vicomte, et ne trouve pas que l'École polytechnique soit une institution funeste, mais seulement une institution fourvoyée; son rêve, c'est une école polytechnique où l'on enseignerait le droit canon et où l'on démontrerait par la géométrie analytique l'infaillibilité pontificale. Il possède la conviction la plus fermement naïve qu'on puisse imaginer, respectable et presque touchante à force de naïveté, mais agissante, turbulente et compromettante au plus haut degré. Il jouit — avec M. de Belcastel et M. de Gavardie — du privilége remarquable d'alarmer ses amis et d'égayer ses adversaires; quand il se dirige vers la tribune, la gauche tout entière, depuis M. Picard, qui touche au centre droit, jusqu'à MM. Ordinaire et Millaud, lui crie : Parlez! parlez! La droite lui crie : « Taisez-vous! » et M. de La Roche-Thulon, ces jours derniers l'a sanglé de cette apostrophe : « *Quand les évêques ont parlé, les enfants de chœur doivent se taire* »

Enfant de chœur. C'est bien en effet, d'un mot, tout son portrait; seulement, enfant de chœur vieillot, d'une enfance ridée et qui rappelle les fruits de conserve. Il est né vieux et mourra jeune.

Quant à M. Raudot, c'est un des chefs les plus estimés du parti des piocheurs. Le parti des piocheurs, à l'Assemblée, comme dans toutes les classes possibles, se compose d'une foule de braves gens à qui la persévérance et la ténacité tiennent lieu de... tout le reste. Il en est quelques-uns qui ont quelques idées, des idées telles quelles, un peu vieilles et souvent naïves, mais enfin des idées. Ces « bons élèves », — dont M. Raudot est un des meilleurs, — joignent aux idées un zèle remarquable; ils sont convaincus que le salut de la France tient à l'application de leurs idées, et ils mettent leurs idées en avant, à tout propos, avec toute l'ardeur de leur zèle. Ils proposent énormément, exposent encore plus, s'imposent avec obstination et parfois indisposent. Les deux tiers des propositions d'initiative parlementaire émanent d'eux, et les trois cinquièmes des discours aussi; ce qui fait qu'ils tiennent beaucoup de place; c'est là leur défaut; ils ne sont pas méchants, mais ils tiennent trop de place. Parmi le « lot » d'idées qui leur est échu, quelquefois il s'en rencontre de raisonnables. Ces jours-là, le camp des piocheurs est dans l'allégresse. Tous les piocheurs, en masse, votent pour la bienheureuse proposition; elle est adoptée! le salut de la France est assuré pendant un quart d'heure au moins, et le parti des piocheurs tout entier est glorifié dans la personne d'un de ses membres.

Après ceux qui ont des idées, viennent ceux qui ont... du zèle. Ce sont les plus nombreux. Ce sont de bons élèves aussi, mais de ceux qui brillent surtout par la conduite et l'application; ils n'ont pas de prix au grand concours et ne font pas parler d'eux; ils sont « dans la moyenne. » Ils n'ont pas de prétention à la grande éloquence; ils ont du zèle. Pas de système particulier; mais du zèle. Pas de théories profondes, ils ont du zèle; pas de but politique précis, mais du zèle. Leur devise c'est « *labor improbus...* » Ils sont convaincus que la France ne peut être sauvée que par beaucoup de séances et le plus longues possibles. C'est la ténacité dans le « piochage » la persévérance dans le zèle qui seuls peuvent sauver le pays; ils n'ont que du zèle, mais comme ils en ont!

Dans les commissions, dans les bureaux, toujours à leur poste, ils arrivent les premiers, partent les derniers et à regret. En séance, à force d'application, ils ont l'air de remplir un sacerdoce et de pontifier, tant est grande leur conviction que, même en restant tranquilles sur leurs bancs, même en causant avec le voisin, ils sauvent la France par leur acharnement au travail. C'est avec eux qu'on ouvre la séance; ce sont eux qui la prolongent quand, le train de six heures arrivant, les « frivoles », qui habitent Paris, prennent la fuite. Quand l'Assemblée n'est plus en nombre, ce sont eux qui, restés les derniers, protestent encore contre la clôture de la séance, et les huissiers, après la séance levée, ont peine à leur faire évacuer la salle. De cette partie de l'Assemblée on pourrait dire — avec une forte variante — ce que disait Juvénal de certaine impératrice romaine



LES MODES DU PRINTEMPS. — Modèles inédits communiqués pa

Manteaux et Confections. — Costumes et Robe



...ques par les Grands Magasins du Louvre. — (Voir page 202).

Robes toutes faites. — Modes et Coiffures.

.... Tamen ultima cellam
Clausit adhuc ardens *longi fervore laboris.*

Hier mardi, — jour mémorable ! — le parti des piocheurs a remporté une grande victoire : il a fait décider que, jusqu'à nouvel ordre, la séance commencerait à une heure ! Et il se propose d'en remporter une autre prochainement, en faisant supprimer le train de six heures, qui permet aux cancres de « *filer* » avant la fin. Ce jour-là, il y aura joie et triomphe dans le camp des piocheurs !

JEAN DU VISTRE.

LES MODES DU PRINTEMPS

ET LES

GRANDS MAGASINS DU LOUVRE

Les Grands Magasins du Louvre, toujours désireux de satisfaire leur nombreuse clientèle, ont en ce moment une Exposition des plus brillantes, où se trouvent réunies toutes les Nouveautés de la Saison Printanière.

Avant d'entrer dans le détail de toutes ces créations inédites, nous ne pouvons passer sous silence la transformation que les directeurs viennent de faire subir à leurs Soieries noires ; on sait toutes les plaintes causées par la *Faille gros grains*, qui se graisse si rapidement, sans qu'on puisse savoir pourquoi ; ils l'ont tout à fait abandonnée, pour la remplacer par le *Drap Cyclope* et le *Paris-Louvre transformé*, deux magnifiques tissus *garantis à l'usage*, qui non-seulement n'ont pas l'inconvénient de se graisser, mais auxquels leur brillant velouté et leur toucher soyeux assurent une supériorité incontestable sur toutes les étoffes de soie noires.

Quant aux *Manteaux* et aux *Confections*, leur Comptoir spécial possède *cent deux* modèles inédits ; il est donc impossible de les citer tous, malgré tout l'intérêt qu'aurait une telle revue ; bornons-nous à indiquer, entre autres :

MANTEAUX ET CONFECTIONS

Tunique de cachemire, écrue, garnie d'entre-deux et de très-belle guipure de laine assortie, avec frange et nœud de soie, de 350 à 400 »
En poult de soie et riche guipure de soie, de.......... 400 à 500 »
Tunique de cachemire brodée à dents, ornée de jolie guipure de soie, de........ 400 à 500 »
En poult de soie, de.................... 500 à 600 »
Chinois, riche vêtement en cachemire noir, garni de magnifique guipure de laine écrue, de.. 200 à 250 »
En guipure de soie, de.................. 250 à 300 »
En poult de soie, de.................... 250 à 400 »
Le Page, élégant vêtement entièrement brodé, garni de plusieurs rangs de guipure, de.. 300 à 500 »
Élégante tunique en cachemire, garnie de deux rangs d'entre-deux de guipure, le bord dentelé et haute guipure au bord, sans les dents, de.................................. 300 à 400 »
En poult de soie et riche guipure, de.. 450 à 500 »
Le Mandarin, joli vêtement en cachemire écru, garni de poult de soie marron et de belle guipure marron, de....................... 150 à 200 »
En poult de soie, de.................... 200 à 300 »
Mariquita, élégant vêtement en cachemire, orné de passementerie et de guipure, de 150 à 250 »
En poult de soie, de.................... 200 à 400 »
Pompadour, tunique de cachemire garnie de passementerie et de guipure, écharpe de soie nouée sur le côté, de...................... 200 à 300 »
En poult de soie, de.................... 350 à 400 »
Chinois en cachemire noir, entièrement brodé, garni d'un bord de plume et d'un bel effilé, de................................. 250 à 350 »
Chinois en cachemire noir, garni de passementerie et de guipure, de.............. 125 à 200 »
En poult de soie, de.................... 150 à 250 »
Chapeaux modèles inédits et des plus distingués depuis................................ 35 »

Il faut pourtant nous arrêter : la gravure publiée dans le présent numéro contribuera à donner une idée de ces ravissantes créations, qui sont toutes *garanties à l'usage*, et dont l'infinie variété laisse le choix à tous les goûts comme à toutes les fortunes.

Le mieux, d'ailleurs, c'est d'aller les admirer sur place ! Heureuses les habitantes de la capitale, qui ne seront pas obligées de s'en tenir aux indications toujours un peu froides du dessin et de la gravure ! Car les directeurs des grands Magasins du Louvre n'ont pas d'agences dans les départements : souvent sollicités d'en établir, ils ont craint de ne plus pouvoir contrôler les opérations et certifier d'une manière absolue l'excellence des produits vendus par des mandataires ; ils ont préféré agrandir constamment leurs magasins, qui sont depuis longtemps les plus vastes de l'univers, et où cependant la circulation devient presque difficile, à certaines heures de la journée. Qu'on songe, en effet, qu'en dehors d'une clientèle parisienne, déjà si nombreuse et si assidue, il n'est pas une élégante qui, venant de la province ou de l'étranger et n'ayant qu'un jour à passer à Paris, ne tienne à honneur de faire une visite aux grands Magasins du Louvre, afin de pouvoir parler, à son retour chez elle, de toutes ces splendeurs, de toutes ces merveilles de la mode, qui en ont fait, pour le monde entier, le centre de l'élégance et du goût.

J. C.

LES THÉATRES

Le Théâtre-Italien, dont les portes ont été si longtemps fermées, semble vouloir, par son activité, rattraper le temps perdu. Il a donné rendez-vous, pendant les deux mois que la saison lui laisse, aux principaux chanteurs de l'Europe. D'abord il est allé au plus pressé ; il a pris ce que qu'il avait sous la main, et Gardoni et Verger, et Mme Penco et Mme Alboni, dont les talents lui sont venus en aide en ces temps toujours difficiles des débuts ; puis il a attendu que Londres lui donnât Bagaggiolo, libre pour quelques représentations, que Pétersbourg lui prêtât Mme Volpini, qui est attendue à Madrid. Vie étrange de l'artiste en ces temps de locomotion rapide : avant de se rendre en Espagne, Mme Volpini s'arrête à Paris, défait ses malles, prend au milieu de ses costumes la toilette de Norine ; elle chante *Don Pasquale* encore fatiguée d'un voyage de cinq cents lieues, et repart au lendemain de la représentation pour Madrid, où elle doit chanter le soir même de son arrivée ; or, comme Paris se trouve sur le chemin du monde entier, qu'il est la station intermédiaire, le Théâtre-Italien aura de la sorte tous les artistes du monde. Par exemple, il ne les garde pas : il les saisit à la volée.

Ils n'ont fait que passer, ils n étaient déjà plus.

Nicolini lui-même, car Nicolini est devenu un astre de première grandeur, va faire une apparition ; si rapidement qu'il passe à notre horizon, on le verra, on l'applaudira lundi soir ; pendant toute la soirée, je ne l'affirmerais pas, car si le train doit partir à dix heures pour Londres, peut-être Nicolini ne chantera-t il qu'un acte. Ainsi va ce théâtre cosmopolitain, et je prévois le temps où Edgard et Otello, Desdemone et Rosine, pressés par l'heure du chemin de fer, chanteront leur sac de voyage à la main.

Enfin prenons toujours ce que nous avons. Mme Penco nous est revenue avec la *Lucrezia Borgia*. Avec quelle joie nous l'avons revue et comme nous l'avons applaudie ! Mme Penco est de cette grande et noble race des artistes italiens qui ont pris les traditions de l'école et qui les font vivre encore. Nous ne comptions plus retrouver cette voix charmante et dramatique à la fois, que nous avions entendue à Naples dans la première jeunesse de l'artiste ; le temps a dû forcément enlever quelque chose de la pureté de ce timbre d'or. Nous devions nous y attendre, mais ce que nous étions sûr d'applaudir encore, c'était cette méthode, ce style magistral qui avait assuré le succès de Mme Penco en Italie et à Paris, où nous lui avons si longtemps fait fête. Le public se souvenait sans doute de ces jours, et l'accueil fait l'autre l'autre soir à Mme Penco a dû lui dire assez les sympathies qu'elle avait parmi nous.

Auprès d'elle revenait à la salle Ventadour Mme Trebelli, qui nous avait quittés depuis quelques années. Mme Trebelli est une fort agréable personne, dont la voix de contralto résonne, bien sonore et bien timbrée, dans le registre bas, mais qui manque de force dans les notes élevées ; elle a fort bien dit le fameux *Brindisi*, n'était qu'au second couplet, elle a ajouté un trait sur le *mi* battu en trille qui a compromis le succès de la chanteuse. Que voulez-vous? cette note, que l'Alboni donnait avec un merveilleux éclat, c'est l'*ut dièze* en soprano ; chacun l'attend dès que le morceau est commencé.

Le duc Alphonse était chanté, cette fois, par une des plus belles voix que nous ayons entendues. M. Bagaggiolo possède une de ces basses pleines et puissantes qui vibrent de la note la plus profonde à la note la plus élevée du registre, sans qu'il y ait une intermittence, une défectuosité dans le clavier vocal : voix chaleureuse, voix rare, que M. Bagaggiolo conduit avec habileté, mais sans autorité, pourtant. L'artiste manque de confiance en lui-même ; peut être n'est-ce là que l'effet des premiers rapports de M. Bagaggiolo avec le public parisien, et sans doute cet excellent chanteur, plus rassuré, trouvera désormais tous ses moyens et toute son action.

Après la *Lucrezia*, cette œuvre incomplète de Donizetti, mais dans laquelle brillent les qualités hors ligne de cet improvisateur, *Don Pasquale* ; après le drame, la comédie. Il est de mode maintenant de mépriser Donizetti et son théâtre de banalités musicales. Un jour nous aurons à reprendre cette question ; mais il faut le dire : si l'esprit, la grâce, l'élégance, le charme sont encore quelque chose dans l'art musical, ce *Don Pasquale* est un chef-d'œuvre ; il vient à son heure et à son rang après le *Matrimonio segreto*, après le *Barbier de Séville* ; il a sa valeur personnelle et ne doit rien qu'à lui-même. Il se peut que bon nombre d'ouvrages de Donizetti meurent, mais celui-là restera, j'en réponds, et il vivra quand les longs discours de la critique moderne seront depuis longtemps oubliés.

Il était fort bien chanté l'autre soir, par Verger, qui vocalise comme un chanteur du temps passé ! Grand éloge, à une époque où cette grande puissance du chant s'en va et s'oublie. Quant à Mme Volpini, dont la voix rappelle dans l'octave du milieu la voix de Mlle Patti, elle a dit en véritable comédienne ce rôle de Norina, dans lequel elle a eu un véritable succès.

Et maintenant une bonne nouvelle : à bientôt le *Mariage secret* avec la Penco et Mme Alboni.

Le théâtre des Folies-Marigny a ouvert ses portes avec une nouvelle direction. Cette inauguration s'est faite sous les meilleurs auspices, avec un opéra-bouffe en deux actes, paroles de M. E. Frébault, musique de M. Nibelle, les 400 *femmes d'Ali-Baba*.

Je n'ai pas calculé si ces quatre cents femmes entouraient bien réellement l'indolent pacha de Mogador, mais je puis assurer que ce travail eût été plus facile que de compter les applaudissements. Elle est en effet fort amusante, l'histoire de ce sultan, réduit à se faire aider dans ses amours par un jeune sous-officier de chasseurs, retenu prisonnier dans son palais. Seulement la bien-aimée du pacha n'est autre que la femme du chasseur, qui est venue jusqu'au fond de l'Afrique à la recherche de son infidèle époux. Après bien des péripéties que M. Frébault a su présenter d'une façon plus amusante que je ne pourrais le faire dans mon récit, notre jeune prisonnier retourne à son régiment et revient à sa légitime femme. Peut-être ne fait-il que changer de prison. Sur cet amusant canevas, le musicien a brodé une musique élégante et facile. Le talent de M. Nibelle est plus gracieux que gai, et parmi les morceaux les plus applaudis, citons une jolie sérénade, les couplets du bouquet, d'une mélodie fine et distinguée, et un trio d'une bonne facture.

M. SAVIGNY.



LES ATTRACTIONS

Nouvelle (Suite).

LA MEKKE

Après bien des jours, les deux caravanes arrivaient : la princesse à Dat-Arkin, le prince à Djehafa.

Dat-Arkin et Djehafa sont deux points d'El-Hiram où les pèlerins dépouillent leurs souillures avant d'entrer dans la ville sainte, la première dans l'immensité que Dieu regarde au point du jour et dans laquelle il envoie cent-vingt pardons.

On était au mois doul-hidja, ainsi qu'il convient.

Le soleil mourait dans sa pourpre.

Les voyageurs commencèrent immédiatement les prescriptions.

Puis, les préparatifs terminés, sur un signe d'en haut qui fut invisible aux prunelles matérielles, les deux caravanes s'avancèrent vers la kaaba d'Abraham afin d'y baiser la pierre noire qui voit et entend tout.

La kaaba est à deux journées d'El-Hiram. Or, à mesure que la caravane du matin avançait au devant de la caravane du soir, Messaoud et Messaouda sentaient un envahissement délicieux dans leur âme.

Elle était caressée par des visions, des enchantements, des avant-goûts d'une félicité inconnue aux âmes impures. Elle était comme bercée par des haleines d'oiseaux, qui chantaient des airs exquis, et des mots du ciel qui leur portaient des éperduements jusque dans les moelles.

Pourtant Messaoud et Messaouda ne s'étaient jamais vus.

Et voici, huit journées s'étaient précipitées dans l'éternité.

Messaoud et Messaouda avaient suivi toutes les indications du saint pèlerinage.

Dieu avait permis que la première lèvre qui baiserait la pierre noire après Messaoud, fût précisément Messaouda.

Et la pierre noire, qui sait tout, et qui était encore tiède du premier baiser, avait vu rougir la vierge, et les séraphins s'étaient regardés en souriant.

Et voici encore : en allant au puits Zem zem boire la gorgée d'eau qui purifie, Dieu avait aussi permis que la première lèvre qui but au goulot du vase après Messaoud, fût encore Messaouda.

Et ce goulot du vase avait encore la marque des lèvres, quand Messaouda y appliqua les siennes, beaucoup plus mignonnes. Et elle rougit de nouveau sans savoir pourquoi, et les séraphins d'en haut avaient agité leurs ailes.

C'est le puits Zem-zem que Dieu creusa d'un mot pour désaltérer Ismaël aux jours de son enfance, pendant qu'il fuyait avec Agar, sa mère, devant les menaces de Sara.

Après la purification, les pèlerins s'habillent du mieux qu'ils peuvent, et se parfument. C'est agréable à Dieu.

Les épouses parées sont plus aimées de leurs maris. Sara et Hadjera se paraient et se parfumaient pour Abraham.

Ainsi Messaouda se retira à l'écart avec ses servantes, qui firent sa toilette.

Elles peignirent les sourcils en noir, comme du jade ; puis elles mirent du koheul aux yeux, afin que les étincelles pétillassent encore davantage. Les mains jusqu'au poignet furent colorées par le henna ; les ongles polis par du corail en poussière, et les lèvres parfumées au souak.

Les dents étaient blanches comme des perles ; elles appelaient le sourire.

Elle mit des bracelets d'or à ses bras charmants et des anneaux appelés khelkhal à ses pieds délicats.

Un collier formé de pièces d'argent mêlées à des oudas, — ces coquilles nacrées qui servent de monnaies au pays des Nègres, — à des clous de girofle et à des grains de corail, entourait deux fois son cou nu et pur.

Les servantes piquèrent aussi des épingles en turquoise, en diamant et en rubis dans sa toison dorée.

Ensuite elles lui présentèrent des mules nouvelles de Haoussa. Puis un grand haïk moelleux d'une blancheur sans rivale enveloppa toute sa personne, et elle serra pudiquement sa taille, presque aussi fine que celle d'une guêpe rayée, avec une belle ceinture en soie, tissée à Bagdad.

La sainte pudeur aimée de Dieu rayonnait tellement en elle, que le voile blanc paraissait rosé comme une aube.

Et enfin, quand elle eut fini, elle sentait une senteur si exquise, qu'il eût été difficile de savoir si c'est elle qui parfumait les vêtements, ou si ses vêtements la parfumaient.

D'un autre côté Messaoud s'était aussi vêtu.

Il avait son bernous blanc et son beau fusil de Tunis à son épaule ; et ses pistolets gravés et son yatagan à sa ceinture, dans l'étui d'argent ciselé à jour.

Les souliers étaient en maroquin.

Il avait l'air majestueux. Son front carré portait des tatouages bizarres, et ses mains aussi, et l'expression des yeux bleu foncé était la rêverie douce, jointe à la force et à la puissance.

Il prit une carafe élégante, moulée dans une terre où l'eau se conserve pure, puis une pièce de lin blanc toute neuve.

Il se dirigea près du puits.

Messaouda y allait au même moment. Elle portait aussi une pièce de lin et une carafe. La carafe, pour emporter l'eau sainte au foyer ; la pièce de lin, afin de la mouiller et de la garder précieusement, pour son linceul ou celui des aimés.

Ils puisèrent ensemble.

Comme ils se redressaient, leurs yeux se rencontrèrent, et ils virent la réalité de leur songe.

Alors ils s'agenouillèrent et bénirent Dieu du meilleur de leur âme.

Les parents et les amis, des deux côtés, étaient dans le ravissement, car il était évident pour les plus incrédules que Messaoud et Messaouda étaient des créatures chéries du ciel, que Dieu avait conduites l'une vers l'autre pour qu'elles s'aimassent jusque dans l'infini.

Messaoud se releva le premier.

Messaouda restait confuse, le front dans la poussière.

Messaoud posa la main sur sa tête et parla ainsi :

— « Dieu est grand ! il est l'unique, et Mahomet est son envoyé !

O maîtresse de la maison, que Dieu me bénisse avec toi ; que les arcs de tes sourcils me deviennent heureux ! »

La belle vierge rougit encore plus que jamais. Son sein était haletant. Elle regarda sa mère sans répondre un mot, mais avec des yeux humides d'une douceur ineffable.

Le silence est d'or.

La mère accourut la soutenir et parla avec l'aide de Dieu :

— « Tu vas quitter ceux qui t'ont ouvert la porte du monde, et t'éloigner de l'aile qui t'a garantie. Tu vas suivre quelqu'un avec qui tu n'es pas habituée.

Souviens-toi d'être une esclave pour lui, si tu veux qu'il devienne un serviteur pour toi.

Contente-toi facilement.

Prends garde que ses yeux ne voient jamais d'actions mauvaises.

Prépare sa nourriture, berce son sommeil. La privation d'aliment cause la colère ; l'insomnie la mauvaise humeur.

Garde ses secrets.

S'il pleure, ne ris pas ; s'il est joyeux, essuie tes larmes.

Aie confiance !

Dieu te bénira ! »

Alors Messaoud la baisa au front pour la première fois, et le baiser monta jusqu'à la voûte du ciel, car il y eut un épanouissement de clarté dans la nue, et l'on entendit une symphonie de battements d'ailes, de bruits de plumes, et tous les séraphins se baisèrent aussi.

Messaouda s'évanouit.

GEORGE JAPY.

(La fin prochainement.)

AVIS

Dans notre numéro du 30 décembre dernier, nous annoncions, sans en donner encore le titre définitif, la publication d'une histoire pittoresque de la Commune, pour laquelle nous avions à notre disposition des documents précieux et complétement inédits.

Les circonstances nous ayant contraints d'ajourner jusqu'à présent l'apparition de cet important ouvrage dont les éléments sont aujourd'hui tout prêts, nous avons eu l'idée qu'il formerait une suite naturelle au *Paris nouveau*, auquel il ne manque, pour être complet, que deux ou trois livraisons au plus.

Nous avons donc pensé qu'il valait mieux tout d'abord terminer ce livre qui a été tiré à plus de 100 000 exemplaires, et dont nous sommes en mesure de faire paraître la fin sans retard : *Paris incendié* le suivra sans interruption.

La gratuité de ces primes exceptionnelles ne pourra avoir de rétroaction sur les livraisons parus lors du renouvellement tardif ou d'une souscription à l'*Illustration*. Il est donc nécessaire de renouveler ou de demander son abonnement avant le 1er avril, pour éviter d'avoir à payer les livraisons parues en dehors du cours d'un abonnement.

Toutes les demandes de renouvellement ou d'abonnement doivent être accompagnées d'un mandat-poste ou d'une valeur à vue sur Paris, et adressées à MM. Aug. Marc et Ce, rue de Verneuil, 22, à Paris.

LE 18 MARS

A LONDRES

L'anniversaire du 18 mars, que les pétroleurs internationaux devaient célébrer par de nombreux banquets, s'est passé partout d'une façon assez silencieuse : pas de banquets; quelques discours seulement entre les frères et amis.

A Londres, notamment, où un grand meeting avait été annoncé, le propriétaire de Saint-James Hall a refusé de louer sa salle, lorsqu'il a su de quelle sorte de réunion il s'agissait : le dessin de notre correspondant, que nous reproduisons ci-dessous, montre les organisateurs de la fête obligés de se retirer, après quelques protestations plus bruyantes qu'efficaces, devant l'attitude de la police anglaise.

HENRI VIGNE.





M. COCHIN. — D'après une photographie de M. Reutlinger.

M. COCHIN

M. Cochin appartenait à l'une de ces anciennes familles qui, par leur rang, leur influence et leurs bienfaits, composent le patriciat de la vieille bourgeoisie parisienne. Nous ne faisons que rendre hommage à la vérité en disant que la fortune, dans la famille Cochin, a toujours été considérée comme un instrument donné pour répandre les bonnes œuvres, et le fonctionnaire distingué que vient de perdre le département de Seine-et-Oise aurait pu dire comme Manin, dont on invoque le souvenir : « On ne parle plus que de ce qui est utile; moi, je dis : l'utile, c'est le bien ! »

Toute l'existence de M. Cochin semble avoir été coulée dans le même moule que celle de son père. Comme lui, son père fit paraître un certain nombre de publications philanthropiques, se consacra aux fonctions municipales et participa aux luttes politiques de son temps; mais plus heureux que lui, son père, après avoir été maire du

LONDRES. — Fermeture de Saint James' Hall au meeting du 18 mars. — D'après un croquis de M. Régamey.



LES GRANDS ÉTABLISSEMENTS DE PARIS. — Le grand escalier des magasins du *Bon-Marché*.

10me arrondissᵗ, réussit à se faire nommer député de cet arrondissement, qu'il représenta à la Chambre, depuis 1837 jusqu'en 1841, année de sa mort.

M. Cochin ne put, comme son père, obtenir aux élections la majorité. Le suffrage universel montra plus de sévérité que les électeurs censitaires du gouvernement de Juillet. Il se présenta comme candidat, en 1863, dans la sixième circonscription de Paris, et fit valoir les services qu'il avait pu rendre, comme maire du dixième arrondissement et comme membre de la commission municipale. C'était risquer une bataille bien difficile à gagner. La majorité des élections était favorable à l'opposition, et M. Guéroult, directeur de l'*Opinion nationale*, fut nommé.

Ce premier échec ne déconcerta pas M. Cochin. Aux élections générales de 1869, il présenta de nouveau sa candidature contre celles de MM. Jules Ferry et Guéroult. La lutte fut des plus vives, et M. Cochin eut à soutenir contre l'auditoire ardent de la salle du Pré-aux-Clercs de terribles chocs. C'est à la suite de l'un de ces assauts formidables que M. Cochin disait à M. Guéroult, son adversaire : — « Il faut convenir que de pareilles habitudes ne sont pas faites pour répandre beaucoup, dans notre pays, le goût de la vie publique ! » — Hélas ! la vie publique a toujours eu ses orages, et ces antagonismes violents ne devaient pas surprendre M. Cochin. N'est-ce pas Chamfort qui a dit : — « Pour faire de la politique, il faut s'habituer à avaler un crapaud tous les matins ! »

En 1871, troisième échec. Décidément, M. Cochin n'était pas l'homme du suffrage universel, et ce n'est pas, en effet, au point de vue politique, que sa mémoire se recommande à notre attention. C'est comme publiciste et comme administrateur qu'il a droit à une mention particulière.

Le caractère de ses publications est, dans leur ensemble, absolument le même que celui des travaux laissés par son père. L'examen des méthodes d'instruction, l'abolition de l'esclavage, le développement des sociétés philanthropiques, l'amélioration des institutions populaires, sont les thèmes habituels que le publiciste aime à traiter. M. Cochin voulut même, dans l'intérêt de cette propagande généreuse, ouvrir avec M. de Broglie et M. de Lavergne des conférences populaires. Mais l'autorisation lui fut absolument refusée. L'Institut se montra pour lui plus juste, en le choisissant pour remplacer M. Garnier à l'Académie des sciences morales et politiques.

Ajoutons ici que le publiciste philanthrope avait pour ses opinions une cocarde qui le mettait au premier rang de cette légion thébaine, toujours prête à se jeter dans la lutte pour la défense des droits du saint-siége. M. Cochin appartenait à ce groupe de catholiques libéraux qui ont cherché, à la suite de MM. Lacordaire et de Montalembert, à trouver un trait-d'union, acceptable pour tous, entre le catholicisme et la liberté moderne. Il a publié, pour soutenir ces idées, de remarquables études dans le *Correspondant*, et il a pris part en 1863 au Congrès de Malines, où M. de Montalembert s'écriait : — « J'ai beau regarder autour de moi, je ne vois qu'une chose, le flot de la démocratie qui monte ! » Avons-nous besoin de dire que cette grande et généreuse pensée des esprits libéraux du catholicisme a dû s'effacer depuis, en présence de l'absolutisme religieux décrété par le *Syllabus* et le dernier concile.

A la suite des terribles crises de ces deux dernières années, M. Cochin, en travailleur infatigable, voulut, du moins, consacrer au service du pays l'aptitude et l'expérience particulière qu'il possédait comme administrateur. M. Thiers le nomma, l'année dernière, préfet de Seine-et-Oise, et le zélé fonctionnaire a montré dans ce poste une intelligence et une activité très-remarquées. Entre ses mains, le département de Seine-et-Oise, si rudement éprouvé par la guerre, réparait rapidement ses cruelles blessures. C'est sans contredit une perte des plus regrettables pour l'administration du pays.

Le service funèbre a eu lieu à Paris, le 21 mars. Tout le faubourg Saint-Germain y assistait. Les ouvriers de la société mutuelle de la compagnie d'Orléans ont déposé sur son cercueil une couronne achetée par souscription, et qui témoigne de la légitime popularité que le préfet de Seine-et-Oise avait acquise par ses habitudes de largesse et de bienfaisance.

HENRI VIGNE.



GRANDS ÉTABLISSEMENTS DE PARIS

LES NOUVEAUX MAGASINS DU "BON-MARCHÉ".

Deuxième article (1).

Dans un précédent article nous avons retracé l'immense développement de la maison du *Bon-Marché*, accompli à la faveur d'un principe inspirant confiance : principe loyal qui triomphe toujours des inventions exagérées de la réclame.

Nous voulons aujourd'hui dire quelques mots de la distribution intérieure de ses nouveaux magasins qui, à ce titre surtout, offrent un vif attrait de curiosité, car ils sont, nous l'avons dit, le seul édifice construit et affecté *uniquement* à l'usage d'un grand commerce de nouveautés.

Les trois immenses étages qui vont être ouverts au public (2) sont reliés par un escalier à double rampe, large et commode. L'ordonnance de ces vastes locaux, admirablement éclairés et parfaitement disposés pour la vente, est splendide ; et le style sobre de leur ornementation mérite d'être cité pour son bon goût. Notre gravure, qui montre une partie de la galerie du rez-de-chaussée, nous dispensera d'une description plus détaillée. Mentionnons seulement, en passant, une charmante petite serre *exclusivement réservée aux dames*, et un buffet de rafraîchissements, placé au premier étage.

Les agencements et dépendances affectés au personnel de la maison nous ont particulièrement intéressé ; leur installation témoigne d'une rare préoccupation pour le bien-être des employés en vue desquels ils sont disposés. La maison du Bon-Marché nourrit de six cents à six cent cinquante personnes et pourrait facilement en nourrir beaucoup plus. Quatre immenses réfectoires ; de vastes cuisines à l'outillage perfectionné, aux marmites homériques ; un treuil uniquement destiné aux approvisionnements, etc., prouvent le soin avec lequel on a pourvu à cet important service. Si le Bon-Marché nourrit six cent cinquante personnes, il en loge un nombre également fort considérable : cent cinquante chambres parfaitement meublées, spacieuses, claires et coquettes, sont destinées au personnel qui désire habiter la maison. M. Boucicaut y a ajouté des salons réservés aux réunions du soir des demoiselles, et il a mis à la disposition des jeunes gens, salle de lecture, bibliothèque et salle de billards.

Nous citerons encore le salon du coiffeur ; l'ascenseur mécanique pour le mouvement des marchandises ; les caves et sous-sols, véritable labyrinthe servant de réserve et regorgeant de piles d'étoffes ; l'installation des bureaux, de caisse et de comptabilité ; celle des bureaux d'expéditions où une fourmilière d'employés décachètent et expédient de douze à quinze cents commandes par jour et correspondent avec le monde entier ; les manutentions pour la coupe et la confection des costumes, de la lingerie, de la chemiserie, etc., qui, malgré leur nombreux personnel, ne peuvent suffire aux demandes, si bien qu'elles ont dû établir des ateliers auxiliaires en province, et, dans un but patriotique, plus particulièrement à Nancy et dans nos départements de l'Est ; enfin, les écuries et hangars renfermant toujours de soixante-dix à quatre-vingts chevaux et abritant les nombreuses voitures de transport, de poste, de cuisine, etc., que tout Paris connaît.

Tous ces locaux et dépendances, si curieux à visiter, et que nous ne pourrions suffire à énumérer, sont accessibles à toute personne qui manifeste le désir de les voir.

En donnant un dernier coup d'œil à ce vaste ensemble, si ingénieusement distribué, nous songeons à la foule qui va s'y presser, et nous sommes amenés à nous demander si l'édifice, malgré son étendue, ne se trouvera pas un jour trop étroit à son tour. Mais le cas est prévu ; dans un avenir prochain, la partie ancienne des magasins, agrandie et entièrement reconstruite, se rattachera au plan d'ensemble des nouvelles constructions et viendra compléter l'aspect monumental des magasins du Bon-Marché.

(1) Voir le numéro du 23 mars 1872.
(2) L'ouverture des nouveaux magasins du *Bon-Marché* est fixée au mardi de Pâques, 2 avril.



UNE VISITE AUX HYDROTHERMES

DE L'AVENUE MALAKOFF.

Un de nos confrères a déjà parlé, dans l'*Illustration* du 25 janvier dernier, de l'établissement hydrothérapique fondé par le docteur Charles Belot, avenue Malakoff, 133, près de la porte Maillot

Sa visite un peu hâtive ne lui avait pas permis d'explorer dans tous ses détails, comme nous venons de le faire, cet établissement modèle, d'en constater tout le mérite et l'utilité pratique. Toutefois notre collègue en avait vu assez pour pouvoir annoncer au docteur Belot un plein succès, en retour de ses sacrifices et de ses généreux efforts. Cette prédiction est maintenant un fait accompli.

Nous qui avons l'ineffable jouissance de promener un peu partout, chaque année, nos douleurs rhumatismales et goutteuses, nous affirmons ici en toute sincérité n'avoir nulle part rencontré un établissement si bien approprié et réunissant comme celui-ci, dans un seul et même local, à un degré d'action aussi puissante, les divers moyens de soulagement ou de guérison que la médecine hydrothérapique met au service de ses nombreux clients.

Il y a, en effet, dans la maison du docteur Belot, des remèdes un peu pour tous les maux ; des traitements particuliers pour l'anémie, les altérations du sang, les maladies de foie, de la rate, de la peau, pour les affections pulmonaires et laryngiennes, maladies du système nerveux, etc.

Ce qui nous a surtout frappé, dans notre visite, c'est la disposition, — disposition unique dans tout Paris, — de salles spéciales où l'on soigne, par les inhalations, les maladies de poitrine et de la gorge. Le traitement se pratique au moyen d'appareils dont l'honneur de l'invention revient à M. Salles-Girons et à M. Siégler, de Stuttgard. On introduit dans les bronches et dans les poumons des médicaments qui agissent directement sur la partie malade. L'estomac n'a donc plus à souffrir de l'absorption de ces médicaments, et conserve ainsi toute sa force, toute sa puissance pour la digestion alimentaire. Il en résulte que dans les cas sujets à guérison, celle-ci s'effectue beaucoup plus promptement, et que dans les cas réputés incurables, le principe vital se trouve d'autant mieux sauvegardé que l'on n'agit nullement sur lui, mais bien sur le siége même du mal.

Il y a, dans ce grand et bel établissement, plusieurs de ces salles à inhalations, ainsi qu'une chambre à douches pharyngiennes, pour le traitement des maladies de la gorge. Les bains de toute sorte y abondent : bains minéraux, bains électriques, bains russes, bains turcs, dont nous nous occuperons prochainement, etc. ; de plus, une piscine médicale d'une vaste étendue pour l'exercice de la natation en hiver. Quant aux eaux minérales, on y trouve toutes celles que possèdent la France et l'Allemagne. Les pensionnaires peuvent se procurer des appartements et des chambres à des prix modérés, et manger au restaurant de la Maison, qui ne le cède en rien aux meilleurs de Paris. Le jardin est spacieux, et il n'est qu'à deux pas de la porte du bois de Boulogne.

C'est plus qu'il n'en faut pour attirer les malades *pour de bon*, comme disait le gamin de Charlet ; mais il y a bien de quoi séduire aussi les malades *bien portants*.



LE CANAL DE SUEZ

Il aura été donné à M. de Lesseps, en dépit du proverbe, d'être prophète en son pays et de prouver, par un travail gigantesque et désormais impérissable, que la foi finit par transporter les montagnes. A tous les pessimistes qui s'en allaient niant la possibilité du canal et predisant que l'histoire de la compagnie de Suez finirait par un Waterloo, le canal répond aujourd'hui comme le philosophe devant lequel on nait le mouvement : il marche!

Pour nous, qui avons montré cette opération immense dans toutes ses phases, depuis le premier jour jusqu'au dernier, nous sommes heureux de pouvoir constater aujourd'hui cette grande victoire. Non-seulement le canal est complètement achevé, et l'Orient donne la main à l'Occident, mais les progrès de l'exploitation sont tels, que l'énorme capital consacré à cette percée va y trouver la légitime rémunération qui lui est due.

Ce résultat, représenté tout d'abord comme chimérique, ainsi que le canal lui-même, ne nous a causé à nous-mêmes aucune surprise. Comment, en effet, ne pas comprendre que s'il y a mille routes pour aller d'Occident en Orient, il n'y en aura qu'une pour la traversée maritime, celle du canal, et que ce canal, en prélevant un tribut sur ce courant commercial, le plus grand du monde entier, ne peut manquer d'arriver à un revenu considérable? Une compagnie de chemin de fer qui n'a que l'exploitation d'une ligne serait profitable, et le canal de Suez qui verra passer à ses quais le commerce de l'Orient et de l'Occident, ne le serait pas! Ce serait le renversement de la logique et des affaires!

Les faits que nous avons à enregistrer et que nous empruntons au rapport présenté, le 12 mars, par M. Ferdinand de Lesseps, à l'assemblée générale des actionnaires, sont de nature à rassurer, sur tous les points, les esprits les plus rebelles comme les intéressés les plus timorés.

Voyez, en effet, les produits du transit et de la navigation. En 1870, le Canal donnait passage à 486 navires; en 1871, le chiffre de la navigation montait à 785 navires. Enfin les deux premiers mois de cette année ont vu passer 200 navires.

Les recettes produites par le seul transit des navires ont été :

En 1870 de	5 159 327 22
En 1871 de	8 993 532 87
En 1872 (janvier et février) de	2 517 504 63

Ces chiffres ont leur éloquence et n'ont pas besoin de commentaires. Il est clair que le seul développement normal du transit peut donner, d'après cette progression, une recette de 16 millions pour l'exercice de 1872.

Mais en indiquant cette première évaluation, il est juste d'ajouter ici quelques observations en vue de montrer que ce revenu grandira dans des proportions considérables. Il est clair, en effet, que l'exploitation du canal a commencé dans les plus détestables conditions, à la suite d'une guerre qui avait bouleversé le mouvement commercial du monde. Les années qui vont suivre ne peuvent qu'être plus favorables. En second lieu, la marine du commerce à vapeur n'a fait encore, en quelque sorte, qu'inaugurer ses opérations. La transformation s'opère, et une fois accomplie, le transit aura une importance double et triple. Ce rapide accroissement donne, d'un autre côté, aux propriétés de la compagnie une valeur qui s'accroît chaque jour. Enfin la compagnie élève, à partir du deuxième semestre de cette année, son droit de tonnage. On peut donc affirmer que le chiffre des recettes ne peut en aucune manière s'apprécier d'après le résultat des deux premières années.

Un seul chiffre suffit pour montrer combien la situation financière s'est améliorée. La Compagnie, autorisée à emprunter 20 millions, s'est contentée d'en réaliser douze, et M. de Lesseps déclare, dans son dernier rapport, « qu'à l'avenir l'existence de la Compagnie est assurée par ses propres ressources. » C'est assez dire que le temps des sacrifices est passé, et que les jours de la moisson arrivent. LÉON CREIL.

LA MODE

Les plus riches toilettes viennent d'être éditées; ce sont les costumes Pompadour en foulard des Indes.

La crêpeline, cette riche spécialité de la *Malle des Indes, passage Verdeau*, 24 et 26, est appelée au plus grand succès de la saison.

La robe avec grands et petits bouquets est à l'ordre du jour; c'est de tout ce qui se fait à présent la toilette la plus recherchée. Le foulard croisé à rayures est, par son brillant, le rival du satin d'été.

Notre gravure du 16 mars vous donne une idée de l'élégance des costumes de la Malle des Indes; qui est toujours la première maison pour les jolies robes en foulard des Indes; et dont on expédie les échantillons *franco*.

La crêpeline se fait en toutes nuances; de même que les fleurs les plus vivaces prêtent leur concours de fraîcheur à toutes les toilettes en foulard. L'uni est de tous les goûts, mais l'enluminé est plus riant à l'œil, et permet de modifier les garnitures qui se font principalement en franges de laine.

On commence par la robe de 48 fr. pour jeune fille; à 75 fr. c'est la robe en magnifique foulard croisé; si l'on dépasse 8 mètres de métrage, c'est plus cher en conséquence.

La violette, qui est de saison à présent, l'est toujours à la Corbeille Fleurie, 30, boulevard des Italiens. C'est dans cette oasis enchantée que la Violette de Parme s'épanouit sous toutes les formes; en eau de toilette, en pommade et en extrait pour le mouchoir. Joignez à tous les brevets de la maison *Ed. Pinaud et Meyer*, le Lait d'Hébé, ce philtre de beauté qui a fait à peine son entrée dans le monde des jolies femmes, et qui déjà y trône en souverain. Le Lait d'Hébé donne une jeunesse, une fraicheur et un velouté à la peau qu'on ne peut avoir qu'en ayant ses vingt printemps. Le Lait d'Hébé est une merveilleuse découverte; c'est de toutes les eaux de beauté ce qui se fait de plus parfait. Pour prévenir les rugosités de la peau, faites un usage journalier de la Pâte Callidermique; cela a toutes les vertus du Savon dulcifié et des crèmes. Les Savons de la maison *Ed. Pinaud et Meyer* sont tous brevetés.

BARONNE DE SPARE.

LA
PORTE NATIONALE
A Strasbourg

Quand ils eurent abandonné Strasbourg et ses remparts à peine armés à la garde d'un seul régiment de ligne, de quelques compagnies de pontonniers et de mobiles encore en blouse et en sabots, les obus prussiens tombèrent bientôt sur la malheureuse capitale de l'Alsace. C'est le 6 août qu'avait eu lieu la bataille de Wœrth; le 14, deux obus arrivaient déjà en plein faubourg de Saverne; le 27 septembre, jour de la reddition, il en arrivait encore sur la façade de la cathédrale!

Et cependant, au milieu de cette grêle de fer et de cette pluie de feu, une porte est restée debout, dans l'héroïque cité; c'est celle dont l'*Illustration* donne aujourd'hui le dessin.

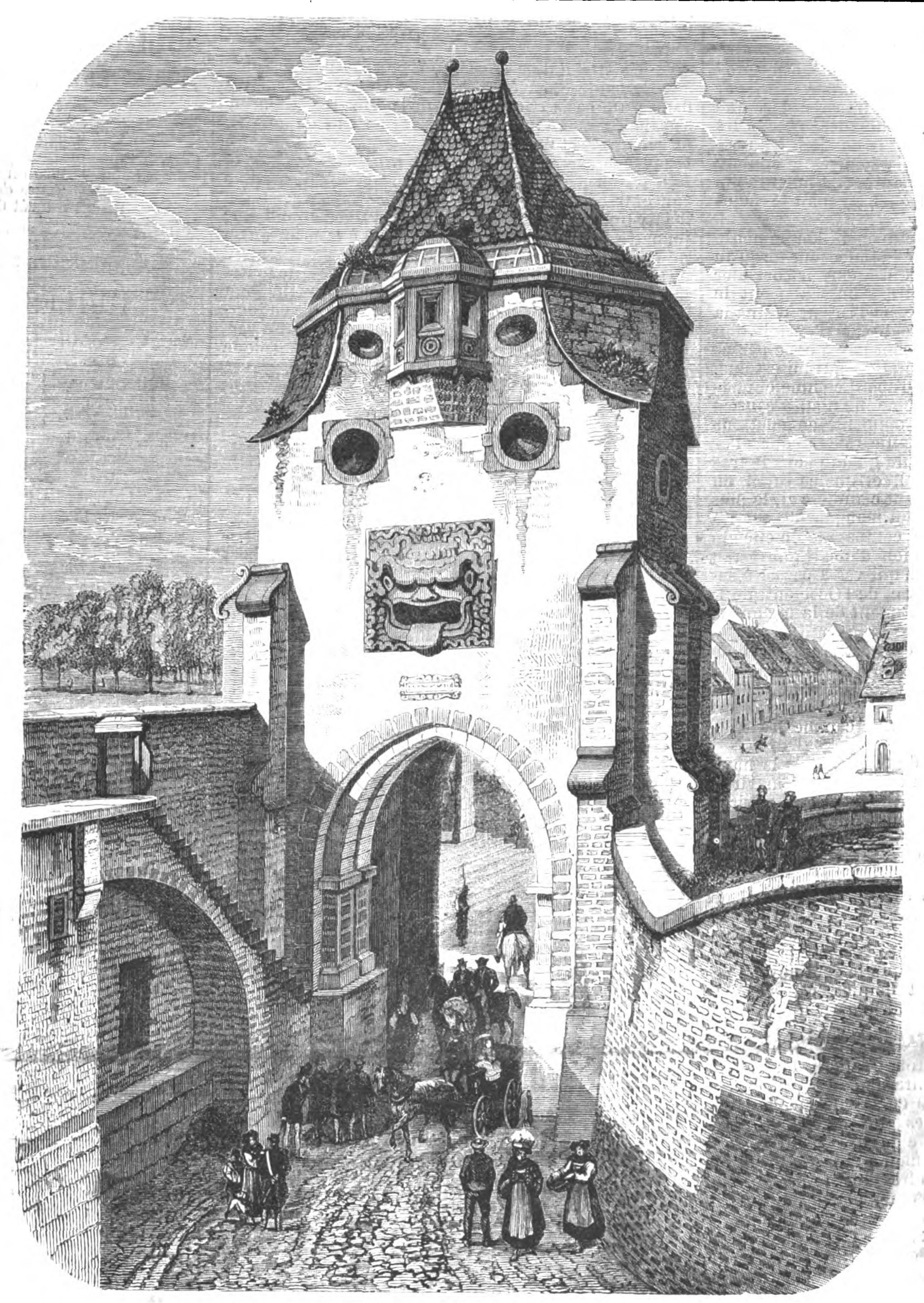
La *Porte nationale*, — également appelée *Porte blanche*, — est située du côté de Kœnigshofen et d'Ingolsheim; c'est par là qu'on entrait à Strasbourg, en suivant l'ancienne route de Paris par Saverne. Cette porte conduit au faubourg national, où nous allions si souvent admirer, au coin de l'impasse des Jardiniers, la fameuse maison surmontée d'un chevalier s'appuyant sur sa hallebarde, vigilant gardien de l'antique faubourg.

Ce quartier était principalement occupé, jadis, par des maraîchers, et les maisons étaient de véritables fermes, entourées de grands jardins, dont la plupart appartenaient au chapitre de Saint-Thomas. En général, — au dire de l'historien Ristelhuber, — il ne semble pas qu'entre le chapitre et les jardiniers les relations aient été bien cordiales. C'est apparemment à ce défaut d'entente que voulait faire allusion le facétieux auteur d'une inscription allemande du xve siècle, et qui dit que « la méchanceté des paysans est aussi impénétrable que la miséricorde divine. » Voilà, sans doute aussi, pourquoi la doctrine luthérienne fut accueillie avec faveur par les jardiniers, dont la corporation fut une des plus remuantes à l'époque de la Réforme.

Une figure de pierre, sculptée au fronton de la *Porte nationale*, nous rappelle un souvenir du temps. Elle représente un *Lale-Kœnig* (roi des tireurs de langue), espèce de tête grimaçante à la façon des gamins de Paris et dont l'expression de Gavroche nargue et raille les gens du parti catholique!...

La Porte nationale! que de fois ses antiques arceaux ont résonné des joyeuses fanfares des régiments français qui rentraient dans la ville! Aujourd'hui, ce sont les petits tambours prussiens dont les sons frappent ses murailles: la *Porte nationale* n'est plus que la *Porte blanche*!

Ch. de L.

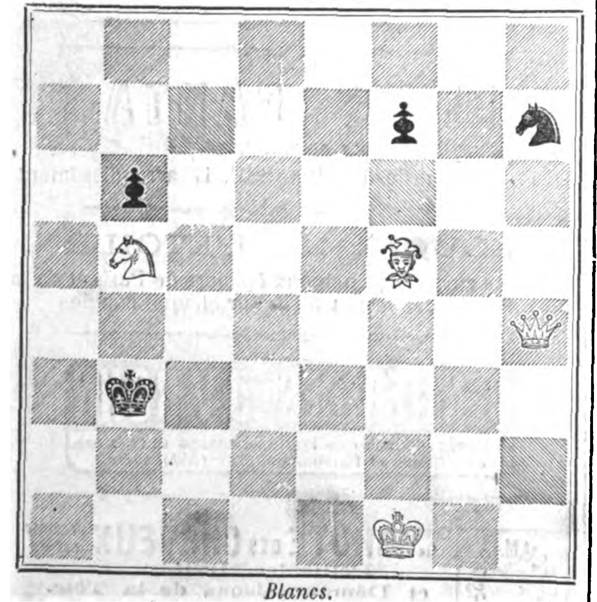


STRASBOURG. — La Porte nationale.

Échecs

Problème N° 362, par M. T. M. Brown.

Noirs.



Blancs.

Les blancs font mat en trois coups.

Solution du Problème N° 361.

Blancs.	*Noirs.*
1. C 4e C R.	1. P pr. C
2. T 5e R.	2. R ou F pr. T.
3. F 7e ou 2e D échec.	3. Mat.

Solutions justes du Problème N° 360. — M. Em. Frau; Ass. chorale de Valenciennes; Casino de Murcia; Off. d'artillerie, à Rennes; A. Bourguet, au 15e dragons; Café Dupuis, à Lyon; Cercle de l'Union, à Tulle; Cercle du Creusot; Cercle des Canotiers, à Angoulême; Cercle de Denain; Café Racine; Café Concondia, à Anvers: Broque, à Cholet; Joueurs du Café Tivolier, à Toulouse; Membres du Cercle Maguelonne, à Montpellier: Cercle de l'Union, à Decazeville; Cercle du Commerce, à Aigues-Vives: Fréd Brun; Henrichsen, à Athènes; Buffet Alsacien, rue Jacob; Caffe Grande, à Cuneo; A. Viau, au Cercle de Redon.

J.-A. de R.

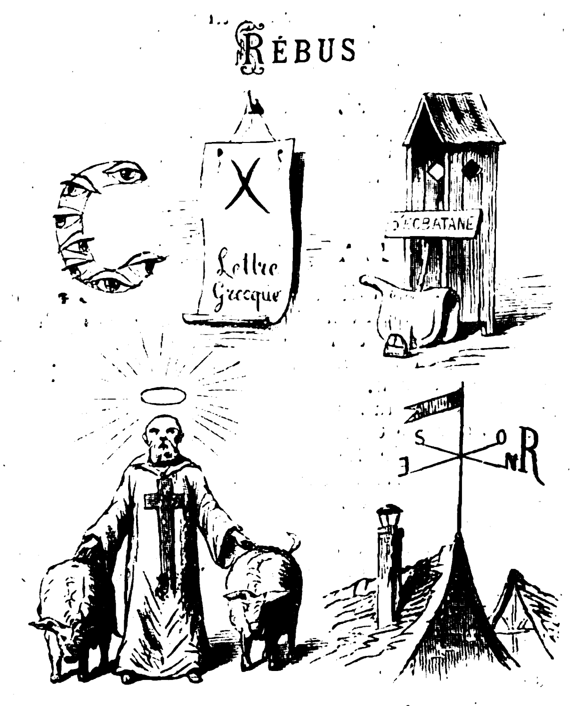
Tout lecteur du rébus ci-contre qui en enverra une explication exacte avant samedi prochain, pourra réclamer, au tiers de sa valeur, soit moyennant 6 fr. au lieu de 18, un des huit derniers volumes parus de l'*Illustration*, — à l'exception des volumes 56 et 57 formant le 2e semestre de 1870 et le 1er semestre de 1871.

Aug. Marc, *directeur-gérant*.

Paris. — Imprimerie de E. Martinet, rue Mignon, 2.

Encres typographiques de Ch. Lorilleux.

Rébus

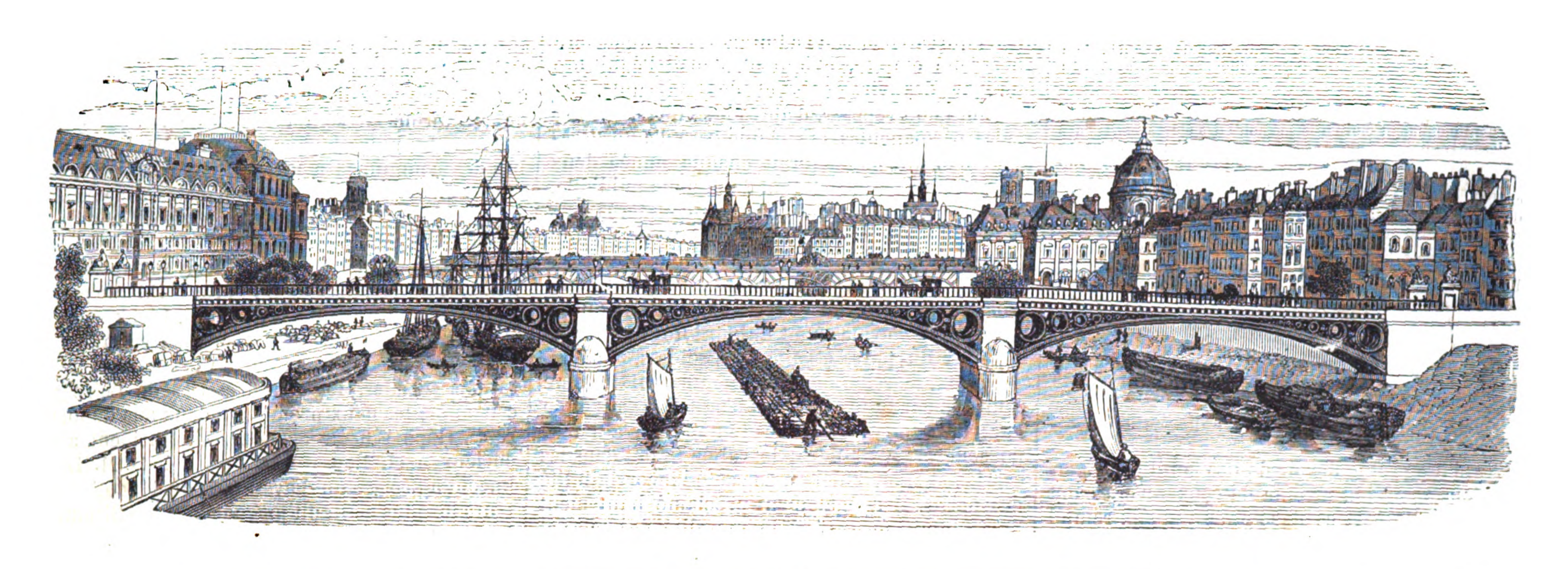


Explication du dernier rébus :

Double est le service rendu de bonne grâce.

L'ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL



Direction, Rédaction, Administration
22, RUE DE VERNEUIL

Toutes les communications relatives au journal, demandes d'abonnement, réclamations, demandes de changements d'adresse, doivent être adressées, à M. Augte Marc, directeur-gérant, 22, rue de Verneuil.
Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un mandat-poste ou d'une valeur à vue sur Paris.

30e ANNÉE. VOL. LIX. No 1519
Samedi 6 Avril 1872
Prix du No : 75 c. — La collection mensuelle : 3 fr. — Le vol. semestrie.. 18 fr.
PRIX D'ABONNEMENT
Paris et Départements : 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 18 fr. — 1 an, 36 fr.
Etranger : le port en sus, suivant les tarifs.
Les abonnements partent du 1er numéro de chaque mois.

Bureaux de Vente et d'Abonnement
60, RUE DE RICHELIEU

L'administration ne répond pas des manuscrits ni des documents qui lui sont adressés ; elle ne s'engage jamais à les insérer.

PARIS. — Consécration dans la chapelle du Collége Rollin, d'un monument élevé à la mémoire des élèves morts dans la dernière guerre. — (Voir page 210.)

SOMMAIRE.

MONUMENT CONSACRÉ DANS LA CHAPELLE DU COLLÉGE ROLLIN

AUX ÉLÈVES MORTS DANS LA DERNIÈRE GUERRE

C'est l'usage et le devoir de nos familles de garder pieusement le souvenir de ceux qu'elles ont perdus. Nulle part ce devoir n'est mieux rempli qu'à Paris, qui professe et pratique au plus haut degré la religion des morts. Les colléges sont de grandes familles. C'était donc un devoir pour eux de compter les élèves qu'ils ont perdus dans la funeste guerre de 1870-71, et d'honorer leur mémoire.

Nous savons que le ministre de l'instruction publique et des cultes a prescrit à chaque établissement de faire cette pieuse recherche, mais l'association amicale des anciens élèves du collége Sainte-Barbe-Rollin en avait déjà pris l'initiative. Dans sa dernière réunion générale, présidée par M. Henri Sainte-Claire Deville, il avait été décidé, sur la proposition de M. le général Bocher, l'héroïque colonel du 3e zouaves à Reichshoffen, qu'un monument serait élevé, dans la chapelle du collége, à la mémoire des dix-huit élèves qui sont morts à Reichshoffen, Metz, Sedan, Laon, Paris, Orléans et Pont-Noyelles.

L'inauguration de ce monument a eu lieu le Vendredi-saint. Le jour était bien choisi. Dans la chapelle du collége étaient réunis les élèves, les fonctionnaires, le comité de l'association amicale, présidé par M. Xavier Raymond, et le conseil d'administration, présidé par M. le docteur Depaul.

Après l'office des Ténèbres, et un très-beau sermon prononcé par M. l'abbé Baron, chapelain de Sainte-Geneviève, la consécration du monument a été faite par M. le premier aumônier, et à chaque angle ont été déposées des couronnes d'immortelles par quatre élèves d'un âge différent.

Cette simple et touchante cérémonie a fortement impressionné tous les assistants. Ce n'est pas, en effet, seulement un juste hommage rendu à des braves qui ont fait leur devoir, c'est une grande leçon pour la génération qui s'élève. Elle aussi, comme ceux qui sont morts, comme ceux qui ont survécu, elle fera un jour son devoir, nous en avons la confiance, et elle sera, espérons-le, sinon plus brave, au moins plus heureuse que celle qui l'a devancée.

REVUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

L'événement de la semaine est incontestablement le discours prononcé par M. Thiers pour la clôture de la première partie de la session de 1872. Cette allocution est probablement, de toutes celles de M. Thiers, celle qui produira l'impression la plus grande en France et en Europe. Trois considérations s'y trouvent nettement exposées : les finances, l'ordre public et la situation de la France vis-à-vis des puissances étrangères.

Au point de vue financier, le président de la République commence par constater que le vote du budget de 1872 assure le fonctionnement régulier des services publics. Ce budget de 1872, s'élève à 2334778523 francs. Mais c'est surtout le budget de l'avenir qui préoccupe M. Thiers, et l'idée dominante qu'il poursuit a pour but d'asseoir ce budget sur un équilibre solide et durable, en évitant à tout prix cette politique d'expédients qui caractérisait l'administration financière du second empire, et qui n'obtenait l'équilibre que par des virements et des emprunts. Cet équilibre doit reposer, d'après M. Thiers, sur des règles permanentes et sur une base d'amortissement fixe qui consacrerait chaque année deux cents millions à l'extinction de la dette publique.

Les paragraphes du discours consacrés aux menées des partis et à l'ordre public, ont produit à l'Assemblée une émotion profonde. Le président de la République a déclaré devant la Chambre, que l'ordre ne courait absolument aucun danger, que l'armée était aujourd'hui l'armée de la loi et du pays, et que tous, soldats, officiers, généraux, marcheraient comme un seul homme contre le parti qui essayerait d'agiter le pays et de faire un coup de main. Ces tentatives, d'ailleurs, ne sont pas à craindre ; le calme se fait dans les esprits, et si M. Thiers a constaté l'incorrigibilité des partis, il a également proclamé hautement leur impuissance. C'est la moralité des actes et des manœuvres qui ont signalé, depuis l'année dernière, la conduite des partis monarchiques. L'accouchement de la montagne !

Quant à la situation de la France en Europe, M. Thiers l'a présentée sous un aspect des plus favorables. « Il n'est pas vrai, a dit le chef de l'État, que la France soit isolée, et que la France soit sans alliance. » Déclaration importante et qui aurait sans doute besoin d'éclaircissements ; mais la raison d'État ne permet pas de révéler au grand jour l'ensemble de notre politique extérieure. A tous ceux qui prétendent que la République française est forcément isolée en Europe, M. Thiers s'est contenté de répondre par une observation générale d'une grande justesse. « L'Europe de 1872 n'est pas plus l'Europe de 1815, que la France de 1872 n'est la France de 1815. » Et ce qui le prouve, c'est que la Sainte-Alliance ne serait plus possible. La conséquence à tirer de cette situation, c'est, comme l'a dit M. Thiers, que les puissances sont obligées de compter avec la France, république ou monarchie, et de lui faire sa place sur l'échiquier de l'Europe.

On voit que la courte allocution du président a touché tous les sommets de la politique. *Fastigia rerum*. Et ces aperçus rapides sont assurément de nature à rassurer l'opinion, à encourager l'esprit d'entreprise, à fortifier enfin la confiance publique dans le maintien du régime républicain. Mesurons, depuis l'année dernière, le chemin parcouru, et nous ne douterons plus de l'avenir.

Au retour de l'Assemblée, le 22 avril, ce sont encore les mesures financières qui viendront les premières à l'ordre du jour de la Chambre. Nous ne sommes pas au bout de cette lourde tâche. La guerre de 1870 a déjà coûté à la France, d'après la commission du budget, neuf milliards et demi, sans compter le revenu de 60 millions que rapportaient annuellement les deux provinces cédées. L'équilibre exigé par M. Thiers n'est donc pas sur pied, et c'est le budget de 1873 qui servira de base pour la discussion des nouveaux impôts.

Pourquoi faut-il que M. Thiers s'obstine à chercher dans l'impôt des matières premières ces conditions d'équilibre, au lieu de s'appliquer à les trouver dans un remaniement général de l'impôt ? Pourquoi s'obstiner à repousser l'impôt sur le revenu, qui a trouvé une application si profitable et si facile, en Allemagne comme en Angleterre ? Pourquoi continuer à dénoncer nos traités de commerce, quand il est manifeste que ces mesures rétrogrades vont mettre obstacle à l'activité du travail, seule garantie de notre libération ?

C'est pourtant dans cette politique universellement condamnée que persiste M. Thiers. Dans les derniers jours du mois de mars, les journaux de Bruxelles ont annoncé que le traité de commerce conclu entre la France et la Belgique venait d'être dénoncé. Ce traité, signé à Paris le 1er mai 1861, était conclu pour dix ans, à partir de sa ratification, qui eut lieu le 27 mai de la même année. Ce système de réaction, au milieu du mouvement général qui emporte tous les peuples de l'Europe vers les mêmes idées d'émancipation, est vraiment incompréhensible de la part d'un homme aussi éminent que M. Thiers.

Le parlement anglais nous présente un spectacle qui est pour nous digne d'envie. Pendant que nous nous épuisons en combinaisons de toutes sortes pour mettre notre budget en équilibre, la Chambre des communes a la satisfaction de voter de larges réductions sur les principales sources du revenu public. Quand reviendront pour nous ces jours d'allégeance ?

L'Allemagne a été, pendant trois semaines, fortement impressionnée par le procès intenté par le gouvernement saxon à MM. Bebel, Liebknecht et Hepner, pour cause de propagande socialiste et de complot contre la sûreté de l'État et les institutions sociales. La cour d'assises de Leipzig a condamné les deux premiers à deux ans de forteresse. Hepner a été acquitté. Un incident assez curieux a eu lieu pendant les débats. M. Liebknecht a déclaré qu'il avait été l'un des collaborateurs les plus actifs du journal de M. de Bismarck, la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, et que toutes les correspondances soi disant originales publiées par ce journal étaient rédigées à Berlin même.

Tous les journaux de l'Italie ont longuement raconté l'entrevue de l'ambassadeur de France, M. Fournier, avec le roi Victor-Emmanuel, et commenté la portée de cet acte diplomatique du cabinet de Versailles. Rendons cette justice aux journaux italiens, depuis longtemps si hostiles pour la France, que leurs appréciations font tomber toutes les préventions du passé. La plupart se montrent sympathiques à notre malheureux pays et reconnaissent que devant l'acceptation du fait accompli par notre gouvernement, il ne reste plus à l'Italie qu'à tendre la main à la France. Serait-ce donc de ce côté que nous viendrait l'alliance dont parle M. Thiers ?

COURRIER DE PARIS

Courses sur courses, un jour, pour la troisième fois, à Porchefontaine ; le lendemain, à la Marche. Le baromètre annonçait des pluies torrentielles. N'importe : la foule est venue. On a eu beau dire du Parisien : « C'est un animal qui craint encore plus l'eau que le feu, » la crainte de la pluie ne l'a plus effrayé. La chose s'explique en ce qu'il aime par dessus tout le mouvement, le grand air et le spectacle des hippodromes. Essayez donc de l'empêcher d'aller assister au début d'un jeune alezan anglais ou d'une pouliche arabe ! Or, on lui disait, depuis une semaine, qu'il y aurait à Pâques quarante pur-sang inscrits et trente engagés. Il a tout bravé pour ne rien manquer de ce que pouvait présenter une telle lutte. La foule a applaudi *Chenonceaux* à M. André ; elle a acclamé *Géraldine* au comte de Barjoux. Mais cependant on hochait la tête :

— Ces deux-là et bien d'autres, disait-on, ce n'est que la petite monnaie de *Gladiateur*.

A autre chose.

On a trouvé, non sans quelque semblant de raison, que les œufs de Pâques ont décidément fait trop de progrès. Dans l'origine, il ne s'agissait que de simples œufs de poule, passés à une teinture rouge ou violette. La chose était trop naïve. On a fait des œufs en sucre de canne, mêlés d'anis ou d'angélique. C'était encore l'enfance de l'art. Un beau jour, les œufs se sont trouvés être en carton, avec une charnière en argent ; on remplissait la machine de bonbons. Alfred de Musset, le premier, s'est avisé d'y fourrer des vers. L'année d'après, on a transformé Pâques en une rallonge du jour de l'an, et les prétendus œufs en une seconde édition des étrennes.



En 1872, il n'y a déjà plus de bonbons. La boîte ovoïde prend les dimensions les plus extravagantes; elle vous expose à toutes les surprises. — « Je vous vends mon corbillon. Qu'y met-on? » dit un jeu de petites filles. Dans l'œuf de Pâques d'à présent, on serre avec une sollicitude perfide les objets les plus hétéroclites. Presque tous les magasins de modes, de bijouterie et de quincaillerie s'entendent maintenant avec ce conspirateur d'un nouveau genre. S'adressant de préférence aux femmes, il fait le galant; il veut être aimable. Par moments aussi, il s'efforce de marier l'agréable à l'utile; c'est même dans ce cas-là qu'il est le plus à craindre. Chez tel confiseur, que je ne veux pas nommer, on en exhibe un qui est un nécessaire de voyage, un œuf qui contient une savonnette, un blaireau et une paire de rasoirs anglais! J'en ai vu un autre, l'autre soir, qui est d'un style encore plus réaliste; on l'avait ingénieusement bourré d'un commencement de batterie de cuisine.

Œufs classiques de nos pères, œufs durs que le bon Panard mangeait au cabaret des Porcherons en vidant une bouteille de blond Chablis, qu'êtes-vous devenus?

Mais quoi! la philosophie de l'histoire nous l'enseigne, il y aura toujours ici-bas un mouvement de bascule. Tandis qu'une nouveauté s'avance, une vieille chose s'en va. Voilà, par exemple, la foire au pain d'épice à peu près délaissée. Pendant quarante ans, cette foire a été la fête des personnages qui vivent si joyeusement dans les œuvres complètes de Paul de Kock. Tout passe, tout change. Faut-il croire que la dernière guerre a contribué à nous refroidir? Une chose certaine, c'est que le commerce des bonshommes fait peine à voir. Et les maréchaux, on n'en veut plus ni pour or, ni pour argent, ni pour coupure. Les promeneurs ne se gênent pas pour le dire.

— Des généraux en pain d'épice! A quoi bon, puisque nous en avons à revendre?

Sachez que le rétablissement des jeux est rentré en scène. On l'a vu se produire sous la physionomie du monsieur correctement mis et bien ganté dont j'ai déjà eu l'honneur de parler dans ce Courrier. Voyant qu'il n'y avait plus de députés à Versailles, le personnage a demandé une entrevue au président de la République. Peut-être se rappelle-t-on un mot du roi Charles X à un auteur dramatique de 1829 : — « Pour moi, monsieur, en » fait de théâtre, je ressemble au premier venu; » je n'ai que ma place au parterre. » — Eh bien, M. Thiers aurait fait à l'homme qui réclame le rétablissement des jeux une réponse de même forme.

— Monsieur, dans cette affaire, je ne pourrais tout au plus que mettre un louis sur la rouge ou sur la noire, — aurait répondu le chef du pouvoir exécutif.

C'était faire de l'esprit pour rompre les chiens. Un monsieur en gants roses, qui se met en campagne pour le rétablissement du Trente-et-Quarante, ne se laisse pas déferrer pour si peu. Le personnage a donc insisté; il a parlé, il a exposé des plans, il a montré avec art tout le bien qui pourrait résulter pour la morale et pour nos finances du retour immédiat de la Roulette, et, reconnaissons-le, il s'est montré parfois assez éloquent. A un certain moment, il a tiré, paraît il, de sa poche, un long carton; c'était une grande photographie représentant Saint-Cloud en ruines, le palais brûlé, les rues rompues, les fontaines du parc indignement tronquées, la lanterne de Diogène jonchant le sol de ses débris, les statues démembrées.

— Monsieur le président, — aurait-il ajouté, — vous voyez ces décombres? Ils paraissent être cent fois plus en mauvais état que ne le sont les restes de Palmyre dans le grand désert. En quelques endroits, on essaye bien de relever ces murs. Il faudrait vingt années pour y parvenir. Oui, rien de plus réel. Eh bien, qu'on donne au jeu l'autorisation de construire près de l'ancien parc un Casino, grand tout au plus comme le passage des Princes. Cela fait, avant six mois, dix mois, au plus, la ville se relève; Saint-Cloud reparaît comme par enchantement dans toute sa gloire. Un coup de râteau des croupiers produira l'effet magique de la baguette des fées. Nous reverrons un palais, deux palais. Toutes les fontaines se remettront à couler, les dieux et les déesses de marbre à sourire, les cascades à faire jouer les eaux. Et ces prodiges n'auront pas demandé un sou au Trésor. Monsieur le président, trois lignes de votre écriture, votre nom sur un bout de papier, et ce miracle sera en voie d'accomplissement, foi de défenseur des Jeux et des Ris.

Un moment, à ce que raconte l'écho, M. Thiers était ému; il était même un peu ébranlé. Saint-Cloud renaissant si vite de ses cendres, ce serait pourtant une belle chose! D'un autre côté, le rétablissement des jeux est une bien grosse affaire Dans tous les cas, le président ne peut rien en l'absence du Corps législatif. Bon gré, mal gré, il faudra que le monsieur en habit noir et en gants roses attende le retour de l'Assemblée nationale.

Après l'avocat des jeux, M. Thiers a dû donner audience à d'autres sorciers. Ceux-là sont des savants, des géologues, des hydrographes et des ingénieurs mêlés. Ils ont un projet bien plus merveilleux encore que les jeux. Leur plan consiste à creuser un tunnel sous la Manche. Ce serait une espèce de passage des Panoramas souterrain partant de Calais pour aboutir à Douvres. On éclairerait ce chemin de vingt pas en vingt pas par des lampadaires. Il y aurait trois ou quatre buffets à trois ou quatre stations. Rien n'empêcherait qu'il y eût accompagnement de musique. Voilà déjà trente ans, au bas mot, qu'on s'occupe de réaliser ce rêve, toujours caressé par les élèves de l'École polytechnique. S'agit-il d'un mirage de la science moderne ou bien d'un problème que le génie humain serait de force à résoudre? Eh! dame, le jour où l'on a lancé dans l'éther le premier ballon, l'autre jour où l'on a appliqué la vapeur aux chemins de fer, les timides se sont dit : « Ce sont des chimères, » et vous savez que les deux choses sont faites. Qui oserait dire que le tunnel sous-marin ne réussira pas? Qu'il réussisse, vous voyez d'ici le résultat : tout voyageur peut aller à pied, la canne à la main, de Paris à Londres!

En attendant que le tunnel de la Manche devienne un fait réel, une femme vient de se signaler par un exploit d'une très-grande audace, tant il est vrai que la race de Prométhée est éternelle Pourquoi ne pas le dire tout de suite, un sang généreux coule dans les veines de cette femme, puisqu'elle est la propre sœur de la tragédienne la plus illustre des temps modernes. En quittant le théâtre, Mlle Sarah Félix s'est vouée à l'œuvre patriotique de la renaissance des huîtres. Plus de crustacés! Les gastronomes pleuraient des larmes d'eau salée. Vint l'honorable M. Coste avec son système de pisciculture appliqué même aux coquillages; après M. Coste arriva M. Edmond About, un homme d'esprit pour le moins. Mais Paris n'avait toujours plus assez d'huîtres. Mlle Sarah Félix n'hésita pas à se plonger dans le cœur de la question. Elle s'établit sur les bords de la mer; elle creusa des parcs à ses frais; elle prit de jeunes semis en nourrice; elle fit des élèves; elle a fait des sujets, mais pas encore en assez grand nombre.

« Si Paris manquait de fraises, Paris bâillerait et deviendrait bête, » disait Mme de Sévigné. La fraise était la coqueluche du siècle de Louis XIV. De notre temps, tous les cœurs battent pour l'huître. « Cultivons l'huître en « grand, » s'est dit Mlle Sarah Félix. Mais ce labeur est plus facile à dire qu'à accomplir. « Sur cent jeunes poëtes qui s'élancent dans la vie, il y en a quatre-vingt-dix-neuf qui coulent, » disait Léon Gozlan. Pour les huîtres, la proportion est bien plus considérable. Les efforts n'y font rien; Mlle Sarah Félix en a vu couler par millions. A la fin, elle a eu l'ingénieuse pensée de faire venir un banc d'Amérique.

Le banc est arrivé. De quel endroit? Je l'ignore. Où l'a-t-on remisé? Je ne le sais pas davantage. Il est arrivé, voilà tout ce qu'il m'a été donné d'apprendre. Mais ne confondons rien. Sur ce banc il existe 1 500 000 sujets au bas mot, ce qui ne laisse pas d'être respectable. Toutefois ne confondons rien : ces coquillages ne sont encore que des enfants en bas âge, des huîtres en sevrage, que Mlle Sarah Félix se charge d'élever jusqu'à en faire des adultes en état de faire une entrée convenable dans le monde. 1 500 000 nourrissons ou pensionnaires, c'est là un phénomène social qui ne se sera jamais vu en aucun temps ni nulle part. Quelle gloire si la chose tourne bien! Ce ne serait pas une couronne de lauriers ou de fleurs qu'il faudrait comme récompense, mais une bourriche de diamants.

En passant, un bouquet de nouvelles.

Parmi les peintres français en renom, 250 viennent de se grouper afin de fournir chacun une page, un tableau ou une aquarelle pour une tombola dont le produit sera destiné à la libération du territoire national. Corot, m'a-t-on dit, doit être nommé président de cette souscription patriotique. — Pendant les fêtes de Pâques, on a célébré à Paris 755 mariages, dont une centaine d'un très-beau style. — M. et Mme de Metternich rentrent en France. — J. Michelet corrige les épreuves d'un nouvel et beau travail historique, intitulé : *Les origines de l'Empire : le Directoire.* — On dit, et nous croyons sans peine, que ce sera très-piquant à lire. — On va mettre en vente, la semaine prochaine, les porcelaines et les cristaux de l'ancienne liste civile. — Il vient d'arriver d'Australie au Jardin d'acclimatation un ornithorhynque encore très-vif; c'est le premier individu de l'espèce qu'on aura vu en Europe.

Ces jours-ci, au pays Latin, dans une mansarde d'hôtel garni, au fond d'une vieille malle, on a trouvé un conte en prose d'Henri Mürger, vingt pages au plus. Il paraît que la malle en question était en gage et que l'auteur des *Scènes de la vie de Bohême* ne s'est jamais vu assez en fonds pour la retirer. — On a eu beau faire un volume sur H. Mürger, on n'a pas tout dit sur sa vie intime.

En 1848, l'auteur du *Bonhomme Jadis* habitait rue et hôtel Mazarine. Dans le même temps et sous le même toit se trouvait un grand publiciste dont le nom évoque des idées bien différentes de celles qui s'éveillent chez le lecteur chaque fois qu'on prononce le nom du charmant conteur. Ce publiciste n'était autre que P.-J. Proudhon, alors rédacteur en chef du *Représentant du peuple* et député à la Constituante.

Henri Mürger n'aimait pas le travail.

— Je ne suis pas en train cette année-ci, disait-il, et il restait volontiers douze mois sans rien faire.

Un beau jour, en juin, je crois, saisi, par hasard, d'une fiévreuse envie de jeter du noir sur du blanc, il se met à la table pour écrire. Dans le premier moment, il réunit assez aisément tout ce qu'il fallait, c'est-à-dire du papier et de l'encre. Mais, en dépit de longues recherches, il ne put réussir à mettre la main sur une plume. — Soit dit en passant, les plumes sont plus difficiles à trouver qu'on ne pense chez les gens de lettres. A la fin, le garçon de l'hôtel vint en aide à l'écrivain; il chercha dans toutes les chambres (l'hôtel étant habité par des étudiants, toutes les portes étaient ouvertes).

— Pas plus de plume que sur la main, monsieur, dit-il.

Mais tout à coup, il vint à penser à M. P.-J. Proudhon, absent pour le quart d'heure, puisqu'il était à l'Assemblée nationale. — Bien lui en prit; l'auteur de la *Lettre à M. Blanqui sur la propriété* possédait au moins une plume, et Henri Mürger eut un outil pour travailler.

— Qui sait? se disait Mürger, cette plume que je tiens, c'est peut-être celle avec laquelle cet homme impitoyable a donné la chair de poule à tant d'honnêtes bourgeois.

Et il n'en composa pas moins un chapitre de roman ou bien un sonnet.

Peut-être même jeta-t-il sur le papier cette chanson de *Musette*, qui est la perle de son écrin et l'un des chefs-d'œuvre de la poésie moderne.

PHILIBERT AUDEBRAND.

COUR D'ASSISES DE LA SEINE. — Une audience du procès Trochu.



PARIS PITTORESQUE. — La halle aux démolitions.

GAZETTE DU PALAIS

La roche Tarpéienne n'est pas loin du Capitole; quel homme d'État n'en a fait la triste épreuve en France! Mirabeau, le sauveur de la veille, entendait le lendemain sur son passage les crieurs publics annoncer « la grande trahison du comte de Mirabeau; » c'est tout de même aujourd'hui pour le général Trochu. Nous l'avons vu monter tout à coup au rang d'idole, passer demi-dieu dans l'espace d'un matin au soir, puis quelques mois, quelques semaines plus tard, en butte aux outrages, aux soupçons, chargé du poids de toutes les fautes commises, de tous les désastres accumulés; il était hautement signalé comme un traître. Éternel revers des grandeurs chez un peuple aussi inconstant et aussi mobile que nous sommes! Et pourtant cette nouvelle leçon ne corrigera personne, les ambitieux de demain seront la copie des ambitieux d'hier, et plus d'un, à cette heure peut-être, rêve de s'emparer du pouvoir, dût-il ne le tenir qu'une minute, dût il le payer après de l'insulte et de la calomnie.

Telles sont les réflexions que je me faisais à part moi en assistant au procès qui se débattait ces jours derniers, à la Cour d'assises, entre l'ex-gouverneur de Paris et MM. de Villemessant et Vitu, un bon procès en diffamation, comme vous savez, et l'un de ces procès en diffamation comme il ne s'en faisait plus sous l'Empire, et pour cause, où le prévenu a droit de preuve contre le plaignant, où le plaignant succombe si le fait, qu'il appelle diffamation et calomnie, est démontré vrai contre lui. Donc le général Trochu se plaignait de diffamation, parce que M. Minos, lisez Vitu, avait dit de lui dans le *Figaro* qu'il avait été l'un des complices du coup d'État de 1851, qu'il avait juré de se faire tuer pour sauver la dynastie napoléonienne et qu'il l'avait renversée, enfin qu'il n'avait fait la sortie de Buzenval que pour faire un simulacre de sortie, et que cette expédition prétendue militaire était un bel et bon assassinat. Voilà les trois principaux faits, sans préjudice des outrages, relevés par le général Trochu comme constituant des calomnies à son endroit, et que ses adversaires avaient le droit de prouver contre lui; c'était, à dire vrai, un chapitre de l'histoire contemporaine mis en action.

Aussi, je ne vous dirai pas l'affluence que ce procès, unique assurément dans les fastes judiciaires, avait attirée au Palais. Hommes d'État, militaires, avocats, journalistes, magistrats, ce n'était plus seulement le tout Paris des grands jours, c'était en quelque sorte toute la France, dans ses plus glorieux ou dans ses plus illustres représentants, qui était là. Notre gravure, au surplus, donne une physionomie très-exacte de l'audience, dont je veux de mon côté rapidement ébaucher l'esquisse.

Du jury, qu'on doit nommer le premier à la Cour d'assises, puisqu'il en est l'incarnation, je n'ai rien à dire; c'étaient des bourgeois de Paris, comme vous et moi, désignés par le sort; on y voyait côte à côte un avoué, un architecte, un épicier et un parfumeur. Toutes les professions y étaient représentées. Aussi était-il impossible de dire à l'avance si le jury serait ou non favorable à l'accusation.

La Cour était présidée par le conseiller Legendre, hier encore avocat-général, un de nos magistrats les plus distingués; figure avenante, quoique froide et impassible, l'air très-intelligent, la parole facile et claire; c'est un bon président d'assises, incapable de pencher plus d'un côté que de l'autre, quelles que soient ses sympathies. Son très-bref résumé n'est pas le morceau le plus à dédaigner de cette grande lutte oratoire.

L'avocat général était M. Merveilleux-Duvigneaux, dont la grande et pâle figure rappelle le type des anciens magistrats de nos parlements.

Me Allou portait la parole pour le général Trochu. J'ai eu trop souvent, à cette place même, à dire tout le bien que je pensais de l'éminent avocat, pour n'avoir pas plaisir à le répéter. Me Allou est le plus bel avocat qu'il m'ait été donné de voir; à Paris ou en province, il n'en est pas un qui ait une taille plus avantageuse, une figure plus imposante, des traits s'alliant mieux avec sa profession; nul ne porte mieux la robe; je ne connais pas de voix dont le timbre soit plus agréable à entendre, et en même temps nulle parole n'est plus imagée tout en étant plus simple et limpide. Il dit ce qu'il veut dire, rien que ce qu'il veut dire, avec une force, un entraînement, une verve étonnantes. Il parle, comme le soldat se bat, avec enthousiasme, et sa conviction, qui n'est jamais feinte, gagne rapidement ceux qui l'écoutent. Il n'est jamais plus magnifique que lorsque, ripostant à une attaque, il y répond par le dédain. On a souvent parlé de l'expression que prenait en pareille occasion, le visage de M. Guizot; celle que prend le visage de Me Allou est encore plus terrible, s'il est possible. C'est alors le dédain fait homme et vivant. Notez que jamais un mot mal sonnant ne souille ses lèvres, que l'expression reste toujours élégante et polie, mais le stigmate est dans la pensée et reste ineffaçable. Joignez à cela qu'en dehors du Palais le caractère de Me Allou ajoute à son autorité et qu'il est de ceux dont la parole n'est jamais suspectée. Voilà le défenseur du général Trochu, et nul à coup sûr, après la plaidoirie surtout, ne dira qu'il avait la mauvaise part.

De l'autre côté, nous rencontrons Mes Grandperret et Lachaud, l'un pour défendre M. Vitu, l'autre pour assister M. de Villemessant. Lachaud, c'est Lachaud, c'est-à-dire le type accompli et parfait de l'avocat de cour d'assises. Malheureusement, il a un certain nombre de moules, et il y coule toutes ses plaidoiries; entendez-le dix fois, vous connaîtrez par cœur tous ses effets; car ce sont bien des effets, qu'il a depuis longtemps arrangés, combinés, calculés et dont il sait à fond la portée. Ils sont d'ailleurs gradués, et il ne les emploie que l'un après l'autre, et même l'un à défaut de l'autre. Après sa plaidoirie, et au moment où il se rassied, alors que tout le monde pleure et se mouche dans l'auditoire, depuis le prévenu, qui ne voit là qu'une ficelle pour attendrir ses juges, jusqu'au gendarme qui y va de sa larme pour tout de bon, approchez de Lachaud, il est calme, souriant, point fatigué, presque prêt à rire de ces braves gens qui prennent au sérieux les belles choses qu'il a dites. Passez-lui la main dans le dos, il n'a pas un fil de mouillé; c'est qu'en effet, ce qui lui manque le plus, c'est la conviction sincère, c'est l'émotion vraie. Il défend toutes les causes également bien, les bonnes comme les mauvaises; voilà son admirable qualité et son grand défaut : Demandez plutôt à M. de Villemessant, pour lequel il n'a jamais mieux plaidé.

Quant à Me Grandperret, c'est un ancien magistrat; il était en dernier lieu procureur général de la Cour de Paris. Je l'ai, pour ma part, fort peu entendu, et je serais embarrassé de formuler une opinion sur lui. Partout où il a passé, il a laissé la réputation d'un homme de talent, disert; ses amis même, mais ses amis seulement, disent éloquent.

Et maintenant, si nous entrons dans le procès, nous voyons défiler, en qualité de témoins, des hommes dont les noms ont été dans toutes les bouches et sur qui tour à tour nous avons compté pour une œuvre qui était impossible. Dame! on n'a jamais vu de procès où les témoins fussent plus haut placés, et aient tenu plus de place dans l'État. C'est ainsi que nous voyons passer devant nous le général Cousin de Montauban, duc de Palikao, que nous appelâmes un instant le grand homme de guerre, le grand organisateur, et qui devait mener nos troupes jusqu'à Metz à la rencontre de Bazaine, comme il les avait naguère menées jusqu'à Pékin, de victoire en victoire. Mais hélas! les Prussiens ne sont pas les Chinois, nous l'avons bien vu. Voici maintenant le maréchal Mac-Mahon, dont la renommée a grandi encore dans nos désastres, et qui, quoique battu deux fois, et peut-être bien un peu par sa faute, n'en est pas moins resté, grâce à son caractère, en pleine possession de la faveur publique. Voilà ensuite M. Rouher, un bien petit garçon aujourd'hui, mais qui rêve encore de hautes destinées pour les enfants de l'Auvergne; M. Chevreau, toujours aimable, M. Busson-Billault, toujours chauve et toujours étonné, étonné d'avoir été ministre, étonné de ne plus l'être; M. Piétri. M. Lebreton, M. Chabaud-Latour, et tant d'autres dont je ne puis citer les noms.

Voici enfin le général Changarnier, un homme qui mérite le respect de tous, malgré ses illusions fatales d'autrefois. Mais que ne pardonnerait-on pas à celui qui, mettant de côté ses préventions et ses défiances, est venu se ranger sous le drapeau national et offrir son sang pour le salut du pays? Le général, dans notre gravure, est représenté à la barre au moment même où il dépose, on sait avec quel embarras. C'est la première fois, comme l'a dit si spirituellement Me Allou, que le général battait en retraite, et, poussé soit par le président, soit par le jury, jusque dans ses derniers retranchements, il s'y est encore défendu sans vouloir se rendre. Il s'agissait de savoir si le général avait dit de Trochu que c'était « un Tartuffe coiffé du casque de Mangin, » et il a été impossible de lui faire avouer ou nier qu'il l'eût dit. La vérité, pour tous, c'est que cette parole lui était peut-être échappée dans un mouvement de colère ou de douleur, à la nouvelle de nos malheurs; mais il est certain aussi que cette parole n'était pas l'expression vraie du jugement que le général Changarnier, après réflexion, entendait porter sur le gouverneur de Paris.

Entrer dans les détails de ce procès, cela nous est impossible. Il faut lire les débats d'un bout à l'autre, pour se faire à soi-même son opinion; nous ne voudrions pas, quant à nous, dire la nôtre, de peur d'influencer celle d'autrui. Dans cette grande cause, il y a, en définitive, deux procès: le procès politique, qui appartient à l'histoire et que chacun doit juger par ses propres impressions; le procès judiciaire, qui seul est de notre compétence. Juger Trochu, au point de vue politique, nous ne le voulons pas; d'ailleurs, ne sommes-nous pas encore trop près des événements pour avoir toute l'impartialité désirable? L'histoire dira s'il a fait son devoir comme gouverneur de Paris, soit avant, soit après le 4 septembre, s'il a trahi une parole donnée, des engagements pris, s'il a usé de toutes les ressources dont il disposait, si ces prétendues ressources n'étaient pas illusoires et chimériques, si, en un mot, il a fait preuve de capacité ou d'incapacité, et s'il nous a perdus, comme ses ennemis le soutiennent, alors qu'il pouvait nous sauver. Mais ce que tout homme de cœur dira, c'est qu'à aucun titre les articles de M. Vitu ne peuvent passer pour des jugements historiques réfléchis, médités ou seulement étudiés; ce sont des diatribes, dont le fond peut être plus ou moins vrai, mais dont la forme est de parti pris agressive. Aussi, au point de vue légal, ne pouvons-nous qu'approuver le verdict du jury qui a déclaré MM. Vitu et de Villemessant coupables d'outrages envers le général Trochu.

O. RIGAUD.



PARIS PITTORESQUE

LA HALLE AUX DÉMOLITIONS

Si vous avez passé par hasard sur le boulevard Mazas, entre la rue Beccaria et la Caserne, dans la journée, vous avez peut-être remarqué des groupes d'hommes parlant le plus pur idiome du Puy-du-Dôme et du Cantal, et tenant tous un mètre à la main.

Si vous aviez suivi ces hommes, vous seriez entrés à leur suite dans les immenses enclos qui s'étendent le long du boulevard sur une façade d'environ 400 mètres, et dont l'incendie vient tout dernièrement de dévorer une portion.

Dans ces vastes enclos sont entassés des matériaux de toute espèce, de toute forme, de toute nature.

A l'entrée, on lit sur une enseigne:



ENTREPRENEURS DE DÉMOLITIONS
VENTE DE MATÉRIAUX

C'est là le grand cimetière des expropriés, le rendez-vous de tous les édifices démolis, le quartier général des brocanteurs du faubourg Saint-Antoine.

C'est la *Halle aux démolitions.*

L'enclos est formé par les matériaux les plus variés : vieilles portes, parois de châlets, anciennes enseignes de bouchers et de marchands de vin, vieilles devantures de boutiques, barrières de jardin hors de service, débris de toute sorte.

De grandes constructions en planches percées d'ouvertures que ferment des croisées d'occasion, contiennent les articles qui demandent à être mis à l'abri des intempéries de l'air.

C'est dans cet énorme bazar qu'on rencontre les restes des maisons disparues, les vestiges de Paris démoli.

Là, on trouve de tout : charpentes, parquets, bois en grume, fourneaux, poêles, persiennes, fenêtres, poutres, balcons, boxes d'écurie, rateliers, pavés, pierres de taille, pierres d'évier, tuiles, ardoises, carreaux, auges, chapiteaux, bornes, tablettes de fenêtres, croisées, comptoirs, grilles, cages, portes vitrées, portes pleines, cheminées.

Dans le quartier consacré à la ferraille, vous avez des clés, des serrures, des cloches, des chaudières, des marmites, des rails, des coussinets, des boulons, des écrous, des pompes, des chaînes, des plaques de fonte, des réservoirs de zinc, des tuyaux, des bouilleurs de machine à vapeur, des barres, des échenets, des plombs, des gouttières, des grillages, des rognures de métal.

Vous voulez bâtir?... vous avez là de la menuiserie, de la charpente, de la maçonnerie, de la serrurerie, de la verrerie, de la marbrerie.

Demandez! faites votre choix! voilà des glaces sablées, des miroirs étoilés, des tableaux sans cadres, des cadres sans tableaux, des pendules sans mouvements, des mouvements sans pendules, des statues sans bras, des bustes sans nez, des tiroirs sans commodes, des commodes sans tiroirs, des escaliers, des chenets dépareillés, des garnitures de foyer incomplètes, et une foule d'ustensiles au tas.

A côté de cela, vous avez des objets à peu près neufs, des lambris dorés, des cheminées de porphyre, des débris du luxe d'un jour...

Toutes ces choses ont vécu; elles ont leur histoire touchante ou terrible.

Il y a tout un drame dans ce panneau dont les sculptures disparaissent sous la poussière grise,... dans ce balcon ventru que ronge la rouille et qui a vu au moins sept ou huit révolutions,... dans ces volets disjoints, dans cette antique alcôve qui a vu naître et mourir plusieurs générations.

Tout cela est entassé dans la fosse commune...

Spectacle burlesque et lamentable que celui de ces portes qui s'ouvrent dans le vide, de ces barrières entrebaillées qui ne forment plus de clôture, de ces corniches qui ne sont plus à leur place, de ces fontaines qui ne versent plus d'eau, de ces escaliers qui s'élancent en spirale et s'arrêtent court sans aboutir à rien...

La nuit, au clair de lune, quand le vent du nord souffle sur le chantier, tout ceci doit avoir un aspect fantastique...

Et à chaque instant vous vous heurtez à des amateurs en pantalon de velours olive qui, le mètre à la main, mesurent la hauteur d'une porte cochère, la largeur d'une fenêtre, l'épaisseur d'un chambranle, la quadrature d'un panneau, le développement d'un escalier en colimaçon.

Puis des bourgeois économes viennent choisir leur affaire au rabais pour leur maison de campagne en construction.

Cette grille de jardin va partir pour Asnières. Cet escalier pour Nanterre. On charge ces charpentes pour le Vésinet.

Ces pauvres matériaux qui s'imaginaient peut-être avoir fait leur temps et rempli leur tâche ici-bas, vont reprendre leur service et recommencer ailleurs une nouvelle existence!

Pendant le siége, quand le thermomètre marquait 15 degrés au-dessous de zéro et que le combustible manquait sur la place, combien de gens sont venus s'approvisionner à la *Halle aux démolitions.*

Combien se sont chauffés avec une vieille porte cochère, un fragment de croisée, un panneau sculpté ou avec une table boiteuse, un comptoir de boutiquier ou un placard d'occasion?...

Il est des privilégiés qui, à cette triste époque, ont brûlé des morceaux d'édifices publics dans leur âtre... des ruines du vieux Paris sur leurs chenets... des souvenirs historiques dans leur cheminée...

Autrefois, Paris courait la province pour s'approvisionner des épaves de la bande noire.

Aujourd'hui, c'est la province qui arrive à Paris pour marchander, acheter et enlever les reliefs des quartiers de la capitale.

Le type de ce brocanteur acharné est l'Auvergnat.

L'Auvergnat, quand il n'est ni porteur d'eau, ni marchand de charbon ou de marrons, ni commissionnaire, ni ministre, est fatalement et nécessairement marchand de ferraille.

Aussi, c'est lui qui domine et qui fait les cours à la *Halle aux démolitions.*

Il brocante les boiseries au mètre, les escaliers à la marche, les couvertures de zinc, les casseroles de cuivre et les vieilles fontes au poids, les menus objets au tas.

Observez-le quand sa bouche s'écarquille dans un silencieux sourire, quand il passe avec complaisance la main dans sa rude crinière...

C'est qu'il vient de traiter une bonne affaire, d'acquérir à 150 0/0 au-dessous de sa valeur un solde de vieux matériaux dont il a déjà le placement dans l'idée... et avec un joli bénéfice, je vous en réponds.

Ce jour-là, allez! il ne reculera pas pour payer sa tournée chez le marchand de vin du coin!

Je vais souvent me promener dans cet enclos pour observer les types et surprendre les secrets de l'Auvergnat.

Parfois, je vois des choses qui me rendent rêveur...

L'autre jour, j'errais au milieu des grandes pierres de vente rangées en file comme les dolmen et les menhir de Bretagne; je m'arrêtai tout à coup devant un fragment de fronton ciselé sur lequel était restée fixée une lettre majuscule : un N doré...

Près de là étaient de grosses pierres noircies et des barres de fer tordues comme par le feu...

Ces épaves éveillent dans l'esprit un monde de souvenirs...

Hier, je suis resté longtemps auprès d'un vieux qui semblait contempler avec attendrissement quelques débris de matériaux.

Il avait l'œil humide.

S'apercevant que je le considérais avec intérêt, car je flairais encore un drame inconnu, il m'indiqua du doigt une glace et une porte.

Je m'approchai, et je lus sur la porte ces mots qui avaient été tracés au couteau par une main naïve : « *Je suis chez la voisine au dessous.* »

Et sur la glace, j'aperçus gravés au diamant, deux cœurs enflammés sur un caisson avec deux pièces de canon en croix.

Mon homme me saisit le bras et me dit d'une voix émue : « Il y a trente ans de cela, j'étais dans l'artillerie. Elle était couturière, rue du Vieux-Colombier. Sa chambrette a dû disparaître pour la rectification du carrefour de la Croix-Rouge. En venant faire des affaires ici, je retrouve sa porte et sa glace... Ça m'a donné un coup... je vais aller faire mettre ça dans mon lot. »

Et il s'éloigna rajeuni de trente ans. Je regardai l'artilleur avec mélancolie...

« Voilà donc », pensais-je en reprenant ma route, « ce qui reste de l'amour au bout de trente années : deux cœurs sur un caisson et une faute d'orthographe!... »

Pour voir ces choses-là, il faut venir au grand cimetière des matériaux, où l'on trouve les spectres du Paris qui s'en va...

ÉLIE FRÉBAULT.

LE PROCÈS DES RÉPUBLICAINS ALLEMANDS

Les débats qui viennent de se dénouer devant la Cour d'assises de Leipzig, et qui ont eu dans toute l'Allemagne un si grand retentissement, sont une nouvelle preuve des progrès accomplis depuis quelques années par le socialisme international.

Nous n'entrerons pas ici dans de longs détails sur toutes les péripéties du procès, qui n'a pas occupé moins de quinze séances; l'accusation portait plutôt contre des tendances et des théories dangereuses que contre des faits précis; nous croyons intéresser surtout nos lecteurs en leur faisant connaître les accusés.

Le principal des trois, Liebknecht, membre du Parlement allemand, écrivain de son métier, est né en 1826, à Giessen (Hesse-Darmstadt). Il est marié et père de quatre enfants. Il commença ses études au lycée de Giessen, les acheva dans les universités de cette ville, de Berlin et de Marburg; il y étudia la philologie, la philosophie, la théologie même et entra dans la carrière littéraire. Il a possédé jadis quelque avoir; mais les nombreuses amendes (sans compter les emprisonnements) dont il a été frappé, l'ont rendu aussi pauvre que Job. Il prit part en 1848 à l'insurrection badoise, se réfugia en Suisse et y prit la direction des associations ouvrières socialistes et communistes.

Expulsé de la Suisse pour ce fait, on lui donna le choix entre Londres et l'Amérique. Il choisit Londres, où il devint membre de « l'Association communiste, » société politique sur laquelle on a lu à l'audience un long rapport de la police de Giessen, et qui se proposait de substituer à l'ordre social actuel « la prépondérance morale, politique et économique du prolétariat. »

Cette association se scinda, en 1850, en deux fractions ayant leur siége, l'une à Cologne et l'autre à Londres. Le nom de Liebknecht figura avec éclat dans le procès des communistes de Cologne.

Depuis bientôt quatre ans, Liebknecht parcourt l'Allemagne, haranguant des réunions ouvrières, organisant des associations socialistes et faisant de courtes apparitions au Parlement de Berlin pour y énoncer ses doctrines devant des auditeurs horrifiés. L'accusé a complété lui-même ces détails fournis par le ministère public. Il a raconté qu'il avait d'abord été destiné à la bureaucratie. La lecture des écrits de Saint-Simon l'avait fait socialiste et communiste.

En Suisse, il avait fait connaissance avec le fameux démocrate prussien Hervegh et conçu avec lui le plan d'une « république libre et allemande. » En 1852, au commencement de la « Nouvelle ère » (c'est ainsi qu'en Prusse on appelle le court ministère libéral du comte Schwerin), il était venu à Berlin, et là il avait été le collaborateur du docteur Brass, qui avait fondé la *Gazette générale de l'Allemagne du Nord* sur une base *toute républicaine.* Il quitta cette feuille dès qu'il s'aperçut que Brass était devenu le folliculaire stipendié de Bismark.

Après la mort de Lassalle, le chef des socialistes autoritaires, il eut de fréquentes entrevues avec le conseiller intime Wagener, qui est encore une des chevilles ouvrières du gouvernement prussien. La tactique de Wagener était de paralyser les tendances sociales en mettant la bourgeoisie entre deux épouvantails : la réaction et le socialisme. Il invita Liebknecht à rentrer dans la feuille officieuse de Bismark, pour y représenter le « républicanisme aigu, » histoire d'effrayer le bourgeois. Mais il repoussa ces avances avec indignation et se fit franchement, dit-il, non pas un conspirateur, comme on l'en accuse, mais « le soldat de la révolution sociale. »

Dans le cours de son interrogatoire, Liebknecht a été amené à se prononcer sur le compte du fameux Scheweitzer, ancien président de l'Association générale des travailleurs allemands, ancien baron, déchu de son titre nobiliaire à la suite d'une condamnation infamante, véritable agent



provocateur et espion soldé de M. de Bismarck, qui ne s'était mis à la tête du parti socialiste, en Prusse, que pour lui surprendre tous ses secrets et les vendre au gouvernement, qui le payait. On a vu par la déposition de Liebknecht de quels instruments se servait M. de Bismarck, et à quelles manœuvres il se prêtait pour deviner et déjouer les plans des démocrates.

Liebknecht, qui a pris une part importante à la fondation du parti démocratique et social, qui a présidé les réunions d'Eisenach et de Brunswick, a franchement avoué que le but de son parti est la fondation de la république; mais il a énergiquement nié avoir violé, en quoi que ce soit, les lois de l'empire allemand ou les lois saxonnes. Il paraît même avoir déployé pour éluder le code pénal toutes les ressources d'un esprit prodigieusement ingénieux. Interpellé au sujet d'un discours prononcé dans le congrès démocratique d'Eisenach, par un Autrichien nommé Mühlwasser, il a répondu que ce discours n'avait pu être prononcé que par un « agent de police déguisé, » et il a raconté que la police de Brunn et Giskra, l'ex-ministre autrichien d'alors, avaient dû désavouer cet agent maladroit et compromettant. Là dessus il a ajouté : Du reste, la police compte peu de gens honorables en Autriche. Sur quoi le président l'a vivement réprimandé, en l'invitant à ne pas insulter les gouvernements amis de l'Allemagne?



LIEBKNECHT.



BEBEL.



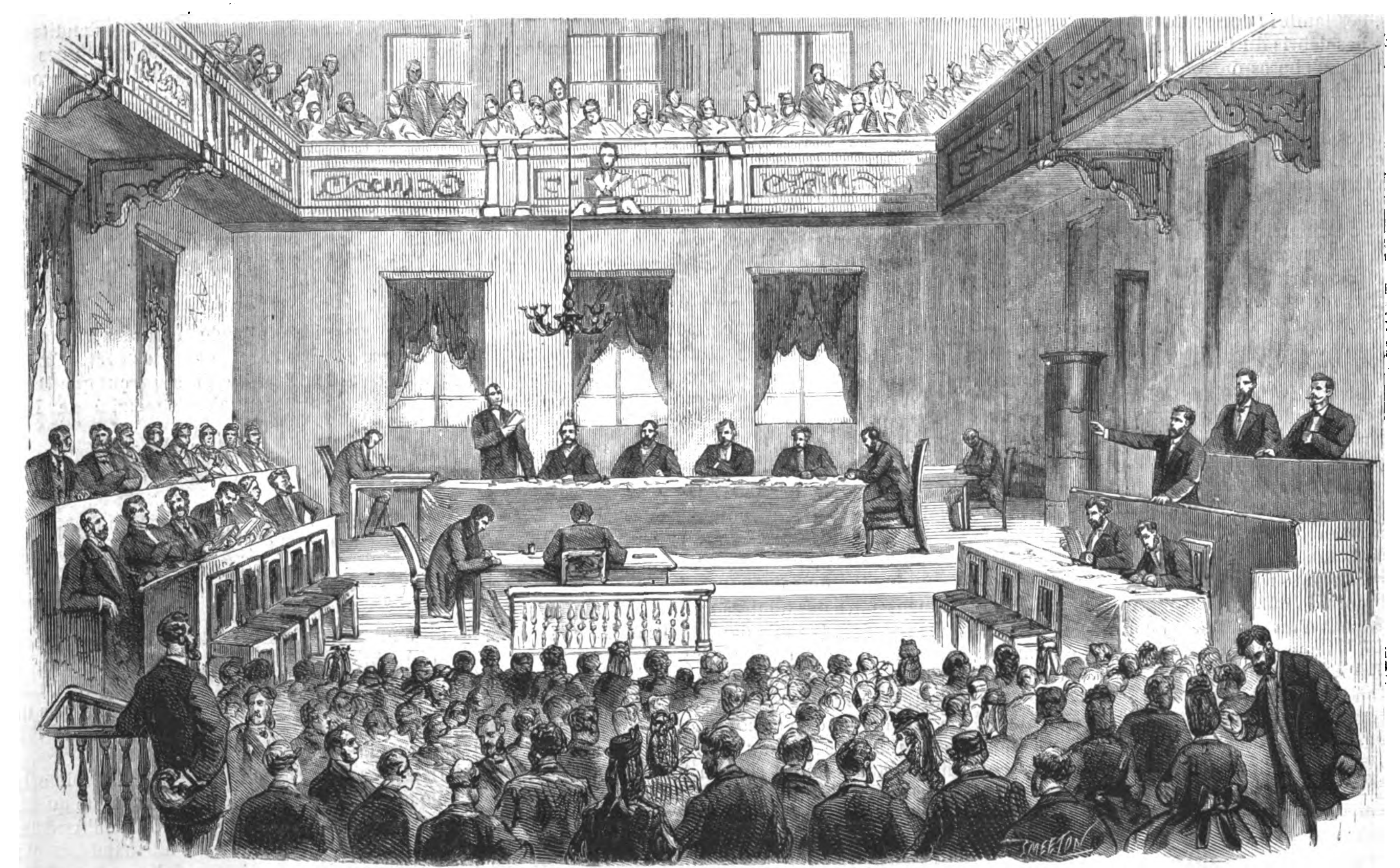
HEPNER.

A côté de Liebknecht est assis, sur le banc des accusés, Bebel, autre député du Reichstag allemand et coryphée du socialisme. Bebel, tourneur de son métier, est un très-honnête père de famille, qui pendant les séances du Parlement, emploie ses heures de loisir à travailler, à Berlin, chez un maître tourneur. Le parti conservateur lui sait très-bon gré de ses habitudes laborieuses et de sa vie réglée, qui lui font presque pardonner ses errements démagogiques. Bebel est un peu le Tolain de l'Allemagne. Comme il n'a pas l'éducation littéraire de Liebknecht, ni sa facilité de parole, il se borne, dans le cours du procès, à reproduire les réponses de son ami ou à déclarer simplement qu'il adhère sans réserve à ses principes.

Le troisième accusé, Hepner, rédacteur du *Volksstaat* (l'État populaire) de Leipzig, organe de la démocratie socialiste, est moins connu, et les accusations qui pesaient sur lui ne reposaient guère que sur une complicité nominale; sa défense a surtout consisté à ne pas répondre, si ce n'est par des boutades qui ont eu le don de dérider l'auditoire et parfois même la gravité des juges.

Il a été acquitté; les deux autres ont été condamnés à deux ans de forteresse.

P. PAGET.



COUR D'ASSISES DE LEIPZIG. — Procès des républicains socialistes allemands.

LES TRAVAUX DE CANALISATION DE LA PERTE DU RHONE. — (Voir page 222.)

Les mineurs des carrières de la Valserine.

LES ATTRACTIONS

Nouvelle (Fin).

Cependant les esclaves de Messaoud, dirigés par son père, apportèrent les ballots.

Ceux de Messaouda, dirigés aussi par son père, en firent autant des leurs.

Ils les déballèrent et étendirent les objets sur des tapis persans ou des nattes du pays des Nègres.

Du côté de Messaoud il y avait :

Des bracelets d'une grande valeur, des haïks, des tapis et des mules d'Haoussa, des habaïas, des peaux d'animaux, des dattes, des colliers, du koheul, du souak, du henna, du zebed, du corail, du bekhours, des ceintures variées, des aiguilles, des miroirs et des essences de rose et de sandal dans des cassolettes émaillées.

Et du côté de Messaouda :

Des tapis persans, des barcks tissés à Kara-Bagh, dans l'Afghanistan ; des nattes en palmier et en aloès, une haïba en peau de lynx avec sa serrure d'acier et de l'ivoire sans défaut.

Des deux parts les amis admiraient les présents en criant : « Dieu vous bénisse ! » « Dieu vous préserve ! »

Puis les garçons commencèrent les fantasias. Ils jetaient leurs fusils en l'air et tiraient des coups précipités.

Les belles filles criaient : You ! plusieurs fois de suite, en posant la main sur les lèvres et la retirant brèvement comme si elles eussent envoyé des baisers aux nuages.

Les musiciens qui avaient accompagné les caravanes, pinçaient avec une ardeur délirante les guitares, ou frappaient énergiquement les cymbales et les keghakeb, ou bien s'époumonaient dans les roseaux à six trous.

Pendant qu'ils se divertissaient tous, la mère de Messaouda prit sa fille par la main et l'amena avec précaution sous sa tente, pour suivre les usages anciens.

Bientôt après, tous ceux de sa caravane l'entouraient avec leurs armes, bien décidés à la défendre.

Messaoud avait été renvoyé parmi les siens, ainsi qu'il convenait. Il les rangea en cercle, et ils se concertèrent sur le plan d'attaque.

Il s'agissait d'enlever Messaouda, car il est bien que la femme ne cède qu'à la force.

Le bruit avait cessé.

Messaouda dormit sa dernière nuit de vierge.

Le lendemain, dès l'aube, l'air retentit de nouveaux coups de feu. La fumée de la poudre excitait les guerriers, les cris sonnaient à des distances immenses.

Bref, Messaoud perça la ligne en vrai héros qu'il était, et saisit son aimée dans ses bras.

Ils étaient si beaux tous les deux ! lui fier de son succès, elle palpitante de sa défaite désirée, que toutes les fenêtres du ciel s'ouvrirent à la fois et les houris et les séraphins jetèrent une acclamation inouie pour admirer Dieu et féliciter la terre.

A partir du moment où la fiancée est ravie, il lui est défendu expressément de poser son pied sur le sol jusqu'à son arrivée dans la demeure nouvelle. C'est pourquoi Messaoud la tint pressée sur son sein, comme une enfant. Il poussa un son aigu et sa cavale favorite accourut gracieusement avec les deux lévriers fidèles.

Elle était caparaçonnée d'un tapis à franges d'or.

La selle large était en filali ponceau. Les étriers étaient en argent massif.

La docile cavale s'étendit pour faciliter la montée.

Alors au milieu des acclamations et des souhaits, Messaoud se mit en selle, pressant toujours son trésor.

La vierge passa ses deux bras autour du cou du maître, ainsi qu'un collier, et sa tête s'appuya sur son épaule ; car elle était si intimidée qu'elle n'osait pas se laisser voir.

Enfin, tous s'écrièrent :

— Allez au nom de Dieu !

La cavale partit, légère comme un ramier.

Messaoud laissa la bride sur le cou.

Et les lévriers montaient la garde des deux côtés.

Et lui, il s'enivrait des senteurs de l'aimée.

Et ils écoutaient la musique de leurs cœurs.

La chanson du soleil, c'est le rayon.

La chanson des lilas, c'est la senteur.

La chanson de l'âme, c'est l'amour.

Le soleil avait déjà dit adieu à la Mekke ; la nuit jetait sa pudeur sur les passions humaines.

La cavale allait toujours ; les lévriers guettaient.

Et voici : comme ils entraient au désert, la vierge leva sa tête sereine, et l'amant écarta la gaze qui les séparait. Leurs lèvres s'unirent pour la première fois ; ils furent éperdus dans l'extase infinie ; et ils bénirent Dieu autant que les sables sont étendus.

Les cieux étaient ravis.

La fine faucille de la lune pâle était jetée dans un coin du firmament.

C'était une nuit pleine de majesté, comme il fallait pour encadrer un bonheur écrasant. Une nuit muette, calme, immense ! Une nuit d'azur foncé où des infinités de soleils filants laissent un sillage dans les nues.

Parfois, les brises d'été qui secouent les jasmins et les roses dispersent les pétales parmi les sentiers où les enfants courent ; ainsi les séraphins secouaient les étoiles et jetaient des paillettes d'or sous les pas des aimés.

AU DÉSERT.

Comme l'aube nouvelle éclairait la plaine d'Haoud près des puits d'Assaoua, dans les environs du Djebel-Hoggan, une caravane considérable, après la prière, commençait sa journée.

Il y avait des gens d'Afrique et d'Asie, de Tanger, d'Insalah, de Guéféa, de Soni, de Massour, de Ghedamès, de Ghate, de Bagdad, de Netta, de Tunis, de Galès, de Noufi, de Sekéton, d'Aguedeuz, de Kanou, de Kasseïr, de Djedda et d'Hassy en Naga.

Ils venaient du Soudan.

Or les Serki du Soudan payent avec des vies humaines.

Quand une caravane est annoncée, ils font une gazhia au Sud, jusqu'au Niger, bien armés, avec des fusils et des couteaux, et puis ils cernent un peuple entier, et ils saisissent par force toutes les créatures nues, sans armes ni défenses, qui pourtant étaient contentes de leur soleil et ne demandaient rien à personne.

Et ils les amènent au Soudan pour les vendre comme esclaves ou les échanger contre un objet quelconque.

Les nouveaux possesseurs les emmènent à leur tour dans d'autres climats ; ils les brisent sous les coups ; ils leur broyent les poignets dans des menottes de fer ; ils leur donnent une nourriture infime et une gorgée d'eau ; ils les privent d'air et de consolations et d'espoir.

Parmi les abandonnés du ciel, ravis au toit natal et aux aimés, il y avait une négresse belle comme une belle nuit sans lune.

Elle avait été reine dans son pays.

Elle tenait un enfant par la main. Son front était pensif et couvert de désolation.

Elle allait à pas si lents, que le maître irrité lui cinglait les reins avec son fouet coupant. De larges bandes rouges marquaient sa peau meurtrie, car elle était nue.

Elle saignait des gouttes grosses comme celles des pluies d'orage.

Pourtant elle ne se plaignait pas. La reine de Saba n'était pas plus imposante. Seulement elle pressait par saccades la main du bébé, qui avait une mine toute piteuse. Il n'avait pas encore idée des infamies humaines ; — il avait deux ans à peine.

Toutefois le khébir qui était charitable, passant à côté d'elle, sentit son âme s'émouvoir d'une pitié profonde, et grondant le maître au nom de Dieu, il fit monter la reine sur un mahari et lui passa l'enfant.

L'enfant se prit à rire, et, pour jouer, il mettait des dattes aux oreilles de sa mère, en guise de pendeloques, et lui pinçait les joues.

La mère était morne.

Sans doute elle essayait d'éclaircir les nuées de son âme et demandait au Grand-Esprit pourquoi il se vengeait si cruellement.

Tout à coup l'enfant poussa un cri joyeux, et sa main noire à fossettes mignonnes indiquait un point à perte de vue.

C'était la silhouette blanche d'une cavale qui emportait un bernous et un haïk, et deux autres points presque imperceptibles qui suivaient.

Tout disparut comme une vision.

Et voici, la reine noire soupira avec une expression de désespérance épouvantable. Elle baisa bestialement la tête du négrillon qu'elle prit à deux mains, en murmurant :

— C'est le bonheur qui passe !

Et elle fondit en larmes pour la première fois de sa vie.

GEORGE JAPY.

SOUSCRIPTION POUR LE RACHAT DU TERRITOIRE

I

Quelques dames alsaciennes conçoivent l'idée d'une souscription nationale et l'émettent. Immédiatement le pays s'en empare. Appels par-ci, collectes par-là. Le *Moniteur universel* se jette tout de suite — plumes baissées — dans la mêlée, sous la seule inspiration de la vieille devise : « Fais ce que dois; advienne que pourra ! » Aussitôt, les offrandes d'affluer en ses bureaux. Espèces, objets d'art, argenterie, bijoux : il y en a de toutes sortes. Et les communes, d'autre part — chacune pour son compte — ouvrent des listes qui se couvrent de signatures. Mais quoi ! jusque-là, pas de direction. On donne, partout, au hasard, en toutes mains. Rien de commun entre ces initiatives locales, rien que l'idée mère. Pas de lien. Pas d'unité. Pas de méthode. Le patriotisme s'agite. Personne qui le mène. Et l'effervescence grandit d'heure en heure!

Alors, naturellement, s'impose la nécessité de faire un peu d'ordre fécond avec ce beau désordre qui se stériliserait si vite. D'où la création d'un Comité central chargé de transmettre une impulsion unique à des sous-comités répartis et s'échelonnant suivant les divisions administratives du pays : départements, arrondissements, cantons et communes. — Toutes ces forces, vives mais éparses, se seraient énervées sans rien produire. On les rassemble pour un effort commun. Rien de mieux. Car, maintenant, le résultat cherché ne peut manquer d'être atteint.

L'élan est donné. L'entraînement s'accentue. Chacun, sceptique ou croyant, avare ou prodigue, et celui qui calcule trop et celui qui ne calcule pas assez — est emporté par ce tourbillon de générosité. C'est de la bonne *furia francese*. Le cœur prime la tête. Bravo, patrie!

* * *

Mais non! — la fumée des premiers enthousiasmes se dissipe. On se dégrise. Dans l'ivresse des premiers rêves, on n'avait vu que les beaux côtés et les séductions de l'œuvre. Avec le sang-froid, qui revient, on en aperçoit les inconvénients et les obstacles. La foi s'ébranle. Le doute arrive. Quelques arithméticiens ont fait des chiffres, et haussé les épaules. D'autre part, l'attitude du Gouvernement inquiète les plus chauds partisans de l'entreprise. Non-seulement il n'encourage pas mais il semble vouloir décourager. Pourquoi?

La réponse ne se fait pas, tout d'abord. Mais déjà des voix officieuses la font pressentir. Quelques journaux très-accrédités hésitent à soutenir l'affaire, ou ne la soutiennent qu'avec des répugnances visibles. D'autres la désavouent, entre les lignes. Et tout le monde commence à ratiociner. Dans le principe on accueillait les plus folles espérances sans l'ombre d'une objection. Maintenant on a des objections pour tout.

C'est la période réactionnaire des *si*, des *mais* et des *car enfin*, — mortelle à toute œuvre de foi. On finit par se poser ce point d'interrogation par lequel on eût dû commencer :



— Mais quel est-il, au juste, ce fameux « résultat cherché? »

Si vous le demandez aux comités, la réponse est unanime : — « C'est d'obtenir LA PLUS GROSSE » SOMME POSSIBLE d'argent gratuit, afin de FACILITER » d'autant le solde pour tout compte de l'indemnité de guerre. Il ne saurait y avoir aucun doute » sur ce point. »

Si vous le demandez à la foule, beaucoup répondent dans le même sens que les comités; seulement, beaucoup d'autres n'hésitent pas à vous dire : — « C'est de réaliser, d'un coup, l'INTÉGRALITÉ des sommes nécessaires au rachat complet » des provinces françaises détenues par les Allemands. » Lisez d'ailleurs les feuilles départementales; est-ce que cette dernière interprétation ne se retrouve pas dans bon nombre des manifestes, individuels ou collectifs, qu'elles nous apportent chaque matin?

Donc, il y a un malentendu partiel. Et les arguments vaguement hostiles se pressent et se multiplient :

Qu'on y prenne garde. La possibilité de trouver ainsi les *trois milliards* restant dus est plus et mieux accréditée qu'on ne se l'imagine. Or, il faut, à tout prix, faire cesser cette méprise. Autrement, on laisserait une minorité, plus généreuse qu'éclairée, engager dans une impasse notre honneur national. Ce serait faire endosser par le pays une lettre de change imprudemment souscrite par quelques-uns — alors que, fatalement, le pays ne saurait, en cette circonstance, faire honneur à sa signature.

Autre danger. Si, « faute de s'entendre », l'erreur signalée persistait dans les masses, — qu'en résulterait-il, une fois la souscription close? Des récriminations de toutes formes contre les nouvelles charges publiques commandées par les circonstances. Le contribuable a une logique spéciale : — « Comment! on m'impose encore, » de par la loi — moi, qui me suis déjà imposé, » de par ma volonté! J'ai donné tout ce que j'ai » pu. Si tout le monde avait fait de même... Suffit! Je m'entends. Il vous manque encore de » l'argent? Adressez-vous à ceux qui n'ont pas » jusqu'ici bourse délié. J'ai payé hier. Qu'ils » payent aujourd'hui. C'est leur tour. » — On ferait bien entendre raison, il est vrai, à qui parlerait de la sorte. Mais ne serait-ce pas déplorable à tous égards?

JULES DEMENTHE.

(La suite prochainement.)

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

L'omnipotence n'est vraiment pas une chose agréable et commode. Avoir le droit de tout faire, se réserver exclusivement le pouvoir de tout régler, de tout ordonner, c'est s'imposer l'obligation de tout accomplir, de tout achever ; et ce n'est pas un tâche facile à remplir. L'Assemblée a fait un peu, pour le travail, ce que les enfants gourmands font pour les friandises : elle s'en est adjugé plus qu'elle n'en pouvait supporter ; si bien qu'à la fin, il lui a fallu s'alléger de presque tout et donner encore un vigoureux coup de collier pour bâcler, bien ou mal, le nécessaire.

C'est dans le destin des assemblées, du reste, et ce n'est pas un reproche qu'on puisse faire spécialement à celle-ci. C'est par abondance de bonnes intentions qu'elle a péché. Quand elle a pris le pouvoir elle s'est dit : « Il n'y a plus en France » d'autre pouvoir que le mien ; donc, personne que » moi n'a le droit de rien faire ; c'est moi qui ferai » tout; et je ferai de tout, parce qu'il y a de tout » à faire. La paix d'abord; puis le budget, qui a » bon besoin d'être remis sur pied. Je ferai une » réorganisation complète du pays. L'armée a besoin d'être organisée, je réorganiserai l'armée » sur un pied nouveau; l'administration aussi, car » elle est plus défectueuse encore. Et l'instruction » publique ! c'est là que tout est à créer. Je réorganiserai aussi la justice, la magistrature, le » code civil, le code rural; je ferai toutes les réformes, et je prendrai l'initiative. Je discuterai, » je voterai, j'exécuterai même la loi, car je suis » omnipotente et j'ai le courage et la volonté de » tout faire. »

Et chacun de nos 750 souverains s'est mis à la besogne, cherchant sa petite reforme à faire, sa petite loi à proposer, son petit réquisitoire à prononcer, contre tel ou tel abus; et les propositions ont commencé à pleuvoir; les projets de loi tombaient comme grêle, les nominations de commissions, les amendements, les rapports, les discours, ont pullulé comme les mouches en juillet. On s'est taillé des montagnes de besogne; on s'est chargé de projets de loi par trentaines; chaque député a traduit ses bonnes intentions par un amendement au moins, si bien qu'on s'est vu à la tête d'un stock de rapports suffisant pour défrayer pendant dix ans la plus laborieuse des assemblées.

Et comme on y voulait mettre du sérieux et faire le travail en conscience, on a discuté « mûrement. » — *Mûrement*, cela suppose au moins quatre discours par article et une quinzaine de discours dans la discussion générale. Pendant ces discours le temps a passé, on a mis les sténographes sur les dents, mais on n'a expédié, en somme, que peu de chose.

Trente-cinq séances de querelles politiques, d'interpellations, de crises ministérielles ou gouvernementales; ce n'est pas exagéré, et si nous comptions bien, procès-verbaux en main, vous verriez que j'atténue et beaucoup! Trente-cinq séances pour la loi des conseils généraux; vingt séances, environ, pour les pétitions, les projets d'intérêt local, les prises en considération de menus projets; cinq ou six séances pour les votes au scrutin secret; nomination du bureau, des commissions spéciales, etc. Dix séances plus ou moins remplies par les incidents, résolutions, propositions, communications et autres auxquels a donné lieu la Commune; dix séances employées à discuter — sans résultat — la loi sur la magistrature; huit séances ou neuf pour la loi sur l'*Internationale*; vingt-quatre séances employées à discuter — sans résultat définitif — l'impôt des matières premières; six séances pour la loi Princeteau, c'est-à-dire pour interdire à quelques députés les fonctions d'ambassadeur et à M. Calmon l'entrée de l'Assemblée; voilà le gros de l'œuvre, voilà le décompte exact de ce qu'ont produit les « bonnes intentions » de l'Assemblée.

L'armée? Il y a une commission. L'instruction publique? Il y a une commission. La libération du territoire? Il y a une commission. L'administration et la décentralisation? Il y a une commission. La loi communale? Il y a une commission, etc., etc., il y a des commissions.

Toutes les bonnes intentions — et même quelques-unes des mauvaises — se sont traduites en commissions. Il y en a bien trois ou quatre douzaines pour le moins; c'est de la graine de discours pour l'année prochaine; les bonnes intentions sont à l'état de pavés.

Pendant tous ces discours, le Gouvernement qui tenait la queue de la poêle, et par moments se brûlait les doigts, débitait son budget par tranches, et chaque fois, au dernier moment, quand il ne restait plus le temps de discuter, enlevait un vote. 480 millions d'impôts nouveaux ont été votés en une demi-heure sans un seul discours; M. Pouyer-Quertier riait dans sa barbe, ce jour-là; vainement on lui demandait une heure de réflexion : « Pas du tout! Il faut voter, et tout de suite! » Et l'on votait.

Jeudi dernier, on s'est retrouvé au même point : Dix lois commencées, pas une de finie; tout un budget en l'air; 2 milliards 3 ou 400 millions de dépenses à voter, 100 millions de recettes à trouver, et le tout, en deux jours; sans compter que l'un de ces deux jours était un Vendredi saint!

Il a bien fallu s'exécuter : Trois séances en vingt-quatre heures, coup sur coup, sans souffler; voilà un coup de collier!

Tout le budget y a passé! Qui plus est, on a trouvé le temps d'entendre des babioles encore et deux grands discours de M. Thiers, c'est-à-dire tout un programme politique; ces vingt-quatre heures-là peuvent se compter comme bien remplies.

Cette manière de procéder, il faut l'avouer, n'est point ordinaire, et s'il est vrai que, dans tous les parlements, c'est alors qu'on parle le moins qu'on vote le plus, il est rare qu'en temps ordinaire, sans révolution, sans émeute, sans crise gouvernementale et même sans crise ministérielle, un parlement s'attarde, se désheure et s'exténue de cette façon. Les huissiers et les vieux employés de la Chambre n'en revenaient pas. Le doyen de la « grande brigade », — c'est l'huissier qui règle le service des garçons de bureau attachés à la séance; la « grande brigade », c'est l'escouade de garçons qui fait le service de la tribune, du verre d'eau, des entrées, des lettres et billets que font passer aux députés leurs électeurs, connus ou inconnus, en visite à Versailles, — le doyen de la grande brigade, quand on annonça la séance de nuit de vendredi, les deux séances de samedi, ne put retenir cette exclamation : « Allons bon! encore une révolution ! »

Frappé de ce mot, que j'ai eu l'honneur d'entendre, j'ai voulu en avoir le cœur net, et j'avoue qu'après explications, j'ai été surpris de sa profondeur.

« Vous saurez, monsieur, — me dit ce Nestor » des huissiers — que la tranquillité du pays et la » solidité du Gouvernement — ce qui est toujours » tout un, se peuvent mesurer au nombre des » séances et au bruit qu'on y fait. Le nombre des » séances, c'est le thermomètre de la sécurité publique ; la permanence, c'est la Révolution; les » vacances complètes, c'est la prospérité absolue. » Quand on siége plus de quatre mois par an, » c'est que les affaires ne vont pas bien ; quand on » siége six jours par semaine pendant trois mois » de suite, c'est que les affaires vont très-mal; » quand on siége le dimanche et les jours de fête, » c'est que les affaires vont au plus mal; quand » on tient des séances de nuit, c'est qu'on est à la » veille d'une catastrophe; quand on siége en permanence, c'est que la première catastrophe est » accomplie et qu'il s'en prépare d'autres. Et retenez bien cette formule, qui m'a été donnée par un » mathématicien consommé, député par accident : « *Les dangers d'un pays sont en raison directe et son* » *repos en raison inverse du nombre de séances que* » *tient le Parlement et du tapage qu'on y fait.* » C'est » pourquoi je ne suis pas rassuré, puisqu'on tient » des séances de nuit et qu'on va siéger deux fois » en un jour. »

— « Mais, lui dis-je, il y aura trois semaines de » vacances après! »

— « C'est juste, monsieur; mais ce n'est pas » assez; et puis, il y aura une commission de permanence! Tout ça c'est « du provisoire, » et » puis,.. quand je vois des députés qui travaillent, ca ne m'a jamais rien annoncé de bon! »

C'est pourtant vrai, que ce parlement n'est pas un parlement comme les autres. Parlement forain, ambulant, noctambule, excentrique, sans majorité, plein de tolérance et de passion à la fois, bourré de bonnes intentions et fréquent en mauvaises séances, variable et intermittent comme le beau temps et les giboulées en avril, fantastique dans ses allures et incohérent dans ses combinaisons! Il a passé près d'un an à chercher les moyens de renverser M. Thiers en même temps que les moyens de le consolider; se réjouissant lorsqu'il avait trouvé une bonne occasion de le jeter bas, se désolant, prenant peur et le suppliant de ne point partir quand il avait réussi à s'en débarrasser, et recommençant le lendemain la même évolution renouvelée du « sabre de M. Prudhomme. »

De septembre à décembre, les vacances lui ont peu profité; chacun sait qu'il en est revenu plus incorrigible et plus incohérent que jamais; qui sait ce qu'en feront les vacances actuelles? Mais, après tout, à quelque chose malheur est bon, et cette impuissance, jointe à cette honnêteté, nous sont des garanties. C'est quelque chose encore pour un pays, de pouvoir dire de son parlement ce que le charlatan disait de sa drogue : « *Si ça ne fait pas de bien, ça ne peut pas faire de mal.* »

JEAN DU VISTRE.



LA NATURE CHEZ ELLE

EN PEIGNOIR BLANC

Les coteaux ont dépouillé la rousse fourrure de l'automne, et les dernières feuilles rouges, fanées, détachées depuis longtemps de la branche, courent dans les chemins avec un froissement de papier sec, ou montent en tourbillons comme des papillons morts pour aller retomber un peu plus loin, roulées, tourmentées par le souffle âpre de la bise qui s'en fait un jouet. Une seule reste encore au bout d'un rameau, affolée, palpitante, ne tenant plus que par la nervure de sa tige, déjà grillée et cuite par les premières gelées blanches. Elle danse, éperdument battue par des vents contraires. Une rafale plus forte que les autres l'enlève, et la voilà qui s'envole pour rejoindre ses sœurs et pourrir au pied de l'arbre dont elle était le frais honneur et l'ornement. Les pauvrettes acceptent leur sort avec résignation, satisfaites d'avoir accompli leurs destinées. Elles savent obscurément qu'au printemps prochain d'autres feuilles viendront sur l'arbre nourri par leur détritus changé en terreau, et qu'elles rentreront dans le torrent de la circulation universelle.



Gravure frontispice de la *Nature chez elle*. — Texte par Théophile Gautier

Eaux-fortes de Karl Bodmer.

Décidément, c'est l'hiver. Sur le ciel gris brumeux, la découpure de la forêt se dessine en rameaux fins et menus comme une arborisation dans une agate. A travers le lacis des rameaux apparaissent des touffes de gui aux barbes pendantes, et les nids abandonnés que le feuillage cachait. Des fumées bleuâtres flottent entre les fûts noircis des arbres, au bout des allées et dans les trouées des clairières.

Déshabillée de sa belle robe de végétation, la terre se montre sur le versant des coteaux et dans l'étendue des plaines avec ses tons bruns humides et ses gris violets. Çà et là, dans les sillons, brillent comme les miroirs d'un piége d'alouettes des flaques d'eau que le sol saturé de pluie n'a pu absorber.

Des bancs de nuages qui ressemblent à ces ébauches de lavis faites avec de l'encre délayée d'eau, rampent péniblement sur l'horizon, chargés de froides averses, se déchirant le ventre aux crêtes des montagnes et des collines. Bientôt la pluie tombe, fouettée par le vent, et raye de ses hachures diagonales le morne champ du ciel. On n'entend dans la nature d'autre bruit que le pétillement des gouttes d'eau. Les voix des oiseaux se sont tues, l'amour ne leur inspirant plus de chansons. Tout est silence et solitude. Le paysan regagne sa chaumière, dont on voit la fumée à travers les arbres, et, libre du travail des champs, il se repose auprès du feu, sous le manteau de la cheminée, et se moquant des intempéries de la saison, attend le printemps avec patience.

Les cigognes ont quitté la flèche du Munster, les roues attentivement placées au bout d'un mât, et les toits en escalier de la Hollande, cherchant des cieux meilleurs. Il y a longtemps déjà que les files de grues, traînant leurs plaintes, comme dit le Dante, ont traversé l'étendue à une grande hauteur. Les hirondelles sont allées retrouver leurs anciens nids sur les terrasses de Malte, les métopes du Parthénon et les minarets du Caire.

Tout ce qui a l'aile assez légère, le vol assez puissant, a émigré vers le soleil; mais ceux que la fatalité de la pesanteur retient et qui ne sauraient quitter le sol pour planer librement, ne peuvent pas fuir devant la mauvaise saison. Ils n'ont pas ce privilége du printemps perpétuel; il leur faut subir la dure nécessité de l'hiver, n'ayant pour abri que le toit dénudé de la forêt qui, à travers les rameaux chauves, laisse filtrer les froides gouttes de la pluie; que les humides cavernes des terriers, les grottes creusées sous les racines, les crevasses des vieux murs et les éboulements des ruines, tristes logis où le vent pénètre, où cingle l'ondée oblique, où l'on a froid, où l'on n'est pas en sûreté, car, en se dégarnissant de son feuillage la forêt a perdu son mystère, le fouillis de maigres branches croisant ses traits noirs ne masque plus qu'à demi les hôtes inquiets.

Et voici que les oiseaux, les petits carnassiers, le gibier de poil et de plume, cherchent un refuge dans les arbres, semblables à des squelettes. Oh! que difficile et précaire est la vie par ces temps rigoureux! L'été, la table est richement servie; maintenant à peine reste-t-il quelques graines rouges au sorbier, quelques prunelles à fleur bleuâtre, à saveur âpre, que la gelée même ne peut mûrir. L'herbe, sous les lits de feuilles sèches, n'est plus traversée par les fourmis voyageuses; les insectes, les moucherons qui bourdonnaient dans un rayon de soleil ont disparu, confiant leurs œufs à la terre, aux écorces, aux fissures des rochers; et leurs larves, soigneusement cachées, attendent dans l'engourdissement le réveil de la nature.

Malheur à ceux qui n'ont pas leur garde-manger bien garni d'avance! Ils feront maigre chère. Tous n'ont pas, comme le hardi rouge-gorge, l'audace d'aller frapper familièrement à la vitre d'une habitation pour se faire ouvrir, se réchauffer un moment et quêter un peu de nourriture. D'ailleurs, il y a des méchants qui abuseraient de cette sainte confiance, et l'animal doit se tenir sur le qui-vive vis-à-vis de l'homme. Depuis la sortie de l'Éden, il n'y a plus de sécurité pour lui, et pourtant il n'a pas désobéi à Dieu.

Un matin, le soleil qui s'est levé tard dessine son disque derrière un rideau de brume jaunâtre; le ciel est si bas qu'il semble toucher la terre. Des bandes de corbeaux, en poussant ces croassements où Dupont de Nemours, qui prétendait entendre le langage des oiseaux, comme Démocrite, a noté vingt-huit intonations différentes, formant un vocabulaire de signaux, partent pour aller dépecer quelque bête morte. Le noir essaim fend l'air d'un vol plus rapide que d'ordinaire, car il a, avec son instinct prophétique, pressenti un changement de temps.

En effet, de blancs flocons de neige commencent à voltiger et à tourbillonner comme le duvet de cygnes qu'on plumerait là-haut. Bientôt ils deviennent plus nombreux, plus pressés; une légère couche de blancheur, pareille à cette poussière de sucre dont on saupoudre les gâteaux, s'étend sur le sol. Une peluche argentée s'attache aux branches des arbres, et l'on dirait que les toits ont mis des chemises blanches. Il neige. La couche s'épaissit, et déjà, sous un linceul uniforme, les inégalités du terrain ont disparu. Peu à peu, les chemises s'effacent, les silhouettes des objets sur lesquels glisse la neige se découpent en noir ou en gris sombre. A l'horizon, la lisière du bois forme une zone roussâtre rehaussée de points de gouache. Et la neige tombe toujours, lentement, silencieusement, car le vent s'est apaisé; les bras des sapins ploient sous le faix, et quelquefois, secouant leur charge, se relèvent brusquement; des paquets de neige glissent et vont s'écraser avec un son mat sur le tapis blanc.

Les geais, les pies, glapissent aigrement et font grincer leur crécelle en volant d'un arbre à un autre, pour chercher un abri contre les étoiles glacées qui tombent sur leur plumage; les moineaux, blottis sous les feuilles des lierres, le long des vieux murs, poussent des piaillements de détresse. Ils ont froid, ils ont faim, et l'avenir de leur déjeuner les inquiète.

Sur cette belle nappe, plus blanche que le plus fin linge de Saxe, déployée ironiquement, il n'y a rien à manger. Au contraire, elle recouvre le repas, si l'on peut appeler un repas quelques baies demi-pourries, quelques restes de vermisseaux, même l'humble grain d'avoine que la digestion de chevaux laisse tomber sur le chemin.

LA NATURE CHEZ ELLE



Gravure extraite de *la Nature chez elle.* — Texte par Théophile Gautier

Eaux-fortes de Karl Bodmer.

Du fond de son terrier, le renard, dont les yeux à pupilles elliptiques comme celles des chats, prennent dans l'ombre de vagues phosphorescences, écoute, l'oreille dressée, le chant éloigné d'un coq qui sonne la diane.

Oh! que ce pacha de basse-cour, accompagné de quelques-unes de ses sultanes, ferait bonne figure dans la cuisine de maître Renard!

Son nez noir en frémit d'aise au bout de son museau pointu; il passe sa langue sur ses lèvres minces et fait craquer ses mâchoires comme s'il tenait sa proie. La renarde et les renardeaux, déjà grands, ont fort bon appétit également, et le renard, quoique fripon, voleur et enclin au guet-apens, est bon père de famille.

Mais déjà la ferme est éveillée; les servantes vont et viennent, les valets s'occupent de leurs besognes aux écuries, aux étables, et la fumée de la soupe grasse et succulente monte par le tuyau de la cheminée en briques coiffée d'un turban de neige. Il est trop tard: à tenter le coup on risquerait sa peau, et le renard, qui n'en a qu'une, y tient particulièrement.

Cette nuit il a visité les collets tendus par les braconniers aux passages des lièvres, et il n'a rien trouvé. Les lapins se sont tenus chaudement dans leurs logis souterrains, et il a vainement attendu leur sortie.

Enfin, il se décide, pressé par la famine, à se diriger vers la ferme; comptant bien, pour y pénétrer, tirer quelque stratagème de ce sac où les fabulistes ont mis tant de ruses; mais l'aspect d'un chasseur traversant la plaine, fusil sur le bras et précédé de deux chiens en quête, le fait bien vite renoncer à son projet; il rebrousse chemin et retourne à son terrier.

Sur la lisière de la forêt, sous les racines des arbres, entre l'ébouriffement des broussailles et des herbes sèches, poudrées à blanc par la neige qui continue à tomber et tachette l'ombre de ses paillettes d'argent, s'ouvre l'orifice du noir souterrain. Déjà se rasant contre terre, le renard s'y est englouti à moitié; on ne voit plus que sa croupe matelassée d'un poil épais, et sa longue queue bien fournie qui traîne balayant ses pas.

La Fontaine a dit:

Et que faire en un gîte, à moins que l'on ne songe?

Que peuvent penser, pendant les longues nuits et les tristes jours d'hiver, les animaux tapis dans leurs retraites? Le sommeil sans doute absorbe une grande partie de leur temps. Mais on ne saurait dormir toujours. L'instinct ne rêve pas. C'est une force innée, appropriée à la nature de chaque animal, qui lui suggère sans trouble, sans hésitation, ce qu'il faut qu'il fasse dans des circonstances données. C'est l'instinct qui lui apprend à préserver sa vie, à trouver sa nourriture, à faire son nid, à élever ses petits; mais les bêtes n'ont pas que l'instinct: elles possèdent aussi une sorte d'intelligence; de vagues pensées, des ébauches de raisonnements traversent leur cerveau obscur. Elles se souviennent; elles comparent.

Dans un cas imprévu, elles prennent des déterminations nouvelles, elles modifient leurs ruses. N'y a-t-il pas là de quoi alimenter une songerie inconsciente, peuplée plutôt d'images que d'idées? Et sans prêter l'intelligence humaine au renard, on peut bien supposer qu'au fond de ce terrier chaud il pense aux levrauts qu'il a forcés, aux canards et aux poules étranglés, aux oiseaux retirés du piége à son profit, aux poursuites qu'il a déjouées par sa vitesse ou ses stratagèmes, et peut-être avec une nuance d'ironie aux fox-hunters en habits rouges, qui se sont cassé les reins en sautant les haies pour l'attraper. Il peut aussi se permettre quelques réflexions haineuses contre l'homme, qui chasse injustement des bêtes qu'il ne mange pas, et auxquelles la nature apparti-nt aussi bien qu'à lui.

L'hiver a sa beauté, bien que les poëtes célèbrent de préférence le printemps, l'été ou même l'automne avec sa riche couronne de pampres rougissants. Il offre des tableaux moins connus, car l'homme regarde peu la nature pendant ces mois rigoureux, mais pleins d'effets pittoresques d'un caractère mélancolique et grandiose, parfois même d'une grâce austère.

L'été est un coloriste, l'hiver est un dessinateur. Il met à nu les formes, il arrête les contours, précise les lignes, indique les emmanchements.

Comme ces feuilles dont on dégage toutes les nervures en frappant leur pulpe verte d'une brosse pour en faire des dentelles végétales d'une incroyable délicatesse, l'hiver, en lui ôtant son feuillage, a fait ressortir l'anatomie de la forêt.

On peut suivre, à partir du tronc, l'insertion et les coudes des branches, la division des rameaux, jusqu'aux brindilles les plus ténues, qu'un roitelet ferait ployer en s'y posant. Les fines découpures se superposent sans confondre leurs réseaux, et sous les rameaux l'œil s'enfonce entre les fûts des arbres formant, comme les colonnes de la mosquée de Cordoue des entrecroisements de nefs. Les brumes, les vapeurs, les pluies, quelquefois un pâle rayon qui se glisse, varient la monotonie de l'aspect. La nature n'est pas si morte qu'elle en a l'air. Du côté du Sud, des plaques de mousse étalent leur velours vert sur les écorces. Les lichens spongieux et bleuâtres revêtent les pierres: quelques herbes pointent entre les feuilles desséchées. Une vie sourde circule dans cette apparence endormie, même les jours de neige. Les genévriers se hérissent au bord des chemins, et les houx avec leur feuillage dentelé et piquant gardent leur sombre verdure que rehaussent des touches argentées. Les vieux chênes obstinés, que n'effrayent pas les rigueurs de l'hiver, ne consentiront à laisser tomber leurs feuilles, diadèmes d'or roussi, que lorsque le printemps leur aura rendu leur belle couronne verte. Ils étendent sur le chemin raviné, aux bords duquel s'accrochent leurs fortes racines, leurs branches robustes et noueuses où le vieux cerf dix corps soufflant devant lui la fumée de ses naseaux, enchevêtre sa gigantesque ramure en cherchant à se frayer un passage. Dans le silence on entend vivre la forêt. Les arbres agités rendent de sourds murmures. Des froissements d'herbes et de broussailles signalent la fuite de quelque bête. Un oiseau jette un cri; une branche cassée tombe; une plainte étrange, partie on ne sait d'où, vous arrive et vous fait tressaillir. Derrière le treillage mille fois entrecroisé des grêles taillis, vont et viennent, cherchant leur proie, évitant leurs ennemis, tout un monde animal invisible, ou qui traverse comme une flèche l'espace libre des routes. La neige ajoute à la beauté de la forêt, qu'elle change en un immense bouquet de filigrane d'argent. Les pins, avec les glaçons qui pendent à leurs branches, ont l'air de girandoles de cristal qui attendent qu'on allume les bougies pour un bal de fées, de nixes et d'ondines; nous n'osons dire de dryades, car les chênes gaulois nous semblent d'écorce bien rude pour avoir renfermé de ces nymphes délicates.

THÉOPHILE GAUTIER.

(*La fin prochainement.*)

LES TRAVAUX DE CANALISATION

DE LA PERTE DU RHÔNE

Nous avons déjà (1) publié plusieurs dessins relatifs aux travaux qui s'exécutent en ce moment, dans les environs de Bellegarde (Ain), et qui tendent à faire plus tard de cette ville une cité industrielle, destinée à grandir comme avait grandi Mulhouse à la fin du siècle dernier. Ces travaux se rapportent à deux entreprises colossales, sur chacune desquelles nous aurons occasion de revenir. Nous nous bornerons donc, quant à présent, à les faire connaître d'une manière sommaire.

La première se rapporte à l'exploitation des phosphates naturels dont Alexandre Brongniart avait signalé jadis l'existence dans la localité: cette industrie est aujourd'hui en pleine activité, et l'agriculture française, suisse et italienne y trouvera un approvisionnement inépuisable pour quelques siècles de ces successeurs du guano, les phosphates rendus solubles pour un traitement chimique: les savantes recherches de M. Graner, de l'École des mines de Paris, ont, en effet, prouvé qu'il existe dans les environs de Bellegarde plus de 8 millions de tonnes de phosphates naturels.

L'autre entreprise est celle d'une dérivation de 60 mètres cubes par seconde, des eaux du Rhône, par un canal-tunnel de grande section (9 mètres larg. 6m,50 haut.) pour obtenir une chute de 13 à 14 mètres et une puissance hydraulique de 10 000 chevaux, transmissible par des câbles ou par de l'air comprimé. Deux turbines de 650 chevaux chacune sont déjà en construction, et seront probablement mises en activité à la fin de l'été.

Les dessins publiés, il y a trois semaines, par l'*Illustration*, montraient les travaux exécutés aux abords du tunnel; notre gravure d'aujourd'hui représente les carrières d'où s'extrait la pierre nécessaire à tous ces travaux; mais quiconque a vu dans les environs de Paris les carrières de Clamart ou de Châtillon, avec leurs grandes roues de treuils, se ferait difficilement une idée de ce qui se passe à Bellegarde. Ici, point de treuil élévateur: le calcaire est à 50 mètres au-dessus du niveau de la construction qu'il doit servir à édifier. Au lieu de monter péniblement des entrailles de la terre jusqu'au sol, la pierre tombe par blocs de 100 mètres cubes du niveau où elle s'est formée, jusqu'à celui du lieu de son emploi. Voici comment les ingénieurs ont eu l'idée de profiter de la différence de niveau dû aux excavations énormes produites dans le roc par la Valserine, dans son confluent avec le Rhône et par le Rhône lui-même:

On creuse dans le calcaire, à la manière ordinaire, un trou de 30 millimètres de diamètre sur 5 mètres de profondeur: puis on coule dans ce trou, au moyen d'un tuyau en gutta-percha, à la profondeur de 4m,50, de l'acide muriatique qui, rongeant le roc, fait une chambre de 70 à 80 centimètres de diamètre. La chambre faite, on sèche la mine, on y coule 100 ou 150 kilogrammes de poudre, et l'on allume: on comprend aisément quels blocs de roches peuvent être projetés par une pareille force d'expansion, si la mine surplombe un ravin.

Nous nous bornerons à ces courtes explications; il nous suffira de rappeler que la force motrice du Rhône sera la même que celle qui a été mise à profit pour l'importante création de Lowel dans le Massachussets, le Manchester des États-Unis; et, comme le disait M. Dumas, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, on ne peut choisir un meilleur moment pour signaler l'existence d'un tel avantage, que celui où les chefs d'ateliers de l'Alsace peuvent être tentés de chercher en France des localités favorables pour y transporter leur industrie.

HENRI VIGNE.

(1 Voir *l'Illustration* du 16 mars 1872.



LA

PORTE NATIONALE

A Strasbourg

ÉTAT ACTUEL

Pauvre Strasbourg! Nous avions cru qu'au milieu de l'effondrement de ses murailles, battues par la mitraille prussienne, quelque chose avait pu être épargné; on nous avait dit que les obus avaient passé par dessus la porte Nationale, et qu'elle seule était restée debout, dernier souvenir de la France perdue! Et bien vite nous nous procurions une vue du vieux monument alsacien, et nous nous empressions de la publier, heureux de pouvoir donner ce témoignage à ceux que la guerre impie a séparés de nous

Douce et trop courte illusion! La porte Nationale a subi le sort réservé aux murs de Strasbourg; ses flancs ont été déchirés, son toit défoncé; elle a souffert, elle aussi, des rudes assauts de l'étranger; elle aussi, elle a fait la guerre, et elle a été vaincue!

Voyez-la démantelée et pantelante! Pouvions-nous vraiment la laisser subsister intacte, après qu'elle avait tant souffert? nous devions réparer notre erreur.

Vaillante porte, pardonne-nous d'avoir ignoré tes blessures; nous connaissions ta valeur, et n'avions d'autre but que d'honorer ta mémoire!

J. C.



STRASBOURG. — La porte Nationale après le bombardement.

AVIS AUX ABONNÉS

Dans notre numéro du 30 décembre dernier, nous annoncions, sans en donner encore le titre définitif, la publication d'une histoire pittoresque de la Commune, pour laquelle nous avions à notre disposition des documents précieux et complètement inédits.

Les circonstances nous ayant contraints d'ajourner jusqu'à présent l'apparition de cet important ouvrage dont les éléments sont aujourd'hui tout prêts, nous avons eu l'idée qu'il formerait une suite naturelle au *Paris nouveau*, auquel il ne manque, pour être complet, que deux ou trois livraisons au plus.

Nous avons donc pensé qu'il valait mieux tout d'abord terminer ce livre qui a été tiré à plus de 100 000 exemplaires, et dont nous sommes en mesure de faire paraître la fin sans retard : *Paris incendié* le suivra sans interruption.

La gratuité de ces primes exceptionnelles ne pourra avoir de rétroaction sur les livraisons parues lors du renouvellement tardif ou d'une souscription à l'*Illustration*. Il est donc nécessaire de renouveler ou de demander son abonnement pour éviter d'avoir à payer les livraisons parues en dehors du cours d'un abonnement.

Toutes les demandes de renouvellement ou d'abonnement doivent être accompagnées d'un mandat-poste ou d'une valeur à vue sur Paris, et adressées à MM. Aug. Marc et Ce, rue de Verneuil, 22, à Paris.

ÉCHECS

VINGTIÈME PARTIE

M. ARNOUS DE RIVIÈRE *Blancs.*	UN AMATEUR VALAQUE *Noirs*
1. P 4e R.	1. P 4e R.
2. C 3e F R.	2. C 3e F D.
3. F 4e F D.	3. F 4e F D.
4. P 4e C D.	4. F pr. P.
5. P 3e F D.	5. F 4e T D.
6. P 4e D.	6. P pr. P.
7. Roque.	7. F 3e C D.
8. P pr. P.	8. P 3e D.
9. P 5e D (*a*).	9. C 4e T D.
10. F 2e C D.	10. C R 2e R.
11. F 3e D.	11. Roque.
12. C 3e F D.	12. P 3e F R.
13. D 2e D	13. C 3e C R.
14. C 2e R.	14. P 4e F D.
15. T c F D (*b*).	15. F 2e D.
16. C 3e C R	16. F 2e F D.
17. C 5e F R.	17. F pr. C (*c*).
18 P pr. F.	18. C 4e R.
19. F pr. C (*d*)	19. P D pr. F (*e*).
20. T pr. P.	20. P 3e C D.
21. T 2e F D	21. F 3e D.
22. T R c R.	22. C 2e C D.
23. T R 4e R.	23. C 4e F D.
24. T R 4e C R.	24. T R c R (*f*).
25. F 5e C D.	25. T 2e R.
26. D 6e T R.	26. D c F R.
27. D 3e T R.	27. D 2e F.
28. C 4e T R.	28. P 5e R (*g*).
29. C 6e C R (*h*).	29 T 2e F D.
30. D pr. P échec.	30. R pr. D.
31. T 4e T R échec	31. R. c C.
32. T 8 T échec.	Mat.

a) 9. C'est le plus fort coup pour la continuation de l'attaque.

b) On trouve dans les ouvrages les plus récents l'indication de cette suite, mais ici nous croyons qu'on jouerait R c T avec plus d'avantage.

c) Les Noirs font bien de prendre le Cav. et cependant il en résulte quelque inconvénient, mais comment éviter dans ce début, lorsqu'on a la défense, d'être tout le temps gêné et en danger? Une analyse qui démontrerait qu'il y a réponse à la meilleure série de coups dans chaque variante de l'Evans est encore à faire.

d) La prise de ce Cav. est indispensable; nous invitons les amateurs à étudier les curieuses variantes résultant de la prise par le Cav.

e) Meilleur que de reprendre avec le P F R ce qui ouvre le jeu au Cav. blanc par C 5 C et 6 R.

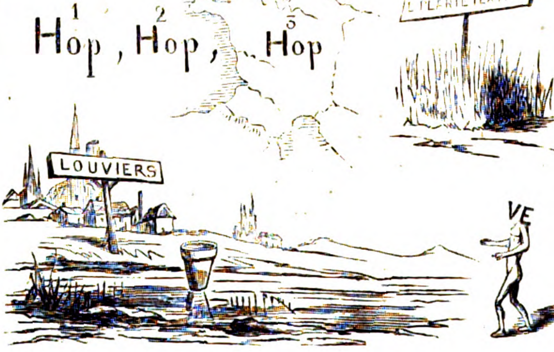
f) Tout cela est joué avec soin des deux côtés; la partie entre dans la phase critique.

g) Les Noirs ne semblent pas avoir compris la combinaison qui va décider de la partie.

h) Bon coup auquel il semble qu'il n'y a plus de parade.

J. A. DE R.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS :

C'est Dieu qui guérit, et c'est le médecin qui touche les honoraires.

AUG. MARC, *directeur-gérant.*

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.
Encres typographiques de Ch. Lorilleux

L'ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL



Direction, Rédaction, Administration

22, RUE DE VERNEUIL

Toutes les communications relatives au journal, demandes d'abonnement, réclamations, demandes de changements d'adresse, doivent être adressées, à M. Augte Marc, directeur-gérant, 22, rue de Verneuil.

Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un mandat-poste ou d'une valeur à vûe sur Paris.

30e ANNÉE. VOL. LIX. N° 1520.

Samedi 13 Avril 1872

Prix du N° : 75 c. — La collection mensuelle : 3 fr. — Le vol. semestrie. . 18 fr.

PRIX D'ABONNEMENT

Paris et Départements : 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 18 fr. — 1 an, 36 fr.

Etranger : le port en sus, suivant les tarifs.

Les abonnements partent du 1er numéro de chaque mois.

Bureaux de Vente et d'Abonnement

60, RUE DE RICHELIEU

L'administration ne répond pas des manuscrits ni des documents qui lui sont adressés ; elle ne s'engage jamais à les insérer.

SOMMAIRE.



PARIS. — L'enclos de la rue Haxo.

REVUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

L'Assemblée prend ses vacances, les conseils généraux poursuivent les travaux de leur première session, et le président de la République fait à Paris, au palais de l'Élysée, de courtes visites pour faire des réceptions et donner quelques dîners. On avait parlé d'une installation complète du président de la République à ce palais pendant les vacances de l'Assemblée; mais il paraît que la commission de permanence s'est émue de ce projet. M. Thiers coucher à Paris! Mais ce serait la fin du monde! Vite opposons notre *veto*! Il faut donc que M. Thiers se contente de la permission de dix heures et revienne absolument à Versailles, s'il ne veut entendre crier le *caveant consules*!

Cette première session des conseils généraux est la moins importante, car c'est à la session du mois d'août que se produit la discussion du budget départemental. Mais cette réunion mérite pourtant une mention particulière et peut exercer une certaine influence sur le Gouvernement et l'Assemblée, par les vœux qui seront formulés par les conseils. Les deux résolutions qui paraissent devoir réunir le plus d'adhésions sont celles qui se rapportent au maintien de la république et à l'adoption du principe de l'instruction obligatoire.

Les deux projets de loi qui continuent à fixer l'attention du monde politique, sont relatifs au budget et à l'organisation de l'armée.

Parmi les mesures financières que l'Assemblée devra discuter à son retour, nous devons mentionner la création d'un compte de liquidation des diverses charges résultant de la guerre. Ces charges s'élèvent à 535 millions et se divisent en deux parties : les dépenses nécessaires à la réorganisation de notre matériel militaire et la liquidation des indemnités attribuées aux départements envahis et aux quartiers de Paris endommagés par suite des opérations de l'armée de Versailles. Le crédit des indemnités s'élèvera à 156 millions et le crédit alloué aux opérations purement militaires, telles que fortifications, camps retranchés, casernes, batteries d'artillerie, armement matériel, exigera une somme de 379 millions. Cette vaste liquidation s'effectuera, sans impôt nouveau, par les ressources suivantes : vente des rentes achetées par la Caisse d'amortissement, jusqu'à concurrence de 90 millions; aliénation des biens de l'État pour une somme de 35 millions; application à ce crédit de 75 millions, reliquat des emprunts émis, et pour le reste émission de bons du Trésor. L'opération serait terminée au bout de six années.

Quant à l'organisation de l'armée, la commission a été prévenue par le Gouvernement, qu'il serait prêt à accepter la discussion après le vote des nouveaux impôts. On assure que le président de la République n'opposera plus aucune résistance aux principes de la loi nouvelle. Mais quand viendra le jour de la discussion, le Gouvernement présentera à l'Assemblée une armée complétement réorganisée, avec des effectifs pleins, en infanterie, en cavalerie, en artillerie, en toutes armes. Dans ces conditions, il y a de très grandes chances pour que la majorité ressente le besoin de rapprocher les deux systèmes, afin de ne pas désorganiser des services rétablis et d'épargner au Trésor la charge de dépenses considérables qui seraient pour le moment inutiles. C'est d'ailleurs le conseil que donne à l'Assemblée M. Louis Passy, dans son rapport sur le budget de la guerre.

Cette réorganisation de notre armée, ainsi que le chiffre de notre budget de la guerre et de nos dépenses militaires provoquent de la part des journaux de M. de Bismarck des commentaires qu'il importe de ne pas laisser inaperçus. Ainsi les feuilles allemandes ont bien soin de mettre en relief les déclarations faites par M. Thiers dans ses derniers discours. « La France doit avoir une armée qui lui permettra de reprendre le rang qu'elle a toujours tenu dans le monde. » Une autre fois, il a dit dans un entretien : « Jusqu'à ce que la France ait réparé ses désastres, nous devons nous contenter de jouer le rôle de pompiers et d'éteindre toutes les flammèches qui pourraient compromettre le maintien de la paix. »

Les journaux de Berlin affirment que mises dans un ordre logique, ces paroles supposent un plan d'action précis et bien déterminé. La France, disent-ils, conservera la paix, jusqu'à ce qu'elle soit armée, et une fois armée, elle a certainement la prétention de se présenter encore comme la première puissance militaire du monde.

Nous pourrions faire observer aux journaux prussiens qu'ils raisonnent à la manière du procureur qui ne demandait que cinq lignes de l'écriture d'un homme pour le faire pendre. Mais ce serait assurément peine perdue. Il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. Nous avons tenu tout simplement à montrer combien à Berlin on s'étudie à nous observer, à nous épier, et à nous suivre dans chacun de nos mouvements.

Nous devons juger de ces dispositions à notre égard par la mesure que la Prusse vient de prendre à l'égard de l'Alsace et de la Lorraine. On sait que les malheureux habitants de ces deux provinces ont été mis dans la nécessité d'opter entre la nationalité française et la nationalité allemande. On pouvait penser que là se bornerait l'action de l'autorité. Mais nous devons tout attendre de la haine de la Prusse. Les habitants qui ont opté pour la nationalité française viennent de recevoir l'ordre de quitter leur pays. C'est monstrueux, mais il faut bien obéir au vainqueur qui s'est réservé, par un article du traité de paix, de pratiquer cette politique barbare. Restez citoyens français, mais quittez votre pays, abandonnez vos industries, vos terres, vos maisons. Voilà l'alternative réservée aux vaincus par ceux qui prétendent représenter la civilisation!

La session du parlement prussien vient de s'ouvrir, et c'est le prince-chancelier qui a prononcé le discours d'ouverture. L'empereur n'est pas encore complétement rétabli. Le langage tenu par M. de Bismarck est rassurant et pacifique, et le ministre qui se considère comme l'Agamemnon de l'Europe, ne manque pas de proclamer, suivant sa coutume, que la victoire de la Prusse est une garantie pour la paix du monde. Hélas! il n'est que trop facile de répondre à M. de Bismarck que les paroles n'ont plus aujourd'hui grande signification. Les actes sont tout, et le prince de Bismarck peut voir, à l'attitude de l'Europe, comment on apprécie les actes de la Prusse en Europe. Toutes les grandes puissances sont sur le qui-vive, et jamais la paix n'a été plus précaire! La force est toujours redoutée du droit.

Quant à l'Autriche, elle continue à se débattre au milieu de la crise provoquée par les revendications des provinces qui réclament leur autonomie complète. Les bruits les plus alarmants sont répandus à Vienne sur les dispositions de la Gallicie, de la Croatie et surtout de la Bohême, et si les journaux dévoués à M. de Bismarck s'applaudissent de cette situation, les feuilles autrichiennes ne manquent pas de signaler l'intervention des agents de M. de Bismarck comme la cause de cette agitation permanente.

Les élections générales sont terminées en Espagne, et nous pouvons en constater le résultat. Le ministère a obtenu 237 nominations, et l'oppo. 140, dont 52 républicains, 38 carlistes, 38 radicaux et 12 progressistes modérés. On pense que la majorité ministérielle sera d'une centaine de voix. Sera-t-elle assez forte pour résister aux assauts terribles que l'opposition va lui livrer? Espérons-le, car la paix est incontestablement le premier besoin de l'Espagne.

Les derniers télégrammes reçus au sujet de l'affaire de l'*Alabama* sont commentés par les journaux anglais dans les termes les plus contradictoires. Le point des pertes indirectes est-il, oui ou non, écarté? Nous ne pensons pas que frère Jonathan se montre si accommodant.

COURRIER DE PARIS

Tous les yeux s'arrêtent sur l'Élysée; M. Thiers y fait des haltes. Que faire de mieux en temps de vacances parlementaires? Ce qui porte surtout les curieux à frotter le verre de leurs lorgnettes, c'est qu'il y a ou qu'il y aura au palais quatre réceptions, lisez quatre grands dîners de suite. Comment! ça dîne donc quelquefois, un chef de pouvoir exécutif? C'est ce que la galerie ne peut se décider à concevoir ni à digérer. Pour le commun des spectateurs, il doit en être d'un président de la République comme des idoles dont parle la Bible : *Non clamabant in gutture suo*. Les présidents ont une bouche pour ne pas manger avec un peu de luxe. S'il s'agissait d'un prince, passe! Mais un ancien journaliste, mais un petit monsieur en redingote vert-russe et en chapeau rond, comment s'y prendrait-il pour faire mettre à table des dignitaires à côté de lui et pour donner la franche lippée à des ambassadeurs? Dans les *Mémoires d'outre-Tombe*, Châteaubriand raconte avec autant d'éloquence que de simplicité sa visite à George Washington. Au moment où le voyageur se présentait chez le président des États-Unis, une vieille servante, un balai à la main, nettoyait le pas de la porte; c'était le seul chambellan qu'il y eût à la maison; Washington n'avait pas d'autre introducteur ni d'autre domestique. M. Thiers nous mène tout droit à ces mœurs-là. Encore une fois, comment de si petites gens osent-elles recevoir?

Il paraît que M. Thiers ne s'en tire pas trop mal. Il y a d'ailleurs à cela de bonnes raisons. En fait de gastrosophie, il a eu pour maître Talleyrand, un gourmand d'élite, le même qui, au congrès de Vienne, au milieu de circonstances toutes pareilles à celles où nous sommes, faisait spirituellement comprendre aux rois et aux diplomates assemblés que, toute vaincue qu'elle était, la France était encore la première nation de l'Europe, à cause de la supériorité de sa cuisine. Le président de la République a pris aussi des leçons du duc Decazes, autre fourchette illustre. Y a-t-il lieu de s'étonner si les personnages du jour, le prince Orloff en tête, s'estiment si heureux d'avoir leur couvert mis, soit à la préfecture de Versailles, soit à l'Élysée? Néanmoins, un vif déplaisir, peut-être même un chagrin, se mêle à ce triomphe. Vu l'équinoxe du printemps et ses suites, les mers sont bouleversées; toutes nos côtes deviennent inabordables. Point de pêche, pas de poissons frais. Mais c'est là un inconvénient dont chaque jour qui s'avance apportera le correctif.

En donnant des festins au faubourg Saint-Honoré, M. Thiers a voulu faire comme une préface du retour à Paris. Un an de bouderie, n'est-ce pas assez? La ville n'a jamais été si calme. Tout y renaît. Il va arriver très-prochainement, nous dit-on, un jour où M. Pouyer-Quertier, revenant de Berlin, nous apportera, un peu pareil à la colombe de l'arche, non un rameau d'olivier, mais la nouvelle de la libération du territoire, qu'il est en train de négocier. Or, comme complément à ce ce fait dont l'échéance importe tant à notre avenir, M. Thiers demandera à l'Assemblée nationale le retour à Paris, et l'Assemblée nationale, consultant l'opinion publique, ne refusera pas. Telles seront les conséquences de quatre jolis dîners.

En attendant, les courses vont toujours leur train. Hâtons-nous d'ajouter que ce train est de plus en plus brillant. Dimanche, au bois de Boulogne, la foule était grande. Dans la matinée, on n'était pas sans inquiétudes; on craignait la pluie. Un ciel gris, qui paraissait avoir été peint par feu le père Ingres lui-même, faisait l'effet d'une menace. Point. La journée s'est fort bien passée. Tous les prix indiqués sur le programme ont été vaillamment courus. Sur ce vaste tapis vert du Bois, auquel la mode inflige tant de noms aussi anglais que baroques, les chevaux et les jockeys se sont couverts de gloire et fort peu de sueur, puisqu'il ne faisait pas chaud. Dix ou douze roulettes profanes s'étaient établies en face des tri-

bunes. On les a fort sagement rejetées dans les contre-allées. Il n'est resté, pour contrarier l'attention des spectateurs, que ce type bizarre du cavalier qui ne s'engage pas et qui prétend suivre la piste de loin, courant en désordonné d'un endroit à l'autre et éclaboussant les piétons. Quand démontera-t on aussi ce centaure d'espèce si gênante?

Quoi qu'on en ait dit, les petits événements de la vie parisienne ne passent jamais bien vite. Chez nous, tout épisode traîne en longueur, au point de devenir ce que les comédiens appellent une rengaîne. Tel est, par exemple, le cas de Gustave Courbet, refusé dans une de ses œuvres. Au gré de bien des esprits sensés cet incident, datant de plus de quinze jours, demanderait déjà à se trouver perdu dans le bric-à-brac de l'histoire ancienne. Eh bien, pas du tout. En maint endroit, on s'occupe encore et toujours du rejet de la *Femme nue*. Ceux-là tiennent pour, ceux-ci tiennent contre la sentence rendue par le jury de peinture. Mais, voyons, est-ce que les débats à cet égard ne sont pas usés jusqu'à la corde?

Un des anciens amis du maître peintre d'Ornans a rencontré, l'autre jour, l'artiste, assez mélancolique et tout à fait silencieux. Gustave Courbet a beaucoup vieilli : une année pleine de désastres et de folies, ne devrait-elle pas compter pour dix? L'auteur des *Casseurs de pierres* a vieilli, il a blanchi, il a maigri. Chose plus étrange encore, il est devenu presque modeste. Laissant de côté la politique, qui ne leur permettrait plus de s'entendre, les deux camarades d'autrefois ont causé un instant.

— Où allez-vous donc de ce pas, Courbet?

— Chercher un passe-port pour quitter Paris.

— Pourquoi partir?

— Tiens! parce que j'éprouve le besoin de changer d'air.

— Mais où allez-vous?

— D'abord en Bretagne, à Roscoff, pour me rafraîchir au bord de la mer.

— Une station ravissante, Roscoff: une branche d'arbre sur l'eau

— Après ça, j'irai sans doute en Italie, probablement à Rome.

— A Rome! Est-ce que vous en voulez à la colonne Trajane?

— Mauvais plaisant! Ne parlons plus de colonnes. Non, j'ai une pensée plus sérieuse.

— Laquelle?

— Celle de dessiner les lézards verts qui courent au soleil sur les marches du Colysée.

Et le colloque a fini par là.

En même temps que la *Femme nue*, faite à Sainte-Pélagie, a été rejetée, une autre décision qui n'a pu avoir le même principe, mettait à l'écart les tableaux présentés par Gustave Doré. Voilà encore un arrêt dont on se demande le pourquoi. Vous rappelez-vous le moinillon blanc du jeune artiste, cette figure étrange d'enfant ascète, mêlée aux têtes ridées d'un chapitre de camaldules? Il y avait sans doute de vives critiques à exercer et l'on n'a pas manqué de le faire. Cependant ce moinillon et cent autres choses ont fait voir que Gustave Doré a un talent personnel en dehors de tout conteste, un coup d'ongle à lui, des défauts et des qualités dont il faut savoir tenir compte. On le refuse. Il en est, paraît-il, du jury de peinture comme du jury extra-judiciaire de la Seine. On n'a plus qu'à s'incliner après qu'il a dit :

— Oui, l'accusé est coupable.

En dehors des listes, au reste fort nombreuses, déjà publiées touchant le prochain Salon, bien des faits indiquent un mouvement artistique des plus intéressants. Ainsi on parle beaucoup de ce qui se passe au Louvre. Plusieurs acquisitions de fraîche date, faites aux dernières ventes, ont été remisées au vieux palais. Il paraît aussi qu'on y a fait des trouvailles. Nous connaissons tous l'admirable musée, qui, Dieu merci! n'a pas été consumé par le pétrole de la Commune. Nous avons cent fois parcouru ces galeries, toutes parsemées de chefs-d'œuvre, qu'on ne saurait trop aller voir et revoir. Mais, après nos sinistres algarades, le besoin de retrouver tout cela et de refaire un catalogue s'étant fait sentir, on s'est mis à fouiller les greniers. Or, on a été émerveillé, raconte-t-on, de ce qu'on y a découvert. Les greniers du Louvre! est-ce une légende en l'air ou bien une éblouissante réalité? J'entends des artistes n'en parler qu'avec l'émotion la plus convaincue. Il s'y trouverait de grandes pages à foison, mais surtout des toiles de l'École hollandaise. Quelques Vénitiens de prix se rencontrent aussi dans le nombre, comme des coquelicots et des nielles au milieu des épis de juillet. C'est ce qu'on rapporte, c'est ce qu'il s'agit de vérifier.

A l'Hôtel des commissaires-priseurs, les ventes continuent, mais en se ralentissant d'une manière sensible. La mode de mettre une galerie aux enchères est déjà passée. Pour le quart d'heure, on songe à un autre passe-temps, on arrive à la vente aux autographes. Les pattes de mouches historiques sont précieusement cataloguées; elles sont cotées, recherchées. A la salle Sylvestre, on en fait grand cas, jusqu'au jour où il s'agira d'une autre vieillerie dont le vent capricieux de la vogue fera une autre nouveauté. Un expert, M. Gabriel Charavay est sur les dents. Que de petits bouts de papier il a à ranger! Qui aurait pu supposer que la postérité pût devenir à ce point amoureuse d'un tréma, d'une virgule ou même d'un pâté!

Il faut le noter, l'époque de la première Révolution est particulièrement en faveur. On exhibe donc plus religieusement qu'on ne le ferait pour du papier de la Banque des billets écrits ou signés par les principaux acteurs du grand drame de 89. Voulez-vous dix lignes de Mirabeau à Sophie Monnier? C'est daté du donjon de Vincennes, où le révolté était alors en cage :

« Pourquoi les femmes, même les plus délicates, ont-elles pour les imbéciles un goût si prononcé? Je me suis posé cette question, hier au soir. Pourquoi les hommes de génie sont-ils presque tous traités en Sganarelles? J'ai médité là-dessus deux heures. Eh bien, le croirais tu, ma Sophie adorée? tout bien vu, tout bien débattu, en songeant au visage toujours souriant des sots et en pensant à la figure toujours revêche des autres, j'ai fini par conclure que les femmes avaient raison, toujours raison. Ainsi traite-moi toujours comme ton sexe traite les têtes vides; je ne songerai jamais à m'en plaindre. »

Il s'est plaint plus tard, l'histoire nous l'apprend, et il en a voulu à la belle baronne. Mais revenons aux autres. Voulez-vous une lettre de Collot d'Herbois, encore peu connu, encore comédien, demandant à Beaumarchais d'écrire pour lui un rôle? Voulez-vous un feuillet dans lequel Philippe-Égalité invite Danton à venir manger sa part d'un saladier de fraises des bois sur les pelouses du parc de Monceaux? Il y a tout cela; il y a bien d'autres choses! Dans ces collections, on rencontre aussi seize vers de Maximilien Robespierre, avocat d'Arras, vers par lesquels le futur membre du comité de Salut public pleure sur la mort d'un bouvreuil. Cette élégie a été faite à l'époque même où l'auteur composait l'*Éloge de Gresset*. Robespierre pleurant sur un pauvre oiseau mort avant l'âge, c'est encore plus curieux que Catulle versant des larmes sur le moineau de Lesbie.

On promet l'arrivée du sultan à Paris pour dans huit jours. On se rappelle avoir déjà vu Abdul-Azis lors de l'Exposition universelle. — Le cardinal Antonelli doit aussi venir. — Ce serait une rencontre piquante que celle de la croix et du croissant.

Malheureux Paris! A peine la fièvre des concerts a-t-elle un peu baissé que l'épidémie des conférences sévit sur toute la ligne. Depuis huit jours, on multiplie ces parlottes. N'en disons pas trop de mal, il y en a de fort intéressantes. Celles qui roulent sur l'astronomie ont certainement tout ce qu'il faut pour amuser le public. Si vous voyiez combien la mère a soin d'y conduire sa fille! L'astronomie est devenue le passe-temps des grands révolutionnaires désabusés et des familles dont le ton du théâtre moderne choque désagréablement l'oreille. Ledru-Rollin s'est fait astronome; Joseph Mazzini l'était; Garibaldi le sera; Victor Hugo commence à le devenir. Quant aux familles, la chose est cent fois évidente. La raison du fait n'a pas besoin d'être déduite. Il n'y a qu'à se rappeler les deux mots dont Shakespeare avait composé son juron journalier : « Chastes étoiles! »

Parmi ceux qui parlent avec autant de charme que de conviction sur la cosmographie, laissez-moi vous recommander M. Camille Flammarion. En voilà un qui laisse bien loin derrière lui le joli petit système de *la Pluralité des mondes*, de Fontenelle. Ce jeune savant connaît l'art de se suspendre des deux mains à la queue étincelante et vagabonde des comètes. Il fait voyager son auditoire avec lui dans l'espace sans limites de l'éther. Il apprend aux braves gens qui l'ignorent que la terre, notre planète, n'est qu'un grain de sable ou de poussière, jeté au milieu des champs de l'infini. Où il est surtout curieux à entendre, c'est quand il essaye de faire comprendre qu'il existe des milliards de mondes semblables aux nôtres. Le petit bourgeois qui l'écoute en devient blême d'admiration et de terreur. Et les détails inattendus qu'il donne sur les *Mondes habités!* Dans telle et telle étoile, la végétation, au lieu d'être verte, comme ici-bas, est rose. Dans Saturne, elle est bleue. Dans Jupiter, il y a des hypothèses plausibles pour qu'elle soit orangée. Là, par contre, les roses sont vertes et les œillets opale.

M. Camille Flammarion ne s'en tient pas à ces détails. Il s'étend aussi très-longuement, en connaissance de cause, sur les êtres animés qui peuplent ces groupes stellaires. Voilà qui est bon à savoir! En passant en revue les 75 millions de soleils qui sont le plus à notre portée, l'ardent astronome cite un monde où l'année est de 60 000 jours, le jour de 7 heures, où l'homme a 50 mètres de taille, sent circuler dans ses veines un sang beaucoup plus froid que la glace et vit quatre siècles en moyenne. Sur un autre monde, il y a trois soleils, deux rouges et un violet, douze lunes diversement coloriées. L'homme y ressemble à une sphère de gaz. Dans un autre, il y a des montagnes de topaze; les femmes sont adorablement belles et muettes. Ce qui a fait qu'un auditeur s'est écrié :

— Ah! monsieur, obtenez que j'aille faire un tour dans ce monde là!

PHILIBERT AUDEBRAND.

L'ENCLOS DE LA RUE HAXO

La nature a des contrastes cruels. A l'endroit où s'est commis un crime, sur le sol où s'est déroulé quelque drame palpitant et terrible, on voit, au printemps, pousser les lilas et sortir les violettes.

Ainsi en est-il sur ce terrain maudit de la rue Haxo, où 47 victimes ont été assassinées par les sauvages de la Commune.

Celui qui va là en pieux pèlerinage compte trouver un lieu lugubre, semé d'orties, sentant le carnage, et redisant à l'esprit les scènes infâmes dont il a été témoin.

Rien de semblable.

Au nº 79 de la rue Haxo, une rue montueuse de Belleville qui ne porte ce nom que depuis trois ans, le nom d'un colonel du génie, on voit un enclos, une sorte de square tout vert, devant lequel on passerait sans se douter de rien, si ce n'était l'inscription placée au-dessus de la grille d'entrée qui vous arrête sur place :

ŒUVRE EXPIATOIRE DU MONUMENT DES OTAGES...

On entre dans ce jardin, où les feuilles poussent aux arbres, où les oiseaux chantent dans les branches; un bassin occupe le centre. Des enfants jouent sur le sable des allées, devant la maison du gardien.

C'est le calme bourgeois. Rien jusqu'ici ne rappelle l'effroyable tragédie.

Mais, avancez jusqu'au fond du square. Là s'élève un petit mur à hauteur d'appui; à quatre mètres environ est le grand mur de clôture. L'espace compris entre les deux murs forme comme une tranchée.

Dans cette tranchée, deux croix noires chargées de couronnes d'immortelles.

C'est là.....

Sur ce mur du fond, vous cherchez en vain les traces des balles. Elles ont disparu.

Le gazon a recouvert l'enclos piétiné par les bourreaux...

Mais ces vieilles pierres parlent... Devant ce mur vous voyez toute la scène...

Cette verdure a des reflets sinistres...

On se souvient.

En sortant, vous vous trouvez juste en face de deux cabarets teintés de rouge, qui semblent regarder de toutes leurs lucarnes le terrain du meurtre.

Comme il devait y avoir du monde là-haut, ce jour-là, à toutes les fenêtres!

C'est que de là on plonge juste sur la tranchée..

L'un de ces cabarets s'appelle: *aux Vendanges de Bourgogne.*

L'autre... ignoble ironie du hasard!... s'appelle: *au Lapin sauté.*

ELIE FRÉBAULT.

LES FÊTES NATIONALES DE HOLLANDE

Op den eersten April
Verloor Alva zyn Bril.

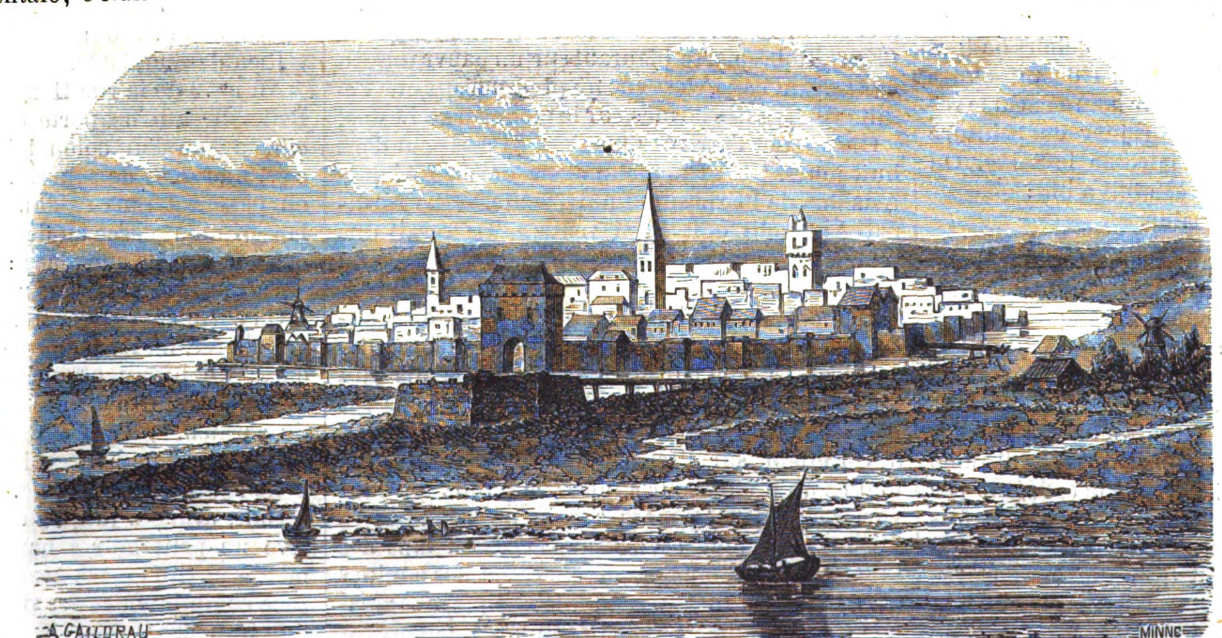
C'est le 1er avril qu'Albe perdit sa lunette. Disons tout d'abord que la Brielle signifie lunette, et l'on comprendra l'intérêt national qui s'attache à ces deux vers; c'est, en effet, le 1er avril 1572 que les gueux de Hollande reprirent la Brielle au duc d'Albe, et bien que ce succès ne fût que le premier pas vers l'indépendance, il eut dans tout le pays un tel retentissement, qu'on s'est habitué à regarder sa date comme celle de l'affranchissement national.

L'anniversaire de 1872, trois fois séculaire, devait donc être célébré avec une pompe et un éclat inaccoutumés; partout, dans les grandes villes comme dans les plus simples bourgades, on s'y préparait depuis quelque temps; dans toutes les localités de quelque importance, des comités spéciaux s'étaient formés, des souscriptions avaient été organisées, et cela, en dehors de toute influence gouvernementale; c'était bien la Hollande se préparant tout entière à fêter le 300e anniversaire de son autonomie reconquise.

Pourquoi faut-il que le clergé ait cru devoir donner à cette manifestation nationale un caractère qu'elle n'avait pas, en protestant contre la célébration d'un tel anniversaire? Que les évêques se soient abstenus de prendre part à la fête, si leurs convictions le leur défendaient, il n'y aurait là qu'une



HOLLANDE. — Monument commémoratif de la prise de la Brielle; nymphe apportant le drapeau de l'indépendance.



La ville et le port de la Brielle en 1572.

petitesse d'esprit qui s'accorderait avec les habitudes ultramontaines; mais qu'il ait tenu à engager une lutte, à propos d'une question où les plus grands souvenirs de la nation étaient en jeu, c'est une maladresse inutile qu'on a peine à s'expliquer. Son opposition devait nécessairement échouer en présence du patriotisme hollandais; beaucoup de catholiques même ont eu honte du rôle que prétendaient leur faire jouer les évêques, et ils ont hautement déclaré qu'ils ne voulaient pas se séparer de leurs compatriotes dans cette circonstance solennelle; il n'y a, en effet, rien ici d'ecclésiastique, et l'enthousiasme général n'a été qu'une revendication glorieuse de la liberté de conscience, de la patrie et de son indépendance contre l'épouvantable tyrannie et les cruautés du duc d'Albe et de Philippe II.

Comme nous le disons plus haut, la fête se célébrait dans la Hollande tout entière : à Amsterdam, à la Haye, à Rotterdam, à Utrecht, à Leeuward, à Deventer, à Middelbourg, et dans cent autres localités; notre correspondant, ne pouvant se rendre partout à la fois, a pensé que le vrai centre serait à la Brielle, et c'est de là qu'il nous a envoyé les dessins que nous donnons dans notre numéro; nous complétons donc les renseignements qu'il nous a adressés par ceux que nous trouvons dans les journaux, notamment dans les correspondances du *Temps*, pour donner une idée complète de la fête.

Pas une maison qui ne fût pavoisée aux couleurs nationales (sauf celles de quelques ultramontains, d'ailleurs très-rares), pas un homme ni une femme qui ne portât sous forme de ruban ou de cocarde les couleurs nationales plus ou moins agrémentées d'orange. Les plus pauvres quartiers tout de vert enguirlandés, des portraits de *gueux*, moustaches en croc, hache sur l'épaule, avec toute sorte de devises en vers ou en prose libératrice, des trophées, des écussons, des soleils levants (reconnaissables et distincts des soleils couchants par cela que leurs yeux sont ouverts), des lunettes symboliques de toute dimension, des arcs de triomphe, des transparents, des tableaux d'histoire pendus dans les rues; et plus encore que tout cela, la joie littéralement énorme d'un peuple fier de son histoire et de sa liberté. Voilà ce qui remplissait les villes et les campagnes; et en vérité l'étranger qui se fût trouvé ce jour-là en Hollande, n'aurait absolument rien compris à la réputation de flegme impassible qu'on fait toujours au peuple hollandais. Il est vrai que rien ne vaut, en fait d'agitation, un flegmatique sorti de ses habitudes.

Dans la plupart des villes on avait organisé de grands

cortéges historiques : excellente idée un jour de fête nationale, et grâce à laquelle le peuple voit défiler l'histoire de son pays sous une forme en quelque sorte palpable. Au cortége de Rotterdam, 3700 personnes ont figuré sous toutes sortes de costumes. On a vu défiler des Bataves, à pied et à cheval, couverts de peaux de moutons, portant la massue et la pique, des Gallo-Romains, des chevaliers du moyen âge, Érasme, lisant dans sa voiture comme sur la place du Grand-Marché, mais avec deux fous cabriolant devant lui en costume de Triboulet, comme il convient à l'auteur du *Traité de la folie;* puis le Taciturne et toute sa famille; puis une quantité de *gueux,* précédés de deux tambours *authentiques* ayant appartenu aux vrais gueux du XVIe siècle; puis Guillaume III, roi d'Angleterre, dans une superbe voiture de gala envoyée gracieusement par le bourguemestre de Bruxelles et remontant au XVIIe siècle. (*N.-B.* — Plus de dorures que de ressorts, et mal de mer facile à l'intérieur); puis des chars allégoriques : Gambrinus, dieu de la bière, avec tous ses attributs et ses tributaires; la liberté de la presse fonctionnant tout en roulant; le Commerce conduit par Mercure et des Chinois, des Persans, des Javanais au milieu de ballots de toutes espèces; puis le fameux navire, débarquant à la Brielle, chargé de gueux; puis une lunette (cela ne pouvait manquer) portée cérémonieusement; et le roi et la reine (en plâtre) s'avançant majestueusement au milieu d'une forêt de fleurs... Nous en passons, mais il est impossible de nous rappeler... Et les hourras d'accueillir le cortége, les fous d'Érasme de faire mille folies, la presse ambulante faisant voler les papiers frais imprimés, les Bataves faisant peur aux petites filles, les rues remplies de monde entassé, les fenêtres disparaissant sous les têtes. La belle fête populaire!

Ailleurs le spectacle, sauf quelques variantes, était le même. C'est Amsterdam qui doit avoir eu la palme en fait d'illuminations et de feu d'artifice. On a surtout remarqué une grande gondole traversant les principaux canaux, éclairée par des feux de Bengale et montée par une jeunesse vigoureuse, costumée avec beaucoup de goût.



Guillaume Ier de Hollande, d'après Mierevelt.

A la Brielle, le roi et son plus jeune fils arrivèrent dès le matin pour présider à la pose des deux monuments, une nymphe de la liberté et un asile pour les vieux marins, qui sont destinés à perpétuer le souvenir de cet anniversaire. On trouvera ci-contre un dessin de la nymphe, due au ciseau du professeur Koelman. Le voyage a été pour le roi une série d'ovations sans interruption. Ceux qui s'imagineraient que l'*orangisme* a faibli en Hollande se tromperaient du tout au tout. Jamais il n'a été plus ardent. C'est au fond bien moins le roi comme tel que l'on entoure d'un culte presque superstitieux, que le représentant actuel de cette maison d'Orange qui a eu l'insigne honneur d'attacher trois ou quatre fois son nom à la renaissance, pour ainsi dire, inespérée du pays.

Du reste, le roi s'est concilié les plus indifférents par sa cordiale simplicité et les quelques paroles qu'il a prononcées d'une voix étonnamment forte au moment de la pose des premières pierres : « Messieurs », a-t-il dit en donnant lui-même l'exemple de se découvrir, « en un pareil jour, ce n'est pas ma personne ni ma famille qu'il faut célébrer; tous nous ne devons avoir qu'une pensée de reconnaissance et qu'un cri : *Vive la patrie!* » On peut deviner le formidable écho qui répondit à la royale exclamation.

Il y avait aussi à la Brielle un cortége historique, tout plein des souvenirs locaux; en particulier, une voiture où de jeunes beautés, faisant le plus grand honneur au sang de la contrée, symbolisaient les diverses sphères de l'activité nationale et faisaient une ovation ambulante au buste du Taciturne roulant avec elles tout enguirlandé.

Au banquet qui suivit, le roi porta plusieurs

FÊTES DE LA BRIELLE. — Arrivée de S. M. le roi Guillaume III. — D'après les croquis de notre correspondant spécial.

toasts, un en particulier au peuple belge, représenté par plusieurs députations. Outre les commissions belges et celles que les autres villes hollandaises avaient déléguées, outre plusieurs ministres et un descendant du comte Blois de Treslong (l'un des *gueux* preneurs de la Brielle), on remarquait à la table du roi l'illustre historien des Pays-Bas, sir J. Motley, l'auteur du grand ouvrage intitulé *The Rise of the Dutch Republic*, l'un des livres qui montrent le mieux l'importance européenne de la révolution néerlandaise du XVI[e] siècle.

Les journaux ont parlé de troubles qui se seraient passés dans plusieurs endroits, à l'occasion de la manifestation nationale; beaucoup d'exagérations ont été débitées à ce sujet; quelques cas d'opposition isolés se sont produits dans les provinces du Sud, dans le Brabant et le Limbourg; à Nimègue, on a insulté les porteurs d'insignes orangistes; à Bois-le-Duc, on a jeté de la boue sur le buste du Taciturne. Mais, en somme, la majorité de la population a fait preuve de bon sens; et dans un grand nombre de provinces, la plupart des catholiques ont pris leur part de l'allégresse générale; on a même vu des églises de jésuites pavoisées aux trois couleurs.

Le seul fait véritablement grave à mentionner, c'est la violation de la frontière néerlandaise par une bande d'ultramontains allemands, venus d'Emmerich, ville prussienne située en face de Clèves, qui se sont rués sur la commune hollandaise de Heerenberg, pour empêcher par la violence la célébration de la fête nationale.

Nous ne reviendrons pas sur les détails, qui ont été racontés dans plusieurs journaux; des enfants réunis dans une maison privée en ont été expulsés; les habitants qui avaient pavoisé leurs demeures ont été contraints d'enlever les drapeaux; mais bien qu'il n'y ait pas eu de sang versé, il y a là une violation flagrante du droit des gens, qui a indigné toute la Hollande : il faut espérer que le gouvernement prussien aura le bon sens de faire faire une enquête minutieuse et de punir sévèrement les auteurs de ce crime international.

HENRI VIGNE.



AVIS

Dans notre numéro du 30 décembre dernier, nous annoncions, sans en donner encore le titre définitif, la publication d'une histoire pittoresque de la Commune, pour laquelle nous avions à notre disposition des documents précieux et complétement inédits.

Les circonstances nous ayant contraints d'ajourner jusqu'à présent l'apparition de cet important ouvrage dont les éléments sont aujourd'hui tout prêts, nous avons eu l'idée qu'il formerait une suite naturelle au *Paris nouveau*, auquel il ne manque, pour être complet, que deux ou trois livraisons au plus.

Nous avons donc pensé qu'il valait mieux tout d'abord terminer ce livre qui a été tiré à plus de 100 000 exemplaires, et dont nous sommes en mesure de faire paraître la fin sans retard : *Paris incendié* le suivra sans interruption.

La gratuité de ces primes exceptionnelles ne pourra avoir de rétroaction sur les livraisons parues lors du renouvellement tardif ou d'une souscription à l'*Illustration*. Il est donc nécessaire de renouveler ou de demander son abonnement pour éviter d'avoir à payer les livraisons parues en dehors du cours d'un abonnement.

Toutes les demandes de renouvellement ou d'abonnement doivent être accompagnées d'un mandat-poste ou d'une valeur à vue sur Paris, et adressées à MM. Aug. Marc et C[e], rue de Verneuil, 22, à Paris.

UN SOLDAT

SOUVENIR DE LA GUERRE

I

Lorsque, après nos premiers désastres, on fit enfin cette précieuse découverte que notre poignée de soldats ne pouvait suffire à arrêter le torrent humain se ruant contre nous, et que l'on fit appel à tous les courages et à toutes les bonnes volontés, les plus confiants de nous hochèrent douloureusement la tête, en voyant le nombre insignifiant d'enrôlés volontaires qui vinrent grossir nos rangs. Sur cette terre de France, qu'il suffisait autrefois de frapper du pied pour en faire surgir des légions, le mot « Patrie » sonnait creux. Encore à ce moment pouvait-on conserver quelques espérances. Ce fut bien pis plus tard. Heureux ceux qui n'ont pas vu ces hontes!

Cependant il y eut de nobles dévouements: des enfants que le siècle n'avait pas eu le temps de gangrener; des vieillards, Français du bon temps, dont les utopies humanitaires n'avaient pu altérer le patriotisme, vinrent se ranger autour de nous: c'est dans ces extrêmes que se recruta le plus grand nombre de nos volontaires.

Un matin, je vis arriver à moi un grand vieillard, tête d'ancien militaire, moustache et mouche blanches, maigre et courbé, portant soixante ou soixante-cinq ans. Il y avait sur ses traits altérés une indicible expression de souffrance.

— Mon capitaine, me dit-il, je suis des vôtres. Voici ma feuille de route.

Il venait de Vesoul, avec un acte d'engagement pour la durée de la guerre.

— Pauvre homme! lui dis-je, ému, en lui tendant la main, c'est bien, ce que vous faites là! Dieu veuille que les jeunes vous imitent! Mais ne craignez-vous pas que vos forces ne trahissent votre courage?...

Il se redressa fièrement :

— Ne craignez rien, mon capitaine, reprit-il, j'ai l'air fatigué, comme cela, mais je suis robuste, allez! Vous verrez! Seulement, si c'est un effet de votre bonté, capitaine, je vous demanderai à être monté tout de suite, et à marcher : Je suis un vieux cuirassier, je me souviens du métier et vous sentez que, si je me suis engagé, c'est que j'ai besoin de tuer du Prussien!...

Avec cela qu'il est facile de savoir si l'on en a tué, de ces invisibles! Enfin le pauvre vieux croyait que c'était encore comme autrefois, au bon temps où l'on voyait son homme et où l'on pouvait mesurer son courage.

Comme je lui demandais s'il ne laissait pas de famille derrière lui, au pays, de grosses larmes lui vinrent aux yeux, et il me dit:

— Pardon, mon capitaine, j'ai du monde là-bas; mais, voyez-vous, je peux bien vous confier cela, je ne pouvais plus rester au pays. Faut vous dire que j'avais un fils, un beau gars de dix-sept ans, et un brave enfant!... Dès la déclaration de guerre, je lui dis : — Garçon, voilà le moment de se montrer Français! — J'allais te demander à m'engager! me répondit-il. Ce fut tout de suite fait. Il entra dans un régiment qui se mettait en route; il n'a eu que le temps d'arriver à Forbach : la première balle a été pour lui! Depuis, voyez-vous, la vie n'a plus été tenable. La femme *m'agonit*; elle dit que c'est moi qui lui ai fait tuer son garçon! La pauvre vieille! Je sais bien que le chagrin lui fait tourner un peu la tête; mais moi, je ne peux pas entendre de ces choses-là et je lui ai dit : — Puisque c'est comme ça, et que tu grognes toujours, tu n'auras plus sans cesse devant les yeux celui qui t'a fait perdre ton fils et je vais tâcher de le venger!... Alors je me suis engagé et... me voici, mon capitaine!

Il pleurait; moi, je faisais semblant de me moucher, parce que je pleurais à grosses larmes aussi. Pauvre père! De combien de milliers de semblables douleurs est faite une victoire!

Je l'installai et donnai les ordres pour qu'on lui épargnât toutes les corvées : j'aurais voulu tromper sa vieille ardeur et lui faire accepter un de ces services intérieurs que l'on confie aux vieux serviteurs affaiblis, et qui l'eût tenu loin du combat. Mais il n'y avait pas à le leurrer, il connaissait tout cela sur le bout du doigt, et je n'eus de répit que lorsque je l'eus complétement armé et monté. Alors seulement son visage s'éclaira et, plus alerte que les jeunes, avide d'activité, infatigable, il demandait toujours à faire partie des reconnaissances, à battre l'estrade sans trève ni repos, à participer à tous les services; c'était un cavalier modèle.

Nous bivouaquions sur le plateau de Vincennes.

Un jour, il vint me demander la permission de s'absenter du bivouac pendant quelques heures pour aller aux provisions dans les champs. Je la lui accordai en lui recommandant la prudence, car nous avions eu déjà quelques hommes blessés pour être allés chercher des pommes de terre trop près des avancées de l'ennemi.

La nuit était venue, et Moiroud, — j'avais oublié de vous le nommer, — Moiroud n'était pas rentré : je commençais à être fort inquiet et à me reprocher de lui avoir donné cette permission, quand la portière de ma tente s'entr'ouvrit et mon vieux cuirassier apparut, son sac plein sur le dos.

— Pardon, faites excuse, mon capitaine, me dit-il : je suis allé aux terriers dans le bois et je vous apporte deux lapereaux; vous savez, ça me connaît, ça! Quand vous en voudrez, vous n'aurez qu'à me faire signe!

Puis, après avoir retiré de son sac les deux lapins, il y replongea la main et, d'un air confidentiel :

— Je voudrais bien vous demander quelque chose, ajouta-t-il, si c'était un effet de votre bonté; mais faudrait ne rien dire et surtout ne pas me gronder, mon capitaine! N'est-ce pas que vous ne me gronderez pas?

Il avait l'air si content, ce pauvre vieux, d'habitude si triste, que pour tout au monde je n'eusse voulu lui gâter sa joie; je lui promis de ne rien dire.

— Voilà, je voudrais vous prier de me garder cela, parce que je tiendrais à l'envoyer à la vieille; ça lui fera tant plaisir!... Et, si je le montre à la *tribu*, je ne suis pas sûr qu'on ne me le *chaparde* pas!...

Il retira enfin sa main du sac et amena un casque prussien.

Il avait bien travaillé, Moiroud! Non-seulement il m'avait pris deux lapins, mais encore il s'était faufilé dans les herbes et les fossés le long de la Marne, et, rampant comme un serpent, de touffes de joncs en massifs d'arbustes, de sillon en rigole, il avait fini par arriver jusqu'à l'abri d'une sentinelle avancée; et, bondissant sur elle, il l'avait poignardée et rapportait son casque pour la vieille qui, pensait-il, serait si heureuse de voir la dépouille d'un des assassins de son fils.

— J'ai pensé aussi aux camarades, ajouta-t-il; voici un sac de pommes de terre pour eux!

Malgré ma promesse, je le grondai... bien doucement, vous pouvez le croire, et je lui promis de garder précieusement son casque.

II

Quelques heures plus tard, la brigade recevait l'ordre de monter à cheval à l'aube pour une opération offensive.

Comme cinq heures du matin sonnaient, nous traversions le bois, ou plutôt ce qui restait du bois, dans la direction de Charenton.

Pauvre bois de Vincennes, si charmant autrefois, avec ses beaux lacs et ses ruisseaux si frais, avec ses épais massifs mystérieux au sortir desquels on découvrait tout à coup, du plateau de Gravelle ou de Nogent, les merveilleux panoramas de la Marne, qu'en avait-on fait? Si riant quelques semaines auparavant, ce grand parc ombreux, dénudé aujourd'hui, avec ses arbres sciés à mi-hauteur d'homme, avait un aspect lamentable. Et, à tout prendre, à quoi servaient ces am-



putations farouches de ce qui faisait l'ornement, la joie des yeux, la santé de Paris? En quoi ces abris, en dedans de la ligne des forts, gênaient-ils la défense? On eût dit que, dès le premier jour, on ne supposait pas que la plus formidable de ces fortifications pût, pendant une heure seulement, arrêter l'ennemi. Héroïque folie que se défendre, disait-on! Hélas! de tous ceux qui s'étaient adjugé le soin de relever notre honneur et de sauver Paris, aucun n'avait la foi. Pourquoi se chargeaient-ils d'une telle mission, ces découragés de la première heure?

Il faisait à peine demi-jour et l'air était très-vif. On marchait silencieusement; la poudre commençait à parler au loin; on entendait de temps à autre quelques feux de tirailleurs; par ci, par là, une détonation d'artillerie; tout annonçait une action prochaine et, comme toujours, un peu avant la partie, chacun ressentait un besoin de recueillement: le temps seulement de donner un souvenir à ceux que l'on aime et une pensée à Celui en qui l'on croit.

HENRY DE COURTIN.

(*La fin prochainement*).

SOUSCRIPTION POUR LE RACHAT DU TERRITOIRE

(Fin.)

Puis, dans ce concert, de temps en temps, des notes plus aiguës se font jour :

— Toute cette agitation sera fatalement stérile. Nous sommes un peuple extrême en tout. Le matin enthousiastes à l'outrance. Le soir, irrémédiablement désespérés. Toujours soit au grenier, soit dans la cave. Pas d'étages intermédiaires pour notre tempérament. Les flammes de générosité qui nous dévorent aujourd'hui seront peut-être un incendie demain. Après-demain il n'y aura plus que de la fumée. Dans trois jours on reconnaîtra que ce n'était qu'un simple feu de paille!

— Soit! Mais comment arrêter l'essor déjà pris?

— Je l'ignore. Ce que je sais bien, c'est qu'il ne faut pas nous faire, une seconde fois, bafouer du monde entier par les rodomontades et les jactances d'un pseudo-dévouement, prêt à toute abnégation et à tout sacrifice, — alors que le monde entier sait maintenant, au juste, ce que valent et ces jactances et ces rodomontades. — Ce qu'il faut, c'est ne pas croire étourdiment notre patriotisme assez puissant pour nous libérer tout de suite avec de l'or, après l'avoir cru, sans plus de raison, capable de nous délivrer avec du plomb. Ce qu'il faut, c'est ne pas refaire du Gambettisme financier, quand le Gambettisme militaire nous a si peu réussi, hélas!

***

Or, au milieu de cette confusion des langues et de ce désarroi des esprits, sont tout à coup tombées, du haut de la tribune, les paroles de M. Victor Lefranc. Un arrêt de mort pour la souscription. Le coup de grâce!

Faut-il regretter que les choses aient ainsi tourné? Pour ma part, je ne le crois pas. Si généreuse, si noble et si haute en soi que fût l'idée première, elle était évidemment imprudente, sans doute même dangereuse, du moment où l'on ne pouvait pas en tirer la somme excentrique nécessaire pour le rachat intégral.

Or, on ne le pouvait pas.

Existe-t-il un doute encore à ce sujet?

Nous allons tâcher de le vaincre par la plus incontestable des éloquences, — celle des chiffres :

II

De quoi s'agirait-il? De recueillir *trois mille millions* de francs — près des *deux tiers* de la valeur totale des pièces de cent sous frappées en France depuis 1795 jusqu'à 1870! — à l'aide de dons gracieux obtenus exclusivement de la générosité du peuple français.

Soit! — Voyons donc :

Le dernier recensement accuse, en France, une population de 38 192 064 habitants.

Tous peuvent-ils donner? Assurément, non. Qu'attendre, en effet, de la classe des déshérités qu'on peut ranger sous l'appellation générique d'*indigents*? Rien. — Réduisons donc, en excluant ces derniers, le chiffre possible des souscripteurs à 37 000 000 (1). — Si nous groupons ces individus en *ménages*, suivant les proportions officielles (2) qui divisent la population en « célibataires des » deux sexes, veufs et veuves, mariés sans en- » fants, et mariés avec un nombre d'enfants va- » riant de un à six et au delà, » nous trouvons 14 058 972 *ménages*, — dont chacun compte pour *un* souscripteur effectif, puisque, pris ensemble, ils comportent à la fois et l'unité du célibat, et la collectivité de la famille.

Il n'y a plus, maintenant, qu'à répartir la somme totale sur ces 14 058 972 groupes, en tenant compte des différences de situation sociale.

Voici d'abord une catégorie de personnes dont la souscription est essentiellement relative : — les petits employés, ouvriers, hommes de peine, domestiques, soldats, agents de la force publique, etc. J'en trouve 14 800 000 (3), soit, — en les groupant comme ci-dessus : — 5 627 376 souscripteurs.

Combien attendez-vous de chacun d'eux, l'un dans l'autre? Mettons — en exagérant, à coup sûr, — 0 fr. 05 c. par jour, pour 300 journées de travail. Ci : 84 410 640 fr.

Reste donc : d'une part, 2 915 589 360 fr. et, d'autre part, 8 431 596 ménages, - soit, si l'on s'en tient à une répartition brutale : 345 fr. 79 c. par unité.

Mais — comme le vice et la vertu — la fortune a ses degrés. Aussi faut-il chercher à déterminer la souscription possible de chaque *ménage* restant, en tenant compte des inégalités de ressources personnelles. Pour fantaisiste que soit la classification ci-dessous, peut-être ne paraîtra-t-elle pas trop inéquitable :

***

Rangeons ces 8 431 596 ménages sur une seule ligne, en observant un ordre progressif ascendant suivant la fortune de chacun : le plus pauvre, premier à gauche; le plus riche dernier à droite. — Cela fait, coupons la ligne en *dix* sections égales, c'est-à-dire comprenant chacune 843 159 souscripteurs. Dans toute section, le premier à gauche sera le moins riche, et le dernier à droite le plus riche; et, au point d'intersection de deux sections, le premier de celle de droite sera plus riche que le dernier de celle de gauche. — Est-ce bien compris?

Étant donné un *taux* de souscription individuelle, uniforme pour tous les membres d'une même section, mais croissant, — de section en section, à partir de la gauche, puisque, de section en section, l'aisance croît aussi, — on doit admettre que toute section — dans son ensemble, et les « *plus values* » compensant les « *moins values* » — puisse réunir une somme égale au *taux* multiplié par 843 159.

(1) Nos prévisions sont très-exagérées... mais dans le sens le plus favorable à la souscription; car voici les chiffres donnés par la *Statistique de la France* :

Détenus	46,963
Aliénés	34,232
Malades, dans les hôpitaux	19,041
Mendiants, vagabonds	11,291
Indigents secourus	1,192,064
	1,303,591

(2) Classement de cent ménages suivant le nombre d'individus qui les composent :

Nombre de personnes par ménage	1	2	3	4	5	6	6 au delà
Moyenne pour la France	12.1	19.8	20.0	17.5	12.5	8.0	10.1

(3)

Ouvriers	10,667,753
Domestiques	2,204,230
Petits employés, hommes de peine	1,445,298
Armée, agents de la force publique	452,719
	14,800,000 y compris leur famille.

Nous avons dit tout à l'heure que la répartition brutale indiquait 345 fr. 79 c. comme chiffre de souscription unitaire.

Supposons que la première section, à partir de la gauche, souscrive, pour chacun de ses membres, l'un dans l'autre, *un dixième* du susdit chiffre, soit 34 fr. 579; — la deuxième, 2/10; — la troisième, 3/10; — et ainsi de suite, en augmentant de 1/10 par section, jusqu'à la neuvième inclusivement, qui donnerait, par conséquent, 9/10.

Et maintenant, quand vous auriez trouvé :

					fr.
1° — 843,159	souscripteurs	disposés	à verser chacun		34 579 — 1/10
2° — 843,159	»	»	»		69 158 — 2/10
3° — 843,159	»	»	»		103 737 = 3/10
4° — 843,159	»	»	»		138 316 = 4/10
5° — 843,159	»	»	»		172 895 — 5/10
6° — 843,159	»	»	»		207 474 = 6/10
7° — 843,159	»	»	»		342 053 = 7/10
8° — 843,159	»	»	»		276 632 = 8/10
9° — 843,159	»	»	»		311 211 — 9/10

Quand vous auriez trouvé tout cela — rude besogne! — vous n'auriez recueilli que 1 312 001 777 f. 745! — C'est-à-dire qu'il vous faudrait trouver encore 843 mille 159 souscripteurs — soit la *dixième* section, représentant, il est vrai, la population la plus riche de la France — disposés à vous offrir chacun *dix-neuf cent un* francs *quatre-vingt-huit* centimes : formidable plus-value!

Récapitulons pour plus de certitude :

	fr.
Total de souscriptions admis pour les petits employés, domestiques, etc.	84,410,640 000
Total de souscriptions admis pour les neuf premières sections	1,312,001,777 745
Total de souscriptions admis pour la dixième section	1,603,587,238 920
	2,999,999,656 665
Différence résultant des *Restes* d'opérations négligés	343 335
	3,000,000,000 000

Quand il ne manquera plus que cette somme de 343 fr. 335, je m'engage à la fournir en outre de ma souscription personnelle.

III

Êtes-vous édifié, cher lecteur? Pas encore? — Soit. Nous allons, si vous le voulez bien, essayer d'un second procédé, plus grossier sans doute, mais, par cette raison même, plus décisif peut-être.

Oublions toutes les subdivisions, défalcations et répartitions ci-dessus pour nous replacer en face du problème ramené à sa plus simple expression, savoir : — TROIS MILLIARDS à payer entre les 38 192 064 habitants de la France, pris en masse.

La moyenne par tête ressort à 78 fr. 57 c.

Soit 78 fr. 57 — comprenez-moi bien — par chaque être humain respirant sur notre continent, à partir du bébé qui vit depuis *deux secondes*, jusqu'au centenaire qui n'a plus que *deux secondes* à vivre; 78 fr. 57 pour chaque célibataire ou veuf; deux fois 78 fr. 57 pour les mariés sans enfants; trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf fois 78 fr. 57 pour chaque couple ayant 1, 2, 3, 4, 5, 6 ou 7 enfants! Pour Job comme pour Crésus, 78 fr. 57; — 78 fr. 57 pour le duc d'en face aussi bien que pour le ravaudeur d'à côté, et pour la duchesse, et pour la ravaudeuse, et pour chacun de leurs enfants! Une fois 78 fr. 57 pour le gandin, encore garçon, qui essuie là haut le talon de ses bottes sur les nappes de la maison Dorée; cinq fois 78 fr. 57 pour la famille de cinq personnes qui grelotte, dans un taudis du sixième étage, mourant de froid et de fièvre, sans travail et sans pain... — Comprenez-vous?

— Parfaitement; seulement il y aurait le chapitre des compensations. Ceux qui pourraient et voudraient donner TROP boucheraient ainsi les trous laissés par ceux qui ne voudraient pas donner assez ou ne pourraient donner du tout.

— A la bonne heure! Par ainsi, suivant vous, le total des souscriptions recueillies dans tels départements prospères devrait comporter — non pas seulement un chiffre égal à celui de leur population × 78 fr. 57 — mais encore un excédant pro-

FÊTES DE LA BRIELLE. — Pose de la première pierre du monument commémoratif de l'indépendance hollandaise. — D'après le croquis de notre correspondant spécial.



ESPAGNE. — Le train de Séville à Cordoue arrêté par des brigands, entre Valdepeñas et Manzanares. — D'après un croquis de M. Jules Rougeron.

portionnel, capable de couvrir la différence *en moins* constatée dans la somme totale souscrite par tels autres départements pauvres?

— Sans doute.

— Vous m'accorderez que ce qui est vrai pour les départements les plus riches, l'est de même *à fortiori* pour les cités de premier ordre?

— Évidemment.

— Donc, si toutes les cités florissantes se contentaient de réaliser la somme correspondante au chiffre de leur population, sans autrement se soucier du supplément incombant à chacune d'elles, comme appoint complémentaire des apports insuffisants récoltés dans les petites villes, villages, bourgs et hameaux, — l'encaissement de *trois milliards* serait irréalisable?

— Cela tombe sous le sens.

— Je vous attendais là. Maintenant jetez un simple coup d'œil sur le petit état ci-après. Vous y trouverez, pour une douzaine de grandes villes, l'indication des sommes à souscrire, simplement calculées sur le chiffre de leur population, à raison de 78 fr. par tête seulement :

Paris........	142,371,372 fr.
Lyon........	25,268,412
Marseille....	23,410,218
Bordeaux...	15,150,793
Lille........	12,070,422
Toulouse....	9,901,008
Nantes......	8,732,568
Rouen......	7,852,338
St-Etienne..	7,536,360
Le Havre...	5,842,200
Montpellier.	4,337,268
Nancy......	3,899,454

Et ce ne sont là que des *minimum*, puisqu'il n'est pas question, dans ce relevé, des excédants compensateurs! — Or, si l'on connaît déjà le montant des souscriptions acquises dans quelques-unes de ces villes, comparez ce qu'il est à ce qu'il devrait être, et... concluez vous-même!

IV

Non-seulement il fallait se résigner à ne pouvoir ainsi, d'un seul coup de filet, ramener *trois milliards* à la surface de la France pour les rejeter dans les caisses allemandes, mais encore fallait-il s'en réjouir. Cet argent, en effet, sur quoi les donateurs l'auraient-ils pris? Sur le nécessaire, en bas; en haut, sur le superflu; au milieu, moitié sur le superflu, moitié sur le nécessaire. Autant de moins conséquemment dans la circulation courante. Et dès lors quelle crise! Je ne parle pas de la pénurie du numéraire, qui stériliserait tout à coup les transactions. Mais ces transactions elles-mêmes, à quel chiffre ne descendaient-elles pas? Est-ce que chaque souscripteur, pour racheter le sacrifice fait, ne serait pas forcé de se restreindre dans ses plaisirs, ses fantaisies, son bien-être ou ses besoins? Le contre-coup porterait donc sur toutes « les affaires » à la fois : agriculture, commerce, industrie, professions libérales, etc. Nous

n'en mourrions pas tous, mais tous nous serions frappés. Atteinte immédiate au travail et — par suite — nouvelle halte dans l'œuvre de notre réorganisation définitive. — Croit-on bonnement, en effet, que M. Pouyer-Quertier n'aurait pas trouvé déjà dix fois le moyen d'encaisser la totalité même de l'indemnité, s'il n'avait pas reconnu de sérieux inconvénients à désargenter le pays, d'une manière aussi complète et aussi soudaine? Qui l'empêchait, par exemple, de la réaliser tout entière — alors qu'il se contentait d'en prélever les deux cinquièmes — sur le montant de l'emprunt souscrit?

⁂

Dans ces conditions, ne pouvant payer tout, — à quoi bon s'ingénier pour payer partie? Admettez qu'on eût allégé le montant du chiffre colossal à obtenir par l'impôt, de 4 ou 500 millions. La belle avance! Et n'est-il pas certain que les sollicitations individuelles faites pour réaliser cette goutte d'or, n'eussent pas considérablement gêné l'action des efforts économiques à faire pour endiguer l'océan exigé?

Somme toute, le Gouvernement s'est montré très-sage en cette occasion. Il s'est tû aux premières heures, alors que les esprits étaient surchauffés; la moindre de ses observations eût passé pour de l'anti-patriotisme. Puis, les ardeurs une fois refroidies, il a, d'un mot, expliqué son attitude et justifié ses répugnances. L'affaire, ainsi traînée en longueur, mourra tranquillement de sa belle mort, et comme l'insuccès ne sera plus désormais attribuable qu'aux malentendus constatés dès l'origine; comme l'État ne se sera mêlé de rien absolument, — la dignité du pays, quoi qu'il arrive d'ailleurs du capital souscrit, se dégagera, saine et sauve, de tous ces entraînements.

JULES DEMENTHE.

ARRESTATION PAR DES BANDITS D'UN TRAIN DE VOYAGEURS

SUR LA LIGNE DE SÉVILLE A CORDOUE

Madrid, 1er avril 1872.

Les brigands grecs sont dépassés par leurs frères d'Espagne.

Dans la nuit de samedi à dimanche, le train-courrier venant d'Andalousie dérailla entre Valdepegnas et Manzanarès, par le fait d'une bande de brigands, qui avaient eu le soin tout d'abord de s'emparer des gardes du passage à niveau, en les forçant à enlever plusieurs rails et traverses qu'ils laissèrent sur la voie dans le but d'arrêter le train.

A peine le train annonça-t il son arrivée que les bandits obligèrent les gardes à faire le signal d'arrêt. Toutefois, le mécanicien n'eut pas le temps de l'arrêter aussi vite qu'il l'aurait voulu; les wagons déraillèrent et sortirent violemment de la voie.

Ce fut alors un épouvantement parmi les voyageurs; car, outre les craintes d'un accident de chemin de fer, des coups de fusil, des malédictions, des blasphèmes et des cris de mort leur firent comprendre aussitôt la véritable cause de cet accident; ils voyaient d'ailleurs par les portières les trabucos et les escopettes des bandits.

Ceux-ci, voyant que le train ne s'arrêtait pas assez vite, avaient tiré deux coups de fusil sur le mécanicien, qui étant sauté à bas de la machine, courut demander du secours dans une voiture où il savait que deux gendarmes, dont un brigadier, avaient pris place.

Le brigadier aussitôt fit feu sur les brigands, puis se blottit dans le fourgon près de la machine; son camarade descendit par le côté opposé avec un jeune lieutenant d'infanterie, qui, le sabre à la main, cria : En avant! et s'élança sur les bandits; mais au même instant une balle l'atteignait à l'épaule, pendant que le gendarme était saisi par six des malandrins et mis dans l'impossibilité d'essayer la moindre résistance.

S'apercevant alors que le brigadier était retranché dans le fourgon et tirait tout le temps sur eux, les bandits montèrent dessus, et par l'ouverture où se met la lanterne, le criblèrent de balles et lui brisèrent son arme dans la main.

Cependant plusieurs voyageurs étaient descendus du train, et parmi eux un jeune acteur qui revenait de Grenade. Or, comme il n'obéissait pas assez vite à l'injonction de remonter en wagon, il reçut à bout portant une balle qui lui traversa le corps.

Après quoi, toute résistance ayant cessé, les bandits commencèrent à tranquilliser les voyageurs, leur jurant sur leur foi de *caballeros* qu'il ne leur serait fait aucun mal, qu'ils en voulaient seulement à l'argent de la Compagnie. Néanmoins les voyageurs n'étaient rien moins que rassurés.

La nuit d'ailleurs était particulièrement sinistre; il avait plu, et l'on n'entendait que le bruit du vent qui soufflait de la montagne et quelques paroles à voix basse des voleurs, occupés à faire main basse sur l'argent.

Une demi-heure se passa encore dans ces angoisses, jusqu'à ce qu'enfin on entendit un coup de sifflet et une voix disant : « Sauvons-nous! » Les voyageurs comprirent que les brigands se retiraient avec leur butin. Parmi ceux qui les virent s'en aller, d'aucuns prétendent qu'ils étaient à pied, d'autres qu'ils avaient des chevaux; mais tous sont unanimes sur ce point, qu'ils prirent le chemin de la Sierra-Morena.

Enfin, après avoir attendu près de sept heures, un train venu de Manzanarès, avec un ingénieur et un médecin de la Compagnie, transborda les voyageurs et les bagages, qui arrivèrent à Madrid dans la soirée de dimanche.

On croit généralement que les auteurs de ce hardi coup de main sont les bandits qui, depuis quelque temps, fréquentent les montagnes de Tolède, aidés par quelques gens du pays.

ÉMILE MAISON.

LES THÉATRES

Le Théâtre-Lyrique, qui courait depuis longtemps déjà après la fortune, a mis enfin la main sur un véritable et sérieux succès. Il l'a demandé à Weber; l'on pouvait moins heureusement s'adresser. L'œuvre de l'auteur du *Freyschutz* et d'*Oberon* est fort restreinte; elle se compose de quatre ou cinq ouvrages, auxquels l'admiration publique a donné une des premières places dans le ciel étoilé de l'art; mais en cherchant bien dans l'inconnu, c'est-à-dire dans les premières partitions abandonnées du maître, peut-être pouvait-on trouver quelque petit acte oublié qu'on pouvait remettre en lumière. Pour peu que les pages de la jeunesse de Weber continssent, à l'état même de tentative, les inspirations du compositeur, on pouvait être sûr d'avance du succès de l'ouvrage. C'est ce qui est arrivé avec *Sylvana*, où percent déjà quelques rayons de l'aurore de cet admirable talent qui porte le nom de Weber.

Weber, voyageant avec son père en Allemagne, avait quatorze ans quand, dans cette excursion, il rencontra à Freyberg, en Saxe, un certain chevalier de Steinberg, qui dirigeait une troupe musicale, courant avec elle les royaumes germaniques. Ce chevalier avait composé un poëme; cela s'appelait : *la Jeune fille muette des bois*; il le confia au jeune Weber, qui en dix jours composa les deux actes de sa partition. Or, l'ouvrage fait, ce ne fut pas à Freyberg qu'il fut joué pour la première fois, mais bien à Chamnitz, au mois d'octobre 1800. Pour lui donner plus d'intérêt à la première représentation, disons le mot, « pour faire une réclame, » on annonça que l'opéra était d'un enfant de treize ans, Weber en avait quatorze, et qu'il était élève de Haydn : ce qui n'était qu'à moitié vrai, Weber étant élève non de Joseph, mais de Michel Haydn; un faux Haydn.

Cette œuvre d'un enfant eut un certain succès; dix ans après, se souvenant de cet essai heureux, Weber reprit le poëme de la *Jeune fille muette*, que son ami Carl Hiemer remania, et composa une nouvelle partition qu'il fit exécuter à Francfort en 1810. Elle avait pour titre : *Sylvana*. La voilà; mais sans doute son poëme primitif a été perdu : le scenario seul nous en a été conservé par Max Weber, l'historien de Carl-Maria Weber, son père. C'est sur ces indications que M. Mestépès a composé le *libretto* que nous entendons aujourd'hui à l'Athénée, et que M. Wilder a adapté des paroles sur les morceaux de la partition.

Cette fable n'est pas assurément le chef-d'œuvre de l'esprit humain: mais elle n'avait pas de si hautes visées; il suffisait aux auteurs de *Sylvana* d'avoir habilement encadré la partition de Weber pour trouver que leur tâche était accomplie: et quant à nous, nous les félicitons de cette délicate et excellente besogne. Passons donc rapidement sur le sujet : Le duc Mathias a au cœur un cruel soupçon, il croit que son fils Rodolphe est le triste fruit d'un adultère. Sous cette préoccupation, qui amène avec elle l'injustice et la vengeance, le Duc donne sa nièce Hélène, la bien-aimée de Rodolphe, au comte Albert; si bien que lorsque Rodolphe revient après un long exil dans les États de ses ancêtres, il trouve son héritage et sa fiancée aux mains d'un rival. C'est au milieu de la cérémonie nuptiale que Rodolphe réclame ses droits. A cette insolence le duc Mathias répond par un sanglant outrage, il jette à la face du fils le déshonneur de sa mère, et il le chasse. Mais la *Muette des Bois*, *Sylvana*, a vu Rodolphe, elle l'aime et elle jure de le sauver. Un homme sait le secret de cette naissance, c'est un Bohémien du nom de Melchior; d'un mot cet homme peut dissiper l'erreur du duc Mathias. Mais le Bohémien ne veut parler que si la jeune fille, dont il est amoureux, se donne à lui. *Sylvana* consent. Sur les explications de Melchior, le duc reconnaît son erreur et ouvre les bras à son fils en lui rendant son titre et en lui donnant Hélène pour femme. Quant à *Sylvana*, son œuvre est accomplie, et pour ne pas tenir son serment envers le Bohémien, la *Muette* se précipite dans un gouffre.

Vous voyez que la pièce contient une partie de mimique, et ce n'est pas celle-là que le génie du musicien a rendue avec moins de bonheur; il y a là des pages d'une grâce et d'une élégance parfaites. Le premier acte est déjà empreint du génie du compositeur, de celui qui donnera un jour *Freyschütz* et *Euryanthe*. Que de choses à signaler dans cette curieuse partition, toute palpitante, toute vivante de la jeunesse du talent! Et l'air de Rodolphe, et le duo de Krips et de Rodolphe, et la romance du comte Albert, et la tyrolienne, et le trio, et la romance du ténor au second acte. Au troisième acte, la *Polonaise*, la valse et le finale. Tous ces morceaux n'appartiennent pas à la partition primitive de *Sylvana*, mais ils ont été pris çà et là dans l'œuvre connue du maître en dehors du théâtre; ils ont été intercalés avec goût, et le public a fort applaudi à ce choix des plus intelligents et des plus judicieux. Notez que tous ces bonheurs arrivent à la fois, et que cette *Sylvana* nous a été donnée dans une interprétation excellente et par Mlle Balbi, et par Mlle Douau et par Mlle Palier, de l'Opéra, qui a mimé le rôle de la *Muette*. M. Duwast et M. Caillot ont eu une bonne part dans les applaudissements de la salle, et M. Clément Just, dans le rôle de Melchior, a trouvé d'excellents effets. Voilà donc M. Martinet et le Théâtre-Lyrique en veine de succès.

Bonne chance aussi aux Bouffes-Parisiens avec la *Timbale d'argent*. Mon Dieu! comment vous raconter cela?

> Veuillent les immortels, conducteurs de ma langue,
> Que je ne dise rien qui doive être repris!

Essayons. Il y a une lutte de chanteurs entre deux cantons de la Suisse, dont je ne sais pas les noms; ce qui importe fort peu du reste. Le canton A est toujours battu : ses ténors ne peuvent plus filer un son; ils n'ont plus le souffle. Quant au canton B, il triomphe sur toute la ligne, surtout dans la personne de Muller, un jeune garçon de vingt ans qui remporterait tous les prix dans la vallée de l'Inn. Il faut pourtant avoir le secret de cette faiblesse d'un parti et de cette puissance de l'autre. Le canton A ne s'observe pas assez; il se permet tout, ce canton, qui se perd dans les plaisirs les plus interdits aux chanteurs : le jeu, le vin et le



reste. La société rivale, celle de l'*Ut dièze*, ne s'est pas trompée, elle, sur l'avenir qui attend de tels virtuoses; ses membres à elle sont soumis à la règle la plus sévère, la plus conservatrice; ce sont les chevaliers de Malte du chant. Mais un tel vœu coûte cher, surtout à Muller, auquel on va donner Molda pour femme. Et quelle charmante fille que Molda! Mais il y va de l'honneur du canton, et les engagements pris par le chanteur envers sa compagnie sont plus forts encore que la foi jurée envers sa femme. Comment sortir de là? Je passe beaucoup de détails qui s'accentuent par trop dans cette situation difficile; fort heureusement qu'il est avec MM. Jaime et J. Noriac des accommodements, et qu'une clause du libretto ouvre à Muller la clef des paradis conjugaux. Le mari peut se racheter de l'Association de l'*Ut dièze* moyennant 3000 florins. Les voilà; il était temps de les trouver; il eût été même bon de les avoir plus tôt.

Sur cette petite pièce fort gaie et un peu scabreuse, un jeune homme, un inconnu, M. Vasseur a écrit une partition charmante, pleine d'esprit, de verve et de talent, une de celles qui révèlent un musicien par sa plus grande qualité, le sentiment de la scène. Il y a des bijoux dans ces trois actes : la sérénade et la tyrolienne du premier, et les couplets et le chant de minuit du second; et la phrase passionnée de Muller; et les chansons malicieuses de Molda, dans le troisième. Le succès a été des plus complets et des plus chaleureux. Il est vrai de dire que la pièce est chantée à merveille par Mme Peschard et par une débutante, Mlle Judic. Mlle Judic est une jeune et jolie personne, à la physionomie intelligente et gracieuse à la fois, à la voix au timbre pur, qui chante avec un goût parfait et un esprit infini; qui détaille une phrase musicale et un vers de couplet avec un art exquis, un art de comédienne et de chanteuse. Si bien que cette étoile d'opérette, qui grandit de jour en jour, pourrait bien devenir une véritable étoile d'opéra-comique.

M. Savigny.

PARIS PITTORESQUE

LES TRANSPLANTATIONS D'ARBRES

Voici l'époque où les jardiniers municipaux exécutent leur travail périodique dans les squares et promenades de la bonne ville de Paris.

Ils profitent de la saison pour remplacer les arbres vieux par de jeunes sujets, pour ameublir le sol au-dessus des racines, pour remettre de la terre neuve à la place de la terre viciée par les émanations délétères du gaz.

Ils s'occupent, surtout depuis quelques jours, à combler les vides nombreux opérés dans les plantations par la guerre et la Commune, et à faire disparaître toutes traces des dégâts de l'an de grâce 1871.

On continue avec une prodigieuse activité l'intéressant travail du reboisement du bois de Boulogne, cette promenade éminemment parisienne; on pratique la même opération sur tous les points qui présentent des lacunes dans les plantations.

Il y a dans l'année une époque où s'exécutent les mouvements de troupes.

Les régiments partent de Pont-à-Mousson, de Lunéville, de Briançon, de Valenciennes ou de Besançon, pour venir tenir garnison à Bourges, à Montpellier, à Montauban ou à Grenoble.

De même, il y a des moments spéciaux de la saison pour les changements de résidence (ou transplantations) dans le règne végétal.

Nous sommes à un de ces moments.

Vous n'êtes pas sans avoir rencontré, tous ces jours-ci, sur votre passage, des arbres de belle taille ficelés comme des saucissons d'Arles, entourés de bandelettes comme des momies égyptiennes et soigneusement emmaillotés dans de grandes caisses montées sur des roues, lesquels circulent majestueusement au petit pas des chevaux, sur toute la ligne des boulevards?...

Les curieux s'arrêtent net, comme pour voir défiler un régiment...

Ce sont des sujets qu'on transplante.

C'est en 1856 que, pour la première fois, la capitale étonnée vit des arbres d'une dimension respectable traverser lentement ses boulevards dans des chariots, comme les anciens rois fainéants de la première race, et du jour au lendemain couvrir de leur ombre protectrice ces jardins improvisés qui donnent à Paris nouveau l'aspect de ces cités parfumées des pays du soleil, qu'on appelle en Orient les *villes fleuries*.

Déjà, à cette époque, l'administration s'occupait avec intérêt de l'état des plantations si appréciées de tous les Parisiens. On changeait d'air les sujets aussitôt qu'ils en avaient besoin; car les arbres réclament de l'air comme les enfants. On transportait les malades au Jardin d'acclimatation, la maison de santé des végétaux.

Autrefois, le métier d'arbre devait être bien monotone.

Car jadis, l'arbre restait jusqu'à la fin de ses jours là où il était planté, à contempler sous le même ciel toujours le même paysage.

C'était toujours dans la même eau que le saule prenait son même bain de pieds.

Le platane n'avait d'autre distraction que celle de changer de temps en temps de peau, à l'instar des reptiles.

L'orme regardait en bâillant à se décrocher les branches ceux qui attendaient sous son ombre.

Le marronnier marronnait dans son interminable allée.

Le vernis du Japon séchait sur pied.

Le tilleul, faute de mieux, donnait ses fleurs aux pharmaciens...

Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi. La situation n'offre plus la même monotonie.

Dès qu'un arbre commence à s'ennuyer du spectacle du fantassin et de la payse au square des Arts-et-Métiers, ou à dépérir à la poussière que lui envoient les enfants piétinant autour de cette cuvette qu'on appelle le square Montholon, aussitôt, dis-je, que l'arbre prend un air morne et souffreteux, un jardinier municipal s'approche de lui et lui tâte le pouls.

Puis, il fait son rapport à l'administration.

L'administration, toujours paternelle, statue sur son sort. Alors, on l'enlève avec mille précautions du sol natal où il languit, et on le transporte doucement soit aux bois de Boulogne ou de Vincennes, où il a, outre le bon air, la distraction des duels dont il est le témoin discret, ou à Montsouris, où il a l'agrément d'assister à l'enfantement du nouveau parc et à la transformation du plateau.

Plus heureux que bien des gens sont les arbres de Paris. Aux premiers prodrômes d'une indisposition, on les envoie à la campagne se refaire une constitution...

J'aime fort, pour ma part, à assister à ces travaux pittoresques, à ces soins délicats de la toilette des bois et des boulevards. Je suivais l'autre jour avec acharnement une opération de transplantation.

Je remarquai un jeune homme qui accompagnait avec un certain air d'anxiété un chariot chargé d'un superbe sycomore roulant doucement sur le macadam.

A un certain endroit de l'avenue de Neuilly, en face d'une certaine porte, le chariot fit halte.

Le jeune homme s'arrêta aussi et devint pâle.

Ici, je flairai quelque chose : un drame inconnu peut-être...

Je m'approchai sans affectation, et j'entendis le dialogue suivant :

— « Mes amis, » disait le jeune homme aux conducteurs du chariot « pourquoi n'allez-vous pas plus loin?... »

— Mais, bourgeois, parce que nous sommes arrivés.

— Quoi... ce sycomore ..

— A sa place désignée ici en face du numéro ***

— « Ça ne vous serait pas égal de le transporter ailleurs?... » demanda le jeune homme d'une voix tremblante d'émotion.

— Impossible, bourgeois. Voilà son trou tout prêt.

Et les hommes plantèrent à l'endroit indiqué le sycomore mystérieux, dont les branches fourchues semblaient regarder d'un air narquois les fenêtres de l'appartement d'en face.

Le jeune homme s'enfuit précipitamment, et les conducteurs étonnés le regardèrent filer à travers les voitures en jetant leur dernière pelletée de terre.

Quel était cet homme?...

Quel était cet arbre?...

Resté seul près du sycomore, je réfléchissais à cet épisode de la transplantation, lorsqu'un gros monsieur, sortant de la maison d'en face, vint aussi se planter devant lui.

— « Tiens!... » s'écria-t-il, « on a remplacé notre arbre mort. La Ville est bien aimable, n'est-ce pas, monsieur?... »

— « Une administration charmante, monsieur, » répondis-je.

— « Voilà un gaillard qui a l'air solide. Il ne dépérira pas ici, j'espère. D'où peut-il bien venir?...

— » Sans doute du bois de Meudon.

— » Du bois de Meudon?... Tiens!... nous y allons souvent avec ma femme et son cousin, » continua-t-il. » Mais il me semble qu'il y a quelque chose d'écrit sur l'écorce. »

Je me penchai, et je lus deux noms gravés au couteau : un nom d'homme et un nom de femme.

— « Ernestine!... Émile!... s'écria le gros monsieur.

« Tiens!... les noms de ma femme et de son cousin! Est-ce assez drôle?... »

Et il s'éloigna en riant.

Quant à moi, je savais ce que je voulais savoir.

La pantomime expressive du jeune homme m'était expliquée.

Ce sycomore devant cette fenêtre!...

Tout un poëme d'ironie!...

Voilà de ces choses qu'on n'apprend qu'en regardant planter des arbres...

Élie Frébault.

L'HOTEL DE VILLE DU HAVRE

Nous avons entretenu nos lecteurs, à plusieurs reprises, des grands changements qui se sont accomplis au Havre depuis quelques années et qui ont complètement modifié l'aspect de la ville; nous donnons aujourd'hui une vue de l'hôtel de ville, un des plus beaux monuments de la France moderne, qui fut qualifié, un certain jour, de l'auguste nom de *petit Louvre*.

L'hôtel de ville présente trois corps de bâtiments en façade sur la cour d'honneur. Le corps principal ou pavillon central a 80 mètres de longueur sur 21 mètres de profondeur. Les deux ailes en retour sur la cour ont chacune 32 mètres sur une largeur de 12 mètres. L'ensemble des constructions couvre une superficie de 2,500 mètres. Comme aspect général, l'édifice rappelle l'époque et le style de la Renaissance.

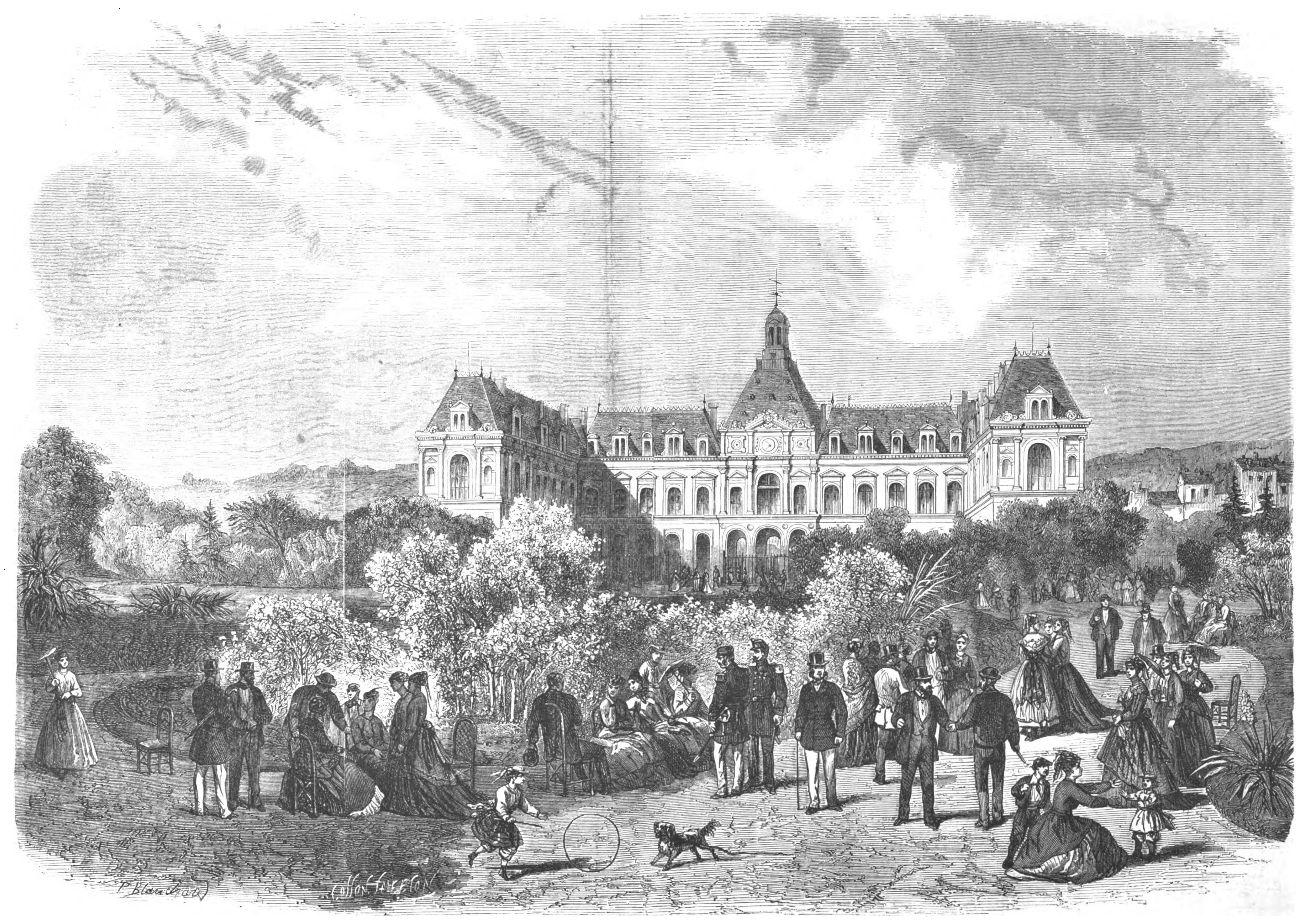
Si nous pénétrons maintenant dans l'intérieur, nous le trouvons composé d'un grand vestibule central, percé de trois arcades sur chaque façade; celle du milieu affectée au passage des voitures, les deux autres à celui des piétons.

Sous le grand péristyle se trouve, pour ainsi dire, le livre d'or de la ville. On y lit, en effet, dans deux tablettes en marbre, formant décoration : d'un côté, les noms des illustrations havraises; de l'autre, ceux des maires qui se sont succédé depuis 1790.

Au rez-de-chaussée sont les logements de concierge, les corps de garde militaire et de police, les bureaux des passeports, etc. A droite et à gauche du vestibule, deux escaliers ou perrons conduisent aux galeries de l'entre-sol et de là aux étages supérieurs. La galerie de droite est occupée par la salle des mariages et les bureaux de l'état civil, celle de gauche par la caisse municipale et la caisse d'épargne.

L'entre-sol des ailes en retour comprend : d'une part, la direction de l'octroi, d'autre part, le bureau militaire, celui du commissaire central, etc.

L'escalier d'honneur ne s'indique que par une large porte vitrée et ne produit par conséquent



LE HAVRE. — L'hôtel de ville.

7. 6. 3. 4. 5. 2. 1.

LES MODES NOUVELLES. — Modèles inédits communiqués par les magasins de la *Ville-de-Saint-Denis*.

aucun effet. Ce n'est pas, du reste, à l'architecte que peut en revenir le reproche.

« Dans le plan primitif, fait observer M. Victor » Toussaint, dans son étude sur l'hôtel de ville, » les deux escaliers dont nous avons parlé de- » vaient se réunir pour former le grand escalier » donnant accès au premier étage; mais le conseil » des bâtiments s'est opposé à cette combinaison. » Les deux tronçons sont restés, et le grand esca- » lier est construit à l'extrémité du péristyle, à » gauche. Cet escalier n'est malheureusement » qu'une copie de celui du Musée avec tous ses dé- » fauts. Il est à regretter que l'architecte n'ait pas » substitué à cet escalier, qui sera trop étroit dans » les fêtes, un escalier dans le style de celui qui, » dans l'hôtel de ville de Rouen, conduit au » Musée. »

A l'arrivée de l'escalier d'honneur, au grand étage, une antichambre de larges dimensions, ornée de bustes, donne accès par trois larges arcades à jour dans une galerie régnant dans toute la longueur du corps principal et communiquant à toutes les parties de cet étage.

En face de l'antichambre est un élégant salon central dont la fenêtre du milieu se trouve exactement dans l'axe de la rue de Paris. A droite et à gauche deux grandes salles décorées avec un luxe peut-être un peu trop sévère, servent : l'une aux séances du conseil, l'autre à des réceptions officielles. Ces trois pièces, où l'on remarque de très-belles cheminées en marbre blanc, aux armes de la ville, forment un magnifique ensemble de galeries où mille invités peuvent aisément trouver place dans les fêtes municipales.

A la suite, dans l'aile ouest, décorés mais non meublés, sont des appartements somptueux. L'aile gauche comprend les cabinets des adjoints, et à l'extrémité un vaste cabinet meublé et décoré avec beaucoup de luxe, servant spécialement aux réceptions du maire.

C'est au grand étage, au nord de la galerie intérieure, que sont établis les bureaux du secrétariat général, les salles de commissions et la Société havraise d'études diverses.

Au deuxième entre-sol se tiennent les séances du Cercle pratique d'horticulture; on y a aussi établi le bureau de garantie des matières d'or et d'argent, une salle d'armes et un dépôt du matériel des fêtes.

L'étage du comble comprend tous les services d'architecture et de voirie, d'eaux, de gaz, etc. Là aussi sont les archives municipales, mises en ordre depuis quelques années seulement par M. B Dorey, et dont le classement, habilement fait, mérite une mention particulière. PIERRE PAGET.

REVUE LITTÉRAIRE

POÈTES ET ÉRUDITS

Les poëtes continuent à chanter. Ce n'est pas parce que voici le printemps qu'il faut leur crier de se taire. Ils chantent sur tous les tons, depuis le ton héroïque jusqu'au mode familier et tendre, et beaucoup font applaudir leurs refrains. Les poètes politiques ont, comme toujours, le clairon aux lèvres, célébrant les « courtes revanches » de la dernière campagne, comme M. Paul Déroulède dans ses *Chants du soldat*, ou les efforts de quelques braves comme M. Dunesme, qui célèbre le 88e de ligne après les cuirassiers de Reischoffen, ou les *Enfants morts*, comme M. Claude Duflot, ou encore les tentatives de la défense nationale, comme M. J. Ganoury dans ses *Rimes républicaines*. Parmi tous ces divers recueils, celui de M. Ganoury se distingue par un accent très-viril et celui de M. Paul Déroulède par une sincérité profonde et une véritable ardeur patriotique. M. Déroulède est le neveu de M. Émile Augier. Il avait, sous les auspices de son oncle, débuté à la Comédie-Française par un drame court et excellent, *Juan Strenner*. Lorsque la guerre vint, il se fit soldat, et de simple volontaire le voilà sous-lieutenant de chasseurs à pied. Mais il est resté poete et il nous le prouve. Ses *Chants du soldat* lui ont marqué une place à part dans le groupe des nouveaux venus qui ont déjà donné plus que des promesses. C'est un vrai succès que nous sommes heureux de constater.

M. Édouard Delpit, dans ses *Mosaïques*, chante aussi des *Souvenirs du régiment*. Cette partie de son volume est même très-vivante et d'un dessin très-leste et très-vif. Le reste du livre, consacré aux intimités, aux heures de rêverie et de tendresse, est aussi fort heureux; le style n'est point cherché et recouvre une pensée souvent profonde et poignante. J'ai lu ce livre avec plaisir et l'ouvrirai encore plus d'une fois.

Où sont-ils, les livres qu'on relit? Où sont-ils, les poëtes dont on a besoin d'écouter la parole encore et toujours lorsqu'on l'a une fois entendue? M. François Coppée est de ceux-là. J'ai repris bien des fois sa *Bénédiction*, une chose achevée, nette et vraie comme du Mérimée. J'ai rouvert ses *Intimités*, où la passion, où la sensation revêt un caractère tout particulier, très-mondain, très-séduisant et un peu maladif. Mais je ne voudrais pas qu'en exagérant ses qualités, M. Coppée tombât dans la *manière*. Or, il y a de la manière et beaucoup, de la recherche et de l'affectation dans son dernier volume, *les Humbles*.

M. Coppée s'est donné pour tâche de célébrer la douleur des petits, les angoisses des humbles, et, à coup sûr, ce n'est pas moi qui l'en blâmerai. Dans un de ses précédents recueils il nous montrait un tourlourou assis sur un banc, à côté de sa payse, et de ce sujet de caricature banale il tirait une émouvante idylle :

Et je n'ai pas trouvé cela si ridicule,

disait-il. Il avait raison. Mais il ne convient pas de pousser l'idylle trop loin. Elle n'est certainement point partout, pas plus que le drame. Ce volume des *Humbles* s'ouvre par un poignant récit, *la Nourrice*, un chef-d'œuvre. C'est l'histoire d'une paysanne dont le mari, mauvais sujet, laisse mourir l'enfant, tandis que la pauvre femme, à Paris, vend son lait pour faire aller le ménage. M. Coppée a rarement été mieux inspiré. Mais dans *le Petit épicier*, dans la pièce intitulée *Dans la rue*, il pousse un peu bien loin l'amour du détail et de ce que Stendhal appelait « les menus faits. » C'est ainsi qu'il dépeint la mélancolie de l'épicier dont se raillait largement Balzac :

Cet homme est fatigué de l'existence. Il trouve
— Où de pareils dégoûts vont-ils donc se nicher?—
La colle et le fromage ignobles à toucher.
Il hait le vent coulis qui souffle de la rue.
Il ne peut plus sentir l'odeur de la morue.....

Je ne crois pas que le réalisme ait été jamais plus loin. Mais ici le réalisme veut être attendrissant, et il dépasse le but, absolument comme lorsque M. Coppée nous montrera, tout à l'heure, deux petits orphelins, se rendant en classe par un jour froid d'hiver :

Écartant le vieux châle noir
Dont la petite s'emmitoufle,
L'aînée alors tire un mouchoir,
Lui prend le nez et lui dit : Souffle!

Eh bien! quoi que vous fassiez pour me tirer des larmes, à ce spectacle et à ce mot, je ne vous répondrai que par un sourire. En matière de sentiment, il suffit de dépasser d'un cheveu la limite voulue pour écraser l'effet cherché. Sterne voit aussi et dépeint les douleurs des humbles. *Et exaltavit humiles*. Mais il ne va jamais jusqu'à la poésie de la colle de poisson et jusqu'à donner une auréole au mouchoir de poche. Ceci dit, je constate que la forme, chez M. Coppée, est toujours cette forme précise, pittoresque, vivante, que nous aimons et qu'il manie mieux que personne, sa dernière production, les *Bijoux de la délivrance*, nous l'ont prouvé.

M. Ernest d'Hervilly, dont voici paraître le premier volume de vers, *les Baisers*, a précisément la retenue, la gaieté, la mesure qui manquent à M. Coppée. Ils sont bien un peu cherchés, ces Baisers, aussi jolis, aussi jeunes et charmants que ceux de Jean Second, mais avec quelle grâce le poëte sauve allègrement toute afféterie et lui donne un charme nouveau ! C'est un recueil exquis que ce petit volume, premier-né d'un écrivain qui a dépensé çà et là, depuis dix ans en paillettes d'or plus de talent qu'il n'en faudrait pour être tout à fait célèbre. Je ne connais rien de plus suave que ces souvenirs de jeunesse, ces mélancolies de Parisien rêveur et spirituel, ces bouffées de printemps et ces doux ressouvenirs que M. d'Hervilly appelle *les Baisers*:

O mon doux compagnon de joie et de douleur,
Quel que soit le foyer qui nous chauffe en décembre
Ce souvenir fera s'exhaler dans la chambre
Le parfum pénétrant des syringas en fleur.

Tout est de ce ton doucement ému, souriant et soupirant, qui fait qu'on reprend ce petit livre, et qu'on l'aime comme une fleur de jeunesse toute rafraîchie de rosée.

Après les poésies, les poëmes. J'en compterai jusqu'à deux qui méritent d'être signalés : *Ondeline* par M. Elie Fourès; *Jeannette* par M. Léon Grandet. l'auteur d'un poëme romantique appelé *Donaniel*. L'un et l'autre ont des qualités remarquables, et si la *Pernette* de M. de Laprade n'avait point paru, l'un d'entre eux serait une chose tout à fait originale. L'originalité, c'est l'oiseau bleu des poëtes. Et voilà pour tant que le frère du regretté Félicien Mallefille, M. Léonce Mallefille a rencontré ce phénix, non pas en France, mais à Kiew, bien loin d'ici certes. Mais on est bien partout pour chanter. Le volume que M. Mallefille m'adresse de là-bas, *les Solitudes*, a de rares qualités de vigueur, d'ardeur virile. La souffrance y est dépeinte avec une vraie puissance et l'émotion du poëte gagne le lecteur. Voilà des poëtes comme il en faudrait beaucoup, qui, loin de la patrie, célèbrent la France et font aimer et honorer à l'étranger sa littérature et son esprit.

Ceci me ramène aux poésies patriotiques. M. de Banville a donné une édition elzévirienne de ses piquantes *Idylles prussiennes*. C'est un bijou que ce volume, absolument comme *la Dame verte* de Gozlan et les réimpressions des *Dialogues* de Tahureau et des *Gayetez* d'Olivier de Magny, qui sortent aussi de l'artistique librairie d'Al. Lemerre. Les jolis volumes, et soigneusement annotés par des érudits qui n'ont rien de pédantesque! C'est plaisir de voir reparaître ces vieux auteurs, nos aïeux de raison et de fantaisie, sous ce costume nouveau. Les bibliophiles les placeront à côté du Rabelais pour lequel Bracquemond, avec une verve superbe, vient de composer des eaux-fortes qui sont de vraies inventions, tout à fait réussies. Et voilà que je trouve sur le même catalogue un maître-livre, les *Poëmes barbares* de Leconte de Lisle, une des inspirations les plus fières et les plus hautes de la poésie moderne. C'est la réimpression de ce livre que l'éditeur nous adresse aujourd'hui, une réimpression digne du magistral ouvrage. Mais aux poëmes déjà connus, l'auteur a ajouté *Kaïn*, son chef-d'œuvre. M. Leconte de Lisle a atteint, dans ces *Poëmes barbares*, une hauteur de poésie et d'images vraiment incomparable. Cette évocation du passé le met au premier rang parmi les plus grands poëtes de ce temps.

Paulo minora... Un très-joli volume, imprimé d'une façon charmante, attend quelques lignes depuis longtemps. C'est la deuxième série de *la nouvelle Némésis* de M. Alphonse Millaud. M. Millaud a beaucoup d'esprit. Il trousse joliment le vers. Sa satire est piquante, mais il s'en sert pour attaquer des hommes et surtout des choses que nous aimons. Il ne réussit pas à prouver que la République est une mégère, mais il y travaille. Les blessures de sa *Némésis* ne sont d'ailleurs que des égratignures. Je ne la crois pas méchante. Elle n'a point de véritable haine. Elle ne menace que par contenance, elle ne déchire qu'en riant. Archiloque est loin. C'est pourquoi je ne tiendrais pas rigueur à ces plaisanteries si je ne calculais pas plutôt *contre qui* mais *pour qui* elles sont aiguisées. Mais bah ! ce ne sont pas des couplets ou des épigrammes qui ont fait jamais des restaurations. JULES CLARETIE.



LES GRANDS MAGASINS

LA VILLEDE SAINT-DENIS

Voici ce qui s'appelle franchir ses limites naturelles. La *Ville de-Saint-Denis* a commencé comme la Rome antique. Quelques rues, nous voulons dire quelques galeries, tel fut son modeste berceau. Mais, par Plutus! l'établissement a grandi. Il s'est nécessairement adjoint des provinces, nous voulons dire des bâtiments entiers. Son enceinte menace d'envahir tout un quartier, et cet accroissement n'est pas exagéré, car la foule de ses charmantes clientes continue à grossir dans les mêmes proportions.

Quels sont donc les moyens d'action de la *Ville-de-Saint-Denis* sur le public? La loyauté dans les transactions, son intelligence en affaires, sa science profonde du commerce, ses capitaux énormes, qui lui permettent de profiter de toutes les bonnes occasions.

Il serait difficile de ne pas prospérer avec de tels éléments de succès.

Mais si la *Ville de-Saint-Denis* saisit au vol toutes les occasions avantageuses, une condition *sine qua non*, pour que la marchandise figure dans ses galeries, c'est qu'elle soit de premier choix, de qualité supérieure et défie la concurrence comme bon marché.

Voyez plutôt le taffetas *Montjoye Saint-Denis* et le *rose Marguerite*, du plus beau noir, à reflets veloutés, fabriqués exclusivement pour la *Ville-de-Saint-Denis*. Ces belles soieries, à 8 fr. 75 et 10 fr. 50 le mètre, sont le *nec plus ultra* du solide, on n'en voit réellement pas la fin. Avec des tissus de cette qualité, un magasin est sûr de la fidélité de sa clientèle.

Les confections de la *Ville-de-Saint-Denis*, comme le prouve la page de modèles que nous reproduisons, vous séduisent par leur exquise coquetterie.

N'y a-t-il pas du goût à profusion et du meilleur, dans ces costumes et confections d'une coupe si exquise, dans ces créations si variées, qui toutes se distinguent par un si haut cachet de véritable distinction? L'ornementation en est des plus variées et des plus heureuses.

L'élégance et l'économie trouvent leur compte à la *Ville-de-Saint-Denis*, qui elle-même trouve le sien à satisfaire ce double intérêt. Nous avons démontré le mécanisme du système de ce magasin : rien de plus simple, de plus loyal et de plus intelligent, et c'est dans ce procédé que se trouve le secret de sa fortune toujours croissante.

DÉSIGNATION DES COSTUMES

Le **Lewingston**, collet en cachemire, forme cardinale, avec galon hercule, broderies et franges (1).

Ninon, vêtement en cachemire, demi-ajusté, soutaché, manches larges, garniture dentelle (2).

Le **Latimer**, confection cintrée, en cachemire brodé; à dents bordées de satin (3).

L'**Héloïse**, en rose-marguerite, garni d'un double rang de dents; corsage gilet (4).

En costumes : **Lucie**, en mohair, jupe à petits volants et nœuds; tunique polonaise avec brandebourgs (5).

L'**Hébé** en montjoye Saint-Denis. Jupe à cinq volants et tunique écharpe (6).

L'**Amélia**, costume cachemire, garniture plissée, bordée de satin (7).

Csse ARMANDE.

PETITE GAZETTE

La VILLE DE LYON, 6, rue de la Chaussée-d'Antin, vient d'envoyer à la haute société parisienne une circulaire qui annonce la mise en vente, à partir du 15 avril, de plusieurs nouveautés de la saison. Entre autres, le *Crêpe Turc* et le *nouveau ruban d'Été*, entièrement inédits et propriété exclusive de la Maison.

Nous pouvons prédire un grand succès à ces deux articles, dont nous avons pu admirer les types avant la mise en vente. Les Écharpes-mantelets et les fichus en Crêpe-Turc sont d'une distinction remarquable et surtout bien supérieurs au Crêpe de Chine, qui cependant a joui pendant longtemps de la faveur publique.

Quant au nouveau ruban pour ceinture large, rien de semblable jusqu'à présent n'a encore paru. C'est un mélange de deux couleurs, s'harmonisant de la façon la plus heureuse et en même temps la plus originale qu'il soit possible d'imaginer. Cette innovation fait grand honneur à la maison qui a osé l'entreprendre.

La collection de Guipures de laine assorties au costume est au grand complet, de même que les franges et agréments de passementerie demi-genre.

Nous rappelons à nos lecteurs que le seul dépôt du gant Joséphine (breveté) est à la VILLE DE LYON.

Depuis le papyrus, que de transformations a subies le papier pour atteindre le degré de perfection qu'il a acquis aujourd'hui.

Rendons justice à nos voisins d'outre Manche, nous ne pouvons rivaliser avec eux quant aux articles qui concernent cette branche d'industrie.

Il est vraiment beau, le papier à lettre anglais, dont la maison Cooke et de Briou s'est fait une spécialité.

La plume court, vole sur le glacé si lisse et si poli. La pensée peut avoir des ailes, la main la suit alors facilement.

Rien d'élégant comme les chiffres artistiques, et de distingué comme les armoiries qui servent d'en-tête à ce papier extra de toutes teintes.

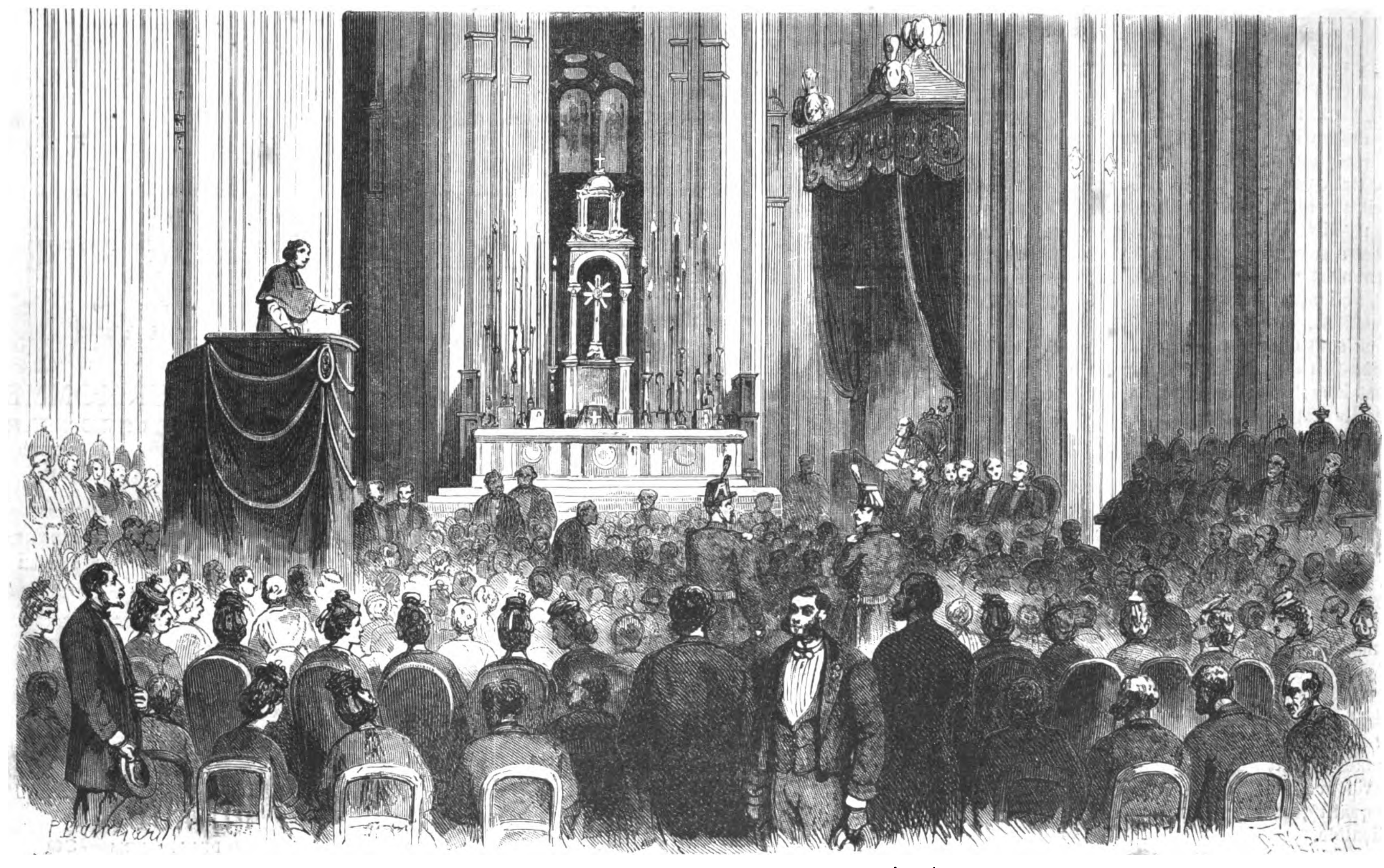
Un genre très-riche que ce vellum et qui plait beaucoup à la clientèle aristocratique. On dirait du parchemin perfectionné par l'art moderne, et le prix est si minime, 3 fr. en regard de ce que coûtent les papiers similaires qui sont très-inférieurs en qualité.

On trouve aussi dans la papeterie Cooke et de Briou (34, rue du Quatre-Septembre) de charmants bronzes de bureau ainsi que l'encrier et la papeterie de voyage que les touristes feront bien de ne pas oublier.

Recommandons les cartes d'invitation pour bal, dîner, que ce nouvel établissement exécute dans des conditions remarquables d'élégance et de confort. (Maison à Londres, 248, Regent-street).

BARONNE DE SPARE.





PARIS. — Sermon de charité prêché à Saint-Eustache, au profit de la Caisse des Écoles du 2e arrondissement.

L'ILLUSTRATION DE LA MODE

Nous n'avons plus à faire l'éloge de *l'Illustration de la Mode*, qui a réalisé le problème d'être utile, sans cesser d'être une publication artistique, et dont nos lectrices ont si promptement apprécié l'élégance et le bon goût.

Nous nous bornons à rappeler que la modicité des prix d'abonnement (4 fr. pour Paris, 5 fr. pour les départements) ne permet pas de recevoir de souscriptions pour moins d'un an.

Les demandes d'abonnements doivent être adressées au bureau de *l'Illustration*, 22, rue de Verneuil, et accompagnées d'un mandat-poste ou d'une valeur à vue sur Paris.

MESSE POUR LA CAISSE DES ÉCOLES

A SAINT-EUSTACHE

Jeudi dernier, 4 avril, a été célébré à Saint-Eustache une messe solennelle en musique, en faveur de la caisse des écoles du deuxième arrondissement de Paris.

A midi précis, Mgr l'archevêque de Paris était reçu par le clergé de la paroisse et faisait son entrée au son retentissant des orgues, suivi des vingt dames patronesses de l'œuvre; des places avaient été réservées pour le maire et les adjoints, et l'église toute vaste qu'elle est, paraissait insuffisante à contenir la foule qui se pressait dans ses cinq nefs.

Le sermon, prêché par M. l'abbé Roche avec une conviction profonde, a été sans doute pour beaucoup dans le résultat de la quête fructueuse qui a été faite par les dames patronesses, à la tête desquelles se trouvait Mme Carcenac, femme du maire de l'arrondissement.

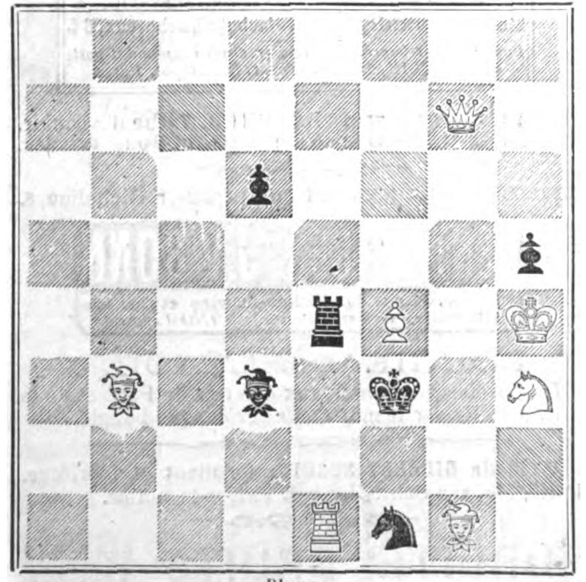
Dire que l'exécution musicale a eu lieu avec le concours de l'excellente musique de la garde de Paris, sous l'habile direction de son chef M. Paulus, et que les soli ont été chantés par MM. Bosquin, Hermann-Léon, Perrier et Gayot, c'est dire qu'elle a été parfaite : quant à M. Batiste, qui a tenu les grandes orgues, peut-être s'est-il surpassé, et le *crescendo* formidable qui a accompagné l'entrée du vénérable prélat, est une des choses les plus saisissantes que nous ayons jamais entendues.

P. BLANCHARD.

ÉCHECS

PROBLÈME N° 362, PAR M. KLING.

Noirs.



Blancs.

Les blancs jouent et font mat en trois coups.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 361.

1. D 7e R.	2. F 3e D échec.	3. D 2e R échec.
R 5e F D.	R pr. F.	Mat.
R 5e T D.	F 3e D.	D 3e T D échec.
	?	

Solutions justes du Problème N° 361. — M. Em. Frau; Cercle de Lectoure; Café Vénitien, à Liége; A. Thionville; Ramon Inglada; Gros, à Lyon, Philogène T., off. 81e ligne; Clary Louisy; Cercle de Denain; Café Concordia, à Anvers; Café Tivolier, à Toulouse; Sabel; Buffet alsacien; E. Frèrejacques; Prestat; Cercle de Chaumont; Café Baranger; Horichsen, à Athènes.

J.-A. DE R.

Tout lecteur du rébus ci-contre qui en enverra une explication exacte avant samedi prochain, pourra réclamer, au tiers de sa valeur, soit moyennant 6 fr. au lieu de 18, un des huit derniers volumes parus de l'*Illustration*, — à l'exception des volumes 56 et 57 formant le 2e semestre de 1870 et le 1er semestre de 1871.

AUG. MARC, *directeur-gérant.*

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.
Encres typographiques de Ch. Lorilleux.

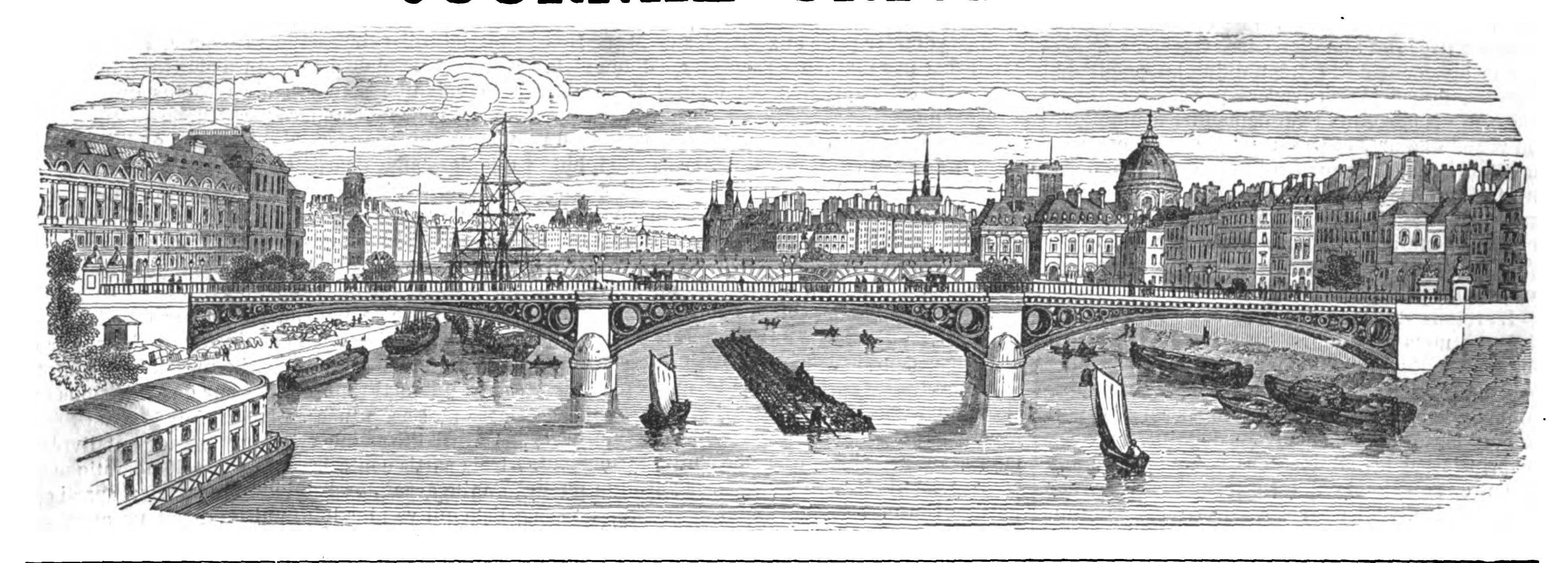
RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS :

Nous finirons par adopter en France l'impôt sur le revenu.

L'ILLUSTRATION
JOURNAL UNIVERSEL



Direction, Rédaction, Administration
22, RUE DE VERNEUIL
Toutes les communications relatives au journal, demandes d'abonnement, réclamations, demandes de changements d'adresse, doivent être adressées, à M. Aug^te Marc, directeur-gérant, 22, rue de Verneuil.
Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un mandat-poste ou d'une valeur à vue sur Paris.

30e ANNÉE. VOL. LIX. N° 1521
Samedi 20 Avril 1872
Prix du N°: 75 c. — La collection mensuelle: 3 fr. — Le vol. semestriel: 18 fr.
PRIX D'ABONNEMENT
Paris et Départements: 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 18 fr. — 1 an, 36 fr.
Etranger: le port en sus, suivant les tarifs.
Les abonnements partent du 1er numéro de chaque mois.

Bureaux de Vente et d'Abonnement
60, RUE DE RICHELIEU
L'administration ne répond pas des manuscrits ni des documents qui lui sont adressés; elle ne s'engage jamais à les insérer.

SOMMAIRE.

TROIS CENTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE HOLLANDAISE. — Le champ des fêtes de la Brielle. — (Voir le n° 1520).

REVUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

L'Assemblée nationale va reprendre ses travaux lundi prochain, 22 courant. Trois faits seront de nature à fixer son attention : les réceptions faites par le président de la République au palais de l'Élysée, les adresses envoyées par les membres des conseils généraux pour demander le maintien du régime actuel, et par conséquent le vœu général du pays en faveur d'un Gouvernement définitif. L'excellent effet qu'ont produit à Paris les réceptions de M. Thiers et les manifestations des conseils généraux en faveur du Gouvernement ne font que justifier les prévisions que nous avons constamment exprimées.

Le retour du Gouvernement et de l'Assemblée à Paris nous a toujours paru inévitable, et les hommes d'État de la majorité doivent se convaincre aujourd'hui qu'on ne remplace pas en un jour une capitale, œuvre géante de vingt siècles ! Quant à la constitution d'un pouvoir définitif, les vœux exprimés par les adresses des conseils généraux montrent que le pays, plus sage que les Sieyès de l'Assemblée, veut y arriver sans secousse et sans révolution, en se rattachant purement et simplement sans arrière-pensée au régime actuel.

Un des votes importants que nous devons à consigner dans cette courte session des conseils généraux, est celui du conseil général de l'Eure, relatif à la pratique des mandats fictifs et des virements. Sur la proposition du duc de Broglie et après un discours de M. Pouyer-Quertier, absolument défavorable à cette trop commode théorie, le conseil général a condamné définitivement ce système. Ajoutons qu'une circulaire du ministre de l'intérieur avait aussi formellement interdit, dans ces derniers temps, l'emploi de cette comptabilité fantaisiste. Nous pouvons donc considérer comme morte et enterrée la théorie des virements et des mandats fictifs.

On a parlé à l'occasion du retour de l'Assemblée de grands changements dans le ministère, dans les ambassades et dans les préfectures. Il n'y a jusqu'à présent de certain que le remplacement de M. de Broglie à l'ambassade de Londres.

L'instruction relative à la capitulation de Metz est enfin terminée, et si nous ne connaissons pas les conclusions du conseil d'enquête, nous estimons, en présence du langage tenu par les journaux, que le conseil regardera comme un devoir de les faire publier. Le journal *la Patrie* a déjà présenté à ses lecteurs, comme absolument certains, des faits qui portent assurément atteinte à la considération du général en chef de l'armée du Rhin. Nous mentionnons cette publicité pour démontrer qu'il n'y a, pour tous les intérêts engagés dans cette grave question, ainsi que nous l'avons dit, qu'une seule voie à suivre, celle de la publicité. Il est impossible qu'on laisse s'obscurcir dans les ténèbres un problème historique de cette importance.

On continue à se préoccuper des actes relatifs à la dénonciation de nos traités de commerce. Mais il ne paraît pas que le Gouvernement se montre aussi favorable au régime protecteur qu'on le pensait tout d'abord. Le président de la République, après la dénonciation du traité anglais, a continué à négocier avec les ministres anglais, et ces négociations n'ont en vue qu'un remaniement des tarifs dans la mesure strictement nécessaire pour combler le déficit de notre budget.

En ce moment, c'est la question militaire qui redevient, entre la Prusse et la France, le principal objectif de la politique et de la polémique des journaux. Quand on a appris à Berlin que M. Thiers voulait doter notre armée de trois mille pièces de campagne, on a jeté les hauts cris, comme si le Président tenait à la main la mèche pour mettre le feu aux poudres. Trois mille canons de campagne! Et l'armée allemande qui n'en avait, dans la dernière guerre, que deux mille! On comprend les exclamations farouches qui ont dû remplir les colonnes des feuilles de M. de Bismarck. Non-seulement les Allemands nous ont pris nos canons, mais il paraît que nous ne devons plus songer à en fondre. Toujours est-il que les grands journaux de Londres, humbles interprètes des ordres olympiens du vice-empereur de Berlin, nous avertissent charitablement de ne pas donner prise aux plaintes de M. de Bismarck, car nos malheurs passés nous donnent la mesure de ceux qui nous attendent à l'heure de la revanche.

On sait que M. de Bismarck s'est occupé du chemin de fer du Luxembourg. Dans quel but? Est-il besoin de le demander? Le chancelier prussien vient d'adresser aux grandes puissances une circulaire, pour leur notifier que la Prusse s'approprie l'exploitation du chemin de fer luxembourgeois. C'est là un nouvel empiétement de la puissance allemande. Quelles en seront les conséquences? La neutralité du grand-duché sera-t-elle respectée, comme l'affirme le prince-chancelier? Cette neutralité aura le sort du chemin de fer; elle sera respectée, jusqu'au jour où la Prusse jugera à propos de jouer le rôle du lion de la fable. Est-ce ainsi que la politique devient, comme l'a dit M. de Bismarck, la garantie de la paix en Europe?

Les nouvelles qui nous arrivent de Londres ont une importance que nous n'avons pas besoin de faire ressortir. Le ministère Gladstone est condamné par la Chambre des Communes.

On comprend que c'est toujours l'affaire de l'*Alabama* qu'on discute, aux chambres et dans les journaux. M. Gladstone a déclaré devant la chambre des Communes, qu'un contre-mémoire a été présenté, le 15 avril, au tribunal arbitral de Genève. Le gouvernemuet anglais consent donc à suivre la procédure devant ce tribunal. Mais les États-Unis s'engagent, de leur côté, à ne pas considérer cette concession comme un argument en faveur de la reconnaissance de leurs réclamations en matière de dommages indirects.

Cette présentation du contre-mémoire a produit dans les deux chambres, un mécontentement profond. Malgré les déclarations de lord Granville à la chambre des Lords, pour affirmer que ce contre-mémoire ne portait aucun préjudice à la position prise par le ministère, les ducs de Richemond et de Somerset, les lords Westbury, Grey et Salisbury ont pris tour à tour la parole pour blâmer le gouvernement d'avoir fait cette démarche, avant le retrait des réclamations des États-Unis pour dommages indirects.

Bien plus, lord John Russell a demandé la suspension des opérations du tribunal arbitral de Genève, jusqu'au jour où le cabinet de Washington aurait formellement renoncé à toute prétention pour dommages indirects causés par les corsaires sudistes.

La vivacité de ces critiques ne permettait pas de douter du terrible assaut que le ministère serait obligé de soutenir pour conserver le pouvoir. Le parlement, comme le pays et comme la presse, condamnait la conduite tenue par le ministère dans toutes les négociations qu'il avait ouvertes et poursuivies dans cette interminable affaire de l'*Alabama*. Le blâme était certain; mais les chambres iraient-elles jusqu'à provoquer la question de confiance et le changement du ministère? Le discours de M. Disraeli était sur ce point, un avant-coureur des intentions du parti conservateur.

Et en effet, dans la séance du mardi 16 avril, un membre de l'opposition a présenté une motion relative au dégrèvement d'une taxe, et les ministres ont, bien entendu, formellement déclaré qu'ils s'opposaient à l'adoption de la mesure. La chambre a passé au vote et le ministère a vu s'élever contre lui une majorité de cent voix.

C'est là, dans les circonstances actuelles, un événement grave. Si le retour au pouvoir du parti conservateur n'intéressait que l'Angleterre, nous pourrions ne lui accorder qu'une importance secondaire. Mais le triomphe de la politique de M. Disraeli peut avoir sur la paix du monde une influence décisive. Elle peut exercer sur la situation de la politique européenne une action plus résolue que celle du ministère Gladstone, et elle peut enfin amener entre les États-Unis et l'Angleterre des complications sérieuses. Attendons les événements. Mais c'est là pour le ministère Gladstone un échec des plus graves.

Hélas! les élections, comme on le prévoyait, sont loin d'avoir pacifié l'Espagne. En dépit des cent voix de majorité qu'elle a obtenues, le ministère voit que son pouvoir est plus que jamais ébranlé par une menace perpétuelle de guerre civile. A peine le résultat du scrutin était-il connu que des bandes carlistes apparaissaient en armes dans les parties montagneuses du nord de l'Espagne. Cette prise d'armes n'a pas encore produit de sérieux conflits; mais les journaux carlistes s'accordent à nous montrer cette agitation comme le prélude d'une nouvelle guerre civile. Un manifeste du duc de Madrid, publié par tous les journaux légitimistes de la péninsule, ne laisse sur ce point aucune incertitude. Le prétendant compte, dans un délai rapproché, « sur des adhésions encore plus accentuées. » Est-ce clair?

Ainsi l'Espagne est pour le moment livrée à trois partis contraires : le parti démocratique qui s'agite avec plus d'activité que jamais; le parti carliste qui va plus loin, puisqu'il fait un appel aux armes, et le parti gouvernemental, dont les journaux parlent de dictature pour rendre au pays le calme dont il a besoin. On voit que l'Espagne n'est pas au bout de ses déchirements.

COURRIER DE PARIS

Un soleil doré, heureusement tempéré par une brise du nord-est, voilà notre avril; c'est bien la jeunesse de l'année. Sans nous élancer dans l'idylle, disons que tout renaît. « Au printemps, disait le » pauvre Gérard de Nerval, les femmes de Paris » ont l'air de s'être fait faire des robes avec des » ailes de papillon. » Voyez si le mot du poëte est encore applicable de nos jours. M. Thiers a donné son quatrième dîner. On s'est remis à la musique en grand : concert au jardin du Palais-Royal, concert au jardin des Tuileries. Tout le long des Champs-Élysées, les alcazars d'été exhibent, chaque soir, une trentaine de Thérésas. La musique de chambre n'en a pas moins conservé son rang. Et même, notons en passant que le ministre de l'instruction publique vient d'allouer aux concerts du Grand Hôtel une subvention à titre de récompense, pour la large part faite dans les programmes de M. Danbé aux compositeurs français.

Il n'y a plus rien sans musique, c'est convenu. Êtes-vous allé au concours hippique? En attendant qu'on ouvre le salon de peinture au palais de l'Industrie, on y installe la fleur de la race chevaline. Ce doit être une affaire de quinze jours pleins. En conscience, si le cheval se plaint, convenons qu'il n'aura pas le caractère bien fait. Tandis qu'on l'applaudit aux courses de la Marche, on veille, dans de magnifiques travées, à son éducation physique et intellectuelle. A la vérité, il mérite tout ce qu'on peut faire pour lui. Pendant la guerre, à Reischoffen surtout, le cheval n'a fait qu'un avec le cavalier; il s'est fait tuer plutôt que de rompre. A Metz, il s'est résigné à être mis à la broche. Ah! si la place s'est rendue, il n'y est pour rien, allez! A Paris, c'est lui surtout qui nous a aidés à tenir cinq mois en se faisant manger. Quand les Arabes disent d'un des leurs qui a du cœur : « Il est noble comme le cheval », ils ne prononcent pas un mot en l'air.

Si oublieux que nous soyons, nous avons compris ce que nous devons au vaillant quadrupède. Les grandes écuries du palais de l'Industrie ont été disposées pour recevoir des sujets de toutes nos zones. On viendra par là savoir quelles lignées il faudra préférer, quels noms du Stud-book il conviendra d'encourager. Pourquoi le cacher? cette exposition fait plaisir à voir, tant elle se marie à nos regrets et à nos espérances. Il ne s'agit plus, cette fois, de créer des coureurs aux jambes

grêles parcourant l'espace avec la vitesse de l'oiseau. Nous avons fait des pertes, il faut les réparer. La race est à refondre. Une pensée éminemment patriotique a donc présidé à cette manifestation, organisée par l'élite du sport français. Sachons bon gré à ceux qui préparent la cavalerie de l'avenir.

Au reste, suivant un rapport émané du comité de la Société hippique française, nos chevaux pourront être refaits dans quatre ans d'ici. Pourquoi ne peut-on régénérer aussi promptement les hommes?

Après tout, il va peut-être devenir très-aisé de nous reconstruire.

En 1852, au moment où le Congrès de la paix tenait ses assises à Paris, on vit venir tout à coup d'Angleterre un certain nombre de novateurs, l'illustre Richard Cobden en tête. Un vieux quaker l'accompagnait et disait à tout moment, comme lui, qu'il fallait abolir pour toujours l'idée de la guerre. Un jour même, les deux philosophes demandèrent à être conduits au milieu d'une école où l'on faisait l'éducation de cinq cents enfants du peuple. Là, en présence des élèves assemblés, Richard Cobden, voulant donner une leçon qui frappât l'imagination des enfants, tira de sa poche des joujoux qu'il proclamait infâmes; c'étaient des canons en bois, des sabres en bois et de petits tambours. Il y mit solennellement le feu.

— Mes petits amis, s'écria l'éloquent Breton, il ne faut plus vous servir de ces sortes de jouets.

Ce mouvement eut un grand succès, non pas seulement chez nous, mais dans l'Europe entière. « Voilà de la philosophie pratique! » s'écriait-on en chœur. Je ne sais pas ce qui arriverait aujourd'hui si quelque utopiste renouvelait la scène du grand économiste; cependant, je suis porte à croire que ce ne sont pas les jouets belliqueux qu'on brûlerait, mais peut-être bien le prêcheur. Il est certain, en effet, qu'un esprit tout nouveau souffle sur toutes nos écoles, grandes et petites. Ce doit être pour cette raison-là que M. Jules Simon vient d'ordonner qu'à l'avenir l'uniforme des lycées serait conçu dans un style plus militaire. On mettra au frac un collet rouge. Le grade le plus élevé des colléges était celui de sergent-major; on ira, désormais, jusqu'au sous-lieutenant.

Ce que vient de décréter à cet égard le ministre de l'instruction publique, est assurément une fort bonne chose; on peut y voir un acheminement à l'idée du service militaire obligatoire. Néanmoins l'adjonction d'une petite bande écarlate à l'habit, et l'action de coudre une sardine blanche à la manche ne seraient que d'insignifiants appendices, si l'on n'adoptait pas en même temps d'autres mesures, d'un sens plus martial. L'exercice du fusil a été longtemps fait à Sainte-Barbe; on l'a aussi pratiqué à Louis-le-Grand. Voilà les parents qui demandent qu'il soit à l'avenir fait partout. Il faut que l'enfant se familiarise avec le chassepot, non-seulement dans les lycées, mais encore dans toutes les écoles quelconques. Il n'y a plus à applaudir la théorie des petits canons brûlés par Richard Cobden.

Au Théâtre-Français, où l'on joue en ce moment *Nany*, la comédie nouvelle, plus d'un habitué de l'orchestre se rappelle Lautour-Mézeray, qui y venait souvent. Homme du monde, journaliste, préfet, il a réalisé le type du Parisien par excellence. Nul n'était si bien ganté. Nul ne s'entendait mieux à exposer le racontar du jour. C'est de lui qu'est venue la mode de mettre un camélia à la boutonnière d'un habit. En 1832, en vidant quelques tasses de thé avec quatre de ses amis, l'élégant se mit à conter l'histoire son grand-père, lequel avait été un brillant officier de la République et de l'Empire. Fait prisonnier en Russie, le vieux soldat avait passé pour mort. A son retour en France, en rentrant dans son logis, il trouve à table, à sa place, en face de sa femme, un second mari, récemment épousé. H. de Balzac était au nombre des auditeurs et il ne perdit rien du récit. Ce qui le prouve c'est que, trois mois après, il publiait le petit roman si curieux et si terrible, intitulé : *le colonel Chabert*.

— Ah! s'écria Lautour-Mézeray, Balzac m'a volé mon grand-père. Un bon conseil : ne jamais exhiber ses parents devant un romancier.

Or, il paraît qu'il s'est produit pour *Nany* quelque chose de semblable.

Dans un jour d'abandon, un écrivain bien connu avait raconté à un collaborateur l'histoire de sa mère, une Agrippine de sous-préfecture : — « Tiens, se serait écrié l'auditeur, il y a une pièce à faire avec ça, » et il serait allé porter le sujet à un tiers, et tous deux l'auraient traité ensemble. D'où *Nany*. Si tout ce qu'on rapporte à cet égard est vrai, convenons que Balzac est de beaucoup distancé. Telles sont nos mœurs littéraires. Mais après tout, il n'y a pas tant à s'étonner. Voltaire, fort invoqué aux lieux où aurait été révélée *Nany*, venait d'apprendre chez Ninon de l'Enclos même l'aventure de la courtisane et de son fils, ce qui lui fit faire *Œdipe*; il était allé voir Catherine de Russie à Saint-Pétersbourg et l'audience qu'il eut de la czarine lui suggéra l'idée de *Sémiramis*. Depuis ce temps-là, le procédé qui consiste à profiter de ce qu'on entend dire ne fait que se vulgariser. Si je le voulais, je vous citerais plus de cent romans contemporains qui ne sont que des épisodes de la vie mondaine. Une des personnalités les plus éclatantes du théâtre contemporain n'a même dû ses premiers succès qu'à ce moyen de sténographier des chapitres de sa vie intime. Deux de ses comédies étaient deux fragments de sa propre biographie.

— Ah ça, disait le comte de B***, quand l'auteur n'aura plus d'aventures, pourra-t-il encore faire des pièces?

Le mot était une critique pleine de finesse, ce qui n'empêche point l'auteur de prouver que cette critique était sans fondement. Il a fait, il fait chaque jour et il fera encore des œuvres dramatiques qu'on ne se lassera pas d'aller voir.

Ce que je dis là est une transition toute naturelle pour arriver à l'exhumation des restes d'Alexandre Dumas père. On sait que cette cérémonie funèbre a eu lieu, mardi dernier, à Villers-Cotterets, lieu de naissance de l'illustre conteur. De la cérémonie, nous ne dirons rien, d'abord parce qu'on en trouvera la relation un peu partout, et, en second lieu, parce qu'au moment où paraîtra cette causerie le fait sera déjà bien loin de nous. Mais ce n'est pas une raison pour ne point donner en passant, un souvenir au grand écrivain, que la France a perdu, il y a seize mois, au moment même où tant d'autres sujets de tristesse opprimaient les cœurs.

En s'éteignant, loin de Paris, à une heure si funeste, l'auteur de *Monte-Cristo* a joué doublement de malheur. A toute autre époque, sa mort eût été considérée à bon droit comme un deuil public. A la première nouvelle, ceux qui ont vécu près de lui ont ouvert une souscription à l'effet de lui élever un tombeau. Hâtons-nous de le dire, l'attention publique, encore absorbée par le spectacle de nos revers, ne s'est point arrêtée à cet événement qui l'eût grandement frappée à toute autre date. On n'a réuni qu'une somme modique, presque exclusivement offerte par les gens de lettres et par les artistes. Pauvre et grand Dumas! Si tous ceux qu'il a récréés et consolés eussent seulement donné un sou, on aurait recueilli un million au bas mot!

Quant à notre France, faites-la aussi éternellement féconde qu'il vous plaira, il est douteux qu'elle donne jamais l'être à une nature plus harmonieuse et plus puissante. Suivant son acte de naissance, le jour où il a rendu l'âme, il avait soixante et onze ans. Mais à l'âge où un homme qui avait travaillé quatorze heures par jour pendant cinquante ans de suite ne devait demander que le repos et le silence, le prodigieux vieillard ne songeait toujours qu'à son labeur. Ce n'était pas assez pour lui que d'avoir fait vingt drames, à très-peu d'exceptions près tous très-justement applaudis; il avait écrit beaucoup avec sa plume, quelquefois avec celle des autres, mais en la redressant, mille volumes de romans, de contes et de mémoires, et mille ici n'est pas un chiffre placé par l'hyperbole; il avait fondé des journaux, créé des théâtres, fait des révolutions en France et en Italie, frété des navires, bâti un château, découvert la Méditerranée, visité le Caucase, chassé en Sibérie, renouvelé la *Cuisinière bourgeoise;* bref, que n'avait-il pas fait?

Voilà de cela sept ans, quelques-uns de ses amis allaient à ce premier né du XIXe siècle pour lui dire qu'il aurait bien le droit de faire ses sommeils sur un lit de lauriers. Eh bien! non, Alexandre Dumas, toujours vaillant, préférait les branches de houx, à la condition qu'on y mêlerait de temps en temps quelques feuilles de myrte et quelques fleurs, celles de la louange du salon ou du journal. Et le même jour, cet infatigable Briarée entreprit de donner des conférences où il se posait tout à la fois en orateur et en causeur. — Causeur! qui ne le savait parmi nous? il excellait à l'être.

— Cent fois on l'a entendu dans les réunions du monde et sa parole a toujours exercé un charme souverain sur ceux qui étaient groupés autour de lui. Ainsi, lorsqu'il a obéi à ce caprice de faire des conférences, il a encore obtenu ce nouveau genre de succès. Il a ému et passionné une salle; il a charmé les Parisiens les plus blasés et les plus difficiles. Bien mieux : ne connaissant pas d'obstacles, il demandait à M. Duruy, alors ministre de l'instruction publique, le droit de faire des conférences sur Rome antique, sur Horace, sur Virgile, sur Jules César et sur Octave, son neveu.

— Soyez sans crainte : j'épargnerai le gros gibier, disait l'auteur d'*Antony* dans la lettre.

Le gros gibier auquel il faisait allusion n'était autre que Napoléon III, et le ministre s'empressa de souscrire à la demande par une affirmation pleine de galanterie. Mais parmi ceux qui connaissent leur temps, hommes et choses, nul n'ignorait qu'Alexandre Dumas père ne savait le monde romain antique que par ouï-dire. Il n'avait jamais appris que trois mots de latin, et par l'intermédiaire d'un vieux curé de campagne.

— Eh bien! qu'est-ce que ça fait? répliquait-il. Je suis homme à deviner ce que je ne sais pas. Je ferai un livre sur le poëte de Tibur et ce livre sera fort agréable à lire. N'ai-je pas fait plus? N'ayant de ma vie mis le nez dans le grec, j'ai eu la fantaisie de traduire Homère. Passez en revue mes œuvres : vous verrez que j'ai traduit l'*Iliade* avec une incontestable supériorité.

Et ce qu'il disait était d'une exactitude absolue. J'ai vu, moi qui vous parle, le manuscrit de sa traduction.

A tant de titres, il convient d'en ajouter un autre qui a bien aussi un certain prix: c'est d'avoir donné aux lettres contemporaines Alexandre Dumas, son fils, c'est-à-dire un des hommes qui les honorent le plus. Pour rattacher le fait à une actualité, n'oublions pas de dire qu'on parle de plus en plus de l'auteur du *Demi-Monde* pour un des fauteuils de l'Académie française. L'Académie! Le spirituel écrivain ne peut se défendre de sourire toutes les fois qu'on prononce ce mot-là en sa présence.

Tout dernièrement, à propos de la survivance du P. Gratry, un monsieur en cravate blanche pressait Alexandre Dumas fils de présenter sa candidature.

— Non, répondit-il, je ne serai de l'Académie que si l'on permet que mon discours soit l'éloge de mon père.

— Pourquoi cela?

— Parce que l'on croira que je lui succède.

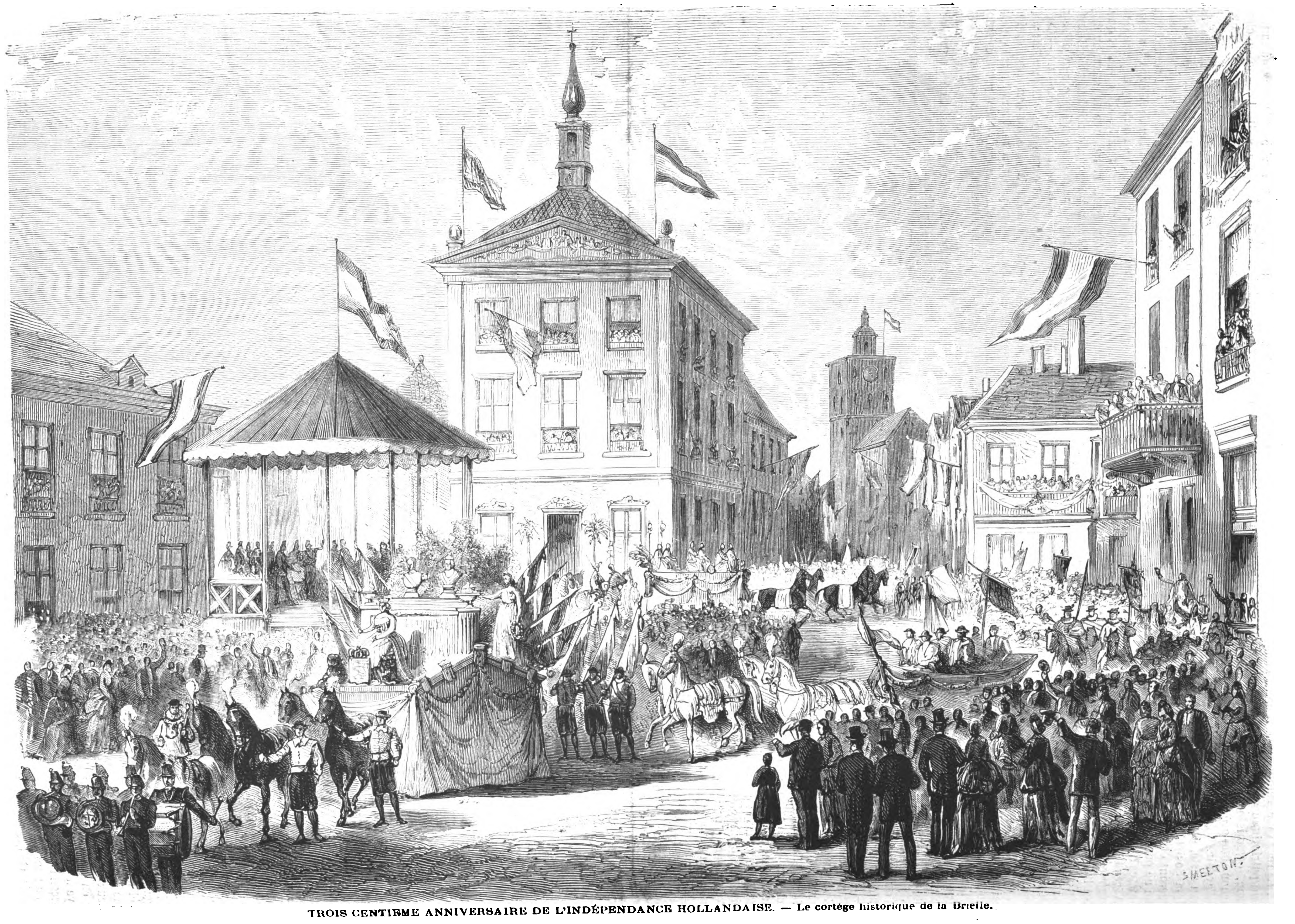
Déjà en 1854 — il y a longtemps — au lendemain de *Diane de Lys*, il adressait au *Mousquetaire* une lettre qui signifiait assez clairement qu'il n'avait qu'un goût modéré pour la barraque du quai Conti.

« Mon *chair* père,

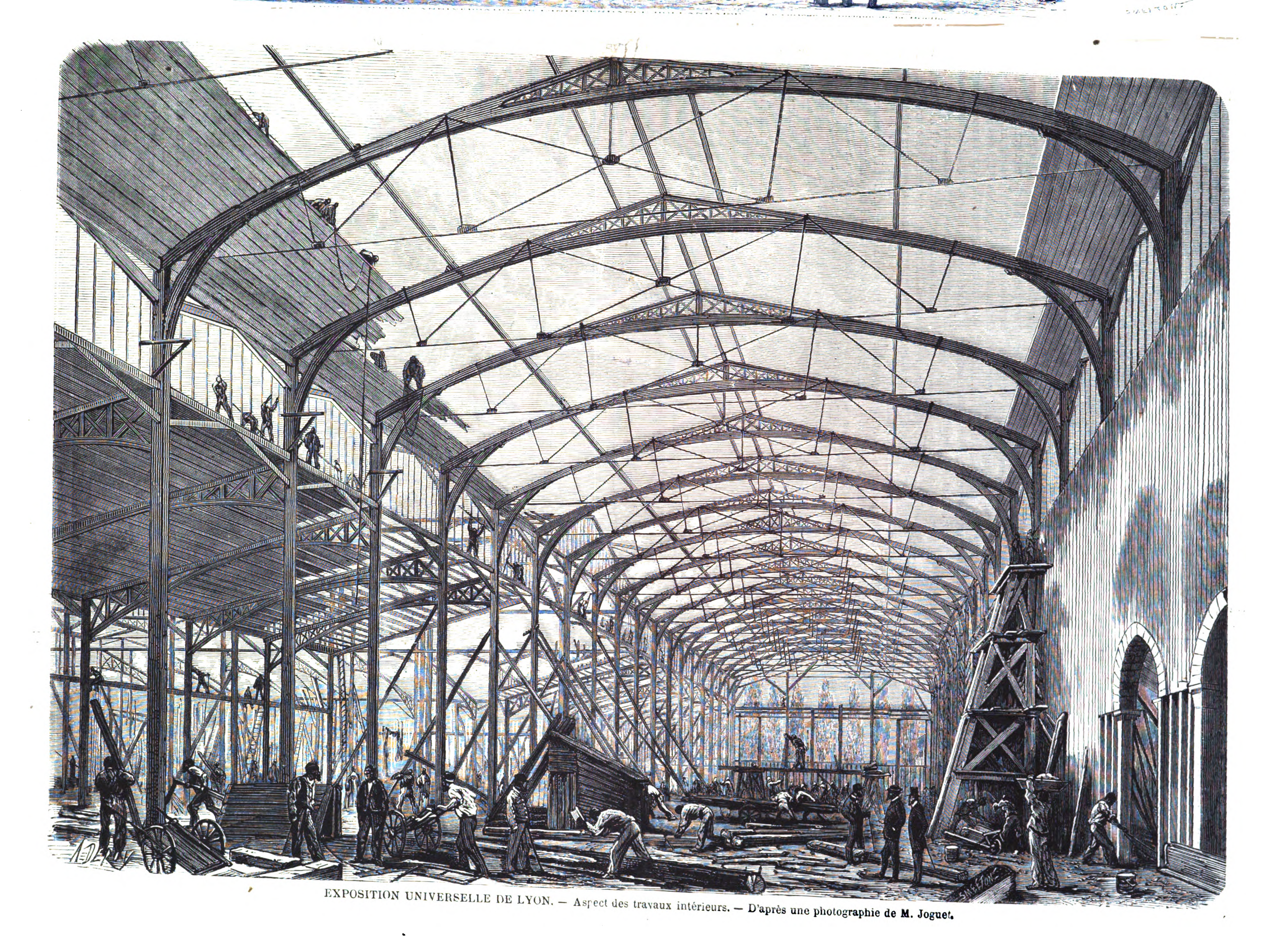
» Je commence cette lettre par une faute d'or» thographe, afin d'avoir un titre à entrer à l'Aca» démie française. »

N'importe, cette lettre ou toute autre chose finira par porter Alexandre Dumas fils au fauteuil.

PHILIBERT AUDEBRAND.



TROIS CENTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE HOLLANDAISE. — *Le cortège historique de la Brielle.*



EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON. — Aspect des travaux intérieurs. — D'après une photographie de **M. Joguet.**

L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE LYON

L'Exposition de Lyon, dont les portes seront ouvertes au public dans quelques semaines, est due à la courageuse initiative de quelques hommes dévoués, qui par leur talent et leurs connaissances spéciales, ont su mener à bien cette œuvre gigantesque, jugée téméraire et presque impossible par tous ceux qui de loin ou de près assistaient indifférents à leurs efforts; le but de ces hommes de bien était de montrer à l'Europe et au monde entier qu'après tant de désastres et de souffrances, la France est encore assez riche et assez puissante pour étaler au grand jour les merveilleux produits de ses arts et de son industrie, et de prouver que si de fatales circonstances ont pu un instant affaiblir sa gloire militaire, ses enfants intelligents et travailleurs ne craignent pas de se mesurer dans un tournoi pacifique avec les intelligences et les gloires de toutes les nations.

Aujourd'hui que toutes les difficultés ont été vaincues et que rien n'entrave plus la marche de cette hardie conception, on peut lui prédire un grand et légitime succès; les visiteurs y viendront nombreux et empressés, car deux attractions puissantes les y attireront forcément: la première, résultant du désir, bien naturel, d'admirer les richesses artistiques et industrielles qui y seront exposées et la seconde, toute nouvelle, qui les ramènera pour contempler les beautés architecturales du palais et les magnifiques jardins qui l'entourent.

On peut dire, en effet, que nulle exposition jusqu'à ce jour, n'a été placée dans des conditions aussi favorables: le palais est construit sur la haute digue demi-circulaire qui fut bâtie après l'inondation du Rhône en 1856; à ses pieds, du côté concave, s'étend le magnifique parc de la Tête-d'Or, que les Lyonnais ont surnommé le Bois de Boulogne.

Les galeries ont une longueur d'environ 2000 mètres et couvrent non-seulement la digue depuis l'entrée du parc jusqu'au pont de Genève, mais encore une grande partie des terrains submersibles situés entre la digue et le lit du Rhône; les plans en ont été conçus par M. Chatron, architecte lyonnais d'un grand mérite, ancien élève de M. Henry Labrouste et déjà connu pour la part qu'il a prise aux installations des expositions du Havre et de Rome.

Les constructions en général ont été confiées à M. Savy, constructeur parisien, inventeur du système si étonnant qu'on a pu admirer a l'exposition de Beauvais, en 1869.

Avec le concours de ces collaborations intelligentes, M. Tharel, le directeur né de toutes les grandes expositions futures, a pu faire ériger un palais sans précédent et offrir aux exposants des galeries dont les dimensions paraissent tout d'abord invraisemblables.

Le dessin que publie aujourd'hui l'*Illustration* est une vue partielle prise sur les chantiers mêmes pendant le levage des charpentes des galeries n°s 8 et 9. Cette vue de l'ossature des constructions nous a paru intéressante à tous égards; les vues d'ensemble du palais, à l'extérieur et à l'intérieur, seront mille fois publiées et reproduites pendant l'exposition, mais il sera difficile alors de rendre l'effet saisissant produit par l'aspect de ces gigantesques et élégantes charpentes, et nous avons voulu les prendre seules et pour ainsi dire en déshabillé.

La salle centrale a 70 mètres de largeur et 30 mètres de hauteur sous clef; la première galerie des machines, de 8000 mètres carrés a 42m00, de largeur sur 22 de hauteur; et ainsi des autres. Celles dont nous donnons ici le dessin sont les petites: elles contiendront l'exposition des beaux-arts et sont offertes gratuitement aux artistes de tous les pays qui voudront envoyer leurs œuvres; on voit que la direction de l'Exposition de Lyon fait grandement les choses.

Nous ne voulons pas nous étendre ici sur les mérites de la direction administrative de l'Exposition de Lyon, non plus que sur les bienfaits que répandra autour d'elle une telle entreprise; chaque chose viendra en son temps. Nous nous occuperons seulement du système de construction employé dans ce magnifique palais, système spécial et breveté de l'intelligent constructeur, M. Savy.

Les fermes, d'une légèreté et d'une hardiesse étonnantes, sont formées d'un arc d'un seul morceau, en plateaux de sapin superposés à plat et reliés ensemble par des frettes et des boulons; les tendeurs sont en fer et les bielles en fer creux; la pointe ajourée donne une grande solidité au système, en même temps qu'elle est du plus agréable effet; deux retombées circulaires complètent l'ensemble et rectifient la courbe de la ferme, qui présente intérieurement une forme elliptique des plus gracieuses; l'aspect extérieur offre une ligne de faîte nettement accusée, avec une courbure peu sensible à la partie basse, Cette forme un peu mauresque est des plus heureuses et en parfait accord avec le style général du palais.

C'est là, certainement, le *nec plus ultra* des constructions élégantes et légères, et aucun autre système n'a pu donner de tels résultats. M. Savy, digne émule des Fourneau, des Polonceau et des Émy, a pris à la lettre les paroles de Philibert Delorme, qui disait il y a un siècle :

« Les forêts vont se dépeuplant; si l'on pouvait » courber des grands bois au moyen du feu, » on arriverait à construire des arcs à grandes » portées qu'on maintiendrait par des cordes; on » aurait alors des charpentes légères et solides » basties à petits frais et avec une économie de » bois. »

M. Savy a résolu ce problème difficile des combles à grande portée. Ses premiers essais dans ce genre ont été faits à Paris, il y a quelques années, et ont produit une véritable sensation dans le monde des ingénieurs et des architectes.

Les magnifiques ateliers de Million et comp., avenue Rapp, construits sur 35 mètres de largeur, ont seuls résisté à l'explosion de la cartoucherie du Champ-de-Mars; les raffineries de Braisnes, près Soissons, les halles d'Amiens, le marché au lin de Doullens, l'église des Augustins, à Rouen, l'Exposition de Beauvais, etc., sont autant d'œuvres qui témoignent en faveur de l'excellent système de M. Savy.

A l'Exposition de 1867, à Paris, il fut chargé des constructions de la section égyptienne, travail difficile dont il s'acquitta si bien, que sur la proposition de l'architecte et de Nubar-Pacha, il fut nommé par le khédive chevalier de l'ordre du Medjidié.

A Beauvais, la commission du jury lui décerna le diplôme d'honneur, pour son exposition de constructions mobiles pour les marchés publics, la marine, les campements, etc.

Nous n'avons pas voulu, dans cet article, faire l'apologie du constructeur, nous avons seulement cherché à faire connaître à nos lecteurs ces étonnantes constructions si merveilleusement appropriées aux galeries de l'Exposition, et qui sont en outre appelées à rendre tant de services aux grandes industries, ainsi que pour l'établissement de docks, magasins généraux, etc.

PIERRE PAGET.

UN SOLDAT

SOUVENIR DE LA GUERRE

(Fin)

— Mon capitaine, dit derrière moi Moiroud tout en soufflant dans ses doigts engourdis, j'ai comme un espoir que nous allons enfin les voir de près aujourd'hui! J'ai bien étrenné hier, ajouta-t-il confidentiellement, faut espérer qu'on va continuer!

En sortant de Maisons-Alfort, nous passâmes sous le chemin de fer du côté de la Seine et nous formâmes en bataille dans les champs.

En avant de nous, loin, dans des taillis, la fusillade prenait de l'intensité; le fort s'était mis de la partie et nous entendions au-dessus de nos têtes filer les projectiles avec ce déchirement d'air et ce bruit de vapeur de locomotive que Paris connaît si bien aujourd'hui. On ne voyait aucune troupe dans la plaine. Au fond, les vapeurs commençaient à s'élever de terre et à développer leur rideau devant les bois; à gauche, dans un petit enclos de pommes de terre fermé de murs de trois côtés, un lièvre effrayé par les détonations courait affolé au pied des murs, se dressant contre eux, cherchant en vain à grimper et à franchir, ne trouvant pas, dans sa terreur, le côté libre; sur la voie du chemin de fer, un cheval d'officier galopant sans son cavalier; plus près de nous, un spectacle affreux : un pauvre cheval qui avait eu un membre antérieur enlevé par un éclat d'obus, marchait sur trois jambes à travers un champ de betteraves; au-dessous du genou pendait un lambeau de peau qui se balançait dans le vide; le malheureux animal s'arrêtait par instants et broutait une touffe de feuilles; puis il hennissait lamentablement; et, reprenant sa course, traînant son membre mutilé et traçant un sillon de sang, il vint à nous, hennissant, et nous suivit dans toute notre manœuvre. C'était horrible.

Cependant le feu se dirigeait à gauche; le combat semblait concentré dans le triangle dont Maisons-Alfort, le carrefour Pompadour et Créteil sont les sommets.

On nous dirigea de ce côté. La poudre commençait à faire rage. On nous plaça derrière une batterie d'artillerie, dont quelques hommes creusaient, auprès de leurs canons mêmes, trois fosses pour des camarades qui venaient d'être tués. C'était alors, paraît-il, — nous avions eu déjà de nombreux exemples de cette stratégie savante, — la façon le plus en faveur d'utiliser la cavalerie, de la placer à quelques cinquante ou cent mètres en arrière d'une batterie, sous prétexte de soutien, de telle façon que tous les projectiles à tir trop long qui manquaient la batterie n'étaient pas perdus pour cela, étant pieusement recueillis par la cavalerie.

Notre arrivée, du reste, ne semblait être que médiocrement du goût des artilleurs, car j'entendis l'un d'eux dire :

— Bon! il ne manquait plus que ceux-là avec leurs cuirasses pour faire une cible! Ça va être drôle tout à l'heure!

Le fait est que sur les routes qui suivent les crêtes à l'horizon, on voyait défiler de longues colonnes noires; c'était une nombreuse artillerie et des masses d'infanterie qui arrivaient de Choisy-le-Roi par le carrefour Pompadour.

Dans la plaine, une grande ferme nommée, je crois, Notre-Dame-des-Mèches, brûlait.

Il est probable qu'on s'aperçut que nous ne pouvions que nuire dans cette position, car on nous fit déloger et nous mettre a l'abri en arrière.

Un quart d'heure après, grande alerte. On va donc les voir de près, se mesurer, pouvoir se mettre en colère et frapper dur! Je vous assure que tous nos hommes poussèrent un « Enfin! » de soulagement et qu'ils se mirent en mouvement avec une belle ardeur.

A qui fut due cette admirable conception qui nous fit espérer, un instant, une glorieuse journée? Je l'ignore. Nous autres, les petits combattants, nous sommes rarement dans les secrets des dieux. Ce qu'il y a de certain, c'est que dans la série de manœuvres abracadabrantes qui ont fait la juste réputation de nos stratéges pendant cette funeste guerre, celle-ci ne fut pas une des moins extraordinaires. D'après le bruit courant, un aide de camp était venu prévenir qu'une compagnie française occupant la ferme, était fortement compromise, des masses d'infanterie ennemie s'avançant et ne pouvant manquer de l'enlever; et qu'une action vigoureuse de cavalerie sur cette infanterie arrivant à bonne portée de charge, pouvait avoir les plus brillants résultats. Est-ce la vérité ? Je ne le garantis pas. Toujours est-il qu'on nous dirigea sur la ferme.

Nous nous ébranlâmes donc; les abords étaient difficiles : avant d'arriver à la plaine où l'on devait



se développer pour la charge, on suivit en colonne un chemin bordé de peupliers : nous allions en sortir pour nous former, lorsque nous entendîmes une formidable bordée de mousqueterie, un feu roulant, nourri, continu, entrecoupé de cris de douleur et de vociférations de rage.

Voici ce qui était arrivé.

Un régiment de lanciers, qui tenait la tête de la brigade, avait exécuté la manœuvre commandée ; seulement, arrivé au trot à bonne portée de cette ferme occupée, disait-on, par des Français, il s'était trouvé devant une longue ligne de murs crénelés, derrière lesquels un bataillon ennemi, faisait de la manière la plus commode et la plus sûre, un feu d'enfer contre lui. Aimable surprise ! Semant le terrain d'hommes et de chevaux morts, naturellement impuissant contre de tels obstacles, il fit demi-tour et alla se reformer en arrière. Leur retraite nous mettant en première ligne, ce fut contre nous que le feu s'acharna, et les moyens de retraite étaient si bien calculés, que nous ne pourvions même faire un mouvement en arrière, le terrain étant obstrué. Les balles arrivaient donc par bourrasques et, sur les cuirassiers, faisaient l'effet de la grêle sur des carreaux ; les peupliers, hachés menus, laissaient tomber sur nous une pluie de feuilles et de branches ; deux batteries s'étaient mises de la partie et nous envoyaient, comme des bouquets de feu d'artifice, leurs boîtes à balles et leurs obus. Chose extraordinaire, et qui prouve le poids extraordinaire de plomb et de fer qu'il faut pour tuer un homme, — et, un peu aussi, l'inhabileté du tir des Prussiens, — malgré la prodigalité avec laquelle on nous expédiait tant d'engins de mort, peu d'hommes tombaient. Quelle rage au cœur, en ce moment ! Pas un coup de sabre à placer ! Et la mort à distance, toujours, toujours, sans voir la figure d'un seul ennemi ! Et la mort inutile ! à Reischoffen, au moins, en se faisant tuer, l'on sauvait quelque chose. Mais là !... acculés dans une impasse, mourir bêtement, sans que votre mort serve à qui ni à quoi que ce soit !...

Et cependant, dans ces escadrons de cuirassiers, pas un cri, pas une plainte. Les braves gens ! Comme ils étaient dignes d'être menés à d'autres exploits ! Leur chef venait de Reischoffen ; ils ne voulaient pas paraître à ses yeux moins braves que leurs frères de là-bas, qu'il avait conduits à la charge ; et puis, ils avaient un bel exemple devant les yeux : calme, commandant sa manœuvre avec placidité comme à une parade, bien que des obus éclatassent autour de lui et eussent blessé son cheval, le colonel eût, à force de dignité et de mépris du danger, contraint le plus tremblant à une attitude virile devant la mort.

Enfin nous avions fait demi-tour et nous allions sortir de cet enfer. Ah bien oui ! La retraite était si bien assurée, que la tête de colonne, arrêtée devant un débouché étroit, ne pouvait quitter le terrain qu'en défilant par un. Nous en avions pour un quart d'heure. Tout ce que nous pûmes faire, fut de nous ranger derrière un mur de cimetière, non sans que les obus nous y suivissent. Le tir de l'artillerie, même, s'était rectifié ; les coups portaient, à présent. De plus, une nouvelle batterie arrivait au galop, prendre position sur la droite. Nous étions perdus, quand, tout à coup, une batterie de mitrailleuses qui s'était placée à notre gauche sans que je m'aperçusse, joua un air si furieux de ses dix manivelles, qu'en un instant tout le feu de là-bas fut éteint. Je n'avais jamais supposé un si foudroyant effet ! Bravo, mitrailleuses ! quelle chandelle nous vous devons !

Comme je me retournais pour voir nos sauveurs, j'entendis près de moi un bruit trop connu et lugubrement significatif : un son mat et sourd, comme celui que produirait le choc d'une pierre lancée avec force contre de la glaise. Une balle, la dernière, venait d'atteindre mon pauvre vieux Moiroud ; elle avait pénétré par l'aisselle, au défaut de la cuirasse, et traversé la poitrine. Le malheureux vacilla sur sa selle pendant une seconde, s'inclina en avant et glissa par terre.

— Pauvre homme ! me dis-je ; au moins tu dormiras ton dernier sommeil au milieu de nous, mon vieux brave ! Je ne laisserai pas ton cadavre aux Prussiens !

Dans une encoignure du mur, près de là, était la voiture de la cantinière. Nous mîmes pied à terre, quelques hommes et moi, et y portâmes le corps de notre pauvre camarade. Il respirait encore. Quand je l'eus étendu sur un lit de paille, il ouvrit les yeux et me reconnut ; il me prit la main et murmura :

— Allons, la vieille ne sera pas la première à revoir l'enfant !... ça lui apprendra à grogner toujours, aussi !...

Puis, dans un suprême effort, m'attirant à lui, il me dit dans un dernier soupir :

— Mon capitaine.... le casque.... là-bas ! Contente.... la vieille !...

Et il mourut.

Nous l'avons enterré près de notre campement, dans un petit coin bien ombreux qu'avait épargné la hache des bûcherons.

HENRY DE COURTIN.

LES THÉATRES

M. Henri Meilhac, un talent fin et charmant, un de ceux qui avec le plus d'esprit a crayonné sur les albums des théâtres de genre les types de la vie parisienne, est entré à la Comédie-Française. Le voilà qui abandonne pour un instant le genre auquel il doit tant, et de si légitimes succès, et qui attaque résolûment une étude de mœurs, ou mieux un caractère. La pièce en quatre actes, une bonne mesure, vous le voyez, a pour titre : *Nany*.

Cette *Nany*, la grande Nany, ainsi la nomme-t-on, vivait dans je ne sais quel village de l'Auvergne et avait pour mari un tailleur. C'est du fond de cette boutique de province, c'est dans l'ombre de cette existence d'ouvrier que Nany a rêve la gloire ; non pour elle, mais pour son fils. Cet enfant a été élevé au collége. Que d'épargnes, que de sacrifices pour soutenir Pierre Brann dans un lycée, que de nuits sans sommeil passées dans le travail ! Si parfois le père s'endormait dans ce rude labeur, la voix de Nany le réveillait ; le pauvre homme est mort à la peine ; mais qu'importe ! Nany a racheté Pierre de son obscurité native, et voilà le jeune homme à Paris, devenu peintre et montant un à un les degrés du succès, grâce à cette mère toujours persévérante qui entoure cette vie d'artiste de sa protection et qui souffle au cœur de son fils cette passion de fortune et de célébrité dont elle est tourmentée.

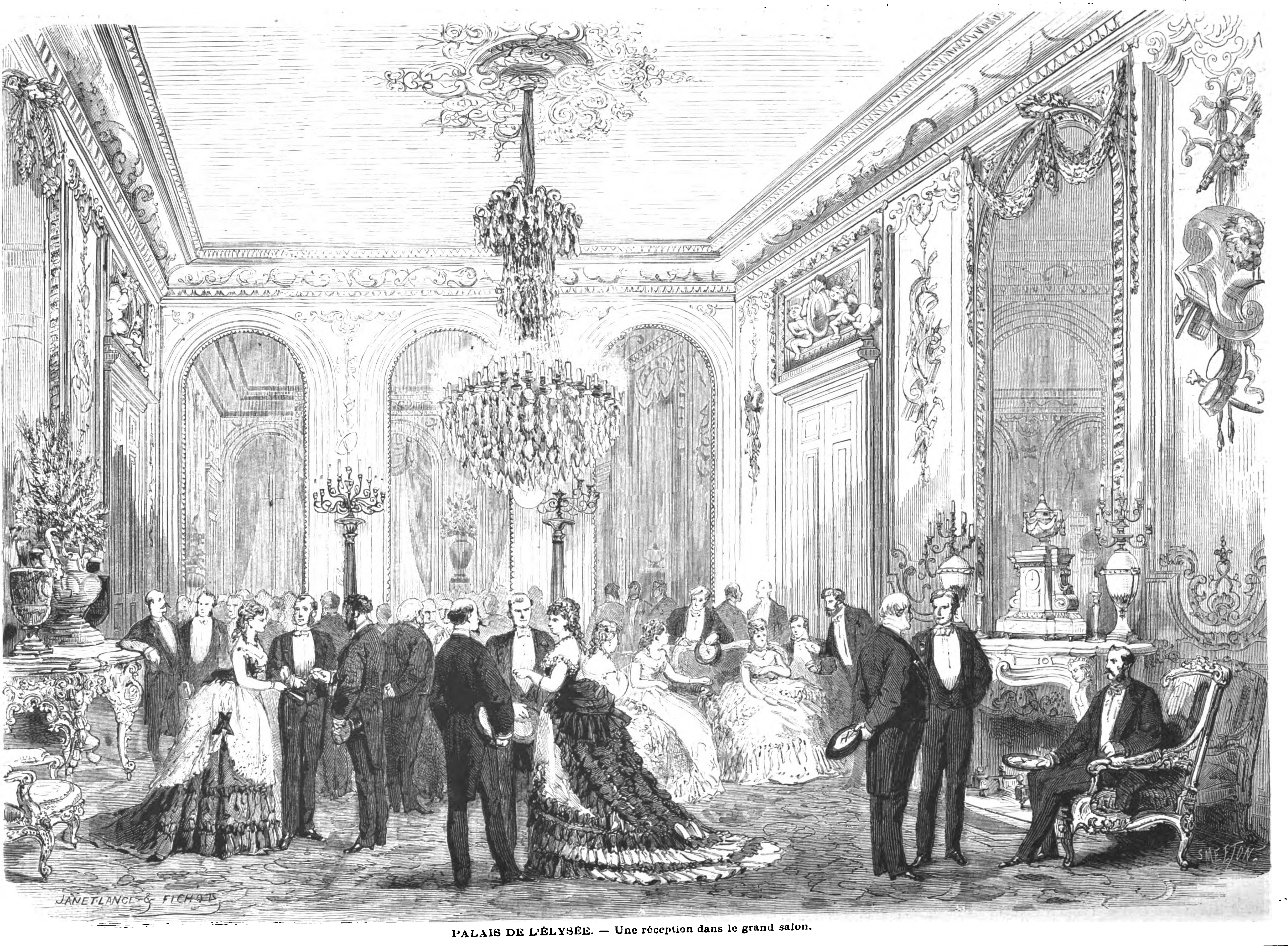
Si Pierre est riche, s'il est célèbre, si c'est un maître enfin à l'âge où l'on est encore élève, il faut bien l'avouer, c'est à Nany qu'il le doit. Pas un jour, pas une heure de la vie de cette femme ne s'est détournée de son but ; par la puissance de cette idée fixe, le jeune homme n'a eu ni une faiblesse, ni un entraînement funeste. Nany est plus qu'une mère, une protection : c'est un homme d'affaires qui a mis pour ainsi dire en valeur le talent de son fils ; ce capital, placé habilement, a produit tout ce qu'il pouvait produire par lui-même et par les intérêts des intérêts. La passion même de Nany a donné à cette paysanne l'instinct de la vie ; elle devine tout ce qui dans l'existence de son fils peut être utile ou funeste ; elle a des perceptions, et comme un génie pratique qui lui vient de la maternité. Si Pierre s'est émancipé par le talent, si son âge l'a libéré de l'influence maternelle, elle ne le garde pas moins encore en tutelle. Cette Agrippine en bonnet qui défend l'œuvre de son passé, cette Catherine de Médecis qui assure son pouvoir ne saurait abdiquer tant que son œuvre ne sera pas entièrement accomplie ; et coûte que coûte elle régnera jusqu'à ce qu'elle ait fait de Pierre Brann un homme illustre.

Et maintenant, si à l'encontre de ces grands projets se présente je ne sais quel amour dangereux dans lequel s'endorme le génie de Pierre ; si quelque passion vient à passer dans le cœur du jeune homme, compromettant cet avenir fait de la volonté de cette femme, Nany sera là, reprenant par toutes les forces de la souplesse, de l'autorité, par le rappel des sacrifices faits, par le souvenir des dévouements maternels, ce fils prêt à lui échapper. Vienne une passion plus sérieuse, un mariage ; alors nous allons entrer en pleine lutte, et quoi qu'il faille faire, Nany est prête à tout tenter, à tout oser, pour arracher ce fils plus que son bien, son œuvre, à une influence étrangère qui tuerait son génie dans les joies banales de l'amour d'une femme et les bonheurs bourgeois de la famille.

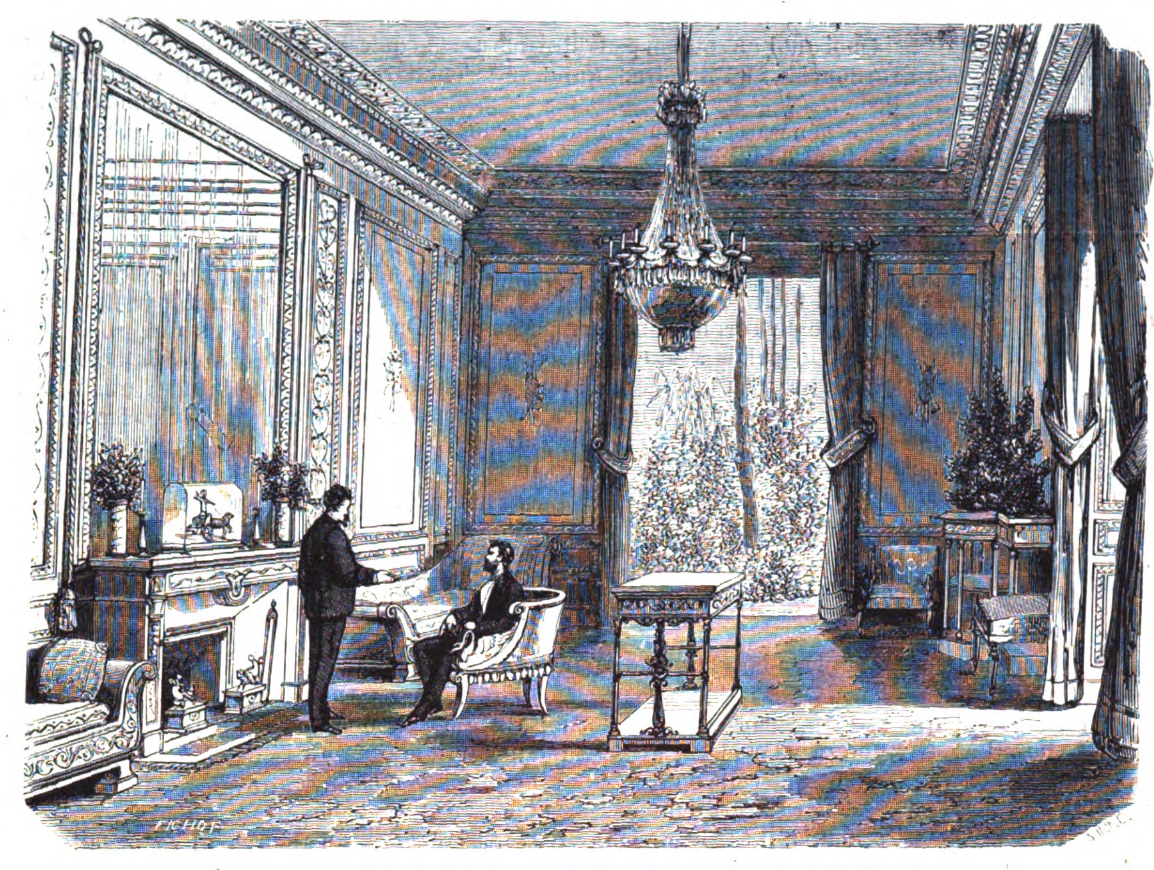
Voilà quelle est Nany ; et maintenant, que la pièce se mette à l'œuvre. Mais c'est tout ; et je l'ai racontée. Cette comédie était tout entière dans ce personnage, auprès duquel Balzac a passé sans s'y arrêter longtemps ; il ne s'y était pas trompé : c'était là en effet un personnage de roman, il est vrai ; mais il peut être donné par ces mille et un détails de la vie dans lesquels s'épuisent les efforts d'un tel caractère. Pour le saisir, il faut s'approcher de lui, vivre dans son intérieur, savoir jour par jour ces existences dominatrices et insupportables pour qui passe un instant auprès d'elles, mais qui se rachètent par la grandeur de leurs dévouements de chaque jour et par la multiplicité des services rendus. Le pardon de ces vertus tyranniques ne s'accorde qu'après jugement, quand le procès est bien et dûment instruit et sur pièces probantes. Mais au théâtre, en scène avec cette rapidité du drame qui ne peut se contenter des infiniment petits, ce caractère de Nany, impérieuse, absorbante, agace singulièrement les nerfs. Nous savons tout ce qu'elle a fait pour ce Pierre Brann ; c'est bien qu'on le dise une fois, il est inutile de le répéter : le public me faisait même l'effet de Néron, impatienté des remontrances de sa mère. C'est trop parler, agissons ; voyons quelle flamme dramatique va sortir du choc de ces deux caractères, quelles situations vont naître de ce milieu ou gouverne la volonté maternelle. M. Meilhac, qui semble s'être plus préoccupé à raconter le drame qu'à le faire agir, a précisément évité ces situations ; la comédie ne s'engage pas. Une seule fois, à la fin du troisième acte, elle se décide ; et puis, comme si elle se repentait de son audace, elle revient sur elle-même. Il était pourtant temps de prendre un parti. Soyez juge.

Pierre Brann aime une charmante et aimable personne ; elle est jolie, elle est jeune, un beau nom, une belle fortune. Le père consent au mariage ; le bonheur de l'artiste est dans la réalisation de ce rêve. Il y a un obstacle : Nany. Elle lutte de son mieux, avec toutes les habiletés du machiavélisme féminin. Enfin, elle est vaincue : une seule ressource lui reste. Que croyez-vous qu'elle fait ? C'est abominable. Elle avertit, par une lettre anonyme, la maîtresse de son fils du mariage de Pierre ; et voilà Adrienne, arrivant subitement au milieu des pourparlers de la noce. Voilà qui est d'une méchante femme. Eh bien, soit ! puisque l'auteur l'a voulu ainsi, marchons vers le drame qu'a soulevé cette mauvaise action. Nullement. Adrienne disparaît ; il n'en est plus question. Son passage n'a fait qu'amener une explication définitive entre Nany et Pierre dont le mariage est rompu. Pierre se sépare de ce gardien de son génie et de ce tyran de sa vie. Heureusement tout s'arrange par des moyens un peu trop faciles, il est vrai ; mais le beau-père, qui est d'une bonne composition, ramène la fiancée, et Nany abandonne son empire, quitte à le reprendre plus tard, si, par une sage précaution, on ne la tenait pas éloignée de cette maison qu'elle troublerait par sa présence.

Le sujet, on le voit, était fait pour tenter un auteur dramatique : le caractère de *Nany* est sans doute peu sympathique ; il a même ses côtés irritants, et c'est là un des torts de cette comédie d'avoir par trop appuyé, sans la sauver, sur cette nature qui vous aigrit et vous froisse ; mais elle est vraie, et le public aurait pardonné à *Nany*, si les auteurs avaient mis en œuvre ses dévouements et ses sacrifices. Ils ne l'ont pas voulu ; et c'est par là que cette pièce a été compromise. Pourtant, il



PALAIS DE L'ÉLYSÉE. — Une réception dans le grand salon.



PALAIS DE L'ÉLYSÉE — Le salon d'Argent, dit du coup d'État.

aut le reconnaître, il y a bien de l'observation et du talent dans cette comédie; l'esprit y est de bonne humeur et de bien bon aloi. Il se peut que la pièce n'ait pas une grande fortune, en tout cas le talent de M. Meilhac ne perd rien dans cette tentative et pour ma part, je lui sais gré de l'avoir osée, certain que cet esprit jeune et ardent marquera sa place dans la comédie sérieuse.

C'est Mme Plessy, qui s'est résolûment chargée de ce rôle de paysanne. Quoi! Mme Plessy, la comédienne de Molière dans *Célimène*, l'interprète de Marivaux et de Beaumarchais, laissant de côté tout à coup toutes les séductions et toutes les grâces de la grande coquette, toutes les finesses de la femme pour entrer dans ce personnage si violemment dramatique? Assurément; et à voir avec quel soin, quelle autorité, quelle passion concentrée ici pour faire explosion plus tard, il faut proclamer les ressources de ce merveilleux talent, et saluer en elle la première comédienne de notre temps. Les autres roles sont fort bien rendus par MM. Coquelin, Delaunay et Thiron; Mlle Croizette est charmante; mais quoi? il faut bien le dire: ces excellents artistes sont supérieurs à leurs rôles.

M. Régnier a pris congé du Théâtre-Français. Après quarante ans de service, le célèbre comédien quitte la scène de la rue Richelieu. Sa représentation d'adieu a été pour lui un triomphe. Le public lui a-t-il assez dit par ses applaudissements quelles amitiés, quelles sympathies le suivaient dans sa retraite! Comme il a été acclamé, et dans le *Mariage de Figaro*, et dans la *Joie fait peur*, et dans le *Mariage forcé*, que M. Régnier joue en maître! Personne ne s'y trompait dans cette salle d'admirateurs et d'amis et cette manifestation chaleureuse se témoignait de l'estime qu'on faisait à la fois du comédien et de l'homme.

M. SAVIGNY.

LE PALAIS de L'ÉLYSÉE

Les réceptions de M. Thiers à l'Élysée ont donné un regain d'actualité à ce palais, dont le premier propriétaire fut Henri de La Tour d'Auvergne, comte d'Evreux, qui le fit construire en 1718 sur les dessins de l'architecte Molet.

Il le vendit en 1735 à la marquise de Pompadour moyennant la somme de 650,000 livres.

A sa mort, en 1760, Louis XV l'acheta à son frère Abel François Poisson, marquis de Ménars

PALAIS DE L'ÉLYSÉE. — Le salon de Conversation, dit de l'Hémicycle.

et de Marigny, pour y loger les ambassadeurs extraordinaires et le mobilier de la couronne, pendant qu'on enlevait la construction des bâtiments du garde à la place de la Concorde.

En 1773, le financier Beaujon en devint propriétaire et y fit faire par l'architecte Boullée des embellissements considérables.

« C'est, » écrivait un contemporain : « une des plus magnifiques maisons de la ville. Une belle et vaste cour et deux plus petites sur les côtés annonçant son entrée. Le grand salon surtout est remarquable par ses superbes glaces, les bronzes et les marbres précieux dont il est orné, ainsi que par le charmant point de vue du jardin dont les Champs-Élysées semblent former le parc. »

Beaujon vendit cette résidence à la duchesse de Bourbon, mais en s'en réservant la jouissance pendant sa vie, moyennant 1,100,000 livres, et 200,000 livres pour les glaces et les tableaux.

A la mort du fastueux capitaliste, la duchesse vint habiter l'hôtel d'Evreux qu'elle nomma l'Élysée.

Devenu en 1793 propriété nationale, il fut loué à divers entrepreneurs sous les dénominations d'*Elysée*, puis de *hameau de Chantilly*. Ses jardins rivalisèrent avec ceux de l'ancien Tivoli, de Monceaux, d'Idalie, de Beaujon, de Paphos. Ils servaient à des fêtes champêtres, tandis que les appartements étaient changés en salle de roulette et de trente et quarante.

On voyait dans ces jardins plusieurs chalets couverts en chaume. Des sites pittoresques y avaient été ménagés et rappelaient les délicieux hameaux que le prince de Condé avait fait construire dans son parc de Chantilly.

En 1803, l'Élysée fut vendu au prince Murat, qui y tint sa cour jusqu'à son départ pour Naples, en 1808, époque à laquelle il fut cédé à Napoléon.

L'empereur l'avait pris en affection et vint souvent y résider.

En 1815, Alexandre, l'empereur de Russie, y établit son quartier général.

Le duc et la duchesse de Berry l'habitèrent en 1816. A la mort du prince en 1820, il fut abandonné par sa veuve.

Plus tard, ce palais fut habité par le duc de Bordeaux.

A partir de 1830, il fit partie des bâtiments dépendant de la liste civile.

Sous le règne de Louis-Philippe, l'Élysée joua surtout un rôle d'hôtel garni ; on y logea les souverains en visite.

En 1848, la commission des offrandes nationales s'y installa, dès les premiers jours de la Révolution ; le 20 décembre de la même année, ce fut Louis-Napoléon, président de la République, qui vint y fixer sa résidence.

Le coup d'État du 2 décembre 1851 fut combiné à l'Élysée.

Dans la soirée du 1er décembre, le président tint à l'Élysée sa réception ordinaire du lundi. La foule y fut énorme. Le préfet de police, le ministre de la guerre, le général Magnan et M. de Persigny ne quittèrent pas les salons.

A ce propos, un détail peu connu :

Dans une des pièces dite *Salon d'argent*, dont un de nos dessins vous donne l'exacte reproduction, étaient réunis, la veille du coup d'État, les principaux chefs militaires, que Saint-Arnaud, alors colonel, était en train de *tâter*.

Le long des fenêtres, étaient des meubles de boule surmontés de corbeilles de fleurs.

Après le punch... *de l'étrier*, Saint-Arnaud s'en alla près des corbeilles, fouilla sous les fleurs, et en tira des rouleaux d'or qu'il partagea avec chacun des officiers présents, les encourageant du geste et de la voix : « *Déchirez cartouches !... cassez carottes... tirez pistaches !...* » (sic.)

Et chacun déchirait cartouches, cassait carottes, tirait pistaches.

Il y avait dans chaque corbeille une quarantaine de rouleaux de 1000 francs chaque...

Latet anguis in herbâ... Le serpent se cache sous les fleurs...

Ce *Salon d'argent* aurait dû, depuis ce jour, prendre le nom de *Salon d'or*.

C'eût été plus logique.

Quoi qu'il en soit, on peut dire que c'est là qu'est réellement né l'Empire... qui devait s'effondrer à Sedan.

Le général Clément Thomas a été le dernier habitant de l'Élysée.

Pendant la Commune, des postes de fédérés cuvèrent leur vin sous ses verts ombrages, et compromirent quelque peu la propreté des appartements.

Le 21 mai, l'entrée rapide des troupes préserva l'Élysée du sort des autres monuments. De cette façon, le palais s'est trouvé tout prêt à servir de pied à terre au président de la République.

Il continue aujourd'hui sa destination provisoire. Ce n'est toujours qu'un campement.

Les palais, comme les livres, ont leurs destins...

ÉLIE FRÉBAULT.

GAZETTE DU PALAIS

Décidément l'humanité ne devient pas meilleure, et les Cours d'assises ne chôment pas. On assassine partout, à Bordeaux, à Amiens, à Moulins, à Marseille ; et la vie d'un homme pèse moins que celle d'un lapin au temps de la chasse.

A Paris, c'est d'un empoisonnement que, cette semaine, il s'agissait. Un vieillard, M. Guyot, avait pris pour domestique une fille Rose Glais ; il l'avait prise, il est vrai, comme bonne à tout faire, et, si l'on en croit les témoins, elle était *sa maîtresse* autant que sa servante. Le bonhomme, d'ailleurs, n'avait que des parents éloignés et vivant seul, avait un peu le droit de vivre à sa guise. Quant à Rose, ce n'étaient pas les quatre-vingts ans de M. Guyot qui la retenaient à son service, c'étaient les beaux yeux de la cassette ; car il y avait une cassette dans la maison, une cassette bien remplie : M. Guyot passait en effet pour posséder soixante à quatre-vingt mille francs en biens, actions ou obligations, sans compter le viager. Rose se voyait déjà à la tête du magot, et, comme Perrette, elle escomptait l'avenir. Malheureusement pour elle, Guyot était de fer, et les jours, les mois, les ans passaient sans qu'il songeât à trépasser. Rose finit par trouver ce temps long ; d'autant plus que, malgré ses instances, elle ne pouvait décider son maître à lui faire un testament en bonne et due forme. Guyot remettait toujours, comme font les vieillards, qui ne croient jamais avoir autant de temps devant eux que lorsque la mort frappe à leur porte. Rose perdit patience à la fin, et, convaincue qu'elle n'obtiendrait jamais le testament, elle se décida, pour plus de sûreté, à empoisonner Guyot. Il faut dire qu'elle n'y mit pas de mystère et qu'elle fit cela comme la chose la plus naturelle du monde ; écartant les amis, les voisins, les médecins, elle s'empara du vieillard, le traita, le soigna à sa façon et, quand un parent inquiet de cette séquestration pénétra dans la maison avec le commissaire de police, Guyot était mort. Rose a nié énergiquement son crime ; mais tout l'accuse : ses allures, ses discours, et ce fait brutal sur lequel tous les médecins légistes sont d'accord, à savoir : que l'autopsie a révélé la présence d'une quantité considérable de poison. Le jury s'est montré indulgent malgré tout, et la servante-maîtresse n'a été condamnée qu'aux travaux forcés à perpétuité.

En Corse, c'est de meurtre d'une jeune fille que le jury a eu à s'occuper, une belle jeune fille, s'il faut en croire les témoins ; le père de la victime s'écriait dans sa déposition : « Elle était si belle » que les jeunes filles du village l'entouraient » sans cesse, et lorsqu'elle sortait pour aller à » l'église, on ne regardait même plus le soleil ! » Le médecin qui a procédé à l'autopsie a dit à son tour, qu'en face de cette beauté extraordinaire il n'avait pu retenir un cri d'admiration et que son scalpel lui était tombé des mains. La pauvre Marie Comtesse était en effet trop belle, et c'est pour cela qu'elle est morte ! Sa beauté mettait en fureur une autre femme du même village, Catherine Alessandri, laquelle lui avait voué une de ces bonnes haines corses qui font les vendettas. Ajoutez à cela que Marie était gaie, enjouée, heureuse et fière de ses vingt ans, et qu'elle ne manquait pas une occasion de railler Catherine et de la froisser. Thomas Cazatini, l'amant de Catherine, ne pouvait lui pardonner tant d'audace ; les railleries qui s'adressaient à Catherine le frappaient lui-même droit au cœur, et voilà pourquoi, s'embusquant au détour d'un chemin, il attendit un soir la rivale de sa maîtresse et la tua sans pitié. Avait-il commis ce crime de lui-même ? y avait-il été poussé par Catherine ? Telle était l'une des questions du procès ; le jury n'a pas cru devoir comprendre Catherine dans son verdict ; elle a donc été acquittée ; quant à Thomas Cazatini, déclaré coupable avec circonstances atténuantes, il n'a été condamné qu'à dix ans de réclusion.

Le duel est aujourd'hui assimilé au meurtre ; la jurisprudence, établie naguère sur un éloquent réquisitoire de M. Dupin, suit son cours. Seulement, si la blessure est grave, elle conduit son auteur à la Cour d'assises, qui l'acquitte toujours ; légère, elle ne le mène qu'au Tribunal correctionnel, qui condamne sans miséricorde. Le prince Bibesco vient d'en faire l'expérience. Quinze jours de prison, pour avoir mis flamberge au vent ! Où allons-nous, Seigneur ? Qu'on nous ramène aux édits du Grand Cardinal. Il va sans dire que le prince Bibesco a interjeté appel séance tenante.

Hélas ! ce n'était pas d'un duel que M. Mottu avait à répondre devant le Tribunal correctionnel, c'était d'une banqueroute, d'une vraie banqueroute et aussi d'un abus de confiance, d'un vrai abus de confiance. Est-il possible ? direz-vous. Mottu, le brave, l'excellent Mottu ! Eh ! oui, cela est possible, cela est certain même, sauf ce qu'en pensera la Cour, à laquelle, M. Mottu, condamné en premier ressort, ne manquera pas de déférer son jugement. Avez-vous lu les débats ? Si non, lisez-les, et, tout comme dans le procès Trochu, faites-vous votre conviction vous-mêmes. Autrement, vous pourriez croire que c'est parce que je ne partage pas les opinions politiques de M. Mottu que je conclus à sa culpabilité. Dame ! ses amis en sont là ; ils le regardent comme un martyr ; comme un saint homme, immolé en holocauste. Et pourtant son affaire est la plus claire du monde ; la banqueroute est dix fois prouvée ; la distribution de dividendes fictifs crève les yeux, l'abus de confiance est caractérisé. Ce serait Pereire ou Mirès, de défunte mémoire, que l'on battrait des mains, et qu'on crierait : bravo ! mais c'est M. Mottu, et l'on en fait une victime. Des victimes, comme cela, merci, il n'en faut plus.... qu'en prison.

O. RIGAUD.

BUENOS-AYRES ET LA CONFÉDÉRATION ARGENTINE

(Suite) (1)

Notre correspondant L... nous adresse une nouvelle lettre sur ses voyages et ses aventures à travers la Confédération argentine ; nous en extrayons les passages suivants :

Cordova.

« Je ne sais quel philosophe a dit que le génie des voyages était bien plutôt enfanté par notre inconstance que par le désir de s'instruire !...

» En ma qualité d'artiste et de Français, j'aime tellement le changement, qu'après avoir exploré dans tous les sens Buenos-Ayres et les environs, — après avoir fait des croquis un peu partout, dans les fermes, chez les gauchos et à quelques milles au sud de la capitale argentine, sur les rives du Riachuelo où stationnent une foule de bateaux de cabotage, — je me suis trouvé, je ne sais comment, dans le paquebot *la Estrella*, en route, et à toute vapeur, pour Rosario, à cent lieues au nord, sur le Rio-Parana !...

» A Rosario, le bateau s'arrête, je m'arrête ! Par malheur, j'entends le bruit d'une locomotive, je me rends à la gare et preste !... me voilà dans un wagon ; — quinze heures après, je débarque cent lieues plus loin !

(1) Voir le no 1513.



« C'est ainsi que je suis arrivé à Cordova, une localité charmante, entourée de grands bois; je jurerais de m'y établir, si je ne craignais les faux serments...

» Mais je reviens au point de départ, à Buenos-Ayres.

» En montant dans le paquebot, je rencontrai sept à huit des passagers qui avaient fait en même temps que moi la traversée d'Europe en Amérique.

» Ces braves gens, tous cultivateurs, se rendaient dans la province de Cordova; leurs appréhensions s'étaient dissipées; on lisait aisément sur leur physionomie une satisfaction intime. De temps à autre, ils tiraient de leur poche des papiers revêtus de timbres et se les montraient.

» — Tenez! monsieur, me dit l'un d'eux, le sourire aux lèvres et la joie peinte dans le regard, voyez! j'ai 34 hectares de terrain!...

» Il me désignait sur un plan assez grossièrement gravé une colonie où, de par l'intelligente générosité de la République argentine, un magnifique lot lui était accordé sur le versant d'une colline.

» Mendiants peut-être, il y a quelques mois, dans la vieille Europe, — maugréant, à coup sûr, contre la société, conspirant contre tous les gouvernements, — ces hommes, assurés de vivre désormais dans l'indépendance, étaient transfigurés. C'est l'envie, bien plus que les convictions, qui crée les révolutionnaires! Le meilleur moyen de supprimer les insurrections, c'est de multiplier la propriété.

» Ah! que je voudrais pouvoir répéter à mes compatriotes de France, que leur ignorance et leur inertie enchaîne sur un sol usé, où les entraves, les obstacles, les institutions surannées, barrent le passage à tout instant, que je voudrais pouvoir dire à ces pauvres diables, condamnés chez eux à une implacable misère : « Allons! de l'initiative! Le monde entier est la patrie des hommes vraiment libres! Accourez ici et la fortune vous sourira! »

« *La Estrella* se trace hardiment une voie à travers les nombreux navires disséminés dans la rade, et, afin de naviguer plus à son aise, s'élance au milieu même du Rio de la Plata. Amère déception! nous apercevons alors les bords du fleuve comme de simples lignes verdâtres. Impossible de saisir au passage le moindre point de vue !

» Mais voici un bouquet de feuillages qui se profile devant nous ! C'est l'île de Martin-Garcia, en vedette, à l'embouchure ou plutôt au point de jonction du Parana et de l'Uruguay.

» Déjà cette petite terre, moins grande qu'un canton, a failli jeter la désunion entre la république de l'Uruguay et le gouvernement argentin. On prévoit sans doute qu'un fort y sera merveilleusement situé, et les deux États se sont écriés en même temps : « Cette île est à moi ! » Le premier Salomon venu aurait tranché la question en divisant l'île en deux, mais on a préféré se battre en paroles et ne rien conclure!

» Nous distinguons les eaux jaunes du Rio-Parana, qui contrastent avec les ondes bleues de l'Uruguay; les deux maîtres fleuves paraissent s'étreindre comme des lutteurs, mais bientôt le Parana l'emporte.

» Notre paquebot file dans un des bras nommé le canal de Las Palmas; le Rio se rétrécit; les arbres se pressent de tous côtés sur les rives, et l'on dirait, en vérité, que l'on pénètre dans quelque majestueuse avenue.

» A droite, à gauche, partout s'étendent à perte de vue des territoires couverts d'arbres et d'arbrisseaux poussant joyeusement sur ce sol d'alluvion humide et chaud; le Rio-Parana est-il grossi par les pluies, toutes ces îles basses sont transformées en une véritable mer, au milieu de laquelle émergent çà et là les points les plus élevés.

» Mais la cloche de *la Estrella* tinte avec fureur; nous approchons, en effet, du petit port de Zarate, où nous abandonnons plusieurs passagers; quelques chaudes poignées de main sont échangées : adieu, sans doute pour l'éternité!

» Nous reprenons notre course vers le nord, quelques heures plus tard, on nous signale le Baradero, petite ville de 3,000 habitants qui se dresse sur un assez joli monticule. Nous nous débarrassons encore en sa faveur de quelques émigrants, et nous filons sur San-Pedro. N'allez pas croire que nous avançons à la découverte dans des parages encore vierges! Nous voyons çà et là, se perdant au milieu de la végétation folle des îlots, des bateaux montés par d'implacables bûcherons, qui coupent du bois sans demander d'autorisation à personne ! De petites embarcations légères, rapides, communiquent entre ces terres où fleurissent l'oranger et le citronnier, aussi bien que sous le ciel d'Italie.

Des goëlettes, des bricks, des trois-mâts, descendent, voiles déployées, emportant du côté de l'Océan des chargements de produits du pays; notre paquebot les salue au passage et nous crions ensemble : « Vive la jeune Amérique ! »

« A quelques lieues de San-Pedro, nous touchons Saint-Nicolas, petit port assez animé où les bâtiments européens viennent se charger de cuirs et de laines; — je distingue notre pavillon qui flotte sur l'un des navires — et vite, comme on nous accorde une heure, — je vais serrer la main de mes compatriotes.

« Le soir même, nous arrivions à Rosario, tête du chemin de fer qui conduit à Cordova.

« La ville de Cordova est une cité florissante de 30000 habitants, située au fond d'une belle vallée sur les bords du Rio-Primo : elle possède un théâtre, des hôtels, des promenades, jusqu'à des cafés tenus par des Français! Elle s'est même dernièrement donné le luxe d'une exposition universelle!

« Au nord et au nord-ouest, se dessine une chaîne de montagnes dont les rampes sont couvertes de forêts. Des plaines légèrement ondulées, parfaitement arrosées, se développent auprès de la ville et n'attendent que le flot des émigrants! Je ne serai taxé d'exagération par personne en disant qu'il est, dans cette seule province, 2000 lieues de prairies, de terres labourables qui ne réclament que des agriculteurs! Dans trente années, la population de cette région, qui aujourd'hui ne dépasse pas 220000 habitants, sera de plus de deux millions!

« Les chiffres progressifs de l'émigration argentine en donnent presque l'assurance : — en 1858, le tableau indique 4600 émigrants; — en 1860, près de 6000; — en 1865, 12000; — en 1870, 41000! Cette année, on évalue le nombre à plus de 60000!

« Je suis donc à Cordova depuis quinze jours, et les environs n'ont plus de secrets pour moi; j'ai tout visité. Accompagné de plusieurs pionniers, j'ai exécuté une course aventureuse à travers les forêts; nous avons, à l'ombre des grands arbres, partagé un *buen asado*, — lisez un rôti de bœuf, cuit par mes soins!

» Au retour de notre excursion, je fus entraîné dans une famille où l'on m'offrit gracieusement à dîner: j'exigeai qu'on ne modifiât rien à l'ordonnance du repas.

» Je vis apparaître l'inévitable *asado*, suivi d'une salade de piment et de tomates; puis on nous servit des confitures, des oranges, des pêches, du délicieux café de la province de Jujuy, sucré avec la canne du Paraguay; — quant au vin et au pain, néant!

» Après le dîner, circula le maté traditionnel, qui nous fut présenté dans une sorte de coco par la jeune Chinita; — naturellement, le même tuyau d'aspiration servit à toute la compagnie; à titre d'étranger, j'eus les honneurs ce jour-là, — ce qui ne me déplut pas, — de jouir le premier des délices du maté!

» Pendant que nous fumions et causions, une dame se mit avec un regrettable empressement au piano et entonna le grand air du *Toreador*.

» Sans nul souci des accords qui remplissaient notre petite salle en pleine rue, à deux pas de là, quelque amoureux, le nez au vent et les yeux tournés du côté d'une fenêtre, pinçait fiévreusement de la guitare et chantait une cantilène passionnée!

» Voilà l'Espagne! dis-je à l'un de mes voisins.

» — Non ! la nouvelle Europe! reprit-il. »

Pour extrait : RICHARD CORTAMBERT.

LA NATURE CHEZ ELLE

EN PEIGNOIR BLANC

Fin (1)

Mais voici que le soleil descend à travers les brumes. Son disque, pâle le matin, rouge le soir, a fait dans le brouillard une tache sanglante. Il descend encore et brille un instant derrière la dentelle noire de la forêt. L'ombre envahit la nature, ombre froide que n'éclaire aucun rayon de lune, aucune scintillation d'étoile.

Des vapeurs montent de la terre et se mêlent à l'obscurité qui tombe du ciel. La nuit n'est pas encore tout à fait opaque, et dans ce crépuscule qu'illuminent les vagues reflets de la neige, les objets se déforment et prennent des aspects bizarres. Les sapins étendent leurs bras comme des fantômes qui supplient ou menacent. Les racines noueuses se tordent au bord des ravins avec un inextricable emmêlement d'hydre. Les arbres affectent des apparences humaines et ployant leurs coudes comme pour assener un coup, des fumées s'élèvent du sol, semblables à des ombres sortant du tombeau, drapées de leur suaire. On sent autour de soi une vie confuse, formidable et monstrueuse. Des vols soudains déplacent les branches. Des pas de bêtes invisibles font craquer les herbes; on entend des foulements furtifs. Des prunelles phosphorescentes s'ouvrent comme des trous lumineux dans le noir masque de la nuit. Des plaintes étranges, des piaulements sinistres, des ululations lamentables éclatent, se prolongent et s'éteignent, rendant plus profond le silence effrayé.

A ce bruit, tous les sourds chuchotements se sont tus. C'est la sombre armée des voleurs de nuit, des rapaces, des assassins qui va se mettre en campagne.

Les innocents, les faibles, les petits, tous ceux que la fatalité livre sans défense aux dents, aux griffes, aux becs, ont frémi de l'inexprimable horreur des ténèbres, qui les enveloppe d'un filet aux mailles brunes.

Quel précaire asile, une branche sans feuilles, un trou dans une vieille écorce, une fissure de roher! Aussi le pauvre oiseau s'enfonce dans sa plume, met sa tête sous son aile et dort d'un sommeil agité, ne comptant pas voir le jour.

Et sa peur est bien fondée, car les voilà étagés sur un rameau transversal, les brigands nocturnes, aux masques effrayants, aux oreilles de plumes dressées comme celles des chats, au bec tordu comme un nez humain, avec leurs yeux phosphoriques dardant des lueurs de lanternes sourdes: le grand-duc, le hibou, la chouette, l'orfraie, toute la tribu qu'offusque le jour, la serre aiguisée, le bec repassé, altérés de sang, affamés de chair; ils ont concerté leurs plans, ils connaissent les retraites des victimes; ils savent où elles couchent; ils les ont *chambrées*, comme disent les agents de police.

Le moment est venu. C'est l'heure où la vertu dort, où le crime veille.

Les brigands ouvrent silencieusement leur aile au vol muet, ouatée d'un duvet qui amortit le son. Ils glissent dans l'air comme s'ils rampaient.

L'ouïe la plus fine, la plus inquiète, ne soupçonne pas même leur approche. L'assassiné n'aperçoit de son meurtrier que deux prunelles rondes et flamboyantes penchées sur son agonie, tant l'attaque a été brusque et conduite avec une habileté scélérate. Les loups, les fouines, les belettes se mettent à rôder! Partout les embûches sont dressées, et la forêt, si paisible en apparence, devient le théâtre de plus de meurtres qu'Ilion après l'irruption des Grecs.

« Mangeurs et mangés, c'est toute l'histoire naturelle, » disait Thomas Vireloque.

Si le hibou dévore l'oiseau, l'oiseau ne dévore-t-il pas l'insecte?

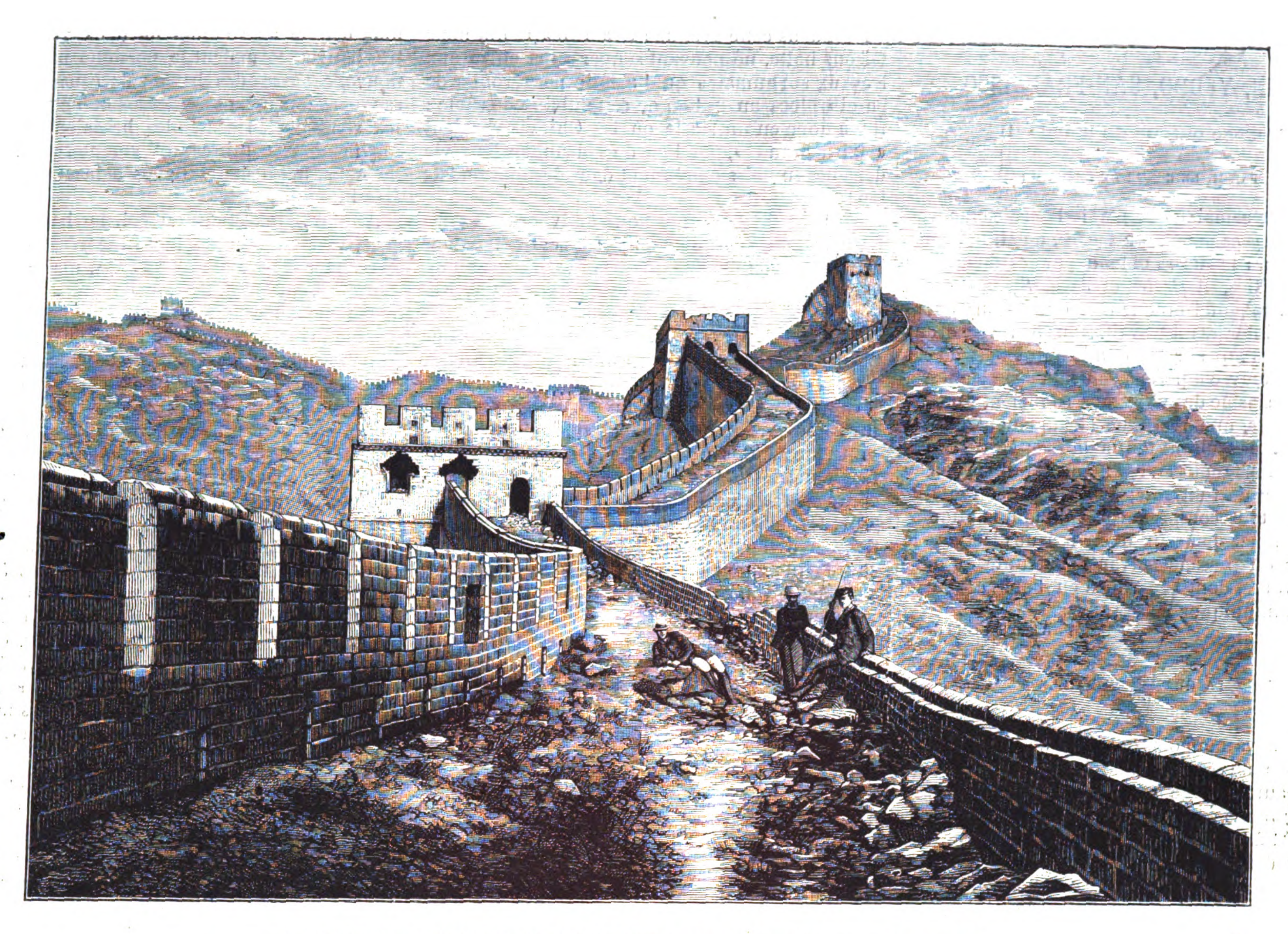
THÉOPHILE GAUTIER.

(1) Toute reproduction est interdite.

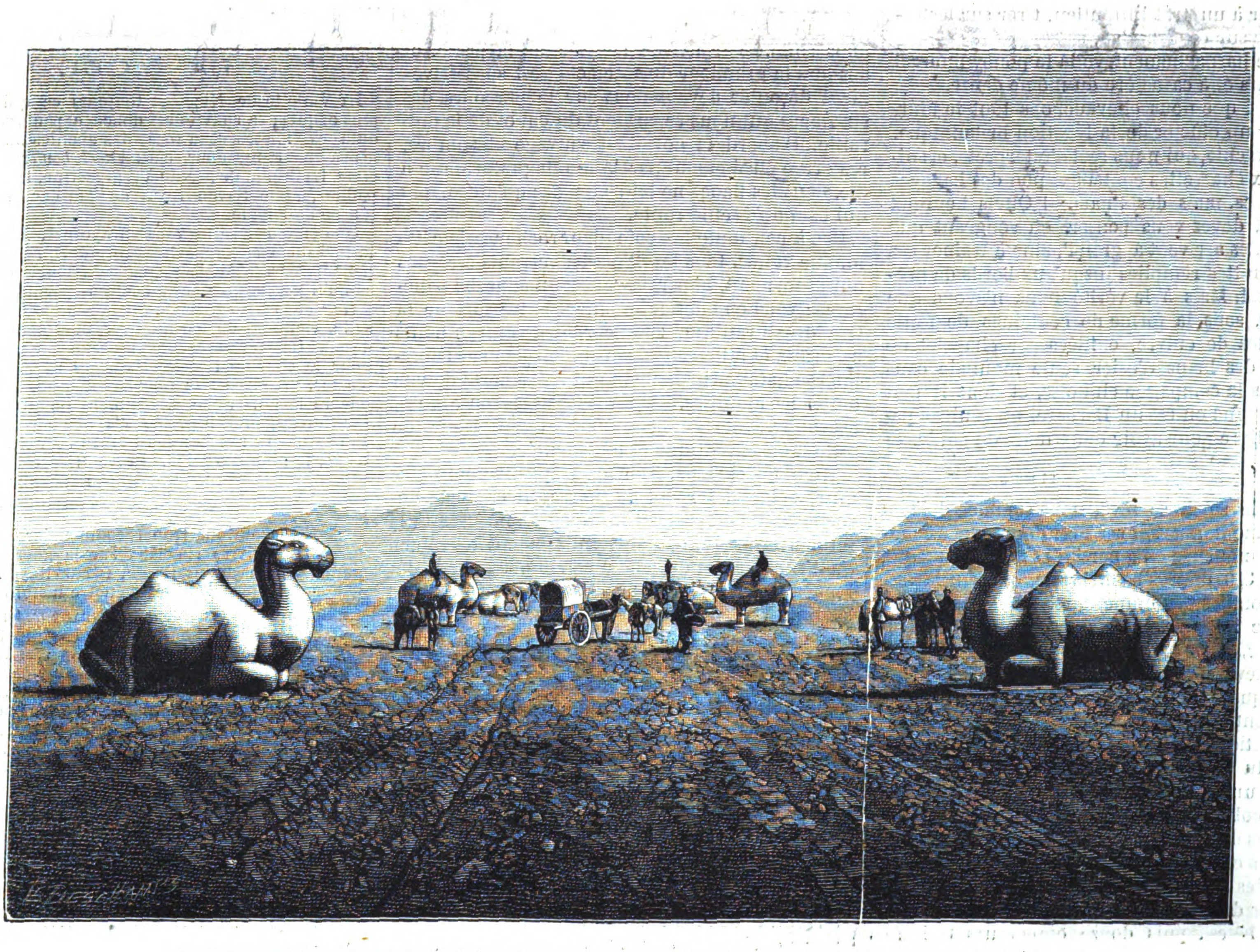


RÉPUBLIQUE ARGENTINE. — Le Rio-Parana.

Une halte dans la Plata : El asado (le rôti).



LA GRANDE MURAILLE DE LA CHINE (PASSE DE NANG-KAO). — 28 mars 1867.



L'AVENUE DES ANIMAUX DE GRANIT CONDUISANT AUX TOMBEAUX DES EMPEREURS.

Gravures extraites du *Voyage autour du Monde* : PÉKIN, YEDDO, SAN-FRANCISCO, par M. le comte de Beauvoir; édité chez Henri Plon.

PÉKIN, YEDDO, SAN-FRANCISCO

Voyage autour du monde (1)

PAR M. LE COMTE DE BEAUVOIR

C'est cette semaine que paraît le troisième volume du *Voyage autour du monde*, de M. le comte de Beauvoir : le succès obtenu par les deux premières parties, *Australie* et *Java, Siam, Canton*, était pour le jeune auteur une obligation de terminer son intéressant travail. Nous ne reviendrons pas aujourd'hui sur les qualités qui font de ces récits une œuvre à part ; à l'entrain de la jeunesse, à l'enthousiasme des vingt ans se mêlent une sûreté de vues, une rectitude de jugement qui attachent et instruisent tout à la fois. M. de Beauvoir, accompagnant M. le duc de Penthièvre, a eu le bonheur de tout voir ; il a eu aussi l'intelligence de tout comprendre et de tout expliquer. Nous sommes heureux d'offrir à nos lecteurs la primeur du passage suivant, emprunté au nouveau volume, dont l'éditeur a eu l'obligeance de nous communiquer les épreuves.

JULES COMTE.

LA GRANDE MURAILLE

26 mars 1867.

Nos poneys mongols sont sellés de bonne heure, notre colonne se met en marche. Personne aujourd'hui n'aurait songé à être en retard : nous allons voir la grande muraille de la Chine ! Je commence vraiment à croire que ce n'est plus une pure invention des géographes, car tout le monde ici nous a parlé sérieusement de ce colossal rempart, situé à trois journées de marche de Pékin sur la route de Sibérie.

Nous ne tardons pas à reconnaître toutes les qualités de nos montures : ruer, se cabrer, mordre, se rouler par terre avant la marche ; puis boiter, ou s'entêter à un trot lilliputien, tirer sur les rênes comme sur un cabestan, s'échapper à la halte et briser le harnachement, voilà le poney mongol à poil d'ours et à caractère du même genre.

C'est ainsi que nous chevauchons tout le jour, guidés par un officier de la légation britannique, M. Mac Clatchie, qui nous sert d'interprète, et suivis de deux charrettes contenant non des bagages et des vivres, mais des finances ! Quels heureux voyageurs, devez-vous penser, en songeant que quatre mules arrivent à grand'peine à traîner ces deux charrettes remplies jusqu'aux bords de précieux métal. Mais à la vérité nous n'avons que 800 francs, sous la forme de centaines de mille pièces dites de cuivre, enfilées par chapelet de mille sur des brins d'osier, seule monnaie courante dans la campagne chinoise, et dont il faut donner, quand on est un Barbare, un rouleau pesant une livre pour avoir deux œufs de poule.

27 mars.

Quand le soleil se lève, nous sommes déjà au pied des montagnes, et ses premiers rayons éclairent pour nous les cinq portiques majestueux qui, chacun à 800 mètres d'intervalle, ouvrent la vallée des tombes des empereurs. Le coup d'œil est grandiose : figurez-vous une longue vallée sablonneuse, enclavée par un amphithéâtre de montagnes élevées, au pied desquelles treize tombes gigantesques entourées de bois d'arbres verts, s'échelonnent en demi-cercle.

Du portique de l'entrée de la vallée jusqu'à la tombe du premier empereur il y a plus d'une lieue, et une longue avenue est dessinée d'abord par des colonnes ailées en marbre blanc, puis par deux files d'animaux sculptés de grandeur colossale : des chameaux, des éléphants, des hippopotames, des lions de quinze pieds de haut et d'un seul bloc de granit, des dragons ailés, une quantité de bêtes, puis douze empereurs trois fois grands comme nature et portant casque et cuirasse !

(1) Henri Plon, éditeur.

C'est dans cette avenue extraordinaire que nous faisons halte, ne pouvant songer sans effroi aux travaux surhumains qu'il a fallu pour rouler de pareils blocs au milieu de cette plaine de sable : il y a donc eu un siècle où les Chinois savaient « faire grand », au lieu de consumer leur vie dans des fumoirs d'opium et dans des maisons de jeu !

Au bout de l'avenue, nous arrivons aux tombeaux, autour desquels sont groupés des bosquets d'arbres verts ; chaque tombeau est un vrai temple où le marbre blanc et rose, où le porphyre et les sculptures de teck se marient non avec harmonie, ni avec goût, mais — chose si rare en Chine — avec des lignes vraiment pures et d'une grande sévérité.

Une des salles du tombeau a 60 mètres de long sur 25 de large ; les colonnes qui la supportent sont faites d'un seul tronc d'arbre de 4 à 5 pieds de diamètre, et depuis neuf cents ans ces splendeurs austères ne semblent pas avoir vieilli d'un jour. Une obscurité lugubre sied fort bien à ces demeures sépulcrales, et le bruit des « gongs » sourds qu'agitent les gardiens du temple fait résonner les voûtes de vibrations étranges. Cet aspect sombre porte à la rêverie, et il nous semble voir toute la pompe des funérailles des empereurs Mings : un peuple en deuil vêtu de blanc escortant le cercueil d'or entre les colosses de granit, les hurleurs funèbres se roulant devant la tombe, les torches fumeuses éclairant les colonnes d'une lueur blafarde, et les fossoyeurs qui ont déposé les cendres de l'Empereur à sa demeure dernière immolés sur l'heure, afin que le secret des trésors enfouis avec lui ne soit pas trahi !

Vers trois heures, nous partons, malgré les instances d'un bonze muet qui s'évertue à tracer sur le sable et devant nous des caractères inintelligibles, et nous cherchons à gagner rapidement Nang-Kao, l'entrée de la passe de la Grande Muraille.

28 mars.

A peine sortis du bourg de Nang-Kao, nous nous sommes trouvés à l'entrée de la passe, et dès lors la grandeur du spectacle s'est successivement déroulée devant nous sur le parcours des six lieues qui nous séparaient du col et de la muraille. D'abord la gorge est sauvage et sombre, resserrée étroitement par la montagne presque à pic, dont les flancs ne laissent place qu'au torrent qui est notre seule route.

Peu à peu toute la profondeur rocheuse de cette longue vallée, tous les plans des versants escarpés qui la forment, apparaissent en un superbe panorama : voici en effet le premier contre-fort de la Grande-Muraille ; c'est un cordon de murs à hauts créneaux et à tourelles, hardiment jeté sur la première chaîne principale et qui suit à perte de vue toutes les aiguilles, les lignes brisées ou aiguës, les soubresauts tantôt sinueux, tantôt à pic, de cette crête granitique et tourmentée.

Rien de curieux, rien de frappant comme ce mur, colossal serpent de pierre ; il escalade des roches que l'on croirait infranchissables et qui le seraient sans lui : je suis intimement convaincu qu'il serait aussi difficile d'y grimper pour le défendre que pour l'attaquer. Ce premier contre-fort à lui seul est une œuvre de géant, et bien digne, au point de vue pratique, de la jactance chinoise. Dès ce premier pas, je me demandais déjà ce que pouvait bien être la Grande-Muraille elle-même, quand bientôt, à mesure que nous avancions dans la farouche vallée, les rayons du soleil vinrent éclairer loin devant nous les lignes crénelées de deux autres murailles parallèles, également situées sur la crête extrême et se dessinant en silhouette d'opéra sur le fond du tableau.

Je me souviens d'une gorge où nous tournâmes brusquement et dont l'aspect était vraiment admirable. Ce n'était déjà plus sur les pierres du torrent, mais bien sur une longue nappe de glace tourmentée, que nous marchions ; le dégel commençait à peine, et dans les crevasses on voyait l'eau du torrent couler au-dessous de nous. Deux kiosques aux couleurs écarlate, posés comme des nids d'aigle au sommet de deux roches noires très-hautes, formaient le portique naturel d'une nouvelle passe ; des bandes de canards et d'oies sauvages tournaient au-dessus de nos têtes, et sur les sommets inaccessibles brillaient toutes ces fortifications continues et gigantesques. Autour de nous, à plusieurs lieues à la ronde, pas un être humain.

A midi, nous étions au col. Le bastion qui sépare la Mongolie de la Chine n'est qu'un peu ébréché à sa base et aux fenêtres, mais la Grande-Muraille, qui de là s'élève rapidement à droite et à gauche en se maintenant sur la crête de la chaîne principale et en dominant au loin les monts subalternes, est parfaitement conservée ; des tours carrées se dressent à chaque point culminant comme les jalons de cette œuvre immense, qui compte, dit-on, plus de deux mille années d'existence !

Ce spectacle m'a vivement impressionné : c'est souverainement grand ! Quand on songe que c'est en vingt-deux ans que des hommes ont construit 1200 kilomètres de murs, sur des points paraissant inaccessibles, comme pour opposer à la Voie lactée du ciel une voie murée sur les cimes, on croit à un rêve. Et pourtant nous l'avons escaladée, nous y avons marché, en long, en large, plongeant nos regards en avant vers la Tartarie, à droite vers le Pe-Tchi-Li, où elle s'enfonce à 1000 mètres *sous la mer*, à gauche vers le Thibet, en arrière vers les plaines fertiles de la Chine méridionale. Oui, assurément, ce serpent de pierre fantastique, ces créneaux sans canons, ces meurtrières sans fusils, ces remparts sans un seul défenseur, ces fortifications qui ne protégent rien et que personne n'attaque, resteront dans nos souvenirs comme une vision magique. Mais, malgré les rafales et les nues qui voulaient nous enlever pour ainsi dire les preuves de notre vision, nous tenons la photographie de cette œuvre étrange ; car sur le haut de la muraille, vieille de vingt siècles, le Révérend nous contempla et nous dit : Ne bougez plus !

Avis aux mères de famille. Les plus beaux Costumes pour enfants se trouvent dans les nouvelles galeries-annexes de la Grande Maison, rue Croix-des-Petits-Champs, 5, 7 et 9, près le Louvre.

A paru le 17 Avril chez Dentu

APERÇUS FINANCIERS

(1868-1872)

Fort volume in-8° de 500 pages. Prix : 7 fr. 50

PAR

Alfred NEYMARCK

Directeur du RENTIER

JOURNAL FINANCIER ET POLITIQUE

SOCIÉTÉ DE CRÉDIT MOBILIER

(ANONYME)

Capital social : **80 millions**

15, Place Vendôme, 15

La Société reçoit les Versements *en comptes de chèques*, à l'intérêt de 3 0/0.

La Société délivre en outre, pour toutes sommes, des récépissés *à sept jours de vue*, sur le montant desquelles elle bonifie un intérêt de 4 0/0.

GRESHAM

COMPAGNIE ANGLAISE D'ASSURANCES SUR LA VIE

SUCCURSALE FRANÇAISE ÉTABLIE DEPUIS 1854

30, rue de Provence, à Paris, 30

IMMEUBLES DE LA COMPAGNIE A PARIS { 8, *boulevard des Capucines*; 2, *rue Halévy (place du Nouvel Opéra)*; 30, *rue de Provence* (siège de ses bureaux).

Fonds réalisés au 30 juin 1871	40,187,442 20
Revenu annuel de la Comp. au 30 juin 1871.	10,400,550 »
Échéances et sinistres payés depuis l'origine (1848)	34,837,947 70
La Compagnie a reçu, dans le dernier exercice de 12 mois, des propositions nouvelles pour une somme de	26,160,975 »
Ces derniers résultats portent à plus de.	565,000,000 »

les assurances proposées à la Compagnie pendant les dix-sept dernières années.

S'adresser, pour prospectus et renseignements, 30, *rue de Provence, à Paris; dans les départements, aux agents de la Compagnie.*

APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES

DE DUBRONI

Pour opérer sans laboratoire et sans se tacher les doigts. Au moment où les beaux jours reviennent, nous ne saurions trop recommander ces Appareils, qui offrent un agréable passe-temps et dont les manipulations sont à la portée de tout le monde.

Appareils complets, avec guide et produits pour portraits et paysages, depuis 40 fr. Envoi *franco* du prospectus Dubroni, 236, rue de Rivoli, Paris.

LA MEILLEURE, LA PLUS DURABLE, LA MOINS COUTEUSE des Étoffes de Soie noire pour Robes est le

MARIE-BLANCHE

PROPRIÉTÉ ET DROIT DE VENTE EXCLUSIFS

DES GRANDS MAGASINS DU PRINTEMPS

Rue du Havre, boulevard Haussmann, rue de Provence

On rembourse toute Robe qui ne répond pas à la garantie donnée.

Envoi *franco* de marchandises et d'échantillons dans toute la *France*, la *Suisse*, la *Belgique*, la *Hollande*, *Londres* et l'*Italie septentrionale*.

AU PRINTEMPS tout y est nouveau, frais et joli comme le titre **AU PRINTEMPS**

L'ÉTABLISSEMENT HYDROTHERMES

avenue Malakoff, 133, près la porte Maillot, est le seul contenant toutes sortes de *douches, bains de vapeur, bains turcs*, chambres d'inhalation pour le traitement des maladies de poitrine, affections rhumatismales, anémie. Consultations de 9 à 11 heures et de 4 à 6 heures.

SIMPLIFICATION EXTRAORDINAIRE

Un professeur vient d'inventer une méthode d'une facilité merveilleuse, avec laquelle on apprend à lire en QUINZE JOURS aux enfants et aux adultes. Pour recevoir *franco*, adresser 3 fr. à J.-J. Prudhomme, édit., rue Pagevin, 12 (Paris).

ARMES DE LUXE, H. Fauré-Lepage, r. Richelieu, 8.

CHOCOLATS

DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

Compagnie Coloniale

Tous les Chocolats de la Compagnie Coloniale sont composés, *sans exception*, de matières premières de choix, ils sont exempts de tout mélange, de toute addition de substances étrangères, et préparés avec des soins inusités jusqu'à ce jour.

CHOCOLAT DE SANTÉ Le demi-kilog.		CHOCOLAT DE POCHE Et de Voyage	
Bon ordinaire	2 50	Superfin, la boîte (250 gr).	2 25
Fin	3 »	Extra, la boîte.. (d°)	2 50
Extra	4 »	Extra supérieur. (d°)	3 »

Entrepôt Général à Paris, rue de Rivoli, 132.

DANS TOUTES LES VILLES

Chez les principaux Commerçants.

MAISON FRANÇAISE PARTICULIÈREMENT RECOMMANDÉE

HUILES D'OLIVE

Vente directe aux Consommateurs

Prix-courant de E. Lambert *et* Cie, *de Nice* :

HUILE VIERGE	L'Estagnon à vis de 50 litres, fr.	125
	d° 25 d°	75
HUILE FINE	d° 50 d°	100
	d° 25 d°	60

Franco de port et d'emballage, en gare de l'achetr, paiem. à 30 jours

---



MAISON DE CONFIANCE

L. NICOT

26, rue aux Ours, 26 (PARIS)

AU COIN DU BOULEVARD SÉBASTOPOL

Grand choix de MÉDAILLONS OR

GRAVÉS ET ÉMAILLÉS

Médaillons **pour 2 à 12 photographies**

MÉDAILLONS FANTAISIES

A pierres fines

FRANCE — EXPORTATION



EXPOSITION UNIVERSELLE 1867

Exposition du Havre, 1868

EAU DES FÉES

TEINTURE PROGRESSIVE POUR LES CHEVEUX ET LA BARBE

Rien à craindre dans l'emploi de cette *Eau merveilleuse* dont Madame **SARAH FÉLIX** s'est faite la propagatrice

Entrepôt général, Paris 43, RUE RICHER | *Dépôts chez les principaux coiffeurs et parfumeurs*

FABRIQUE DE CHOCOLAT

PH. SUCHARD

NEUCHATEL (SUISSE)

Médaillé à toutes les Expositions

ENTREPOT GÉNÉRAL, 41, rue Turbigo, 41, à Paris.

ENTRE LE BOULEVARD SÉBASTOPOL ET LA RUE St-MARTIN

VIN de **GILBERT SEGUIN**, fortifiant et fébrifuge. Paris, 378, rue Saint-Honoré. Exiger la notice.

BOUGIE DE L'ÉTOILE

Dépôts chez les principaux épiciers de Paris et de la province. Exiger le mot *Étoile* sur chaque bougie.

BILLECART-SALMON VINS DE CHAMPAGNE

A Mareuil-sur-Ay. Maison fondée en 1818. Propriétaire à Bouzy, Mareuil, Ay, etc. — *Excellents vins.*



Contre la **CHUTE DES CHEVEUX** produite par les **Pellicules, Irritations et Démangeaisons de la Tête.**

2 fr. PARIS. — 31, rue de Cléry, 31 2 fr.

CHEZ LES PHARMACIENS ET PARFUMEURS

SURDITÉ BRUITS DANS LES OREILLES

Guide pour leur Traitemt : 2 f.; 7,200 Malades depuis 16 ans. Dr GUÉRIN, Rue de Valois, 17. 1 h. à 3 h. Traite pr corresp.



A LA REDINGOTE GRISE

45, Rue de Rivoli, 45,

Au coin de la rue Saint-Denis

HABILLEMENTS POUR HOMMES

ON A POUR

49 francs

Une Redingote doublée soie

Un Pantalon satin noir

Un Gilet satin noir

Un Chapeau de soie



COSTUMES D'ENFANTS

hautes nouveautés

depuis

9 francs

POUR JEUNES GENS

Depuis **12** francs

3 RÉCOMPENSES

POUR LE BON MARCHÉ EXTRAORDINAIRE DE SES VÊTEMENTS

45, RUE DE RIVOLI, 45, PARIS

ÉCHECS

VINGT ET UNIÈME PARTIE

M. Paul Morphy. *Blancs.*	M. Barnes. *Noirs*
1. P 4e R.	1. P 4e R.
2. F 4e F D.	2. C 3e F R.
3. C 3e F R.	3. C pr. P.
4. C 3e F D.	

Ce coup est de l'invention de M. Boden; il n'est peut-être pas à l'abri de toute critique, mais il donne souvent naissance à de jolies parties.

	4. C pr. C.
5. P D pr. C.	5. P 3e F R.

Lorsqu'on adopte cette variante, c'est en vue de gagner en conservant le Pion. Les avis sont partagés sur les conséquences de ce coup des Noirs; les uns pensent que le Pion acquis doit assurer le gain de la partie; d'autres inclinent à croire que l'avantage de position des Blancs est plus que l'équivalent de cette perte d'un Pion. — P 3e F D pour pousser ensuite P 4e D amène partie égale.

6. Roque.	6. C 3e F D.
7. C 4e T R.	7. D 2e R.
8. C 5e F R.	8. D 4e F D.
9. F 3e C D.	9. P 4e D.
10. F 3e R.	10. D 4e T D.
11. C 4e T R.	11. F 3e R.
12. D 5e T R éch.	12. P 3e C R.

Si le Noir avait couvert l'échec avec le Fou, la Dame allait à la 4e du Cav. du Roi, où elle aurait beaucoup retardé le développement du jeu adverse.

13. C pr. P.

Sacrifice un peu risqué, qui fait prendre à la partie une allure plus vive.

	13. F 2e F R.
14. D 4e T.	14. F pr. C.
15. D pr. P F.	15. T c C R.
16. T D c D.	16. F 2e R.
17. D 6e R.	17. F 2e F R.
18. D 3e T R.	18. C c D.
19. P 4e F R.	19. P 5e R.
20. T pr. P.	20. F pr. T.
21. D 5e T R échec.	21. R c F.
22. F pr. F.	22. T 2e C.
23. P 4e C D.	23. D 3e T D.
24. P 5e F R.	24. C 2e F R.
25. P 6e F R.	

Gagnant forcément la pièce.

	25. F pr. P F R.
26. P 5e C D.	26. D 3e D.
27. F pr. C.	27. P 3e C D.
28. F 6e T R.	28. R 2e R.
29. F pr. T.	29. F pr. F.
30. F 3e C D.	30. T c F R.
31. T 7e F R échec.	31. T pr. T.
32. D pr. T échec.	32. R c D.
33. D pr. F.	33. D 8e D échec.
34. R 2e F.	34. D 7e D échec.
35. R 3e C R.	35. P 6e R.
36. D 6e F R échec.	36. R c F.
37. F 6e R échec.	

Les Noirs abandonnent.

J. A. de R.

LAUSANNE. — Monument élevé à la mémoire des soldats français morts dans cette ville. — D'après un croquis de M. Bachelin.

MONUMENT ÉLEVÉ A LAUSANNE

A LA MÉMOIRE DES SOLDATS MORTS DANS CETTE VILLE

Au directeur

Lausanne, avril 1872.

La Suisse consacre aujourd'hui le souvenir des malheureux soldats de l'armée de l'Est morts pendant leur internement. De tous les côtés, dans nos villes et nos villages, s'élèvent des monuments destinés à indiquer la place où reposent ces victimes de la guerre qui, pour ne pas être tombées sur les champs de batailles, n'en ont pas moins été frappées pour leur patrie. Lausanne, Fleurier, Fribourg, Berne, Zurich, Saint-Gall, Morges, Soleure, etc., s'empressent de donner ce dernier sceau à leur hospitalité.

Un des premiers monuments élevés cette année est celui de Lausanne, au cimetière de Montoie. C'est une pyramide quadrangulaire supportée par quatre boulets et portée sur un socle de granit; une simple croix décore une des faces de l'obélisque où se lit cette inscription à la partie inférieure :

A LA MÉMOIRE
DES
54 SOLDATS FRANÇAIS DE L'ARMÉE DE L'EST
DÉCÉDÉS A LAUSANNE
1871.

— « Ces pauvres gens, disait le conseiller d'État » Ruchonnet, lors de l'inauguration de ce monu- » ment, n'ont pas eu, comme d'autres, l'avantage » estimé par le soldat, de mourir sur le champ de » bataille; leur dévouement n'en a pas moins été » utile à leur pays. — Ce n'est pas à ces soldats » qui, au début de la guerre, couraient à la con- » quête que je donne mon admiration; c'est à ces » pauvres mobiles qui, sans chefs, sans pain, par- » fois sans armes, n'ayant pour eux que leur cou- » rage, allaient affronter contre les troupes victo- » rieuses de l'Allemagne un combat sans espoir. » Ils n'ont pas sauvé leur patrie, mais ils ont sauvé » son honneur. »

— Ce n'est point par vanité, faut-il le dire, que la Suisse dresse des monuments au souvenir de ceux qu'elle n'a pu sauver; — c'est pour remplacer jusqu'au bout les familles en deuil qui ne pouvaient venir planter une modeste croix sur les tombes de leurs enfants; c'est pour que ces tombes ne soient point muettes pour le voyageur.

Agréez, etc. A. BACHELIN.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS :

Évitez de mettre les doigts entre l'arbre et l'écorce.

Tout lecteur du rébus ci-dessus qui en enverra une explication exacte avant samedi prochain, pourra réclamer, au tiers de sa valeur, soit moyennant 6 fr. au lieu de 18, un des huit derniers volumes parus de l'*Illustration*, — à l'exception des volumes 56 et 57 formant le 2e semestre de 1870 et le 1er semestre de 1871.

AVIS

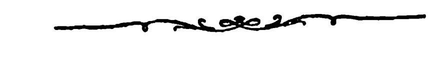
Dans notre numéro du 30 décembre dernier, nous annoncions, sans en donner encore le titre définitif, la publication d'une histoire pittoresque de la Commune, pour laquelle nous avions à notre disposition des documents précieux et complétement inédits.

Les circonstances nous ayant contraints d'ajourner jusqu'à présent l'apparition de cet important ouvrage dont les éléments sont aujourd'hui tout prêts, nous avons eu l'idée qu'il formerait une suite naturelle au *Paris nouveau*, auquel il ne manque, pour être complet, que deux ou trois livraisons au plus.

Nous avons donc pensé qu'il valait mieux tout d'abord terminer ce livre qui a été tiré à plus de 100 000 exemplaires, et dont nous sommes en mesure de faire paraître la fin sans retard : *Paris incendié* le suivra sans interruption.

La gratuité de ces primes exceptionnelles ne pourra avoir de rétroaction, sur les livraisons parues lors du renouvellement tardif ou d'une souscription à l'*Illustration*. Il est donc nécessaire de renouveler ou de demander son abonnement pour éviter d'avoir à payer les livraisons parues en dehors du cours d'un abonnement.

Toutes les demandes de renouvellement ou d'abonnement doivent être accompagnées d'un mandat-poste ou d'une valeur à vue sur Paris, et adressées à MM. Aug. Marc et Ce, rue de Verneuil, 22, à Paris.

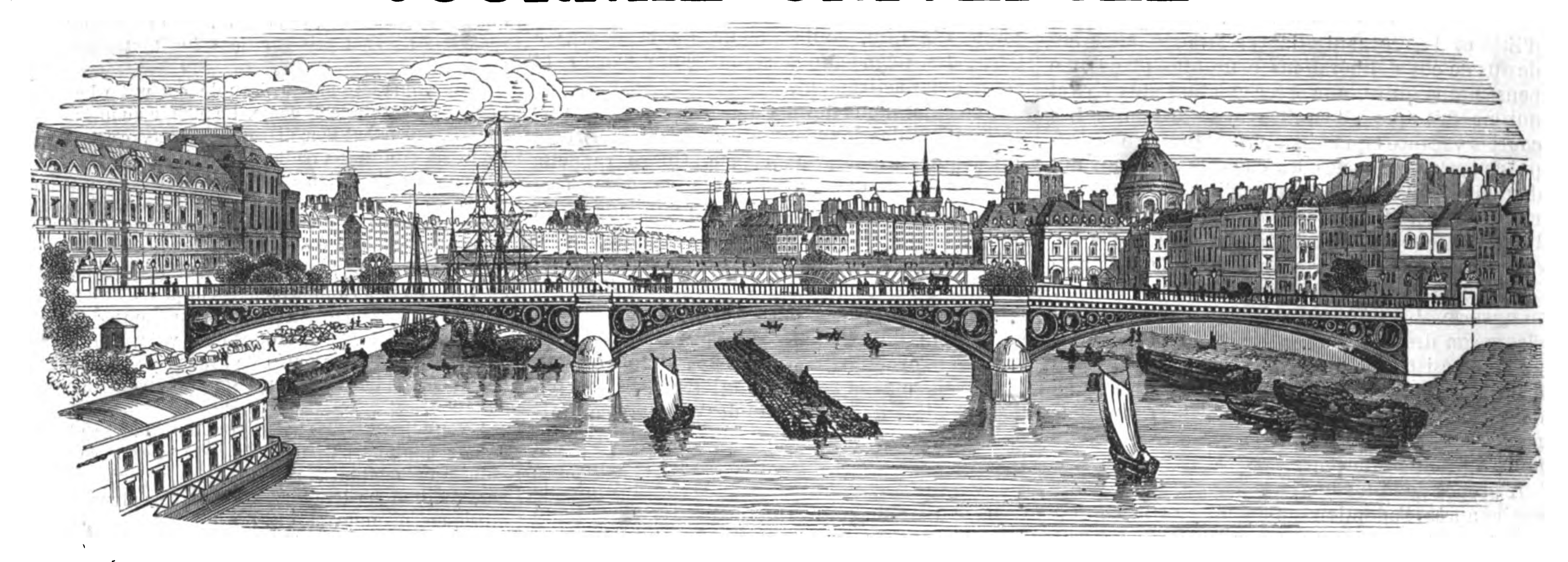


AUG. MARC, *directeur-gérant*.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.
Encres typographiques de Ch. Lorilleux.

L'ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL



Direction, Rédaction, Administration
22, RUE DE VERNEUIL

Toutes les communications relatives au journal, demandes d'abonnement, réclamations, demandes de changements d'adresse, doivent être adressées, à M. Avete Marc, directeur-gérant, 22, rue de Verneuil.
Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un mandat-poste ou d'une valeur à vue sur Paris.

30e ANNÉE. VOL. LIX. N° 1522
Samedi 27 Avril 1872
Prix du N°: 75 c. — La collection mensuelle : 3 fr. — Le vol. semestriel ; 18 fr.
PRIX D'ABONNEMENT
Paris et Départements : 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 18 fr. — 1 an, 36 fr.
Etranger: le port en sus, suivant les tarifs.
Les abonnements partent du 1er numéro de chaque mois.

Bureaux de Vente et d'Abonnement
60, RUE DE RICHELIEU

L'administration ne répond pas des manuscrits ni des documents qui lui sont adressés; elle ne s'engage jamais à les insérer.

SOMMAIRE.

BELFORT. — Soldats prussiens chez des paysans des environs de Belfort. — D'après un croquis de M. Kaufmann.

Revue Politique de la Semaine

L'Assemblée a repris ses travaux et va discuter successivement les lois d'impôt, la loi du conseil d'État et la réorganisation de l'armée. Mais au-dessus de ces délibérations courantes plane une pensée plus grave, une préoccupation plus vive et qui ne fait que s'accroître avec le temps. Les courtes vacances que viennent de prendre les représentants et les actes des conseils généraux ont démontré, une fois de plus, qu'il y a manifestement désaccord entre le pays et la majorité de l'Assemblée nationale. Il faut, dit le proverbe, qu'une porte soit ouverte ou fermée. Or, la porte de la Chambre n'est à l'heure qu'il est ni fermée, ni ouverte. Le suffrage universel est là qui réclame son droit souverain, et l'Assemblée, en dépit de sa résistance, se verra forcée, sous la pression de l'opinion publique, de fixer elle-même le terme de sa durée et les conditions de son renouvellement. C'est là aujourd'hui le grand objectif de notre politique intérieure.

A propos de la loi sur le recrutement, qui doit venir après l'adoption de la loi sur le conseil d'État, nous devons constater que la réorganisation de l'armée, poursuivie avec activité par le Gouvernement, vient d'être grandement avancée par une mesure importante. Un décret du président de la République vient de constituer d'une manière définitive tous les régiments qui avaient été formés depuis la guerre à titre provisoire. Tous les régiments seront de plus composés de quatre bataillons, ce qui va permettre de faire rentrer dans les corps un grand nombre d'officiers à la suite. Le pays commence donc, au point de vue militaire, à se montrer sur un pied respectable.

Une interpellation de M. Raoul Duval va porter à la tribune les discours prononcés par M. Gambetta, à Angers et au Havre. Au commencement et à la fin des vacances, l'orateur du parti radical a pris, en effet, deux fois la parole pour défendre la cause de la République. Dans le discours d'Angers, il s'est appliqué à démontrer que la République est le véritable symbole de l'union nationale. Mais le discours du Havre s'est fait remarquer par une déclaration qui a son importance et que nous devons enregistrer. L'orateur de l'extrême gauche, que la majorité s'efforce toujours de présenter comme la sentinelle avancée du socialisme et de l'*Internationale*, a nettement séparé sa cause de celle des révolutionnaires de la Commune. « Il n'y a pas, a-t-il dit, de panacée sociale. Il y a tous les jours un progrès à faire, mais il n'y a pas de solution définitive, immédiate et complète. » C'est là le langage de la raison et de la vérité, et cette déclaration ne fera que donner plus de cohésion au parti qui demande la cessation du provisoire et la constitution définitive du régime actuel.

Un mandement de l'archevêque de Paris vient de remettre à l'ordre du jour la discussion du concordat. Ce mandement de Mgr Guibert promulgue dans le diocèse de Paris les décrets du concile du Vatican relativement au dogme de l'infaillibilité du pape. Or, les rapports de l'Église et de l'État sont réglés en France par le concordat, dont l'article 1er stipule formellement qu'aucune bulle, bref, rescrit, décret, mandat, provision, ne pourront être reçus, publiés, imprimés. L'archevêque de Paris ne pouvait donc publier son mandement, sans être autorisé par le président de la République. Mais les journaux religieux sont les premiers à railler notre malheureux régime provisoire et à féliciter le courageux prélat d'avoir ouvertement pratiqué la liberté religieuse. Hélas! les journaux religieux, en prononçant ce mot de liberté religieuse, ouvrent une porte qu'ils se repentiront peut-être un jour d'avoir si vaillamment franchie. Ils ne se doutent donc pas qu'en plaçant la question sur ce terrain, ils donnent par avance gain de cause à tous ceux qui, au nom du même principe, réclament depuis si longtemps la séparation complète de l'Église et de l'État.

La grosse question, celle qui prime toutes les autres dans notre politique étrangère, c'est toujours celle qui intéresse la libération du territoire. La discussion est prise et reprise tous les matins, comme la toile de Pénélope. Jusqu'à présent, nous n'avons malheureusement aucun document officiel à enregistrer sur ce point. Mais tous les journaux s'accordent à dire qu'à l'arrivée du comte d'Arnim, ambassadeur de la Prusse à Paris, les négociations seront commencées et poursuivies activement.

A ce sujet, nous devons pourtant constater une déclaration des journaux officieux de la Prusse qui a une grande importance. On se rappelle avec quelle émotion avaient été reproduites et commentées les lettres du correspondant du *Daily Telegraph*. L'opinion à Londres même accordait d'autant plus de gravité à cette révélation qu'elle connaissait la situation du correspondant du *Daily Telegraph* à Berlin. On savait que ce collaborateur du journal était le secrétaire de la princesse royale de Prusse, qui est, comme on sait, la fille ainée de la reine d'Angleterre. Le journaliste n'était donc que l'écho des discours comminatoires de la cour de Berlin à l'égard de la France.

Cette attitude de la Prusse jouant à notre frontière le rôle de gendarme, a produit dans toute l'Europe une impression profonde, et le langage des journaux dans tous les pays a été tel que le prince-chancelier a dû s'expliquer. Et la déclaration qu'il a fait insérer dans tous les journaux qui obéissent à son inspiration est des plus explicites. M. de Bismarck affirme que toutes les nouvelles publiées au sujet de tous les projets menaçants du cabinet de Berlin ne reposent sur aucun fondement. Beaucoup de bruit pour rien. Mais cette alerte ne montre-t-elle pas à quel équilibre instable la victoire de la Prusse condamne aujourd'hui l'Europe?

Il y a quinze jours, nous disions, contrairement aux nouvelles favorables publiées par les journaux, que l'Amérique ne céderait pas facilement sur la question des dommages indirects. Les derniers télégrammes arrivés de New-York ne justifient que trop nos prévisions. L'affaire de l'*Alabama* est, entre les mains du gouvernement de Washington, une épée de Damoclès dont il tient à ne pas se dessaisir. Les journaux de New-York nous l'ont dit sans arrière-pensée, à l'époque de la présentation du mémoire envoyé par le ministre américain : « Ce n'est pas l'argent qui nous fait parler ainsi. Nous pouvons attendre; mais le jour où l'Angleterre refusera de nous donner satisfaction, nous ne nous gênerons pas pour mettre la main sur le Canada. » Telle est au fond la pensée du cabinet de Washington.

A la suite de l'échec du ministère Gladstone que nous avons enregistré, la Chambre des communes lui en a fait éprouver un second dans la discussion du bill relatif au scrutin secret. Deux échecs coup sur coup. Le ministère est, comme on le voit, profondément ébranlé. Dans cette situation, le premier ministre a résolu de soumettre à la Chambre un projet relatif à l'Université de Dublin, en déclarant qu'il fera du vote de la Chambre une question de cabinet.

L'opinion publique est vivement surexcitée en Suisse. La réforme de la Constitution fédérale, votée par le Conseil national, est en ce moment soumise à la sanction du peuple. Nous avons fait connaître les avantages et les dangers de cette réorganisation qui, tout en améliorant la législation et l'armée, ébranle les bases de l'indépendance cantonnale, en faisant prévaloir l'influence des cantons allemands.

Alea jacta est! Voilà l'Espagne encore une fois livrée à la guerre civile. C'est Don Carlos, le représentant du droit divin, qui fait cet appel aux armes. Le prétendant va, dit-on, entrer en Espagne, accompagné du général Cathelineau, qui va devenir le général en chef des bandes insurrectionnelles. Le gouvernement a répondu à cette prise d'armes en faisant emprisonner tous les comités carlistes.

LES PRUSSIENS A BELFORT

AU DIRECTEUR.

Belfort, 18 avril 1872.

Je vous envoie sur l'occupation prussienne à Belfort quelques croquis qui, je l'espère, vous paraîtront intéressants; ils sont pris sur le vif et tout à fait d'actualité.

Nous avons ici une garnison de six mille hommes: infanterie, cavalerie et génie. Le régime auquel ils sont soumis, et surtout leur discipline féroce, c'est le mot, les exaspère au plus haut point, si bien que nombre de désertions ont eu lieu dans ces derniers temps; on a même vu des postes entiers fuir en Suisse, sergent en tête; on me dit, d'ailleurs, que c'est dans le caractère prussien, et qu'il n'y a pas lieu de s'en étonner; si pareil fait n'est pas plus fréquent chez eux, en temps de guerre, cela tient uniquement à leur peur d'être fusillés.

Le génie s'occupe activement d'augmenter et même de renouveler les fortifications de la ville; les faubourgs sont maintenant entourés de tranchées et de fortins qui enferment la ville d'une ligne complète de circonvallation.

A vous dire vrai, les habitants n'ont pas à se plaindre de la conduite des troupes; du reste, elles ne se mêlent point aux habitants, ceux-ci ne les regardent même pas, malgré tous leurs efforts pour cela : leurs revues, musiques, manœuvres, etc.

Si vous le désirez, je vous enverrai une scène ou deux de leurs grandes manœuvres. Bien qu'ils aient de l'ensemble, ils perdent continuellement leurs distances dans l'école de bataillon et font très-mal l'école de tirailleurs; lorsqu'ils marchent, leurs bottes font un bruit tellement formidable, qu'on les entend à 3 kilomètres du champ de mars.

Ils se lèvent à 4 heures du matin, prennent leur café, puis font la toilette de leurs armes jusqu'à huit heures; ils partent ensuite pour l'exercice jusqu'à midi et reviennent pour la soupe, puis sont consignés toute la journée pour l'école en chambre; ils ont encore un service le soir, et ne sont libres, enfin, que jusqu'à neuf heures, heure où l'on sonne la retraite.

La plupart des officiers ont leurs femmes et leurs enfants à Belfort. Leurs *épousées*, comme ils les appellent, tâchent d'imiter nos modes parisiennes, mais cela leur est impossible ; les types que je vous envoie sont copiés exactement et ne sont nullement chargés.

Agréez, etc., X...

Courrier de Paris

A qui s'en prendre si, de nos jours, sous tant de rapports, on ne trouve plus que des à peu près ? Un jour, la France envahie a eu besoin d'un Hoche ou d'un Marceau ; elle n'a pu réussir à mettre la main que sur tels et tels traîneurs de sabre que je ne nomme pas et que le lecteur nommera assez vite sans moi. En laissant les sommets de l'histoire contemporaine, en descendant assez bas dans le domaine de l'art, il nous faudrait pour aujourd'hui un grand opéra qui ramenât l'Europe chez nous; M. Halanzier, directeur de l'Académie nationale de musique, ne rencontre dans ses cartons que la *Coupe du roi de Thulé*, de M. Diaz. Ce doit être une très-jolie légende, peut-être, mais qui serait aux grandes machines lyriques de Meyerbeer ce que *Le Larmoyeur* de Meissonier serait à la *Smala* d'Horace Vernet.

On voit dans un drame de Shakespeare une forêt qui marche. Ces jours-ci, en plein Pays Latin, on a pu apercevoir une trentaine d'arbres qui s'avançaient sur des charrettes; c'était une avenue de platanes s'en allant un peu par delà l'Odéon. Je vous laisse à penser si les passants étaient intrigués. A mi-chemin, je ne sais plus qui parvint à deviner le mot de l'énigme. Ces trente platanes, conduits par un agent-voyer, s'en allaient mélancoliquement remplacer les ombrages et les trente bosquets de cette oasis qu'on appelait jadis la Pépinière du Luxembourg.

Cette pépinière, — vous en souvient-il? — a été une des victimes du dernier règne. L'Empire l'a sacrifiée. On l'a découpée en affreux petits losanges pour en faire des rues. Mon Dieu! n'y avait-il donc pas déjà assez de rues dans Paris? Le baron Haussmann a arraché ses peupliers d'Italie pour



mettre en leur place des moëllons. On a coupé ses lilas pour des trottoirs d'asphalte. Tout le quartier a poussé des cris de colère. Les statues elles-mêmes du jardin ont été vues arrachant leurs plumes aux oiseaux pour signer des pétitions aux deux chambres. Messieurs les étudiants déchiraient leurs codes; mesdames les étudiantes pleuraient, elles qui rient toujours. Rien n'y fit. La Pépinière était condamnée; la Pépinière a été détruite. *Lugete, veneres cupidinesque!*

En ce moment, comme il est de mode de réparer, voilà qu'on parle de la refaire. M. Alphand se pique d'honneur. Il avait aidé à la défaire, il aide à la réparer. Il a non pas le sabre, mais la pioche de M. Prudhomme, cet excellent M. Alphand. Et puis, le quartier réclame. Songez donc à la poétique portion d'histoire qu'il y avait dans ces allées! Bonnington avait étudié par là avec les deux Johannot. On montrait deux arbres de Judée sous lesquels Alfred de Musset, si jeune, avait rimé *La ballade à la lune*. Nous avons tous connu un banc sur lequel Bocage, alors débutant, apprenait ses premiers rôles. Combien d'autres échos du passé que je ne vous répète pas! Mais attendez! on va faire revivre tout cela, puisque les platanes de M. Alphand sont amenés sur des charrettes!

Que voulez-vous que je vous dise? Ceux qui ont vu l'ancien paysage hochent tristement la tête. — Trente platanes plantés cinq par cinq par des cantonniers, mauvaise idylle! Ça ressemblera à la Pépinière à peu près comme une botte d'asperges, debout sur un plat, donnerait l'idée d'un Ruysdaël. Interrogez les voisins. Pour la plupart ce sont des savants, des artistes, des lettrés, des professeurs, des délicats. Ils regrettent les arbres de Judée; ils soupirent après les peupliers disparus; ils disent: « Où sont nos jasmins de Florence? » Que faire de vos trente platanes, plantés cinq par cinq? Eh! vous le voyez, c'est partout la même chose. Des approchants, rien de plus. Est-ce qu'on n'a pas vu dernièrement, à l'Élysée, M. Thiers lui-même servir des pigeons de volière à ses invités, qui croyaient manger des perdreaux?

Aux dernières courses de La Marche, nouvel incident. En dépit du vent et de la pluie, Mme Thiers a voulu voir courir. Elle s'est donc présentée, mais le plus simplement possible. La voiture n'avait que deux chevaux. Quant à la livrée, elle était noire. A l'aspect d'un si mince équipage, plus d'un col-cassé s'est rebiffé. « — Où en sommes-nous donc? Comment! une livrée noire! A-t-on jamais vu sur le turf rien de plus bourgeois! Hélas! où sont donc les livrées vert et or? » Mais quoi! si l'attelage eût été quadrige et que la livrée eût été lamée d'or, les mêmes cols-cassés criaient: à la reine! « — Et voilà ce qui prouve une fois de plus que nous ne savons plus ce que nous disons et encore moins ce que nous voulons.

Par malheur, où nous glissons de plus en plus dans ce qui est petit, c'est dans les choses où le grand doit toujours être de mise; c'est au théâtre, où l'on n'entend absolument plus rien à l'art d'écrire une comédie, ce qui était le genre français par excellence; c'est dans d'autres branches de l'art, ainsi que je le disais naguere pour l'Opéra. Autre chose. Pour me servir du style du jour, l'actualité la plus palpitante est assurément l'Exposition des Champs-Élysées, celle qu'on va ouvrir très-prochainement. Sur six mille œuvres soumises à l'examen du jury, on né signale que dix-sept tableaux d'histoire, ayant une dimension raisonnable. Le reste n'est que menue monnaie. On dirait d'un salon peint exprès pour les habitants de Lilliput.

A la vérité, si l'on n'a plus assez de vigueur dans la tête ni dans la poigne pour faire de grandes pages, on s'entend de mieux en mieux à vendre celles d'autrefois à la criée, par le ministère des commissaires-priseurs. J'ai déjà beaucoup parlé ici du va-et-vient de l'Hôtel des ventes. J'ai crié à l'abus. Voilà quatre mois qu'on s'abandonne sans mesure à ce commerce. Au commencement d'avril, voyant que la gabegie et le charlatanisme s'en mêlaient, on se flattait de l'espoir que ce spectacle allait finir. En effet, il y a eu un moment de relâche. En considérant combien peu avaient produit d'argent les tableaux laissés par M. F. de Persigny, les brocanteurs se décourageaient; les possesseurs craignaient de faire quelque mauvaise affaire. Ainsi les galeries rentraient tout effarées chez elles, mais pas sérieusement; les collections des artistes vivants se cachaient, mais comme on se cache en jouant à cligne-musette, c'est-à-dire en attendant une occasion pour revenir. On a répandu qu'il était arrivé des ordres d'Amérique et de Russie; c'est pourquoi les ventes de tableaux sont presque aussi nombreuses que les ventes de batteries de cuisine. On a eu coup sur coup la vente d'un ex-sénateur, celle de M. Henri Rochefort, celle de feu Karl Girardet, celle de M. Léon Cogniet et de deux ou trois autres.

Néanmoins, dans le nombre, il en est qui, comme celle d'Henri Regnault, méritent d'arrêter l'attention de l'amateur le plus réfléchi. Par exemple, j'ai pu être admis à visiter une collection qui est une véritable merveille. Des œuvres qui composent cet écrin artistique, pas une qui n'ait été consacrée par la voix de l'opinion publique et par un arrêt de la critique. Une courte nomenclature fera voir que je n'exagère en rien.

Il y a deux morceaux d'Ingres. — Ah bon! le père Ingres! vont s'écrier certains Chinois de l'art qui promettent depuis trente ans d'avoir du talent demain, le père Ingres! l'homme qui a inventé le gris! — Soit, il faisait gris, mais il avait pourtant bien aussi quelque mérite pour racheter ce défaut. Dans la galerie en question, il y a de lui: *L'Angélique attachée au rocher*, où, comme dans la *Source*, le peintre a chanté en maître le poëme de la forme et de la beauté. Du même: le dessin de l'*Apothéose de Napoléon Ier* dont la toile a été détruite dans l'incendie de l'Hôtel-de-Ville. D'Eugène Delacroix: *Le Tasse dans sa prison* (il n'y a qu'une voix pour reconnaître que, parmi les tableaux de petite dimension, celui-là est le chef-d'œuvre du maître); le *Jésus endormi pendant la tempête; Hamlet et Polonius; Hercule et Antée*, pages bien connues. Il y a aussi du célèbre coloriste un *Tableau de fleurs* auquel a travaillé George Sand. De Théodore Rousseau: *la Mare*, une toile qui a fait époque, *une Lisière de bois, les Prés de Fontainebleau*. Que vous dire de plus? On rencontre là aussi un Corot de la meilleure époque, un Millet, deux marines et un paysage de Courbet, un choix de Diaz éclatants, deux Goya, un Chardin, un Prud'hon, un Vollon et même un Rembrandt.

Bertall a raconté dans ce Courrier, vers le milieu de l'année qui vient de s'écouler, comme le propriétaire de cette galerie fit l'acquisition de l'*Angélique* et du *Tasse*. Un homme de goût avait fait ce rêve de réunir, n'importe pour quelle somme, les chefs-d'œuvre acclamés des maîtres français, principalement des modernes. Il s'était voué à cette pensée; il réalisait cette chimère si noble. Comment le brillant château de cartes s'est-il écroulé avant d'avoir été achevé? Cela vient-il de la mort? Est-ce la suite d'un caprice de la Fortune, qui en a de si fréquents et de si ironiques? Je ne sais. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, demain dimanche, à la salle de la rue Drouot, et le lundi 29 avril, à deux heures, à ce que disent les affiches, le marteau du commissaire-priseur décidera du sort de ces œuvres maîtresses. Toutes ces toiles s'envoleront, chacune de son côté, et l'on ne sait où. Du projet formé par un heureux du siècle il ne restera donc plus qu'un vague souvenir. Ainsi s'évanouissent les plus beaux rêves.

L'Académie française dormait en paix. Était-ce pour rêver? Elle dormait, voilà ce qu'il y a de certain. Tout à coup on frappe à la porte; c'est un facteur de la poste, ayant à la main une lettre de M. Émile Ollivier: — « Ouvrez! ouvrez! c'est moi, » votre élu! J'ai été nommé d'emblée en 1870, le » même jour que M. Jules Janin. Qu'attendez-» vous donc pour me recevoir? » Les choses en sont là. Il est clair que M. Émile Ollivier est dans son droit. D'un autre côté, si étrangère qu'elle soit aux choses du temps, l'Académie française répugne à proclamer demi-dieu l'homme qui a fait la guerre d'un *cœur léger*. — Il y a des pourparlers. C'est tout ce que la chronique peut dire pour le moment.

Un peu disloqué par la guerre, le monde diplomatique se recompose petit à petit. Lord Lyons a renouvelé ses denrées; le prince Orloff doit donner encore deux réceptions avant d'aller à Trouville. En dépit de tout ce qu'on a dit de contraire à cet égard, on attend le retour du comte d'Arnim. Le chevalier Nigra, l'homme aux gros bouquets, ne s'en ira pas, par l'excellente raison qu'il ne veut pas céder sa place à M. Urbain Rattazi. Enfin, Djémil-Pacha, l'ambassadeur de la Sublime Porte, ne quitte la rive gauche de la Seine que pour venir sur la rive droite; l'ambassadeur ottoman va être installé par Son Excellence, rue Laffitte, dans le quartier de la haute banque et de l'élégance. Djémil-Pacha est le fils aîné du fameux grand-visir Reschid, qui a été longtemps le favori du sultan Abdul-Medjid. Il a pour Paris la tendresse que les cigognes ont pour les minarets de Stamboul. On annonce que l'ambassadeur pendra la crémaillière dans la première quinzaine de mai, et ce sera naturellement l'occasion d'une grande fête.

Puisque nous en sommes à l'Orient, disons que le monde des diplomates n'a plus maintenant d'yeux et de madrigaux que pour l'ambassadrice de Perse. C'est mieux qu'une perle d'ophir, c'est une triple merveille, à ce qu'on dit. Aucune de ces filles du pays du soleil, que Victor Hugo enchâssait si bien dans ses strophes d'autrefois ne lui viendrait à la cheville comme jeunesse et comme beauté. Elle a dix-sept ans; elle est plus svelte que Lazzara; elle est plus enjouée que Sara la Baigneuse; elle a plus de prestige que Normahal la Rousse. Bref, c'est à rappeler une chanson de Saadi, un poëte du pays de l'ambassadrice ellemême.

« Elle s'avance, mais son visage est voilé, et sa vue embarrasse et confond tous les esprits. Le rameau léger de la vallée des Nakas devient jaloux de sa taille flexible et attrayante.

» Tout à coup, Elle relève de sa main le voile envieux qui la cache, et tous ceux qui l'entourent jettent des cris de surprise.

» — Est-ce un éclair, disent-ils, qui vient de briller sur nos demeures?

» Et un vieillard à barbe blanche ajoute:

» — N'est-ce pas plutôt que les Arabes ont allumé leurs feux dans le désert? »

Pour le moment, on s'occupe avant tout de l'Océanie, la nouvelle Colchie!

Politique à part, il est sérieusement question de coloniser la Nouvelle-Calédonie. Plusieurs établissements d'une certaine importance sont en projet pour l'île des Pins. C'est pour cela qu'on est en train de construire dans un atelier des Ternes une curieuse maison en bois et en fer, destinée à un capitaliste qui veut aller essayer de ce pays. Cette maison aura, paraît-il, tous les avantages et tout le comfort d'une villa. On en démontera les divers compartiments, qui seront soigneusement emballés dans des caisses et déposés sur un navire. Le tout doit partir vers la fin du mois.

Le capitaliste en question a, du reste, en poche une concession considérable de terrain pour le cas où il jugerait à propos d'établir par là une métairie ou quelque grande usine à ses frais. Il a déjà eu plusieurs entrevues avec les membres du Gouvernement. A l'une de ces audiences, un des ministres, — je ne puis vous le nommer, — avait dit au futur colon:

— Mon cher monsieur, je vais vous dire en deux mots ce que vous aurez à faire à l'île des Pins, où le personnel indigène est fort arriéré sous le rapport moral. Votre premier soin doit être de civiliser les hommes et de rendre les femmes plus sauvages.

PHILIBERT AUDEBRAND.



BELFORT. — Travaux de fortifications exécutés par les Prussiens.

BELFORT. — Promenade de familles prussiennes. — D'après les croquis de M. Kaufmann.



ROME. — Le prince et la princesse de Galles, accompagnés de M. Rosa, visitent les fouilles du temple de Castor et Pollux, au Forum. — D'après un croquis de M Lematte.

LE FORUM ROMAIN

AU DIRECTEUR

Rome, le 18 avril 1872.

Le glorieux Forum romain, où s'agitaient les destinées du monde, était devenu sous Grégoire VII un monceau de décombres. Un dépôt d'immondices en exhaussa successivement le sol de 8 mètres. Ce lieu devint par la suite un marché pour les bestiaux et fut nommé *Campo Vaccino*.

Aujourd'hui, sous la direction du savant archéologue, M. Rosa, cet endroit est l'objet des plus actives, des plus minutieuses et des plus intéressantes recherches.

C'est à l'alliance des Romains et des Sabins que remonte l'origine du Forum; il s'étendait de l'arc de Septime Sévère au temple d'Antonin et Faustine, et, pour la largeur, de l'église Sant' Adriano à la basilique Julia.

Au commencement du VIe siècle de Rome, deux incendies détruisirent en partie les édifices qui embellissaient la place. On reconstruisit sur ces côtés des temples et des basiliques qui eurent le même sort dans l'incendie de Néron.

Les dernières fouilles ont mis à jour les substructions de ces édifices antiques, ensevelies depuis tant de siècles.

Du temple de Castor et Pollux il reste les fondations de la première construction, sous la République, comme l'indiquent les énormes blocs de travestin posés les uns sur les autres, sans ciment, et réunis par des scellements de plomb. De la deuxième construction, il reste une mosaïque très-bien conservée et encore en place, ainsi que trois magnifiques colonnes en marbre pentélique d'ordre corinthien, hautes de 14 mètres 60 centimètres; les chapiteaux sont d'un travail admirable.

Les plus beaux monuments de la Rome antique entouraient le Forum : le temple de la Concorde, le temple de Vespasien, le temple de Saturne, la colonne de Phocas, la basilique Julia, le temple de Castor et Pollux, le temple d'Antonin et de Faustine, la basilique de Constantin, le temple de Vénus et de Rome, l'arc de Titus, etc.

Du Tabularium au Colisée, que de choses encore à découvrir! Je vous tiendrai au courant de tout : Quant à la visite du prince et de la princesse de Galles à Rome, je n'ai pas de détails particulièrement intéressants à vous faire connaître : ici les souverains semblent de bons bourgeois, ils se promenent au monte-Pincio comme de simples mortels.

Agréez, etc. F. LEMATTE.

LE MEURTRE DE MISS LITTERS

NOUVELLE

Ceci remonte à dix ans. J'avais obtenu un congé de la Cour et je partais pour le continent, où ma femme et mes enfants m'avaient précédé.

Arrêté à Douvres par quelque incident sans importance, je devais prendre le paquebot le lendemain au matin, et, en attendant, j'écrivais quelques lettres d'affaires, car le congé n'est que matériel; notre esprit reste toujours peu ou prou engagé sous la perruque.

L'hôtesse vint m'apporter du thé. Voyant que je me contentais de la remercier d'un signe de tête, sans engager la conversation, la bonne dame qui aime à relever son service par une intimité amicale avec les voyageurs, et qui d'ailleurs est pour moi une ancienne connaissance, se mit à tourner dans la chambre d'un air affairé, essuyant du bout des doigts la garniture de la cheminée, et donnant de petits coups de son tablier de soie sur les bras des fauteuils. Je compris qu'elle ne me laisserait point écrire; je repoussai ma lettre, et je dis donc avec plus de résignation que de cordialité:

— Quoi de nouveau, ma bonne mistress Findy?

— Oh! monsieur, dit-elle en se laissant tomber lourdement sur un siége, c'est une histoire terrible; et puisque vous êtes avocat, vous pourriez peut-être nous donner les lumières que nous cherchons partout.

— Des lumières sur quoi?

— Sur un MEURTRE, sir Walter, fit-elle en ouvrant la bouche et donnant au mot une longueur démesurée; «oui, un MEURTRE! et d'une jeune miss, encore! — Et une jolie jeune miss! Et riche, et bonne, et pieuse! — Ah! c'est à perdre la raison! Et dire, qu'ils l'ont si fort assassinée qu'il n'en reste rien, monsieur!

— Comment, rien?

— Non, monsieur; pas seulement son cadavre. — Du sang, — voilà tout.

— Mais, hasardai-je d'un ton circonspect, si l'on ne retrouve pas son cadavre, elle n'est peut-être pas tuée, mistress Findy?

— Pas tuée! oh Dieu puissant! alors où seraitelle, monsieur? et pourquoi son appartement est-il inondé de sang, monsieur?

— Voyons, mistress Findy, racontez-moi cela avec un peu plus d'ordre; peut-être alors pourrai-je porter quelque lumière dans cette affaire ténébreuse.

— Pas ténébreuse du tout, monsieur. C'est un Français qui a fait le coup; et probablement il en a assassiné bien d'autres, car on a trouvé dans son secrétaire des montres, des bagues, des boucles d'oreilles, des mèches de cheveux, et les propres gants de miss Litters, ce qui l'a fait découvrir et arrêter.

— Ce sont peut-être des souvenirs d'amour, mistress Findy.

— C'est bien ce qu'il a dit, le scélérat, mais ce que personne ne croit. Quelle malheureuse aimerait un petit Français à face maigre et pâle dans une bonne ville anglaise? D'ailleurs il n'a pu nommer personne; et quant à miss Litters, il a avoué avoir dérobé ses gants sans qu'elle en sût rien. Vraiment, je le crois bien, elle était morte!

— Mais, mistress Findy permettez-moi de vous faire observer que vous ne me racontez pas le meurtre de la jeune miss.

— Pardon, monsieur, je vous l'ai déjà raconté. On a tout retrouvé, le couteau avec lequel on l'a égorgée (qui est un petit instrument de chirurgie, parce que le Français a été étudiant en médecine); une bande de toile, avec laquelle on a bien pu l'étrangler (car elle avait un cou blanc et mince comme un cou de cygne), la table couverte de sang, une large trace de sang, depuis la chambre à coucher jusqu'à la cuisine, et dans la cuisine deux grands seaux pleins de sang. Mon mari, John, qui ne manque pas de tête, pense que miss Litters était si mignonne, que, après lui avoir tiré tout son sang comme ça, on aura bien pu se la nouer autour du corps, en manière d'écharpe, et sortir sans que personne s'aperçoive de rien.

La supposition me parut tellement baroque, que je partis d'un éclat de rire.

— Ah! sir Walter, ce n'est pas bien de rire; si vous aviez connu miss Litters, vous ne ririez pas, vous pleureriez.

— C'est probable, mistress Findy; et quoique je n'aie pas eu ce plaisir, je ris seulement parce que je ne vois pas la moindre preuve d'un meurtre dans tout cela.

— Oh! je vous comprends! vous avez des préjugés! Vous partez pour la France! — vous aimez sans doute les Français! mais que répondez-vous à ceci? Comme la jeune miss vivait toute seule avec sa petite servante (qui, probablement, s'est enfuie folle d'horreur, car on ne la retrouve pas plus que sa maîtresse), une vieille dame de Douvres, nommée Mme Douaern, venait passer les soirées chez miss Litters — en guise de *chaperon*, — disait l'infâme Français qui plaisantait de tout. Mme Douaern est la veuve d'un marin; elle a vu plus de catastrophes qu'il n'y a de jours dans l'année et sa conversation est très-agréable.

— De grâce, mistress Findy, quel rapport entre le meurtre de miss Litters, et les contes de Mme Douaern?

— Vous allez voir, monsieur. Miss Litters lui avait donné un chapeau de satin bleu pour qu'elle fit meilleure figure dans son salon. Eh bien, Mme Douaern avait quitté à minuit miss Litters très-bien portante, et à dix heures du matin, tout était dans l'état que je vous dis.

— Il ne faut pas grand'temps à une jeune miss pour imaginer une promenade, la préparer et sortir avec sa servante.

— Très-bien, monsieur! Et elle a donc fait monter un mouton dans son appartement, pour l'égorger avant de partir et avoir tout ce sang?

— Je ne crois pas. Je suppose plutôt que miss Litters a égorgillé doulcettement la petite servante avec un petit coustelet, et l'a mise ensuite autour de son corps, en guise d'écharpe, pour s'aller promener.

Mistress Findy se leva d'un air digne :

— Je ne vous croyais pas capable, sir Walter, de plaisanter avec les devoirs de votre état, et encore moins de manquer d'humanité!

J'avoue que je fis de faibles efforts pour la ramener à de meilleurs sentiments sur mon compte; trop heureux que j'étais de pouvoir à ce prix terminer ma correspondance.

Comme je me promenais le lendemain matin sur la jetée en attendant la cloche du départ, un gentleman aux cheveux rouges, d'assez bonne façon, quoique son œil hagard, ses gestes saccadés, sa parole brève lui donnassent une teinte d'insanité, m'aborde en me demandant si je n'étais pas un avocat de Londres nommé sir Walter.

Sur l'affirmative :

— Monsieur, reprit-il avec volubilité, vous avez entendu raconter cette tragique et mystérieuse histoire qui émeut toute la ville de Douvres. — Mon rival a été arrêté; — il est innocent, monsieur, j'en suis certain, — sa légèreté l'exempte de passions profondes et de ces mouvements fatals dont nous ne sommes pas maîtres. — Douvres regorge d'étrangers, — et une jolie Anglaise ne peut passer inaperçue...

— Mes moments sont comptés, monsieur, interrompis-je assez brusquement, veuillez me dire ce que vous attendez de moi.

Il me regarda de cet œil indécis et brûlant qui trahit les grands troubles de l'âme.

— J'attends un soutien de votre grande expérience, un mot d'autorité pour remettre la justice dans sa vraie voie; tandis qu'on s'évertue à chercher un assassin supposé, la victime est pour ainsi dire oubliée.

Quoique ce raisonnement fût assez sensé, j'avoue que je ne voulus pas m'y arrêter. Je voulais partir; on m'attendait à Boulogne. Je fis la sourde oreille et je répondis que :

« Les avocats de Douvres valaient ceux de Londres; qu'ils auraient lieu de se plaindre de mon immixtion dans leurs affaires; enfin, qu'ils étaient au cœur même de l'action et pouvaient mieux que moi cent fois en apprécier tous les incidents. »

— Monsieur, s'écria l'étranger avec une grande véhémence, je n'ai point confiance en eux! — Ils croient miss Litters morte; moi, je suis certain qu'elle vit, blessée, sans doute, dangereusement peut-être, retenue captive dans quelque indigne lieu. Pourquoi l'aurait-on tuée, monsieur? Miss Litters est très-jolie. — C'est la plus jolie fille de l'Angleterre, où il y a tant de jolies filles. On ne peut s'être introduit chez elle que pour l'enlever. Elle se sera blessée en résistant. Eh! qui aurait eu la force de la frapper? Lorsqu'elle vous regarde, monsieur, le cœur n'est plus dans votre poitrine, il est dans sa main, elle en fait ce qu'elle veut; mais la perte de son sang l'ayant privée de ses forces, et ses beaux yeux s'étant fermés, on aura emporté sans peine ce corps charmant. Ah! monsieur, non, non elle n'est pas morte! Que ne sais-je parler!

Je commençais vraiment à m'attendrir. Les beaux sophismes du barreau me montaient à la tête, — à moi qui entrais en vacances! — et j'eusse commis peut-être quelque énorme faute de convenance,



si la cloche du départ n'eût sonné son premier appel.

Rien ne vaut la cloche d'une gare pour dissiper les indécisions et faire voir d'un coup d'œil tous les inconvénients d'une générosité intempestive et tous les avantages du respect envers les conventions sociales.

D'une voix glacée je m'excusai de n'offrir à mon affligé client qu'une sympathie stérile, et, après un salut cérémonieux par lequel je pensai solder libéralement la dette d'humanité, je me hâtai de monter l'escalier du paquebot. Trop heureux de mettre la mer entre moi et l'histoire de la pauvre miss.

Le pont était couvert de passagers encore émus des adieux, palpitants du bonheur du départ ou des premières terreurs du voyage.

Je pensais m'y trouver comme en un lieu désert: une inspection rapide m'assura que je n'y connaissais personne; j'espérais que personne ne m'y connaissait, et je m'assis en prenant un cigare.

Peu de sensations sont plus douces que celle de se sentir ainsi transporté sur l'eau. Ambition dangereuse, passions vides ou terribles, se taisent un moment devant ces deux grandes puissances: la mer et la vapeur! toutes deux subjuguées, pour le moment, et occupées à rapprocher l'homme, myrmidon de la création, de l'objet de ses désirs ou de ses besoins.

La fumée d'un bon cigare ajoute la volupté à ces jouissances de l'orgueil, et nous deviendrions rapidement quelque chose comme Dieu, si quelque importun ne venait toujours à point nous rappeler à l'humilité.

Un voyageur s'assit auprès de moi; je feignis de ne pas le voir; il toussa, il chanta même un air assez agréable de quelque opéra moderne; je feignis de ne pas l'entendre. Il eut alors recours à la ruse; sournoisement il éteignit sa cigarette et feignit de chercher une allumette dans sa poche; n'en trouvant point, il pesta, il jura en français et finit par me prier dans un jargon anglifié de lui accorder du feu.

Du feu ne se refuse pas; j'étais pris.

Quand il eut allumé sa cigarette :

— Vous allez à Paris, mylord? dit-il.

Je fis un signe de tête affirmatif.

— Eh bien ! moi j'y retourne. J'ai assez de l'Angleterre. Figurez-vous, mylord, que je sors de prison, où j'ai passé vingt-quatre heures sous une prévention d'assassinat; joli, n'est-ce pas? On m'accusait d'avoir tué une jeune miss.

— Miss Litters, fis-je involontairement.

— Ah! vous savez cette histoire? Oui, miss Litters; un délicat dessin de Tony Johannot fait Anglaise. Mais je badine, et la pauvre fille est morte horriblement.

— Morte! répétai-je en ôtant le cigare de mes lèvres.

— Morte, mylord ; l'assassin est un Indien nommé Bag. Elle lui faisait mille petites charités, on aurait juré qu'il l'adorait; peut-être l'aimait-il, en effet, jusqu'à concurrence d'une somme de 200 liv. sterl. Miss Elisabeth Litters était la fille naturelle de lord Litters Beergham; il lui faisait une rente de 350 liv. et elle vivait très-heureuse dans une modeste aisance. Il y a environ huit jours, son père ayant gagné au jeu, — à la bourse — ou sur le turf, — quelques 200 liv., les lui envoya. Miss Elisa n'était pas cupide; dans sa naïveté, elle fit un jouet de cet or et le plaça sur la cheminée du salon dans une jolie corbeille de satin blanc. Je lui fis observer que cette gentillesse pouvait lui faire tordre le cou. Elle me répondit en riant qu'à moins que je ne m'en chargeasse, ou Saunders, un Anglais aux cheveux rouges qui lui faisait la cour; ou Mme Douaern, une sorcière qui lui tenait compagnie, ou Bet, sa petite servante, il ne lui arriverait aucun mal.

— Nous avons chacun une clef de la maison, dit-elle, et l'on n'ouvre qu'à bon escient.

Mais il y avait Bag qui venait tous les jours chercher les dessertes de la table.

Justement, la veille de sa disparition, la jeune miss purgea ses armoires d'un tas de vieilleries que l'Indien devait emporter. A huit heures du matin, elle ouvrait à Bag. Les voisins ont vu cet homme faire trois voyages. Il eut l'épouvantable précaution de couper en trois morceaux cet adorable cadavre, et de cacher chacun de ces tronçons sous les objets mêmes dont la victime lui avait fait présent.

Je restai immobile d'horreur.

— Et la petite servante?

— Elle était partie emportant aussi un sac volumineux, avant que miss Litters ouvrît à Bag, et l'on craint qu'elle ne soit complice.

— Et l'or? demandai-je.

— Disparu, naturellement. L'Indien a même eu l'adresse de ne prendre que cela.

(*La fin prochainement.*) M. DE RAUBAR.

LES THÉATRES

Henri de Kerdren est depuis longtemps fiancé avec Mlle Lucienne de Sommerive. Si le mariage n'est pas conclu, c'est que les formalités nécessaires pour constater l'absence de Mme de Sommerive ont retardé la cérémonie. Qu'est devenue Mme de Sommerive? on ne sait. Est-elle morte? peut-être. Toujours est-il que depuis tantôt dix-huit ans qu'elle a abandonné le foyer conjugal, on n'a plus entendu parler d'elle. Épouse indigne, elle a déshonoré le nom de son mari, mère indigne elle ne s'est même pas souvenue de sa fille Lucienne, qui la pleure, puisque par un pieux mensonge on a dit à la jeune fille que sa mère n'existait plus. M. de Sommerive va passer à travers les difficultés de cette situation, et le mariage de Henri de Kerdren et de Lucienne va avoir lieu au château de Césane, chez une cousine de M. de Sommerive.

Hélas! M. Henri de Kerdren, un Breton, ne s'inspire pas de la noble devise de la province : *potius mori quam fœdari*; il a donné sa parole, mais voilà qu'entre ses promesses passe par hasard une charmante personne, Mlle Alix Valory, à qui la marquise de Césane, a donné l'hospitalité pendant la guerre, en ces temps cruels où Mme Valory a été, je ne sais par quelles circonstances, séparée de sa fille. M. de Kerdren, peu sévère à lui-même, oubliant sa fidélité de fiancé, au mépris même du serment qui l'engage à Mlle de Sommerive, change subitement d'amour et déclare sa passion à Mlle Valory. Innocentes de leur rivalité, victimes de cette lâcheté qu'elles ignorent, les deux jeunes personnes, mises en face l'une de l'autre, se rapprochent dans une amitié réciproque. Voilà une première situation grosse d'événements des plus dramatiques. Ce n'est pas tout: ces deux rivales, innocentes du mal qu'elles vont se faire l'une à l'autre, sont sœurs. Mme Valory n'est autre que la comtesse de Sommerive, cachant son nom pour cacher sa faute : Alix doit le jour à l'adultère, et lorsque Mme Valory vient reprendre Alix à la marquise de Césane, elle retrouve sa fille légitime, Mlle de Sommerive.

Tel est le premier acte de *Mademoiselle de Sommerive*, la nouvelle comédie en quatre actes de Barrière et de Mme de Prébois, jouée au théâtre du Gymnase. Vous le voyez, il contient bien des choses; il porte, dans les premières scènes, les promesses de deux ou trois drames qui sans doute éclateront au courant de la pièce. Et la vengeance du mari, et l'antagonisme des deux jeunes filles, et le supplice de la mère entre ses deux enfants, et le châtiment de M. de Kerdren, manquant à la parole donnée et à l'honneur. Voilà les orages qui se préparent dès le début. C'est trop; et c'est là une des erreurs de ce premier acte, de s'être lancé dans tant de complications, en oubliant de bien nettement les expliquer dès l'abord. Il est trop touffu, et partant, difficile à suivre dans sa confusion.

Maintenant, comment ces situations diverses vont-elles se dégager dans l'action? C'est par Mme Valory que le drame s'entame au second acte. Chez cette femme, égarée par la folie des passions de la jeunesse et punie par d'incessants remords, l'amour maternel parle avec force; elle a revu cette enfant qu'elle ne peut nommer sa fille qu'elle embrasse par supercherie et grâce à la complicité de la marquise, qui prend pitié de ce martyre. Ce n'est pas tout que de subir ainsi la torture du silence: des épreuves plus cruelles encore lui sont réservées. M. de Kerdren se décide enfin à sortir de la fausse position où l'a jeté son amour coupable; il reprend sa parole à Mlle de Sommerive, il rompt son mariage avec Lucienne pour épouser Alix. Voilà un gentilhomme qui compromet singulièrement son nom : décidément, les temps ne sont pas heureux à l'honneur breton.

Mais il a compté sans doute sans M. de Sommerive, qui revient et qui reconnaît sa femme dans Mme Valory. L'explication est courte et douloureuse. M. de Sommerive n'a pas à s'arrêter sur les récriminations du passé. Mme de Sommerive a oublié le plus sacré, le plus facile des devoirs, l'amour maternel ; elle est morte pour lui. Mais il n'entend pas que le bonheur de son enfant soit sacrifié à celui d'une autre. Il ne veut pas que la fille de Mme Valory porte le désespoir dans l'âme de Mlle de Sommerive. — Je ferai mon devoir, dit la mère, qui a compris le châtiment qu'on lui impose.

L'expiation commence. Il faut frapper au cœur un de ces deux enfants; Mme Valory l'a promis; celle qu'elle respectera c'est celle que la loi défend, c'est Lucienne. Mais comment décider Alix à renoncer à son amour? Par quelles raisons demander un tel sacrifice à cette jeune fille? Est-ce un moyen que celui qu'elle invente? Est-ce une force que ce pieux mensonge qu'elle trouve en disant qu'elle a fait un serment au lit de mort de Mme Sommerive, son amie? Mme de Sommerive n'est pas morte! s'écrie Alix; je le sais. Et d'ailleurs, cette femme pouvait-elle être ton amie, elle qui a abandonné son mari et sa fille? Et devant une telle insulte venant d'un être tellement chéri, la mère supplie sa fille de se taire. Le comte survient. La prière de la mère devient plus pressante encore. « Tais-toi, tais-toi! du moins devant lui. » Et qui donc est cet homme? s'écrie Alix, en voyant M. de Sommerive. M. de Sommerive se nomme. Alix a tout compris. Elle sait maintenant quelle est sa mère, elle sait quelle est Lucienne, elle comprend combien son amour si innocent et si pur est devenu criminel, et comme si elle se réveillait avec effroi de ce rêve de bonheur : « Et maintenant, que vais-je faire? dit elle. »

Le succès de ce troisième acte a été complet, tant il est animé d'une émotion vraie et profonde. Il y a çà et là au courant de la scène des mots d'une délicatesse exquise. Bien que depuis quelques années le théâtre ait épuisé ces situations, cet acte, plein de chaleur et de passion, a comme un air de nouveauté et le public l'a salué de ses applaudissements. C'était justice, car c'est là, à coup sûr, un effet des plus dramatiques et des plus saisissants.

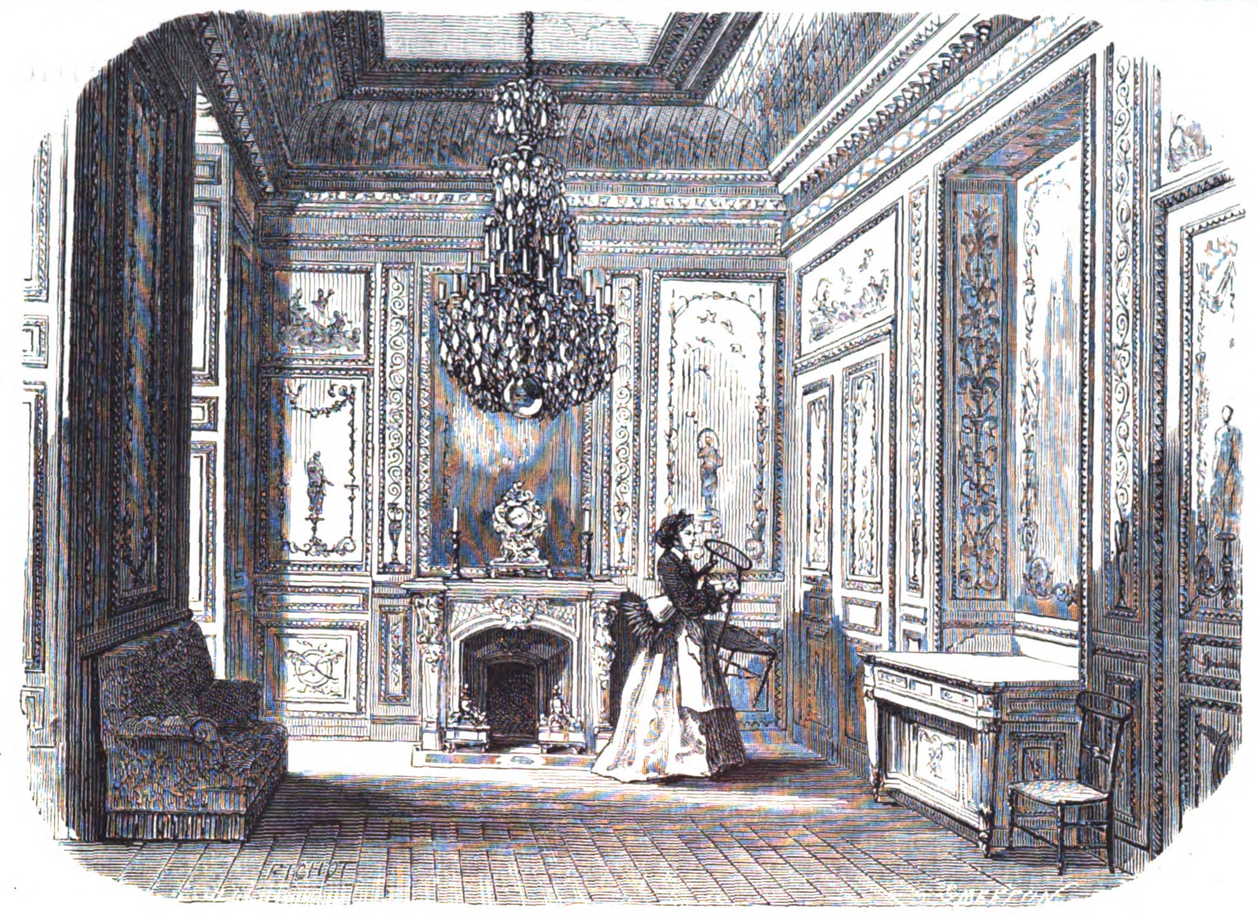
Que va faire, en effet, Alice Valory? A cette désespérée à laquelle il ne reste ni une mère, ni une sœur, ni un fiancé, qui ne peut plus aimer dans toutes les joies de son cœur, dans toute la sincérité de son âme, quel sort est réservé? La honte et la pitié. Alice se jette à l'eau. Elle est morte, on la rapporte en scène, et devant le cadavre de la jeune fille on lit la longue lettre qui explique sa cruelle résolution et qui contient ses dernières volontés. Que M. de Sommerive soit clément, et qu'Alice ne soit pas morte pour rien. Lettre touchante! mais dénoûment violent, spectacle pénible que celui de cette jeune fille vêtue de blanc et étendue sur sa couche mortuaire. Exposition de cadavre par trop prolongée, fiction touchant de trop près à la réalité la plus douloureuse. Après tout, c'est peut-être là qu'est le succès, puisque nous en sommes arrivés au besoin des puissantes émotions.

Une telle pièce se résume presque toujours en un seul personnage: les rôles de MM. de Sommerive, d'Henri de Kerdren, du duc de Miranda sont donc sacrifiés; Pujol, Villeray et Landrol s'en tirent de leur mieux. Mme Fromentin joue le rôle de Mme Valory avec talent. Quant à Mlle Pierson, celui d'Alix la fait entrer dans le groupe des co-



PALAIS DE L'ÉLYSÉE. — La Bibliothèque.

PALAIS DE L'ÉLYSÉE. — La Chambre à coucher des grands appartements. — (Voir le N° 1521.



PALAIS DE L'ÉLYSÉE. — La salle de bain.

médiennes : elle a le charme, elle a la grâce ; elle passe délicatement à travers toutes les nuances de ce rôle si attachant par lui-même, et que son talent rend plus sympathique encore.

Le Théâtre-Italien a repris *Il matrimonio segreto*, un chef-d'œuvre. Placé entre Mozart et Rossini, Cimarosa est, comme eux, un maître ; s'il n'a pas la passion dramatique du premier, l'éclat du second, il a la tendresse exquise, la bonne humeur et cette franche gaieté du XVIIIe siècle que nul n'a rendue mieux que lui. Mais qu'ai-je à faire ici l'éloge de Cimarosa, pourquoi rappeler cette immortalité de son génie ? il est hors d'éloge ; aussi ne dois-je m'occuper que de ses interprètes. Cette représentation du *Mariage secret* a été un immense succès pour la direction et un triomphe pour Mme Alboni et pour Mme Penco. La voix de Mme Alboni n'a rien perdu de sa merveilleuse beauté : elle a toujours ce velouté, cette fraîcheur des premières années. Le temps a passé sans altérer ce timbre d'or qui résonne clair et pur dans les notes du registre supérieur, et qui a pris dans les notes du contralto une sonorité plus puissante que jamais. C'est toujours cette même science du chant, ou plutôt cet art magistral, plein de simplicité et d'aisance, sûr de lui, sans effort, ce grand style qui fut celui des maîtres du passé, de la Pizzaroni et de Lablache, que Rossini apprit un jour à Marietta Alboni, et qui mourra avec elle. Mme Penco est, elle aussi, de cette grande école, et si la voix s'est affaiblie, on sent encore à la passion de l'artiste, à son goût, à son habileté, qu'elle est de cette noble race qui défend les chefs-d'œuvre de l'Italie de l'indifférence et de l'oubli.

M. SAVIGNY.

LES TOMBEAUX DE GHEBBEL SELSELEY, ÉGYPTE. Vue prise à Thèbes. — (Tableau d'Édouard Bertin.

EXPOSITION
des
TABLEAUX ET DESSINS D'ÉDOUARD BERTIN
A L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

L'éminent critique d'art, M. Charles Clément, à la fin de l'excellent travail qu'il a fait sur ce maître dans le *Journal des Débats,* travail qui vient d'être réimprimé en tête du catalogue de l'œuvre d'Édouard Bertin, dont l'exposition s'ouvre lundi prochain à l'école des Beaux-Arts, dit : « Nous avons la ferme confiance que cette exposition donnera à Édouard Bertin la place très-élevée qu'il mérite dans notre école, et nous espérons qu'un grand nombre de nos artistes qui hésitent, qui transigent, qui se laissent tenter par les succès faciles, se retremperont à l'exemple de ce talent robuste et convaincu. »

L'exposition des vingt-sept tableaux, des trente-trois grands fusains et aquarelles et de deux cents dessins et croquis d'après nature, qui vont attirer aux Beaux-Arts un public d'élite d'abord, puis bientôt tous les curieux sincères de l'art, sera une véritable révélation pour nos jeunes générations. Édouard Bertin, resté grand artiste jusqu'à son dernier jour, fuyait la lumière avec autant de soin que d'autres la cherchent. Ami passionné du noble et du beau, il cultivait l'art pour l'art lui-même et ne recherchait pas les succès d'éclat : Placé dans l'estime des véritables connaisseurs au premier rang, et alors qu'il était un maître pour tous ceux qui avaient le bonheur de vivre dans l'intimité de son talent, il s'effaçait comme à plaisir devant la foule, non pas qu'il la dédaignât, mais, sévère pour lui-même plus que pour les autres, obligé d'ailleurs de donner une part de son temps et de sa vie à la direction du *Journal des Débats*, ou dans un autre genre, cet esprit complet se montra un maître égal au premier des Bertin, son père et à Armand Bertin son frère: il semblait qu'il voulût laisser à d'autres le soin de révéler son génie. La mort est venue. Ses trésors tenus secrets vont voir le jour. On s'étonne, à la vue de ces nobles pages, que leur auteur ait eu la fermeté de les garder pour lui quand tout autour de lui le sollicitait de les produire au grand jour. Cette abnégation, cette modestie est d'un autre âge, mais elle s'explique devant l'élévation singulière des magistrales compositions que nous venons d'avoir sous les yeux. On comprend que la société de ces belles œuvres ait suffi à leur auteur, mais on est heureux et fier de voir ces nobles œuvres enfin dévoilées. On ne peut sortir de cette exposition qu'avec le respect qu'on rapporte des temples. C'est un voyage dans le meilleur, dans le choisi, dans le délicat et dans le vraiment beau qu'on vient de faire. Nous donnons ici une idée imparfaite de l'une des œuvres exposées. La gravure sur bois ne peut rendre qu'un à peu près de la simplicité et de la richesse tout à la fois de l'œuvre qu'elle imite. L'exposition des Beaux-Arts réservée aux meilleurs produits de notre époque, est honorée par cette galerie de l'œuvre d'Édouard Bertin. L'homme avait laissé de profonds regrets à tous ceux qui avaient eu l'honneur de l'approcher; son œuvre ne s'effacera de la mémoire de personne. Ce sont là de ces empreintes qui restent et que rien n'efface. Bienheureux les grands artistes, leur mort est une résurrection. St.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs la seconde édition du *Dictionnaire de législation usuelle* de M. Ernest Cadet. Docteur en droit, et chargé, depuis dix ans, d'un Cours de droit pratique à l'Association philotechnique, M. Cadet n'avait qu'à résumer les leçons professées par lui, avec un si constant succès, devant un nombreux et sympathique auditoire ; la classification des matières par ordre alphabétique assure à son ouvrage une place nécessaire dans toutes les bibliothèques; l'homme du monde, comme l'industriel et le négociant, peut, tous les jours, avoir besoin d'un renseignement pour lequel sa mémoire lui fait défaut; il est certain de trouver dans le volume de M. Cadet, sur toutes les questions qui se présentent à lui, une réponse claire et précise.

JULES COMTE.

LE PALAIS DE L'ÉLYSÉE

Nous avons donné, la semaine dernière, l'histoire du palais de l'Élysée; nous parlerons aujourd'hui de ses appartements.

Le financier Beaujon y avait fait des embellissement considérables. L'Élysée était alors une des plus magnifiques demeures de la ville.

Une vaste cour et deux plus petites sur les côtés annonçent son entrée. Dans une salle, à droite de l'antichambre, est un très-beau billard anglais. Des bustes de marbre de Tassaert, sculpteur du roi, sont placés sur des gaînes dans le salon qui est à côté.

Dans la salle à manger qu'on trouve à droite, sont deux magnifiques vases de Chine ornés de bronze. Le grand salon, à gauche du premier, est remarquable par ses superbes glaces, ainsi que par le charmant point de vue du jardin, dont les Champs-Élysées semblent former le parc.

La pièce suivante forme une chambre à coucher décorée de trois belles tapisseries des Gobelins représentant : le *Sommeil de Renaud*, son *Départ*, et *Angélique et Médor*. Quatre palmiers ornés de draperies et de roses, supportent un riche couronnement au-dessus du lit.

Le salon des Muses, qui vient ensuite, sert de salon de musique.

Les médaillons des neuf sœurs y sont peints en rehaussé d'or. On y remarque *Flore et Zéphyre*, groupe de marbre blanc exécuté par Guyard. Une statue de marbre placée sur une table entre les croisées représente Louis XV en Apollon.

Par une autre pièce, servant de chambre à coucher, on débouche dans les antichambres du petit corps de bâtiment, où se trouve une pièce remarquable par quatre dessus de portes peints en bas-relief par Sauvage, peintre du roi; par un Saint-Roch du Guide; un Sénèque par Le Guerchin et une Antiope de Rubens.

Le cabinet qui est à côté, contient des tableaux de Potter, Lancret, Vanloo, Houel, Doyen et plusieurs têtes d'études. Entre les croisées, est un beau groupe soutenant une sphère mobile, autour de laquelle sont marquées les heures.

Ce cabinet est aussi orné d'un superbe lustre enrichi de bronzes supérieurement exécutés et dorés d'or moulu. Il communique à la grande galerie éclairée par le haut et contenant plusieurs objets curieux et rares.

Les armoiries formant soubassement dans le fronton renferment une bibliothèque d'un choix précieux, dont la collection avait été formée par le sire d'Hémery, inspecteur de la librairie.

Nos dessins d'aujourd'hui représentent la fameuse chambre où ont couché les souverains en visite : le Czar, le Sultan, l'empereur d'Autriche, le vice-roi d'Égypte.

L'ameublement en est des plus simples; le meuble est en acajou et damas de soie rouge.

Mais l'alcôve est tendue d'une admirable tapisserie des Gobelins le *jugement de Pris*, que les princes de passage ont dû revoir souvent dans leurs rêves.

A côté, nous avons la bibliothèque, une pièce en hémicycle, qui contient environ deux mille volumes.

Comme objet d'art, on y voit le buste en bronze de César, et un tableau de Curzon : les *Marchandes de fleurs à Naples*.

Il paraît qu'autrefois il y avait une fausse bibliothèque, formée par les ventaux des portes. Le dos des livres seul existait, peint sur panneau. C'était un trompe-l'œil.

Enfin, au premier, dans la salle de bains, se trouvent des peintures sur glaces de Chaplin.

Des sujets allégoriques forment le dessus des portes.

ÉLIE FRÉBAULT.

PARIS PITTORESQUE
LE COMMERCE DES FLEURS

Le commerce des fleurs a pris une énorme extension à Paris. Il se vend dans la capitale pour plusieurs millions par an de *fleurs coupées*, comme on appelle l'article en terme du métier.

Un des nouveaux pavillons en fer du marché Saint-Honoré a été affecté spécialement à cette vente qui constitue, comme nous le disons, une des branches importantes de l'industrie parisienne. Aux Halles centrales, on trouve également le pavillon de la *verdure*.

Enfin, la vente des fleurs et plantes a lieu à jours fixes sur certains points de Paris : à la Madeleine, sur la place du Château-d'Eau, et aux abords du Tribunal de commerce.

Autrefois, la vente des fleurs se tenait sur le quai de la Mégisserie, alors fort étroit, concurremment avec la vente des oiseaux.

En 1808, on nivela et on planta un assez vaste emplacement sur le quai Desaix, entre les ponts Notre-Dame et au Change, pour y tenir le marché aux fleurs et arbustes.

Le marché s'ouvrit en 1809.

Longtemps seul marché de Paris, il y est resté célèbre sous la dénomination populaire de *quai aux fleurs*, qui est devenu en dialecte parisien le nom générique de tout endroit où se débite la verdure en plein air.

Le terme est définitivement adopté.

L'ouvrière qui arrive du marché du Château-d'Eau, avec son pot de giroflées entre les bras, vous dit sans hésitation : « Je viens du *quai aux fleurs*. »

Aujourd'hui qu'on a affecté l'ancien emplacement populaire à la construction du Tribunal de commerce, le pittoresque *quai aux fleurs*, proprement dit, n'existe plus, bien que la vente des fleurs se tienne encore, le mercredi et le samedi de chaque semaine sur ce qui reste du quai, sur le pont Notre-Dame et au quai Napoléon.

Vendre des fleurs est un commerce lucratif; mais ce n'est qu'un commerce. Faire un bouquet est un art qui a ses secrets comme la peinture, et qui demande un tact, un goût, une délicatesse qui sont plus rares qu'on ne pense.

Gardez vous bien de confondre la marchande de fleurs avec la bouquetière; celle-là vend les matériaux que celle-ci met en œuvre. Un bouquet est une création véritable : c'est une fleur composée avec des fleurs, comme dit le poëte oriental.

Cette corbeille où l'on a jeté pêle-mêle des œillets, des lys, des camélias, des roses, des tulipes, ressemble à une palette éblouissante. Mais ce n'est encore qu'une palette; il faut que le peintre l'anime; il faut fondre en nuances délicates ces couleurs vives et tranchantes; il faut adoucir ces teintes vigoureuses, relever la pâleur de cette anémone ou faire reluire dans l'ombre cette constellation de jasmins.

Ceci est l'œuvre de la bouquetière.

L'inspiration, la fantaisie ne président pas seules à la formation d'un bouquet.

C'est une œuvre, une œuvre véritable, où la science est toujours de moitié avec l'imagination, où la loi se marie secrètement au caprice.

Lorsqu'il s'agit d'un bouquet pour une fête patronale, le choix des fleurs n'est pas indifférent.

Les saints ont leur prédilection comme les hommes.

Les fleurs ont leur langage bien connu des Orientaux, le *sélam*; nos poëtes l'ont oublié, mais les bouquetières s'en souviennent.

Elles se garderont bien, par exemple, d'offrir la fleur d'oranger à une jeune fille, la rose blanche à une veuve. Elles composeront le bouquet de bal destiné à une brune tout autrement que celui qui doit faire ressortir le teint d'une blonde.

Tous ces petits secrets du métier, tous ces arrangements ingénieux, toutes ces délicates précautions échappent à l'attention de l'acheteur vulgaire.



Il est convenu dans un certain monde qu'une chose n'est bonne qu'en raison du prix qu'elle a coûté.

Or, comme il faut que les bouquetières vivent, elles se sont avisées de quitter la borne où leurs pauvres fleurs avaient souvent le temps de se faner avant d'exciter un regard de convoitise.

Elles ont improvisé une concurrence aux bijoutiers et aux joailliers du boulevard.

N'ayant pour tout bien qu'une corbeille de fleurs, elles ont loué des magasins ornés de glaces et pavés en mosaïque. Le bouquet de violettes, dont elles ne pouvaient quelquefois se défaire à un sou, elles l'ont offert à trois francs; et les chalands ont appris le chemin de leurs comptoirs; et les fleurs, redevenues des objets de luxe, ont fait la fortune des bouquetières.

Toutefois, on rencontre encore ce type, si éminemment parisien, la bouquetière ambulante, à la promenade, au café, au théâtre.

C'est tantôt un enfant, tantôt une jeune fille, quelquefois une femme mûre (comme à la porte de certain cercle du *high life*).

Celle-là, elle ne vend pas ses fleurs; elle les donne.

Mais cette libéralité coûte souvent fort cher aux amateurs. Il y a des gens de bon ton (lesquels ne donneraient certainement pas cinquante centimes à un pauvre) qui se croient obligés de lui payer un louis un œillet de la valeur de deux sous.

La bêtise humaine est éternelle.

En son temps, Alcibiade, le héros de l'ostentation, gratifiait de plusieurs sesterces la bouquetière athénienne qui lui offrait sur la place publique une branche de laurier rose de l'Eurotas...

Qui de nous n'a pas été poursuivi, dans les couloirs de théâtres, par cette frétillante industrielle du macadam qui s'obstine à vouloir orner les boutonnières avec ses produits?

Bien des jolis messieurs au col cassé cèdent à ses provocations et acceptent de la friponne un œillet rouge qui leur donne à six mètres l'air d'un homme décoré, et à deux pas l'air d'un imbécile... comme a dit Alphonse Karr.

Vous connaissez la légende de la bouquetière qui n'avait jamais qu'un bouquet fané?

Elle l'offrait avec insistance à tous les passants. La plupart, pour s'en débarrasser, lui donnaient un sou en refusant le bouquet, bien entendu.

Au bout de dix ans de ce travail, la bouquetière a pris un magasin avec ses économies.

Elle conserve précieusement dans son arrière-boutique le fameux bouquet fané, source de sa fortune.

Les Parisiens ont toujours passionnément aimé les fleurs; et cela, à toutes les époques.

Un traité de la police, publié en 1799, se plaint de leur obstination à entretenir des jardins sur leurs fenêtres.

On lit dans ce traité :

« *Ceux mêmes du bas peuple qui n'ont point d'héritage pour planter, se font des jardins dans des pots et dans des caisses, ne pouvant pas sans beaucoup de peine et d'inquiétude s'en passer absolument.* »

On voit qu'il a existé de tout temps, le fameux jardin de *Jenny l'ouvrière*!..

Cette inclination irrésistible du peuple de Paris n'a fait que croître et embellir. Aujourd'hui, les fleurs ont cours sur la place; je ne serais pas étonné que demain elles fussent cotées à la Bourse, comme les soies du Piémont, les tissus de l'Inde, les bons du Trésor et les lingots.

Leur cours varié s'élève ou s'abaisse avec la température, dont il suit en sens inverse toutes les vicissitudes. Si le thermomètre monte, le cours fléchit. S'il décline, voici la hausse; le plus petit bouquet vous coûtera six francs.

Ainsi, le cours de la *fleur coupée* subit, suivant la saison et les besoins, des variations étranges.

La violette de Parme varie de 1 fr. 50 à 10 fr. la boîte; la douzaine de camélias en boîte de 2 fr. à 25 ou 30 fr.; la violette ordinaire des quatre saisons varie de cinq sous à cent sous la botte.

Il y a généralement beaucoup de déchet sur la fleur coupée; mais le bénéfice rachète la perte.

A Paris, on compte environ soixante principaux magasins de fleuristes, dont les patrons vont le matin à la Halle acheter aux jardiniers les fleurs par bottes dont ils font les *bouquets montés*.

La morte-saison pour ces commerçants dure du 15 mai au 15 juin, et du 15 septembre au 15 octobre.

Les meilleures recettes se font au jour de l'an, à la Saint-Joseph, la Saint-Alexandre, la Saint-Jean, Sainte-Marie, Saint Louis, Saint-Charles, Saint-Pierre, Sainte-Catherine.

Ces jours-là, la plupart des fleuristes ont pris l'habitude d'indiquer le nom du saint du jour sur un écriteau à leur devanture, pour rafraîchir la mémoire du client qui a oublié de consulter le calendrier.

La Saint-Fiacre (31 août) est la fête patronale des jardiniers, et la Mi-Carême celle des fleuristes.

Tous ces jours, on a pu remarquer aux Halles centrales des quantités prodigieuses de branchages au feuillage vert sombre!...

C'était le *buis* du jour des Rameaux, que les chemins de fer ont amené en énormes cargaisons, ainsi que celui que les paysans ont apporté de toutes les localités voisines.

Les provinces qui approvisionnent ainsi la capitale de buis à bénir sont l'Auvergne, en première ligne, puis la Touraine et la Bretagne.

L'apport annuel est, en moyenne, de dix à douze mille bottes, dont deux mille environ sont reçues par les facteurs.

Le reste arrive directement sur le *carreau*, ou il est enlevé par les petits marchands revendeurs.

La botte pèse en moyenne 15 kilogrammes.

Les 100 kilos se vendent 30 francs, ce qui met le kilo à 30 centimes.

Or, chaque kilo fournit un bouquet de dix rameaux, que les petits marchands revendent 10 centimes chaque, soit 70 centimes de bénéfice par kilogramme, 10 fr. 50 par botte, 120 à 130,000 francs pour les 12,000 bottes apportées à la Halle.

Le métier ne serait pas mauvais, comme on voit, s'il n'y avait pas tant de morte-saison.

En septembre, pour certaines grandes fêtes israélites (la *fête des feuillages*), il se vend sur la place pour une somme considérable de branches de myrthe qu'on tire des îles d'Hyères.

Huit grands horticulteurs des environs de Paris font exclusivement le commerce des plantes nouvelles.

La *plante nouvelle* est celle qui sort des semis après la fécondation préalable, et qui présente ou un coloris, ou des formes, ou des dimensions différentes de celles qui sont dans le commerce ordinaire.

On donne aussi ce nom à celles qui sont découvertes par les *voyageurs botanistes*.

Car on voyage pour cet article, et il y a des *voyageurs en plantes* qui sont des explorateurs chargés de recueillir toutes les espèces nouvelles.

On appelle *nouveautés* les plantes qui sont *chauffées*; c'est-à-dire celles qui sont produites par les *cultures forcées*, en dehors des saisons où la nature les fait fleurir.

C'est ce qu'on nomme *primeurs*, quand il s'agit de légumes.

Les *plantes de marché* sont des variétés de quelques genres tels que rosiers, pelargonium, fuchsias, verveines, héliotropes, résédas, giroflées, qui représentent les variétés les plus *rustiques*, c'est-à-dire dont la culture est facile, et qui offrent en peu de temps l'aspect le plus favorable pour la vente.

La vente des *arrachis* constitue un commerce important.

On appelle ainsi, dans la partie, les plantes vendues en bourriche, dont la racine est simplement enveloppée d'une motte de terre humide.

Tous les jardins des fenêtres sont composés d'*arrachis*: violettes en touffes, pensées, pâquerettes, volubilis, gobéas, plantes vivaces de plein air.

Les intermédiaires des horticulteurs sont les marchands grainiers qui revendent au détail sur le quai de Mégisserie.

Toutefois, quelques horticulteurs traitent directement avec l'amateur, comme, par exemple, M. Chaté de Saint-Mandé, chez lequel on trouve une collection superbe d'orchidées, de plantes vivaces de plein air et de plantes de serre chaude.

Là, l'amateur n'a que l'embarras du choix.

Le profane ne se doute pas des soins incessants que l'horticulteur est obligé de donner à sa serre. Pour l'homme du métier, c'est une préoccupation continuelle.

Il doit d'abord chauffer ses serres de 15 à 20 degrés. Il lui faut veiller la nuit, pendant les grands froids, pour maintenir toujours la même température. Un instant de négligence peut causer des pertes énormes dans son usine à haute pression.

Une nuit suffit pour geler toute une collection précieuse.

A peine le soleil de mars frappe-t-il sur les vitraux abritant ses trésors, que l'horticulteur doit veiller à ce que les plantes ne brûlent pas; il lui faut parer aux *coups de soleil*.

Puis, pendant tout l'été, il faut assidûment pratiquer les *seringuages*, c'est-à-dire envoyer avec une pompe de l'eau en pluie sur les feuilles des végétaux.

Pour les soins en plein air, il s'agit d'arroser suivant la température, d'étendre à la surface du sol du fumier de couche pour empêcher les rayons solaires de griller les racines, et de se livrer à mille autres travaux dont le détail nous entraînerait trop loin.

On voit que le métier d'horticulteur n'est pas une sinécure; mais il n'y a peut-être pas de travail auquel on s'attache autant, et qui donne plus de réelle satisfaction et de plus vives jouissances.

On est généralement horticulteur de père en fils; et cela se comprend facilement.

Il y en a qui ont l'amour de l'art à un tel degré, qu'ils en deviennent fanatiques.

On connaît le type du joaillier Cardillac, décrit par Hoffmann ... cet orfèvre-artiste qui rugissait de douleur en livrant au client le bijou précieux ciselé amoureusement par sa main, et qui, la nuit, s'embusquait sur le passage de son acheteur pour l'assassiner et lui reprendre sa marchandise?...

Sans aller toutefois aussi loin, il y a des horticulteurs qui suivent de l'œil avec regret la plante qu'ils vendent... cette plante qui représente pour eux tant de soins et de soucis.

Heureusement, l'amour de l'art ne va pas jusqu'à leur faire pratiquer sur leur client l'opération de l'orfèvre Cardillac...

.... *Tant de fiel n'entre pas dans l'âme des*.... horticulteurs.

Ajoutons, pour terminer, que l'administration du Muséum d'histoire naturelle donne gracieusement, sur demande écrite, des graines de fleurs, et même des plantes d'arbres et d'arbustes.

ÉLIE FRÉBAULT.

DÉCOUVERTE D'UN SQUELETTE DE TROGLODYTE

Près de Menton

AU DIRECTEUR

Menton, 20 avril 1872.

J'étais en excursion aux environs de Menton, quand le hasard et le flair particulier aux artistes me fit m'égarer du côté des roches des Grottes-Rouges. La pluie me surprit et le seul abri qui s'offrit pour me mettre à couvert, était l'entrée d'une de ces mêmes grottes, plus intéressante du reste de loin que de près. Je fus largement récompensé de ma fatigue et des efforts que je fis pour pénétrer dans cette caverne qui se trouve à 60 ou 80 mètres au-dessus du niveau de la mer. Vous jugerez de mon étonnement en présence de ce que j'avais devant les yeux.

Un homme était à genoux devant un immense squelette, et il était plongé dans une telle préoccupation qu'il ne m'avait point encore aperçu. Je me trouvai donc obligé de me présenter moi-



même à celui qui me semblait être le maître de ce singulier logis et nous liâmes promptement connaissance.

J'étais devant le savant Dr Rivière, qui me dit que je venais d'assister à une découverte des plus intéressantes et des plus rares, celle du squelette d'un Troglodyte!

Il m'apprit en même temps qu'il était chargé par le gouvernement français d'une mission scientifique ayant pour objet l'étude de l'histoire naturelle fossile et préhistorique de la Ligurie.

Après la découverte dans les carrières voisines d'une immense quantité d'ossements, de dents, de cornes fossiles, appartenant aux ours, cerfs gigantesques, rhinocéros, hyènes et autres quadrupèdes de l'époque jurassique, dont il a fait l'envoi aux musées du Gouvernement, M. Rivière s'est occupé dans ces derniers temps à fouiller les cavernes.

Le squelette qu'il vient de découvrir se trouvait en face sous une couche de terre de plusieurs mètres; son état de conservation est extrêmement remarquable et étonne, vu son âge, impossible à apprécier exactement, mais qui remonterait à des siècles au delà des temps historiques. L'analyse de la terre dans laquelle il a été trouvé fournira probablement des éclaircissements à ce sujet.

Autour du squelette on a découvert quantité d'outils en silex de l'âge de pierre; grattoirs, pointes, haches, et des poinçons en os dont le travail curieux doit avoir été obtenu par le frottement.

La découverte de cette curiosité a tellement fait de bruit ici, que le



MENTON. — Squelette de Troglodyte trouvé dans les Grottes-Rouges. D'après une photographie de M. Anfossi.

MENTON. — Les Grottes-Rouges. -- (D'après un croquis de M. A. Ternante).

gouvernement italien, sur le territoire duquel elle a été faite, s'est opposé à l'enlèvement du sujet, et des douaniers, armés de leurs carabines, gardent la précieuse trouvaille afin d'en empêcher l'enlèvement.

Tels sont, Monsieur le directeur, tous les renseignements que j'ai pu recueillir, et que je joins à la photographie et au croquis que je vous envoie : ce croquis, fait d'après nature, représente la vue intérieure de la grotte, au moment même de la découverte; quant à l'épreuve photographique, je puis vous garantir sa parfaite exactitude; elle a été prise sur place, par M. Anfossi, de Menton, que M. Rivière a chargé de reproduire plus de deux mille objets trouvés dans ses diverses fouilles; je suis heureux d'en offrir la primeur à l'*Illustration*.

Agréez, etc.

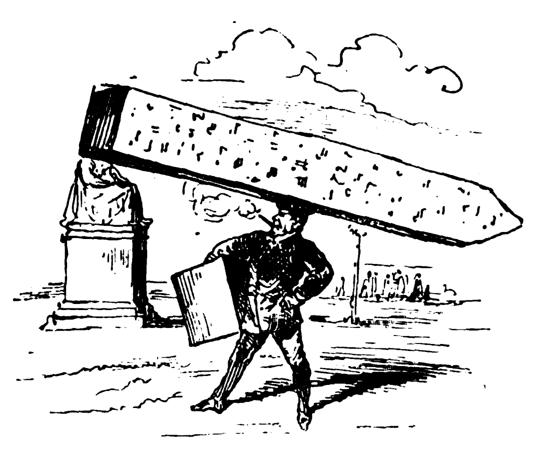
A. Ternante.

P.S.— L'affaire du Troglodyte a pris les proportions d'un véritable incident diplomatique; des notes ont été échangées entre le cabinet italien et la chancellerie de Versailles; cette dernière soutenant les droits du docteur Rivière, auteur de la découverte; le ministre italien répondant que la découverte, faite sur le territoire du gouvernement péninsulaire, ne pouvait être enlevée et transportée à l'étranger sans son autorisation. Enfin, la science française a eu gain de cause, et j'apprends au dernier moment que M. le docteur Rivière va faire emballer soigneusement et expédier à l'Académie des sciences le squelette dont la personnalité est destinée à s'accentuer bien plus vivement encore d'ici à quelques jours.

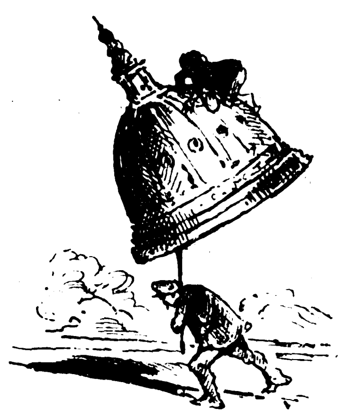
REVUE DU MOIS, PAR BERTALL



Malgré l'active surveillance de l'autorité plusieurs canons ayant été volés à Vincennes, l'audace des voleurs ne connaît plus de bornes.



On vient d'acquérir la certitude que l'obélisque sera volé dimanche prochain, à quatre heures de relevée, lui et son piédestal, au milieu de la place de la Concorde.



Et qu'ils ont conçu la coupable pensée de s'emparer du dôme nouvellement doré de l'hôtel des Invalides!



— Gardiens, méfiez-vous, nous sommes informés que d'audacieux malfaiteurs se proposent de nous dérober les tours de Notre-Dame. — Heureusement le Conseil municipal ouvre les yeux.



Les perdreaux de l'Élysée.

— Dites que ces perdreaux sont dans la légalité, tués aux frais de l'ancienne liste civile; ils avaient été conservés au Garde-Meuble.



Les perdreaux de l'Élysée.

— Oui, citoyen, si ces perdreaux ont eu l'honneur de paraître sur la table de l'Élysée, c'est qu'ils étaient excessivement avancés.



Liberté d'enseignement.

— Je demanderai au citoyen professeur, avant de se permettre de nous demander notre leçon, qu'il veuille bien nous faire sa profession de foi.



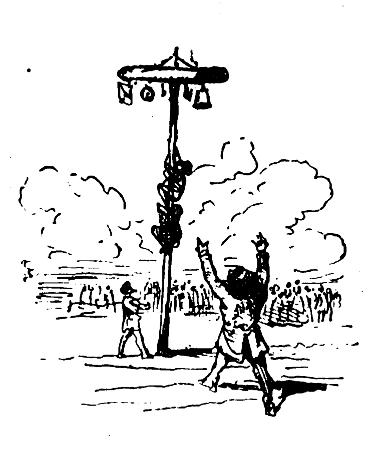
Critiques.

— Votre tableau, ça m'est égal; mais c'est votre opinion qu'il faut voir.



Les compagnons du tour de France.

— Avec balcon portatif pour éloquence de voyage. Bals, soirées, villes et campagnes *écrire franco*).



Pour les futures élections.

— Qui est-ce qui décrochera la timbale?



— Ce qu'il y a de certain, c'est que la *Timbale d'argent* a été décrochée par J. Noriac et Mme Judic, aux *Bouffes-Parisiens.*



— Docteur, je ne sais pas transiger: votre opinion politique d'abord, vous me guérirez après



— Esclave, va dire à ton maître, va dire à Meissonier qu'il aille se faire... photographe!



La voix des femmes.

— Mon cher député, pour réparer les pertes de la France, nous vous sommons de réclamer le mariage obligatoire, — et laïque?



Le retour du député.

— Ainsi donc c'est convenu:
— La République,
— La Commune,
— La Royauté,
— L'Empire.
— Restez à Versailles.
— Revenez à Paris.
— Maintenant je suis fixé, au revoir.

REVUE LITTÉRAIRE

L'Année terrible, par Victor Hugo. — *Histoire du XIXe siècle*, 1er volume, le *Directoire*, par J. Michelet.

M. Victor Hugo, en livrant à l'impression, il y a un mois, son volume intitulé : *Actes et Paroles,* donnait en quelque sorte au public comme une sorte de préface éloquente au volume de vers, l'*Année terrible*, qu'il publie aujourd'hui. Tout ce que M. Victor Hugo a dit ou écrit depuis sa rentrée en France se trouvait recueilli dans ce volume, *Actes et Paroles :* protestations contre la guerre, contre la Prusse, contre Bordeaux, contre la Commune, et les adversaires du poëte étaient forcés de convenir eux-mêmes qu'il y a une singulière unité dans ces écrits divers, articles, discours ou poésie, et que cette unité est faite de sentiment : l'amour absolu de l'humanité et de la patrie. *Acta et Verba* n'ont qu'un but, la paix, qu'un culte, la France.

On peut dire que l'*Année terrible* est animée d'un même esprit. Ce livre, plein de haine pour les ennemis du pays, de quelque race qu'ils soient, est rempli aussi ou plutôt traversé d'effusions qui consolent. Après avoir lancé des coups de tonnerre, le poëte tout à coup sème autour de lui des gerbes de fleurs. Il a écrit ce livre amer et sombre au courant des événements, tantôt pris de courroux, tantôt enfiévré d'espoir selon que la patrie venait de recevoir une nouvelle blessure ou concevait une nouvelle espérance. On peut dire, cette fois, que le sort a collaboré au poëme et dicté en quelque sorte les strophes que le poëte écrivait.

Le livre s'ouvre au mois d'août 1870 et se termine à la fin de juillet 1871. C'est cette année qui contient tant de maux, l'invasion, la défense acharnée, la paix tragique, la hideuse guerre civile que M. Victor Hugo, avec juste raison, appelle l'*Année terrible*. Chacun de nous y retrouvera, plus ou moins, ses sentiments personnels, ses souvenirs de siége, idéalisés par la poésie ou agrandis par une vision plus haute. Ce qui me plaît surtout, dans ce livre, digne en tous points de ses aînés et bien fait pour prouver que la France vit encore, c'est la partie purement patriotique, les apostrophes à l'étranger, aussi viriles, et plus élevées que celles d'un Rückert et d'un Kœrner. Ce qui fera le succès et la durée de ce poëme, c'est qu'il raconte bien les maux soufferts par la patrie et qu'il les venge. Il est pour l'Allemand ce que furent les *Châtiments* pour l'Empire : la menace prophétique et le fer rouge. Ces vers sont tracés, dirait-on, avec le charbon menaçant d'Ézéchiel.

Quoi de plus éclatant, dans l'œuvre de M. Victor Hugo, que cette première pièce intitulée : *Sedan*, qui nous montre la France tout entière, ou plutôt la vieille garde et la vieille France à la fois, Brennus, Karl Martel, Turenne, Villars, Kléber, Desaix assistant à cette reddition, à cet écroulement, à cette chute :

Tout à coup, les drapeaux hagards en frissonnèrent,
Tandis que, du destin subissant le décret,
Tout saignait, combattait, résistait ou mourait,
On entendit ce cri monstrueux : Je veux vivre!

Voilà, certes, une pièce des *Châtiments* que l'auteur lui-même n'eût point devinée lorsqu'il écrivait son terrible livre dans les premières heures de son exil. Les vers écrits sur ce ton abondent dans l'*Année terrible*. On sait de quelle main robuste ce Juvénal manie la sublime invective. Il la varie sur tous les tons et l'illumine, pour ainsi dire, du reflet de la forge où a été trempé son glaive. Mais, s'il est souverain dans la colère, il est inimitable dans ses heures d'apaisement et d'amour, et l'*Année terrible* contient en ce genre des pages que je comparerais volontiers à ces oasis de bonheur intime que chacun de nous se créait dans Paris assiégé, tandis que les forts hurlaient et que sifflaient les bombes. Y a-t-il, pour ne comparer Victor Hugo qu'à lui-même, rien dans les œuvres passées du poëte de supérieur à ces vers où, montrant la France abandonnée de tous, isolée, à demi expirante, il s'écrie tout à coup :

... Ah! je voudrais,
Je voudrais n'être pas Français pour pouvoir dire
Que je te choisis, France, et que, dans ton martyre,
Je te proclame, toi que ronge le vautour,
Ma patrie et ma gloire et mon unique amour!

Plus loin, c'est à ses petits-enfants qu'il pense, à ces jolis visages dont les joues roses se frottent à ses lèvres d'aïeul. La pièce *A petite Jeanne* est exquise et touchante. Il oublie auprès de l'enfant l'heure sombre qu'il traverse et, lorsque vient le 1er janvier, ce premier de l'an de 1871, à la fois douloureux et souriant, que n'oublieront jamais ceux qui l'ont vécu, il donne aussi aux enfants un souvenir pour étrennes :

Enfants, on vous dira plus tard que le grand-père
Vous adorait; qu'il fit de son mieux sur la terre,
Qu'il eut fort peu de joie et beaucoup d'envieux,
Qu'au temps où vous étiez petits il était vieux,
Qu'il n'avait pas de mots bourrus ni d'airs moroses,
Et qu'il vous a quittés dans la saison des roses;
Qu'il est mort, que c'était un bonhomme clément;
Que, dans l'hiver fameux du grand bombardement,
Il traversait Paris tragique et plein d'épées
Pour vous porter des tas de jouets, des poupées,
Et des pantins faisant mille gestes bouffons;
Et vous serez pensifs sous les arbres profonds.

J'aime encore à voir Victor Hugo errer, comme s'il y venait évoquer le passé, à travers les terrains où furent jadis ces Feuillantines, témoins de ses premiers ébats, de ses jeux d'enfants! La mélancolie la plus vraie s'empare du poëte et passe dans ses vers. C'est la tristesse d'Olympio doublée de la douleur du patriote; car non-seulement, cette fois, le poëte ne reconnaît plus les lieux où il fut heureux autrefois, mais il voit tomber des bombes :

Chute affreuse de fer, éclosion infâme,
Fleur de bronze éclatée en pétales de flamme!

Peut-être l'*Année terrible* eût-elle dû se borner à raviver en nous cette haine sainte de l'ennemi et ces souvenirs affreux des maux soufferts, mais la guerre civile a eu ses horreurs, que le poëte a voulu retracer et châtier. Sur ce point nous nous laisserions entraîner trop loin, si nous voulions discuter toutes les pièces du recueil. Mais certes, on ne saurait nier que le sentiment profond qui les anime ne soit une idée pacifique et sereine. Victor Hugo pense sur la guerre civile comme le général Lamarque, disant aux Vendéens ce mot admirable : Je ne crains pas de vous demander la paix, car dans les guerres civiles il n'est qu'une sorte de gloire, c'est de les faire cesser. On remarquera beaucoup, je crois, dans les dernières pages de l'*Année terrible*, la poésie à *Henri V*, où Victor Hugo, après avoir chanté la naissance du duc de Bordeaux, célèbre, à propos du manifeste de M. de Chambord, cette espèce d'abdication d'un roi :

L'histoire
Est une région de chute et de victoire
Où plus d'un vient ramper, où plus d'un vient sombrer.
Mieux vaut en bien sortir, prince, qu'y mal entrer.

Je n'ai pas analysé le volume tout entier, mais je viens de mettre en lumière les côtés les plus sympathiques du livre. L'*Année terrible* aura un grand retentissement. Elle consolera les vaincus, elle frappera au front nos vainqueurs. Elle sera pour les Alsaciens et les Lorrains ce que furent les livres prohibés de Victor Hugo sous l'Empire ; le poëme qu'on lit le soir, tout bas, qu'on se prête l'un à l'autre, qu'on copie, qu'on apprend par cœur, qu'on récite et qui entretient le feu sacré dans les âmes. Oui, c'est surtout dans la France prussianisée que l'action de ce livre sera salutaire. Et le pays remerciera le poëte qui console ainsi sa patrie comme l'enfant pieux console sa mère blessée!

Victor Hugo publie son *Année terrible* à soixante-dix ans. Michelet à soixante-douze commence la publication de son *Histoire du XIXe siècle*. Ces robustes et vivaces vieillards font honte à leurs neveux. C'est encore un maître-livre que cet ouvrage de Michelet dont voici le portique: l'histoire du Directoire et l'origine des Bonaparte. Après avoir écrit comme le poëme en prose de la Révolution, après tant de travaux divers, Michelet, certes, avait bien acquis le droit au repos. Mais non, il reprend sa plume, il se remet à l'œuvre. On dirait qu'il a hâte de refaire un diadème littéraire à notre France insultée. L'Allemagne avait son histoire du XIXe siècle. la France aura la sienne, plus vivante, plus étincelante, plus généreuse. Dans ce premier volume, M. Michelet raconte les années glorieuses du Directoire et comment Bonaparte travaille à la fin de la République. Avec une verve étonnante, des aperçus nouveaux, et cette méthode pénétrante qui est la science, l'historien nous montre surtout l'éclosion de l'aigle futur, les commencements des Bonaparte, de la famille corse, comment Bonaparte, général, organisa la publicité pour la campagne d'Italie, utilisa Joséphine, prépara et exploita la fameuse scène de Lodi. Nous n'avions eu que le drame glorieux de ces premières victoires. En voici la comédie. Quel livre puissant, entraînant, superbe, que ce livre de Michelet et qui mettra le sceau à la renommée de son auteur!

Et que disait-on, au delà du Rhin, que la France était finie et que celle qu'on appelait dédaigneusement « la grande nation » était morte? Où est, ailleurs qu'en France, l'historien qui écrirait ce livre? Où est le poëte qui pourrait tracer un seul hémistiche de ce poëme l'*Année terrible* ?

JULES CLARETIE.

SAMUEL MORSE

Les bienfaiteurs de l'humanité n'ont pas de patrie. Tous les pays civilisés leur doivent des hommages et des respects. A l'inverse des conquérants militaires, qui sèment partout sur leurs pas les larmes et le deuil, les conquérants pacifiques ne reçoivent que des bénédictions. Pour eux, la postérité commence de leur vivant, quand ils ont la chance heureuse d'assister au triomphe définitif de l'idée qu'ils ont conçue et exécutée pour augmenter la somme du bien-être de chacun et contribuer ainsi à développer plus efficacement le bonheur de tous.

Tel est le cas de Samuel Finley Breese Morse, l'inventeur du télégraphe électrique. Né le 27 avril 1791 à Charlestown, il s'est éteint le 2 avril 1872 à New-York, au milieu de sa famille et dans les bras de ses amis, les docteurs Flint et Beardsley. Ce qu'est la télégraphie électrique, quelle place elle occupe entre les chemins de fer et la navigation à vapeur, tout le monde le sait, et tout le monde convient que ces trois grandes applications de la science aux usages quotidiens de la vie suffiraient à immortaliser un siècle. N'hésitons donc pas à négliger quelque peu l'invention et occupons-nous de l'homme dont la mort a été un deuil public pour l'Amérique.

Le père de Samuel, Jedediah Morse, appartenait à l'Église, et se livrait avec passion à la culture des sciences géographiques. Il a laissé quelques ouvrages, et surtout des récits de voyages et d'explorations, qui sont encore estimés. Entre les mains d'un pareil père, l'éducation du fils ne pouvait être négligée. Elle fut libérale, et le célèbre collége de Yale, où il prit ses grades en 1810, s'est toujours glorifié d'avoir compté parmi ses élèves le jeune Samuel Finley Morse. Enfant, il cultivait en même temps les lettres et les sciences, et montrait les plus heureuses dispositions pour les unes et pour les autres. Mais sa véritable vocation n'était pas là. Il avait également une très-réelle aptitude pour tous les arts du dessin, vers lesquels l'entraînait un penchant qui constituait une passion. Le père usa de tous les moyens dont il disposait pour combattre cette tendance dont il ne voyait pas clairement le but pratique. Ce fut en vain. Le naturel revenait toujours et l'emportait. Il fallut prendre un parti décisif, et Jedediah se détermina, en 1811, à envoyer à Londres Samuel Morse pour suivre les cours de l'Académie royale de peinture.

Revenu en 1815 dans sa patrie, il s'y consacre exclusivement à ses études artistiques ; puis en 1829, il revient en Europe et passe trois années en Angleterre. Mais la ville de New-York le regrettait. Elle lui donne des titres pendant son absence, et à son retour l'oblige à monter dans une chaire où son habile enseignement peut mélanger la littérature, la science et les arts. Ses cours sont excessivement suivis, et depuis cette époque on ne le désigne plus, dans toute l'Amérique, qu'avec le titre éminemment honorable de Professeur. Bien qu'il ne professât plus depuis longtemps, nous avons appris son décès par un télégramme de New-York qui annonçait la mort du « Professeur Morse. » C'est là un titre de noblesse qui convient aux États démocratiques. L'intelligence seule peut le donner, et quiconque est intelligent peut y prétendre et l'obtenir.

Nous touchons au moment décisif de l'existence de Samuel Morse. A l'automne de 1832, il s'embarque au Havre sur le paquebot le *Sully*. A bord de ce navire se rencontre une société intelligente et cultivée et notamment le capitaine Marshall. La traversée est longue. On a le temps d'épuiser tous les sujets de conversation et de discussion. Les découvertes récentes sur les courants électro-magnétiques y passent comme le reste. Un des interlocuteurs dit à la légère qu'un jour viendra où ces courants deviendront les agents les plus puissants de la pensée humaine; qu'il ne s'agit plus que de créer le moyen de transmission. Cette réflexion que personne ne relève n'est pas perdue pour Morse. Comme le grand géomètre syracusain, il a trouvé, et par hasard, ce qu'il cherchait depuis plus de cinq années.

Dès ce moment, et malgré les occupations fort diverses auxquelles il se livre sous les regards du public, Samuel Morse ne travaille plus en réalité d'une façon sérieuse qu'à la construction de l'appareil qui doit porter son nom. Mécontent de ses premiers essais, il abandonne les sentiers battus des procédés chimiques, et, en 1835, il obtient des résultats assez significatifs pour communiquer sa découverte à l'Académie de New-York. Les expériences se multiplient en 1836, et le cercle des personnes qui sont tenues au courant s'agrandit de jour en jour.

Au point de vue industriel, la question fut tranchée lorsque, dans sa session de 1842-43, le Congrès des États-Unis ordonna une expérience décisive sur la grande voie ferrée qui relie Baltimore à Washington. Le succès fut complet. Le télégraphe électrique fonctionnait régulièrement en 1844. Dès ce moment, le progrès ne s'arrêta plus. L'Amérique d'abord, puis l'Europe entière voulurent jouir des bienfaits de cette invention, qui supprimait l'espace et le temps, et par conséquence forcée rendait la vie plus longue et plus commode.

Samuel Morse était arrivé au terme de ses luttes. Ses appareils étaient adoptés par toutes les Compagnies télégraphiques qui se formaient, nonobstant les perfectionnements apportés à la transmission électrique par le chevalier Bonelli et quelques autres. Il ne restait plus au savant Américain qu'à recueillir les richesses et les honneurs qui arrivaient chez lui de toutes parts. Il fut loin cependant de se désintéresser des affaires de ce monde et surtout de croire que l'électricité avait dit son dernier mot. Sous ce rapport, il n'a jamais cessé de travailler. Il a puissamment contribué à la création des télégraphes sous-marins, et Cyrus Field, qui a eu l'honneur d'établir le premier câble transatlantique, au milieu d'ennuis et de dégoûts de toute sorte, n'a pas eu de plus intrépide soutien que S. Morse.

Quant aux honneurs, contentons-nous de dire que l'Angleterre, la France, l'Amérique ont rivalisé de zèle. En 1858, Samuel Morse voulut revoir l'Europe, et, à Londres comme à Paris, il fut accueilli comme un des grands bienfaiteurs de l'humanité. Mais tous ces triomphes s'effacent devant celui que lui réservait New-York. Le 10 juillet 1871, on découvrait dans Central-Park la statue érigée à Samuel Morse de son vivant. Ce fut une fête publique à laquelle concourut la cité entière. Il n'y a que les républiques pour honorer ainsi les grands citoyens. N'oublions pas ce qui venait de se passer en Europe.

La dernière fois que l'illustre professeur parut en public doit être signalée. C'était il y a quelques mois. On inaugurait dans le square de Printing-House la statue de Benjamin Franklin. Samuel Morse profita de l'occasion et prononça un magnifique éloge de celui qui a dérobé la foudre aux nuages et l'a dirigée. Tous ceux qui l'écoutaient ne pouvaient s'empêcher de faire des comparaisons. On peut dire, en effet, que l'invention de Samuel Morse complète et achève d'utiliser la découverte de Benjamin Franklin.

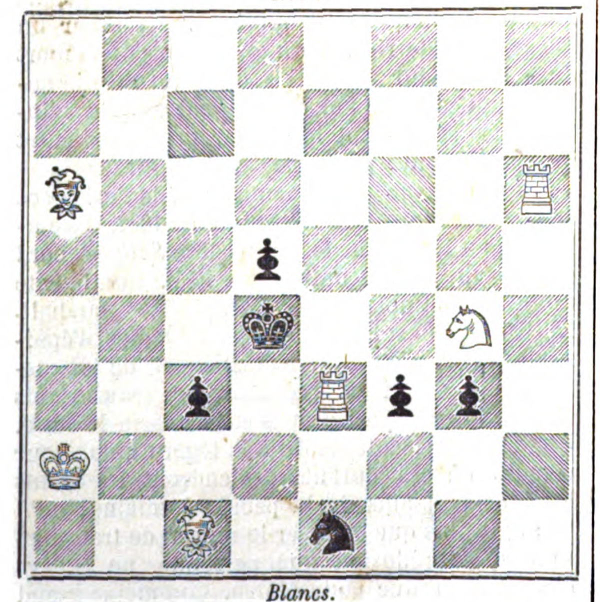
Georges Bell.

SAMUEL MORSE.

ÉCHECS

Problème N° 363, par M. F. Healey.

Noirs.



Blancs.

Les blancs jouent et font mat en quatre coups.

Solution du Problème N° 362.

Blancs.	*Noirs.*
1. F 5e D.	1. F 7e F D.
2. F 3e R.	2. ?
3. C 1re C R ou D 3e C R.	3. Mat.

Solutions justes du Problème N° 362. — M. A. Thionville; Chevrier; Cercle de Marcigny-sur-Loire; Emile Frau; F. Boissard; le Café Parisien, à Carpentras; Sabel; Edm. Léger; Buffet Alsacien; Edm. Décap; Café Tivolier, à Toulouse; Gabrielle Marckert; Roux; Pafonnanti, à Athènes; la petite Régence; Café du Mirail, à Bordeaux; Café Paulin; Cercle de Chaumont; Cercle de Denain; E Lutz; Café de Paris, à Saintes; Café Vénitien.

J.-A. de R.

Tout lecteur du rébus ci-contre qui en enverra une explication exacte avant samedi prochain, pourra réclamer, au tiers de sa valeur, soit moyennant 6 fr. au lieu de 18, un des huit derniers volumes parus de l'*Illustration*, — à l'exception des volumes 56 et 57 formant le 2e semestre de 1870 et le 1er semestre de 1871.

Aug. Marc, *directeur-gérant.*

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.
Encres typographiques de Ch. Lorilleux.

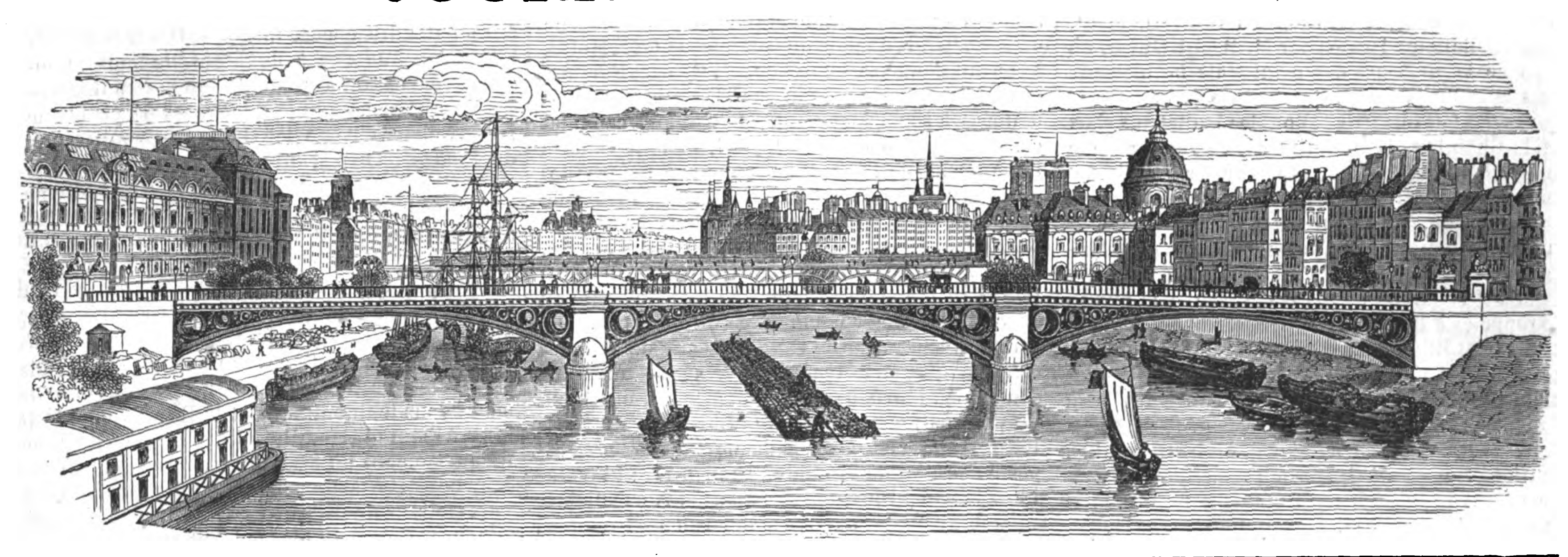
RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS :
Selon Talleyrand, la vraie diplomatie est la patience

L'ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL



Direction, Rédaction, Administration
22, RUE DE VERNEUIL
Toutes les communications relatives au journal, demandes d'abonnement, réclamations, demandes de changements d'adresse, doivent être adressées, à M. Augte Marc, directeur-gérant, 22, rue de Verneuil.
Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un mandat-poste ou d'une valeur à vue sur Paris.

30e ANNÉE. VOL. LIX. N° 1523
Samedi 4 Mai 1872
Prix du N°: 75 c. — La collection mensuelle: 3 fr. — Le vol. semestriel, 18 fr.
PRIX D'ABONNEMENT
Paris et Départements: 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 18 fr. — 1 an, 36 fr.
Étranger: le port en sus, suivant les tarifs.
Les abonnements partent du 1er numéro de chaque mois.

Bureaux de Vente et d'Abonnement
60, RUE DE RICHELIEU
L'administration ne répond pas des manuscrits ni des documents qui lui sont adressés; elle ne s'engage jamais à les insérer.
Vu les traités, la traduction et la reproduction à l'étranger sont interdites.

SOMMAIRE.

M. TEISSERENC DE BORT

Aux situations nouvelles, il faut des hommes nouveaux. C'est un aphorisme depuis longtemps admis en politique, et, depuis un an, la France ne cesse d'invoquer cette maxime pour mener à bonne fin la réorganisation du pays. L'honorable représentant de la Haute-Vienne est assurément un homme nouveau, puisque c'est la première fois que nous le voyons apparaitre au pouvoir. Mais le nouveau ministre du commerce et des travaux publics représente-t-il au ministère une politique nouvelle? Son passé va nous répondre.

M. Teisserenc, né à Châteauroux, en 1813, est le gendre de M. Muret de Bort, ancien député du département de l'Indre, à côté duquel il siégeait en 1847, comme député de l'Hérault. C'est un ingénieur, ancien élève de l'École polytechnique d'où il sortit en 1835, pour entrer dans l'administration des tabacs.

Mais le remarquable talent d'observation et d'analyse qui le distingue lui fit bientôt obtenir une mission plus importante. Il fut chargé d'aller en Angleterre et en Allemagne étudier toutes les questions qui se rapportent aux travaux publics et principalement à l'organisation des chemins de fer. C'était au moment où la France se disposait à formuler la charte de nos chemins de fer, en 1842, et M. Teisserenc fut, à la suite de sa mission, nommé en 1844 commissaire du Gouvernement près les compagnies qui venaient de se constituer.

A cette époque, les hommes spéciaux, connaissant à fond la question des chemins de fer étaient nécessaires à la Chambre des députés, et M. Teisserenc obtint facilement du département de l'Hérault le mandat législatif. Mais à la Révolution de 1848 il rentra dans la vie privée, et se consacra exclusivement aux chemins de fer.

La dernière guerre et la dernière révolution l'ont rendu à la vie politique. M. Teisserenc a été élu, comme représentant du peuple, par le département de la Haute-Vienne.

Comment donc est-il parvenu à se faire remarquer par le chef du pouvoir exécutif? Par un discours qui, pour M. Thiers, était un acte caractéristique et un appui vigoureux donné au Gouvernement actuel. On sait avec quelle énergie le président de la République a combattu l'impôt sur le revenu. M. Teisserenc de Bort prononça à cette occasion un discours qui produisit sur l'Assemblée une vive impression.

Tout le passé de M. Teisserenc de Bort démontre que le ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics sera dignement occupé, par un homme compétent; mais le discours sur l'impôt du revenu nous montre aussi que le nouveau ministre restera fermement attaché aux vieilles institutions. C'est bien là le caractère de la situation présente. Autrefois nous disions: Faisons une monarchie entourée d'institutions républicaines; aujourd'hui nous disons: faisons une République entourée d'institutions monarchiques.

Henri Cozic.



M. TEISSERENC DE BORT, ministre de l'Agriculture et du Commerce.
D'après une photographie de M. Appert.

REVUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

La reprise des travaux de l'Assemblée peut se caractériser par deux mots : amoindrissement de la majorité et consolidation du Gouvernement. L'interpellation adressée par M. Raoul Duval, au sujet de la présence des magistrats municipaux dans la réunion où M. Gambetta a prononcé des discours, a fait ressortir ce double résultat aux yeux de la Chambre. D'un autre côté, l'orateur de la majorité, loin d'être escorté par les encouragements accoutumés de la droite, a dû retirer son interpellation, dirigée en réalité contre le chef de la gauche radicale. De l'autre, le ministre de l'intérieur, tout en blâmant l'intervention des maires dans les réunions politiques, a trouvé le moyen de rappeler à l'Assemblée qu'elle n'avait pas reçu un mandat illimité. La dissolution de l'Assemblée, a-t-il dit, est une des missions qu'elle doit elle-même accomplir. La Constituante de 1848 a su donner l'exemple de l'accomplissement de ce devoir, et l'Assemblée nationale, à l'heure voulue, saura le donner aussi. Il y a quatre mois, la majorité eût protesté bruyamment contre un pareil langage. Aujourd'hui, elle l'entend sans rien répondre. En visitant leurs électeurs, pendant les vacances de Pâques, les représentants auront sans doute compris que leur dernière heure ne doit pas tarder à sonner.

La Chambre a discuté pour la troisième fois et enfin voté le projet de loi qui interdit aux représentants les fonctions publiques salariées. Encore une loi qui exprime cette manie de réglementation exagérée que nous apportons en toutes choses ! Sous prétexte de sauvegarder la dignité de l'Assemblée, on met le Gouvernement dans l'impossibilité de faire au besoin appel au concours des hommes politiques qui se groupent autour de lui. Le discours de M. Princeteau est un modèle des arguties que l'on peut faire valoir en plaidant toutes les causes. C'était aussi là le suprême mérite des théologiens discoureurs. *Quidquid dixeris, argumentabor*. Il serait temps de nous dépouiller de cet esprit du passé qui nous porte à tout accorder aux gouvernements personnels, et à tout chicaner au pouvoir issu de la souveraineté populaire.

Une interpellation de M. Joubert a porté également à la tribune la question des passe-ports. Le Gouvernement vient de décider que le passe-port ne serait plus exigé pour l'Angleterre et la Belgique. Pourquoi pas une suppression radicale de cette mesure qui n'arrête, en réalité, aucun malfaiteur, mais qui nuit sensiblement à la circulation de tous les voyageurs ? La conservation du passe-port avec les chemins de fer et les bateaux à vapeur, est aussi ridicule que la conservation des catapultes avec les canons rayés ! Le Gouvernement, dit le *Journal officiel*, n'exigera plus que la signature des voyageurs sur un registre spécial. Encore une pratique dérisoire ! Le Gouvernement ne connaît donc pas l'histoire de ce train de plaisir, dont les voyageurs invités à signer leur nom sur un registre, avaient tous signé : Jean-Jean. Vieilleries que tout cela !

L'enquête relative à la capitulation du maréchal Bazaine est décidément terminée et le rapport est entre les mains du Gouvernement. Tous les journaux s'accordent à regarder les conclusions de ce document comme défavorables au maréchal. Le commandant en chef de l'armée de Metz sera-t-il traduit devant un conseil de guerre ? Nous ne le savons pas encore ; mais on peut regarder comme à peu près certaine la publication de cette pièce importante.

Le maréchal a essayé de réagir contre la portée de cette enquête, en publiant lui-même un ouvrage pour donner la raison de la conduite tenue par lui. Il résulte des déclarations du général en chef lui-même, qu'à la suite de la révolution du 4 septembre, il employa un temps considérable en négociations avec l'Impératrice et avec le prince Frédéric-Charles, pour arriver à l'organisation d'un pouvoir régulier et légal. En d'autres termes, le maréchal Bazaine se préoccupa plus de sauver l'Empire que de sauver le pays. C'est précisément là le reproche que lui fait l'opinion depuis la capitulation de Metz.

Deux actes importants à signaler dans l'administration de la ville de Paris. Les électeurs du onzième arrondissement ont été convoqués dimanche dernier, pour donner un successeur à M. Mottu, qui avait donné sa démission. M. Charles Floquet, candidat radical, a été élu par 2359 voix contre 983 données à son concurrent, M. Grados, candidat conservateur. — D'un autre côté, la Ville va faire un emprunt de 19 millions pour se procurer les fonds nécessaires à la continuation des travaux de l'aqueduc de la Vanne, qui doit apporter à Paris 100000 mètres d'eau toutes les vingt-quatre heures. Le produit des abonnements auxquels donnera lieu cette nouvelle distribution sera consacré au service et à l'amortissement de cet emprunt.

L'arrivée à Paris de l'ambassadeur de l'empire d'Allemagne, M. d'Arnim, va permettre, suivant la plupart des journaux, de commencer sérieusement les négociations relatives à la libération du territoire. D'après les correspondances du *Mémorial diplomatique*, M. de Bismarck se montrerait favorable à la conclusion de cette affaire : A ce sujet, le monde financier manifeste un souci extrême et qui se traduit, depuis trois mois, par une baisse constante à la Bourse. On paraît croire à l'émission imminente d'un énorme emprunt de 3 milliards. C'est là un pessimisme véritablement extravagant. Le simple bon sens commande de diviser les fardeaux trop lourds. Nos hommes d'État, éclairés par les conséquences du premier emprunt de 2 milliards, sauront certainement trouver le moyen de diviser ce payement en plusieurs coupures, et le monde des affaires n'a pas à se préoccuper outre mesure de cette redoutable éventualité.

Le ministère Gladstone a reconquis sa majorité et la Chambre des communes semble remise de l'alerte que lui a fait éprouver la double victoire du parti conservateur. Mais le sort du ministère dépend pour nous du succès ou de l'insuccès du gouvernement dans la question de l'*Alabama*, et les dépêches des États-Unis sont, il faut le reconnaître, beaucoup plus conciliantes depuis quelques jours. L'opinion en Amérique se montre disposée à transiger, et le gouvernement se verra dans la nécessité de lui obéir. La solution de ce différend rendrait au cabinet Gladstone toute l'autorité qu'il avait perdue.

Nous recevons de nos correspondants en Espagne des informations intéressantes sur l'insurrection carliste. Les journaux de Don Carlos avaient annoncé avec beaucoup de fracas que les populations se soulèveraient en masse et que tout était prêt, fusils, canons, munitions, habillements. La réalité est loin de justifier ces fanfaronnades. Le soulèvement se fait par bandes, qui, suivant le mot du pays, *s'en vont à la montagne*. C'est là, en effet, jusqu'à présent, le résultat le plus clair de cette nouvelle explosion de la cause légitimiste dans la Péninsule.

Ces bandes sont généralement peu nombreuses, mal armées, et surtout mal commandées. Beaucoup d'entre elles sont conduites par des prêtres. Le dessin que nous publions dans ce numéro permettra à nos lecteurs de se figurer la situation de ces bandes de partisans. On évalue à huit mille le nombre des carlistes qui se sont prononcés.

Le gouvernement a pris contre l'insurrection les mesures les plus énergiques. Les provinces troublées par l'apparition des insurgés ont été mises en état de siége. Le maréchal Serrano a été nommé commandant en chef du corps d'armée chargé d'agir immédiatement contre les rebelles. Le maréchal est parti de Madrid, le 26, avec six mille hommes. Il aura dans quelques jours sous ses ordres un corps de vingt mille hommes. En arrivant à Saint-Sébastien, le général en chef s'est mis sans retard en campagne, en pressant le général rebelle de Rada qui se retire devant lui.

COURRIER DE PARIS

Ce qui prouve que Paris est bien réellement redevenu Paris, c'est le nouvel accueil fait à une grande cantatrice. Mme Alboni a bien voulu se faire entendre encore une fois. Dès lors on a oublié qu'on s'égorge à deux pas de nous, au delà des Pyrénées ; on a perdu de vue le réveil terrible du Vésuve et ces pluies de lave et de cendre qui renouvellent à Torre del Greco l'engloutissement de Pompéi. On est allé au concert du Conservatoire, les femmes avec les premières roses à la main, les hommes avec une branche de muguet à la boutonnière. Il s'agissait d'une matinée musicale au profit de la libération du territoire. En regard de la comtesse de Pepoli, on y trouvait Mmes Miolan-Carvalho et Favart, ainsi que MM. Alard, Franchomme, Trombetta, Dancla, Gouffé et Planté. Citer ces noms, ce devrait être assez. Mais l'attrait particulier du programme résidait dans le duo du *Stabat* de Rossini, chanté par Mmes Alboni et Carvalho. Je vous prie de croire qu'au moment où les deux virtuoses ouvraient la bouche, cette salle s'inquiétait peu des nouvelles commotions dont l'Europe est agitée pour le quart d'heure. Il devient bien évident que le monde parisien est désormais saturé de politique. Voilà deux ans que nous vivons comme dans l'atmosphère d'une fournaise. Un peu d'air pur est ce qu'il nous faut. Qu'on laisse le printemps et l'art nous rajeunir.

Comment se fait-il qu'après tantôt quinze jours il soit encore question du drame de la rue des Écoles ? Pour le moment, on glose, on fait des commentaires sur le fait de ce mari qui a tué sa femme, comme celui de Françoise de Rimini avait assassiné la sienne. Il en est qui prennent texte de l'aventure pour avouer qu'il y a un changement marqué dans nos mœurs. Autrefois, chez nous, il n'y avait que des Sganarelles ; l'Othello était un type inconnu, que l'école romantique n'avait pu mettre sérieusement à la mode. On s'en tenait sur la tromperie conjugale à ce que recommande Molière. Du sang versé pour si peu de chose, le monde ne le voulait pas. Gavarni survenait, qui brochait sur l'usage avec sa jolie série de petites scènes comiques : les *Maris me font toujours rire*.

Tout passe. Cette légende ne serait plus de mise. On est donc en train de la refaire. Prenez garde, les maris vous feront trembler ; pour le moins, ils auront l'incroyable puissance de faire courir les galants sur les toits. En buvant le thé, l'autre soir, en cent endroits, des discoureurs, tout en analysant l'aventure, ont donné la chair de poule aux femmes. Dans le poëme de l'Arioste, il est dit quelque part, à propos d'Angélique et de Médor : « Oui, c'est beau de mourir quand on » aime, mais à condition de mourir à deux, de » mourir ensemble. » Et s'il plaît à l'homme qui tient un couple au bout de son épée de ne tuer que l'un des deux pour forcer le survivant à endurer mille morts, par la suite, c'est encore une chose qui peut se faire. C'est encore en cela que les maris ne feront plus rire. Voilà donc les belles choses qu'on s'est pris à dire, à propos de ce meurtre au Pays-Latin.

Ailleurs, dans les clubs élégants, au milieu des foyers de théâtre, on a aussi disserté. Quelques-uns ont tenu à rechercher les causes de cette modification étrange dans l'attitude des maris. « D'où cela peut-il provenir ? » s'est-on demandé. Sous Louis-Philippe, à l'époque où les romans de George Sand, ceux de la première manière, étaient plus particulièrement en vogue, le mari n'aurait consenti à tuer pour rien au monde. Bien mieux, il éprouvait de lui-même un tel respect pour l'adultère, qu'il se suicidait plutôt que de déranger les délinquants ; c'est ce qui se voit dans *Jacques*. Mais il s'est écoulé près de quarante ans depuis lors, c'est-à-dire bien près d'un demi-siècle. Aujourd'hui Jacques ne pleure plus ; il s'est métamorphosé en un type altéré de sang. Qui l'a donc dénaturé de cette sorte ? J'ai entendu dire, l'autre

soir, que c'était la poétique de M. Alexandre Dumas fils.

— Cette canne à épée qui a tué la jeune femme, c'est le revolver qu'on entend dans la *Princesse Georges*.

Romans et comédies, les formes littéraires ont toujours eu bon dos. Dans le temps où le genre humain ne savait pas lire, ce devait déjà être une rengaîne adoptée. Mais, pour en revenir à la question du châtiment, j'ai vu soutenir que le mari ne devait pas se montrer plus sévère que le dieu de la Bible. En effet, après que la première femme eut partagé le fruit défendu avec le premier homme, sur le conseil du serpent, — un homme de lettres d'alors, — il n'y eut pas d'autre peine que le bannissement. Cette jurisprudence divine est aussi celle que vient d'adopter, chose étrange, un des collaborateurs de M. Alexandre Dumas fils.

J'ai nommé M. Émile de Girardin.

Ce publiciste sera tout ce qu'on voudra, mais nul ne pourra prétendre qu'il n'est point un homme d'esprit. Ces jours-ci, à ce que raconte la chronique, ayant eu à souffrir de quelque fait analogue à celui de la rue des Écoles, il s'est bien donné de garde de donner à son affaire un dénoûment shakespearien. Homme de presse par excellence, il se sera dit qu'en une telle matière la publicité était ce qu'il y avait surtout à éviter. C'est pourquoi il a agi judiciairement. Une feuille de papier timbrée toute simple lui a servi à demander sans bruit et à obtenir sans aucune plaidoierie d'avocat, une séparation de corps introduite contre Mme Marie de Tieffenbach, sa seconde femme. Trois lignes des journaux judiciaires ont raconté l'événement, trois lignes et pas quatre. J'ai ouï dire que cette façon de procéder n'était pas moins cruelle qu'un grand coup d'épée. En tous cas, on ne saurait imaginer combien a été grand le désappointement de la galerie.

Passons maintenant, s'il vous plaît, du profane au sacré.

Cette année, la pâque de l'Église grecque a été célébrée avec une splendeur tout à fait nouvelle.

A partir d'onze heures du soir, le haut de la rue de Courcelles était encombré de riches équipages se dirigeant vers l'église russe, attenante au quartier du parc de Monceaux. Tous les alentours avaient été illuminés avec un grand luxe de lampions. Dans l'intérieur du temple, il y avait profusion de dorures. On remarquait au premier plan l'image du Christ et celle de la Panagie; tout près des deux, les effigies des principaux saints du calendrier grec. Au centre, un autel mobile, supportant en or les lettres sacrées qui forment le nom du Rédempteur. Suivant le rite adopté, les fidèles s'agenouillent devant l'autel: ils font le signe de la croix et baisent les caractères sacrés; cela fait, les femmes se placent à gauche et les hommes à droite. A minuit, au moment où l'ambassadeur du czar s'est mis à genoux, les portes du sanctuaire se sont ouvertes; le clergé, doré sur toutes les coutures, s'est avancé processionnellement avec une lenteur absolument asiatique. Mais que ces saints hommes sont donc dorés! Si le culte latin est plus imposant, le culte grec est plus riche. Tous ces prêtres ressemblent à des lingots récemment arrivés de Californie.

Le prince Orloff était en uniforme d'aide de camp général et portait en sautoir le grand cordon de l'ordre de saint André. Autour de l'ambassadeur se tenaient les notabilités de la colonie russe. Les femmes, presque toutes fort jeunes, se faisaient remarquer par l'élégante simplicité de leur toilette. Pour le plus grand nombre, le costume consistait en une robe blanche à longues traînes avec des épis de diamants dans les cheveux. Quant aux enfants, fort bien parés, ils effeuillaient des bouquets : lilas blancs et violettes blanches.

Après la cérémonie, il y a eu réception à l'ambassade russe. Chacun des invités entrait dans l'hôtel en disant: « Christ est ressuscité. »

Au faubourg Saint-Honoré, dans les groupes de curieux, toujours si nombreux à Paris, on ne tarissait pas sur la splendeur de cette solennité. Tant d'or sur les murs et sur les hommes fait ouvrir de grands yeux à la foule. Le clergé moscovite à longue barbe, vêtu à l'orientale, cause aussi aux bonnes gens du quartier un certain étonnement. Les Parisiens ne comprennent pas non plus que les prêtres se marient.

Pendant la journée, un de nos amis s'étant présenté pour visiter l'église, avait demandé à parler un moment au pope.

— Impossible, répondit le concierge. M. le curé n'y est pas, ni madame non plus.

Encore quelques jours et le vent ne sera plus qu'aux arts. Jeudi dernier, il y a eu au palais Mazarin une réception académique, celle de M. Camille Rousset, l'auteur de l'*Histoire de Louvois*. Le 10 mai prochain, s'ouvrira l'exposition du palais des Champs-Élysées, dont on a déjà tant parlé et dont on parlera tant pendant deux mois de suite. Dimanche, on a pu voir entrer en loge au nombre de dix les élèves de l'École des Beaux-Arts qui concourent pour le prix de sculpture. Ils doivent y rester soixante-douze jours.

Toute l'École en question ressemble, du reste, pour le quart d'heure, à une ruche d'abeilles industrieuses. Les architectes y sont entrés en loge depuis un peu plus d'un mois et les peintres il y a une quinzaine de jours. Le sujet du concours pour ces derniers est le *Déluge*. — Sujet trop classique, à mon gré, puisqu'il y a cinq ou six tableaux de maîtres qui l'ont figuré et qui ne sauraient être dépassés. — Peu importe. La sortie commune aura lieu le 25 juillet. A cette époque s'ouvrira l'exposition des œuvres des concurrents. — Bref, ventes à l'hôtel de la rue Drouot, salon de 1872, concours, jamais il n'aura été autant question de peinture. — Cinquante *salonniers* préparent leurs plumes.

Où en est la grosse question des chemins de fer à établir dans l'intérieur de Paris? Voilà encore un thème à longues logomachies. Deux systèmes sont en présence, avec des ingénieurs en guise de généraux. Premier projet: creuser sous la ville un tunnel de 9 kilomètres d'étendue, à la mode anglaise. Second projet: instaurer sur les grandes voies les chemins de fer aériens. — Tels sont les termes d'une polémique toute fraîche et qui ne manque certainement pas d'intérêt. En guise de juges de camp, on a choisi les membres du Conseil général de la Seine.

Un instant, on a paru croire que le système du tunnel de 9 kilomètres avait quelque chance d'être adopté. A la longue, en faisant un peu d'analyse, on a reculé d'effroi à la vue de ce qu'il faudrait de labeur et d'argent pour arriver à faire un chemin souterrain. La dépense n'était encore, paraît-il, qu'une considération de second ordre. Un tunnel de 9 kilomètres d'étendue, allant d'un bout de Paris à l'autre bout, a été tenu, au bout du compte, pour une innovation trop anglaise. Pareille chose pourrait réussir à Londres, peut-être; chez nous, l'action de se faire voiturer dans des souterrains, sans air, loin du soleil, à la seule lueur des lampes garnies de pétrole, une telle chose a paru antifrançaise, mais surtout *antiparisienne*.

Il y a d'autres expédients. En tête de ceux-là figure le projet des chemins de fer aériens. Riez si vous voulez, mais il s'agirait, cette fois, d'établir des rail-ways au niveau des toits. Voilà, vous en conviendrez une perspective toute neuve et absolument orignale. L'invention serait une sorte d'intermédiaire entre le ballon caoutchouc et les ailes d'Icare. Tout voyageur parcourrait la même voie que les cerfs-volants.

Des ingénieurs patentés nous diront qu'il ne s'agit pas là dedans d'un rêve irréalisable. MM. Léon Pochet et Louis Lemoine se mettent résolûment à la tête de l'entreprise. Ces messieurs viennent de créer provisoirement sur le papier un Paris aérien qui ne manque pas de pittoresque. En guise de débarcadères, ils imaginent des passerelles s'élevant en l'air jusqu'au sixième étage. La commission chargée d'examiner leur utopie ne le trouve pas trop déraisonnable. Seulement on y oppose un certain nombre d'objections. 1° Le système des chemins de fer aériens exigerait qu'on taillât en rideau les arbres des boulevards, et c'est là, paraît-il, un inconvénient. 2° Lesdits chemins de fer pourraient déprécier les immeubles riverains. 3° Ils pourraient nuire à l'aspect décoratif de Paris. 4° Enfin, il resterait des doutes sur la valeur du système et sur sa puissance de traction.

Naturellement, les deux ingénieurs se rebiffent avec une très-vive énergie contre ces reproches. S'il faut les en croire, la taille des arbres en rideau n'a qu'un inconvénient; elle déplaît à M. Alphand, directeur des promenades publiques, mais elle serait du goût de tout le monde. Il ajoutait que la taille en rideau des parcs de Saint-Germain, de Saint-Cloud et de Versailles est là pour attester que ce n'est pas du tout incorrect. Quant à ce qui est de nuire à l'aspect décoratif de Paris, ce n'est, prétendent-ils, qu'un argument de sentiment, et, par conséquent, ce ne serait pas fondé. — Je laisse de côté les répliques sur les autres points. C'en est assez, je pense, pour démontrer que le chemin de fer passant au-dessus des toits va bien, et qu'il pourra peut-être fonctionner d'ici à une vingtaine d'années.

PHILIBERT AUDEBRAND.

SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE

UNE SÉANCE DU COMITÉ DES FEMMES DE FRANCE AU GRAND-HÔTEL.

Le directeur du Grand-Hôtel a généreusement mis à la disposition du Comité des Femmes de France une partie de cet établissement, et lui a fourni les installations nécessaires pour son administration centrale.

Notre dessin d'aujourd'hui représente une séance hebdomadaire du Conseil supérieur. C'est là que chaque semaine se réunissent les présidentes des comités d'arrondissement. C'est là que les délégués des comités de la province et de l'étranger viennent chaque jour apporter aux femmes de France de consolantes preuves que leur œuvre a été comprise, et que tous veulent s'y associer.

Œuvre immense, à laquelle les dévouements les plus généreux, les concours les plus elevés, n'ont jamais fait défaut. C'est à l'initiative des femmes qu'elle doit son origine. C'est par elles qu'elle s'est développée et qu'elle a étendu ses puissants rameaux jusqu'à l'étranger. C'est à leur appel que les sommités financières et administratives sont venues apporter leur expérience et leurs sages conseils.

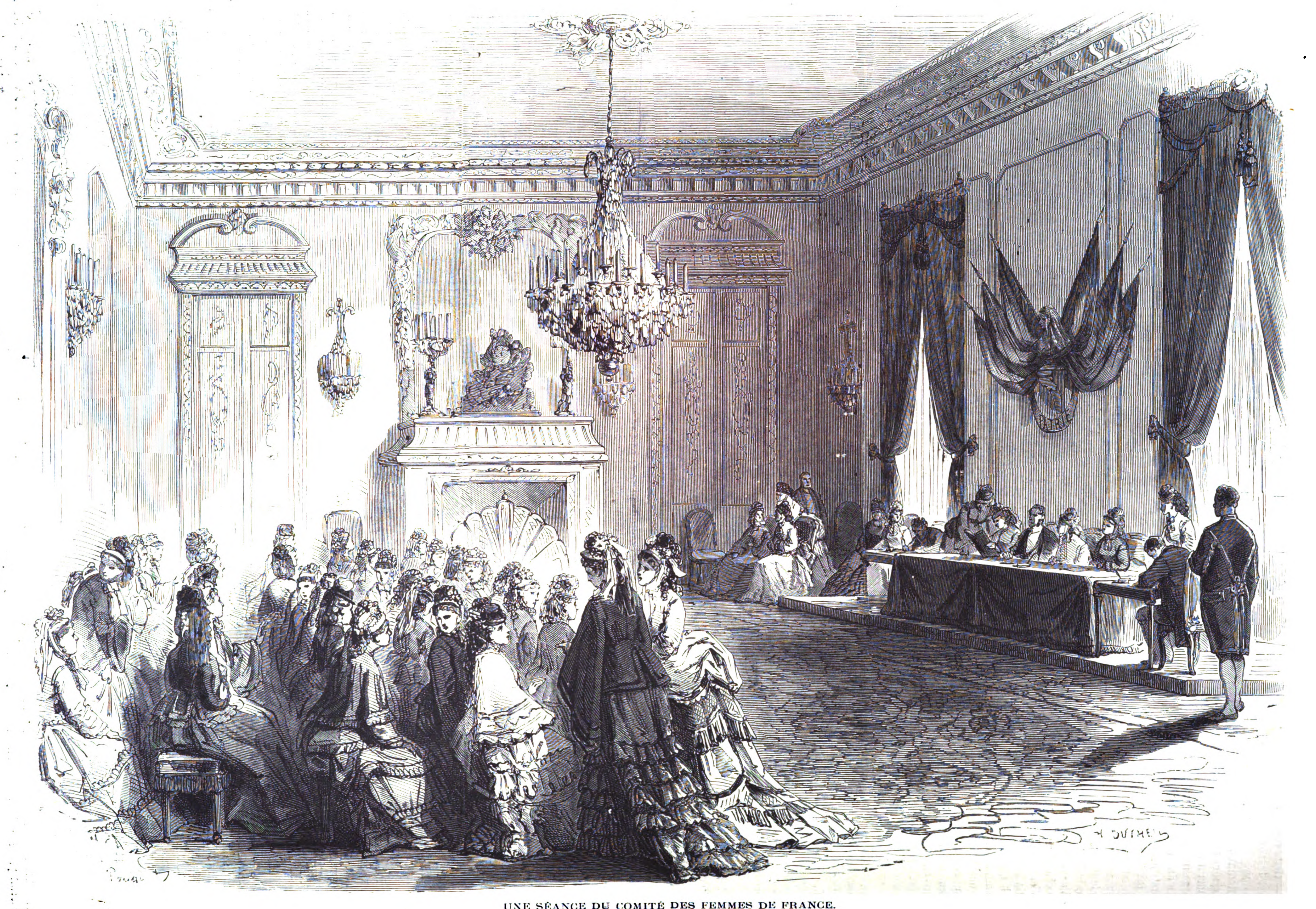
Des objections ont été faites, qui peuvent avoir une certaine valeur, si l'on se place au point de vue de l'extinction directe et immédiate de la dette, c'est-à-dire si l'on a la prétention d'atteindre le chiffre de 3 milliards, mais qui tombent d'elles-mêmes lorsqu'on ramène la souscription à son principe et à son but.

Jamais le comité ne s'est proposé un résultat qu'il était matériellement impossible d'atteindre; jamais le comité n'a eu l'intention d'enlever à la France trois milliards, de payer la totalité de la rançon, et d'exporter ainsi le plus pur de nos ressources métalliques. Le but du comité est plus élevé, plus pratique, plus fécond.

Concourir à la libération, en préparant, en facilitant l'emprunt, tel est l'objectif vers lequel il dirige tous ses efforts. Dans cet ordre d'idées, la voie tout indiquée, c'est l'amortissement. Quelle que soit la somme obtenue par la souscription, cette somme serait insuffisante à combler l'immense vide, si elle n'était employée à préparer l'emprunt, qui est inévitable. Cinq cents millions, habilement utilisés, produiront des résultats plus que suffisants. En effet, cette somme, consacrée à l'amortissement du futur emprunt, permettrait au moyen de la capitalisation et du cumul, d'amortir cet emprunt, simple en trente-deux ans, ou avec primes en quarante-cinq ans. Dans ces conditions, vous offrez un emprunt éminemment favorable, et vous donnez confiance à l'étranger. Or, c'est à l'étranger, c'est au monde que vous devrez vous adresser pour l'emprunt. Il est permis de penser que, grâce à la perspective de ce rapide amortissement, l'émission pourrait se faire non pas à 85 fr. à 81 fr. (à 80 fr. peut-être) mais à 90 fr., 92 fr., 95 fr. Pour la rente, c'est prochainement le pair; c'est 10 0/0 d'augmentation sur la fortune mobilière, de la France évaluée à 30 milliards, soit 3 milliards, c'est-à-dire l'emprunt lui-même retrouvé, équilibré. Ajoutez à cela l'augmentation de la fortune immobilière, qui suit dans ses oscillations les mêmes mouvements que la fortune mobilière, et voyez le résultat!

Donc l'*amortissement*; tel est le but que s'est proposé dès l'origine le comité, en intitulant son œuvre: Souscription patriotique pour CONCOURIR à la libération du territoire.

E. POULAIN.



UNE SÉANCE DU COMITÉ DES FEMMES DE FRANCE.

ERNEST LAUGIER

On dirait qu'une invincible fatalité poursuit certaines familles, en venant ajouter aux malheurs de la patrie qu'elles n'ont déjà que trop vivement ressentis, la douleur de perdre à quelques jours de distance leurs membres les plus éminents et les plus vénérés. Notre confrère Lostalot racontait ici, il y a deux mois à peine, l'existence si sereine et si remplie de Stanislas Laugier, membre de l'Académie de médecine et de l'Académie des sciences, prématurément enlevé à la science et à ses amis : pourquoi faut-il que nous ayons aujourd'hui à enregistrer un nouveau deuil, en déplorant la perte d'Ernest Laugier, le frère du chirurgien, comme lui membre de l'Académie des sciences, comme lui aussi, ravi dans toute la force de l'âge et du talent ?

Des écrivains autorisés ont raconté ses recherches laborieuses, ses savants travaux, qui ont rendu de réels services à l'astronomie ; nous ne reviendrons pas sur l'importance de leurs résultats : tous les hommes spéciaux les connaissent, et MM. Faye, Delaunay et l'amiral Jurien de la Graviere les ont dignement appréciés dans le suprême hommage qu'ils lui ont rendu, sur le bord de sa tombe, au nom de l'Académie, du Bureau des longitudes et du corps entier de la marine.

ERNEST LAUGIER.

Ernest Laugier fut de ceux, d'ailleurs, dont la supériorité s'imposa de bonne heure, et, en quelque sorte, d'elle-même ; élève de l'École polytechnique, il venait d'atteindre sa trentième année, quand l'Académie des sciences l'appela dans son sein, en remplacement de Savary. La même année (1843), il entrait au Bureau des longitudes ; en 1848, il était nommé examinateur de la marine à l'École navale.

Homme de bien, et savant convaincu en même temps qu'éminent, Ernest Laugier n'a pas de biographie à attendre : sa vie est tout entière dans ses travaux, dans les services rendus par lui à son pays, et nous ne pouvons mieux faire que de répéter ici les paroles prononcées récemment par l'amiral Jurien de la Gravière, en présence d'une foule respectueuse et émue, paroles si bien applicables aux deux frères qui avaient vécu d'une vie commune, et que la cruelle mort a sitôt réunis : « Heureux » ceux qui, dans ces temps troublés, n'ont jamais



ESPAGNE. — Une bande de partisans carlistes dans la montagne d'Aitzgoni. — D'après un croquis de M. Laurens.

» quitté les régions sereines de la science, qui, » comme l'ami dont le deuil nous rassemble, » n'ont eu d'autre souci que d'élever leur famille » dans l'amour du travail, dans la pratique du » bien, qui ont ainsi fait du foyer domestique un » asile de paix et de recueillement! »

JULES COMTE.

LE MEURTRE DE MISS LITTERS

NOUVELLE

(Fin)

En vérité, quoique je n'eusse pas connu miss Litters, durant toute la traversée je ne pus chasser la tristesse de mon esprit.

Boulogne parut enfin. J'y trouvai ma femme et mes enfants qui venaient au devant de moi. Il y avait un *chez moi* à Paris, et je ne voulus pas m'arrêter; seulement, pour me dégourdir du mouvement de la mer, je désirais aller à pied sur ce cher *plancher des vaches*, que les marins eux-mêmes goûtent assez dans certaines occasions. Les bagages partirent, accompagnés de la femme de chambre, et nous suivîmes d'un pied léger en devisant joyeusement de choses et d'autres, avec ce doux laisser-aller qu'on trouve au sein d'une famille aimée.

Devant nous, suivant la même route, marchait une vieille Anglaise vêtue d'une robe de drap brun râpé et coiffée d'un chapeau de satin bleu. A cette vue l'histoire lamentable, etouffée sous un flot de pensées tendres et vives, se redressa subitement dans ma mémoire, et en dépassant la vieille dame, je ne pus m'empêcher de lui jeter un regard inquisiteur.

L'Angleterre a, je crois, le monopole de la jeunesse suave et de la vieillesse hideuse. Ces teints satinés, aussi fins que des pétales de fleurs, quand la misère et l'âge les ont ternis et froissés, prennent une contexture indescriptible: c'est le chiffon d'une robe de bal traîné dans le ruisseau. Cette femme me représenta la vivante image d'une des sorcières de Macbeth : des yeux éraillés, un nez crochu et deux grandes dents jaunes qui passaient par dessus sa lèvre. Le chapeau, au contraire, était frais, presque joli. — Une telle femme ne devait pas avoir acheté un tel chapeau. — Ce devait être Mme Douaern.

Je me gardai de rien dire qui pût altérer la joie de ce moment, et me contentai de presser le pas afin de monter en wagon les premiers. Il est bon de choisir un peu sa place et de s'y caser avant le départ; c'est presque un chez-soi qui vous met à part de la foule, et puis l'on évite ainsi d'être séparés les uns des autres et de voyager à quatre dans quatre wagons différents. En nous mettant face à face, nous occuperions presque tout le compartiment; personne n'aurait l'indiscretion de nous désunir. Les voitures de première classe sont rarement au complet.

Ces mesures étant bien prises et tout le monde installé, le sifflet du chef de gare se fait entendre, les attardés se mettent à courir; une personne se précipite dans notre intérieur, referme la portière et s'assied essoufflée. — C'était la vieille dame au chapeau bleu!

Alors je remarquai qu'elle portait à la main, pour tout bagage, une de ces petites valises de maroquin rouge que les jeunes misses chargent d'aiguilles, de coton ou de soie pour aller travailler chez leurs amies.

Et de nouveau je pensai :

« Cette horrible vieille n'a pas acheté cet élégant et mignon nécessaire! »

La vieille, remarquant mes regards investigateurs, me dit en grimaçant un affreux sourire :

— « C'est la caisse! — Je sauve la caisse. »

Sa voix rauque et cassée me causa tant d'émotion qu'au grand étonnement de mistress Walter, je répliquai d'un ton sévère :

— Et pourquoi vous sauvez-vous ainsi avec la caisse, madame Douaern?

— Eh! monsieur, dit-elle, sans paraître surprise le moins du monde, on a d'abord mis en prison M. Charvey, puis Bag, puis Saunders; — mon tour venait ensuite.

— J'ai parlé à master Saunders en montant dans le packet, il n'est donc pas en prison.

— Il y est maintenant; on l'arrêta précisément au moment où vous montiez l'escalier du packet. Je me laissai retomber sur moi-même, ne sachant plus que penser de l'histoire de Bag si lestement racontée par M. Charvey.

— On le pendra, et il ne l'aura pas volé, reprit la vieille avec son méchant rire.

Figurez-vous, monsieur, qu'après m'avoir reconduite chez moi, à minuit, il rentra chez miss Litters, au moyen d'une clef dérobée par lui et que la pauvre chère miss croyait avoir perdue. Ce qui se passa ensuite s'imagine aisément. Miss Bet était brave comme une petite lionne, mais forte comme un pigeon de douze sous. Il lui coupa les doigts avec le bistouri dont elle s'était armée pour se défendre, puis, après bien des choses (que je ne raconte pas à cause des jeunes misses) il la hacha positivement, et en jeta des morceaux dans chacun des foyers de l'appartement, par dessus il fit un grand feu, et le quartier fut empesté d'une odeur de chair rôtie. Cela fait, il se lava les mains dans le seau (car ce n'était pas du sang, comme on le crut d'abord, mais de l'eau ensanglantée), et en sortant de la maison il ouvrit la porte à Bag. Le pauvre Indou ayant remarqué qu'on sentait une forte odeur de chair brûlée dans la maison, Saunders répondit que la petite servante avait laissé tomber un beefsteak dans le feu, et cela sans se troubler, tant cet homme est profondément scélérat. Il disparut ensuite emportant l'or avec lui.

Les voisins qui virent Bag aller et venir plusieurs fois pendant cette matinée fatale, l'accusèrent, et il fut pris; mais comme on ne trouva le corps de miss Litters ni son or, parmi les chiffons et les vieilles pantoufles que Bag avait rapportés directement chez lui, on le relâcha deux heures plus tard. Alors la circonstance du beefsteak brûlé circula, et les perquisitions recommencèrent de plus belle. J'ignorais tout encore quand j'arrivais à dix heures du matin chez ma bien chère miss, et je vis un épouvantable spectacle; dans un des seaux on trouva, je crois, deux ou trois doigts. — ces jolis doigts de jeunes filles, — vous savez, monsieur, — avec des ongles roses en amandes! Ses brodequins de soie étaient dans la cuisine; je voulus les ramasser, pour qu'on ne marchât pas sur cette jolie chaussure toute neuve, mais je les laissai retomber en frissonnant. Dans un des deux était encore le pied de miss Litters!

A ce détail épouvantable, ma femme, qui souffrait visiblement depuis le commencement du récit, poussa un soupir et s'évanouit; nous arrivions à une station, et tandis que mes enfants secouraient leur mère, j'intimai d'un ton furieux à la vieille sorcière l'invitation de prendre place dans un autre wagon.

Mme Douaern, sans répliquer, sortit en nous jetant un regard circulaire si affreux, que ma chère femme toute tremblante s'écria :

— Oh, Walter! j'en suis sûre, c'est elle qui a tué la pauvre petite miss.

— Il eût été téméraire d'asseoir une accusation sur une telle phrase; cependant il me sembla que la veuve du marin secouait en l'air l'étui de maroquin rouge, comme pour nous braver et pour dire:

— Oui! oui! cherchez bien. C'est moi qui l'ai, le magot.

A cette heure, j'aurais bien voulu être juge d'instruction en France! — Déjà nous étions en France.

En arrivant à Paris, ma préoccupation subsistait si forte, que j'avisai un homme de police, et je lui tins à peu près ce discours, en rassemblant tout mon français :

« Je suis magistrat anglais; un crime a été » commis pendant mon passage à Douvres, on » n'en connaît pas les auteurs, mais j'ai quelques » raisons pour croire que cette femme est au moins » complice. Ne peut-on, sans l'arrêter, avoir l'œil » sur elle, de manière à pouvoir la saisir si la » justice anglaise la réclame? »

L'agent se confondit en politesses et me remercia; j'eus la satisfaction de voir qu'il suivait immédiatement mistress Douaern.

Je ne prétends pas affirmer que cette affaire troubla mon heureuse existence à Paris; pourtant il m'arriva cent fois de tressaillir en songeant à la triste fin de la jolie miss.

Les mois de congé se composent de bien peu de jours, et les jours de plaisir sont si rapides! A peine avais-je pris l'habitude du doux *farniente* et de la plus douce liberté, que les trois mois de vacances expiraient.

Il fallut repasser la mer et toucher à Douvres pour revenir à mes travaux. Nous avions souhaité arriver à Londres dans la journée; mistress Findy nous reçut cérémonieusement dans l'appartement que j'occupais trois mois auparavant. Mistress Walter se retira aussitôt pour aider au coucher de ses filles, et je me trouvai seul dans le salon avec l'hôtesse qui essuyait machinalement le dossier d'un fauteuil avec son tablier de soie.

— Eh bien! Mrs Findy, a-t-on pendu Saunders?

— Dieu du ciel! s'écria-t-elle; pourquoi aurait-on pendu master Saunders, un si brave homme?

— Alors, repris-je, on ne s'était donc pas trompé en s'emparant de Bag?

— Monsieur, répondit la dame d'un ton grave, Bag n'est pas beau; il n'a pas l'honneur d'être Anglais, mais il ne sera jamais pendu parce qu'il est plus honnête que bien des Anglais.

— Est-ce donc que M. Charvey aurait eu la conscience de revenir se faire pendre?

— Je ne comprends pas, sir Walter, que vous aimiez à faire de pareilles plaisanteries. M. Charvey est revenu, en effet, non pas pour se faire pendre, mais tout simplement pour reprendre ses effets restés sous le séquestre. Pensez-vous qu'en Angleterre on pende un homme parce qu'il aime une jolie fille? et peut-on appeler voler, s'emparer d'une paire de gants?

— Eh bien! mistress Walter l'avait deviné, et je ne me trompais pas : la personne coupable était bien Mme Douaern, et je m'applaudis de l'avoir mise en surveillance dès son arrivée à Paris.

— Ah! c'est vous, sir Walter! vous avez fait là quelque chose de beau! Il faut avoir plus de patriotisme que cela, monsieur; au lieu d'accuser vos concitoyens à tort et à travers, on doit soutenir à l'étranger que tous les prisonniers de Newgate sont là par erreur, ou volontairement, pour ne pas payer de loyer. Il n'y a pas de voleurs en Angleterre, tout ce qui se perd est ramassé par des Français — des Irlandais, tout au plus.

Mistress Douaern est ici très-considérée par tout le monde, surtout depuis que master Litters lui fait une pension de soixante livres par an pour la dédommager.

— Dédommager, de quoi? fis-je.

— Eh monsieur! des désagréments que vous lui avez causés!

— Vous verrez, dis-je en riant, que moi seul ai tué miss Litters.

— Assurément, monsieur, c'est vous qui avec vos visions d'avocat et d'affaires criminelles, avez fait arrêter tout le monde à Douvres; transformé un bistouri en couteau de boucher et un seau d'eau dans laquelle avait saigné une piqûre en un vase plein de sang. Je vous le disais bien, sir Walter, un avocat doit être plus sérieux et agir avec plus de réflexion.

L'énormité de l'accusation me confondit; je ne trouvai pas un mot à répondre, et mistress Findy, après m'avoir regardé un instant d'un air de commisération superbe, reprit :

— Je vais vous dire l'histoire véritable afin que vous ne la brouillez plus.

Miss Litters, dont le père est commerçant à Londres...

Je l'interrompis :

— Quoi! miss Litters n'était pas la fille naturelle de lord Litters Beergham?

— Encore une invention que vous avez fourrée dans la cervelle de ce pauvre M. Charvey, qui le répétait en conscience. Non, monsieur; c'est la fille légitime d'un honorable négociant de Londres; veuf et n'ayant que cette fille unique dont la

santé est délicate, il ne voulut pas (il y a deux ans) l'emmener dans un voyage qu'il fit aux Indes. Craignant de la mettre en de mauvaises mains, il préféra la laisser libre d'elle-même, la priant seulement de quitter Londres et de se fixer dans un des comtés avoisinants; son banquier devait payer une fort jolie pension à la jeune fille; elle choisit Douvres, parce que la société y est très-agréable et puis miss Élisa aime l'air de la mer.

Il y a environ trois mois et demi, son père, pour la mettre à l'épreuve, lui envoya une somme de 200 liv. sterl., en lui écrivant que *c'était pour satisfaire un de ses caprices*

Miss Litters, une vraie Anglaise, n'avait pas de caprice, monsieur! Elle mit son or sur sa cheminée, comme un enfant met ses petits souliers rouges dans son lit. Vous n'oseriez pas faire ça ni à Londres, ni à Paris! — Trois personnes voyaient tous les jours la corbeille pleine d'or. Mais à Douvres, monsieur, il n'y a ni voleurs, ni assassins, ajouta-t-elle d'un ton encore plus majestueux.

— Au bout d'une semaine, la jeune miss trouva qu'elle avait assez regardé son or, et résolut de le porter chez son banquier, à Londres. Alors,—écoutez bien ceci, sir Walter, un enseignement précieux dans votre carrière, — alors elle voulut mettre des brodequins neufs. Ils lui blessaient un peu le pied; elle prit un bistouri afin de couper un cor espérant pouvoir mettre ensuite ses chaussures; elle se coupa; vous savez, monsieur, « ajouta railleusement la narratrice, » comme le sang s'étale? Elle alla en marchant sur son talon jusque dans la cuisine pour trouver de l'eau; enfin l'eau froide ayant arrêté le sang, elle voulut mettre ses brodequins et s'aperçut qu'il y était tombé une gouttelette de sang. Pour ôter la tache plus facilement, elle mit dans le brodequin une forme, ce qui vous a fait dire à mistress Douaern qu'*on avait trouvé un des pieds de miss Litters dans sa bottine*.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle ne mit pas ses brodequins neufs et les laissa dans la cuisine.

Après une absence de cinq jours, la jeune miss est revenue, bien surprise de tous ces bruits absurdes, et très en colère contre vous, monsieur, quoiqu'elle ne vous connaisse pas. Ses amis sont accourus la voir, et on a fini par rire de l'aventure. Cependant, sir Walter, je vous conseille de ne pas rester longtemps à Douvres; car si Saunders, dont vous avez raconté une si belle action, venait à vous rencontrer, il pourrait bien vous exprimer, en bon anglais, ce qu'il pense de vous; et croyez-vous que ce pauvre Bag serait enchanté de vous voir? C'est pourquoi, monsieur, je vous le dis d'amitié, partez au plus vite (vos confrères aussi ne seraient pas flattés qu'on ébruitât votre conduite).

Ce dernier trait mit le comble à mon indignation; et, frappant le poing sur la table :

— Que le diable vous emporte, mistress Findy! — N'est-ce pas vous, avec vos sots contes, qui avez mis cette affaire en mouvement?

— Bien! bien! répliqua l'hôtesse en se retirant à reculons; je vois ce que c'est. Vous ne seriez pas fâché de vous débarrasser en ma faveur de votre mauvaise position. Dieu merci! mistress Findy est connue; on ne fera croire à personne qu'elle passe son temps à inventer des histoires de cour criminelle! Je vous ai averti; faites-en votre profit, je me lave les mains de ce qui pourrait arriver.

Une heure ou deux plus tard, et comme j'avais oublié cette scène ridicule et cette risible accusation, la servante de l'auberge vint m'apporter une lettre *pressée*. Cette lettre venait de l'alderman et me priait « de ne pas prolonger mon séjour à » Douvres, où le souvenir trop récent de la mé» prise que *j'avais failli faire commettre* à la justice » pourrait m'attirer quelque désagrément. »

Je ne luttai pas plus longtemps, me réservant d'avoir une explication avec mes confrères de Douvres.

Pour terminer cette note comme un véritable roman, je dois ajouter que miss Litters n'épousa ni Saunders, ni Charvey; un jeune négociant de Londres, qui revenait des Indes avec master Litters, la demanda en mariage et l'obtint.

M. DE RAUBAR.

GAZETTE DU PALAIS

Voilà nos tribunaux occupés de nouveau des tripotages dans lesquels ont fini par sombrer le *Crédit mobilier* et sa digne fille aînée, l'*Immobilière*. L'*Immobilière* vient d'être déclarée dissoute et mise en liquidation; Dieu protége les actionnaires! Quant au *Crédit mobilier*, il se prétend créancier de l'*Immobilière* et voudrait obtenir un jugement qui lui permît de prendre hypothèque sur elle pour une bagatelle de 60 à 80 millions. Vous pensez si les obligataires de l'*Immobilière* se mettent en travers.—Comment, disent-ils au *Crédit mobilier*, c'est toi qui as perdu l'*Immobilière*, qui l'as dévalisée, qui nous mets sur la paille, et tu voudrais encore nous ôter le pain de la bouche, nous enlever le peu qui nous reste du gage commun! Le *Crédit mobilier*, habile et doucereux, leur répond : — Laissez-vous faire; si j'empoche 80 millions, je vous en abandonnerai la moitié; en faisant mon jeu, je ferai le vôtre. Les obligataires, paraît-il, n'acceptent pas ces ouvertures et ils craignent le Crédit mobilier même lorsqu'il leur offre des millions. Dame! chat échaudé craint l'eau froide. En attendant, la première chambre du Tribunal entend des plaidoiries, et puis des plaidoiries, et encore des plaidoiries; malheureux créanciers, malheureux juges!

La première chambre du Tribunal a prononcé, ces jours derniers, une séparation de corps, qui eût fait bien du bruit, si avoués, avocats et parties ne s'étaient arrangés pour faire la chose avec mystère. Les séparés ne sont pas les premiers venus. Le mari, c'est ce vieillard encore vert, que vous savez bien, et qui se vantait d'avoir une idée par jour. Pourquoi a-t-il eu celle de se marier? Toujours est-il qu'après avoir été le mari de la dixième muse, il a fait la folie, sur le tard, d'épouser une très-jeune fille. Ajoutez à cela le siége de Paris, l'éloignement, le besoin de consolation, et vous comprendrez comment le Tribunal a dû accueillir d'abord une action en désaveu, intentée par le mari, et ensuite sa demande en séparation de corps. Corvisart avait raison: à soixante-dix ans on a toujours des enfants; et la chanson du sire de Framboisy parlait comme la sagesse des nations, lorsqu'elle disait: A jeune femme, il faut jeune mari.

Le 6e conseil de guerre a rendu son jugement dans l'affaire de l'assassinat de monseigneur Surat et des ôtages mis à mort avec ce prélat. Tous ces procès se ressemblent, et qui a lu l'un a lu l'autre; partout c'est la même férocité; il semble que l'homme, lorsque ses passions sont déchaînées, est une bête fauve. Une remarque curieuse à faire, c'est que les plus impitoyables sont toujours les enfants et les femmes. Tandis que les hommes se laissent attendrir, les femmes sont sans pitié, et les enfants de leur côté se grisent avec le sang. Aussi le conseil ne prononçant, dans cette affaire, qu'une seule condamnation à mort, a dû la prononcer contre une femme. Quelle femme, hélas!

Un incident est venu troubler pour un instant ces tristes débats. Au moment où, les plaidoiries finies, et avant que le conseil se retirât pour délibérer, le président adressait aux accusés la question d'usage: Avez-vous quelque chose à ajouter pour votre défense? une noce de campagne est entrée dans la salle des séances et a pris gaiement place au banc des témoins. Elle se croyait sans doute à la police correctionnelle et venait là pour s'amuser. Il fallait voir la mine de ces braves gens s'allonger à mesure qu'ils comprenaient de quoi il s'agissait, et la mariée rougir sous son voile blanc à la pensée des horreurs que ceux qu'on jugeait avaient commises. Cette pauvre noce était bien fourvoyée, je vous jure, et elle a bientôt déguerpi sans tambour ni trompette. Le vilain jour de noce, convenez-en! et la triste préparation à la lune de miel.

Croiriez-vous que certains de nos députés choisissent le moment présent pour demander l'abolition de la peine de mort. Vraiment, ils prennent bien leur temps. Moi aussi, naguère, j'ai professé cette belle illusion, mais décidément j'en reviens au mot d'Alphonse Karr: oui, abolissons la peine de mort, mais que messieurs les assassins commencent. Je comprends d'autant moins ces croisades entreprises en faveur de l'abolition de la peine de mort, que ceux qui s'en font les chefs sont, la plupart du temps, des matérialistes convaincus.

Or, je me fais cette réflexion : si l'homme n'est qu'un animal comme un autre, la peine de mort n'a rien d'excessif, et il est clair que les animaux, réunis en société, ont le droit de se défendre par tous les moyens possibles; supprimer une bête féroce n'a rien que de légitime.

Les Chinois n'en sont pas encore là, et leur code pénal contient une série de peines de mort très-agréablement variées. En voici un échantillon que je vous recommande: Au mois de novembre dernier, un Chinois nommé Tsin-Hoang, convaincu d'assassinat, fut condamné à mort. Le malheureux fut amené, à onze heures du matin, sur le lieu de l'exécution. On l'attacha à une croix. Le bourreau se plaça alors sur une sorte d'escabeau à côté de lui, fouilla dans un sac et en tira un outil tranchant sur lequel était écrit : *pied droit*. Il commença immédiatement à couper, ou plutôt à scier le pied droit du condamné. Cette petite opération dura un bon quart d'heure. Le bourreau tira ensuite de son sac un second instrument étiqueté : *œil gauche*, et il fit galamment sauter l'œil gauche. Il tira ainsi successivement autant d'outils qu'il avait de membres à couper, scier ou arracher, et désarticula très-proprement le patient, morceau à morceau, au grand contentement de la foule. Il y avait ainsi vingt-trois instruments différents et le supplice dura une heure trois quarts! Ce supplice ingénieux s'appelle, en Chine, le supplice « des dix mille morceaux; » notre code pénal, avec son couperet rapide comme l'éclair, n'est-il pas le plus doux des codes, par comparaison?

Je parle de supplice, et cela me remet naturellement en mémoire l'horrible procès qui se plaide et se juge, à l'heure où j'écris, à Bruxelles. Tous les journaux l'intitulent: *le drame d'Evère*, et c'est bien un drame, le plus palpitant des drames. Evère, c'est le Charenton ou le Bicêtre de la Belgique; c'est une maison d'aliénés. Or, la justice, avertie par des dénonciations anonymes, apprit dernièrement que le médecin et le directeur de l'établissement n'étaient ni plus ni moins que des bourreaux. Au lieu de soigner les malades, on les maltraitait, les frappant avec le martinet, les enfermant dans des cachots obscurs et infects, les y laissant mourir de froid et de faim. L'un de ces malheureux, aujourd'hui guéri de sa folie, est venu déposer comme témoin; on l'a porté à l'audience car il ne peut plus marcher, ayant les deux pieds amputés. Savez-vous de quelle façon il a perdu les deux pieds? C'est pour avoir été enfermé pendant plusieurs jours, pieds nus, par un froid de plusieurs degrés au-dessous de zéro dans un cachot ouvert à tous les vents. Il a eu les pieds gelés, la gangrène s'y est mise et force a été de l'amputer. Et ce malheureux n'est pas le seul dans cet état; d'autres témoins, d'autres victimes sont venus témoigner des mauvais traitements qu'ils avaient endurés. A tout cela, les prévenus ont répondu: « Nous ne savions pas, nous ne pensions « pas que cela allât si loin; il faut être sévère avec « les fous; il faut les traiter en enfants; il faut agir « sur leur imagination! ».

La belle défense! je ne saurais vous dire avec quel accent d'indignation le procureur du roi a requis contre ces misérables, qui abusaient à ce point de ces frêles existences qui leur étaient confiées. Le jugement n'est pas encore rendu; mais tout porte à croire qu'il sera rigoureux. Ce sera justice.

Pour finir, permettez-moi de vous signaler un passage de l'interrogatoire de ce colonel Henry, qui vient d'être condamné à mort par le troisième conseil de guerre. Le président lui reprochait les ordres qu'il avait donnés, et notamment l'arrestation illégale de deux commissaires de police; à quoi Henry répondait, d'abord, que son

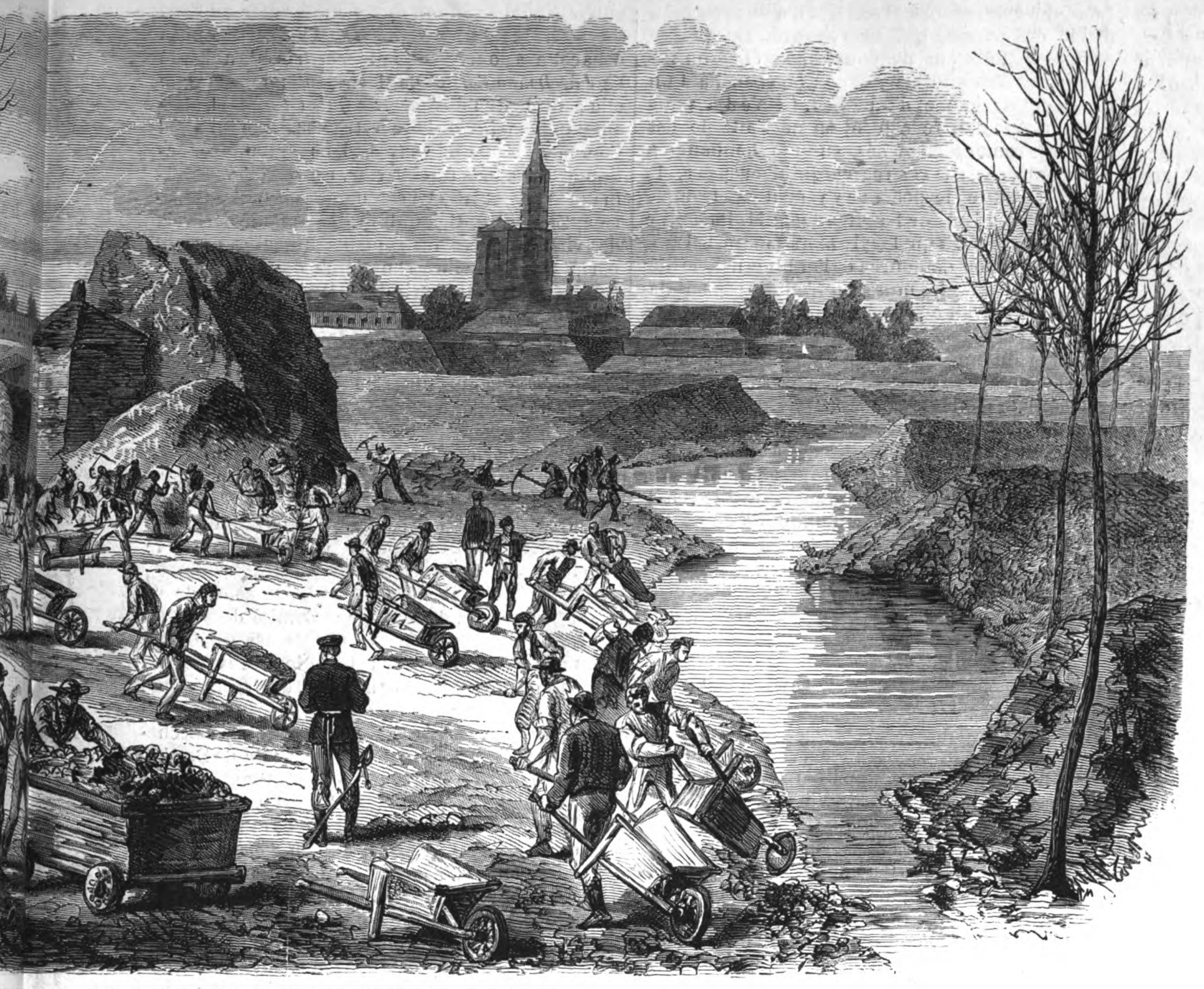
grade n'avait aucune importance, « attendu que, sous la Commune, « on était aussi aisément colonel ou « général que lieutenant ou capi- « taine, et que le général n'avait « pas plus de pouvoir qu'un simple « soldat. » Et il a ajouté: « On me « donne trop d'importance. Quand « ces messieurs ont été arrêtés, je « les ai vus; mais il était trop tard « pour que je pusse leur être de « quelque secours. Il ne faut pas « oublier qu'en ces moments de « trouble, il n'y a pas qu'un maître; « tout le monde, jusqu'au plus petit « chef, se fait un programme, et, « appuyé de sept ou huit camarades, « il réclame, au nom du peuple, « l'application de ses doctrines. » Qu'en pensez-vous, et cela vous donne-t-il le moindre goût pour le gouvernement de ces messieurs? Le colonel Grateaud, un brave qui, par parenthèse, préside admirablement les débats, a répliqué à cette triste sortie du colonel Henry par ces paroles pleines de sens : « Voilà un « bel argument en faveur de la « souveraineté populaire. Ainsi, « toutes les fois qu'il y a dix factieux « réunis dans un endroit, c'est le « peuple, et ils parlent au nom de la « volonté du peuple, dont ils ont « toujours la prétention d'être l'expression! » Bien dit, colonel; mais le peuple n'est pas là, Dieu merci, et c'est aux honnêtes gens de toutes les classes et de tous les partis à le prouver en serrant davantage leurs rangs.

O. RIGAUD.



DÉMOLITION D'UNE PARTIE DES FORTIFICATIONS DE S

DÉMOLITION D'UNE PARTIE DES FORTIFIC



ATIONS DE STRASBOURG POUR L'AGRANDISSEMENT DE LA VILLE.

STRASBOURG

DÉMOLITION DES FORTIFICATIONS ET DE LA CITADELLE DE STRASBOURG.

Au Directeur

Strasbourg, 24 avril 1872.

Deux projets connexes préoccupent en ce moment l'administration allemande : l'un est relatif à l'agrandissement de la ville de Strasbourg, et l'autre à l'établissement des forts détachés.

Ce dernier, qui consiste dans la construction non-seulement de cinq forts, mais d'un chemin de fer destiné à les relier entre eux et d'une gare stratégique, mérite d'être sérieusement étudié, et nous y reviendrons prochainement.

Quant au premier, il a déjà reçu un commencement d'exécution; car depuis environ un mois de nombreux ouvriers militaires sont occupés à démolir les ouvrages avancés de la citadelle; les bastions 84, 85, 86 et 87 ont aujourd'hui complétement disparu, et les fossés qui les entouraient ont été comblés

Le plan d'agrandissement de la ville comprend : au nord, depuis la Finkmatt jusqu'au canal de la Marne au Rhin ; à l'est, depuis la porte des Pêcheurs jusqu'au même canal : au sud, la partie de la Roberstau derrière l'Orangerie et le canal, se prolongeant jusqu'au petit Rhin et rejoignant la citadelle.

La nouvelle enceinte commencera à la porte de Pierre, faisant suite au bastion 55 qu'elle continue en ligne

CATIONS DE LA CITADELLE DE STRASBOURG.

directe jusqu'au canal de la Marne au Rhin, en traversant sur son passage la rivière de l'Aar, bras de l'Ill et l'île de Wacken. Au confluent du canal de la Marne elle côtoie la légère courbe du barrage de l'Ill et continue à angle droit en suivant le canal jusqu'à proximité de sa jonction dans le Rhin, en coupant de nouveau sur son passage l'Ill ainsi que le canal du projet, destiné à mettre le grand bassin que l'on doit creuser entre l'esplanade et la citadelle en communication directe avec le Rhin. La nouvelle enceinte longera ensuite presque parallèlement le petit Rhin en suivant la digue dont elle coupe quelques sinuosités; elle se terminera en rejoignant diagonalement les ouvrages à cornes 80, 82. Ces travaux nécessiteront les démolitions de nombreux ouvrages, y compris les deux portes des Juifs et des Pêcheurs, à partir du bastion 55 de la porte de pierre jusqu'à la lunette 83 de la citaddelle, limite extrême de l'enceinte au sud-est.

Tels sont, en peu de mots, les agrandissements projetés, dont les deux croquis ci-joints vous permettront d'apprécier toute l'importance. Je vous enverrai une lettre plus longue et plus détaillée sur l'établissement des forts détachés.

Agréez, etc. HENRI VIGNE.

LES THÉATRES

M. Coppée a vu le *Chanteur florentin* de Dubois. La gracieuse statue l'a transporté en pensée dans ce monde italien du seizième siècle et il a écrit *le Passant*. M. Paladilhe a lu *le Passant*; l'œuvre du poëte a inspiré le musicien, et M. Paladilhe a écrit ce petit acte que nous avons écouté l'autre soir à l'Opéra-Comique.

Vous vous souvenez de cette charmante comédie de l'Odéon, plus qu'une pièce, un poëme de l'amour à vingt ans, chanté dans quelques centaines de vers, tout ému des premières joies du cœur, tout égayé des insouciances de la jeunesse, lançant au vent qui passe, aux oiseaux qui gazouillent, au printemps qui fleurit et embaume, sa note gaie et attendrie à la fois: cela chantait, et la chanson amoureuse se perdait dans le lointain laissant un souvenir et évoquant une rêverie. Je ne puis oublier cette soirée. Je me la rappelle, par un effet de sensation extérieure; elle me reporte à une vive et fraîche impression, comme si le corps avait ses éphémérides. Que le lecteur me pardonne cette façon prétentieuse de parler; qu'il m'excuse aussi si je l'entretiens de moi.

C'était à Beyrouth; un soir j'étais sorti seul à cheval, je marchais en m'enfonçant dans une de ces allées sablonneuses bordées de cactus et plantées de pins servant de barrière aux invasions de sable. Ces pins sont de moyenne taille, mais au milieu d'eux s'élèvent de grands arbres. Il se faisait tard lorsque j'arrivai au massif le plus épais et le plus ombragé; le soleil se couchait derrière moi et enflammait la mer de ses feux; ses derniers rayons éclairaient en même temps le versant du Liban, couvert de villages. Ce spectacle grandiose, ce silence de l'homme dans ce silence du désert, s'étaient emparés de tout mon esprit et de toute mon âme. Tout à coup se fait derrière moi un bruit de pas de chevaux, et une voix parisienne de femme m'arrive comme un doux et frais souvenir du pays absent. Depuis un an je n'avais pas entendu cette voix coquette et chanteuse; jamais elle ne me parut si fine et si charmante. Je l'entendais sans me retourner, sans même chercher à savoir d'où elle venait, de peur que ma curiosité ne rompît cet enchantement. A combien de choses pensai-je alors, au milieu de ces sables et de ces pins! J'écoutais et je rêvais: à quoi? je n'en sais rien... aux amis quittés... à la patrie lointaine. Ainsi plus tard, ce gracieux poëme du *Passant* m'a ramené au pays à jamais perdu de la jeunesse.

Pardon, encore une fois, de cette digression: Je reviens à M. Paladilhe. Je crains que le musicien ne se soit laissé tromper par le poëte ou plutôt qu'il ait mal lu sa pièce. Celle-là est légèrement écrite, prestement, et pour ainsi dire à fleur de passion. Le traducteur, et c'est là son tort à mon avis, lui a donné des perspectives trop grandes. De quoi se compose cette scène d'amour? d'une chanson insouciante, d'une rêverie, d'un duo ébauchant un sentiment à peine, et d'un adieu. Ce n'est pas une passion, c'est une rencontre; on ne s'attarde pas sur ces romans ébauchés, sur ces bonheurs à peine entrevus, sur ces regrets qui n'ont pas eu le temps de naître; le poëte ne s'y était pas trompé, lui; il avait glissé sur les situations; M. Paladilhe appuie. Mais dans quel style alors faudra-t-il traduire l'abandon douloureux, l'oubli cruel, le désespoir de l'âme? Le musicien n'aurait pas fait davantage s'il avait eu à rendre un drame du cœur, quelque chose comme l'*Abandonnée* de M. Coppée. L'œuvre du musicien n'est donc nullement en proportion avec l'œuvre du poëte. Cette partition du *Passant* a des lenteurs, des langueurs maladives; elle flotte dans le vague, elle évite de prendre un parti; elle manque de décision et de clarté.

Il me fâche d'avoir à faire une semblable critique et de la faire si durement, mais aussi je sens là toute la mauvaise influence d'une école de rêveurs qui, si l'on n'y prend garde, nous prendra une à une toutes les espérances de jeunesse actuelle. Voilà, certes, un homme de talent; il en a donné des preuves: M. Paladilhe a écrit un charmant morceau qui est devenu populaire. Cette *Mandolinata* chantée partout depuis deux ou trois ans est d'une facture des plus heureuses; le rhythme en est net et précis, la phrase élégante; elle a ces contours souples et vivants à la fois de la musique italienne; on la dirait prise sur le vif à quelque chanteur de la Margellina ou de Sorrente; elle est pleine de lumière et de vie. Le musicien qui l'a écrite à vingt-cinq ans; il grandira, j'en suis certain, après une aussi brillante promesse; et pourtant son inspiration cherche autre chose dans ce vague, dans cet indécis, qui est à la mode de nos jours. Aussi, voyez le résultat! Comme le public a applaudi à cette *Mandolinata* que chante Mme Galli-Marié au début de la pièce! comme il a battu des mains à cette fraîche et gracieuse sénérade; puis tout d'un coup, il est devenu rêveur, ne sachant pas trop ce qu'on voulait lui dire, attendant en vain une mélodie, une phrase, s'étonnant de ce parti pris dans les nuages du sentiment. Détails d'une grande nouveauté, distinction dans la trame harmonique, effets d'une finesse exquise; tout ce que vous voudrez; mais qu'un bon et chaud rayon de soleil ferait bien dans l'atmosphère froide de ce te musique. Mlle Priola et Mme Galli-Marié gâtent un peu les vers de M. Coppée, mais elles chantent à merveille la musique de M. Paladilhe, et je dois à la vérité de dire qu'elles ont été chaleureusement applaudies.

Je n'aurais pas parlé de la reprise de *Linda di Chamonix* au Théâtre-Italien; à quoi bon rappeler un début peu heureux et sans lendemain de Mlle Marchetti? Mais à côté de cette cantatrice de passage chantait un artiste que j'ai entendu pour la première fois et dont je dois signaler le talent. C'est M. Colonnese; M. Colonnese est de la bonne et grande race des chanteurs; sa voix, d'un timbre bien net, bien sonore, porte dans toute la salle; elle s'émet sincèrement, franchement; elle est émue et passionnée. Ajoutez à cela que M. Colonnese a une grande qualité: il chante en mesure; il respecte le rhythme. Grand éloge pour un artiste, en ces temps où le rhythme, cette vie, cette ponctuation de la musique, est compté pour rien et où les chanteurs de notre opéra par exemple, je parle des plus en renom, en font fi, comme d'une chose gênante à l'effet de leurs voix. Il y a quelque temps, M. Félicien David protestait publiquement en plein Conservatoire, contre une semblable école; et il avait raison. Il est évident que la musique ne saurait exister sans la mesure: elle vit de rhythme et par le rhythme. La singulière manie que celle du chanteur, de s'arrêter ainsi où bon lui semble, et particulièrement aux endroits où sa voix se trouve à son aise, de telle sorte que la phrase musicale, ainsi rompue, n'a ni dessin ni sens!

Par bonheur, quelques grands artistes luttent encore contre cette révolution, Mme Alboni entre autres. Nous l'écoutions dimanche dernier, au Conservatoire, dans un des plus beaux concerts donnés dans cette saison. Avec quelle *maestria* elle a chanté l'air de *Donna Caritea* de Mercadante; de quel style elle a dit le duo du *Stabat*: « *Quis est homo* »! Mais aussi quel maître de l'orchestre vocal que Rossini! Comme il a mis en œuvre, dans toute sa séduction et dans tout son charme, ces belles voix humaines! Avant lui et presque de son temps Cimarosa, Zingarelli, Generali avaient manié les voix des virtuoses; ces instruments humains avaient parlé, soupiré, vibré sous leurs doigts; mais ce sont là les peintres primitifs. Rossini, qui les résuma en les développant, fut le grand coloriste de cette école: la couleur pour la couleur, l'éclat et la joie des sons, quelque chose comme un Paul Véronèse de la musique. Ce à quoi Rossini obéissait avant tout, c'était à cette jouissance, qui fut un des côtés de son génie, d'entendre ce concert des voix dans leur harmonieuse et adorable beauté. C'est pour cet orchestre qu'il écrivit, en dehors des convenances scéniques, et le trio et le quintette du serment de la *Semiramide*, et le quintette de la *Cenerentola* et le sextuor de ce même opéra, le chef-d'œuvre de la symphonie vocale!

Mme Alboni n'était pas la seule *attraction* de ce superbe concert, donné par le Comité des arts de la souscription patriotique des dames de France au profit de l'œuvre de la libération du territoire. Nous avons entendu Planté, Alard, Franchomme exécutant le splendide trio en *ut* mineur de Mendelssohn, l'hymne d'Haydn, le menuet de Boccherini, l'allegro de la sonate *appassionnata* de Beethoven, la *Polonaise* de Chopin, que M. Planté a jouée d'une façon magistrale. Mlle Favart a prêté le concours de son talent à cette œuvre; et après avoir chanté avec Mme Alboni le duo du *Stabat*, Mme Carvalho a dit l'air d'*Actéon* avec un goût, une habileté, une science qui ont été salués par d'unanimes applaudissements. Puisque l'étiage du succès se fait sur des chiffres, enregistrons comme le commentaire le plus éloquent de cette admirable matinée musicale le produit ci-inscrit: vingt mille francs.

M. SAVIGNY.

LA GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT

OPINION DE PLINE LE JEUNE

C'est autant à titre de renseignement que de curiosité que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs quelques passages d'une lettre écrite par Pline le jeune à l'illustre Tacite sur l'organisation des écoles et la gratuité de l'enseignement.

Pline à Tacite, salut.

... « Dernièrement, j'étais dans ma ville natale, quand le fils d'un de mes compatriotes, enfant qui avait la robe prétexte, vint me saluer.

» — Tu étudies? lui dis-je.

» — Certes, me répondit-il.

» — Où?

» — A Milan.

» — Pourquoi pas ici? »

« Le père, qui était présent et avait amené l'enfant, intervint:

» — Parce qu'ici nous n'avons pas de maîtres.

» Et pourquoi n'en avez-vous pas? N'est-il pas du plus haut intérêt pour vous, pères de famille (plusieurs pères en effet se trouvaient là fort à propos), de faire instruire vos enfants ici de préférence? Quel séjour leur sera plus agréable que celui de la patrie? Où mèneront-ils une vie plus réglée que sous les yeux de leurs parents? Où vivront-ils à moins de frais qu'à la maison paternelle? Est-ce donc une si grosse affaire de se cotiser pour engager des maîtres? Vous ajouterez à leur traitement ce que vous dépensez aujourd'hui en logements, en frais de route et autres qui coûtent si cher (car tout est cher). Eh bien! moi qui n'ai pas encore d'enfants je suis prêt, pour notre cité (*republica*), que je considère comme une fille ou comme une mère, à donner le tiers de la somme qu'il vous plaira d'attribuer à cet objet. Je pro-



mettrais la totalité si je ne craignais que l'intrigue ne vînt à corrompre ce don, comme je vois qu'il arrive dans beaucoup d'endroits où l'on engage des maîtres pour le compte de l'État. Il n'y a qu'un remède à cet abus, c'est que le droit d'engager les maîtres soit exclusivement réservé aux parents, et que l'obligation de faire de bons choix leur soit imposée par la nécessité de se cotiser. On peut se désintéresser de l'argent d'autrui; on ne se désintéresse pas de celui qu'on donne; vous aurez soin que l'argent que je donne n'aille pas dans des mains indignes, si ces mains reçoivent aussi le vôtre. Ainsi, mettez-vous d'accord, entendez-vous, encouragez-vous en voyant ma bonne volonté à moi, qui n'ai d'autre désir que de savoir ma quote-part la plus grosse possible. Vous ne pouvez rien faire de plus profitable pour vos enfants, de plus convenable pour le pays. Il faut que les enfants soient instruits là où ils sont nés et qu'ils s'accoutument dès l'âge le plus tendre à fouler et à aimer le sol natal. Je souhaite que vous attiriez des maîtres assez renommés pour que les villes voisines fassent de votre cité un centre d'études, et qu'au lieu d'envoyer vos enfants chez les autres, vous voyiez les enfants des autres pays affluer ici. »

Ainsi, aux yeux de Pline, il y a inconvénient à ce que l'État se substitue à la famille soit pour entretenir, soit pour fonder, soit pour diriger l'école. Le choix du maître doit être réservé au père. Le père ne doit pas être déchargé par l'État du soin de con ourir directement de ses deniers à l'entretien de l'école; ce serait le désintéresser d'un devoir sacré. Nous n'apprécions pas, nous analysons.

Ne semble-t-il pas que Pline ait écrit cela tout spécialement pour nous et n'y a-t-il pas en ce moment un intérêt tout actuel à reproduire le jugement de l'écrivain latin?

FERDINAND DELAUNAY.



LA NOUVELLE-CALÉDONIE

D'OUBATCHE A BALADE

L'intérêt d'actualité résultant de la grave question de la transportation, à laquelle le Gouvernement vient de donner de l'extension en Nouvelle-Calédonie, aurait dû provoquer, ce semble, un plus grand nombre de publications faisant connaître en détail et en termes moins abstraits cette terre lointaine.

Pourtant, depuis deux ans, les explorateurs n'ont pas manqué et plusieurs d'entre eux, anciens planteurs de la Réunion, étaient des observateurs fort compétents et très-instruits. Il est vraiment dommage qu'ils n'aient songé à suivre le précepte de Michel de Montaigne : « *d'escrire ce qu'ils sçavaient*, » et ainsi contribué pour une large part à faire connaître surtout les régions utilisables de ce pays tropical d'une salubrité exceptionnelle.

Dans ce qui a été publié sur la Nouvelle-Calédonie jusqu'à ce jour, on rencontre souvent les contradictions les plus étranges : « *Il n'y tonne jamais*, » dit l'un, « *les orages sont quotidiens*, » dit l'autre; ou bien encore : « *La Calédonienne se donne pour un clou*, » alors qu'il en est qui prétendent que « *la chasteté est une des rares vertus de la femme canaque*. »

Pourtant je me hâte d'affirmer que ces contradictions ne sont souvent qu'apparentes : des auteurs, prenant la partie pour le tout, disent : la *Nouvelle-Calédonie*, sans désigner tel point, telle région ou telle tribu; or, cette terre, qui a une étendue en longueur à peu près égale à celle de Paris à Lyon, et qui, sur une superficie de 1 830 000 hectares (quatre fois celle du département des Hautes-Pyrénées), est peuplée, en fait d'indigènes, de deux races physiquement et moralement très différentes, offre aussi d'assez grandes différences climatériques dans ses diverses régions : du vent, sous le vent, Nord, Sud, et par suite des degrés de fertilité non moins variables.

Nous donnons aujourd'hui la vue du poste d'*Oubatche*, situé au bord de la mer et à l'extrémité sud-est d'une vallée formée par les bassins côtiers compris entre les contreforts que projette au Nord-Ouest le cap Colnett, par où l'illustre Cook commença, il y a près d'un siècle (4 septembre 1774), la découverte de cette terre qui lui doit son nom européen.

L'établissement d'un colon écossais, *M. Andrew Henry*, deux fois attaqué par les naturels, avait nécessité la création (en 1869) près de sa station d'un poste militaire d'une trentaine d'hommes, commandés par un officier. Plus tard on y établit aussi un atelier d'environ cinquante *ouvriers de la transportation* (1).

Cette vallée, qui renferme une superficie cultivable de près de quatre kil. carrés (400 hectares), est d'un aspect extrêmement riant. La richesse du sol contraste agréablement avec la plupart des terrains arides qui affligent le Nord de la Nouvelle-Calédonie. Oubatche aura, dans un avenir peu éloigné, une importance agricole relativement considérable. Mais pour arriver à ce résultat, pour tirer de ce sol, inculte aujourd'hui, tout ce qu'il peut produire, il faudrait des mains intelligentes et expérimentées.

Comme toutes les îles montagneuses de la zone intertropicale sous les vents généraux, la Nouvelle-Calédonie a une région où les pluies sont plus abondantes : celle *du vent*.

Les hautes montagnes qui comme le cap Colnett dominent le versant oriental de l'île, versant contre lequel les vents du large portent une couche d'atmosphère tiède, chargée des évaporations de l'Océan, ces hautes montagnes condensent, en les refroidissant, les vapeurs de cette couche, en résolvant en pluie la plus grande partie de son humidité, ne laissant passer sur les versants de l'autre côté des monts (*sous le vent*) qu'un courant relativement sec. Il résulte de ceci que dans la région où est situé *Oubatche*, les pluies sont très-fréquentes, et pendant les quatre mois de l'hivernage à peu près quotidiennes. Aussi le nombre des cours d'eau y est-il considérable; et comme ces cours d'eau viennent d'un terrain granitique très-élevé et couvert d'épaisses forêts, les eaux en sont d'une limpidité parfaite et d'une fraîcheur tonifiante.

La région *forestière* d'Oubatche s'étend sur toutes les hautes crêtes des environs et descend moyennement à la moitié de leur altitude.

Après les forêts vient sur des plateaux intermédiaires une zone, entièrement irrigable, de terrains de *pacage*, au pied de laquelle s'étend une troisième zone, les plaines *cultivables*, formée par les alluvions des ruisseaux-rivières descendant des hautes forêts et très-riches en matière végétale désagrégée (humus).

Enfin une quatrième bande de terrain, rarement interrompue, forme un gracieux rideau de *cocotiers* et cache heureusement au planteur l'aspect mélancolique de la cinquième et dernière zone qui comprend les *palétuviers*, sorte de forêts maritimes au feuillage sombre, d'un effet attristant.

Ce joli vallon n'a plus guère que 150 à 160 habitants indigènes. Il n'en était pas toujours ainsi. L'observateur le moins attentif est saisi d'étonnement en voyant les ingénieux systèmes d'irrigation par gradins superposés, agencés un peu partout. Ici, c'est un cours d'eau détourné par un col pour arroser les gradins du versant opposé; là, c'est un barrage ou gigantesque puisard, réunissant pour le même but les eaux d'une patte d'oie formée par des contre-forts épaissement boisés, et ainsi de suite.

Ces travaux hydrauliques alimentaient d'assez belles étendues cultivées et sont le témoignage irrécusable d'une population jadis nombreuse, intelligente et laborieuse, population qui a disparu, ou bien dont les Canaques (2) actuels sont la descendance dégénérée.

En partant de la station de M. *Andrew Henry* et en se dirigeant parallèlement à la côte au Nord-Ouest, on arrive à *Balade*, qui est à 25 kilomètres d'Oubatche, mais avant on passe par Pouébo (10 kilomètres), où il y a une *Mission mariste* et un *poste militaire*, qui bordent les deux rives d'une belle rivière, dotée d'une passerelle construite avec des troncs de cocotiers. Ces passerelles ne sont naturellement pas rares dans un pays où tous les 500 mètres ou à une rivière à traverser. Quand il s'agit d'un cours d'eau d'une certaine largeur, il faut être quelque peu équilibriste pour ne pas prendre un bain involontaire. Ainsi la rivière de *Gabaric* a 85 mètres à l'endroit où est sa passerelle, qui est formée par dix-neuf chevalets en X dans la fourche supérieure desquels sont placés horizontalement bout à bout, pour servir de tablier de pont, vingt cocotiers *non équarris* (en rondins) dont le balancement est encore plus gênant que la faible largeur.

La première moitié de l'itinéraire d'Oubatche à Balade est tout simplement splendide : et nos aimables lectrices en jugeront par ce petit paysage près d'*Ouvanou*, que donne notre gravure.

Quand il m'arriva de faire cette route pour la première fois, je jouissais d'une de ces belles matinées, toujours trop courtes, qui ne sont possibles que dans les îles sous les tropiques. Un air frais et vivifiant, embaumé par une végétation qui ne demande qu'à vivre, remplissait mon cœur d'un sentiment de bien-être que j'appellerai volontiers confiance en la vie. Rien ne manquait dans ce ravissant tableau, égayé par le ramage matinal d'un petit monde au plumage bariolé, dans lequel se distinguait surtout un petit passereau vert métallique à tête écarlate qui chantait force gammes amoureuses.

Eh bien, depuis que nous y sommes, cette belle nature a déjà été le théâtre d'événements tragiques. Le nom d'Ouvanou ne pourra plus désormais se prononcer, sans s'associer dans la pensée à l'assassinat du brigadier Bailly, qui commandait le poste de Pouébo en 1867 et qui malheureusement n'était pas la seule victime.

Napoléon Ouarébate, grand chef (1) de la tribu des Mouélébés, chrétien catholique fervent, vit avec haine l'installation sur le territoire de sa tribu d'un certain nombre de colons européens, les uns protestants, les autres catholiques indifférents. Ces immigrants n'occupaient cependant que des lots de quelques hectares; mais, en outre des répugnances religieuses, il est supposable que la crainte de voir envahir successivement leur pays par les hommes blancs était le véritable motif qui poussait les Mouélébés à commettre des actes criminels que les quelques légères dépossessions subies par eux sont loin de justifier.

Malheureusement les missionnaires catholiques de la société de Marie ne pouvaient ou ne voulaient point intervenir en faveur des colons. Leur silence seul était pour les canaques un encouragement. Napoléon Ouarébate n'aurait peut-être pas agi aussi promptement sans son premier ministre *Jérome Mouhoïra*, sorte de Bismarck couleur chocolat, agissant avec habileté sous cape tandis que son chef, nature plus ouverte, aimait à jouer cartes sur table.

On fit un grand pilou-pilou (sorte de meeting) où les hommes des Mouélébés résolurent qu'il fallait commencer par débarrasser le pays du commandant du poste et des colons blancs.

L'autorité des chefs dans les tribus est très-grande; rarement leurs ordres sont méconnus par leurs sujets, alors surtout qu'en exprimant leur volonté ils fournissent en même temps l'instrument qui doit servir à l'exécution et qui ne saurait leur être rendu qu'après le fait accompli. Napoléon désigna dans sa tribu deux Canaques qui avaient été punis récemment par le brigadier Bailly. Le chef ne pouvait mieux choisir : c'étaient deux frères qui certes n'avaient pas oublié le châtiment qu'ils avaient subi. Il leur remit à chacun un casse-tête en leur disant : « *Je vous*

(1) Euphémisme employé par le gouvernement local pour désigner les condamnés aux travaux forcés, *transportés* à la Nouvelle-Calédonie.

(2) On désigne par Canaque ou Kanak, mot d'origine tahitienne (de la langue maori) et qui signifie : *homme*, tous les naturels de l'Océanie.

(1) En calédonien : *Téama*, et par abréviation Téa- p. ex. *Téa-Pouma*, chef de la tribu des Pouma. Les désignations d'*Aliki* ou *Ariki* de la langue maori ne sont usitées en Nouvelle-Calédonie pour désigner les chefs, que chez une fraction peu nombreuse immigrée de l'île Ouvéa de l'archipel polynésien des Wallis.

J. P.



NOUVELLE-CALÉDONIE — Poste d'Oubatche au Cap Colnetti.

donne ces casse-tête pour tuer de suite le commandant du poste, Déméné et Venturini. »

La meilleure preuve que les deux exécuteurs pensaient faire un acte, au point de vue religieux, très-méritoire, c'est que tous les deux allaient d'abord communier.

C'est le 7 octobre 1867 que furent exécutés les dessins sinistres de Napoléon Ouarébate, qui ensanglantèrent les environs d'Ouvanou en faisant tomber six victimes sous la hache des assassins.

Je prie le lecteur de me pardonner cette lugubre digression et de me permettre de reprendre mon chemin vers Balade.

La seconde moitié de la route a encore quelques beaux passages, mais peu à peu l'aridité prend le dessus, les hautes montagnes déboisées par le feu n'alimentent plus de sources, les cours d'eau deviennent rares, et naturellement les cultures aussi.

C'est ici que Cook disait : « les plantations exigent des soins extraordinaires, à cause de la maigreur du sol. En effet, je n'ai jamais vu, dans aucune autre île de la mer du Sud, les insulaires bêcher comme les Néo-Calédoniens » (1).

(1) Voyage de Cook en 1774, tome III, page 291.

NOUVELLE-CALÉDONIE. — Paysage pris sur le chemin d'Ouvanou à Balade. — D'après les photographies de M. J. Parquet.

Ceci est encore vrai aujourd'hui.

Balade, que les indigènes appellent Ouébounou, est le premier point visité par l'illustre découvreur. C'est aussi le premier port créé par le contre-amiral *Febvrier-Despointes*, qui y fit construire (1854) une caserne protégée par un blockhaus, l'un et l'autre en ruine depuis des années.

On a cru pendant longtemps que le nom indigène de toute l'île était Balade, qui est celui d'une petite fraction de la tribu des *Pouma*, avec laquelle Cook eut ses premières relations.

Comme tous les peuples primitifs, les Néo-Calédoniens ont la coutume de nommer le pays d'après les habitants, d'où il vient que l'île a autant de noms indigènes que de tribus, c'est-à-dire une quarantaine environ.

Mais dix ans avant la prise de possession par la France, Balade avait déjà été visité par des missionnaires d'abord anglicans, ensuite catholiques.

C'est en 1843 que le *Bucéphale*, galère de l'État, commandée par M. de La Ferrière, débarqua les premiers pères maristes.

Monseigneur *Douarre*, évêque d'Amata, *Viard* et *Rougeyron*, lequel dernier est aujourd'hui préfet apostolique de la Nouvelle-Calédonie, « descendirent sur le rivage le jour même de leur arrivée, 21 décembre, fête de saint Thomas, apôtre des Indes. Beau jour pour prendre possession, au nom du Sauveur, du royaume de Satan! » disait à ce propos un chroniqueur contemporain.

A la distance d'environ un mille marin (1 852 mètres) est un îlot de sable que les Pouma appellent *Poudouié* et sur lequel fut inhumé le corps du chevalier *Huon de Kermadec*, capitaine de vaisseau et commandant de l'*Espérance*, qui était venu avec la *Recherche*, sous les ordres de *Bruny* d'*Entrecasteaux*, faire une relâche de vingt jours sur le mouillage même qu'avait occupé vingt ans avant le capitaine Cook.



NOUVELLE-CALÉDONIE. — Ouarébate, grand chef de la tribu de Pouebo; côte Nord-Est.

Huon de Kermadec avait succombé aux fatigues de la campagne. On eut soin de laisser ignorer cette triste cérémonie aux indigènes, qui s'étaient alors déjà rendus suspects de cannibalisme.

Le commandant de la corvette l'*Héroïne* avait fait élever en 1846 une croix sur l'emplacement même de la tombe; mais les missionnaires, lors de leur expulsion (1847) par les insulaires, durent l'enlever pour empêcher ce signe de paix d'attirer les navigateurs vers ce rivage de mangeurs d'hommes.

Pendant vingt-trois ans un blocage de coraux était le monument muet qui servit de tombeau à Huon de Kermadec.

Ce n'est qu'en 1870 qu'une table de marbre blanc ornée d'une inscription commémorative fut enfin érigée, par les soins de la marine, en l'honneur de ce navigateur distingué.

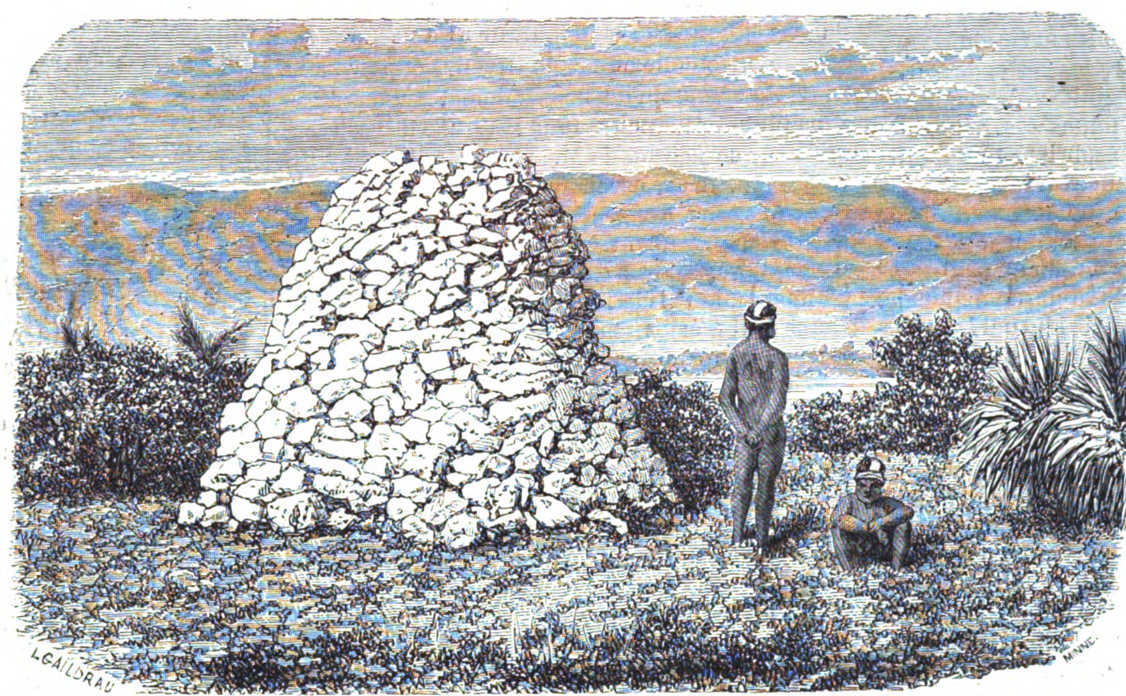
Les deux dernières gravures représentent la mission mariste et le Poste militaire de Houagap.

La mission avait été fondée, en 1856, par le R. P. *Rougeyron*. Une apparente tranquillité y régna jusqu'en 1862; mais alors la mésintelligence s'était mise entre les indigènes néophytes et les tribus non converties des environs. Aux contestations succédèrent bientôt des actes ouvertement hostiles; enfin les Canaques finirent par faire le siége de la mission. On envoya alors une expédition pour soumettre les agresseurs et en même temps on fonda à Houagap un poste d'une trentaine d'hommes, commandé par un officier.

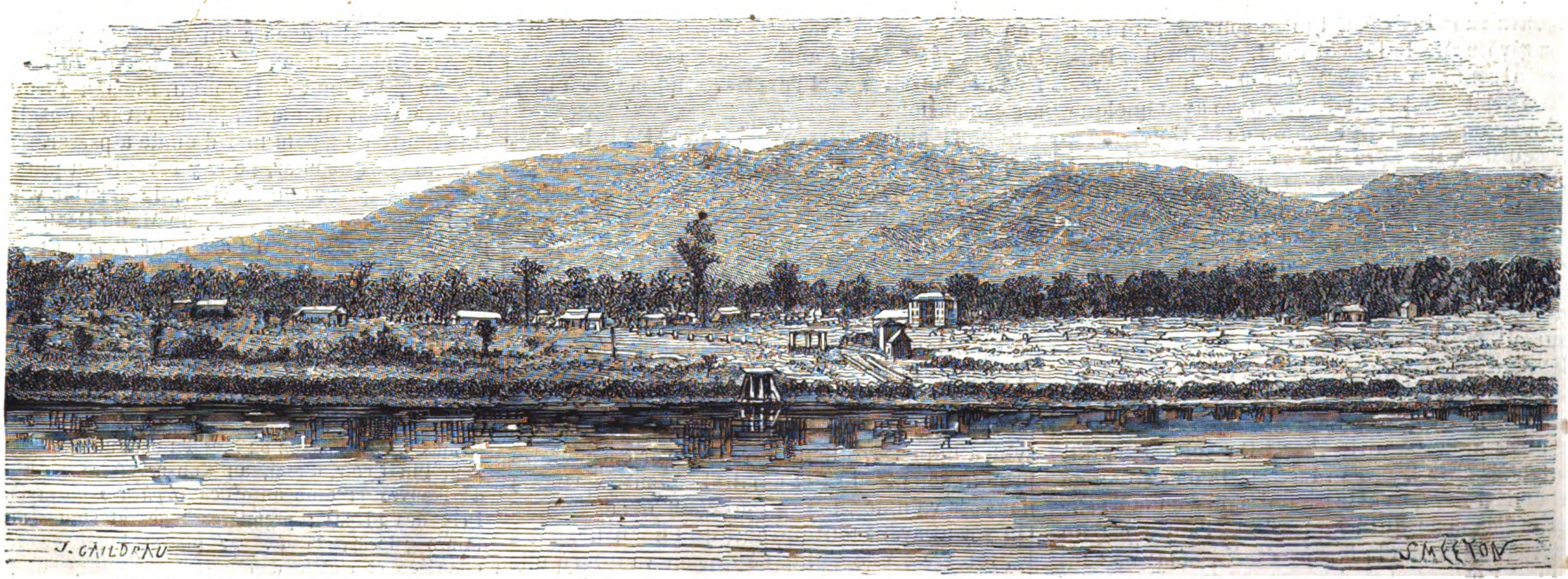
L'avant-dernier des officiers de ce poste, M. le lieutenant *Tonnot*, homme d'une grande bravoure, s'est signalé par la capture du chef *Gondou*, espèce d'ogre qui était devenu légendaire dans tout le pays. On avait inutilement lancé à sa piste expédition sur expédition, nos soldats ne purent jamais l'atteindre. C'est alors que M. Tonnot prit le parti d'aller lui-même, à la tête de trois cents guerriers néo-calédoniens (*sans Européen*), rechercher le monstrueux anthropophage, qui, loin de se douter d'un tel coup d'audace de la part d'un blanc, n'a pas eu le temps de fuir.

(*La suite prochainem*t.)

Jules PARQUET.



NOUVELLE CALÉDONIE. — Monument primitif élevé à la mémoire de Huon de Kermadec, dans l'île de Poudouié.



NOUVELLE-CALÉDONIE. — Poste et mission mariste de l'Houagap, côté Est. — D'après les photographies de MM. Greslau et E. Robin.

Revue Littéraire

DERNIÈRES PUBLICATIONS.

La librairie H. Plon continue la série de ses publications sur les événements de 1870-71. Je n'ai pas à faire l'éloge matériel de ces volumes, fort beaux, imprimés avec un remarquable soin et qui constituent comme une bibliothèque à part dans l'histoire de la dernière guerre. M. Jules Favre vient de compléter dans un second volume le travail qu'il avait déjà commencé sur le *Gouvernement de la Défense nationale*. On peut penser ce qu'on voudra des efforts de ce gouvernement, on ne lui ôtera ni la bonne volonté ni le patriotisme. Il a tenté d'arracher la France à la dernière honte et la France lui a un moment su gré de sa résolution, puis, le succès ne couronnant pas l'entreprise, elle s'est montrée amère et souvent injuste L'histoire viendra, qui remettra tout à son plan et le livre ou plutôt la confession de M. Jules Favre est bien faite pour ramener l'opinion à la juste appréciation des faits et des intentions humaines. Le volume du général Vinoy sur le *Siége de Paris* est en quelque sorte le complément du volume de M. Jules Favre. Tandis que celui-ci nous raconte l'histoire politique de la résistance de Paris, les journées du 8 et du 31 octobre, du 22 janvier, les négociations pour l'armistice, les entrevues avec M. de Bismarck, l'ouvrage du général Vinoy nous met au courant des événements militaires et nous fait assister aux énergiques combats livrés par l'armée. La retraite de Mézières, la douloureuse affaire de Châtillon, qui pouvait ouvrir d'un coup aux Prussiens, dès septembre, les portes de Paris, les glorieux combats de Villejuif et de Bagneux, puis de l'Hay, en un mot toutes ces heures de lutte sont retracées avec une sobriété toute militaire et d'autant plus éloquente. Livre à consulter et à garder. C'est un bon et utile document. Mais je lui préfère peut-être le petit volume des *Lettres militaires* de M. Colonna Ceccaldi, lieutenant-colonel, sous-chef d'état-major de la garde nationale. Ces *Lettres* firent sensation dans le journal *Le Temps*, où elles parurent durant le siége. Elles méritaient certes d'être recueillies. Les voici sous forme de livre. On leur gardera un coin sur le rayon spécial réservé à l'histoire de 1870-71.

Et voici encore un livre écrit par un général. Ils y viendront tous. C'est la maladie de l'encrier qui les anime : une fièvre toute spéciale. La graine d'épinards de l'épaulette ne leur suffit pas, il leur faut encore la noix de galle de l'écritoire. Ce livre-ci s'appelle *Orléans*; et il a pour auteur le général Martin des Pallières, commandant en chef le 15e corps de l'armée de la Loire. M. Martin des Pallières s'était héroïquement conduit à Bazeilles, en septembre, mais en décembre, à la suite des combats d'Orléans, M. Gambetta, ministre de la guerre, l'avait durement accusé de n'avoir pas fait son devoir. Le général d'Aurelle de Paladines, dans son livre, avait aussi glissé, s'il m'en souvient, un mot assez sévère sur le 15e corps. M. Martin des Pallières a composé ce récit, *Orléans*, pour prouver qu'il n'avait point failli. Et il s'élève avec quelque violence contre l'administration de M. Gambetta à qui pourtant, il y aura tantôt deux ans, il écrivait sur un ton fort reconnaissant. Je sais bien que la vérité sortira, en dernier lieu, de tous ces débats contradictoires, mais il n'en est pas moins vrai qu'ils sont navrants et nous déconsidèrent devant le monde. « *Quand il n'y a pas de foin à l'écurie*, dit un proverbe vulgaire, *les chevaux se battent*. » On pourrait dire plus tristement : « Les généraux discutent et se disputent lorsqu'il n'y a plus de gloire au ratelier. »

Les trois ou quatre volumes que j'ai cités appartiennent à la librairie Plon. En voici deux qui sortent de chez Lacroix : l'un est la déposition de M. de Kératry devant la commission d'enquête sur les événements du 4 septembre, l'autre est un ouvrage anonyme le *Dernier des Napoléon*; ils sont l'un et l'autre fort curieux. M. de Kératry l'a appelé: *Le 4 septembre et le Gouvernement de la Défense nationale*. On y peut voir, sur la préfecture de police, où M. de Kératry fut appelé au 4 septembre, sur les complots de la fin de l'empire, les affaires de Flourens et de Beaury, des détails inédits, inconnus et d'un réel intérêt. Nous retrouverons ce travail dans les volumes que prépare l'Assemblée Nationale.

On a attribué l'écrit qui a pour titre le *Dernier des Napoléon* à un grand diplomate étranger, autrichien, à M. de Beust lui-même. La dédicace : « A S. M. Maximilien 1er, empereur du Mexique... Je viens déposer sur votre tombe ce livre que j'ai eu un instant l'intention d'intituler : la *Justice de Dieu*, » cette cruelle dédicace pouvait donner à croire que M. de Beust pouvait avoir aidé à cette publication. Il n'en est rien, et je soupçonne l'auteur de ce travail d'être bien Français. Son ouvrage n'en est pas moins digne d'être lu et, malgré son allure de pamphlet, digne encore d'être conservé à titre de renseignement. J'y trouve une quantité de petits faits sur les événements de décembre, la politique impériale après Solférino, après Sadowa, après le Mexique. Tout cela est évidemment d'un homme qui connaît à fond le personnel contemporain. Quelqu'un qui le connaît mieux encore et qui le peint à merveille, c'est M. Henri d'Ideville, un diplomate libéré, qui publie le premier volume de mémoires fort piquants, *Journal d'un diplomate en Italie* (1859-1860). Depuis longtemps je n'avais rencontré un livre qui me plût autant et me donnât un tel régal de lettré ! C'est charmant, ce tableau de la cour de Victor-Emmanuel, c'est enlevé de verve, avec un esprit sans recherche et une finesse d'observation qui rappellent les impressions rapides et nettes de Stendhal sur l'Italie. La grandeur intellectuelle de M. de Cavour, opposée à la pauvreté cérébrale de nos diplomates apparaît là dans toute sa hauteur. Je passe trop vite certainement sur ce *journal* de M. d'Ideville, mais j'y reviendrai et m'arrêterai avec plaisir, longuement cette fois, sur les prochains volumes. Je recommande en attendant celui-ci d'une façon toute particulière.

Hélas ! que j'ai de livres devant moi et de bons livres, qui méritent mieux que la simple mention que m'impose notre format — le format chose aussi respectable que la *foorme* dont parle Bridoison. Voici deux volumes de documents nouveaux tirés des cartons de l'empire: l'un est l'*Allemagne aux Tuileries*, les lettres, missives, demandes adressées par les Allemands à Napoléon III. M. Henri Bordier a rendu un véritable service à l'histoire en les réunissant. L'autre est un recueil de *circulaires* (1852-1870) tirées du ministère de l'intérieur. La politique de l'empire y apparaît dans sa vérité la moins voilée. Livre à lire.

Voici un excellent ouvrage de politique : les *Essais de politique démocratique*. Il n'est signé que de deux initiales : L. F., mais on sent dans ces pages la conviction d'un honnête homme. J'en dirai autant d'une brochure de M. Achille Eyraud qui nous pose avec un énorme point d'interrogation sur sa couverture cette question : *République ou Monarchie?* M. Eyraud résout la question de la façon la plus droite, et j'ai pris grand plaisir à lire ses conclusions.

Si nous allions vers la littérature ? De la littérature pure n'y comptez pas. La politique est partout à cette heure. C'est un livre de politique que le dernier volume de M. de Pontmartin, *le Radeau de la Méduse*, faisant suite aux *Lettres d'un intercepté*. J'aurais à chicaner un brin sur la politique de ces recueils, mais non, je cède au plaisir de dire que j'ai lu ces causeries avec cette sensation, cette volupté de délicat qui fait oublier tant de choses et ne nous montre dans l'adversaire qui vous combat que le littérateur qui vous charme. Or, nul plus que M. de Pontmartin ne m'est sur ce point sympathique. D'ailleurs, que de vérités morales profondément utiles et admirablement exprimées dans ces volumes, tour à tour confiants et désolés. On y sent avant tout un ami de l'honneur et des lettres. C'est une politique qui en vaut bien une autre. Elle réconcilie, console et fortifie. M. de Pontmartin, et j'en suis heureux, pense là-dessus comme nous.

Depuis longtemps j'avais à signaler le *Radeau de la Méduse* et M. de Pontmartin m'adresse encore un volume nouveau, un roman, le *Filleul de Beaumarchais*, sorte de satire politique où les vices de l'ancien régime sont au moins aussi bien flagellés que les fautes des révolutionnaires trop ardents, et qui laisse une impression de tristesse pensive. J'ai là aussi un livre érudit de M. Borel d'Hauterive, *Les siéges de Paris*. Nous avons vu le dernier, mais combien de fois les rues de Paris ont subi le blocus et ses murailles l'assaut! M. Borel d'Hauterive raconte avec soin ces divers siéges et son livre est des plus intéressants.

M. Louis Rambaud publie le *Testament d'un latin*. Ce livre est amer. Il nous crie que nous allons à la décadence. Il devait paraître avant la guerre et il eût alors ressemblé au *caveant consules*. La guerre lui a donné tristement raison. Il faut méditer sur ces pages viriles d'un esprit qui n'a rien sacrifié à la frivolité régnante et qui m'apparaît, avec ce livre sobre à la main, assez semblable à ces philosophes attristés qu'on voit songeant dans un coin du tableau de Couture.

C'est en pleine orgie impériale, en effet, que M. Rambaud traçait ce *Testament d'un Latin*. M. Edgard Rodrigues a écrit le *Carnaval rouge* pendant la Commune. Ce livre est plein de faits. L'auteur a beaucoup vu et il doit avoir bien vu. Il y a notamment là une amère conversation de Vermorel et une déposition du neveu de Clément Thomas qui appartiennent à l'histoire. Elle se fera, cette histoire, avec tous ces documents divers. Et les *Prussiens en France* de M. Alf. d'Aunay lui fourniront plus d'un trait. Livre intéressant d'un témoin qui a suivi de près les événements, livre écrit avec verve, presque avec fièvre, sur les champs de bataille, à Forbach ou à Metz, livre plein de détails épisodiques contés allègrement, qui aura bientôt un pendant du même auteur. Nous reviendrons alors sur les deux volumes et nous en ferons notre profit.

A peine me reste-t-il maintenant quelques lignes pour signaler les nouveautés dernières :

La *Littérature française* (des origines au XVIIe siècle) de M. Paul Albert, un des plus précieux ouvrages publiés depuis longtemps; *Notes sur l'Angleterre*, de M. H. Taine, ouvrage complément curieux, pittoresque et profond de l'*Histoire de la littérature anglaise* du même auteur;— *Quelques mots sur l'instruction publique en France*, par le savant M. Michel Bréal, professeur au Collége de France. Ce n'est pas en passant et comme en courant qu'on en peut parler. C'est un livre à consulter, à méditer. Il nous signale nos faiblesses et travaille à les effacer. M. Léon Ricquier, l'acteur estimé du Vaudeville, nous adresse une petite *Méthode de lecture à haute voix* qui mérite aussi toute notre attention. Il convient à tous, aux gens du monde aussi bien qu'aux *lecturers* et aux conférenciers. M. Bréal nous dit : Apprenez à penser. M. Ricquier ajoute : Apprenez à bien lire. Ils ont raison tous les deux.

J'ai à signaler encore un amusant volume de M. Alphonse Daudet, les *Aventures de Tartarin de Tarascon*. Le fond était connu, mais la forme est exquise. C'est vif, alerte, jeune, vivant, ensoleillé. Une heure de gaieté méridionale à passer.

Je ne fais que citer, pour y revenir au plus vite, les *Jours d'épreuve* de M. Caro, le dernier volume du *Voyage autour du monde*, de M. de Beauvoir, et l'étude de Maxime du Camp sur *Paris*. Et je demande encore pardon au lecteur de cette longue revue. Mais notre arriéré l'exigeait. A l'avenir, nous jugerons moins de livres à la fois, seulement nous les jugerons plus intimement et de plus près.

JULES CLARETIE.

SOUS LE PATRONAGE DE Mme THIERS, un Concert aura lieu, lundi soir, 6 mai, au Conservatoire, au bénéfice de l'œuvre si touchante des *Orphelins de la guerre*. Prix des places : premières loges et stalles de première galerie, 25 fr. par place; loges de rez-de-chaussée et stalles d'orchestre, 20 francs par place; deuxièmes loges, 10 fr.; amphithéâtre, 5 fr.



L'ILLUSTRATION DE LA MODE

Nos lectrices connaissent aujourd'hui cette belle publication, à qui la distinction de ses modèles et la supériorité artistique de ses gravures ont assuré un si rapide succès. Le numéro du mois de mai, qui vient de paraître, contient une splendide planche coloriée, et 7 pages de dessins exécutés par les premiers artistes, d'après les modèles les plus nouveaux; les abonnées y trouveront, outre des descriptions détaillées de toutes les planches, une chronique de la mode et du monde élégant, une revue des théâtres, une nouvelle, un rébus, etc.

PRIX DE LA SOUSCRIPTION :
4 fr. pour Paris; 5 fr. pour les Départements.

LES MAGASINS DE PYGMALION

Pygmalion, incendié par la Commune, renaît de ses cendres, comme le phénix. Sa loyauté, l'intelligence des affaires de cette maison ont fait sa réputation. Sa tradition de probité ne lui a jamais fait rechercher une journée de vente exceptionnelle; aussi s'est-il assuré une clientèle sérieuse et fidèle.

Il lui faut faire maison nette pour inaugurer en octobre les quatorze nouveaux magasins qu'il s'annexe et qui vont en faire le plus colossal établissement de Paris. C'est ainsi qu'il nous donne au détail, moins cher qu'aux prix de gros, de magnifiques *linos* rayés et unis, de toutes teintes, à 45 c.; des *taffetas de Nice* écossais, quadrillés en toutes nuances, à 75 c.; une belle sultane anglaise, chinée, multicolore, à 45 c.; du pacha gros grain, uni, façonné gris et noir, marron, etc., à 95 c.

Il faut signaler également comme occasion hors ligne de l'alpaga noir à 99 c., et 1 fr. 45 c. et du mohair pour deuil, qualité extra, à 2 fr. 25 c.

Le poult de soie noir est avidement recherché, mais quand il est de bonne qualité, son prix est exorbitant. La coquetterie est forcée de baisser pavillon devant l'exiguïté du budget. Rassurez-vous : *Pygmalion* vous offre le plus beau pout de soie que vous puissiez rêver à 5 fr. 75 c. et 7 fr. 75 c. Et ces jolies grisailles damiers, rayées ou quadrillées, pour 2 fr. 90 c., n'est-ce pas un ravissement?

Quant aux costumes, *Pygmalion* a pris pour devise : élégance, distinction et bon marché; devise amplement justifiée.

Ce vaste établissement est en mesure de satisfaire à toutes les exigences de la coquetterie féminine. Toute femme de goût, élégante et économe, après une visite à *Pygmalion*, devient sa fidèle cliente.

Cne ARMANDE.

MANUFACTURE DE CHAPEAUX

A. BERTEIL, rue du Temple, 38
MAISON DE VENTE EN DÉTAIL
r. Richelieu, 79, *r. du Quatre-Septembre*, 10, *r. Ménars*, 1.

Outre les chapeaux de *soie* et de *feutre*, base de sa fabrication, la maison a fait des achats considérables en chapeaux de *paille anglaise*, *Panamas*, *Guayaquils* te *Manilles*.

M. Berteil est breveté pour une *garniture tubulaire aérifère*, qui a pour but d'entretenir une légère ventilation dans le chapeau et d'éviter la *pression* sur le front; elle est très-hygiénique et indispensable pour les *chapeaux de soie* surtout au *moment des chaleurs*.

La maison vendant à des prix extrêmement réduits, la vente ne se fait qu'au comptant.

Dépôt chez M. MULLER, ch. r. du Paradis, Marseille.

AVIS AUX MÈRES DE FAMILLE

Les plus beaux Costumes pour enfants se trouvent dans les nouvelles galeries de la GRANDE MAISON, rue Croix-des-Petits-Champs, 5, 7 et 9, près le Louvre.

SOCIÉTÉ DE CRÉDIT MOBILIER

(ANONYME)
Capital social : **80 millions**
15, Place Vendôme, 15

La Société reçoit les Versements *en comptes de chèques*, à l'intérêt de 3 0/0.

La Société délivre en outre, pour toutes sommes, des récépissés *à sept jours de vue*, sur le montant desquelles elle bonifie un intérêt de 4 0/0.

COUPONS RUSSES 1867 ET 69

paiement **gratuit**. STEIN et Ce, 40, passage Jouffroy.

MALADIES DES FEMMES

GUÉRISON SANS REPOS NI RÉGIME

par Mme LACHAPELLE, maîtresse sage-femme, professeur d'accouchement. Les moyens employés, aussi simples qu'infaillibles, sont le résultat de longues années d'études et d'observations pratiques dans le traitement de leurs affections spéciales et des causes de leurs stérilité. Consultations tous les jours, de trois à cinq heures, 27, rue du Monthabor (près les Tuileries).

GRESHAM

COMPAGNIE ANGLAISE D'ASSURANCES SUR LA VIE
SUCCURSALE FRANÇAISE ÉTABLIE DEPUIS 1854
30, rue de Provence, à Paris, 30

IMMEUBLES DE LA COMPAGNIE A PARIS: 8, *boulevard des Capucines*; 2, *rue Halévy (place du Nouvel Opéra)*; 30, *rue de Provence* (siége de ses bureaux).

Fonds réalisés au 30 juin 1871	40,187,442 20
Revenu annuel de la Comp. au 30 juin 1871.	10,400,550 »
Échéances et sinistres payés depuis l'origine (1848)	34,837,947 70
La Compagnie a reçu, dans le dernier exercice de 12 mois, des propositions nouvelles pour une somme de	26,160,975 »
Ces derniers résultats portent à plus de 565,000,000 » les assurances proposées à la Compagnie pendant les dix-sept dernières années.	

S'adresser, pour prospectus et renseignements, 30, rue de Provence, à Paris; dans les départements, aux agents de la Compagnie.

L'ÉTABLISSEMENT HYDROTHERMES

avenue Malakoff, 133, près la porte Maillot, est le seul contenant toutes sortes de *douches*, *bains de vapeur*, *bains turcs*, chambres d'inhalation pour le traitement des maladies de poitrine, affections rhumatismales, anémie. Consultations de 9 à 11 heures et de 4 à 6 heures.

LA MEILLEURE, LA PLUS DURABLE, LA MOINS COUTEUSE
des Étoffes de Soie noire pour Robes est le

MARIE-BLANCHE

PROPRIÉTÉ ET DROIT DE VENTE EXCLUSIFS
DES GRANDS MAGASINS DU PRINTEMPS
Rue du Havre, boulevard Haussmann, rue de Provence

On rembourse toute Robe qui ne répond pas à la garantie donnée.
Envoi *franco* de marchandises et d'échantillons dans toute la *France*, la *Suisse*, la *Belgique*, la *Hollande*, *Londres* et l'*Italie septentrionale*.

AU PRINTEMPS tout y est nouveau, frais et joli comme le titre **AU PRINTEMPS**



MAISON DE CONFIANCE
L. NICOT
26, rue aux Ours, 26 (PARIS)
AU COIN DU BOULEVARD SÉBASTOPOL

Grand choix de MÉDAILLONS OR
GRAVÉS ET ÉMAILLÉS
Médaillons **pour 2 à 12 photographies**
MÉDAILLONS FANTAISIES
A pierres fines

FRANCE — EXPORTATION.

VINAIGRE DE SANTÉ aromatique, phéniqué, du Dr QUESNEVILLE. Préféré à tous les vinaigres prétendus hygiéniques; il se respire dans le mouchoir, sert pour la toilette et fait disparaître les boutons et les rougeurs. Il est le préservatif le plus sûr contre la contagion. — Flacon, 2 fr. 50; demi-flacon, 1 fr. 40. Chez l'inventeur, rue de Buci, 12, Paris.

GLU CÉRAMIQUE (Néo Silexore)

de **LÉON MIGNOT**, chimiste breveté s. g. d. g. **PARIS**



Pour réparer à froid soi-même les Faïences, Porcelaines, Terres cuites, Marbres, etc., etc.

Très-adhérente et résiste au feu et à l'eau
VENTE
MARGELIDON ET HEBERT
RUE LAFAYETTE, 45, PARIS
Prix : 1 franc

RECETTE DE GAGLIOSTRO — **EAU DU Dr BALSAMO** — RECETTE DE CAGLIOSTRO

Pour recolorer très-vite et **sans danger** les **CHEVEUX BLANCS** et la **BARBE**, et en prévenir la décoloration.
ON L'EMPLOIE SOI-MÊME. — FLACON : 6 FRANCS.
EAU BALSAMIQUE, contre la chute des cheveux : 6 fr.
Pour recevoir franco joindre 1 fr. en plus au mandat-poste, à M. CONSTANT, 106, boul. Sébastopol, PARIS.

MAISON FRANÇAISE PARTICULIÈREMENT RECOMMANDÉE

HUILES D'OLIVE

Vente directe aux Consommateurs
Prix-courant de E. LAMBERT *et* Cie, *de Nice* :

HUILE VIERGE	L'Estagnon à vis de 50 litres,	fr.	125
	do 25	do	75
HUILE FINE	do 50	do	100
	do 25	do	60

Franco de port et d'emballage, en gare de l'achetr, paiem. à 30 jours

CHOCOLATS

DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

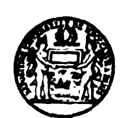
Compagnie Coloniale

Tous les CHOCOLATS DE LA COMPAGNIE COLONIALE sont composés, *sans exception*, de matières premières de choix, ils sont exempts de tout mélange, de toute addition de substances étrangères, et préparés avec des soins inusités jusqu'à ce jour.

CHOCOLAT DE SANTÉ Le demi-kilog.		CHOCOLAT DE POCHE Et de Voyage	
Bon ordinaire	2 50	Superfin, la boîte (250 gr.)	2 25
Fin	3 »	Extra, la boîte (do)	2 50
Extra	4 »	Extra supérieur. (do)	3 »

Entrepôt Général à Paris, rue de Rivoli, 132.
DANS TOUTES LES VILLES
Chez les principaux Commerçants.

A LA REDINGOTE GRISE



45, Rue de Rivoli, 45,
Au coin de la rue Saint-Denis



HABILLEMENTS POUR HOMMES

ON A POUR
49 francs
Une Redingote doublée soie
Un Pantalon satin noir
Un Gilet satin noir
Un Chapeau de soie



COSTUMES D'ENFANTS
hautes nouveautés
depuis
9 francs
POUR JEUNES GENS
Depuis **12** francs

3 RÉCOMPENSES
POUR LE BON MARCHÉ EXTRAORDINAIRE DE SES VÊTEMENTS
45, RUE DE RIVOLI, 45, PARIS

EN FUT **BIÈRE DREHER** EN BOUTEILLE
Entrepositaire STEIN, 26, rue des Halles.

BIÈRE FANTA

DÉPOT: 30, RUE DE LA TERRASSE
Écrire franco. *Boulev. Malesherbes.*

Eau et Poudre DENTIFRICE du Dr J. V. BONN
Paris, 44, r. des Petites-Écuries et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs. — Perfectionnement. — (40 0/0 d'économ.)

ARMES DE LUXE, H. Fauré-Lépage, r. Richelieu, 8.

BILLECART-SALMON VINS DE CHAMPAGNE
A MAREUIL-SUR-AY. Maison fondée en 1818. Propriétaire à Bouzy, Mareuil, Ay, etc. — *Excellents vins.*

VIN de GILBERT SEGUIN, fortifiant et fébrifuge. Paris, 378, rue Saint-Honoré. Exiger la notice.

BOUGIE DE L'ÉTOILE

Dépôts chez les principaux épiciers de Paris et de la province. Exiger le mot *Étoile* sur chaque bougie.



Contre la **CHUTE DES CHEVEUX** produite par les **Pellicules, Irritations et Démangeaisons de la Tête.**
2fr. PARIS. — 31, rue de Cléry, 31 2fr.
CHEZ LES PHARMACIENS ET PARFUMEURS

SURDITÉ BRUITS DANS LES OREILLES
Guide pour leur Traitemt : 2 f.; 7,200 Malades depuis 16 ans.
Dr GUÉRIN, Rue de Valois, 17. 1 h. à 3 h. Traite pr corresp.





Louis-Charles-Philippe-Raphael, duc de Nemours.

races princières. « Tous les hommes y sont braves », disait M. Dufaure dans un plaidoyer célèbre. Sir Robert Peel avait dit avant lui, en portant un toast au Roi : « Au Français privilégié dont tous les fils sont braves et dont toutes les filles sont vertueuses. » Braves, ce n'est pas assez dire : on citerait difficilement un seul de ces princes qui n'ait cherché, poursuivi, saisi avec ardeur toutes les occasions de se risquer comme le sous-lieutenant le plus aventureux. . . . .

» Le prince, marié désormais, jouissait de son bonheur domestique depuis près de deux ans, lorsque survint le plus terrible et le plus irréparable des grands deuils qui devaient frapper la maison d'Orléans. L'aîné des fils du roi, celui qui eût sauvé la monarchie constitutionnelle, si elle pouvait être sauvée, venait d'être enlevé par un inexplicable arrêt de la Providence. Le duc de Nemours, devant le tombeau de ce frère adoré, ne songeait pas encore qu'une vie nouvelle allait commencer pour lui, lorsqu'un serviteur ou plutôt un ami de sa famille le rappela à lui-même en lui disant : « Monseigneur, maintenant il faut vous retourner comme un gant, et montrer en dehors tout ce que vous avez en dedans. »

» Se retourner comme un gant, c'était justement là ce que le prince n'était point disposé à faire. Content du second rôle, il ne s'était jamais préparé au premier. Son frère, depuis plusieurs années déjà, trouvait en lui nonseulement son ami le plus sûr, mais son conseiller le plus écouté et le plus recherché. Toutes les fois qu'il y avait dans la famille une grave résolution à prendre, le duc d'Orléans ne manquait pas de dire : « Consultons Nemours », et ce n'était pas là chez son frère aîné une parole banale. Dans son testament, dans cette pièce si remarquable par la justesse des vues et par une sorte de divination de l'avenir, il a consigné le témoignage irrécusable de la confiance que lui inspiraient la raison supérieure et le caractère chevaleresque de son frère.

. . . .

» La fille du duc, la princesse *Marguerite* Adélaïde-Marie, née en 1846, a épousé en janvier 1872, le prince Ladislas Czartoryski, héritier d'un nom universellement respecté, illustre par la naissance et par toute une tradition d'honneur et de dévouement. »



Marguerite-Adélaïde-Marie d'Orléans, princesse Czartoriska.

Gravures extraites des *Princes d'Orléans*, par Ch. Yriarte; H. Plon, éditeur.

LES PRINCES D'ORLÉANS

PAR CHARLES YRIARTE

La librairie Plon va publier un nouveau volume de *Portraits contemporains* consacré aux princes d'Orléans, par M. Charles Yriarte : le talent fin et délicat de l'écrivain, en même temps que l'intérêt tout spécial qui s'attache à son sujet, nous dispensent de faire à l'avance l'éloge du livre attachant que nous venons de parcourir; nous sommes heureux de pouvoir dès aujourd'hui en offrir quelques pages à nos lecteurs : M. le duc de Nemours, moins connu peut-être et moins populaire que ses frères, n'inspire pas moins de sympathie à ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher et de le connaître; on en jugera par les lignes qui suivent, et qui sont à la fois l'éloge de celui qui les a inspirées et de celui qui les a écrites : P. P.

« Le duc de Nemours est simple, accueillant, bienveillant à tous, d'une réserve excessive, d'un caractère timide et presque craintif. Sa réserve naturelle, et peut-être un peu outrée pour le rang qu'il occupe, est prise facilement pour de la hauteur et pour une morgue dont nul n'est plus éloigné que lui. C'est un homme correct, qui ne se singularise par aucun côté, et dont on pénètre vite les qualités supérieures quand on a l'honneur de l'approcher, et pourvu que son jugement, sûr et rapide, ait compris la sincérité des intentions. Cependant il faut le chercher si on veut le bien connaître, car il ne se laisse pas lire à première vue. Ses sentiments sont profonds; sa vie, depuis l'exil, s'est toujours écoulée dans le calme; c'est un homme doux, concentré, recueilli, religieux; et son honnêteté, qui a la profondeur et la ténacité de celle d'un Alceste, n'en a jamais les éclats.

» Le duc fuirait les hautes responsabilités, et surtout, je crois, la responsabilité politique; la seule qu'il accepterait, c'est celle qu'on assume sur un champ de bataille, devant l'ennemi. Là, il devient grand et noble, et sa réserve se change en un inaltérable sang-froid. De très-haute taille, élégant, élancé, d'un aspect de physionomie qui rappelle le roi Henri IV, ce prince, qui s'efface, est regardé comme un général de cavalerie consommé, qui saurait faire mouvoir de grandes masses montées.

» Né en 1814 au Palais-Royal, le duc de Nemours avait seize ans lorsque la révolution de Juillet mit son père sur le trône. Les devoirs sérieux allaient commencer pour lui et pour son frère aîné, le duc d'Orléans, âgé déjà de vingt ans. Il leur fallut d'abord payer de leur personne dans l'expédition de Belgique ; c'était là, pour les deux jeunes princes, la partie la plus facile de leur tâche; car il y a ceci de caractéristique dans la famille d'Orléans, que si elle aime la paix par raison et par préférence réfléchie, elle est par tempérament et par inclination la plus belliqueuse peut-être de toutes les

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS :

Les protestants ne furent pas très-heureux sous Charles IX.

ÉCHECS

VINGT-DEUXIÈME PARTIE

M. C. E. Ranken. *Blancs.*	M. B. W. Fisher. *Noirs*
1. P 4e R.	1. P 4e R.
2. C 3e F R.	2. C 3e F D.
3. F 4e F.	3. F 4e F.
4. P 4e C D.	4. F pr. P C.
5. P 3e F D.	5. F 4e T.
6. Roque.	6. C 3e F R.
7. F 3e T D.	7. P 3e D.
8. P 4e D.	8. C pr. P R.
9. P pr. P.	9. C pr. P F D (*a*).
10. C pr. C.	10. F pr. C.
11. D 3e C D (*b*).	11. F pr. T.
12. F pr. P éch.	12. R c F.
13. P pr. P.	13. P pr. P.
14. T c D (*c*).	14. C 2e R.
15. T pr. P D.	15. F 2e D.
16. F 5e T R.	16. P 3e C R.
17. C 5e C R.	17. D c R.
18. T pr. F.	18. F 3e F R.
19. C 6e R échec.	19. R c C.
20. C 7e F D échec.	20. D 2e F R.
21. C pr. T et gagne.	

J. A. de R.

(*a*) C'est une faute, il fallait roquer.

(*b*) Parfaitement bien joué et mettant à profit le temps perdu par l'adversaire.

(*c*) Beaucoup mieux que de prendre le Fou.

Tout lecteur du rébus ci-contre qui en enverra une explication exacte avant samedi prochain, pourra réclamer, au tiers de sa valeur, soit moyennant 6 fr. au lieu de 18, un des huit derniers volumes parus de l'*Illustration*, — à l'exception des volumes 56 et 57 formant le 2e semestre de 1870 et le 1er semestre de 1871.

Aug. Marc, *directeur-gérant.*

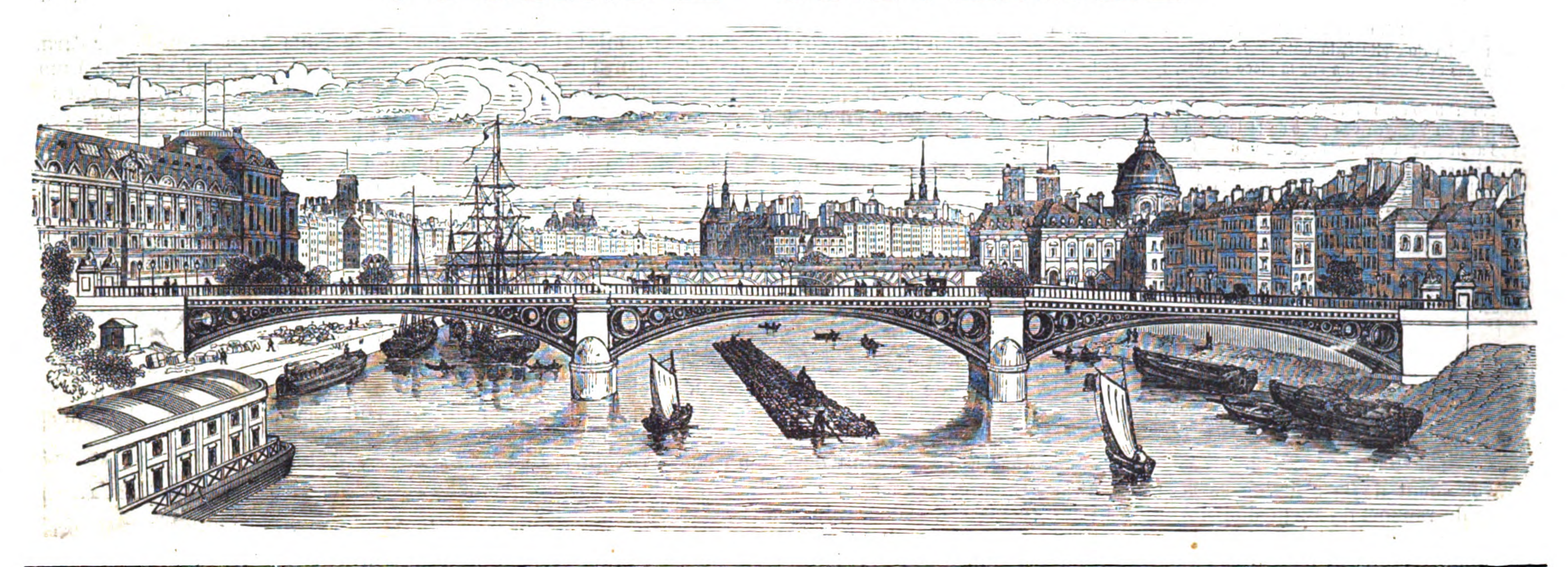
Paris. — Imprimerie de E. Martinet, rue Mignon, 2.

Encres typographiques de Ch. Lorilleux



L'ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL



Direction, Rédaction, Administration
22, RUE DE VERNEUIL

Toutes les communications relatives au journal, demandes d'abonnement, réclamations, demandes de changements d'adresse, doivent être adressées, à M. Augte Marc, directeur-gérant, 22, rue de Verneuil.
Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un mandat-poste ou d'une valeur à vue sur Paris.

30e ANNÉE. VOL. LIX. N° 1524

Samedi 11 Mai 1872

Prix du N°: 75 c. — La collection mensuelle: 3 fr. — Le vol. semestriel 18 fr.

PRIX D'ABONNEMENT

Paris et Départements: 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 18 fr. — 1 an, 36 fr.
Etranger: le port en sus, suivant les tarifs.

Les abonnements partent du 1er numéro de chaque mois.

Bureaux de Vente et d'Abonnement
60, RUE DE RICHELIEU

L'administration ne répond pas des manuscrits ni des documents qui lui sont adressés; elle ne s'engage jamais à les insérer.

PIRODON

SALON DE 1872. — *Souvenir de Ville-d'Avray*, tableau de M. Corot.

SOMMAIRE

REVUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

L'événement de la semaine est assurément la lecture du rapport de M. le duc d'Audiffret-Pasquier, sur les marchés conclus par le ministère de la guerre. Ce triste défilé de spéculateurs de bas étage, exploitant les désastres de la patrie, cette organisation boiteuse des services publics qui condamne l'administration à suivre des négociations vraiment inavouables, ces ventes et ces fournitures, où l'État est considéré par les traitants comme un acheteur taillable et corvéable à merci, tout cela vient prouver, par des arguments sans réplique, que le pays a réellement besoin de réformes sérieuses et urgentes.

Le rapport de M. d'Audiffret-Pasquier porte sur les opérations du ministère de la guerre, après et avant la révolution du 4 septembre, et les révélations qu'il nous fait sur chacune de ces deux phases, sont aussi douloureuses, aussi condamnables d'un côté que de l'autre. Que dire de ces marchés qui donnent, en passant d'une main à l'autre, des millions de bénéfice, sans aucune justification possible? Que dire de ces allégations de généraux déclarant, l'un que nous avions dix mille canons, l'autre que nous n'en avions que deux mille? Que dire enfin de ces officiers supérieurs recevant des gratifications et des appointements de ceux qu'ils sont chargés de contrôler? Il n'y a qu'à protester avec indignation, comme l'a fait l'honorable rapporteur, contre de pareilles turpitudes, et l'on comprend que la Chambre a dû couvrir de ses applaudissements les conclusions de M. le duc d'Audiffret, quand il a dit : « Qui donc a fait l'éducation de ces gens-là? Qu'ont-ils donc à la place du cœur? »

Mais il fallait une sanction à ce langage, et l'Assemblée nationale l'a donnée dans toute sa plénitude. Elle a tout d'abord décidé que le rapport de M. d'Audiffret serait publié et placardé dans toutes les communes de France; elle a ensuite voté une enquête approfondie sur la situation des arsenaux de l'État, en 1870, au moment de la déclaration de guerre, et nous connaîtrons ainsi la vérité tout entière sur ces fameux armements qui ont dévoré tant de centaines de millions, en laissant nos magasins vides. De deux choses l'une : ou la France était prête, au point de n'avoir même pas besoin, suivant le mot du maréchal Lebœuf, d'un bouton de guêtre, et alors comment expliquer le manquement de toutes choses, dont on se plaignait à l'armée; ou l'armée n'était pas prête, et alors pourquoi avoir « d'un cœur léger » déclaré la guerre? Cette enquête sera, pour le second Empire, le coup de grâce!

Le lendemain, une interpellation de M. Rouher, remise à quinzaine, est venue nous annoncer que le rapport de M. le duc d'Audiffret n'était que la préface des discussions auxquelles nous devons nous attendre. Espérons, du moins, que ces affligeantes révélations seront suivies de réformes qui mettront notre bureaucratie, jusqu'à présent omnipotente, dans l'impossibilité de renouveler ces scandales et ces méfaits.

L'Assemblée a également voté en deuxième délibération la loi du conseil d'État, et la droite n'a pas manqué, bien entendu, de montrer pour le Gouvernement l'implacable hostilité que l'on connaît. On a dit naguère : Périssent les colonies plutôt qu'un principe! La droite dit aujourd'hui : Périsse la France plutôt que nos rancunes! L'Assemblée a tenu, en effet, à réserver pour le pouvoir législatif la nomination des conseillers d'État, mesure absolument contraire au principe parlementaire de la séparation des grands pouvoirs de l'État.

Une majorité de trente-deux voix a consacré le droit de l'Assemblée; mais on peut dire de cette victoire ce que Pyrrhus disait de la sienne : Encore quelques succès semblables, et l'Assemblée sera complétement perdue dans l'esprit du pays.

Le Gouvernement, appelé à se prononcer sur le rapport de la commission d'enquête relative à la capitulation de Metz, vient de prendre une importante décision. Le commandant en chef de l'armée du Rhin est traduit devant un conseil de guerre. En présence de cette résolution, toute pensée de critique doit disparaître, et la presse doit respecter la situation du maréchal qui se trouve aujourd'hui dans la position d'un accusé. La France ne tardera pas à assister à ce grand débat, et nous rendrons compte de l'accusation et de la défense.

Les premiers pourparlers relatifs aux arrangements qui doivent conduire à la libération du territoire, permettent de compter sur l'issue favorable des négociations. L'Allemagne ne mettra, dit-on, aucun obstacle sérieux à ce projet, pour peu que les garanties offertes lui présentent toute sécurité. La question des voies et moyens va donc s'imposer au Gouvernement dès les premières délibérations, et nous serons bientôt fixés sur les mesures qui seront adoptées pour la réalisation des 3 milliards.

Le ministère Gladstone se raffermit. On peut considérer comme terminé le conflit de l'*Alabama*, et l'opposition perd ainsi le plus solide argument qu'elle avait à faire valoir contre l'administration. Les États-Unis consentent à retirer leur demande au sujet des dommages indirects, à la seule condition par l'Angleterre de reconnaître qu'à l'avenir toute demande semblable devra être écartée du droit maritime. En résumé, cette montagne qu'on appelait en politique le conflit de l'*Alabama* a fini par accoucher d'une souris.

Une nouvelle importante nous arrive de Saint-Pétersbourg. Le grand-chancelier de l'empire qui occupait ce poste depuis la guerre de Crimée, le prince Gortschakoff doit être remplacé dans ses hautes fonctions, et cette nouvelle, si elle se confirme, ne peut manquer de produire une vive impression dans le monde politique.

Le prince Gortschakoff était le représentant d'une politique hostile à la France, et il est certain qu'il a laissé M. de Bismarck prendre en Europe une position qui menace aujourd'hui la Russie elle-même. On s'accorde donc à voir dans la retraite du grand-chancelier un acte qui indiquerait un changement de front dans l'attitude du cabinet de Saint-Pétersbourg. Les journaux qui présentent ainsi sous un jour nouveau la situation politique à Saint-Pétersbourg, s'appuient principalement sur les idées que le prince héritier ne cesserait de manifester contre l'Allemagne. Le czarewich aurait dernièrement exprimé cette pensée que la Russie était aujourd'hui vis-à-vis de l'Allemagne dans la même position que la France après Sadowa, et que le cabinet de Saint-Pétersbourg ne devait pas renouveler la faute commise par le cabinet de Paris. La conclusion qu'il faudrait tirer de ce programme politique, c'est que la Russie aurait tout intérêt à soutenir la France. Nous ne tarderons pas à être édifiés sur ce point.

Résumons rapidement les nouvelles que nous recevons de nos correspondants d'Espagne : Don Carlos a fait son entrée, le 2 mai, sur le territoire espagnol et il a été reçu à Vera au son des cloches. Il a pris à son arrivée le commandement de la petite armée du général Rada. Mais sa position était des plus difficiles.

Le prétendant était cerné, à gauche et à droite, par les deux brigades Acosta et Letona du corps d'armée de Serrano, qui menaçaient de l'envelopper entièrement. Dans cette situation critique, don Carlos a été obligé de livrer bataille, et les renseignements que nous avons donnés sur l'armement des bandes carlistes sont de nature à montrer que l'engagement devait avoir lieu dans des conditions très-défavorables pour les insurgés.

Le combat livré à Orosquieta a mis, en effet, en pleine déroute les bandes du prétendant. 750 prisonniers sont tombés au pouvoir des soldats de Serrano, et le reste de la troupe carliste s'est dispersé dans les montagnes. On avait même annoncé que don Carlos en personne avait été fait prisonnier et fusillé immédiatement; mais de nouvelles ultérieures annoncent que le prétendant a pu échapper avec une centaine de fuyards.

Cette défaite porte un coup terrible à la cause carliste. Elle démontre que ce parti n'a pas, comme on le dit dans les journaux légitimistes, de profondes racines en Espagne.

COURRIER DE PARIS

Voilà le monde renversé, tel qu'il a été prédit un jour par P.-J. Proudhon : les princes sont plus malheureux que les pierres. En Europe, çà et là, il n'y a qu'à regarder pour trouver par douzaines des Altesses qui en sont réduites à la besace, ou peu s'en faut. Le roi Louis-Philippe, bien connu pour ses qualités de père de famille, disait à M. Jacques Laffitte : « Vous êtes fils d'un charpentier, mon cher ministre, eh bien, je me suis fait autrefois professeur de géographie. Si j'agissais en sage, je donnerais un métier manuel à chacun de mes fils. » Sous peu, on verra des princes ouvriers, croyez-le. Je ne dis pas cela pour me moquer, tout au contraire, ni des ouvriers ni des princes, mais pour constater un fait tout nouveau, qui est particulier à notre dix-neuvième siècle.

En parlant d'altesses errantes, je ne veux pas non plus viser Soulouque, Orélie I[er], ni le fils de Théodoros, têtes découronnées des pays lointains; non, en ceci il s'agit de grands de chez nous dont la chute a eu lieu hier. Ainsi, cette semaine, notre beau monde s'est emporté dans un soudain mouvement de tendresse pour le prince Joseph Poniatowski. Avant la guerre, c'était un sénateur avec une prébende de 30,000 francs par an; il recevait une pension sur la cassette de Napoléon III; il figurait en première ligne dans les fêtes qui ont fait tant de bruit pendant vingt ans. La bise venue, il n'a plus rien eu, il n'était plus rien. Il a dû quitter Paris pour aller donner des leçons de piano à trois couronnes le cachet.

Il paraît qu'entre autres zones sociales, le faubourg Saint-Honoré s'est fort ému à la nouvelle d'une telle infortune. Ce faubourg, nous le savons tous, est le quartier des ambassades et de la haute finance. Il était le théâtre des succès du prince. C'était là qu'il improvisait et qu'il chantait. On l'applaudissait; à présent, ce ne serait pas assez. Il faut que ses talents de société le fassent vivre. Je le répète : à cette nouvelle, l'élégant faubourg s'est fort ému. Cela signifie que d'anciens compagnons de plaisir, hommes et femmes, se sont généreusement fendus d'un soupir. « Comment! le prince est condamné, moyennant dix francs l'heure, à enseigner la gamme chromatique aux petites filles du Strand, ni plus ni moins qu'un fruit sec du Conservatoire? » — Et ç'a été tout. — On s'est remis à parler du cheval qui a remporté le premier prix aux dernières courses du bois de Boulogne. Tout est fini. Il ne sera plus question de l'auteur de *Pierre de Médicis*, un opéra à l'eau de groseille, qu'on portait aux nues en d'autres temps.

Il n'était pas besoin de l'aventure pour nous prouver que, chez les heureux de Paris, ce qu'on



craint mille fois plus que la peste, c'est le fait d'être pauvre. Le nom seul de la misère les fait tous pâlir d'effroi. On pousse si loin cette terreur que beaucoup redoutent de se frotter à un parent qui n'a rien. J'en ai entendu un prétendre sérieusement qu'il y avait sous ce rapport une contagion mystérieuse comme dans les épidémies. A plus forte raison éprouvent-ils ce sentiment quand ils voient un prince tomber dans la gêne et être forcé de recourir à un labeur quotidien. M. Joseph Poniatowski est d'une famille royale; il a été sénateur; il a vécu au milieu de deux ou trois cours: la main de fer de la nécessité lui impose de se faire professeur, courant le cachet, comme tant de pauvres diables. Si tels et tels du grand monde avaient autant de cœur qu'ils ont d'élégance, il y aurait bien vite remède au mal. Vingt ou trente millionnaires, qui applaudissaient jadis les sonates du sénateur, se réuniraient afin de corriger les torts de la fortune. Oui, mais il faut donner, et c'est là un art qui s'en va. « Chacun pour soi et Dieu pour tous, » dit un proverbe imaginé par quelque riche égoïste en gants blancs. La fourmi qui refuse à la cigale est la première fable qu'on apprenne par cœur aux enfants.

Avez-vous lu l'*Histoire de la Révolution française* par Louis Blanc? Il s'y trouve un chapitre qui aura peut-être frappé les yeux et l'esprit de notre beau monde d'hier. En racontant de quelle façon les grands de la cour de Louis XVI se trouvèrent tout d'un coup, en 1791, jetés de Paris à Coblentz, l'historien nous donne à tous le frisson. Tel duc, dénué de ressources, dut se faire maître d'armes. Pour cela, passe encore. Tel marquis, habitué à manger 500 000 francs par an, s'estime fort heureux d'entrer chez un coutelier qui lui donnait vingt-cinq sous par jour pour tourner la meule. Tout le monde connaît la légende du gentilhomme qui gagnait un petit écu chaque fois qu'on lui faisait faire la salade. Chose moins amusante, la marquise de F*** et sa fille, la comtesse de C***, durent se faire servantes de cabaret, l'une pour donner à boire, l'autre pour laver la vaisselle. Châteaubriand avait révélé quelques-uns de ces mystères. Louis Blanc cite les noms en toutes lettres; il en rapporte un grand nombre, et ce sont de ceux qui sont encore aujourd'hui en relief au faubourg Saint-Germain.

Pas plus tard qu'hier, par hasard, je parcourais les curieux *Mémoires* du comte Stanislas Girardin, un favori du premier Empire. Je m'arrêtais à un chapitre qui s'occupe de la vie intime de Mme Lætitia, celle à laquelle Napoléon Ier avait donné le nom de: « Madame-mère. » Cette brave femme n'avait pas toujours été l'objet des caresses du sort. Au faîte de la puissance, elle se rappelait toujours que, mariée à un humble greffier d'Ajaccio, elle avait eu à élever huit enfants, cinq garçons et trois filles. L'Empire venu, on lui avait attribué une dotation de 1 million 500 000 fr. Ce qui était, vu le temps, un assez joli denier. Mais en dépit des ordres de son fils, elle hésitait toujours à dépenser; elle économisait non pas pièce d'or à pièce d'or, mais sou à sou. Et son impérial enfant s'étant, un jour, emporté contre ce qu'il appelait l'avarice de sa mère, la vieille dame, regardant le victorieux sans se déferrer, lui dit naïvement :

— Eh! mon Diou, Napoléon, rien ne dure ici-bas. Ze souis mère. Il faut que ze garde dou pain pour tous les rois et toutes les reines dont vi m'avez entourée (Textuel).

Non-seulement le propos est aussi noble que celui d'une Cornélie, mais encore il recélait dans ses replis une prédiction terrible, que l'avenir devait réaliser jusqu'à trois fois. Il y a mieux, nous assistons en ce moment même au renouvellement de cette prophétie, laquelle prend date en 1808. Le comte Stanislas Girardin ne se défend pas de donner raison à la vieille dame, devenue impératrice-mère sans avoir jamais été femme d'un empereur. « La belle Pauline Borghèse, toujours folle, » dit-il, riait beaucoup de cette scène, mais Napo» léon devenait tout à coup pensif et avait l'air de » dire : « Cette prévoyance est très-sage. » — Point de doute qu'il ne l'eût dit et tout haut, s'il avait vécu assez pour lire le *Times* de l'autre jour, annonçant à Londres et à l'Europe que : « Mme la » princesse Pierre Bonaparte est maintenant à » Pall-Mall, confectionneuse de robes pour toutes » les dames qui voudront l'honorer de leur con» fiance » (*sic*).

Avant d'en finir avec ces rapprochements historiques, faisons encore une halte auprès de cette actualité.

Ces jours derniers, Paris a pu apprendre que le prince Charles de Brunswick, ancien grand-duc régnant, faisait vendre au Tattersall ses voitures, ses chevaux et ses harnachements. Celui-là n'est pas pauvre, puisqu'il passe pour être le détenteur le plus opiniâtre des plus gros diamants qui soient en Europe. Il possède des millions et des millions, mais il a toujours tenu aussi à être considéré comme un excentrique de la plus belle eau. Chassé de ses États en 1830, il a vécu tour à tour à Berlin, à Londres et à Paris et, dans toutes ces résidences, il prenait plaisir à ameuter les curieux par le spectacle de ses bizarreries. Dans l'opulent hôtel qu'il s'est fait élever aux Champs-Élysées, il s'était fait dresser un lit tel qu'il n'y en a jamais eu de semblable nulle part. C'était autant une cachette qu'une couchette, car il mettait ses diamants dans les matelas et dans les oreillers. C'était sur son trésor qu'il dormait. Très-vieux, il voulait avoir l'air du printemps et il s'habillait en rose ou en azur; chauve comme un genou, il s'était fait tresser une perruque de soie noire, luisante comme l'aile du corbeau; il se peinturlurait, tous les matins, la figure avec du carmin et du vermillon, de manière à avoir toujours l'air d'une pomme d'api.

Il y aurait bien d'autres particularités à noter, mais tout ne peut pas se dire.

En 1858, le susdit prince avait cherché à me faire mettre en prison, moi qui vous parle, et voici à quelle occasion :

Un soir, aux Italiens, Son Altesse sérénissime, placée dans une loge d'avant-scène, faisait une partie d'échecs avec un personnage qui l'accompagnait. Rien de mieux. Tant que dura l'entr'acte, la chose était passable; mais, le rideau levé, Mme Penco entrant en scène, l'ex-grand-duc voulut continuer son passe-temps, ce qui troublait deux mille personnes qui avaient payé pour entendre la musique de Rossini. Témoin du fait, je le racontai dans un journal littéraire. Là-dessus monseigneur mit sa perruque à l'envers et m'envoya du papier timbré. Cependant le fait ayant été prouvé, le Tribunal débouta Son Altesse de sa demande et la condamna aux dépens. S'il y avait eu une action reconventionnelle, c'était le joueur d'échecs qui était condamné.

Le prince Charles de Brunswick a eu cent autres procès et tous ont tourné contre lui. Ancien prince régnant, tout encombré de sang germanique, il s'est échappé de Paris au premier bruit de guerre. Pour le quart d'heure il est à Genève. Ceux qui aiment les caricatures ambulantes sont les seuls à regretter sa présence.

Faut-il dire un mot des diverses ambassades dont nos rues sont mouchetées? Il y en a une profusion inusitée. Le désert, le Japon, la Chine, l'Inde, tout l'extrême Orient est représenté chez nous par des envoyés qui ressemblent aux enluminures qu'on peint sur les éventails. Les Touaregs se font remarquer par l'originalité de leur figure : peau bise, œil de diamant, les bras d'une force et d'une agilité surprenantes. Quinze cent mille habitants qui ne font que se promener, fumer, manger, boire, causer et dormir est une énigme qu'ils ne peuvent pas déchiffrer. Ce qui les a le plus étonnés, paraît-il, c'est la Bourse. L'édifice leur faisait l'effet d'une mosquée. Pendant dix minutes, ils sont demeurés immobiles et muets à regarder le va-et-vient des joueurs, à suivre du regard les gestes de la coulisse, à recueillir les bruits étranges qu'on profère en cet endroit.

— Est-ce que c'est là une manière de prier pour les Français? ont-ils demandé à l'interprète.

Comme François Rabelais serait heureux, lui qui a écrit ces six mots : « Paris donne tout à la tripe! » Les grands dîners sont plus que jamais de mise. Grand dîner chez le baron de Rothschild, grand dîner chez M. Johnston, député de la Gironde, grand dîner chez le duc d'Aumale, grand dîner offert par la commission d'enquête au duc d'Audiffret-Pasquier à cause de son beau discours de samedi dernier: grand dîner à l'ambassade ottomane. Il y en a encore une demi-douzaine d'autres, pour le moins.

Est-ce pour faire face à ces exigences gastronomiques qu'on s'occupe de perfectionner l'art d'engraisser les volailles? Dans le Maine, et au milieu d'autres campagnes, on fait naître l'embonpoint des poulets uniquement en leur distribuant du grain, du son, voire de l'herbe. Vieux système, vieux jeu. Le progrès suscite un mécanicien qui vient d'inventer un nouveau système; vous allez voir lequel.

Cela se compose d'épinettes tournantes à cinq étages comprenant chacun quarante-deux volailles séparées par des planchettes verticales. Dans chaque compartiment, le poulet est fixé par les pattes, la tête et les ailes seules restent libres. Deux cent dix volailles trouvent place sur une épinette. Pour les engraisser, l'opérateur saisit de la main gauche la tête du sujet. Bon gré, mal gré, il introduit dans le gosier une lance qui communique à un reservoir, au moyen d'un long boyau de caoutchouc. Une pression qu'il exerce avec le pied sur la pédale chasse les rations dans l'estomac du poulet. Il y a aussi un cadran placé devant le nourrisson; cet instrument détermine exactement en centilitres la ration ingérée. Il faut que la bête engraisse ou qu'elle crève, il n'y a pas de milieu.

Que dites-vous de cette charmante mécanique? Il y en a qui avancent que c'est un progrès. D'autres, véritables gastrosophes, prétendent que si l'innovation réussissait, ce serait la fin de la volaille française, autrefois la plus fine du monde.

Ne viendra-t-il donc pas bientôt, le jour où l'on ne pourra proposer une invention nouvelle que comme on proposait une loi dans la république de Charondas, c'est-à-dire la corde au cou? Sous prétexte de perfectionnements indéfinis, les inventeurs nous conduisent peu à peu à ne pouvoir vivre. Il y a un grand esprit qui vient d'inventer une sorte de pain qu'on fait avec de la sciure de bois. Il y a des cannes qui sont des fauteuils. Il y a des allumettes chimiques, ravivées par le picrate, qui éclatent comme la foudre et qui vous mettent à chaque instant à un doigt de l'incendie. Il y en a qui font du vinaigre avec de vieux meubles. Il y en a qui font du poisson avec du veau mariné. Les poules vivaient en paix. Vingt peintres paysagistes d'un grand talent les jetaient de leurs pinceaux sur la toile. Quand on les plumait, c'était naïvement, à la manière des aïeux, pour les mettre à la casserole ou à la broche. Arrive un inventeur qui les prend par les pattes et qui entreprend de les engraisser de vive force, au moyen d'un instrument de torture qui se termine par une lance en caoutchouc. Il réussira à faire des pelotes de graisse, cela se peut; il aura des poulets monstrueux, mais le charmant rôti, cher à Turenne et à Désaugiers, aura disparu. Et tout le monde criera en chœur :

— C'est un progrès.

Tous les jours nous rencontrons, les uns et les autres, dans les rues ou sur les boulevards, un vieillard, un homme du peuple, assez mal vêtu, qui porte sous le bras une boîte et à la main une longue perche. Vous savez qu'à cette perche sont pendus par les pattes, en manière de trophée, six ou sept rongeurs, des rats, des mulots, des musaraignes, des souris et des belettes; — le tout surmonté de cet écriteau pittoresque :

C'EST ICI QU'ON VEND
LA BONNE MORT-AUX-RATS.

Quand on demande à ce brave homme son nom, il répond fièrement :

— Monsieur, je suis le filleul du célèbre Rétif de la Bretonne. le J.-J. Rousseau de la rue.

PHILIBERT AUDEBRAND.





ÉRUPTION DU VÉSUVE. — Vue prise de la terrasse de Santa-Luccia, le 26 avril 1872, à 4 heures après midi. — D'après une photographie instantanée par M. Bernoud.

CORRESPONDANCE

AU DIRECTEUR

Satory, 9 mai 1872.

Une grande animation règne en ce moment dans nos camps situés autour de Paris, où de grandes manœuvres militaires sont exécutées pour exercer notre armée et la tenir en haleine. Depuis le retour de la belle saison, il y en a eu trois déjà, ainsi que nous avons eu l'occasion de le dire. La deuxième, exécutée par le 1er corps d'armée, avait lieu le 27. Elle avait pour but la défense du passage de la Bièvre tenté par l'ennemi à Jouy-en-Josas et à Bièvre.

La troisième grande manœuvre, celle que représente notre dessin, a été exécutée également par le 1er corps contre la division de cavalerie de Versailles qui représentait l'ennemi.

Celui-ci venant de Chartres par Orsay, Dampierre et Chevreuse a l'intention de tourner la gauche du 1er corps et de porter tous ses efforts sur le village de Bièvre, afin de couper le 1er corps de Paris.

Le commandant du 1er corps, général Montaudon, averti de ce mouvement, fait prendre les armes à ses troupes et les établit face à l'ennemi depuis la Minière jusqu'à Bièvre.

Surpris par ce mouvement en avant, l'ennemi arrête sa gauche et son centre qu'il établit très-fortement à Guyaucourt, Villaroy, Toussus, Orsigny et Villeras, mais il continue par sa droite, très-renforcée, l'attaque contre nos positions de Bièvre. C'est le moment choisi pour le commencement de la manœuvre.

L'ennemi attaque la droite du 1er corps, pour dissimuler sa véritable intention, mais il porte peu à peu tous ses efforts sur Bièvre.

A ce moment, la 2e division, placée à la droite de la ligne de bataille, le force à abandonner son attaque et par suite à se retirer, en lui enlevant les positions occupées par son centre et sa gauche et en menaçant de lui couper sa ligne de retraite.

C'est une partie de ce mouvement que représente notre gravure; le 45e de ligne y participe en s'emparant de la ferme de Villaroy, soutenu bientôt, à droite, par le 135e, l'artillerie ayant bien préparé cette attaque par son feu.

L'ennemi ayant cédé, le 45e de ligne le poursuit pour faire la démonstration dont nous avons parlé plus haut sur sa ligne de retraite.

La ligne de bataille avait environ deux lieues et demie d'étendue. L.



GRANDE MANOEUVRE MILITAIRE EXÉCUTÉE A SATORY PAR LE 1er CORPS DE L'ARMÉE DE VERSAILLES, LE 27 AVRIL 1872.

L'ÉRUPTION

DU

VÉSUVE

On sait qu'une très-violente éruption du Vésuve vient d'avoir lieu. Elle a commencé dans la nuit du 24 avril, avec une force épouvantable; et, après des alternatives de calme et de recrudescence, elle avait complétement cessé à la date du 2 mai. Le moment de la plus grande intensité du redoutable phénomène a été la journée du 26 avril, et surtout la nuit du 26 au 27.

Pendant cette nuit, l'éruption fut véritablement effrayante.

Au milieu des plus violentes détonations, accompagnées d'éclairs et de tremblements de terre, on voyait s'élancer du cratère, avec une grêle de projectiles, une flamme immense, tandis que des rivières de laves incandescentes, s'en échappant, coulaient, avec une vitesse que l'on a estimé être d'un kilomètre à l'heure, dans plusieurs directions, chassant devant elles les populations épouvantées.

Cette inondation d'un nouveau genre menaçait en même temps San-Giorgio, Cremano, Torre Annunziata, Torre del Greco, le village de San-Sebastiano, qui a été presque détruit, comme celui de Massadi Somma, et plusieurs autres des charmantes villes égrenées en cette région à la fois si riante et si redoutable de l'Italie.

Le dessin que nous donnons représente le Vésuve vu, le 27 avril, de l'*Ermitage*, un affreux cabaret tenu par un faux moine, et où l'on ne trouve, hors du vin médiocre qui vous y est vendu fort cher, absolument rien que ce qu on y apporte.

A la première nouvelle du sinistre, toutes les autorités locales s'étaient rendues sur les lieux, pour organiser les premiers secours. De Rome, le président du conseil des ministres et le ministre des travaux publics y accoururent bientôt eux-mêmes, précédés par le roi. La consternation était partout, et la population de Naples, si superstitieuse, se portait de toutes parts autour de la statue de saint Janvier, l'invoquant et parfois l'injuriant, suivant les phases de l'éruption. D'un autre côté, de nombreux curieux, parmi lesquels beaucoup d'étrangers, s'étaient rendus à la montagne par la route qui mène de Resina à l'Observatoire, d'où ils s'étaient répandus sur l'ancienne couche de bitume provenant d'éruptions anciennes. Soudain un bruit sourd et souterrain se fait entendre: le sol se gerce et de ces fissures s'échappent des courants enflammés qui atteignent tous ceux qui n'ont pas été assez prompts à fuir. Il y a eu là plusieurs victimes qui furent transportées à l'hospice des Pelegrini, quelques-unes dans un état déplorable. Toutefois, le nombre en avait été fort exagéré. On ne parlait de rien moins que de 200 morts ou blessés. Il en fallait rabattre, heureusement, pour rester dans la vérité. Beaucoup de personnes que l'on supposait avoir péri parce qu'on ne les avait pas vues reparaître, sont revenues depuis. Si bien qu'aujourd'hui, il est avéré que le nombre des morts se réduit à 20 au plus, et celui des blessés à 14 ou 15. C'est beaucoup trop encore, sans doute, mais en comparaison du chiffre énoncé dans le premier moment, on doit s'estimer heureux que le sinistre n'ait pas frappé un plus grand nombre de personnes.

Dans la soirée du 27, l'éruption entrait dans sa période de décroissance. La lave cessait d'avancer. Néanmoins une pluie de scories brûlantes arrivait encore jusqu'à Salerne. A Scafati, on avait eu soin de mouiller les poudres pour sauver la poudrière. Le 28 et le 29, pluie de cendres. Les laves se refroidissent rapidement et les rugissements du volcan diminuent. On avait pensé d'abord que de nouveaux cratères s'étaient ouverts autour de l'ancien. Il n'en était rien. Ce que l'on prenait pour ces nouvelles fissures n'était, comme on peut le voir en se reportant à notre dessin, que des trombes qui enlevaient la cendre à de grandes hauteurs, en la faisant tourbillonner avec force. Enfin, le 30 avril au soir, une dépêche envoyée de l'Observatoire du Vésuve, que le professeur Palmieri, malgré le danger, n'avait pas quitté un instant, afin de suivre dans toutes ses phases la marche du phénomène, annonçait que l'éruption touchait à sa fin. En effet, le lendemain, on ne voyait plus qu'un peu de fumée avec quelques rares pluies de cendres, mêlées de projectiles, qui s'élevaient à peu de hauteur et retombaient dans le cratère.

On a dit que les volcans ne sont jamais plus terribles que lorsqu'ils se sont reposés pendant longtemps. Vous voyez ce qu'il en faut croire. Depuis bien des années, le Vésuve ne s'était jamais reposé entièrement, et depuis 1861 on le voyait souvent, le soir, rougir à sa cime. Cependant, de l'aveu d'un vieux marin octogénaire avec lequel notre correspondant s'est entretenu, il résulte que, de mémoire d'homme, on n'avait vu une éruption du Vésuve aussi menaçante que celle qui a commencé dans la nuit du 24 avril dernier. C. P.

SALON DE 1872

I

Première promenade au Salon, promenade au pas de course. La curiosité éperonne les visiteurs; le plus lambin prend le galop, veut tout voir ou tout apercevoir, et finit par tomber sans haleine, le front suant, le cou tordu, les yeux crevés, la cervelle battante sur un des bancs verts du jardin prudemment disposés pour le recevoir. Les exécutions en masse d'un jury restreint, élu par les seuls artistes déjà récompensés, investi des pouvoirs les plus étendus, ont, il est vrai, fait descendre, cette année de 5400 à 2000 le chiffre des œuvres exposées. De la halle désordonnée et étourdissante que nous connaissions on a fait, sinon un musée de chefs-d'œuvre, au moins un magasin bien rangé de productions choisies; mais 2000 objets d'art forment encore, vous me l'avouerez, un assez joli lot, et parmi ces 1536 tableaux, ces 333 statues, ces 55 dessins d'architectes, ces 141 cadres d'estampes, plus d'un brave homme perdra encore la tête, avant d'enfiler la bonne route et de mettre la main sur le pot aux roses.

Un vrai Salon, un Salon qui voudrait être puissamment instructif en frappant les yeux et l'imagination par les seuls spectacles instructifs, ceux d'ouvrages d'art parfaits, s'ouvrirait à peine, chaque année à une centaine d'artistes. Dans l'état actuel de nos mœurs, tant que les peintres et les sculpteurs ne sauront pas mieux se grouper, s'associer pour produire eux-mêmes leurs travaux au grand jour, l'organisation d'un pareil Salon par l'État froisserait un si grand nombre d'intérêts qu'on ne peut guère la considérer comme possible. La population parisienne compte sur le retour périodique d'une grande exposition d'objets d'art, comme elle compte sur la floraison générale des marronniers dans les Tuileries; c'est une cérémonie traditionnelle, déjà séculaire, déjà presque aussi vénérée, par les badauds que la foire aux jambons et la foire aux pains d'épice. Force est donc de trouver un moyen terme entre l'exhibition grossièrement démocratique sans choix et sans bornes, qui fatigue les yeux, irrite les nerfs, déroute la pensée, et le Salon aristocratique, délicatement trié, soigneusement composé, qui exigerait d'un trop grand nombre de bannis intéressants une renonciation douloureuse à la seule publicité qu'ils envient. Dans tous les moyens termes il est difficile de se bien tenir. et la tâche d'un jury, chargé par ses confrères, de procéder à ce triage si difficile dès qu'il ne s'agit plus des ouvrages excellents, n'a rien que de fort pénible et de fort ingrat.

Le jury de 1872, reconstitué sur des bases plus raisonnables, a donc entendu s'élever autour de lui le tumulte accoutumé des récriminations, des plaintes, des accusations qui escorta de tous temps tous les jurys. Il est clair que toute assemblée d'hommes, si choisie qu'elle soit, est exposée à se tromper dans ses jugements; on peut même affirmer qu'elle commettra toujours quelques erreurs.

Quoi qu'il en soit, un jury de peinture qui comprend les noms de MM. Baudry, Bonnat, Pils, Brion, Meissonier, Jules Breton, Elie Delaunay, Robert-Fleury, Cabat, Philippe-Rousseau, Fromentin, Jalabert, Édouard Dubufe, Gustave Boulanger. Vollon; un jury de sculpture composé de MM. Guillaume, Paul Dubois, Barye, Perraud, Cabet, Falguière, Cavalier, Carpeaux, Jouffroy; un jury d'architecture où l'on trouve côte à côte les noms de MM. Labrouste, Duc, Viollet-le-Duc, Baltard, paraîtront certainement aux esprits désintéressés offrir les garanties les plus désirables de jugement impartial. La foule des amateurs les remerciera. à coup sûr, de lui simplifier ainsi sa recherche, en lui nouant en bouquet toutes les fleurs du panier. Quant au public de plus en plus nombreux des jours gratuits, public d'ouvriers et de petits bourgeois, si sympathique et si intéressant, si avide de s'instruire, si empressé d'admirer, l'exposition choisie ne l'abandonnera plus à ces naïves bévues d'enthousiasme, à ces douloureux embarras de jugement qui le laissaient sortir de l'exhibition énorme de 1870 bien plus Gros-Jean qu'à son entrée. Poussons donc du bras les lourdes tapisseries qui nous séparent de la grande nef du palais des Champs-Élysées, et marchons-y cette fois à travers ce peuple de statues blanches et de figures éclatantes sans trop d'appréhension; si nous ne sommes pas certains d'y rencontrer, à chaque pas, l'idéal réalisé sous des formes parfaites, nous avons au moins quelque chance de n'y plus être si fréquemment heurté par des vulgarités fâcheuses et d'insipides fadeurs.

A quelque chose malheur est bon. L'installation du ministère des finances dans les galeries supérieures, sur la façade principale du palais, en interdisant aux visiteurs du Salon l'accès des grands escaliers sous le vestibule les force à traverser le jardin rempli de marbres et de plâtres avant de monter dans le pavillon de l'Ouest, où sont rangées les peintures. Les pauvres sculpteurs, d'ordinaire si injustement sacrifiés à leurs confrères du pinceau, vont, grâce à cette circonstance, prendre, cette année, une part plus sérieuse de l'attention; bon gré, mal gré, on regardera en entrant leurs statues, et si elles plaisent, on s'y arrêtera: on apportera à leur examen, non plus l'indifférence d'un œil fatigué et l'effort d'un esprit abattu, mais l'ardeur toute fraîche de cette sensibilité en éveil que chacun apporte en mettant le pied dans ce palais et qu'il perd fatalement au bout d'une heure. Un hasard bienheureux, tel est le cours des choses, rétablit donc cette fois entre les divers arts l'ordre naturel et logique. Avant la sculpture, l'architecture; avant la peinture, la sculpture; telle est la loi du sens commun, qui met le contenu dans le contenant, le particulier dans le général, l'agréable dans le nécessaire.

Les premières impressions qu'on ressent, en parcourant l'exposition des sculptures, ne sont pas, je l'avoue, toujours très-favorables. Le nombre des statuettes chiffonnées, maniérées, contournées, est beaucoup trop considérable, si on le compare au chiffre total des ouvrages exposés.

C'est dans la sculpture surtout qu'il est nécessaire de se tenir ferme sur les principes, et de ne pas broncher à tous les vents de la mode. Or, beaucoup de nos jeunes sculpteurs semblent lâcher pied devant l'invasion du goût pittoresque. Nous aurons à cet égard plus d'une observation à faire, même à des hommes justement célèbres. En attendant, nous nous contenterons de signaler, à première vue, et comme les œuvres supérieures qui obtiendront sans doute les plus sérieux succès, une admirable *Jeanne d'Arc* par M. Chapu, exécution en marbre de son plâtre de 1870, très-heureusement modifié; *le Serment de Spartacus*, de M. Barrias, qui a été admiré déjà à l'École des Beaux-Arts; le monument colossal de Mgr Parisis, évêque d'Arras, par M. Cugnot, auteur des parties sculpturales de la colonne commémorative, commandée par le Pérou et dressée, dans les Champs-Elysées même, devant la porte principale de l'Exposition; le *Pierre Corneille* assis, de M. Falguière, destiné à la Comédie-Française, et son *Ophélie* en marbre; les *Quatre parties du monde soutenant la sphère*, groupe par M. Carpeaux, commandé pour une fontaine du Luxembourg.

Dans les galeries de peinture, les grandes pages de décoration monumentale sont extrêmement rares, et la peinture d'histoire s'y élève rarement au-dessus du genre historique. On y remarque néanmoins en entrant, comme des protestations énergiques et heureuses des esprits élevés contre les tendances communes, une toile importante de M. Georges Becker, dont la *Vision d'Oreste* eut un si légitime succès en 1870, la *Veuve du Martyr*; l'*Hercule tueur de l'hydre*, par M. Bin; l'*Enlèvement du Palladium*, par M. Blanc, pensionnaire de la villa Medici; le *Bellérophon vainqueur de la Chimère*, par M. Lehoux; la *Mort de saint Louis*, par M. Léon Glaize.

Les peintures d'une portée moins générale et qui représentent, d'une façon saisissante, quelque épisode de la vie intime ou publique des peuples anciens et modernes, sont en revanche extrêmement nombreuses. L'influence de MM. Meissonier et Gérôme se traduit, dans la plupart d'entre elles, par un soin particulier de la composition logique et de l'exactitude historique, par une recherche quelquefois poussée à la sécheresse, mais toujours attirante et intéressante, du mouvement le plus vrai, de l'attitude la plus naturelle, de l'expression la plus vive. M. Alma-Tadema, par son *Empereur romain* et sa *Fête intime*, M. Lecomte du Nouy par ses *Porteurs de mauvaises nouvelles*, et son *Démosthène s'exerçant à la parole*; M. Ulmann, par ses *Souvenirs de Nuremberg*, attireront certainement les regards de la foule aussi bien que l'attention des amateurs. Un succès plus éclatant encore, et non moins mérité, est sans doute réservé à la *Mort du duc d'Enghien*, par M. Jean-Paul-Laurent, qui traite à deux pas de là un sujet historique du moyen âge, le *Pape Formose* et *Étienne VII*, et ne le traite avec guère moins de vigueur que le drame, si poignant et si terrible, accompli dans les fossés du château de Vincennes. Les épisodes douloureux de nos dernières guerres occupent naturellement une place considérable dans l'Exposition; beaucoup des tableaux inspirés par les derniers événements ont une valeur artistique tout à fait durable, et qui les fera survivre aux souvenirs amers de notre défaite. Sans parler du *Coup de canon* de M. Berne Bellecour, dont la réputation était faite avant son apparition aux Champs-Élysées, nous devons signaler déjà, comme

des tableaux très-réussis : l'*Ambulance internationale en temps de neige*, par M. Castres; les *Prisonniers aux environs de Metz*, par M. Protais; les *Soldats de l'armée de Bourbaki soignés par les paysans suisses*, de M. Anker; *Vive la France!* de M. Yundt; l'*Oublié*, par M. Betsellère. La *Danse du Coq*, de M. Brion, est un souvenir pacifique de l'Alsace; mais on peut aujourd'hui ranger ce souvenir parmi les impressions les plus profondes de la douleur nationale. Tous nos chers peintres alsaciens se sont d'ailleurs rendus à l'appel, et il n'en est pas un qui n'ait laissé tomber des larmes parmi les couleurs chatoyantes de sa palette. M. Schutzenberger a abandonné les rêveries voluptueuses pour la *Famille alsacienne émigrant en France*; M. Pabst, dans l'*Intérieur d'Alsace*, dans la *Lecture du journal*, a rendu la même douleur.

Est-il besoin d'ajouter que nous trouvons comme toujours, cette année, à leur poste, les derniers et poétiques amoureux de la beauté nue, de la forme humaine : M. Élie Delaunay, avec sa *Diane*, M. Jules Lefebvre, avec sa *Cigale*, M. Henner, avec son *Idylle*, M. Meynier, avec *le Satyre et le Passant*, près desquels nous devons remarquer deux débutants, M. Lematte, pour sa *Dryade*, M. de Giroude, pour son *Sommeil*? Est-il nécessaire de dire que notre admirable École de peintres rustiques et de paysagistes a donné tout entière avec plus d'ensemble et d'ardeur que jamais? Si M. François Millet est absent, à notre grand regret, M. Jules Breton est présent, et nous pourrons dire hardiment que la plus grande page décorative et monumentale de l'exposition a été brossée par ce poëte de la vie champêtre. La *Fontaine* et la *Jeune fille gardant des vaches*, marquent, dans la carrière de l'artiste, un pas hardi qui aura, nous l'espérons, la plus heureuse influence sur l'École déjà nombreuse qui se groupe autour de lui, et dont M. Billet prend, cette année, la tête par son *Heure de la marée*.

En attendant que nous puissions parcourir d'un pas plus posé et d'un esprit plus attentif la nombreuse série des paysagistes purs, que nous retrouvons là au grand complet, augmentée même de quelques recrues hardies et vaillantes, MM. Daubigny, Émile Breton, Bernier, Busson, Lansyer, Lalanne, H. Noël, Mouillion, Segé, Pelouse, Thiollet, Feyen, Jacomin, Isenbart, Busson, Auteroche, nous offrirons aux lecteurs de l'*Illustration* un des deux tableaux de Corot, le *Souvenir de Ville-d'Avray*. Le patriarche du paysage français s'y montre, dans sa verte vieillesse, ce qu'il est depuis son âge mûr : le premier de nos paysagistes pour la délicatesse de l'impression, pour la noblesse de la composition, pour le charme de l'expression. Les deux grands tableaux de M. Corot, où la main de l'artiste se montre plus que jamais hardiment légère et vaporeusement précise, continuent avec éclat, au Salon de 1872, cet enseignement charmant et grave qui a pénétré peu à peu, Dieu merci, les yeux et le cœur de presque tous nos jeunes paysagistes, et qui survit, pour notre joie, au triomphe factice et passager des théories grossières d'un réalisme étroit et brutal.

GEORGES LAFENESTRE.

LA CRISE ESPAGNOLE

I

Il serait téméraire d'affirmer que le roi Amédée Ier soit solidement établi sur le trône d'Espagne. Il est bien des causes qui peuvent rendre éphémère cette royauté etrangère, qui ne puise son droit que dans le vote d'une faible majorité des cortès.

Mais il semble peu probable que l'insurrection carliste qui vient d'éclater puisse, — si elle reste livrée à ses propres forces, — aboutir à une révolution.

La Péninsule, sur toute l'étendue de sa frontière entre la Méditerranée et l'Océan, touche à la France; et même, si l'on en croit le Grand-Roi, *il n'y aurait plus de Pyrénées* pour séparer son territoire du nôtre. Ce qui n'empêche pas que nous ne soyons plus mal informés de ce qui s'y passe que si elle était placée aux antipodes.

Les dépêches contradictoires émanant des deux partis, et aussi peu véridiques d'un côté que de l'autre, ne sont pas faites pour nous éclairer; et les correspondants envoyés sur place par les journaux français, ne connaissant ni le pays, ni ses habitants, ni sa langue, lors même que leurs sympathies ou leurs antipathies politiques ne se mettent pas volontairement à la place de la réalité, éditent, avec un aplomb imperturbable, les fables les plus monstrueuses et les quiproquos les plus étranges, confondant comme à plaisir les lieux, les hommes, les choses et les faits.

C'est donc dans la connaissance de l'Espagne, de son histoire et de ses précédents en matière d'insurrection qu'il faut chercher une base à des appréciations raisonnables, sans se dissimuler, toutefois, que l'imprévu, qui joue toujours un si grand rôle dans toutes les choses de ce royaume, peut renverser les conjectures les mieux fondées.

D'abord, il ne faut pas croire que l'insurrection carliste soit aussi générale qu'on l'a dit. Le parti carliste n'existe point, à proprement parler, en Espagne, si ce n'est dans la Navarre et dans les trois provinces basques (*Vascongadas*), Biscaye, Alava et Guipuzcoa. Ces quatre provinces peuvent, encore aujourd'hui, être considérées comme la Vendée de l'Espagne.

Au temps de la guerre dite de Succession, c'est-à-dire lorsqu'il s'agissait de décider si la succession de Ferdinand VII appartiendrait à sa fille Isabelle, encore au berceau, ou à son frère don Carlos, partout on prenait parti pour l'un ou l'autre des prétendants.

Ce n'était pas, probablement, qu'on se passionnât beaucoup pour la question de savoir si les lois du royaume ou pragmatiques admettant les femmes au trône devaient l'emporter sur celles qui les en excluaient.

Mais don Carlos était connu pour son ardente piété, qu'il manifestait en toute circonstance (il alla plus tard jusqu'à nommer généralissime de ses troupes la vierge *del Pilar*, et c'est à elle seule et jamais à ses généraux qu'il reportait l'honneur de ses succès); il s'annonçait comme voulant maintenir toutes les traditions de la monarchie espagnole.

La reine-mère, Christine, au contraire, régente pendant la minorité de sa fille Isabelle, après avoir, dans ses premières proclamations, tenu à peu près le même langage que don Carlos, avait compris bientôt, sur le conseil de ses plus notables partisans, que, pour se former un parti, il fallait promettre des réformes, pour lesquelles une partie de la nation avait combattu sous le règne précédent, et présenter l'avénement de sa fille comme devant être celui des aspirations libérales qui fermentaient dans le pays.

Don Carlos réunissait donc, naturellement, autour de sa cause tout le clergé et la noblesse qui redoutaient l'introduction des idées nouvelles.

L'influence de ces deux classes de la société était alors immense; la noblesse avait pour elle le prestige de ses titres et de ses grandes fortunes; le clergé possédait plus d'un tiers des biens de l'Espagne, et ses couvents nombreux nourrissaient toute la partie pauvre ou paresseuse de la population. Du reste, la foi religieuse qui s'était dès longtemps fortifiée dans la nation par ses luttes contre les Maures, avait conservé toute sa ferveur, à tel point que même au moment du triomphe momentané des idées libérales, sous le règne de Ferdinand VII, les Cortès constituantes n'avaient pas osé abolir l'exclusivisme catholique.

Il n'était donc pas difficile de recruter pour don Carlos des soldats qu'on appelait à défendre la légitimité, l'absolutisme et la religion, que semblaient menacer les partisans de la jeune Isabelle.

Mais il n'en est plus de même aujourd'hui : depuis longtemps, les couvents d'hommes ont été supprimés, les biens de l'Église ont été réunis au domaine de l'État, la liberté de conscience a été proclamée; le libéralisme timide, qui se bornait, autrefois, à demander quelques réformes, l'application plus complète des institutions parlementaires, est devenu plus exigeant; et, depuis 1868, le républicanisme a fait de nombreux prosélytes dans les campagnes, et encore plus parmi les ouvriers des villes.

D'un autre côté, la reine Isabelle a conservé une grande quantité de partisans, qui souhaitent, sinon sa restauration, du moins celle de son fils don Alfonso sous une régence libérale.

Ce n'est pas dans un pareil état des esprits que don Carlos peut espérer que l'Espagne s'enrôlera en masse sous son drapeau, où il écrit tout le contraire de ces aspirations diverses.

J'ai dit que, cependant, en Navarre et dans les provinces basques, il peut trouver une partie importante de la population disposée à le seconder dans son entreprise; et les raisons de cette différence se trouvent dans leur histoire et dans le caractère de leurs habitants, qui a peu varié depuis la plus haute antiquité.

Ces provinces, en effet, ne vivent pas, on pourrait le dire, de la même vie que le reste de la Péninsule. Elles ont été toujours les dernières à se soumettre au joug des Romains comme à toutes les autres dominations qu'a successivement subies l'Espagne. Leur énergie, leur opiniâtreté leur a fait obtenir, mêmes lorsqu'elles succombaient, des conditions qui leur ont toujours assuré une certaine indépendance; c'est ce que leurs habitants appellent leurs *fueros*.

Leurs principaux priviléges consistaient à se gouverner eux-mêmes par leurs assemblées nationales; à ne payer à l'État que ce qu'ils devaient autrefois à leurs seigneurs; à en faire elles-mêmes la répartition et le recouvrement, et à les verser à titre de don gratuit et volontaire; à n'être justiciables, même en dehors de leur territoire, que des magistrats élus par eux; à ne point être assujettis à la conscription (*quinta*), ni à la levée forcée des matelots; à ne point permettre, sur leur territoire, le séjour des troupes royales; à ne point supporter l'impôt du timbre; à vendre librement le tabac, qui, ailleurs, est l'objet d'un monopole en faveur de l'État; et, enfin, à n'avoir point de douane sur la frontière française, etc., etc.

Ces provinces ont insensiblement perdu une partie de ces priviléges précieux; mais il leur en reste encore une assez grande quantité, et elles tiennent essentiellement à les conserver et à reconquérir ceux qui leur ont été enlevés.

Don Carlos, dans ses proclamations, leur promet le respect le plus inaltérable pour leurs vénérés *fueros*, et la protection la plus efficace pour la religion, à laquelle elles sont restées plus attachées que les autres parties de l'Espagne.

On peut donc ainsi s'expliquer comment ces populations, qui vivent à peu près à l'état de républiques, peuvent vouloir placer sur le trône un prince qui déclare formellement qu'il sera un Roi *absolu*, un Roi *pour tout de bon* (*un Rey neto, un Rey de veras*) : l'absolutisme leur importe peu; ils n'auront point à s'en ressentir, si leurs *fueros* sont maintenus; et ils n'attendent pas d'une République ou d'une Monarchie démocratique et parlementaire le même respect pour leurs chers priviléges ni pour la religion de leurs pères.

C'est donc là que don Carlos devait trouver, et qu'en effet il a été chercher le foyer de la révolution qu'il voulait entreprendre.

Quant aux autres provinces de l'Espagne, le mouvement n'y est qu'apparent et ne peut guère avoir d'autre but que d'entretenir l'inquiétude sur tous les points à la fois, et d'obliger le Gouvernement à disséminer ses forces, au lieu de pouvoir les concentrer sur le véritable théâtre de la guerre.

Je dirai, dans un prochain article, combien peu l'insurrection carliste doit compter sur leur concours, si d'autres partis après s'être coalisés avec le carlisme pour les dernières élections, ne se décident pas à se coaliser également avec lui pour renverser la dynastie de Savoie, sauf à se disputer ensuite le pouvoir.

ÉLIE FRÉBAULT.

(La suite prochainement.)



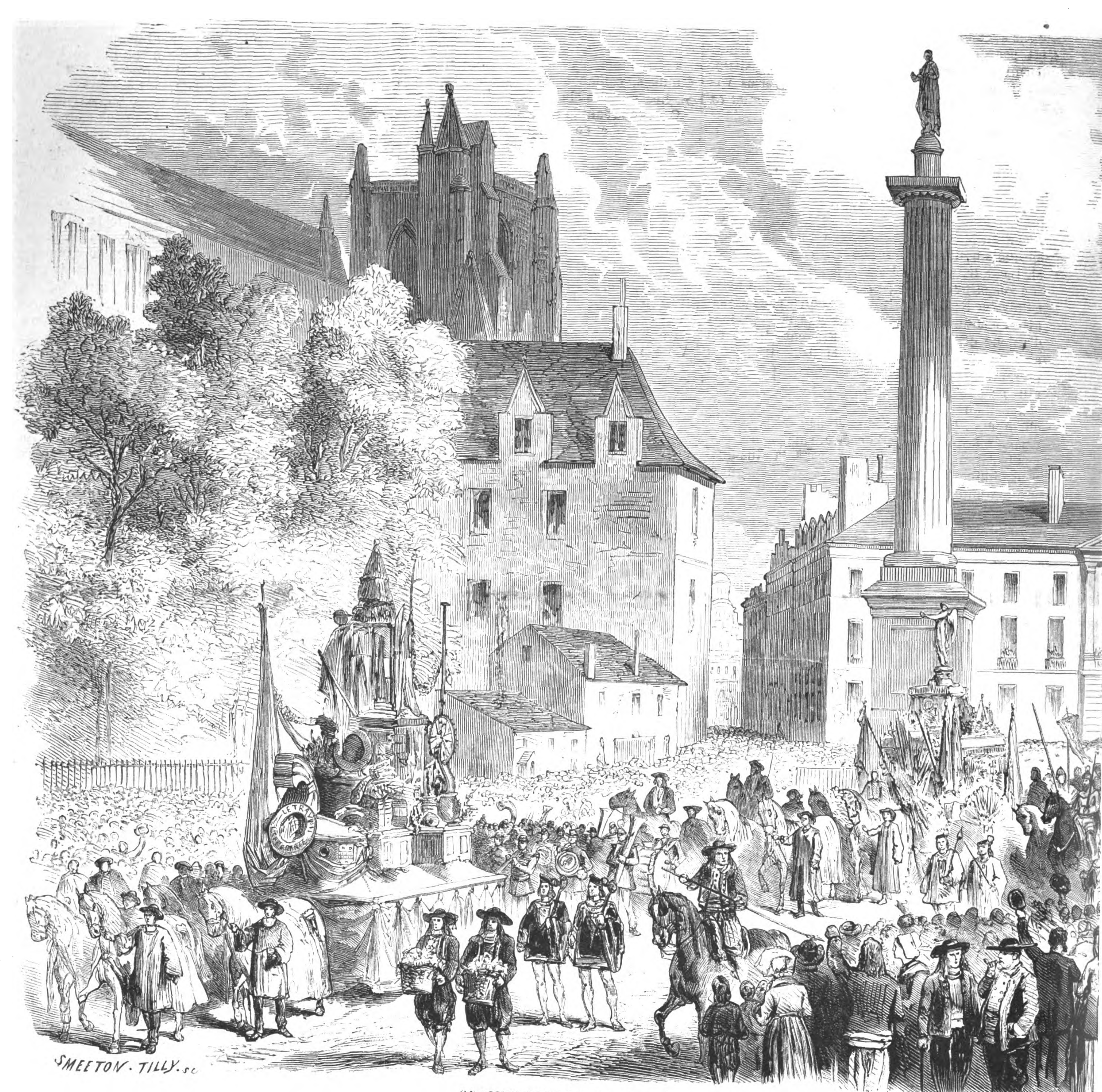
CAVALCADE DE NANTES

AU BÉNÉFICE DE L'ŒUVRE DE LA DÉLIVRANCE DU TERRITOIRE

Lille avait commencé. Cambrai suivait peu de temps après; et, le 21 avril, la ville de Nantes concourait à son tour à cette œuvre si méritoire de la délivrance de la patrie, en organisant une grande cavalcade-carrousel, qui fait l'objet de l'article et du dessin que nous publions dans ce numéro.

Je ne dirai pas cette fête, mais ce spectacle patriotique avait attiré, dans la ville de Nantes, une grande affluence d'étrangers.

Le cortége est parti du boulevard Delorme à onze heures et demie, précédé d'un détachement de gendarmes, que suivait un premier char, celui du Travail, où l'architecte, M. Crucy, avait réuni



GRANDE CAVALCADE DONNÉE A NANTES, AU BÉNÉFICE DE L'ŒUVRE DE LA DÉLIVRA[NCE]

derrière la cavalcade historique, des porte-bannières aux armes de la ville.

Immédiatement après, s'avançait le *Char de la France en deuil*, le *Présent*, l'œuvre capitale du cortége. Ce char avait été organisé par MM. Bourgerel et Montfort, architectes. Le groupe qu'il portait était dû à un habile sculpteur de Nantes, M. Grootaers. Il représentait la France soutenue par un génie, élevant un flambeau dans les airs, et ayant à ses pieds l'Alsace et la Lorraine éplorées, Nantes tendant à la foule ses deux mains pour implorer la charité, et, en arrière, un petit génie inscrivant le nom de ceux qui sont tombés, victimes de leur courage et de leur dévouement à la patrie. Œuvre véritablement grandiose et respirant tout à la fois un grand souffle d'inspiration artistique et de patriotique enthousiasme.

Enfin, après une image coquette de l'Agriculture, arrivait, pour fermer la marche, le char de la Rénovation, c'est-à-dire l'*Avenir*. M. Lenoir, architecte, y avait apporté son concours, ainsi que M. Baujault, statuaire, auteur de la *Jeunesse* qui ornait le char, des gracieux génies qui surmontaient l'arc feuillagé où elle était encadrée, et la

les attributs de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, que couronnait une ruche, image parfaite d'une nation vigilante et laborieuse.

Venaient ensuite trois autres chars symbolisant le *Passé*, le *Présent* et l'*Avenir* de la France.

Le premier était le char de nos anciennes Gloires construit sur les dessins de M. Eugène Picou, le frère du peintre. Ce char était orné de faisceaux d'armes, de trophées de drapeaux, surmontés de la statue de la Renommée, publiant les hauts faits des illustrations bretonnes du moyen âge qui cavalcadaient derrière; Allain-Barbe-Torte, le vainqueur de Questembert; Beaumanoir et ses trente compagnons; Jeanne de Montfort et Jeanne de Penthièvre, Anne de Bretagne, Duguesclin et Olivier de Clisson, que le bon connétable estimait tant!

Devant marchait la musique du 93e de ligne, et



NCE, LE 21 AVRIL 1872. — D'après les dessins de M. Montfort et les photographies de M. Furst.

Renommée du char des Gloires de la France.

Le long du défilé, à droite et à gauche, des soldats du 93e de ligne quêtaient, les uns, une bourse à la main qu'ils tendaient aux curieux dans les rues; les autres, au moyen de sacs montés sur de hautes perches qu'ils présentaient aux personnes du premier et même du second étage des maisons. Les enfants de troupe et les jeunes garçons qui remplissaient le char de la Rénovation vendaient également, au profit de l'œuvre de la délivrance, des bouquets de fleurs et une pièce de poésie relative à la cavalcade et due à une femme, Mme Elisa Morin.

Sur le cours Cambronne, un premier temps d'arrêt eut lieu dans la marche du cortége. Ce cours avait été disposé en champ clos, où devaient avoir et où eurent lieu des courses de bagues et de javelots, parfaitement exécutées et terminées par le saut des haies. Des prix ont été distribués aux vainqueurs par des dames de la ville, qui avaient été nommées juges des jeux. La cérémonie s'est terminée, sur la place de la Duchesse-Anne, par un carrousel très-réussi.

Cette cavalcade patriotique qui, il faut bien le

dire, avait été l'objet de bien des critiques avant son exécution, n'a plus trouvé ensuite autant de détracteurs. Elle fut ce qu'elle devait être : non une réjouissance, mais un souvenir et une espérance. La foule l'a bien compris ainsi. Devant le char des anciennes Gloires de la France, un légitime orgueil, malgré nos revers, gonflait tous les cœurs. Devant celui de la France en deuil, les fronts se découvraient, et l'image de la patrie mutilée et sanglante remplissait les âmes d'une douleur cruelle et d'une légitime colère. Enfin le char de la Rénovation fendait une foule frémissante d'impatience et pleine de foi en l'avenir.

L'effet moral a été immense, et malgré des frais considérables, le résultat matériel fort important. Le produit de la quête viendra grossir le total de l'œuvre si touchante des Femmes de France.

L. C.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

Parmi les innombrables variétés d'éloquences que fait naître et pulluler le régime parlementaire, il en est une surtout qui me paraît au plus haut degré redoutable : c'est l'éloquence du genre dit « pince-sans rire. »

Les orateurs de cette espèce sont rares : il n'est pas donné à tous, pour tant qu'ils s'y veuillent appliquer, de garder le sang-froid dans la colère, l'amabilité dans la rancune, la douceur des formes dans l'assaut, la placidité dans l'égorgement. Même après une longue pratique et de persévérantes études, on n'y réussit que fort médiocrement, lorsqu'on n'a pas en soi la tendance innée, le tempérament naturel du pince-sans rire. Ces choses-là ne s'apprennent pas, et quiconque, ne les possédant pas de naissance, les veut imiter, arrive à les singer tout au plus.

Dans l'Assemblée actuelle, la tribu des pince-sans-rire n'est pas nombreuse, mais elle est admirablement représentée.

A sa tête, elle a deux ministres : MM. Jules Simon et Dufaure, — deux Jules.

M. J. Simon est le pince-sans-rire du genre onctueux et bénisseur. Nul mieux que lui n'enguirlande ses victimes, nul ne les couvre de plus de fleurs : les compliments, les tendresses, les bénédictions tombent comme grêle ; la victime disparaît dans un nuage d'encens, et... c'est fait. Quand le nuage se dissipe, quand on repêche sous les fleurs l'infortuné patient, le sacrifice est accompli, la victime ne bouge plus ; et l'on s'aperçoit avec stupeur qu'il y avait aux roses dont il l'avait couverte deux ou trois épines, à peine visibles, dont l'égratignure a suffi.

M. Dufaure est le pince-sans-rire du genre austère. Il ne daigne enguirlander ni endormir son monde ; pas de fleurs et pas d'opium. C'est à l'emporte-pièce qu'il travaille, mais sans en avoir l'air et sans paraître y toucher. Ses procédés sont sournois et son instrument est brutal. Quand il prend son adversaire corps à corps, il semble que ce soit pour lutter « à main ouverte » et sans armes ; il le serre, il le secoue jusqu'à l'ébranler, mais quand il le lâche on s'aperçoit que, pendant la lutte, l'emporte-pièce fonctionnait. On lui a donné un homme, il vous rend un crible.

M. d'Audiffret-Pasquier travaille dans la même spécialité, avec une nuance de courtoisie distinguée en plus. C'est un peu le pince sans-rire grand seigneur. Son procédé, c'est de ne point s'attaquer aux hommes, mais aux choses. Pour les hommes, il a l'air de ne les traiter qu'avec une mansuétude dédaigneuse ; mais il ne faut point se fier à cette clémence apparente. Les choses, après tout, se font rarement toutes seules, et signaler un méfait ressemble beaucoup à accuser celui qui l'a commis. Le pis est que M. d'Audiffret-Pasquier s'acharne à préciser les détails, à les mettre en lumière ; et non-seulement il les précise, mais il les prouve.

« Je suis trop poli, Monsieur, pour dire aux » gens des personnalités désagréables, et je ne » vous ferai pas la grâce de vous injurier. Mais » voici des faits formels, précis, démontrés, in- » contestables. Voici des fautes, des délits, des » crimes. Débrouillez-vous comme vous pourrez » et justifiez-vous s'il est possible. »

Cette manière est dangereuse au plus haut degré ; cela fait un effet énorme. Tout le monde comprend de suite ce que cela veut dire ; et si vous saviez avec quelle âpreté le public tire les conclusions d'un fait qu'on lui prouve et d'un raisonnement qu'il a compris !

La séance de samedi dernier a été, à cet égard, un modèle du genre. Pas une accusation personnelle, pas une attaque passionnée contre les hommes ! mais une précision inexorable, une impitoyable netteté dans l'exposition des faits ; cela suffit. Le sentiment du vrai, du juste fait le reste.

Le bon sens et l'honnêteté du public, en révolte contre les fautes commises, mais mal renseignés, tâtonnant dans l'indécision et ne sachant sur qui faire retomber la responsabilité de nos malheurs, s'égarent souvent ; mais aussi c'est avec un élan irrésistible qu'ils s'exaltent et s'emportent, dès que, dans un langage froid, calme, digne, sévèrement pesé et exempt de toute récrimination, on leur montre la vérité des faits, la teneur exacte des événements ; et alors cette puissance infinie de l'honnêteté, de la conscience, donne aux paroles de l'orateur la sanction solennelle d'un verdict universel.

Si bien que, malgré le danger d'une apologie scabreuse, ceux qui représentent les coupables se sentent forcés de tenter un effort pour se défendre : se taire, ce serait acquiescer à sa condamnation ; bon gré, mal gré, il faut plaider sa cause et courir les chances du jugement.

Je n'aime point les attaques contre les puissances déchues ; la chute même la plus justifiée a sa dignité qu'il ne faut pas méconnaître ; et d'ailleurs, la situation de M. Rouher, seul champion de quelque valeur qui reste à l'Empire tombé, me paraît assez difficile pour qu'on s'abstienne de toute récrimination. Il aura des juges, le débat sera contradictoire, libre et public, l'attention du pays ne lui fera point défaut : dans des conditions aussi loyales, aussi équitables, les débats auront toute leur importance. C'est le procès de l'Empire qui va se plaider, défendu par M. Rouher, et non pas seulement à la barre de l'Assemblée, mais devant le pays, dont les jugements sont souverains et sans appel.

Ce sera certainement une magnifique séance que celle-là, et n'y assistera pas qui voudra. Dans les dix minutes qui ont suivi le dépôt de l'interpellation, une râfle complète a été opérée sur les billets de séance. Cinq ou six cents députés sont inscrits sur la liste de la questure, alors qu'il n'y a pas trois cents places à donner. On calcule déjà, non sans peine, à qui viendra « le tour » d'avoir ce jour-là les deux billets que chaque député reçoit à tour de rôle. A chaque séance, une « série » de 40 honorables — la série est de 40 en mémoire de l'Académie ; ces messieurs ne seraient pas fâchés d'être... éternels — a droit à deux billets par tête ; les séries sont déterminées par l'ordre alphabétique. Les billets non réclamés par suite d'absence ou de négligence restent aux mains de la questure et constituent le « service des imprévus », c'est-à-dire les billets à donner aux amis, aux députés que leurs électeurs poursuivent jusque dans la galerie des Tombeaux, etc. — Les jours où l'on discute les lois d'enregistrement, les séances pour lesquelles un discours de MM. Clapier, de Gavardie, Ganivet, Fremeau, Dussaussoy, de Peyramont, Giraud et autres sont annoncés, la questure est en fonds, et l'on peut sans crainte induire ses ennemis à partir pour Versailles. Les jours de grandes eaux parlementaires, quand les orateurs *di primo cartello* sont sur l'affiche, la questure est aussi dépourvue que la cigale du bon La Fontaine ; et c'est tout au plus si les Anglais *logomanes* (tant pis pour l'Académie si le mot n'existe pas) peuvent, à force de guinées, se procurer un des cinq ou six billets de la tribune dite publique.

Ce sont les dames — et je dirai même les jolies femmes — qui, dans cette chasse aux billets, tiennent toujours la corde. Là, comme ailleurs, c'est la chasse aux émotions qu'elles font ; sans compter que, le plus souvent, ce n'est pas uniquement l'intérêt général qui les passionne : l'émotion est chose complexe, dont les causes sont infinies et souvent insaisissables. Tel orateur attire le public féminin, tel autre le décourage. On a dans la salle un parent, un frère, un... ami, le jour où *il* doit parler ; que ne ferait-on pas pour être là ? J'en ai vu qui, en de telles circonstances, — et les plus jolies qu'on pût voir — auraient certainement embrassé M. Littré sur les deux joues, en échange des petits morceaux de carton que la questure lui devait. Puis, il y a des intérêts en jeu, parfois. J'ai la conviction intime que l'échec de M. Dufaure dans la loi sur le conseil d'État, la semaine dernière, est dû à trois ou quatre douzaines de jolies femmes. Elles étaient là, toujours les mêmes, à chaque séance, suivant avec une fiévreuse attention ces débats — fort ennuyeux du reste, et auxquels certainement elles ne comprenaient rien de rien — mais anxieuses, surveillant leurs « corvéables » et contrôlant du regard la fermeté de leurs alliés. Bien certainement, chacune d'elles avait au moins un conseiller d'État à faire nommer.

Je le dis sincèrement : tant qu'il y aura des jolies femmes et tant que les députés et les hommes politiques ne seront pas absolument séquestrés de tout contact féminin, le régime parlementaire ne sera — comme l'obéissance de la femme — qu'une fiction légale, et rien de plus.

JEAN DU VISTRE.

L'INCENDIAIRE

Nouvelle

Prologue : Un bal funèbre à Varsovie. — Un souper russe. — La première étape. — Ludmilla. — Combat. — Tobolsk : une chasse au renard bleu. — Catherine. *Épilogue* : — L'Incendiaire.

I

UN BAL FUNÈBRE A VARSOVIE.

Le 22 février 1863, marque la dernière période insurrectionnelle de Pologne. Le matin du 21, les églises étaient déjà pleines. Les habitants silencieux circulaient dans les rues et stationnaient sur les places. On se souvenait que c'était l'anniversaire du jour où, deux années auparavant, sur la place Sigismond, les soldats russes avaient tiré sur la foule qui chantait à genoux l'hymne patriotique : *Dieu sauve la Pologne* ! « *Boze cos Polske* ! » Des vêtements de deuil, des yeux levés vers le ciel, des bouches muettes, des prières qui ne devaient pas être entendues, telle fut la protestation triste et passive des vieillards, des femmes et des enfants.

Dans la nuit du 21 au 22 février, une Saint-Barthélemy de Russes devait avoir lieu dans les provinces, et c'est cette même nuit que devaient sortir de Varsovie ceux qui allaient défendre une cause perdue, tenter le suprême effort du désespoir pour la patrie.

Le soir, un bal eut lieu dans une des grandes maisons de la ville, bal funèbre où se réunirent les volontaires et les jeunes filles, ceux que l'amour avait unis, et que demain l'exil ou la mort allait séparer.

C'était, en vérité, un lugubre spectacle que cette assemblée de jeunes gens sévères et de pâles amoureuses à l'heure du dernier adieu. Les violons chantaient, les instruments jouaient des airs de danse, et cette musique si vive était déchirante.

Les invités portaient le costume national : redingote fermée par des agrafes et des nœuds de ruban de soie ; au parement de la tunique, un filet blanc en signe de deuil ; collant noir et bottes molles. Le ceinturon de cuir verni était orné d'une plaque d'or à l'aigle d'argent surmonté d'une



couronne royale. L'aigle sans couronne servait d'emblème patriotique à la démocratie.

Les femmes étaient uniformément vêtues de robes montantes de cachemire noir. Le velours, le satin et la soie étaient proscrits. Les seuls bijoux étaient en jais ou en argent émaillé noir.

A cette soirée assistait un jeune homme de famille noble, le comte Stanislas Ornowski. Il sortait à peine de l'université et sa place semblait marquée d'avance dans les rangs de la petite phalange qui allait prolonger de quelques heures la longue agonie de la Pologne. Cependant sa situation particulière lui faisait un devoir de demeurer et de renoncer à jouer un rôle plus actif dans l'insurrection. Son père et son frère aîné avaient succombé les armes à la main. Il restait seul, dernier de son nom et de sa race, pour consoler sa mère minée par le chagrin, et veiller sur une sœur qui atteignait à peine sa dixième année. Cédant aux sollicitations de ses proches et aux conseils même de ses compagnons, il n'avait pas sacrifié le sentiment de la famille à celui de la patrie. Le jeune comte était donc venu à ce bal, pour serrer encore une fois les mains amies qui allaient combattre sans lui.

En entrant dans la salle, il avait cherché des yeux celle qui, depuis plusieurs années, était destinée à être la compagne de sa vie, mais après avoir parcouru rapidement tous les groupes, il acquit la certitude qu'elle n'assistait pas à cette dernière fête, plus semblable à une cérémonie funèbre qu'à un bal unissant l'élite de la jeunesse et la fleur de beauté de Varsovie.

Un vague pressentiment s'empara de son âme. Cette absence était inexplicable. Toujours sa chère et aimée Ludmilla était arrivée avant lui; toujours, à son entrée son regard avait rencontré le sien; pour la première fois, il se demandait la raison de son absence. Les mains qui avaient pressé la sienne avaient une froide étreinte, les yeux étaient tristes, les lèvres closes. Il éprouva une indéfinissable sensation de malaise, de vide, de désespérance. Si elle eût été là, peut-être la vue de son doux et fin visage eût-elle transformé ses idées et dissipé les vapeurs qui les obscurcissaient comme d'un nuage, mais c'est en vain qu'il s'efforça d'écarter une pensée importune et d'effacer cette impression instinctive : il se trouvait isolé dans cette foule, comme un promeneur égaré parmi des ombres confusément agitées.

Toutefois, voulant dominer cette faiblesse passagère et chasser une illusion pénible par la certitude de la réalité vivante, il s'approcha d'une jeune fille, qui était l'amie intime de sa fiancée, et lui demanda la cause de son absence.

— Mon amie Ludmilla est partie, répondit Liska.

— Partie?... Où?

— Je l'ignore.

— Avec qui?

— Seule.

— Seule?... Et sa famille?

— Sa famille est à Varsovie, comme la vôtre.

— Partie?... Sans me prévenir?... murmura Stanislas qui ne comprit pas d'abord l'amertume de ces dernières paroles.

— Ceci, monsieur, la regarde.

— Comment? Ne suis-je pas son fiancé?... Avais-je un secret pour elle?

— Qui vous dit qu'elle a gardé son secret?... Ce n'est pas moi qu'elle a chargée de vous apprendre sa résolution.

— Quelle résolution?

— Demain, sans doute, vous en serez informé.

— Demain?... répétait Stanislas comme s'il marchait vivant dans un rêve, demain? Pourquoi pas à l'instant, si vous savez la vérité, ajouta-t-il d'une voix altérée.

— Je n'ai rien à vous dire.

A cette nouvelle, à ces réponses étranges, il sentait son esprit comme frappé de stupeur. Espérant obtenir une explication à force d'insistance, il ne trouva qu'une formule banale, comme si l'usage même du langage et des habitudes mondaines faisait défaut à sa mémoire troublée.

— Vous ne dansez pas, mademoiselle?

Elle le regarda un instant et répondit du même ton glacial :

— Si, monsieur, j'ai dansé tout à l'heure.

— M'accorderez-vous la faveur d'être votre cavalier?

— Dans une autre rencontre, monsieur. Ce soir, je danserai avec ceux qui partent... Comme vous restez, j'aurai le temps de vous dédommager d'avoir attendu.

Ces mots furent une révélation. Stanislas comprit alors le sens mystérieux de cette longue ironie, si cruelle dans la bouche d'une femme, d'une jeune fille.

Il sentit la blessure et son œil s'alluma.

— Le comte Ornowski, mademoiselle, ignorait que quelqu'un pût douter de son courage.

— Je ne doute pas de votre courage, monsieur, dit-elle en se levant, je dis seulement que mon amie Ludmilla a quitté sa famille pour sortir de Varsovie cette nuit, et qu'il ne me convient pas de danser avec celui qui reste avec la sienne.

— Un mot, de grâce, mademoiselle, reprit avec un sourire Stanislas redevenu maître de lui-même... Il ne me convient pas, à moi, de céder ma place à ma fiancée... Je partirai tout à l'heure. Mon devoir est de la rejoindre, d'obtenir qu'elle revienne, et d'obtenir aussi le droit, en son absence, d'être le chevalier de sa loyale amie.

— De tout mon cœur. Oubliez mes paroles, monsieur. Je serai heureuse d'avoir donné un généreux défenseur de plus à la Pologne, et peut-être d'avoir sauvé mon amie dont je n'ai pu changer la volonté... Je savais que son projet suffirait pour vous décider; mais en apprenant que vous cédiez à des considérations de famille, Ludmilla n'a rien écouté et elle est partie.

— Je la retrouverai au rendez-vous cette nuit, et j'espère qu'elle pourra rentrer sans danger dans la ville.

Sur ces mots, ils glissèrent dans le tourbillon, au son de la musique qui exécutait la Danse nationale.

II.

UN SOUPER RUSSE.

A la même heure, alors que les volontaires polonais sortaient des portes de Varsovie pour gagner la forêt voisine, un état-major d'officiers russes achevait de souper dans un des palais de la ville. Selon une mode française, on n'avait bu que du champagne frappé. Vers la fin du repas, les grands vins de France, les vins cuits de l'Espagne et les liqueurs avaient été servis. La rougeur des fronts et des visages, la lourdeur des paupières, le diapason des voix annonçaient les effets capiteux des premières vapeurs de l'ivresse.

Parmi les convives, un jeune officier seul n'avait point pris part aux discussions frivoles ou sérieuses qui s'agitaient autour de lui. Il se nommait Alexandre, et remplissait les fonctions d'aide de camp auprès de son père, un des généraux alors en faveur par la sévérité de son caractère et les terribles exemples de répression qui lui avaient valu le surnom populaire de *Pendeur*.

— Alexandre, dit le général, remarquant que son fils paraissait étranger à ce qui se passait autour de lui, es-tu indisposé, ou as-tu quelque chagrin?

— Rien de ces choses, mon père, répondit laconiquement le jeune officier.

— C'est alors que tu as de la rancune contre le vin. Autrefois tu étais un joyeux compagnon. Allons, Alexandre, tu ne peux refuser ce toast à Sa Majesté le czar.

Les verres des convives se vidèrent d'un trait.

Un vieux colonel d'artillerie, assis en face de lui, se leva.

— Capitaine Alexandrowitch, dit-il, ma tête est comme un boulet rouge. Vous n'êtes pas à notre température, et j'espère que vous ne refuserez pas ce toast au régiment de votre père.

Quelques moments après, un deuxième officier se leva à son tour :

— Comme le nouveau venu de l'état-major, dit-il, j'ai l'honneur de porter la santé de notre général.

— Et moi, dit un jeune lieutenant en présentant son verre au choc de celui d'Alexandre, je bois à vos amours, capitaine.

Un léger tumulte suivit ces paroles, et tous les convives retombèrent sur leur siége.

Le silence se rétablit par degrés.

— Je crois savoir, dit le général prenant alors la parole, la cause de la mélancolie de mon fils Alexandre. En campagne, les soldats ne sont plus qu'une famille, et ce n'est pas être indiscret que de parler librement de nos affaires communes. Alexandre sort de l'école, il a encore des illusions, des idées de chevalerie que, pour ma part, je regrette d'avoir perdues. L'expérience est une vertu que je lui souhaite le plus tard possible. Cependant, il n'est pas juste qu'il se croie le droit de porter un jugement, aussi faux que sincère, sur des hommes et des choses qu'il n'a pu observer et que l'expérience nous permet de connaître. La mission que nous remplissons ici nous a été confiée par l'empereur. Nous n'avons pas à la discuter, et son ordre souverain nous affranchit de toute responsabilité devant notre conscience. Tous, nous sommes soumis à la même discipline : « Obéir et commander. » Vainqueur ou vaincu, c'est la loi de la guerre. Nous sommes les vainqueurs. Malheur aux vaincus. Qu'en penses-tu, Alexandre?

— Je n'ai rien à répondre à cela, mon père, sinon qu'il y a des hommes de guerre et des hommes de paix.

— Il fallait te faire pope.

— Il n'est pas nécessaire d'être prêtre pour aimer ses semblables. On peut être un homme de guerre et remplir son devoir avec humanité.

Un léger murmure suivit ces paroles, mais chacun des assistants comprit que le général ne laisserait pas sans réponse une observation qui contenait un reproche et presque une accusation.

— Oui, sans doute, reprit le général dont le visage s'était subitement empourpré, mais la guerre est la guerre, on ne l'a pas inventée pour employer un bras à réparer le mal fait par l'autre. Belle chose, si l'on se battait avec humanité! A ce compte, il serait encore mieux de ne pas se battre du tout, n'est-ce pas, docteur?

Le médecin ainsi interpellé releva la tête. C'était un des chirurgiens les plus distingués de l'armée.

— La guerre, dit-il intervenant dans la discussion, est une loi de la nature. L'homme y obéit comme à ses autres passions, selon l'énergie de ses instincts destructeurs. Est-ce que tous les êtres ne ne se détruisent pas? Il n'y a au monde qu'un principe unique : la force. Dans l'accomplissement de toute chose, le principe moteur est toujours le même, la force. C'est elle qui ordonne la combinaison et la transformation des corps. C'est par elle que les grands arbres étouffent à leurs pieds les humbles plantes qui meurent à l'ombre. C'est elle qui dit au tigre, à l'aigle, au requin, de chercher sa proie sur la terre, dans le ciel, au fond des ondes. C'est elle qui a doué l'homme pour commander à la nature, qui lui a donné les moyens de la dompter et de l'utiliser à ses besoins. C'est elle qui soumet le troupeau des faibles et des esclaves au joug des maîtres et des dominateurs.

— *Parcere subjectis et debellare superbos*, répondit en souriant le jeune officier.

— Oui, je sais, il y a des fous, des rêveurs qui veulent changer la loi commune de la destinée, et substituer l'Idée à la Force. Mais l'idée et la force ne sont que des mots vides. Si des changements se sont accomplis, si les peuples ont marché à des siècles plus doux, est-ce par des conquêtes pacifiques? J'ai beau interroger ma mémoire, je cherche en vain, dans l'histoire du monde, un seul exemple du triomphe d'une idée par la seule vertu du droit et de la vérité. Je vois des révolutions sanglantes, des guerres politiques et religieuses, mais dont le dénoûment est toujours un coup de force.

CHARLES JOLIET.

(La suite prochainement.)

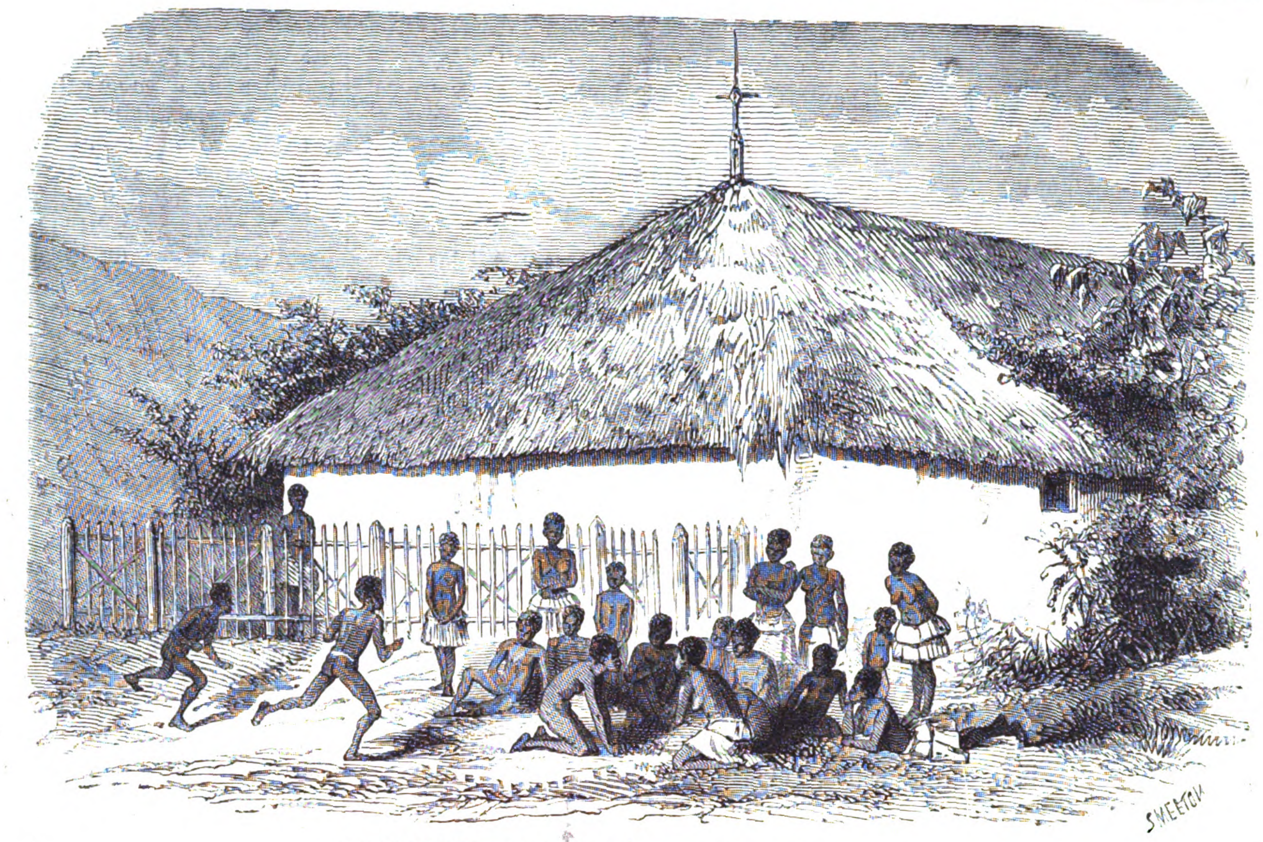


LA

Nouvelle-Calédonie

(1)

Le poste de Houagap est situé à environ 75 kilomètres sud-est d'Oubatche, près du cap *Touó* et de l'embouchure de la rivière *Tiouaca*, que le *Journal officiel* a honorée d'une mention particulière à cause de sa largeur, plus grande à son embouchure que la Seine à Paris. Ceci est une exagération; le point de ce cours d'eau où, à la marée basse, l'eau cesse d'être douce, a 63 mètres entre les deux rives parallèles (c'est-à-dire moitié moins que la Seine); plus bas, il y a un estuaire plus étendu mais qui n'est plus la rivière.



LA NOUVELLE-CALÉDONIE. — Chapelle d'Houagap.

Les grandes rivières sont impossibles dans une île d'une si faible largeur. La *Diaot de Bondé*, qui est la seule qui atteint une certaine importance, la doit à une vallée longitudinale et parallèle à la longueur de l'île.

Fort heureusement, il y a compensation; et si les véritables rivières sont rares; il y a, en revanche, un nombre prodigieux de ruisseaux-rivières, tous importants pour l'agriculture, et quelques-uns, par leur estuaire, pour la navigation côtière.

La puissance végétative de cette terre tropicale, dépréciée par les uns, a été trop vantée par les autres. L'exagération de la valeur d'une chose lui fait perdre celle qu'elle a réellement. Combien n'ai-je pas vu d'explorateurs découragés s'en retourner de l'île pour cette seule raison!

(1) Dans l'article précédent (N° 1523), je prie le lecteur de vouloir bien faire les rectifications suivantes: page 284, sous la première gravure: *au Nord du cap Colnett*, au lieu de Colnetti; page 285, col. 1, ligne 5: premier *point* au lieu de premier port; même colonne, ligne 25: *gabare* au lieu de galère; même colonne, 16e ligne d'en bas: *Poudioué* au lieu de Poudouié; même rectification sous la deuxième gravure; même page, colonne 3, ligne 17: *La dernière gravure*..... au lieu de: Les deux dernières gravures..... .

LA NOUVELLE-CALÉDONIE. — Pêcheurs indigènes devant leurs cases.

K. Bodmer

CERFS AU GAGNAGE. — Composition et dessin de Karl Bodmer.

Mes occupations techniques m'ont procuré l'occasion précieuse de suivre, pour ainsi dire, pas à pas les expériences tentées par les planteurs que j'ai pu observer d'un œil impartial et qui m'ont démontré que, sans réaliser les perspectives chimériques de quelques fantaisistes, on pourrait arriver encore à de bons résultats pratiques en se tenant aux trois termes de l'agriculture tropicale qui sont : *sucre*, *café* et *coton*.

Quant au point de vue de la géographie anthropologique, la Nouvelle-Calédonie a été classée dans celle des trois grandes divisions océaniennes qui, sous le nom de *Mélanésie*, occupe l'immense espace compris, du Nord au Sud, entre l'équateur et le 45e degré de latitude; de l'Ouest à l'Est entre le 110e et le 180e degré de longitude orientale de Paris.

Cette division renferme une partie des îles qui forment l'*Australasie* des Anglais et les *Australkyklades* des Allemands.

D'autres plus autorisés discuteront, pour la terre qui nous occupe, ce qu'il y a de fondé dans ces divers classements; les recherches sur l'origine des peuplades océaniennes présentent des difficultés devant lesquelles des voyageurs érudits ont cru devoir se récuser.

Je me bornerai donc à livrer au lecteur, sur la population autochthone néo-calédonienne, la partie la moins hypothétique de mes notes.

Les tribus indigènes, au nombre de quarante environ forment deux groupes très-distincts paraissant provenir, l'un et l'autre, du croisement des deux races : *papouasienne et polynésienne*.

Cette double origine est appuyée par deux raisons géographiques très-fortes : Premièrement, pour les *Papouas*, en ce que les chaînes d'îles qui s'étendent du nord-est de la Nouvelle-Calédonie par les Nouvelles Hébrides, les îles Lapérouse et la Louisiade vers la Nouvelle-Guinée (Papouasie), apparaissent comme les arches démantelées d'un pont gigantesque et éveillent naturellement l'idée d'un passage qui se serait établi de l'une à l'autre, au moyen de la navigation côtière par des pirogues, car quelque perfectionnées que fussent celles-ci sous le rapport nautique, il est impossible d'admettre qu'elles aient pu franchir directement, contre les courants et les vents généraux, l'espace immense qui sépare la Nouvelle-Calédonie de la Papouasie, comme l'ont pensé quelques voyageurs.

La seconde raison est que, pour l'immigration polynésienne, les courants maritimes et les vents alisés ont dû jouer, au contraire, un rôle très favorable. Ce qui était un obstacle pour les Papouas devint un avantage pour les Polynésiens. Or, cette circonstance seule expliquerait la présence des *Ouvéas*, venus des îles Wallis en Nouvelle-Calédonie, (après avoir fait une étape à la plus septentrionale des îles Loyalty, à laquelle ils imposèrent leur nom), si cette présence ne l'était pas par une tradition peu douteuse, qui assigne à cette immigration une époque relativement récente.

On doit au croisement de ces immigrants avec les habitants primitifs (Papouas) les beaux hommes qui ne sont pas rares chez les *Aramas*, les *Poumas*, les *Coumac*, et dans la mission de *Pouébo* (1). Ces derniers sont convertis, mais il est des Ouvéas que le baptême n'a pas encore purifiés du péché originel. La réputation d'anthropophages dont jouissent ces infidèles n'empêche pas les Ouvéas chrétiens d'entretenir avec eux des relations de commerce et d'amitié. Aussi ne se passe-t-il guère de jour qu'un de ces mangeurs de chair humaine n'apparaisse dans leur village, accompagné le plus souvent de sa moitié bronzée.

Une poignée de poils de roussette (2) ou un casse-tête en bois de gaïac qu'il désire troquer contre du tabac, des pipes, des hameçons ou un morceau d'étoffe rouge, est presque invariablement le motif de sa visite.

(1) Nous donnons aujourd'hui des photographies prises chez des tribus de la côte occidentale, à *Moueo*, *Tongoin* et *Bangou*.

(2) La roussette néo-calédonienne diffère peu de celle des îles Tonga, *Pteropus tonganus*, décrite par les naturalistes de l'*Astrolabe*, Quoi et Gaimard. Du poil de cet animal, les naturels font des cordons que leurs femmes portent, comme naguère nos dames portaient les *suivez-moi jeune homme*. J. P.

Si le sauvage visiteur est parvenu par son industrie à se procurer une chemise et un pantalon, oh! alors il fait une entrée triomphale chez ses congénères baptisés. Ceci cependant est encore assez rare, et le plus ordinairement il apparaît au milieu d'eux vêtu à la mode de sa tribu, c'est-à dire dans une nudité qui serait plus décente *si elle était complète*.

De temps à autre, sans doute pour atténuer la trop grande simplicité de ce costume, il s'enduit le corps de noir de fumée et d'huile de coco... et coiffe sa tête chevelue d'une feuille d'héliconia, en forme de turban, attaché avec le même cordon qui lui sert de fronde. Cet accoutrement est toujours complété par une pipe qui se repose rarement, car les Canaques des deux sexes sont fumeurs passionnés.

La compagne de l'indigène, la *popiné* (1), vêtue un peu moins légèrement, s'entoure les reins d'une ceinture faite avec les fibres de pandanus, le suit, portant leur dernier né dans une espèce de natte suspendue à son cou et rejetée sur le dos quand elle marche.

Cependant l'apparition de ces enfants de la nature s'harmonise mal avec les décors hétérogènes d'un village de néophytes. Ils ne sont bien encadrés que dans la grande nature : aussi est-il bien plus intéressant de voir le Néo-Calédonien en pleine *brousse*.

J'ai eu cette bonne aubaine une dernière fois, en février 1870, chez les *Gomène*, au pied du mont Caala.

J'étais avec le *R. P. Empreint*, missionnaire mariste, et quatre Canaques de la tribu païenne des Pouma. Nous fîmes un frugal déjeuner sur les bords d'un frais ruisseau, dans un endroit délicieux, ombragé par un massif de cocotiers de la plus belle taille; quand tout à coup nous eûmes la surprise de voir sortir du bois six naturels, cinq mâles en tenue de guerre et une femelle. Rien de plus drôle que cette société fort peu vêtue, mais en revanche amplement peinturlurée, parlant très-haut et gesticulant de même. J'étais depuis longtemps habitué à ces apparitions, et les nudités *portées* par des individus bien faits me paraissaient infiniment préférables à la plupart des travestissements bizarres dont s'affublent les peuples que leur climat oblige à se vêtir. Il faut rendre cette justice au Néo-Calédonien de l'intérieur (celui qui n'a pas été taré par le contact avec les caboteurs — troqueurs de la côte), d'être très-pudibond, et de savoir cacher avec un grand soin les infirmités physiques dont la nature a affligé l'homme.

Jules Parquet,
Ancien chef du service topographique de Nouvelle-Calédonie.

(*La suite prochainement*).

(1) Il existe en Océanie un langage dit : « *biche-la-mar* » espèce de lingua franca (ou langue sabir), composé de beaucoup de mauvais anglais, mélangé d'un peu de tout, pris dans les autres langues, portugaise, française et polynésienne. Le mot *popiné* en est, et signifie *femme* dans l'acception générale de ce terme. J. P.

LES THÉATRES

Pourquoi M. Graindor a-t-il subitement, en rentrant chez lui, changé sa perruque noire de jais en une perruque d'un blond ardent? Mystère. Mais mystère dont s'inquiète singulièrement Mlle Joséphine Le Duc, qui vient de prendre l'emploi de cordon bleu dans la maison de M. Graindor. Mlle Joséphine a ses raisons pour s'effrayer du voisinage d'un tel homme. Sa conscience à elle n'est pas tranquille. Dans chaque personne qu'elle rencontre elle voit la personnification de la justice poursuivant le crime. Mlle Joséphine est un monsieur. Sous cette cornette de Champenoise et sous cet habit de campagnarde se cache un grand gaillard qui échappe à la conscription. Ne le méprisez pas; il y a des précédents qui l'excusent : Achille, le grand Achille lui-même ne se voilait-il pas à Scyros sous des vêtements féminins? Comme Thétis, la mère du héros grec, la mère du héros champenois, effrayée par un songe, a voulu soustraire sa progéniture aux fureurs de Mars et le jeune Le Duc a été inscrit sur les registres de l'état civil sous le nom de Mlle Joséphine. Il a grandi dans les charmes et dans les grâces de son sexe officiel. Sa vertu a brillé parmi les vertus de ses jeunes compagnes, et à l'unanimité il a été couronné rosière. Heureuse distinction qui lui assurera un honnête mariage. Mais Mlle Joséphine, qui sait à quoi s'en tenir sur son propre compte, fuit de tels bonheurs et échappe à ses prétendants. La voilà, ou plutôt le voilà au service de M. Graindor. Fatalité! il n'en faut pas douter, M. Graindor appartient à cette institution qui couvre la terre de France de son réseau d'investigations secrètes. Mlle Joséphine n'a échappé aux mains des gendarmes que pour tomber aux mains d'un homme plus dangereux encore. Pauvre M. Graindor, lui, de la police! A d'autres; M. Graindor n'a qu'une peur, c'est de tomber aux mains des agents.

Pourquoi diable aussi ce bon bourgeois allait-il se fourrer en flânant dans un club à nuance écarlate? Pourquoi a-t-il eu la faiblesse de se laisser nommer président d'une telle assemblée, que le commissaire a dissoute? A lui à payer maintenant la responsabilité de ses actes. Cet homme, traqué comme une bête fauve, vit dans un perpétuel cauchemar. Les filets sont tendus partout dans sa maison. Ses domestiques sont ses premiers et ses plus dangereux espions. A qui se confier, grands dieux! si la police a pour agents des hommes déguisés en cuisinières? Horreur! dans la malle de Joséphine on vient de trouver, quoi? une paire de rasoirs. Double jeu de terreurs. M. Graindor se croit *filé* par Joséphine, qui se croit *filée* par M. Graindor. On s'explique pourtant. Tout n'est pas fini. Un homme reste encore dans cette police imaginaire : cet homme, c'est M. Octave, qui court deux lièvres à la fois. Que dis-je? deux lièvres; trois. Car M. Octave est amoureux de Mme Graindor, et bénie soit cette frayeur stupide du mari, car, sans elle, l'inconduite de Mme Graindor apparaîtrait dans tout son scandale à son idiot d'époux. Qui donc alors est de la police?

Voilà ce vaudeville, *Il est de la police*, de MM. Labiche et Leroy, cet acte plein de folie d'esprit, et de gaieté, qui pendant une heure a soulevé les applaudissements du public du Palais Royal : un long éclat de rire. Comme cela est joué par Brasseur, par Lhéritier et par Priston; avec quelle bouffonnerie, quel entrain, quelle verve comique! Brasseur, avec son bonnet de torchon, ses cheveux rouges ébouriffés, ses malices féminines, ses ahurissements; Lhéritier avec son crétinisme horripilant. C'est le chef-d'œuvre du genre.

Nous avons revu Mme Sasse dans le *Trovatore*. Elle nous est revenue, après ses triomphes en Égypte, à ce Théâtre-Italien qui passe depuis deux mois en revue tous les artistes des deux mondes. Il faut bien le dire : la voix de Mme Sasse a perdu cette solidité, cette expression qui faisaient le succès de l'actrice à l'Opéra. Mais elle a gardé son timbre d'or, sa sûreté, et Mme Sasse a été reçue comme elle méritait de l'être; elle a été chaleureusement applaudie, surtout après le *Miserere* et le duo du quatrième acte, qu'elle a chantés avec une grande *maestria*. Moins heureuse dans les premiers actes, l'artiste, qu'effrayait sans doute ce nouveau public, a eu quelques défaillances; mais elle s'est relevée d'une façon digne d'elle et elle a reconquis rapidement toutes les sympathies du public.

M. Savigny.

L'ILLUSTRATION DE LA MODE

PRIMES DE L'ILLUSTRATION

PRIMES A PRIX RÉDUITS

COLLECTION COMPLÈTE

des œuvres spéciales pour piano à 2 mains de

BEETHOVEN — MOZART — WEBER — HAYDN

et 7 sonates choisies de CLEMENTI

Annotées par MOSCHELES, professeur au Conservatoire de Leipzig

POUR LES ABONNÉS

Beethoven, 4 vol.	16 fr. au lieu de	32 fr.
Mozart.... 2 —	8 fr.	—	17 fr.
Weber.... 2 —	8 fr.	—	16 fr.
Haydn... 2 —	8 fr.	—	14 fr.
Clementi... 1 —	4 fr.	—	8 fr.

Plus de 1,700 pages d'impression grand format ordinaire. La collection complète (11 vol.), 44 fr. au lieu de 87 fr.

Ajouter 5 fr. en sus pour recevoir *franco* les 11 volumes de la collection.

LA NATURE CHEZ ELLE

Un vol. in-8° grand luxe, caractère elzévirien, papier teinté.

Texte par THÉOPHILE GAUTIER

TRENTE-SEPT EAUX-FORTES PAR KARL BODMER

Ces douze chapitres sont autant de tableaux de la nature décrits par M. Théophile Gautier, dans la langue si poétique qu'on lui connaît, et que l'éminent artiste, M. K. Bodmer, a tenus au bout de sa pointe magistrale, qu'il a vus et reproduits dans 13 admirables eaux-fortes imprimées hors du texte, et dans 24 Têtes et Fins de chapitres qui sont des chefs-d'œuvre d'art et d'exécution. — Prix de l'ouvrage : broché, 50 fr. — Reliure anglaise, fers et tranches dorés, 60 fr. — 2 fr. 50 en sus pour recevoir *franco*, port et emballage.

EAUX-FORTES DE BODMER

UN SPLENDIDE PORTEFEUILLE

Contenant 20 magnifiques Planches, format grand-raisin in-plano

Pour répondre aux demandes de nos abonnés qui ont sollicité la faveur de recevoir cet ouvrage en prime, nous consentons à leur livrer, à ce titre, ce précieux album, dont il ne reste plus qu'un petit nombre d'exemplaires, au prix de 50 fr., au lieu de 100.

LES DOUZE MOIS

DERNIÈRE ŒUVRE DE GAVARNI

Texte par THÉOPHILE GAUTIER

Tirage exceptionnellement beau, sur papier gd-aigle très-fort Format in-4°

L'Album cartonné — 6 fr. — Relié en percaline et doré sur tranches — 8 fr.

POUR LES ABONNÉS DE L'ILLUSTRATION

3 francs au lieu de 6. — 6 francs au lieu de 8.

2 francs en plus pour le port, pour la France continentale seulement.

ŒUVRES NOUVELLES DE GAVARNI

PAR-CI, PAR-LA ET PHYSIONOMIES PARISIENNES

Collection de 100 sujets, tirés par Lemercier, formant un *magnifique volume* grand in-4° colombier, relié en maroquin et doré sur tranche, 20 fr. au lieu de 50 fr. — 5 fr. en sus pour l'envoi *franco* dans une caisse pour la France continentale.

AVIS AUX MÈRES DE FAMILLE

Les plus beaux Costumes pour enfants se trouvent dans les nouvelles galeries de la GRANDE MAISON, rue Croix-des-Petits-Champs, 5, 7 et 9, près le Louvre.

SOCIÉTÉ DE CRÉDIT MOBILIER

(ANONYME)

Capital social : **80 millions**

15, Place Vendôme, 15

La Société reçoit les Versements *en comptes de chèques*, à l'intérêt de 3 0/0.

La Société délivre en outre, pour toutes sommes, des récépissés *à sept jours de vue*, sur le montant desquelles elle bonifie un intérêt de 4 0/0.

L'ÉTABLISSEMENT HYDROTHERMES

avenue Malakoff, 133, près la porte Maillot, est le seul contenant toutes sortes de *douches, bains de vapeur, bains turcs*, chambres d'inhalation pour le traitement des maladies de poitrine, affections rhumatismales, anémie. Consultations de 9 à 11 heures et de 4 à 6 heures.

EXPOSITION DE MAI

DES

GRANDS MAGASINS

DU

LOUVRE

LUNDI PROCHAIN 13

MISE EN VENTE

Des **Grandes Nouveautés d'Été** et de **Soldes considérables** de **Soieries** et d'**Étoffes nouvelles** dont le **bon marché hors ligne** produira une grande sensation.

Les dames conserveront longtemps le souvenir de cette **Mise en vente**, car elles trouveront à tous les comptoirs de **véritables occasions** qui leur permettront d'apprécier et de constater **la supériorité et les avantages réels qu'offre la puissance de notre organisation.**

LA PHTHISIE PULMONAIRE

Guérison par le Dr ACHILLE HOFFMANN, de Paris. Brochure : 1 fr. Librairie AMYOT, rue de la Paix, 8.

VINAIGRE DE SANTÉ aromatique, phéniqué, du Dr QUESNEVILLE. Préféré à tous les vinaigres prétendus hygiéniques; il se respire dans le mouchoir, sert pour la toilette et fait disparaître les boutons et les rougeurs. Il est le préservatif le plus sûr contre la contagion. — Flacon, 2 fr. 50; demi-flacon, 1 fr. 40. Chez l'inventeur, rue de Buci, 12, Paris.

GLU CÉRAMIQUE (Néo Silexore)

de **LÉON MIGNOT**, chimiste breveté s. g. d. g. **PARIS**



Pour réparer à froid soi-même les Faïences, Porcelaines, Terres cuites, Marbres, etc., etc.

Très-adhérente et résiste au feu et à l'eau

VENTE

MARGELIDON ET HEBERT

RUE LAFAYETTE, 45, PARIS

Prix : 1 franc

LA MEILLEURE, LA PLUS DURABLE, LA MOINS COUTEUSE des Étoffes de Soie noire pour Robes est le

MARIE-BLANCHE

PROPRIÉTÉ ET DROIT DE VENTE EXCLUSIFS

DES GRANDS MAGASINS DU PRINTEMPS

Rue du Havre, boulevard Haussmann, rue de Provence

On rembourse toute Robe qui ne répond pas à la garantie donnée. Envoi *franco* de marchandises et d'échantillons dans toute la *France*, la *Suisse*, la *Belgique*, la *Hollande*, *Londres* et l'*Italie septentrionale*.

AU PRINTEMPS tout y est nouveau, frais et joli comme le titre **AU PRINTEMPS**

RECOLORATION

DES CHEVEUX et de LA BARBE

par l'Eau et la Pommade

SÈVE VITALE

Dont les résultats sont toujours certains

Eau : 6 fr. le Flacon. — Pommade : 3 et 5 fr.

Eau Balsamique contre la chute des cheveux, 6 fr.

Pour recevoir franco, joindre 1 fr. en plus au mandat-poste à M. AUCLIN, 106, boulevard Sébastopol, Paris.

ARMES DE LUXE, H. Fauré-Lepage, r. Richelieu, 8.

MAISON FRANÇAISE PARTICULIÈREMENT RECOMMANDÉE

HUILES D'OLIVE

Vente directe aux Consommateurs

Prix-courant de E. LAMBERT *et Cie, de Nice:*

HUILE VIERGE	L'Estagnon à vis de 50 litres,	fr. 125
	do	25 do	75
HUILE FINE	do	50 do	00
	do	25 do	60

Franco de port et d'emballage, en gare de l'acheteur, paiem. à 30 jours

A LA REDINGOTE GRISE



45, Rue de Rivoli, 45,

Au coin de la rue Saint-Denis



HABILLEMENTS POUR HOMMES

ON A POUR

49 francs

Une Redingote doublée soie

Un Pantalon satin noir

Un Gilet satin noir

Un Chapeau de soie



COSTUMES D'ENFANTS

hautes nouveautés

depuis

9 francs

POUR JEUNES GENS

Depuis 12 francs

3 RÉCOMPENSES

POUR LE BON MARCHÉ EXTRAORDINAIRE DE SES VÊTEMENTS

45, RUE DE RIVOLI, 45, PARIS

FABRIQUE DE CHOCOLAT

PH. SUCHARD

NEUCHATEL (SUISSE)

Médaillé à toutes les Expositions

ENTREPOT GÉNÉRAL, 41, rue Turbigo, 41, à Paris.

ENTRE LE BOULEVARD SÉBASTOPOL ET LA RUE St-MARTIN

CAOUTCHOUC LARCHER, 7, rue d'Aboukir. Vêtements et tous articles.

EN FÛT **BIÈRE DREHER** EN BOUTEILLE

Entrepositaire STEIN, 26, rue des Halles.

BIÈRE FANTA

DÉPOT: 30, RUE DE LA TERRASSE

Écrire franco. *Boulev. Malesherbes.*

Eau et Poudre DENTIFRICE du Dr J. V. BONN

Paris, 44, r. des Petites-Écuries et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs. — Perfectionnement. — (40 0/0 d'économ.)

BILLECART-SALMON VINS DE CHAMPAGNE

A MAREUIL-SUR-AY. Maison fondée en 1818. Propriétaire à Bouzy, Mareuil, Ay, etc. — *Excellents vins.*



EXPOSITION UNIVERSELLE 1867

Exposition du Havre, 1868

EAU DES FÉES

TEINTURE PROGRESSIVE POUR LES CHEVEUX ET LA BARBE

Rien à craindre dans l'emploi de cette *Eau merveilleuse* dont Madame SARAH FÉLIX s'est faite la propagatrice

Entrepôt général, Paris 43, RUE RICHER | *Dépôts chez les principaux coiffeurs et parfumeurs*

VIN de **GILBERT SEGUIN**, fortifiant et fébrifuge Paris, 378, rue Saint-Honoré. Exiger la notice.

BOUGIE DE L'ÉTOILE

Dépôts chez les principaux épiciers de Paris et de la province. Exiger le mot *Étoile* sur chaque bougie.



Contre la **CHUTE DES CHEVEUX** produite par les **Pellicules, Irritations et Démangeaisons de la Tête.**

2 fr. PARIS. — 31, rue de Cléry, 31 2 fr.

CHEZ LES PHARMACIENS ET PARFUMEURS

SURDITÉ BRUITS DANS LES OREILLES

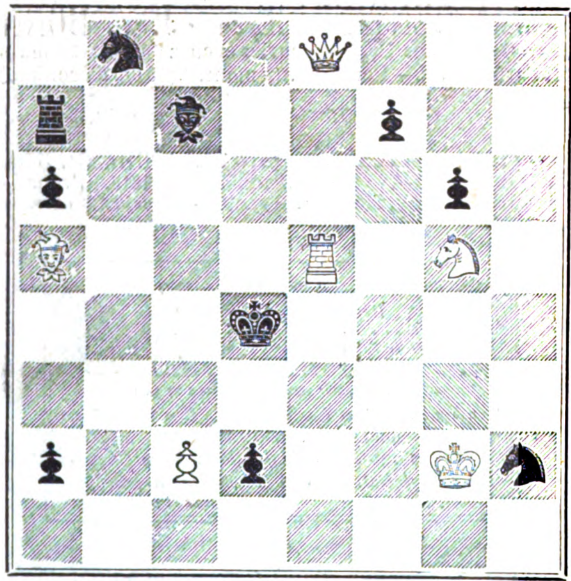
Guide pour leur Traitemt : 2 f.; 7,200 Malades depuis 16 ans. Dr **GUÉRIN**, Rue de Valois, 17. 1 h. à 3 h. Traite pr corresp.

STRASBOURG. — Le retour des pompiers sur la place Kléber, après la manœuvre.

ÉCHECS

PROBLÈME N° 364, PAR M. RUDOLF WILLMERS.

Noirs.



Blancs.

Les blancs font mat en quatre coups.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 363.

1. T pr. C.	2. T 5e R.	3. R 3e TD.	4. F 3e R éch.
P 7e FR.	R 4e FD.	?	Mat.
....	F 3e TD éch.	T 6 FD.	F 5e Fou 2e C
R 4e FD.	R 5e D	?	Mat.

Solutions justes du Problème N° 363. — M. Éd. Décap; Café Concordia, à Anvers; Edm. Léger; L. Bernard; Cercle industriel de Lectoure; R. de la Roche; A. Thionville; Ramon Inglada; Girard.

J.-A. DE R.

MANIFESTATION DES STRASBOURGEOIS

SUR LA PLACE KLÉBER, LE 28 AVRIL

Chaque incident, quelquefois le plus insignifiant, est une occasion pour le Strasbourgeois d'exprimer ses sentiments patriotiques et de manifester hautement ses sympathies françaises. Dimanche dernier, le bataillon des pompiers revenait de la manœuvre des pompes, ayant à sa tête les tambours et les fanfares. Ce brave corps qui a payé, en 1870, un large tribut à la patrie et qui a compté de nombreuses victimes lors du bombardement de sinistre mémoire, rentrait en ville au son des batteries et sonneries françaises.

En arrivant au Broglie la foule qui accompagnait le bataillon grossissait à vue d'œil; des citoyens de tout âge et de tout rang se donnant le bras, précédaient, suivaient et se confondaient avec les pompiers, en criant : Vive la France! Le bataillon eut de la peine à pénétrer sur la place Kléber, où la foule devint tellement compacte qu'elle l'empêchait de gagner son lieu de ralliement habituel sur la place Gutenberg, et le commandant se vit obligé de donner l'ordre de rompre, pendant que les cris formidables de : Vive la France! redoublaient.

Cette manifestation, toute spontanée, sur la place où s'élève la statue de l'héroïque général républicain et où se trouvait avant la guerre le musée de peinture et de sculpture, dont il ne reste plus que le mur extérieur, prêtera à plus d'une comparaison avec l'inauguration de l'université allemande, qui aura lieu le 1er mai et à laquelle l'autorité allemande cherche, par tous les moyens qu'elle a à sa disposition, à donner le plus grand éclat.

L.

AUG. MARC, *directeur-gérant.*

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.
Encres typographiques de Ch. Lorilleux.

RÉBUS



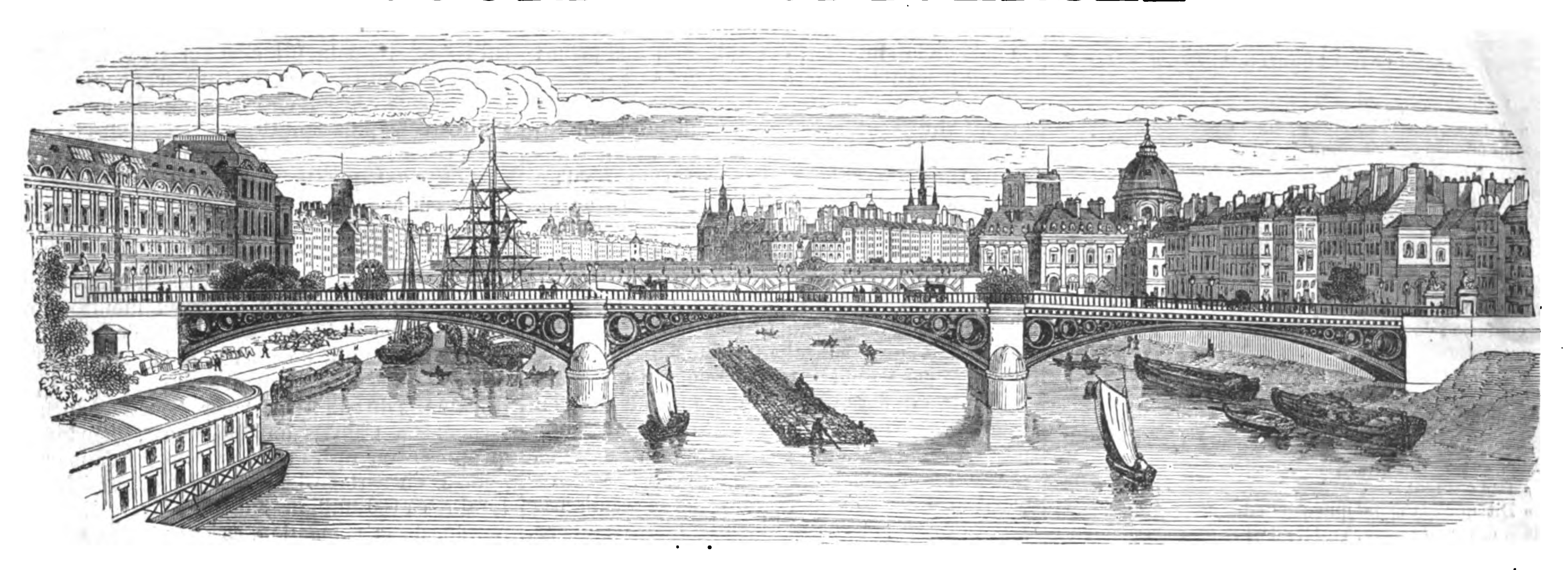
EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS :

Bien des gens regardent le nouvel Opéra comme une merveille.

Tout lecteur du rébus ci-dessus qui en enverra une explication exacte avant samedi prochain, pourra réclamer, au tiers de sa valeur, soit moyennant 6 fr. au lieu de 18, un des huit derniers volumes parus de l'*Illustration*, — à l'exception des volumes 56 et 57 formant le 2e semestre de 1870 et le 1er semestre de 1871.

L'ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL



Direction, Rédaction, Administration
22, RUE DE VERNEUIL
Toutes les communications relatives au journal, demandes d'abonnement, réclamations, demandes de changements d'adresse, doivent être adressées, à M. Augte Marc, directeur-gérant, 22, rue de Verneuil.
Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un mandat-poste ou d'une valeur à vue sur Paris.

30e ANNÉE. VOL. LIX. No 1525
Samedi 18 Mai 1872
Prix du No : 75 c. — La collection mensuelle : 3 fr. — Le vol. semestriel 18 fr.
PRIX D'ABONNEMENT
Paris et Départements : 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 18 fr. — 1 an, 36 fr.
Etranger : le port en sus, suivant les tarifs.
Les abonnements partent du 1er numéro de chaque mois.

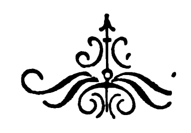
Bureaux de Vente et d'Abonnement
60, RUE DE RICHELIEU
L'administration ne répond pas des manuscrits ni des documents qui lui sont adressés ; elle ne s'engage jamais à les insérer.
Vu les traités, la traduction et la reproduction à l'étranger sont interdites.



SOMMAIRE

DU

TEXTE



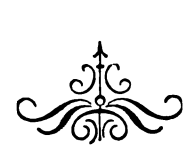


DON CARLOS. — D'après une photographie de M. Boissonnas, à Genève.

SOMMAIRE

DES

GRAVURES



TRIBUNAL CIVIL DE LA SEINE

(1re Chambre

AUDIENCE DU 8 MAI

Affaire Dombrowski contre « l'Illustration »

« Le Tribunal,

» Attendu que si l'on peut admettre que Marc a été de bonne foi en donnant comme le portrait du prétendu général Ladislas Dombrowski celui du pianiste Henri Drombrowski, s'il peut invoquer à sa décharge l'erreur générale résultant du fait de Pierre Petit, il doit s'imputer d'avoir transformé en costume militaire le costume civil que présentait la photographie;

» Attendu qu'il a ainsi participé aux faits dont se plaint à bon droit Dombrowski et contribué à rendre inévitable la confusion dont le photographe était le premier auteur;

» Qu'il a commis tout au moins une imprudence dont il doit répondre et qui donne lieu à réparation;

» Qu'au surplus cette réparation résultera suffisamment d'une publicité spéciale donnée à la décision du Tribunal;

» Par ces motifs,

» Dit que dans la quinzaine du présent jugement, Marc devra en insérer en tête de l'*Illustration* les motifs et le dispositif;

» Condamne Marc aux dépens. »

Nous devons ajouter au jugement qu'on vient de lire, quelques mots d'explication sur les faits qui l'ont motivé.

Au mois d'avril 1871, l'*Illustration* reproduisait une photographie qui se vendait dans tout Paris comme étant celle du Polonais Dombrowski, alors général de la Commune.

Plusieurs mois s'étaient écoulés lorsque nous reçûmes d'un M. Henri Dombrowski, pianiste, une assignation à comparaître devant le tribunal civil de la Seine : c'était ce virtuose inoffensif que, par une méprise facile à comprendre, nous avions confondu avec son homonyme. La personne de M. Dombrowski pianiste nous était aussi complètement inconnue que celle du citoyen Dombrowski général, mais nous avions eu, nous l'avouons, le tort de nous en rapporter pour l'authenticité de notre portrait à la garantie que nous offrait le nom de M. Pierre Petit, auteur de la photographie.

Notre erreur, on le voit, était bien excusable. Le Tribunal ne s'est pas contenté de la reconnaître en rendant hommage, en termes formels, à notre bonne foi; il a de plus rejeté purement et simplement la demande de 20,000 francs de dommages-intérêts, somme à laquelle M. Dombrowski évaluait modestement le tort fait à sa réputation.



REVUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

Cette semaine, c'est le discours du général Chanzy, comme président de la réunion du centre gauche, qui devient l'objectif de notre politique intérieure. On avait si bien proclamé l'impossibilité de constituer un grand parti conservateur républicain, qu'on s'en allait même répétant que le centre gauche ne se réunirait plus. Or, le voilà debout, plus vivant, plus nombreux et plus actif que jamais, et le discours de son nouveau président devient le programme qui va servir de signe de ralliement à tous ceux qui poursuivent avec le maintien du gouvernement actuel, l'organisation et la régénération du pays.

Les trois arguments développés par le général Chanzy méritent, à coup sûr, d'être pris en sérieuse considération par tous ceux qui mettent au-dessus des intérêts de parti les intérêts généraux du pays. L'honorable général s'étonne à bon droit que l'on ne veuille pas tenter franchement, sans arrière-pensée, avec le désir sincère d'un succès définitif, l'essai loyal de la République promis par le pacte de Bordeaux. Il se demande aussi comment il arrive que les prétendants qui ne croient pas à la durée de la République, osent afficher la prétention d'hériter des efforts et des résultats qu'elle aura obtenus dans la reconstitution du pays. Cette politique ne paraît au général Chanzy ni digne, ni équitable. Si la République, qui a déjà rendu au pays d'incontestables services, parvient à rendre à la France une situation honorable et forte, à l'intérieur comme à l'extérieur, c'est bien à elle à recueillir la récompense de ses travaux et de ses bienfaits. Le mot de Jeanne d'Arc deviendra le mot de la situation : — « Elle était à la peine; il était juste qu'elle fût à l'honneur! »

Cette reconstitution du centre gauche, qui compte aujourd'hui cent soixante-cinq membres, a réveillé le centre droit et la droite, qui voient s'évanouir leurs plus chères espérances. On parle d'un discours-programme de M. Saint-Marc Girardin, que le centre droit opposerait au discours du général Chanzy. Nous verrons ce que la droite monarchique répondra à la gauche républicaine, et nous verrons surtout ce qu'en dira le pays; car la Chambre n'a de puissance et de solidité qu'en s'appuyant sur le suffrage universel, et c'est précisément parce qu'il est l'expression du sentiment unanime du pays, que le discours de l'ancien commandant en chef de l'armée de la Loire a produit à Paris et dans les départements une impression profonde.

L'Assemblée continue ses travaux et ses discussions, qui n'avancent que bien lentement : loi sur la magistrature, qui devra plus tard être reprise et refondue; loi sur le conseil d'État, qui va se représenter devant la Chambre et que le président de la République doit combattre au point de vue du droit de nomination des membres; lois financières qui sont encore au creuset des commissions, sans aboutir à une entente définitive; loi sur le recrutement, dont la discussion doit commencer le 23 courant. On voit que nous ne sommes pas au bout des travaux que l'Assemblée veut terminer avant de songer à la dissolution.

Le rapport de M. le duc d'Audiffret-Pasquier continue à être le sujet de tous les entretiens. Il est aujourd'hui certain que cette question sera mise en pleine lumière. Le pays, trompé, vaincu et mutilé, a soif de vérité. Tout sera donc examiné à la loupe. Après les marchés de l'Empire viendront les marchés du Gouvernement du 4 septembre, et M. Gambetta, à propos d'une explication donnée par le duc d'Audiffret, a été le premier à réclamer l'examen le plus minutieux et le plus sévère. Il est triste de se trouver en présence d'une telle liquidation. Mais il serait plus triste encore de perpétuer cet abus, et nous devons voir dans cette inexorable enquête moins le désir d'atteindre des coupables que la résolution de mettre à l'avenir l'administration à l'abri de pareils scandales.

Le procès Bazaine est toujours le point de mire de tous les journaux. A ce sujet on a parlé de la démission du ministre de la guerre, parce que le rapport présenté par lui à l'Assemblée ne motivait le renvoi devant un conseil de guerre que sur la lettre du maréchal lui-même, et parce que le rapport du ministre avait été, sur la demande du général Chanzy, renvoyé à la commission d'enquête nommée par la Chambre. Mais jusqu'à présent, aucune résolution ne paraît prise et le général de Cissey reste à son poste. Le maréchal Bazaine, qui s'est constitué prisonnier, sera défendu par Me Lachaud.

Les négociations relatives à la délivrance du territoire suivent leur cours. Les premières communications ont été, dit-on, favorables. Mais en réalité, on ne connaît encore aucune des conditions mises par le prince-chancelier à la sortie de l'armée ennemie.

La question de l'*Alabama* devient une véritable toile de Pénélope. Terminée et arrangée, la semaine dernière, le voilà qui ressuscite avec les mêmes menaces et les mêmes périls. Interrogé sur l'état présent des négociations, M. Gladstone a répondu que le gouvernement de la reine avait soumis, en dehors des résolutions antérieures des deux cabinets, une proposition au gouvernement de Washington, dans le but de chercher et de trouver un moyen de terminer le conflit sur des bases entièrement nouvelles. Le président Grant a répondu que cette proposition était agréée par le ministère américain et soumise à un comité du sénat, en vue de chercher la solution proposée. Mais le mot de l'Évangile sera-t-il vrai, et ceux qui cherchent finiront-ils par trouver? Voilà malheureusement sept ans que l'on nous annonce une solution qui fuit toujours comme un mirage.

La dernière proposition de l'Angleterre est basée sur l'acceptation du principe que nous avons fait connaître et qui écarterait à l'avenir, pour les deux gouvernements, toute réclamation de dommages indirects. Le président Grant s'est montré favorable à cet arrangement et l'a soumis à l'appréciation du Sénat, qui attend le rapport du Comité des affaires étrangères.

De l'autre côté du Rhin, la Prusse continue, bien entendu, à se conduire comme le lion de la fable. Dans une séance orageuse du Conseil fédéral allemand, les ministres prussiens ont montré leurs ongles. *Ex ungue leonem.* Il s'agissait de la répartition de l'indemnité de guerre, et la Prusse a stupéfié ses alliés, en réclamant pour sa part plus des trois quarts du tribut à partager. Les États du Sud, reconnaissant qu'ils ont été dupés, demandent qu'après avoir opéré le règlement des frais de la guerre, on partage le reste de l'indemnité, soit 1 milliard 500 millions entre les divers États, au prorata de la population, ce qui n'assurerait à la Prusse que la moitié environ de l'indemnité. Naturellement M. de Bismarck s'oppose de toutes ses forces à ce mode de répartition, et nous finirons par apprendre que ce partage ressemblera de tous points au partage de la fable. L'Allemagne apprendra à ses dépens qu'elle ne représente pas une véritable confédération, mais un nouvel Empire entièrement soumis aux volontés souveraines de Berlin.

La Suisse vient d'accomplir un grand acte. Le vote relatif à la révision de la Constitution fédérale a eu lieu le dimanche 12 mai. Les votes ont donné 257 000 *oui* et 252 000 *non*. Des correspondances annoncent même que le recensement définitif a donné 4600 voix de majorité contre la révision. Dans tous les cas, la révision n'eût pas été adoptée, puisque le vote par cantons, également nécessaire pour l'adoption, a donné treize cantons pour la négative, et neuf seulement pour l'affirmative.

L'ancienne Constitution restera donc en vigueur; et, en vérité, nous ne pouvons que nous en féliciter. C'est une grande victoire que les patriotes suisses ont remportée sur M. de Bismarck. Les journaux allemands n'ont pas pris la peine de nous dissimuler les espérances que leur inspirait cette révision de la Constitution. La centralisation demandée par les cantons allemands n'était qu'un acheminement vers un gouvernement militaire qui eût fait prévaloir l'élément germanique de la Confédération.

Les dernières nouvelles que nous recevons d'Espagne nous montrent le mouvement carliste en décroissance sur tous les points. On peut déjà regarder la Navarre comme pacifiée, et le général Serrano transporté en Biscaye.

COURRIER DE PARIS

Où en est la tragi-comédie qui se joue en ce moment au delà des Pyrénées? Plus la presse parisienne multiplie ses correspondants, moins on sait à quoi s'en tenir là-dessus. L'histoire d'Alaix poursuivant Gomez et de Gomez poursuivant Alaix recommence tous les matins, sans faute. Nous nous rappelons que ce jeu a duré sept ans. Mais ce qui pourrait aider à faire comprendre que les affaires du Prétendant ne sont pas en fort bon état, c'est qu'on a donné un grand dîner, hier même, à l'ambassade d'Espagne. Tout le corps diplomatique a été invité à manger des garbanzos au vin de Champagne; c'est là un mets tout neuf, inventé, paraît-il, par don Sallustiano Olozaga et non de Olozaga, comme écrivent les chroniqueurs



qui ont la monomanie de mettre la particule en avant de tous les noms. Au fond, cela n'a point empêché les garbanzos au vin de Champagne d'être trouvés excellents. Il est même douteux qu'un nouveau gouvernement puisse en servir de meilleurs.

Après dîner, il y a eu réception. Durant la soirée, il n'a pas été dit un mot de politique, ce qui est de fort bon goût chez un diplomate. Néanmoins, à l'heure de la musique, un guitariste a joué l'*Hymne de Riégo*, autrement dit la *Marseillaise* des Espagnols. Cela signifiait, peut-être, que la cause des constitutionnels l'emporte sur la cause des absolutistes, mais je n'en mettrais pas ma main au feu. — Il y a déjà une dizaine d'années que l'*Hymne de Riégo* a été popularisé à Paris par Huerta, l'un de ses auteurs. Avez-vous jamais entendu le célèbre guitariste? Huerta, le musicien de la révolution de 1823, a été le professeur de la reine Victoria et d'Armand Marrast; il a aidé Mme Émile de Girardin, première du nom, à inaugurer son salon, ce qui lui a valu une trentaine de beaux vers. Il a donné dix concerts qui ont fait époque. L'avez-vous entendu? La guitare qu'il tient à la main ne résonne pas; elle chante, elle pleure, elle soupire; elle a tous les attributs de la voix humaine.

Un certain hiver, il n'y a pas fort longtemps, Huerta traversait Paris pour retourner à Madrid. Avant de nous quitter, il nous réunissait une vingtaine dans la salle d'armes de Pons neveu, et il nous jouait l'*Hymne de Riégo*, et d'autres compositions toutes bien faites pour enchanter l'oreille. A un certain moment, se rappelant un illustre et malheureux chanteur français, qui avait été son meilleur ami, il prenait la parole pour dire :

— Messieurs, je vais jouer la *Dernière pensée d'Adolphe Nourrit.*

La musique d'église et l'élégie latine n'ont rien de plus touchant que ce souvenir d'un ami à un ami. Mais, n'oubliant pas qu'il se trouvait dans la plus folle des villes, l'Espagnol offrait de continuer par le *Boléro de Lola Montès*. C'est là un épisode assez curieux de la vie du guitariste. Un peu avant que la ballerine fût comtesse de Lansfeld, propre favorite du roi Louis de Bavière, Lola Montès dansait à travers l'Europe et se rencontrait ainsi avec les artistes de tous les pays. Un jour, Huerta improvisa un boléro brillant, vif, désordonné, tout à fait espagnol.

— Huerta, il faut me dédier ce boléro, dit la danseuse.

— Point, répondit l'artiste en riant, et montrant une autre célébrité, — c'est à la Cerrito que je le dédie.

Comme ils étaient à table, Lola Montès saisit un couteau à découper le rôti et se mit à poursuivre le rapsode en menaçant réellement de le tuer; Heurta n'eut que le temps de s'échapper par la fuite. Cependant on désarma la danseuse, mais après lui avoir promis de donner son nom au boléro, et les termes de la capitulation n'ont pas été lettre morte. — Le boléro en question est un chef-d'œuvre de gaieté; Paris musical le connaît. Il paraît qu'il a été, de même, exécuté à la soirée de don Sallustiano Olozaga.

Pour changer de sujet, parlons encore de dîners, parlons-en sans cesse, puisqu'il n'y a pas autre chose à l'ordre du jour. Mais quels festins! Il est permis au premier venu de savoir en quoi ils consistent, car la mode permet qu'on en publie le menu dans les journaux. Non-seulement le menu, mais encore le prix, ce que les garçons de restaurant appellent l'addition. Tels et tels vous prouveront toujours que cette double pratique est d'une haute distinction et il faudra bien les croire sur parole. M. le duc d'Aumale vient de donner au Grand-Hôtel un superbe repas à ceux qui ont assisté aux chasses de Chantilly. Suit le menu. Prix : 7150 fr. La commission d'enquête touchant les marchés a donné, elle aussi, je vous l'ai déjà dit, au même endroit un festin au duc d'Audiffret-Pasquier. Suit le menu. Prix : 6500 fr. M. Thiers a donné aussi sa fête gastronomique de tous les quinze jours à des ministres, à des princes et à des diplomates. Suit le menu. Le prix manque, mais on peut le savoir à l'aide d'un léger travail de comparaison.

Voilà donc, quant à présent, ce que les mœurs du grand monde actuel ont de plus saisissant : des dîners, rien que des dîners. Ce qu'il y a de particulièrement répréhensible dans ce mouvement, c'est que ces repas d'apparat, tous, hélas! accompagnés d'habits noirs et cravatés de blanc, n'ont presque plus rien de français.

Je viens de parler de l'habit noir et de la cravate blanche. Autrefois, quand la manie du cosmopolitisme ne nous avait pas gagnés, c'est-à-dire quand la France n'était que France, on allait à une fête avec des couleurs voyantes, qui paraissaient se marier très-heureusement avec l'encadrement d'une salle à manger et la détonation réjouissante d'une bouteille de la Côte d'Or ou de la Gironde qu'on décoiffe à l'aide d'un tire bouchon. Bien manger, bien boire, bien rire, et, il faut oser le dire, bien chanter, c'était la forme du plaisir à cette époque. « Dites donc à Latteignant de chanter ses nouveaux couplets, » disait M. de Choiseul, et ni Choiseul ni Latteignant n'étaient des convives grossiers. Dans nos temps plus raffinés, mais pourtant si pâles, c'est tout autre chose. On se rend toujours à une invitation en costume d'enterrement. On se met à table comme les carabins se placent à une table de dissection, pour faire de l'anatomie. Il est convenu que le suprême bon ton est de ne parler qu'à voix basse. Que ce soit même dans les salons d'un cabaret à la mode, si vous voulez, on se croirait dans la chambre à coucher d'un malade.

Oui, mais il y a des compensations! La vieille école des gourmands, qui avait du bon, puisqu'elle posait en principe la conservation de l'espèce humaine, disait dans un langage que les sots seuls trouvaient malséant : « Tout pour la panse. » On a changé cela. Notre bel âge de petits bonshommes guindés et de femmes maigres, se modelant sur l'aristocratie anglaise, qu'ils disent détester, notre bel âge s'écrie : « Tout pour les yeux. » Contrôlez très-froidement et très-sévèrement ce que je dis, et vous verrez qu'il n'y a pas un mot de trop dans mon discours. On donne tout aux yeux, rien qu'aux yeux. Le beau linge! Les magnifiques surtouts! Les grands vases, pleins de fleurs! Le riche cristal! Le beau service de Sèvres! Et ces corbeilles de fruits, arrangés symétriquement, si bien arrangés que personne n'ose y porter la main? Comme les bons vivants du commencement de ce siècle, peu semblables aux viveurs, regretteraient le temps où il n'y avait pas tant de trompe-l'œil et où le diapason de la voix humaine n'était pas forcé de se baisser jusqu'à faire supposer que nous sommes tous affligés d'une aphasie aiguë!

Mais, dira-t-on, on se rattrape, du moins, sur la soirée, pardon! sur la réception qui suit le dîner. — « Vos réceptions, disait Baudelaire, voilà encore » de belles déceptions! » Aujourd'hui, en effet, quand on quitte la table, c'est pour entrer dans un salon froid comme un quartier de la Sibérie ou plus embrâsé que le Sahara; — il n'y a pas de milieu, — où l'on entend des chanteurs frisés et des chanteuses qui font la roue autour d'un éventail ou d'un bouquet de roses sans odeur. Musique et paroles, ce que ces gens-là chantent ferait sourire une pierre et s'indigner une bûche. tant c'est insignifiant. Cet art est à nos vieilles chansons, ce que la coupure de papier bleu est au louis d'or.

On écrit d'Alsace que l'*Année terrible* de Victor Hugo vient d'être saisie à Strasbourg par les autorités allemandes. Ce fait va devenir le point de départ d'un nouveau succès pour ce recueil, dont on dira tout ce qu'on voudra, mais dont on ne pourra pas méconnaître les beaux vers, surtout ceux qui sont adressés *A petite Jeanne* (la petite-fille du grand poëte). Entre autres pièces, il en est une qui se loge aussi dans toutes les mémoires; c'est la réplique faite par l'auteur au général Trochu.

A Versailles, devant l'Assemblée nationale, le 14 juin 1871, le général Trochu, ayant ou croyant avoir à se justifier, monta à la tribune pour parler de l'état où était Paris pendant le siége. « Il » y avait, dit-il, dans les esprits une véritable » exagération, de la valeur, des facultés, de l'im» portance de la garde nationale.... Mon Dieu, » vous avez vu le képi de M. Victor Hugo qui » symbolisait cette situation. » Ainsi piqué au talon au moment où il s'y attendait le moins, l'auteur de l'*Année terrible* a lancé à la tête de l'agresseur quarante alexandrins dont on nous saura gré de citer les principaux :

> Participe passé du verbe Tropchoir, homme
> De toutes les vertus sans nombre dont la somme
> Est zéro, soldat brave, honnête, pieux, nul,
> Bon canon, mais ayant un peu trop de recul,
> Preux et chrétien, tenant cette double promesse,
> Capable de servir ton pays et la messe,
> Vois, je te rends justice; eh bien, que me veux-tu?
> Tu fais sur moi, d'un style obtus, quoique pointu,
> Un retour offensif qu'eût mérité la Prusse.

Un peu plus loin, le poëte explique comment il se trouvait dans Paris, non en combattant mais pour prendre sa part de sacrifices :

> ..... Je n'ai pas capitulé pourtant,
> Tes lauriers dans ta main se changent en orties.
> Quoi donc, c'est contre moi que tu fais des sorties!

Ces deux vers ont surtout un très-grand succès. On les entend répéter à tout coin de rue. — Il paraît que le général Trochu a promis d'y répondre dans le livre qu'il prépare sur le Gouvernement du 4 septembre. Disons comme Alceste : « Nous verrons bien. »

On vient de découvrir de nouvelles lettres d'Hippolyte Flandrin. Ce peintre, qui devait être un jour un portraitiste si remarquable, a commencé comme presque tous les hommes de la vaillante génération de 1830, par la misère, par l'étude, par la sobriété et par le travail. En vérité, cette correspondance est une autobiographie. Ce qui y domine c'est un profond amour de la famille. « Mon cher papa, ma chère maman », ces mots qu'on ne dit presque plus et que le matérialisme du temps a presque ridicularisés, reviennent à chaque instant dans ces lettres. Nos sybarites, s'ils les lisaient, verraient comment l'artiste a vécu pendant près de quatre années avec seize sous par jour, et ce régime ne l'empêchait pas d'avoir les premières places du concours et d'être le premier prix de Rome; mais il lui faisait une loi sévère de la solitude, de la méditation, de l'éloignement des mœurs qui fanent si vite la jeunesse moderne et l'empêchent de mûrir.

Hippolyte Flandrin ne se laissait pas atteindre non plus par la politique. L'art avait tout son cœur. On peut ne pas aimer l'école *ingriste* qui était la sienne, mais il est impossible de ne pas tenir le disciple pour un peintre de très-haute taille. Les peintures murales de Saint-Germain-des-Prés, sauf quelques taches, méritent l'attention de quiconque aime à penser. En ce qui concerne le grand art du portrait, où si peu réussissent, il n'aura pas eu d'égal. Le portrait de la *Jeune fille à l'œillet* et celui du prince Napoléon, le *César déclassé*, étaient dans l'art moderne comme le fait d'une révélation. La mode, qui n'a jamais rien de téméraire et qui devient la très-humble servante du succès une fois qu'il est décidé, la mode voulait à la fin, mais trop tard, que les millionnaires et les gens de bon ton fissent faire leur portrait par Hippolyte Flandrin. Dans les temps, l'artiste, trop pressé, montrait à ceux qui se présentaient chez lui une longue liste, et disait :

— Tenez, voyez, j'ai pour trois ans de portraits à faire.

Et l'on couvrait d'or ses toiles; mais ça ne devait être qu'une lueur de vogue, puisqu'il a fini si vite, dans la force de l'âge et dans la plénitude du talent.

En lisant ces lettres, Z***, un réaliste, a dit :

— J'aime mieux ne faire que des croûtes et dîner à la Maison d'or.

L'art, comme vous voyez, a aussi ses cols-cassés.

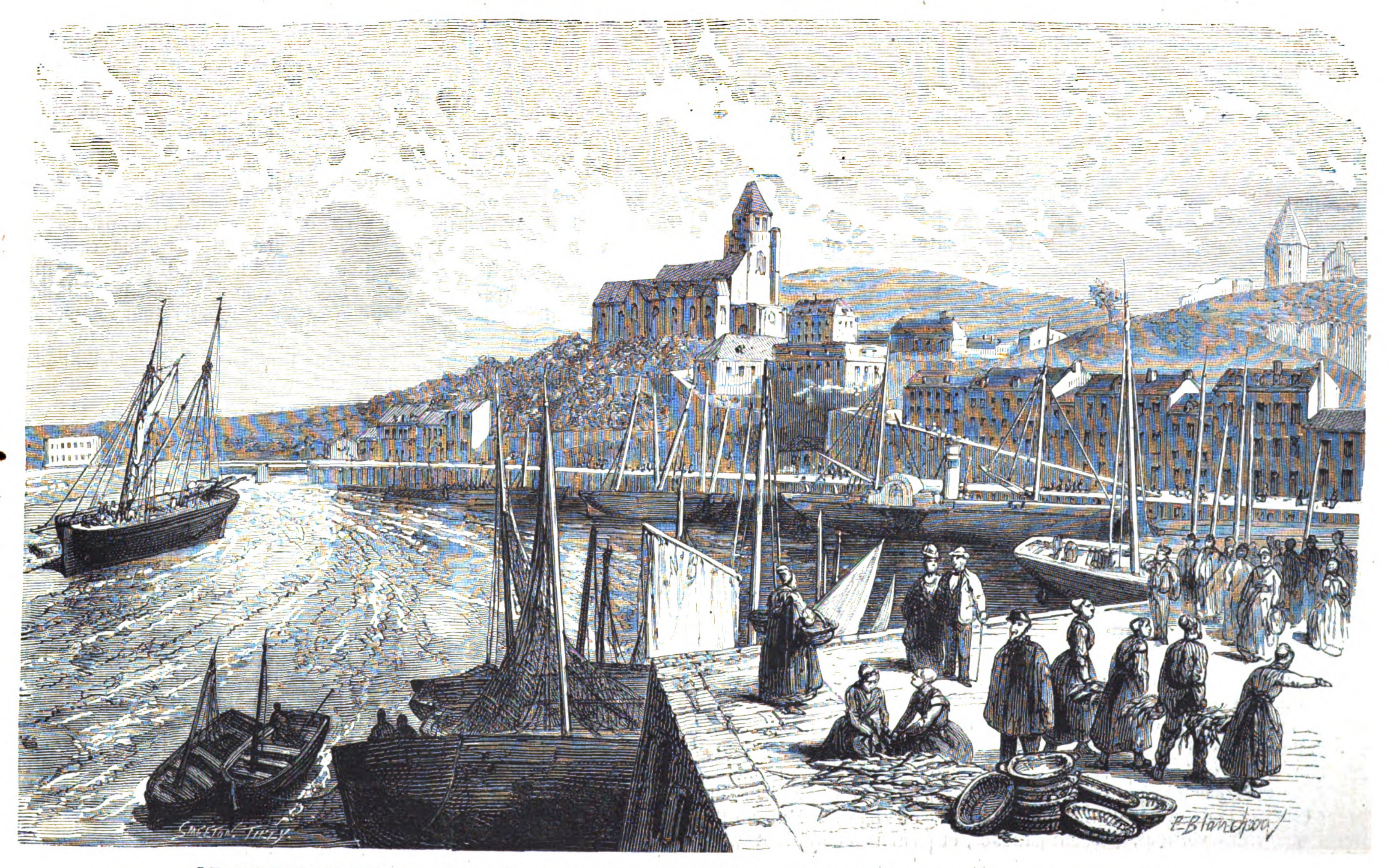
PHILIBERT AUDEBRAND.





ÉVENEMENTS D'ESPAGNE. — Le combat d'Oroquieta; défaite des insurgés carlistes par les troupes espagnoles. — D'après un croquis de M. Laurent.

ÉVÉNEMENTS D'ESPAGNE. — Insurgés carlistes battant en retraite, après le combat d'Oroquieta.



LE CHEMIN DE FER DU TRÉPORT, INAUGURÉ LE 12 AVRIL. — Vue générale de la ville et du port de Tréport.

LA CRISE ESPAGNOLE

II

Dans un précédent article, j'ai dit comment, par suite de leur attachement à leurs franchises (*fueros*) et à leur foi catholique, les provinces basques et la Navarre sont naturellement disposées à embrasser la cause de don Carlos.

J'ai maintenant à expliquer que ces quatre provinces, formant au plus un dixième de l'Espagne, ne peuvent, malgré leur courage et leur énergie, faire avec leurs seules forces une révolution, et ne doivent pas attendre des autres un concours efficace.

Dans le reste de la Péninsule, en effet, les habitants sont républicains, constitutionnels plus ou moins libéraux, ou désirent la restauration d'Isabelle, en la personne de son fils.

Si l'on en juge par ce qui s'est passé aux précédentes tentatives du duc de Madrid, les bandes généralement peu nombreuses (le plus souvent elles ne dépassent pas le chiffre de 20 à 30) que peuvent recruter quelques nobles et les membres du clergé, restés, tous, les agents actifs du carlisme, ne sont mises en mouvement par aucune passion politique.

Elles se composent de paysans ou d'ouvriers à qui manque le travail ou qui ne l'aiment pas. On les embauche pour la guerre civile comme on le ferait pour la moisson ou la vendange.

Ces bandes, ordinairement, ne marchent pas au-devant des soldats du gouvernement, ou ne leur tiennent pas tête quand elles les rencontrent sans le vouloir. Elles battent la campagne, occupent les bourgs et villages sans défense, s'emparent des fonds des caisses publiques avec lesquels elles confondent bien quelquefois ceux des caisses privées, et s'éloignent, après avoir fait des réquisitions d'armes et de vivres tâchant d'entraîner avec elles, de gré ou de force, les jeunes gens qui se trouvent sous leur main.

A l'approche des troupes régulières, elles courent se réfugier dans les montagnes dont tous les défilés, les détours et les retraites leur sont bien connus. Elles marchent, tant qu'il le faut, pendant la nuit et se reposent le jour à l'ombre des bois, tandis que les soldats, qu'on ne doit point exposer à des embuscades et à des surprises nocturnes, ne peuvent continuer leur poursuite que sous les rayons ardents du soleil d'Espagne.

On comprend par là que cette sorte de guerre puisse durer assez longtemps. On parvient, avec de la patience, à disperser ces bandes; mais il est rare qu'on puisse les détruire ou les cerner.

Mais il est pour elles d'autres causes de dissolution :

Si les habitants de quelques villages leur font mauvais accueil, ou se sont enfuis en emportant leurs provisions, les vivres ne tardent pas à manquer.

Il n'est pas rare que les chefs insurgés fassent, à leur profit singulier, de si forts prélèvements sur les fonds que leur remettent les comités pour payer leurs hommes, qu'il finit par ne rien rester pour faire la solde.

Dans ces deux cas il faut rentrer chez soi.

D'un autre côté, le commandant supérieur militaire publie habituellement un arrêté (*bando*) par lequel il promet à quiconque fera sa soumission dans la huitaine, qu'il ne sera recherché en aucune façon, et menace des peines les plus sévères ceux qui persisteront dans la révolte. Et comme la plupart des rebelles n'ont pas eu de motifs bien pressants d'entrer en campagne, un bon nombre, après avoir eu le temps de réfléchir, prennent le parti de profiter de l'amnistie qui leur est offerte.

Au bout d'un certain temps, d'ailleurs, les paysans, fatigués par les réquisitions successives, et empêchés par le désordre d'aller vendre leurs denrées aux villes voisines, perdent patience, et quelles que soient leurs opinions politiques, se lèvent tout à coup, en *somaten*, et à un signal donné se mettent, dans un rayon de plusieurs lieues, à donner la chasse aux insurgés. Ceux-ci, lorsqu'ils entendent le son des cloches leur annonçant que, de tous les points de l'horizon, il va se former autour d'eux un cercle d'hommes armés, prêts à les envelopper, se débandent précipitamment, et n'essayent même plus de se rejoindre.

C'est surtout lorsque la guerre se fait dans le voisinage du Portugal ou de la France que les insurgés, au moindre échec, à la moindre crainte, sont tentés de passer la frontière.

Lorsque les troupes régulières voient les rebelles en pareilles dispositions, elles ne cherchent plus à les atteindre, et se bornent à leur faire la conduite, pour ainsi dire, en gardant toujours leurs distances, seulement pour prévenir un retour offensif.

Il est peu probable que le mouvement carliste ait un résultat sérieux; les provinces qui s'y sont lancées dans un but et par suite de convictions politiques ont, à elles seules, trop peu de forces et de ressources; et l'agitation qui pourra se produire dans le surplus de l'Espagne ne le secondera que très-faiblement.

Il ne faut pas donner à la tentative de don Carlos plus d'importance qu'elle n'en a, parce qu'on voit le gouvernement prendre de grandes précautions, augmenter l'effectif de ses troupes, renforcer la garnison de Madrid, déclarer plusieurs provinces en état de siége, etc. Il est facile de comprendre que la prudence commande les mesures les plus énergiques, pour étouffer promptement un incendie allumé, en même temps, à peu près sur tous les points du pays.

Puis le gouvernement avait à redouter les républicains.

Le parti républicain est aujourd'hui très-nombreux et très-ardent en Espagne, et de plus, savamment organisé. S'il se fût coalisé avec les carlistes, ce qui ne paraît pas devoir être, il eût été facile peut-être de prévoir la chute de la dynastie de Savoie, mais non le terme de la série de guerres civiles qu'elle aurait inaugurée.

Quoi qu'il en soit, il serait téméraire d'assurer que la dispersion des bandes carlistes et l'abstention des républicains suffiront pour sauver la dynastie. Elle est menacée par bien d'autres causes.

Le roi Amédée a pour tous un défaut capital : il est *étranger*.

De plus, il est de la maison de Savoie. Et la fierté espagnole s'indigne en pensant que, comme a eu soin de le rappeler Emilio Castelar, les ducs de Savoie furent hallebardiers de la cour de Madrid.

Ce n'est point là le seul grief qui s'élève contre ce monarque égaré en Espagne.

Une grande partie des citoyens se plaint de ce que, au mépris de la souveraineté nationale, il n'a point été élu par le suffrage universel, mais imposé par le vote de quelques voix de majorité d'une assemblée sans mandat, obéissant à la pression de l'opiniâtre général Prim qui voulait, dit-on, régner sous le nom d'un prince, sa créature.

Aux yeux des catholiques restés attachés à la plénitude de leur foi, il a le tort d'être le fils de Victor-Emmanuel, le *spoliateur du saint Père*.

Les partisans du jeune prince des Asturies D. Alfonso ou ceux du D. Carlos ou du duc de Montpensier, ne voient en lui qu'un usurpateur occupant la place de celui qu'ils voudraient voir sur le trône.

Si l'on ajoute à toutes ces mauvaises dispositions des esprits, la responsabilité qu'avec plus ou moins de justice on fait retomber sur lui à propos de l'état déplorable des finances et du désordre général dont souffre l'Espagne, maux dont il n'est pas l'auteur, mais auxquels il a été jusqu'ici impuissant à remédier, on ne s'étonnerait pas de voir, tout à coup, s'écrouler un jour cette monarchie si mal assise.

Deux partis également, monarchiques, cependant, désirent sa conservation : ceux qui s'appellent les progressistes et les démocrates radicaux, ou *cimbrios*. Mais au lieu de la consolider, ces deux partis l'ébranlent par leurs luttes incessantes. D. Carlos n'a été encouragé à sa tentative actuelle que par l'affaiblissement causé au gouvernement par la guerre qui se fait au parlement et au dehors pour faire triompher M. Ruiz Zorrilla et ses amis, ou M. Sagasta et les siens. Les ambitions personnelles passent au-dessus de tous les intérêts de la patrie; et, en Espagne comme ailleurs, les partis extrêmes ne parviennent à renverser un gouvernement qu'au moyen de l'aide inconsciente que leur prêtent ceux qui voudraient sa conservation, et qui font, sans s'en apercevoir, le jeu de leurs adversaires.

Ce trône si mal fondé, si mal soutenu, s'écroulera-t-il donc? D'où viendra la catastrophe, et à quelle époque pourra-t-elle éclater?

Voilà des questions difficiles à résoudre quant à présent. Mais il est un pressentiment, pressentiment de crainte chez les uns, d'espérance chez les autres, qui se rencontre dans les parties diverses de la population espagnole.

On sait que si le peuple s'agite souvent, ce n'est ordinairement que l'armée qui décide du maintien ou du renversement des hommes et des institutions, et l'on suppose qu'à l'instigation des chefs de l'*Union libérale*, qui, après avoir puissamment contribué à la révolution de 1868, voient à regret qu'elle va plus loin qu'ils ne l'auraient voulu, l'armée pourrait bien, un jour, par un nouveau *pronunciamiento*, relever la dynastie bourbonnienne. Castelar, qui était il y a peu de temps à Paris, assurait, dit-on, que tel était le dénoûment le plus probable de toutes les complications qui enveloppent le pays.

Mais avec tant d'éléments opposés entre eux, au milieu d'une si grande confusion, qui pourrait absolument garantir la réalisation d'une conjecture quelconque?...

ÉLIE FRÉBAULT.

DON CARLOS VII

Les insurrections dynastiques en Espagne ne surprennent plus personne. A propos de ce malheureux pays, l'Europe s'attend constamment à quelque levée de boucliers depuis que Ferdinand VII, *el Rey netto*, a détruit par son testament l'œuvre de sa vie entière. Ce prince brisa une loi de l'État pour laisser une couronne constitutionnelle à sa fille Isabelle II. Nous n'avons pas à rappeler les flots de sang qui coulèrent à l'avénement de cette infante tard-venue. Sa mère Christine sut habilement rallier autour d'un trône chancelant tout ce qui, depuis 1808 et les Cortès de Cadix, aspirait à la régénération de l'Espagne. Mais don Carlos, le frère déshérité de Ferdinand VII, avait des partisans, et pendant dix ans il tint la campagne. Vaincu, proscrit, vieilli, lassé, il repassa ses droits à son fils aîné, par voie d'abdication, en 1845. Ce nouveau don Carlos, comte de Montemolin, reprit courageusement l'œuvre paternelle de revendication. En 1845, en 1848, en 1849, en 1860, il fit quatre tentatives qui échouèrent plus misérablement les unes que les autres. Dans la dernière, le prétendant fut pris, et, pour recouvrer sa liberté, signa un acte authentique de renonciation, pendant qu'on usillait le général Ortega, qui avait été la le porte-étendard de cette insurrection montemoliniste.

Le frère puîné de ce prétendant, don Juan, n'avait pas reconnu la renonciation du comte de Montemolin. Non pas que don Juan fût personnellement ambitieux. Mais il avait des enfants et il voulait sauvegarder leurs droits. Car il se trouvait dans une position presque analogue à celle de don Carlos V vis-à-vis de Ferdinand VII, lorsqu'il considérait que Montemolin n'avait pas de postérité. A la mort de ce frère aîné, en 1861, don Juan prit le titre de roi, et abdiqua presque immédiatement en faveur de son fils, don Carlos, duc de Madrid, le prétendant actuel. Par suite de cette filiation, celui-ci s'appelle Carlos VII.

Par une bizarrerie qui n'est pas singulière à notre époque, le trône d'Isabelle II n'a pas été plus solide que bien d'autres. Il a été balayé par une révolu-

tion en septembre 1868. Une autre dynastie a pris en Espagne la place occupée par les Bourbons pendant deux siècles. La fille de Ferdinand VII, comme le petit-fils de don Carlos, a trouvé un asile en France. Après quelques tiraillements, Isabelle II a même abdiqué solennellement en faveur de son fils don Alphonse, prince des Asturies. Ce qui fait que, pour le moment, le titre de roi ou de reine d'Espagne est celui qu'on est le plus exposé à rencontrer pour peu que l'on voyage.

La vie mondaine a parfois d'étranges hasards. Paris n'a pas oublié un incident qui s'est produit aux courses de Longchamps, en 1869, le jour où l'on devait courir le grand Derby français. C'était une attraction pour tous les gens de haute vie. Toutes les opinions politiques, toutes les bouderies sont mises de côté quand il s'agit de voir courir des chevaux de race. Isabelle II et le duc de Madrid se rencontrèrent dans une tribune. Ils n'étaient qu'à quelques pas l'un de l'autre. La situation pouvait devenir délicate. Tous les regards se portaient avec une curiosité naturelle sur les deux personnages que chacun se désignait. Don Carlos prit bravement et chevaleresquement son parti. Il alla droit à sa cousine avec la haute courtoisie d'un gentilhomme accompli, l'embrassa cordialement sur les deux joues, et se mit à causer avec une aisance et une prudhomie qui mirent rapidement les rieurs de son côté. C'était tout à fait le grand seigneur espagnol, tel que nous le représentent toutes les chroniques avant et depuis Charles-Quint. La politique ne fit pas partie de cet entretien que chacun pouvait entendre, et qui se composait principalement de compliments auxquels se prête merveilleusement la belle langue espagnole. Mais il est des heures où la politique doit complétement céder le pas à l'urbanité. En Espagne, pays de franchise, tout le monde le comprend.

Le trait que nous venons de rappeler permet de connaître et de juger rapidement don Carlos VII. C'est un homme chevaleresque et résolu. Doué d'une grande force physique, d'un tempérament capable de supporter sans faiblir les fatigues et les privations, d'une rare énergie, il a de plus un entêtement qui est proverbial dans sa famille. Par là, il rappelle son grand-oncle, Ferdinand VII, que les Espagnols appelaient « tête de mulet ». Mais il ne méritera jamais qu'on complète le parallèle et qu'on dise de lui, comme de l'autre, « cœur de tigre. » Car ses familiers ne tarissent pas quand il s'agit de vanter l'aménité de ses mœurs et de parler des actes de bonté qui lui sont habituels. A les en croire, Carlos VII aurait toutes les qualités qui distinguèrent jadis un de ses ancêtres dont les Espagnols ne parlent aujourd'hui encore qu'avec vénération, Carlos III, surnommé *el Peluquero*, à cause de la mode des perruques qu'il introduisit en Espagne. Cela ne nous étonne point. Nous savons par expérience que des vertus exceptionnelles ne manquent jamais à tous les prétendants à la couronne royale.

Il est certain que don Carlos VII fait ses tentatives de restauration bourbonnienne un peu à la façon des héros d'opéra-comique. Une première fois, il s'est contenté de pénétrer sur le territoire espagnol, a tiré deux coups de pistolet en l'air et a proclamé son règne inauguré. On a ri et l'équipée n'a pas eu d'autre suite. Cette fois, l'affaire est plus sérieusement montée, mais les procédés sont les mêmes. Le jour de l'insurrection est fixé, indiqué et annoncé à l'avance. Un *bando* en avertit les populations, qui se tiennent prêtes. A l'heure dite, le prétendant entre en scène et le drame commence.

Hâtons-nous d'ajouter quelques renseignements qui sont, à notre connaissance personnelle, de la plus sévère exactitude. Dans la guerre que fait don Carlos, on interrompt les communications télégraphiques, on coupe les voies ferrées, on détourne les convois qui emportent voyageurs et marchandises. Mais, par ordre exprès du prétendant, aucun mal n'est fait aux personnes qui s'aventurent sur un territoire envahi par la guerre civile. Des lanternes rouges sont placées aux points précis où les rails ont été enlevés, et, quand la chose est possible, avertissement est donné à toutes les gares voisines. Il en résulte que les affaires intérieures et internationales ne sont pas interrompues, mais seulement quelque peu ralenties. Jamais on n'avait vu se produire un pareil fait. Don Carlos a tenu à prouver par là qu'il avait largement profité du long séjour qu'il a fait dans les pays de l'Europe les plus avancés en civilisation.

GEORGES BELL.

SALON DE 1872

(Deuxième article)

Quand on entre dans le premier salon où sont exposées les peintures, les regards sont frappés de face par trois grandes toiles d'un aspect bien différent, mais qui dénotent toutes trois, chez leurs auteurs, des préoccupations de composition sérieuse et de style élevé. La plus vaste et la plus éclatante, sinon la plus harmonieuse, est l'ouvrage d'un lithographe connu, M. Achille Sirouy, qui a consacré depuis longtemps un talent très-souple à l'interprétation des maîtres de la couleur. A son tour, il a voulu faire œuvre de maître, et essayer ses forces de créateur dans une composition décorative. La *Fortune*, que M. Sirouy représente droite, élancée, en mouvement sur sa grande roue qui tourne sans relâche, est la belle femme blanche et nue de la tradition mythologique, qui répand au hasard de ses mains toujours ouvertes les sacs d'or et les diamants. Sur son passage la race humaine s'entasse, se bouscule, s'égorge; ceux qui l'attendent encore lui tendent les bras en souriant, ceux qu'elle a dépassés se disputent à coups de sourires ou à coups de couteaux les trésors qu'elle leur a dédaigneusement jetés. Les plus enragés sont ceux que la roue mouvante effleure ou écrase, et qui sentent au-dessus d'eux frissonner la chevelure dorée de la déesse dans la brise rapide d'une aurore mensongère. M. Sirouy a rendu avec verve ce pêle-mêle grouillant de seigneurs et de manants, de mendiants et de rois, de courtisanes et de princesses, de scélérats et de naïfs qui s'agitent et râlent, dans l'angoisse du désir, sous les pieds de la séductrice fatale. Les sages qui s'éloignent de cette route jonchée de cadavres sont rares dans le tableau comme dans la vie; M. Sirouy en a pourtant compté jusqu'à trois, qu'il montre habilement dans le lointain lumineux d'un tranquille paysage : deux amants qui s'embrassent et, partant, ne savent guère ce qui se passe aux environs, plus un philosophe en chapeau de paille, revenu des désillusions, qui s'assied au bord d'un ruisseau et pêche à la ligne.

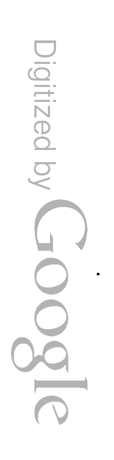
L'*Enlèvement du Palladium* est un épisode légendaire de la guerre de Troie que M. Blanc (Paul-Joseph), pensionnaire de la villa Medici, a traduit sous une forme assez dramatique. Le Palladium, ou petite Pallas, statuette en bois peint agrémentée de métaux, que les Troyens croyaient tombée du ciel, était soigneusement gardé dans un de leurs temples, comme le talisman conservateur de leur ville. Avant d'emporter d'assaut la muraille d'Ilion, les Grecs devaient donc s'efforcer de mettre la main sur la relique qui la protégeait. Le coup de main, machiné par Ulysse, fut exécuté, comme de coutume, par son compère obéissant, Diomède. M. Blanc nous ouvre le sanctuaire au moment où le violent fils de Tydée vient d'étendre sur le pavé le gardien de l'idole, et enlace violemment, pour l'arracher de son autel, la Pallas miraculeuse, dont les yeux d'émail aveuglent le téméraire qui les regarde en face; le soldat brutal et superstitieux tremble en accomplissant le sacrilége. Ulysse, derrière lui, avec sa tranquillité astucieuse, l'encourage et regarde faire. Cette toile, d'une tonalité un peu éteinte, offre, sous d'autres rapports, les qualités sérieuses qui sont données par la fréquentation des maîtres et l'étude consciencieuse du dessin.

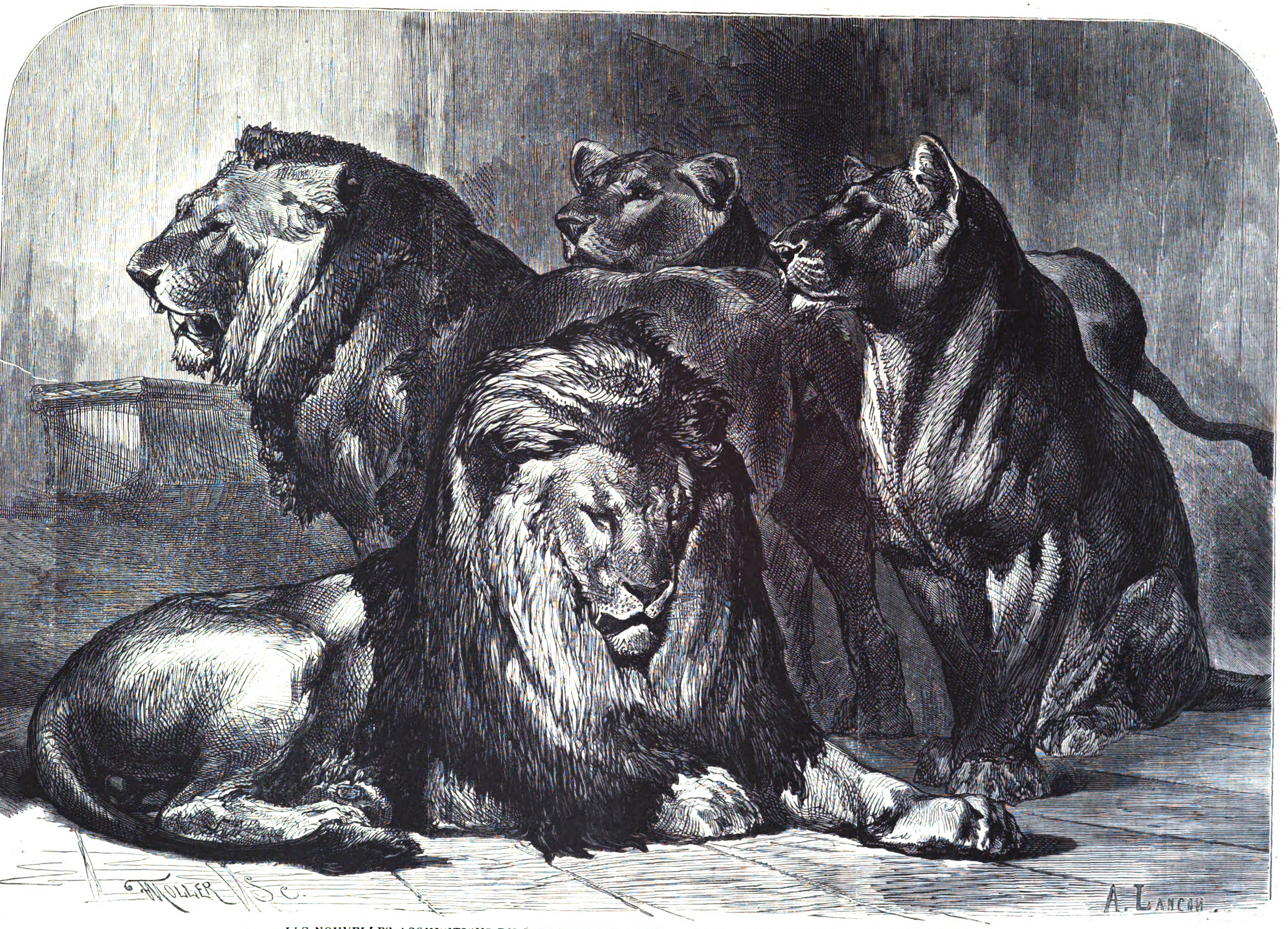
La composition de M. Georges Becker, la *Veuve du martyr*, moins travaillée peut-être que l'*Enlèvement du Palladium*, se présente à l'œil avec plus de clarté. La mise en scène du sujet n'offrait pas les mêmes difficultés. Une veuve romaine, vêtue de la *stola* de lin blanc, est descendue dans la catacombe où repose le corps de son mari, mis à mort comme chrétien dans la dernière persécution. Elle a emmené avec elle ses enfants, qui doivent se préparer de bonne heure au sort qui leur est sans doute réservé. A la lueur pâle de la lampe qui fume sous la voûte rougeâtre, creusée dans la carrière de pouzzolane, elle soulève des deux bras son dernier né vers le sarcophage du martyr, encastré dans la paroi du couloir, et fait embrasser à l'enfant le monogramme mystérieux du Christ, gravé sur le marbre par des mains pieuses. Sa fille, déjà grande, comme elle drapée de blanc, un autre petit garçon, vêtu de la robe prétexte à bande de pourpre, se tiennent, derrière elle, debout, les saintes palmes à la main, attentifs et recueillis, et comme déjà résignés à toutes les souffrances qui menaceront leur foi dans l'avenir. Rien de plus simple que cette composition, dont il eût été trop facile de faire une composition mélodramatique. Les attitudes sont naturelles, les expressions de tête douces et charmantes; M. Becker a su donner à ses deux jeunes chrétiennes la résignation fervente de leur foi nouvelle, sans les priver de la grâce antique.

Quoi qu'on fasse, chaque fois qu'il s'agira de beauté, de charme, de joie, on pensera à l'antiquité romaine ou grecque, et l'on y retournera. M. Alma-Tadema l'a fait, cette année, dans sa *Fête intime*, avec un succès encourageant. Son tableau n'est sans doute, si on l'examine légèrement, qu'un bas-relief de bacchanale, emprunté à l'un des musées de Naples ou de Rome, transporté sur la toile par un dessinateur des plus fins et un coloriste des plus délicats. Un beau jeune homme et une belle jeune femme, couronnés de lierre, qui dansent en chantant Évohé et en agitant leurs thyrses enguirlandés, un joueur de cymbales qui les suit en gambadant, trois joueuses de flûtes accroupies ou debout le long du mur bas, dans l'ombre fraîche, qui mènent la danse en souriant, un convive, ventru comme Silène, qui est tombé comme lui, plein de victuailles, dans un coin de la cour et ronfle à pleine poitrine sur la plinthe d'un bas-relief, ne sont-ce pas là des personnages qui nous sont bien connus? Mais M. Alma-Tadema a ravivé tout ce vieux monde en choisissant, dans les races vivantes, les types les plus voisins du type antique, qu'il a introduits avec finesse et prudence, sans trop choquant anachronisme, dans l'interprétation originale de la statuaire antique. Les anciens nous ont laissé bien peu de tableaux de genre où nous puissions retrouver leurs mœurs domestiques et familières; M. Alma-Tadema semble vouloir combler cette lacune. A Baïa et à Pompéi, ses tableaux eussent été achetés sans doute fort cher par les riches Romains en villégiature, comme ils le seront aujourd'hui par les amateurs des deux mondes. Peintre assermenté de la société romaine, M. Alma-Tadema cultive aussi, pour les gens plus sérieux, le genre satirico-historique. On connaît cet épisode lugubre et grotesque de l'histoire des Césars, l'avénement de Claude au trône impérial, après le meurtre de Caligula. Claude, vieil oncle podagre et poltron du tyran assassiné, mourait de peur dans un coin du palais, blotti derrière une épaisse tapisserie. Les prétoriens révoltés cherchaient un empereur; l'un d'eux trouve le goutteux, haletant, pantelant, suppliant dans sa cachette : il le salue auguste, et, comme le nouveau maître du monde tremblait à ne pouvoir marcher, on l'emporta en triomphe. C'est cette scène qu'a représentée M. Alma-Tadema dans « *Un empereur romain*, » avec un peu trop d'esprit peut-être, mais un esprit très-piquant et d'ailleurs très-pittoresque.

Ceux qui se plaindront de trouver chez M. Alma Tadema des traces d'*humour* moderne dans des sujets antiques, n'auront jamais, à coup sûr, le même reproche à adresser à M. Bin, qui aborde résolûment les sujets antiques, en s'efforçant de les traiter à l'antique, par les grands partis de lignes simples et nobles, la sévère ordonnance de

SALON DE 1872. — *Famille alsacienne émigrant en France*; tableau de M. Schutzemberger.





LES NOUVELLES ACQUISITIONS DU JARDIN DES PLANTES. — *Lions et lionnes d'Algérie.* — Dessin de A. Lançon.

la composition, l'harmonie calme des couleurs franches. Son *Hercule tueur de monstres*, à l'affût dans le marais de Lerne, est un magnifique morceau de peinture murale. Le mouvement d'Hercule, tendant d'un bras robuste son arc héroïque est tout à fait grand et simple; et l'on ne saurait trop louer la belle figure du compagnon d'Hercule, du fidèle Iolas, qui se penche pour écarter les grands joncs qui cachent encore à l'archer le corps hideux de la bête dont les têtes multiples s'élèvent déjà, menaçantes, vers son adversaire.

Nous retrouvons l'esprit moderne, mais cette fois un esprit d'observation très-permis et très-louable, un esprit inépuisable et aimable, dans un tableau aussi moderne que possible, les *Tondeurs à Grenade*, de M. Jules Worms. Figurez-vous une grande place d'Espagne, en plein soleil, toute grouillante d'animaux et de gens, où les tondeurs de tout sexe et de toute mine exercent de tout côté leur main preste et leurs ciseaux agiles, qui sur l'échine d'un mulet, qui sur la queue d'un ânon, qui sur le ventre d'un toutou, qui sur le menton d'un muletier. Le même rasoir sert pour la bête et pour l'homme. Rien de plus gai, de plus vif que cette scène comique, où l'impression reste toujours pittoresque, et dont tous les détails ont été étudiés sur le vif par les yeux d'un excellent dessinateur.

M. Berne-Bellecour, qui appartient à la même école que M. Worms, a mis dans son *Coup de canon* des qualités du même genre, mais poussées à un degré supérieur, comme il convenait dans un sujet plus sérieux. Sur la plate-forme d'un fort de Paris, pendant le siége, un canon pointé avec soin sur une position ennemie vient de tonner; un officier d'artillerie, accoudé au parapet, tient sa lorgnette braquée sur le point visé; tous les hommes, enveloppés dans leurs grands manteaux, cessent de causer ou de fumer, pour suivre de l'oreille le sifflement fuyant de l'obus et attendre son explosion, ou pour chercher de l'œil la place qu'il va ensanglanter. L'attention de tous, officiers et soldats, est exprimée par des attitudes si justes et des expressions si vraies qu'on ne saurait demander mieux. Pour l'exécution technique, M. Berne-Bellecour est passé maître; ses petites figures ont une franchise d'allure, une vigueur de touche qu'on ne rencontre pas toujours dans les ouvrages un peu secs des nombreux et habiles imitateurs de M. Meissonier.

Le même salon contient d'autres tableaux anecdotiques, dont les sujets sont empruntés à la dernière guerre. M. Anker, dans les *Soldats de l'armée de Bourbaki soignés par des paysans suisses*, M. Armand Dumaresq dans la *Défense de Saint-Quentin*, montrent l'habileté de main, un peu commune, qu'on leur connaît. Une grande toile de M. Benner, *Après une tempête, à Capri*, ne produit pas, faute d'unité et de concentration dans l'ordonnance générale, tout l'effet que le peintre expérimenté en devait attendre. Néanmoins on s'y arrête et l'on y reconnaît un talent consciencieux. On s'arrête aussi, naturellement, devant l'éblouissant *Chaudron* de M. Vollon, et la table papillotante, couverte de bonbons et de joujoux, destinée à donner dans l'œil des mamans et des bébés, que l'artiste intitule le *Jour de l'an;* on s'arrête devant les deux belles impressions de matin et de soir, recueillies par M. Busson devant la Riva de'Schiavoni à Venise; devant les deux marines très-intéressantes de M. Émile Vernier, un lithographe habile, lui aussi, et que la contemplation de la côte normande à Yport a rendu peintre. On regarde avec plaisir la *Soubrette et Ara* de M. Villa, l'*Étang de Cernay* par M. Beauverie et bien d'autres tableaux et tableautins que nous reverrons; mais on regarde encore plus, et avec plus d'attention, le portrait de M. Thiers, président de la République, par Mlle Nélie Jacquemart. On a parlé beaucoup de ce portrait avant son apparition; on en parle beaucoup depuis qu'on le voit. Est-ce un chef-d'œuvre comparable aux bons portraits de la vieille école française, comme le proclament certains admirateurs? Est-ce au contraire moins que rien, comme le déclarent les détracteurs? C'est bien le cas de dire: gardons un juste milieu. Mlle Jacquemart est une artiste trop habile, qui manie le crayon avec trop de verve et le pinceau avec trop de hardiesse, pour avoir pu tout à coup tomber d'une pareille chute. Certaines parties de la tête sont brossées avec une vigueur suffisamment expressive; néanmoins, on s'étonne que cette physionomie mobile, intelligente, pénétrante, que toute cette personne agissante n'ait pas été pour elle l'occasion de faire le chef-d'œuvre puissant et vivant que l'on pouvait attendre!

GEORGES LAFENESTRE.



CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

La semaine qui vient de finir abonde en votes bizarres et en scrutins excentriques; cette pauvre loi sur la magistrature, à laquelle on travaille depuis si longtemps sans qu'elle en soit beaucoup plus avancée, a fourni deux ou trois exemples de ces singularités; la mieux réussie est celle de la fin : après avoir été adoptée comme amendement, rejetée comme article de loi et renvoyée à la commission, une proposition de M. Bérenger, quelque peu modifiée il est vrai, a eu les honneurs d'être acceptée encore une fois, mais par ceux qui la combattaient la veille, et rejetée par ceux qui l'avaient défendue; et, devenue pour la seconde fois un article de loi présenté par la commission, elle a fini par être rejetée une troisième fois, au scrutin public, par *trois voix* de majorité.

La veille, *vingt voix* de majorité l'accueillaient; puis *vingt voix* de majorité la repoussaient; le lendemain, *trois voix* de majorité la rejettent.

Récompense honnête à qui pourra me dire où est la majorité dans l'Assemblée et me donnera, avec quelque certitude, le secret de ces déplacements.

Quand une assemblée arrive à ce degré de variabilité, tout devient possible, c'est-à-dire qu'il n'y a plus possibilité de rien faire de sérieux; quand on est capable de tout, on n'est plus capable de rien.

En des circonstances pareilles, il est une chose sérieuse à étudier : C'est le fonctionnement du scrutin.

Si jamais j'ai le temps de faire un livre que je médite depuis longtemps et dont j'ai même ébauché quelques chapitres, — LA COMÉDIE PARLEMENTAIRE, — je me propose de consacrer un certain nombre de pages à la théorie du scrutin.

Dans les batailles parlementaires, le vote est l'arme des majorités; l'arme des minorités, c'est le scrutin. Ceci mérite explication.

Le vote se peut accomplir de plusieurs manières. Règlementairement, il y a quatre espèces de vote :

Le vote par assis et levé.
Le vote au scrutin public.
Le vote au scrutin secret.
Le vote par appel nominal.

Le premier se pratique de deux façons : « *à main levée* » ou bien « *par assis et levé*. »

Le vote à main levée, c'est le vote négligent, presque de pure formalité; c'est le procédé qu'on emploie dans les cas sans importance, ou dans ceux qui ne permettent pas de doutes sur le résultat.

C'est le vote « *par assis et levé* » qui se pratique le plus souvent dans les questions sérieuses. Plus facilement appréciable à l'œil, et par conséquent mieux approprié aux circonstances douteuses, il est en outre discret et ne livre pas au public le nom des votants. Il permet le contrôle d'un parti sur ses membres, mais il ne va pas jusqu'au contrôle du public.

Par contre, les gouvernements ou les partis qui, dans des circonstances délicats craignent des désertions, cherchent une garantie dans le scrutin public. Dans la publicité du vote, il y a toujours une menace; l'Empire — et avant lui la Monarchie de juillet, voire même la Restauration — a souvent usé de ce procédé d'intimidation. La candidature officielle à conserver ou à perdre n'était pas le moindre des moyens de contrôle et de pression et je pourrais citer tel vote, tel bulletin blanc ou bleu qui, pour son auteur équivalait à une lettre de change tirée sur le sénat et acceptée par le gouvernement.

Mais ce sont les minorités qui, le plus souvent, ont recours à cette arme. Sûres d'être vaincues, elles veulent avoir, au moins, le profit de leur défaite. C'est aux électeurs qu'elles défèrent la majorité triomphante.

La popularité n'appartient jamais longtemps aux majorités; l'opposition fut de tout temps et sera longtemps encore populaire en France. Il est difficile à ceux qui tiennent la queue de la poêle de ne pas se brûler quelque peu et le Gouvernement est encore à trouver qui ne fera point de fautes. C'est le métier de l'opposition d'exploiter les fautes des majorités; et elle ne s'en fait pas faute. Lisez les journaux de province et vous y trouverez tous les jours, reproduits et commentés — d'une façon rarement agréable — les votes des députés du département.

« Voter contre tel ou tel amendement, c'était « voter pour la liberté, pour la justice, pour la fa- « mille, pour la propriété. »

» Voter pour l'amendement, c'était voter contre la liberté, contre la justice, etc., etc.

» Ont voté contre: MM. un tel et un tel.

» Ont voté pour: MM. un tel et un tel. »

Voilà la formule; et, de part et d'autre, on ne se fait point faute d'en user. Si bien que, plus d'une fois — et ces jours derniers encore — il a été question de présenter une proposition pour l'interdire à la presse, et pour y substituer cette formule moins compromettante:

» Ont voté pour le premier alinéa du deuxième paragraphe de l'art. 3 du projet de loi contenant abrogation des articles 1, 3, 7, 22 et 29 de la loi du 27 pluviôse an VIII. »

Voilà qui n'est pas compromettant.

Jusqu'à ce qu'on ait fait cette réforme, le scrutin public sera une arme de guerre, surtout pour les minorités.

Mais le scrutin secret produit souvent d'étranges singularités.

Ainsi, l'on m'a raconté — et j'y crois — qu'au dernier scrutin, celui qui, par trois voix de majorité a repoussé l'art. 10 de la loi sur la magistrature, on avait vu et entendu cinq à six députés, de toute nuance assiéger le bureau, demandant: « *Ai-je voté? Dites-moi si j'ai voté?* »

C'est que, dans les moments de lutte, lorsque deux ou trois voix peuvent déplacer la majorité, chacun vote scrupuleusement; et j'ai remarqué que les plus empressés, ceux qui votaient le plus exactement, c'étaient... les absents.

Les naïfs, autrefois, quand cette Assemblée, pleine de nouveaux venus, était encore novice, s'effaraient, et se précipitaient dans les couloirs, à la buvette, dans les commissions, à la recherche des retardataires pour les conduire au scrutin. Mais ce procédé avait l'inconvénient de ne pas « produire » assez, et de laisser perdre les voix des amateurs de séance buissonnière. Aussi, tout naturellement, on est revenu aux bonnes traditions de l'Empire, en vertu desquelles M. Mathieu, par exemple, plaidait un procès à Tulle, vers deux heures de l'après-midi, et votait à Paris à trois heures un quart.

Ce procédé facile, infaillible et productif, n'est pas sans avoir d'autres avantages : le don d'ubiquité fut toujours éminemment désirable et commode; et je sais un honorable à qui cette précieuse faculté vient d'épargner bien des désagréments.

Cet honorable est jeune, bien tourné, galant. Madame est jalouse. Or, un « ami » — c'est toujours ainsi — affirmait avoir vu Monsieur, assez loin de la tribune, traitant — une négociation pleine de charmes. De là querelle, explications, menaces; Madame parlait d'envoyer quérir son avoué.

Monsieur, tout à coup, saisit le *Journal officiel :*

« Voilà! j'étais à la séance; voyez! j'ai voté! j'ai voté *pour*! c'est officiel. » Et Madame a contremandé son avoué.

JEAN DU VISTRE.



LE TRÉPORT ET LA VILLE D'EU

INAUGURATION DE LA LIGNE D'AMIENS AU TRÉPORT

Nous venons d'inaugurer une ligne de chemin de fer qui relie de Tréport à Longpré-les-Corps-Saints, c'est-à-dire à la voie du Nord et qui met désormais l'humble rivale de Dieppe à cinq heures de Paris.

A Longpré, nous attendait la locomotive enguirlandée qui, avant de nous emporter du côté de la mer, a reçu la bénédiction des mains d'un grand-vicaire, — bénédiction touchante, mais précédée d'un sermon.... Heureusement l'intelligente locomotive se mit à siffler et nous partîmes.

Remercions d'abord du fond du cœur la Compagnie, qui, renonçant à nous enfermer comme des colis, nous permet de circuler sur une galerie qui va d'un bout à l'autre du train et aboutit même à certaine retraite à laquelle aspirent bien souvent les voyageurs! Sachons gré de ces innovations, car, dans notre chère France, ce que l'on aime le plus, — après les révolutions, — c'est l'esprit de routine.

On pénètre dans la vallée de l'Airaine entre deux rampes de verdure sur lesquelles les pommiers en fleurs semblent aussi avoir pris leur parure de fête.

A la station d'Airaine, un photographe braque sur nous son objectif. A Oisemont, à Gamaches, des maires en cravate blanche et ceints de leur écharpe, adressent quelques bonnes paroles au noms de leurs communes. On se serre la main et l'on remonte en wagon. — Le train file dans cette riche vallée où serpente la Bresle; — nous côtoyons presque constamment la rivière, embrassant d'un regard ravi ces maisonnettes normandes encadrées de bouquets d'arbres, et qui sont exquises à voir pour des yeux d'artiste.

De tous côtés, tandis que les habitants, piqués par la curiosité, accourent à la vue du joyeux panache de fumée de notre locomotive, — les vaches, les moutons effrayés d'un spectacle nouveau pour eux se mettent à fuir à travers les prairies.

Nous touchons presque au terme du voyage; nous distinguons à notre gauche la silhouette élégante de l'église de la ville d'Eu et devant nous, la ligne verte de la mer et les falaises.

Nous débarquons au bruit de fanfares et de coups de canon, et, dix minutes après, nous faisons largement honneur au banquet que l'on veut bien nous offrir.

Le Tréport est donc enfin doté d'un chemin de fer spécial, comme Fécamp et Dieppe!

Le beau temps pour ce coin de la France, ce fut le règne de Louis-Philippe. L'excellent roi affectionnait ce séjour si conforme à ses goûts. Le château, peu vaste, suffisait néanmoins à sa nombreuse famille. L'économie du Gouvernement et de la cour semblait se refléter sur cette résidence, moins luxueuse, moins brillante que bien des châteaux de hobereaux de province.

Le soir même de notre charmante excursion, nous étions de retour dans Paris.

RICHARD CORTAMBERT.

L'INCENDIAIRE

Nouvelle

(Suite.)

En 1789, par exemple, poursuivit le docteur, cette révolution que les Français appellent « l'aurore de la liberté, » les Anglais « une maladie de croissance, » et que j'appelle, moi, « un cancer, » en 1789, la Noblesse a été remplacée par le Tiers-État. Que demain le Tiers-État soit renversé par le Peuple, est-ce qu'on y suit la marche lente, progressive, certaine, d'une idée? C'est une forme ancienne qui fait place à une nouvelle, une idée qui se substitue à une autre, non parce qu'elle est plus juste, mais parce qu'elle a eu à son service le levier de toute entreprise qui réussit : la force.

— D'où il résulte à votre sens, docteur, que la force prime le droit.

— Sans doute; c'est une loi générale. Quant à la maxime que vous citiez tout à l'heure : « *Sois doux avec le faible et terrible au superbe* », c'est la devise d'un esprit généreux et chevaleresque; mais Don Quichotte lui-même faisait prévaloir la supériorité de Dulcinée les armes à la main.

— A la bonne heure, dit le général, voyant que sa thèse avait tous les suffrages.

— Mais sans chercher d'autres exemples que ceux qui s'offrent tous les jours à nos yeux, pourquoi semblez-vous nous taxer de barbarie? Considérez la politique de chaque nation à l'égard de ses provinces étrangères. Voyez l'Autriche et le Lombard-Vénitien, la Prusse et le Slesvig, l'Angleterre et l'Irlande, sans parler des Indes, la France et l'Algérie. Pensez-vous qu'elles font autre chose contre l'insurrection que ce que la Russie fait en Pologne? C'est l'éternel principe : la force, encore la force, toujours et partout la force. J'ai trouvé le monde bâti comme il est, et j'y ai pris une place, trouvant qu'il est plus commode de s'y faire un coin que de le renverser. Enclume ou marteau. Toutes choses égales, d'ailleurs, il vaut mieux être sur la terre que dessous.

— C'est une manière de voir, répondit le jeune officier d'une voix ferme, mais arrivé à une certaine somme de dégoût, un homme a le droit de disposer librement de sa vie.

Ces paroles furent suivies d'un silence glacial, et la discussion fut terminée.

La conversation générale reprit son cours. Comme s'ils voulaient protester contre les appréciations de leur jeune camarade et cédant à la folie de l'ivresse, chacun des convives raconta tour à tour les exécutions dont il avait été acteur ou témoin, surenchérissant sur les atrocités commises en Pologne, et s'en faisant un titre de gloire aux yeux de leur général.

Celui-ci méditait une leçon pour son fils. Il se leva, le verre à la main, au milieu de l'attention respectueuse de son état-major, et prononça ces paroles :

— Messieurs, voici le jour qui se lève. J'ai reçu l'avis qu'à cette heure même, des fils de bonne famille, l'élite de la jeunesse de Varsovie, doivent franchir une porte de la ville et rejoindre les dernières bandes insurgées qui tiennent encore la campagne. Je n'ai pas voulu ordonner d'arrestations, je n'ai pas même essayé de m'opposer à leur départ clandestin; mais puisqu'ils choisissent eux-mêmes leur place de combat, nous irons les chercher. En conséquence, messieurs, vous prendrez immédiatement la tenue de campagne, et nous partirons avec un régiment de cavalerie de ligne et quelques batteries d'artillerie pour donner la chasse aux aiglons polonais. Comme messieurs les insurgés ne sont pas des soldats, les prisonniers ne subiront pas la mort par les armes; tous ceux qui tomberont entre nos mains seront pendus haut et court, et sans distinction.

— S'ils ne sont pas soldats, il y a des gentilshommes, fit remarquer Alexandre.

— J'ai dit : « sans distinction. » Et pour que mes ordres soient fidèlement et promptement remplis, c'est vous, mon fils, qui commanderez les exécutions.

— Ce n'est pas à son fils que mon père donne un pareil ordre, ce ne peut être qu'au capitaine Alexandre, son aide de camp.

— Peu importe que vous le receviez à un titre ou à un autre. Vous obéirez.

— Je n'ignore pas de quelle peine est suivie la désobéissance militaire, général.

— C'est la mort.

— Plutôt alors la subir avant qu'après, mourir victime que bourreau.

Il recula de quelques pas et tira de sa poche un pistolet armé.

— Arrêtez-le! cria le général. Alexandre!.... Mon fils!...

Une détonation se fit entendre.

Le jeune officier avait posé l'arme sur son front, et s'était fait sauter la cervelle.

Le corps s'affaissa et roula comme une masse jusqu'aux pieds du général.

Comme les assistants, frappés de stupeur, regardaient ce cadavre, le chirurgien se pencha un instant, se releva, et dit au père :

— Il n'a pas souffert. Venez.

Le général le suivit, en murmurant machinalement :

— En marche, messieurs.

III

LA PREMIÈRE ÉTAPE.

Les premières lueurs de l'aube commençaient à pâlir les bougies, et quelques groupes erraient dans les salons vides où venait de finir la dernière fête de Varsovie. Un à un, les jeunes gens avaient quitté le bal pour franchir isolément les portes de la ville.

Stanislas ne céda pas à la tentation d'embrasser encore une fois sa mère et sa sœur. Liska, l'amie de Ludmilla, sa fiancée, se chargea de leur expliquer son départ. Il avait été son cavalier pendant toute la nuit, et, malgré ses instances, il voulut partir le dernier. Ils échangèrent un adieu et un baiser, puis il s'éloigna.

Stanislas avait donné des instructions détaillées à Bernard, son domestique, qui attendait la sortie de son maître. En apprenant sa résolution, Bernard n'avait pu retenir une exclamation de surprise et de joie, et il avait disparu pour exécuter les ordres qu'il venait de recevoir.

Il était environ quatre heures du matin quand le jeune comte Ornowski, dans son costume de bal, sortit des faubourgs de la ville. Il s'engagea d'un pas familier à travers les espaces libres qui le séparaient de l'enceinte. Il put franchir sans encombre le mur et le fossé de la porte Wolska, dont l'escalade avait été rendue praticable par des mains inconnues. Il traversa rapidement la zone habitée des environs de Varsovie. C'est là que se trouvaient groupés les lieux de divertissement, les villas, les châteaux de plaisance, les palais d'été entourés de jardins et de parcs.

Depuis sa sortie de la ville, à chaque pas il avait laissé un souvenir de sa vie. En passant devant la maison de Ludmilla, il envoya un muet adieu à ses fenêtres closes. Il poussa un soupir en regardant, peut-être pour la dernière fois, la demeure natale où sa mère et sa sœur reposaient, inconscientes d'un douloureux réveil. Toutes ces rues lui racontaient une histoire de sa jeunesse, comme les palais et les monuments celle de sa malheureuse patrie.

Hors des murs, il entendait encore une voix qui murmurait à son oreille des souvenirs moins lointains. C'est là qu'il était venu souvent se divertir avec de gais compagnons, aux jours de fête et de vacances. Mais les joyeux repas d'étudiants, la chasse, les bals, les heures d'amour, tout cela était déjà loin et s'était évanoui comme un rêve. Dans sa fuite, il détournait la tête de temps à autre; mais un regard jeté en arrière pouvait-il ressaisir les lambeaux de son cœur, dispersés sur ce chemin, comme les flocons de laine qu'un agneau laisse aux ronces des buissons.

Tout dormait enseveli dans un linceul de neige. Les villas riantes étaient blanches et froides comme des mausolées. Les arbres sombres étaient tristes comme des cyprès. Le deuil de la nature glacée semblait en harmonie avec la désolation de son âme.

A mesure qu'il s'éloignait, il sentait diminuer l'influence exercée par les êtres extérieurs. Bientôt la voix qui traduisait leur mystérieux langage à son oreille devint plus faible et s'éteignit.

CHARLES JOLIET.

(La suite prochainement.)







LA NOUVELLE-CALÉDONIE. — Village de la tribu de Manongoés.

LA

NOUVELLE-CALÉDONIE

(Fin)

En un clin d'œil ils furent au milieu de nous et tandis que le révérend père, qui parlait leur idiome, s'informait du but de leur visite, ils nous tendirent leurs pipes vides que nous nous empressâmes de remplir.

Le costume de ces tayos (1) était celui indiqué plus haut, plus une ficelle en guise de ceinture remplaçant la chemise et le pantalon. Chacun d'eux tenait en main un casse-tête et une ou deux zagaies. La fronde, comme chez tous les Néo-Calédoniens, retenait leur coiffure en forme de turban.



LA NOUVELLE-CALÉDONIE. — La corne de Coumac.

L'expression de leur physionomie était pleine de bonhomie, et je cherchais en vain chez eux ce cachet féroce et sournois que l'on attribue généralement aux mangeurs d'hommes.

Pendant ce temps mon pieux compagnon de voyage les avait questionnés sur leur rencontre inopinée à pareille heure, ils répondirent : « Blackmen » poulloué to Oubatche, » look Téama belong » men-oui-oui, speak to » him Téa-Gomène all » same tayo tayo. » Traduction libre : Nous sommes des ambassadeurs envoyés en témoignage d'amitié par le grand chef de la tribu des Gomène au commandant supérieur des circonscriptions du Nord.

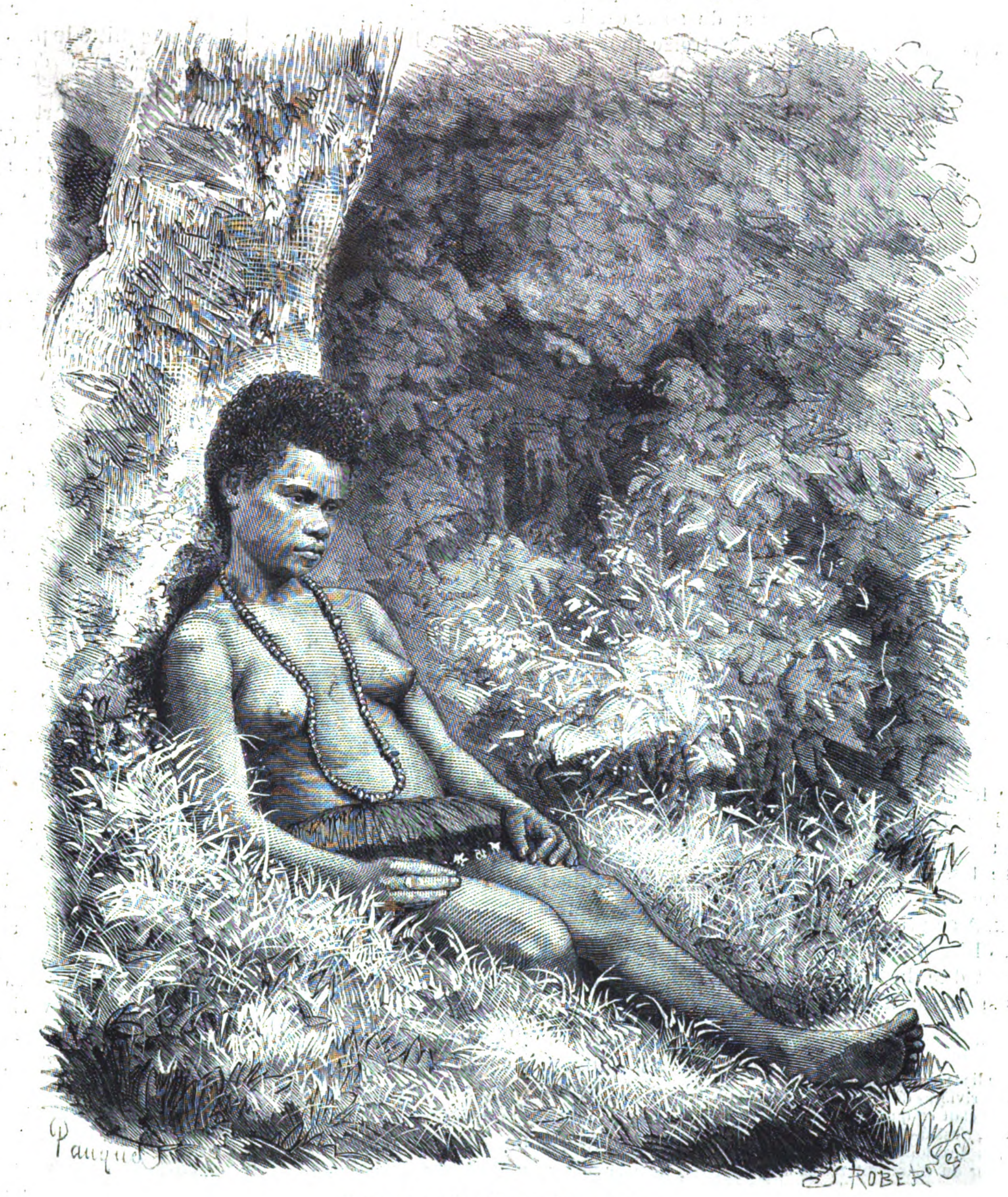
J'ai nombre de fois essayé d'obtenir des Néo-Calédoniens (non chrétiens) quelques renseignements sur leurs croyances religieuses, mais leurs réponses à cet égard m'ont toujours laissé dans une grande confusion. Cependant, je crois pouvoir affirmer qu'ils sont anthropomorphistes. Le grand chef *Counna* de Bouloupari me cita un de ses ancêtres qui avait parfaitement connu un personnage puissant qui aurait transporté sur ses épaules le mont Ouitiambo, joli petit pain de sucre en granit de sept cents mètres d'altitude. C'est à ces tours-là que l'on reconnaît les héros et les demi-dieux de tous les paganismes; celui-ci était apparemment l'hercule néo-calédonien.

Ont-ils un système théogonique? J'en doute. Je ne leur ai trouvé que des superstitions dont quelques-unes cependant dénotent un certain sens mystique combiné avec l'instinct d'observation des phénomènes astronomico-météorologiques.

C'est ainsi que chez les *Payac* les femmes sont *tapou* (1) (interdites) pendant la nouvelle lune. La fréquence des orages pendant la néoménie, dans la région habitée par cette tribu, leur a fait attribuer le tonnerre au conjungo du Soleil avec la Lune, et ils craindraient de commettre un dangereux sacrilége que d'imiter à la même époque ces puissances célestes.

Pour terminer ces quelques mots sur un pays sur lequel il y aurait beaucoup à dire, je ne puis m'empêcher d'exprimer mes regrets de le voir sacrifié aux brigands et aux assassins.

Comme je l'ai mentionné ailleurs, l'île, quoique placée dans la zone torride, doit à son beau ciel, son air pur, la douceur de son climat, l'abondance de ses eaux et par-dessus tout à la fraîcheur de ses brises, un degré exceptionnel de salubrité. Son sol *cultivable* est d'une fertilité excessive. Les animaux domestiques s'y acclimatent très-bien, et il y a déjà un type de cheval néo-calédonien, comme monture dans les terrains accidentés, bien préférable au cheval importé de l'Australie.



Femme de la tribu de Manongoes

(1) *Tayo*, expression familière par laquelle on désigne habituellement les Néo-Calédoniens. C'est un mot de la langue maorie qui a été importé de Tahiti et qui signifie *ami*. J. P.

(1) *Tapou* (ou *tabou*), expression particulière à un certain nombre de peuplades océaniennes d'origine commune avec les Maoris, usitée surtout à Tahiti, Raïatéa, Bora-Bora, aux îles des Navigateurs, etc., etc., et employée généralement par les voyageurs européens pour désigner un état d'interdiction pendant lequel les personnes ou les choses qui en sont protegées ou frappées se trouvent d'après les croyances des naturels, sous l'empire immédiat du grand Esprit.

On ne peut enfreindre cette interdiction sans s'exposer aux conséquences les plus funestes, à moins d'en détruire l'action par certaines formalités, dévolues exclusivement aux petits enfants et aux vieillards.

Il y a le tapou *involontaire* résultant d'événements partiels, tels que naissances, décès, certaines indispositions périodiques, etc., etc., que subissent alors les personnes ou leurs parents auxquels ces événements arrivent.

L'autre tapou est *facultatif*. Il n'est employé le plus souvent que pour rendre inviolables des objets dont on veut s'assurer la possession; un champ d'ignames, une case, un engin de pêche déposé près d'un chemin, etc. Dans ce cas, les Néo-Calédoniens plantent devant l'objet *tapoué* une perche à laquelle ils attachent une poignée d'herbe sèche et s'ils peuvent un brin d'étoffe rouge.

En Nouvelle-Calédonie presque chaque tribu a ses mots propres pour désigner les différents tapous; sur la côte occidentale les plus usités sont : *té* et *tonia*.

Les colons nomment *tabous* les cases rondes des chefs, à peu près comme l'Algérien emploie le mot *marabout* pour désigner certaines constructions du culte musulman. J. P.

Le pays possède de belles forêts qui ne demandent qu'à être protégées contre les incendiaires.

Aux ressources et avantages ci-dessus énumérés, se joignent, pour le règne minéral, la malachite, le fer spéculaire et l'or (1).

Il n'y a pas la moindre exagération optimiste dans ce qui précède, et je mets en fait que ce qui comptera comme une peine aux forçats pourrait bien être une récompense enviée par les honnêtes gens.

Mais je crains fort que l'introduction en grand des *convicts* en Nouvelle-Calédonie, ne donne une nouvelle et sinistre application à la remarquable exclamation que Tacite fait faire à *Galgacus*, chef des Calédoniens : *Ubi solitudinem faciunt, pacem appellant* (2). Il m'a été donné de voir à Ouinané (dans l'intérieur de la grande terre) de quelle étrange façon messieurs les *ouvriers de la transportation* entendent leur besogne.

Pour s'éviter la peine de chercher un bœuf égaré de leur troupeau, ils mirent le feu à une forêt de casuarinas et livrèrent ainsi aux flammes une superficie boisée de *deux mille hectares, vingt kilomètres carrés!*..... Je ne sais si le bœuf a été retrouvé, mais ce que je puis certifier, c'est qu'après l'incendie de la forêt, les abondantes sources qui en provenaient et qui vivifiaient les belles prairies de la vallée, étaient totalement à sec. Trois mois plus tard, il y avait à la place des prairies un terrain crevassé, durci par le soleil, terrain sur lequel les utiles graminées, ne pouvant plus végéter, avaient fait place à une mauvaise petite fougère du genre *ptéris*.

Cet exemple, et je pourrais en citer d'autres, peint bien les instincts de cette engence.

JULES PARQUET,
Ancien chef du service topographique de la Nouvelle-Calédonie.

LES NOUVELLES ACQUISITIONS DU JARDIN DES PLANTES

LIONS ET LIONNES D'AFRIQUE

L'administration du Jardin des Plantes ne s'endort pas. M. Milne-Edwards a hâte, on le voit, de combler les vides que le malheur des temps avait faits parmi les pensionnaires de la ménagerie, où vient d'arriver toute une cargaison d'animaux : trois chauves-souris roussettes, chiréoptères géants qui ne mesurent pas moins de 80 centimètres d'envergure; une jolie petite civette; trois singes, dont un gibbon, un mandrille et un cercopithèque; un très-beau dromadaire africain, un ours blanc, plus deux lions et deux lionnes.

Ce sont ces quatre derniers animaux que notre collaborateur A. Lançon a dessinés au moment de leur arrivée. Ils ont été achetés à la ménagerie d'Édimbourg. Ce sont des lions d'Afrique : les mâles à tous crins. Le plus grand a dix ans; il a une apparence superbe, et est d'une humeur très-douce. L'autre n'a que quatre ans et promet d'être ce qu'est son compagnon : très-beau et très-fort. Quant aux lionnes, elles sont encore plus jeunes, n'ayant l'une et l'autre que trois ans.

Ces animaux n'ont pas fait trop de façons pour entrer dans les cages qui leur étaient réservées. Mais l'isolement ne paraît pas être beaucoup de leur goût. Toute la journée ils ne font que bâiller, se plaindre ou gronder. Pour les calmer, il suffit de lever le volet qui masque la grille placée dans le pan de muraille qui les sépare. A peine se sont-ils entr'aperçus qu'ils se taisent aussitôt, se rapprochent et viennent se coucher tout près l'un de l'autre contre les barreaux. A ce propos, pourquoi séparer ainsi ces pauvres bêtes? Ne serait-ce pas à cet isolement que serait due la mortalité qui, chez nous, sévit sur elles si particulièrement?

C. P.

(1) Il y a plus de dix ans que des indices du précieux métal furent signalés dans les alluvions des rivières de Pouébo et de Tandé; mais cette première découverte était ce que les *diggers* australiens appellent *la couleur de l'or*, c'est-à-dire ces indices étaient si faibles qu'ils ne valaient pas l'exploitation. Ce n'est que depuis 1870 que les chercheurs d'or du Diaot ont réussi à faire des trouvailles encourageantes.

(2) Traduction libre : « *faire d'un pays un désert, voilà ce qu'ils nomment y établir une..... colonie.* »

GAZETTE DU PALAIS

Boisrenoult était garçon boucher, et, en cette qualité, il déjeunait et dînait à la table des époux Hervieux, ses patrons; mais c'était un méchant convive, et il n'avait que de mauvaises plaisanteries à l'adresse des plats que lui offrait Mme Hervieux. Les jours où il était le plus accommodant, il se bornait à se plaindre de trouver des cheveux dans la soupe; jugez du reste. Et s'il est un point sur lequel une maîtresse de maison n'entend pas raillerie, c'est sur la cuisine. Mme Hervieux était donc à couteaux tirés avec Boisrenoult et, pour un peu, elle aurait eu des attaques de nerfs à tous les repas, si ce n'était, heureusement, une maladie de grande dame. Mme Hervieux se vengeait de Boisrenoult en multipliant les petits plats, espérant, la bonne âme, triompher du mauvais vouloir de son employé; mais il avait vu où le bât blessait la dame, et il se serait fait mettre en morceaux plutôt que de dire d'un plat qu'il était seulement passable. La patience, surtout chez les femmes, a des bornes et, un beau matin, Boisrenoult reçut son congé. Être mis à la porte, pour s'être moqué d'un roux ou d'une sauce, c'est aussi trop fort, et le garçon boucher jura de s'en venger. Savez-vous comment il s'y prit? D'une façon très-originale. Il enleva la fille de ses patrons. N'allez pas croire que ce fût pour rentrer chez eux en qualité de gendre, après avoir compromis un tantinet la demoiselle. Non, c'était un bel et bon enlèvement, par pur esprit de vengeance et sans espoir de réparation, car Boisrenoult était marié. Seulement, il n'avait pas pris garde à une chose, c'est que le Code pénal punit sévèrement les détournements de mineure et que Mlle Hervieux n'avait que seize ans; de sorte qu'il s'est vengé mais qu'il lui en coûte treize mois de prison. Une belle chose que la vengeance!

Avez-vous besoin d'argent? Voilà une recette très-simple pour vous en procurer : Vous avisez, dans le personnel de vos connaissances, un individu qui soit mécontent de sa position et qui en convoite une plus élevée. Les ambitieux ne manquent pas par le temps qui court, et vous n'aurez que l'embarras du choix. Ce sera par exemple, un simple employé à la poste ou dans toute autre administration publique, qui voudrait devenir régisseur de propriétés rurales. Vous parlez devant lui, sans avoir l'air de rien, de votre oncle le général ou de votre cousin le gros propriétaire limousin. Puis, peu à peu, vous faites naître dans l'esprit de votre ami la pensée que votre oncle ou votre cousin aurait besoin d'un régisseur et que, sur votre recommandation, il pourrait lui donner la préférence... Un peu plus tard, vous déclarez que vous avez écrit à votre parent; après quoi, vous allez chez un écrivain public auquel vous dictez une réponse conforme à votre désir. Vous montrez la lettre à votre ami; vous avez soin de mettre une gradation dans l'arrivée de cette correspondance : ainsi, votre parent commence par demander des renseignements sur la personne en question, sur son âge, sur sa taille sur ses aptitudes; il se montre satisfait par degré, et comme convaincu par les bonnes raisons que vous lui donnez. Enfin, il déclare qu'il accepte votre ami pour régisseur, et qu'il ira lui-même prochainement à Paris pour arrêter les dernières conditions et l'emmener. Au besoin, s'il faut aller jusque-là, vous faites venir votre parent imaginaire; vous retenez pour lui une chambre dans un hôtel, et vous envoyez votre ami, auquel l'hôtesse ne manque pas de répondre que la personne qu'il demande est incessamment attendue et que son appartement est prêt. Les choses à ce point, demandez hardiment à cet heureux régisseur un prêt d'argent; il vous l'accordera sur-le-champ, dût-il se saigner aux quatre membres pour obliger un ami tel que vous. Aussitôt la somme empochée, disparaissez, par exemple; autrement, le pot aux roses se découvre; la police vous met la main au collet et votre habileté, que la justice a le mauvais goût d'appeler une escroquerie, vous vaut une année au moins d'emprisonnement. Demandez plutôt à ce fameux Leprince, dont je viens de vous conter la trop véridique et lamentable histoire.

De l'escroquerie à la diffamation il n'y a qu'un pas; l'une s'attaque à la bourse, l'autre à l'honneur; et mieux vaut encore perdre son argent que sa considération. M. Nardin, un officier légionnaire, avait obtenu de faire élever sa fille dans la maison d'Écouen, placée, comme on sait, sous la surveillance du grand-chancelier de la Légion d'honneur et confiée aux soins maternels des sœurs de la Mère de Dieu. Tout alla bien d'abord; puis M. Nardin se plaignit publiquement, et par voie de lettre adressée aux journaux, de l'éducation donnée à Écouen. D'abord, suivant cet estimable légionnaire, les enfants étaient mal nourris; on leur donnait bien des confitures le jour où l'on savait que le grand-chancelier rendrait visite à la maison; mais à peine avait-il tourné les talons, qu'on refermait les tartines qui étaient soigneusement remises dans l'armoire pour une autre occasion. Ainsi, pas de confitures, voilà un premier fait; un second, assurément plus grave, c'était que les braves sœurs cherchaient à endoctriner les enfants élevés dans la religion protestante, et à les pousser, bon gré mal gré, dans le catholicisme. M. Nardin prétendait du moins que sa fille, avait été l'objet d'exhortations contraires au principe de la liberté de conscience. Les sœurs de la Mère de Dieu et le grand-chancelier se sont réunis pour traduire M. Nardin devant la Cour d'assises de Besançon, à raison de faits, selon eux, calomnieux, et ils prétendaient que, lors même que la lettre de M. Nardin ne dût pas être considérée comme une diffamation dans le sens de la loi, il n'y en avait pas moins eu, dans le fait de sa publication, un acte de légèreté et d'imprudence qui les rendait recevables à réclamer des dommages-intérêts. Le jury a acquitté le prévenu; mais la Cour, adoptant les conclusions des demandeurs, a condamné M. Nardin à 2000 francs de dommages-intérêts. Où nous conduit pourtant la manie d'écrire dans les journaux! J'oubliais d'ajouter que M. Nardin n'est pas content et qu'il se pourvoit en cassation.

Puisque nous parlons d'honneur et de considération, parlons un peu du gouvernement du khédive et de l'affaire des soufrières, que deux avocats du barreau de Paris, Mes Bertin et Lachaud, viennent d'aller plaider à Alexandrie. Ces soufrières avaient été concédées à M. de Bassano, qui a dépensé, dit-on, 18 millions environ à organiser leur exploitation. Le vice-roi avait promis monts e merveilles; non-seulement il n'a rien tenu (parbleu!) mais son gouvernement, pour ôter à M. de Bassano tout moyen d'exercer une réclamation quelconque, lui a fait enlever ses papiers, sa correspondance, tous les titres enfin sur lesquels il pouvait fonder une demande judiciaire. Il est vrai que ces papiers ont été retrouvés à Paris entre les mains d'un agent du gouvernement égyptien et mis sous séquestre. Le procès d'Alexandrie était dirigé contre l'individu, un nommé Santerre, qui a servi d'intermédiaire pour l'achat de ces papiers; car ces papiers ont été achetés, comme on ferait d'une pomme ou d'une livre de fraises. Oui, le gouvernement égyptien a tout bonnement fait demander à l'individu qui détenait ces papiers pour M. de Bassano, combien il voulait les vendre; l'autre a répondu : tant; on a discuté, marchandé; on est enfin tombé d'accord; tope-là, c'était un marché conclu. Le procès en a d'ailleurs révélé de belles. Un témoin est venu raconter que le ministre, Chérif-pacha, l'homme le plus intègre de toute l'Égypte (elle est bonne, avouez-le!), l'avait chargé d'acheter des déclarations constatant, contrairement à la vérité, que les soufrières ne contenaient pas de soufre, et comment il avait acheté, pour le compte du ministre, une série de déclarations de cette nature. C'est à n'y pas croire; mais l'interrogatoire et les plaidoieries sont là; chacun peut les consulter. Me Lachaud, en terminant, disait que les vrais coupables ne pouvaient être atteints et flétris que par l'opinion publique de l'Europe entière; c'est fait, et j'ajoute que c'est



bien fait. Où allons-nous, grands dieux! si la corruption se fait cynisme et si les consciences s'achètent au marché public? J'oubliais de dire que le vendeur des lettres est un nommé Traub, un Allemand, paraît-il; si petite qu'elle soit, c'est une consolation.

O. RIGAUD.

LA MODE

Pour une jolie femme, rien n'est plus précieux que d'être renseigné sur le choix de ses parfums et de ses mille secrets de toilette.

La Crême de Pompadour se place en première ligne, à côté de la Crême de Beauté à la glycérine, deux brevets de Jouvence, exclusifs à la maison *Violet*, rotonde du Grand-Hôtel.

La perfection de l'emploi des fards fait partie du savoir-faire d'une Parisienne.

Le Rouge Plessy, le Rouge et le Blanc de cour, le Rouge et le Blanc des Indes sont les complices de toutes nos jolies femmes; demandez-leur, et c'est à huis-clos que toutes vous répoudront affirmativement.

Le Savon royal de thridace, de *Violet*, et l'Eau de toilette à la glycérine parfumée ajoutent deux fleurons de plus aux ailes parfumées de la Reine des Abeilles, sans oublier les extraits superfins pour le mouchoir, tels que l'Iss-Bouquet, le Jockey-Club, le Bouquet aux fleurs de France et le Foin nouveau.

Mmes de Vertus sœurs, les créatrices si intelligentes de la Ceinture-Régente, brevetée, jalouses des succès de ce petit corset modèle, n'ont jamais confié de dépôt ni en France ni à l'étranger. Il faut, si l'on veut être certaine de l'authenticité de la Ceinture-Régente, adresser ses demandes à *Mes de Vertus sœurs*, 27, *rue de la Chaussée-d'Antin*; peu importe la distance, ce corset arrivera toujours comme modèle sur le corps. La Baigneuse en flanelle blanche est pour chez soi; c'est la brassière particulière aux femmes souffrantes, et pour les bains de mer. Nous en reparlerons plus tard.

Quoique, cette année, la mode devance les beaux jours, nous voulons donner à nos lectrices, qui savent combien nous désirons les bien renseigner, la description de quelques articles de haute nouveauté qui nous ont été signalés et que nous avons admirés lors de notre visite aux *Magasins de la ville de Lyon*, 6, *Chaussée-d'Antin*, la première maison du monde, qui donne le ton aujourd'hui. — D'abord un nouveau tissu de soie à petits dessins en relief, aussi souple que le crêpe de Chine mais plus brillant; le crêpe Turc a détrôné son rival; on l'emploie en confections, pour écharpes, mantelets, fichus, lavallières, avec accompagnement de franges soie perlée; c'est ce qu'il y a de plus élégant.

La vogue se porte aussi chaque jour de plus en plus sur la guipure de laine noire et couleurs pour garnitures de robes et costumes.

Comme ceinture, le large ruban de faille deux tons, qui compte à peine un mois d'existence, en est déjà à sa troisième édition.

Puis bien d'autres fantaisies nouvelles; entre autres, et avant de partir pour la campagne, spécialité de la *Ville de Lyon*, des assortiments de mercerie fine de 25 à 50 fr., et un choix immense de gants de Suède extra-longs à goussets, de première qualité, enfin le dépôt unique du fameux gant Joséphine (Breveté).

BARONNE DE SPARE.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER ET Cie
35, quai des Augustins, 35

DISCOURS DE MM. CAMILLE ROUSSET ET D'HAUSSONVILLE A L'ACADÉMIE FRANÇAISE. In-8° .... 1 fr.
L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN ANGLETERRE, par *Hippeau*. 1 vol. in-12 (franco) .... 1 fr. 50
SOUVENIRS DE MA JEUNESSE AU TEMPS DE LA RESTAURATION, par *L. de Carné*, de l'Académie franç. 1 v. in-8°. 6 fr.
PRUD'HON, SA VIE, SES ŒUVRES ET SA CORRESPONDANCE, par *Charles Clément*. 1 beau volume grand in-8°, orné de 30 gravures .... 25 fr.

LIBRAIRIE BACHELIN-DEFLORENNE
3, quai Malaquais, Paris

Dépôt principal de la Maison GRANT, de Londres, pour la vente en France de la splendide édition princeps anglaise du nouvel ouvrage
DE



PAR
GUSTAVE DORÉ
Texte anglais par BLANCHARD JERROLD

Cette magnifique publication, dans laquelle le talent de Gustave Doré s'est révélé sous un nouveau jour, contient une suite de gravures sur bois dans le texte et hors texte, représentant *Londres et la vie anglaise* sous les points de vue les plus pittoresques. L'impression de ces gravures par MM. Grant et Ce, est un chef-d'œuvre d'exécution. L'ouvrage est publié par livraisons de format in-folio.

Il formera 12 livraisons au prix de 7 fr. chacune.
Les cinq premières livraisons sont en vente.

SALON DE 1872. — *Un soir d'hiver*; tableau de M. Émile Breton.

ÉCHECS

VINGT-TROISIÈME PARTIE

M. ANDERSSEN. *Blancs.*	M. DE VÈRE. *Noirs*
1. P 4e R.	1. P 4e F D.
2. C 3e F R.	2. P 3e R.
3. C 3e F D.	3. P 3e T D (*a*).
4. P 4e D.	4. P pr. P.
5. C pr. P.	5. F 5e C.
6. F 3e D.	6. C 3e F D.
7. C pr. C (*b*).	7. P C pr. C.
8. Roque.	8. P 3e D.
9. R c T.	9. D 5e T R.
10. P 4e F R.	10. C 3e F R.
11. D 3e F R (*c*).	11. C 5e C.
12. P 3e T.	12. P 4e T R (*d*).
13. F 2e D.	13. F 4e F D.
14. F c R.	14. D c D.
15. F 3e C.	15. T c C D.
16. P 5e R.	16. P 4e D.
17. P 5e F R.	17. D 2e F.
18. T D c R.	18. T 5e C (*e*).
19. C c D.	19. P 4e T D.
20. P 3e F D.	20. T 3e C.
21. D 4e F R.	21. C 3e T.
22. D 5e C.	22. F c F R.
23. F 2e T.	23. T 2e C D.
24. D pr. P T.	24. P 4e F D.
25. F 6e T D (*f*).	25. T 3e C
26. F pr. F.	26. D pr. F.
27. P 4e C R.	27. P pr. P.
28. P 6e R (*g*).	28. T pr. P.
29. P pr. P.	29 T pr. T.
30. T pr. T échec.	30. R c D.
31. C 3e R.	31. P 5e D.
32. P pr. P.	32. P pr. P.
33. D 4e T échec.	33. F 2e R.
34. D pr. P échec.	34. R c R.
35. C 5e D (*h*).	35. C pr. P.
36. C pr. F.	36. C pr. C.
37. D pr. P C.	37. D pr. P T.
38. D 2e C.	38. D pr. D échec (*j*).
39. R pr. D.	39. T c C échec.
40. R 3e F R.	40. R 2e D.
41. T 5e R.	41. T c F D.
42. T pr. P T.	42. T 7e F.
43. T 7e T échec.	43. R 3e R.
44. T 6e T échec.	44. C 3e F D.
45. F 3e C R.	45. R 4e D (*k*).
46. P 3e C.	46. C 5e C.
47. T 5e T échec.	47. R 3e F.
48. P 3e T D.	48. T 6e F échec.
49. R 4e C.	49. C 7e F.
50. F 2e F.	50. R 2 D.
51. T 5e F D.	51. T pr. T.
52. F pr. T.	52. R 3e F.
53. F 8e F.	53. C 8e T.
54. P 4e C.	54. C 7e F.
55. P 4e T.	55. C pr. P.
56. F pr. C.	56. P 4e F échec.
57. R 4e F.	57. R 2e C.

Partie nulle.

(*a*) C'est pousser la timidité trop loin, même quand on a affaire à un joueur tel que M. Anderssen. Nous proposons ici C 3e F R.

(*b*) Pourquoi donc prendre ce Cav. et réunir une force de Pions adverses au centre? Pourquoi pas F 3e R ou C 2e R?

(*c*) P 3e T R empêcherait l'arrivée du Cav. à 5e C R.

(*d*) La seule ressource d'un jeu appauvri par des combinaisons trop prudentes. Aux Échecs, il faut se garder d'adopter un jeu de temporisation et de piéges; on est, dans ce cas, battu par ceux qui cherchent le vrai dans les lignes hardies et rapides.

(*e*) Comme les Blancs ont poursuivi leur succès! on ne voit plus comment échapperont les Noirs; ils font ici un coup sans portée.

(*f*) Nous avons peine à comprendre qu'un maître aussi habile se soit ainsi détourné de son attaque principale, P 4e C R paraît devoir être joué ici avec une force irrésistible.

(*g*) Voilà comment on remet en question des parties décidées, qui se gagnent par le sang-froid et un peu de patience.

(*h*) P 6e F paraît bien plus décisif.

(*j*) Avec quel soulagement M. de Vère a dû faire cet échange, et avec quel regret M. Anderssen s'y est-il vu contraint, sitôt après avoir eu une supériorité marquée.

(*k*) Les Noirs rachètent la pauvreté du début par le soin de leurs coups de défense dans la fin de cette partie.

J. A. DE R.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS :

Savoir et sentir, voilà l'éducation.

Tout lecteur du rébus ci-dessus qui en enverra une explication exacte avant samedi prochain, pourra réclamer, au tiers de sa valeur, soit moyennant 6 fr. au lieu de 18, un des huit derniers volumes parus de l'*Illustration*, — à l'exception des volumes 56 et 57 formant le 2e semestre de 1870 et le 1er semestre de 1871.

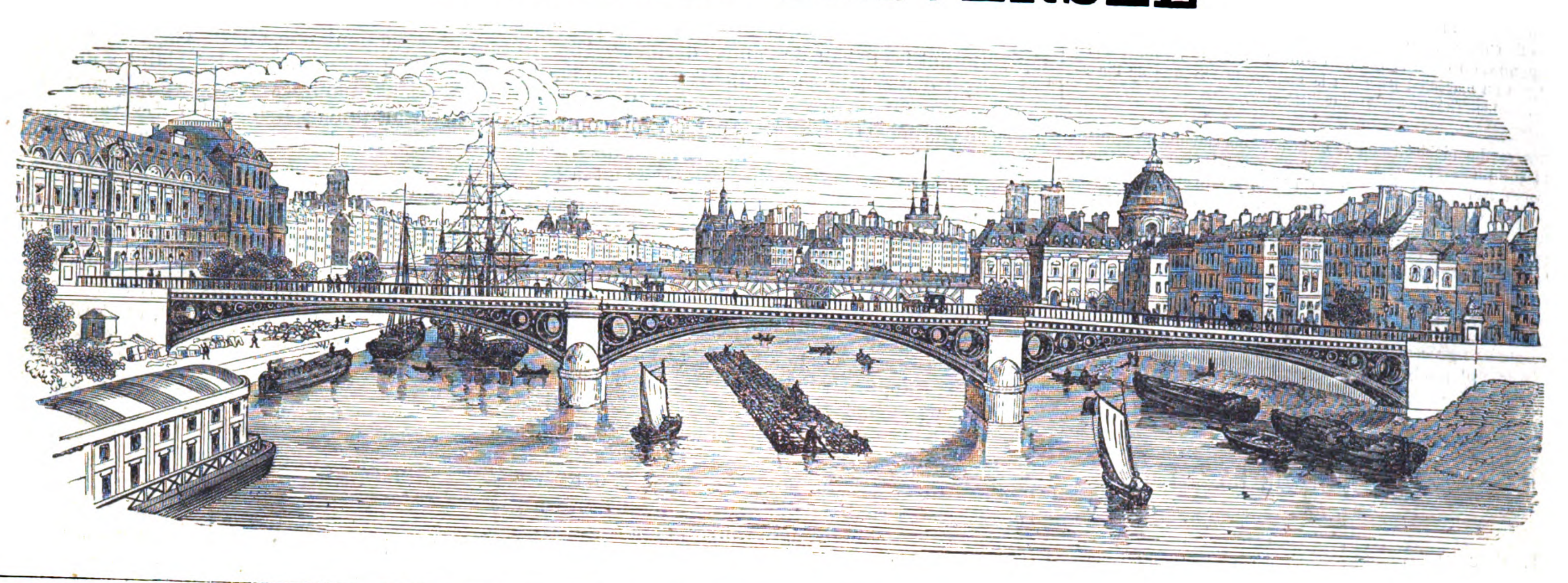
AUG. MARC, *directeur-gérant*.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.
Encres typographiques de Ch. Lorilleux.



L'ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL



Direction, Rédaction, Administration

22, RUE DE VERNEUIL

Toutes les communications relatives au journal, demandes d'abonnement, réclamations, demandes de changements d'adresse, doivent être adressées, à M. Augte Marc, directeur-gérant, 22, rue de Verneuil.

Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un mandat-poste ou d'une valeur à vue sur Paris.

30e ANNÉE. VOL. LIX. No 1526

Samedi 25 Mai 1872

Prix du No : 75 c. — La collection mensuelle : 3 fr. — Le vol. semestriel 18 fr.

PRIX D'ABONNEMENT

Paris et Départements : 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 18 fr. — 1 an, 36 fr.

Etranger : le port en sus, suivant les tarifs.

Les abonnements partent du 1er numéro de chaque mois.

Bureaux de Vente et d'Abonnement

60, RUE DE RICHELIEU

L'administration ne répond pas des manuscrits ni des documents qui lui sont adressés ; elle ne s'engage jamais à les insérer.

SMEETON-TILLY. sc.

SUISSE. — Le plébiscite du 12 mai. — Paysans vaudois se rendant au scrutin. — D'après un croquis de M. Champod.

SOMMAIRE.



REVUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

Le discours de M. Rouher, si bruyamment annoncé depuis quinze jours, a eu le sort des bâtons flottants. De loin, c'était quelque chose, et de près ce n'est rien. Les journaux qui s'attendaient à y trouver une revanche de la déchéance prononcée à Bordeaux auront éprouvé une déception cruelle. Que pouvait donc attendre le parti bonapartiste de l'éloquence de l'ancien vice-empereur? Le régime impérial n'est-il pas irrévocablement jugé? N'a-t-il pas donné, deux fois en moins d'un siècle, le même résultat: Waterloo, après le 18 brumaire; Sedan, après le 2 décembre?

Quant à l'œuvre politique de M. Rouher, n'est-elle pas également jugée par ces trois actes: C'est lui qui exaltait avec une éloquence enflammée l'expédition du Mexique, « la plus grande pensée du règne »; c'est lui qui présentait contre l'unité de l'Allemagne cette fameuse théorie des trois tronçons dont M. de Bismarck devait bien rire, lui qui disait du traité de Prague que c'était une grille sur une rivière; c'est lui, enfin, qui proclamait, d'un ton infaillible, que Rome n'appartiendrait jamais aux Italiens. Les trois grosses questions du second Empire lui ont fait commettre trois erreurs capitales.

M. Rouher a compris sans doute que son passé lui commandait une grande réserve, et il s'est modestement renfermé dans la discussion des marchés conclus par le dernier ministère de l'Empire, et dans la question de l'approvisionnement des arsenaux. L'ancien ministre d'État a défendu chaleureusement l'administration et a repoussé la responsabilité collective que le rapport de M. le duc d'Audiffret-Pasquier faisait peser sur les bureaux. Pour M. Rouher l'administration est digne et honnête, et s'il y a des malversations individuelles, il faut les atteindre et les condamner. Il y a pourtant une autre thèse meilleure que celle-là, c'est celle qui consisterait à réformer l'administration, de manière à rendre ces malversations impossibles.

Mais les responsabilités ne seront pas oubliées. Dans la séance du lendemain, la continuation du débat a mis précisément en première ligne cette question qui domine toute cette tragique histoire. MM. d'Audiffret-Pasquier et Gambetta, posant en principe la responsabilité des deux gouvernements, ont fait peser sur l'Empire et son dernier ministère un réquisitoire accablant. Élargissant d'un mot la discussion, M. d'Audiffret a déclaré que le véritable débat se posait par cette question capitale: L'Empire était-il prêt pour la guerre? Et il n'a pas eu de peine à renfermer l'ancien vice-empereur dans ce dilemme auquel le gouvernement impérial n'échappera pas: « Si vous étiez prêts, pourquoi tous ces marchés? Si vous n'étiez pas prêts, pourquoi faire la guerre? » C'est une enquête qui sera faite et qui fera peser sur qui de droit les responsabilités réclamées par M. Rouher.

Les questions de finances vont revenir à l'ordre du jour, et nous devons nous attendre aux mêmes discussions que l'an passé. Le Gouvernement, au sujet des 140 millions qui sont encore à trouver pour équilibrer le budget, penche du côté des matières premières; mais la commission du budget ne se montre guère favorable à ce projet. De là des tiraillements et des dissidences qui renouvelleront les débats de l'année dernière.

Le droit d'association a occupé l'Assemblée nationale pendant quatre séances consécutives, et après de vifs débats elle a décidé par 454 voix contre 160 qu'il y aurait une deuxième délibération sur le projet déposé par la gauche, relativement à la consécration de ce droit. On sait que jusqu'à présent notre code a sacrifié l'exercice de ce droit à l'intérêt de la conservation sociale. Ce droit si redouté, la gauche propose aujourd'hui de le traiter sur le même pied que les autres libertés: liberté de conscience, liberté de la presse, liberté parlementaire, et de le relever de l'ostracisme dont il est frappé par l'abolition des articles 251 à 254 du Code pénal, et de la loi du 10 avril 1834. Les associations qui existent, en effet, chez nous, quel que soit leur caractère, n'existent que par tolérance. Elles ont dû, pour se constituer, obtenir l'agrément préalable de l'autorité administrative. La gauche demande aujourd'hui que le droit d'association, sans autorisation préalable, soit inscrit dans la loi, et qu'au système draconien de la prévention on fasse succéder le système plus équitable de la répression. La commission nommée a pris un moyen terme en substituant le pouvoir judiciaire au pouvoir administratif, et en maintenant la nécessité de l'autorisation. Cette obligation équivaut à la négation du droit. Attendons la troisième délibération.

La question qui domine toutes les autres est toujours celle de la libération du territoire. A l'Assemblée, la commission a terminé l'examen des divers projets dus à l'initiative particulière des députés, et elle a conclu dans le sens d'un emprunt de trois milliards, réalisable à l'aide d'une émission d'obligations remboursables en vingt-deux ans, au moyen d'une somme de deux cents millions consacrée chaque année, pendant ce temps, à l'amortissement de cet emprunt. La commission ne peut émettre qu'un avis consultatif. Mais cet avis est un indice dont nous devons tenir compte.

Quant aux négociations poursuivies par le Gouvernement, l'opinion en est toujours aux conjectures. Selon quelques journaux, M. de Bismarck aurait déjà répondu par un refus formel de consentir à l'évacuation anticipée des six départements; selon d'autres, il aurait offert d'évacuer un département à chaque payement de 500 millions. D'après une troisième version, la Prusse évacuerait deux départements par chaque payement de 500 millions, mais se réserverait le droit de maintenir une garnison à Verdun et à Belfort, jusqu'au payement complet des trois milliards.

Nous mentionnons ces diverses combinaisons comme des informations qui peuvent être inspirées par le langage que l'on tient dans l'entourage de M. de Bismarck. Mais il est certain que ces données ne reposent sur aucun renseignement spécial. Un seul fait est incontestable, c'est que M. Thiers a demandé à la Prusse si elle voulait devancer l'époque de l'évacuation de notre territoire, fixée par le traité de Francfort au 1er mai 1874, moyennant le payement anticipé d'une partie des trois milliards et de sérieuses garanties pour le reste. Ces ouvertures ont fait le sujet des deux entretiens qui ont eu lieu le 1er mai et le 16 mai entre M. le comte d'Arnim et le président de la République.

Les nouvelles de l'autre côté du Rhin sont loin d'avoir le caractère d'optimisme que la Prusse croyait pouvoir trouver après ses succès inespérés. Le malaise se traduit par des faits significatifs. La semaine dernière, nous montrions comment les gouvernements alliés de la Prusse ont à se plaindre de son arrogance et de son pouvoir envahissant. Aujourd'hui, c'est le mécontentement des populations que nous avons à signaler. Le mouvement de l'émigration qui devait s'arrêter, d'après les prédictions des feuilles prussiennes, a recommencé sur une large échelle. Cette année portera aux États-Unis au moins 150,000 émigrants. D'un autre côté, l'industrie se plaint d'avoir perdu un grand nombre de bras. Enfin, le trop rapide accroissement du numéraire a déterminé brusquement une cherté excessive de tous les produits alimentaires, et les plaintes des populations sont unanimes. N'est-ce pas là contre la guerre un argument invincible? Le vainqueur souffre de sa victoire, comme le vaincu de sa défaite.

Les nouvelles d'Espagne continuent à présenter l'insurrection carliste comme réduite à une impuissance complète. Des combats ont eu lieu en Biscaye et dans le Guipuzcoa, mais sans donner aux insurgés aucun avantage. Les bandes se dispersent ou font leur soumission, et l'ordre ne tardera pas à être rétabli.

COURRIER DE PARIS

Ah çà, qui est-ce qui sera de force à fixer l'attention publique? Si vous avez usé vos culottes sur les bancs du collége, vous vous rappelez les insectes à la tête d'azur et aux ailes d'or qui sortaient du fleuve Hypanis. On les voyait naître le matin pour mourir le soir. Chez nous, la nouveauté ne vit pas plus longtemps. L'autre jour, à Nanterre, aux portes de Paris, on a couronné une rosière. Notez bien: une jeune fille blonde comme les blés, des yeux bleus, un chapeau de roses blanches. A toute autre époque, c'était un événement. Une matinée, et rien de plus. S'il se fût agi d'une pouliche du major Fridolin, on en aurait peut-être parlé vingt-quatre heures. Voilà, en effet, que l'indifférence en matière de nouveautés s'attache aussi à la race chevaline. Le même dimanche, il y avait reprise des courses à Chantilly. Sur la fin de la soirée, on a décerné le prix du Jockey-club à Revigny, un débutant. — Mon Dieu! que vous dire? Ce Revigny lui-même n'a été glorieux qu'une heure ou deux, tout au plus.

Je vous demande un peu si ce n'est pas à se casser la tête contre un mur.

Il nous est aussi arrivé de Versailles une bien bonne chose, mais ç'a été encore peine perdue. Il s'agit d'une pétition dont M. de Lorgeril a fait le rapport. Cet excellent M. de Lorgeril mêle à son mandat de député le titre de poëte. Une branche de laurier s'entrelaçant avec une branche de chêne. C'est probablement pour cette raison qu'on lui a donné à traiter une question d'art. La pétition, en effet, se rapporte au nouvel Opéra, à ce fameux groupe de Carpeaux qu'une main vertueuse avait jadis taché d'encre. L'encre, c'est encore trop bénin, à ce qu'il paraît. Un peu d'essence d'oseille, et ça disparaît. Suivant la pétition, il faudrait plus de vigueur. — M. de Lorgeril n'a pas manqué d'exprimer le même sentiment, mais sans oser dire au juste ce qu'il y aurait à faire.

Il y a des siècles que les statues sont condamnées à souffrir parmi les hommes. La *Diane* de Lysippe a été jetée à la mer; la *Vénus* de Milo a eu les bras cassés; Michel-Ange, si chaste, a dû brûler sa *Léda*. Que faire à la *Danse* de Carpeaux après qu'on l'a eu noircie au propre et au figuré? Il en est qui veulent l'exiler dans la pénombre d'un couloir, au nouvel Opéra même; il y en a d'autres qui parlent de l'envoyer au fond des oubliettes du Louvre. La pétition n'est pas sans demander un moyen plus radical, c'est-à-dire qu'on la pile de façon à en faire quelque chose comme du ciment romain ou du sable à poudrer l'écriture.

Une telle requête, adressée aux représentants du peuple, est un signe tout nouveau de l'état des esprits. Cela signifie très-clairement que plus nous allons, plus nous sommes environnés d'iconoclastes. L'art compte maintenant chez nous ses ennemis par dizaine de millions. On l'a vu par les in-



cendies de la Commune; on le voit aussi par cette détition et par plusieurs autres de même farine. Pilez le groupe de Carpeaux, et vous n'avez plus à vous arrêter. Si ce qu'on raconte est vrai, le Spartacus de Foyatier l'a échappé belle, il y a trois ou quatre ans. Une femme que je n'ai pas besoin de nommer voulait absolument qu'on le cassât en deux, d'abord parce que c'est un homme nu, et, en second lieu, parce que c'est un esclave qui brise ses fers.

Est-ce donc pour contrecarrer ce joli mouvement de haine contre les œuvres d'art, que les étrangers s'empressent déjà d'acheter, pièce à pièce, ce qui attire le plus les regards à l'Exposition? Ainsi dix toiles sont retenues, les unes par des Russes, les autres par des Américains. Ainsi le *Coup de canon* de M. Berne-Bellecourt, qui attire plus particulièrement la foule au Salon en ce moment, vient d'être acheté 13000 francs par M. Oppenheim, un banquier d'origine allemande. Cette page là, qui est un épisode du siége, les Prussiens feraient volontiers une pétition pour demander qu'on l'annihile.

Paris s'est beaucoup réjoui, non sans raison, des résultats du plébiscite suisse. 13 cantons sur 22, 257 000 non contre 252 000 oui ayant fait prononcer le maintien de la Constitution actuelle, la Suisse n'est point confisquée par la Prusse et demeure une alliée de la France. Au reste, la joie n'a pas été moins vive au delà qu'en deçà de la frontière.

Mais, pour le moment, c'est d'autre chose que la galerie s'occupe. Tenez, il y avait une fois un postillon de Longjumeau, ou d'ailleurs. C'était un gaillard qui excellait à conduire, mais qui s'entendait encore mieux à boire. Un jour, à un relai, le grand seigneur qu'il menait à grandes guides s'amusa à le placer entre un petit verre de rhum et un petit verre de kirsch.

—Tout beau, monseigneur, s'écria le galant cocher. Ces petits verres, je ne les méprise pas. C'est bon en passant. — Et en faisant claquer sa langue sur ses dents : — Mais, voyez-vous, la seule chose sérieuse, c'est la belle bouteille de Chambertin qu'on vient de servir à Votre Excellence.

Le grand seigneur fut si content du propos qu'il s'empressa de donner la bouteille.

Nous ressemblons bien un peu pour le quart d'heure à ce postillon. Tous les faits de moyenne grandeur laissent le public froid. Il n'y a réellement plus qu'une chose à l'ordre du jour, c'est un grand drame qui n'en est encore qu'à son prologue. Un maréchal de France, accusé du plus horrible des crimes, vient d'être incarcéré dans une sorte de maison de plaisance, à la corne d'un bois. Cette maison, voilà l'objectif sur lequel les deux mondes ont déjà les yeux. Le procès, voilà ce qui va s'élever de cent piques au-dessus des autres actualités.

On a déjà beaucoup parlé de la maison, située au bas de la butte de Picardie. Les uns en ont fait une retraite de sybarite, les autres une sorte de Thébaïde pénitentiaire. En réalité, on a exagéré des deux parts. Si la prison du général qui a signé la capitulation de Metz peut être comparée à quelque chose, c'est à un cottage anglais tout à la fois confortable et modeste. Il a été un temps où la bâtisse était un pensionnat de demoiselles; plus tard, on en a fait un restaurant pour noces et festins. Mais où diable est-on allé voir qu'elle soit contigüe à un parc? Il y a un jardin, d'accord; un verger même, si l'on veut, mais c'est tout le bout du monde. Historiquement parlant, le terrain sur lequel on l'a construite dépend du vieux domaine de Clagny où Louis XIV avait relégué Mme de Montespan. Comme voisinage, elle touche les rails du chemin de fer de la rive droite, ce qui est d'un agrément médiocre. A la vérité, quand on se met sur le petit balcon ou bien aux fenêtres, on peut voir sur la croupe de la butte, les jolis bois de gauche qui mènent à Vaucresson, et ceux de droite qui vont à Ville-d'Avray. Mais pour l'homme qui est gardé à vue de grands arbres verts sont un supplice de plus.

Jusqu'à ce jour, le maréchal Bazaine n'est que prévenu. Si grande que soit la faute qu'on lui reproche, il a droit qu'on ne parle de lui qu'avec réserve. Aura-t-il toutes ses aises, ainsi qu'on l'a écrit dans maint journal? Il suffit de connaître la nature du procès pour répondre que non. La terrible responsabilité que la commission d'enquête fait peser sur lui n'est ni une affaire de fantaisie, ni un jeu d'enfant. C'est pour cette raison qu'un système de sévère vigilance a été organisé tout autour de la maison. Les sentinelles ont été multipliées. Il lui aurait été certainement plus facile, l'an dernier, de percer les lignes prussiennes que de sortir aujourd'hui de cette résidence champêtre qu'on lui a faite.

En France, c'est en temps d'orage surtout qu'on ne peut contenter tout le monde et la loi. Tandis que les uns prétendent qu'on traite le prisonnier comme les religieuses de Nevers le faisaient pour leur perroquet, les autres montrent le poing au ciel, en disant : « Peut-on être si dur pour un maréchal ! » Ces derniers, qu'ils me permettent de le leur dire, cherchent sans doute à ne point se rappeler notre histoire. En ne faisant remonter les choses qu'au cycle moderne proprement dit, on voit Henri IV charger de fers Biron, son ami de la veille, et lui faire couper le cou sur un billot; Richelieu, non plus, n'y allait pas de main morte, par exemple envers un Montmorency, ou envers de Thou et Cinq-Mars, ou envers un bel amoureux de la duchesse de Chevreuse. Louis XIV n'a pas été beaucoup plus tendre. Sous Louis XV, Lally, accusé, peut-être pas fort justement, de nous avoir fait perdre les Indes, fut décapité publiquement, et sa mort n'arracha pas une larme aux belles dames de la cour, ainsi que le dit une satire de Gilbert. Après la capitulation de Baylen, qui n'était rien auprès de celle de Metz, Napoléon faisait insérer le général Dupont dans une prison d'État. Louis XVIII emprisonna le maréchal Ney et le fit fusiller lui et cinq autres généraux. Et l'on voit bien que le haut rang des officiers n'a jamais été une cause d'atténuation, au contraire.

Je n'ai rien à dire de la première république. Ah! c'était à cette époque-là spécialement que les conducteurs d'armée n'avaient qu'à se bien tenir! En ce temps-là, on n'admettait la défaite que comme une trahison. C'est pourquoi Beaurepaire a mieux aimé se brûler la cervelle que de se rendre. Sur la motion d'un petit avocat d'Arras à mine de chafoin, le Comité de salut public, instruit qu'une armée éprouvait quelque échec, envoyait un représentant du peuple auprès du généralissime pour le guider ou pour l'arrêter. — « Nous » avons fait un pacte avec la victoire. » — « Nous » avons fait un pacte avec la mort. » Les deux choses se disaient indifféremment.

Un certain jour, au moment où nul ne s'y attendait, on voyait arriver au milieu du camp un inconnu, d'une physionomie étrange; c'était un conventionnel. Un chapeau surmonté de hauts panaches tricolores, un habit moitié civil, moitié militaire, de grandes bottes à retroussis, une écharpe, la figure rasée, la voix brève, tel était le personnage. Point de foudre de guerre qui ne le craignît comme le feu. Il montrait un petit chiffon de papier au général en chef et, le cas échéant, il lui disait sans prendre de mitaines : « Au nom de la Convention nationale, je t'arrête. » L'autre ne sourcillait même pas et ne songeait qu'à se laisser mettre en cage. — Dumouriez, Pichegru, Hoche, Marceau, Bonaparte ont reçu de ces visites et n'ont pas sonné mot. — Et c'est en grande partie grâce à cette mesure que la patrie a été sauvée.

Des scènes d'une allure souvent fort dramatique se sont produites à cette occasion.

Il y avait, entre autres, parmi les Montagnards d'alors, un chirurgien du Mans, Levasseur (de la Sarthe). On avait arrêté le général Custine. Les crimes imputés à ce soldat étaient minces : il était marquis, il avait été l'ami des Girondins et il venait d'essuyer des revers. Cependant l'armée du Nord était agitée et redemandait hautement son vieux général. Levasseur, coiffé de ses panaches, tomba comme une bombe dans les campements. C'était à Cambrai. Tout l'état-major s'inclina devant le nouveau venu. Quant à lui, il recevait les compliments d'un air froid, comme un homme qui a le sentiment de sa dignité.

— D'où vient le mécontentement de l'armée? demanda-t-il.

— Tu le sauras, représentant.

— Qu'on me le dise sans retard.

Les officiers se regardaient, un peu effarés.

— Eh bien, citoyen, dit le général intérimaire, le soldat redemande Custine.

— Je le sais, mais pour quelle raison?

— Custine savait maintenir la discipline.

— Tout autre fera comme lui, toi, par exemple, ou sinon, la loi parlera.

En disant ces mots, le conventionnel observait le visage de ses interlocuteurs; les principaux chefs paraissaient interdits, mais la masse des officiers témoignait peu de crainte pour un homme qui n'avait pas de sabre au côté ni d'épaisses moustaches sur les lèvres. Le représentant du peuple en aperçut même quelques-uns qui se heurtaient le coude en signe de mépris. A une heure de là, il se rendit au camp. Quarante mille hommes étaient sous les armes.

— Tu vas me faire passer devant les lignes, dit-il au général.

Ce dernier obéit. Mais point de salut militaire, point de fanfares.

— Général, pourquoi ne bat-on pas au champ?

Sur ce mot, les tambours battent, les trompettes sonnent, le conventionnel passe devant un drapeau, mais point de salut pour lui.

— Nouvel oubli, général! Recommençons ça.

Aussitôt les drapeaux s'inclinent. — Il continue sa route et trouve partout un silence dédaigneux. Aussitôt il fait former le bataillon carré; il se place au centre très fièrement :

— Soldats, dit-il, le Comité de salut public a fait arrêter le général Custine.

Ici sa voix est couverte par des cris : — Custine! Qu'on nous rende Custine!

— Soldats! reprend Levasseur avec calme, et sa voix est encore couverte par des clameurs. — Voyant cela, le représentant du peuple demande un sabre; il tire la lame hors du fourreau, fait ouvrir les rangs, prêt à percer de part en part l'audacieux qui prononcerait encore le nom de Custine. Tous comprirent ses intentions, tous restèrent immobiles. Les lignes ainsi parcourues, il reprit la parole. — Soldats, le gouvernement a cru devoir faire arrêter Custine.

— Qu'on nous rende notre général! s'écria un sergent.

— Avance, toi qui demandes Custine, reprit le conventionnel. Voudrais-tu répondre sur ta tête de sa non-culpabilité? — Puis, s'adressant à la masse : — Si Custine est innocent, il vous sera rendu; s'il est coupable, que son sang expie son crime. Point de grâce pour qui livre le pays. Je suis votre chef. Vous me devez une obéissance aveugle. Malheur à qui arracherait un cheveu de ma tête.

Un silence prolongé succéda à cette allocution et tout fut dit...

En regard de ces scènes, qui ont un caractère presque épique, on n'a plus de nos jours, hélas! que de mesquines et grotesques parodies. L'an dernier, on ne l'a pas oublié, la Commune a fait en deux mois une effroyable consommation de généraux. Lullier avait été arrêté, et Assi aussi; Cluseret fut jeté en cellule; Bergeret lui-même, accusé d'avoir eu peur des canons du Mont-Valérien, fut mis sous clef; Rossel s'était caché. Tous ceux là, aux yeux du *Vengeur* de Félix Pyat, étaient des traîtres. On jugea à propos de leur envoyer des membres de la Commune ou pour les émoustiller ou pour leur mettre la main au collet. C'est ainsi que le citoyen Johannard, commis-voyageur de son métier, fut dépêché à Issy au soi-disant général La Cécilia; mais au lieu de molester ce chef, l'envoyé lui dit très-haut, en présence de témoins :

— Citoyen général, allons prendre un bitter.

PHILIBERT AUDEBRAND



ÉVÉNEMENTS D'ESPAGNE. — Recrutement carliste dans un village de Biscaye.

ÉVÉNEMENTS D'ESPAGNE. — Un bivouac d'insurgés carlistes.

SALON DE 1872



LA TOILETTE DU SINGE

Tableau de M. Beyle.

CORRESPONDANCE D'ESPAGNE

Saint-Sébastien, le 21 mai 1872.

... Il ne faudrait pas attacher trop d'importance aux récits des victoires des troupes espagnoles sur les carlistes, et croire qu'après tel ou tel combat l'insurrection aura pris fin. On risquerait fort de se tromper. Rarement les insurgés tiennent tête aux forces qui leur sont opposées; mais, après quelques décharges, ils s'échappent chacun de son côté, pour se réunir à un rendez-vous désigné d'avance, prêts à se disséminer de nouveau pour aller se reformer ailleurs. Aussi la montagne est-elle pleine de petites bandes de 25 à 50 hommes que l'on y voit errer de côté et d'autre, campant où ils se trouvent, à la belle étoile, et sachant fort bien s'éclairer et se garder. Rien de pittoresque comme ces bandes. Point d'uniformes, chacun portant le costume de son village, veste, blouse, ou simplement un gilet. Seulement ils sont tous coiffés du *boina*, ou béret blanc, qui est le signe distinctif des carlistes. La nuit, tandis que les sentinelles veillent, que les chefs se chauffent au feu du bivouac, où cuit le prochain repas, le gros de la troupe demande au sommeil la réparation de ses forces. Ils dorment tous sur le dos, le boina sur les yeux; le trabuco entre les jambes. Ceci est réglementaire. De cette façon, à la première alerte, ils sont en état de défense. Ils n'ont qu'un mouvement à faire : les voilà assis, le trabuco en mains, prêts à tirer. Une arme primitive, ce trabuco, qu'ils n'épaulent point et ne peuvent épauler! Mais ils font feu en le projetant en avant de la main droite. Et, sur un ennemi qui s'avancerait en colonnes serrées, à petite distance, ce feu pourrait être fort meurtrier. Le trabuco produit un peu l'effet de la mitrailleuse. Il écarte beaucoup, en crachant toute espèce de projectiles, car on met de tout dans cette singulière arme, même des clous, et jusqu'à des pierres. Quant à viser avec elle, il n'y faut pas songer, et sa portée est courte. Ces bandes ne tracassent pas trop le pays qu'elles battent ou traversent, à cela près, quand les vivres manquent, qu'elles réquisitionnent un peu dans les villages et y font au besoin des levées plus ou moins volontaires. A dire vrai, la jeunesse ne se fait pas trop tirer l'oreille. L'argent la décide, et le curé, qui se mêle toujours de l'affaire. Vous voyez qu'avec ces façons d'agir des carlistes et leur manière de combattre, l'insurrection peut se prolonger longtemps encore. Mais qu'ils espèrent triompher, voilà ce qui m'étonne. A moins qu'ils ne comptent sur l'épée de l'ange qui dispersa en une seule nuit l'armée de Sennachérib, ce qui pourrait bien être. Il est vrai qu'en dehors des miracles, il y a encore les complications imprévues... P.

SALON DE 1872

(Troisième article)

C'est avec peine que nous quitterons le grand salon, et il en sera ainsi, nous en sommes certains, à chaque étape que nous voudrons faire dans les galeries. Dès qu'on s'est résigné à ne pas demander à nos peintres des efforts trop grands d'imagination, dès qu'on veut bien s'installer avec eux sur le terrain un peu plat et prosaïque, mais riche et fertile, où ils ont planté leur tente, on est réellement surpris et charmé, à chaque pas, des découvertes ingénieuses qu'ils y savent faire. Il ne faut donc pas que le portrait de M. Thiers nous fasse négliger les belles marines, chaudes et harmonieuses de M. Appian, qui l'avoisinent, la *Flottille de barques marchandes* à Monaco, surtout les *Barques de cabotage sur les côtes d'Italie*. Nous aurions le plus grand tort de ne pas constater les progrès rapides et sûrs que fait le talent, si franc et si coloré, de M. Vayson, dans sa nouvelle scène des campagnes provençales, les *Chasseurs de la Camargue*. Ce serait nous priver d'une joie tout à fait délicate, de ne pas admirer les lansquenets bariolés, aux attitudes si vivantes, aux mines si réjouissantes, que M. Ulmann a vus tirant à tour de bras, pleins de vins et de jurons, les grosses cordes des cloches qui sonnent à toute volée dans le beffroi de Nuremberg. Ces *Sonneurs de Nuremberg* sont un modèle du tableau de genre composé avec soin, dessiné avec précision, peint avec fermeté par un homme dont la main est aussi sûre que l'esprit, et qui trouve, en ces petites œuvres, la distraction permise aux compositeurs de grands ouvrages. Enfin, nous serions tout à fait coupables si nous ne signalions point, dans un coin modeste de cette salle, tout à droite, une petite toile, large comme la main, mais vraiment grande par l'aspect et la tournure : *le corps de Mgr Darboy exposé en chapelle ardente, au palais de l'archevêché de Paris* (Juin 1871). L'impression est vive, la touche est hardie, la couleur est franche. M. Chartran, qui a brossé cette excellente esquisse, sera certainement un peintre.

Nos peintres rustiques, la gloire et la force de notre école contemporaine, apparaissent là aussi avec leurs scènes de mœurs champêtres et leurs paysages familiers, presque toujours intéressants par quelque côté. M. Antigna donne cette année à ses figures les proportions des figures d'histoire; dans le *Cousquet hi* (elle dort) il a chanté à nouveau l'éternelle idylle de l'amour frais et jeune avec la langue et dans le costume breton de Brizeux, le poëte de Marie. Dans les *Aragonaises d'Anso*, il a idéalisé des types vivants d'une grâce charmante, qu'il a groupés dans des attitudes très-pittoresques.

M. Billet, élève de M. Jules Breton, plus dégagé dans ses allures que M. Antigna, se rattache plus hardiment au groupe des peintres naturalistes qui veulent et qui trouveront un style nouveau, un grand style, dans l'interprétation franche et simple des types populaires étudiés avec la clairvoyance de la sympathie. M. Billet marche depuis quelques années à grands pas sur la belle route ouverte par MM. François Millet et Jules Breton; de l'un, il a retenu le grand goût pour les nobles lignes, les attitudes fermes, les draperies sobres, les compositions claires; à l'autre, il a pris l'amour des physionomies parlantes, des expressions heureuses, des coloris animés. Toutes ces qualités combinées font des deux scènes marines exposées par M. Billet d'excellents tableaux, qui réalisent les espérances données par les débuts du peintre. Dans l'*Attente* une pêcheuse, appuyée au flanc d'une chaloupe atterrée sur la grève, regarde la mer qui doit ramener les pêcheurs au port. A l'*Heure de la marée*, les pêcheurs sont revenus; ils jettent sur le galet, aux pieds des ménagères du village autour d'eux amassées, les congres et les limandes, les turbots et les raies, qui sont vendus sur le champ, à la criée. De ces scènes communes et qui ont servi si souvent de prétexte aux lithographies prétentieuses et aux aquarelles sentimentales, M. Billet, avec un profond sentiment des mâles poésies de la vie marine, a fait des tableaux tout à fait graves, dont l'impression est fortifiante et salubre comme l'approche même des grands flots.

Le maître glorieux de M. Billet, M. Jules Breton, ne ralentit pas, lui non plus, sa marche en avant. Après quelques hésitations, dans ces derniers temps, dues ce nous semble à un désir tout à fait digne d'un noble artiste, celui de compléter son talent par l'agrandissement de sa manière et l'acquisition de qualités nouvelles, le peintre des *Glaneuses* et du *Pardon* s'est décidé à tenter le grand coup, et à faire monter les paysagistes du rang trop humble qu'ils occupaient au rang des peintres d'histoire. La *Fontaine* et la *Jeune fille gardant des vaches* sont exécutées dans des dimensions qui sont celles de la peinture monumentale. La main de l'artiste, hâtons-nous de le dire, n'a pas faibli dans sa tâche. Interprète fidèle et respectueux du type, à la fois doux et fort, de la branche gaélique qui conserve encore, au fond de la Bretagne, dans ses mœurs et dans son langage, les traditions des Celtes, M. Jules Breton a demandé scrupuleusement à la réalité vivante tous les éléments de vigueur et de beauté qu'il a réunis dans les deux belles figures de la *Fontaine*, avec la puissante autorité d'un esprit tout à fait mûr. La transfiguration de la paysanne bretonne par la seule intensité de l'observation émue, est complète et admirable dans la grande femme qui se tient debout, au-dessus de la fontaine, aussi noble et aussi belle que les canéphores de la Grèce antique. L'harmonie douce, tranquille, profonde, dans laquelle dort le pacifique paysage autour des deux figures, est bien celle qui convient à la peinture murale; la *Fontaine* n'est plus un tableau, c'est un vrai fragment de grande fresque, détaché, on le croirait, d'une immense composition où l'idylle serait devenue héroïque et aurait pris les sublimes proportions de l'épopée homérique.

Tandis que M. Jules Breton retrouve le grand style des maîtres de l'art, par l'étude approfondie des types rustiques, son frère, M. Émile Breton, semble poursuivre le même résultat dans le paysage. La *Matinée d'hiver* et le *Soir d'hiver* qu'il expose cette année frappent aussi les regards par un agrandissement de manière et une simplification de procédé qui dénotent une maturité féconde de l'esprit, une sûreté puissante de la main. Le *Soir d'hiver*, que l'*Illustration* a déjà reproduit, est surtout d'un effet saisissant. La neige accumulée les nuits dernières, mal fondue par les traits émoussés d'un soleil sans vigueur, blanchit encore de ses taches floconneuses les branchages dénudés des bois et les sentiers boueux qui côtoient les fossés où le verglas scintille. La gelée prochaine de la nuit va durcir de nouveau le linceul épais qui enveloppe le sol. Avant de mourir, le soleil fait un dernier, un sublime, un inutile effort pour délivrer la terre, sa bien aimée; il éclate dans l'horizon, rouge, dur, sanglant, comme un disque de fer rougi au feu, criblant de ses rayons tristes la clairière déserte où brillent une dernière fois, suspendues aux broussailles, les fleurs de la neige et les cristaux de la glace. Les corbeaux lugubres sautillant sur les rameaux secs, saluent d'un affreux croassement la chute de la lumière. L'impression est à la fois grandiose et douloureuse. M. Émile Breton l'a exprimée avec un grand talent.

Nous n'avons qu'à nous retourner pour nous trouver en face de deux autres grands paysages par M. Bernier, *Janvier* en Bretagne, *Août* en Bretagne, qui ne sont pas moins bien réussis. Le premier, le *Janvier*, nous paraît surtout d'un sentiment profond et d'une observation originale. Ce n'est plus le paysage désert, la solitude grandiose ou familière, où se complaisent d'habitude nos paysagistes modernes, qui, voulant rendre à la nature le rôle prépondérant qu'on lui avait trop longtemps refusé, ont fini par chasser, avec quelque mauvaise humeur, de leurs bois et de leurs vallées, ce bonhomme, ce malheureux bonhomme, dont on avait tant abusé.

Cette réhabilitation du paysage pur nous a valu de trop excellentes études, depuis vingt ans, pour qu'il faille s'en plaindre. Néanmoins, le paysage habité offre un intérêt d'un autre genre, qu'il est bon de ne pas négliger, et l'on peut voir avec plaisir des artistes comme M. Bernier, après avoir si bien compris la nature isolée, la comprendre aussi noblement dans ses rapports avec l'homme. Le *Janvier* de M. Bernier représente donc un champ entouré de talus, de barrières, de grands arbres, attenant à une ferme bretonne. Les vents d'hiver n'ont pu, malgré leurs efforts, arracher aux branches solides des chênes et des hêtres leurs feuillages roussis par l'automne, et les lierres obstinément touffus et verts brillent, comme en plein été, en s'enroulant autour des troncs rugueux, sous l'éclat froid et vif d'un ciel clair de janvier. Le bon laboureur a profité de ce répit attendu dans la saison mauvaise pour atteler à sa vieille charrue ses deux bons vieux chevaux, las, comme lui, du repos entre quatre murs. Le soc s'enfonce avec quelque peine dans la terre mal dégelée; mais les fidèles bêtes tirent avec tant de conscience, que le sillon se creuse lentement, régulièrement, sans qu'il soit besoin d'employer ni le fouet, ni l'aiguillon. La ménagère qui les accompagne, en causant avec son nourrisson, tout ragaillardi par le grand air, tient, par habitude, à la main, un bâton dont elle n'a point à se servir. Une impression salubre et rassérénante se dégage de cette belle toile, où l'artiste a montré le travail incessant de l'homme se mêlant, avec une tranquillité féconde, au travail incessant de la nature toujours mobile et vivante, malgré ses apparences passagères de mort ou d'inertie.

Il est trop tard pour nous arrêter aujourd'hui devant toutes les bonnes toiles, tableaux de genre ou tableaux d'histoire, qui entourent dans cette salle MM. Breton et Bernier. Signalons seulement, avant d'y revenir, un paysage d'une tournure très-vive, finement dessiné, délicatement peint par un jeune artiste breton, qui comprend d'une façon déjà très-personnelle la poésie de l'Océan, la *Lande maritime*, par M. de Fellée.

D'ailleurs, en revenant sur nos pas, par le grand salon, nous réparerons chaque jour quelques oublis. Aujourd'hui nous y regarderons avec plaisir les deux paysages, noblement composés et hardiment traités, de M. Auguin, la *Vieille châgnée* en Saintonge et surtout le *Soir dans le vallon*; et nous irons chercher entre deux grands tableaux d'histoire, pour le plus grand amusement de nos femmes et de nos enfants, cette amusante *Toilette du singe*, où M. Beyle, peintre assermenté des saltimbanques, des femmes sauvages, des bohémiens, chantre souvent ému de leurs misères inconnues, se contente cette fois d'écrire une petite scène d'intérieur de foire, très-lestement troussée.

GEORGES LAFENESTRE.

L'INCENDIAIRE

Nouvelle

(Suite.)

Le rendez-vous était fixé près d'un village sur la Vistule, au couvent de Camaldules situé au milieu de la forêt prochaine.

Bernard, son domestique, l'attendait dans une maison à l'entrée du village.

— Eh bien, dit-il en l'apercevant, as-tu rempli tes instructions?

— Oui, monsieur le comte, je suis entré dans votre chambre comme si je venais chercher un objet oublié. J'ai apporté votre valise de voyage et votre manteau de chasse. Voici l'or et les bijoux que j'ai trouvés dans les tiroirs.

— C'est bien. Tu es, comme ton père, un fidèle et dévoué serviteur de la famille. A partir de ce jour, tu deviens soldat, et tu partageras en compagnon ma bonne et ma mauvaise fortune.

— Merci, cher et honoré seigneur, répondit Bernard, mais vous ne songez pas que vous êtes en costume de bal. Voilà, ma foi, un habit de drap fin qui doit être bien chaud, et de belles chaussures pour marcher en forêt et dans les terres détrempées par la neige.

— C'est vrai, Bernard, je n'ai pas du tout songé à cela. Nous sommes en campagne, le reste est de peu d'importance.

— Ce n'est point une raison pour rester en cet état, mon cher seigneur. Nous allons à une fête où il n'y a ni équipages, ni violons, et c'est assez des balles russes sans courir la chance d'une bonne maladie. L'essentiel est de ne pas rester en route. Entrez dans cette maison, monsieur le comte. Vous y trouverez de braves gens pour vous recevoir, un grand feu pour vous réchauffer, et un bol de punch qui brûle à votre intention.

— Allons, je te remercie de ta prévoyance. J'ai, en effet, grand besoin de prendre des forces pour aujourd'hui. Viens boire un verre à ma santé Bernard.

— Oui, monsieur, de tout mon cœur, et à la mort de tous les cosaques, que Dieu extermine.

Ils entrèrent dans l'habitation, où le programme du fidèle domestique s'accomplit de point en point. Après avoir changé de costume et s'être réconforté, le jeune comte mit une pièce d'or dans la main du paysan qui lui avait donné l'hospitalité.

— Je te laisse ces vêtements que je viens de quitter, dit-il. Si je rentre à Varsovie, je les reprendrai. Si je ne dois pas revenir, tu les garderas en souvenir d'un patriote. Adieu..... Bernard, le jour est levé. Quelque patrouille à cheval pourrait nous surprendre ici. En route.

On pourrait supposer, d'après ce qui vient d'être exposé, que le jeune comte Stanislas Ornowski était un gentilhomme chevaleresque et d'humeur aventureuse; mais tel n'est point le secret de son caractère. Stanislas était un jeune homme à l'imagination vive, d'un esprit impressionnable, cédant facilement à l'influence d'une volonté forte. On ne pourrait pas dire, sans injustice, que son cœur manquait de générosité, ni donner le nom de faiblesse à la mobilité de ses sentiments. De même qu'il avait consenti à ne pas quitter sa famille, il devait aussi facilement céder à l'ironie d'une jeune fille, et si la belle Liska avait conçu le désir de l'épouser, il eût bientôt oublié pour elle Ludmilla sa fiancée. On retrouvait, dans sa conduite et ses actes, la même indécision, la même imprévoyance qui le livrait à tous les courants de la vie et à tous les caprices de la destinée. Bernard, son domestique, n'avait qu'une qualité: c'était la ténacité dans une idée, la constance vers le but, l'effort contre les obstacles, en un mot, la persévérance de la volonté. Une fois qu'un sentiment s'était implanté dans son esprit, il y prenait racine et on ne l'en aurait arraché qu'avec sa chair.

Tels étaient les deux hommes que la fortune avait réunis dans des conditions si diverses, et qui se rendaient ensemble à la première étape d'une route inconnue.

IV

LUDMILLA.

Ils s'avançaient dans l'épaisseur de la forêt, suivant le sentier qui conduisait au couvent des Camaldules, lieu fixé pour la réunion des volontaires de Varsovie. Sur la neige fraîchement tombée, on distinguait des empreintes marquées par des fers de chevaux, et le sentier frayé attestait le récent passage de nombreux piétons. Bernard fit part de ces observations à son maître. En ce moment, son esprit était absorbé par le souvenir de Ludmilla, et la remarque de son domestique détourna le cours de ses pensées.

— Oui, en effet, dit Stanislas en promenant autour de lui un regard circulaire, nous ne devons pas être loin.

Bientôt ils aperçurent le couvent des Camaldules dans une éclaircie de la forêt. C'était un vaste bâtiment que ses murs nus, aux étroites fenêtres, faisaient ressembler à une citadelle percée de meurtrières.

Après avoir franchi la grille qui donnait accès dans une grande cour intérieure, Stanislas aperçut des chevaux au piquet qu'il reconnut pour appartenir à ses amis. On lui indiqua le réfectoire, où ils étaient réunis en ce moment au nombre de quarante.

A l'entrée du nouveau compagnon d'armes qui leur arrivait, il s'éleva un hourra général de joie et de bienvenue, et il prit place à la droite du supérieur du couvent, qui présidait au repas des volontaires.

— Nous ne vous attendions pas, Stanislas, dit un des jeunes gens en échangeant avec lui une poignée de main cordiale, et vous pouvez voir combien nous sommes heureux de vous compter avec nous.

— Je me suis décidé au dernier moment.

Le supérieur se tourna vers le jeune comte et lui dit particulièrement:

— Je crois savoir, mon fils, la véritable cause de ce brusque départ.

— Je n'aurai pas de secret avec vous, mon père. Je suis parti à la recherche d'une jeune fille qui a quitté sa famille.

— Cette histoire m'est connue. La jeune Ludmilla est ici. J'ai obtenu qu'elle se tiendrait à l'abri des indiscrétions et vos compagnons ignorent sa présence. Son dessein est de se joindre à eux. Bien que tous mes vœux soient avec les défenseurs d'une sainte cause, qui est aussi celle de Dieu, je ne puis approuver la résolution de cette jeune fille, et je crains que vous n'éprouviez une grande difficulté pour la vaincre et l'en détourner.

— Je suis parti dans cette intention.

— Je vous aiderai de toutes mes forces; toutefois, je compte peu sur mon influence, et même sur la vôtre.

— Sa tête est exaltée, sans doute.

— Elle sent vivement les douleurs de la patrie, mais je dois reconnaître que sa détermination paraît avoir été mûrement réfléchie et froidement exécutée. Vous pourrez vous rendre tout à l'heure auprès d'elle et juger par vous-même.

Quelques instants après, un des moines guida Stanislas à travers les couloirs et les galeries qui conduisaient à la cellule occupée depuis la veille par Ludmilla, puis, ayant ouvert la porte, il se retira. C'était une salle assez spacieuse, au plafond voûté en ogives croisées. En y pénétrant, les pas de Stanislas résonnèrent avec cette vibration tombale qui est la sonorité du vide.

A sa vue, la jeune fille poussa un petit cri étouffé, puis, s'élançant à sa rencontre, elle se jeta dans ses bras.

— Ma chère fiancée, est-ce bien vous que je retrouve ici, à cette heure?

— Oui, cher et aimé Stanislas, répondit-elle en levant sur lui ses grands yeux bleus et sans détacher ses bras qui l'étreignaient..... Je vous accusais, pardonnez-moi.

— Vous aviez raison de m'accuser, Ludmilla, car sans votre départ, je serais encore à Varsovie, auprès de ma mère et de ma sœur. J'espère que, pour l'amour de moi, vous irez les consoler.

— Ne me demandez pas cela, répondit Ludmilla avec douceur et fermeté. Depuis longtemps je me suis familiarisée avec les armes, et je suis décidée à combattre pour la Pologne.

Pendant qu'elle parlait Stanislas observait ses traits angéliques, et il suivait le mouvement des lèvres charmantes qui prononçaient ces etranges paroles.

— Ludmilla, pensez-vous que votre place est au milieu d'une troupe armée, et que le secours que vous lui apportez compensera le vide que vous laissez parmi les vôtres?

— Stanislas, dit-elle après un court silence, ma volonté est arrêtée. Vous n'êtes pas le premier qui tentez de la changer. Je désire que ce sujet ne soit plus discuté. S'il le faut, je partirai seule.

— Soit, Ludmilla, vous serez obéie. Dois-je informer nos amis?

— Oui, dites-leur que je vous accompagne et que je combattrai près de vous.

— Mais on part... Vous ne pouvez nous suivre sans un équipement de campagne.

— Toutes mes dispositions sont prises à cet égard, et quand l'heure sera venue, je serai prête. Vous voyez, ajouta-t-elle en détachant le filet qui emprisonnait ses épais cheveux blonds, que je puis porter une coiffure militaire.

— Quoi?... vous avez pu sacrifier cette merveilleuse chevelure, belle comme le manteau soyeux des héroïnes de nos légendes!

— M'en aimerez-vous moins, cher Stanislas?

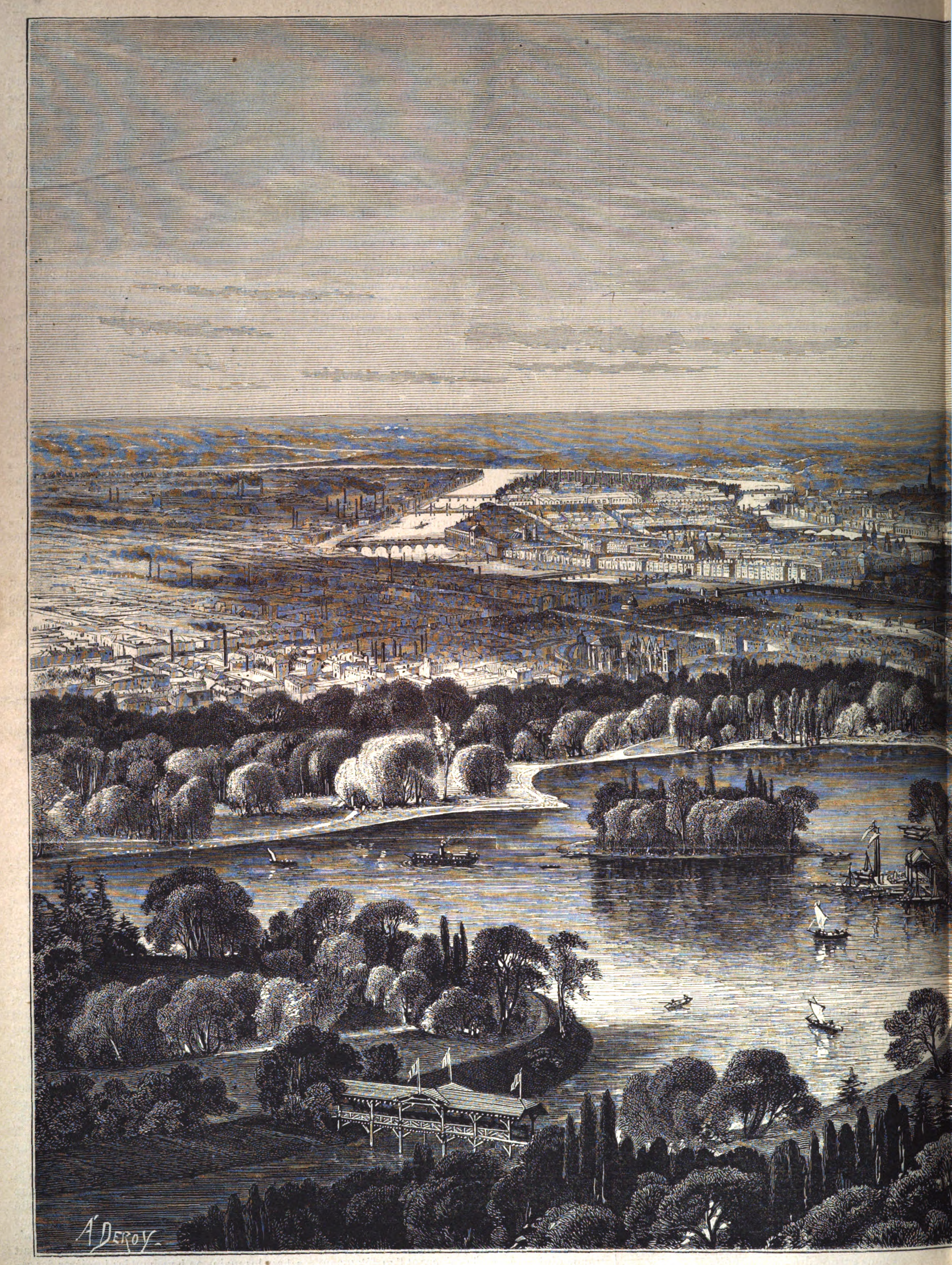
— Non, ma chère fiancée, non.

— Eh bien, ayez confiance en moi comme je mets la mienne en vous. Dieu sauve la Pologne, murmura-t-elle, car les armes sont impuissantes à la sauver.

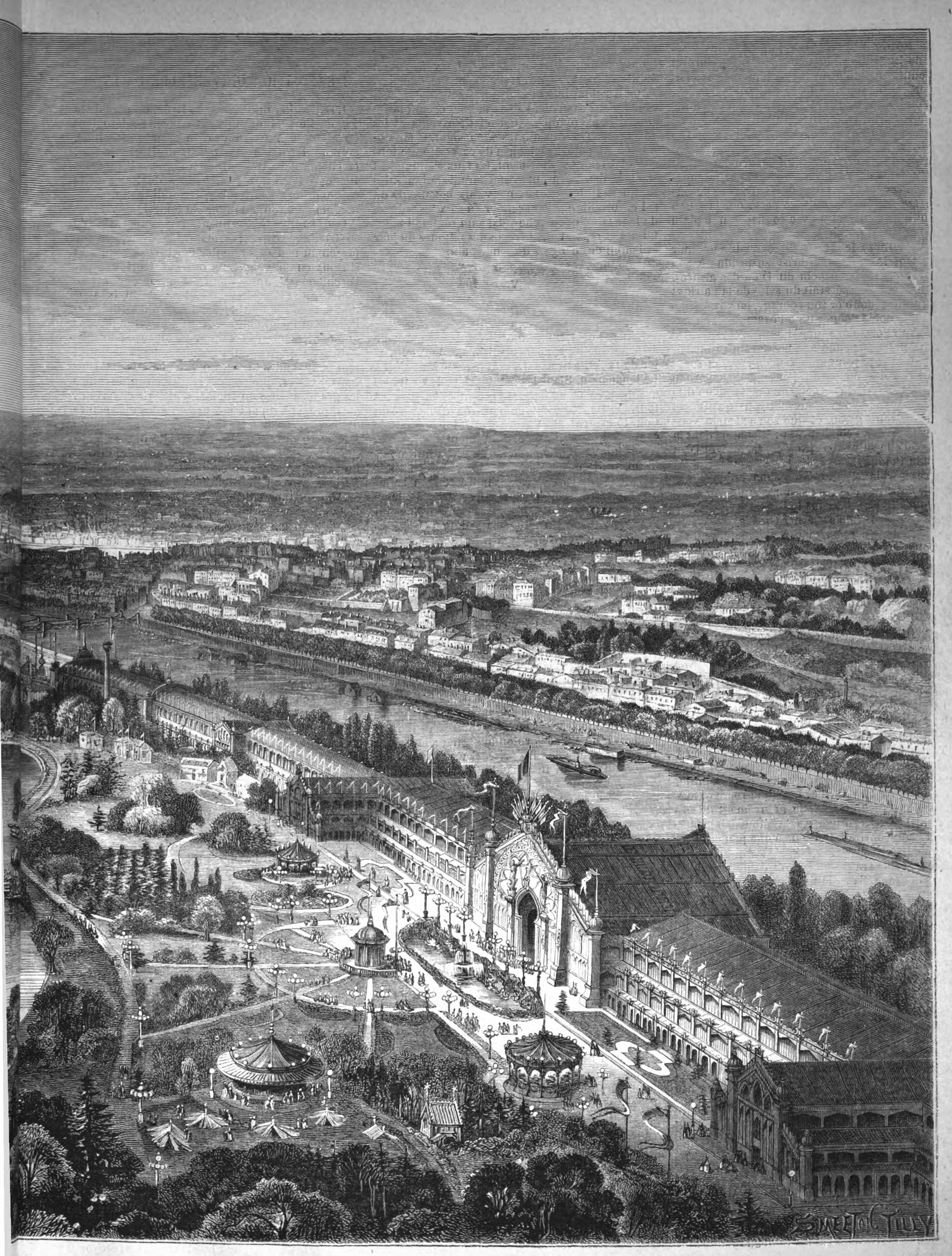
Le matin même, craignant d'être surpris par les troupes russes si l'éveil était donné, les volontaires quittèrent le couvent des Camaldules où ils avaient reçu l'hospitalité, et se dirigèrent vers la forêt de Ruda, située à cinq milles de Varsovie, pour rejoindre ceux qui les attendaient.

C'est là que se formait cette petite phalange devenue légendaire et connue sous le nom de *Zouaves de la Mort*. L'uniforme se composait d'une veste ouverte, d'un plastron noir à croix blanche sur la poitrine, d'une toque et d'un pantalon de couleur rouge.

Elle comptait quatre-vingts hommes, à peine le tiers des soldats de Gédéon et de Léonidas aux Thermopyles, composés d'étudiants de l'université de Varsovie et de volontaires français. C'est dans ses rangs que Rochebrune se battait au revolver à bout portant dans la mêlée, et qu'il se faisait sabrer les mains en bouchant les lumières des canons. Là aussi se montra le colonel Nullo, aide de camp de Garibaldi, tué dans un combat livré



L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON. — Vue généra



…ale du parc de la Tête-d'Or et des bâtiments de l'Exposition.

sur la frontière russo-autrichienne. La lutte armée, de Ruda à la frontière, se prolongea pendant une année, mais l'insurrection nationale rendait les derniers soupirs.

Ludmilla avait quitté Varsovie à cheval, en habit d'amazone, portant sur sa selle un paquet roulé renfermant un costume masculin qu'elle venait de revêtir.

Au moment du départ, elle apparut au milieu des étudiants de Varsovie, conduite par le supérieur du couvent des Camaldules. Tous se découvrirent, en témoignage de respect pour la jeune fille qui venait prendre avec confiance une place dans leurs rangs.

— Valeureuse jeunesse, dit le moine en leur présentant la croix du Christ suspendue à son côté, je vous bénis au nom du Dieu des armées. Quel homme désespérerait du salut de la patrie et ne sentirait redoubler son courage, en voyant une jeune fille noble donner un tel exemple d'abnégation. Autrefois, dans une heure d'épreuve, la France, notre ancienne amie, se groupa sous l'étendard de la paysanne de Vaucouleurs, et sortit victorieuse des mains de l'étranger. Quels que soient les desseins de Dieu, que cette jeune fille soit sacrée pour vous. Souvenez-vous qu'elle est confiée à votre garde, et que son exemple vous donne la force au combat et la résignation dans la mort. Qu'elle suive vos armes consacrées, et Dieu sauve la Pologne!

A ces paroles, la troupe entonna l'hymne national, *Boze cos Polske*, puis, après un dernier salut, tous disparurent dans la forêt.

Stanislas et le fidèle Bernard suivaient à pied Ludmilla, bottée et éperonnée sur son cheval favori. C'était un animal de race, tête sèche, œil ardent, naseaux ouverts, jambe nerveuse, large poitrail et croupe solide. Il était noir comme l'ébène et avait reçu le nom de *Lucifer*.

— Mon cher seigneur, dit Bernard qui marchait allègrement, les mains emprisonnées dans une paire de moufles pendues à son cou par un cordon, maintenant que nous voilà en route, j'ai pensé que vous ne pouviez pas faire la campagne à pied. Je me connais un peu en chevaux et, si vous voulez me donner la permission d'en acheter un pour votre service, je trouverai facilement à faire marché dans un village.

— Achètes-en deux.

Tout en marchant, Stanislas suivait des yeux Ludmilla, fièrement campée sur sa selle. Sa tunique lâche, garnie de fourrure, flottait a la taille, mais on pouvait en deviner la souple rondeur aux ondulations produites par le mouvement de son cheval. De temps en temps, elle détournait la tête, plutôt pour sourire à son fiancé que pour s'assurer qu'elle était suivie.

Bernard ne paraissait pas avoir d'opinion sur la jeune amazone. Sa condition lui faisait un devoir de ne pas juger la conduite d'une jeune fille noble; mais, en dedans de lui-même, il s'était juré de consacrer sa vie à veiller sur elle, et il lui avait voué un culte de respect et d'adoration. C'est un encens digne d'être respiré par une reine, que ce parfum d'amour qui brûle dans un cœur simple et pur comme au fond d'un sanctuaire. Il n'appartient pas aux rois d'inspirer de ces dévouements absolus, et c'est un rare privilége que celui d'être aveuglément aimé jusqu'à la mort, fût-ce par le plus humble des êtres et la plus dédaignée des créatures.

Un peu avant d'arriver à la forêt de Ruda, la colonne croisa un patriote qui attendait son arrivée et parlementa avec le chef de la troupe. C'était un ingénieur du chemin de fer de Varsovie, qui avait acheté de ses propres deniers une cargaison de fusils, de piques et de bâtons ferrés, plus une douzaine de chevaux qu'il mettait à la disposition des volontaires. Grâce à cette rencontre, deux chevaux et deux carabines furent offerts au comte Ornowski, qui n'avait pour toute arme qu'un revolver, et à son serviteur Bernard, propriétaire d'un simple couteau-poignard. La colonne reprit sa marche et arriva dans l'après-midi au rendez-vous général.

La forêt de Ruda est plantée de sapins, dont les troncs droits semblaient la colonnade d'un temple immense aux piliers rustiques. La voûte, d'un feuillage sombre couvert d'une couche de neige, formait comme une série d'arceaux inclinés blancs et noirs qui s'effilaient dans la nue. Quand la reconnaissance fut opérée entre les arrivants et les volontaires français qui les attendaient, la physionomie du paysage changea de caractère. De tous côtés les tentes se dressaient, les feux s'allumaient sur la neige. Les avant-postes furent désignés, les sentinelles placées. Les nouveaux défenseurs du sol encore libre purent calmer en paix les ardeurs de leur faim, et chercher, dans un sommeil bienfaisant et réparateur, le repos des fatigues du jour et l'oubli des dangers du lendemain.

V

COMBAT

La tente de Ludmilla avait été dressée près de celle de Stanislas, dans le voisinage de l'état-major de la petite troupe. La nuit se passa sans alerte. Le lendemain, Stanislas reçut l'ordre de visiter les avant-postes et sa fiancée l'accompagna dans sa tournée. De retour au camp, il trouva un ordre du Comité central de Varsovie qui lui donnait le commandement libre de vingt volontaires. A l'exception de Ludmilla et de Bernard, dix-huit noms furent tirés au sort.

La mort du capitaine Alexandre retarda l'attaque dont ils étaient menacés. Ce fut le troisième jour que les éclaireurs signalèrent la marche d'un régiment de dragons, de trois bataillons d'infanterie et de deux batteries d'artillerie qui opéraient dans la direction de la forêt de Ruda. Le général avait voulu commander en personne cette expédition, comme pour venger la mort de son fils sur ceux mêmes au nom desquels il avait offert sa vie.

A l'approche des troupes russes, les quatre-vingts volontaires se divisèrent en quatre groupes de vingt hommes et se dispersèrent, communiquant ensemble par des émissaires, des paysans et des signaux. Il ne fallait pas songer à accepter le combat en ligne avec des troupes régulières, disciplinées, supérieures par le nombre et appuyées par de l'artillerie. Plusieurs semaines s'écoulèrent, pendant lesquelles les volontaires harcelèrent les Russes sans leur donner prise. Ceux-ci avaient affaire à un ennemi insaisissable, qui ne signalait sa présence que par une série d'escarmouches, d'embuscades, de surprises, d'alertes, attaquant les petits corps isolés, les convois, semant la mort comme par des mains invisibles. Cependant des renforts étaient arrivés, et le cercle de fer se resserrait lentement, refoulant sur les frontières l'héroïque phalange.

Parmi les officiers russes de l'expédition se trouvaient des jeunes gens qui se faisaient gloire d'imiter la jeunesse dorée qu'ils avaient fréquentée à Paris. Ils avaient demandé et obtenu la faveur d'aller combattre l'insurrection polonaise en dilettantes, par genre, mettant d'ailleurs leur vanité dans le fourreau d'une épée.

C'est par un détachement de cavaliers commandés par un de ces officiers de salon que le jeune comte Ornowski fut attaqué à l'improviste. Un léger brouillard avait favorisé leur marche. Se voyant cerné, Stanislas s'écria :

— Ludmilla, fuyez!

Ce fut sa première, son unique pensée.

Pour toute réponse, elle lança son cheval, suivie du fidèle Bernard et de quelques volontaires. Les cavaliers russes s'étaient arrêtés. Ils déchargèrent leurs pistolets, presque à bout portant, sur les assaillants qui chargeaient à l'arme blanche.

CHARLES JOLIET.

(La suite prochainement.)



L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON

L'Exposition universelle de Lyon, ou parc de la *Tête d'or*, est admirablement située. Se déroulant en amphithéâtre autour d'un grand parc, elle a, au nord, les hautes montagnes du Bugey; à l'est, la chaîne des Alpes Dauphinoises et le mont Blanc; à l'ouest, les montagnes du Forez et le coteau de la Croix-Rousse; au midi, enfin, le panorama de Lyon, que domine Fourvières.

Les bâtiments occupent une superficie de 60 000 mètres carrés; et, malgré les difficultés que présentait la disposition des lieux, se développant surtout en longueur, ils ont été distribués par l'architecte, M. Jules Chatron, l'un des deux promoteurs de l'Exposition, de telle sorte qu'ils satisfont à la fois à toutes les exigences d'utilité, d'élégance et de grandiose. Nous ne mentionnerons que pour mémoire les immenses travaux de substructions qu'il a fallu préalablement exécuter, tant pour rendre le terrain propice aux installations diverses, que pour se mettre en garde contre les grandes crues du Rhône. C'est sur ce terrain, ainsi préparé, qu'ont été dressées les charpentes d'une surprenante légèreté, dues au système de M. Savy, l'entrepreneur général. Résultat : un ensemble très réussi. Façades et promenoirs offrent un aspect à la fois riant et sévère, tout à fait en harmonie avec la destination de l'édifice.

En pénétrant dans l'Exposition par le quai du Rhône, la première galerie que l'on rencontre est celle des machines mises en mouvement par une force motrice. L'arbre de couche qui les fait agir est long de 200 mètres, la longueur même de la galerie, qui a 49 mètres de large et 18 de haut.

A la suite de cette galerie viennent : 1° celle des machines sans force motrice, moins haute et moins large que la précédente; le pavillon n° 3, réservé aux produits du Creuzot; la galerie n° 4, où se trouvent les produits bruts et ouvrés des industries extractives; enfin la galerie des cuirs et de la carrosserie.

Ici, en changeant brusquement de direction, on entre dans les grandes galeries aboutissant d'un côté au Rhône, et de l'autre au lac du parc. C'est là que figurent les produits des colonies françaises, Cochinchine et Algérie, les produits chimiques, les pâtes alimentaires, et, en retour, le génie civil et les matériaux propres à la construction.

Nous voici arrivés au bâtiment central.

La largeur de ce bâtiment est de 70 mètres d'un seul comble, divisé en deux bas-côtés et une grande nef, dont la portée est de 40 mètres, et la hauteur de 30, sous le faîtage. La façade principale, donnant sur le parc, est précédée d'un immense porche, soutenu par des pilones, surmontés de groupes emblématiques dus au ciseau du sculpteur lyonnais, M. G. Bonnet.

Autour de ce porche s'épanouit en éventail une baie immense qui suffirait à elle seule pour éclairer toute la nef, à la partie centrale de laquelle viennent aboutir les grandes galeries, dont, de ce rond-point, l'œil peut sans obstacle sonder la profondeur. L'effet est saisissant. Cette nef est réservée à l'exposition des produits de l'art appliqué à l'industrie.

En s'éloignant de cette partie centrale, on traverse successivement la galerie des vêtements et accessoires, celle des arts rétrospectifs, des beaux-arts, la galerie des tissus, qui a été la première installée, grâce à l'activité déployée par M. James, autre promoteur de l'exposition de Lyon, pour aboutir enfin à l'exposition agricole.

Disons, en terminant, qu'une exposition nautique doit encore être installée sur le lac même du parc, et que, pour distraire les visiteurs sur lesquels elle a le droit de compter, la direction, pendant la durée de l'exposition, qui se prolongera du 2 juin à la fin d'octobre, se propose de donner une série de fêtes. Il y aura donc à Lyon, si nous en croyons le programme : congrès musical, tir national, courses hippiques et nautiques, etc., etc. Voilà qui



est bien, et tant d'efforts méritent assurément récompense. Aussi voulons-nous espérer et espérons-nous que le succès les couronnera. L. C.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

La science parlementaire s'est enrichie pendant ces derniers temps d'une branche de plus : « *l'art de travailler beaucoup sans rien faire.* »

C'est à la diplomatie que le parlementarisme dans l'embarras a emprunté ce procédé. Chacun sait que, dans la diplomatie, quand on parle beaucoup, c'est qu'on n'a rien à dire, et qu'à l'inverse, quand on a trop de choses à dire, on ne dit plus rien du tout.

L'Assemblée, s'inspirant de ces deux maximes, en a si bien perfectionné l'application, elle y a tellement mis du sien, qu'à force d'imagination et d'originalité dans la pratique, elle a évité le plagiat et fait de cette imitation une véritable découverte. « L'art de travailler beaucoup sans rien faire » est devenu maintenant une science complète, régulière, possédant ses principes, ses formules, et bientôt, sa réglementation.

Cela s'est fait tout naturellement, sans intention, par la force des choses; pleine d'entrain et de bonne volonté, décidée à piocher ferme et longtemps, l'Assemblée ne comptait pas avec le travail; rien ne l'effrayait, aucune tâche ne lui semblait trop lourde; elle les acceptait toutes, accaparait pour elle toute seule la besogne, n'en laissant que le moins possible au pouvoir exécutif, et se croyant de force à sauver, à régénérer, à réorganiser, à administrer le pays toute seule. Toutes les propositions, elle les acceptait. « Il faudra faire ceci. » — Très bien ! je le ferai. » — « Et ceci encore. » — « Parfait! Je m'en charge! — « Et la réorganisation de la magistrature? » — J'en fais mon affaire! » — « Et les nouveaux impôts? » — Ça me regarde; j'en réponds. » — « Et le Conseil d'État? Et l'instruction publique? Et l'armée? Et les conseils municipaux? Et la loi sur les associations? Et la marine marchande? Et ceci? Et cela? » — « Très-bien! très-bien! ne vous en inquiétez pas, en un tour de main, ce sera fait. » — « Mais ne craignez-vous pas que ce soit bien du travail? Vous avez déjà les budgets qui sont une rude besogne! » — « Oh! les budgets, ce n'est pas ça qui m'arrêtera longtemps. J'ai des commissions pour cela. »

Si bien qu'au bout de deux ou trois mois, l'Assemblée avait devant elle une montagne de projets, un stock de travaux à faire, suffisants pour défrayer pendant dix ans l'ordre du jour de dix Assemblées.

Et le pis est que, lorsqu'il a fallu se mettre à l'œuvre, la besogne s'est trouvée dure et coriace, le budget résistant et scabreux; d'autre part, l'Assemblée, coupée en deux ou trois morceaux, tirant chacun de son côté, ressemblait à s'y méprendre aux attelages dont on se servait autrefois pour écarteler les pauvres diables qui avaient eu des explications trop vives avec leurs seigneurs. Chaque parti, prenant le budget par un membre, tirait dessus à plein collier, si bien que le budget, arraché par petits morceaux, ne s'en portait que plus mal à chaque reprise.

Dans le tiraillement des matières premières, la corde a cassé; de sorte que chaque parti s'en est allé, à la renverse, les quatre fers en l'air, pendant qu'au milieu, le budget restait immobile et embourbé. A cette heure encore, on n'a pu l'en sortir.

Ç'a été bien pis encore quand il a fallu faire des lois organiques. Après une douzaine d'essais, dont un seul a réussi — et encore, ce n'est pas sans qu'on se soit mordu les doigts d'avoir fait la loi des conseils généraux — il a bien fallu s'avouer qu'il n'y avait vraiment pas moyen d'en venir à bout et que cette Chambre n'avait ni le souffle, ni la force nécessaires pour arriver jusqu'à la fin d'une loi viable. Après la première délibération, le projet de loi, la commission, la majorité, la minorité, tout le monde enfin, s'arrêtait essoufflé, fatigué, fourbu.

La chose constatée, on a pris un grand parti : Comme le négociant qui ne pouvant plus rattraper les intérêts de sa dette, se résout à faire faillite du capital, on s'est résolu, ne pouvant suffire à la besogne courante, à ne rien faire du tout. Seulement, comme il est toujours désagréable de déposer son bilan, comme il est particulièrement pénible aux assemblées de liquider et de « se retirer » des affaires, on a cherché comment on pourrait « continuer le commerce » en sauvegardant les apparences et en se donnant l'air de travailler beaucoup.

On l'a trouvé, sans peine et presque du premier coup; le principe fondamental, la base de cette science, on l'avait sous la main; il n'y avait qu'à l'appliquer en grand; la formule de cet art nouveau s'est dégagée immédiatement : « Pour travailler beaucoup sans rien faire il suffit de nommer beaucoup de commissions. »

La commission! c'est la base du système. Depuis longtemps on s'en doutait bien un peu. Toutes les fois que les gouvernements voulaient enterrer une question désagréable, ils nommaient une commission; on en parlait beaucoup; cela s'écrivait dans les journaux, les *reporters* tenaient le public au courant des faits et gestes de la commission. Elle s'était réunie, elle avait entendu MM. un tel et un tel, elle avait délibéré; on était d'accord sur tel principe, on avait appelé le gouvernement dans la commission; on n'était pas d'accord sur tel point, etc., etc., toute une série de nouvelles qui rappelaient les fameux télégrammes : « l'armée se concentre », ou « l'armée se replie ». Cela tenait le public en haleine, amusait le tapis; on travaillait, et c'était assez; mais la commission n'accouchait jamais: c'était la joie du public et la tranquillité des gouvernements.

L'Empire avait usé beaucoup de ce système : la décentralisation avait une commission demeurée célèbre qui, six mois durant, occupa le public de cette question scabreuse : « Les maires doivent-ils, ou non, être nommés par le Gouvernement? » La réforme du Code de procédure avait une commission; le Code rural aussi — et même celle-là déposa un commencement de rapport. — Bref, on savait déjà la vertu stérilisante de cette institution et, pour nouer l'aiguillette à toute réforme malséante, on nomma des commissions.

Mais comme nous avons perfectionné ce système! Ceux qui l'avaient autrefois inventé ne le reconnaîtraient plus. Il a suffi d'y ajouter deux ou trois principes, de formuler deux ou trois axiomes pour rénover complétement l'invention.

Voici comment cela s'est fait : On s'est dit :

« Nous sommes constituants; mais nous sommes hors d'état de constituer; nous nous interdisons les questions constitutionnelles;

» Mais comme « tout est dans tout » — selon la méthode Jacotot, — il est évident qu'il y a dans toute question une question constitutionnelle;

» Or, les questions constitutionnelles nous sont interdites;

» Donc, toutes les questions nous sont plus ou moins interdites; et, pour qu'il soit de notre devoir de ne pas les vider, il suffit d'y introduire la question constitutionnelle. »

Et ça n'a pas manqué; le procédé, véritablement, est infaillible; si bien qu'on l'a érigé en axiome :

« Pour qu'une loi n'aboutisse pas, il suffit d'y introduire un brin de politique. »

Second axiome :

« On peut mettre de la politique partout. »

Troisième axiome :

« Dès qu'on n'est plus capable de terminer une besogne, il faut y introduire la politique; ça dispense de la finir. »

Et voilà comment, à l'aide des commissions et de la question constitutionnelle, on résout toutes les difficultés parlementaires de la façon la plus simple, en ne les résolvant pas.

C'est ce qu'on appelle : « le procédé de l'ajournement. »

L'ajournement est le mode pratique le plus usuel de l'art de travailler beaucoup sans rien faire.

Et voyez comme on en use :

La loi sur les conseils généraux : ajournée!

La loi sur la magistrature : ajournée!

Les matières premières : ajournées!

La loi sur les associations : ajournée!

Et la loi électorale : Il y a une commission : ajournée!

Etc., etc., etc. : ajournées! ajournées!

Il n'y a que les interpellations qui ne s'ajournent pas, et encore! J'en pourrais citer quelques-unes qui, trop gênantes, ou trop... naïves, ont eu les honneurs d'un ajournement de première classe, à deux ou trois mois d'échéance; — autant dire une concession perpétuelle avec mausolée. Ainsi l'interpellation sur le pouvoir temporel du pape; et les pétitions sur la dissolution — qui commencent à former un joli stock — ajournées! ajournées!

Il faut reconnaître pourtant que, parfois, cette pratique a du bon; et je suis intimement convaincu que M. Rouher ne se serait scandalisé que pour la forme et pour le public, si on avait bien voulu lui faire la faveur d'ajourner indéfiniment son interpellation. Il y a des moments où c'est rendre aux gens un grand service que de leur fermer la bouche. Outre qu'on les empêche de se compromettre en disant des imprudences, on leur prête autant d'esprit et de raison qu'il plaît au public, ou qu'il leur plaît à eux-mêmes de s'en accorder. Ce qu'on ne dit pas n'est jamais sifflé; ce qu'on n'a pas le droit de dire est toujours applaudi.

Mais quoi! pendant quatre heures d'affilée, l'Assemblée a joué à M. Rouher le mauvais tour de l'écouter patiemment, sans souffler mot; jamais on n'avait vu pareil calme et pareille attention. Pas une interruption, pas un murmure; les bonnes gens des tribunes, — car tout est spectacle et représentation chez nous, — venus pour « avoir des émotions, » et convaincus que l'affaire serait chaude, en faisaient, de désappointement, une moue réjouissante. Et cependant M. Rouher plaide toujours aussi bien que par le passé; son talent n'a point baissé, sa cause n'est point devenue meilleure; mais les circonstances! mais le public! mais l'Assemblée! Malgré moi, je songeais au roi Rodrigue après la bataille, et je refaisais — *ad usum Rouherii* — cette admirable page du Romancero :

« J'avais, il y a deux ans, une armée, un pouvoir, presque une couronne. J'avais des amis nombreux comme les sables de la mer, souples comme les roseaux du rivage, toujours courbés sous ma parole comme les épis sous le vent.

» Quand j'ouvrais la bouche, avant même que j'eusse parlé, l'admiration et l'enthousiasme couraient sur les assemblées, comme la brise sur les eaux qu'elle ride.

» J'avais des mamelouks et des chambellans, ardents à me complaire; quand ma longue mèche, dans mes élans oratoires, se déroulait sur mon dos, ils suivaient tous, comme un seul homme ce panache gris vers l'urne du scrutin, et les bulletins blancs tombaient serrés et rapides comme la neige sur la montagne fouettée par la tempête.

» Aujourd'hui, je n'ai plus personne! De tous ces fidèles, quatre ou cinq à peine me restent, et, tout épouvanté de leur isolement, n'osent même plus m'applaudir.....

» Où donc êtes-vous, ô mes sept sages! vous qui fermes dans votre prudence, ne voulez même pas de juges pour la presse, et ne transigiez pas sur la moindre parcelle d'autorité. Où donc êtes-vous ô Creuzet! ô Roques-Salvazza! ô Compaigno! Guilloutet, Noubel, de Piré, Larrabure, et Jubinal! et tous les autres!

» Maintenant, on ne m'applaudit plus, on ne m'interrompt plus; et il me faut, sans même pouvoir me dérober, plaider pour l'Empire, justifier le Mexique et Sedan.

« Et je dois dire, hélas! que ce n'est pas facile! »

JEAN DU VISTRE.





SALON DE 1872. — *Janvier en Bretagne*; tableau de M. Bernier.

SALON DE 1872. — *Une embuscade*; tableau de M. Delort.

Appartenant à MM. Goupil et Cie.

INAUGURATION

de la

STATUE DU CARDINAL GOUSSET

A REIMS

Une cérémonie touchante a eu lieu à Reims, le 14 mai dernier, dans l'église Saint-Thomas : l'inauguration de la statue du cardinal Gousset, dont une souscription publique avait fait les frais, peu de jours après la mort du prélat. Cette statue, en marbre blanc, est de M. Bonassieux, membre de l'Institut. Le cardinal est représenté agenouillé sur un coussin, dans l'attitude de la prière : mains jointes et tête légèrement levée vers le ciel. A ses genoux sont placés les emblèmes de sa dignité et un volume de ses œuvres.

La cérémonie a commencé par une messe dite en présence de M. l'archevêque Landriot. Puis, après quelques mots de remercîments adressés aux souscripteurs du monument par le président de la commission, l'ancien curé de l'église a fait le panégyrique du cardinal. La cérémonie s'est terminée par l'absoute donnée, près de la statue du vénérable prélat, par M. Landriot. Les invités se sont ensuite retirés laissant la place libre aux curieux qui, depuis, ne cessent de faire le pèlerinage de l'église Saint-Thomas. La statue du cardinal Gousset sera une curiosité de plus pour les nombreux voyageurs qui passent par la ville de Reims, déjà si intéressante par ses monuments.

L. C.



STATUE DU CARDINAL GOUSSET
Inaugurée dans l'église Saint-Thomas, le 14 mai 1872.

LE PROCÈS BAZAINE

LA MAISON DE L'AVENUE DE PICARDIE

C'est le 14 mai que le maréchal Bazaine s'est constitué prisonnier à Versailles. La maison qui lui sert de prison est située avenue de Picardie, nº 32, près de la grille de l'octroi. Elle est isolée, entourée d'un petit parc, et semble enfouie dans les arbres. Rien de plus simple d'ailleurs que l'apparence de cette maison, qui a pris officiellement le nom d'*annexe de la prison militaire de Versailles*. Elle se compose d'un rez-de-chaussée surmonté de deux étages, dont le premier est affecté au logement du maréchal. Ce logement se compose de trois pièces : une chambre à coucher donnant sur l'avenue, une salle à manger et un cabinet de travail. On trouve au même étage deux autres chambres, l'une habitée par le colonel Gaillard, à qui est confiée la garde du prisonnier, l'autre par l'officier attaché à la personne du maréchal. Les officiers de service sont logés au second étage. Nous avons dit que la maison est entourée d'arbres ; ajoutons que, du côté du jardin, les ouvertures donnent sur une pelouse charmante, agrémentée de jets d'eau.

La garde se compose de soixante hommes, commandés par deux officiers. Trois tentes ont été élevées dans le parc, à son intention. La surveillance paraît être sérieuse et la consigne sévère. Nul ne peut visiter le prisonnier sans permission, et ce n'est qu'après avoir passé par le contrôle d'un sous-officier placé à cet effet près de la grille d'entrée, que l'on peut franchir le seuil de la petite maison de la rue de Picardie qui, comme vous le voyez, n'est pas si gaie qu'elle en a l'air.

L. C.

J. GAILDRAU

LE PROCÈS DU MARÉCHAL BAZAINE. — VERSAILLES. — Maison où est interné le maréchal pendant l'instruction.

LES THÉATRES

Le Théâtre-Historique qui, en 1848, s'était donné le monopole des audaces dramatiques, joua *le Chandelier* d'Alfred de Musset. Il faut le dire, la pièce n'eut qu'un médiocre succès. Quatre ans après, la Comédie-Française reprit l'œuvre du poëte et la donna avec un ensemble d'artistes qui en faisaient une merveilleuse interprétation : c'étaient Samson, Mme Allan, Brindeau et Delaunay. Les trois actes de Musset furent encore arrêtés en route ; mais, cette fois, par la censure, et pour quel motif? Pour cause d'immoralité. On avait pourtant enlevé quelques scènes, coupé çà et là quelques mots échappés au caprice du poëte; mais le fond restait toujours effrayant pour les oreilles pudibondes.

Il faut croire que le goût se gâte ou s'épure, comme vous voudrez, puisque le Théâtre-Français, moins préoccupé aujourd'hui que par le passé des susceptibilités du spectateur, revient au *Chandelier* et nous le rend tel que l'avait écrit l'auteur, en ces jours où ne marchant qu'à travers ce livre confident de ses pensées, il ne songeait guère à un public réuni sous les girandoles d'un lustre, et, par conséquent, plus délicat et plus difficile, et où il disait, en enfant gâté, ce qui lui passait par la tête.

Pourquoi ne pas l'avouer? Pourquoi cette grande admiration que nous avons pour Musset, et qui en raison du charme et de la passion du poëte est devenue une sorte de tendresse protectrice de son œuvre, nous empêcherait-elle de dire la vérité? Il y a dans cet esprit qui se cherche et s'écoute lui-même un peu de libertinage. Musset, et particulièrement dans *le Chandelier*, est un précieux de galanterie; je prends le mot dans sa signification extrême, un Marivaux sensuel, donnant dans le mauvais goût, mais se purifiant tout à coup par le sentiment pur, et se faisant pardonner ces marivaudages de l'inconvenance par la sincérité et le charme véritable de la passion. Tant que Musset trouvera un interprète ardent, enflammé de cet amour qui fut la flamme du poëte; tant qu'un comédien saura faire chanter dans son lyrisme cette prose poétique, son œuvre n'a rien à craindre, elle vivra, toujours émouvante et toujours applaudie; mais du jour où l'acteur faiblira, où il n'enfiévrera plus pour ainsi dire cette comédie de l'amour à vingt ans, du moment où il n'entraînera plus les défauts du poëte dans un courant irrésistible de passion, je crains bien que la critique ne s'aperçoive alors des faiblesses de l'auteur et ne nous demande compte à nous de la raison de nos enthousiasmes. Toujours est-il que nous subissons encore et que nous subirons longtemps encore ses enchantements.

Car Delaunay est par excellence l'interprète de Musset. Il est le comédien parfait, exquis des *Caprices de Marianne* et de : *On ne badine pas avec l'amour.* Il rend l'œuvre comme elle est née des rêves du poëte, dans ce milieu qui n'est ni le théâtre, ni le roman, ni la prose, ni la poésie, qui flotte entre terre et ciel pour ainsi parler, quelque chose comme la musique du sentiment. M. Delaunay est bien le chanteur de cette musique adorable, le ténor donnant note à note, dans leur délicatesse, dans leur explosion, ces cavatines de l'amour. Sa voix, qui module ces phrases enchanteresses, a le charme, la tendresse, la passion. Le souvenir de l'artiste restera toujours attaché à l'œuvre du maître, et plus tard qui n'aura pas vu ce comédien ne comprendra plus le succès des comédies de Musset. Nous prévoyons le moment où nous dirons aussi, comme nous disons de Mlle Mars et de Mlle Rachel : « Ah! si vous aviez entendu Delaunay dans les *Caprices de Marianne*, dans *On ne badine pas avec l'amour* et dans le *Chandelier;* et les nouveaux venus se moqueront de nous, avec notre éternelle admiration du passé, et nous serons : le Monsieur qui a entendu Delaunay.

Mme Madeleine Brohan, à force de grâce et de charme, sauve ce rôle de Jacqueline, qui serait odieux dans sa cruelle coquetterie, si le talent de la comédienne ne le couvrait pas d'une méchanceté inconsciente et ne lui donnait pas une nuance plus supportable à la scène. Thiron a ce comique franc, cette verve heureuse qui l'avaient fait appeler de l'Odéon à la Comédie-Française, et qui se développent de plus en plus au fur et à mesure que les rôles mettent en relief la valeur de cet excellent comédien.

Le Théâtre-Français est donc en veine de succès. Musset lui a porté bonheur encore une fois ; Sandeau lui apporte aussi un appoint dans ces heureuses soirées. L'auteur de *Mlle de la Seiglière* avait écrit une nouvelle : *Olivier*. Cela était charmant, et conté avec cet art exquis que vous savez. Du livre au théâtre le passage était difficile, mais M. Adrien Decourcelle a habilement préparé cette migration et si quelques lettrés seuls se souviennent de la nouvelle, que de spectateurs attendris retiendront cette comédie ou plutôt ce drame de Marcel tout ému, tout baigné de larmes, un pendant à *la Joie fait peur*. Faut-il vous le raconter? Mais il échappe à l'analyse, il est tout de sentiment. Je ne saurais en indiquer, par une esquisse rapide, l'intérêt et le charme. Ce drame ne se résume pas, il vit dans les nuances d'une passion, dans les modulations à travers lesquelles passe directement l'âme d'un personnage. Tout cet acte est ravissant, et en vérité je ne sais comment je pourrais vous le traduire en quelques lignes. En rapprochant de ce drame attendri l'analyse froide et décolorée que j'en ferais, il me semblerait voir une de ces fleurs écrasées dans des herbiers, qui conservent encore, il est vrai, leurs contours, mais qui ont perdu leurs couleurs et leurs parfums.

Sachez seulement que ce Marcel de MM. Sandeau et Decourcelle est joué par Febvre et par Mlle Royer avec un réel talent, et que Mlle Nathalie, la comédienne de *la Joie fait peur*, caresse cette fois de ses angéliques mensonges l'erreur d'un pauvre fou, d'un père perdu dans le mirage des souvenirs et des espérances et à qui on fait croire que son fils n'est pas mort, afin de lui rendre la raison, c'est-à dire le courage. On a beaucoup applaudi Mlle Nathalie, et c'était justice.

Les cent vierges des Variétés ont pour auteurs MM. Clairville, Chivot et Duru et pour musicien M. Ch. Lecocq. Cet opéra-bouffe en trois actes n'est assurément pas le chef-d'œuvre de l'esprit humain. D'abord l'esprit humain compte peu de chefs-d'œuvre et je ne crois pas que l'opérette soit un genre qui puisse en augmenter le nombre. Ces *Cent vierges* sont loin même, il faut le dire, de la gaieté et de la bouffonnerie de l'*Ile de Tulipatan* de MM. Chivot et Duru, mais enfin elles ont aussi leur valeur, et cela fait passer toujours une heure ou deux, ce qui est le tout en ces sortes de choses. J'avais des gens autour de moi qui trouvaient la pièce un peu longue; la critique de mes voisins était vraie; mais, après tout, la pièce est drôle et file sur une bonne donnée comique. Ce gouverneur d'une île déserte dans une colonie anglaise, ce sir Jonathan qui écrit à l'amirauté pour demander l'envoi d'un produit indispensable à la fertilisation de la colonie, la femme; cette cargaison de vierges expédiée par la mère patrie à l'île en détresse, se perd une première fois, et réclamée en second lieu par les lettres les plus pressantes; un nouveau convoi se dirige sur l'île. O malheur! il y a une erreur; parmi ces vierges, Mme de Quillenbois et Mme Poulardot, montées à bord pour visiter seulement le navire, ont été entraînées; payant cher une distraction. Mais M. Quillenbois et M. Poulardot enflammés d'amour et dévorés de chagrin ont suivi leurs moitiés; comment, je n'en sais trop rien : toujours est-il que les voici arrivés précédant leurs femmes, et forcés, pour se soustraire à la tyrannie du gouverneur, de se déguiser et d'entrer dans l'ordre des cent innocentes; le sort les adjuge même au gouverneur et à son secrétaire; fort heureusement, le premier navire perdu vient aborder la colonie, amenant sa cargaison de cent vierges, sans cela MM. Quillenbois et Poulardot couraient grand risque de perdre à jamais Gabrielle et Églantine : mais enfin, tout s'arrange puisqu'il y en a pour tout le monde, et que chacun aura maintenant sa chacune

Sur cette bouffonnerie, M. Charles Lecocq a écrit une partition qui ne manque ni d'esprit, ni de verve et qui a pris les allures de la pièce : ce n'est pas, après tout, de la musique bien distinguée, mais enfin ce n'est pas sur les hauts sommets de la critique qu'il faut juger ces opérettes; le grand art n'est pas compromis en elles; et il faut leur être complaisant; pourvu que quelques morceaux nous amusent, nous nous tenons satisfait pour notre part; nous avons donc applaudi le quintette de l'omelette, lestement fait, le très-joli quatuor au deuxième acte et une fort jolie valse, d'une facture des plus élégantes, d'un arrangement des plus ingénieux, que Mlle Van Ghell chante avec beaucoup de goût; c'est une étrange voix que celle de Mlle Van Ghell; elle se serre à la gorge, mais elle a de la flamme, de la chaleur, je ne sais quoi d'incisif et de pénétrant qui me plaît infiniment, sauf pourtant quelques notes un peu aiguës, qu'il serait je crois facile à la cantatrice d'adoucir. Berthelier, Léonce, Hittmans et Kopp mènent rondement cet opéra-bouffe. Je vous recommande Kopp, voilà ce qu'on appelle en terme de théâtre : *une grande ganache*; il est parfait dans ce rôle de Jonathan.

M. Sylva a débuté à l'Opéra dans le rôle de Robert-le-Diable; tout le présent, tout l'avenir de notre Académie nationale de musique est dans un ténor; sans le ténor point de salut, et voici encore une fois tous nos plaisirs en expectative; aussi jugez avec quel intérêt la salle de l'Opéra écoutait ce Robert; la vérité est que M. Sylva possède une voix de baryton qui s'est haussée à force de gymnastique vocale jusqu'aux notes du ténor; elle a donc conservé le timbre de sa première nature; elle a atteint pourtant le registre supérieur, mais en restant lourde; elle se ressent de son origine. Peut-être le choix de ce rôle de Robert, jetant ses notes de tête, n'était-il pas des plus heureux pour M. Sylva; on a donc applaudi le débutant, mais par endroits, par phrases, car son exécution est encore bien incomplète, mais le public a fait preuve de bon goût; il y avait certes des encouragements à donner, et il ne les a pas épargnés au jeune débutant; M. Sylva a donc été accueilli avec sympathie, mais le ténor, le vrai ténor est encore à trouver.

M. SAVIGNY.





REVUE LITTÉRAIRE

LES ROMANS DE LA VIE ET DE L'IMAGINATION.

Les romanciers n'inventent rien, ni le charme des petits incidents, ni le fracas des grands événements, ni les drames, ni les idylles. Tout se retrouve, à un degré parfois supérieur à leurs créations, dans la vie même, et ce qui se passe tous les jours vaut la plupart du temps mieux que tout ce qu'on écrit. On a publié, il y a déjà quelques semaines, un livre exquis, un des livres à coup sûr les plus remarquables de tous ceux qu'on a pu lire depuis longtemps. C'est la *Correspondance d'André Ampère*, le savant, le père de l'écrivain Jean-Jacques Ampère, qui fut, dans les lettres, un homme d'un talent rare, de l'esprit le plus fin, le plus sûr, quoique inférieur à ce qu'avait été André dans l'ordre scientifique.

Cette *Correspondance* d'un jeune homme avec sa jeune femme, ces impressions, écrites au jour le jour, d'un amoureux timide qui s'en va, palpitant, voir la jeune fille dont il aspire à devenir l'époux, cet humble et doux roman que le pauvre André note heure par heure, pour ainsi dire, et chaque soir, tout cela compose un livre d'une poésie et d'un charme vraiment pénétrants. Et ce livre, notez bien, n'a d'équivalent dans aucune littérature. Il est bien français, français de sentiment, d'émotion, de goût. Que les Allemands nous vantent la moralité de leur foyer domestique, l'amour qui préside à leurs unions, le culte qu'ils ont de la famille! On peut leur répondre par le tableau apaisé et charmant de ce ménage d'Ampère, aussi pauvre qu'il est savant, aussi laborieux qu'il sera illustre.

C'est une idylle, en somme. Il s'appelle André, elle se nomme Julie, Julie Carron. Il lui prête des livres, il lui parle, il l'aime. Elle rit un peu de sa tournure timide, puis s'y habitue et la trouve moins gauche. Lui, n'analyse pas la grâce de la jeune fille; il adore Julie, et c'est tout. Aussi bien, il faut lire dans cette *Correspondance* et dans ce *Journal de ses amours* par quelle série d'émotions à la fois tendres et douloureuses passe André Ampère avant d'épouser celle qu'il aime. Le pauvre grand homme voit des mondes de souffrances et de joies dans un geste, dans un mot, dans un signe, comme, avec le microscope, il eût aperçu des mondes d'êtres vivants dans une goutte d'eau.

Chaque jour est marqué pour lui par un de ces petits événements gros comme des continents: « *Je me mis à ses genoux pour voir des vignettes!* » C'est un vendredi, le 27 janvier, il ne l'oubliera jamais. « J'ai servi le vin blanc, je bus dans un *verre rincé par elle*. » Quel trait charmant, admirable! Ah! romanciers, cherchez et trouvez-en de pareils! On se rappelle la fameuse scène des *Confessions*, où Jean-Jacques Rousseau jette des cerises dans le tablier de deux jeunes filles. Voici, dans Ampère, la même scène, mais plus chaste et aussi ravissante: « Le soleil couchant dorait ses habits d'une lumière charmante (c'est Ampère qui parle). *J'ai mangé des cerises qu'elle avait tenues sur ses genoux.* » On le voit ainsi, le cher et bon savant, aimer et se faire aimer jour par jour, puis devenir l'époux de sa Julie, travailler pour elle, pour leur enfant, le petit Jean Jacques, renouveler la science et adorer son coin de feu; on les voit, ces deux êtres, unis dans un bonheur qui devrait durer toujours; puis, séparés par la mort, André demeure seul avec son fils, le souvenir de Julie et le devoir à accomplir.

Aucune lecture n'est plus consolante, plus fortifiante que celle de ce livre. Elle fait aimer et respecter tout ce qui est beau, bon et bien. Je voudrais voir cette *Correspondance* d'Ampère entre toutes les mains, et il faut remercier la noble femme qui a eu l'idée de présenter ce spectacle d'une telle famille à la génération présente. Un tel tableau ne peut qu'être utile en consolant, en attendrissant et en charmant.

Je me plais aux contrastes, et je parlerai, après la *Correspondance* d'André Ampère du livre nouveau de M. Léon Cladel, la *Fête votive de saint Barthélomé porte-glaive*. M. Léon Cladel est l'auteur de deux livres des plus remarquables, les *Martyrs ridicules* et le *Bouscassé*. Ce sont de mâles et ardents récits, écrits d'un style singulièrement vigoureux, avec beaucoup de couleur et une nerveuse audace. Le *Bouscassé* avait plu, en particulier, par son accent campagnard profondément vrai, par sa peinture des mœurs rurales du Quercy vraiment prise sur le vif. Toutes ces qualités si rares, on les retrouvera dans la *Fête votive*. Depuis longtemps les paysans n'avaient trouvé un tel peintre. M. Louis Veuillot, dans un *premier-Paris* de l'*Univers* que M. Cladel a réimprimé en tête de son volume, sous forme de préface, avait déjà écrit, tout en critiquant l'œuvre au point de vue politique, qu'elle était « faite de main d'ouvrier. » Il faut lire ce morceau de M. Veuillot et la réponse que lui a faite M. Cladel. Cette réplique virulente est tracée d'une plume pleine de flamme. Je n'en adopterai pas toutes les parties, mais l'impression qu'on en ressent est juste, et cette discussion politique, ainsi placée au début du livre, permet d'apprécier d'autant mieux, par je ne sais quel contraste apaisé, la grâce et la fermeté du roman qui succède à cette polémique. Je constate encore une fois le succès de M. Léon Cladel et je prends, un à un, les livres nouveaux.

M. P. Leyssenne a réuni en brochure des articles fort remarquables qu'il avait publiés, durant le siége de Paris, dans un journal de Limoges, qui combattait alors le bon combat et s'appelait *la Défense nationale*. Ces fragments de M. Leyssenne n'ont aujourd'hui rien perdu de leur actualité, et il y a trop de modestie à les avoir publiés sous ce titre: *Un Journaliste improvisé*. M. Leyssenne est professeur et ne fait point d'habitude métier de tenir la plume. Il écrivait et écrit pour dire surtout ce qu'il pense: il le dit nettement et bien. Aussi ce recueil de propos quotidiens du « journaliste improvisé » est-il le volume d'un homme de talent, de cœur et de conviction.

C'est aussi, certes, ce qu'on peut dire du livre posthume de M. Agénor de Gasparin, *la France*. La lecture de ces deux volumes, si pleins de vérités, de dures vérités, est bien faite pour émouvoir A la veille de la déclaration de guerre. M. de Gasparin publiait courageusement une brochure qui fut remarquée, mais trop peu lue, et qui concluait à l'affermissement de la paix, en nous prouvant que, vainqueurs ou vaincus, nous avions tout à perdre à la guerre. Cet avertissement fut un cri de Cas-

SALON DE 1872 : *Relais de chevaux de halage sur la Seine*, tableau de M. Veyrassat.

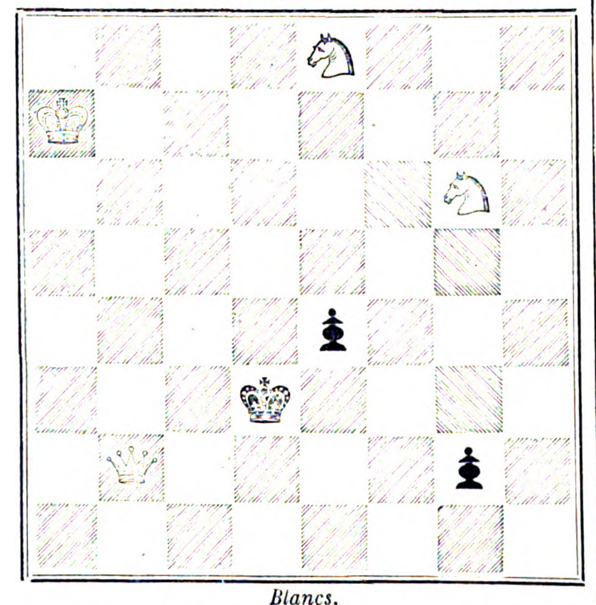
sandre jeté parmi les clameurs des gens partant pour Berlin. Souhaitons que le livre attristé et sévère de M. de Gasparin, sur la France après la guerre, nous soit plus profitable que sa brochure à la veille du combat. Dans ce livre, M. de Gasparin nous signale sans pitié à nous-mêmes nos périls et notre avenir. C'est dire que la lecture de ces pages laisse une impression de gravité qui ne va point sans tristesse. Plus d'une fois, au spectacle de notre abaissement, si énergiquement dépeint par un homme de cette valeur, on se sent venir dans les yeux une larme de douleur. Puis on se reprend à espérer, à croire, lorsqu'après nous avoir signalé nos erreurs capitales, M. de Gasparin nous enseigne à les réparer. *Le relèvement par la défaite!* » C'est un des mots de ce livre, très-courageux dans ses conclusions. Ce qui nous manquait peut-être, c'était un grand échec. Notre passagère ruine nous sera certainement profitable, si nous en sortons avec le repentir absolu et l'âpre besoin de mieux faire. Les livres comme celui de M. de Gasparin aideront à cette espèce de résurrection.

JULES CLARETIE.

ÉCHECS

PROBLÈME N° 365, PAR M. C. H. WATERBURY.

Noirs.



Blancs.

Les blancs font mat en trois coups.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 364.

1. D 7e F R pr. P.	2. F 4e C D.	3. D 7e R.	4. D 5e F D éch.
R pr. T.	R 5e D.	D 4e D.	Mat.
		D 6e R.	C 3e T R éch.
		R 5e D.	Mat.

Solutions justes du Problème N° 364. — Café Concordia, à Anvers; Cercle industriel de Lectoure; Cercle du Creusot; A. Thionville; Benoni; E. D. D. Fassin; Cercle de Chaumont; L. D ; Augustini Baptiste; Café Guillet.

J.-A. DE R.

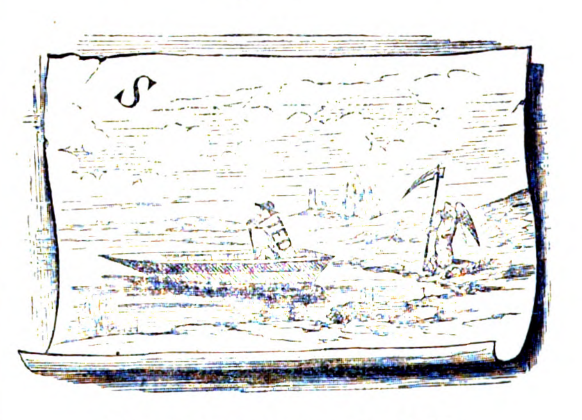
Nos souscripteurs dont l'abonnement expire fin mai sont priés de le renouveler immédiatement, s'ils veulent n'éprouver aucun retard dans la réception du journal.

Nos reliures mobiles, pour conserver les numéros du journal, sont de deux modèles et de deux prix différents : Couverture en percaline chagrinée, 5 fr. (cette reliure peut contenir 26 Nos ou six mois d'abonnement. — Cartons en percaline pleine, avec clous et coins dorés), pour le N° de la semaine, 3 fr. — Envoyer 1 fr. 25 en sus pour recevoir *franco* l'un ou l'autre modèle.

AUG. MARC, *directeur-gérant*.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.
Encres typographiques de Ch. Lorilleux.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS :

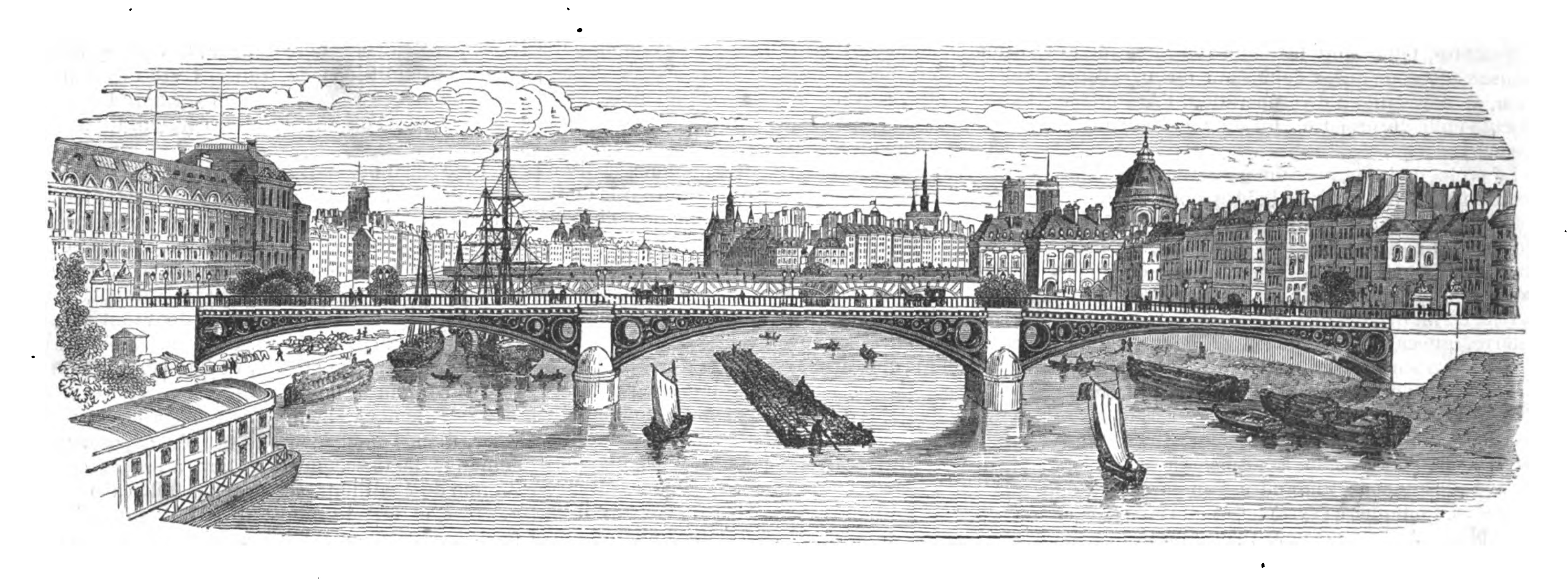
L'indiscipline force à la sévérité.



Tout lecteur du rébus ci-dessus qui en enverra une explication exacte avant samedi prochain, pourra réclamer, au tiers de sa valeur, soit moyennant 6 fr. au lieu de 18, un des huit derniers volumes parus de l'*Illustration*, — à l'exception des volumes 56 et 57 formant le 2e semestre de 1870 et le 1er semestre de 1871.



L'ILLUSTRATION
JOURNAL UNIVERSEL



Direction, Rédaction, Administration
22, RUE DE VERNEUIL
Toutes les communications relatives au journal, demandes d'abonnement, réclamations, demandes de changements d'adresse, doivent être adressées, à M. Auguste Marc, directeur-gérant, 22, rue de Verneuil.
Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un mandat-poste ou d'une valeur à vue sur Paris.

30e ANNÉE. VOL. LIX. N° 1527
Samedi 1er Juin 1872
Prix du N°: 75 c. — La collection mensuelle: 3 fr. — Le vol. semestriel 18 fr.
PRIX D'ABONNEMENT
Paris et Départements: 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 18 fr. — 1 an, 36 fr.
Etranger: le port en sus, suivant les tarifs.
Les abonnements partent du 1er numéro de chaque mois.

Bureaux de Vente et d'Abonnement
60, RUE DE RICHELIEU
L'administration ne répond pas des manuscrits ni des documents qui lui sont adressés; elle ne s'engage jamais à les insérer.

SOMMAIRE.



Don Alfonso de Bourbon.



Don Eustaquio Diaz de Rada.

ÉVÉNEMENTS D'ESPAGNE. — LES CHEFS DE L'INSURRECTION CARLISTE.

REVUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

Nous voici, enfin, en présence de l'une des deux lois que l'on considère à juste titre comme les deux conditions fondamentales de notre régénération. Instruction obligatoire, service militaire obligatoire, telles sont les deux réformes impérieusement demandées depuis un an par l'opinion, et, après un an de préparation, l'Assemblée discute enfin le projet de loi du recrutement de l'armée.

Le projet de la commission admet, sans aucune restriction, le principe de l'obligation, contre lequel le Président de la République a élevé, depuis un an, des objections opiniâtres. M. Thiers n'admettait l'obligation du service militaire que pendant la guerre. La commission a heureusement résisté en montrant, par l'exemple de la dernière guerre, que ce système ne pouvait donner qu'une seconde armée de gardes mobiles. En cédant sur ce point, M. Thiers a élevé, en dernier lieu, contre l'incorporation de toutes les classes, la raison d'économie, la question de dépenses. Sur ce point encore, la commission a rappelé à M. Thiers qu'avec des dépenses moindres on parvenait, en Prusse, à appliquer ce système, et que ce qui était possible en Allemagne devait l'être en France; le président de la République a fini par adopter dans son ensemble le projet de loi, qui se présente ainsi devant la Chambre avec l'approbation du Gouvernement et de tous les partis de l'Assemblée.

On peut donc regarder comme certaine l'adoption de la loi qui imposera à tous le service militaire. Des divergences pourront sans doute s'élever sur la durée du service, sur l'organisation des corps, sur la composition de la réserve. Nous publierons un article spécial sur cette loi si importante et si grave. Mais la pensée mère du projet, l'obligation pour tous du service militaire, sera désormais inscrite en tête de la loi de la réorganisation de l'armée, et au point de vue de l'égalité démocratique, comme au point de vue moral, cette institution est regardée, par les hommes sérieux de tous les partis, comme un gage de notre rédemption dans l'avenir. *Hoc signo vinces.*

Après la loi sur le Conseil d'État, qui a abouti à une transaction entre la commission et le gouvernement; après la loi sur les établissements de bienfaisance, destinée, comme on l'a dit, à augmenter « le capital charitable » de la France, l'Assemblée s'est occupée de la loi relative aux droits de timbre, auxquels sont assujettis les titres de rentes et effets publics des gouvernements étrangers. On se rappelle que la première loi votée, après une discussion hâtive et insuffisante, avait provoqué les légitimes réclamations de la haute banque. Le Gouvernement s'empressa de reconnaître la justesse des observations présentées, et l'Assemblée elle-même n'a pas hésité à réformer une loi qui ne tendait à rien moins qu'à fermer aux valeurs étrangères le marché de Paris.

Les nouveaux droits sont ainsi fixés : à 75 cent. pour chaque titre de 500 fr. et au-dessous; — à 1 fr. 50 pour chaque titre de 500 fr. jusqu'à 1000 fr.; — à 3 fr. pour chaque titre au-dessus de 1000 fr. jusqu'à 2000 fr; — et ainsi de suite, à raison de 1 fr. 50 par 1000 fr. ou fraction de 1000 fr., le tout perçu sur la valeur nominale du titre. La loi nouvelle consacre également une innovation que nous devons mentionner. Le Gouvernement avait proposé de soumettre l'émission des titres étrangers à une autorisation préalable. Mais la commission a pensé avec raison qu'il valait mieux se contenter d'une déclaration faite dix jours à l'avance au bureau de l'Enregistrement. Il eût été, en effet, dangereux de faire le Gouvernement juge du crédit de l'État emprunteur, en lui laissant le droit de permettre ou de défendre l'émission.

Mais au-dessus des discussions courantes et des travaux de la Chambre plane toujours la pensée de la libération du territoire. Où en sont les négociations? C'est le point d'interrogation posé partout. A ce sujet, nous pouvons constater que, loin d'être rompues, comme on l'a annoncé, les négociations sont au contraire poursuivies avec plus d'activité que jamais. M. Thiers et M. d'Arnim se sont vus plusieurs fois depuis huit jours, et ces conférences multipliées sont de nature à fortifier nos espérances.

Quant aux conditions exigées par la Prusse, nous trouvons dans les journaux allemands des indications que nous devons mentionner. M. de Bismarck admettrait en principe le payement par anticipation; mais le rappel de l'armée d'occupation doit être, suivant lui, précédé du payement de la plus forte partie de l'indemnité à payer. Aucun système de garanties n'est, d'après lui, admissible, ni praticable. Il faudrait donc réaliser immédiatement un emprunt de 2 milliards dont le versement serait suivi de l'évacuation des six départements encore occupés, à l'exception de Châlons et de Belfort, qui conserveraient une forte garnison prussienne jusqu'au payement du dernier milliard, qui aurait lieu, conformément au traité, en 1874. C'est sur ces bases que seraient continuées les négociations.

Encore l'*Alabama*! C'est la question éternellement pendante, et que toute la condescendance du ministère anglais ne peut parvenir à résoudre. A l'heure où nous écrivons, tous les journaux sont unanimes pour déclarer que la question peut être considérée comme résolue, et qu'à l'avenir il ne sera plus question de ce *casus belli*, toujours prêt à retomber sur l'Angleterre.

Ces déclarations, reproduites par tous les journaux, ne doivent être accueillies qu'avec la plus grande réserve. Nous croyons que les journaux d'Angleterre et de France se sont mépris sur la portée du vote qui vient d'avoir lieu au Sénat américain; et en effet, ce vote, qui a provoqué le mouvement d'opinion que nous signalons, ne se rapporte pas, comme on l'a cru, au texte de la modification proposée par lord Granville au cabinet américain. Ce vote n'approuve qu'un amendement à cette modification, proposé par le Comité des affaires étrangères; ce qui est loin de donner au ministère Gladstone la satisfaction sur laquelle il croit pouvoir compter. Les dépêches que nous recevons à la dernière heure nous apprennent, en effet, comme nous nous y attendions, que le Foreign-Office s'est montré grandement surpris du vote de l'amendement du Sénat, qui dénature, d'après lui, la signification précise de la dernière proposition envoyée par lord Granville.

En réponse à ce vote, le ministère anglais a fait parvenir au président Grant une note catégorique, pour lui signifier que cet amendement ne pouvait être accepté par l'Angleterre. De son côté, le Président des États-Unis aurait répondu que le cabinet de Washington et le Sénat américain ne pourraient aller au delà de la concession faite par le dernier vote. Et voilà, après un an de négociations, de pourparlers et de notes successives, où en est aujourd'hui l'affaire de l'*Alabama!* La question n'a pas fait un pas, et les deux gouvernements gardent leur première attitude et leurs premières résolutions.

Que conclure de ce résultat, que nous regardions comme inévitable à l'origine des négociations? Une seule chose : c'est que la grande république américaine, par sa résistance opiniâtre, montre l'intention bien arrêtée de garder vis-à-vis de l'Angleterre une politique hostile et menaçante. Et quelle que soit la conclusion dernière de cette interminable querelle, il ne faut pas croire que John Bull et frère Jonathan vont inaugurer pour l'avenir une ère d'entente cordiale et de concorde indéfinie. Ce serait vivre d'illusion. Tant que l'Angleterre possédera le Canada, nos voisins d'outre-Manche ne doivent pas plus compter sur le bon vouloir du gouvernement de Washington que les Espagnols, tant qu'ils posséderont Cuba.

A Berlin, le départ de M. de Bismarck, qui habite en ce moment son château de Varsin, fait dire aux journaux prussiens que la politique prend ses vacances. Mais on ne s'en aperçoit guère à l'activité fiévreuse qui se manifeste dans toutes les branches des administrations publiques. Pendant qu'à la Cour l'Empereur reçoit avec les plus grands honneurs le prince Humbert et la princesse Marguerite; pendant que M. de Bismarck poursuit lui-même les négociations relatives au rappel de l'armée d'occupation, le ministère de la guerre ne cesse de déployer une activité qui ne s'arrête devant rien. L'armement a été en grande partie renouvelé, et des mesures sont prises pour remplacer, dans le plus bref délai, le fusil à aiguille par une arme plus parfaite. Le budget de la guerre, pour l'exercice 1873, monte à 310 millions de francs. C'est un chiffre bon à mettre en regard de notre propre budget, pendant que l'on discute la réorganisation de l'armée.

L'Espagne nous fait aller de surprise en surprise. Pendant que l'on se préparait à féliciter le ministère Sagasta des avantages qu'il a remportés contre l'insurrection carliste, le télégraphe nous a brusquement annoncé la chute du ministère et son remplacement par un nouveau cabinet, présidé par le maréchal Serrano, et dont font partie l'amiral Topete et M. Ulloa. C'est le septième ministère qui prend le pouvoir depuis l'élévation du roi Amédée au trône d'Espagne.

Non-seulement, le ministère Sagasta est renversé, mais l'opposition menace de déposer une demande de mise en accusation, à propos d'une somme de 2 millions appartenant à la caisse des colonies, et que le ministère aurait employée en fonds secrets depuis l'insurrection carliste. Tous ces brusques revirements d'opinion montrent combien sont inconsistants et sans autorité les partis politiques qui se disputent le pouvoir en Espagne.

La guerre civile ne nous donne qu'une seule nouvelle, mais elle n'est pas sans gravité : depuis un mois on n'a reçu aucune information sur don Carlos, et des journaux annoncent qu'il est mort à la suite de ses blessures.

COURRIER DE PARIS

Voilà huit jours que le prince et la princesse de Galles sont arrivés chez nous, retour d'Italie. A peine descendaient-ils de wagon qu'on les voyait courir aux Bouffes Parisiens pour y entendre la *Timbale d'argent.* L'opérette de Jules Noriac est fort amusante, mais un peu leste. Parmi les femmes, il est convenu qu'on n'y va guère qu'en loge grillée avec un éventail grand comme une queue de paon. La princesse n'avait guère qu'un bouquet à la main. Quant au prince, il tenait une lorgnette d'ivoire cerclée d'or, presque toujours braquée sur Mlle Judic. Aux yeux du *cant* anglais, ce sont là de gros crimes. Qu'attendre d'un futur roi constitutionnel qui affiche une telle désinvolture? Le *Daily-News* est furieux contre les Altesses. Peu s'en faut qu'il ne cite un vers de Byron sur celui des Georges qui régnait quand parut le *Pèlerinage de Childe-Harold* : « Aujourd'hui la couronne d'Angleterre est remplacée par le bonnet de la folie. »

Mon Dieu! il faut tout dire : le prince de Galles revient de loin (ce n'est pas parce qu'il est allé au delà des Alpes que je dis cela). On peut se rappeler qu'il y a six mois il a été quinze jours entre la vie et la mort. Aussitôt qu'il a pu se remettre sur ses jambes, les médecins l'ont envoyé faire un tour sur les bords du lac Majeur. Il s'y est refait. Il en revient rose, fleuri, très-visiblement engraissé. Mais, à son gré, il manquait un appendice au rétablissement de sa santé; c'était de passer par Paris. Suivant tous les peuples civilisés, on n'achève décidément une cure que dans cette ville tant maudite et tant aimée. Ah! les Allemands ont beau faire, le charme de ce qu'ils appellent « la grande Babylone » sera toujours irrésistible. L'héritier présomptif de la reine Victoria avait déjà vécu par ici en 1867, à l'époque de l'Exposition universelle. On a eu beau lui dire : « Passez donc, Altesse; Paris n'est plus Paris. » Il n'a pas tenu compte de ces paroles. De très-vilains jours ont lui pour nous sans doute, mais que vous dire? Il n'y a que là qu'on respire librement et qu'on puisse combattre l'invasion du spleen. Le

Daily-News pourrait-il nous indiquer un autre coin du monde où l'on chantât avec un si charmant entrain la *Timbale d'argent*? Le prince de Galles a ri, dit-on, plusieurs fois de suite à cette soirée des Bouffes-Parisiens. A force de rire, il est tout à fait guéri.

Attendez. Bien d'autres voyageurs de haute volée vont l'imiter. On annonce déjà le roi de Portugal. N'a-t-on pas aussi quelque peu parlé du shah de Perse? Le vice-roi d'Egypte vient de faire retenir un pied-à-terre. On nous promet aussi le sultan pour cet été. Il y aura par-dessus le marché bon nombre de princes du Nord. Qui les appelle ainsi tous, les uns après les autres? Aujourd'hui, c'est la *Timbale d'argent*, demain ce sera une nouvelle comédie d'Alexandre Dumas fils, ou bien un tableau de Gérôme. La mappemonde entière n'ignore point qu'elle trouvera une nouveauté chez nous tous les matins.

Goëthe a dit: « Les Allemands sont la racine de » l'arbre; les Français en sont la fleur; les An- » glais, le fruit. » Le mot est d'un grand poëte qui voulait flatter un peu tout le monde, et pourtant il renferme quelque chose de vrai. Pourquoi court-on surtout à la fleur? Je ne sais; mais, suivant ce qui se dit aujourd'hui dans toutes les capitales, on regarde comme un crime de l'Europe d'avoir récemment laissé écraser un peuple qui s'est souvent prodigué pour les autres et sans lequel le continent ne serait pas habitable. Il paraît que le fils du tzar l'a dit, un jour, en termes très-vifs. Par la persistance qu'il met à être notre hôte, le prince de Galles confesse à sa manière la même vérité sociale. N'oubliez pas que ce futur roi d'Angleterre est marié à une princesse de sang germanique. N'importe. On voit qu'il tient pour le sentiment exprimé par l'Américain Jefferson: « En naissant, tout homme a deux patries; la » sienne d'abord, et en second lieu, la France. »

Une semaine de Paris, c'est une année d'ailleurs. Le prince de Galles ne s'est pas borné, vous le comprenez bien, à aller entendre la musique qui égaye. Le lendemain, il a visité le palais des Champs-Élysées, l'exposition des Beaux-Arts et l'exposition florale. Sur le milieu du jour, il assistait aux courses de Chantilly, les plus brillantes de la saison; le soir, il prenait place à la réception du duc d'Aumale. On a parié, au dessert, en prenant le cheval de lord Hamilton comme point de gageure, et l'Altesse voyageuse a eu l'agrément de perdre trois cents louis qui sont demeurés entre les mains du noble propriétaire du château. Au retour, le surlendemain, le couple royal devait se porter à Versailles, à une séance de l'Assemblée nationale, si l'ordre du jour eût promis un peu d'orage. Comme on ne devait s'y occuper que d'une petite loi d'utilité publique, la partie a été remise ou délaissée. On s'est dédommagé, le soir, en allant aux *Cent Vierges*.

Tout va donc pour le mieux, mais c'est le sévère *Daily-News* qui ne sera pas content!

Ces jours-ci, le président de la République est venu de Versailles afin de visiter, lui aussi, l'exposition florale. Suite des plus modestes, deux amis seulement. Ce sont là les mœurs de la libre Amérique, qu'il faut décidément songer à implanter chez nous. On a pu s'assurer que M. Thiers est toujours vert, alerte, plein de vivacité. En parcourant le jardin improvisé, il trottait si vite, que ceux qui l'accompagnaient avaient peine à le suivre. Un détail à ne pas oublier: au tourniquet, le chef du Pouvoir exécutif avait tenu à donner lui-même au buraliste la pièce de vingt sous de rigueur. — Est-ce assez Washington? — Il serait superflu d'ajouter que le président est un assez savant botaniste pour appeler toutes les fleurs par leurs noms. — Trois ou quatre fois, il a causé avec les ouvriers chargés d'arroser ou de bêcher. — Pour ça, c'était de la part de cet illustre petit vieillard de la coquetterie et de la politique. Tout en se frottant aux gens du peuple, il faisait voir qu'il a toujours le larynx en fort bon état, contrairement aux bruits qu'on a cherché à faire courir. On a remarqué aussi qu'il a fait une assez longue halte auprès des œillets de poëte.

Ne s'est-on pas trop hâté de faire cette exhibition? Depuis deux ans, tout a souffert, les fleurs comme le reste. Les vrais amateurs demandaient qu'on attendît. Mais Paris ne peut pas attendre. Il a toujours 150 000 visiteurs à distraire ou à charmer, songez-y. Il est déjà prodigieux que douze mois après les deux siéges, il nous reste un pot de violettes. Cela n'empêche point les amateurs de se montrer impitoyables. On prétend que le jardinage adoucit les cœurs; avez-vous jamais entendu un horticulteur parler de ce qu'il aime et de ce qu'il n'aime pas? L'homme qui chasse le lion de l'Atlas ou le tigre des jungles est cent fois plus tendre dans ses propos, j'en réponds. Après ça, il faut convenir qu'il y a réellement à reprendre dans l'Exposition florale de 1872. En ce qui concerne le nombre, c'est exigu; au point de vue de la qualité ou de la rareté, cela pèche de même, et grandement. On trouve qu'il y a trop de Pivoines, presque pas de Tulipes, pas assez d'Azalées. La Rose n'est représentée que par un petit chiffre de variétés peu marquantes. En fin de compte, c'est une chose à recommencer en avril ou en mai prochain.

— Faites-nous de bonne politique et nous aurons de belles fleurs, disait un jardinier à M. Thiers en rajeunissant un vieux mot du baron Louis.

Ce brave homme avait raison, sans contredit. C'est parce qu'on a effroyablement mal géré les affaires de l'État depuis 1870 que le Fleuriste de Passy est en souffrance. Connaissez-vous le Fleuriste de Passy? Un vaste enclos, formé de terres précieuses, desservi par un bataillon d'artistes. Il est situé à deux cents pas de la Muette, presque en regard de ce pauvre bois de Boulogne qui était si vert et si bien planté de chênes et de mélèzes de ce côté-là. Notre ridicule manie de jouer au bastion a changé tout à coup ces oasis en un désert du Maroc. Ah! si vous saviez combien les habitants de ces parages maudissent le sabre de bois du général Trochu et l'inexorable cognée des officiers du génie!

Pour en revenir au Fleuriste de Passy, ç'a été longtemps la plus riche pépinière d'horticulture qu'on ait connue dans les deux mondes. On venait de tous côtés, même de Delhi, même du Japon, pour l'étudier et pour en prendre la photographie. Il faut rendre justice au baron Haussmann: pendant qu'il remuait notre or à la pelle, il avait fait de cet endroit un incomparable musée. On trouvait là, à foison, les fleurs de tous les climats et de toutes les formes. Nos jardins publics étaient sûrs de n'être jamais pris au dépourvu; l'hiver n'y faisait, ni la grêle de juillet non plus. Un peu avant la déclaration de guerre, me promenant par là, j'y ai vu une collection de Tulipes qui rendait jalouse la Hollande elle-même. Et quelle merveilleuse assemblée de Dahlias! J'ai parlé tout à l'heure des Azalées qu'on voit en ce moment au palais de l'Industrie. Qui voyait celles du Fleuriste s'imaginait être en face d'une invasion de tous les papillons du globe, bleus, roses, blancs, rouge-cerise, un éblouissement!

Pauvre Fleuriste de Passy! Il est écrit que les choses trop belles durent le moins. Nos désastres devaient l'ébrécher fortement. La guerre a commencé par lui enlever les bras qui retournaient son sol et ses terreaux. On lui a pris ses arbustes pour faire de puériles palissades. Du salpêtre qu'il employait on a fait de la poudre, et Dieu sait pour quel usage! Cependant, comme il était protégé par ce Mont-Valérien que le poëte de l'*Année terrible* appelle « un bon chien de garde », les Prussiens n'avaient pu l'atteindre. Nous nous disions: « Il va être épargné. » Eh bien, non. La lutte parricide engagée par la Commune devait avoir son contre-coup par là. Ainsi le chassepot a lancé ses balles coniques sur la vitre de ses serres; le canon a visé ses innocentes plates-bandes l'obus a pris la place des graines, des oignons et des semis. Voilà la guerre; et Catinat savait bien ce qu'il disait, quand il s'écriait que la plus petite branche de laurier coûtait toujours le prix d'une forêt de roses!

Et cette fois, ne l'oublions pas, nos Catinats n'ont cueilli que des cyprès.

Mais quoi! cette horrible aventure, commencée à Saarbruck, où l'on voyait un enfant ramasser une balle à deux cents pas du champ de bataille, si elle a accumulé les ruines autour de nous, elle nous aura bien aussi valu des enseignements et quelques compensations. Notre France renaît à vue d'œil. Vingt poëtes saluent ce réveil, qui devient de jour en jour un beau et consolant spectacle. J'ai parlé ici même, l'autre jour, des nouveaux vers de Victor Hugo. En regard de cette œuvre magistrale, on voit s'éveiller de jeunes et belles strophes, toutes animées du plus fier et du plus touchant amour de la patrie. On me permettra, par exemple, de m'arrêter un instant à un récent recueil de M. Alfred Busquet, l'auteur du *Poëme des heures*. Ce nouveau venu a pour titre: *Représailles*. Ce sont, ainsi que le dit l'auteur, des vers de haine et de colère. Ils ont été faits sous les bombes, pendant le siége.

De tout temps, les poëtes ont eu, comme les prophètes de Judée, le droit d'arrêter par le bras les grands de la terre et de leur dire leur fait sans mâcher les mots. M. Alfred Busquet use très-nettement du privilége. En s'adressant à ces Borusses qui nous ont, l'an dernier, accablés sous le nombre et traités d'une façon si impitoyable, il perce à jour la fausse auréole qui a suivi leur triomphe, suite d'une surprise. A l'empereur Guillaume, il dit: « Vieillard, prends bien garde. Nous sommes » dans un temps où la couronne tremble sur les fronts les plus augustes. » Au prince Frédéric-Charles: « Est-il vrai que tu sois un soldat? Ce » qu'il y a de sûr, c'est que, dans les châteaux de » la Loire, tu t'es comporté comme un ivrogne. » A M. de Moltke: « Tu n'as rien d'humain; tu » n'es qu'un théorème en chair et en os. Attends » un peu, et tu verras tes chiffres tomber comme » un château de cartes. » Si M. de Bismarck doit toute sa réussite à l'hypocrisie politique dont on lui fait partout un si grand mérite, si le prince de Mecklembourg s'est conduit comme un Scythe d'autrefois, M. Alfred Busquet ne le cache pas non plus et il exprime tout cela en stances vives et indignées.

Mais le poëte ne s'en prend pas qu'à ceux qui nous ont mis le pied sur la gorge. En archer qui n'oublie rien, il vise aussi l'ingratitude des voisins; en particulier, il frappe à ce sujet l'Italie au cœur. L'Italie à laquelle nous avons donné sans compter notre sang et notre or, l'Italie qui nous doit sa seconde renaissance et qui n'a pas honte de se jeter aujourd'hui dans les bras de la Prusse.

Italie! Italie! aux jours de ta misère,
Quand l'aigle autrichien te tenait dans sa serre,
Quand tes fils condamnés au *carcere duro*
Gémissaient, qu'Andryane était un numéro
Du bagne, et que foulée aux pieds lourds d'un barbare
Tu râlais, implorant, dans ta détresse rare,
Quelque secours venu du ciel ou de l'enfer,
Qui t'a tendu la main? Qui s'est armé du fer?
Qui, ramassant le gant pour la pauvre opprimée,
A dit à l'oppresseur: « Mais c'est ma sœur aînée. »

Des vers, dira Victor-Emmanuel, des mots et un peu de musique, et c'est tout. Propos de Savoyard. Un peu de patience. Nous verrons bientôt ce que l'avenir réserve à ce gros homme si oublieux. Déjà Mazzini mourant disait à ses amis:

— Il faut le refouler dans le pays des marmottes.

Je n'ai rien dit aujourd'hui des rosières. Vous devez savoir qu'elles sont autant à la mode que les volumes de vers. Le couronnement de Nanterre a fait du bruit. Toute la haute banlieue s'est agitée. Nanterre avait eu une rosière; Suresnes a voulu en avoir deux. Fontenay-aux-Roses vient d'en décréter une par semaine; Salency en prépare.

Quelques notables de Ville-d'Avray témoignaient le désir d'en avoir une. A cet effet, on alla en référer avec les autorités compétentes.

— Ah! sacré nom d'un petit bonhomme, s'écria un des adjoints, vous vous y prenez trop tard, messieurs; nous ne pourrons nous en procurer une que pour l'année prochaine.

PHILIBERT AUDEBRAND.



SALON DE 1872



L'ÉDUCATION D'AZOR

Tableau de M. Perrault

(Appartenant à MM. Goupil et Cie).

SALON DE 1872



MENDIANTES BRETONNES (FINISTÈRE)

Tableau de M. Hublin

(Appartenant à MM. Goupil et Cie).

PORTRAIT DE DON EUSTAQUIO DIAZ DE RADA

D'APRÈS UN DESSIN DE DON TOMAS PADRO.

Dans les premiers jours de l'insurrection carliste, qui agite en ce moment l'Espagne, le nom de ce personnage a figuré plusieurs fois dans les dépêches télégraphiques qui nous tiennent plus ou moins exactement au courant de ce qui se passe dans la Péninsule.

Et, en effet, Diaz de Rada est le premier des généraux du prétendant qui ait levé l'étendard de la révolution.

Il ne tarda pas à disparaître de la scène. On a dit qu'il avait passé la frontière française à la suite d'un échec, et pour échapper aux forces du Gouvernement qui le serraient de près. On a, d'autre part, prétendu qu'il avait péri dans une rencontre avec les troupes régulières. Mais la version la plus accréditée, suivant des informations particulières, reçues en même temps que le dessin que nous reproduisons aujourd'hui, c'est que son commandement lui a été retiré par le duc de Madrid, qui doutait de sa fidélité, et qu'il a émigré en France.

Ce ne serait pas la première fois, au surplus, qu'il viendrait nous demander asile. Bien que la vigueur et l'énergie de sa physionomie n'annoncent pas la vieillesse, il est assez âgé pour avoir pris part, de 1834 à 1839, à la lutte entre don Carlos VII, grand-père du prétendant actuel, et la reine Isabelle.

Il servait, avec le grade de capitaine, dans l'armée carliste.

Il fut de ceux qui n'acceptèrent pas la convention de Vergara, et émigra en France.

Quelques années plus tard, il profita d'une des nombreuses amnisties qui suivent, en Espagne, les désordres civils sans en empêcher le retour, et, se mettant au service de la reine Isabelle II, il sollicita et obtint sa réintégration dans son emploi de capitaine, avec le titre honorifique de commandant.

Il faisait partie des troupes fidèles à la reine, au combat de Vicalvaro; ce qui ne l'empêcha pas, après le succès d'O'Donnel, d'obtenir de ce chef, devenu tout-puissant, la confirmation du grade de lieutenant-colonel que lui avait fait accorder, pour sa belle conduite dans cette journée, le général Blaser, dont la protection l'avait déjà fait commandant titulaire en deuxième, puis en premier.

Plus tard, il entra en relations avec Prim et le seconda pendant la longue période de conspiration libérale qui amena la chute du trône d'Isabelle, en 1868.

Il fut nommé *brigadier* (grade intermédiaire entre ceux de colonel et de maréchal de camp) en récompense des services qu'il avait rendus à la cause de la révolution, et, bientôt après, il eut le commandement général de la province de Burgos.

On voit que, quel que fût le parti triomphant, le favoritisme, si usité en ce pays, n'oubliait jamais Diaz de Rada.

Mais différentes circonstances ayant inspiré, contre lui, de la défiance au gouvernement d'Amédée, ce commandement lui fut retiré avant l'explosion de l'insurrection carliste actuelle.

C'est alors qu'il prit parti pour le duc de Madrid (Carlos VII).

Après ce que nous avons vu de sa carrière militaire et politique, il ne faudrait pas s'étonner, s'il n'est pas mort, de le voir, au premier jour, prendre rang parmi les défenseurs du roi Amédée.

A propos de don Eustaquio Diaz de Rada, nous avons parlé de la *convention de Vergara*. Ce qui se passa, alors, est assez remarquable pour qu'il y ait, en ce moment, intérêt à en retracer le souvenir.

Notons, d'abord, que la contrée où vient de commencer l'entreprise du duc de Madrid contre le roi Amédée, est précisément celle où se termina la guerre de don Carlos V son aïeul contre Isabelle II.

Cette guerre ruinait et désolait l'Espagne depuis près de sept ans.

Les populations désiraient ardemment la paix. Les combattants des deux partis, et surtout leurs chefs étaient fatigués de cette série interminable de combats qui n'amenaient point de solution.

Espartero, général en chef des forces de la reine, trouva le moyen d'avoir, soit par lui-même, soit par des généraux de son état-major, quelques conférences avec Maroto qui commandait les troupes de don Carlos.

La réponse de don Carlos à la communication que lui fit Maroto des propositions d'Espartero, en le pressant de les accepter, fut : *Plutôt mourir que de céder.* »

Pour savoir jusqu'à quel point il pouvait compter sur le dévouement de ses partisans, il voulut passer une revue de ses troupes stationnées près d'Elgueta.

« Volontaires, leur dit-il, me reconnaissez-vous pour votre roi? Êtes-vous disposés à me suivre partout?

» Oui, oui, vive le Roi! » crièrent les deux premiers bataillons composés de Castillans.

Mais cet enthousiasme ne se propagea pas dans les autres bataillons. Un silence glacial accueillit sur toute la ligne, les paroles que leur répétait don Carlos : « Mes enfants! vous ne me dites rien? ne m'entendez-vous donc pas? »

Et quand le brigadier Iturbide expliqua, en langage basque, à la division de Guipuzcoa, que le roi désirerait savoir s'ils voulaient la guerre ou la paix, de toutes parts éclatèrent les cris : « La paix! la paix! »

Don Carlos consterné s'éloigna pour se rendre à Villafranca.

Il fit encore quelques efforts pour relever sa cause, appela près de lui d'autres troupes qu'il croyait plus sûres, accepta la démission de Maroto en l'autorisant à passer à l'étranger, et nomma à sa place, le général Negri que les soldats arrêtèrent lorsqu'il se présenta pour prendre leur commandement, et à qui Maroto donna les moyens de se réfugier en France.

Maroto pressé par Espartero qui menaçait de l'envelopper, tenta vainement d'obtenir au moins quelques conditions favorables au prétendant. Et le 31 août 1839, les généraux de don Carlos, La Torre, Urbiztondo, Toledo et Linarès, arrêtèrent et signèrent, à Vergara, avec les délégués d'Espartero, Linage et Zabala, une convention qui reconnaissait les emplois, grades et décorations de tous ceux qui avaient servi don Carlos sous les ordres de Maroto, et leur laissait la faculté de passer au service de la Constitution de 1837, du trône d'Isabelle II et de la régence de la reine mère (Christine), ou de se retirer chez eux ou à l'étranger.

Maroto se rendit alors au quartier général d'Espartero établi à Vergara; ses troupes l'y suivirent bientôt. Les deux généraux se portèrent ensemble à leur rencontre, et se placèrent au milieu du cercle qu'on leur fit former.

« Voici vos frères, leur dit Espartero, en leur montrant ses bataillons. Allez les embrasser comme j'embrasse votre général. »

En même temps il se jeta dans les bras de Maroto. L'ordre fut donné de former les faisceaux, et aussitôt les troupes des deux camps se confondirent et s'embrassèrent en poussant des cris de joie.

On vit bientôt une multitude de paysans et de paysannes accourir du haut des montagnes prendre part à l'allégresse des soldats, et célébrer avec eux par des chants et des danses la fin d'une lutte si longue et si douloureuse.

Peu à peu, les bataillons carlistes qui ne s'étaient pas trouvés présents à ces scènes, vinrent apporter leur adhésion.

Don Carlos essaya encore de résister avec quelques milliers d'hommes qui lui étaient restés fidèles; mais, poursuivi par des forces considérables, il en fut réduit, le 14 septembre 1839, à passer la frontière française, et, bientôt après, commença son internement à Bourges dont on connaît l'histoire.

Tel fut le dénoûment de la guerre entreprise par don Carlos V. Nous ne saurions dire, dès à présent, comment finira la revendication que renouvelle son petit-fils et dont nous venons de voir le commencement.

ÉLIE FRÉBAULT.

SALON DE 1872

(Quatrième article)

On a vu, on verra toujours, à côté des artistes convaincus et fermes qui marchent, d'un pas décidé, à travers les railleries, les hostilités, les insultes, vers l'idéal qu'ils ont choisi de bonne heure, une foule bien plus considérable d'artistes moins personnels, souvent habiles, presque toujours laborieux, osciller sans cesse d'un pôle à l'autre, de gauche à droite, cette année imitant Jacques, l'année suivante copiant Pierre, et poursuivant sans cesse le succès immédiat, le succès de mode, qu'ils atteignent ordinairement. Triomphes de Salon, triomphes d'argent, ces peintres de savoir-faire remportent, de leur vivant, toutes les victoires apparentes; dès qu'ils sont morts, on n'en parle plus, souvent on s'empresse de les croire morts. L'exportation pour l'Amérique, qui prend chaque jour des proportions plus considérables, donnera, sans nul doute, une extension effroyable à cette fabrication de tableaux médiocres, et nous devons nous attendre à un abaissement prochain du niveau de l'art. Il est de notre devoir, autant que de notre intérêt, à nous tous qui nous intéressons aux destinées de l'art national, de prêter notre plus sérieuse attention aux efforts de ceux qui résistent à cet entraînement de décadence. Saluons d'abord avec respect ceux qui cherchent le beau; aimons et fréquentons ceux qui étudient le vrai; quant à ceux qui n'ont souci que du joli, du succès, des apparences, abandonnons-les à leur fortune.

Je cherche autour de M. Jules Breton que nous avons admiré l'autre jour, et je trouve encore dans la salle qu'illustrent les *Femmes à la Fontaine*, quelques beaux morceaux de peinture, très-vibrants, très-puissants, très-sincères, qu'on ne saurait confondre avec l'odieuse peinture de modes. M. Léon Bonnat, dont la main devient chaque jour plus sûre et plus robuste, a montré dans sa vieille *Femme d'Ustaritz* ce que la vieillesse et la laideur peuvent prendre d'expression forte et noble par l'interprétation magique de la vision pittoresque. Cette étude, large et serrée, est un tableau de maître. Dans les *Cheiks d'Akabah*, le peintre a employé toute la vigueur éclatante de son pinceau à faire apparaître, devant les yeux éblouis, les solitudes farouches de l'Arabie Pétrée. Les gorges pierreuses, où font halte les chefs arabes accablés par la chaleur, reflètent le soleil sur leurs crêtes et enferment l'ombre dans leurs plis avec une dureté écrasante sous laquelle tremblent les regards. La gravité fière et silencieuse des Arabes qui s'avancent sur un seul rang, couverts, eux et leurs montures, de manteaux éclatants et d'ornements bariolés, contribue encore à donner à cet âpre paysage une solennité vraiment grandiose.

Quels bonds extravagants, quelles allées et venues nous font faire aujourd'hui nos peintres à travers le monde! M. Bonnat est en Arabie; à côté de lui, M. Brion reste fidèle à sa chère Alsace, qui lui a déjà fourni tant de gracieuses et même de hautes inspirations. La *Gullertanz* (danse du coq) est composée avec l'habileté de bon aloi qu'on reconnaît depuis longtemps à M. Brion. Quoi de plus difficile, de plus délicat que d'ordonner un tableau avec logique, de façon que toutes les parties, l'architecture et le paysage, le groupement des figures et leurs attitudes, le caractère du dessin et l'harmonie des couleurs, concourent à donner plus de force à une impression unique! Cette science était autrefois celle qu'on voulait connaître d'abord, car c'est la science fondamentale; l'École française lui a dû ses plus durables succès. Aujourd'hui nous avons changé tout cela;



en général, on ne cherche guère au delà du morceau; nous pourrions citer tel et tel peintre, justement renommé, qui n'a jamais su assembler deux figures, encore moins agencer plusieurs groupes pour une action commune. M. Brion, au contraire, s'est toujours distingué par un soin particulier de la composition; et nous trouvons sous ce rapport, dans le *Gullertanz*, les qualités distinguées qui assurèrent autrefois un succès si légitime à la *Lecture de la Bible* et à la *Lecture du Contrat*. Le premier aspect du tableau est, par la seule combinaison des couleurs tendres, d'une fraîcheur invitante et joyeuse, que l'on retrouve, par l'analyse, dans tous les détails. Un hangar de village, une halle aux grandes arcades, ouvre d'un côté sur la campagne en fleurs. Au pilier central est accroché le coq, prix du combat, parmi les fleurs nouvelles, les drapeaux tricolores, les lanternes allumées; autour de ce trophée dansent, tournent, s'enlèvent les couples alsaciens, en grand costume de fête, accompagnés par l'orchestre rustique installé dans un coin. Tout est joyeux, heureux, naturel, dans cette toile, et les douces figures de ces belles filles, fortes et rougissantes, et les tendres attitudes de ces beaux garçons, robustes et innocents! Trouver à ce degré le point juste où l'observation devient poétique, sans tomber dans l'affectation ou la fadeur, c'est faire œuvre d'un profond et délicat artiste!

Que nous voudrions trouver cette franchise dans les ouvrages d'un homme trop habile, M. Bouguereau! M. Bouguereau, qui débuta autrefois, à son retour de Rome, par des études antiques d'un charme si distingué, n'a jamais pu se décider à prendre un parti devant les attraits multiples de la nature et les séductions non moins nombreuses de la tradition. Oscillant sans cesse, dans ses imitations, entre les maîtres anciens et les maîtres modernes, il expose chaque année au Salon des tableaux qui portent toujours la marque d'un savoir-faire particulier, sans porter jamais l'empreinte d'un style véritablement personnel et original. *Pendant la moisson* est un groupe bien arrangé, comme M. Bouguereau sait faire, d'une jeune paysanne italienne jouant avec son enfant sur une gerbe coupée; le dessin est soigné, la peinture léchée; c'est charmant, et pourtant peu expressif. Quant à la *Faucheuse*, c'est une figure évidemment inspirée par les paysannes grandioses et poétiques de M. Jules Breton; on y reconnaît leur attitude, leur style, jusqu'à l'arrangement habituel des couleurs dans le costume; mais la poésie naturelle, profonde, intime qui anime les figures franchement rustiques de M. Breton a fait place à une expression doucereuse et sentimentale, qui indique le passage de l'émotion directe à l'émotion artificielle, de la splendeur du vrai au mirage du factice.

M. Bouguereau fait école, et c'est un véritable malheur. Beaucoup de jeunes gens, des mieux doués, se laissent entraîner aux séductions légères de cet art facile et brillant, et produisent, avec fécondité, des œuvres sans caractère qui pervertissent le goût public déjà si incertain. On regrette notamment de voir s'engager dans cette voie M. Perrault et M. Auguste Cot, dont les débuts promettaient des convictions plus fortes. M. Perrault expose deux tableaux, tous deux composés avec esprit, peints avec habileté: le *Mobilisé*, scène de désespoir dans la neige, une jeune femme, avec son enfant, retrouvant le cadavre de son mari sur un champ de bataille; l'*Éducation d'Azor*, groupe de jeunes filles apprenant à leur chien à faire le beau et à garder un morceau de sucre sur le nez. Ce dernier tableau est d'une dimension tout à fait disproportionnée avec la petitesse du sujet; quant au *Mobilisé*, on y trouve des étoffes si propres, des visages si frais, que la plupart des passants oublient d'en emporter une impression douloureuse. Le *Jour des Morts au Campo-Santo de Pise* et la *Dyonisa*, par M. Cot, ont certainement plus de tenue; M. Cot travaille en Italie, dans le voisinage des maîtres; il n'a point perdu le goût des belles formes et des grandes lignes; néanmoins, la tendance à l'afféterie, à la recherche du joli, du mondain, du convenu, est déjà trop visible dans ses toiles luisantes et cirées, pour que les gens de bonne volonté ne lui crient pas à haute voix: « Gare! gare! c'est par là qu'on glisse! »

M. Betseilère est, à coup sûr, bien moins habile que M. Perrault. Son *Oublié!* n'a pas, à vrai dire, de qualités pittoresques remarquables; mais telle est la force d'une émotion puissante, simplement exprimée, que ce pauvre mobile, blessé et se traînant sur la neige, au milieu de la plaine immense, semée de cadavres, où n'apparaît aucun sauveteur, nous emplit d'angoisse et de terreur.

Pour trouver, sur la dernière guerre, un tableau complétement réussi, aussi satisfaisant au point de vue de l'exécution que de la conception, il faut aller chercher l'*Ambulance internationale par un temps de neige*, de M. Castres. Rien de plus simple, rien de plus vrai, rien de plus touchant. Sur la grande neige, après la bataille, s'avance un cacolet, traîné par un mauvais cheval gris, où sont assis, côte à côte, des blessés français et allemands. Autour de la voiture, qui s'achemine avec lenteur vers la ferme prochaine, marchent, silencieux et recueillis, les chirurgiens et les infirmiers en costume civil, avec la large casquette d'ambulance, et portant le brassard à croix rouge. Toutes les figures de cette petite toile sont étudiées, groupées, peintes avec une vigueur pénétrante d'esprit et de main, qui font le plus grand honneur à M. Castres, que ce début place, du premier coup, au premier rang de nos peintres de genre.

Non loin de M. Castres, on a justement remarqué pour les mêmes qualités, mais poussées à un degré moindre, les deux tableaux de M. Dupay: *Fusiliers marins de la division Pothuau*, et une *Grand'garde aux environs de Paris*. Cette dernière composition surtout, prise sur le vif, est d'un aspect tout à fait saisissant. Un groupe de fusiliers, abrités dans une grande porte, derrière le mur d'une maison, veut traverser une rue qu'enfile la fusillade des Allemands, postés dans la plaine à l'extrémité du village. Un camarade a déjà roulé sur le pavé, atteint au cœur; un autre s'élance et pirouette, avant de tomber à son tour. Effarés, échevelés, tous les soldats, serrés l'un contre l'autre, passent avec précaution la tête hors de leur cachette, et s'apprêtent à risquer leur vie de la même façon. Il ne manque à cette petite toile, si vivante, si émouvante, pour être un chef-d'œuvre parfait, qu'un peu plus de solidité dans la peinture et de sûreté dans le dessin.

GEORGES LAFENESTRE.

L'INCENDIAIRE

Nouvelle

(Suite.)

Stanislas avait suivi son amie, mais sans parvenir à gagner de vitesse. Aux premiers coups de feu, il la vit chanceler sur sa selle et quitter les étriers. Fou de rage, il leva son sabre et arrêta son cheval court.

Il mit pied à terre et s'agenouilla en soulevant le corps de Ludmilla. Une balle l'avait atteinte en pleine poitrine, et la neige était tachée par le sang qui s'échappait de la blessure.

A la vue de son fiancé qui l'enveloppait de ses bras, elle eut encore la force de soulever ses paupières alourdies. Son œil bleu, déjà voilé par l'ombre de la mort, jeta comme un éclair d'amour, son pâle et doux visage s'illumina d'un triste sourire, ses lèvres s'entr'ouvrirent, et son dernier souffle s'exhala dans un baiser.

— Adieu, chère Ludmilla, dit Stanislas. Ta mort sera vengée, adieu.

Pendant qu'il remontait à cheval, une voix donna le commandement de cesser le feu, et un officier s'avança seul.

— Bas les armes! dit-il en abaissant son épée.

— Est-ce un gentilhomme qui me parle? dit Stanislas d'une voix sourde.

— Fils de prince. Toi, qui es-tu?

— Le comte Ornowski. Tes soldats viennent d'assassiner ma fiancée.

— Ici?... Ta fiancée?...

— Une patricienne de Varsovie. Des cavaliers qui se battent au pistolet avant la charge, c'est une félonie.

— Comte Ornowski, au sabre.

— Il est trop tard pour la sauver, mais il m'est doux de me battre pour elle. A toi!

Le combat avait cessé. Immobiles, Russes et Polonais suivaient ce duel à l'arme blanche. Au bout d'un engagement acharné de part et d'autre et de quelques passes rapides, l'officier russe fut traversé de part en part. Aussitôt la troupe de ses cavaliers enveloppa les volontaires, et bientôt ils filèrent sur leurs lignes, entraînant leur proie.

Quelques heures après, une voiture attelée de quatre chevaux arriva sur le lieu du combat et emporta les corps de l'officier russe et de Ludmilla. Le premier fut dirigé sur Saint-Pétersbourg. Celui de Ludmilla obtint le privilége d'être rendu à sa famille.

Le général, sous le coup de la perte de son fils unique, ne se sentit pas le courage d'ordonner des exécutions militaires. Il en référa au gouverneur de Varsovie, et celui-ci jugea que l'heure était favorable pour faire de la clémence un acte politique. Par suite de ces circonstances, le comte Ornowski et Bernard furent déclarés prisonniers de guerre et transférés dans une place forte située sur la frontière autrichienne.

L'impression causée à Stanislas par la mort de Ludmilla avait été violente et, par son excès même, elle ne fut pas de longue durée. Sa douleur se confondit bientôt avec l'ennui de sa captivité. Un mois s'était à peine écoulé depuis son départ de Varsovie, quand il apprit le 19 mars que la lutte armée était supendue. Les événements accomplis n'avaient eu pour effet que de le plonger dans une sorte d'atonie, d'indifférence absolue pour un passé inexorable et un avenir sans espérance.

Bernard, devenu son compagnon de captivité, avait cherché à combattre la torpeur où il voyait plongé son jeune maître, mais ni le souvenir de sa famille, ni le sentiment du devoir accompli, ni l'amour de la patrie n'avaient le pouvoir de réveiller son âme engourdie, et il dut renoncer à une tâche inutile.

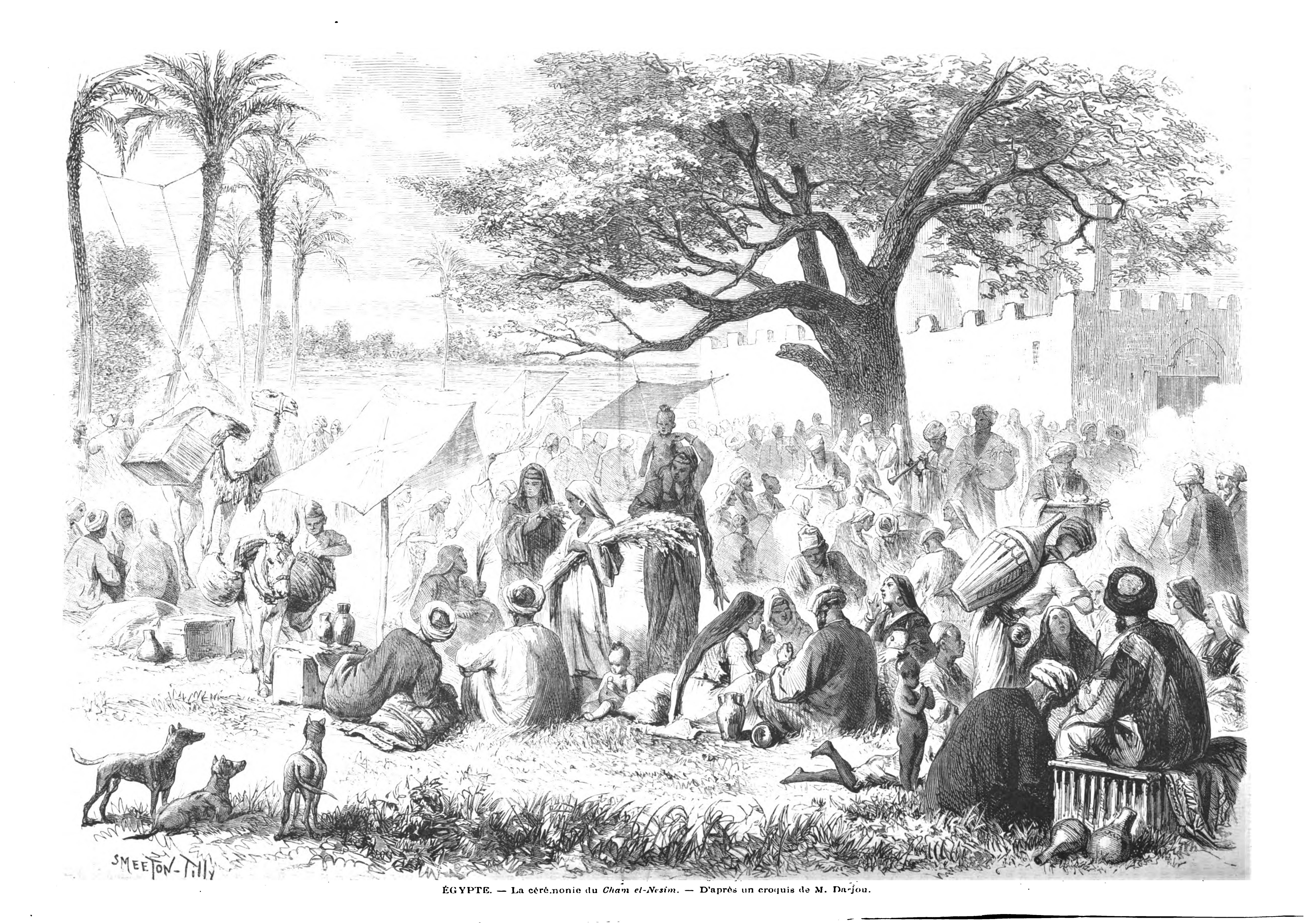
Leur captivité durait depuis un mois, quand le gouverneur de Varsovie donna l'ordre de diriger les prisonniers des places-frontières sur la Sibérie.

La veille du jour fixé pour le départ, Bernard, selon son habitude, venait de tirer de sa poche une bourse de cuir qui renfermait du tabac et se préparait à bourrer sa pipe, l'unique distraction des longues heures, lorsqu'il remarqua un papier soigneusement roulé qui en remplissait le fourneau. Ce billet portait le timbre du Comité central, et était adressé au comte Stanislas Ornowski, volontaire. Bernard s'empressa de le remettre à son seigneur, qui l'ouvrit et lut ces mots:

« Liska W. envoie ses affectueux souvenirs à son chevalier du bal de Varsovie. Elle n'oublie pas qu'il a perdu le bonheur le jour de la mort de sa chère fiancée Ludmilla, sans la consolation d'avoir délivré sa patrie. Son amie Liska a consolé la mère et la sœur de Stanislas Ornowski, en leur donnant l'espoir d'obtenir la liberté du chef de leur famille. Elle s'emploiera activement à sa délivrance. En attendant, elle garde à son chevalier le souvenir fidèle d'une tendre amie, et ses vœux le suivront dans sa captivité. »

Cette lettre rendit le courage à Stanislas. L'énergie fit place à la résignation passive et le tira de son accablement. Liska pensait à lui, et son image vivante remplaçait déjà dans sa pensée le souvenir décoloré de Ludmilla.

Il était presque joyeux; sa voix, en parlant à Bernard, avait une vibration nerveuse et fébrile. Il se promenait avec agitation dans son étroite cellule. Il lui semblait que ce caveau sombre venait de s'emplir de lumière et, par un singulier



ÉGYPTE. — La cérémonie du *Cham el-Nesim*. — D'après un croquis de M. Darjou.



CURIOSITÉS PITTORESQUES DE LA FRANCE. — Le glacier de Pelvoux, la chute du Gy et la vallée de Vallouise (Dauphiné).

mirage, il voyait se dresser à ses yeux une apparition magique. Il interrogeait la voûte de son cachot, comme si sa tête allait soulever le couvercle lourd de cette tombe qui l'enfermait vivant dans une armure de pierre. Il murmurait une poésie de sa jeunesse :

Au fond des amères douleurs,
Il est parfois un charme étrange;
On dirait qu'à travers les pleurs
Brille un pâle sourire d'ange.

Au fond de nos plus doux bonheurs,
On sent comme un âcre mélange;
Il est des poisons dans les fleurs,
Ainsi de l'homme un Dieu se venge.

Ne pouvant jouir ni souffrir,
Ne sachant vivre ni mourir,
L'âme, sans force et sans croyance,

Ne garde même du passé
Qu'un vain souvenir, — effacé
Par les ailes de l'Espérance!

— Mon cher seigneur, dit Bernard, je ne serai tranquille qu'après avoir allumé ma pipe avec la lettre du Comité central .. Donnez-la moi.

— La voilà, dit Stanislas avec un soupir.

— Morte la flamme, mort le secret.

Et il songea :

— Morte Ludmilla, mort l'amour.

— Penses-tu, Bernard, reprit Stanislas après un intervalle de silence, que nous pourrons redevenir bientôt libres?

— Je l'espère, seigneur. Le Comité central a l'habitude de tenir ses promesses.

On connaît le rôle actif et énergique que le Comité central de Varsovie a joué dans la dernière convulsion de la Pologne. A l'origine, ses fondateurs étaient des étudiants de l'Université. C'est qu'il y a dans la jeunesse des trésors de séve vitale et de générosité. Bientôt secondé par les conseils et l'expérience de patriotes qui promirent leur aide, le Comité central eut une organisation régulière et plus étendue.

Les révolutionnaires se formèrent par dizaine avec un dizainier.

D'après la formune du *Centre* :

Le dizainier est une fraction de la dizaine,

La dizaine est une fraction de la nation,

La nation est une fraction de l'humanité.

La formule du sceau disait : « *Laboremus.* »

Un peu plus tard, le Comité central prit un caractère national; il enveloppa les citadins et les paysans, et enfin la Noblesse et le Clergé. Il eut un journal, « *le Mouvement* ». Il rendait des décrets, percevait des impôts, et prononçait des jugements sans appel aveuglément exécutés. C'est par ce pouvoir occulte que Stanislas avait reçu dans sa prison, sous l'œil des geôliers russes, la lettre de Liska qui lui rendait l'espérance.

Charles Joliet.

(La suite prochainement.)

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

On a tant parlé de responsabilités, cette semaine, que je crois opportun d'étudier sommairement la *Théorie des responsabilités*.

Le sujet d'ailleurs est intéressant et plein de variété, le nombre et la nature des responsabilités étant infinis et n'ayant jamais été catalogués officiellement, non plus que la manière dont elles se mesurent, s'exercent et s'appliquent.

Il y a deux sortes de responsabilités. Je veux dire deux responsabilités essentiellement distinctes et dont la différence est fondamentale :

La responsabilité envers soi-même;

Et la responsabilité envers les autres.

La première est infaillible : je me jette à l'eau sans savoir nager, je me noie; c'est immanquable; vous jouez à la Bourse, vous êtes volé; vous vous confiez à une femme, vous êtes trompé; vous le saviez d'avance, c'est votre faute : « Tu l'as voulu, Georges Dandin! »

La deuxième, selon le cas, est la plus légère ou la plus lourde, la plus illusoire ou la plus efficace; ça dépend absolument des situations, des circonstances, du hasard. Le succès ou l'échec, ici, sont les juges ordinaires de l'innocence ou de la culpabilité; l'audace et l'habileté du « responsable » jouent un grand rôle.

Quand il s'agit de soi-même, on ne saurait être trop prudent, étant sûr de payer les pots cassés; quand il s'agit des autres, on ne saurait être trop habile, car il ne s'agit que de ne pas se laisser prendre.

Les responsabilités politiques entrent évidemment dans la seconde catégorie. La politique, c'est « les affaires des autres. » Et ici, la même distinction se présente. On peut faire les affaires des autres « à *leur* profit » ou « à *son* profit. » Ce dernier cas est, de tous, le plus fréquent.

C'est celui qui entraîne le moins de responsabilité politique; sinon en droit, au moins en fait, parce que « le responsable, » travaillant pour lui-même, substitue forcément à la responsabilité envers les autres la responsabilité envers lui-même, laquelle est toujours efficace; de sorte que, si lourde que puisse être la responsabilité politique, elle ne compte plus pour rien, étant beaucoup moins redoutable que l'autre.

Ceci a besoin d'un exemple pour être bien compris.

Voici un souverain, prince, roi, sultan ou empereur, peu importe. S'il exploite sagement sa souveraineté, il est clair qu'il peut s'en faire du bien. Ce n'est pas toujours une raison pour que son peuple en profite, c'est vrai; mais tant que les souverains ne se démolissent pas eux-mêmes, il est à peu près certain que les peuples ne prendront pas l'initiative de les démolir. Si celui-ci mène mal sa barque, il tombe; c'est sa faute personnelle, qu'il paye personnellement. Et si le peuple paye les pots cassés, qu'est-ce que cela peut faire? quelle responsabilité sérieuse peut-il en sortir? Un prince détrôné n'a plus rien à craindre. C'est comme si les tribunaux punissaient le suicide accompli d'une amende de 25 francs.

Le pis qui puisse arriver aux souverains déchus, c'est de ne pas être restaurés; mais ici, les responsabilités légales n'ont rien à faire, et ce n'est point par arrêt de justice qu'on empêche une restauration. Quant au reste, rien ne s'oppose à ce que le responsable détrôné se fasse une vie très-douce, mangeant chaud, buvant frais et se tenant les pieds secs.

C'est là le caractère spécial des responsabilités politiques; elles n'ont qu'une sanction effective et sérieuse : On perd sa place.

Mais comme, neuf fois sur dix, on l'avait perdue par l'effet de la responsabilité envers soi-même, cela produit juste le même résultat qu'une condamnation contre un insolvable.

Et si l'on m'objecte qu'on a vu des princes, des rois et des empereurs payer de leur tête ou de leur liberté — Charles Ier, Louis XVI, Napoléon Ier — je répondrai qu'ils avaient commis la plus grave de toutes les fautes envers eux mêmes et la plus grande des maladresses, celle qui, seule, donne une sanction à la responsabilité envers autrui : Ils s'étaient laissés prendre.

« *Ne vous laissez pas prendre* » et « *N'avouez jamais!* » voilà les deux axiomes préservateurs de l'homme politique; et il y en a un troisième que je recommande à l'attention publique : « *On n'a jamais pu savoir au juste tout ce qu'on peut faire sans être pendu.* »

Cela tient à un principe qu'il faut mettre en lumière et qui donne la clé de bien des choses; c'est que : « *Les responsabilités politiques sont bien rarement au comptant; ça ne se paye qu'à terme; on les lègue à ses successeurs.* »

Quand Louis XV disait : « Après moi le déluge, » il ne faisait que donner à ce principe une formule concise et humoristique; mais le principe y était.

Voilà, relativement aux gouvernants, toute la théorie des responsabilités. Quant aux gouvernés, c'est autre chose.

Les gouvernés payent tout; tout absolument. Il ne se perd pas une miette de responsabilité qui ne leur retombe sur le dos. Il ne se casse pas pour deux liards de verre qu'ils n'en payent pour deux sous. Et c'est tout naturel; je dirai presque que c'est juste, parce que, sans tenir compte de leur responsabilité envers autrui, ils ont toujours encouru la plus grave des responsabilités : la responsabilité envers eux-mêmes.

S'ils ont des souverains qui pataugent, des gouvernants qui cassent ou font casser leurs vitres, c'est qu'ils le veulent bien. Le grand coupable, le grand responsable de toutes les responsabilités politiques, c'est la bêtise publique. Et jamais elle ne manque de commettre la plus lourde des fautes, celle qui se paye infailliblement : « Elle se laisse prendre. »

Épiloguez, analysez, raffinez tant que vous voudrez; du diable si, dans cette matière si vaste, vous trouvez autre chose. Je vous défie absolument de formuler quoi que ce soit de raisonnable qui ne se trouve contenu, soit explicitement, soit implicitement, dans les quelques lignes que vous venez de lire.

Croyez-vous que si M. Rouher, au lieu de se jeter de nouveau dans la politique, s'était tenu tranquillement chez lui, à Cercey, croyez-vous qu'on serait allé le chercher là pour lui faire subir les deux séances désagréables par lesquelles il vient de passer? Du tout; soyez-en sûrs. Mais M. Rouher a péché contre la règle fondamentale de tout le système. En se faisant élire, en entrant dans l'Assemblée, « il s'est laissé prendre. »

Croyez-vous que la nation française, si elle eût montré plus de sens et moins de docilité, si elle n'eût pas fait les élections que vous savez, et les plébiscites; hélas! — croyez-vous qu'elle eût à payer aujourd'hui de si lourdes charges? Eh! mon Dieu, non. Mais la sottise publique a fait son œuvre ordinaire : « Elle s'est laissée prendre. »

Le général Trochu, lui, n'a pas donné dans ce panneau; il s'en est allé à temps; et vous avez pu voir dernièrement, par un document officiel, qu'il n'était pas responsable : « Il ne s'est pas laissé prendre. »

Tirez la morale vous-mêmes, — si toutefois il y en a une.

— *Lundi soir*, — voici la loi militaire qui fait son entrée. Il n'était que temps. Depuis tantôt quatre mois l'Assemblée, débordée par les grosses questions urgentes, paraissait ne plus savoir où elle en était. On ne faisait plus que des lois de rencontre et d'occasion, de la pacotille parlementaire, de la camelotte législative; on ne travaillait plus, — comme disent les Parisiens — que « dans le bibelot ». Voici de la besogne sérieuse, et la plus grosse peut-être qu'on pût entreprendre.

Cette fois, l'opinion publique a fait son métier, quoi qu'on ait pu dire; elle s'est tenue ferme et a su exiger le service obligatoire. Elle l'a; c'est chose faite, et même les subterfuges de « la substitution » et du remplacement déguisé n'ont pu se glisser dans la loi. C'est un bon symptôme cela; et quand les fautes servent, quand les leçons profitent, tout n'est pas perdu. Outre le bénéfice immédiat, il y a une promesse considérable pour l'avenir. Cela permet d'espérer que la bêtise publique n'est pas absolument incurable et que nous arriverons peut-être, — nous qui, pris individuellement, sommes en général assez intelligents, — à n'être plus, pris en bloc..., ce que nous avons été trop souvent.

Mardi soir. — On s'y attendait : M. le duc d'Aumale a parlé; non point pour critiquer la loi, mais pour faire un manifeste en réponse aux lettres de Lucerne et d'Anvers. Il a planté son drapeau : le drapeau tricolore.

Ça a été quelque peu poncif et tiré par les cheveux; on a vu la chose de loin, et comme dans les opéras-comiques on voit poindre et se préparer le grand air de bravoure du ténor. Mais, en somme, la chose n'a pas été trop mal dite et le changement de voix et de ton, quoique un peu subit, n'a pas trop détonné. La grande phrase à effet n'était pas trop mal conçue et contenait, dans les proportions voulues pour faire une bonne mixture, des



doses suffisantes de « libéralisme, conservation, succès, victoire, patriotisme et progrès. »

C'est un événement politique cela; la fusion est à vau-l'eau : le cousin de Chambord et son drapeau blanc d'un côté, les cousins d'Orléans et le drapeau tricolore de l'autre; 1830 entre deux. La séparation est suffisante.

« Ceci, disait un vieux sceptique, vétéran des luttes parlementaires « ceci, c'est la candidature de M. le duc d'Aumale à la présidence de la République. »

Sur ce, je finis comme j'ai commencé : la plus lourde responsabilité est la responsabilité du public envers lui-même, quand il se laisse prendre.

JEAN DU VISTRE.

GAZETTE DU PALAIS

Toutes nos pendules ne sont pas à Berlin: on vient d'en trouver un nombre respectable chez un honnête horloger de Batignolles, qui était en train de faire sa petite fortune en les mêlant et les vendant. Ces pendules venaient de Neuilly, dont messieurs les communards avaient, pendant leur règne éphémère, organisé le pillage avec un soin et un talent admirables. C'est, en particulier, le 257e bataillon de la garde nationale qui s'est distingué dans ce bel ouvrage; ses officiers surtout ont dirigé l'opération avec une activité tout à fait digne des éloges de M. de Bismarck. Quand les habitants de Neuilly sont revenus chez eux après les événements, ils n'ont plus trouvé une pendule; c'était à les décourager de savoir jamais l'heure autrement qu'en regardant le soleil. Il va sans dire, du reste, que les autres meubles avaient suivi le chemin des pendules et que le pillage était complet. Heureusement, un jeune conseiller à la Cour des comptes, M. Razy, était au nombre des victimes, et il ne lui a pas plu de se laisser écorcher ainsi sans crier; il a donc crié et bien fort, et partout; si bien qu'un beau matin, la femme d'un des principaux voleurs est venue lui faire des restitutions et des aveux. Il a tout accepté et la poursuite s'en est suivie, une poursuite qui a amené un tas de gredins émaillé de quelques gredines, devant le 13e conseil de guerre siégeant à Saint-Cloud. Le conseil, après de longues, longues plaidoiries, où les avocats ont, comme de juste, cherché à lui prouver qu'il avait affaire à la crème des braves gens, a prononcé trois acquittements et vingt cinq condamnations. Les condamnations varient de un an de prison à quinze ans de travaux forcés. Avis aux amateurs de pendules.

Connaissez-vous la commune de Tréloup, une toute petite commune du département de l'Aisne? C'est un village ouvert aux deux bouts, avec une grande rue dans le milieu; pas de porte aux extrémités, pas de mur d'enceinte, pas un fossé, pas une butte de terre pouvant servir de rempart; c'est un paisible village, isolé dans la campagne, et que rien ne trouble, si ce n'est le chant des oiseaux. Tréloup a été visité par les Prussiens. Il avait alors pour maire M. Legrand, un brave homme dont je tiens à vous dire le nom, parce qu'en face de l'invasion il a montré beaucoup de courage. Défendre Tréloup, s'opposer à la marche des envahisseurs, c'était folie. Qu'eussent fait les cinquante gardes nationaux de Tréloup? Mais ce qui était impossible à ce moment pouvait devenir possible plus tard : les Prussiens ne seraient pas toujours vainqueurs, ils seraient écrasés sous Paris; — qui ne le croyait? — Et alors, quand ils repasseraient fuyant, en désordre, la petite garde nationale de Tréloup se lèverait derrière eux et tirerait, elle aussi, son coup de fusil. M. Legrand fit donc apporter à la mairie tous les fusils de la garde nationale, les fit soigneusement enfouir; puis, quand les Prussiens se présentèrent et voulurent procéder au désarmement, il déclara que la commune n'avait pas d'armes. Les Prussiens se retirèrent; mais, le lendemain, ils revinrent en force, cernèrent ce pauvre petit village, et, menaçant le maire de le fusiller, le sommèrent de livrer les armes qu'ils savaient avoir été cachées par lui. Le maire résista. Des perquisitions furent faites, mais les armes ne furent pas découvertes. Or, c'était un habitant du bourg, un nommé Vély Chalson qui était allé dénoncer aux Prussiens l'acte courageux du maire, et qui, probablement pour de l'argent, avait commis cet acte indigne. Cet homme vient d'être traduit devant le jury de l'Aisne; il a voulu nier, mais c'est en vain. Sa dénonciation a été entendue par un notaire des environs qui en a témoigné devant le jury. Vély-Chalson a été condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée. Ce n'est que justice.

Si le maire de Tréloup mérite nos éloges, en faut-il dire autant du conseil municipal de Villefranche? Ce conseil municipal a des idées avancées, même très-avancées; je n'ai point à l'en blâmer, toutes les opinions étant libres. Il est composé de gens qui ont toujours à la bouche les mots d'égalité, de fraternité et de liberté, et qui mettent leur doctrine en pratique de la façon que voici : Il y avait dans la commune une école tenue par les frères maristes, et le premier acte du conseil municipal, au lendemain du 4 septembre, a été de les mettre à la porte. Je ne suis pas plus fanatique qu'un autre de l'éducation ecclésiastique, mais je crois que le soleil luit pour tout le monde, et que chacun a le droit d'enseigner et d'être instruit suivant ses goûts. L'Etat n'a pas le droit de s'arroger le monopole de l'enseignement, à moins que la liberté ne soit qu'un mot. Les jours ont passé, les hommes du 4 septembre se sont effacés, et les frères maristes ont réclamé. Ils ont assigné devant le tribunal de Villefranche d'abord le conseil municipal, puis l'ex-préfet du Rhône, M. Challemel-Lacour, qui avait approuvé la décision du conseil municipal. Le conseil a été condamné à 6000 fr. de dommages-intérêts envers les frères maristes; en conscience, ce n'est pas trop. C'était Me Laurier qui portait la parole pour M. Challemel-Lacour. Me Laurier est donc encore avocat? Il a donc repris sa robe? il a donc pu reprendre sa robe? Dame, apparemment, puisqu'il plaide. Il a d'ailleurs bien fait de plaider, en cette occasion, car il a jeté à l'eau les communeux avec un entrain tout à fait remarquable; il a tenu à dire bien haut qu'il n'avait aucun lien qui le rattachât, de près ou de loin, aux frères et amis de Belleville. A la bonne heure, voilà une déclaration bien nette qu'il faut enregistrer, pour la pouvoir rappeler en temps et lieu à Me Laurier.

C'est le même Me Laurier qui plaidait, la semaine dernière, devant la Cour d'assises de Douai pour le *Progrès du Nord*, accusé, dans la personne de son gérant, M. Mazure, d'avoir organisé des manifestations injurieuses contre plusieurs personnes retour d'Anvers. Je n'ai guère de goût, j'en conviens, pour ces promenades monarchiques, qui n'ont d'autre but et d'autre effet que d'entretenir une agitation stérile dans un pays où le calme et le recueillement sont si nécessaires; mais je n'ai pas de goût non plus pour ces mercantiles insulteurs qui éreintent à tant la ligne et se font un piédestal de calomnies et d'outrages. Il faut croire pourtant que M. Mazure n'avait été coupable que d'imprudence, puisque, d'une part, le jury l'a acquitté et que, d'autre part, la Cour l'a condamné à payer aux parties civiles 1000 francs à titre de dommages-intérêts.

A Toulouse, c'est encore un journaliste qui passait devant la Cour d'assises. L'*Emancipation* était, en effet, poursuivie par le général Ducrot. Je ne puis transcrire ici l'article qui a été la cause de la poursuite; mais ceux qui le liront éprouveront, j'en suis sûr, la même impression pénible que moi. Il est impossible d'imaginer un article plus traître, parce qu'il côtoie habilement la diffamation, sans jamais y entrer. Rien n'y est affirmé, mais tout y est sous-entendu. Je comprends donc parfaitement que le jury n'ait pas trouvé le délit assez caractérisé pour le punir; mais le public, qui en définitive est au-dessus du jury lui-même, condamnera le rédacteur de l'article. Ce procès aura eu du moins cet avantage de mettre une fois de plus en lumière le beau caractère du général Ducrot, et de prouver que, partout et toujours, il a fait son devoir, soit à Sedan, lorsque, général en chef, il voulait percer les lignes prussiennes, soit à Pont-à-Mousson, lorsque, prisonnier de guerre, il reprenait régulièrement sa parole et parvenait, au prix de mille dangers, à revenir à Paris, où il mettait de nouveau son épée au service de la France, soit à Champigny, lorsqu'au milieu de la bataille il chargeait lui-même à la tête de son état-major et tuait de sa main un soldat saxon. De pareils procès honorent ceux qui les perdent; en faut-il dire autant de ceux qui les gagnent?

J'aurais encore un procès à mettre au compte des journalistes; c'est celui qu'on juge en ce moment à Lyon, et dans lequel M. Pouet, rédacteur de la *Comédie politique*, est poursuivi par M. Andrieux, procureur de la République à Lyon. Je ne sais du procès qu'une chose, c'est que M. Andrieux, le procureur de la République, a fait oublier l'avocat d'avant le 4 septembre, et qu'après avoir tout attaqué jadis, peut-être un peu à tort et à travers, il s'est depuis montré résolûment décidé, fût ce au péril de sa vie, à defendre l'ordre et le gouvernement établi. On peut donc oublier l'effervescence du passé en faveur du courage du présent, et nous sommes des premiers à souhaiter bonne chance à M. Andrieux dans la lutte qu'il vient d'engager. Mais pourquoi s'en est-il allé choisir pour avocat Me Leblond? N'y avait-il pas, à Lyon même, des hommes de talent et de cœur qui lui eussent volontiers prêté le concours de leur parole? M. Leblond ne représente rien, ne rappelle rien, sinon l'étrange faiblesse dont il fit preuve comme procureur général. Il est vrai que de l'autre côté de la barre il y a M. Pinard, lui aussi ancien procureur général; et M. Andrieux se sera dit : à procureur général, procureur général et demi.

Pour finir, mentionnons cette triste et terrible affaire Grego, de Marseille, suivie de deux condamnations à mort et d'une condamnation aux travaux forcés à perpétuité. Dans quel temps vivons-nous, grands dieux! et jusqu'où ira cette soif de richesse dont tous, plus ou moins, nous sommes dévorés? Voilà deux jeunes gens de bonnes familles, Toledano et Sitbon, qui, pour arriver plus vite à la fortune, assassinent un de leurs amis, presque de leurs parents, et se résolvent, après l'avoir assassiné, à le scier par morceaux, afin de cacher ses membres ainsi mutilés dans une malle, espérant que la mer deviendra facilement leur complice. Heureusement la mer n'a pas voulu garder le secret du crime qu'on lui confiait; elle a refusé de recevoir ce monstrueux dépôt, et elle l'a rejeté avec horreur sur la rive. Pourquoi ne pas voir dans de pareils faits la main d'une providence qui, si elle nous abandonne parfois, pour notre châtiment, à nos passions et à nos vices, prend de temps à autre d'éclatantes revanches et nous crie : J'existe et je veille? Détournons nos yeux d'un aussi lamentable spectacle et ayons foi, en dépit de tous les découragés, dans cette œuvre de régénération à laquelle de toutes parts on travaille, à laquelle, pour ma part, je ne cesserai jamais de croire.

O. RIGAUD.

CURIOSITÉS PITTORESQUES DE LA FRANCE

LE GLACIER DU PELVOUX, LA CHUTE DU GY ET LA VALLÉE DE VALLOUÏSE

Le massif du Pelvoux renfermait, avant l'annexion de la Savoie, les plus hauts sommets de France. Ses pics et ses glaciers se dressent à l'ouest de Briançon, entre la Gyronde, le Drac, le Vénéon et la Romanche.

C'est du vallon du Gyr que le mont Pelvoux apparaît dans toute sa majesté. Sa double pyramide, ses glaciers étroits, les neiges saupoudrant ses rochers abrupts, son isolement surtout lui donnent un caractère grandiose. C'est véritablement le monarque de la chaîne.

La Vallouïse, longue de 20 kilomètres, renferme des paysages charmants. C'est à la rencontre des terrains géologiques qui composent cette partie des Alpes qu'elle doit la richesse de sa végétation et la diversité de ses aspects. Dans les gorges supérieures, c'est autre chose : glaces, rochers écroulés, murailles de rochers à pic, cascades mugissantes, c'est le chaos, le plus saisissant et en même temps le plus effrayant spectacle qu'il soit possible d'imaginer.

Z.





LA ROSIÈRE DE NANTERRE. — La sortie de l'église après la cérémonie du couronnement.

REVUE DU MOIS, PAR BERTALL



Question de l'Alabama. — Question pendante.
Elle l'est si bien qu'elle finira par tomber dans l'eau. Pouvons-nous l'espérer?



Question française.
— Est-ce que nous n'aurions pas bien fait, depuis vingt ans, de regarder tout de notre stalle comme en ce jour: sans jamais nous mêler de rien????



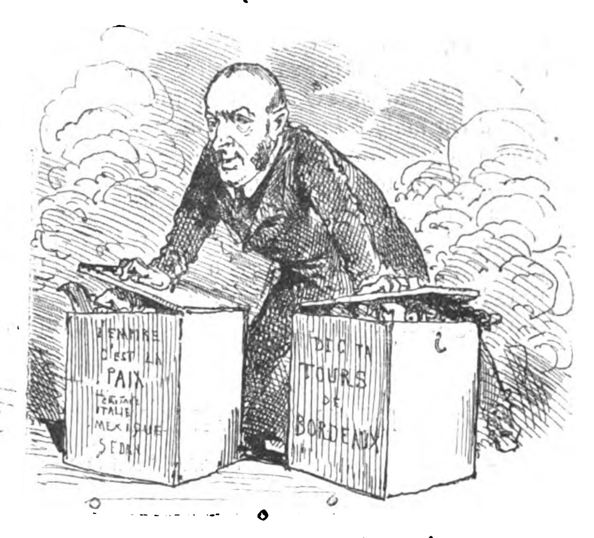
Question espagnole.
Tout est bien embrouillé comme réponse! Que sortira-t-il de tout cela?



Il y a bien à croire que ce pourrait être celui-ci.



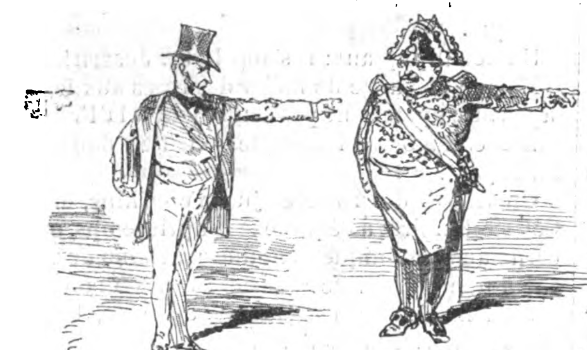
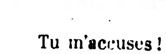
Question des marchés.
— Je vous demande un peu de quoi qu'y se mêle?



Si au moins le duc d'Audiffret-Pasquier les renfermait chacun dans leur boite, et qu'on n'en entende plus parler?



— Dites donc, mon gros, c'est une expédition du Mexique; il serait temps de faire revenir le petit, sans vous commander.





— Et ce verbe-là, n'aura-t-on pas bientôt fini de le conjuguer?

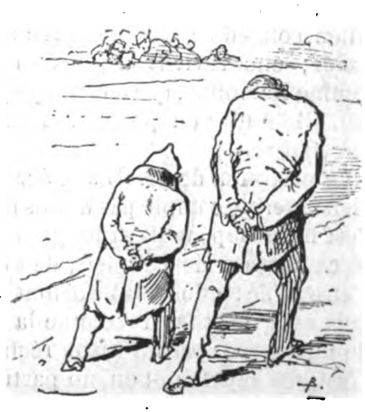
J'accuse! Tu m'accuses! Il m'accuse! Nous vous accusons! Vous nous accusez! Ils ou elles accusent, etc., etc.



TABLEAU ENVOYÉ A L'EXPOSITION DE VERSAILLES.
La France malade reçoit quelques soins.
A consulter pour l'avenir.



SALLE DES RÉSERVOIRS. — THÉATRE DE VERSAILLES.
5e acte.
Grand duel au chiffre rayé. — Mort de tous les combattants.
Tableau.



Pourvu que tout cela profite à quelqu'un ou à quelque chose!

BERTALL.

LES THÉATRES

M. Georges Bizet, l'auteur des *Pêcheurs de perles* et de la *Jolie fille de Perth*, vient de donner un nouvel ouvrage à l'Opéra Comique; cet acte a pour titre : *Djamileh*. M. Bizet appartient à une école de jeunes compositeurs, ou plutôt il en est le chef; je ne sais trop à quel titre, puisque l'œuvre du jeune maître, jouée jusqu'ici sans succès et sans éclat, n'est pas de nature à faire des prosélytes; toujours est il qu'elle représente un système. Je me méfie de ces préfaces explicatives qu'on met en tête des ouvrages d'un compositeur; elles ressemblent aux précautions oratoires du sonnet d'Oronte. « Nous verrons bien, monsieur,» l'œuvre s'expliquera suffisamment d'elle-même au théâtre; et voilà que, le sonnet lu, le malheur est qu'il ne vaut pas grand'chose. Il en est ainsi de la partition de *Djamileh*.

Vous vous souvenez de *Namouna*, de cette adorable nouvelle toute vivante d'esprit et de fantaisie, dans laquelle Musset, se laissant bercer à son caprice de conteur ou plutôt de rêveur, a dit à peu près tout, hors ce qu'il fallait dire. Vers la fin pourtant, le poëte se rappelait les promesses du début, et résumait rapidement et en quelques vers son conte d'amour :

Et si la vérité ne m'était pas sacrée
Je vous dirais qu'Hassan racheta Namouna;
Qu'au lit de son amant le juif la ramena :
Qu'on reconnut trop tard cette tête adorée.
Et cette douce nuit qu'elle avait espérée,
Que pour prix de ses maux le ciel la lui donna.
Je vous dirais surtout qu'Hassan, dans cette affaire,
Sentit que tôt ou tard la femme avait son tour,
Et que l'amour de soi ne vaut pas l'autre amour.

Ce conte qui chante dans toutes nos mémoires, M. Louis Gallet l'a pris au livre pour le mettre à la scène. Vous dire qu'il ait gagné à cette migration, non, assurément; pour les amoureux de couleur locale, le héros de Musset n'avait rien d'oriental que le nom; mais le poëte le voulait ainsi, et il est facile d'entrevoir Musset lui-même, bien qu'il s'en défende, à travers les pensées de Hassan. Or le Haroun de M. Gallet a pris un petit air français, une tournure de Parisien aimant le cigare, le vin, le jeu, les femmes, des moins originaux. La scène se passe au Caire, je le veux bien, mais elle sent singulièrement son gentilhomme d'un club de boulevard. Si bien que le chibouk, la danse des almées et le marchand d'esclaves n'en changent guère le caractère tout parisien. Il ne faut pourtant pas trop appuyer sur ces critiques, car le théâtre Favart a le privilége de rapporter tout sur son terrain : tout prend un caractère égal dans cette géographie de l'Opéra-Comique. Il fait pourtant bien les choses extérieurement, à la pièce pour ainsi dire, et je ne sais rien de plus charmant, de plus élégant, que ce décor de *Djamileh*, qui est d'une vérité absolue. Mais l'auteur de la pièce va généralement en sens opposé du décorateur.

Au fait : Haroun change donc d'esclave tous les mois; faute de trouver la femme aimée, il cherche l'amour. Chaque mois il tente cette nouvelle fortune du cœur et renvoie la femme aimée trente jours; c'est le compte. Haroun aime au mois. Djamileh, congédiée, s'entend avec le marchand d'esclaves; elle revient déguisée chez Haroun; et comme Namouna, qui a reconquis le cœur de Hassan, elle rentre en possession de la tendresse de son maître.

La partition de M. Bizet, écrite sur ce canevas bien léger, ne compte pas moins de onze morceaux; c'est beaucoup; mais sa longueur ne lui vient pas de ce nombre de couplets, de duos et de chœurs d'ensemble; elle tient surtout à sa monotonie. Cela est gris et froid comme la fin d'une journée de novembre : pas un rayon réchauffant de soleil. C'est, me répondra-t-on, un parti pris, un système. Cela ne me regarde pas, moi, spectateur, et si la pièce m'ennuie, il n'y a pas de théorie possible qui puisse me prouver qu'elle est bonne. Or, c'est à peine si je trouve quelques phrases qui éveillent mon esprit, dans cette somnolence du talent. De mélodies, pas; une longue mélopée; la pièce s'ouvre par une rêverie indécise de Haroun; elle se continue par un duo entre Haroun et son précepteur, à travers lequel s'échappe un assez joli dessin musical; par une ballade qui sent l'Orient, mais l'Orient complétement endormi ; la danse de l'almée manque d'originalité; le *lamento* de *Djamileh* ne s'accentue guère. Qu'a-t-on donc applaudi dans cette *Djamileh*? Deux très-jolis chœurs, un qui sert d'introduction à la pièce, un autre fort bien coupé par l'écho des voix, et enfin les couplets de *Splendiano*, couplets écrits avec esprit et que Potel a fort bien phrasés et fort bien dits.

M. Duchesne, qui chante le rôle de Haroun, a une fort jolie voix, dont il tire un excellent parti; quant à Mme Presly sa beauté l'emporte encore sur son talent.

Le succès de *Djamileh* n'a donc pas été bien grand; malgré tout, l'Opéra-Comique a fort bien fait de jouer cette partition de M. Bizet; si le public accueille froidement le *Passant* et *Djamileh*, s'il ne fait pas fête à la nouvelle école, ce n'est certainement pas la faute de la direction : elle emploie tous ses soins à la mettre en lumière, il ne tient qu'à elle de s'assurer le goût et la faveur des spectateurs. C'est son affaire.

Après *Djamileh*, l'Opéra-Comique nous a donné le *Médecin malgré lui*, de M. Gounod, qu'il a pris avec juste raison au Théâtre-Lyrique. C'est son droit. Aussi bien ce *Médecin malgré lui* a-t il sa place marquée au répertoire, tant il y a d'élégance, d'esprit, de finesse dans cette œuvre pastiche qui, tout en ayant pris à tout le monde depuis Lulli jusqu'à Dalayrac, n'en garde pas moins son originalité. M. SAVIGNY.

LE CHAM-EL-NESIM

Le Caire, 6 mai 1872.

AU DIRECTEUR.

Je vous envoie quelques croquis du *Cham-el-Nesim*, autrement dit l'adieu au dernier souffle de l'air frais. Cette fête, très-populaire dans toute l'Égypte, a un caractère tout particulier ici. Les gens de la ville, dès le matin, s'en vont dans la campagne où ils passeront toute la journée qui est la dernière du printemps regretté. Voici, en effet, l'été avec ses chaleurs étouffantes, ses kamsins dévorants. — Demain, peut-être, le vent du sud soufflera, et alors tout ce qui était vert jaunira; tout ce qui était à peine mûr sera brûlé.

Cette journée commence par une cérémonie religieuse. Une immense procession, composée de toute une population agricole, fait le tour des champs voisins d'une ancienne mosquée. Des prières sont dites à l'effet d'attirer la bénédiction du ciel sur la récolte prochaine et de le remercier de celle qui vient déjà d'être faite, comme le prouvent les faucilles à mains, les hache-paille que l'on rencontre épars çà et là...

Cependant chaque famille, en quête d'un ombrage, s'installe à sa guise : on prépare le café; les galettes, les oranges sont retirées des couffins; les tarabouks font entendre leurs tams-tams saccadés; les pipes s'allument, les jeux s'organisent et, jusqu'au soir, la campagne offre l'aspect pittoresque et animé dont j'essaye en deux traits de vous donner l'idée... A. DARJOU.

ÉTUDES D'APRÈS NATURE

LES ROSIÈRES

La rosière de Nanterre a déjà défrayé toutes les chroniques parisiennes.

Nous ne parlerons donc que pour mémoire de celle qui a été couronnée, dans cette localité, le dimanche de la Pentecôte, et dont nous donnons aujourd'hui à nos lecteurs le portrait fait d'*après nature*.

Comme on le sait, c'est le véritable et aquatique saint Médard qui a fondé, en faveur de la demoiselle la plus sage de Nanterre, un prix annuel de 300 francs.

300 francs! C'était une dot au temps où vivait le saint homme!

Avec cette somme, aujourd'hui, Mlle Schneider aurait à peine de quoi payer le mois de son parfumeur...

Autre temps, autres mœurs!

La rosière de Nanterre figure d'une façon originale, à notre époque de scepticisme à tous crins.

L'étranger qui assiste à cette cérémonie, touchante dans sa naïveté, est tenté de considérer cela comme un anachronisme...

Mais il est vite rappelé à la réalité en entendant autour de lui les quolibets et les spirituelles plaisanteries des aimables *boulevardiers* et des *demoiselles* débarquant de Paris par le train de 1 h. 25 pour assister à cette solennité.

Les *chignons fauves*, qui se rendent la justice de reconnaître qu'ils n'ont aucun droit à la couronne légendaire, essayent rageusement de tourner la chose en ridicule.

Mais on a beau faire : les épigrammes passent... et l'institution reste.

Je ne vois pas d'ailleurs ce qu'il y a de si burlesque à encourager la vertu d'une jeune fille, à une époque où l'on récompense la probité d'un domestique ou la rapidité d'un cheval.

Notez que la vertu est, dans l'espèce, cotée de beaucoup au-dessous de la rapidité.

Nanterre n'a pas seul le privilége de cette cérémonie. Il y a, comme cela, deux ou trois coins de terre en France où l'on ne craint pas de cultiver la vertu, en même temps que les pommes de terre ou les vers à soie.

Outre la rosière de Suresnes, la rosière d'Argenteuil et celle de Vernon, où la fête se passe en famille, d'après la volonté du fondateur, on en trouve encore dans bien d'autres endroits en France.

Dans une petite commune du département de Saône-et-Loire, à Saint Jean-des-Vignes, un religieux de Courcelle-les-Citeaux a fondé, en 1823, un prix annuel de 1200 francs à décerner alternativement à une jeune fille ou à un jeune homme.

La jeune fille prend le nom de rosière; le jeune homme celui de *rosier*.

L'année dernière, celui qui fut *rosier* portait la médaille militaire et avait fait la campagne du Mexique.

Un détail piquant : il s'appelait... JOSEPH!...

Mais le privilége de mêler des roses aux legs de la vertu n'appartient pas seulement à la France.

Des cérémonies identiques ont lieu dans différents pays.

On trouve des rosières jusqu'en Chine, dans le Céleste Empire; à l'équinoxe du printemps, on décerne aussi publiquement une couronne de roses-thé à une jeune fille choisie par les mandarins.

Seulement, dans ces parages éloignés, la vertu n'est pour rien dans l'élection.

On décerne cette récompense à celle qui possède... les plus petits pieds.

A Yokohama, au Japon, c'est, comme à Nanterre, la jeune fille la plus vertueuse qui est proclamée solennellement rosière.

Seulement, à partir du moment où elle a reçu cette marque de distinction, c'est son père qui devient *responsable de ses écarts*. Au cas où, dans l'année qui suit la cérémonie, elle viendrait à manquer à ses devoirs, celui-ci, d'après la loi, est forcé de s'ouvrir le ventre avec son sabre.

Cet usage, qui ne manque pas d'une certaine originalité, doit contribuer énormément à retenir les jeunes Japonaises, rosières de l'année, dans le sentier de la vertu.

Pour peu qu'elles aient du cœur, chacune d'elles doit avoir constamment devant les yeux... *le sabre de son père*...

La conclusion de ceci, c'est que dans tous les pays du monde on a compris que la vertu des jeunes filles était une chose à stimuler avec énergie.

Nous ne pouvons que regretter amèrement qu'on n'ait pas cru devoir agir de même à l'endroit de celle des femmes.

Les bonnes choses gagnent toujours à être encouragées... ELIE FRÉBAULT.



On lit dans le *Matin* :

AMÉRIQUE CENTRALE.

Nous résumons les nouvelles venues de l'Amérique centrale par le dernier paquebot, portant la date de Panama, le 21 avril.

« *L'Agence Havas*, dit :

» Les informations privées et publiques apprennent que les Etats de Guatemala, Honduras, San-Salvador, Nicaragua et Costa Rica continuent de jouir de la paix la plus complète.

» Les populations s'adonnent avec ardeur à l'agriculture, à l'exploitation des mines et aux travaux publics.

» Le commerce du cacao et de la cochenille est très-prospère.

» Le *Pays*, dans une correspondance très-intéressante, dit : que la fusion politique et douanière des cinq républiques du Centre-Amérique, forme déjà, sous le nom d'Etats-Unis de l'Amérique centrale, un Etat puissant.

» Que les actes de fraternité yankee ont ouvert les yeux aux habitants du Centre-Amérique, et n'ont pas peu contribué à la conclusion du pacte fédéral signé à la Union par les gouvernements de Guatemala, Honduras, Nicaragua et Costa-Rica.

» A peine cet événement a-t-il été certain, qu'une véritable fièvre industrielle s'est emparée des pays intertropicaux. Le Salvador a concédé trois lignes ferrées à un ingénieur nommé M. Boueron, qui est en route pour l'Europe, où il composera le personnel chargé des études.

» Au Honduras, le président Médina a établi solidement l'ordre; le nombre des ouvriers employés à sa grande voie interocéanique a été doublé, et plus de quatre mille Caraïbes ont été ajoutés aux travailleurs qui vont réunir dans un temps prochain les deux océans.

» Que la situation politique est bonne : Quelques nuages s'étaient élevés entre le Honduras et le Guatemala à propos des jésuites, que le président Médina avait accueillis, mais de là à une guerre il y a d'autant plus loin que, d'après le pacte fédéral, toute discussion entre deux Etats doit être soumise à l'arbitrage de la Confédération.

» Qu'en somme, l'Amérique centrale est dans la voie de l'ordre et du progrès, et tout fait présager que, dans un avenir très-prochain, son immense territoire, mis en communication par un réseau de voies ferrées et de routes carrossables, offrira à l'émigration un débouché largement rémunérateur.

» Le *Messager de Paris* » constate la bonne tenue du marché des titres à la Bourse de Paris.

» Les journaux anglais contiennent des nouvelles tout aussi rassurantes. »

Le Centre-Amérique paraît donc définitivement entré dans la voie du progrès et du rapide développement de ses immenses ressources.

LA MODE

A côté de la question du costume, il en est une non moins importante, celle de la Parfumerie ; une femme n'est qu'à moitié élégante, si ce point-là est négligé ; nous allons l'aider de quelques conseils :

La Pâte calliderмique, qui entretient et conserve la peau ; la Crême-Neige, qui lui donne une souplesse et une diaphanéité nacrée ; l'Eau de toilette à la violette de Parme, et l'Eau de toilette aux fleurs d'Italie.

Depuis l'apparition du Lait d'Hébé, on peut se permettre de porter le chapeau Pompadour rose et bleu, car il ne fallait rien moins que le Lait d'Hébé pour faire revenir la beauté et la fraîcheur à sa flore printanière.

Le Lait d'Hebé est un philtre de beauté qui n'est ni une eau, ni un lait virginal ; mais il en a toutes les qualités réunies. Un mot encore sur les Savons extra de la maison *Ed. Pinaud et Meyer*, 30, *boulevard des Italiens* ; car on aurait commis une forte lacune si l'on omettait de citer tous les Savons, suc de laitue ou autres, brevetés par les jurys des grandes Expositions.

BARONNE DE SPARE.



L'HOTEL COLLET, A LYON.

L'HOTEL COLLET, A LYON

En dehors de ses monuments publics, religieux ou civils, les beaux édifices sont nombreux à Lyon. On y rencontre beaucoup d'hôtels particuliers qui attirent l'attention, et ses hôtels à voyageurs pourraient, pour quelques-uns du moins, rivaliser avec les plus célèbres édifices de même genre que nous possédons à Paris.

Parmi ces derniers, nous devons signaler tout particulièrement à nos lecteurs l'hôtel Collet, si justement apprécié par toutes les personnes qui le fréquentent, pour son grand confort et son installation complète, où rien ne manque, et qui en font le séjour le plus agréable que l'on puisse rêver. Cet hôtel, qui vient d'être réparé et agrandi, est certainement aujourd'hui le premier de la ville. Notre dessin d'ailleurs donnera au lecteur une juste idée de ce qu'est l'hôtel Collet. Il représente l'intérieur de la cour d'honneur, sur laquelle ouvrent tous les salons, ainsi que la grande salle à manger. C'est là que se donnent des fêtes où l'on peut aisément réunir 5 à 600 personnes.

La décoration de l'hôtel Collet a été exécutée par l'architecte de l'Exposition universelle de Lyon, M. Jules Chatron, qui est élève d'une des célébrités architecturales du Rhône, Henry Labrouste. C'est tout dire. Ajoutons que M. Chatron avait su s'entourer, pour la parfaite exécution de cette œuvre, des artistes les plus éminents de la ville. Ainsi les plafonds sont de M. Guichard, les tableaux des salons de M. Chenu, et ainsi du reste. Tout, dans cette transformation de l'hôtel Collet, a donc été traité avec le plus grand soin, et j'ajouterai avec le plus grand bonheur. Élégance et confort, l'utile et l'agréable, vous y trouvez tout ce qui attire et retient; ce qui justifie pleinement la vogue surprenante dont jouit actuellement l'hôtel Collet. PIERRE PAGET.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS :

L'essentiel en tout est d'arriver à temps.

Tout lecteur du rébus ci-dessus qui en enverra une explication exacte avant samedi prochain, pourra réclamer, au tiers de sa valeur, soit moyennant 6 fr. au lieu de 18, un des huit derniers volumes parus de l'*Illustration*, — à l'exception des volumes 56 et 57 formant le 2e semestre de 1870 et le 1er semestre de 1871.

Nos souscripteurs dont l'abonnement est expiré fin mai sont priés de le renouveler immédiatement, s'ils veulent n'éprouver aucun retard dans la réception du journal.

AUG. MARC, *directeur-gérant.*

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.
Encres typographiques de Ch. Lorilleux.

ÉCHECS

VINGT-QUATRIÈME PARTIE

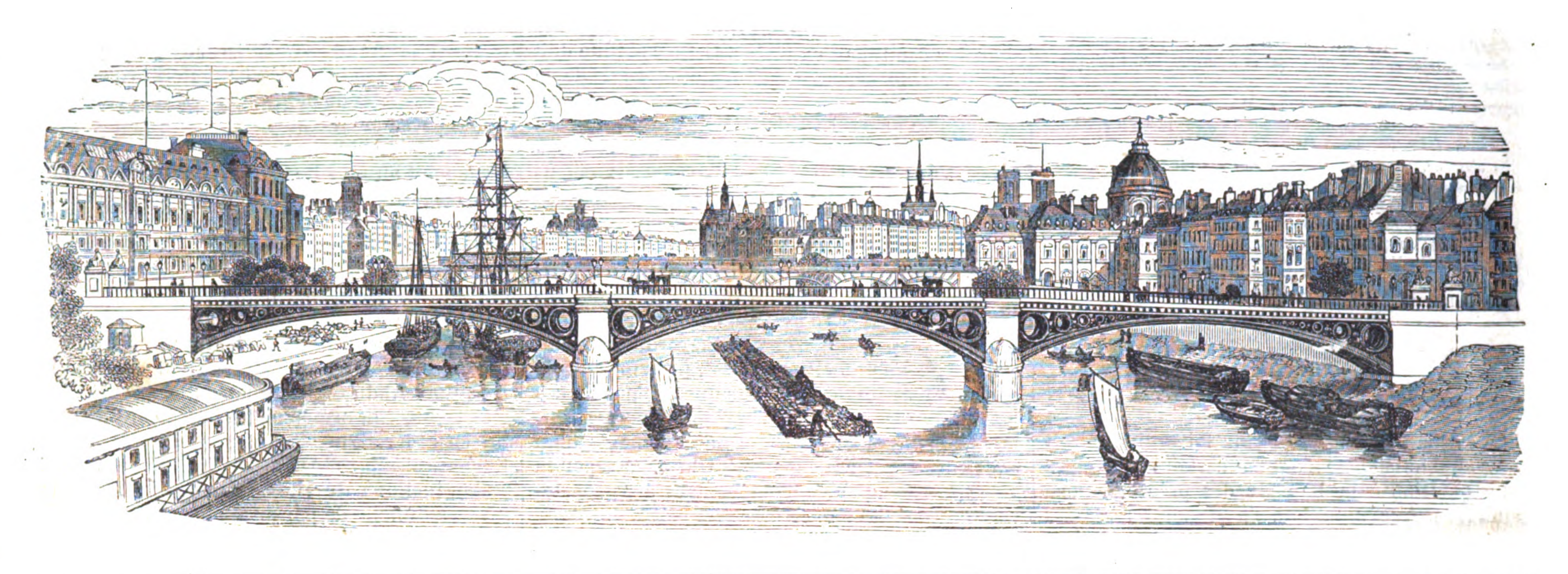
M. STEINITZ. *Blancs.*	M. ANDERSSEN. *Noirs*
1. P 4e R.	1. P 4e R.
2. P 4e F R.	2. P pr. P.
3. C R 3e F R.	3. P 4e C R.
4. F 4e F D.	4. P 5e C R.
5. C 5e R.	5. D 5e T.
6. R c F.	6 C R 3e T.
7. P 4e D.	7. P 3e D.
8. C R 3e D.	8. P 6e F.
9. P 3e C R.	9. D 2e R.
10. C D 3e F (*a*).	10. F 3e R.
11. P 5e D.	11. F D c F D.
12. P 5e R.	12. P pr. P.
13. C pr. P.	13. D pr. C.
14. F D 4e F R.	14. D 2e C R (*b*).
15. C 5e C D.	15. F 3e D.
16. D c R échec.	16. R c D.
17. F pr. F.	17. P pr. F.
18. D 4e C.	18. C 4e F R.
19. F 3e D.	19. C D 3e T R.
20. D 3e T D.	20. C 4e F D.
21. F pr. C R.	21. D 3e T R (*c*).
22. F 3e D.	22. T c R.
23. P 4e T R.	23. D 7e D.
24. T c C R.	24. T 7e R et gagne.

(*a*) R 2e F est le coup usuel.
(*b*) D 4e T R paraît également solide.
(*c*) Négligeant toute prise inutile, le Noir pousse la partie vers sa conclusion.

J. A. DE R.

L'ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL



Direction, Rédaction, Administration

22, RUE DE VERNEUIL

Toutes les communications relatives au journal, demandes d'abonnement, réclamations, demandes de changements d'adresse, doivent être adressées, à M. Augte Marc, directeur-gérant, 22, rue de Verneuil.

Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un mandat-poste ou d'une valeur à vue sur Paris.

30e ANNÉE. VOL. LIX. N° 1528

Samedi 8 Juin 1872

Prix du N° : 75 c. — La collection mensuelle : 3 fr. — Le vol. semestriel 18 fr.

PRIX D'ABONNEMENT

Paris et Départements : 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 18 fr. — 1 an, 36 fr.

Etranger : le port en sus, suivant les tarifs.

Les abonnements partent du 1er numéro de chaque mois.

Bureaux de Vente et d'Abonnement

60, RUE DE RICHELIEU

L'administration ne répond pas des manuscrits ni des documents qui lui sont adressés ; elle ne s'engage jamais à les insérer.

L'INSURRECTION CARLISTE EN ESPAGNE. — Une bande insurgée faisant sa soumission.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

La discussion de la nouvelle loi militaire suit son cours. Les débats n'ont pas certainement élevé cette question à la hauteur des préoccupations publiques. Aucun orateur n'a su montrer *les longs espoirs et les vastes pensées* qui se rattachent à cette réforme capitale de notre régénération. Aucun homme de guerre ne s'est révélé par une de ces conceptions supérieures qui s'imposent magistralement à tous les esprits. Nous avons même le regret de constater que la discussion a fait parfois éclater de misérables personnalités. Qu'importe! Mieux vaut l'institution elle-même que tout l'éclat dont peuvent l'entourer l'éloquence et le génie, et nous devons nous féliciter sincèrement de voir inscrite dans notre code égalitaire la loi qui commence par cet article : — Tout Français doit le service militaire personnel.

On pouvait craindre de voir trébucher ce principe inflexible, à propos des dispositions ultérieures relatives aux exemptions et aux sursis d'appel. Jusqu'à présent, le pays n'a pas à se plaindre, et la part des exemptions n'a pas dépassé la mesure commandée par les devoirs de la famille. Il y a donc lieu d'espérer que la loi suivra la ligne droite qui lui est tracée par le principe absolu qui le domine, et que la république obtiendra, pour le service militaire, l'égalité qu'elle impose à tous les citoyens pour l'impôt.

C'est là incontestablement un acte considérable, et le pays le plus intéressé à juger cette transformation de l'armée française, la Prusse, se montre vivement impressionnée d'un tel résultat. Le journal de M. de Bismarck rappelle avec étonnement qu'il faut remonter aux préliminaires de paix, pour retrouver l'unanimité avec laquelle l'Assemblée nationale a voté le service obligatoire, en sacrifiant les opinions de ceux-ci, les priviléges de ceux-là, et les théories favorites et routinières de l'administration. La feuille prussienne constate également qu'il n'a pas été dit dans la discussion un seul mot relatif à la revanche. Tant de discipline surprend la *Gazette de l'Allemagne du Nord*; mais la mauvaise humeur du journal de Berlin ne peut que s'accroître encore, quand nos vainqueurs apprendront que les populations de tous les départements, dans les villes comme dans les campagnes, s'applaudissent chaleureusement de voir que désormais tous les citoyens, riches et pauvres, devront porter le chassepot.

Ces longs débats ne mettent aucune entrave aux autres travaux de la Chambre. Les commissions du budget, de l'enseignement, de l'enquête relative à l'état de notre armement en 1870, et de celle qui est relative à la situation des classes ouvrières, poursuivent leurs délibérations. La session a bien encore trois mois de travail devant elle.

Deux faits qui se rapportent aux capitulations de Sedan et de Strasbourg méritent notre attention. A propos de Sedan, le plus grand deuil de notre histoire, celui qui fut Napoléon III a publié une lettre dans laquelle il revendique pour lui seul la responsabilité de la capitulation. Le fait était prouvé, mais indépendamment des témoignages, nous avons maintenant l'aveu du coupable. *Habemus confitentem reum*. Nous disons coupable, et nous disons vrai, car s'il y avait sur ce point le moindre doute, nous nous contenterions de renvoyer les sceptiques à Napoléon Ier, qui a dit: « Aucun souverain, aucun peuple, aucun général ne peut avoir de garantie, s'il tolère que les chefs de corps capitulent en plaine. Cette conduite doit être proscrite, déclarée infâme, et passible de la peine de mort. »

Quant au général Uhrich, l'avis motivé du conseil d'enquête sur la capitulation de Strasbourg a produit une vive impression. Le glorieux défenseur de l'Alsace est sévèrement blâmé d'avoir admis une exception favorable aux officiers qui, séparant leur sort de celui de leurs soldats, signeraient l'engagement de ne plus servir contre l'Allemagne pendant cette guerre. Il est blâmé plus sévèrement encore, d'avoir été le premier à profiter de cette clause d'exception, et de s'être installé dans une hôtellerie suisse, pendant que ses soldats et les dignes officiers qui avaient tenu à honneur de les accompagner, étaient internés dans les casemates et les mauvais baraquements d'un pays inhospitalier. Le général Uhrich a répondu au conseil d'enquête en demandant à passer devant un conseil de guerre.

Les négociations pour la libération du territoire continuent; mais nous en sommes toujours réduits aux conjectures pour toutes les questions que l'on peut faire sur les conditions du traité. Nous avons exposé les combinaisons qui ont été discutées par les feuilles allemandes. Aux réserves que nous avons formulées, nous devons ajouter une considération dont il sera certainement tenu compte dans les conseils de Berlin. La Prusse qui est si prudente ne voudra pas retirer toute son armée, avant d'avoir mis en état de défense les deux boulevards de la Lorraine et de l'Alsace, Metz et Strasbourg.

A Berlin, comme à Rome, les journaux gallophobes sont en liesse. La visite du prince Humbert et de la princesse Marguerite est l'objet des commentaires les plus retentissants. Les feuilles prussiennes s'ingénient à prendre l'Italie à la glu de leurs articles, et les feuilles italiennes, il faut bien le reconnaître, feignent de paraître pénétrées de l'excellence des arguments que leur débite le pangermanisme. La *Nazione* va jusqu'à dire que l'alliance de l'Italie et de l'Allemagne est basée sur l'harmonie de leurs idées et de leurs intérêts! En vérité, on croit rêver en lisant de pareilles énormités. La politique de l'Allemagne, par la victoire de la Prusse, est-elle donc changée vis-à-vis de l'Italie? En aucune manière. Le centre d'action s'est déplacé : au lieu d'être à Vienne, il est à Berlin, voilà tout. Mais l'Italie a certainement plus à craindre aujourd'hui de la maison de Hohenzollern qu'autrefois de la maison de Hapsbourg. Pendant dix-huit siècles, l'Italie a eu sur son front le talon de l'Empire germanique; elle est menacée de le subir encore, et d'en être pour toujours écrasée, et la *Nazione* parle de la communauté d'intérêts des deux peuples! Quel aveuglement!

Encore l'*Alabama*!... Nous allons passer à un nouvel exercice. Après l'insuccès de la dernière tentative négociée par l'Angleterre, insuccès qui ne laissait aucun recours à la reprise des pourparlers, c'est le gouvernement américain qui paraît revenir lui-même à une combinaison nouvelle. Cette dernière proposition du cabinet de Washington offrirait de convoquer une nouvelle commission anglo-américaine pour arrêter un nouveau traité du droit des neutres, surtout en ce qui concerne le cas particulier des dommages indirects. Cet acte devrait être considéré comme un retrait des demandes pour dommages indirects portés devant le tribunal de Genève. Cette nouvelle ouverture n'est, sous une autre forme, que la reprise du programme anglais. Quelle sera la réponse de lord Granville?

De Constantinople, notre correspondance nous mentionne deux nouvelles qui méritent certainement une mention particulière. Ces nouvelles intéressent la situation financière et, en second lieu, la question d'hérédité au trône. Le ministère des finances s'occupe depuis longtemps de l'unification de la dette turque, qui se trouve composée d'une grande variété de titres émis dans des circonstances différentes et dans des conditions diverses. Le gouvernement de la Sublime-Porte voudrait, dans l'intérêt de son crédit et de la régularité administrative, arriver à constituer uniformément le grand-livre de la dette publique ottomane. Un syndicat de banquiers constitué à Vienne est saisi de la question. Mais parviendra-t-il à la résoudre?

La question du droit de succession préoccupe également au plus haut degré le monde politique à Constantinople. Depuis cinq siècles, la succession des sultans a toujours passé au prince aîné de la famille du sultan régnant, de sorte que le plus souvent ce ne sont pas les fils, mais les frères ou les neveux qui sont montés sur le trône. C'est en vertu de cette loi antique que le sultan actuel, Abdul-Aziz, a succédé, en 1861, à son frère le sultan Abdul-Medjid, qui laissait pourtant sept fils. Le sultan Abdul-Aziz a quatre fils, dont l'aîné ne serait pas, conformément à la loi turque, apte à lui succéder. L'héritier légitime serait Mourad-Effendi, fils aîné d'Abdul-Medjid, né en 1840. Le sultan incline naturellement pour son fils; mais il lui sera difficile de porter atteinte à l'une des lois fondamentales du pouvoir impérial.

En Espagne, la guerre civile approche de sa fin. Le maréchal Serrano, par la convention d'Amorovieta, qui laisse leurs grades aux chefs de bandes et qui pardonne aux insurgés, a provoqué la soumission des bandes insurrectionnelles. Dans toutes les provinces, les carlistes viennent, conformément à la convention, déposer leurs armes aux endroits convenus et reconnaître l'autorité du roi Amédée. Cette convention a été vivement blâmée à Madrid. Mais le maréchal Serrano est venu la défendre, et les Cortès ont donné au président du conseil une éclatante approbation, en accueillant ses explications à une majorité de 420 voix contre 22.

COURRIER DE PARIS

Ondées, pluie, orages, grêle, tonnerre, que nous voulez-vous? pourrions-nous nous écrier avec le roi Lear, errant et abandonné. Il pleut, le matin; il pleut, le soir; il pleut, la nuit. C'est à qui voilera d'un crêpe son baromètre. Voilà un mois et demi que les cataractes du ciel se sont ouvertes pour soumettre à un système d'hydrothérapie forcée le peuple de l'univers qui aime le moins à être mouillé. En voyant se développer cet autre déluge, on en est arrivé, de rage, à délaisser le parapluie des ancêtres, puisqu'il ne pare à rien du tout. « Le parapluie, a écrit Raymond Brucker, » est un bâtard de la canne et du cabriolet. Un » jour viendra où il sera l'objet de la dérision pu» blique, comme le cadran solaire et le sablier. » En ce moment, tout Parisien s'est résigné à l'usage du waterproof, préservatif plus sérieux, imaginé par cette nation d'amphibies qu'on appelle les Anglais. Mais croyez bien que cette importation britannique ne va guère à nos allures. Le waterproof, le mot n'est point euphonique; la chose n'est pas belle non plus, au contraire.

Au milieu de tout cela, il nous est impossible de ne pas professer une vive admiration pour les sportmen et les sportwomen.

Un peu semblables aux centaures, leurs ancêtres, rien n'est de force à les arrêter: ni l'averse, mêlée de coups de foudre, ni la grêle, ni le waterproof. MM. les chimistes attachés à la Monnaie sont à la recherche d'un métal autre que le bronze, l'argent et l'or; il leur faut quelque chose d'irréductible et de léger, afin de faire proprement de petites pièces de deux sous. On a proposé l'aluminium, mais on assure qu'il s'envolerait au vent; on a parlé du nickel, mais on craint la casse. Eh bien, que les savants prennent les gens de sport:



qu'ils les découpent dans leurs chaudières; qu'ils les distillent à l'aide de leurs alambics. Pour sûr, il sortira du *précipité* une matière étrange, mais qui ne risquera jamais de se rompre ni de s'oxyder. Dimanche dernier, à la première réunion d'été, par une pluie battante, hommes et chevaux se livraient à leurs évolutions d'usage, et comme s'il n'y avait pas eu une seule goutte d'eau tombant de l'éther sur le champ de course. Très-sérieusement, on peut se demander en quoi sont faits les hommes du sport? Nos seigneurs les jockeys sont généralement gros comme le poing; c'est même là un de leurs grands mérites. Ils sont minces comme une lame de couteau, diaphanes comme une série d'ombres chinoises, et rien ne prévaut contre eux, ni le soleil, ni la neige, ni aucune des forces de la nature déchaînée; ils vivent sans cesse sur une selle, nagent dans la sueur, respirent dans la poussière, se cassent les os dix fois l'an et ne prononcent toujours qu'un seul mot, l'onomatopée: *houp*! vocable bizarre qui peut vouloir tout dire, mais qui n'a de sens précis dans aucune langue humaine connue. En fin de compte, ils vont ainsi de quatre-vingt-dix-sept ans à cent ans.

Voyons, en quel métal sont-ils donc faits, au juste, je vous le demande?

En bonne justice, le bénéfice de cette observation doit être attribué aussi tant aux gentlemen-riders qui font courir qu'aux belles dames à longues plumes qui acclament ces seigneuries. A la tribune, tout dernièrement, un orateur du côté gauche a parlé du sybaritisme outré de l'aristocratie actuelle. Sybarites tant qu'il vous plaira, citoyen, mais on me permettra d'objecter que nous voilà bien loin de Cléonide, qui se plaignait d'avoir un pli à la feuille de rose de son oreiller, bien loin aussi de ce Smindyride qui, pour ne pas être dérangé dans sa sieste, ordonnait de tordre le cou à tous les coqs du voisinage. Juste ciel; que de mal se donnent ces beaux messieurs! Que de duels hippiques entre Londres et Paris! Que de procès avec les maquignons! Que d'héritages mangés et de gageures perdues! Le soin d'une écurie donne cent fois plus de labeur qu'un opéra en cinq actes à mettre sur ses jambes. Vous vous rappelez un homme d'esprit, le docteur Cabarrus. Il prétendait que Mathusalem y aurait succombé avant l'âge de trente ans, et rien n'est plus croyable. Or, nos sportmen y résistent. Ne les dirait-on pas coulés en antimoine ou bien en diamant?

Aux avant-dernières courses, sur la pelouse de Longchamps, la foule, pourtant trempée comme un canard qui sort d'un étang, a applaudi à tout rompre le major Fridolin. Tout compte fait, voilà trente-cinq ans qu'il est une des gloires du turf français, ce major éternel et imperméable. En Europe, on voit remuer toute chose: les empires s'écroulent, les dynasties passent; la guerre alterne avec le choléra; M. de Bismarck arrive après l'épizootie; il pleut depuis la première asperge jusqu'à la dernière cerise. Rien n'y fait. Le major Fridolin est toujours à cheval, au propre et au figuré. Il gagne plus de prix du derby que Masséna n'a remporté de victoires. Il est toujours vert, il a d'une manière invariable les meilleurs pur-sang. Si l'art étrusque renaissait demain, il pourrait broder le portrait du major sur ses grands vases de porphyre ou de terre cuite, comme il l'a fait pour ce Macarée qui était, il y a trois mille ans, la plus haute expression de l'homme cheval.

Dans la mémorable journée dont je viens de vous parler, le prix des Champs-Élysées a été gagné par *Pondor*, au susdit major Fridolin. Mais ce *Pondor* s'est trop hâté de s'endormir sur sa litière de lauriers. Il n'a plus couru vaillamment. Pour les autres prix, bien plus considérables, ils ont été décernés, par exemple, le prix du Cèdre, 10 000 francs, à *Berryer*, poulain de M. Delatre; le prix d'Escoville, 4000 francs, à *Énéide*, pouliche de M. Delamarre. Quant au prix de Satory, 6000 francs, il a été la couronne de *Barbillon*, poulain du duc Hamilton. — Ce *Barbillon* est, paraît-il, appelé à un brillant avenir. On parie pour lui de tous côtés. L'or ruisselle autour de lui. — « Hurrah pour » *Barbillon!* » s'écrient nos jeunes cols-cassés en lançant leurs chapeaux en l'air. — Et ces dames du demi-monde demandent à porter comme pendant d'oreilles un petit modèle des fers qu'il a aux pieds. — *Barbillon* a déjà éclipsé l'éclat de *Revigny*, le triomphateur de la semaine dernière. Isabelle, la bouquetière du Jockey-Club, s'est engagée à porter ses couleurs pendant trois mois.

Ainsi se font les révolutions de palais et d'écurie.

A chacun son tour. Que les chevaux nous le pardonnent, nous passons d'emblée aux hommes illustres. C'était un peu ce que faisait autrefois le vieux Simonide. On assure qu'une des rues avoisinant le Théâtre-Français va porter le nom d'Alexandre Dumas. Il n'était pas possible de moins faire pour le poëte, qui a mille fois vivifié ce quartier. Le fait a, du reste, de nombreux précédents. De grands noms littéraires, imprimés à l'angle des rues, c'est là un Livre d'or plus beau que ne l'était celui de la sérénissime république de Venise. Cela date d'ailleurs d'un bon bout de temps, puisqu'on a commencé par Montaigne, par Corneille, par Racine, par Molière, par Voltaire et par Jean-Jacques Rousseau. Dans des jours plus rapprochés de notre époque, cette même mode a pris tout à coup un très grand essor. Aux Champs-Élysées, on rencontre la rue Chateaubriand et la rue Balzac; auprès de Notre-Dame-de-Lorette, la rue Lamartine; en regard du nouvel Opéra, la rue Scribe; près des vieux boulevards, la rue Béranger. — Il y aussi, je crois, quelque part, une rue Casimir-Delavigne. — Voilà trois ans, sur l'un des tronçons de l'ancien parc Monceaux, appartenant aux frères Pereire, j'ai vu tailler une rue nouvelle qui commence à prendre mine, et, sans retard, elle a été baptisée du nom d'Alfred de Vigny. Si ce qu'on rapporte est vrai, deux autres noms auraient été proposés pour deux voies nouvelles, une rue Alfred-de-Musset, un boulevard Sainte-Beuve. — Ces deux noms, les têtes trop austères du Conseil municipal les auraient rejetés.

Pure affaire d'horloge. Rappelons-nous les saints. Le plus séraphique est assujetti à faire un stage. Avant d'être canonisé, il faut attendre cent ans et compter les clous de la grande porte du paradis.

Cependant on fait grand bruit d'un manuscrit épigrammatique qu'aurait laissé Sainte-Beuve. Ce nouveau livre aurait pour titre: *Notes ajournées*. Ah! ces notes ajournées, ce ne serait plus pour rire; ce serait un autre coutelas de Damoclès. On les aurait comptées. Trois cents pages, dit-on. Total: trois cents morsures à l'adresse des contemporains, Victor Hugo en tête. — Si j'ai bonne mémoire, c'était ce qu'on disait, il y a un an, à propos du volume qui a paru, cet hiver: *Notes et Souvenirs*. — On vous arrêtait en pleine rue pour vous en murmurer le sommaire à l'oreille. — « Sainte-Beuve a fait le bonhomme dans les der» nières années de sa vie; en réalité, il ne décolé» rait pas. Ceux qui l'ont vu si plein de mansué» tude ont été dupes d'un jeu froidement joué. » Sachez que, tous les soirs, avant de se coucher, » il s'asseyait à sa table, pour faire comparaître » devant lui ceux des hommes du jour dont il » croyait avoir à se plaindre. Interrogatoire et acte » d'accusation, charges et plaidoirie, il dressait des » procès en forme. De là, vingt dossiers; de là, ce » tome posthume. Ah! vous allez voir! Tels et tels » seront plus mis à nu que l'Écorché de Michel-» Ange. » Les *Notes et Souvenirs* ont paru. Une idylle; feu Berquin aurait signé le volume.

Je veux croire, jusqu'à preuve du contraire, qu'il en sera absolument de même pour l'affaire effrayante des *Notes ajournées*.

Tenez, croyez moi, faisons brusquement un retour du côté des bêtes. Aussi bien l'actualité le demande, puisque la Société protectrice des animaux vient de tenir sa 20e séance annuelle pour la distribution des récompenses.

Un vétéran des assemblées parlementaires, M. Valette (de l'Institut), présidait la séance. Le rapport des travaux de l'année a été lu par M. Gindre, secrétaire général. On a dû indiquer ce qui s'était fait de juin 1870 à mai 1872. Dieu sait tout ce que les zoophiles ont eu à souffrir moralement, dans ce laps de temps: les plus résolus d'entre eux ayant été forcés de manger un à un tous les animaux qu'ils avaient juré de protéger! Il y a eu un paragraphe particulier sur l'hippophagie. Le cheval méritait bien cette oraison funèbre. En regard de celui que Buffon a surnommé « la plus belle conquête de l'homme, » l'âne, le mulet, le chien, le chat, le petit cochon d'Inde et le rat ont dû être immolés par centaines de mille. A ce sujet, le rapport ressemblait un peu à Énée disant à la reine de Carthage: « Vous me forcez à rajeunir nos tristesses. » En songeant à tout ce qui s'est passé, deux cents Ugolins n'ont pu s'empêcher de baisser la tête. Mais quoi! fallait-il se laisser mourir de faim? Ils ont mangé leurs protégés, mais ils leur restent. La Société protectrice des animaux va protéger les diverses espèces avec une énergie tout à fait nouvelle.

Après les douleurs du siége, les cruautés de la Commune. En faisant l'énumération des sociétaires morts pendant ces deux années si funestes, le rapporteur a été naturellement amené à parler de l'honorable et malheureux M. Bonjean. Au Sénat, un jour, cet honorable magistrat avait prononcé un charmant discours en faveur des oiseaux. Qui sait si, aux yeux des brutes qui l'ont assassiné, ce discours n'est pas entré pour quelque chose dans les motifs de son immolation? Quant à l'Assemblée, elle a salué le nom de M. Bonjean d'une salve d'applaudissements sympathiques. C'est fort bien. Ce qui aurait été mieux, à mon sens, aurait été, de la part de quelques-uns de ceux qui applaudissaient, de ne pas se sauver de Paris et de faire nombre avec ceux qui voulaient résister aux gredins du 18 mars. Mais que voulez-vous? Les philanthropes d'aujourd'hui ne sont pas tenus de penser aux hommes.

Un des membres a légué à la Société une somme de 20 500 francs. Avec la rente de ce fonds, on entretiendra, à l'entrée du pont des Saints-Pères, un agent spécial chargé de veiller à ce que les cochers ne frappent pas et ne surmènent pas les chevaux à cet endroit où la circulation publique est difficile. A cet endroit, bon! Mais ailleurs? — A l'entrée du boulevard Montmartre? — A la Pointe-Saint-Eustache? — Bast! ailleurs comme ailleurs!

Un autre sociétaire a fondé un asile pour les vieux chevaux. Sollicitude très-louable, qu'on ne saurait trop faire valoir. Néanmoins une pensée nous importune. Quand donc fondera-t-on aussi un asile pour ceux qui ont aidé le monde organisé à vivre et à ne pas mourir d'ignorance et d'ennui? Quel jour ouvrira-t-on enfin une maison de refuge, par exemple, pour les vieux poëtes, pour les vieux hommes d'État, pour les vieux comédiens, pour les vieux peintres, pour les vieux savants, pour les vieux médecins, pour les vieux philanthropes?

Terrible pendant au drame de la rue des Écoles. — Un mari trompé a broyé sa femme de coups. Après cela, en dépit de ses larmes, il l'a jetée par la fenêtre, du haut d'un troisième, sur le pavé, où elle est morte. — Preuve que le type d'Othello renaît de plus en plus.

Sous Louis XV, on prenait les choses d'une façon moins tragique.

En ce temps-là, un officier revenant de Versailles, trouva sa femme attablée avec un galant. Il n'y avait plus qu'une cerise sur une assiette.

L'époux offensé dégaîne; la femme se lamente.

— Ne craignez rien, madame, riposte le nouveau venu; je ne veux tuer ni vous, ni votre amant; seulement je tiens à ce qu'il mange cette cerise comme je vais vous dire.

En parlant ainsi, il prend la cerise, la pose au bout de son épée et la fourre de force dans la bouche du séducteur.

Ce dernier fait la grimace, puis il finit par manger.

— Voilà qui est bien, reprend l'officier; vous avez mangé la cerise, mais n'y revenez plus. Une autre fois, je vous ferais manger la queue.

Et, tout en se retirant, il lui montra sa coliche-marde.

PHILIBERT AUDEBRAND



SALON DE 1872



PEINE PERDUE

Tableau de M. Schlezinger.

Appartenant à MM. Goupil et Cie.

SALON DE 1872

APRÈS LA GUERRE, LE PREMIER COUP DE CHARRUE

Tableau de M. Férat.

SALON DE 1872

CEUX QUI SERONT CONNUS

On se représente difficilement le temps, le soin, l'étude, la pratique des hommes et des choses, le voyage incessant aux ateliers, aux expositions, aux ventes publiques, aux vitrines des marchands, qu'il faut pour connaître le personnel de l'art en France; seulement, pour ce qui regarde la sculpture et la peinture, c'est une science qui exige la vie d'un critique. La mémoire, pour se tenir au courant, a besoin d'écrire sur ses tablettes des dénombrements plus longs que ceux d'Homère, car c'est une véritable armée, dont les cadres se remplissent, se vident et se renouvellent, mais selon certaines lois curieuses à étudier.

Chaque période, qu'il serait difficile de délimiter rigoureusement, car elle se rattache au passé et à l'avenir dont le présent n'est que l'intermédiaire, a son mode de formation et d'existence, et au bout d'un certain temps prend une physionomie générale aisément discernable, malgré la différence des individualités, selon les systèmes, les idées et les goûts qui prédominaient alors. Un ou deux maîtres de tempérament souvent opposés, l'un idéaliste, l'autre réaliste, répondant au double besoin des natures, se partagent l'école et le public. Des noms tels que ceux d'Ingres, de Delacroix remplissent toute une époque de leur retentissement. Les premiers ils se présentent à l'esprit et aux lèvres quand on veut citer quelques exemples; ils reviennent à chaque ligne exaltés ou dénigrés dans les discussions esthétiques. On dirait qu'ils sont à eux seuls toute la peinture. L'humanité est synthétique et elle aime à résumer tout un art dans un petit nombre de personnalités: Béranger, Lamartine, Victor Hugo, Alfred de Musset ont suffi à nommer, pendant plus d'un demi-siècle, la poésie en France, qui pourtant fourmille de poëtes et de poëtes remarquables.

Autour de ces chefs se groupent des états-majors sur qui tombe parfois une paillette de lumière, qui accrochent un regard, qui font s'accouder et rêver un critique, et sont cités à l'ordre du jour. Puis vient la foule obscure, l'armée anonyme que le livret désigne en vain et dont on ne lit pas la signature rouge en lettres voyantes au coin du tableau. Il faut quelquefois toute la vie pour faire épeler à la foule ces deux brèves syllabes si faciles à retenir pourtant. D'autres fois le hasard heureux d'un sujet, d'une place sur la cimaise, d'un voisinage favorable y suffit. Nous parlons ici du public, non des amateurs, non des critiques, non des virtuoses, non de ceux qui cherchent à flairer l'avenir et à débrouiller le talent dans les limbes. Ils ont dans leur tête le catalogue complet. Ils savent, comme ces imperturbables nomenclateurs des patriciens romains, les noms de tous les clients de l'art, même ceux qui se tiennent derrière les autres, collés contre le mur, tout honteux de leur manteau effrangé par le bord, mais dont les yeux caves sont pleins de feu et de génie. Ils se disent: « En voilà un qui a besoin encore d'un an ou deux de pauvreté pour mûrir, comme ces fruits acides qui ne viennent à bien que par l'âpre gelée d'automne. En voilà un autre à qui bientôt il serait temps de jeter quelques pièces d'or, quelques morceaux d'étoffes rayées de couleurs éclatantes pour faire glisser sur la hanche d'une belle fille, et de poser sur une console quelques vases pleins de larges fleurs, car la tristesse des choses et la misère des aspects découragent sa jeunesse, et son talent se perdrait dans la mélancolie. Achetons-lui ce tableau; cette petite somme, le quart de sa valeur, lui causerait une joie folle, un orgueil à doubler son énergie; ce serait une bonne action et une bonne affaire; il n'est pas désagréable d'avoir deviné un grand peintre dans son grenier de vingt ans et d'être un Mécène avant la lettre. » A la trentaine de noms connus, Ingres, Delacroix, Decamps, Flandrin, Delaroche, Meissonier, Gérôme, Fromentin, Corot, Cabanel, Baudry, G. Boulanger, Hébert, chaque année s'ajoute un nom ou deux; mais cette agrégation est extrêmement lente. La mémoire humaine est déjà si chargée! le temps fait des places vides. Des maîtres que nous venons de citer et qui remplissaient les conversations et les journaux, combien sont déjà disparus et passés à l'état historique! A leur cycle s'en est substitué un autre. Des simples soldats confondus dans le gros de l'armée sont montés en grade; des paladins, vêtus d'or de la tête au talon, piaffent aux premiers rangs, tenant haut leur pennon qui était relégué aux bagages.

Il est certain que les maîtres célèbres le sont à juste titre, qu'ils doivent leur réputation à des qualités exceptionnelles, à des travaux opiniâtres, à leur génie, et à ce qu'on appelait autrefois : le *don*, ce talisman déposé dans le berceau par les fées. Celui qui rayonnera jusqu'au fond de la postérité peut rester longtemps obscur pendant sa jeunesse, — Ingres n'est arrivé au public que vers cinquante ans, — et s'il n'avait vécu presque les jours de Titien, il aurait ignoré sa gloire et serait mort doutant de son génie. C'est pourquoi l'on devrait bien ne pas se contenter de ramener toujours les mêmes noms, d'encenser les réputations toutes faites, d'analyser et de décrire les variantes du tableau typique où se résume le talent d'un peintre qui depuis longtemps ne se renouvelle plus, et aller curieusement chercher parmi des œuvres que le regard néglige, des tentatives, des essais, des commencements de talent, des germes d'originalité, des manières de voir et de rendre la nature, de comprendre les maîtres anciens et modernes; ce serait un travail intéressant, par exemple, de voir comment un jeune homme se détache peu à peu des formules de l'école et substitue sa propre individualité à l'imitation de son professeur; comment tel autre découvre un aspect inattendu de la nature que personne n'avait remarqué et se l'approprie, trouvant pour le rendre des moyens nouveaux. Sans doute il y a dans tout cela beaucoup de tâtonnements, d'imperfections, d'extravagances même, de choses en dehors de la syntaxe et de la grammaire de l'art, qui justifient amplement au dos de la toile l'application de la redoutable lettre R. Mais il y a aussi des lueurs de génie, des choses bien venues, des nuances heureuses, des promesses qui n'auraient besoin que d'être encouragées. On sent que l'avenir bouillonne dans cette marmite aux ingrédients divers, cuisinés selon des recettes hasardeuses Il peut en sortir des ragoûts infects ou des mets délicieux.

Ces tableaux d'inconnus cherchant à se frayer une voie, développent en général les théories en vogue et les dernières idées en les poussant à l'excès, car la jeunesse ne doute de rien, et c'est là une de ses qualités. Elle ne craint pas la critique; elle se plaît même à la provoquer. Choquer paraît être un plaisir pour les jeunes gens et ils ont raison. La platitude est ce qu'il y a de plus redoutable en art, et pour ne pas être en deçà il faut être au delà. Puis tout s'apaise, tout s'harmonise, tout prend sa proportion. Qui n'a pas été un peu tapageur et n'a pas cassé quelque lanterne à vingt ans court le risque d'être trop tranquille à trente!

La quantité de talent répandue est vraiment surprenante, l'exécution matérielle est poussée aussi loin que possible et qui ferait un peu mieux que les autres ferait admirablement bien. Le même phénomène se reproduit parmi les poëtes: il faudrait beaucoup chercher pour en trouver un qui ne versifierait pas en perfection. Aussi l'on s'étonne de voir aujourd'hui rester dans l'ombre des poëtes et des peintres qu'un de leurs sonnets ou de leurs tableaux auraient autrefois mis en lumière. Quelques artistes, pour se distinguer des autres, s'exercent à être maladroits, brutaux et volontairement grossiers dans leur exécution, ce n'est pas un mauvais calcul; la laideur ne nuit pas, — l'horrible est beau, — le beau est horrible! La théorie des sorcières de Macbeth est mise en action par des gaillards habiles. Regardons leurs ébauches informes, il y a parfois des effets singuliers, de fortes valeurs de ton, une rusticité puissante, une laideur énergique et vraie qui repose de la convention académique et qui plus tard, un peu épurée, pourra devenir de l'art sérieux.

Depuis longtemps nous rêvons de faire quelques promenades au Salon en évitant les tableaux où court la foule et devant lesquels stationnent des groupes compactes attirés par des réputations déjà faites et retenus par des talents constatés et certifiés, que leurs adversaires même acceptent. Ces noms célèbres, que répètent à tous les coins de l'horizon les clairons de la publicité, ne perdraient pas à l'absence de quelques fanfares, et le volume de bruit qui se fait autour d'eux avec justice n'en serait pas beaucoup diminué; mais peut-être ferait-on descendre, comme une de ces gouttes de soleil qui glissent de feuille en feuille à travers l'épaisseur sombre des bois et illuminent une fleur ignorée, un rayon de clarté sur quelque œuvre charmante perdue dans l'ombre.

Au fond des salles sacrifiées, loin des cadres notoires, près des corniches redoutées, il est souvent des toiles vers lesquelles les yeux ne se lèvent jamais et qui se demandent pourquoi, car elles valent leurs sœurs médaillées. Il serait d'une belle âme de se planter sur ses jambes et de les scruter à l'heure favorable avec une bonne lorgnette d'Opéra, pour en avoir le cœur net, et de ne rendre compte que d'elles, et de repeupler ses colonnes que de noms que personne ne sait ou que peu de personnes savent, de noms nageant encore dans les limbes et s'avançant péniblement vers le jour, à travers des pénombres plus ou moins épaisses. Il serait pour une fois intéressant de faire asseoir à la place de ceux qui sont connus, ceux qui seront connus.

THÉOPHILE GAUTIER.

L'INCENDIAIRE

Nouvelle

(Suite.)

VI

CATHERINE.

Le lendemain, au lever du jour, les prisonniers furent réunis dans la cour intérieure de la forteresse et, pour la première fois, Stanislas put échanger une poignée de main avec les compagnons d'armes qui avaient partagé son sort.

L'officier qui commandait le détachement d'escorte s'approcha de lui et l'informa qu'il ne serait pas envoyé aux mines. Par ordre spécial, il allait être interné dans un district de la Sibérie septentrionale du ressort du gouvernement de Tobolsk.

Le voyage des condamnés s'accomplit par étapes à pied, de village en village. Au passage de chaque ville, la colonne séjournait plusieurs jours et l'escorte était renouvelée.

Cinq mois s'étaient écoulés quand Stanislas arriva au terme de sa destination. On était au commencement de l'hiver qui, dans ces contrées, commence en octobre et ne finit qu'au mois de mai. Le lieu fixé pour son exil était Kobol. C'était un pauvre village composé de quelques cabanes au bord d'un lac, habitées par des êtres à demi-sauvages, vivant loin du commerce des êtres civilisés, et dont la pêche et la chasse étaient l'unique ressource au milieu de steppes arides. Ce n'est que vers le sud qu'apparaissent les premières cultures et quelques établissements manufacturiers.

C'était donc là que Stanislas et Bernard étaient condamnés à finir leurs jours.

Devant eux, un lac immobile dont la surface réfléchissait un ciel d'acier; au loin, sous l'horizon, l'immensité de la plaine coupée par une longue chaîne de montagnes boisées de sapins et de mélèzes, dont les lignes dures ajoutaient encore à l'âpre sévérité du paysage.

Un des habitants, sorte de chef civil et religieux du village, les guida vers une hutte couverte de chaume qui ressemblait plutôt à une

étable abandonnée qu'à une habitation destinée à des êtres humains. L'intérieur était formé d'une grande salle unique à peine éclairée par des ouvertures étroites comme des meurtrières. A peine si elle renfermait les meubles de première nécessité, s'il est permis de donner ce nom à deux caisses basses garnies de peaux de mouton, et à trois escabeaux grossièrement fabriqués. Des pierres noircies, amoncelées dans un coin, signalaient la place du foyer sur le sol nu. Aucune trace d'ustensile, à part quelques vases de terre et une marmite de fonte rouillée.

L'inventaire de cet ameublement fut l'affaire d'un coup d'œil. Comme les deux exilés gardaient le silence, plongés dans une morne tristesse, le paysan qui leur avait servi d'introducteur tira plusieurs bouffées de sa pipe courbe.

— Cette habitation est réservée aux criminels ennemis du czar et, ajouta-t-il en guise de consolation, celles de ses humbles sujets ne valent guère mieux.

Ces paroles ne furent suivies d'aucune réponse. Le paysan reprit après une pause :

— Je ne suis point une bête féroce, bien que je vive au milieu des loups et des ours dans ce désert de neige. Vous êtes jeunes, destinés à subir longtemps les rigueurs de l'exil, et je désire vous rendre la vie supportable.

A ce moment la porte s'ouvrit, et une jeune paysanne apparut dans son encadrement au milieu d'un flot de lumière. Ses traits réguliers avaient une expression sombre et farouche, en harmonie avec l'aspect désolé de ces solitudes. Elle regarda fixement devant elle, comme si ses yeux avaient besoin de se familiariser avec l'obscurité de la grande salle vide.

— Père, dit-elle d'une voix sonore et gutturale, ces étrangers sont fatigués; ils ont besoin de se réchauffer et de prendre quelque nourriture.

— Catherine, répliqua le paysan, je ne demande pas mieux que d'adoucir leur misère, mais je leur ai parlé et ils ne m'ont pas encore répondu.

A cette déclaration, la figure de la jeune paysanne s'anima sous l'influence d'une visible surprise. Son regard interrogateur cherchait celui de Stanislas, assis dans un coin, les bras croisés et la tête sur sa poitrine. Dans cette contemplation, un sourire fugitif éclaira sa physionomie et ses yeux froids, d'un éclat stellaire, se voilèrent avec cette expression de douceur féminine et de tendresse qui va droit au cœur de ceux qui souffrent.

Bernard observait cette scène muette et expressive. Elle éveilla une réflexion déjà ancienne, qui se formulait à peu près ainsi dans sa pensée : « Partout où il y aura une femme, mon cher et honoré seigneur ne sera pas abandonné. » Il y avait un peu d'égoïsme dans l'opinion que Bernard professait à l'égard de son maître; mais si elle était flatteuse, elle était justifiée. Stanislas portait sur son visage cette lettre de recommandation que la mère Nature écrit au front de ses enfants privilégiés dans une langue comprise par tous les mortels. Les hommes lui accordaient volontiers leur amitié, et les femmes lui témoignaient une instinctive sympathie.

— Et à moi, dit-elle en assouplissant les intonations de sa voix chaude et vibrante, l'étranger refusera-t-il de répondre?

— Que voulez-vous de lui? dit Stanislas.

— Ce que désire mon père, vous aider dans le malheur et alléger votre souffrance.

— Je vous remercie.

— Il faut prendre courage. Le ciel n'est pas impitoyable, et le Czar sera peut-être clément.

— Je ne veux rien du Czar, et si le ciel m'oublie, j'aurai toujours assez de courage pour me délivrer d'un fardeau trop lourd pour mon épaule.

— Que dites-vous, mon cher seigneur?... murmura Bernard.

— Ce n'est pas la première fois que je vois la raison d'un homme s'égarer dans le désespoir, dit le paysan en hochant la tête... Mon fils, que Dieu vous pardonne, et que le Czar, son ministre terrestre, n'entende pas votre malédiction.

— Sainte vierge Marie, consolez les affligés, murmura la jeune paysanne.

— Catherine, retirons-nous... Ces étrangers, sans doute, repousseraient notre main et refuseraient l'hospitalité.

Il fit un pas du côté de la porte.

— Père, dit Catherine, s'ils sont criminels, le châtiment est rude. Il faut avoir pitié.

Et s'adressant à Stanislas dont la lèvre était convulsée par un sourire plein d'amertume, elle ajouta :

— Une pauvre fille vous offre de tout son cœur une place au feu et à la table de son père.

— Nous acceptons, dit Stanislas en se levant.

— Suivez-moi donc, puisque telle est la volonté de ma fille, dit le paysan en franchissant le seuil de la cabane.

Comme il s'éloignait, Catherine saisit la main de Stanislas et la porta vivement à ses lèvres.

— Elle l'aime déjà, songea Bernard, mais quelle femme n'aimerait le fiancé de Ludmilla?

— Venez, dit Catherine, en gardant la main de son hôte. Si la maison n'est pas riche, le cœur n'est pas avare.

Ils firent quelques pas sur la neige durcie. Stanislas regardait les rares cabanes espacées, dont les toits rasaient la terre comme pour se pelotonner contre le vent et tendre le dos à la neige.

L'habitation d'Ivan Carlowicht avait un air presque confortable. Un épais rideau de sapins l'abritait du côté du nord. Le toit était formé d'ételles de bois superposées. Un escalier, en diagonale sur la façade, conduisait à la galerie d'un étage supérieur. Pour pénétrer dans l'intérieur du rez-de-chaussée, il fallait descendre quelques marches protégées contre la neige par une palissade de planches.

En entrant, Stanislas se trouva dans une vaste cuisine où les ustensiles de fer et de cuivre brillaient aux murs, luisants et polis comme les armures d'un arsenal. Un feu de sapin flambait avec des éclats de pétards dans un vaste foyer élevé par une marche au-dessus du niveau du sol. La fumée montait jusqu'au toit, en traversant une ouverture en forme de pyramide creuse où des salaisons se fumaient suspendues à des crochets de fer couverts de suie.

Stanislas et son serviteur Bernard semblaient renaître à la vivifiante chaleur de cette fournaise. Leur hôte apporta des pipes en terre de Hollande et du tabac oriental.

— Ma fille va revenir, dit-il, elle nous donnera une tasse de thé en attendant le repas.

Catherine, qui avait disparu, revint au bout de quelques instants, légère comme un oiseau. Elle avait dépouillé le manteau sombre qui l'enveloppait comme les ailes d'une chauve-souris. Une basquine d'un rouge éclatant dessinait les souples rondeurs de sa taille élancée et de son corsage, retombant sur les hanches emprisonnées dans une jupe de laine épaisse à rayures vertes et noires. Sa peau mate avait les teintes chaudes de l'ambre; ses cheveux, relevés sur le front en masses solides et séparés sur la nuque en deux nattes tressées, descendaient jusqu'aux jarrets. Ses grands yeux bruns, pailletés d'or, brillaient d'un éclat métallique, et sa bouche aux lèvres charnues laissait, par intervalles, échapper un léger soupir qui découvrait ses dents blanches comme des perles rangées dans un écrin de satin rouge.

Sans doute elle fut dans les yeux de Stanislas une impression favorable, car un flot vermeil du sang de son cœur colora ses joues d'un nuage de pourpre.

— Ivan Carlowicht, dit Stanislas avec un sourire admirateur, vous êtes le père d'une belle enfant.

— Elle ressemble à sa mère qui n'est plus, seigneur comte. Catherine est bonne comme elle. C'est l'orgueil et la consolation de ma vie, l'oiseau joyeux qui anime ma solitude... Maintenant que vous êtes réchauffé, je vous invite à réparer vos forces.

— Volontiers, dit Stanislas; j'avoue que je succombais à la fatigue, au froid et à la faim.

— Nous avons des provisions, du feu et un abri, dit Catherine en lui présentant un verre d'eau-de-vie. L'hôte est le maître du maître, et ce qui est ici est à vous.

CHARLES JOLIET.

(La suite prochainement.)

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

La semaine est aux militaires; la loi du recrutement est de leur domaine, ils y sont chez eux et ils s'en donnent; n'étaient quelques civils, assez gênants, qui se permettent de les contrecarrer, il n'y en aurait que pour eux.

Ce n'est pas une raison pour qu'on s'entende mieux et qu'on se dispute moins. De tout temps, entre spécialistes, on a eu quelque peine à se mettre d'accord et, pour trouver l'unanimité, la conciliation, la complaisance et les égards délicats dans la discussion, ce n'est pas dans les réunions de gens du même métier qu'il les faut chercher. Quand deux médecins, deux astronomes, deux avocats, deux généraux sont réunis, on est sûr de son affaire, et il faut compter sur deux airs différents, à tout le moins. Quand ils sont trois, ce n'est plus une discussion, c'est une guerre civile. Enfermez dans une même chambre MM. Leverrier et Delaunay, ou MM. Sée et Tardieu, ou MM. Changarnier et Denfert, donnez-leur une question à discuter, et vous m'en direz des nouvelles. Et si, pour faire l'expérience plus complète, vous mélangez le tout, en y ajoutant comme ferment deux ou trois avocats, alors même que vous ne leur donneriez rien du tout à discuter, je consens à écouter de suite trois discours de MM. de Lorgeril, du Temple et Millaud, si au bout de vingt-quatre heures vous retrouvez, de tout votre monde, autre chose que des morceaux.

Or, l'Assemblée, riche en avocats, est encore plus riche — relativement — en militaires. Je dis : relativement, c'est-à-dire proportionnellement à leur nombre. Car s'il y a dans l'Assemblée deux cents avocats — et je crois bien qu'ils y sont, si l'on ne regarde qu'au diplôme — la proportion n'est guère que de *un sur mille*, car il y a bien en France deux cent mille avocats, au bas mot. Tandis que la proportion des généraux est d'au moins *un sur dix*, car j'espère que nous n'avons pas plus de deux cents généraux en France et j'en trouve une vingtaine dans l'Assemblée. Quant aux amiraux, c'est mieux encore : je ne pense pas que nous en possédions au delà d'une vingtaine — mettons trente, si vous voulez — et il s'en trouve huit dans la Chambre; ce qui fait une proportion de *un sur quatre*, au minimum. Cela fait un fort bel état-major et si l'Assemblée partait en guerre elle formerait un bataillon dont les cadres, au moins, ne laisseraient rien à désirer; il y aurait des généraux assez pour que les sous-lieutenants seulement fussent remplies par les généraux de brigade; il resterait même encore quelques colonels pour faire des sergents.

En voici, du reste, le dénombrement :

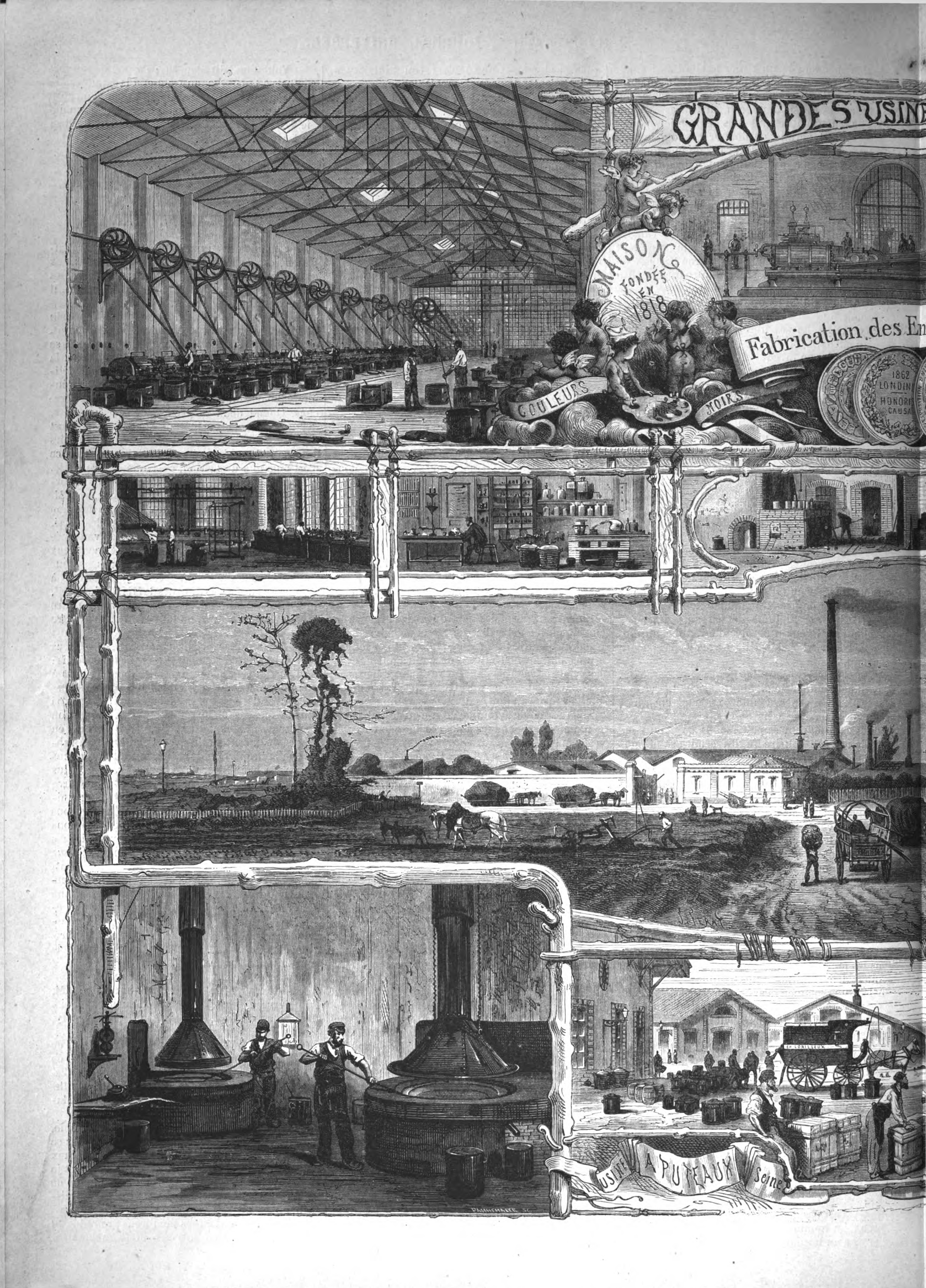
Amiraux, vice-amiraux, contre-amiraux : MM. Dompierre d'Hornoy, Pothuau, Fourichon, Saisset, prince de Joinville, la Roncière le Nourry, Jaurès, de Montaignac.

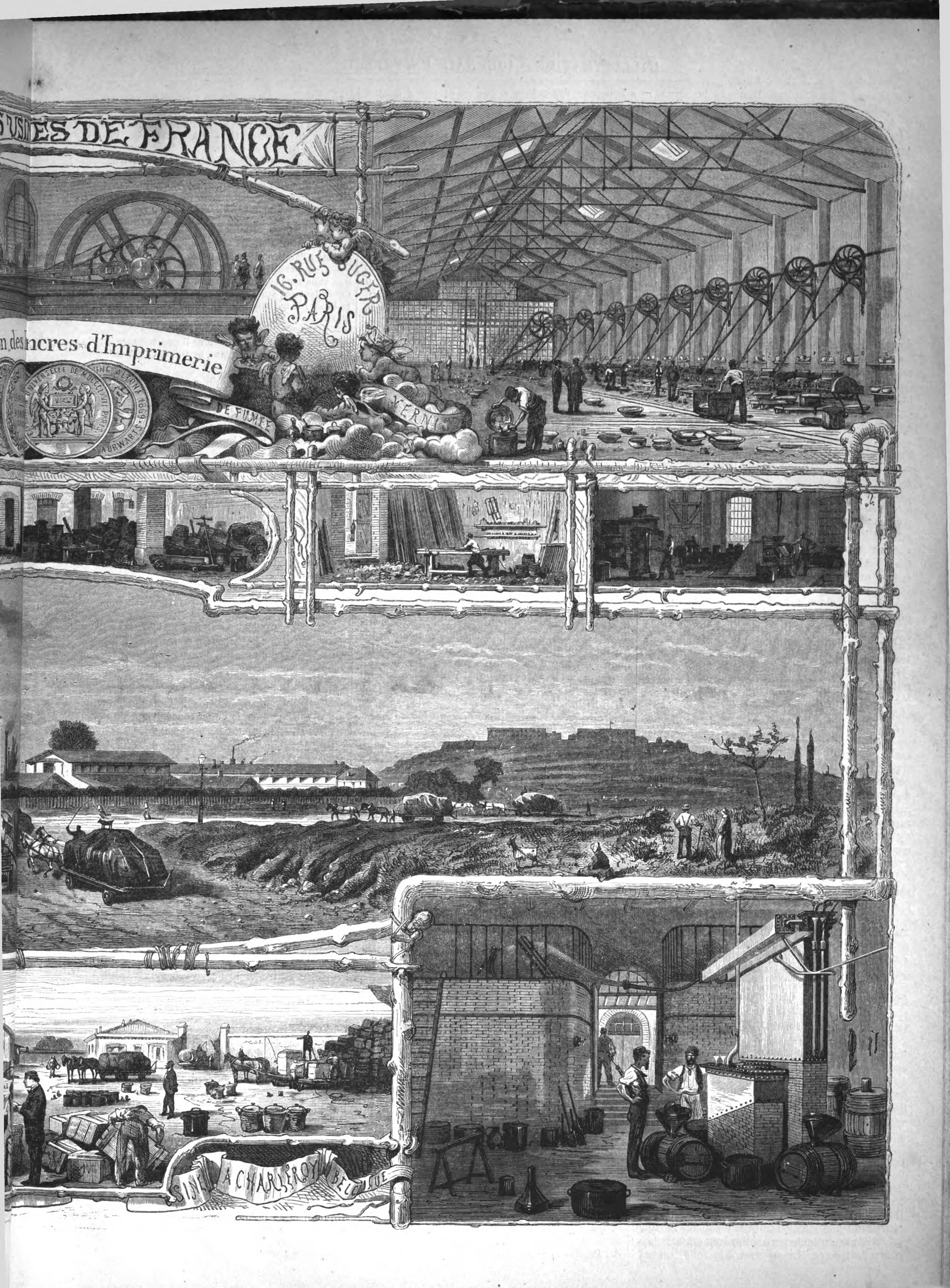
Généraux : MM. le duc d'Aumale, d'Aurelles de Paladines, Billot, baron de Chabaud-Latour, de Chabron, Changarnier, Chanzy, Chareton, de Cissey, Dubois-Fresnay, Ducrot, Frebault, Guillemaut, Le Flô, Loysel, Martin des Pallières, Mazure, Pélissier, Robert, Trochu.

J'oublie, à dessein, le « général » du Temple, bien que le livret de l'Assemblée le porte sous ce titre; mais je ne tiens compte que des généraux pour de vrai, qui n'ont rien « d'auxiliaire, » et je restitue à la marine M. du Temple, capitaine de vaisseau, à côté de M. Farcy, lieutenant de vaisseau.

Les colonels sont moins nombreux; retraités ou en activité de service, on n'en compte que quatre :




GRANDES USINE
MAISON FONDÉE EN 1818
Fabrication des En
COULEURS
NOIRS
1862 LONDINI HONORIS CAUSA
USINE A PUTEAUX Seine


ES DE FRANCE
16, RUE SUGER
PARIS
ncres d'Imprimerie
DE FUMÉE
VERNI
A CHARLEROY

MM. Carron, de Chadois, Denfert-Rochereau, Rampont, plus un chef de bataillon — je crois — M. le comte de Bastard.

Et si j'admettais les « auxiliaires, » mobiles ou mobilisés de la dernière guerre, j'irais loin dans le dénombrement des généraux, colonels, chefs de bataillon, etc., etc.: MM. Carré-Kérisouët, Rousseau, de Valfons; La Rochethulon, de Cazenove de Pradines, de Castellane, etc., etc., jusqu'à M. Baragnon, capitaine de la garde nationale sédentaire de son quartier, à Nîmes, qu'il nous a été donné de voir, en costume, le 12 février 1871, alors que, pour la première fois, cette Assemblée prenait séance à Bordeaux. C'était un coup d'œil que je n'oublierai jamais.

C'est de l'Assemblée que je parle, et de sa première séance. Jamais je crois, même dans l'ancien sénat qui siégeait en uniforme, on n'avait vu tant de galons. Tous officiers, tous galonnés sur toutes les coutures! Les factionnaires du péristyle et ceux de la porte des séances n'avaient plus le temps de se remettre à la position de « arme au bras. » Voire même le portez arme! » continu n'y suffisait pas et, ne pouvant venir à bout d'exécuter assez vite tous les mouvements nécessaires pour « rendre les honneurs » à tant d'officiers, ils avaient pris le parti d'adopter un « présentez arme! » perpétuel, nuancé d'un petit mouvement respectueux à l'adresse de chaque épaulette qui passait. Encore, à certaines heures, — à l'entrée et à la sortie des séances, par exemple, — c'était à n'y pas tenir, et, pour cause de fatigue, il fallait relever les factionnaires toutes les cinq minutes.

A ce moment, l'Assemblée comptait deux ou trois généraux de plus, — Garibaldi, par exemple, et le général Faidherbe, — une douzaine de colonels, et une vingtaine de chefs de bataillon, à tout le moins, qui, depuis, rentrés dans la vie civile, ont quitté le képi pour le chapeau noir. Enfin, on y voyait même un képi, un simple képi de garde national, mais un képi remarquable, fameux, illustre, le képi de M. Victor Hugo.

Comment voulez vous, avec une Assemblée aussi militaire que cela, comment voulez-vous qu'une loi sur le recrutement ne soit pas un véritable champ de bataille?

Ajoutez à cela que les autres sujets de dispute ne manquent pas; la politique n'est pas, que je sache, une école de bienveillance réciproque et de conciliation: c'est un merveilleux terrain pour la culture des rancunes, et la moindre semence de discorde y germe, fleurit et fructifie avec une remarquable rapidité. Rivalités de métier, froissements de personnalités, jalousie de grades, rien ne s'y perd; et dans une enceinte où le titre de député confère à tous l'égalité de droits et la parité de situation, les députés ont beau jeu.

L'étourderie des uns, la légèreté des autres, la maladresse de celui-ci, la présomption de celui là, l'entêtement des uns et des autres, l'amour-propre de tous font le reste; et voilà pourquoi, depuis huit jours, nous voyons des généraux et des colonels, des lieutenants de vaisseau et des amiraux, « *s'empoigner* » comme de simples mortels, ou, mieux encore, comme des avocats plaidant une séparation de corps. Je ne sais si la discipline dans l'armée en profite beaucoup, mais je suis sûr que la considération et le renom des belligérants y perd bien quelque chose.

Ainsi je ne crois pas que M. le général Changarnier se soit acquis une grande gloire dans sa querelle avec M. le colonel Denfert. Outre le peu de tact qu'il y avait, ayant capitulé à Metz, à faire blanc de son épée, la brutalité de son attaque — presque flétrissante — contre le défenseur de Belfort, convenait mal à un député vis-à-vis de son collègue, à un soldat vis-à-vis d'un soldat.

Mais, de tout temps, la légèreté présomptueuse, l'étourderie tranchante, la fougue écervelée ont fait le fond du caractère de l'honorable général. Tempérament parisien par excellence, boulevardier et petit-maître, pimpant, élégant, et « distingué », le général est un des types les mieux réussis du gentleman français, tel qu'on le comprend dans ce monde particulier dont est formée la *gentry* parisienne. Brave jusqu'à la folie, un peu « bourreau des crânes », coquet et tiré à quatre épingles, conservateur enragé et réactionnaire jusqu'aux révolutions, non pas par opinion, mais par instinct et par répugnance, uniquement parce que la République n'est pas « distinguée » et que le « populaire » manque de linge blanc; il appartient à cet école de conservateurs qui ont élevé le « *comme il faut* » à la hauteur d'un principe social, et n'imaginent pas qu'on puisse établir une société sur d'autres bases. Léger d'idées et dédaigneux de la science — la science n'est pas « *comme il faut* », à preuve qu'on n'a jamais vu, sauf M. de Buffon qui était gentilhomme, un savant bien mis; voyez plutôt MM. Vacherot, Laboulaye et Littré — les disciples de cette école n'ont qu'un critérium du bien et du mal, du laid et du beau, du juste et de l'injuste: c'est ou ce n'est pas « comme il faut ». En littérature, Racine et Corneille sont « comme il faut », à cause de Louis XIV et du grand siècle; mais c'est un « comme il faut » théorique, car autrement le classique n'est pas distingué, à cause de l'Odéon, qui est en province, à cause des avocats et des journalistes qui ont fait leurs classes, à cause des lycées qui sont « peuple » et des pions, professeurs et savants qui, personnifiant le classique, ne lui permettent pas d'être « comme il faut. ».

En politique, la Révolution française n'est pas « comme il faut » à cause de Marat, Robespierre et Danton; puis, la République manque de distinction; l'égalité jure avec les gants paille et la fraternité ne s'habille pas chez Dusautoy. Enfin, c'est un axiome reconnu qu'on ne peut pas être républicain et se laver les mains.

Voilà le *credo*, la doctrine, le critérium de l'école; c'est une opinion de facile apprentissage et qui ne surcharge pas l'esprit ni la mémoire.

Opinion très-française d'ailleurs, et conforme au tempérament brillant, léger et fougueux de notre race; notre histoire fourmille de ces écervelés sublimes capables des plus glorieuses témérités, incapables du plus petit calcul, et dont François Ier, chargeant comme un simple reître à Marignan, et Murat cravachant les cosaques à la Moskowa sont les types les mieux réussis.

Du brillant, du courage, de la « furia » et pas un grain de sens; rien de plus français que ce caractère-là.

On fait avec cela des merveilles... et des maladresses. On se couvre de gloire à Constantine, aux Portes de fer, et dans tous les recoins de l'Algérie; mais on se couvre de ridicule en se laissant prendre aux Deux-Décembre huit jours après le fameux discours: « *Représentants du peuple, délibérez en paix!* »

Aussi, pourquoi diable les généraux s'obstinent-ils à vouloir faire de la politique,

« Et quel démon les pousse à se faire imprimer? »

D'un admirable soldat faire un piètre député, la métamorphose n'est point avantageuse; être Changarnier et dépenser tant d'efforts pour s'égaler à Lorgeril, c'est se donner bien du mal pour se diminuer soi-même.

JEAN DU VISTRE.

BIGARRURES ANECDOTIQUES

LITTÉRAIRES ET FANTAISISTES

Cinq lignes, exhumées du *Monde judiciaire* où elles parurent, voilà six ou sept ans, sous la signature de M. Norbert Billiart:

J'apprends par un ancien condisciple de M. Thiers un détail assez amusant.

Celui qui fut le voltairien le plus piquant du règne de Juillet, M. Thiers, avait en 1819, étudiant le droit à la Faculté d'Aix, dédié sa thèse à... la Sainte-Vierge.

Autre citation. Cette anecdote rétrospective nous paraît tout à fait typique. Source: la *Revue des Provinces*. Signature: E. Merson.

Un soir, dans l'hôtel de M. Thiers, rue Saint-Georges, l'ambassadeur de Suède, M. de Lowenstein, racontait, avec l'émotion et la vérité d'un témoin oculaire le meurtre de Charles III, — une tragédie où Verdi a trouvé *Un Ballo in maschera*.

M. de Lowenstein en avait été le témoin. Il n'oubliait rien, aucun détail, aucune particularité, il savait même tous les prénoms des complices d'Ankastroëm.

On écoutait, et pendant le récit — un long récit, presque un feuilleton — M. Thiers n'avait cessé de se dandiner, les mains derrière le dos, sans dire un mot.

***

Quand l'ambassadeur eut fini:

— C'est parfait, cher comte, dit M. Thiers, et tout ce que vous venez de raconter est exact au dernier point... Cependant (et vous entendez d'ici cette voix grêle et railleuse) il me semble que vous avez oublié quelque chose.

— Moi?

M. Thiers souriait. A son tour il recommença le récit, le revivifiant, le renouvelant, le criblant de détails nouveaux, curieux, ignorés.

Les auditeurs étaient ébahis.

— Ah! par ma foi, s'écria à la fin l'ambassadeur de Suède, voilà l'histoire, l'histoire véritable! Je l'avais oubliée. C'est vrai, cher ministre (les amis de M. Thiers lui gardent ce titre), je fais amende honorable, *c'est vous qui avez vu tuer Charles III, et non pas moi!*

Nous avons sous les yeux une brochure publiée chez Madre, en 1869, par *Paschal Grousset*, sous ce titre: LE RÊVE D'UN IRRÉCONCILIABLE.

L'auteur suppose qu'il s'est endormi, et — dans son sommeil — il a cru lire un nouveau journal appelé la *Révolution*. C'est la reproduction de cette feuille imaginaire qui constitue toute la brochure.

Citons-en quelques extraits:

***

COMMUNE DE PARIS.

Administration centrale.

Les membres du Conseil de la Commune et le maire de Paris donnent avis à leurs concitoyens qu'il sera procédé le 15 mai prochain, à une heure de relevée, en la salle Baudin (ci-devant Saint-Jean), à l'Hôtel-de-Ville, à l'adjudication publique, par soumission cachetée, des travaux du chemin de fer concentrique de Paris.

Les membres du Conseil central de la Commune.

(Suivent des signatures de fantaisie).

***

NOUVELLES POLITIQUES.

— Le citoyen Jules Ferry, ministre des relations extérieures, a reçu hier..., etc.

— Le citoyen Jules Simon, ministre de l'instruction publique, vient d'ordonner au Comité des finances, etc.

***

Au Club des *Droits de l'homme*, le citoyen Ravaux s'est plaint avec raison de l'abandon dans lequel on laisse la Nouvelle-Calédonie, qui pourrait devenir la plus riche de nos possessions d'outre-mer. Une pétition à l'Assemblée nationale a été couverte de plus de huit cents signatures.

Nous pourrions multiplier ces citations, dont le côté piquant s'accentue assez nettement pour qu'il soit nécessaire d'insister sur ce point. Il nous suffira d'avoir prouvé que le citoyen Paschal Grousset n'était pas dépourvu de toute clairvoyance.

S'il est beaucoup de choses qui font sourire quand on relit les vieux papiers, il en est quelques-unes qui font, en revanche, frissonner.

Par exemple, cet entrefilet, imprimé vers 1865:

***

Une brochure, intitulée l'*Art de combattre l'armée française*, qu'on attribue au prince Frédéric-Charles de Prusse, vient de paraître, traduite en français, chez Dentu, et paraît appelée à une grande vogue. Ce travail, qui examine la tactique française sous toutes ses faces, résume ainsi les moyens de nous battre: Il y a, dit le prince, trois conditions à observer simultanément pour rendre notre armée capable de vaincre une armée française. La première, c'est de développer les qualités militaires de chaque soldat; la seconde, de donner à l'armée des chefs qui aient la connaissance complète des trois armes principales; et la troisième enfin, d'op



poser aux Français, habitués à la guerre et à la victoire, une tactique plus variée et plus souple.

(Écho de Vésone du 30 septembre.)

* * *

Et cet autre :

Le journal *la Patrie* prête à l'Allemagne l'intention de nous reprendre au printemps prochain deux de nos plus belles provinces : la *Lorraine* et l'*Alsace*.

Quand on songe aujourd'hui que de pareilles phrases apparaissaient sur les colonnes de nos journaux, comme autant de « *Mané Thécel Pharès*, » cinq ans avant nos désastres !

En 1848, voici comment on définissait certain journaliste très-chancelant dans ses convictions politiques :

— Jeune républicain amoureux de la légitimité, qui rêve au rétablissement de l'Empire dans la dynastie d'Orléans.

A combien d'entre nos contemporains pourrait-on appliquer cette vieille définition — demeurée si jeune !

JULES ROHAUT.

(La suite prochainement.)

LA FABRICATION DES ENCRES D'IMPRIMERIE

ÉTABLISSEMENT DE M. CH. LORILLEUX FILS AINÉ A PUTEAUX.

Nous ne saurions donner à nos lecteurs une preuve plus saisissante de l'immense développement que prend chaque jour l'imprimerie, qu'en leur mettant sous les yeux ce grand établissement industriel dont les produits sont universellement connus.

La fabrication des encres d'imprimerie n'existait même pas il y a cinquante ans à l'état d'industrie spéciale. Chaque imprimeur broyait lui-même ses couleurs et fabriquait ses vernis. Mais aujourd'hui les besoins de la consommation se sont tellement étendus, que cette branche d'industrie qui était ignorée, la fabrication de l'encre, nécessite des établissements aussi considérables que les ateliers de construction et les fonderies qui fonctionnent de toutes parts.

La distance qui sépare le broyeur d'encres d'autrefois de la fabrique d'aujourd'hui, aussi bien que la distance qui sépare l'ancienne presse à bras de la machine Marinoni, tirant 40,000 exemplaires à l'heure, disent éloquemment les progrès accomplis.

Si nous sommes bien loin encore d'avoir atteint les résultats obtenus en Amérique, où la moindre bourgade a son journal et son imprimeur, ces résultats sont néanmoins sérieux, et l'importance de l'établissement, qui fournit en partie les 2,000 imprimeurs de France et un nombre considérable de pays étrangers, les atteste suffisamment.

Cette maison, fondée en 1818 par M. Lorilleux père, est admirablement située, sur les hauteurs de Puteaux, près du rond-point des Bergeres, au pied du mont Valérien. Elle tient un des premiers rangs pour la fabrication des encres, des vernis et des couleurs pour la typographie et la lithographie; et les progrès notables qu'elle a successivement introduits dans ces diverses fabrications lui ont valu les plus hautes récompenses dans toutes les grandes expositions françaises et étrangères.

On sait que les encres servant à l'impression ne sont qu'un mélange de colorants et de vernis gras, et que pour les encres noires qui impriment nos journaux et nos livres, ce colorant est simplement du noir de fumée. Mais les qualités qu'exige la fabrication sont tellement nombreuses et variées, qu'on ne les obtient que par une longue expérience et des soins tout particuliers dans le choix des produits.

Les journaux, les livres, les gravures exigent trois espèces d'encre toutes différentes, et le lecteur de l'*Illustration* remarquerait à première vue si nous tirions nos gravures, qui ont besoin de moelleux et de brillant, avec l'encre des journaux ordinaires.

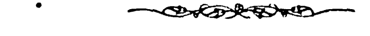
Il serait trop long de donner une description minutieuse de tous les ateliers de la grande fabrique de Puteaux, et il sera bien facile au lecteur de s'en rendre compte par le dessin que nous lui consacrons.

Les puissantes machines à vapeur qui portent partout la vie et le mouvement; le laboratoire où le chimiste prépare ses mélanges et cherche les couleurs, aussi bien que les grands ateliers de broyage, les ateliers des mécaniciens, les magasins de livraison, la distillerie, les salles de séchage, tout est installé dans des conditions qui ne laissent rien à désirer.

Il faut noter qu'à l'agrément de cette perfection comme agencement industriel, se joint le bienfait d'un emplacement unique autour de Paris ; aussi, ayant visité bien des usines et bien des fabriques, nous reconnaissons qu'il en est peu qui aient mérité à plus juste titre le nom d'Établissement modèle.

Un tel essor de notre plus noble industrie (l'imprimerie) dans l'une de ses branches les plus obscures, donne foi et confiance dans l'avenir.

PIERRE PAGET.



MINES DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

L'attention publique a été récemment attirée sur les mines d'or et de cuivre qui ont été découvertes dans la vallée du Diahot, en Nouvelle-Calédonie.

Nous croyons être agréable à nos lecteurs en mettant sous leurs yeux une gravure qui représente, d'après des croquis que nous tenons de l'obligeance d'un de nos correspondants, l'embouchure du Diahot, sur la rive gauche duquel sont actuellement circonscrites les exploitations minières.

A propos de l'importance de ces exploitations, nous lisons ce qui suit dans le numéro du *Moniteur de la Nouvelle-Calédonie* du 7 février dernier : « Les nouvelles de Manghine sont excellentes. Le » filon ou *reef* a enfin été rencontré à une profon- » deur de 30 à 35 pieds ; il paraît fort riche et d'une » largeur de près de 3 pieds, que l'on fait sauter à » la mine en attendant la machine qui broyera le » quartz. En attendant, le lavage continue et son » rendement suffit à faire prendre patience et à » payer les frais. »

Le numéro suivant du 28 février, du même journal, contenait ces lignes : « Les nouvelles des » mines apportées par le *Surcouf* sont excellentes. » Des travaux assez importants ont été exécutés » sur le terrain de MM. Hook et Ce, soit pour » trouver le filon et le suivre, soit pour extraire la » roche aurifère ; le lavage de ces premiers déblais » continue à donner des résultats très satisfai- » sants.. .. » Et plus loin : « Le filon de cuivre dé- » couvert par MM. Darmagnac et Ce n'a pas en- » core été suffisamment exploré pour qu'on puisse » en apprécier la valeur réelle. Ce qui manque » surtout à Manghine, ce sont les bras pour fouiller » cet Eldorado vers lequel cependant de si belles » espérances se concentrent..... »

D'un autre côté, des correspondances particulières nous apprennent que le rendement des mines d'or est estimé à 6000 francs par tonne de terrains soumis au lavage.

Pour obtenir cette évaluation, on s'est servi du procédé suivant : treize livres de minerai ont été broyées très-grossièrement à coups de marteau et mises dans un bassin à laver. On a rejeté 7 livres de petites pierres, qui devaient indubitablement contenir de l'or, et, bien que les 6 livres restantes ne fussent pas réduites en poudre, on a pu recueillir 2 pennywright 17 grains d'or, c'est-à-dire 4 gr, 2 décigr.

Devant un pareil résultat, il y a tout lieu de croire que ce filon est d'une grande richesse.

Une autre expérience a été faite sur un morceau de schiste de 2 kilogrammes environ. On a employé la méthode d'amalgame par le mercure, et le résultat a été, comme précédemment, dans la proportion de 6000 francs par tonne. Une seconde épreuve a même été plus concluante encore, car elle a donné une proportion de près de 9000 francs.

On a opéré, en outre, le lavage des terres prises en divers endroits, aux environs de la mine, et l'on a reconnu que l'exploitation de ces terres suffirait pour couvrir les dépenses et donner de très-beaux bénéfices.

Quant au filon de cuivre signalé par MM. Darmagnac et Cie, il devrait, assure-t-on, d'après toutes les prévisions, conduire à la découverte d'une nouvelle mine d'or.

Les terrains aurifères du Diahot sont, paraît-il, composés de pierres schisteuses et de quartz. L'or se présente généralement en grains excessivement petits, mélangés à du gravier, à du sable et à du quartz. On le trouve aussi quelquefois en grains plus gros, mais alors il n'est mélangé qu'avec du quartz.

Nous croyons savoir qu'une caisse renfermant des échantillons de roches aurifères et de minerai de cuivre a été expédiée au Ministre de la marine, pour servir à des expériences scientifiques sur la richesse minéralogique des terrains de notre possession océanienne.

Paris, 25 mai 1872.

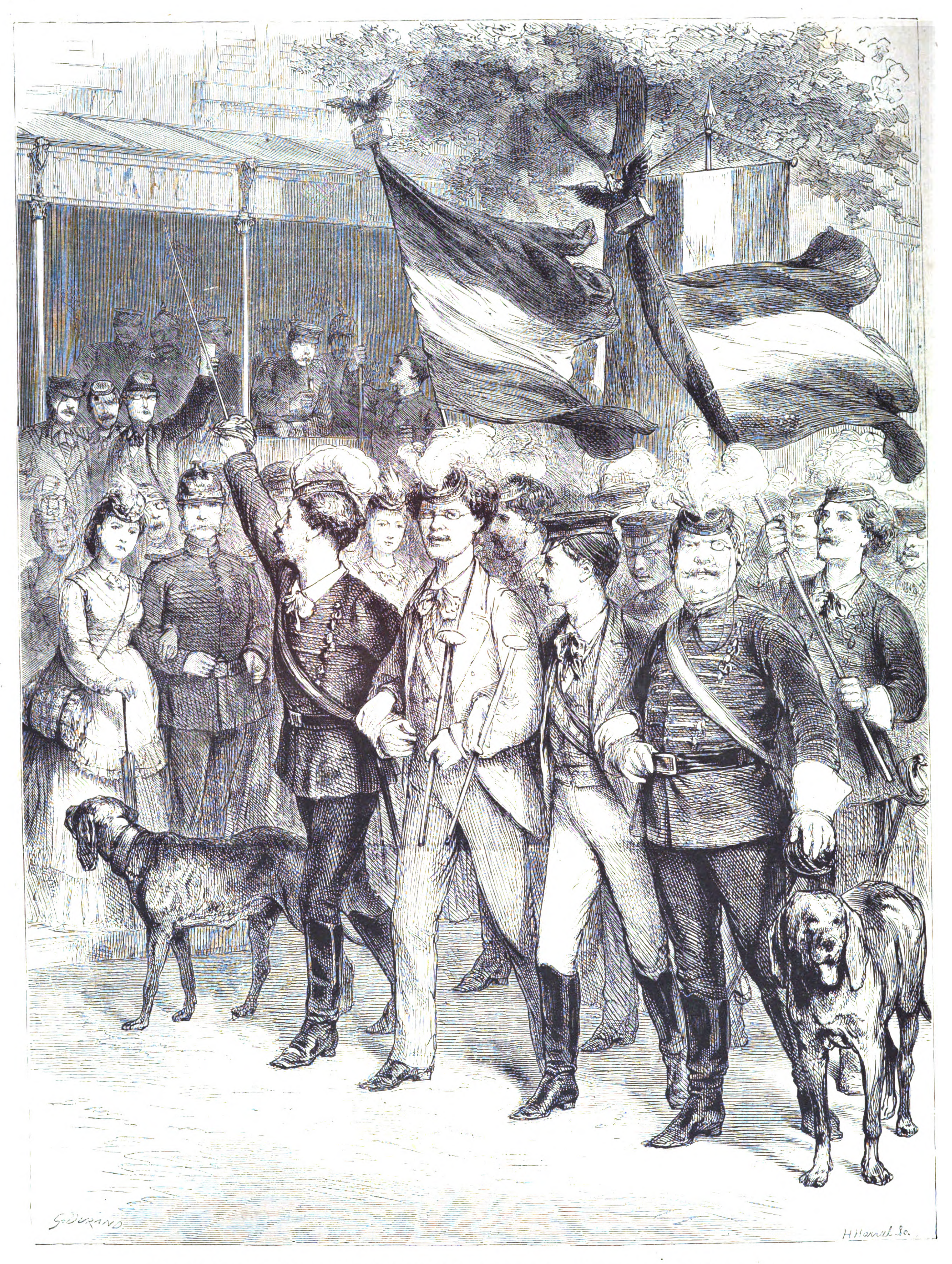
CORRESPONDANCE

Strasbourg, 25 mai 1872.

Je ne veux pas souffler sur des cendres refroidies. L'inauguration de l'Université allemande de Strasbourg est aujourd'hui de l'histoire ancienne, et tout ce qu'il y avait à dire sur cette cérémonie, vous l'avez dit et bien dit. Je ne viens donc point vous la raconter, mais seulement insister sur son côté comique, théâtral ; et le croquis que je vous envoie répond parfaitement à mon intention. Je vous assure qu'il était difficile de garder son sérieux en présence d'un pareil spectacle. Quel tableau, en effet, que celui de ce long cortége d'étudiants si étrangement équipés ! Aussi en voyant tant de plumes au vent, ces toques, ces rubans, ces rapières, toute cette défroque d'un autre âge, conservée dans la vieille armoire de l'Allemagne au bois dormant, et remise au jour pour la circonstance, plus d'un d'entre nous n'a pu s'empêcher de sourire. Rire de son ennemi, de son vainqueur, en attendant mieux, c'est déjà une consolation. La vérité est qu'ils ont été plus que plaisants, ce qui méritait d'être constaté, et le sera, j'espère, grâce à vous, de la bonne façon, par le crayon et le burin... X...

REVUE LITTÉRAIRE

Les nouveautés nous submergent. Qui s'était donc imaginé, après la guerre et la Commune, qu'on ne publierait plus de livres ? J'en reçois une quantité de beaucoup trop considérable pour pouvoir accorder à chacun de ces ouvrages la place qu'il mérite. Le deuxième volume du général Vinoy sur les opérations de son armée complète, par l'histoire de *l'armistice et la Commune*, le travail entrepris par le général. C'est un livre à conserver et à classer parmi ces documents de choix que la librairie Plon a édités avec un véritable luxe. J'en dirai autant du livre du maréchal Bazaine, *l'Armée du Rhin*. Mais que ce volume est venu mal à propos ! Il devait, semble-t-il, servir à la réhabilitation du commandant en chef de l'armée de Metz, et, tout au contraire, il fournira des armes à ses accusateurs. Nous ne voulons point insister, le maréchal étant sur le point de paraître devant ses juges. Que peut-on penser, cependant, d'un commandant d'armée qui a offert,



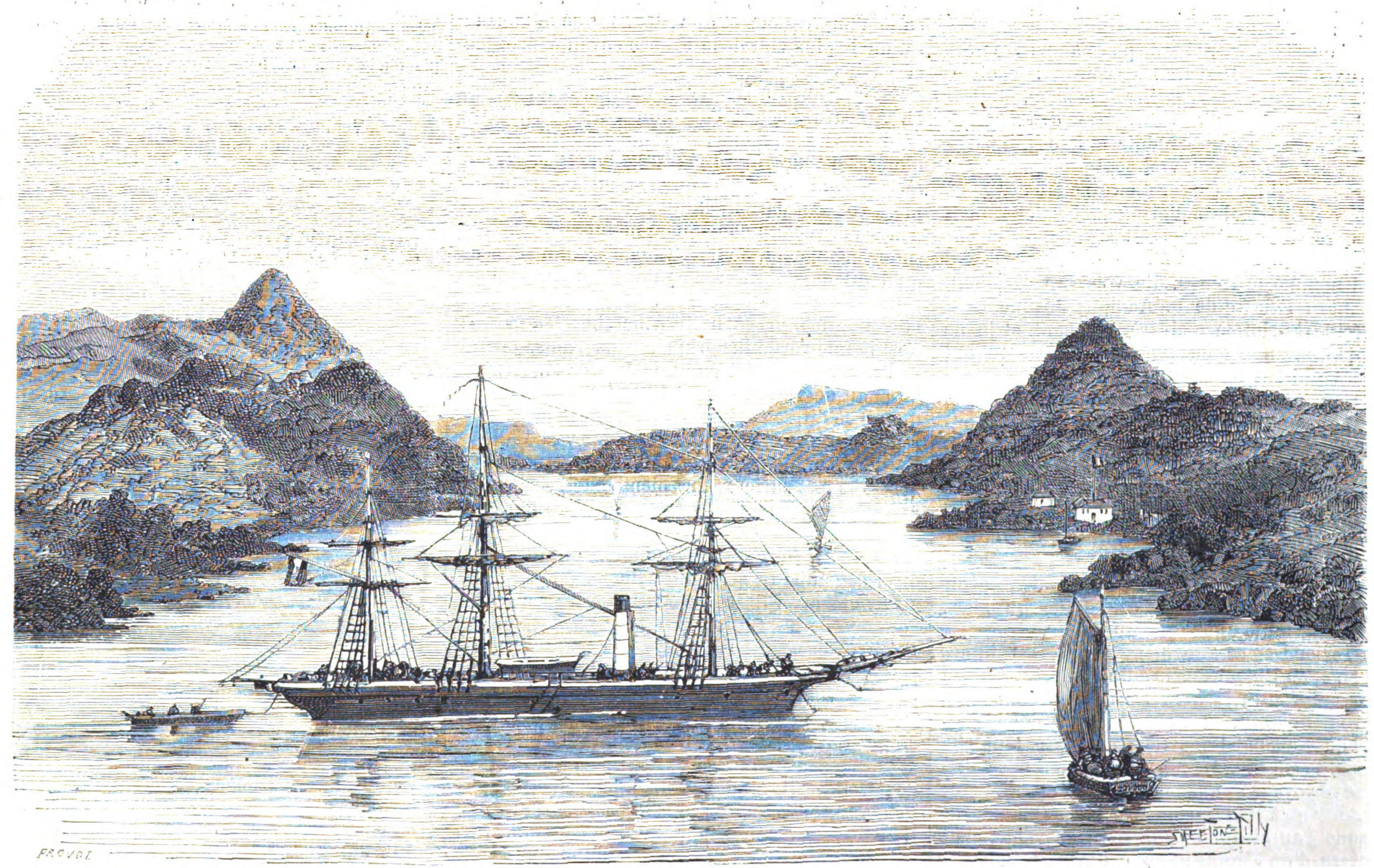
SOUVENIR DE L'INAUGURATION DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG. — Un groupe d'étudiants allemands.



SALON DE 1872. — *Les tondeurs à Grenade* (Espagne), tableau de M. Worms.

il le dit lui-même, son armée à l'ennemi pour rétablir l'*ordre* dans le pays?

J'aime mieux relire les récits de voyage de M. de Beauvoir que de m'arrêter sur ces tristes pages de guerre. M. de Beauvoir complète par ses notes sur *Pékin*, *Yeddo*, *San Francisco*, le *Voyage autour du monde* dont il avait commencé la publication il y a trois ans. Son livre a fait fortune et la meilleure, et il méritait l'accueil qu'on lui a réservé. Plein de faits nouveaux, de révélations curieuses, de singularités étudiées de près, écrit d'un style alerte et sympathique, il fait connaître les pays et



LES GITES AURIFÈRES DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE. — Les bouches du Diahot. — D'après un croquis de M. Armand.

aimer le voyageur. C'est le meilleur éloge qu'on puisse adresser à un ouvrage de ce genre.

M. l'amiral Jurien de la Gravière, publie un livre fort intéressant, *la Marine d'aujourd'hui*. C'est, à vrai dire, la marine de Crimée et non celle dont M. La Roncière le Nourry a conté l'histoire. La physionomie de l'amiral Bruat apparaît vivante dans les tableaux de M. Jurien de la Gravière, et ses pages mâles et fermes consolent de tant de récits de défaites qu'il nous a fallu lire depuis un an.

A ces défaites, M. Alfred Busquet oppose un ardent volume de vers, *Représailles*. C'est preste, narquois, mordant, éloquent. Les *Sanguines* de M. Busquet sont dessinées avec la fermeté d'un maître. Ce petit livre restera comme un des meilleurs et des plus irrités qu'ait produits la poésie patriotique devant l'invasion. Avec M. Théophile Gautier et ses *Émaux et Camées*, nous oublions au contraire le présent pour ne nous souvenir que de l'art pur. Ce chef-d'œuvre de langue et de ciselure, ce précieux volume des *Émaux et Camées*, M. Charpentier vient de le publier en une édition définitive, augmentée de pièces nouvelles et ornée d'une eau-forte de J. Jacquemart, où la tête léonine du poëte est gravée d'une pointe énergique. Quel trésor de rhythmes et d'images que ces *Émaux et Camées*! On les relit sans cesse avec une joie nouvelle, comme on admire toujours les belles et brillantes orfévreries. Et cette fois l'orfévre devient mélancolique, M. Jesse a des accents d'une pénétrante tristesse et il est impossible d'oublier ce *Château du souvenir* qu'évoque pour jamais le magicien Gautier.

Mlle Louisa Siefert, l'auteur des *Stoïques*, publie un volume de pièces en vers, les *Comédies romanesques*. Elles sont fort jolies et d'un tour sympathique: la première, *Théophile*, m'a plu particulièrement. Mais pourquoi pousser la recherche de l'archaïsme jusqu'à faire appeler Buckingham *Bonquinquant* par le poëte Théophile de Viau, et jusqu'à mettre en note: « *On écrivait et prononçait alors ainsi le nom du duc de Buckingham?* » — M. Georges Riche débute par un volume de vers, *Prima Verba*, comme M. Numa Bés, qui traduit avec beaucoup de talent le *Cantique des Cantiques*. J'aime à signaler ces nouveaux venus, et je félicite l'auteur des *Prima Verba* qui a trouvé des accents sincèrement émus.

Je voudrais donner plus de place à un livre très-curieux de MM. Desbarolles et Jean Hippolyte. Après avoir étudié les *Mystères de la main*, M. Desbarolles passe en revue les *Mystères de l'Écriture*. Il le fait avec une verve infinie et une sûreté d'analyses et de déductions vraiment prodigieuse. On voit là ce qu'il faut penser du caractère des gens, Napoléon, Chateaubriand, Hugo, Michelet, Dumas jugés par leur écriture. C'est surprenant et entraînant comme un roman.

J'ai nommé le roman. En voici un excellent, c'est *Albert Fleurier* de M. Adolphe Joanne. C'est un récit très-simple mais très-poignant, et je ne sais pas beaucoup de livres de ce genre qui m'aient satisfait autant que celui-ci. Nous avions déjà signalé, en son temps, un remarquable roman que M. Joanne appelait *un Châtiment*. Son nouveau livre *Albert Fleurier*, est, à mon sens, supérieur à son frère aîné, dont nous avons cependant gardé un profond souvenir.

On a beaucoup lu aussi un roman d'un nouveau venu ou nouvelle venue, dit-on, *un Divorce*, signé Th. Bentzon. L'affaire de la rue des Écoles, le meurtre de Mme Dubourg semblaient avoir donné à ce livre l'attrait d'actualité qu'exige, semble-t-il, toute une partie du public.

Je reviendrai certainement sur trois volumes que M. J. de Chambrier m'adresse de Lausanne: deux sont consacrés à la *Vie de Marie-Antoinette*, l'autre dont le titre est *Un peu partout*, nous conduit de Neuchâtel au Bosphore par Munich, Vienne, Pesth et le Danube. Nous avons fait nous-même ce voyage et nous n'avons pas éprouvé plus de plaisir qu'à le lire, conté par M. de Chambrier. Lorsque j'aurai annoncé la mise en vente, chez Lemerre, d'un volume nouveau d'Albert Glatigny, *Gilles et Pasquins*, satires et fantaisies, et de la réimpression vraiment artistique des poëmes de Joséphin Soulary, j'aurai, je crois, épuisé la liste des nouveautés littéraires que je signale si je ne les analyse point.

Les écrits sur la guerre et la Commune deviennent plus rares, mais on en publie encore. Je répète ce que j'ai dit maintes fois: la collection de tous ces documents sera fort curieuse, un jour, et de là naîtra l'histoire définitive. M. Edmond Villetard donne, chez Charpentier, une histoire de l'*Insurrection du 18 mars*, d'après les dépositions de la commission d'enquête et aussi d'après des documents inédits. C'est un des meilleurs livres et des plus lumineux qu'on ait écrits sur ce sujet. M. Dalsème a réuni une série de récits étonnants sous ce titre: *Histoire des conspirations sous la Commune*. On y verra que, plus d'une fois, la Commune risqua d'être renversée. Cela est amusant comme un roman. M. Firmin Maillard publie toutes ou à peu près toutes les *Affiches de la Commune*. Un récit, vrai dans sa plus grande partie comme de l'histoire et attachant comme œuvre d'imagination, c'est le livre que M. Eugène Muller publie sous ce titre: *Mémoires d'un franc-tireur*. M. Muller a réuni dans son volume, en les dramatisant, les angoisses des assiégés de Paris et les espoirs des combattants de la Loire. Il a habilement mêlé, dans une intrigue attachante, les épisodes divers de la campagne, et son ouvrage est d'une lecture agréable et vraiment attachante. J'en dirai autant, sans m'y attacher longuement aujourd'hui, des deux volumes de M. Hector Malot, *Suzanne* et *Miss Clifton*, qui obtiennent, sous forme de livres, un succès aussi vif que sous ce titre, *Un blessé*, ils en avaient obtenu dans le feuilleton du journal le *Temps*. C'est encore au *Temps* que M. Ludovic Halévy avait donné ces récits détachés, ces épisodes de la campagne de 70-71 qu'il réunit aujourd'hui en leur donnant pour étiquette ce mot sinistre: l'*Invasion*. Ces récits rapides, écrits comme sous la dictée des témoins, composent, à coup sûr, un des livres les plus intéressans, les plus vivants, qu'on ait écrits sur la dernière guerre. On sait avec quel charme M. Halévy étudie au théâtre la vie parisienne; ici, il a peint la vie militaire avec la précision et l'énergie d'un maître. Plus d'une page de l'*Invasion* fait songer à Mérimée. C'est un livre à lire d'un bout à l'autre, et à garder, et à relire; et cette suite d'impressions et de visions forme le tableau intime le plus vrai de la France envahie, éperdue et défaite.

Ce que M. L. Halévy a fait pour l'*Invasion*, M. Amédée Achard l'a voulu faire aussi, à un point de vue personnel, pour nos révolutions dernières. Le *Souvenirs intimes d'émeutes et de révolutions* sont bien vus, vus de près, mais par un témoin souvent partial, et qui avoue lui-même un peu trop sa colère pour qu'on ne lui reproche pas son aveuglement. Je n'en veux d'exemple que ce qu'il dit des journées de juin 1848: après avoir raillé la garde nationale, il avoue que, sans elle, la troupe de ligne eût hésité à marcher. Il a raison: c'est là une vérité historique. Au surplus, je n'ai ni l'espace ni l'envie de discuter avec M. Achard au point de vue politique. Il déteste la République, il le dit, soit; mais il a su peindre aussi avec rage le coup d'État de 52 et les morts de la cité Bergère. Je me contenterai donc de signaler ses *Souvenirs* fort curieux, fort bien contés, écrits avec une verve charmante et nerveuse, — un livre qui passionne et émeut, — mais qui nous rappelle un peu trop des journées qu'il faudrait oublier, peut-être, dans une réconciliation finale.

L'étude de M. Bossert sur Goethe, deux aimables volumes de M. Ch. Monselet, *Chanvallon* et les *Frères Chantemesse*, l'*Histoire d'une honnête femme*, par M. L. Énault, la bibliothèque militaire publiée par les soins de M. Rousset sous les ordres de M. Thiers, la réimpression magistrale des *Œuvres du cardinal de Retz* par la maison Hachette, les poésies remarquables de M. Bru d'Esquille et celles de M. Peveril, une brochure de M. Clerc, la *Politique en chemin de fer*, la *République* de M. D. Ramée, bien d'autres nouveautés encore nous restent à signaler. C'est fait un peu rapidement. Mais nous y reviendrons, j'espère.

JULES CLARETIE.

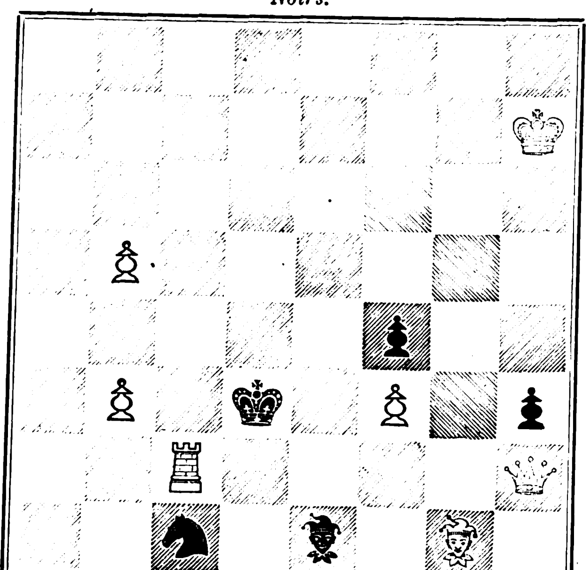


Cette admirable toilette, due à la MALLE DES INDES, passage Verdeau, 24 et 26, est en foulard des Indes; la tunique est fond noir, dessin Pompadour, le jupon pensée des Alpes. On expédie *franco* les échantillons et la marchandise.

ÉCHECS

PROBLÈME No 366, PAR M. KLING.

Noirs.



Blancs.

Mat en quatre coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No 365.

1. C 4e F R échec.	1. R 5e F D.
2. C 6e D échec.	2. R 4e F D.
3. D 6e C D échec	3. Mat.

Solutions justes du Problème No 365. — Cercle industriel de Lectoure; E. D. D. Fasoni; A. Thionville.

J.-A. DE R.

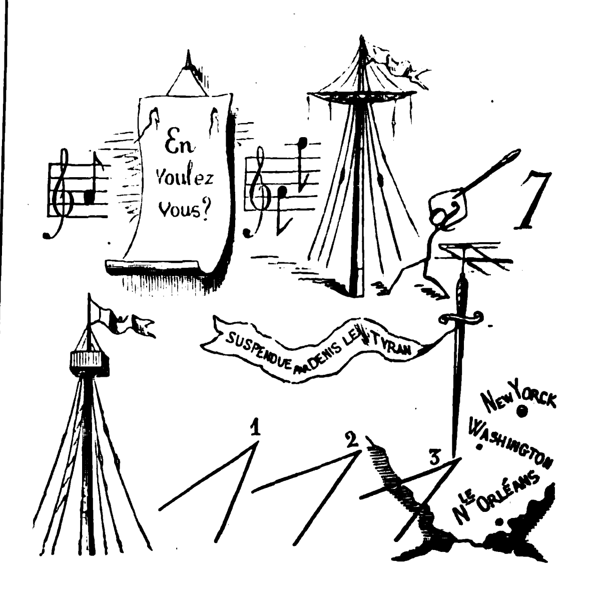
Tout lecteur du rébus ci-contre qui en enverra une explication exacte avant samedi prochain, pourra réclamer, au tiers de sa valeur, soit moyennant 6 fr. au lieu de 18, un des huit derniers volumes parus de l'*Illustration*, — à l'exception des volumes 56 et 57 formant le 2e semestre de 1870 et le 1er semestre de 1871.

Nos souscripteurs dont l'abonnement est expiré le 31 mai sont priés de le renouveler immédiatement, s'ils veulent n'éprouver aucun retard dans la réception du journal.

AUG. MARC, *directeur-gérant.*

PARIS. — IMPRIMERIE DE A. MARTINET, RUE MIGNON 2.
Encres typographiques de Ch. Lorilleux.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS :

L'homme d'honneur peut se passer de lois.





LA PRINCESSE AMÉLIE DES PAYS-BAS.



LE PRINCE HENRI DES PAYS-BAS.

LA PRINCESSE AMÉLIE

ET LE PRINCE HENRI DES PAYS-BAS

La princesse Amélie des Pays-Bas vient de mourir en son château de Walferdange, son séjour de prédilection.

Née en 1830, elle avait par conséquent quarante-deux ans seulement.

Elle était fille du duc Charles-Bernard, oncle du grand-duc de Saxe-Weimar-Eisenach, Charles-Alexandre, et de la princesse Ida de Saxe-Meiningen, morte le 4 avril 1852. Elle avait trois frères : le prince Guillaume-Auguste-Édouard, né le 11 octobre 1823, colonel au service de la Grande-Bretagne et aide de camp de la reine; le prince Hermann-Bernard-George, duc de Saxe, né en 1825, lieutenant général à la suite de la cavalerie wurtembergeoise, et le prince Frédéric-Gustave-Charles, né à Gand, le 28 juin 1827, major général autrichien.

La princesse Amélie-Marie-da-Gloria-Augusta avait donc vu le jour dans ce grand-duché si hospitalier aux Muses, à l'ombre de ce célèbre château, dont plusieurs salles sont encore ornées de fresques représentant des sujets empruntés aux poésies de Gœthe, de Schiller, de Wieland, de Herder, qui vécurent à Weimar et valurent à cette petite capitale le glorieux surnom d'Athènes de l'Allemagne. Gœthe y est mort, et c'est dans la chapelle grand-ducale, entre son protecteur Charles-Auguste et son ami Schiller, qu'il repose.

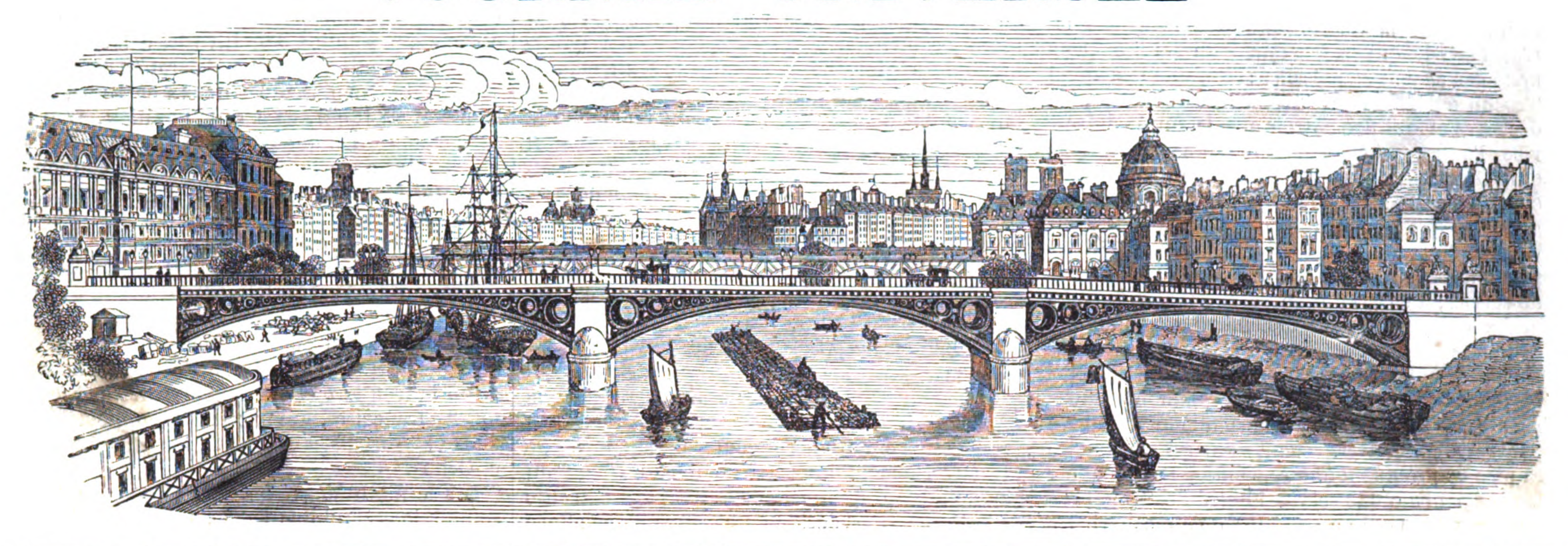
La princesse Amélie avait épousé, le 19 mai 1853, le prince Henri des Pays-Bas, frère du roi Guillaume de Hollande, et son lieutenant dans le grand-duché de Luxembourg, où la jeune princesse, par son affabilité, sa grâce, sa charité touchante, s'était vite acquis l'affection des populations. Aussi sa mort, aussi prématurée qu'inattendue, a-t-elle été, pour le pays, un véritable deuil public.

Le prince Henri, que cette perte douloureuse laisse inconsolable, outre son titre de lieutenant du roi dans le grand-duché de Luxembourg, porte encore ceux de lieutenant-amiral, commandant en chef la flotte hollandaise, et de chef de la deuxième division d'équipages de la flotte russe. Il est né à Soestdyk, le 13 juin 1820. L. C.

Le tome III de *Paris, ses organes, ses fonctions et sa vie pendant la seconde moitié du XIXe siècle*, par M. Maxime du Camp, paraît aujourd'hui à la librairie Hachette. Nos lecteurs se souviennent de l'empressement qui accueillit la publication de cet important ouvrage. Par les sujets qu'il traite, ce troisième volume est un des plus intéressants. L'auteur fait défiler successivement sous nos yeux les malfaiteurs, la police, la cour d'assises, les prisons, la guillotine et la prostitution, et nous donne sur ces divers sujets des détails aussi curieux que peu connus, et puisés aux sources les plus authentiques.



L'ILLUSTRATION
JOURNAL UNIVERSEL



Direction, Rédaction, Administration
22, RUE DE VERNEUIL
Toutes les communications relatives au journal, demandes d'abonnement, réclamations, demandes de changements d'adresse, doivent être adressées, à M. Augte Marc, directeur-gérant, 22, rue de Verneuil.
Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un mandat-poste ou d'une valeur à vue sur Paris.

30e ANNÉE. VOL. LIX N° 1529
Samedi 15 Juin 1872
Prix du N°: 75 c. — La collection mensuelle : 3 fr. — Le vol. semestriel 18 fr.
PRIX D'ABONNEMENT
Paris et Départements : 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 18 fr. — 1 an, 36 fr.
Etranger : le port en sus, suivant les tarifs.
Les abonnements partent du 1er numéro de chaque mois.

Bureaux de Vente et d'Abonnement
60, RUE DE RICHELIEU
L'administration ne répond pas des manuscrits ni des documents qui lui sont adressés; elle ne s'engage jamais à les insérer.

SOMMAIRE

DU

TEXTE





LE MARÉCHAL VAILLANT.



SOMMAIRE

DES

GRAVURES



REVUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

La grande loi du service militaire obligatoire avait, comme la Charte de 1815, son article 14. C'est l'article qui fixe la durée du service. Deux systèmes étaient en présence : l'un, que le général Trochu a défendu par les considérations les plus décisives et qui fixe à trois ans la durée du service; l'autre, qui était soutenu par la commission et le Gouvernement, et qui maintient le terme de cinq années établi par la loi de 1868.

C'est là que se trouve ce que nous appellerions l'axe de l'institution nouvelle. Et, en effet, la juxtaposition de 75 000 hommes condamnés à cinq ans de service, à 60 000 qui ne resteront sous les drapeaux que pendant six mois, donne à l'administration le moyen par trop facile de renouveler tous les anciens abus, l'échange de numéros et le remplacement. Comment supposer qu'un fils de famille sera maintenu à l'armée, quand un libéré pauvre viendra, de bon cœur, s'offrir pour prendre sa place, moyennant une rétribution raisonnable? Que devient alors le service obligatoire? Une brillante enseigne qui ne sert plus qu'à recouvrir les vieilleries de l'ancienne organisation.

Cette critique montrait au grand jour le vice des combinaisons arrêtées entre le Gouvernement et la commission. Et M. Thiers l'a si bien compris, qu'en présence des hésitations de la Chambre, il a cru devoir prendre deux fois la parole pour maintenir, dans les termes les plus énergiques, la durée des cinq années de service. Le moyen terme de quatre années n'a pu trouver grâce devant le président de la République qui reste, suivant son expression, sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, l'homme d'État le plus routinier de son temps. Les arguments les plus puissants n'ont aucune prise sur ce tempérament tout d'une pièce, qui reste rivé aux accommodements de la loi de 1832. On a beau invoquer l'avantage du nombre qui a permis aux Prussiens de nous enlacer dans un mouvement tournant perpétuel, l'exemple de l'armée allemande qu'un service de trois années suffit pour aguerrir et consolider, M. Thiers fait alors appel au patriotisme de la Chambre et met en avant sa responsabilité, en menaçant de donner sa démission, si l'Assemblée ne sanctionne pas les dernières résolutions arrêtées par lui.

Devant une telle mise en demeure, la Chambre a voté sans doute les cinq années; mais il est clair que dans l'opinion de tous, ce n'est là qu'une mesure provisoire, en quelque sorte imposée par le chef du pouvoir exécutif. A ce point de vue, il n'y a qu'une voix dans la presse pour blâmer le président de la République de son obstination intraitable. Si son opinion et ses paroles sont souveraines, il est vraiment inutile de discuter, et l'Assemblée n'a qu'à lui voter des pleins pouvoirs. Ce n'est pas ainsi qu'on gouverne un peuple libre.

Le suffrage universel, le souverain qui juge en dernier ressort toutes nos questions de politique intérieure, vient d'être interrogé dans quatre départements. Le Nord, la Somme, l'Yonne et la Corse avaient un représentant à nommer le 9 juin. La Corse, qui en est encore à la légende de Napoléon, a nommé, pour remplacer M. Conti, M. Charles Abattucci, qui viendra s'adjoindre à M. Rouher pour défendre la cause impériale. Mais les trois autres départements ont donné une majorité considérable aux trois candidats républicains. M. Deregnaucourt, maire de Roubaix, a été nommé dans le Nord; M. Jules Barni, dans la Somme, et M. Paul Bert, dans l'Yonne. Ces trois élections en disent plus que tous les commentaires.

Le Gouvernement a présenté à la Chambre le budget de 1873. Le projet présenté se solde par 2 milliards 300 millions, chiffres ronds. Mais sur ce total, il reste encore 100 millions d'impôts à trouver. A ce sujet il importe donc de connaître l'esprit qui anime la commission nommée par l'Assemblée. La majorité de cette commission est favorable au libre-échange, hostile à l'impôt sur les matières premières et disposée à reprendre le projet d'impôt sur le revenu. M. Thiers peut s'attendre à trouver encore sur ce point la majorité rebelle à tous ses plans routiniers.

Nous ne pouvons parler, toutes les fois que nous le désirons, de l'Alsace et de la Lorraine, parce que nous craignons de voir nos paroles sympathiques contribuer à rendre encore plus tyrannique le régime de la domination allemande. Mais nous devons pourtant enregistrer les faits qui servent à marquer d'un signe indélébile la faute politique commise par nos vainqueurs. Il est certain que le mouvement d'émigration, provoqué par la déclaration de nationalité, a dépassé toutes les proportions auxquelles les autorités allemandes s'attendaient. Il est certain, d'un autre côté, que la conduite des fonctionnaires prussiens est loin d'inspirer le calme et la modération aux populations, ainsi qu'on a pu le voir par le meurtre du professeur de l'université de Strasbourg, lâchement assassiné par deux autres professeurs qui le prenaient pour un Français. En présence de la répulsion universelle qu'éprouve l'Alsace-Lorraine pour l'empire germanique, on annonce que le gouvernement impérial de Berlin, frappé du peu de progrès qu'il fait dans les pays détachés de la France, s'est décidé à prolonger d'une année le régime exceptionnel sous lequel l'Alsace-Lorraine a été placée depuis le traité de paix. Un projet de loi dans ce sens, présenté au Reichstag, vient d'être adopté à une grande majorité.

Pendant que le prince Humbert recevait, au milieu des fêtes données en son honneur par la Prusse, sa nomination de colonel du 13e régiment de hussards, l'Italie célébrait, le 4 juin, l'anniversaire de la victoire de Magenta. Les trois gouvernements d'Italie, de France et d'Autriche étaient représentés à cette cérémonie, tout à la fois tragique et glorieuse. C'est là qu'a été cimentée l'alliance des deux peuples frères, et l'Italie paraît avoir oublié bien vite le souvenir d'une intervention que seule la France a résolue en sa faveur. Sans la guerre de 1859, l'Italie, morcelée et courbée sous la domination autrichienne, ne serait encore, selon le mot de M. de Metternich, qu'une expression géographique. Quelques journaux italiens, et entre autres l'*Italie* et l'*Opinione*, ont bien voulu le reconnaître. Pourquoi faut-il que le gouvernement de Victor-Emmanuel se tourne aujourd'hui vers la Prusse, sa plus mortelle ennemie? Les ministres du roi n'ont qu'à se rappeler le passé pour s'édifier sur le présent et se mettre en garde contre l'avenir.

Nous suivons avec attention les paroles et les actes de la politique de Berlin, pour y chercher les indices qui peuvent nous éclairer sur notre propre situation, et nous sommes obligés de confesser qu'autant le gouvernement prussien se montre prodigue de démonstrations envers l'Italie et la papauté, autant elle montre de réserve et de circonspection à l'égard de la France.

Pour l'Italie, la politique de M. de Bismarck est aujourd'hui très-simple et très-claire. Il s'agit d'attirer le gouvernement de Victor-Emmanuel, en frappant sur le régime moyen âgé prôné par le Vatican. L'hostilité de M. de Bismarck contre le clergé catholique est donc à l'ordre du jour à Berlin, depuis le refus du Saint-Père de recevoir le prince de Holenhohe comme ambassadeur de l'empire allemand. Les journaux du prince-chancelier redisent sur tous les tons que si le pape ne peut pactiser avec les gouvernements, ce que personne ne songe à exiger du chef de la catholicité, l'État non plus ne peut pactiser sur son droit de souveraineté en matière civile.

Pour la France, c'est autre chose. La Prusse s'est conduite pendant la guerre avec une telle violence, qu'elle serait heureuse d'effacer ces souvenirs, en se montrant disposée à rappeler son armée d'occupation. Mais s'il y a loin de la coupe aux lèvres, nous pensons, d'après le langage des journaux prussiens et les correspondances allemandes, qu'il y a encore plus loin du bon vouloir de M. de Bismarck à la réalité. Une lettre de Berlin nous dit que nous devons assez connaître l'empereur Guillaume pour savoir qu'il n'est pas homme à lâcher la proie pour l'ombre.

Enfin! l'affaire de l'*Alabama* peut être considérée comme en bonne voie de solution. D'après une communication faite simultanément par M. Gladstone et lord Granville aux Chambres anglaises, « le gouvernement américain *consent* à considérer la conclusion du traité supplémentaire comme une solution définitive des demandes pour dommages indirects. » Cette déclaration paraît avoir satisfait les membres des deux Chambres, car le comte Russell qui, dans cette question, avait fait plus d'opposition que personne à la politique suivie par le gouvernement, a retiré la motion de censure qu'il avait présentée. Mais le ministère Gladstone a reçu, dans la conduite de toutes ces négociations, un coup qui l'a fortement ébranlé.

Quant à l'Espagne, nous en sommes toujours au va-et-vient des bandes qui se lèvent, qui rendent les armes et qui passent la frontière. Parmi ces dernières, nous devons constater que les compagnies appartenant à la bande de Martinez ont passé la frontière et ont été désarmées par les autorités françaises, qui ont arrêté en même temps deux chefs carlistes influents, les députés Unceta et Ochoa.

Les dernières nouvelles nous annoncent que les soumissions continuent dans le Guipuzcoa. Mais c'est du côté de Madrid qu'il faut tourner ses regards. L'insurrection vaincue, que deviendra le gouvernement du roi Amédée? Et à cette question il est bien difficile de répondre. L'Espagne n'est-elle pas le pays de l'imprévu?

COURRIER DE PARIS

Que dire du dernier Longchamps? Tout le monde en connaît le résultat. *Cremorne* l'a emporté de deux longueurs sur *Révigny*, sur *Berryer*, même sur *Barbillon*. Hélas! oui, même sur ce jeune *Barbillon* qui donnait de si belles espérances! Un poulain venu d'Angleterre a battu trois chevaux français. La lutte finie, des pigeons sont partis à tire-d'ailes. Ils ont traversé la Manche. Ils ont porté la nouvelle à Londres. Pour nos voisins, c'est un triomphe; pour nous, une nouvelle défaite. Ah! si nous n'avions jamais éprouvé que des échecs de cette nature-là!

Cremorne a gagné le prix de 100 000 francs. La Ville a donné la moitié de la somme. Quant aux seconds 50 000 francs, ils ont été payés par les cinq grandes Compagnies de chemins de fer. Mais croyez qu'au fond tout le monde y a gagné, même ceux qui avaient l'air d'y perdre. Rien n'aura été épargné pour que cette journée ait été brillante. Pour la première fois depuis deux ans, le Bois était redevenu féerique comme un jardin de l'Arioste. Il n'y avait plus de boudeurs ni de boudeuses. Toute la fashion était sortie. Telles et telles grandes dames, lasses à la fin de ne plus se faire voir, n'ont plus craint ni la pluie, ni la République. Que voulez-vous? la vie est courte. Vingt-quatre mois de retraite ou d'exil finissent par faner les têtes les plus blondes. Au luxe des toilettes autant qu'à la légèreté des attelages, on devinait qu'il y avait quelque dose de temps perdu à rattraper.

Pourquoi ne vous le dirais-je pas? Toute la *vieille garde* était là, oui, la *vieille garde* des Tuileries, sous les armes. Elle allait des boulingrins aux tribunes, en bon ordre, avec des robes, des plumes, des écharpes et des sourires en état de faire entendre qu'elle ne veut point du tout prendre ce qui s'est passé pour un Waterloo. Mme de P***, ravissante robe réséda, avec fichu Marie-Antoinette à rayures blanc et bleu; Mme la baronne de J***, robe jaune relevée par un pouff de dentelles noires; chapeau de pâquerettes; Mme de B***, en noir, chapeau à plumes bleues; Mme la marquise de G***, beaucoup de bleu clair, encadrement d'une tête à cheveux d'or. — Il serait facile d'en nommer vingt autres. — Le bleu dominait. — N'y voyez que du bleu et rien de politique.

M. Thiers aussi était là, au milieu des siens, en-

vironné d'altesses qu'on lorgnait moins que lui. Étrange et merveilleuse organisation que celle de ce petit homme! La veille, il parlait trois heures de suite, sans fatigue, tenant enchaînées au fil de son discours sept cent cinquante députés dont les trois quarts voudraient le voir à tous les diables. Dans la soirée, il avait tenu tête, en se jouant, à dix diplomates. Ce dimanche-là, bravant la pluie, le vent, il apparaissait, lui si inélégant, au milieu de tout ce que les deux grandes capitales de l'Europe ont de plus raffiné en fait de dandys, et il n'y avait pas une paire d'yeux qui ne se tournât de son côté, et il n'y avait pas de bouche qui ne dît :

— Comme il est encore vert!

A cette réunion, où Paris s'est réellement retrouvé, la colonie russe avait tenu à accourir la première pour bien marquer la date d'une renaissance. Un fait qu'il ne faut pas négliger, c'est que les étrangers reviennent de jour en jour avec plus d'empressement. J'avais déjà eu occasion de noter que les Russes ont reparu. Ajoutons qu'ils s'étudient à accentuer d'heure en d'heure leur affeciton pour nous. Cela vient de haut. On a pu voir que, tout récemment, à Saint-Pétersbourg, le tzarewicht rencontrant des Alsaciens et des Lorrains, parés de la cocarde tricolore, s'est découvert devant ces déshérités avec un religieux respect, en criant : « Vive la France! » A Paris, tout naturellement, c'est beaucoup mieux encore. Ainsi la colonie moscovite ne laisse échapper aucune occasion de témoigner d'une fraternelle tendresse pour cette grande nation, momentanément humiliée. En dépit de la poudre brûlée jadis sur les champs de bataille, les Russes n'ont pas oublié que nous leurs avons envoyé autrefois nos poëtes, nos philosophes, nos savants; ils savent que nos artistes se donnent autant à eux qu'à nous-mêmes; que notre théâtre les récrée; que notre littérature est devenue la leur. En fin de compte, quand tant d'ingrats plus voisins nous ont tourné le dos au jour des revers, ils nous ont tendu une main amicale, en attendant plus, peut-être.

Voilà ce que voulaient dire les landaux de tels grands de l'empire, amis opiniâtres de la ville qu'a bombardée le roi de Prusse; c'était aussi ce que signifiait, l'autre soir, la réception nouvelle de l'ambassadeur du czar. Jusqu'à ce moment-ci, le monde diplomatique, craignant, qui sait? de déplaire à la cour de Berlin, avait l'air de se cacher au fond de ses résidences. On se rappelle que le prince Orloff a vaillamment brusqué les choses. Pour donner une sorte de signal, il a rouvert les salons de son ambassade. A présent même, bien qu'on soit à l'époque de l'année où la mode commande d'aller aux Pyrénées ou aux bains de mer, il donne des soirées, et ces soirées ne sont pas moins bien suivies que si nous étions toujours à l'époque de la neige et du verglas. De ces diverses circonstances, les gazettes d'au delà du Rhin tirent cette induction que nous sommes déjà moins isolés. Nous autres, ne nous mêlons pas d'être si profonds. Contentons-nous de dire que les réceptions de l'ambassade russe ravivent le quartier des Champs-Élysées.

Après les courses, le soir, au Palais-Royal, chez le restaurateur Douix, M. Léon Richer a réuni un certain nombre d'amis. On avait à traiter, entre le pudding et les fraises au Champagne, une affaire grave, une thèse qui occupe le monde depuis six mille ans : l'émancipation des femmes. Il y avait là des écrivains de talent, des députés, des philosophes de diverses écoles, des artistes toujours sollicités par ce qui est généreux. On a donné lecture d'une fort belle lettre de Victor Hugo. Au dessert, il y a eu des toasts qui se sont allongés en discours. Mais on ne peut pas trop en dire quand il s'agit des droits de la femme.

Cette thèse, vous le savez, est de celles qui ont le privilége étrange d'attirer la pensée des grands esprits et l'épigramme des plaisantins. Si Pierre Leroux a dit, un jour, à la tribune : « Brisons les » chaînes qui entravent les pas de la femme, » Charles Nodier, par contre, s'est écrié : « Il n'y a » pas lieu de s'occuper de l'émancipation des » femmes, car on voit, tous les jours, qu'elles ne » s'émancipent que trop d'elles-mêmes. » Sous la monarchie, à la chambre des pairs, le vicomte du Bouchage, songeant à l'état de servage des femmes de Paris, demandait qu'on les affranchît de la tutelle sociale et qu'on doublât pour le moins leur salaire. D'un autre côté, un humoriste de nos amis, Edouard Ourliac, tenant pour le *statu quo*, donnait à la question une tournure de paradoxe qui ne manquait pas de piquant.

— Eh! disait l'auteur de la *Confession de Nazarille*, nous sommes bien bons, nous autres hommes, de ne pas nous prêter à ce que demandent les apôtres de l'émancipation. Nous laissons là les femmes gémir toutes seules comme si nous avions lieu d'être bien contents. Mesdames, en voilà assez. Nous ne voulons plus que vous nous preniez pour l'oppresseur et vous pour l'opprimé. Il faut en finir là-dessus. Tenez, beaucoup d'entre vous demandent des droits. Elles souhaitent d'être électrices, députées, jurées, sapeures-pompières. Bon! qu'elles le soient donc tout à leur aise. Qu'elles soient tout ce que sont les hommes, je ne demande pas mieux, soldates, ministresses, évêquesses, avocates, médecines, matelottes! Mais si elles partagent nos droits, il est juste que nous partagions les leurs? Eh bien, les hommes seront le plus possible assujettis à une existence féminine, afin de rétablir l'équilibre. Quelle douceur d'être reliés dans la soie, le velours, les dentelles! On nous fera des madrigaux. On nous conduira à l'église, au théâtre, au bal. Comme ce sera doux à nos oreilles une invitation à danser! Pendant tout ce temps-là, les femmes, pour être dignes de leurs nouveaux droits, travailleront jour et nuit; elles verront blanchir leurs cheveux, leur visage se rider; elles se chamailleront, se battront. Mais, pour moi, quel plaisir d'être *marrain* avec une jolie et riche *parraine*, qui m'offrira un bouquet et dix cornets de dragées! Et vous verrez la belle société que cela nous amènera!

Cette boutade d'Édouard Ourliac n'était, j'en conviens, qu'un fagot d'ironie. Le temps a marché. En ce moment, cette grosse affaire de l'émancipation des femmes est remise sur le tapis, ou, si vous le voulez, sur la nappe. Qu'entend-on décidément par là? Je sais qu'il y a une longue et belle lettre d'un grand poëte. Une formule précise ne ferait pas mal non plus. Que veut-on? Que demandent-elles? Est-ce réellement de n'être pas tenues par le Code civil en état de minorité légale? Est-ce de prendre part au mouvement électoral, au jeu terrible du jury, à l'engrenage des affaires publiques? S'il en est ainsi, qu'on le dise et qu'on le dise clairement.

Cette agape du Palais-Royal s'est passée très-dignement. Plusieurs amis des droits de la femme y ont pris la parole, je le répète. Quant à la formule dont je parle, elle est peut-être trop demeurée dans de belles phrases. Pour mon compte, si ami des temps nouveaux que je puisse être, je suis, je l'avoue, pour qu'on ne fasse pas sortir la femme du cercle étroit de la famille. Pour un peu, je serais musulman, sous ce rapport-là. Un beau jour, il y a longtemps, j'ai entendu un homme d'esprit, grand seigneur, agiter cette affaire; c'était le feu duc de Broglie, un peu froid, un peu compassé, mais animé de tant de bon sens!

— En cette matière, disait-il, je suis pour l'épitaphe qui couronnait la vie de toute dame romaine : « — Elle a gardé la maison, — Elle a filé » la quenouille. — Elle a vécu chaste. » — Hors de là, qu'on ne me parle de rien.

Un peu avant de mourir, — dans un livre de critique assurément impitoyable, — P.-J. Proudhon, qui ne croyait pas être un rétrograde, a exprimé en termes plus âpres — le même sentiment :

— Pour la femme, ou courtisane, ou ménagère : — il n'y a pas de milieu.

Attendez, c'est pour la femme actuelle, non encore émancipée politiquement, c'est pour elle, pour la distraire, les jours de pluie, pour orner sa pensée, qu'on vient d'imaginer un passe-temps tout à la fois simple et original. Il s'agit d'un album dont chaque page est un questionnaire avec beaucoup de blanc à remplir. — Quel est votre poëte? » — A quel art donnez-vous la préférence? — En » quel pays auriez-vous voulu naître? — Dans » quelle planète vous plairait-il de mourir? — Y » a-t-il une fleur que vous aimiez mieux que les » autres? — Où va votre idéal? » Et mille autres questions auxquelles on répond, sans effort, à l'aide d'un crayon. — Une fois l'album rempli, ce cahier présente, suivant la verve ou la sincérité des répondants, une curieuse galerie de portraits intimes et de précieux autographes.

Les *Confidences de salon* sont une ingénieuse idée de MM. Lesueur-Damby, éditeurs, 19, rue de Bourgogne. C'est à qui aura de ces albums. On en demande de tous côtés, surtout au moment où l'on va à la campagne ou aux eaux. Ce jeu devient des plus piquants, on l'imagine sans peine, lorsque, sur la fin d'une soirée, cent questions posées ayant été répondues, on en donne lecture à voix haute, avec la signature du répondant en regard.

Jeu de famille, direz-vous, jeu innocent, amusette pour les petites filles. Il est vrai, pour le quart d'heure, on joue plus sérieusement, on joue avec bien plus de véhémence. En commençant cette causerie, je parlais des courses. Il faut y revenir. Les paris engagés sur les chevaux à la mode ne sont plus une mode; cela devient de la fièvre. Dans la semaine qui vient de s'écouler, des millions ont été posés en enjeu. On prend part à la lutte à l'aide du télégraphe, si l'on est à Londres; on joue de Bordeaux pour Paris; encore un peu, on jouera de Chandernagor au moyen d'un câble électrique. Vous savez qu'il y a pour cela chez nous une demi-douzaine d'agences tant françaises que britanniques. Tous s'y portent. Le gentleman-rider a commencé. Ceux qui sont riches l'ont vite singé. A présent, le petit bourgeois y coudoie le commis aux écritures. On y voit pêle-mêle le dandy et le garçon de café. Des domestiques volent leurs maîtres pour avoir un ticket. Encore un peu, et l'ouvrier y portera le salaire de sa semaine. Bref, c'est la loterie sous une forme nouvelle. — « Mille francs sur *Berryer*! — Cent sous sur *Révigny*! — » 500 francs sur *Cremorne*! — Un louis sur *Barbillon*! » — Ils s'arrachent les petits morceaux de carton et les mettent à leurs chapeaux.

On cite un lord, célèbre sur le turf, qui, de gageures en gageures, n'aurait pas perdu, en une soirée, moins de 250 000 francs. Un fils d'ancien ministre s'est ruiné. Le plus joli de tout cela, c'est qu'après les prix, le soir, au bal Mabille, Anglais et Français, se sont colletés, — comme des crocheteurs. — Presque tous les meubles de l'établissement ont été cassés. Il a fallu conduire au poste la fleur de la jeunesse dorée de Paris et de Londres. Et cela à cause de deux chevaux! Il est bien inutile, on le voit, de s'opposer au rétablissement du Trente-et-quarante et à la restauration de la Roulette.

Un vieil officier de notre armée me disait à ce sujet :

— Sans doute, la frénésie du jeu devient grande ici, mais qu'est-ce que c'est que ça auprès de ce qui se passe en Amérique? Tenez, étant à Mexico, à l'époque de notre expédition, j'entrai, une nuit, dans une maison de jeu. Deux mulâtres se disputaient une poignée d'or, en jouant. Il s'éleva une discussion. L'un des joueurs jeta les cartes au nez de l'autre. Ce dernier interpella aussitôt la galerie.

— Messieurs, que personne ne bouge. Vous, monsieur (*parlant à son adversaire*), ne remuez pas. Que l'on apporte un revolver chargé.

Tout le monde, immobile, garde un profond silence. On apporte le revolver sur la table. Alors l'insulté dit à l'autre, en prenant le jeu de cartes :

— Rouge ou noire, monsieur?

— Noire.

La carte tirée était rouge.

L'insulté la montra, saisit l'arme et brûla la cervelle à bout portant à l'auteur de l'outrage.

On le vit ensuite s'en aller froidement à une autre table.

En arrivons-nous là?

PHILIBERT AUDEBRAND.





FUNÉRAILLES DU MARÉCHAL VAILLANT, EN L'ÉGLISE SAINTE-CLOTILDE, LE 8 JUIN 1872.



L'INVASION

Tableau de M. Luminais

L'INCENDIAIRE

Nouvelle

(Suite.)

— Je bois à la santé de la belle Catherine, répondit Stanislas en portant le verre à ses lèvres... et à ses amours, ajouta-t-il en renversant son verre vide.

Elle rougit encore en fixant ses yeux vers la terre et murmura :

— Qui pourrais-je aimer ?

Cette réponse, quoique faite à voix basse, fut entendue par Bernard. Il regarda Catherine, debout devant son maître dans l'attitude d'une esclave ; mais son opinion était faite, et il n'avait pas besoin de cette expérience pour donner à ses premières hypothèses la force d'une certitude.

— Elle est prise, pensa t il, et le comte Ornowski sera bien difficile s'il reste indifférent à l'amour de la belle Catherine. Oui, en vérité, c'est une belle fille, et je voudrais bien être aimé ainsi.

La table était dressée dans la cuisine même, gaiement éclairée par la flamme qui dansait sur le brasier. Le repas se composait d'une soupe aux betteraves dans laquelle se trouvaient mêlés des morceaux de diverses viandes, accompagnée d'un énorme plat de choux et de pommes de terre surmonté de tranches de lard et de morceaux de mouton, plus un jambon et un saucisson fumés. Des cruchons de terre cuite renfermaient une bière chargée.

Stanislas et Bernard firent largement honneur à ces mets simples, assaisonnés par un appétit formidable et arrosés de larges rasades de bière à la forte saveur. Le visage habituellement impassible d'Ivan Carlowicht s'était animé par degrés, et quand sa fille apporta la petite chaudière où fumait le thé, escorté d'une bouteille d'eau-de-vie de pommes de terre et d'un gâteau de froment, une familiarité cordiale régnait entre les convives.

La physionomie de Catherine rayonnait d'une joie qu'elle ne cherchait pas à dissimuler. C'est que la musique de l'amour chantait dans son âme, et sous cette mystérieuse influence, sa beauté s'épanouissait comme une fleur sauvage de montagne aux baisers du soleil.

— Béni soit l'étranger, dit Ivan Carlowicht en saluant Stanislas. Le bonheur est entré avec lui dans ma pauvre maison. Jamais je n'avais vu tant d'éclat dans les yeux de ma chère Catherine.

— Oui, mon père, je suis bien heureuse, et il me semble que votre humeur taciturne s'est dissipée aujourd'hui.

— Oui, et je goûterais cette heure d'oubli sans arrière-pensée, si je ne songeais que je la dois au malheur de mes hôtes.

— Ivan Carlowicht, dit Stanislas, il faut chasser les mauvais rêves. Buvons encore une fois à la santé de la belle Catherine.

— De tout mon cœur, seigneur comte ; la pauvre enfant est innocente comme sa mère, et elle n'a pas mérité le sort que je subis.

— Êtes-vous donc, comme nous, exilé dans ce village ?

— A peu près. J'étais collecteur d'impôts à Berezow. J'ai eu l'imprudence de parler un peu librement du sort de ceux qui mangent le pain amer de l'exil, et j'en ai été puni en partageant leur sort. Ma femme est morte, et il ne me reste que ma fille unique pour m'attacher à la terre. Vous le voyez, c'est un lien sacré qui nous unit à vous.

— Si dure que soit la destinée, nous la supporterons.

— Vous avez la jeunesse et l'espérance. Regardez l'avenir et pardonnez-moi d'avoir évoqué les souvenirs d'un temps qui ne reviendra pas... Le vieillard peut retourner la tête en arrière, mais le passé est inexorable. L'homme touché par la faux du temps ne peut rajeunir, l'arbre attaqué par la hache ne refleurira jamais, l'oiseau blessé de mort ne remontera plus vers la nue... Mais c'est trop longtemps vous occuper de moi. J'ai formé un projet qui vous rendra ce séjour moins insupportable. Je serai heureux si vous voulez considérer cette demeure comme la vôtre. Je vous offre mon toit et ma table comme à mes frères en Dieu. Quoique nos races soient ennemies, nous sommes des enfants de la grande famille slave.

— Nous recevons avec reconnaissance votre généreuse hospitalité, dit Stanislas.

— C'est moi qui vous remercie, reprit le vieillard. Vous m'avez apporté un rayon de la civilisation humaine ; j'espère que vous m'aiderez à le répandre sur les créatures incultes qui végètent dans ces solitudes, et pressent le sein glacé d'une nourrice avare.

— Votre vie sera la nôtre.

— Pendant la bonne saison, nos habitants se livrent à la pêche des étangs et des rivières. L'hiver, ils chassent les animaux aux fourrures précieuses, dont les peaux sont livrées au gouvernement comme impôt par les provinces tributaires. Vous n'ignorez pas que cette existence est imposée aux condamnés politiques. Vous trouverez dans vos chambres un vêtement chaud, une paire de pistolets, un sabre-poignard, une carabine à double canon et des cartouches métalliques. Je ne vous dissimule pas que vos expéditions dans les glaces éternelles de nos régions polaires ne seront pas exemptes de périls, à cause des loups et des ours, mais avec du courage et de la prudence, vous reviendrez sains et saufs. Si votre chasse est bonne, peut-être obtiendrez-vous la faveur de passer la saison d'été dans une ville.

— Bernard est un fort chasseur devant l'Éternel, dit Stanislas avec un sourire, et je réponds qu'il fera des prodiges.

— Tant mieux. J'ai là un ouvrage sur les animaux que vous aurez à chasser : le Renard, la Martre et l'Hermine. J'ai résumé en quelques lignes les traits caractéristiques de ces carnassiers, en ce qui concerne leur structure, leurs mœurs et leurs habitudes. C'est une première initiation qui vous rendra la tâche plus facile, en attendant que le temps vous donne l'expérience des chasseurs du pôle.

Catherine apporta le livre d'histoire naturelle qui renfermait les notes manuscrites de son père.

— Lis toi-même, Catherine, dit le vieillard.

Elle prit les feuillets et lut :

Renard. — Le *Renard bleu* est plus petit que le renard commun. Il est cendré et a le dessous des doigts garni de poils.

Le *Renard argenté* est de la grandeur du renard commun. Son pelage, à la fourrure fine et légère, est noir de suie glacé de blanc à l'extrémité des poils.

Martre. — La forme générale du corps de la *Martre* est grêle et allongée. Sa colonne vertébrale extrêmement flexible lui permet des mouvements presque vermiculaires. Son pelage, doux et moelleux, est formé de deux espèces de poils, les uns longs, soyeux et luisants, les autres courts, laineux et très-abondants. La martre commune mesure environ 50 centimètres de longueur ; sa tête est fine, sa forme gracieuse et élancée, ses yeux ouverts, brillants et expressifs ; son pelage est d'un brun lustré, tacheté de jaune sous la gorge, et plutôt fauve que roux sous le ventre. Ses pieds sont bien développés, et ses ongles lui permettent de grimper le long du tronc des arbres. La martre habite les forêts et les bois. Elle fuit les lieux habités. Elle se forme un nid qu'elle tapisse de mousse, et dans lequel elle vit retirée. Elle choisit d'ordinaire un trou dans un tronc d'arbre ; parfois elle s'empare d'un nid d'écureuil, qu'elle dépossède d'abord et qu'elle mange si l'occasion s'en présente. Elle mène une vie très-active. Elle chasse les rongeurs ; mais c'est aux oiseaux surtout qu'elle fait une chasse destructive. Elle est friande de leurs œufs et va dénicher leurs nids sur les cimes élevées des arbres. Le chat sauvage est l'ennemi mortel de la martre, laquelle ne lui accorde jamais ni paix ni trêve. Quand ces deux ennemis se rencontrent face à face dans la forêt, c'est un duel à mort.

Zibeline. — La *Zibeline* diffère de la martre par la couleur plus foncée de son pelage, et par les longs poils qu'elle porte jusqu'au dessous des doigts. Elle a l'habitude de marcher sur la trace des grands carnassiers, et se nourrit des débris de leurs proies.

Hermine. — L'*Hermine* est un joli petit animal. Son œil est vif, sa physionomie fine et gracieuse. Elle est douée d'une agilité et d'une promptitude de mouvements qui fatiguent le regard. On pourrait la confondre avec la belette, si elle n'avait le bout de la queue d'un noir foncé, le bord des oreilles et l'extrémité des pattes blancs. Sa robe est de couleur fauve en été, alors on lui donne le nom de *roselet* ; en hiver, elle devient d'un blanc éclatant et garde le nom d'*hermine*.

— Catherine est parvenue à en apprivoiser une, dit son père, après qu'elle eut terminé sa lecture. L'hermine est d'un naturel extrêmement sauvage, et il lui a fallu bien des soins, bien des précautions, et une patience angélique. Je crois pouvoir affirmer que, sous certains rapports, la sagacité de l'hermine envers son maître va plus loin que celle des chiens. Mais sur quelque pied d'intimité qu'on soit avec elle, il faut bien se garder de lui donner la moindre inquiétude et éviter de la toucher quand elle mange. On la nourrit avec de la viande et des œufs. Elle tient du chat par les goûts et les instincts. Elle épie et prend les souris, et emporte les poissons qui se trouvent à sa portée. Comme le cygne, l'hermine a son imperfection : le cygne a un cri désagréable, quoi qu'en disent les poëtes, et l'hermine exale une mauvaise odeur. Mais la favorite de Catherine est une merveille de gentillesse, d'intelligence et de vivacité. Vous serez bientôt son ami.

Pendant qu'ils causaient ainsi, Catherine était sortie de la chambre. Elle rentra au bout de quelques instants avec son hermine apprivoisée, blottie dans un panier tapissé d'ouate blanche comme elle. L'hermine ne parut pas témoigner de mauvaise humeur à sa maîtresse qui venait de la troubler ainsi dans son sommeil ; elle allongea sa tête mobile au bord de son nid, promena ses petits yeux éveillés autour d'elle, et sauta sur l'épaule de Stanislas où Catherine avait posé la main.

— L'adorable petite bête ! dit-il en caressant sa robe soyeuse ; n'est-il pas cruel de tuer un être si charmant et si délicat ?

— Votre cœur s'endurcira, répondit Catherine en riant, et je vous pardonne d'avance vos crimes de chasseur, pourvu que vous épargniez ma favorite. Elle s'appelle *Blanche*.

Tout ce qui est à vous est sacré, mademoiselle, comme tout ce qui viendra de vous sera respecté.

— Je vous remercie, seigneur comte, murmura-t-elle en détournant un peu la tête, confuse de recevoir ce compliment respectueux d'un jeune gentilhomme. Je vous demanderai la permission d'emporter Blanche. Bien qu'elle soit habituée à l'odeur du tabac, je vois que les pipes lui font horreur.

L'hermine rentra docilement dans son nid, et bientôt Catherine vint reprendre sa place entre son père et son hôte.

— La soirée a été rapide, mais l'heure s'avance, dit Ivan Carlowicht ; vous devez avoir besoin de repos, et je vais vous conduire à vos chambres.

Il prit une bougie de cire jaunâtre, et ouvrit la porte qui donnait accès dans un escalier conduisant à l'étage supérieur.

La chambre mise à la disposition de Stanislas était une salle assez spacieuse, séparée par une cloison d'une sorte de cabinet réservé à Bernard. Un poêle de terre vernie ronflait avec un bruit semblable au lointain mugissement d'une forge. Stanislas s'approcha d'une fenêtre. La neige tombait à gros flocons, ensevelissant le village silencieux dans son linceul épais.

— Bonne nuit, doux sommeil et beaux rêves ! dit Catherine debout sur le seuil.

— Ce souhait est pour vous, dit Stanislas. Je ne demande au sommeil que l'absolu repos.

En ce moment, ils se trouvaient seuls. Bernard et son hôte étaient entrés dans la petite chambre voisine.

— N'est-il pas quelque chère image qui vous

plairait en songe? reprit Catherine avec un regard interrogateur.

— Oui, vous avez raison, je suis ingrat pour ma mère et ma sœur que j'ai laissées à Varsovie.

— Pardonnez-moi si je suis indiscrète, ajouta Catherine à voix basse.

— Il m'est doux, au contraire, de vous parler de ceux que j'aime, mademoiselle. J'avais une fiancée; Ludmilla a voulu combattre pour la patrie, et je l'ai vue tomber à mes côtés. Elle est morte dans mes bras.

— Sainte Vierge, recevez-la au ciel, soupira Catherine en se signant. Prenez courage, cher seigneur; si l'affection de Catherine peut vous consoler un peu, elle vous la donne tout entière.

Disant cela, ses grands yeux se voilèrent, deux perles liquides roulèrent sur ses joues ambrées, et elle sortit sans prononcer une parole. Elle sentait bien qu'elle venait de laisser son âme dans cette chambre, et elle s'éloigna le cœur gonflé par l'ivresse de son premier amour.

CHARLES JOLIET.

SALON DE 1872

(Cinquième article)

Les bons portraitistes ne sont pas rares au Salon. Celui d'entre eux qui fait le plus de tapage et soulève, par son talent audacieux, les discussions les plus bruyantes, est sans contredit M. Carolus Duran. On se souvient de sa dame au gant gris, d'une allure si distinguée, d'une harmonie si fine, au Salon de 1869. De là date sa renommée. Dans son portrait de Mme F..., en 1870, le peintre déploya tout à coup un goût violent pour les couleurs voyantes et les grands étalages d'étoffes qui surprit tout le monde, ravit les uns, inquiéta les autres. Encouragé par le succès, M. Carolus Duran a enfilé à grands pas la route qu'il venait de s'ouvrir; personne aujourd'hui ne connaît mieux que lui la toilette d'une femme, n'étoffe avec plus d'ampleur les volants d'une robe d'apparat, ne fait mieux chatoyer les velours, scintiller les satins, frissonner les dentelles, frémir les mousselines. Il brosse avec la même vigueur les chairs et les soies, les visages et les tentures; et cette vigueur uniforme, qui donne à toutes les parties la même valeur, est ce qui nuit à l'effet définitif de ses grandes toiles. La figure humaine disparaît sous le luxe des ajustements; l'éclat des couleurs hardies, juxta posées sans transitions, éblouit les yeux plus qu'il ne les enchante. Nous admirons le puissant tempérament du peintre, nous ne pouvons aimer son ouvrage.

Dans les salles que nous traversons, d'autres portraits, plus modestes, ne nous saisissent point si vivement au passage; mais leur beauté, moins provocante, est d'un abord, en réalité, plus affable et d'un commerce plus charmant. Comment ne pas converser quelques minutes avec Mlle B..., la jeune étrangère au regard intelligent et tendre, si aristocratiquement drapée dans son manteau doublé de rouge, par M. Rodakowski? Comment ne pas admirer l'allure si naturellement distinguée de M. S..., peint par M. de Winne? Voilà deux peintres étrangers, l'un Polonais, l'autre Belge, qui comprennent encore le portrait comme l'ont compris les maîtres du genre, Titien et Van Dyck; ils y cherchent avant tout l'expression vive et pénétrante du caractère humain! C'est ainsi d'ailleurs que le comprennent, en France, et M. Paul Baudry, qui, occupé par ses immenses travaux décoratifs au Nouvel-Opéra, n'a le temps de se rappeler à l'admiration publique que par un petit portrait de M. About, en bonnet fourré, pétillant, vibrant, pétulant; et M. Bonnegrâce, et M. Thirion, et M. Gaillard, le fin graveur, qui analyse une tête moderne avec la perspicacité expressive des maîtres flamands du XVe siècle, et M. Henner, et M. Jules Lefebvre, et M. Élie Delaunay, dont le portrait de jeune fille, à mi-corps, en robe noire à rubans bleus, souriante et brillante parmi les treillages verts fleuris de roses, comme une figure de Bernardino Luini ou de Mantegna, attire à lui tous les regards et enchante toutes les imaginations.

M. Élie Delaunay, un de nos excellents peintres, un des plus complets, car il joint à une science profonde de son art un sentiment de poésie délicate qui le tient en dehors et au-dessus des petites coteries, n'a jamais encouru qu'un reproche mérité: il est trop discret; il apparaît trop rarement ou trop humblement dans nos Expositions annuelles. Cette année, par bonheur, il a placé, près de son admirable portrait de Mlle L..., une *Diane* dans la forêt, d'un dessin à la fois chaste et hardi, d'une couleur fine et brillante, qui éclate, comme un diamant dans les verroteries, au milieu des nudités grossières ou maladroites qui la peuvent avoisiner, et révèle, par son style à la fois ferme et élégant, l'élève fidèle des maîtres les plus purs de la Renaissance italienne.

Non loin de M. Delaunay ressuscite M. Couture, déserteur de nos Salons depuis tant d'années. Son *Damoclès* est-il une œuvre récente? On en peut douter. Le mâle caractère de cette peinture nous reporte aux temps éloignés où M. Couture entrait comme un triomphateur dans l'école française par sa fameuse *Orgie romaine*. Il n'y a qu'un personnage dans cette toile : un philosophe drapé de rouge, couronné de lierres, qui médite, les bras chargés de chaînes, sur de très-moelleux et très-riches coussins, dans un palais de marbre, au milieu des coupes renversées, des vases ruisselants d'or, des flacons et des pierres précieuses. Sur le mur de cette prison s'étale en grosses lettres cette inscription souverainement philosophique : « *Potior mihi periculosa libertas quam secura et aurea servitus.* Je préfère les orages de la liberté à la sécurité de la servitude. » La sentence est bonne, le tableau aussi. Mais le diable, c'est l'allégorie, qui ne brille pas par la clarté. Le susdit philosophe, garrotté à un festin obligatoire, m'a tout l'air de ne réfléchir aux joies du plein air qu'après digestion faite des gourmandises servies par le tyran; il s'est assis de très-bonne volonté sur ce divan, où il s'accoude avec la complaisance d'un Sénèque repu, méditant un traité sur la sobriété; est-il bien certain qu'il ne reprendrait pas lui-même ses chaînes, si l'on s'avisait de l'en débarrasser? En tout cas, que vient faire ici Damoclès, flatteur sans repentir de Denys l'ancien, qui trembla tant qu'il vit l'épée suspendue par un cheveu sur sa tête, et préféra tout de suite aux jouissances périlleuses du pouvoir l'abrutissement tranquille du parasitisme et de la servilité ?

Va pour l'allégorie, je le veux bien : la langue des symboles est la langue universelle de l'art; mais que l'allégorie soit simple, claire et saisissante; qu'à son aspect un point d'interrogation ne se pose pas dans l'esprit du spectateur; car le point d'interrogation s'y change difficilement en point d'admiration. Une allégorie que chacun comprendra est celle que M. Glaize met en scène dans l'étrange tableau qu'il appelle *Spectacle de la folie humaine*. Sur le premier plan, un monsieur, ironiquement grave, vêtu de velours de la tête aux pieds, s'incline vers le public, son chapeau à la main, et l'invite à venir contempler, dans sa baraque, les tableaux qui se déroulent sur une toile de fond et qui représentent, en des compositions savantes et expressives, les différentes phases historiques de l'éternelle sauvagerie des hommes. Trois grands compartiments sont en vue, pleins de supplices et de sang, portant ces trois inscriptions : Tueries bibliques, tueries de chrétiens, tueries d'hérétiques. Dans le quatrième compartiment, à moitié caché par le rideau, et près d'une statue de la Sagesse posée sur un socle, on entrevoit une charretée d'aristocrates, menés par une troupe hideuse de bourreaux en bonnet rouge vers l'horrible guillotine. Sur le piédestal de la Sagesse est clouée l'affiche du spectacle, avec cette annonce : « Incessamment de nouveaux tableaux! » Cette lugubre ironie, peinte avec l'âpreté que sait apporter M. Glaize à l'interprétation des grandes scènes historiques, fait dresser les cheveux sur la tête, et ne nous rend guère fiers d'être les rois de la création.

Nos peintres, d'ailleurs, ont presque tous l'allégorie triste. Pourrait-il en être autrement, après tant de désillusions subies, tant de hontes bues, tant d'espoirs ajournés? Je ne parle même pas des allégories patriotiques, fatalement en larmes et vêtues de deuil. Celles-ci sont nombreuses, mais souvent médiocres, au point de vue pittoresque. Parmi les innombrables *Alsaces* qui personnifient la malheureuse province douloureusement séparée de la mère patrie, on ne peut guère signaler que celles de M. Marchal et de Mme Browne; encore sont-ce là plutôt des portraits de genre agrandis que des types idéalisés. L'allure épique, le mouvement héroïque, l'enthousiasme guerrier n'ont été vraiment trouvés que par M. Ehrmann, dans sa fière et ample figure de *Strasbourg* défendant ses murailles. Quant à la désolation morale dont souffre notre chère France après tant de désastres, elle a été exprimée, avec un grand goût, par une figure vraiment idéale et d'un noble style : une jeune femme en deuil assise sur un tombeau, l'*Élégie nationale* de M. Raymond Balze.

J'ai dit que l'allégorie purement morale et poétique était triste; je n'en veux pour preuve que la remarquable composition décorative d'un débutant, M. Louis Priou, la *Coupe et la Lyre*. Un homme jeune et beau, renversé à terre par la débauche qui lui a fait jeter de côté sa lyre de poëte; une femme jeune et belle, victorieusement assise auprès de sa victime et s'entretenant en riant de ce dernier exploit courtisanesque avec l'Amour perfide penché sur sa jeune épaule; le génie en deuil du poëte abruti, qui s'enfuit devant ce spectacle hideux; tels sont les personnages qui remplissent la toile de M. Louis Priou. L'ordonnance est belle, le dessin est juste, l'idéalisation suffisante. M. Louis Priou nous paraît destiné à prendre un rang très-distingué parmi nos peintres de style, s'il affermit sa main et acquiert, par le travail, avec la sûreté d'exécution, la tranquillité courageuse de l'esprit, qui permet d'exprimer hardiment les conceptions élevées.

Voulez-vous, au sortir de ces philosophiques tristesses, prendre quelque repos? Vous le savez déjà, la campagne, la campagne fraîche, rassérénante, fortifiante, est ici ouverte de tous les côtés, dans les merveilleux tableaux de nos paysagistes. Où voulez-vous aller? Près de la mer clapotante qui emporte, au matin, les voiles joyeusement gonflées vers l'horizon éclairci; sur la plage humide et luisante, où le pied en marchant fait jaillir des étincelles et des diamants? M. Mesdag vous y conduit, et je vous défie de trouver une mer plus vivante que sa mer de Sheveningen, soit par l'*Effet du soir*, soit au *Départ des barques de pêcheurs*. En Hollande, vous trouverez d'ailleurs, cette année, M. Daubigny, qui peint les *Moulins de Dordrecht* avec cette majesté calme et robuste dont il sait imprégner également nos grandes hêtrées de France, comme dans cette retraite paisiblement laborieuse qu'il appelle le *Tonnelier*. Aimez-vous les aurores rafraîchies, les feuillées naissantes, les herbes qu'on entend pousser? Vous avez sous les pieds la *Rivière sous les bois*, le *Printemps sous les bois*, par M. César de Cock. Rien de plus frais, de plus doux, de plus enchanteur. Préférez-vous l'automne? Allez trouver M. Vuillefroy : il vous montrera comment s'enflamment, s'empourprent, dans les derniers éclats du soleil, les futaies inextricables de *Fontainebleau en novembre*. M. Véron, à côté de M. Vuillefroy, s'empressera de vous faire assister au réveil frémissant de la nature surprise par la *Première gelée*. Enfin, nous reviendrons tranquillement nous asseoir sur les bords modestes de la *Seine au Pecq*, si délicatement, si sincèrement, si délicieusement mis à notre portée par M. Sanzay; nous nous y attarderons à regarder l'eau claire couler entre les joncs et les bateaux. Cette halte nous rendra plus dispos pour reprendre bientôt notre course.

GEORGES LAFENESTRE.



CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

LA QUESTION DE CABINET.

Je me propose d'entreprendre, au premier jour, une étude sommaire du régime parlementaire, de ses procédés et de ses accessoires. Dans le temps sérieux, j'ai presque envie de dire funèbre, où nous vivons, toute la somme de drôlerie et de gaieté dont nous sommes encore capables me paraît s'être réfugiée dans l'institution la plus importante, la plus sérieuse, dans l'institution capitale des sociétés modernes, et il n'est pas mauvais de l'y chercher. Je sais bien que le *Castigat ridendo mores* est une des plus jolies illusions dont l'homme civilisé, qui vit d'illusions principalement, se soit encore nourri; la raillerie, si juste qu'elle soit, n'a jamais corrigé personne, et le ridicule, qui tue à ce qu'on prétend, n'est pas aussi mortel qu'on veut bien le croire :

« Les gens que vous tuez se portent assez bien, »

et j'en sais beaucoup qui crèvent de santé, et qui devraient être morts depuis longtemps, si le dicton était vrai, ne fût-ce qu'à moitié.

Je n'ai donc pas la prétention de corriger qui que ce soit, et je sais à n'en pas douter que les étrangetés, les cocasseries, les puérilités de l'institution « sur laquelle reposent les sociétés et la civilisation modernes » persisteront, quoi qu'on en puisse dire, à faire l'orgueil et la joie des hommes d'État. Mais le rire, s'il n'est pas un remède, est au moins une consolation. « *Ils cantent, ils pagheront,* » disait Mazarin; eh bien, puisque « *nous pagherons* » quand même, ayons au moins la satisfaction de « *canter,* » c'est-à-dire de protester en riant au nom du sens commun.

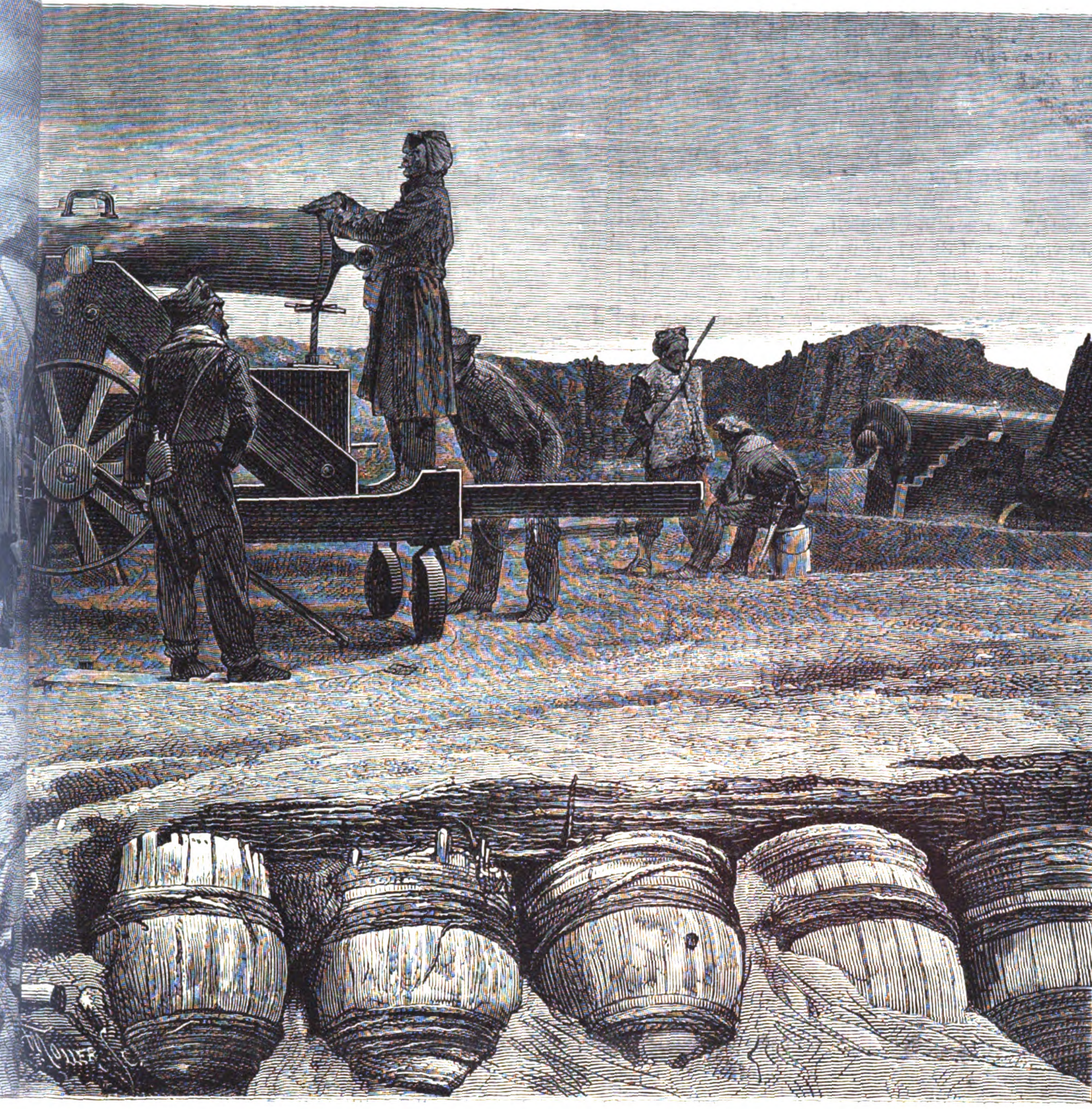
J'allais donc commencer aujourd'hui par le commencement, cette étude, toujours actuelle, lorsque l'incident, l'événement de la semaine vient m'obliger à changer l'ordre na-



UN COUP DE CANON, tablea



SOUVENIR DES LANDES, tableau de M. Palizzi.



…au de M. Berne-Bellecourt.

turel des chapitres, et à commencer par l'un des plus drôles de ces procédés si drôles, par l'une des plus amusantes de ces ficelles amusantes dont l'ensemble constitue le régime parlementaire : Je veux parler de la *question de cabinet*.

Qu'est-ce que la question de cabinet?

Il y a, dans les chambrées de conscrits, une légende traditionnelle, dont l'origine remonte à quelque fils de famille tombé sous le coup d'un caporal fantaisiste et peu familier avec Noël et Chapsal.

— Caporal, comment qu'on dit : *je vons* ou *j'allons ?*

— On dit : *je vons;* que c'est mieux parlé.

— Mais, caporal, qu'il me semble qu'on dit aussi : *j'allons*.

— J'te dis qu'on dit : *je vons*. Que je suis ton caporal, peut-être! Et que j'te dis qu'ça se dit comme ça.

— Mais, caporal, qu'il me semble que c'est respectif!

— J'te dis qu'on dit : *je vons;* ou j'te f.... dedans!

Voici la question de cabinet, sinon dans ses formes, au moins dans son principe et dans son essence.

Le fond en est immuable; seulement, il y a une chose qui varie: c'est la valeur de la sanction : « ou j'te f.... dedans. »

Tant vaut la menace, tant vaut la question de cabinet.

En thèse générale, la question de cabinet n'est à la disposition que des ministres; c'est un des accessoires du ministère, comme la sonnette et le chapeau sont les accessoires de la présidence.

Quand un ou plusieurs ministres sont embarrassés pour prouver à une chambre que « *ça se dit comme ça* »; quand ils ont épuisé toutes les raisons, bonnes ou mauvaises, tous les procédés, toutes les séductions, toutes les tactiques; quand ils voient clairement que la majorité de l'Assemblée n'en veut pas démordre et persiste à penser que « *c'est respectif* », ils tirent leur grand argument, l'argu-



BORDS DU LOING, A MORET (Seine-et-Marne).

ment à toutes fins : ils posent la question de cabinet : « Ça se dit comme ça, ou nous vous f.... dedans! »

La nuance essentielle, c'est que « *dedans* » ça veut dire presque toujours : « *dehors* »; seulement, il y a encore une nuance dans cette nuance : « dedans » — c'est-à-dire « dehors », ça peut s'appliquer aux uns ou aux autres, à la Chambre ou aux ministres. C'est une question de pronom : « Nous *vous* f.... dehors », c'est la question de cabinet avec *dissolution*. « Nous *nous* f.... dehors », c'est la question de cabinet avec *crise ministérielle. Vous* équivaut à *dissolution; Nous* équivaut à *crise*.

Les dissolutions sont des accidents, les crises ministérielles sont la règle. *Nous* est plus fréquent que *vous*. Ce qui n'empêche pas la question de cabinet, même posée dans ces termes, d'être un procédé redoutable, efficace neuf fois sur dix et, par cette raison, employé plus souvent qu'il ne conviendrait.

Car, à de très-rares exceptions, c'est pour obtenir la permission de commettre une maladresse, une irrégularité, quelque injustice ou quelque faute que les ministres en arrivent à la question de cabinet. Inventé pour suppléer aux bonnes raisons, ce procédé doit, tout naturellement, s'appliquer de préférence aux mauvaises causes.

Le ministre a commis ou veut commettre une sottise; il veut la faire sanctionner ou autoriser; ayant tort et ne pouvant donner de bonnes raisons, il pose la question de cabinet : « Nous soutenons qu'il fait jour à minuit; nous voulons » qu'il soit dit qu'il fait jour à minuit : sans quoi, » nous nous retirons. »

Voilà la chose, telle qu'elle se passe neuf fois sur dix.

Quand on en est là, deux cas peuvent se produire :

Ou bien le nombre de ceux qui ont quelque chose à gagner au maintien du cabinet, ajouté au nombre de ceux qui ont quelque chose à perdre à sa chute, égale et dépasse le chiffre de la majorité;

Et alors on décide qu'il a fait, qu'il fait, ou qu'il fera jour à minuit.

Ou bien ce nombre est inférieur à la majorité, et alors les ministres s'en vont.

D'autres ministres arrivent; on procède à la distribution des places, et ainsi de suite jusqu'à ce que le Gouvernement tombe lui-même; après quoi on recommence encore avec le nouveau gouvernement.

Ce n'est pas plus compliqué que cela. Et ce procédé si simple vous représente la cheville ouvrière du régime parlementaire. En argot politique, cela s'appelle : « *la sanction efficace du grand principe de* » *la responsabilité ministérielle.* » N'est-ce pas, que cela sonne bien?

Mais comme le progrès est la loi des choses, et que tout « se perfectionne » aux temps où nous vivons, on a, depuis une vingtaine d'années, perfectionné la question de cabinet; on a inventé : « *la question de gouvernement*. »

La question de gouvernement est à la question de cabinet ce que le fusil chassepot est au fusil à pierre, ce que le canon Krupp est aux coulevrines de Gribeauval. Cela porte infiniment plus loin et produit des ravages infiniment plus terribles; mais, par contre, c'est une arme plus lourde, plus coûteuse, beaucoup moins maniable, et, du moins on l'avait cru jusqu'à ce jour, d'un emploi beaucoup moins fréquent.

Lorsqu'un gouvernement, bon ou mauvais, car les deux cas peuvent se présenter, quoique le premier soit infiniment rare et le second infiniment commun, lorsque ce gouvernement se croit indispensable et qu'il a besoin de forcer la main à ses chambres, à son peuple, il procède exactement comme les ministres dans la question de cabinet :

« *Ça sera comme ça, ou je m'en vais.* »

Le premier gouvernement qui ait sérieusement pratiqué ce procédé, c'est le roi Léopold de Belgique. Quand les Belges n'étaient pas contents et menaçaient de casser les vitres, le roi Léopold faisait ses malles, envoyait chercher un fiacre à la station la plus proche et disait à son peuple : « Si vous n'êtes pas sages, je m'en vais. »

Et comme, après tout, le roi Léopold était un bon homme, et faisait un gouvernement pas plus méchant qu'un autre; comme les Belges étaient de bonnes gens et savaient que « plus ça change, plus c'est la même chose, » on finissait toujours par s'entendre. La Belgique payait le fiacre et le roi Léopold défaisait ses malles.

C'était l'enfance du procédé. Les perfectionnements ont été rapides :

L'Empire — je parle du second — se l'est approprié, et en a fait... le plébiscite.

Je vous ai dit dans le temps, à cette même place, ce que c'était que le plébiscite : la carte forcée de la politique; le choix entre *un* gouvernement : « Choisissez entre moi et... rien du tout. Si vous » me choisissez, je ferai tout ce qui me plaira; si » vous me repoussez, je m'en irai..... pourvu que » vous soyez assez forts pour me mettre à la porte. » Vous comprenez le perfectionnement, n'est-ce pas?

Eh bien! M. Thiers a trouvé mieux encore :

Le plébiscite impérial avait des inconvénients : cela prenait du temps; il fallait deux ou trois mois; cela donnait beaucoup de soucis et beaucoup de peine : il fallait des comités plébiscitaires, des imprimés, des proclamations, des affiches, des préfets à poigne et des maires à double-fond, — non! je veux dire : des urnes à double fond. Cela coûtait de l'argent. Rien qu'en bulletins OUI, dans un seul plébiscite, on a dépensé *cent quatre-vingt neuf mille francs*, sans compter le million des souscriptions.

M. Thiers a simplifié tout cela :

C'est dans la Chambre qu'il exécute son opération. La question de gouvernement est posée en deux minutes, résolue en dix, et il n'en coûte absolument rien.

C'est que M. Thiers est un homme pratique, un politique de ménage, et qui connaît à merveille la toute-puissance du besoin. Il a vu, dans la vie civile, les *pronunciamientos* domestiques réussir le plus souvent. Dans une grande maison, au moment où cinquante convives, invités un mois à l'avance, commencent à s'attabler, le chef de cuisine est tout-puissant : « Je veux ceci et cela; » sinon je m'en vais tout de suite. » La force de la manœuvre est dans ceci : l'indispensabilité. Si vous avez sous la main un chef tout prêt, qui puisse entrer en fonction tout de suite, sans que la sauce ait le temps de tourner et le rôti de brûler, la question de gouvernement avorte. Dans ce cas, soyez sûr qu'on ne vous la posera pas. Si vous ne pouvez pas trouver sur-le-champ le chef demandé, vous en passerez par tout ce qu'on vous demandera.

Et voilà pourquoi nos conscrits, à l'avenir, serviront cinq ans, comme l'a voulu M. Thiers, au lieu de quatre, comme le voulaient la Commission, la Chambre.... et les conscrits.

JEAN DU VISTRE.

GAZETTE DU PALAIS

Les maris sont toujours à plaindre : voyez plutôt M. Smeyers, artiste distingué, jouissant d'une certaine aisance, qu'il ne doit qu'à son travail, il est, comme on dit, fils de ses œuvres. Un beau jour, dégoûté de la solitude, il veut se faire un foyer domestique; mais il veut aussi que celle qui sera sa compagne soit une honnête femme et vraiment digne de lui. Il ne livre donc rien au hasard, et, pour faire la chose méthodiquement, c'est parmi les jeunes filles sortant des écoles municipales de Paris et couronnées pour leur assiduité au travail, pour leur bonne conduite et leur vertu, qu'il s'en va chercher une femme. Est-il possible de mieux prendre ses précautions, je vous le demande? Précautions inutiles, disait Beaumarchais. Ce mari avait un ami, et, comme toujours, l'ami est devenu l'amant de la femme. Le mari leur a pardonné une première fois, à condition qu'il ne les y prendrait plus. Or, le jour même où il pardonnait, les pardonnés s'en allaient à un nouveau rendez-vous, riant du naïf à bouche que veux-tu, et lui, rencontrant son infidèle ami, lui tirait à bout portant cinq coups de revolver, qui ne l'atteignaient pas. On l'a traduit pour ce fait en Cour d'assises, mais le ministère public ne pouvait se défendre lui-même d'une sympathique pitié, et, après une chaleureuse plaidoirie de Me Johannat, le jury acquittait l'infortuné Smeyers. Croiriez-vous que l'amant, obligé de venir déposer comme témoin, n'a trouvé rien de mieux à dire, sinon qu'il avait été séduit par la femme de son mari et qu'il avait, mais en vain, opposé une héroïque résistance. C'est le public qui n'était pas content de ce grotesque Joseph; aussi l'a-t-il accompagné, à sa sortie, de murmures et de huées. La femme était-là, et elle pleurait. Dame! elle pleurait à chaudes larmes. Je parie qu'à présent cette repentie sera le modèle des femmes.

M. Paris, lui, n'est pas le modèle des maris. C'est un coureur; sans compter qu'il met volontiers en pratique le fameux proverbe : les bons rotins font les bonnes femmes. Je devrais plutôt dire : qu'il *mettait* en pratique, car sa femme s'est lassée du régime et a obtenu sa séparation de corps. Alors le mari s'en est allé courir la prétentaine tout à sa guise, et il a fini par mener tout à fait une vie de polichinelle. C'est où l'attendait sa femme, et, partant de ce principe que la séparation de corps ne dissout pas le mariage, elle a fait constater, par le commissaire de police, un flagrant délit contre son mari, qu'elle s'est ensuite empressée de traduire devant la police correctionnelle. A quoi le mari, — oh! ces maris! — répondait sans vergogne : « Que me demandez-vous, s'il » vous plaît? Ne suis-je pas libre de mes actes; » lisez donc votre code; il n'autorise les plaintes » en adultère contre les maris, qu'autant que le » délit est consommé dans le domicile conjugal. » Où prenez-vous le domicile conjugal? Il n'y a » plus de domicile conjugal. Chacun chez soi, » voilà la morale de la séparation de corps. »

La femme répliquant à son tour : « Puisque le » mariage subsiste, même après la séparation de » corps, il faut bien qu'il y ait un domicile con» jugal, et le domicile conjugal, bon gré mal gré, » suit le mari partout; or, on vous a trouvé avec » une donzelle, dans un appartement qui est le » vôtre; *ergo*, vous êtes convaincu d'avoir commis » le délit au domicile conjugal. » Là dessus, grande discussion entre les avocats; on apporte les arrêtés; mais Pothier dit oui et Troplong dit non, et les arrêtés font de même. Ce qui n'empêche pas l'avocat de la république de trouver la question plus claire que le jour et de requérir la condamnation du mari. Le Tribunal, après un long délibéré, a renvoyé le mari absous. Voilà donc qui est désormais jugé; il est entendu que la séparation rend à l'homme sa liberté; quant à la femme, qu'elle ne bronche pas; un regard de travers, un sourire malencontreux, un soupir seulement, c'en est assez pour qu'elle soit condamnée. Décidément, le vaudeville avait raison : *Tout pour les hommes!*

Serions-nous en train de nous régénérer, mais, là, pour de bon? Je suis tenté de le croire, en voyant l'aventure de Duvivier. Duvivier est un sellier, un sellier à idées neuves : il a imaginé une selle d'un nouveau genre, sur laquelle les cavaliers tiennent tout seuls. Il a présenté son modèle à la commission des équipements et sollicité une fourniture, la plus grande fourniture possible. La commission a nommé des officiers pour examiner la selle en question et lui faire un rapport écrit sur l'invention. Duvivier, qui est un finaud, n'a pas plutôt su le nom du rapporteur de la commission, qu'il est allé lui faire une visite, lui a dit beaucoup de bien de sa selle, et lui a fait entendre que, si la fourniture était un peu considérable, les bénéfices ne laisseraient pas d'être assez gros, et que, si ces bénéfices étaient gros, il n'hésiterait pas à les partager. L'officier, qui le recevait, est un honnête homme qui n'entend pas les choses à demi mot et qui ne comprit pas l'allusion. Duvivier, pour plus de clarté, lui écrivit alors en rentrant un petit poulet, par lequel il lui disait sans plus d'ambages : « Monsieur l'officier, » faites-moi obtenir la fourniture que je sollicite;

» il y aura 10 000 francs pour vous. » L'officier, au reçu de la missive, ne fit qu'un bond; il courut chez son colonel, qui à son tour courut chez le procureur de la République, lequel vient de traduire en justice le malheureux Duvivier. Il avait beau dire : « Je croyais que cela se faisait ainsi; » on m'a assuré dans mon village que c'était le » moyen de parvenir. » Oui, autrefois, mais les choses sont changées. Duvivier a obtenu trois mois de prison. Allons! allons! les mœurs publiques s'amendent, c'est bon signe.

Ah! qu'il en coûte de ne pas être député! En 1869, M. Guiffrey se portait dans les Hautes-Alpes; contre qui? Je ne m'en souviens plus. Il était, je crois, bien patroné, mais son adversaire l'était plus que lui, et M. Guiffrey échoua. Il avait pourtant distribué force circulaires et force poignées de main, il avait promis monts et merveilles, le possible et l'impossible, et le reste. Il n'en est pas moins resté sur le carreau. Or, pour cette tournée électorale, il avait loué une voiture, dont le cocher s'appelait Michel. Un jour que la voiture passait sur un pont assez rustique, (le futur député avait cru prudent de descendre), le pont se démantibula et bêtes et gens tombèrent à l'eau. On repêche Michel, qui avait une cuisse cassée. Cet accident avait attiré beaucoup de monde, tous électeurs naturellement, et M. Guiffrey d'en profiter pour placer d'abord un discours, puis des circulaires et aussi, et toujours, des poignées de main, et pour dire à l'aubergiste chez lequel on avait porté le malheureux Michel, qu'il le recommandait à sa sollicitude, qu'il le priait de le bien soigner, que de près ou de loin il veillerait sur Michel. Et tout le village de dire en chœur : quel bon député nous aurions là; je crois bien que M. Guiffrey a eu la majorité dans l'endroit. L'aubergiste a soigné religieusement Michel, il lui a même prodigué les médecins, il lui en a donné trois, et, malgré cela, Michel a guéri. C'est alors que le digne aubergiste a rappelé sa promesse à M. Guiffrey et lui a présenté sa note, une jolie note, une de ces notes d'opéra-comique qui n'en finissent pas. M. Guiffrey a fait la grimace, et il a essayé de soutenir que promettre et tenir font deux, qu'après tout il n'avait pas été élu député, et puis qu'il n'y avait rien d'écrit. O Péponnet, on te trouve donc partout! Le Tribunal a néanmoins condamné M. Guiffrey et, comme c'est un homme d'esprit, nul doute qu'après avoir pris vingt-quatre heures pour maudire ses juges, il ne paye l'aubergiste rubis sur l'ongle.

S'il en coûte d'être député, il en coûte davantage encore d'être roi ou reine; c'est décidément un métier qui se perd, et l'on m'offrirait la place que j'en ferais fi. Sa majesté très-catholique, la reine Isabelle d'Espagne, vient d'en faire l'épreuve. Au temps où elle régnait, elle avait commandé à un bijoutier de Paris un assortiment de bijoux, destiné à faire de ces petits cadeaux qui entretiennent l'amitié. Il y avait entre autres un lot de croix et de décorations, qu'elle distribuait à ses favoris. La révolution est venue, Isabelle a pris la poudre d'escampette sans avoir le temps de songer aux bijoux et aux croix, et elle n'est plus reine que de nom; c'est aujourd'hui une bonne grosse rentière qui n'a rien de majesté ni de majestueux. Malheureusement, le bijoutier n'a pas été payé de ses fournitures, et il a réclamé à Mme Isabelle, ce qu'elle a trouvé fort impertinent : « Moi, vous de» voir, a-t-elle répondu; et pourquoi? Vous avez » fourni à la reine d'Espagne. Est-ce que je suis » reine d'Espagne? Est-ce pour vous moquer? » Passez chez mon successeur; les rois passent, et les trônes restent... quelquefois. Le trône d'Espagne est encore debout, allez-y voir. M. Amédée » a trouvé les croix et les bijoux dans mes armoi» res; c'est lui qui en a disposé : qu'il paye! » Le bijoutier a tenu bon, et il a fallu plaider, et vous pensez bien que sa majesté l'ex-reine de toutes les Espagnes a royalement perdu son procès. C'était justice. Après cela, elle aura son recours contre son bon cousin Amédée, à moins que d'ici là Amédée n'ait repris le chemin de l'Italie et que don Carlos ne se soit mis à sa place.

O. RIGAUD.

VARIATIONS NUMÉRIQUES

SUR LE SALON DE 1872.

Aux critiques d'art, les *qualités* du Salon. A nous ses *quantités*. Pour être d'un ordre moins relevé, notre travail, — moitié sérieux et moitié fantaisiste, — a la prétention d'avoir son intérêt et son utilité. Et de fait, si chaque exposition avait été, depuis Louis XIV, l'objet d'une étude analogue à celle qu'on va lire, que de précieux matériaux pour les historiens de l'art!

* * *

Avant de notifier à nos lecteurs les impressions de voyage de l'arithmétique autour du Salon de 1872, il nous paraît indispensable, — pour faciliter l'intelligence des chiffres qui vont suivre, — de rappeler deux dispositions des règlements administratifs régissant ladite exposition :

1° L'ensemble des œuvres d'art a été divisé en quatre sections, savoir :

Première section : LA PEINTURE, comprenant, en outre des tableaux à l'huile, les aquarelles, miniatures, pastels, dessins, émaux, porcelaines et faïences.
Deuxième section : LA SCULPTURE, comprenant, en outre des marbres, plâtres, terres-cuites et cires, les gravures en médailles et sur pierres fines.
Troisième section : LA GRAVURE, comprenant, avec tous les modes de gravures usités, les lithographies.
Quatrième section : L'ARCHITECTURE.

2° Chaque artiste ne pouvait envoyer que deux ouvrages de chacune des quatre sections, ci-dessus désignées.

Cela bien posé et bien compris, commençons nos calculs.

* * *

∿∿∿ Il a été présenté à l'examen du jury un nombre total de QUATRE MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGT-HUIT ouvrages, — dont 3820 appartenant aux *première*, *troisième* et *quatrième* sections et 568 à la *deuxième*.

DEUX MILLE SOIXANTE-SEPT de ces œuvres ont été admises; soit, presque exactement, 47 0/0.

∿∿∿ Une remarque rétrospective : En 1870, le total des ouvrages *admis* était de CINQ MILLE QUATRE CENT TRENTE-QUATRE; chiffre supérieur, de plus d'un cinquième, à celui des œuvres *présentées* en 1872...

∿∿∿ Le petit tableau ci-dessous indique, non-seulement par section, mais aussi par subdivisions de genres, l'importance numérique des œuvres actuellement exposées :

1re *section* :	PEINTURE proprement dite..	1,179	1,536
	Aquar., miniat., past., dess.	282	
	Émail, porcelaine, faïence...	75	
2me d°	SCULPTURE proprement dite.	299	334
	Gravure en médaille et sur pierres fines............	35	
3me d° (1)	GRAVURE proprement dite...	130	142
	Lithographie..............	12	
4me d° (2)	ARCHITECTURE..............	55	55
	ENSEMBLE, LES QUATRE SECTIONS...		2,067

* * *

∿∿∿ Ces 2067 ouvrages se partagent 1510 signatures d'exposants, qui se répartissent entre les deux sexes et pour chaque section, selon les chiffres ci-après :

1re section. — *Hommes* : 971;	*femmes* : 146.	Ensemb. :	1107
2e » — » 235;	» 10.	»	245
3e » — » 104;	» 5.	»	109
4e » — » 49;	» 0.	»	49
Sect. réun. — *Hommes* : 1349;	*femmes* : 161.	Ensemb. :	1510

∿∿∿ Le catalogue révèle le « lieu de la naissance » de chacun des exposants. Cette indiscrétion nous a permis d'établir, pour chacune des quatre sections classées dans l'ordre adopté ci-dessus, le nombre des artistes nés en France, capitale ou départements, et hors de France.

Voici ce document :

I. —	Nés en province : 629;	à Paris : 358;	à l'étranger : 120
II. —	d° 148;	d° 81;	d° 16
III. —	d° 47;	d° 52;	d° 10
IV. —	d° 20;	d° 25;	d° 4
TOTAUX....	844	516	150

D'où il semblerait résulter que Paris engendre, à lui tout seul, les *deux cinquièmes* de la totalité des artistes qui naissent en France!

* * *

∿∿∿ Le précédent état dénonce 150 exposants nés à l'étranger. Rendons-les soigneusement aux pays qui « leur a donné le jour : »

PREMIÈRE SECTION. — Belgique : 23; — Amérique : 19; — Suisse : 15; — Hollande : 11; — Italie : 13; — Autriche : 7; — Russie : 7; — Espagne : 7; — Grande-Bretagne : 5; — Allemagne : 4; — Prusse : 4; — Suède : 3; — Inde : 1; — Colonies : 1. — Ensemble : 120.
DEUXIÈME SECTION. — Italie : 5; — Belgique : 4; — Suisse : 2; — Hollande : 2; — Grande-Bretagne : 2; — Allemagne : 1. — Ensemble : 16.
TROISIÈME SECTION. — Belgique : 5; — Grande-Bretagne : 3; — Italie : 1; — Amérique : 1. — Ensemble : 10.
QUATRIÈME SECTION. — Italie : 2; — Amérique : 2. — Ensemble : 4.

∿∿∿ La récapitulation des chiffres ci-dessus, toutes sections réunies, donne les résultats suivants :

Belgique, 32; Amérique, 22; Italie, 21; Suisse, 17; — Hollande, 13; Grande-Bretagne, 10; Autriche, Russie, Espagne : chacune, 7; Allemagne, 5; Prusse, 4; Suède, 3; Inde et Colonies; ensemble, 2.

On remarquera que, seule, l'Italie est représentée dans chacune des quatre sections.

* * *

∿∿∿ Le nombre des artistes HORS CONCOURS, c'est-à-dire n'ayant plus droit à des récompenses autres que la médaille d'honneur, se répartit comme suit sur les diverses sections :

1re. — 139	exposants ayant ensemble	216 tableaux
2e — 55	» »	» 87 sujets;
3e. — 12	» »	» 15 cadres;
4e. — 7	» »	» 7 ouvrages;
TOTAUX. 213		325 envois.

* * *

∿∿∿ On trouve généralement, au livret, après le nom de chaque artiste, celui du maître qui l'a formé. Un de ces professeurs nous a paru, à première vue, distancer considérablement tous ses confrères en ce qui concerne la quantité de ses « produits ». C'est M. Léon Cogniet. — Or, tout compte fait, il n'y a pas moins, parmi les exposants de 1872, de CENT TROIS articles se disant ses élèves! — Et combien s'en taisent?

* * *

∿∿∿ A peine a-t-on mis le pied dans le palais de l'Industrie, que, — cette année comme toutes les autres, — on s'écrie d'abord : « Bon Dieu! que de portraits! » — Et de fait, en dehors même de la gravure, vous pouvez, si la fantaisie vous en prend, en compter jusqu'à 371, — non compris ceux des personnages morts.

∿∿∿ Lequel total se désagrége, au besoin, suivant cette formule :

	1re SECTION.	2me SECTION.
Hommes....................	100	65
Femmes mariées ou veuves.	90	25
Demoiselles...............	50	27
Enfants...................	7	7
TOTAUX..........	247	124

(1) En raison de la nature spéciale de leurs travaux, les envois des graveurs et lithographes ont été limités à *deux cadres* non à deux œuvres; nos chiffres indiquent donc le nombre de cadres.

(2) Au contraire, les architectes : leurs envois, limités à *deux œuvres*, comportent parfois trois, quatre châssis et plus. Nos chiffres n'indiquent que le nombre des œuvres. J. D.

SALON DE 1872



UNE MÈRE

Tableau de M. Adolphe Jourdan

Appartenant à MM. Goupil et Cie.



LE CERF MORT, par Karl Bodmer.

Le beau sexe n'y met pas, — on le voit, — beaucoup plus de coquetterie que le vilain.

Mais, sur cette fournée de physionomies contemporaines, combien s'en trouve-t-il qui aient eu la crânerie de ne pas dérober leur identité sous les initiales traditionnelles du catalogue? — CENT CINQ, dont 54, section de peinture et 51, section de sculpture.

Il est vrai de dire que cette compagnie de braves doit, en partie au moins, à ses habitudes professionnelles de regarder sans peur le public en face. Ce que prouvera cette petite revue sommaire des plus connus d'entre eux :

LITTÉRATURE OU JOURNALISME : — MM. Th. Gautier, E. de Girardin, J. Janin, sous les espèces du marbre et de la porcelaine: Ed. About, E. Plouvier, L. Pichat, Erckmann et Chatrian, F. Mistral, A. Bouvier, C. Pelletan et *Marcus* (Dardenne de la Grangerie). — THÉATRES : Mmes Alboni, Patti, Galli-Marié, Camille André, Moinet; MM. Frédérick Lemaître, Coquelin, Wartel, Martin et Gouget. — ARMÉE : amiraux Ducrost de Villeneuve et de la Grandière; généraux de Cissey (deux exemplaires, dont un seul avoué par le livret), Uhrich et Cremer. — CLERGÉ : S.S. Pie IX sous les apparences de deux émaux. — MUSIQUE : M. Strauss. — PEINTURE : M. Gérome, plus quatre portraits... d'auteurs. — MÉDECINE : une bonne douzaine de docteurs, parmi lesquels MM. Demarquay, Ricord, Cadet de Gassicourt et Pasquier, personnifié par deux statuettes. — POLITIQUE : pas une tête couronnée!! Il est vrai que nous avons deux portraits de M. Thiers, huile et marbre; marbre aussi M. Garnier-Pagès; mais bronze: MM. Schœlcher et Louis Blanc, deux modestes médaillons.

* * *

Ainsi qu'on devait s'y attendre, les œuvres dont le sujet a été inspiré par les derniers événements militaires sont en assez grand nombre. Le livret en signale 84; dont 5 sculptures, 19 aquarelles ou dessins et 60 peintures à l'huile.

Relevons quelques concordances: — Trois toiles ont été simultanément consacrées à dire la gloire des cuirassiers de Reischoffen; — trois autres reproduisent des scènes d'ambulances: — par contre, deux artistes, MM. Betsellère et Galliac, se sont rencontrés dans l'exploitation de ce thème douloureux : « blessés oubliés par l'ambulance sur le champ de bataille. » — Quant à l'Alsace, outre la demi-douzaine de toiles épisodiques qu'elle a inspirées : — « *Adieux à la patrie! Départ des émigrants*, etc., etc., » — le Salon lui fait l'honneur de cinq personnifications symboliques isolées dans leur cadre et de grandeur nature; signataires : Mmes Henriette Browne et d'Ortès, et MM. G. Doré, C. Marchal et J. Richomme.

* * *

Les paysages, si nombreux soient-ils, n'atteignent pas au chiffre des portraits. Il n'y en a guère que TROIS CENTS, — dont un sixième est agrémenté d'animaux quelconques. — Ajoutez, comme appoint, une quarantaine de marines, sans plus.

Venise est toujours insatiable. A elle seule, elle accapare, encore cette année, une bonne douzaine de toiles.

En revanche, le nombre des dames trop peu vêtues semble en voie de décroissance. C'est à peine si nous en avons pu trouver *vingt*.

Soixante quinze cadres se disputent l'honneur de nous offrir la meilleure nature morte. — Notons, à ce sujet, une lutte à outrance entre deux chaudrons, de race illustre tous deux, mais différente : l'un Cuivre-rouge et l'autre Cuivre-jaune. Ils descendent, en lignes courbes, celui-ci de M. A. Vollon et celui-là de M. P. Rousseau.

Les tableaux de fleurs et fruits ne dépassent pas le *demi-cent*. Il nous a paru que les chrysanthèmes sont, pour l'instant, favoris dans les ateliers.

Faut-il dire enfin que nous avons coté jusqu'à vingt toiles dans lesquelles *il est question*... d'oranges, et une douzaine où *il s'agit* de... perroquets?

* * *

Un axiome : — Toute exposition de peinture garde des ressouvenirs non équivoques de l'œuvre qui, l'année précédente, a fait jaser le plus haut sur son compte.

C'est à la *Salomé* de ce pauvre Henri Regnault qu'appartient l'honneur d'avoir hanté le cerveau des exposants de 1872.

Le port et l'air de tête, la coiffure, le costume, l'attitude, le bassin, le coutelas, la mule balancée à l'orteil et le fond jaune, sont autant de détails fameux qu'on retrouve, — sans trop chercher, — un par ci, un par là, dans une quinzaine de cadres.

Il serait difficile de prévoir, en présence du Salon actuel, ce que l'on imitera en 1873, par cette raison que dans la gamme des œuvres exposées, il n'y a pas une seule note d'un accent bien particulier.

Si, pourtant! — Un cadre microscopique signé J. de Nittis : « *Route de Naples à Brindisi* »... Mais il est si mignon!

* * *

Nous pourrions continuer longtemps encore, nos notes étant loin d'être épuisées. Mais l'espace nous manque pour faire un travail vraiment complet. Tenons-nous-en donc là; non toutefois sans avoir, — pour terminer, — cherché à la rédaction du Catalogue, très-soignée d'ailleurs, une toute petite chicane.

On lit sur le faux titre : — 89e EXPOSITION OFFICIELLE DEPUIS 1673.

Or, l'exposition de 1673 — qui, à vrai dire, inaugura l'usage du livret, — n'est que la troisième. La première, ouverte par Colbert, date de 1667. Celle de 1872 est, rigoureusement, la quatre-vingt-dix-neuvième. — Si vous teniez absolument, ô catalogue! à ne compter qu'à partir du premier de vos ancêtres, il faudrait dire qu'elle est la quatre-vingt-dix-septième. Donc, dans l'un et l'autre cas, votre indication est erronée (1).

JULES DEMENTHE.

(1) Voir, pour plus ample informé, le très-curieux travail publié le 1er mai 1864, dans le journal *Les Beaux-Arts*, par M. A. Saint-Vincent-Duvivier, ancien chef de bureau de l'École des Beaux-Arts. J. D.

LES THÉATRES

Le grand Corneille a été fêté, au deux cent vingt-septième anniversaire de sa naissance, par un soldat. Il y a deux ans à peine, M. Paul Déroulède achevait ses études de droit; il était de ceux prêts à tous les devoirs, de ceux qui les devancent même; aussi s'engagea-t-il dans un régiment de zouaves au début de la guerre. Il fut fait prisonnier à Sedan; la Prusse le garda trois mois, puis il s'évada, et vint reprendre du service parmi les soldats de l'armée de la Loire. Quand la guerre avec l'étranger fut terminée, la tâche n'était pas finie; l'horrible guerre civile commençait. Sous-lieutenant aux chasseurs à pied, M. Paul Déroulède entra à Paris avec l'armée de l'ordre, et une balle lui fracassa le bras sur une barricade de Belleville. Ce jeune homme avait noblement répondu, et par trois fois dans une même année, à l'appel de son pays; il avait largement payé sa dette, il pouvait retourner, fier de lui, aux occupations de sa jeunesse, à ce Théâtre-Français où il avait obtenu à vingt ans, avec une pièce en un acte, un franc et légitime succès; il est resté soldat, toujours attaché à cette famille du régiment qui, en créant des devoirs de l'avenir, crée aussi d'indissolubles amitiés.

Mon confrère, M. Claretie, vous a parlé, il y a quelque temps, d'un petit volume de vers ayant pour titre : *Chants du soldat*; il vous a dit de quelle ardeur, de quel feu de jeunesse s'animait cette poésie, née au milieu des camps, vivante des souvenirs d'une guerre malheureuse, attristée et douloureuse aux premières années de l'âge, mais pleine d'espoir dans l'avenir. C'est le même souffle généreux qui passe à travers ces *vers à Corneille*, le même amour du pays la même, aspiration vers l'avenir rêvé. Seulement la jeunesse, j'entends la jeunesse intelligente, celle qui n'échappe pas aux terribles enseignements des temps, mûrit vite à notre époque. Le poëte des *Chants du soldat* souffrant, subissant à vingt ans les douleurs de la défaite, ne fixe plus au lendemain les jours de représailles. Sa jeune âme a conquis une vertu, la première vertu du soldat: la patience.

Pauvre France! que Dieu te protége et te change!
Ton espoir était fou, que ton deuil soit sensé.
Tu parles déjà haut de l'avenir qui venge,
L'avenir qui répare est-il donc commencé?

On t'excite, on te plaint, on crie, on te harangue.
Ah! mon pauvre pays, souviens-toi de Babel!
N'écoute qu'une voix, ne parle qu'une langue.
Quand tu n'as qu'un devoir et que tu sais lequel.

Ces strophes ont été accueillies par d'unanimes applaudissements. M. Coquelin a dit ces vers à Corneille avec une chaleureuse émotion, qui s'est communiquée à toute la salle, et le succès du poëte a été des plus vifs et des plus grands. Après quoi on a rendu la parole à Corneille. *Cinna* venait de finir; le *Menteur* a commencé à son tour. Merveilleux génie, auquel il a été donné de résumer en lui, par deux chefs-d'œuvre, ces deux forces du théâtre : la tragédie et la comédie!

L'Opéra, qui marche à pas boiteux vers la perfection, cherche à réparer les pertes que l'absence de M. Faure fait subir à notre grand répertoire. Après avoir battu les buissons des conservatoires français à travers les malheurs des temps, il manque de tout : le reste est pour ses abonnés. De ténor, point; de grandes chanteuses, néant; de baryton, pas l'ombre; de basse, rien; c'est lentement qu'il se refera, s'il doit se refaire. Je vous ai parlé de M. Sylva, le nouveau Robert le Diable; voici venir M. Lassalle, le nouveau Guillaume. M. Lassalle a chanté, me dit-on, à Bruxelles, où il a laissé d'excellents souvenirs; fort bien; mais la vérité est que M. Lassalle, un beau et grand jeune homme de fort bonne tournure, a une voix fort bien timbrée et un peu vibrante, qui ne se remue guère que dans des notes fort restreintes; le registre bas lui fait défaut: aussi jugez combien elle laisse à désirer, et dans ce quatuor du commencement du premier acte, et dans l'attaque du trio du second acte; quant aux notes élevées elles perdent leur accent et leur force à partir du *mi* d'en haut, et le chanteur fait faillite au moment où les grands effets se présentent. Je sais de quelle frayeur doit être pris un débutant dans cette vaste salle de l'Opéra et en face d'un public nouveau, aussi la critique ne doit-elle pas se montrer sévère à M. Lassalle et lui reprocher d'avoir aussi timidement chanté sa romance du troisième acte. Attendons donc pour juger M. Lassalle. Mais, mon Dieu! quelle singulière exécution d'ensemble que celle de *Guillaume Tell*! Si la génération d'aujourd'hui reconnaît là encore un chef-d'œuvre, il faut que ce *Guillaume Tell* ait le génie chevillé dans le corps. Jamais, au grand jamais, il n'a passé par une crise pareille; fort heureusement qu'elle est momentanée : tout nous porte à espérer que M. Halanzier, l'habile directeur de l'Opéra, surmontera toutes ces difficultés et que nous entrerons enfin en possession des œuvres des maîtres, si maltraitées par le temps qui court. Ce n'est pas assez d'une bonne étude sur *Rossini et Guillaume Tell* que je viens de lire et qui est signée de M. A. Moutoz. Pour faire comprendre les beautés de cet incomparable ouvrage, il faut avant tout l'exécuter; il s'explique alors de lui-même; il faut lui donner des chanteurs, ne serait-ce que par reconnaissance. L'Académie de musique se doit à la gloire de *Guillaume Tell*.

Théâtre du Gymnase, les Cloches du soir. A vous dire le vrai, j'avais, sur cette affiche, rêvé d'un petit acte pleurard, d'un de ces marivaudages de larmes, tels que les autorise le passé du Gymnase. Il y a sur ces paroles une romance de Mme Pauline Duchamge qui me tintait tristement aux oreilles. Je craignais d'entendre encore une fois ce refrain somnolent de ma jeunesse. A d'autres!

Sur les prés fleuris bordés d'églantines
Allons nous asseoir,
Pour entendre encor les voix argentines
Des cloches du soir.



Cette jolie poésie est de Mlle Caroline Moulinard ; la musique appartient aussi à cette muse dont l'œuvre de famille se chante par M. et Mme Moulinard. Mais M. Chaminet la sait aussi, M. Godard également; la véritable Patti de ce lieu de la rue Quincampoix est Mlle Camille, une modiste qui l'a enseignée à ses amoureux, c'est-à-dire à tout le monde. Le clan de Mlle Camille se reconnaît à ce refrain; ce n'est plus une société, c'est un conservatoire. Et maintenant, comment M. Moulinard, comment M. Chaminet, comment M. Godard se retrouvent-ils, et sentent-ils tomber leurs illusions amoureuses à ce chant des *Cloches du soir?* La réponse à cette question est des plus difficiles à vous faire. Je ne puis me charger de débrouiller cet écheveau de malentendus et de quiproquo; de suivre cette folie dans ce va-et-vient de personnages, dans cet ahurissement général des gens, dans ce tohu-bohu des choses. Le plus clair de tout ceci est que la pièce est fort gaie et fort amusante. Elle est de deux jeunes auteurs, de MM. Edmond et Émile Clerc, dit l'affiche. Je me méfie : cela n'est pas là la pièce d'un débutant; il y a là une habileté théâtrale qui sent son vieux routier; en tout cas, si l'annonce dit vrai, MM. Edmond et Émile Clerc peuvent avoir confiance dans leur avenir, ils sont déjà passés maîtres dans ce grand art des imbroglios et des cascades. On a ri aux larmes, on a applaudi, on a rappelé cet excellent Pradeau, et le théâtre du Gymnase n'a qu'à se féliciter d'avoir chassé sur les terres du Palais-Royal.

M. SAVIGNY.

LA MODE

Pour empêcher les taches de rousseur et le hâle, il est un moyen trouvé exquis, et qui, en ce moment, fait le bonheur de toutes les jolies femmes. Ce sont trois brevets de beauté, dont *Violet, rotonde du Grand-Hôtel, boulevard des Capucines*, est l'innovateur breveté. C'est la Crème de Beauté à la glycérine et au bismuth.

L'Eau de toilette à la glycérine parfumée, la Poudre de riz au lis de Kachemire, et le Savon de thridace qui a autant de médailles que de lettres dans son nom. La Crème Pompadour est un fleuron de succès à ajouter à tous les autres de la maison. L'ess-bouquet, les Fleurs de France et le Jockey-Club sont les parfums préférés de la gent du grand monde.

Mmes de Vertus sœurs viennent de reprendre la jolie Baigneuse en flanelle blanche pour aller aux bains de mer.

Cette brassière n'a aucun rapport avec la Ceinture-régente brevetée, qui ne se fait qu'en soie ou en coutil pour l'été

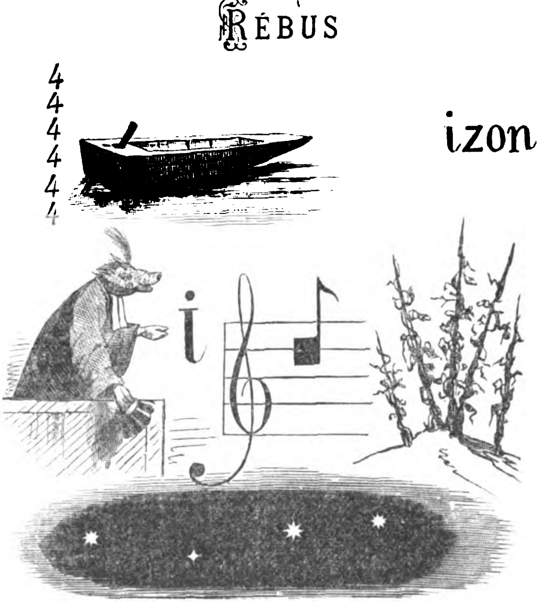
En moire ou en satin. elle est de 100 fr.; en coutil, c'est 50 fr. Écrire pour les commandes : à *Mmes des Vertus, 27, rue de la Chaussée-d'Antin.*

BARONNE DE SPARE.

La quatrième édition du *Voyage d'un amateur en Angleterre*, par M. Alfred Michiels, vient de paraître à la librairie Renouard Cet ouvrage, solide de fond et séduisant de forme, a gagné avec le temps dans la faveur publique, comme toutes les œuvres de style. On y voit l'Angleterre sous son aspect le plus poétique : châteaux, églises, monuments civils, tombeaux des artistes et des grands écrivains, parcs, universités, collections de tableaux, splendides paysages. Pas de politique, pas de statistique : un volume plein de calme, de grâce et de fraîcheur, écrit dans des temps plus heureux

Le docteur Constantin James vient de publier la 8e édition de son *Guide aux eaux*, laquelle renferme, entre autres additions importantes, un traité complet des STATIONS D'HIVER, et en particulier de l'Égypte. L'auteur entre à cette occasion dans les détails les plus intéressants sur le canal de Suez, la mer Rouge, les Pyramides, etc., et termine par le récit de la tentative d'assassinat dont il fut l'objet, à son retour, sur le chemin de fer de Lyon. Il n'existe pas de livre dont la lecture soit à la fois plus instructive et plus émouvante.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS :

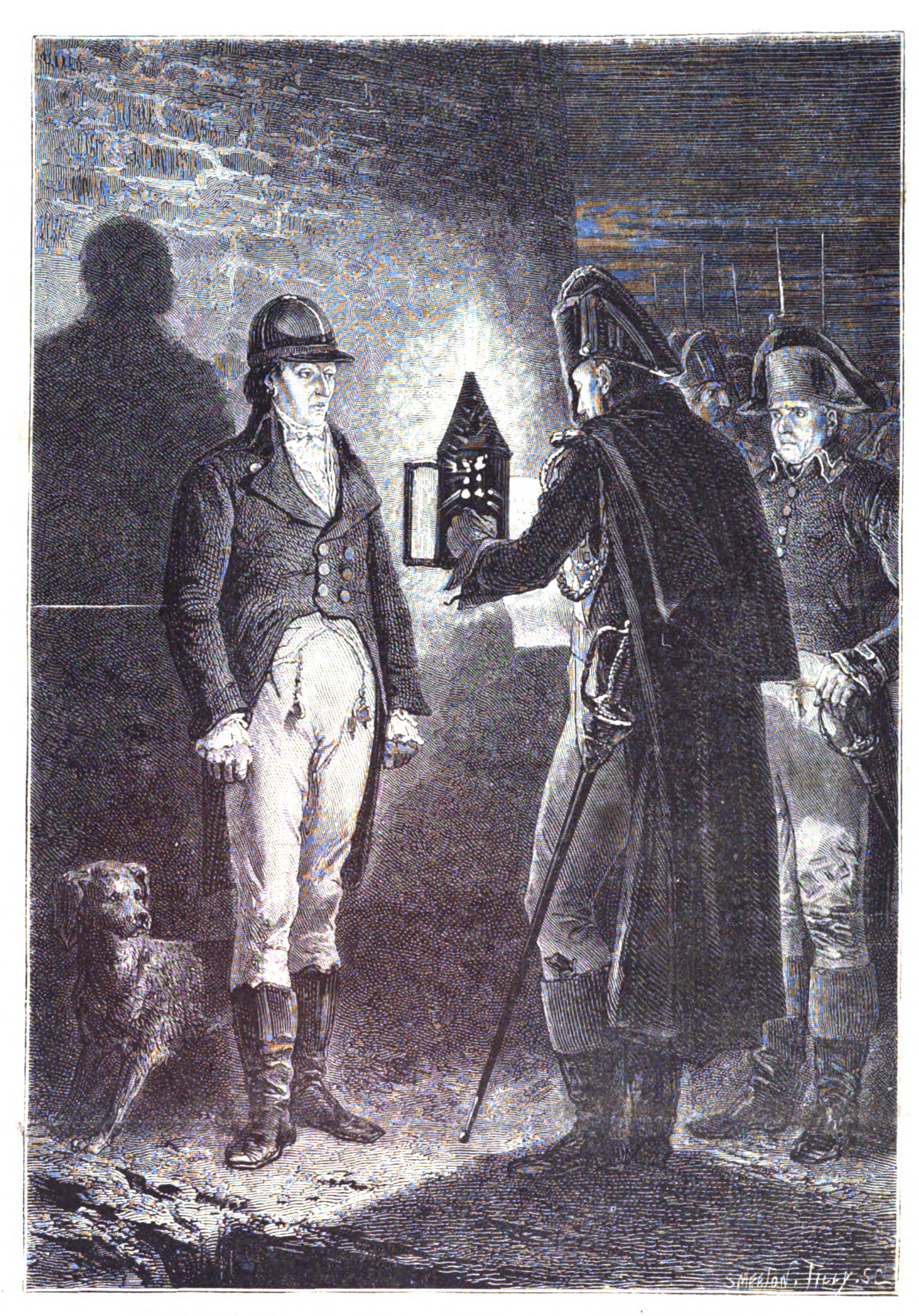
La question de l'Alabama, c'est une épée de Damoclès suspendue et sur l'Angleterre et sur les États-Unis.

Tout lecteur du rébus ci-dessus qui en enverra une explication exacte avant samedi prochain, pourra réclamer, au tiers de sa valeur, soit moyennant 6 fr. au lieu de 18, un des huit derniers volumes parus de l'*Illustration*, — à l'exception des volumes 56 et 57 formant le 2e semestre de 1870 et le 1er semestre de 1871.

AUG. MARC, *directeur-gérant.*

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

Encres typographiques de Ch. Lorilleux.



SALON DE 1872. — *Mort du duc d'Enghien*, tableau de M. J.-P. Laurens.

ÉCHECS

VINGT-CINQUIÈME PARTIE

M. Cochrane.	M. Deschapelles.
Blancs.	*Noirs*
1. P 4e R.	1. P 4e R.
2. C 3e F R.	2. C 3e F D.
3. P 4e D.	3. P pr. P.
4. F 4e F D.	4. F 4e F D.
5. C 5e C R.	5. C 4e R.

La sortie du Cav. du R. à la 3e de la T. est le coup juste. — Deschapelles n'ayant pas étudié les analyses faites de son temps (pour lesquelles il professait, il faut le dire, un certain dédain), connaissait d'une manière imparfaite les ouvertures nouvellement mises en vogue. Cette lacune dans son jeu fut cause qu'il perdit contre M. Cochrane plus de parties qu'il n'aurait dû en perdre.

6. F pr. P échec.	6. C pr. F.
7. C pr. C.	7. F 5e C échec.
8. P 3e F D.	8. P pr. P.
9. P pr. P.	9. F pr. P échec.
10. C pr. F.	10. R pr. C.
11. D 5e D échec.	11. R c F.
12. F 3e T échec.	12. P 3e D.
13. P 5e R.	13. D 4e C R.
14. P pr. P.	14. D pr. D.
15. P pr. P échec.	15. R 2e F.
16. C pr D	16 F 2e D.
17. Roque T R.	17. T c F D.
18. F 6e D.	18. R 3e R.
19. F 3e C R.	19. F 3e F.
Si	19. R pr. C.
20. T R c D échec.	20. R 3e R.
21. T 6e D échec.	21. R 2e R.
22. T c R échec.	Etc., etc.
20 T D c D.	20. F pr. C.
21. T c R échec.	21. R 3e F.
22. T pr. F.	22. C 3e T.
23. T 5e T D.	

Les Blancs devaient jouer :

23. F 4e T échec.	23. R 3e C.
24. T 6e R échec.	24. R 2e F.
25. T 7e R échec.	25. R 3e C.
26. T 5e C R échec et gagne.	
....	23. C 4e F.
24. T 5e F D.	24. C pr. F.
25. P T pr. C.	25. R 2e F.
26 T R c D.	26. T R c R.
27. T 6e D.	27. T 2e R.

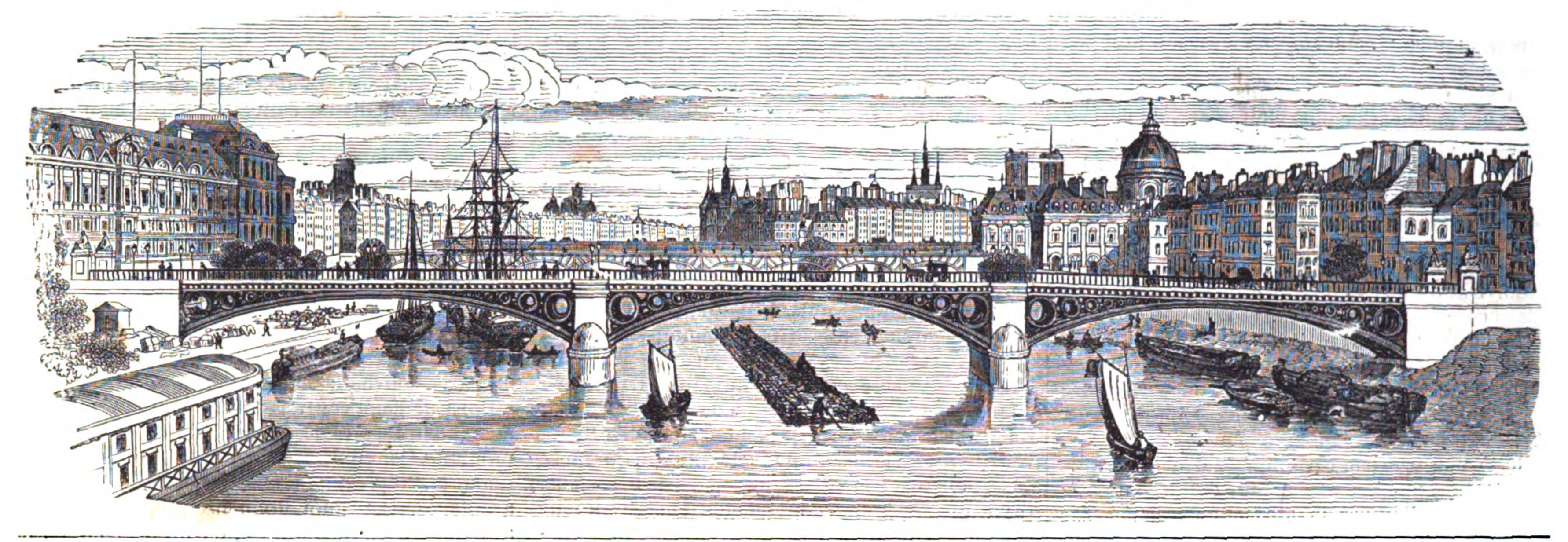
Ce coup fait perdre la partie immédiatement. Les Noirs ne pouvaient du reste que prolonger leur résistance.

28. T 5e F R échec.	28. R c R.
29. T 8e D échec.	29. T pr. T.
30. T 8e F R échec.	30. R pr. T.
31. P pr. T f D et gagne.	

J. A. de R.

Nos reliures mobiles, pour conserver les numéros du journal, sont de deux modèles et de deux prix différents : Couverture en percaline chagrinée, 5 fr. (cette reliure peut contenir 26 Nos ou six mois d'abonnement.— Cartons en percaline pleine, avec clous et coins dorés), pour le No de la semaine, 3 fr.— Envoyer 1 fr. 25 en sus pour recevoir *franco* l'un ou l'autre modèle.

L'ILLUSTRATION
JOURNAL UNIVERSEL



Direction, Rédaction, Administration
22, RUE DE VERNEUIL

Toutes les communications relatives au journal, demandes d'abonnement, réclamations, demandes de changements d'adresse, doivent être adressées, à M. Aug^te Marc, directeur-gérant, 22, rue de Verneuil.
Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un mandat-poste ou d'une valeur à vue sur Paris.

30ᵉ ANNÉE. VOL. LIX. N° 1530
Samedi 22 Juin 1872
Prix du N° : 75 c. — La collection mensuelle : 3 fr. — Le vol. semestriel 18 fr.
PRIX D'ABONNEMENT
Paris et Départements : 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 18 fr. — 1 an, 36 fr.
Etranger : le port en sus, suivant les tarifs.
Les abonnements partent du 1er numéro de chaque mois.

Bureaux de Vente et d'Abonnement
60, RUE DE RICHELIEU

L'administration ne répond pas des manuscrits ni des documents qui lui sont adressés ; elle ne s'engage jamais à les insérer.

AVIS IMPORTANT

Nos souscripteurs dont l'abonnement expire fin juin, sont priés de le renouveler sans retard, s'ils veulent n'éprouver aucune interruption dans le service du journal.

Envoyer, avec la demande de renouvellement, un mandat-poste ou une valeur à vue sur Paris, ainsi que l'une des dernières bandes d'adresse.

SOMMAIRE DU TEXTE

SOMMAIRE DES GRAVURES



SALON DE 1872. — *Victoria, Mors,* statue par M. Moulin.

REVUE POLITIQUE

De la semaine

Une semaine mouvementée et remplie d'événements considérables, que nous devons enregistrer avec une sérieuse attention.

Et d'abord, revenons aux conséquences de la mémorable séance du mardi 11 juin. Nous avons constaté l'unanime réprobation qui s'est élevée, dans toute la presse, contre la mise en demeure si brusquement présentée à la Chambre par le Président de la République. L'Assemblée nationale, si jalouse de sa souveraineté, s'est assurément courbée sous la parole impérieuse du chef du pouvoir exécutif ; mais, en présence de cette démission, incessamment suspendue sur le pays comme une épée de Damoclès, il est certain que tous les partis de l'Assemblée ne pouvaient manquer, dès le lendemain, de se préoccuper de la situation qui serait faite au pays, si l'obstination *routinière* de M. Thiers venait malheureusement à laisser le pouvoir inoccupé. Et depuis huit jours nous avons assisté à une nouvelle répétition de tous les programmes que la majorité fait, défait et refait depuis un an.

On a repris bruyamment, pour l'agiter aux yeux des partisans de la monarchie, cette fameuse épée de la fusion qui doit pourfendre tous ses ennemis. Le comte de Chambord signerait le fameux pro-

gramme de la droite qui n'a pas été publié et qui réserve la question du drapeau. Les princes d'Orléans feraient ensuite une visite à Frohsdorf, et la fusion serait considérée comme accomplie. Menées puériles autant que chimériques qui rapetissent dans une intrigue les deux branches de la maison de Bourbon et qui font dire à un journal humoristique que cette épée de la fusion finit par ressembler à une *scie*.

En second lieu, les partisans de la droite modérée ou, pour parler plus clairement, de l'orléanisme, ont mis en avant la nomination d'une commission exécutive de trois membres, suivant les uns, de cinq membres, suivant les autres, avec la résolution fermement arrêtée d'ouvrir immédiatement la succession de M. Thiers. Inutile d'ajouter que M. le duc d'Aumale doit être l'âme de ce triumvirat ou de ce nouveau directoire. Mais cette fois encore, comme la montagne, la majorité est accouchée d'une souris, et les projets de la droite se sont envolés en fumée. Le drapeau blanc et le drapeau chéri restent aux deux pôles, et le rêve du stathoudhérat flotte, comme le tombeau de Mahomet, entre la terre et le ciel.

Reste une troisième combinaison plus simple, plus pratique et mieux faite pour donner au pays, comme à la Chambre, la satisfaction réclamée par l'opinion publique. Dans les délibérations du centre gauche et de la gauche, on s'est aussi préoccupé de la vacance du pouvoir, et l'on est arrivé à cette conclusion, que la Chambre ne pouvait faire, pour la vice-présidence de la République, un meilleur choix que celui qu'elle a déjà fait pour la présidence de l'Assemblée. Il suffirait donc, par une loi ne contenant qu'un seul article, de déclarer que, dans le cas d'une vacation de la présidence, le pouvoir sera occupé par le président de l'Assemblée nationale. M. Thiers, que l'on regardait comme hostile à toute innovation de la loi Rivet, se montre, dit-on, favorable à cette combinaison qui est, en effet, de nature à rassurer les esprits et à donner toute sécurité aux intérêts.

Tel est le dernier mot des agitations provoquées par l'imprudente menace de M. Thiers. Mais l'impression produite a été si profonde en Europe, comme en France, que nous regardons comme improbable, à l'avenir, le retour d'une menace et d'une alternative semblables. Et, en effet, le président de la République doit s'apercevoir aujourd'hui qu'il s'est complétement mépris sur la responsabilité qu'il a mise en avant. Ce n'est pas lui, mais l'Assemblée qui eût porté, devant la France de l'avenir, tout le poids de la loi nouvelle, et sa responsabilité, à lui, — une responsabilité écrasante! — eût commencé le jour où sa démission nous eût mis en présence de la guerre civile!

Toutefois, la rancune et le dépit de la majorité ont tenu à se manifester, une fois de plus, devant le président de la République. A propos des trois élections républicaines du 9 juin, les réunions extra-parlementaires de la droite ont négocié, pendant dix jours, pour arriver à concerter une démarche qui pût forcer M. Thiers à composer un ministère homogène dans les rangs de la majorité. Le centre gauche a repoussé ces ouvertures; mais le centre droit et la droite modérée ont fini par s'entendre en nommant une commission chargée de faire au président les représentations nécessaires pour obtenir une application plus juste de ce qu'on appelle les principes du régime parlementaire.

La commission nommée se compose de MM. d'Audiffret-Pasquier, Batbie, Larochefoucault-Bisaccia, de Cumont, de Kerdrel, de Broglie, Depeyre et Saint-Marc Girardin. A l'heure où nous écrivons, la commission doit se rendre auprès du président de la République. C'est M. le duc de Broglie qui doit prendre la parole au nom des deux groupes, pour demander le retour aux principes parlementaires et la modification du ministère, en réclamant pour la majorité les deux portefeuilles de l'intérieur et de l'instruction publique.

En vérité, devant l'étalage de tant de petitesses, l'on croit rêver. Que veut-on et que poursuit-on? Un ministère homogène? Mais où donc est l'homogénéité d'une majorité qui compte, dans la commission nommée, des partisans de la légitimité avec le drapeau blanc, de la légitimité avec le drapeau tricolore, des partisans de la République avec le duc d'Aumale, de l'orléanisme avec le comte de Paris! Est-ce là le faisceau d'une majorité homogène et vivante? Et c'est quand le suffrage universel proclame *urbi et orbi*, par des élections uniformément républicaines, que la France veut le maintien du gouvernement actuel, que cette majorité disparate vient imposer ses résolutions au président de la République! Avec un peu de logique, on pourrait réclamer un renfort de l'opinion républicaine dans les conseils du gouvernement. Mais vouloir gouverner par la droite quand le pays se tourne vers la gauche, c'est, on en conviendra, le renversement de toutes les lois politiques.

Nous ne sommes nullement inquiet sur l'issue de la démarche tentée par la Commission de la droite. Aux doléances d'une majorité impuissante M. Thiers peut répondre par un fait :—Comment! la majorité n'est pas contente de la présidence? Eh bien! voici ce que la présidence a fait. Quand vous l'avez installée au pouvoir, plus de quarante départements étaient occupés par les Prussiens. Il y a un an, trente-deux étaient encore en leur pouvoir; dans quelques jours, j'espère que l'occupation aura cessé. Votre majorité aurait-elle mieux fait?

La loi militaire est toujours l'objet des délibérations de la Chambre. Après le grave débat relatif à la durée du service est venue la discussion qui concerne les substitutions. C'était là l'article le plus dangereux de la loi. Il est clair, en effet, qu'une fois la substitution admise, le remplacement envahissait, comme autrefois, l'organisation de l'armée nouvelle, et le service obligatoire n'était plus qu'une risée. La Chambre a sans doute compris que devant l'adhésion unanime donnée à la loi par le pays, il était impossible de fermer si brusquement la porte qu'on venait d'ouvrir. La substitution a donc été écartée à une immense majorité, et le principe du service obligatoire reste debout. Ce vote peut être considéré comme une bonne fortune pour l'organisation de l'armée. Maintenons le principe si justement regardé comme une des conditions de notre renaissance. Plus tard viendront les améliorations dictées par l'expérience et réclamées par l'opinion.

Après le vote de la loi militaire, deux autres lois d'une importance tout aussi considérable resteront à l'ordre du jour : la loi sur l'instruction obligatoire, que la droite voudrait écarter des institutions républicaines, et la loi électorale, dont une commission s'occupe sans bruit depuis plusieurs mois. Le rapport de cette dernière commission constituera un traité complet sur cette matière. Tous les systèmes de vote, tous les systèmes de circonscription ont été étudiés. M. de Girardin, partisan et défenseur à outrance de l'unité de collége, verra lui-même sa doctrine analysée dans ce rapport. Quant à la représentation des minorités, elle n'a donné lieu jusqu'ici, en Angleterre et en Amérique, qu'à des essais très-compliqués et inapplicables en fait dans des pays où le suffrage universel n'est pas très-instruit comme en France. La commission a pour but de trouver une combinaison mixte entre le scrutin de liste et le scrutin d'arrondissement. Nous verrons à quelles conclusions elle aboutira. Espérons surtout qu'elle ne portera aucune atteinte à la loi fondamentale du suffrage universel que la révolution de 1848 a fondée et que le second Empire lui-même, au temps des candidatures officielles, a respectée.

Grande et heureuse nouvelle! La réponse du gouvernement de Berlin à la proposition de M. Thiers, relativement à l'évacuation du territoire, est arrivée, et tous les journaux français, allemands, anglais, s'accordent pour annoncer que cette réponse est favorable. M. de Bismarck admet en principe le payement par anticipation et la conséquence qui en résulte, l'évacuation des six départements. Les négociations se poursuivent et voici, sur ce point capital, les dernières informations qui nous arrivent:

Le principe de l'évacuation étant admis, les Allemands estiment que chacun des six départements occupés peut être évalué à cinq cents millions. Toutefois, les deux départements des Ardennes et de la Marne seront évacués après le versement des cinq cents premiers millions. Si tous les termes de la dette étaient garantis, les quatre autres départements seraient aussi évacués; mais le territoire, actuellement occupé, devrait être neutralisé jusqu'à l'acquittement complet. Si bien que le Gouvernement ne pourrait y envoyer que les troupes nécessaires à la police.

Le gouvernement de Berlin refuse toute autre garantie que celle qui repose sur un emprunt français. On espère que le traité pourra être signé dans un mois. L'évacuation du premier département, celui de la Marne, commencera deux mois après la signature du nouveau traité.

La question d'argent devient donc d'une importance de premier ordre. A ce sujet, nous devons constater qu'une réunion des principaux banquiers de Paris, convoqués à Versailles, a discuté les conditions de l'emprunt. Espérons que le Gouvernement maintiendra le principe de la souscription publique. Quand un syndicat de banquiers souscrit un emprunt, c'est qu'il trouve à cette émission des avantages. Pourquoi donc ne pas réserver ces avantages au public qui est, en fin de compte, le véritable bailleur de fonds, et qui présente plus de surface et de solidité que toutes les banques réunies?

Quant à l'*Alabama*, nous renonçons à enregistrer les affirmations et les dénégations que nous trouvons dans tous les télégrammes. Les nouvelles de Genève annoncent que l'ajournement, sur lequel comptait le ministère Glastone, serait repoussé par les commissaires américains. Et alors, que deviennent les nouvelles négociations sur lesquelles on comptait? Il est temps que la lumière se fasse.

En Espagne, même volte-face tous les huit jours. Le ministère Serrano a déjà fait place au ministère Zorilla. C'est le huitième, depuis vingt-trois mois que le roi Amédée occupe le trône d'Espagne. Où va le roi Amédée? Où va l'Espagne?

COURRIER DE PARIS

Très-grand mouvement dans le monde où l'on s'amuse. On attendait deux pachas. Il y avait des télégrammes d'un langage certain, ce qui ne se voit pas toujours depuis qu'on a inventé la dépêche électrique. « — Retenez un grand appartement à l'hôtel du Louvre. — Meublez un petit hôtel dans les Champs-Élysées. » Rien de plus précis. L'écho éparpillait cette double nouvelle partout où l'on se plaît à manger des fraises au champagne et à *tailler un bac*. — Kalil-Pacha revient. Il a ses valises bourrées de diamants! — Nubar pacha va reparaître. Il tirera encore une fois de sa poche pour de jolies mondaines la corne d'abondance que lui a donnée son maître, le vice-roi d'Égypte, quelque vieille corne du bœuf Apis. — C'en est assez. — Toute une zône de Paris est aux anges.

Un peu avant la guerre, à l'époque où l'on ne pensait pas que la vie fût faite pour autre chose que pour le plaisir, ces deux étrangers étaient nos hôtes les plus fêtés. Il n'y avait pas de jour de gala sans eux. De leur côté, ils n'épargnaient rien pour mener en Occident une existence de calife. C'est ici qu'arrive en bonne règle la légende des diamants. Ah! que de diamants ils sont censés avoir jetés par les fenêtres! Est-ce bien vrai, tout ça? N'y a-t-il pas une part à faire, je ne dis pas au feu, mais au conte bleu? Alphonse Royer, qui a vu de près les grands de Stamboul, affirme que quand les Orientaux ont des diamants, ils les gardent pour eux; mais n'en déplaise au général Trochu, il ne faut pas trop s'évertuer à déranger les légendes. Croyez donc aux diamants jetés à pleines mains. En quoi ça vous gêne-t-il que Kalil-pacha et Nubar-pacha aient assaisonné la vie parisienne d'un peu de poésie orientale?



Depuis la guerre, ils avaient disparu l'un et l'autre. Deux ou trois ans passés loin du perron de Tortoni, c'était un dur exil! Notre beau monde les cherchait des yeux; il était tout dépaysé en ne les retrouvant pas. Ils manquaient à cette promenade de chaque soir que les attelages bien connus font autour du lac, un peu avant l'heure du dîner. Mais à la fin des fins, les voilà. Ils reviennent ou bien ils sont même déjà revenus, si les télégrammes sont parole d'évangile. Mais pourquoi reparaissent en ce moment les deux diplomates? Ici les versions se multiplient. Il y en a qui disent : « — Les deux pachas viennent dire à M. Thiers » que nos revers ne comptent pas et que l'Orient » sera toujours fidèle à sa vieille alliance avec » nous. » Ce serait donc de la haute politique. D'autres modulent une autre chanson : « — S'ils » reviennent, c'est afin de traiter chacun l'affaire » d'un gros emprunt, l'un pour Constantinople, » l'autre pour le Caire. » Ce serait donc de la haute finance. Une troisième rumeur m'a paru être la plus jolie. « Les deux nobles étrangers re» paraissent tout à coup afin d'aider le plus pos» sible au rétablissement des jeux. » — Cette troisième interprétation ne vous paraît-elle pas peser trente-et-quarante carats?

Il en était de l'Académie française comme des deux Orientaux : il y avait un bon bout de temps qu'elle ne faisait plus parler d'elle. Une sorte de vergogne lui a monté au front. Comme la consigne d'aujourd'hui consiste à avoir l'air d'agir, il faut que le docte corps fasse comme on cherche à faire un peu partout. Ainsi donc il vient de renouveler son bureau; M. le duc de Noailles a été nommé chancelier pour six mois. Eh bien, on veut qu'il se produise durant ce semestre quelque chose de mémorable.

Qu'est-ce donc d'abord que l'honorable chancelier?

« Un jour, la lyre du dieu des vers ayant perdu » une de ses cordes, les Arcadiens décidèrent de » la remplacer. Il fallait une corde vulgaire mais » sonore, un boyau de chat; on trouva que ce n'é» tait pas assez digne; on y adapta une corde d'or. » La lyre était belle, mais elle ne résonnait plus. »

Voilà, vous le voyez, encore une légende, et celle-là est vieille comme les rues; mais que voulez-vous? Il n'y a jamais rien de trop vieux pour l'Académie française. En jetant son dévolu sur un duc, elle savait qu'elle se mettait une bague au doigt, et rien de plus. On rencontre cependant des gens qui vous disent: « Mais il écrit bien, ce duc! » Il a fait paraître, en effet, il y a un peu plus d'un quart de siècle, une *Histoire de Mme de Maintenon*, 2 vol. in-8°, très-compactes. Les Noailles doivent tout, dit Saint-Simon, à la veuve du pauvre cul-de-jatte Scarron, future favorite de Louis XIV. Ce livre est un monument de reconnaissance; on en a fait un titre littéraire assez important pour donner un fauteuil à son auteur.

Sous Louis-Philippe, M. le duc de Noailles, pair de France, demi-boudeur, quasi rallié, brillait à la tribune du Luxembourg en faisant l'oraison funèbre de ceux de ses illustres collègues que la faux du vieux Saturne faisait tomber un à un. Vint le second Empire. Le duc fut un boudeur fieffé. Il a boudé vingt-deux ans de suite, ce dont nous ne songeons aucunement à lui faire un crime, au contraire. Mais pourquoi le tirer aujourd'hui de sa pénombre? et comment pourra-t-il rendre son semestre si mémorable? Va-t-il préparer la réception de M. le duc d'Aumale? Il fait bien chaud à Paris, et les ombrages du parc de Chantilly ont bien de la fraîcheur. Va-t-il prononcer l'élimination de M. Émile Ollivier, ratifier la démission de Mgr Dupanloup, pourvoir au fauteuil vacant? Voilà bien des points d'interrogation lancés à la fois en temps de bains de mer et de villégiature. Non, M. le duc de Noailles sera chancelier dans son château, et l'Académie française ne s'en portera pas plus mal.

Troisième légende, s'il vous plaît. — Je vous préviens que celle-là s'appuie sur l'histoire la plus réelle du monde.

En ce moment même, ceux qui traversent le quartier de la Madeleine peuvent lire chez un marchand d'oiseaux, au-dessus d'une cage en fil de fer, cet écriteau bien fait pour allécher les regards : *A vendre un vautour ayant appartenu à Alexandre Dumas.* — On s'arrête, on lorgne et l'on finit par apercevoir dans ladite cage, tout au fond, un vieil oiseau d'une physionomie littéraire et mélancolique. L'individu est quelque peu déplumé, mais quel grand air! On devine qu'il comprend toute l'importance historique qui s'attache à sa personne.

Une fois déjà il a été question de ce vautour et vous allez voir comment. Il y a une douzaine d'années, en tête d'un roman intitulé les *Tyrans du village*, M. Paul Meurice plaçait une dédicace à Alexandre Dumas, et il y parlait de cet enfant du Caucase que notre ami Michel, le jardinier, nourrissait à Monte-Cristo, près de Saint-Germain en Laye. « Vous rappelez-vous, mon cher ami, ce » grand diable de vautour fauve dont on vous fit, » un jour, le singulier présent, et qui, même en» chaîné, répandait la terreur dans la basse-cour » de votre charmante et hospitalière villa de Saint» Germain? Cette bête manquait totalement de » civilisation et recevait à coups de bec et d'ongles » tout ce qui s'avançait à sa portée : poules, chiens, » chats, singes, tous les animaux, y compris celui » qui pense. Cependant on vit, une fois, s'ache» miner en se dandinant vers le vautour un canard » tranquille, paterne et stupide. Il n'y eut qu'un » cri! L'imprudent palmipède allait être infailli» blement dévoré, — sans navets et sans olives. » Déjà le bec du vautour plongeait dans ses plu» mes... Mais, ô surprise! Ce n'était pas pour le » mettre en pièces, c'était pour l'éplucher. Le vau» tour nettoyait le canard avec attendrissement; » ils s'aimèrent! — et, de ce jour, ils furent insé» parables. Comme on s'en étonnait devant vous, » mon ami, vous dites : — *En! mais, c'est l'alliance* » *naturelle de la méchanceté et de la bêtise.* »

Il n'est pas sans intérêt de dire les aventures de ce vautour célèbre, dont les annalistes de l'avenir auront à parler. — En 1857, j'avais pu retrouver ses traces, grâce à Michel, le jardinier de Monte-Cristo, que j'ai beaucoup connu à la Maison-d'Or, dans les premiers temps du *Mousquetaire*. — Michel, comme vingt de nos amis le savent, est une figure étrange, qui réunit tout à la fois le Mohican Bas-de-Cuir et le rapin Calino.

— Eh bien, lui demandais-je, qu'est devenu le vautour?

— Ah! c'est toute une histoire, me répondit-il. — Le maître du restaurant de la Terrasse de Saint-Germain avait sur M. Alexandre Dumas une note de 200 ou de 300 francs, une misère. Un matin, il vient me trouver et me dit :

« — Michel, ce n'est pas tout ça : il me faut de l'argent.

» — Mais, répondis-je, en ce moment, M. Alexandre Dumas est un peu éloigné de la maison; il est en Espagne, en Afrique, je ne sais où; de l'argent, je ne peux donc vous en donner.

« — Michel, il m'en faut! il m'en faut! il m'en faut! Si vous n'en avez pas, eh bien, donnez-moi n'importe quoi.

« Impatienté, reprit le jardinier, je pris alors le vautour et je le lui donnai, et il me remit loyalement un reçu ainsi conçu : *Reçu du jardinier de M. Alexandre Dumas un vautour en à-compte, estimé dix-huit francs, ci...* 18 *francs.*

Or, sauf erreur, le vautour en ce moment en vente chez l'oiselier du quartier de la Madeleine, est le même dont a parlé Paul Meurice dans les *Tyrans de village* et que Michel, le jardinier, a donné en à-compte. Et qu'on ose dire, après cela, que l'histoire n'est pas une fort belle chose.

L'histoire! il ne faut pas trop en dire de mal, ni même la blaguer légèrement (style du jour). En France, personne ne la lit, l'histoire, mais tout le monde l'aime. Un de mes amis, le docteur Guérin, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, me disait un jour : « Si les dieux vous envoient un fils, faites-en un chimiste. La chimie mène à tout. » Il se trompait, l'excellent ami, ce n'est pas la chimie, c'est l'histoire qui aide un homme à bien faire son chemin dans la vie. Nul ne pourrait me citer un historien, un seul qui soit resté en chemin. Cette prédilection date déjà d'une quarantaine d'années. Ainsi la monarchie de juillet ne consentait à prendre ses ministres que parmi ceux qui faisaient de l'histoire. M. Guizot, auteur de l'*Histoire de la civilisation*; M. Victor Cousin, *Histoire de la philosophie*; M. Villemain, *Histoire de Lascaris*; M. N.-A. de Salvandy, *Histoire de Jean Sobiesky*; M. de Barante, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, *Histoire des ducs de Bourgogne*; mais pardessus tout, M. Thiers, *Histoire de la Révolution française*, — et ce n'était qu'un acheminement, puisqu'il est aujourd'hui chef de l'État.

Je vous citais, il n'y a qu'un instant, le duc de Noailles, lequel est devenu membre de l'Académie française, peut-être parce qu'il était duc, peut être parce qu'il avait un excellent cuisinier, mais peut-être aussi parce qu'il a fait l'*Histoire de Mme de Maintenon*. Pour sûr, M. Camille Rousset vient d'être sacré immortel parce qu'il a écrit l'*Histoire de Louvois*. En 1852, M. Troplong était placé à la tête du Sénat, parce qu'il est l'auteur de l'*Histoire du Sénat*. Il est évident que M. Henri Martin ne siége à l'Assemblée nationale, à Versailles, que parce qu'il a attaché son nom à une très-grosse *Histoire de France*.

Lamartine n'a été compté pour quelque chose que du jour où il a fait paraître l'*Histoire des Girondins*.

Impossible de se soustraire à l'histoire. Un homme aimable, le feu duc d'Orléans, prince libéral et spirituel, était profondément imbu de cette vérité. Un peu avant de mourir, il disait à ce même Alexandre Dumas, dont je viens de vous raconter le vautour :

— Mon cher Dumas, croyez-moi, faites de l'histoire. Nul plus que vous n'a agi sur les masses par votre théâtre, si original, par vos romans, nourris de tant d'intérêt, par vos *Impressions de voyage*, qui sont un faisceau de chefs-d'œuvre; mais que vous dire? ça ne suffit pas, il faut faire de l'histoire. Tenez, hier même, j'étais allé voir mon père pour lui parler de Victor Hugo et de vous; je demandais au roi de vous nommer tous les deux pairs de France, étant bien sûr que c'est lui qui y gagnerait. Eh bien, l'auguste vieillard m'a refusé en me disant : — *Impossible, ils n'ont pas fait d'histoire.* Voyons, corrigez-vous; faites-en.

— J'en ferai, Altesse, répondit l'auteur de *Monte-Cristo* en riant.

Il en a fait, il a écrit l'*Histoire des régiments*, mais ç'a été peine perdue, *primo* parce que le duc d'Orléans est mort; *secondo*, parce que le fécond écrivain aimait trop à nourrir des vautours.

Aurélien Scholl disait, ces jours ci, qu'on élève un ouvrier tonnelier à la brochette pour en faire un ténor. L'auteur de l'*Outrage* aurait pu savoir qu'il existe en ce moment au Conservatoire de musique, non pas un, mais quatorze aspirants ténors. Voici le tableau de ces quatorze jeunes gens qui croient, chacun de son côté, avoir un million dans le gosier.

Un professeur de mathématiques,
Un avocat,
Un employé,
Un commis,
Un horloger,
Un tailleur,
Un graveur,
Un garçon boucher,
Un enlumineur,
Un fils d'acteur,
Un fils de contrôleur,
Un fils de coiffeur,
Un modèle,
Un ex-sous-lieutenant de cavalerie.

Qui l'emportera? Il paraît que toutes les chances sont pour le garçon boucher.

PHILIBERT AUDEBRAND.



SALON DE 1872

GULLERTANZ (la danse du coq). — Souvenir d'Alsace, tableau de M. Brion.



SALON DE 1872. — *La séparation, armée de Metz* (29 octobre 1870).

SALON DE 1872. — *Prisonniers, environs de Metz* (1er novembre 1870), tableaux de M. Protais.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

« *Les mots nous perdent; défions-nous des mots!* » a dit, il y a quelque temps, M. Thiers, non sans quelque raison.

Cette condamnation de l'éloquence par un homme que l'éloquence a placé si haut, a de quoi nous faire réfléchir; surtout si l'on songe que tous les grands orateurs ont, comme lui, médit de l'éloquence et l'ont signalée comme au plus haut degré dangereuse: « *La meilleure et la pire des choses* » disait Ésope; « *Un filet doré pour prendre les peuples*, » selon Isocrate; « *Une peste sublime qu'il faut chasser de la République avec une escorte d'honneur*, » ajoutait le divin Platon, sans prendre garde qu'il eût été le premier reconduit à la frontière.

A-t-on dit assez de mal, depuis cinq mille ans, du « gouvernement des rhéteurs » et « du règne des avocats! Et cependant, après cinq mille ans de disputes et de guerres, c'est encore ce qu'on a trouvé de mieux: La parole gouverne, les mots sont rois; c'est « le régime parlementaire. »

C'est que, pour gouverner, il n'y a que deux choses: le sabre et la langue; le droit de la force et la force du droit. De sorte que, malgré les disputes, il faut bien accepter la seconde pour n'avoir pas à subir la première; et le jour où Cicéron disait: « *Cedant arma togæ!* » C'était purement et simplement, — qu'il s'en doutât ou non, — la proclamation du régime parlementaire. Donc, au temps où nous vivons:

« ...C'est par des discours qu'on gouverne les hommes. »

Et c'est pourquoi je me suis mis en tête d'étudier l'éloquence parlementaire, non pas au point de vue philosophique, politique et transcendant, mais dans ses détails, ses accessoires, ses procédés, et, pour mieux dire, dans ses « trucs » et ses « ficelles. » Toute chose, en devenant pratique, en se vulgarisant, finit par avoir ses procédés, ses petits moyens, son argot, ses trucs, et, pour tout dire en un mot: « sa cuisine. »

Voyons donc la cuisine parlementaire; elle en vaut la peine, et ce n'est pas la moins curieuse de toutes:

Dès qu'un certain nombre d'hommes sont réunis pour faire de l'éloquence en commun à propos des affaires publiques, le régime parlementaire existe et la cuisine parlementaire se fait tout naturellement.

La première opération à laquelle on procède, c'est la séparation des partis, la formation des groupes. Tout le monde n'a pas les mêmes goûts, et, de même que Fontenelle et son abbé se disputaient sur la sauce à laquelle on mangerait les asperges, de même les partis, sitôt réunis, se divisent sur la sauce à laquelle on mettra le pays. Et comme il n'est pas possible de partager le différend, ainsi que l'avaient fait l'abbé et Fontenelle, c'est le plus fort qui s'empare le plus vite possible de la queue de la poêle; c'est ce qu'on appelle: *la Constitution d'une majorité.*

Ça réussit ou ça ne réussit pas.

Quand ça réussit, la majorité confie la queue de la poêle à des cuisiniers de son choix, et leur impose le menu de chaque jour, sauf à les remplacer par d'autres quand elle trouve qu'elle n'est pas servie à son gré. Cela s'appelle: *la constitution du Gouvernement* et *la responsabilité ministérielle.*

Quand ça ne réussit pas, — et la chose arrive, car les goûts varient à l'infini et les intérêts sont plus divers encore et plus inconciliables, — la queue de la poêle change de mains de temps à autre: on se la dispute, on se l'arrache, on se coalise pour la prendre, sauf à se la disputer entre soi quand on la tient. C'est la situation la plus favorable de toutes au développement de la tactique parlementaire et de l'éloquence.

C'est notre situation actuelle, avec cette différence pourtant, que les changements de main sont difficiles, l'homme qui tient l'ustensile en question n'étant pas d'humeur à le lâcher; mais cela ne fait que rendre les tentatives pour le lui enlever plus nombreuses et plus variées. Et comme, en fait de tactique et de cuisine, la majorité n'est pas de force avec celui qu'elle veut déposséder, comme elle a affaire à un vieux routier de la politique parlementaire, au plus vieux praticien du parlementarisme, la dispute est accidentée des coups de théâtre les plus intéressants, des habiletés les plus réjouissantes.

L'Assemblée a l'avantage du nombre; elle en a aussi les inconvénients. Se coaliser n'est pas la même chose que s'entendre. Et puis, il y a les mouches du coche, les enfants terribles, les importants, les exigeants, qui sont un embarras énorme et qui font la faiblesse des partis.

Car c'est là le défaut de la cuirasse: les partis sont composés presque toujours de trois éléments: les chefs, les soldats, les francs-tireurs.

Les chefs, d'ordinaire, travaillent pour eux-mêmes:

« Un homme vraiment fort, libre de toute entrave,
Allié des partis ne s'en fait point l'esclave;
Et, toujours à son gré guidant leur mouvement,
De son intérêt propre il en fait l'instrument. »

Je ne sais plus où j'ai lu cela; mais c'est, sinon la définition exacte de ce que sont les chefs de parti, au moins l'idéal de ce qu'ils voudraient être. La différence entre l'idéal et la réalité gît uniquement dans ces mots: « vraiment fort. » Suivant le degré de force, l'importance et l'influence de l'homme varient; mais l'intention et le but sont toujours les mêmes, avoués ou cachés: l'intérêt propre et personnel.

De là les défiances, les divisions, la faiblesse des chefs.

Et, à l'heure où nous sommes, c'est uniquement parce qu'elle n'a point de chefs « vraiment forts » que la majorité de l'Assemblée recule devant la question de cabinet, s'effraye de la question de Gouvernement, et supplie M. Thiers de garder cette « queue de la poêle » que cette même majorité brûle de lui reprendre.

En fait de chefs, il est aussi dangereux d'en avoir trop que de n'en point avoir; ce sont des pièces dont on ne peut pas faire la monnaie. La majorité, depuis six mois, en a fait la douloureuse expérience: en janvier dernier, elle avait essayé de fondre deux royautés ensemble pour faire une monarchie; ça n'a pas pris; il n'y a pas eu moyen de réussir l'alliage. Les Anglais ont un dicton qui m'est venu souvent à la mémoire, à propos de ces essais de fusion: « Faites bouillir dans la même marmite, pendant quinze jours, un Anglais et un Écossais; ça fera deux bouillons séparés. » Eh bien, 1815 et 1830 bouillent depuis sept à huit mois dans la marmite fusionniste, et la mixture des bouillons n'a pas pu se faire.

La majorité, sans se décourager, a fait d'autres expériences. Ne pouvant fondre ensemble les principes et les royautés, elle a expérimenté sur les individualités, essayé de « faire la monnaie » d'un prétendant et de réunir cinq chefs — ou trois — pour faire un gouvernement. D'abord, on a pris, pour que l'amalgame fût plus facile, rien que des ducs: d'Aumale, d'Audiffret-Pasquier, de Broglie, de Magenta, etc. Puis on s'est rabattu sur les simples mortels; rien n'y a fait.

Nous en sommes là.

Quant aux soldats, c'est pis encore. Le « *chacun pour soi* » devient ici la seule règle; il n'y a — comme chez les chefs, de différence que dans la force respective de chacun. La force, c'est l'influence; plus on a d'influence, plus on est « important », plus on est important, plus on a des chances pour soi.

Or, l'importance dépend surtout de la parole, de l'éloquence. Un discours réussi fait d'un homme obscur jusque-là un homme important; et c'est ici que je vais commencer sérieusement, sur le vif, sur les genres et les individualités, l'étude de l'éloquence parlementaire, étude dont ceci n'est que la préface.

JEAN DU VISTRE.



SALON DE 1872

(Sixième article)

Allons, allons, hâtons-nous! Nous n'en finirons pas! Les portraits éclatants de M. Carolus Duran, dans le grand Salon, ne doivent pas nous aveugler au point que nous ne puissions regarder tous les tableaux voisins. Quelques-uns sont d'une dimension gigantesque; ce ne sont pas les meilleurs. Les *Brigands et Captifs* de M. Layraud eussent gagné, je crois, à s'enfermer dans une plus petite toile; des brigands italiens qui arrêtent des voyageurs et leur font signer une lettre de change, sont des personnages trop peu intéressants pour supporter ces proportions épiques. D'ailleurs, si le dessin de M. Layraud est ferme, sa couleur est sombre, et cette tristesse d'aspect convient mieux à de moins vastes sujets. Son *Marsyas* écorché est une excellente étude, vigoureuse et sévère, qui rappelle les maîtres un peu rudes de l'Italie et de l'Espagne, Caravage et Ribera.

La *Mort de saint Louis*, par M. Léon Glaize, n'attire pas non plus les regards par une harmonie de couleurs bien décidée. Le premier aspect est terne; mais on y reconnaît, par un plus sérieux examen, des qualités de composition, et une largeur de style qui font grand honneur au jeune peintre. Le buste et la tête du saint roi, étendu sur son lit de camp, sont traités avec la simplicité large et forte que demandait le sujet. Je trouve là une habileté dans l'ordonnance générale de la composition, un soin dans le groupement des figures et le choix des attitudes qui manquent à la plupart des grandes compositions, religieuses ou historiques, qui l'avoisinent. Il y a cependant de très-francs morceaux de peinture, d'un style rare et élevé, dans la *Chananéenne* de M. Grellet, dans la *Tentation de Jésus-Christ*, par M. Michel Dumas, et dans le *In hoc signo vinces*, vaste allégorie catholique et légitimiste, où M. Jaumot se montre l'élève soumis et l'intelligent imitateur des vieux maîtres de la pieuse Ombrie.

L'ouvrage capital de cette salle est l'*Hérodiade* de M. Henry Lévy. La cruelle belle-sœur d'Hérode, vêtue à l'orientale, la poitrine à moitié nue, la tête chargée de diamants, est assise, dans la salle du festin, attendant la proie qu'elle a fait demander au tyran par sa cruelle fille, pour prix de la danse. Salomé, dansante et légère, négligemment couverte d'étoffes transparentes aux couleurs foncées et changeantes, apparaît dans le fond, et s'avance vers sa mère, lui offrant dans un plat d'or la tête encore vivante, presque parlante du prophète de Dieu. Les regards de la meurtrière et de sa victime se sont rencontrés; Hérodiade, les narines frémissantes, les mains tremblantes, contenant avec l'effort d'une courtisane expérimentée l'émotion de joie qui la suffoque, semble humer délicieusement, en bête féroce, le parfum de sa vengeance. Autour de ces deux personnages, la mère et la fille, habilement mises en relief par le peintre, s'agitent, dans une confusion pittoresque, les comparses du drame. L'exécution de cette toile importante, la mieux composée du Salon, rappelle à la fois, par certaines hardiesses, Delacroix et Chassériau; par certaines délicatesses subtiles, les peintres italiens de la fin du XVI[e] siècle, Salviati, Vasari, Parmigianino. M. Henry Lévy est un esprit laborieux qui prend avec raison son bien où il le trouve; il sait que le commerce habituel des grands maîtres de l'art n'effraye que les présomptueux, les ignorants, les impuissants. L'*Hérodiade* nous annonce un vrai peintre d'histoire, dans le sens français du mot, un peintre qui approfondit son sujet, qui en cherche l'ordonnance logique, qui refuse aussi énergiquement de sacrifier la raison à l'effet pittoresque que l'effet pittoresque à la raison.

Un bon tableau doit satisfaire à la fois les yeux et l'esprit. M. Laurens le croit aussi; et ses deux toiles, la *Mort du duc d'Enghien* et le *Pape Formose*, sont, avec l'*Hérodiade*, les meilleures compositions historiques que le public admire. Le sujet du pape



Formose est épouvantable et lugubre, comme le misérable siècle et la misérable histoire auxquels il appartient. En l'an 896, le pape Étienne VI, montant sur le saint-siége, fit déterrer le cadavre de son prédécesseur, Formose, accusé de simonie et d'hérésie; le corps déjà pourri fut revêtu de ses habits pontificaux, assis sur son trône, accusé régulièrement, par son successeur, devant l'assemblée des évêques. Pour que le débat fût contradictoire, on donna au cadavre un avocat chargé de le défendre. M. Laurens a traité cette horrible scène avec une vigueur très remarquable. Le tableau est de dimension moyenne; mais les personnages sont de taille historique. Les types fanatiques et féroces de ces évêques guerriers sont rendus avec une remarquable force; l'emportement acharné du pape accusateur est aussi bien exprimé que l'embarras pensif de l'avocat défenseur. Dans la *Mort du duc d'Enghien*, la mise en scène, plus concentrée, est plus saisissante encore. Le malheureux duc, pâli, fatigué, épuisé par quatre jours de voyage à toute bride, d'Ettenheim où Bonaparte l'a fait saisir jusqu'à Vincennes où Bonaparte va le faire fusiller, est descendu dans le fossé du donjon, pour entendre lecture de sa condamnation. Il porte ce costume jaune de chasse qu'il a revêtu précipitamment, au saut du lit, lorsque les soldats sont venus l'arrêter, et, résigné, il écoute, comme un indifférent, l'arrêt infâme qui est lu par un officier de gendarmes, à la lueur d'une lanterne. Un vieux gendarme, à figure impassible, attend, un pas plus loin, l'ordre d'exécution. Nul ne semble dans cette scène s'intéresser à la victime, qu'un pauvre chien qui se frotte à ses jambes et regarde les soldats d'un air inquiet, comme s'il pressentait le drame qui va suivre.

Le *Bivouac devant le Bourget après le combat du 21 décembre* 1870, par M. de Neuville, est aussi de l'histoire, mais de l'histoire d'hier. C'est, avec l'*Ambulance internationale* de M. Castres, dont nous avons déjà parlé, le meilleur ouvrage qu'aient inspiré les souvenirs de camp dans la guerre de 1870-1871. On s'est battu, on s'est battu héroïquement, sans espoir, par une effroyable gelée. Pêle-mêle, lignards et mobiles, artilleurs et spahis, reviennent au campement, tristement enveloppés dans les couvertures, les capotes, les peaux de moutons. Les uns se laissent tomber, harassés, dans les fossés pleins de verglas, sans avoir la force de chercher des éclats de bois pour allumer quelque maigre feu; d'autres, accroupis autour des branches coupées qui fument plus qu'elles ne flambent, s'entretiennent tristement des derniers événements. La maison effondrée contre laquelle s'abrite le détachement porte le drapeau de l'ambulance; on y voit arriver les convois de blessés. M. de Neuville a rendu cette incroyable variété de types, d'attitudes, d'accoutrements avec une vérité rare, et d'un pinceau tout à fait libre et habile. A côté de cet épisode militaire, M. de Neuville expose une franche et vigoureuse étude de *Femmes de pêcheurs*, assises à l'abri d'une chaloupe à sec, sur les galets, qui le met au meilleur rang parmi nos peintres rustiques.

Puisque nous regardons les tableaux militaires, nous devrons revenir sur nos pas pour trouver les deux toiles de M. Protais, la *Séparation* et les *Prisonniers. Environs de Metz* (1er novembre 1870). Dans le premier, un groupe d'officiers généraux français, debout sur une colline, regarde, les larmes aux yeux, descendre dans la plaine un convoi de prisonniers, à pied, que les cavaliers prussiens poussent vers l'Allemagne, et qui saluent en passant, d'un dernier adieu, leurs chefs séparés d'eux en vertu d'un des articles les plus douloureux de la capitulation. La peinture de la *Séparation* est molle et incertaine. Nous préférons de beaucoup les *Prisonniers*, accroupis, en groupes serrés, grelottant de froid, pleurant de honte, au milieu de la plaine de Metz, tandis que les soldats prussiens se réchauffent, au loin, à leurs feux de bivouac. Le désespoir mâle et digne de ces vieux troupiers est rendu avec une émotion poignante, et dans une forme vraiment pittoresque. M. Luminais, en cherchant, suivant son habitude, son inspiration dans les vieilles histoires, nous reporte encore, par une triste comparaison, aux douleurs de l'histoire contemporaine. L'*Illustration* a déjà reproduit cette toile dramatique, l'*Invasion*, où l'on voit un cavalier barbare, un vainqueur féroce et calme, un Gaulois, je le crains, mener en laisse, au travers des campagnes incendiées, un troupeau de belles Grecques, à moitié nues, qui sont livrées par la conquête à son stupide caprice. Sans doute, dans nos guerres européennes, les femmes ne sont pas menées de la sorte en esclavage; mais hélas! leur sort est-il plus heureux? Ne sont-elles pas bombardées dans leurs maisons, fusillées à l'occasion, surtout insultées dans leur douleur? La victoire est toujours insolente, la défaite toujours désespérée. Que d'angoisses effroyables et dignement contenues dans cette *Famille alsacienne émigrant en France*, par M. Schutzenberger, que nos lecteurs connaissent aussi! Abandonner la tombe des ancêtres, le berceau des enfants, sous l'œil ironique ou indifférent du vainqueur, n'est-ce pas une des plus épouvantables douleurs que puissent accepter de nobles âmes résolues à fuir la domination étrangère? Ce sujet, par malheur si actuel, de l'émigration alsacienne, a fourni à M. Lix comme à M. Schutzenberger l'occasion de montrer son talent sous un aspect nouveau.

Les émigrants de M. Schutzenberger sont des émigrants de ville; ils passent à travers les rues avec leurs meubles entassés sur des charrettes, abattus, fatigués, désespérés; les vieillards, qui ne les peuvent suivre, les saluent d'un regard d'envie, et la sentinelle prussienne, qui marche de long en large à la porte, s'aperçoit à peine de ce passage et de ce deuil. La teinte sombre et noire de cette toile donne encore à l'impression qui s'en dégage je ne sais quoi d'horriblement abattu. Dans la composition de M. Lix, *les Adieux à la patrie*, rayonne plus d'espérance; la troupe d'émigrants traverse la campagne, et, sur la frontière, du haut de la colline, elle jette un « au revoir » aux belles vallées qu'elle abandonne. Un jeune homme, fier et décidé, salue, d'un geste belliqueux, la terre natale; un enfant sort de sa poitrine l'écharpe tricolore qu'il y tenait cachée; une jeune fille s'inclinant sur le gazon y cueille la fleur des souvenirs.

M. Feyen-Perrin, lui, a symbolisé l'espérance dans la figure d'une paysanne française, marchant, d'un pas rêveur, à travers les champs dévastés par les batailles, et couverts encore de fragments d'obus. Elle marche dans l'air frais du matin, respirant à pleines lèvres les parfums qui s'exhalent des fleurs nouvelles dont elle a fait déjà ample moisson. M. Feyen-Perrin qui, depuis quelques années, cherche, comme M. Breton, à dégager la beauté des types rustiques nationaux, n'avait point encore trouvé une figure d'une tournure si noble, d'une physionomie si profonde, d'un charme si pénétrant, que cette mélancolique et belle fille, qu'il appelle « *le Printemps de* 1872. » M. Feyen a pris pour épigraphe les beaux vers d'Armand Silvestre :

Tout renaît. Sur nos morts longtemps sans sépulture,
Le linceul odorant des fleurs s'est refermé;
Et le printemps revient, doux, charmant, embaumé;
Tant nos deuils sont légers à ton âme, ô Nature!

M. Feyen-Perrin a un frère, et un digne frère. M. Feyen tout court expose cette année deux tableaux microscopiques, qui valent plus d'or qu'ils ne sont gros. L'*Assemblée du mont Dôle*, et surtout les *Glaneuses de la mer*, vendant les huîtres à marée basse, rappellent ce que les peintres hollandais ont fait de plus exquis et de plus précieux dans ce genre. Les attitudes, les gestes, les physionomies de tous ces petits bonshommes et petites bonnes femmes, accumulés si habilement dans un espace si limité, sont d'une précision parlante et merveilleusement observée. L'exécution est peut-être un peu froide, mais si fine et si spirituelle, qu'il faudrait avoir bien mauvais caractère pour n'être point satisfait et enchanté.

GEORGES LAFENESTRE.

CORRESPONDANCE

Brest, le 13 juin 1872.

Ci-joint le croquis de l'embarquement sur la frégate la *Guerrière* des prisonniers de la Commune renfermés au fort de Quelern.

C'est le lundi, 10, que la frégate a appareillé pour se rendre au mouillage de Roscanvel, point le plus rapproché de Quélern, où puissent mouiller les grands navires. L'embarquement a commencé le lendemain, malgré vent et marée, c'est le cas de le dire, car la pluie tombait drue et serrée et la mer était détestable.

Les condamnés, descendus du fort à la cale de Quélern, trouvaient là un remorqueur du port militaire, le *Porteur*, qui les conduisait à bord de la frégate, où dès la veille leurs effets ou sacs avaient été envoyés.

L'embarquement a commencé et s'est terminé dans la même journée, d'assez bonne heure encore, tristement, mais sans le moindre désordre.

Le nombre des transportés, à bord de la *Guerrière*, s'élève à 680 hommes : 392 tirés du fort de Quélern et 288 pris antérieurement à l'île d'Oléron.

Parmi eux se trouvent Paschal Grousset et son secrétaire Olivier Pain, Verdure, Pélissier, Mourot, Champy.

Jourde fait également partie de ce convoi.

A bord de la frégate, les transportés occupent les batteries, c'est-à-dire les deux étages situés au-dessous du pont..

Chacun de ces étages est divisé en deux moitiés entourées de grilles de trois côtés, le quatrième étant fermé par la paroi du navire, et séparées l'une de l'autre par un couloir central.

Ces longues cages (il y en a quatre, à deux par étage) reçoivent l'air et la lumière par les sabords, contiennent 170 hommes et portent le nom de poste de batterie.

Aux deux extrémités de chaque batterie, qu'enfile une pièce de 4 montée sur affût, se trouve un poste fourni par l'infanterie de marine, dont une compagnie de cent hommes, à bord de la *Guerrière*, est, avec vingt et un gardiens, chargée de la surveillance des condamnés.

Chaque poste de batterie, ou cage, est pourvu d'un tonneau d'eau potable placé au centre, de cabinets situés aux extrémités, et de bancs courant le long des grilles. Aux poutres de la charpente sont suspendus des hamacs, où les transportés couchent vêtus, enveloppés dans une couverture.

Leur vie matérielle n'est pas mauvaise, d'ailleurs.

Ils ont, le matin, au réveil du café sans eau-de-vie; à onze heures, de la soupe et de la viande avec 23 centilitres de vin; enfin, le soir, à quatre heures, de la soupe et des légumes, mais pas de vin cette fois.

A l'eau-de-vie du matin et au vin du soir près, c'est, comme vous le voyez, le régime des deux cent-quarante marins qui forment l'équipage de la *Guerrière*.

Pour en revenir aux prisonniers de Quelern, aussitôt l'embarquement fait, dans l'après-midi du 11, une commission composée du major-général, d'un médecin principal et du commissaire aux armements, se rendait à bord pour statuer sur l'état de la frégate.

Cette visite terminée, toute communication cessa avec la terre.

La *Guerrière* était en partance, et n'attendait plus qu'un signe du télégraphe pour pousser ses feux et se mettre en appareillage.

Enfin, aujourd'hui, 13 juin, par un temps superbe, le premier vrai beau jour de la saison, la frégate s'est mise en route pour sa longue et triste destination.

A onze heures, elle quittait la rade de Brest, et, deux heures plus tard, par le travers de Saint-Mathieu, après avoir renvoyé son pilote, elle mettait toutes voiles dessus et disparaissait bientôt dans les profondeurs de l'horizon...

X...

BREST. — Départ pour la Nouvelle-Calédonie des condamnés à la déportation; l'embarquement à bord de la frégate *la Guerrière*. — D'après un croquis de M. Ponroy.

Recondo.

CORRESPONDANCE D'ESPAGNE

Saint-Sébastien, 2 juin 1872.

Je vous envoie quelques croquis recueillis dans mes pérégrinations à travers la Vendée espagnole, des types principalement, faits d'après nature, et qui donneront à vos abonnés une idée de la véritable apparence des défenseurs de don Carlos. Ce sont d'abord le chef de bande Recondo et l'un de ses volontaires, un personnage : le député navarrais Ochoa de Olza; deux portraits parfaitement ressemblants qu'il m'a été donné de pouvoir faire un peu avant le combat de la Madalena, où fut tué le général carliste Ulibarry.

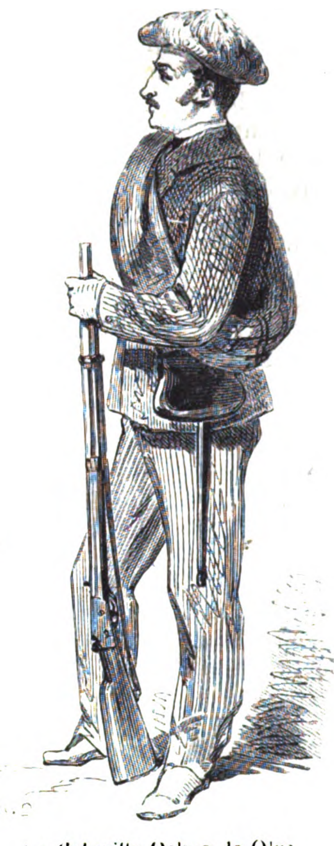


Tous les autres types ont été pris dans la bande du cabecilla Cuevillas, le jour où, profitant de la convention d'Amorovieta, il est venu à Durango, avec trois cent dix-sept de ses hommes, se rendre au général Acosta, commandant la première division de l'armée du nord.





Une prise.



Le *Cabecilla* Ochoa de Olza.

Vous savez que, avant l'insurrection, il était commandant de cavalerie.

Commandant de cavalerie le voilà donc redevenu, aux termes de la convention, jusqu'à ce qu'il lui prenne fantaisie de redevenir encore une fois cabecilla; car il n'y a pas de raison pour que cela finisse, puisqu'au lieu de passer par les armes les chefs de l'insurrection, surtout lorsqu'ils appartiennent à l'armée, on trouve bon de traiter, de pactiser avec eux, et de leur rendre, avec une courtoisie tout à fait encourageante, leur grade, leur commandement et... leur solde. Peut-être a-t-on quelque raison de ne pas tenir absolument à ce qu'on dise : Pas d'argent, pas de... cabecilla.



Une bonne tête, au reste, ce Cuevillas! Don Quichotte en uniforme de hussard. Mais s'il a la triste figure du chevalier de la Manche, il n'en a pas, j'imagine, la folle ténacité, et ce n'est pas lui qui foncerait, son grand sabre au poing, sur des moulins à vent! Il était vraiment curieux à voir lorsqu'il déboucha, le 26 mai, en compagnie de son aide de camp, l'un et l'autre montant un joli cheval, sur la route de Manaria, où avait pris position pour le recevoir, lui et ses hommes, le bataillon de chasseurs de Arapiles, commandé par le lieutenant-colonel Ybarreta! Bottes molles, pantalon rouge à deux bandes noires, grand manteau de cavalerie, petit béret bleu; tel était son costume, fort présentable assurément, surtout à côté de celui de son aide de camp! Ah! le malheureux! En quelle hotte de chiffonnier avait-il bien pu réquisitionner sa garde-robe! Figurez-vous un paletot feuille-morte, moucheté de



mille souillures, tombant en lambeaux sur un pantalon dont les franges permettaient de voir en leur beau des bottines éculées et crevant de rire. Ajoutez à cela un sabre plus long qu'un mât, et, surmontant le tout, un béret rouge, lustré de crasse!

Voilà en quel état les deux cavaliers se présentèrent aux officiers de chasseurs qui les attendaient, et vinrent saluer le colonel Ybarreta. Puis, ayant tourné bride, ils allèrent chercher leur bande, que cachait à un tournant de la route un repli de terrain, et la ramenèrent, rangée sur deux files.

Quel tableau!

Officiers et soldats, tous étaient couverts de guenilles, dans le plus affreux dénûment, et sales! Pis que des truands; dignes enfin du crayon de Callot. Chemises de toile bleue, tricots de laine rouge ou paletots, pantalons de toile ou de drap dont on cherche la couleur, sandales à l'andalouse; le tout rapiécé, troué, usé jusqu'à la corde; tels ils étaient, et c'est ainsi qu'ils apparurent, défilant entre la double rangée des chasseurs qui les contemplaient avec stupeur. Et la physionomie était à l'avenant du costume : hâve, pâle, tirée : des mines allongées de ventres vides. Car il était visible que ces pauvres diables mouraient de faim. Cependant ils faisaient bonne contenance, il y avait de la fermeté en leur allure, et ce n'est pas la beauté physique qui manquait à la plupart d'entre eux.

Ils déposèrent leurs armes dans un petit enclos, près de la porte de Durango, puis, après avoir traversé la ville, ils tirèrent chacun de leur côté.

La plus grande partie de ces armes ne valait pas le diable.

C'étaient des escopettes à un coup, des trabucos ou tromblons, de lourds fusils du système Lefaucheux. Je n'ai aperçu dans le tas qu'une seule carabine Sniders.

Cuevillas a défilé le dernier, entouré de son état-major, à cheval. Plaisante cavalcade! Vous voyez cela d'ici, avec les costumes que vous savez, agrémentés de galons cousus sur cette macédoine de vêtements : blouses, vestes, gilets, et même chemises. Dans le nombre de ces officiers figurait le personnage le plus comique du monde. Je vous envoie son portrait, et je vous le recommande. C'était un curé, très-gros, très-rouge, très-robuste. Il cheminait, assis sur un bât de meunier, entre un sac d'avoine et une outre qui n'était plus pleine. Il portait sur le nez une verrue énorme et sur la tête un béret écarlate, que faisait pâlir la vive couleur de ses joues plantureuses, qui tremblaient comme une gelée au petit trot de son bidet robuste.....

L. C.

L'INCENDIAIRE

Nouvelle

(Suite.)

VII

LES CHASSEURS DU PÔLE

Le lendemain, en s'éveillant, Stanislas jeta autour de lui un regard étonné et rassembla ses souvenirs de la veille. Ainsi que l'avait dit Catherine, si la maison était pauvre le cœur n'était pas avare. La chambre qu'il occupait n'avait rien du comfort d'une habitation des villes, mais une pensée attentive et vigilante se révélait dans les moindres détails d'une installation improvisée. On respirait comme une bonne odeur de ferme. Tout était propre et bien rangé. Le poêle, bourré de bois sec, ronflait comme un tuyau d'orgue et montrait sa plaque rougie à blanc. Le mur était orné d'images enluminées représentant des sujets religieux. Dans les angles étaient accrochés des patins de pur acier et les armes destinées à la chasse des animaux à fourrures. Sur une planche, quelques livres achetés aux colporteurs de passage, des pipes, du tabac et une bouteille d'eau-de-vie. Une petite table, couverte d'une nappe brodée, était destinée à la toilette.

Catherine ne tarda pas à frapper à la porte.

— Je vous apporte du thé, mon cher seigneur, dit-elle en lui présentant une tasse fumante.

— Vous êtes belle comme une fleur, dit Stanislas en s'approchant.

Catherine tendit sa joie vermeille sur laquelle il déposa un baiser. Elle reprit :

— Avez-vous dormi? avez-vous rêvé?

— J'ai bien dormi, mais je n'ai pas rêvé.

— Eh bien, moi, j'ai rêvé. Je vous voyais avec un habit de prince, et vous me regardiez comme si je vous étais étrangère. J'avais les yeux gonflés au réveil; mais je vous vois, et je suis consolée.

— Vous ne serez jamais une étrangère pour moi, Catherine. Mon regard n'est pas indifférent, et il traduit ma pensée.

— Il parle à mon cœur.

— Que lui dit-il?

— Je ne sais pas, mais il peut le rendre triste ou joyeux.

— Qu'il lui donne donc la joie pour sa récompense.

— Oui, cher seigneur, le bonheur est entré avec vous dans cette humble demeure..... La neige tombe toujours, reprit-elle après un silence.

— Nous ne pouvons aller à la chasse par un pareil temps.

— Vous ne partirez pas avant plusieurs semaines. Les renards, les martres et les hermines n'ont pas encore leur fourrure d'hiver..... J'entends la voix de mon père qui nous appelle pour le repas.

. . . .

Un mois environ s'écoula ainsi sans incidents dans la vie monotone des exilés. Stanislas, avec l'insouciance de son caractère, Bernard, avec sa patience, semblaient accepter cette nouvelle existence.

Malgré la rigueur du climat, l'air de la contrée était pur et fortifiant. Le village était littéralement enseveli sous la neige, et les paysans avaient dû creuser des arcades pour communiquer d'une cabane à l'autre. Pendant les longues soirées, ils avaient l'habitude de se réunir chez Ivan Carlowicht, qui consacrait les loisirs de la saison d'hiver à civiliser ces êtres à demi-sauvages. Stanislas l'aidait dans cette tâche. A Varsovie, il passait pour un gentilhomme favorisé; mais, à Kobol, il était le roi des pauvres gens de ce village, et l'amour de la belle Catherine ressemblait à une sorte de culte et d'adoration. Assise auprès de lui, elle recueillait ses moindres paroles. Elle admirait la finesse et la blancheur de ses mains, elle s'abreuvait du poison que l'amour versait dans son âme troublée.

Les heures et les jours s'écoulaient, rapides comme le bonheur. L'époque fixée pour la chasse était arrivée. Catherine ne se sentit pas le courage de vivre séparée de celui à qui elle s'était donnée librement. Ivan Carlowicht, habitué à obéir à toutes ses volontés, ne s'opposa pas à son projet de suivre leur hôte dans cette première expédition. Plusieurs femmes accompagnaient ainsi leur père ou leur mari, partageant les fatigues et les périls des chasseurs du pôle.

Stanislas faisait ses derniers préparatifs de départ. Déjà les paysans armés étaient rassemblés devant la maison, lorsque Catherine entra dans sa chambre.

— Je pars avec vous, dit-elle avec un doux regard. Je ne veux pas vous quitter, et mon père approuve ma résolution.

— Que votre volonté s'accomplisse, chère Catherine, et soyez mon bon ange jusqu'à la mort.

Bientôt la petite troupe, composée d'une vingtaine de chasseurs, s'éloigna du village. Deux traîneaux attelés de rennes étaient chargés des provisions. Les chiens couraient en avant avec des aboiements joyeux.

Stanislas et Bernard marchaient en arrière, dans le sentier frayé sur la neige molle dont le tapis étincelait aux rayons sans chaleur du pâle soleil d'hiver. Catherine, vêtue d'un costume de chasse, ne quittait pas Stanislas. De temps en temps, elle donnait une caresse amicale à un énorme chien de montagne, auquel sa robe noire avait valu le surnom populaire du Diable russe.

Vers la fin du jour, comme la nuit tombait, la caravane fit halte dans un village de quelques feux, dernier jalon de la zône habitée au pied de la chaîne de montagnes qui bornait l'horizon. Les chasseurs soupèrent avec appétit et trouvèrent un gîte pour la nuit.

Le lendemain d'assez bonne heure, ils se remirent en route et franchirent la montagne, se dirigeant toujours vers le Nord. A partir de cette première étape, ils ne devaient plus rencontrer que de rares habitations isolées. La plaine, immense et blanche, se déroulait devant eux à perte de vue, tantôt aride et nue, tantôt coupée par des forêts aux arbres noirs et rabougris.

Après cinq jours de marche, ils avaient parcouru un espace de cent cinquante verstes, environ quarante lieues. Ils étaient au cœur du désert de neige. Là, les chasseurs se dispersèrent dans différentes directions. Cependant ils n'étaient pas sans communication avec l'intérieur des terres habitées. Les deux traîneaux devaient faire le voyage de Kobol tous les dix jours, et revenir avec des provisions fraîches qui se distribuaient au rendez-vous général fixé selon les exigences du temps et des circonstances. Chacun portait ses vivres et ses armes comme un soldat en campagne et marchait à sa guise.

Catherine avait une connaissance parfaite des forêts où la chasse était favorisée. Elle avait souvent accompagné les vieux chasseurs. Elle avait appris d'eux des secrets inconnus, et elle s'était vite familiarisée avec les mœurs des animaux du pôle. Elle savait découvrir leurs retraites avec une sagacité merveilleuse.

— Venez avec moi, dit Catherine en s'orientant, nous trouverons un asile connu de moi seule aujourd'hui; celui qui m'y conduisait autrefois est mort.

Après deux heures de marche à travers les sapins, elle s'arrêta au milieu de rochers colossaux, monstres séculaires de granit vomis par la terre dans une convulsion volcanique.

— Ici, dit elle. Il faut soulever cette pierre.

Elle désignait du geste un bloc appuyé contre un énorme rocher. Pendant qu'elle déblayait la neige amoncelée à la base, Stanislas et Bernard coupèrent deux grosses branches de sapin dont ils se servirent comme de leviers. La masse céda sous l'effort et s'abattit, laissant à découvert l'orifice étroit et bas d'une grotte naturelle. Ils pénétrèrent dans l'intérieur et aperçurent une large ouverture circulaire au fond de laquelle plongeait une échelle. Étant descendus, ils se trouvèrent dans un souterrain. Catherine alluma une bougie.

Des peaux de mouton étaient étendues sur le sol; dans un angle se trouvaient des provisions.

— Je suis venue ici la semaine dernière, seule avec le traineau, dit Catherine; c'est moi qui ai préparé la grotte; elle nous servira de refuge contre les bêtes sauvages et d'abri contre le froid.

— Vous êtes donc une fée? dit Stanislas.

— Cher seigneur et maître, je n'ai pas de plus grand bonheur au monde que de vous épargner une souffrance..... et d'être aimée de vous, ajouta-t-elle en se penchant à son oreille et en lui donnant un baiser.

Après un repas réconfortant, ils prirent du repos. Dès le lendemain, ils parcoururent la forêt. Catherine leur indiqua plusieurs terriers. Ils se mirent à l'affût et, vers la fin du jour, ils revenaient à la grotte chargés des dépouilles de leur chasse. Bernard avait abattu deux renards bleus, Stanislas un renard argenté, sans compter cinq martres et deux hermines dépistées au nid par le chien.

Cette première expédition fut des plus fructueuses et dura environ vingt jours. Stanislas, pris d'un accès de fièvre, ne sortit pas dans la dernière semaine qui précéda leur retour à Kobol. Bien qu'il fût tout à fait rétabli, Catherine le supplia de revenir en traîneau et voulut conduire elle-même l'attelage de rennes. Bernard avait justifié sa réputation. A lui seul, grâce aux indications



de Catherine, il accomplit la tâche imposée aux deux exilés pour la saison d'hiver, et ils n'étaient qu'au début de la campagne.

A peine arrivés au village, Ivan Carlowicht informa Stanislas qu'un ordre le concernant était arrivé, et que le gouverneur lui donnait avis de se rendre sans retard à Tobolsk. En lui annonçant cette heureuse nouvelle, le vieillard lui remit la dépêche ainsi conçue :

GOUVERNEMENT DE TOBOLSK.

« Par ordre, le comte Stanislas Ornowski, de Varsovie, déporté à Kobol pour crime de rébellion, se rendra immédiatement chez le gouverneur. Le présent avis lui servira de passe-port pour circuler librement dans toute l'étendue du gouvernement. Que sa personne soit protégée et respectée. »

Au bas de la dépêche officielle, Stanislas lut cette note, écrite et signée par le gouverneur :

« L'arrêt du ministre relate que le comte Stanislas Ornowski, quoique rebelle, a combattu en gentilhomme. Il est autorisé à correspondre avec sa famille sous le couvert du gouverneur de Tobolsk. En conséquence, je lui remettrai deux lettres qui lui sont adressées de Varsovie. »

A la réception de cette dépêche, Stanislas voulut partir immédiatement.

— Seigneur comte, dit Ivan Carlowicht, il n'est pas en mon pouvoir de mettre à votre disposition un des traîneaux de chasse qui sont la propriété de l'État. Tobolsk est à une distance assez considérable, mais la route est sillonnée par de nombreux traîneaux de transport, et j'espère que vous trouverez facilement l'occasion de ne pas faire à pied ce long et fatigant voyage.

Catherine s'efforçait de paraître joyeuse de la bonne nouvelle ; pourtant une voix secrète, oracle mystérieux des cœurs brûlés par l'amour, l'avertissait qu'elle allait être abandonnée.

Comme Stanislas entrait dans sa chambre, il trouva Catherine agenouillée et les yeux pleins de larmes.

— Vous pleurez, Catherine? dit-il en la prenant dans ses bras.

— Pardonnez-moi, cher seigneur, et ne m'accusez pas. Je devrais me réjouir du bonheur qui vous arrive ; mais je ne puis m'empêcher de songer que je vais vous perdre.... peut-être à jamais.

— Ne suis-je pas exilé pour toujours?

— Oh! la vierge sait que je donnerais ma vie pour votre délivrance, que j'accepterais une douleur éternelle pour vous savoir heureux et libre. Ce ne peut être mal vous aimer que de mourir de chagrin si vous ne devez pas revenir. Que la volonté de Dieu s'accomplisse! Emportez mon cœur, oubliez le nom de la pauvre Catherine, cher seigneur ; son âme est à vous dans la vie et dans la mort, son amour restera dans son cœur jusqu'au dernier soupir, et si elle a gagné le ciel, c'est votre nom qu'elle entendra chanter sur les harpes des anges. J'ai eu ma part de bonheur, je puis souffrir... Adieu. Je vous aimais bien.

Stanislas écoutait ces paroles et regardait couler ces pleurs avec curiosité. C'est en vain qu'il s'interrogeait, surpris de ne trouver en lui qu'une indifférence mal dissimulée. La douleur de Catherine caressait ses espérances, et l'éternelle séparation dont la pensée obscurcissait son âme lui apparaissait comme la radieuse aurore de la liberté.

Il trouva quelques phrases banales pour consoler l'abandonnée. La pauvre enfant l'aimait si fort qu'elle souriait à travers ses larmes, et ce sourire fugitif illuminait sa physionomie comme un rayon de soleil qui perce un ciel d'orage.

Il l'embrassa une dernière fois, puis s'éloigna rapidement sans tourner la tête.

Quand Bernard entra pour emporter les valises de voyage, il aperçut Catherine étendue à terre comme une morte.

Il redescendit, échangea quelques mots à voix basse avec Ivan Carlowicht, et rejoignit son maître qui l'attendait sur le seuil.

— En route, Bernard, dit-il... C'est singulier, Catherine n'est pas à la fenêtre pour nous dire adieu.

— Elle est évanouie, seigneur.

Stanislas garda le silence. Il précipita le pas pour s'éloigner plus vite, et secoua la tête comme s'il voulait chasser de son esprit une pensée importune.

Sans doute Stanislas était un favori du Génie du mal, car tout ce qui l'aimait semblait marqué pour mourir.

CHARLES JOLIET.

LES THÉATRES

L'Opéra-Comique, ému sans doute par les nombreuses réclamations du public et de la presse, a voulu répondre aux reproches qu'on lui faisait de tous côtés de tenir à l'écart les jeunes compositeurs et de ne pas donner accès au théâtre à ce groupe de musiciens qui représentent la jeune école. Il s'est exécuté et a liquidé sa situation envers eux. Après le *Passant* de M. Paladilhe, le *Djamileh* de M. Georges Bizet ; après *Djamileh*, la *Princesse jaune* de M. Saint-Saëns.

Les deux premières tentatives ont été malheureuses ; quant à la troisième, je doute encore de son succès. Faut-il s'en prendre au public? Mon Dieu, non. Faut-il accuser son mauvais goût et en appeler de ses jugements devant l'avenir? En aucune sorte. Le public a cent fois, mille fois raison. Que M. Bizet soit un excellent musicien, il ne le conteste pas ; que son orchestration soit étudiée, soignée, remplie de savoir-faire, qu'elle donne de nouveaux effets de sonorité, est-ce qu'il le nie? Ne sait-il pas que M. Saint-Saëns est un musicien des plus estimables et des plus estimés ; il l'a applaudi au Conservatoire, il l'a écouté à l'église de la Madeleine, il sait toute la valeur de cet habile organiste ; il lui a donné la place qu'il mérite parmi les compositeurs du jour, en dehors du théâtre ; mais une fois à la scène, une fois devant la rampe, c'est autre chose. Il ne suffit plus de mettre en œuvre ces qualités fines et distinguées, cette science des effets d'orchestre, cette minutie des infiniment petits ; ce qu'il faut, avant tout, c'est la clarté, c'est la vie. Un poëme n'est pas une symphonie : il ne s'arrête pas dans une interminable rêverie ; il marche de situations en situations ; il progresse, il se module, c'est là sa première condition ; sinon, il s'endort et le public avec lui. Je ne veux pas chercher querelle à la jeune école ; elle a toutes les qualités, si vous voulez ; une seule lui manque : le sentiment dramatique ; elle ne vit pas au théâtre.

Et dans quels sujets va-t-elle se jeter? Elle prend avec le *Passant* un duo amoureux, avec *Djamileh* un conte philosophique de Musset, un rêve avec la *Princesse jaune*. Ce ne sont plus des pièces, ce sont des tableaux lyriques. Qu'est-ce, en effet, que cette *Princesse jaune?*

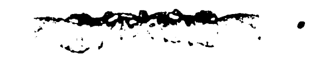
Kornelis est un jeune Hollandais épris du Japon ; il rêve de ce pays lointain, il en apprend la langue, il en connaît les livres, et se passionne à regarder les albums sur papier de soie ; et dans cette folie le voilà éperdûment amoureux d'une image qui décore son cabinet de travail ; c'est celle d'une princesse japonaise. Comme Pygmalion, il demande la vie pour cette Galathée aux yeux relevés, à la bouche mignonne et aux petits pieds. L'heureux homme! il a découvert un philtre, il n'a qu'à boire cette liqueur merveilleuse, et il verra devant lui, vivante et lui souriant, la princesse adorée. Il n'hésite pas ; tout se transforme. La chambre de Kornélis, si triste sous le ciel hollandais, devient une habitation pleine de lumière, où les potiches, les meubles laqués, les idoles constellées de pierreries étincellent de toutes parts. Les jardins, les pagodes, s'y dessinent à travers les vitraux de fenêtres pris dans leurs bizarres cadres rouges. Tout un peuple japonais se meut sous ses fenêtres, et la princesse jaune elle-même vient faire visite à Kornelis. Vous l'avez deviné, c'est une hallucination ; et quand l'effet du breuvage est fini, Kornelis retrouve en se réveillant ses meubles hollandais, son ciel gris et terne et sa cousine Léna. Le château au Japon s'est écroulé et voilà Kornelis Gros-Jean comme devant. Aussi épouse-t-il sa cousine Léna.

Sur ce poëme monotone, M. Saint-Saëns a écrit une partition monotone. Cela devait être. Je l'ai dit, quelques détails charmants se font jour dans ce parti pris de musique rêveuse et uniforme. Il y a plus, des morceaux tels que le solo de Kornélis : « *Vision dont mon âme est éprise,* » tels que le chœur dans la coulisse et le grand duo entre Kornélis et Léna, démontrent assez que M. Saint-Saëns serait un compositeur au théâtre, si la jeune école voulait bien l'autoriser à faire des concessions au goût du public. Mais pour qui donc alors la jeune école travaille-t-elle?

Les deux interprètes de la *Princesse jaune,* M. Lhérie et Mlle Ducasse, se sont on ne peut mieux acquittés de leur tâche.

Bonsoir, voisin est une opérette de M. Poise, que M. Meillet et Mme Meillet jouèrent avec beaucoup de succès, il y a quelque vingt ans, au Théâtre-Lyrique. La pièce était fort gaie et des plus amusantes ; on la reprit aux Fantaisies-Parisiennes, puis à l'Athénée. L'Opéra-Comique la donne aujourd'hui avec M. Thierry et Mlle Reine, une charmante personne à la voix très-étendue, qui a obtenu un très-vif succès dans le rôle de Louisette. Après *Djamileh* et la *Princesse jaune*, ces homélies musicales, *Bonsoir, voisin* est le mot pour rire ; aussi a-t-il été chaleureusement applaudi : ce n'est pourtant pas là le chef-d'œuvre de l'opéra-comique.

M. SAVIGNY.







LES CURIOSITÉS PITTORESQUES DE LA FRANCE. -- Le mont Viso.

LE

MONT VISO

Dans un de nos précédents numéros, nous avons donné la vue de la chute du Gy et des glaciers du Pelvoux, un des massifs de France qui renferme les plus hauts sommets.

En effet, un de ses pics, le pic de la Pointe des Arsines, mesure 4103 mètres d'élévation.

Ce massif est situé dans le département des Hautes-Alpes, sur les confins du département de l'Isère.

A l'extrémité opposée du même département, on rencontre les montagnes qui forment la chaîne du Queyras, aux vastes pâturages, aux belles forêts de pins, et auxquelles font suite les montagnes du col de la Traversette.

C'est au sud de ces montagnes, dans la province de Saluces, sur le territoire italien, que se dresse, à 2 kilomètres de notre frontière, et haute de 3840 mètres, une splendide pyramide, étincelante de neiges et de glaces.

C'est le mont Viso, dont nous offrons aujourd'hui la vue à nos lecteurs.

Cette montagne, qu'à sa forme singulière et acérée on distingue très-bien de Turin et même de Milan, domine le col international de Valante, où commence l'âpre gorge, aux rochers noirâtres, du beau torrent du Guil.

Une route, construite au XIVe siècle, et en partie taillée dans le roc, traverse le mont Viso, qui appartient aux Alpes Cottiennes. Cette route, détruite par le roi de Sardaigne, fut rétablie par Napoléon, en 1811, quand ce pays appartenait à la France.

On dit que c'est à cet endroit que le chef gaulois Bellovèse, qui fonda Milan, et le général carthaginois Annibal, qui brûla Sagonte, traversèrent les Alpes pour descendre en Italie. Mais rien n'est moins prouvé, bien entendu.

L'antique Eridan, le Pô, prend sa source en deux bras sur le revers oriental du mont Viso, d'où trois vallées descendent jusque dans les plaines du Piémont...

P. D.



LE NOUVEL HOTEL FRASCATI, AU HAVRE.

LE

NOUVEL HOTEL FRASCATI

Au Havre

Le Havre, 1er juin 1872.

AU DIRECTEUR

Je vous envoie un dessin représentant le nouvel Hôtel Frascati qui vient d'être inauguré au Havre, et que M. Desclèves, directeur-gérant, vient de me faire visiter dans tous ses détails. J'ai pensé que cette belle construction devait trouver place dans l'*Illustration*, qui s'efforce toujours de présenter à ses lecteurs les plus importantes actualités des choses de l'art. Les administrateurs de cet établissement, bien connu des touristes et des amateurs de bains de mer, n'ont rien négligé pour qu'un monument vraiment digne de la ville du Havre remplaçât l'ancien Frascati.

Les travaux ont été confiés à un jeune et habile architecte de Paris, M. Albert Tissandier, qui a su faire œuvre de maître. Du côté de la jetée s'élève une grande façade, où l'œil se repose agréablement sur trois pavillons bien proportionnés, d'un ensemble vraiment artistique; la brique blanche et la brique rouge se marient, pour donner naissance au plus heureux effet de polychromie, dont on ne saurait trop féliciter l'architecte. Du côté de la mer, une galerie s'étend parallèlement à la plage; elle est formée des salons et des salles à manger, où l'on jouit d'un panorama saisissant : celui de l'océan et du ciel!

L'intérieur des constructions répond au dehors. Le vestibule d'entrée est d'un grand aspect; c'est une des plus remarquables conceptions du plan. Les chambres de l'hôtel, spacieuses, bien aérées, sont toutes pourvues d'un cabinet de toilette bien disposé. Les corridors sont clairs, les salons du rez-de-chaussée sont décorés avec le meilleur goût. M. Tissandier, avec un talent réel, a su produire une œuvre où domine le sentiment artistitique, sans que le confortable en ait reçu la moindre atteinte.

Le dessin que je vous adresse a été pris de la jetée du Havre; il montre le monument tel qu'il est

actuellement; mais plus tard on construira deux autres corps de bâtiment, qui formeront avec ceux que l'on vient de terminer un vaste quadrilatère parfaitement symétrique.

Quoi qu'il en soit, les constructions actuelles constituent déjà un ensemble complet, qui mérite les plus sincères éloges. Le nouveau Frascati est grandiose et simple tout à la fois; rien de papillotant, de recherché ni de prétentieux; de grandes lignes, d'une bonne échelle, forment partout une belle harmonie : voilà de la véritable architecture. L. DE G.

BIGARRURES ANECDOTIQUES

LITTÉRAIRES ET FANTAISISTES

M. Barbey d'Aurevilly, qui fait, en l'an de grâce 1872, de la critique d'art à l'emporte-toile, commettait, vers 1863, un aimable factum intitulé *Les 40 médaillons de l'Académie*.

Or, quand on relit, aujourd'hui ce piquant in-12, on est surtout étonné de voir combien sont peu nombreux, parmi les jugements implacables de ce maître styliste, ceux que le temps a consacrés. Exemple; cette pincée d'exécutions sommaires :

MM le duc de *Broglie*... docteur Thomas Diafoirus très-indigne de son père;
— *Dupanloup* : la mouche du coche de l'Église, une médiocrité violente dont on ne parlerait pas sans la grande cause qu'il a épousée;
— *Saint-Marc-Girardin* : un gros homme à l'esprit gringalet, qu'Armand Bertin après dîner, quand les truffes avaient été bonnes, croyait spirituel comme Voltaire;
— *de Rémusat* : un esprit mou, sans verdeur, ni couleur, ni chaleur, ni saveur; l'honneur de ce champ de navets qu'on appelle la *Revue des deux mondes*;
— *Thiers* : une nullité couronnée par cette grande bête d'opinion publique;
— *Guizot* : une haute prude de propos qui n'a cessé de faire sa tête et de prendre des airs de vertu dans l'exercice de son vice;
— *Dufaure* : un avocat qui a de la logique comme une tabatière suisse a de la musique...

Nos artistes n'ont vraiment pas à s'inquiéter outre mesure des sevérités de cette plume d'acier (*double cement*), si l'avenir ne doit pas mieux ratifier ses arrêts en matière d'art qu'en matière de lettres.

⁂ C'est le plus souvent quand elle ne se possède plus, qu'une femme se donne.

⁂ Dire qu'on est modeste, c'est se mettre en flagrant délit d'orgueil.

⁂ Tout vient à temps; tout revient à tant.

⁂ Celui-là peut être un homme de caractère qui sait se garder de l'amour. Est-il toujours un homme de cœur?

⁂ La langue sème. L'oreille récolte.

⁂ Si la vertu n'était vraiment qu'un mot, que serait donc le bonheur? Une lettre? — Moins peut-être : une lettre morte.

L'abolition de la peine de mort va prochainement être remise sur le tapis législatif.

Nous supplions la Commission chargée d'étudier ce projet de loi de nous appeler à sa barre — pour que nous puissions y développer ce syllogisme péremptoire :

— Un condamné à mort peut être assimilé à un mourant, d'une part ;

D'autre part, personne ne contestera que le désir exprimé par un mourant doit être religieusement accompli ;

Or, quel désir exprime un condamné à mort? — Celui de ne pas mourir.

Donc, comme on a le devoir d'exécuter le désir, on n'a pas le droit d'exécuter l'homme!

JULES ROHAUT.

SOCIÉTÉ AUTRICHIENNE I. R. P. DES CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT.

MM. les actionnaires sont prévenus que, conformément à la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 6 mai 1872, la souscription aux actions nouvelles de la Société demeurera ouverte jusqu'au 15 août prochain, et qu'à partir de cette date les porteurs d'actions anciennes qui n'auront point usé de leur droit de préférence à la souscription aux actions nouvelles seront déchus de ce droit.

En conséquence, à partir du 16 août 1872, il ne sera plus accepté de souscriptions aux actions nouvelles.

Il est rappelé, en outre, à MM. les actionnaires, que le troisième versement de 100 fr. sur les nouvelles actions est exigible du 1er au 10 juillet 1872, déduction faite des intérêts de 5 pour cent pour les deux versements précédents, du 1er janvier jusqu'au 1er juillet 1872, montant à 5 fr., par conséquent à raison de 95 fr. par action.

En cas de retard de ce versement, les porteurs devront bonifier 6 pour cent d'intérêts de retard à partir du 1er juillet 1872 jusqu'au jour du versement effectué.

Enfin, les porteurs d'actions nouvelles sont informés que, suivant décision du conseil d'administration, ils seront admis, à partir du 1er juillet prochain, par anticipation et facultativement, à libérer complétement lesdites actions, c'est-à-dire à opérer à la fois les quatrième et cinquième versements, montant ensemble à 200 fr. par action.

En échange des titres d'actions provisoires entièrement libérés, il sera délivré des actions définitives avec coupons, dont le premier porte l'échéance de janvier 1873.

Les porteurs de titres provisoires devront rembourser, en les libérant, la différence entre la valeur du coupon du 1er janvier 1873, 20 fr., et le montant des intérêts de 5 pour cent des versements effectués jusqu'à ladite échéance.

Les versements sur les titres provisoires d'actions et leur échange éventuel contre des actions définitives ont lieu :

1° A Vienne, au siége de la Société, Schwarzenberg-strasse, 17;

2° A Paris, à la Société de Crédit mobilier, place Vendôme;

3° A Lyon, au Crédit lyonnais.

SOCIÉTÉ AUTRICHIENNE I. R. P. DES CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT.

Le conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les actionnaires que le coupon d'action, échéant le 1er juillet 1872, sera payé à raison de 40 fr. par action, savoir : 5 fr. pour à-compte sur les intérêts de l'exercice 1872 et 35 fr. pour dividende de l'exercice 1871.

Le dixième coupon des actions de jouissance, échéant le 1er juillet 1872, sera payé à raison de 35 fr.

Le payement s'effectuera à partir du 1er juillet prochain, à Paris, à la caisse de la Société de crédit mobilier, 15, place Vendôme, et à Vienne, en valeur autrichienne, à la caisse de la Société, Schwarzenberg strasse, n. 17.

EMPRUNT DU

GOUVERNEMENT DE HONDURAS

1869

Le public est prévenu qu'à partir du lundi 24 courant, le coupon semestriel n° 7, des obligations Honduras 1869, à l'échéance du 1er septembre prochain, sera payé tous les jours de 10 heures du matin à 4 heures du soir, à l'agence financière du gouvernement, n° 42, rue de la Chaussée-d'Antin, à raison de 10 francs chacun, sans aucune déduction.

Le prochain tirage de 4,110 obligations, remboursables à 300 fr., aura lieu le 1er août prochain.

Paris, le 20 juin 1872.

L'agent financier du gouvernement de Honduras,
EMILE SEEGMANN.

OBLIGATIONS LOMBARDES

OTTOMAN 1865 et 1869, ÉGYPTIEN, RUSSE, PÉRUVIEN. Payement *immédiat* et *gratuit* des coupons de juillet. OFFICE du COMPTANT, 1, rue SAINT-GEORGES, PARIS.

Étude de Me Planchat, notaire à Paris, boulevard de Strasbourg, 6.

Adjudication après décès en l'étude de Me Planchat. Le lundi 8 juillet 1872, à 3 heures.

D'un fonds de photographie exploité à Paris, rue de Port-Mahon, 10, dépendant de la succession bénéficiaire de M. Antoine-René Trinquart.

Comprenant :

1° La clientèle et l'achalandage;

2° Et le droit au bail.

Mise à prix (pouvant être baissée) : 15,000 fr.

L'adjudicataire devra prendre le matériel et les marchandises pouvant exister dans ledit fonds d'après un état annexé au cahier des charges.

HIPPOLYTE HEIZLER

Le sculpteur remarquable dont notre dessin représente l'une des dernières productions, Heizler, a vécu simple et modeste. Aussi son nom est-il resté, pour ainsi dire, dans une demi-obscurité.

Et cependant, par ses œuvres, par ses qualites de cœur et d'esprit, par son profond savoir, Heizler était un grand artiste; mais, comme tous les hommes de mérite, il etait défiant de lui-même redoutait le bruit et l'éclat, et avait en exécration le métier de solliciteur.

Dès qu'il commença à savoir dessiner, il avait douze ans à ce moment-là, il délaissa l'étude de la figure pour celle vers laquelle l'emportait sa vocation : toutes ses heures de liberté, il allait les passer au Jardin des Plantes, et bientôt il s'essaya à modeler en terre les animaux dont il avait reproduit l'image au crayon.

Sans maître aucun, sans guide, il se fit sculpteur. Ses progrès furent si rapides que dès l'âge de dix-sept ans, il faisait admettre à l'Exposition un beau groupe dont le sujet principal était le vieux chien qui avait été le fidèle compagnon de son enfance.

Jusque-là, la vie avait été facile pour Heizler. Mais la lutte allait commencer, âpre et persistante; car son père mourait subitement, accablé par des revers de fortune, ne laissant que des dettes.

Le voilà donc, à l'âge où l'on est encore un enfant, forcé par la fatalité de remplir les devoirs de chef de famille, de pourvoir, par le labeur de chaque jour, à l'existence d'une mère infirme, d'une jeune sœur, d'un enfant orphelin, son neveu.

Ah! Heizler a fait un rude apprentissage de misère et de gêne. Et jamais il n'a faibli. Avec un dévouement inaltérable, il a pourvu à tout: aux besoins des siens, à l'extinction des dettes de son père. Il travaillait sans relâche pour les fabricants de bronze. Et que de petits chefs-d'œuvre sont répandus aujourd'hui dans le commerce des objets d'art, qui lui doivent naissance! Que de pièces remarquables il a sculptées pour des artistes qui, plus connus que lui, venaient lui demander sa participation pour des commandes importantes! Ainsi, des chevaux qui décorent le fronton du nouvel Opéra; ainsi, des quatre animaux faisant partie des douze qui furent demandés par le sultan. Un de ces quatre animaux, le tigre femelle, est certainement l'un des plus beaux morceaux de la sculpture moderne.

Heizler n'a pas signé ces œuvres, pas plus qu'il n'avait signé les nombreux modèles qu'il

ÉCHECS

PROBLÈME N° 367, PAR M. J. GARDNER.

Noirs.

Blancs.

Les blancs font mat en cinq coups

SOLUTION DU PROBLÈME N° 366.

1. R 8e C R.	2. D 2e F R.	3. D pr. P.	4. D 7e T R éch.
F 6e F D.	P 7e T R.	?	Mat.
		T pr. C.	D 1 F R éch.
	F 5e C D.	F 7e D.	Mat.
	T 2e C D.	D pr. C éch.	D 2e D éch.
F 5e C D.	C 7e R.	R 6e F D.	Mat

Solutions justes du Problème N° 366. — Café Concordia, à Anvers; le Cercle de Chaumont.

J.-A. DE R.

L'administration cède une reliure mobile disposée pour y placer les numéros du Journal parus pendant six mois, aux prix réduits de :

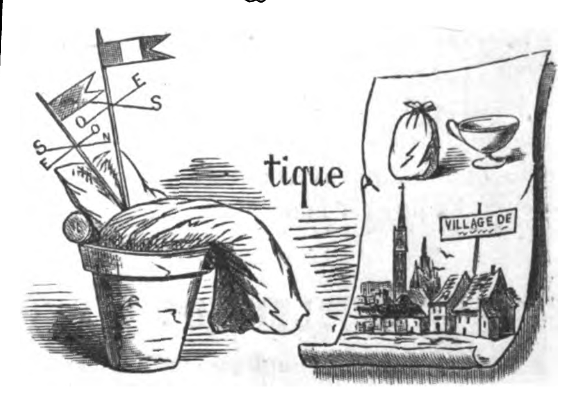
Couverture en percaline chagrinée, 5 fr.
Envoi par la poste, 1 fr. 25 en sus.

Cartons en percaline pleine, avec clous et coins en cuivre doré, utiles aux établissements publics pour conserver le numéro de la semaine. 3 fr.
Envoi par la poste, 1 fr. 25 en sus.

AUG. MARC, *directeur-gérant.*

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.
Encres typographiques de Ch. Lorilleux.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS :

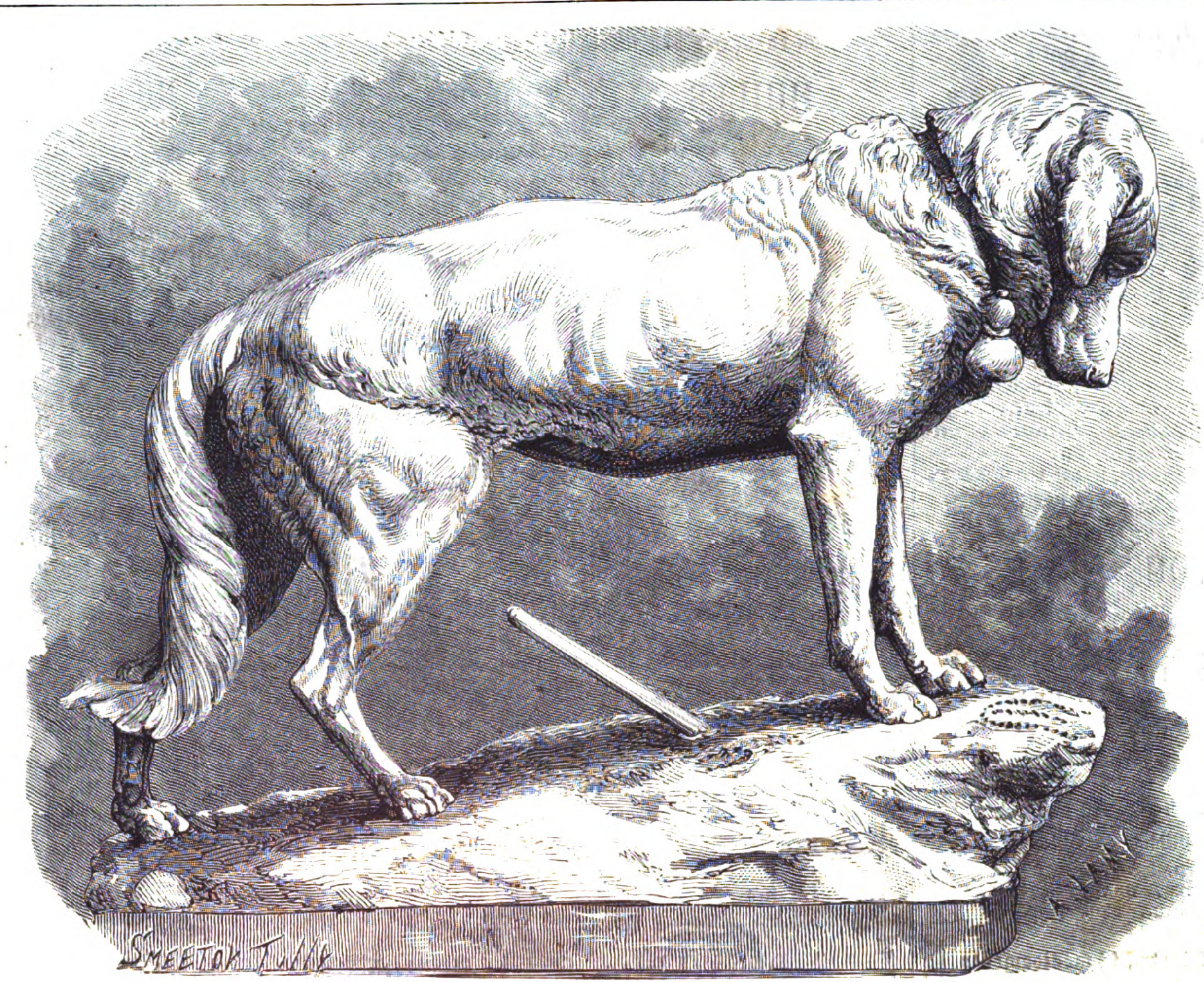
Avant tout, cicatrisons les plaies du pays, réparons ses désastres.

Tout lecteur du rébus ci-dessus qui en enverra une explication exacte avant samedi prochain, pourra réclamer, au tiers de sa valeur, soit moyennant 6 fr. au lieu de 18, un des huit derniers volumes parus de l'*Illustration*, — à l'exception des volumes 56 et 57 formant le 2e semestre de 1870 et le 1er semestre de 1871.



livrait au commerce.

Il laisse divers groupes achevés : Deux, le combat d'un éléphant et d'un tigre, celui d'un auroch et d'un ours, figurent à l'Exposition de cette année; deux, dont le sujet est emprunté à la fable *le Loup et l'Agneau*, vont être envoyés à Londres par la Commission internationale. D'autres, qui ont été admirés aux expositions antérieures : un éléphant quiétouffe un lion, un paon de grandeur naturelle perché sur un vase en compagnie de deux pigeons; un magnifique chien du mont Saint-Bernard, œuvre hors ligne et considérée comme telle par la direction des Beaux-Arts, qui vient de l'acheter pour la faire couler en bronze et qui la destine au Jardin des Plantes. Et nous avons lieu d'espérer que cette distinction tout exceptionnelle sera accordée au beau groupe du paon et des pigeons.



CHIEN DU MONT SAINT-BERNARD, sculpture de M. Hippolyte Heizler, destinée au Jardin des Plantes.

En 1868, Heizler avait été chargé d'exécuter le groupe des chiens que l'empereur de Russie avait envoyés à l'Exposition universelle.

Nous avons dit qu'Heizler était un grand artiste; nous disons qu'il était un artiste complet. Il connaissait à fond l'histoire naturelle, la géologie, la botanique, l'anatomie. Il a fait des travaux remarquables sur ces diverses sciences.

Pendant la défense de Paris, dans les nuits qu'il passa aux remparts, il fut atteint d'une bronchite aiguë qui, après un an de souffrances, l'a conduit au tombeau. Il était né en 1828; il n'avait donc que 43 ans lorsqu'il est mort en octobre 1871.

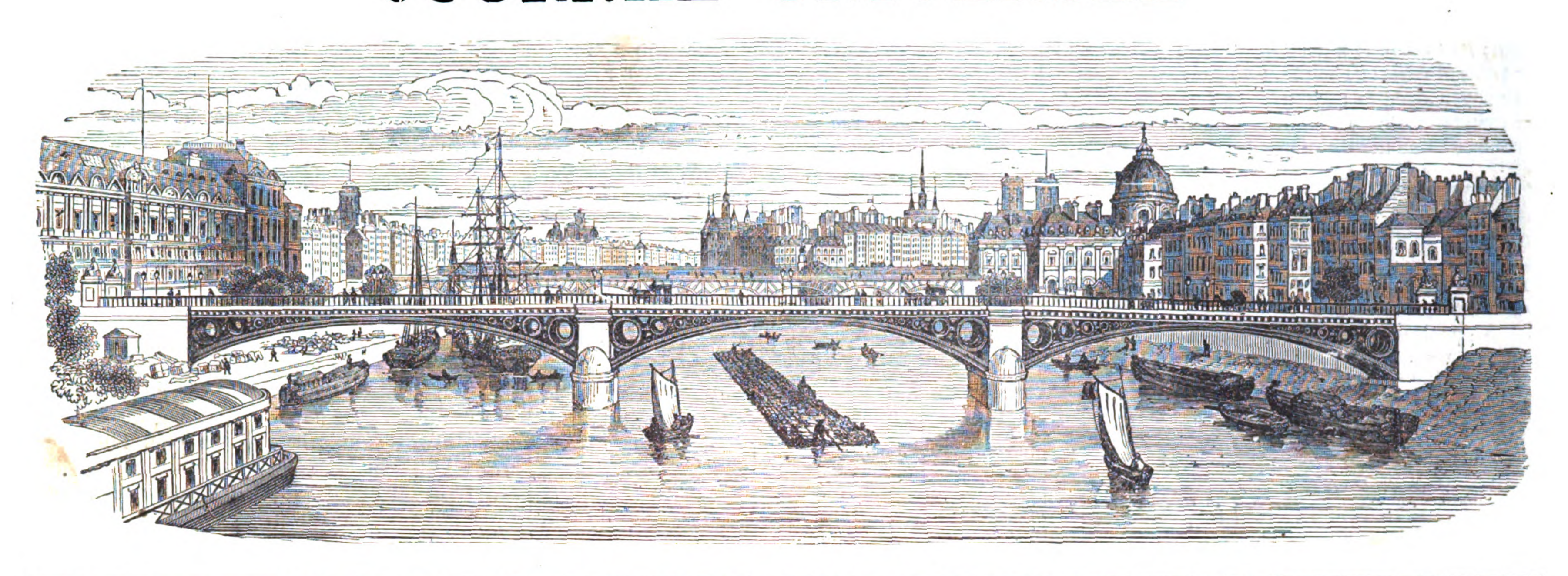
Aimé et estimé de tous ses collègues sans exception, il a emporté les regrets et l'affection de tous ceux qui l'ont connu dans la vie privée.

MONTDUTAIGNY.



L'ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL



Direction, Rédaction, Administration
22, RUE DE VERNEUIL

Toutes les communications relatives au journal, demandes d'abonnement, réclamations, demandes de changements d'adresse, doivent être adressées, à M. Augte Marc, directeur-gérant, 22, rue de Verneuil.
Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un mandat-poste ou d'une valeur à vue sur Paris.

30e ANNÉE. VOL. LIX. No 1531
Samedi 29 Juin 1872

Prix du No : 75 c. — La collection mensuelle : 3 fr. — Le vol. semestriel 18 fr.

PRIX D'ABONNEMENT
Paris et Départements : 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 18 fr. — 1 an, 36 fr.
Etranger : le port en sus, suivant les tarifs.
Les abonnements partent du 1er numéro de chaque mois.

Bureaux de Vente et d'Abonnement
60, RUE DE RICHELIEU

L'administration ne répond pas des manuscrits ni des documents qui lui sont adressés; elle ne s'engage jamais à les insérer.

AVIS IMPORTANT

OUVRIR CE NUMÉRO AVANT DE LE COUPER

PARIS. — Les Alsaciens venant opter pour la nationalité française : vue prise à la Mairie de La Villette.

AVIS IMPORTANT

Le renouvellement du 1er juillet étant l'un des plus importants de l'année et occasionnant dans les bureaux de *l'Illustration* un travail exceptionnel, l'Administration prie MM. les Souscripteurs de ne pas tarder pour renouveler leur abonnement; ils éviteront ainsi toute cause d'erreur et tout retard dans la réception du journal.

Envoyer, avec la demande de renouvellement, un mandat-poste ou une valeur à vue sur Paris, ainsi que l'une des dernières bandes d'adresse.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE DE LA SEMAINE

La sirène, avec sa queue de poisson!... Telle est, en deux mots, l'image et la moralité de la mémorable campagne que vient d'entreprendre la majorité, en s'attaquant à la présidence de la République. Mais l'importance de l'événement exige un exposé sommaire des péripéties de la lutte.

Le lendemain de la fameuse entrevue du 20 juin, le *Journal des Débats* terminait le compte rendu de cette démarche par une phrase significative constatant que les délégués, en présence de la grande divergence qui les séparait du président de la République, conservaient absolument leur opinion et se réservaient le droit de la défendre à l'occasion.

C'était une déclaration de guerre. En second lieu l'émotion a été vive dans le monde politique. On n'a plus parlé que de la crise. Les ministres ont donné leur démission. La majorité, comme Marlborough, s'en allait en guerre, et l'on ne parlait, ni plus ni moins, que du remplacement de M. Thiers à bref délai! En un mot, c'était une nouvelle expédition d'Anvers à l'intérieur. L'illusion, heureusement, n'a pas duré deux fois vingt-quatre heures.

Dès le surlendemain, dans le même *Journal des Débats* qui posait le *casus belli* entre le pouvoir exécutif et la majorité parlementaire, M. John Lemoinne soufflait sur le château de cartes si laborieusement édifié par le centre droit, et le faisait rouler dans la poussière. On parle de la majorité! Mais où est donc la majorité? disait à son tour M. John Lemoinne. On reproche à M. Thiers son inaction devant le suffrage universel! Mais le parti représenté par les délégués a crié vingt ans par dessus les toits, pour obtenir l'abstention du Gouvernement! En résumé, cette démonstration ne fit, du commencement à la fin, que rappeler la célèbre manifestation des bonnets à poil. Un véritable coup de massue!

Immédiatement les ministres ont repris leur démission, M. de Larcy seul excepté. Le Gouvernement et la Chambre ont repris le cours de leurs travaux, et de tout ce tapage, de toutes ces émotions, de toutes ces inquiétudes, il n'est resté qu'un souvenir, celui de la nouvelle faute que vient de commettre la droite, en sacrifiant à ses intérêts particuliers la délivrance, le salut et la grandeur du pays.

A ce point de vue, il n'y a eu, en effet, dans toute la presse européenne qu'une voix pour jeter l'anathème à cette politique antipatriotique qui semblait ignorer que le président de la République négociait la libération du territoire et le payement des 3 milliards qui forment le solde de l'indemnité de guerre, et montrait d'une façon si misérable qu'elle n'avait souci que de ses manœuvres et des places qu'elle convoite. Du même coup la majorité s'est perdue devant la France et devant l'Europe.

Ce n'est pas tout : il est une autre moralité qu'il importe de tirer de ce conflit entre la présidence et la droite de la Chambre. L'entretien de deux heures et demie qui a mis en présence la politique de M. Thiers et celle de la majorité nous a fait toucher le fond des choses. Il ne s'agit plus aujourd'hui de la trêve des partis et du pacte de Bordeaux : le chef du pouvoir exécutif a rappelé que le vote du 17 février 1871 avait mis entre ses mains le Gouvernement de la République et qu'il mettait son honneur à le consolider. Pourquoi? Parce que, de l'aveu de M. Thiers, *la République est aujourd'hui la seule forme de gouvernement possible, et qu'elle est dans les données du temps*. C'est donc un devoir pour tous, non-seulement de la servir loyalement, mais encore de travailler à sa consolidation. Il suit de là que l'entrevue du 20 juin qui devait être, dans la pensée des délégués, un retour vers la monarchie parlementaire, n'a servi qu'à mettre en lumière l'impossibilité de constituer un autre gouvernement que celui de la République et la déclaration du président de consacrer tous ses efforts à la rendre définitive.

Cette campagne est, en résumé, plus désastreuse encore pour la droite que celle d'Anvers, et le succès des négociations pour la libération du territoire achèvera de mettre en déroute un parti qui, depuis l'année dernière, n'a travaillé, sous le masque d'une politique conservatrice, qu'au retour d'une restauration monarchique.

Les négociations, activement poursuivies entre M. Thiers et M. d'Arnim, entre Versailles et Berlin, touchent aujourd'hui à leur fin. On espère que M. Thiers pourra annoncer la conclusion du traité de libération vers la fin du mois. On s'entretient déjà des conditions de l'emprunt, qui serait émis du 15 au 20 juillet prochain. Le Gouvernement s'est arrêté, paraît-il, au type d'emprunt qui a été consacré pour payer les deux premiers milliards. Les [illegible] aux titres 5 0/0 [illegible] de 83 francs. Le [illegible] de l'emprunt serait de 3 milliards [illegible] millions. Ces [illegible] millions seraient destinés à couvrir tous les frais d'émission et de recouvrement. Le mode d'émission serait double : deux milliards seraient proposés à la souscription publique, et 1,[illegible] millions seraient réservés aux banquiers et aux syndicats des établissements de crédit. Les offres déjà faites au Gouvernement par tous les syndicats dépassent cinq milliards.

C'est sous l'impression de ces nouvelles que la Chambre, après le vote de la loi militaire, va s'occuper du budget et des nouveaux impôts. Cette discussion a été précédée d'un exposé de notre situation financière, présenté par M. de Goulard, que son importance nous porte à résumer ici. Voici les éléments principaux de cette situation :

Un budget de 2,600,000,000 francs.

Une recette de 2,400,000,000 francs.

Les anciens impôts montaient à 1,8[illegible]0,000,000 fr. La Chambre a voté 500 millions de nouveaux impôts. Il ne reste plus à trouver et à voter que 150 millions pour mettre le budget en équilibre. Le Gouvernement, pour parer à tout imprévu, demande 200 millions, et c'est pour établir ces 260 millions d'impositions nouvelles que nous allons voir se reproduire toutes les discussions qui se sont déjà produites, l'année dernière, à propos de l'impôt sur le revenu que rejette le Gouvernement, de l'impôt sur les matières premières, que rejette la Chambre.

Pendant que le chef de la chrétienté célébrait à Rome, le 16 juin, le vingt-sixième anniversaire de son pontificat, la Prusse discutait et adoptait une mesure qui atteste de la part du chancelier de l'Empire de l'Allemagne du Nord l'énergique résolution de résister à l'influence du clergé catholique de l'autre côté du Rhin. Dans sa séance du 17 courant, le Reichstag allemand a adopté par 183 voix contre 101, le projet de loi relatif aux jésuites. Voici quelles sont les dispositions principales de cette loi qui va fermer l'Allemagne à la compagnie de Jésus : — Interdiction de l'ordre des jésuites et des congrégations analogues, ainsi que de leur établissement; dissolution des congrégations qui existent, dans un délai qui ne dépassera pas six mois; expulsion facultative de l'Allemagne des jésuites étrangers, et perte de domicile des indigènes qui pourront être internés. C'est un coup terrible porté à la politique que le *Syllabus* et le dogme de l'infaillibilité ont mise à l'ordre du jour au Vatican.

L'Espagne continue à nous faire assister à une véritable lanterne magique d'événements fantastiques. Les ministères passent et repassent comme des décors d'opéra. Voici le roi Amédée poussé par ces crises successives au ministère radical Ruiz Zorilla, c'est-à-dire à l'extrême limite qui sépare la monarchie constitutionnelle de la République. Remarquons d'ailleurs quelle est la situation de ce ministère radical : il est dirigé par un homme qui vient, il y a un mois, de renoncer à la politique *parce qu'il n'avait plus foi dans les principes de son parti, et qu'il ne se sentait pas l'énergie nécessaire pour les faire triompher.*

Ajoutons qu'il a devant lui trois adversaires implacables : le parti carliste, qui lutte toujours ; le parti républicain, qui ne demande qu'à recueillir son héritage; et le parti Alphonsiste, qui vient de publier également son manifeste par l'intervention du duc de Montpensier. Ce prince, que l'on regardait lui-même comme un prétendant, se déclare prêt à servir fidèlement la cause du fils d'Isabelle. En résumé, tous les partis en Espagne s'accordent pour crier : Dehors, l'étranger! Et l'on se demande quel peut être le sort d'un monarque qui règne sur un pays entièrement conjuré contre lui. Nous ne croyons pas nous tromper en disant que l'ère des *pronunciamientos* n'est pas encore terminée en Espagne.

COURRIER DE PARIS

L'emprunt! Il n'y a pas d'autre mot en l'air. Ce n'est plus seulement à la Bourse, c'est à tout coin de rue qu'on parle des trois milliards. Eh mon Dieu! oui, trois milliards, trois noyaux de cerise, on pourrait croire que c'est une seule et même chose pour ce peuple étrange de Paris qui ne sait s'étonner de rien. Faites un pas à droite ou à gauche, vous rencontrerez cent groupes de gens sans le sou, qui traitent déjà l'affaire comme chose qui les concerne. N'allez pas croire qu'ils en fassent une question de patriotisme ; ce serait vous mettre le *doigt dans l'œil*, comme ils disent élégamment. Ce sera une occasion de jouer sur les fonds, et rien de plus. Voilà comment tels et tels, qui n'ont jamais eu un rouge liard, établissent leurs calculs sur la hausse ou la baisse. Répétons-le : c'est une endémie que cet emprunt. M. le baron de Rothschild s'en préoccupe, Castorine aussi. Seulement, croyez-le bien, Castorine criera cent fois plus fort. C'est même à lui qu'on a entendu dire hier ce mot, qui devait faire tressaillir le vieux Sully au fond de sa tombe :

— Les trois milliards seront souscrits trois fois rien que dans l'enceinte de Paris.

Chose curieuse : il se trouve que Castorine est d'accord avec la vérité des faits. Dans la petite chanson intitulée : *le Tailleur et la Fée*, Béranger avait dit que Paris est « plein d'or et de misère. » En général, on habite volontiers la grande ville sans la connaître. Il est évident que la géographie littéraire, philosophique, morale et financière de Paris est encore à faire. Cette semaine, à propos même de l'émission prochaine de l'emprunt, nous avons entendu un grand faiseur de classifications établir diverses zones pour quelques-uns des quartiers de la capitale. Il disait :

— De la Madeleine à la Bastille, Paris renferme plusieurs pays.

Partant de là, il donnait leurs noms nouveaux aux différents « endroits » que le voyageur peut avoir à parcourir.

BOULEVARD DE LA MADELEINE. — Zone des fleurs, des petits carrosses, des hôtels de marbre, des attachés d'ambassade et des jolies pécheresses : — *le boulevard des colonies étrangères.*



Boulevard des Capucines. — Cercle des anciens banquiers, des anciens ministres, des anciens clubs élégants, des anciens négociants, des anciens planteurs; — le *boulevard de la vieillesse*.

Boulevard des Italiens. — Gants blancs, consciences sales, cannes à pomme d'or, cœurs de strass, élégants, boursiers, belles femmes, filous qui lorgnent, pigeons qui se font plumer; restaurants qui ressemblent à des temples, cafés qui ont l'air de boudoirs; des gueux d'hier millionnaires ce matin; des millionnaires de la veille qui seront ce soir sur la paille ou à Bruxelles; — *le boulevard des mystères de Paris*.

Boulevard Montmartre. — Département où les actrices de dix théâtres se rencontrent en se rendant à la répétition; divans littéraires, cabarets de journalistes, tapis francs de vaudevillistes; sur chaque pavé, un *reporter*; des langues de vipère partout; — *le boulevard de la médisance*.

Boulevard Poissonnière. — Petit quartier, petit luxe, petit théâtre où l'on joue de petites pièces à l'eau de rose; petits banquiers, petits grands hommes, petites rues, petits vices: — *le boulevard de la médiocrité*, ce que la statistique nomme « la classe moyenne. »

Boulevard Saint-Denis. — Grosses voitures, haquets, fourgons, la layeterie, les camionneurs, les ballots, les caisses; cent garçons de recette passent à côté de vous en une minute, chargés d'écus; des visages affairés; des richards qui mangent sur le pouce; de grosses femmes aux joues rouges qui ont des dots de princesse; point d'enfants, des chiens de garde; beaucoup de lithographes, imprimeurs de facture; — *le boulevard du commerce*.

Boulevard Saint-Martin. — La queue du dernier, mais en y ajoutant le marteau, la lime, le ciseau, le rabot, le burin, les tenailles, la scie se faisant entendre aux cinq étages de toute maison; en pénétrant dans les rues, plus de blouses que d'habits, mais des blouses propres; déjà moins de monde sur la chaussée; — *le boulevard du travail*.

Boulevard du Temple. — Assez connu par mille légendes; — pour nos pères: *le boulevard du crime*. — Il a été le dernier quartier général de la Commune. — Le voyou y croît comme l'oranger fleurit à Valence; — *le boulevard de la menace*.

Boulevard Beaumarchais. — Ruche d'abeilles industrieuses comme le boulevard Saint-Martin; en plus, un cirque d'hiver; vieux hôtels historiques, rentiers qui prennent le soleil en se promenant; bouquinistes, amateurs de bric-à-brac, organisateurs d'usines; groupes qui jouent au bouchon; derniers paillasses en plein vent, curiosités, phénomènes; toilettes correctes mais passées de mode; — *le boulevard de la province*.

Boulevard de la Bastille. — Une eau dormante, des souvenirs terribles; — de petits arbres au feuillage élégiaque; des prisons à droite et à gauche; — un chemin qui mène à la guillotine et au cimetière; — une colonne funéraire au milieu de la place; le grenier d'abondance brûlé; — des chanteurs en plein vent qui modulent des complaintes à mener le diable en terre; — *le boulevard de la tristesse*.

Boulevard de l'Hôpital. — Hospice de la Salpêtrière; vieilles femmes, mendiants, infirmes, vagabonds, chiens errants; — *le boulevard de la misère*.

Il y a un Potose à chacune de ces stations.

En effet, vous allez le voir, l'emprunt va agiter tout ce qui se meut sur ce long ruban, et pour sûr il en fera sortir tout à coup 500 millions, si ce n'est plus. Et ce n'est là qu'un mince fragment de l'immense fourmilière. Cinquante autres villes qui respirent dans la grande ville seront remuées de même par le souffle de ces paroles de M. Thiers:

— L'emprunt de 3 milliards est ouvert.

Chez nous, on s'entend à mener tout de front: la grosse affaire des 3 milliards et le plaisir. Tenez, après les rosières, voici les kermesses. Les fêtes patronales autour de Paris sont un autre genre de fureur. Toute commune suburbaine veut avoir sa foire. Cinquante baraques, dix orgues de Barbarie, trois bals en plein vent, un feu d'artifice, telle est la mise en scène. En ce moment, il y a fête à Ville-d'Avray, au Raincy, à Sceaux, à Palaiseau, à Lonjumeau, c'est-à-dire à peu près 500 000 Parisiens en mouvement. C'est l'âge d'or pour les marchands de mirlitons.

Celle de ces assemblées qui obtient le plus de succès est évidemment la fête de Neuilly. La jolie bourgade a beaucoup souffert, l'an dernier, pendant les deux siéges. Plus d'une rue avait été grêlée par les projectiles, plus d'une villa s'était effondrée sous les obus. On a tout réparé comme par enchantement. Ce qu'on n'a pas restauré, ce qu'on ne pouvait refaire, c'est la lisière du bois que le génie a abattue, depuis la porte Maillot jusqu'à Saint-James. Mais, pour le reste, la fête de tous les ans est la même. Saltimbanques, petits marchands, chevaux de bois, le petit art, le petit négoce, le petit sport, tout cela s'étend de l'avenue de la Grande-Armée au rond-point de Courbevoie. La nuit, à la lueur de trois ou quatre mille lanternes, à travers tant de musiques bruyantes, on dirait d'un campement de Tartares.

A ce sujet, voici ce qu'on nous raconte.

Dans la soirée de lundi dernier, un des personnages dont on parle le plus à Versailles, le général C**, le stick à la main, très-proprement serré dans sa redingote noire, faisait sa promenade d'usage aux Champs Élysées. Étant parvenu sur le terre-plein de l'Arc de triomphe, un grand bruit de tambours et de petites trompettes de dix sous lui fit tourner la tête. Attiré bientôt par l'étrangeté du spectacle, il prit par l'avenue de Neuilly et se trouva tout à coup au milieu de la fête.

Près de la rue Charles Laffitte, il y a une baraque en étoffe d'Orient avec un écriteau ainsi conçu: *Grand lion de l'Atlas*.

— Ma foi, se dit le général, j'ai habité l'Afrique pendant près de vingt ans. Ce qui vient de ce pays est toujours pour moi une chose agréable à voir. Faisons une visite au grand lion de l'Atlas.

En parlant ainsi, il jeta deux sous et entra.

Au fond de la baraque, dans une sorte de cage en fer, se voyait une manière de bête fauve, allant et venant avec des mines assez ennuyées. Pour l'émoustiller, le dompteur de l'endroit, armé d'une simple baguette de coudrier, frappait de temps en temps l'animal comme un valet de chambre bat les habits de son maître.

Le monstre ne bougeait même pas.

— Messieurs et mesdames, disait le bateleur, sous la pression de mon regard, vous le voyez, cet animal terrible est devenu plus doux qu'un agneau.

Ici le vieux général ne put se contenir plus longtemps.

— Plus doux qu'un agneau! Je le crois, pardieu, bien, dit-il. Ce n'est pas un lion de l'Atlas, c'est un chien, et qui pis est, un chien qui est à moi.

Là-dessus il siffla, appela tout haut: « Trilby! Aussitôt le prétendu roi des animaux, se levant, remua la queue et s'apprêta à venir lécher la main de celui qui venait de l'appeler.

Après l'examen, il fut constaté que le soi-disant lion de l'Atlas n'était autre qu'un Terre-Neuve de cinq ans, égaré depuis dix-huit mois et auquel on avait adapté avec infiniment d'art une descente de lit achetée chez un fourreur de la rue Vivienne.

Nous ne connaissons pas le dénoûment de l'histoire.

Autre épisode de la vie parisienne dont l'un des principaux personnages est aussi un homme politique, un des députés du côté droit.

Ce député bien pensant, ex-jeune beau, Cléante un peu fané, a, pour le servir, un grand gaillard taillé en Hercule, très-peu endurant. Il y a quelque temps, le valet ayant cassé une potiche de Chine, le maître s'emporta, et, dans sa colère, il lui échappa quelques expressions malsonnantes.

— Ce maraud! ce drôle! disait-il en maugréant.

Là-dessus le domestique, ramassant la balle au bond:

— Monsieur a le droit de me donner mon compte, mais il n'a pas le droit de m'injurier.

— Qu'est-ce à dire, coquin?

— Monsieur saura que je ne suis pas un coquin. Au reste, je ne veux pas souffrir plus longtemps les paroles offensantes de Monsieur. Je préviens donc Monsieur d'avoir à prendre ses dispositions pour me donner demain matin, au plus tard, une réparation digne d'un homme d'honneur. Qu'il prenne l'épée ou le pistolet. Quoique je sois l'offensé, je lui laisse généreusement le choix des armes.

Sur ce, il détacha son tablier et sortit en lançant des éclairs.

On se figure aisément la stupeur du député de la droite. Notre Cléante est brave sans aucun doute, mais petit, grêle, avec un mince filet de voix dans le gosier. Peut-être se disait-il que, le cas d'une rixe échéant, il aurait couru, ô honte! le risque d'être rossé près de ses dieux lares par son propre valet de chambre. — Inutile d'ajouter que, le commissaire de police du quartier dûment averti, s'est arrangé pour que le cartel lancé par Ruy-Blas n'eût pas de suites.

Mais le fait, que je vous donne pour certain, ce fait frivole en apparence, ne laisse pas d'avoir une haute portée philosophique et morale. Il n'y a pas à dire mon bel ami, riches et pauvres, gentilshommes et gens de roture, nous courbons tous le front sous le niveau de l'égalité sociale. — Pendant le siége, plus d'un maître a eu son salarié pour commandant. Le fait se reverra bien plus souvent encore dans l'avenir, avec les exigences de la nouvelle organisation militaire. C'était ce que se disait le Cléante; c'était pour cela sans doute qu'il était du nombre de ceux qui voulaient faire revivre, sous le nom de substitution, le principe un peu aristocratique du remplacement. Mais n'entrons pas dans la politique courante. Ce trait de mœurs parisiennes nous suffit. Que vont dire nos jolis petits crevés? Si les domestiques, chatouilleux comme des marquis, se mettent à prendre la mouche pour un oui, pour un non, vous verrez bien qu'il ne sera plus possible de se faire servir que quand on sera armé jusqu'aux dents.

— Batiste, tire-moi mes bottes!

— Joseph, tu as les mains sales; va t'en vite les laver!

— Jean! dis donc, pendard, il paraît que tu m'as volé une bouteille de vieux rhum!

Tout cela ou bien l'équivalent pourra passer, à bon droit, pour une offense personnelle à l'adresse de ces messieurs de l'office. Bref, nous voilà à deux doigts du temps où Epictète disait: *Sois poli avec ton esclave comme s'il devait devenir demain ton maître*. — Très-belle parole, mais que bien des gens de ma connaissance ne pourront jamais digérer.

Jean qui pleure et Jean qui rit, pour le quart d'heure, ces deux figures se retrouvent en assez grand nombre dans le monde des gastronomes On signale l'arrivée des premiers melons, très-bonne nouvelle; oui, mais ils sont hors de prix, coûtant presque leur pesant d'or, circonstance qui coïncide mal avec l'emprunt. Comment sortir d'embarras? Faut-il renoncer aux premiers melons? Faut-il ne pas songer à jouer sur l'emprunt? Par bonheur il doit arriver trois navires pleins de pastèques du Nil. — Ceci arrangera cela.

A propos des choses d'Égypte, un mot de bébé:

Il y a quelques jours, on lisait un journal devant la fille d'un de nos meilleurs altos, Mlle Marie M**, enfant de quatre ans et demi. Celui qui faisait la lecture s'arrêta à ce passage:

« Tous les amis de la science se réjouiront: la » girafe du Jardin des Plantes, présent du vice-» roi d'Égypte, vient d'avoir un petit. L'intéres-» sant animal avait deux pieds au moment de sa » naissance. »

Une demi-heure après qu'elle eut appris cette nouvelle, l'enfant voit entrer une de ses petites amies:

— Tu ne sais pas, lui dit-elle, la girafe du Jardin des Plantes vient d'avoir un petit, mais cette pauvre bête n'a encore que deux jambes.

Philibert Audebrand



SALON DE 1872



LA DISPUTE — Tableau de M. Kæmmerer.

REVUE DU MOIS, PAR BERTALL



Plus d'obéissance passive.

— Mais, misérable, vous écorchez la partition, vous ne suivez pas la mesure.

— La mesure, allons donc! je suis la mesure qui me plaît. Il n'y aurait donc plus que les musiciens qui seraient des esclaves.



Plus d'obéissance passive.

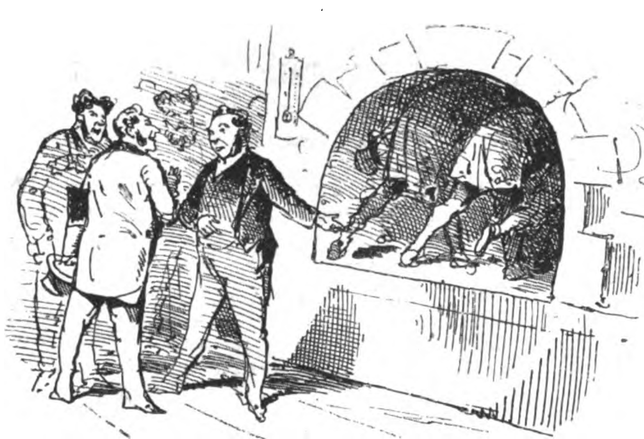
— Vous dites: portez arme, et moi je vous dis... zut. Arme au pied me paraît plus en situation. Voilà.



Plus d'obéissance passive.

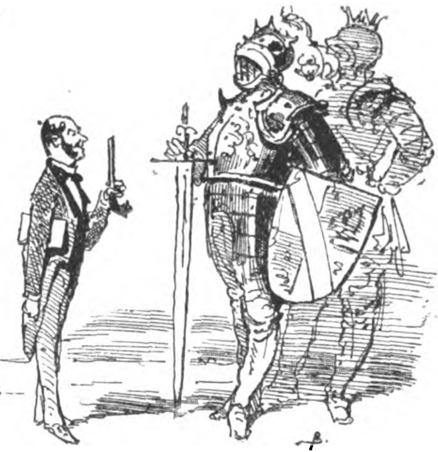
— Mais monsieur, c'est un *la* qu'il faut faire, et vous ne me faites que des *fa*.

— Dame, monsieur le chef d'orchestre, du moment que je trouve le *fa* préférable, il me semble que les opinions sont libres.



— Prenez le premier four à droite et vous suivrez ces messieurs à la présidence.

— Merci! il fait trop chaud



Question militaire.

— S'amuser à faire des soldats, quand on sait que le moindre avocat, avec un revolver, se moquerait de Du Guesclin, de Bayard et de tous les chevaliers de la Table-ronde!



Question militaire.

— Trouvez simplement la machine hydro-électrique à vapeur à jet continu, tirant tout à 50 kilomètres de distance. Vous économiserez un million de soldats. Quel progrès pour l'humanité!



— Tout ce que vous voudrez, madame; mais un cuisinier est maître dans sa cuisine.



Le service militaire.

— Voilà un affreux petit crevé que nous ne garderons que six mois; il ne nous serait bon à rien. Quant à ce gros gaillard, nous ne le lâcherons pas avant cinq ans.



Les Théâtres.

— Au moins vous, au théâtre du Vaudeville, vous n'avez personne dans la salle par cette chaleur; nous, au théâtre de Versailles, nous refusons du monde.



— Bravo mon ami! Grâce à vous, voilà un bienfait nouveau acquis à l'Europe. Désormais tout le monde sans exception saura tuer son voisin. Ça sera parfait.



— Ma foi, messieurs les étrangers, si vous voulez nous demander de l'argent pour vous, il faudra repasser; nous garderons désormais le nôtre pour notre rente et pour nous.



— Le *bon saint Médard* et le *bon saint Gervais* déposent leurs arrosoirs. Le soleil généreux vient au secours de la France; s'il pouvait amener la fusion des partis.

LYON

Les Français (nous avons malheureusement acquis le droit de nous dire nos vérités) sont, en général, présomptueux et ignorants. S'ils se persuadent trop volontiers qu'ils sont le peuple le plus spirituel de la terre, on les étonnerait étrangement en leur apprenant que la France est le plus beau pays de l'Europe, celui du moins qui offre, au double point de vue de la nature et de l'art, le plus d'intérêt et surtout de variété. Se décident-ils à voyager, ils n'ont qu'un désir: franchir les frontières de leur patrie inconnue et dédaignée pour aller admirer, chez les peuples étrangers, des paysages, des monuments, des tableaux inférieurs à ceux qu'ils laissent bien loin derrière eux. Cette coupable indifférence n'a pas seulement pour cause la présomption et l'ignorance... elle provient aussi sans doute, ou plutôt elle provenait, de la difficulté des communications, du manque d'itinéraires et de la déplorable condition des hôtels. Aujourd'hui les livres existent, les chemins de fer pénètrent dans les provinces les plus reculées; les hôtels commencent à se nettoyer, et cependant, parmi les touristes qui visitent la France, on compte encore plus d'étrangers que de Français.

Les leçons si dures et si méritées que nous venons de recevoir, en fermant à tous les vrais Français les vastes territoires de l'Allemagne confédérée, nous inspireront-elles l'idée d'étudier enfin à notre tour notre patrie, qui reste encore « le plus beau royaume après celui du ciel, » comme l'a dit Grotius, malgré les indignes mutilations qu'elle a subies? Où trouver, en effet, sur un plus petit espace, tant de climats divers, des provinces offrant, quoique très-rapprochées, de si curieux contrastes, de plus belles et de plus hautes montagnes (le Mont-Blanc ne nous appartient-il pas?) des eaux minérales aussi nombreuses et aussi salutaires, un si grand choix de souvenirs historiques, une plus rare et plus complète collection de ruines ou de monuments de toutes les époques et de tous les styles, des paysages plus admirables et plus variés, des villes plus importantes par leur population, leur commerce ou leur industrie, d'un aspect plus original et plus pittoresque, plus riches en œuvres d'art ou en collections scientifiques?

Parmi ces villes, l'une des plus grandes, des plus peuplées, des mieux situées, des plus intéressantes à visiter est sans contredit celle dont le nom sert de titre à cet article: Lyon. Je la connais depuis plus de quarante années; j'y ai fait de nombreux séjours, et jamais je ne m'y suis arrêté sans gravir la colline de Fourvière pour y admirer le splendide panorama que représente le dessin ci-joint. Edimbourg seul, en Europe, offre un spectacle plus saisissant. Je l'ai souvent écrit et je ne crains pas de le répéter, le panorama de Fourvière vaut à lui seul le voyage de Paris à Lyon.

La colline de Fourvière en effet domine par une pente abrupte, couverte toutefois de maisons et de jardins, la rive droite de la Saône, le long de laquelle se dressent la cathédrale, l'archevêché, le palais de justice et la loge du change. La Saône est traversée, sur la gauche, par de nombreux ponts; captive entre deux murs de pierre, elle sort, au delà des faubourgs de Vaise et de Serin, d'un étroit défilé que dominent des escaliers de maisons et de forteresses; sur la droite, elle descend lentement vers le fleuve impétueux, qui va l'entraîner si rapidement avec lui dans la Méditerranée; entre la Saône et le Rhône s'étend la ville de Lyon proprement dite, dont le sol a été en partie conquis par l'industrie sur les marais du confluent, et qui, se trouvant à l'étroit dans ses limites forcées, a escaladé peu à peu cette colline parfois trop célèbre de la Croix-Rousse, qu'elle a fini par couvrir entièrement de ses hautes et vastes maisons, trop semblables à des couvents ou à des casernes; au delà du Rhône, les deux villes, nouvelles en partie, de la Guillotière et des Brotteaux, y étendent leurs longues lignes de constructions dans la vaste plaine, que d'admirables digues protégent maintenant contre les inondations du fleuve.

Mais ces premiers plans, si pittoresques qu'ils soient, à cause des accidents du terrain, présentent çà et là aux regards de trop grandes masses de moellons accumulés; ce qu'il faut venir et revenir admirer à Fourvière et surtout à l'observatoire Gay, ce n'est pas la ville elle-même, c'est la situation presque unique qu'elle occupe, c'est la nature qui l'entoure et l'encadre, ce sont les chaînes de montagnes qui dominent au nord et au sud la colline de laquelle on la contemple: le mont d'Or, et le mont Pilat; ce sont, à l'ouest, les chaînes de Liseron et du Forez; ce sont, en face ou à l'est, les Alpes du Dauphiné et de la Savoie, au-dessus desquelles étincelle, quand le temps est clair, la chaîne éblouissante du Mont-Blanc. On est tenté de s'écrier comme Casimir Delavigne, au Havre, sa ville natale, pour laquelle il se montrait un peu trop enthousiaste:

Après Constantinople il n'est rien d'aussi beau!

Que si vous descendez ensuite dans ces tas de moellons grisâtres, entassés depuis plus de deux mille ans sous vos pieds par tant de générations et par tant de peuples, vous pourrez, à quelques études spéciales que vous vous livriez, y employer bien des journées sans en regretter aucune.

Vue de près et en détail, Lyon peut intéresser également et ceux qui aiment les vieilles villes aux rues étroites, tortueuses, sombres, aux maisons antiques, à demi ruinées mais pittoresques; et ceux qui préfèrent les cités modernes aux rues droites et larges, aux façades presques uniformes. Les quais, bordés d'arbres, offrent de charmantes promenades, qu'on ne se lasse jamais d'admirer, tant l'ombrage en est frais, tant le spectacle en est varié. Etes-vous archéologue? les édifices religieux ou civils vous présenteront d'intéressants spécimens de toutes les époques et de tous les styles. Est-il besoin de citer Ainay, Saint Jean, Saint-Nizier, l'hôtel de ville, les palais des beaux-arts, et ces palais modernes du commerce et de la bourse, dont l'ensemble et les détails font tant d'honneur à M. Dardel? Les établissements de bienfaisance ne sont-ils pas dignes aussi d'une étude spéciale pour leurs souvenirs historiques, comme pour leurs améliorations contemporaines?

Qui peut oublier qu'un enfant de Lyon, Jacquart, a eu la gloire d'inventer le métier qui a immortalisé son nom! L'industrie de la soie ne mérite-t-elle pas une longue visite? Y a-t-il en France, après Paris, une ville qui possède de plus riches et de plus nombreuses collections: musée lapidaire, musée des antiques, galerie de tableaux, qui compte parmi ses merveilles locales ou étrangères l'un des chefs-d'œuvre du Pérugin; musée d'histoire naturelle; musée d'art et d'industrie; bibliothèque de 150,000 volumes! Si le parc de la Tête-d'Or lui rappelle trop le bois de Boulogne, le touriste ne peut-il pas aller visiter, en deçà du confluent du Rhône et de la Saône, la route, autrefois le chemin, des Étroits, dont la grotte, aujourd'hui détruite, a inspiré à Jean-Jacques Rousseau une de ses plus belles pages, et, après avoir fait à l'île Barbe un pèlerinage archéologique, ne peut-il pas monter au sommet du mont Verdun, le point le plus élevé de la chaîne du mont d'Or lyonnais, d'où l'on découvre un si grand et si beau panorama? Enfin, en ce moment, Lyon ne termine-t-elle pas son Exposition universelle internationale, dont les événements politiques des deux dernières années avaient trop longtemps ralenti les développements?

Cette belle médaille a un revers: la population. Au temps où nous vivons, après nos désastres de tout genre, il faut dire à tous les partis la vérité *vraie*. La population de Lyon est trop *rouge* ou trop *blanche*; elle manque de patriotisme parce qu'elle croit devoir obéir tantôt à l'Internationale, tantôt au Vatican. L'Allemand Karl Marx ou l'Italien Pie IX, tels sont ses chefs. Si elle était plus instruite et mieux conseillée, sans renoncer à ses aspirations sociales ou à ses croyances religieuses, elle se soumettrait plus régulièrement aux lois qu'elle essaye toujours de violer. De là des luttes sourdes ou déclarées, qui ont trop souvent abouti à de sanglantes insurrections. Malheureusement la classe intermédiaire, la classe plus éclairée et moins passionnée, qui pourrait unir par des liens communs ces deux classes si divisées, n'a pas le courage de remplir son devoir social. L'abstention, tel est son mot d'ordre, telle est sa règle de conduite. Dans les circonstances actuelles l'abstention est plus qu'une faute, c'est un crime, dont les conséquences redoutables et inévitables, si elles se prolongeaient, atteindraient surtout cette bourgeoisie aveugle, indifférente et molle, qui ne sait pas comprendre et qui se refuse à jouer le grand et noble rôle que lui ont fait toutes nos révolutions... Espérons toutefois qu'à Lyon, comme dans toute la France, le bon sens l'emportera sur les passions politiques ou religieuses, et que le drapeau tricolore, c'est-à-dire la liberté, triomphera complétement, et pour toujours, du drapeau rouge et du drapeau blanc, c'est-à-dire de l'absolutisme révolutionnaire comme de l'absolutisme clérical.

ADOLPHE JOANNE.



L'EXPOSITION FLORALE DE CHERBOURG

AU DIRECTEUR.

Un grand courant d'eaux chaudes, partant du golfe du Mexique et se dirigeant vers l'est, pour venir rencontrer les côtes occidentales d'Europe, qu'il accompagne en remontant vers le nord, exerce sur le climat de la France entière une influence considérable pour en diminuer la rigueur des hivers. Mais sur nos côtes, en particulier, l'action de ce courant, connu des marins sous le nom de Gulf-Stream, se fait sentir d'une manière incomparablement plus grande que dans l'intérieur. Pour donner une idée de cette différence, il suffit de citer quelques-uns des résultats les plus saillants obtenus dans la culture, à l'air libre, de végétaux de formes essentiellement méridionales, comme les Palmiers et les Bambous.

Mon attention vient d'être appelée sur cette intéressante question par l'exposition remarquable faite, dans les derniers jours de mai, par la Société d'horticulture de Cherbourg. J'ai été réellement surpris de voir les magnifiques spécimens de plantes exotiques exposés par les jardiniers de cette ville, et appartenant, du moins la plupart, à des espèces dont la culture a été essayée depuis nombre d'années, avec le plus grand succès, en pleine terre et à l'air libre. Le dessin ci-joint représente, d'après une excellente photographie, faite par M. Rideau, une portion de cette exposition.

On y remarque, sur le premier plan, un fort bel exemplaire d'un Palmier de la Chine, le *Chamærops excelsa*, à gauche, un Bambou qui dépasse de beaucoup en hauteur les plantes voisines, enfin, au centre, un fort bel exemplaire de Fougère en arbre, le *Balantium antarcticum*. Ces diverses espèces sont du reste assez répandues dans les jardins même de Cherbourg, où la plupart ont supporté tous les hivers depuis une vingtaine d'années et où, chose plus remarquable encore, plusieurs ont fleuri et fructifié; j'ai vu, dans un jardin situé sur la route du Roule, une énorme gerbe de Bambou rappelant celles que j'ai tant de fois admirées dans les pays intertropicaux.

Je ne m'étendrai pas davantage sur les détails de cette exposition, quoique beaucoup de choses y fussent très-méritantes, car à Cherbourg l'horticulture est très-avancée. C'est une circonstance à laquelle contribue la position exceptionnelle de cette ville, située à l'extrémité de la presqu'île du Contentin, et pour cette raison jouissant, pour ainsi dire, d'un climat insulaire dans lequel les gelées sont toujours très-faibles et de courte durée. Mais je ne puis toutefois me dispenser de mentionner que cette exposition était en même temps l'inauguration d'un jardin mis par la ville à la disposition de la Société d'horticulture, pour de nouvelles expériences d'acclimatation. De vastes tentes, prêtées par l'administration de la marine nationale, recouvraient les collections disposées en massifs imitant un jardin anglais, et des pavillons de toutes couleurs doublant l'intérieur de ces tentes, donnaient un cachet tout particulier à cette belle exhibition de produits horticoles.

Il me reste, en terminant, à appeler l'attention sur une conséquence scientifique à déduire des résultats des curieuses acclimatations citées plus haut. Cette conséquence consiste en ce que la présence, dans les



couches anciennes du sol, d'empreintes de formes végétales, considérées comme tropicales, les Palmiers par exemple, peut être parfaitement expliquée par l'état insulaire de l'Europe à ces époques, comme le suppose le savant géologue anglais Lyell, sans recourir à l'hypothèse d'une température plus élevée qu'aujourd'hui sur toute la surface du globe, comme on l'admet en général. Cherbourg est presque au 50e de latitude, et cependant nous voyons qu'il suffit de sa situation presque insulaire pour permettre à des espèces de Palmiers, actuellement vivantes, d'y croître et d'y fructifier.

EMM. LIAIS.

Notre collaborateur Bertall vient de faire paraître un piquant Album Comique, intitulé :

LE GRELOT AU SALON

composé de plus de 100 dessins, une grande partie coloriés. — Prix : 1 franc.

S'adresser aux bureaux du journal *l'Illustration*, et chez Madre, 16, rue du Croissant.

SIÉGE DE PARIS

Vues pittoresques des fortifications, dessinées d'après nature et gravées

PAR **Paul ROUX**

Collection de 20 eaux-fortes imprimées avec luxe et formant un magnifique album.

Prix : **25** fr. sur papier blanc ; **30** fr. sur Chine.

En vente aux bureaux du journal.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS :

Les girouettes en politique sont assez communes.

Tout lecteur du rébus ci-dessus qui en enverra une explication exacte avant samedi prochain, pourra réclamer, au tiers de sa valeur, soit moyennant 6 fr. au lieu de 18, un des huit derniers volumes parus de l'*Illustration*, — à l'exception des volumes 56 et 57 formant le 2e semestre de 1870 et le 1er semestre de 1871.

AUG. MARC, *directeur-gérant.*

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

Encres typographiques de Ch. Lorilleux.

ÉCHECS

VINGT-SIXIÈME PARTIE

M. STAUNTON. *Blancs.*	M. HORWITZ. *Noirs*
1. P 4e R.	1. P 4e R.
2. C 3e F R.	2. P 3e D.
3. P 4e D.	3. P pr. P.
4. C pr. P.	4. C 3e F R.
5. C 3e F D	5. F 2e R.
6. F 2e R.	

Nous préférons ici F 3e D.

	6. Roque.
7. P 4e F R.	7. P 4e F D.
8. C 3e F R.	8. C 3e F D.
9. Roque.	9. F 5e C R.
10. F 3e R.	10. P 3e T D.
11. P 3e T D.	11. F pr. C.
12. F pr. F.	12. T c F D.
13. C 2e R.	13. D 2e F D.
14. C 3e C R.	14. T R c R.
15. P 3e F D.	15. T D c D.
16. D 2e F D.	16. F c F R.
17. T D c D.	17. P 3e C D.
18. P 4e C D.	18. C 2e T D.
19. P 4e F D.	19. P pr. P.
20. P pr. P.	20. P 4e D.

Sans la réplique des Blancs D 2e F R, ce coup de M. Horwitz dégageait son jeu d'une manière fort ingénieuse.

21. D 2e F.	21. C c F D.

Cette retraite du Cav. n'est certainement pas un bon coup, mais il faut convenir que les Blancs, en réservant D 2e F, ont habilement déjoué les calculs de leur adversaire et qu'ils ont une partie bien supérieure.

22. P F pr. P.	22. F pr. P C D.
23. P 5e R.	23. C 2e D.
24. P 6e D.	24. D c C D.
25. F 6e F D.	25. P 3e C R.

M. Staunton démontre dans son Handbook que C pr. P D ne sauvait pas le jeu des Noirs.

26. C 4e R.	26. T 3e R.
27. D 4e T R.	27. C 2e T D.
28. F pr. C.	28. T pr. F.
29. C 5e C R.	29. P 4e T R.
30. C pr. T.	30. P pr. C.
31. P 5e F R.	31. P 4e T D.
32. P pr. P R.	32. T 2e C R.
33. P 7e R.	Les Noirs abandonnent.

J. A. DE R.



L'EXPOSITION FLORALE DE CHERBOURG.

TABLE GÉNÉRALE

ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME LIX

DE L'ILLUSTRATION

DU 1er JANVIER AU 30 JUIN 1872.

R

S

T

V

Y



TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

GRAVURES

ARCHÉOLOGIE

BEAUX-ARTS

CARICATURES

CARTES ET PLANS

ÉVÉNEMENTS HISTORIQUES

EXPOSITIONS

FÊTES ET CÉRÉMONIES

HISTOIRE NATURELLE

INDUSTRIE

LIVRES ILLUSTRÉS

MODES

MUSIQUE

PORTRAITS

SALON DE 1872

SCIENCES

SINISTRES, ACCIDENTS

SPORT

THÉATRES

TYPES

VARIÉTÉS



VOYAGES

VUES, VILLES, MONUMENTS



PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.


UNIVERSITY OF MINNESOTA
walt,cls t.59
L'Illustration.
3 1951 000 752 343 U
WILSON
ANNEX